00021012

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00021012

Digitized with financial assistance from

HT Parekh
FOUNDATION

An Initiative by
HDFC
WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018

349

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

TAS — THY.

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,
RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS ET LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME QUARANTE-CINQUIÈME.

[redacted]2

~~25012~~

21012

XX-t-3

A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DES VICTOIRES, N°. 3.

1826.

R /Fr 920.01
SOC/BIO
2.C12

SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME.

MM.	
A. B—T.	Beuchot.
A—G—R.	Auger.
A—G—S.	De Angélis.
A. R—T.	Abel-Remusat.
A—T.	H. Audiffret.
B—P.	De Beauchamp.
B—SS.	Boissonade.
B—U.	Beaulieu.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C. T—Y	Coquebert de Taizy.
D—B—S.	Dubois.
D—G.	Depping.
D—IS.	Duplessis.
D—N—U.	Daunou.
D—P—S.	Du Petit-Thouars.
D—R—R.	Durozoir.
D—S.	Desportes-Boscheron.
D—T.	Durdent.
D—U.	Duvau.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
Eg Dd.	Emériq-David.
E—K—D.	Eckard.
E—S.	Eyriès.
F—A.	Fortia-d'Urban.
F—E.	Fiévée.
F—T.	Fisset aîné.
G—N—T.	Guigniaut.
G—RD.	Guérard.
G—Y.	Gley.
H—ON.	Hérisson.
H—Q—N.	Hennequin.
Kl—H.	Klaproth.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.
L—C.	J.-V. Leclerc.
L—P—E.	Hippolyte de La Porte.
L—S—E.	Lasalle.
L—Y.	L'Ecuy.
M—D j.	Michaud jeune.
M—E.	Mentelle.
M—G—R.	Miger.
M—ON.	Marron.
M—R—U.	Moreau de Montalin.
M—S.	De Marcellus.
M—S—N.	De Maussion.
N—D—T.	Naudet.
N—H.	Nauche.
P—C—T.	Picot.
P—E.	Ponce.
P—NY.	De Prony.
P—RT.	Philbert.
P—S.	Périès.
R—L.	De Rossel.
S. D. S—Y.	Silvestre de Sacy.
S—L.	Schoell.
S. S—I.	Simonde-Sismondi.
St S—N.	Saint-Surin.
S—Y.	De Salaberry.
T—D.	Tabaraud.
T. D. B.	Thiébaut de Berneaud.
U—I.	Ustéri.
V—R.	Verger.
V—VE.	Villenave.
V. S. L.	Vincens-Saint-Laurent.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

T

TASCHFYN (ABOU'L MOEZZ, ABOU-OMAR), *al masmoudy*, roi de Maroc, de la dynastie des Almoravides, alla en Espagne, avec un corps d'armée, sous le règne de son père Aly, l'an 520 de l'hég. (1126 de J.-C.), pour remplacer, dans le gouvernement de la Péninsule, son oncle Temym, qui venait de mourir. Il obtint d'abord des succès contre les Chrétiens, prit d'assaut Haccna, et ravagea les environs de Tolède. Il vola ensuite au secours de la province de Merida, et remporta deux victoires signalées, l'une dans les environs de Badajoz, non loin des fameuses plaines de Zalaka, où son aïeul avait triomphé du roi de Castille, quarante-un ans auparavant; l'autre près de la montagne d'Alcaraz. Mais ces avantages et la reprise de trente places-fortes ne terminèrent point la guerre : trois ans plus tard, Taschfyn essuya une défaite où il fut blessé grièvement. Il répara bientôt cet échec, prit d'assaut la ville de Kantara-Mahmoud, l'an 1134; gagna, sur les Castillans, en 1136, la bataille de Fohos-Atiya; ravagea, l'année suivante, les districts d'Hueta et d'Alarcon, et prit d'assaut Cuenca, où il fit passer au fil de l'épée tous les habitants, qui avaient secoué le joug des Almoravides. La valeur et les talents de Taschfyn auraient pu affermir l'empire de sa famille en Espagne, s'il n'eût pas été fortement ébranlé en Afrique. Les rapides progrès des Almohades (*V.* TOUMERT et ABD-ELMOUMEN) obligèrent le roi de Maroc à rappeler son fils pour l'opposer à ces rebelles novateurs. Taschfyn quitta l'Espagne, l'an 532 (1137-38), et en emmena les meilleures troupes. A peine arrivé à Maroc, il marcha contre les Almohades; mais dès la première campagne, la fortune lui tourna le dos; et il n'éprouva plus que des revers. Le chagrin ayant conduit son père Aly au tombeau, Taschfyn monta sur le trône, l'an 537 (1143). Tandis que, malgré ses efforts, les Almohades lui enlevaient chaque jour quelques portions de ses états en Afrique, des révoltes éclataient sur divers points de l'Espagne (*Voyez* SEIF-EDDAULAH BEN HOUD); et le brave Yahia, son parent, y soutenait une lutte inégale, quoique glorieuse, pour disputer les derniers restes de la puissance des Almoravides (*V.* YAHIA BEN GHANIA). Chassé de province en province par Abd-el Moumen; forcé d'abandonner la dé-

fense de Maroc à son jeune fils Abou-Ishak Ibrahim, et celle de Fez à son frère Abou-Bekr Yahia, Taschfyn, au moyen des secours qu'il avait reçus des Sanhadjites, de Budjie et de Sedjelmesse, tenta un dernier effort. Vaincu près de Telemsan (Tremecen), il se jeta dans cette place pour empêcher qu'elle ne tombât au pouvoir de l'ennemi; mais Abd-el Moumen ayant laissé un corps d'observation pour la bloquer, marcha sur Oran. Taschfyn, voulut sauver aussi cette ville, d'où il comptait, dans un cas pressant, mettre à la voile pour l'Espagne: il traversa audacieusement, avec ses meilleures troupes, le camp des Almohades; mais avant d'arriver à Oran, ou, suivant une autre version, dans une sortie qu'il fit pour la défendre, il tomba avec son cheval, pendant une nuit fort obscure, soit dans la mer, soit dans un précipice, et y périt, le 27 ramadhan 539 (23 mars 1145), après un règne de deux ans et deux mois. Sa tête, présentée à Abd-el Moumen, fut portée dans la ville de Tinamal, et suspendue à un arbre. Oran, Tremecen et Fez se rendirent bientôt au vainqueur. Enfin la conquête de Maroc, où fut pris et massacré Abou-Ishak Ibrahim, fils et successeur de Taschfyn, mit fin à la dynastie des Almoravides, l'an 544 (1146); et soumit l'Afrique occidentale et une grande partie de l'Espagne à la domination des Almohades. A—r.

TASMAN (Abel-Janssen), un des plus grands navigateurs du dix-septième siècle, n'a peut-être pas joui de toute la célébrité qu'il méritait, parce que les Hollandais, ses compatriotes, ont négligé de faire connaître les importants services qu'il a rendus à la géographie. Tasman naviguait pour la compagnie des Indes Orientales; sans doute il avait fait preuve de talent, puisque Van Diemen, un des gouverneurs-généraux les plus distingués qui aient géré les affaires de cette société, lui confia, en 1642, le commandement d'une expédition destinée à reconnaître l'étendue du continent austral, dont plusieurs navigateurs hollandais avaient découvert diverses portions de la côte occidentale. Le 14 août, Tasman ayant sous ses ordres les navires le *Heemskerk* et le *Zeehaan*, partit de Batavia. Il dirigea sa course vers l'île Maurice (île de France), où il relâcha: le 3 octobre, il remit à la voile, et alla d'abord au sud jusqu'au 41me. parallèle, ensuite au sud-est jusqu'au 50me., enfin à l'est. Parvenu à peu près au 125me. méridien à l'est de Paris, il tourna au nord, et le 24 nov. il découvrit à dix milles, dans l'est, une terre qu'il nomma Van Diemen; il continua sa route au sud-est, en longeant la côte, doubla l'extrémité méridionale de cette terre, située au sud du 43me. parallèle, essaya inutilement de jeter l'ancre à l'endroit de la baie des tempêtes où se trouve la *baie de l'Aventure*, de Furneaux; courut un peu au nord-ouest, et le 1er. décembre mouilla dans une grande baie, à laquelle il donna le nom de Frédéric-Henri. Marion en a levé le plan en 1772. Le lendemain, il envoya deux canots à terre: le pays était très-haut, bien boisé, abondant en plantes anti-scorbutiques, et bien arrosé; mais on éprouvait beaucoup de difficultés à y faire de l'eau. On n'y avait aperçu aucune créature humaine; toutefois on avait cru entendre des cris et même un bruit assez semblable au son d'une trompette. On avait remarqué, sur deux arbres très-hauts

et très-gros, des entailles qui paraissaient récentes; on avait distingué des traces de bêtes sauvages, et vu des vestiges de feu et de la fumée; le soir il s'en éleva sur différents points; ce qui prouva que le pays était habité. Le 3, Tasman fit dresser, sur le rivage de la baie, un poteau, auquel fut attaché le pavillon de la compagnie; le 5, il appareilla; les vents contraires l'empêchèrent de suivre long-temps la côte au nord; alors il fit voile à l'est, se proposant de tenir cette direction jusqu'à ce qu'il eût rencontré les îles de Salomon. Le 13, étant par 42°. 10' sud et 169°. 28' est, il se trouva en vue d'une terre haute et montueuse, il la nomma *Staaten-Land* (terre des États). Son élévation et sa grande étendue firent penser à Tasman qu'elle appartenait au continent austral: c'est la nouvelle Zélande. Il en longea la côte en s'avançant au nord-est; et le 17 il mouilla, par 40°. 50', à l'entrée d'une grande ouverture, qu'il prit pour une baie. Bientôt des insulaires s'avancèrent dans leurs pirogues: ils s'arrêtèrent à une certaine distance, et ne voulurent pas venir à bord, malgré les démonstrations amicales des Hollandais. Il fut décidé qu'on se rapprocherait de terre; tout-à-coup sept pirogues ramèrent vers les vaisseaux; un canot envoyé du *Heemskerk au Zeehaan* fut attaqué par les insulaires; trois matelots furent tués, d'autres se sauvèrent à la nage, on les recueillit: les sauvages emportèrent un des hommes tués; lorsqu'on fit feu sur eux, ils étaient déjà hors de la portée du canon. D'après cette funeste aventure, les Hollandais nommèrent ce lieu *Mordenaars-bay* (baie des assassins); et persuadés qu'ils ne pourraient rien espérer des habitants, ils appareillèrent pour s'éloigner. Vingt-deux pirogues les poursuivirent; on leur tira des coups de fusil qui firent tomber un des sauvages roide mort; les autres se hâtèrent de regagner la terre. La baie des assassins est par 171°. 41' de longitude est, et 40°. 49' de latitude sud. Tasman, en la quittant, fut obligé de faire route à l'est-nord-est, et se trouva environné de terre de tous côtés. Le pays lui parut bon et fertile; les vents d'ouest, forcés continuant à l'empêcher de faire route au nord pour s'éloigner de la côte, il fut obligé de louvoyer; mais la violence du vent et le mouvement des vagues le contraignirent de venir mouiller dans une baie à l'est de celle des assassins: il la nomma baie de Tasman. Il est évident que la grande baie, à l'entrée de laquelle Tasman avait mouillé, est l'entrée du détroit de Cook, qui divise la Nouvelle Zélande en deux parties; il s'approcha de la côte nord de ce détroit; dont il nomma une anse baie du Zeehaan. Tasman continuant sa route le long des côtes, se trouva, le 4 janv. 1643, vis-à-vis d'une pointe où la violence du courant qui portait à l'ouest, et la grosseur des lames qui venaient du nord-ouest, lui firent juger que la mer était ouverte en cet endroit, et qu'il devait y trouver un passage; il aperçut à l'ouest un groupe de petites îles qu'il nomma les *Trois Rois*, d'après la fête dont on approchait: elles étaient habitées; on ne put y aborder à cause du ressac. Alors Tasman résolut de faire voile à l'est jusqu'au 220°. méridien, ensuite au nord jusqu'au dix-septième parallèle sud, puis à l'ouest vers les îles des Cocos et de Hoorn, de Le Maire et Schouten, afin

de s'y procurer des vivres. Le 6 janvier il vit une île dans le sud à trois lieues de distance; le 8, étant par 172°. de longitude et 32°. de latitude, la force des lames qui venaient du sud-est lui indiqua qu'il ne devait pas chercher des terres de ce côté. Il tourna donc au nord. Le 19, il découvrit une petite île haute, escarpée et stérile : elle fut appelée Pylstaart (Paille en queue) à cause des oiseaux de ce nom qui s'y trouvaient en très-grand nombre; le lendemain il eut connaissance de deux autres îles; le 21 il approcha de la plus septentrionale située par 21°. 20′ S. et 186°. 29′ E. : elle n'était pas très haute. Elle fut nommée *Amsterdam*, l'autre *Middelbourg*. Les insulaires apportèrent dans leurs pirogues des cochons, des poules, divers fruits et des racines; ils étaient sans armes, doux et pacifiques, mais voleurs déterminés. Les canots des vaisseaux allèrent à terre. Pendant le séjour que Tasman fit dans la baie où il mouilla, il aperçut à l'est d'autres îles d'une médiocre élévation; le 25 il laissa tomber l'ancre devant celle qui reçut le nom de *Rotterdam*. Les Hollandais furent accueillis aussi amicalement qu'à Amsterdam; les naturels la nommaient *Ana-Moka*. Amsterdam est *Tonga-Tabou*; Middelbourg, *Eoa*. Ce sont les principales îles de l'archipel des Amis (1). Le 1er. fév., Tasman leva l'ancre et fit route au nord, et ensuite à l'ouest. Le 6, étant par 17°. 19′ S. et 182°. 35′ E., il vit une vingtaine d'îles entourées de récifs et d'écueils; mais comme il était bien pourvu de vivres, il ne se soucia pas de s'y arrêter, il les nomma *Iles du prince Guillaume*, et *Basses du Heemskerk*. Ces îlots et ces écueils appartiennent à la partie orientale de l'Archipel des îles Fidji. Tasman est donc le premier qui ait eu connaissance de ce groupe, dont les géographes ne se sont occupés que plus d'un siècle et demi après, lorsque les habitants des îles des Amis en eurent parlé aux navigateurs européens. Les coups de vent et le mauvais temps ayant fait craindre à Tasman de se trouver plus à l'ouest qu'il ne le supposait (car le ciel avait été si couvert qu'il n'avait pu prendre hauteur), et d'être jeté sur une côte inconnue, d'où il lui serait très-difficile de se relever, il prit le parti de se diriger vers le nord jusque dans le voisinage du cinquième parallèle sud, puis de courir à l'ouest sur la nouvelle Guinée. Le temps fut pluvieux et embrumé jusqu'au 22 mars; ce jour-là Tasman étant par 5°. 2′ sud, fut poussé par le vent alisé sur une vingtaine de petites îles nommées *Ontong Java* par le Maire et Schouten : il reconnut successivement d'autres îles découvertes par ces navigateurs; on en vit les habitants, qui étaient noirs et avaient l'air féroce. Le 1er. avril, Tasman aperçut la nouvelle Guinée, (Nouvelle Irlande) : il longea les côtes, espérant trouver un passage au sud. Le 12, une secousse de tremblement de terre fit croire que les navires avaient touché. Huit jours après, on passa devant l'Ile Brûlante, dont le volcan jetait des globes de flamme. Parvenu à l'extrémité occidentale de la Nouvelle Guinée, Tasman franchit le détroit qui sépare cette île de Gilolo, puis il se dirigea sur Batavia, où il arriva, après un voyage de

(1) Ces îles, si fréquentées de nos jours, restèrent négligées par les Européens pendant plus d'un siècle. Lorsque Cook aborda pour la première fois à Tonga-Tabou, en 1773, on y avait conservé la mémoire des vaisseaux de Tasman, et on lui montra encore un clou qui provenait de ce navigateur.

dix mois. Le succès de cette entreprise mémorable engagea Van Diemen à confier à Tasman le commandement d'une seconde expédition, dont l'objet était de reconnaître, avec plus d'exactitude, toute la partie septentrionale de la grande terre dont il venait de découvrir l'extrémité méridionale. Déjà Van Diemen, dès la première année de son gouvernement, en 1636, avait expédié deux navires qui n'avaient pu, à cause des vents contraires, parvenir à la Nouvelle Guinée, en partant de l'ouest. Ils avaient alors fait route au sud, aperçu la terre d'Arnheim, vue pour la première fois en 1606, et découvert une terre, qui fut nommée Van Diemen. On en avait suivi la côte pendant cent vingt milles sans apercevoir un seul habitant. Tasman, chargé de continuer, vers l'ouest, la reconnaissance de la côte, eut, pour ce second voyage, les navires le *Zeehaan* et le *Braak*. Ses instructions, signées par le gouverneur-général, le 29 janvier 1644, lui tracent sa route d'abord le long de la côte méridionale de la Nouvelle Guinée, puis de ce que l'on regardait comme la côte occidentale de ce pays, et le chargent d'examiner si un passage ne conduit pas à la mer du Sud; ce qui fait présumer que l'on ignorait alors à Batavia l'existence du détroit de Torrès. Tasman devait aussi, de la partie nord-est du grand pays dont il avait le premier vu l'extrémité méridionale, aller dans l'ouest le plus loin qu'il pourrait, pour déterminer si les terres de Van-Diemen et d'Arnheim étaient ou n'étaient pas des îles. Cette seconde expédition de Tasman s'effectua sans doute aussi heureusement et aussi habilement que la première; mais on en ignore complétement les détails: on ne sait ni la date de son départ ni celle de son retour; et l'on est réduit aux conjectures pour connaître la route qu'il a suivie. Voici la plus vraisemblable: après avoir, conformément à ses instructions, longé la côte méridionale de la Nouvelle Guinée jusqu'au cap Valse, que les Anglais ont nommé cap Welsh, il aura fait route au sud, et reconnu qu'il existait un vaste espace de mer entre cette grande île et la Nouvelle-Hollande; ensuite, arrivé à l'extrémité la plus septentrionale de ce continent dans l'est, il aura longé la côte orientale du golfe de Carpentarie jusqu'au fond, puis navigué vers l'ouest tout le long de la côte jusqu'au cap du nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, selon ses instructions. Il sera peut-être allé ensuite au sud, en contournant la terre d'Eendraght, jusqu'au tropique du Capricorne. La reconnaissance des terres terminée à ce point, Tasman sera retourné à Batavia. Des fragments épars dans le recueil de Witsen, apprennent quelques particularités sur ce second voyage. Suivant le témoignage des historiens du temps, la compagnie hollandaise des Indes Orientales jugea que les découvertes faites récemment dans l'hémisphère austral étaient de la plus grande importance, et afin qu'elles ne fussent pas perdues, elle fit tracer et graver la carte de cette partie du monde, sur le pavé de la nouvelle maison de ville d'Amsterdam. C'est aussi ce que nous apprend Thévenot, qui le premier a reproduit cette carte, en 1663, dans le tome 1er de son recueil; mais on n'y voit pas la route de Tasman, de la Nouvelle Zélande aux îles des Amis, parce que sa dimension n'a pas permis d'y placer ces détails: on les trouve dans la carte du re-

cueil de Valentyn, et dans celle qui est jointe à l'ouvrage de Dubois, sur les gouverneurs-généraux de Batavia ; mais à d'autres égards ces deux copies ne valent pas celle de Thévenot. Ce savant français est aussi le premier qui ait publié, dans son second volume, le journal de la première expédition de Tasman ; il fut traduit en anglais par Dirk Rembrandts, qui avait possédé l'écrit original, et parut avec d'autres voyages, dans la collection de Hook, Londres, 1682, in-4°. ; dans une autre, de 1694, in-8°. ; ibid., et 1711, in-8°. Valentyn donna postérieurement dans son précieux recueil imprimé en 1725 et 1726, en hollandais, une relation plus détaillée que la précédente, et y joignit plusieurs cartes et des vues ; il paraît qu'il avait été à portée de consulter le journal original de Tasman. Les cartes partielles de sa navigation sont un précieux monument de l'exactitude de cet habile marin ; elles servent souvent à expliquer ce qu'une lecture attentive fait trouver de vague et d'obscur dans quelques passages de son journal que l'on ne tient pas immédiatement de sa main. Les figures qui sont également copiées sur les dessins de Tasman, représentent la physionomie des peuples qu'il a vus : leur fidélité est constatée par celles de l'atlas de Cook. Al. Dalrymple inséra la traduction de ce journal dans son recueil, et profitant du travail de tous ceux qui l'avaient précédé, y ajouta diverses variantes. Les cartes et les planches données par Valentyn se retrouvent en partie dans la collection de Hondt, La Haye, 1749, in-4°. L'éditeur dit qu'il possédait le manuscrit original de Tasman. C'est dans ces recueils qu'ont puisé de Brosse et les autres auteurs qui ont parlé du premier voyage de Tasman. Quant à la seconde expédition de ce navigateur on n'en trouve le journal nulle part. Cependant on savait dans le temps qu'elle s'était effectuée ; car Thévenot, dans son avis préliminaire s'exprime ainsi : « La Terre australe » qui fait maintenant une cinquième » partie du monde, a été découverte » à plusieurs fois : la partie nommée » de Witland, en 1628 ; la côte que » les Hollandais appellent la Terre » de P. Nuyt, le 16 janvier 1627 ; » la Terre de Diemen, le 24 novembre 1642 ; celle qu'ils ont nommée » la Nouvelle-Hollande, en 1644. » Il finit par dire que presque toutes les côtes de ce pays ont été découvertes. La mémoire du second voyage de Tasman avait été tellement effacée, qu'on attribuait la découverte d'une partie de la côte du nord de la Nouvelle-Hollande à un voyageur imaginaire ; c'est ce que l'un des auteurs de cet article a essayé de prouver dans un Mémoire lu à la troisième classe de l'institut, le 20 août 1814, et inséré dans le tome I des *Nouvelles Annales des voyages*. En rapprochant les noms imposés par Tasman à plusieurs lieux découverts dans son premier voyage, de ceux de plusieurs points de la côte sud du golfe de Carpentarie, il a montré que probablement c'était ce navigateur qui avait également nommé ceux-ci, et que par conséquent il avait fait un second voyage, dont aucun auteur n'avait parlé. Cette conjecture se trouva confirmée, à l'instant où il terminait son Mémoire. Il lut dans l'ouvrage de Burney, sur les *Découvertes faites dans le Grand Océan*, que Dalrymple avait traduit et fait imprimer, d'après un manuscrit de la bibliothèque de sir J. Banks, les instructions données à Tasman par

le gouverneur-général et le conseil de Batavia pour son second voyage, et signées le 29 janvier 1644. Enfin, Flinders, dans l'introduction à son Voyage, parle aussi de ces instructions, et ajoute que Dalrymple a inséré dans sa *Collection concerning Papua*, cette pièce, qui a fourni plus de documents précis et authentiques sur les premières découvertes des Hollandais dans l'est, que tout ce que le public avait connu précédemment. Ces instructions, observe Flinders, prouvent évidemment que la partie de la Terre australe, comprise entre la terre de Witt et le cap *Van Diemen*, situé au nord-ouest, était inconnue au gouvernement Hollandais de Batavia, au commencement de 1644. La carte de Thévenot, qui est de 1663, donne la configuration de cette côte, et la joint à la Terre Van-Diemen du nord : mais comme aucun document n'indique qu'elle ait été vue dans l'intervalle de dix-neuf ans qui sépare ces deux dates, on peut conclure que cette côte fut explorée pour la première fois par Tasman. Dampier dit qu'il en a vu la carte, dressée par ce marin; aujourd'hui on n'en peut trouver aucune qui porte son nom. Depuis longtemps le mérite de Tasman, comme navigateur, est justement apprécié : il a contribué par son premier voyage, à faire disparaître l'opinion qui prolongeait indéfiniment au sud et à l'est la terre dont ses compatriotes avaient découvert des parties à l'ouest et au nord; et par sa seconde expédition il a déterminé l'étendue au sud du grand golfe de Carpentarie. Il a découvert la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande, qu'il avait nommée Terre des États, la portion occidentale du détroit de Cook, l'archipel des Amis, un groupe des îles Fidji et d'autres îles; enfin, il est un de ceux qui ont le plus agrandi le domaine de la géographie. Une partie de ses découvertes a été complétée par Cook : celles qui sont relatives à la côte méridionale de la Terre Van Diemen, l'ont été par le contre-amiral d'Entrecastaux, dans le voyage à la recherche de la Pérouse. Quoique nous ne possédions en quelque sorte que des fragments des travaux de Tasman, ils suffisent pour nous faire apprécier ses talents et ses connaissances. Les positions des lieux qu'il a découverts ou reconnus sont partout indiquées avec une précision très-remarquable pour le temps : Les routes qu'il a suivies sont choisies d'après des raisonnements qui attestent qu'il joignait beaucoup d'expérience à une étude profonde de l'art nautique. Une rivière de la Carpentarie, une île de la Terre Van-Diemen, une baie de la Nouvelle Zélande, (le Blind-Bay de Cook) portent le nom de Tasman. Les cartes offrent souvent, à peu de distance, un autre lieu qui est désigné par le nom de Maria Van-Diemen. Nous avions dit, dans le Mémoire cité précédemment, que c'était une marque de l'attachement de Tasman pour la fille du gouverneur-général. M. G. Moll, professeur à Utrecht, qui a écrit, en hollandais, un *Traité sur quelques-unes des premières navigations des Nederlandais*, Amsterdam, 1825, in-8°., dit qu'il serait surpris que cette supposition, vraiment française, pût un seul instant sourire à un Nederlandais instruit, puisque, d'après Valentyn, Van-Diemen ne laissa pas d'enfants légitimes. Cependant l'idée est plus britannique que française, puisque Flin-

ders l'a énoncée avant nous. Du reste Van-Diemen peut avoir eu une fille naturelle, et nous avions dit aussi que c'était peut-être une parente de ce gouverneur-général, qui avait inspiré de l'attachement à Tasman. » Mais, ajoute M. Moll, l'histoire des amours de Tasman nous est indifférente. » On en convient sans peine ; mais l'on ne peut s'empêcher de trouver bien extraordinaire l'insouciance des Hollandais pour le plus illustre de leurs navigateurs. « Nous ne savons que peu de » choses sur son compte, dit M. » Moll, sinon qu'il était né à Hoorn, » où il paraît que sa famille existe » encore. Nous ignorons à quelle » époque il est allé dans l'Inde, à » quelle époque il est revenu dans » sa patrie, et les autres événements » de sa vie. Dans nos grands dictionnaires historiques, où l'on a » recueilli avec un soin minutieux » tout ce qui concerne tel et tel savant qui n'est pas sorti de son » cabinet, et qui n'est connu que » pour avoir professé à une univer- » sité, ou pour avoir pris part à » des querelles survenues dans la ré- » publique des lettres, le premier » navigateur de son temps n'a pu » trouver place. Heureusement que » Valentyn nous a fait connaître quel- » ques circonstances de la naviga- » tion de Tasman ; je dis heureuse- » ment, car Valentyn même sem- » ble n'avoir pas senti l'importance » de ce voyage. Nous ne connaissons » donc de Tasman que ses voyages et » ses découvertes. » Ces travaux suffisent pour lui faire obtenir un rang honorable parmi les plus grands navigateurs. Ceux qui ont parcouru les lieux qu'il avait visités, y ont constaté l'exactitude de ses indications. Sa Carte de la Nouvelle-Hollande donne une idée juste de l'ensemble de ce qu'était connu de ce grand pays, à l'époque où il termina son second voyage. Cette Carte fut, pendant longtemps, avec les extraits du voyage, les seuls monuments des navigations de Tasman. Il n'entrait pas dans la politique du gouvernement hollandais de faire des découvertes pour l'intérêt général de la géographie. Voilà pourquoi la relation des expéditions de Tasman ne fut jamais publiée complétement. Il est probable que la compagnie des Indes Orientales n'avait nullement l'intention d'en faire rien paraître. Ce n'est qu'à des hasards heureux qu'on doit la connaissance des extraits des Journaux de Tasman. Flinders observe que Dirk Rembrandts paraît avoir omis, dans sa Traduction, une partie des détails nautiques relatifs à la Terre Van-Diemen. Flinders a essayé d'y suppléer par des détails qu'il a tirés d'un journal contenant les opérations quotidiennes faites dans le cours du voyage, et de plus, une suite de trente-huit cartes manuscrites, de vues et de figures. Les expressions *par moi*, qui reviennent souvent dans cette pièce, et qui sont suivies de la signature Abel Tasman, montrent que si ce n'est pas le journal original de ce navigateur, c'en est au moins une copie, qui aura probablement été faite à bord du vaisseau, pour le gouverneur-général et le conseil de Batavia. Sir Joseph Banks communiqua obligeamment à Flinders ce document précieux, ainsi qu'une traduction qui en avait été faite en 1776. Les vues et les figures sont vraisemblablement celles qui se trouvent dans Valentyn ; car le nombre en est le même. Dans ces derniers temps, des Anglais ont proposé de changer le nom de la Terre Van Diemen, et de lui en substi-

tuer un tout britannique; mais la raison et la justice réclament le nom de *Tasmanie* qui, du reste, commence à être en usage. E—s et R—l.

TASSE (Omodée), naquit à Cornello, d'une antique et noble famille de Bergame, qui florit pendant plusieurs siècles dans cette ville, et qui, ayant formé diverses branches, s'est répandue dans plusieurs contrées de l'Europe. Les plus anciens Mémoires que l'on trouve dans les archives de Bergame, concernant la maison des Tasse ou Tassi, sont du douzième siècle. On y voit qu'ils sont originaires d'Almenno, terre considérable située au-dessus du Brembo, à cinq milles de Bergame; que vers l'an 1200, voulant se dérober aux désastres de la guerre, ils se réfugièrent dans une partie élevée de la vallée Brembana, dite le Cornello; que, s'en étant rendus maîtres, cette famille, devenue riche et puissante, n'en descendit qu'un siècle plus tard, et vint se fixer dans la ville, d'où elle se partagea en de nombreuses colonies qui se dispersèrent dans diverses contrées de l'Europe. Les Tasse n'ont pas besoin, pour leur illustration, de la fable publiée par François Zazzera, dans son ouvrage sur la *Noblesse d'Italie* (Naples, 1615 et 1628, in-fol.), adoptée par son ami Manso, et par d'autres, savoir : que leur famille est une branche de celle des Torriani, anciens seigneurs de Milan, qui, ayant été chassés par les Visconti, se cantonnèrent entre Bergame et Côme, dans les postes les plus avantageux de la montagne de Tasso, dont ils prirent le nom. L'Histoire généalogique de la famille des Tasse fut imprimée, en 1645, à Anvers, in-fol., fig., sous le titre de *Marques d'honneur de la maison des Tassis*; mais elle offre des détails futiles, des faits altérés, et même contraires à la vérité. Le comte J.-J. Tasse en publia, en 1718, un tableau généalogique, tellement exact qu'il semblait ne laisser rien à désirer. Mais l'abbé Serassi a donné depuis (Rome, 1785) une Notice parfaitement conçue, tant sur l'origine de cette famille que sur les hommes illustres qu'elle a produits. Le plus ancien est Omodée Tasse, de Cornello, qui passe pour être la tige des Tasse, Tassis ou Taxis, et par conséquent le premier ancêtre du chantre immortel d'Armide. Il florissait vers l'an 1290. On le regarde comme l'inventeur, ou plutôt comme le restaurateur des postes, puisque les anciens ont eu des courriers et des postes réglées, bien qu'on ignore à qui appartient la gloire de leur invention. La peau de taisson qui orne ordinairement la tête des chevaux et la cornette de courrier, qui figure dans les armes des Tassi, sont une preuve qu'ils rétablirent l'usage des postes, ou qu'ils trouvèrent des moyens ingénieux de les rendre plus régulières et plus utiles. L'Italie, l'Allemagne et l'Espagne récompensèrent ce service en conférant à un grand nombre de membres de cette famille le généralat des postes; et l'établissement en Allemagne de la maison princière des Tassi ou Taxis n'a pas d'autre origine (*Voy.* Tour et Taxis). Octave Codogno, dans son *Traité des postes*, imprimé, pour la seconde fois, à Venise, en 1620, parle très-au long de l'antique et noble famille des Tassi, que l'on vit toujours pourvue de la dignité de grand-courrier, et qui fut chérie et estimée des princes les plus puissants. Il est étrange que ce bel ouvrage de Codogno ne soit point venu à la connaissance de

J.-P. Ludewig, qui, dans son opuscule *De jure postarum*, où il traite (cap. 8) *De autoribus in re cursoriâ consulendis*, n'en a fait aucune mention. M—G—R.

TASSE (Bernard), de la même famille que le précédent, naquit à Bergame, le 11 novembre 1493. Dès le berceau, jouet de la mauvaise fortune, il était encore enfant, lorsqu'il perdit son père. Sa mère était de la maison de Cornaro. Louis Tasse, évêque de Recanati, son oncle maternel, qui lui tenait lieu de père, mourut assassiné par une bande de brigands, dans sa maison de campagne de Redona, le 2 sept. 1520. Demeuré orphelin et presque sans biens, Bernard n'eut qu'à peine le moyen de vivre à Padoue et d'y continuer ses études; cependant la célébrité qu'il s'acquit, particulièrement dans la poésie, lui donna accès auprès de quelques grands seigneurs. Vers 1525, il se mit au service du comte Guido Rangone, alors général des armées pontificales, dont il fut secrétaire pendant quelques années, et auquel il donna des preuves d'habileté dans les affaires les plus graves. En 1529, il passa au service de la duchesse de Ferrare, Renée de France, qu'il quitta bientôt; et s'étant rendu à Padoue, il acheva tranquillement ses études, partie dans cette ville et partie à Venise. Les *Rime* qu'il publia à Venise, en 1531, le firent connaître de Ferrand de San-Severino, prince de Salerne, qui l'appela auprès de lui en qualité de premier secrétaire. Le Tasse ayant accepté cette offre, gagna tellement les bonnes graces de son protecteur, qu'il parvint à se former, tant en pensions qu'en traitement, un revenu annuel de neuf cents ducats. Il suivit le prince dans ses voyages en Afrique, en Flandre et en Allemagne. Pendant qu'il jouissait à cette cour d'un tranquille et honorable loisir, il eut de Porcie de Rossi, noble napolitaine, qu'il avait épousée à Naples, en 1539, le célèbre *Torquato*, qui naquit le 11 mars 1544 (*Voy.* l'article suivant). Le prince de Salerne s'étant, à cette époque, déclaré contre Charles Quint (*Voy.* San Severino, *Ferrante*), Bernard remplit pour lui une mission en France, et se vit enveloppé dans ses malheurs. Dénué de tout après vingt-trois ans de services, il ne tarda pas à trouver de nouveaux protecteurs. Ses talents, et sa fidélité au prince dont il avait partagé la mauvaise fortune, le faisaient estimer de tous les honnêtes gens. Guidobald II, duc d'Urbin, l'attira à sa cour, et l'accueil distingué qu'il lui fit, fut pour le poète un dédommagement des maux qu'il avait soufferts. Il se rendit à Venise et fut inscrit au nombre des membres de la célèbre académie de cette ville. De la cour d'Urbin, il passa, en 1563, à celle de Mantoue, en qualité de grand-secrétaire, puis à Ostille, dont le duc, qui l'avait pris en amitié, lui confia le gouvernement. Ce fut dans cette résidence que Bernard Tasso mourut le 4 sept. 1569. Son fils Torquato l'assista dans ses derniers moments. Son corps, porté à Mantoue par l'ordre du duc, fut enseveli dans un tombeau de marbre et placé dans l'église de Saint-Gilles. On y lisait cette simple inscription : *Ossa Bernardi Tassi.* Peu de temps après, le pape ayant fait démolir ce monument sous prétexte qu'il embarrassait l'église, Torquato s'en plaignit dans un sonnet adressé au cardinal Albani, et fit transporter les restes de son père à Ferrare, où ils furent placés dans l'église

de Saint-Paul. Bernard Tasse s'acquit une grande réputation par ses ouvrages poétiques, dont le plus connu et le plus recherché est un poème en cent chants, l'*Amadis* de Gaule, dont le sujet est revendiqué par les Espagnols et par les Français. Il commença à l'écrire vers 1543, pendant son séjour à Sorrente, et le termina en 1549. L'académie de Venise le lui demanda pour le publier; mais il en voulut faire l'édition à ses frais, elle parut chez Gabriel Giolito, en 1560, in-4°. On compte un grand nombre d'autres éditions de ce poème, antérieures à celles que publia l'abbé Serassi (Bergame, 1775, 4 vol. in-12), qui y joignit une Vie de l'auteur et des notes fort intéressantes. Le style de ce poème est agréable et plus orné que poétique; les vers sont harmonieux, mais la partie dramatique est négligée, et les discours dépourvus du charme et du naturel qui forment le principal mérite de l'Amadis original. Ces défauts rendent la lecture d'un si long poème fatigante. Il offre cependant quelques morceaux brillants de poésie dont le plus remarquable est le récit que la fée Urgande fait à Oriane de la naissance et des premières aventures d'Amadis, l. 6, st., 33 *et suiv.* Speroni n'a pas craint de préférer l'*Amadis* au *Roland furieux*. Mais B. Tasse n'a de commun avec l'Arioste, que le défaut d'interrompre cent fois sa narration, d'abandonner ses héros dans le moment le plus critique et de trop jouer avec l'intérêt. Aucune saillie de gaîté, aucune plaisanterie ne perce dans son récit; il est sérieux et de bonne-foi. On sent, en le lisant, qu'il s'est prescrit ces interruptions comme un principe de l'art; mais il les multiplie encore bien plus que l'Arioste, et il parvient de cette manière à détruire complètement l'intérêt, qui seul pouvait faire le succès de son livre. Il place, à des distances régulières, des comparaisons, des métaphores ou quelques autres figures qu'on est sûr de retrouver après un certain nombre de vers, et qui s'élèvent de distance en distance, comme des jalons, pour marquer sa route poétique. M. Sismondi, de qui nous empruntons ces observations, ajoute que B. Tasse serait peut-être oublié, si la gloire de son fils n'avait relevé la sienne. Nous avons encore de lui un *Floridant*, qu'il commença en 1563: c'est un épisode de l'Amadis, qu'il en détacha pour former un nouveau poème: des dix-neuf chants qui le composent, les huit premiers sont tirés presqu'entièrement de l'Amadis, et les onze autres sont de nouvelle invention. Bernard n'eut pas le temps de l'achever; et Torquato, après l'avoir revu et un peu corrigé, le publia à Bologne, en 1587. Les autres ouvrages de B. Tasse, sont cinq livres de *Rime*, avec beaucoup d'autres poésies de divers genres, telles qu'Églogues, Élégies, Silves, Hymnes, Odes, etc., Venise, 1560. Serassi en a publié une autre édition avec la vie de l'auteur, Bergame, 1749, 2 vol. On y retrouve la pureté de style, et la douce harmonie qui forment le principal mérite de ce poète. On a encore de lui un *Traité de la poésie*, et des *Lettres*, dont l'édition la plus complète a été publiée à Padoue, en 1733, 3 vol. in-8°., par Antoine-Frédéric Seghezzi, qui l'a fait précéder de la Vie de l'auteur, revue et corrigée par Serassi. Le style de ces Lettres est d'une élégance plus convenable à des discours académiques qu'à des lettres familières. Bernard Tasse eut deux sœurs, dont

l'une, Bordelisia, se fit religieuse, au couvent de Saint-Grata ; il en parle souvent dans ses lettres. L'autre, Lucia, fut mariée à Alexandre de Spilemberg, d'une des principales familles du Frioul. — M—G—R.

TASSE (Torquato Tasso, ou Tasso), le plus grand poète de l'Italie moderne, naquit à Sorrente, le 11 mars 1544. Dans un âge où tout sourit à l'imagination d'un enfant, il fut obligé de se dérober aux caresses de sa famille pour rejoindre son père dans l'exil (*Voy.* l'article précédent). Confié aux soins d'un habile instituteur, il apprit à Rome, les langues savantes, expliqua les auteurs classiques, et avant d'avoir atteint sa douzième année, il étonnait déjà par la variété et la profondeur de ses connaissances. Bernard Tasse, qui tenait une place distinguée parmi les poètes contemporains, s'était attaché au prince de Salerne (*Voyez* San Severino, XL, 344), dont il avait partagé la disgrâce. Frappé d'un arrêt de proscription, qui le privait de ses biens et de sa patrie, il ne songea qu'à l'éducation de son fils, auquel il aurait voulu donner des talents plus solides que ceux d'un poète. Il l'envoya étudier le droit à l'université de Padoue, où le jeune Tasse, mis sous la direction d'un fameux jurisconsulte, ne fut occupé que de la composition d'un poème. Le succès prodigieux de *Roland* avait mis en vogue les sujets de chevalerie ; et l'Italie secouait le joug des traditions historiques pour entrer dans la carrière des fictions et du roman. Le règne de Charlemagne, qui, semblable à un météore lumineux, avait éclaté au milieu des ténèbres du moyen âge, offrait une source abondante aux nombreux imitateurs de l'Arioste, que l'on se flattait d'égaler, en accumulant rêves sur rêves, et en renchérissant sur toutes ses folies. Le Tasse, entraîné par le goût de son siècle, se proposa de célébrer les hauts faits d'un paladin ; et en moins d'une année, au milieu de l'étude des lois et des distractions inévitables de la jeunesse, il termina son *Renaud*, qui par la beauté des images et la gravité du style est déjà digne de l'épopée. Avec plus d'ordre dans le plan, il y a moins d'interruptions dans le récit ; et l'on peut, sans s'égarer, descendre avec le poète dans le labyrinthe qu'il s'est creusé et dont il est facile de suivre tous les détours. Cet essai d'un écolier fut regardé comme l'ouvrage d'un grand maître : il se répandit bientôt en Italie, où il excita l'enthousiasme général. Le Tasse seul en parut mécontent ; et ce fut au milieu des applaudissements dont on le comblait, qu'il conçut le plan du poème qui devait le rendre immortel. Il en puisa le sujet dans les Croisades, l'un des événements les plus imposants de l'histoire moderne. Cette pieuse entreprise, prêchée par un ermite, approuvée par deux conciles, et soutenue de l'effort des princes les plus puissants ; ce grand mouvement social, qui commença une ère nouvelle pour les peuples de l'occident, et dont les résultats peuvent être encore un problème aux yeux de l'historien philosophe, mais qui offrait le champ le plus vaste à l'imagination d'un poète, fut le sujet choisi par le Tasse. Jamais les circonstances n'avaient été plus favorables à d'aussi nobles souvenirs. Les conquêtes de Soliman, les cruautés de Sélim avaient réveillé le zèle et la terreur des Chrétiens. On ne peut que féliciter le Tasse sur son choix ; mais que de

HIST. D'ITALIE.

LE TASSE.

N. pinx.t Landon direx.t

difficultés n'avait-il pas à vaincre ; pour dérouler un tableau aussi magnifique ! Ce n'était pas, comme dans l'Iliade, l'accomplissement de la vengeance d'une famille, ni, comme dans l'Énéide, la fondation d'un empire. Le poète avait devant lui l'Europe en armes se précipitant sur l'Asie, pour arracher aux mains des Infidèles le tombeau du Sauveur du monde, et ce poète était un jeune homme de vingt ans, n'ayant d'autres secours que son génie, d'autres matériaux que les mémoires incomplets de quelques mauvais chroniqueurs (*V.* Accolti, 1, 125). En méditant profondément sur le véritable caractère de la poésie héroïque, le Tasse reconnut la fausseté des principes professés alors dans les écoles ; et il eut le courage de lutter presque seul contre l'ascendant et les partisans de l'Arioste, dont le poème lui paraissait admirable pour le coloris, mais très-défectueux pour le plan. Il s'attacha surtout à prouver la nécessité de l'unité d'action, regardée comme inutile par ceux qui opposaient le succès du *Roland*, dont la renommée s'accroissait chaque jour, à l'oubli auquel avait été condamnée l'*Italie délivrée*, que le Trissin avait composée d'après les modèles homériques. Tandis que le Tasse se livrait à l'examen des principes constitutifs de l'épopée, la voix d'un puissant protecteur l'appela auprès des ducs de Ferrare, qui avaient ouvert dans leurs états un asile honorable aux lettres et aux arts. Une noble rivalité régnait alors parmi les princes italiens, dont l'ambition était de s'entourer de savants pour briller des reflets de leur gloire. Les papes, les rois de Naples, les ducs de Toscane, de Mantoue, d'Urbin, de Savoie, montraient à l'envi plus d'empressement à faire l'acquisition de quelques hommes de talent, qu'on n'en a mis souvent à les persécuter. Les châteaux s'étaient transformés en académies, où les plus beaux génies du temps soutenaient des thèses de galanterie, comme on en usait autrefois dans les anciennes *cours d'amour*. Les dames les plus renommées par leurs grâces et par leur instruction présidaient à ces combats, et leur beauté rehaussait l'éclat du triomphe. Les fêtes, les bals, les courses, les spectacles, et tous ces amusements frivoles qui de chaque palais faisaient un séjour d'enchantement et de délices, opérèrent en peu de temps une révolution dans les mœurs, et un peuple fier et belliqueux disparut devant une génération de courtisans. La dégradation des hommes était déguisée par les hommages rendus au mérite des auteurs ; et la honte de l'esclavage demeurait cachée sous les lauriers du poète. L'arrivée du Tasse à Ferrare (31 octobre 1565) précéda de quelques jours la réception de l'archiduchesse Barbe, fiancée du duc régnant. Ce mariage fut célébré avec une pompe extraordinaire. L'état de paix dont jouissait alors l'Italie, et la magnificence de la maison d'Este avaient attiré sur les bords du Pô une foule immense de spectateurs. Les princes, les cardinaux, les ambassadeurs, s'y rendirent avec un nombreux cortége, étalant un luxe qui aurait paru excessif, même à la cour d'un grand monarque. Le lendemain de l'entrée de la nouvelle duchesse à Ferrare, commencèrent les réjouissances publiques. Cent chevaliers, richement habillés, joutèrent ensemble au sein d'un vaste amphithéâtre, élevé dans l'enceinte principale du château. Les danses, les concerts, les banquets se

succédèrent pendant plusieurs jours, et auraient duré bien davantage, si la nouvelle de la mort de Pie IV, annoncée au sortir d'un carrousel, n'était venue interrompre d'aussi brillantes cérémonies. Le Tasse y avait assisté sous l'habit d'un gentilhomme, mais avec l'imagination d'un poète. L'esprit plein de ses sublimes conceptions, il n'avait vu dans ces vains simulacres de guerre que les combats livrés par les Croisés, aux portes de Jérusalem. Il crut même apercevoir, sous l'armure des courtisans d'Alphonse, les traits effacés des compagnons de Godefroi. Il y cherchait surtout ce chef magnanime dont le cœur, fermé aux passions vulgaires, ne s'ouvrait qu'à l'espérance d'arborer le drapeau de la croix sur les murs de Sion : il y modelait aussi ces figures héroïques de Baudouin, de Raymond, de Tancrède, et de cet infatigable Renaud, dont *le bras irrité était plus redoutable que les machines les plus terribles*. A mesure que le poète avançait dans son travail, il en lisait des morceaux aux sœurs du duc, qui l'écoutaient avec le plus tendre intérêt. Le Tasse ne fut point insensible aux suffrages de ces princesses, et son cœur imprévoyant osa former des vœux qu'il était difficile d'accomplir. Ils ne furent jamais ouvertement exprimés : plus audacieux à les concevoir qu'à les avouer, le chantre de Renaud cachait à tous les regards la flamme qui le dévorait : *il espérait peu, en désirant beaucoup, sans rien demander* (1). Le Tasse éprouva bientôt d'autres peines que celles de l'amour. La mort d'un père chéri (4 sept. 1569), qui avait été son ami et son maître, ébranla son courage et le plongea dans la plus profonde tristesse. Il ne trouvait de distractions que dans la composition de son poème, qui ranimait les forces de son esprit, au milieu de l'abattement de son cœur. Il profita aussi d'un voyage en France, pour donner une nouvelle direction à ses idées. A la veille de son départ de Ferrare, il fit des dispositions, comme s'il ne devait plus y revenir. Après avoir songé à la publication de ses Poésies *amoureuses*, de quatre Discours sur le poème héroïque, et du commencement de son *Godefroi*, il dicta une inscription latine pour honorer la mémoire de son père, auquel il consacrait le produit de ses hardes, et de quelques pièces de tapisserie mises en gage chez un juif. « Si des obstacles imprévus, écrivait-il, s'opposaient à l'exécution de mes volontés, qu'on ait recours à Mme. Léonore : elle ne refusera pas ma faveur, je l'espère, *pour l'amour de moi.* » A son arrivée à Paris (janv. 1571), le cardinal d'Este, dont il était destiné à grossir le cortége, le présenta au roi, qui lui fit l'accueil le plus gracieux. Charles IX régnait au Louvre. Il n'avait pas encore ensanglanté le royaume ; mais les partis étaient en présence, et au sein d'un calme trompeur, on entendait déjà gronder l'orage. Le mariage du jeune monarque avec une des filles de l'empereur Maximilien (*Voy.* ÉLISABETH D'AUTRICHE, XIII, 61), avait ramené dans la capitale les chefs du parti calviniste, qui se reposaient sur la foi des traités. Malgré les pertes essuyées par les protestants aux journées de Jarnac et de Moncontour, ils venaient d'obtenir de nouvelles concessions dans les conférences de Saint-Germain ; et tant

(1) *Brama assai, poco spera, e nulla chiede.* Jérusalem. — Chant II.

de générosité de la part d'une femme ambitieuse qui gouvernait la France (*V.* Catherine de Médicis), loin de leur inspirer de la défiance, avait fait naître dans l'esprit de Coligny le faux espoir de s'emparer du timon des affaires. Le roi entretenait dans l'erreur tout le monde, ne paraissant occupé que des amusements de la chasse. Il aspirait aussi à la réputation de poète; et, il faut convenir que ses vers valaient beaucoup mieux que ceux de Baïf, de Belleau, de Jodelle, et de tous ces pitoyables rimeurs, qui s'estimaient dignes de former une *pléiade*. Ronsard, le premier entre ses égaux, et qu'on saluait du titre fastueux de législateur du Parnasse, eut de fréquents entretiens avec le Tasse, qui le jugea plutôt d'après sa réputation que sur ses ouvrages. Il fut même assez injuste pour placer Annibal Caro au-dessous de l'auteur de la *Franciade* : mais la postérité n'a pas confirmé cet arrêt, et l'on sait à présent tout ce qu'il faut rabattre de ces éloges pompeux prodigués par les contemporains à

Ce poète orgueilleux trébuché de si haut.

Si l'on veut savoir ce qui frappa le plus les regards du Tasse, on n'a qu'à lire une lettre dans laquelle il fait le parallèle de la France et de l'Italie. Quelques passages, pris au hasard dans ses notes adressées à un gentilhomme de Ferrare, peuvent servir à donner un aperçu de nos anciennes mœurs, et de l'esprit d'observation de l'auteur. « Le caractère des hommes, dit-il, change avec le climat. Faibles, spirituels et pusillanimes dans le midi, ils sont robustes, lourds, belliqueux dans le nord : ce n'est que sous une latitude moyenne, que l'on trouve généralement cet heureux mélange de prudence et de force, qui produit les qualités les plus solides. » Serait-ce d'un poète que Montesquieu aurait emprunté l'une des théories les plus hardies de son *Esprit des lois* (2)? « C'est à l'inconstance de leurs saisons, ajoute le Tasse, que les Français doivent peut-être l'instabilité de leur nature; défaut que je ne leur impute que d'après le témoignage de l'histoire. Ce que j'ai remarqué, c'est que leurs femmes l'emportent sur les italiennes pour l'éclat de la peau, et la finesse des traits. Les hommes n'y sont plus aussi grands que du temps de César : mais ils sont ordinairement bien faits, si l'on en excepte les nobles, qui ont les jambes trop grêles, en proportion de leur corps : ce qui pourrait être l'effet de l'habitude qu'ils ont de ne se promener qu'à cheval. Les campagnes valent mieux que les villes, qui sont en général mal bâties : les maisons, la plupart en bois, n'ont aucun goût d'architecture : un escalier à limaçon qui n'est bon qu'à faire tourner la tête, vous conduit à des appartements aussi sombres que mal distribués. Ce qu'il y a de véritablement admirable, ce sont les églises, dont le nombre, la grandeur et la magnificence déposent en faveur de l'antique piété de cette nation. Elles pèchent aussi sous le rapport de l'architecture; et il paraît que ceux qui les ont élevées ont préféré la solidité à l'élégance : la forme en est barbare; et aucun objet d'art ne vient flatter l'œil du spectateur, si ce n'est les vitraux, remarquables par la beauté du dessin et la vivacité du coloris. En cela les Français mettent autant de soin à décorer le temple de Dieu, que les Italiens en emploient à embellir le verre

(2) Liv. xiv, chap. ii.

d'un buveur. » Ce qui choqua le plus le Tasse, ce fut de voir, dans quelques provinces, les gens du peuple traire leurs vaches pour nourrir leurs enfants : « Mieux vaudrait, dit-il, les élever comme Achille avec la moelle d'un lion ; car, dans ce premier âge, les aliments ont une grande influence sur le physique et sur le moral ; et le bœuf est aussi lâche et soumis que le lion est courageux et indépendant. Puisqu'on renvoie une nourrice de mauvaise santé, ou de mauvaises mœurs, on devrait sentir l'inconvenance d'avoir recours aux animaux pour élever des hommes. » Il blâme les nobles, vivant dans leurs terres, au milieu de domestiques et de vassaux, et contractant par là des manières insolentes et impérieuses : il leur reproche aussi de prendre peu de part aux progrès des lettres, surtout à celui des sciences, et d'en abandonner le soin aux classes inférieures. Ce fut même à ce dédain qu'il attribua le peu de considération attachée à la qualité de savant, et la décadence des études philosophiques. Rien n'échappait à l'œil pénétrant du Tasse : il s'aperçut bientôt des piéges que l'on tendait aux protestants. Son ame n'était pas disposée à la tolérance : nos pères ne s'y croyaient point obligés ; mais plus il avait de respect pour la pureté de la foi, plus il était révolté des moyens que l'on mettait en usage pour la faire triompher. S'exprimant avec liberté sur les fautes de la cour, il essaya de préparer le roi à la clémence. « Sire, lui dit-il un jour, j'ose me présenter devant vous pour réclamer la punition d'un misérable qui vient d'apprendre au monde que les préceptes de la philosophie sont quelquefois impuissants pour nous garantir des faiblesses humaines. » Charles IX se laissa flechir, et le Tasse eut le bonheur de sauver la vie d'un poète dont le destin paraissait irrévocable. Cette faveur du prince alarma les courtisans : le cardinal d'Este en fut lui-même jaloux, et dès-lors il se crut dispensé d'avoir des égards pour son protégé. Mécontent de la fierté de son Mécène, le Tasse obtint la permission de retourner en Italie, et il quitta sans regret un pays où, malgré ses entrées au Louvre et le patronage d'un prince de l'Église, il s'était vu réduit à emprunter un écu. Il repassa les Alpes, vers la fin de 1571 : quelques mois plus tard, il aurait été témoin des scènes horribles de la Saint-Barthélemi; et qui peut dire si, à la vue de ces atrocités, il n'eût pas abandonné le projet de célébrer le triomphe d'une religion au nom de laquelle tant de victimes étaient immolées? Il se rendit d'abord à Rome, ensuite à Ferrare, où il fut dédommagé des mauvais procédés du cardinal par les marques d'estime et de bienveillance que lui donnèrent le duc et les princesses. Il les entretenait souvent de son poème qu'il avait repris avec une nouvelle ardeur, et dans lequel il glissait adroitement les louanges de ses protecteurs. « Une longue » postérité marche sur les traces de » Renaud... Abaisser l'orgueil, soulager le malheur, protéger l'innocence et punir le crime : voilà leurs destins. C'est ainsi que l'aigle de la maison d'Este, élevera son vol audacieux au-delà des routes que parcourt le soleil (chant x). » Le Tasse se dérobait souvent à ces grandes pensées pour composer des pièces de vers qui seraient plus admirées si elles étaient plus connues. Il n'en est pas ainsi de l'*Aminte*, qui forme une époque à part dans les fastes de la littéra-

ture italienne. Ce n'est pas que ce poète ait été l'inventeur du drame pastoral, comme l'ont supposé ceux qui ne savaient pas que Beccari, Lollio et d'autres avaient, long-temps avant lui, essayé de transporter des bergers sur la scène. Ce fut même à une représentation de l'*Infortuné* d'Argenti, que le Tasse conçut le plan de l'*Aminte* : mais en passant par ses mains, ce nouveau genre de spectacle acquit un degré de perfection jusqu'alors inconnu. Il en a tellement élevé le modèle, qu'il est devenu presque impossible de l'atteindre. La pièce fut jouée devant la cour de Ferrare, au printemps de 1573 ; et cette charmante production, qui n'avait coûté que deux mois de travail, fut regardée comme un chef-d'œuvre d'élégance et de goût. Le plan en est sage, le dialogue vrai, le dénouement naturel. Autant le style de la Jérusalem est noble et sublime, autant celui de l'Aminte est gracieux : en rapprochant ces deux tableaux, on est tenté de douter qu'ils soient l'ouvrage du même peintre. Le Tasse, qui y figure lui-même, sous le nom de *Tircis*, se plaît à rappeler quelques-uns de ses anciens souvenirs. En « approchant de cet heureux sé-» jour,... (Ferrare) je vis partout des » déesses, des nymphes charmantes, » des objets ravissants, sans voile, » sans nuage. C'est ainsi que l'aurore » paraît aux yeux des immortels, lors-» qu'elle sème l'or et l'argent sur la ro-» sée et les rayons du matin. Ce spec-» tacle m'éleva au-dessus de moi-» même ; une divinité inconnue s'em-» para de mes sens, et répandit dans » mon ame une vigueur nouvelle. Je » dédaignai les humbles concerts de » la muse pastorale, pour ne chanter » que les combats et les héros.... Les » sons de ma flûte, devenus plus écla-» tants, rivalisent maintenant avec le » bruit des clairons, et remplissent les » bois (act. I, scène II). » C'est surtout dans les chœurs que le Tasse a déployé toute la vigueur d'une imagination brûlante et d'une ame passionnée. La poésie italienne, si riche en morceaux lyriques, n'a peut-être rien à comparer au chœur dans lequel il fait une peinture si animée des plaisirs de l'âge d'or. « Ai-» mons, s'écrient tous ensemble » les bergers et les bergères ; la » vie humaine n'a point de trêve » avec les années : elle s'écoule et » disparaît. Aimons : le soleil meurt » et renaît ; mais nous fermerons » bientôt les yeux à sa lumière, » et notre sommeil sera éternel (act. » Ier.). » Le succès de l'Aminte fut des plus complets. Avant d'être publiée, cette pièce fut jouée dans plusieurs villes d'Italie ; et la duchesse d'Urbin, qui n'avait pas assisté aux représentations de Ferrare, demanda au duc Alphonse de lui envoyer l'auteur et l'ouvrage. Le Tasse se montrait presque indifférent au milieu de ce triomphe. Il s'était proposé un but beaucoup plus élevé : c'était de détrôner l'Arioste, et de réussir dans l'épopée. Son voyage à Pesaro, les fêtes données à Henri III, à Venise et à Ferrare, ne le détournèrent jamais de l'objet de ses études. Travaillant sans relâche, il eut la satisfaction de pouvoir annoncer, au commencement de 1575, que la Jérusalem était terminée. Il en envoya une copie à Rome, priant Scipion Gonzague de ne pas lui épargner ses conseils. Ce prélat appela auprès de lui de Bargèe, Speron Speroni, de Nobili, l'Antoniano ; et ce fut avec le concours de ces savants qu'il procéda à un examen aussi difficile

Speroni, qui reprochait au poème le manque d'unité, trouvait les enchantements déplacés et le portrait d'Armide trop voluptueux. L'Antoniano exigeait la suppression des morceaux trop tendres; et il blâmait surtout l'épisode de Sophronie, qu'il regardait comme un hors-d'œuvre inutile. Le Tasse, qui s'était peint sous les traits d'Olinde, ne voulut point en faire le sacrifice à ses censeurs. Il le défendit, en citant l'exemple de Nisus et Euryale, de Camille, de Didon et des funérailles d'Anchise. Il aurait pu ajouter que cette scène attendrissante, entre deux amants prêts à périr sur l'échafaud, est heureusement placée pour peindre la confusion qui régnait dans Jérusalem, le caractère soupçonneux et farouche d'Aladin, le cœur noble et magnanime de Clorinde, destinée à jouer un si grand rôle dans tout le poème. Le Tasse écrivit une longue lettre pour expliquer à l'Antoniano la difficulté d'écarter les amours de Renaud et de Tancrède, les enchantements d'Armide et d'Ismène, sans renverser de fond en comble son ouvrage. « Quant aux prodiges, ajoute-t-il, la plupart sont empruntés de l'histoire, où l'on trouve des détails sur l'apparition des anges, les machines enchantées et les orages excités par les démons. Le plus grave historien des croisades, Guillaume de Tyr, nous apprend qu'à l'assaut de la ville, plusieurs sorcières furent tuées sur la brèche. » Mais tout en repoussant ces critiques outrées, le poète recevait avec docilité les observations qui lui paraissaient fondées sur la raison et le goût. Ces soins minutieux et quelques contrariétés éprouvées à la cour de Ferrare, enflammèrent son sang, et jetèrent le trouble dans ses idées. Il se crut en butte aux intrigues des courtisans, aux cabales de ses ennemis, à la colère de son maître. Les terreurs religieuses vinrent ajouter à tant de sujets d'inquiétude. En méditant quelquefois sur les différents systèmes de philosophie, il lui semblait avoir conçu des doutes sur le mystère de l'incarnation, sur l'origine du monde, et sur l'immortalité de l'ame. Sa conscience s'alarme; il se rend à Bologne, et pleure amèrement sa faute aux pieds du grand inquisiteur. Il tremble pour son salut, pour sa réputation et pour sa vie. Les assurances d'Alphonse et de ses sœurs ne suffisent pas pour ramener le calme dans cet esprit agité. Il ne marche plus que d'écarts en écarts: un égarement funeste arme son bras contre un domestique de la duchesse d'Urbin, sous les yeux même de cette princesse (17 juin 1577). Ne pouvant plus compter sur sa raison, on fut obligé de le priver de sa liberté. Cette rigueur ne fut que passagère: après deux jours de détention, le duc fit appeler le Tasse et lui parla plutôt en ami qu'en maître. Il l'emmena même avec lui dans une maison de plaisance, nommée *Belriguardo*. Assailli par de nouvelles craintes, le malheureux poète revint à Ferrare, dans le couvent de Saint-François, où il ne demeura pas long-temps. Redoutant le ressentiment d'Alphonse, et ne pouvant plus s'adresser à la duchesse d'Urbin, il sortit secrètement de la ville (20 juillet 1577), sans argent, sans guide et presque sans vêtements. Il prit les chemins les plus écartés pour se mettre à l'abri des poursuites, évita les lieux habités, et s'égara dans les montagnes, se confiant à l'hospitalité des bergers dont il emprunta

même les haillons. Déguisé en pâtre, il gagna la maison de sa sœur, s'annonça comme un messager de Torquato, et lui fit un récit pathétique des dangers auxquels son frère était exposé. Cornélie en frémit, et donna des marques du plus violent désespoir. Le Tasse ému, se trahit par ses larmes. Il jouissait enfin du bonheur de se trouver au sein d'une famille qui lui prodiguait les soins les plus touchants ; il revoyait les lieux qui l'avaient vu naître, mais qu'il n'osait interroger, de crainte d'y réveiller d'anciens souvenirs. « Hélas! que peuvent-ils m'ap» prendre ? s'écriait-il, dans sa dou» leur : mes malheurs ont commencé » avec ma vie. Livré dès l'enfance » aux traits d'une divinité implaca» ble, je fus impitoyablement arra» ché aux embrassements de ma mè» re : ah! je me rappelle en soupi» rant les baisers dont elle me cou» vrit, les larmes amères qu'elle ré» pandit à mon départ. Je n'ai pas » oublié ses vœux ardents, que les » vents ont emportés. Je ne devais » plus être serré dans ses bras, ni » rapprocher mon visage du sien. » Malheureux! semblable à Ascagne » et à Camille, je suivis, d'un pas » mal assuré, mon père, errant et » proscrit; c'est dans la pauvreté » et l'exil que j'ai grandi..... » Cette sombre mélancolie parut céder un instant à la douce influence du beau ciel de Naples. La solitude n'avait cependant point de charmes pour celui qui ne connaissait que la cour; et une main invisible le repoussait vers Ferrare, où il avait éprouvé tant de chagrins, mais où il avait laissé de si douces espérances. A peine fut-il remis des fatigues du voyage, qu'il songea de nouveau à calmer la colère du duc. Souscrivant d'avance à toutes les conditions, il descendit jusqu'à la prière, et il offrit de se soumettre à tout, pourvu qu'on lui permît de vivre auprès d'Alphonse. Cette demande ne fut point agréée; et le Tasse, qui aurait dû se consoler du silence du duc, s'avisa d'aller lui-même solliciter son pardon. Fermant l'oreille aux sages avis de ses parents, qui essayaient de le détourner d'une démarche aussi inconsidérée, il reparut à Ferrare, un an après avoir quitté cette ville. Il y retrouva ses places ; mais il crut avoir perdu la faveur à laquelle il attachait le plus de prix, et que son état lui rendait si nécessaire. « On voudrait me con» damner, écrivait-il au duc d'Ur» bin, à une vie molle et oisive; » me faire passer, transfuge du Par» nasse, aux jardins d'Épicure. » Ne sachant pas se plier à un rôle aussi peu digne de lui, il brisa de nouveau ses chaînes, et alla se réfugier à la cour de Mantoue. Il n'y inspira pas plus d'intérêt qu'à celle de Ferrare; et tomba même dans une telle détresse, que, pour se procurer quelque ressource, il fut obligé de vendre un beau rubis qu'il tenait de Lucrèce d'Este. Un meilleur accueil lui était réservé par le duc d'Urbin, qui s'était toujours montré sensible à ses malheurs. Cette bonté ranima le courage du poète, et lui rendit son génie que l'on retrouve tout entier dans une belle ode adressée au *Métaure*. « Faible, mais glorieux enfant de » l'Apennin, lui disait-il ; plus illustre » encore par ton nom que par tes » ondes ! voyageur vagabond, je » viens chercher sur tes bords ma » sureté et mon repos. Que le chêne » altier que tu fécondes, et qui dé» ploie au loin ses rameaux, daigne

» me couvrir de son ombre hospita-
« lière et me dérober aux regards
» ennemis de la terrible divinité qui
» me poursuit. » Mais ces rêves de bonheur s'évanouirent bientôt. Le Tasse se crut entouré de piéges et de dangers sous les yeux même de son bienfaiteur. Rejeté encore dans le monde, ne marchant qu'au hasard, et sans être sûr de trouver un asile, il compta sur la protection du duc de Savoie, qu'il ne connaissait point, et prit la route de Turin, cachant son départ à tout le monde. Surpris par l'orage aux environs de Verceil, il passa la nuit chez un gentilhomme, dont il paya l'hospitalité en parlant de cet accueil dans un fameux dialogue intitulé : *le Père de famille*. Le lendemain, il se présenta aux portes de Turin dans un état si misérable, qu'on le prit d'abord pour un vagabond ; et que sans la rencontre d'un homme de lettres qui l'avait connu à Venise, l'entrée de la ville lui aurait été refusée. Présenté au marquis Philippe d'Este, il fut reçu avec les égards dus à son génie et surtout à ses malheurs. Il paraissait content de son sort ; mais il était rongé par le chagrin de ne plus appartenir à la cour d'Alphonse ; ses yeux se tournaient sans cesse du côté de Ferrare..... C'était le berceau de ses amours et de sa renommée. Apprenant que le duc allait contracter une nouvelle alliance, il saisit avidement cette occasion pour tâcher de recouvrer sa faveur. Après avoir fait une grande diligence pour précéder Marguerite de Gonzague, il arrive au milieu des préparatifs du mariage, et lorsque tout le monde, occupé de cette réception, ne pouvait répondre à ses questions, encore moins à ses desirs. Il est d'abord repoussé par les courtisans, outragé par les domestiques. Mal disposé, comme il l'était, envers les gens d'Alphonse, il se répand en invectives contre le duc, contre sa famille et les principaux personnages de la cour, il regrette tant d'années perdues à leur service, se reproche les éloges qu'il leur a prodigués dans ses vers, et finit en les traitant de lâches et d'ingrats. Le duc, informé de ces emportements, au lieu de les regarder comme les symptômes d'un esprit malade, résolut d'en tirer vengeance ; et celui que l'Italie révérait comme son plus beau génie, fut ignominieusement enfermé dans un hôpital de fous (mars 1579). Frappé d'un coup aussi inattendu, le Tasse fut près de succomber à un tel excès d'infortune : les maux du corps se joignirent aux peines de l'ame, et une fièvre ardente acheva de troubler sa raison. L'horreur de sa position s'augmentait encore par les traitements barbares du chef de l'établissement, qui, ayant été l'ami et l'élève de l'Arioste, se croyait presque obligé d'insulter son rival. Il faut entendre le Tasse lui-même faire le récit déchirant de toutes ses souffrances : « Hélas ! que je suis à
» plaindre ! j'avais formé le dessein
» d'écrire *deux poèmes épiques*,
» dont les sujets étaient aussi no-
» bles qu'intéressants ; *quatre tra-*
» *gédies*, dont j'avais déjà tracé
» le plan, et *plusieurs ouvrages* en
» prose sur des questions très-impor-
» tantes pour le bonheur des hom-
» mes. Je me proposais d'allier en-
» semble l'éloquence avec la phi-
» losophie, et j'espérais laisser après
» moi une mémoire impérissable.
» Maintenant, sous le poids de
» tant d'infortunes, j'ai renoncé à
» toute pensée de gloire ; je m'esti-
» merais heureux si je pouvais étein-
« dre la soif qui me consume. Que

» ne puis-je me flatter d'être réduit » à la condition la plus humble, pour » vivre sans contrainte dans une » obscure retraite? Je n'y recouvre- » rais point la santé, qui m'a quitté » sans retour, mais j'y passerais le » reste de mes jours sans angoisses, » avec honneur et à l'abri des ou- » trages. Si les hommes me refu- » saient leurs secours, j'invoquerais » les lois de la nature; j'irais avec » les animaux sur les bords des fon- » taines et des rivières, étancher » librement la soif dont je suis dévo- » ré. Je redoute peu la grandeur des » souffrances; mais j'en mesure la du- » rée avec effroi, et cela suffit pour me » rendre incapable de penser et d'é- » crire. L'idée d'une captivité sans » terme, et l'indignation des mauvais » traitements que je subis, ne peu- » vent qu'augmenter ma tristesse. La » saleté de ma barbe, celle de mes » cheveux, de mes vêtements, font » de moi un objet dégoûtant à mes » propres yeux. La solitude à laquelle » je suis condamné, est ma plus cruelle » et ma plus mortelle ennemie : je la » fuyais même au sein du bonheur...» (3). » Triste destinée des humains! le plus grand poète de l'Italie gémissait dans une honteuse captivité, à Ferrare, dans le temps même où le Camoëns terminait dans un hôpital sa double carrière de misère et de gloire! (*V.* Camoens, VI, 618). Le Tasse fut quelque temps privé de ce qui pouvait faire diversion à ses tourments. On lui retirait souvent le papier et les plumes, pour l'empêcher d'ajouter quelques pages à ses ouvrages immortels. Il nous est resté un sonnet, dans lequel il supplie un chat de lui prêter l'éclat de ses yeux pour remplacer la lumière qu'on avait eu la cruauté de lui refuser. Ce sonnet est un chef-d'œuvre de poésie: on n'a jamais été plus sublime, en plaisantant. Le malheureux prisonnier supportait avec dignité toutes ces vexations; une seule pensée l'accablait; c'était d'avoir encouru la disgrâce d'Alphonse. Il épuisa tous les moyens pour le fléchir; mais ses réclamations demeurèrent sans réponse; et elles ne furent pas mieux accueillies des princesses qu'il s'était flatté d'attendrir, en leur représentant son état déplorable sous les couleurs les plus fortes. Délaissé par ses maîtres, il écrivit à l'empereur Rodolphe, au cardinal Albert d'Autriche, à Scipion Gonzague, cherchant partout des appuis contre son oppresseur. Il lui aurait fallu du repos pour songer à rétablir ses idées; et son imagination n'avait jamais été plus ébranlée; il rêvait à ses malheurs, à ses affections et à ses ouvrages. De nouvelles calamités vinrent fondre sur sa tête affaiblie. Au moment où il allait mettre la dernière main à sa Jérusalem, il apprit que ce poème venait de paraître à Venise, d'après une copie informe, que la négligence d'un ami avait laissée tomber entre les mains d'un spéculateur. Dans son indignation il allait porter ses plaintes au sénat de la république, lorsque les presses de l'Italie et de la France multiplièrent à l'envi son ouvrage. Aussitôt il se répandit dans toute l'Europe; les libraires ne purent suffire à l'impatience du public. Des hommages aussi flatteurs, loin d'adoucir le sort du Tasse, exposèrent ses traits de l'envie, et furent le signal d'une longue polémique dans laquelle on vit figurer tous les littérateurs du temps. L'académie de la *Crusca*, devenue plus tard si célèbre, y prit beaucoup de

(3) *Lettre à Scipion Gonzague*, tom. X, pag. 386.

part, et signala les premières années de son existence par la plus révoltante injustice. Salviati (*V.* ce nom, XL, 242), qui s'en était déclaré le chef, emprunta un nom obscur (*V.* Bastien de' Rossi, XXXIX, 45), pour répondre à un dialogue de Camille Pellegrini, qui avait placé le Tasse au-dessus de l'Arioste. Il devait, sans doute, être permis de professer l'opinion contraire, puisque même de nos jours, on demeure indécis entre ces deux illustres rivaux: mais c'était blesser toutes les convenances et manquer à tous les principes du goût, que de préférer le Roland amoureux, le Morgante et l'Avarchide (*Voy.* Boïardo, Pulci et Alamanni), au divin poème de la Jérusalem. Non contents d'attaquer le fils, les académiciens insultèrent à la mémoire du père; et ce fut moins par orgueil que par un sentiment de piété filiale que le Tasse se lança dans l'arène, pour répondre aux détracteurs de sa famille. Il ne négligea pas les intérêts de sa propre gloire. Pouvait-il y être indifférent? c'était le seul bien qui lui restât: santé, fortune, liberté, bonheur, il avait tout perdu; et peut-être à jamais! En attendant, un sénat académique solennellement assemblé dans une des principales villes d'Italie, osa décider que la *Jérusalem délivrée, peu digne du titre de poème, n'était qu'une lourde et froide compilation, sans grâce et sans proportion, d'un style obscur et inégal, pleine de vers ridicules, de mots barbares, de tournures vicieuses, de comparaisons frivoles; et qu'elle ne rachetait par aucune beauté ses innombrables défauts.* Faut-il s'étonner que Boileau, à peine initié dans la littérature italienne, se soit trompé un siècle plus tard, sur le mérite réel de ce poème (4)? Le Tasse montra autant de modération dans son apologie que ses adversaires avaient mis d'emportement dans leurs attaques: il entreprit surtout de justifier l'*Amadis*, en répandant quelques fleurs sur la tombe de l'auteur. « Dans » tout ce que mes adversaires ont » écrit, dit-il, rien ne m'a tant cho- » qué que les injures adressées à » mon père: je lui cède volontiers » dans tous les genres de poésie, et » je ne souffrirai pas qu'on l'offense: » c'est le dégrader que de le placer » au-dessous de qui que ce soit, et sur- » tout de lui préférer, comme on l'a » fait, Pulci et Boïardo: il leur est » tellement supérieur, qu'il était » impossible de prononcer d'une ma- » nière plus hardie un plus faux juge- » ment. » Après ce début, le Tasse répond en détail à toutes les critiques de la *Crusca*, sans qu'un seul mot de ce discours puisse faire soupçonner le plus léger mouvement d'amour-propre. Il s'exprime avec beaucoup de réserve sur l'Arioste, pour lequel il professait la plus profonde vénération. Il avait déjà repoussé les suffrages du neveu de ce poète, Horace Arioste, qui, par un excès d'impartialité, avait placé l'auteur de la Jérusalem au sommet du Parnasse. « Ce laurier que vous m'offrez, lui répondit le Tasse, le jugement des savants, celui des gens du monde et le mien même l'ont déposé sur la tête du poète à qui le sang vous lie, et auquel il serait moins facile de l'arracher que d'ôter à Hercule sa massue. Je n'ai jamais songé à prendre la place de l'Homère de Ferrare. Je l'honore

(4) . . . . . .
A Malherbe, à Bacan, préférer Théophile;
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

plus que tout autre. Prosterné devant son image, je lui donne les titres les plus honorables que puissent me dicter l'affection et le respect : je le proclamerai hautement mon père, mon seigneur et mon maître. Mais si jamais on osait lui disputer la couronne, c'est alors que je me mêlerais parmi les combattants, en disant comme Mnesthée dans la course des vaisseaux troyens : « Je ne demande point le premier » prix ; je n'espère pas même de vain» cre : que Neptune accorde à son gré » la victoire ; il me suffit de n'être pas » le dernier à rentrer dans le port » (5). » Le Tasse ne se laissa pas intimider par le nombre de ses ennemis ; mais cet effort acheva de ruiner sa santé, et d'égarer sa raison. Ce fut dans cet état de dégradation qu'il parut devant Montaigne, qui en eut *plus de dépit que de compassion*. Il est à regretter qu'un esprit aussi judicieux n'ait pas cherché à lire au fond d'un cœur opprimé par tant de chagrins. Ce mouvement de curiosité eût peut-être donné lieu à un dialogue très-intéressant entre deux grands hommes, que le hasard réunissait sous la voûte d'un cachot. Le Tasse avait souvent des intervalles de raison d'autant plus brillants qu'ils étaient plus inattendus. Il parlait alors avec une grande éloquence aux curieux, que la renommée amenait en foule auprès de lui : dominant la conversation, il faisait jaillir de ses discours une lumière soudaine, qui répandait la clarté sur les questions les plus épineuses. Malheureusement ces éclairs de génie s'évanouissaient promptement. Exténué par de longues privations, il retombait dans des accès de folie, qui peuplaient sa prison de spectres et de fantômes (6). Il se plaignait surtout d'un *esprit follet*, qui venait tous les jours lui ravir son argent, emporter son dîner, déranger ses papiers. Des bruits sourds, des apparitions nocturnes, des tintements prolongés de cloches et d'horloges, le réveillaient en sursaut et le glaçaient d'épouvante. « Je n'en puis plus, disait-il, je succombe ; j'ai mal dans tous les membres, et les vomissements, la fièvre, la dyssenterie m'ôtent la force de me plaindre ; des étincelles brûlantes sortent de mes yeux, des sifflements horribles déchirent mes oreilles ; je me suis cru frappé d'épilepsie ; et j'aurais craint la perte de la vue, si je n'avais aperçu distinctement l'image de la glorieuse Vierge Marie, tenant son fils dans ses bras, entourée d'un cercle resplendissant des plus vives couleurs (7). » Cette vision fut célébrée par un sonnet, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de l'élévation des pensées, ou du charme des expressions (8). Cependant le succès de la Jérusalem réveilla le zèle de nouveaux et de plus puissants protecteurs. La ville de Bergame, les ducs d'Urbin, de Mantoue, de Toscane, et le pape lui-même, réclamèrent la délivrance d'un aussi illustre captif. Alphonse, qui redoutait le ressentiment du poète, résista d'abord à leurs sollicitations : mais, assiégé de toutes parts, et honteux peut-être de retenir dans les fers celui que l'on proclamait déjà comme le plus bel ornement du siècle ; il

(5) *Lettre à Horace Arioste*, tom. X, pag. 192.

(6) *Io ho certa opinione di essere stato ammaliato.* Lettre à Jérôme Mercuriale, professeur à Padoue.

(7) *Lettre à Cataneo*, tom. IX, pag. 345.

(8) *Egro io languisco, e d'alto sonno avvinto*, etc

ordonna que le prisonnier fût remis à Vincent de Gonzague, frère de la nouvelle duchesse (juillet 1586); mais il n'osa pas soutenir les regards de sa victime. Plus généreux que son persécuteur, le Tasse, s'éloigna de Ferrare, en regrettant de ne pouvoir prendre congé de celui qui l'avait si indignement persécuté. Il n'avait point de vœux à former: Léonore n'était plus; et il ne put que verser des larmes sur la tombe qui la dérobait à ses yeux. Quelques jours de faveur, auprès des princes de Mantoue, suffirent pour lui faire oublier ses peines. Les cercles, les spectacles, les bals et surtout les mascarades, qui avaient pour lui un attrait particulier, le dédommagèrent bientôt des outrages d'Alphonse. Livré aux amusements pendant le carnaval, plongé dans la dévotion pendant le carême, il passait tour à tour du monde à la retraite, sans que la galanterie du poète pût alarmer la conscience du chrétien. Il étudiait la théologie, après avoir travaillé à *Floridant*, (9); et quittait Saint-Augustin pour retoucher *Torrismond*. Mais si son esprit était occupé, son cœur avait cessé de l'être; et un caractère aussi passionné ne pouvait pas se résigner à une pareille existence. Plus on mettait d'empressement à lui procurer quelques distractions, plus il sentait la difficulté de s'y livrer. Il se flattait d'échapper à ses tristes idées, en se condamnant à une vie agitée et aventureuse: mais le trait était trop profondément enfoncé, et pour lui le mouvement n'était pas moins douloureux que le repos. Il se traîna de ville en ville poursuivi par ses chagrins, et courant souvent les chances les plus terribles. Sans les secours d'un ami, il aurait péri de faim à Lorette; où il ne lui restait désormais qu'à tendre aux passants la main qui avait bâti le palais d'Armide! Il fit une course à Naples (1588), espérant y recouvrer la dot de sa mère et les biens enlevés à sa famille. L'enthousiasme excité par ses ouvrages dans les autres parties de l'Italie était plus vif encore dans cette capitale, où l'admiration d'un grand talent s'augmentait de la reconnaissance inspirée par un illustre citoyen. Le comte de Paleno et Jean-Baptiste Manso, marquis de Villa, se disputèrent l'honneur de le recevoir chez eux. Le Tasse fut sensible à leur empressement; mais, à de vastes appartements il préféra une petite cellule du couvent de Montoliveto, qu'il a immortalisé dans ses vers. Fatigué du séjour de Naples, il revint à Rome, où, atteint de la fièvre, et ne voulant être à charge à personne, il alla frapper à la porte d'un hôpital (décembre 1589) fondé pour les pauvres bergamasques, et dont un de ses ancêtres avait été le fondateur. Ce fut dans cet asile de la misère qu'il reçut du grand-duc de Toscane l'invitation de se rendre auprès de lui, avec des conditions honorables. Le Tasse partit aussitôt pour Florence (5 avril 1590); qu'il trouva remplie d'admirateurs. Ceux mêmes qui s'y étaient montrés si injustes à son égard, lui donnèrent les marques du plus sincère repentir. Flatté d'abord des prévenances qu'on avait pour lui, il regretta bientôt cette heureuse indépendance que l'on est sûr de ren-

(9) Le sujet de ce poème est puisé dans l'*Amadis*, et le premier jet en appartient à Bernard Tasso. Quant à la tragédie de Torrismond, elle avait été ébauchée depuis 1574; mais l'auteur lui fit ensuite subir de si grands changements, que celle que nous possédons doit être regardée presque comme une nouvelle pièce.

contrer auprès d'un ami, mais dont on jouit rarement chez un maître. Il erra encore quelque temps hors de sa patrie, avant d'accepter les offres du comte de Paleno, devenu depuis peu grand-amiral du royaume de Sicile, et qui voulait lui faire partager ses richesses. En approchant de Naples (20 janvier 1592), le Tasse goûta ce charme inexprimable que l'on éprouve quelquefois à rétrograder dans la vie; et pour la première fois son ame flétrie s'abandonna avec sécurité à ses anciens souvenirs. Il y trouva même un témoignage de ses forces, plus que suffisant pour lui en inspirer le sentiment. Son imagination se retrempa avec une nouvelle vigueur; il osa s'élancer encore dans la carrière qu'il venait de parcourir avec tant d'éclat, et dont il se flatta de pouvoir reculer les bornes. Cette belle Jérusalem, qu'il avait défendue avec une si grande supériorité de talent; cette sublime conception, proclamée déjà comme un ouvrage immortel, ne se présenta plus à ses yeux que « sous l'aspect d'un enfant adultérin, dont il fallait désavouer la naissance (10). » Il rougissait peut-être des louanges prodiguées à la maison d'Est; de ce tribut d'estime et d'amour, dont le duc Alphonse s'était montré si indigne, et qui aurait trompé la postérité sur le véritable caractère de ce prince. Quel que fût le motif caché de ce dédain, l'on fut étonné d'apprendre que le Tasse avait composé un nouvel ouvrage, au moment où on le croyait occupé de retoucher l'ancien. L'auteur en parut tellement satisfait qu'il voulut aller lui-même le présenter au cardinal Cinthio Aldobrandini, neveu du pape Clément VIII. Le royaume de Naples fourmillait de brigands; et sa communication principale avec Rome était occupée par une bande nombreuse, établie entre Mola et Fondi. Le Tasse brave d'abord ce danger, et il songe même à fondre sur les voleurs (11): retenu par ses compagnons de voyage, il ne sait plus comment se tirer de cette aventure, lorsqu'un messager de Marc Sciarra vient lui offrir une escorte pour l'accompagner jusqu'à Rome. Le poète se reproche d'avoir désespéré des hommes, et prie ce chef de bandits de s'éloigner du grand chemin pour ne pas effrayer les passants. En revenant de ce voyage (3 juin 1594), il entreprit un dernier poème, dont il avait puisé le sujet dans la Genèse (*Voy.* DU BARTAS III, 435). Cette fois son ambition se bornait à mériter les suffrages de la marquise Manso, lorsqu'il apprit qu'on lui avait décerné à Rome les honneurs du triomphe. « C'est un cercueil qu'il faut me préparer, s'écria-t-il. Si vous me destinez une couronne, réservez-la pour orner mon tombeau: cette pompe n'ajoutera rien au mérite des mes ouvrages; mais elle troublera mon bonheur, comme elle a empoisonné les derniers jours de Pétrarque. » Pressé plus que jamais par le cardinal Aldobrandini, il se sépara de ses amis avec le pressentiment de ne plus les revoir. Son entrée à Rome avait déjà l'aspect d'un triomphe. Le peuple, les nobles, les prélats, les cardinaux, les neveux du pape, se por-

(10) *Del primo (la Jérusalem délivrée) sono alieno come padre da et figliuoli ribelli, e sospetti d'esser nati d'adulterio*, Lettre au P. Panigarola, t. X, p. 73.

(11) *Io voleva andare innonzi, ed insanguinare la spada; mà fui ritenuto.* Lettre à Horace Feltro. *Voy.* Serassi, n. 161.

tèrent à sa rencontre, et le ramenèrent au Vatican, faisant retentir l'air des plus vives acclamations. Le pape, en le voyant, lui dit avec une grâce particulière : « Venez » honorer cette couronne qui a ho» noré tous ceux qui l'ont portée » avant vous. » En attendant, les apprêts de la cérémonie se poursuivaient avec la plus grande activité : le Tasse allait enfin recevoir la récompense la plus flatteuse à laquelle puisse aspirer un poète, lorsqu'atteint d'une maladie mortelle, il sollicita comme une faveur d'être transféré au couvent de Saint-Onofrio, pour y finir ses jours dans le recueillement et la prière. Là, sans regret pour les vanités de ce monde, il ordonne la destruction de ses ouvrages, et il expire tranquillement au milieu du deuil public. La nouvelle de sa mort (25 avril 1595) plongea Rome dans la douleur la plus profonde. Le peuple accourut en foule sur le Janicule, pour honorer les funérailles du grand homme dont il se préparait à célébrer le triomphe. Il se prosterna devant le Tasse, dans une attitude respectueuse ; et il en accompagna les restes jusqu'au pied du Capitole, montrant, les larmes aux yeux, un cadavre revêtu de la toge romaine, et le front ombragé du laurier poétique. C'est ainsi que cet astre éclatant s'éclipsait du beau ciel de l'Italie, en déclinant avec le siècle qui avait enfanté tant de merveilles. On ne juge en général le Tasse que d'après deux poèmes : la *Jérusalem délivrée* et *l'Aminte* : on oublie peut-être l'existence d'une foule d'ouvrages en prose, qui, sans beaucoup ajouter à sa renommée, peuvent néanmoins servir à nous faire apprécier l'étendue des connaissances positives dont son esprit était enrichi. Il a employé partout la forme du dialogue, qu'il supposait la plus agréable pour ses lecteurs : « parce que, dit-il, en recherchant la vérité ensemble, on est en quelque sorte associé au succès du vainqueur ; et que d'ailleurs, on écoute plus volontiers une discussion entre amis que la voix impérieuse d'un maître. » Cette méthode d'instruction, adoptée par les élèves de l'école de Socrate, et transportée à Rome par Cicéron, reparut à l'époque de la renaissance des lettres en Italie, où elle se perpétua jusqu'au commencement du dix-septième siècle. Les écrivains italiens, remplis d'admiration pour les anciens, et séduits par l'effet dramatique de ces thèses dialoguées, n'apercevaient pas les inconvénients de ces interruptions fréquentes, de ces phrases parasites, de ces transitions forcées, qui, d'une discussion intéressante, font ordinairement un verbiage ennuyeux. Le Tasse, en marchant sur les traces de Platon, n'a évité aucun de ses défauts ; et quelques étincelles de génie, jetées de temps en temps dans ses ouvrages ne suffisent pas pour en dissiper l'obscurité, ni pour en rendre la lecture supportable. Dans ses derniers écrits, il se montre presque pédant, à force de multiplier les citations des philosophes anciens, des commentateurs arabes, des scolastiques et des pères de l'Église. Sa mémoire, celle de toutes ses facultés qui avait été le plus fortement ébranlée par ses accès de folie, répandait avec profusion et sans choix les trésors qu'elle avait accumulés. Mais le génie du Tasse est tout entier dans la *Jérusalem*. Ce poème si beau, dont le plan est si sage et l'exécution si brillante, n'a cependant pas trouvé grâce aux yeux de

la critique. Incapables de s'élever à la hauteur du chantre immortel d'Armide, les pédants ont mis un soin minutieux à en signaler toutes les imperfections, comme si quelques taches pouvaient ternir l'éclat du soleil. Les jeux de mots et l'esprit d'imitation qui, sont, en général, les deux chefs d'accusation dirigés contre le Tasse, formaient le caractère distinctif des écrivains du seizième siècle. La poésie italienne, qui s'était montrée si originale sous la plume du Dante, avait perdu cet accent libre et fier qui répondait avec tant de force à l'indignation d'un proscrit. Elle avait acquis, à l'école de Pétrarque, ces formes modestes et aimables qui ne s'accordent qu'avec un amour idéal et mystique. Mais à mesure que l'on revenait à des sentiments plus naturels, on éprouvait le besoin d'échapper à ce froid amusement de l'esprit, qui ne rendait aucun des mouvements du cœur. L'Arioste, en mêlant aux récits d'aventures imaginaires, la peinture la plus énergique des passions humaines, employa un style plus ferme que Pétrarque; mais il n'osa pas emprunter ces couleurs sombres que le Dante avait jetées sur son terrible tableau. Le Tasse, qui avait d'abord suivi les traces de l'Arioste, sentit bientôt que la dignité de l'épopée exigeait quelque chose de plus noble que l'agréable badinage d'un romancier, et il chercha un modèle chez les anciens, n'en trouvant pas de convenable parmi les modernes. Mais s'il s'approche d'Homère et de Virgile, c'est pour les combattre; et lorsqu'il les imite, c'est presque toujours pour les surpasser (12). Quant à l'abus de l'esprit, c'est un tribut qu'il payait à son siècle; et il est presque aussi injuste d'en faire un reproche au Tasse, qu'il le serait d'accuser Homère de n'avoir pas donné à ses héros des mœurs plus douces ou des traits plus élégants. Mais par combien de beautés ces défauts ne sont-ils pas rachetés! Avec quel art il a su encadrer une action aussi vaste dans les bornes les plus étroites! Quelle richesse de poésie dans ces épisodes qui semblent autant de ressorts pour arriver plus rapidement au dénoûment du poème! Quelle prodigieuse variété dans la physionomie, les discours, les exploits de tous ces personnages; dont le poète a peuplé la scène, sans jamais s'embarrasser! Qui peut avoir oublié la prudence de Godefroi, la générosité de Tancrède, le caractère indomptable d'Argant, la valeur irréfléchie de Renaud? Qui n'a pas versé des larmes sur la mort de Clorinde? et quel cœur demeure inaccessible à la séduction d'Armide? Les détails les plus vrais sont liés avec tant d'adresse aux prodiges et aux aventures, que souvent l'on se croit encore sur le terrain de la vérité lorsqu'on n'est plus que sur le chemin de l'erreur. A la voix du poète, on voit accourir les esprits invisibles, moteurs des cieux et de l'enfer. Depuis le trône de l'Éternel, jusqu'aux sombres demeures des damnés tout est en mouvement pour favoriser, ou pour arrêter le triom-

(12) Le Tasse a autant de feu qu'Homère dans les batailles, avec plus de variété. Ses héros ont tous des caractères différents, comme ceux de l'*Iliade*; mais ses caractères sont mieux annoncés, plus fortement décrits et mieux soutenus; car il n'y en a presque pas un seul qui ne se dément dans le poète grec, et pas un qui ne soit invariable dans l'italien. Il a peint ce qu'Homère crayonnait; il a perfectionné l'art de nuancer les couleurs et de distinguer les différentes espèces de vertus, de vices et de passions, qui ailleurs semblent être les mêmes. (Voltaire, *Essai sur la poésie épique*, chap. VII).

phe des Croisés. Ces moyens surnaturels, qui répandent une teinte mystérieuse sur tout l'ouvrage ; ne sont point déplacés dans un sujet chrétien. L'effet en est imposant ; et cette intervention des puissances célestes et infernales, autorisée par l'histoire, n'était nullement en dehors des croyances religieuses du seizième siècle. Mais si la première *Jérusalem* doit être regardée comme une émanation du génie, la seconde n'est qu'un travail d'imitation. L'auteur y laisse entrevoir à chaque pas les efforts qu'il fait pour se rapprocher d'Homère. L'amiral Jean est une copie de Nestor, et il agit souvent comme son prototype. Argant n'est plus ce guerrier audacieux, qui par sa valeur s'était élevé aux premiers honneurs de l'armée : il est devenu le fils du soudan, pour mieux ressembler à Hector. Richard joue le rôle d'Achille, et il brave l'autorité de Godefroi, à-peu-près comme le héros grec fait avec Agamemnon. Le Tasse écrivit un ouvrage pour prouver que son nouveau poème l'emportait en perfection sur l'ancien. Il applaudit à tous ces changements : il se vante d'avoir déplacé les jardins d'Armide, et ne témoigne aucun regret d'avoir supprimé cet intéressant épisode de Sophronie et d'Olinde, et cette silencieuse retraite champêtre, ménagée à Herminie si près du bruit des armes, et des hasards des combats. « L'action de l'Iliade, dit-il, ne dure que douze jours, et se passe tout entière dans la plaine de Troie : celle de mon poème dure toute une saison, depuis le jour de la Pentecôte jusqu'au milieu d'août. J'ai resserré autour de Jérusalem le théâtre des événements ; c'est ce qui m'a déterminé à retrancher la navigation merveilleuse sur l'Océan, dont je me réserve le sujet pour un autre poème (13), et à placer le séjour d'Armide sur les sommets du Liban les plus rapprochés de la Palestine. » Dans toute cette apologie, on voit le Tasse abdiquer volontairement la dignité de poète original, pour mieux briguer le rôle d'imitateur. « Quant aux caractères, dit-il, j'ai cherché, dans mon nouveau poème, à me rapprocher d'Homère autant que je l'ai pu. Rupert d'Ansa ressemble à Patrocle ; les deux Robert à Ajax ; Guillaume, chef des archers anglais, à l'archer Teucer ; Tancrède à Diomède, et Raymond à Ulysse. Richard égale en valeur Achille, et Loffred est le portrait de Phénix ; les sept chefs napolitains rappellent les capitaines des Myrmidons ; Godefroi est égal en dignité à Agamemnon, et le surpasse en vertu ; Baudouin a quelque rapport avec Ménélas. Dans le parti opposé, Ducalt ressemble plus à Priam que ne faisait Aladin ; Soliman rappelle Sarpedon ; et Assagor, Anténor. Lugérie et Funébrine sont des personnages formés à l'instar d'Andromaque et d'Hécube ; Nicée reproduit Hélène, au moins lorsqu'elle fait connaître les princes chrétiens au vieux roi, qui, du haut de la tour, regarde combattre son fils. C'est ainsi qu'à l'exemple d'Homère, j'ai augmenté l'étendue et la variété du tissu de ma fable, de même que le nombre des personnages qui y sont introduits (14). » Les louanges données à la maison d'Est, et la figure de ce Renaud, dont les amours lui avaient paru indispensables au plan de l'ancien poème, ne se trouvent plus dans le nou-

(13) Il songeait apparemment à célébrer la découverte du Nouveau-Monde.

(14) *Giudizio sopra la Gerusalemme*, tom. VI.

veau. C'est la seule vengeance que le poète voulut tirer des mauvais procédés d'Alphonse. Il n'est donc point permis de se tromper sur le mérite des deux Jérusalem; et l'injuste préférence que le Tasse semble accorder à la seconde n'est qu'un argument de plus pour se défier des jugements portés par les auteurs sur leurs propres ouvrages. Milton faisait moins de cas du *Paradis perdu* que du *Paradis reconquis*; et Delille prétendait que ses *Géorgiques* étaient à refaire. Mais autant il est facile de bien classer les productions du Tasse, autant il devient embarrassant de comparer ce poète avec l'Arioste; surtout lorsqu'on est obligé, comme il arrive souvent, de se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre. On a dit, d'une manière plus brillante que solide, que la *Jérusalem* est un meilleur poème que le *Roland*, et que l'Arioste est un plus grand poète que le Tasse: mais si l'on doit juger du mérite d'un écrivain d'après la perfection de ses ouvrages, on ne voit pas pourquoi il faudrait accorder le premier rang à celui qui n'aurait pas produit le meilleur poème. Métastase, qui, pendant sa jeunesse, avait été un des plus chauds partisans de l'Arioste, ne lut la *Jérusalem* qu'à un âge où il pouvait s'en rapporter à son propre jugement. « Je n'essaierai pas de vous peindre, écrivait-il à son ami Diodati, l'étrange bouleversement que cette lecture opéra en moi. Cette action grande et unique, clairement et vivement exposée, savamment conduite, parfaitement terminée, qui s'offrait à moi comme dans un miroir; la variété des événements dont elle se compose, et qui l'enrichissent sans la diviser; la magie d'un style toujours pur, toujours clair, toujours élevé, toujours harmonieux, et qui, soutenu par sa propre force, sait communiquer de la noblesse aux objets les plus simples et les plus communs; ce coloris si vigoureux, qui brille surtout dans les comparaisons et les descriptions; cette *évidence* de narration qui séduit et persuade; ces caractères si vrais, ce bel enchaînement des idées; tant de science, tant de jugement, et surtout cette chaleur d'imagination qui, loin de s'éteindre, comme il arrive souvent dans les travaux de longue haleine, semble aller toujours en croissant jusqu'au but; voilà ce qui me pénétra d'un plaisir dont, jusqu'alors, je ne m'étais pas formé l'idée.... Si, pour faire parade de sa puissance, notre bon père Apollon se mettait un jour en tête de faire de moi un grand poète, et qu'il m'ordonnât de lui déclarer librement lequel de ces deux ouvrages si vantés (la *Jérusalem* et le *Roland*), je voudrais prendre pour modèle, j'hésiterais certainement beaucoup; mais ce goût naturel, et peut-être excessif, que j'ai pour la méthode, pour la régularité et pour la précision, pourrait bien, je le sens, me faire pencher à la fin pour la *Jérusalem délivrée*. » Joseph Buonaparte, pendant son règne éphémère, avait ordonné qu'on élevât au Tasse un monument à Sorrente. Cette disposition n'a pas été exécutée, et la patrie de ce grand poète attend encore un hommage public à sa mémoire. Les ouvrages du Tasse sont : I. *Il Rinaldo*, Venise, 1562, in-4°., trad. en français par de la Ronce, Paris, 1620, in-12; ib., 1724, in-12; par Menu de Chomorcean, ib., 1784, 2 vol. in-8°.; par Cavellier, ib., 1813, in-12. II. *Amintafavola boscareccia*, Venise, Alde, 1581, in-8°.; et 1590, in-4°.; avec les notes de Ménage, Paris, 1655, in-4°.; défendu et expliqué par Fontanini,

Rome, 1700, in-8°.; Paris, Didot, 1781, in-4°.; Crisopoli (Parme), 1796, in-4°.; trad. en vers français, par de Brach, Bordeaux, 1584, in-4°.; par Pichou, Paris, 1632, in-8°.; par Vion, ibid., 1632, in-8°.; par Rayssiguier, ibid., 1632 et 1638, in-8°.; par ....., Paris, Toussaint-Quinet, ibid., 1638, in-4°.; par D. T. (de Forche), ib., 1666, 1676, in-12; et la Haye, 1679, 1681, in-12 avec le texte, par le comte de Choiseuil-Meuse, Londres, 1784, in-12; par M. Baour-Lormian, Paris, 1813, in-18; et en prose, par de La Brosse, Tours, 1593, in-12; par Belliard, Paris, 1596, Rouen, 1598 et 1603, in-12, avec le texte (par Pecquet), Paris, 1734, in-12 avec le texte; par l'Escalopier, ibid., 1735, in-12; par Ouiseau, Londres, 1784, in-8°.; par Fournier de Tony, ibid. (Paris), 1789, in-18; par Berthre de Bourniseaux, Paris, 1802, in-12. — trad. en anglais, par Fraunce, Londres, 1591, in-4°.; et ibid., 1628, in-4°.; par Daucer, ibid., 1660, in-8°.; par Oldmixon, ibid., 1698, in-4°.; par Hunt, ibid., 1820, in-8°.; — trad. en allemand, par Schneider, Hambourg, 1642, in-12; par Kirchhof, Hanovre, 1742, in-8°.; par Walter, Berlin, 1794, in-8°.; par Schaul, Carlsruhe, 1808, in-8°.; — trad. en espagnol, par Jaureguis, Rome, 1607; et Madrid, 1609, in-8°.; en hollandais, par Dellekens, Amsterdam, 1715, in-8°.; en grec vulgaire, Vienne, 1745, in-8°.; en latin, par Hildebrand, Francfort-sur-le-Mein, 1624, in-8°., 2e. édit.; — *Osservazioni sopra l'Aminta*, in-8°. III. *Il Goffredo*, Venise, Cavalcalupo, 1580, in-4°. Cette première édition ne contient que les dix premiers chants de la Jérusalem et quelques fragments des xve. et xvie. chants; réimprimé sous le titre de *Jérusalem délivrée*, Casalmaggiore, 1581, in-4°., et Parme, 1581, in-4°., et in-12; Mantoue, 1584, in-4°., édition estimée; Gènes, 1590, in-4°., avec des fig. gravées par Augustin Carache; Paris, Didot, 1784, 2 vol. in-4°., fig., etc.; trad. en vers français, par Du Vigneau, Paris, 1595, in-12. Les II, IV, XII et XVIes. chants, par de Brach, ibid., 1596, in-8°.; par (Sablon), ibid., 1659, in-4°. et 1671, 2 vol. in-12.; par Le Clerc, (les cinq premiers chants), ibid., 1667, in-4°.; et ibid., 1671, 2 vol. in-16; par Montenclos, ibid., 1786, in-12; par M. Baour-Lormian, ibid., 1795, 2 vol. in-8°.; 1797, 2 vol. in-4°.; 1819, 3 vol. in-8°., avec une Notice sur le Tasse, par M. Buchon; par Dianous, Orange, 1811, 2 vol. in-12; par M...., Paris, Le Prieur, 1812, in-18; par Octavien, Paris, 1818, 2 vol. in-8°.; par La Monnoye, ibid., 1818, in-8°.; par Terrasson, ibid., 1819, 2 vol. in-8°.; les huit premiers chants, par Laharpe, dans ses œuvres; le XVIe. chant imité par Clément (de Dijon), ibid., 1761, in-8°.; le XIIe. chant par ....., ibid., 1823, in-8°. *Discours de la Jérusalem*, trad. par Castan de La Courtade, Paris, 1783, in-8°.; — trad. en prose, par B. D. V. B. (Blain de Vigenère), ib., 1595, in-4°.; et 1610, in-8°.; par Baudoin, ibid., 1626, 1632 et 1648, in-8°.; par Mirabaud, ib., 1724, 2 vol. in-12; par Panckouke et Framery, ibid., 1783, 5 vol. in-18; par Le Brun, ibid., 1774, 2 vol. in-8°., et 1810, 2 vol. in-8°., avec une Notice sur le Tasse, par Suard (*Voy.* LEBRUN au supplément); par Deloyne d'Auteroche, ibid., 1810, in-8°.; Essai d'une version fidèle (le XVIe. chant), sans

date, in-12, *Soprhonie et Olinde*, par J.-J. Rousseau; le même Épisode, mis en drame par Mercier, Paris, 1777, in-8°. *Lettre de Mademoiselle B..... (Riccoboni), au sujet de la traduction de Mirabaud*, ib., 1725, in-12. — Trad. en anglais par R. C., Londres, 1594, in-4°.; par Fairfax, ibid., 1600, in-fol., et 1817, 2 vol. in-8°.; par Brooke, ibid., 1738, in-4°.; par Hoole, ibid., 1762, in-8°.; 1802, 2 vol. in-8°.; Portal, *Olindo et Sophronia*, tragédie; en angl., ibid., 1758, in-8°. — Trad. en allemand; par Werder, Francfort-sur-le-Mein, 1626 et 1651, in-4°.; par Koppe, Leipzig, 1744, in-8°., et Dessau, 1782, in-8°.; par Heinse, Zurich, 1782, 2 vol. in-8°.; Manheim, 1783, in-8°.; par Schaul, Stuttgard, 1790, 2 vol. in-8°.; par F. Manso, Leipzig, 1794, in-8°.; par Gries, Iéna, 1810, 2 vol. in-8°.; par Hanswald, Görlitz, 2 vol. in-8°. — Trad. en espagnol par Sedeno, Madrid, 1587, in-8°.; par....., Barcelone, 1609, in-8°.; par Sarmiento di Mendoza, Madrid, 1649, in-8°. — Trad. en portugais, par de Mattos, Lisbonne, 1682, in-4°.; en hollandais, Rotterdam, 1658, in-8°.; en polonais, par Kochanowski, Cracovie, 1618, in-4°., et 1687, in-8°.; en russe; par Papoff, Pétersbourg, 1772, 2 vol. in-8°. — Trad. en latin, par Gentile, Londres et Lyon, 1584, Venise, 1585, in-4°.; par Vannini, Vicence, 1623, in-8°.; par Piacentini, Forli, 1673, in-12; par Libassi, dans un Recueil intitulé: *Musarum Hortus*, Palerme, 1683, in-8°.; par Zanni, Crémone, 1743, in-12, et dans presque tous les patois d'Italie. IV. *Le differenze poetiche, per risposta ad Orazio Ariosto*, Vérone, 1581, in-8°. V. *Il Torrismondo, tragedia*, Bergame, 1587, in-4°., trad. en français, par Vion, Paris, 1636, in-4°. VI. *Gerusalemme conquistata*, Rome, 1593, in-4°., et Paris, 1595, in-12. Cette seconde édition fut supprimée par arrêt du parlement, comme contenant des maximes contraires aux droits de la couronne. Birago publia un ouvrage intitulé: *Dichiarazioni ed avvertimenti nella Gerusalemme conquistata*, Milan, 1610, in-4°. VII. *Le Sette giornate del mondo creato*, Viterbe, 1607, in-8°. VIII. *Rime*, Milan, 1619, 6 vol. in-12. IX. *Il Romeo, ovvero del Giuoco*, dialogue, Venise, 1681, in-8°. X. *Il Forno, ovvero della nobiltà*, dialogue, Vicence, 1581, in-4°., trad. en français par Baudoin, Paris, 1633, in-12. XI. *Lettera nella quale si paragona l'Italia alla Francia*, Mantoue, 1581, in-8°. XII. *Il Gonzaga, ovvero del giuoco; il Messaggiero; della Virtù eroica, e della Virtù femminile*. Venise, 1582, in-4°. XIII. *Il padre di famiglia*, dialogue, ibid., 1583, in-12. XIV. *Il Gonzaga, ovvero del piacere onesto*, dialogue, ibid., 1583, in-12. XV. *Dialoghi e Discorsi*, ibid., 1586, in-12. Ce recueil se compose des morceaux suivants: *Discorsó sopra due questioni amorose; — Il Cataneo, ovvero degl' idoli; — Il Beltramo, ovvero della Cortesia; — Il Forestiero napoletano, ovvero della Gelosia; — Della Pietà; — Il Gianluca, ovvero delle maschere; — Dell' arte del dialogo; — Il Ghirlinzone, ovvero l'epitaffio; — Del Giuramento falso; — Dell' Ufficio del siniscalco*. XVI. *Apologia in difesa della Gerusalemme liberata*, Ferrare, 1585, in-8°. XVII. *Risposta alla lettera*

di Bastiano de' Rossi, ibid., 1585, in-8°. XVIII. *Parere sopra il discorso di Lombardelli*, Mantoue, 1586, in-12. XIX. *Il Manso, ovvero dell' amicizia*, dialogue, Naples, 1586, in-4°. XX. *Discorsi sull' arte poetica e sul poema eroico*, Venise, 1587, in-4°. XXI. *Dialoghi e Discorsi*, ibid., 1587, in-12. Ce recueil contient les morceaux suivants : *La Cavalletta, ovvero della poesia toscana; — La Molza, ovvero dell' Amore; — Il Forno secondo, ovvero della nobiltà; — La Dignità; — Il Segretario; — Discorso del maritarsi*. Plusieurs de ces Dialogues ont été traduits en français par Baudoin, sous ce titre : les *Morales du Tasse*, Paris, 1632, 3 vol. in-8°. XXII. *Lettere familiari*, Bergame, 1588, 2 vol. in-4°.; trad. en allemand, Darmstadt, 1809, in-8°. XXIII. *Lagrime di Maria Virgine*, poème, Rome, 1593, in-4°. XXIV. *Dell' ammogliarsi piacevole contesa frai due moderni Tassi, Ercole e Torquato*, Bergame, 1594, in-4°.; trad. en anglais, Londres, 1599, in-4°. XXV. *Discorso in cui si ha notizia di molti accidenti della sua vita*, Padoue, 1629, in-4°. XXVI. *Il Montoliveto*, poème, Ferrare, 1605, in-4°. XXVII. *Dialogo delle imprese*, Naples (sans date), in-4°. XXVIII. *Delle sedizioni di Francia*, Brescia, 1819, in-8°., publié, pour la première fois, par Agrati. XXIX. *Opere raccolte da Foppa*, Rome, 1666, 3 vol. in-4°.; les *mêmes*, publiées par Bottari, Florence, 1724, 6 vol. in-fol.; les *mêmes*, publiées par Collina, Monti et Seghezzi, Venise, 1735-42, 12 vol. in-4°. XXX. *Opere scelte*, Milan, 1804, 5 vol. in-8°. XXXI. *Opere complete*, publiées par M. Rosini, Pise, 1821 et seq., 30 vol. in-8°. On attribue faussement au Tasse les pièces suivantes, imprimées sous son nom : 1°. La *Gismonda*, tragédie, Paris, 1587, in-8°.: c'est le *Tancrede* du comte Asinari; 2°. *Gli amori d'Armida, e la fuga d'Erminia*, comédies, Venise, 1600, in-12; 3°. *Intrichi d'amore*, comédie, Viterbe, 1604, in-12 (par Liberati); 4°. *La Disperazione di Giuda*, poème, Venise, 1627, in-8°. (par Liliani); 5°. *Le Veglie del Tasso*, Milan, 1808, in-18 (par Compagnoni); traduit en prose par M. Mimaut, ibid.; 1800, in-12; et par Barrère, Paris, 1804, in-12 (15). V. Giacomini : *Orazione in lode del Tasso*, Florence, 1595, in-4°.; Tebalducci, le *même*, ibid., 1595 et 1596, in-4°.; Pellegrini (Lelius), *Oratio in obitu T. Tassi*, Rome, 1597, in-4°.; Duchi, *Orazione in lode del*

(15) Quinault a puisé, dans la *Jérusalem délivrée* le sujet de son *Armide*, qui a été mis en musique par Gluck. Cette pièce, où le poète français a suivi le Tasse de très-près, est encore au premier rang de notre répertoire. M. J.-J. Mallet a publié une traduction très-infidèle des cinq premiers chants. Dorange a rendu en vers élégants les plus beaux morceaux de ce poème, dans le Recueil posthume de ses poésies publié en 1813. Goldoni a composé une pièce intitulée : *Torquato Tasso*. Goëthe a donné une tragédie sur le même sujet. Le 4 thermidor an XI (23 juillet 1803), on joua sur le théâtre Français *le Tasse*, tragédie en cinq actes et en vers, par A. M. Cécile : cet ouvrage n'ayant pas réussi, fut reproduit quelque temps après, sous le titre de *Drame historique*. On en trouvera l'analyse dans le Moniteur du 6 brumaire an XII. Le chagrin qu'éprouva Cécile lui dérangea le cerveau; et l'auteur, qui avait voulu peindre la folie du Tasse, fut lui-même attaqué de cette maladie, et mourut à Charenton, en 1804. M. Baour-Lormian a donné à l'Opéra, en 1813, la *Jérusalem délivrée*, opéra en cinq actes. Le 17 fév. 1821, on joua pour la première fois, à l'Académie royale de musique, *la Mort du Tasse*, tragédie lyrique en trois actes, paroles de Cuvelier et de Joseph Helstaas de Menin, musique de Garcia, imprimée in-8°. Le nom du Tasse figure en tête des Stances adressées à M. de Châteaubriand, par Fontanes. Lord Byron a composé un poème intitulé : *Les Lamentations du Tasse*, traduit en italien, par M. Leoni. M. Masse a publié un roman historique, intitulé : *Le Tasse, ou génie et malheur*, Paris, 1825, 2 vol. in-12. A. B—T.

Tasso, dans le recueil intitulé : *Orazioni funerali*, Ferrare, 1600, in-8°.; Manso, *Vita del Tasso*, Naples, 1619, in-4°.; *Charnes, Vie du Tasse*, Paris, 1690, in-12; Serassi, *Vita del Tasso*, Rome, 1785, in-4°, et Bergame, 1790, 2 vol. in-4°; Fabroni, *Elogio del Tasso*, Parma, 1800, in-8°.; Black, *Life of Tasso*, Édimbourg, 1810, 2 vol. in-4°.; Zuccala, *Vita del Tasso*, Milan, 1819, in-8°. (16) A—é—s.

TASSE (Faustin), poète italien, né à Venise, vers 1541, d'une famille originaire de Bergame, autre que celle des précédents, fut religieux couventuel pendant neuf ans, puis frère mineur de l'Observance; il exerça long-temps le ministère apostolique, et donna des preuves de talent dans toute l'Italie. Il possédait plusieurs langues, et fut élevé aux premières dignités de son ordre. Il mourut à Venise vers la fin du seizième siècle. On a de lui : I. Deux livres de *Poésies toscanes*, imprimées à Turin, en 1573, qui furent publiées, dit-on, sans son aveu, et qui sont en grande partie des imitations de pièces galantes de divers poètes. II. L'*Histoire des succès de l'Italie*, depuis 1566 jusqu'en 1580, Venise, 1583, et qui traite principalement des guerres de l'hérésie. III. Deux livres *de la Conversion des Pécheurs*, Venise, 1578. IV. *Vingt Discours familiers sur la venue du Messie, adressés à quelques Juifs*, Venise, 1585, in-4°. — Tasse (Augustin), peintre, né à Pérouse, en 1566. Son père, nommé Pierre Bonami, exerçait l'état de pelletier. Augustin s'étant enfui fort jeune de la maison paternelle, et ayant été reçu, à Rome, dans la maison du marquis Tassi, en qualité de page, à cause de sa bonne tournure et de son esprit, en rapporta le surnom de *Tasse*, dont il s'est toujours prévalu depuis. Son génie le portait à la peinture, et il n'eut d'autre maître de dessin que lui-même. Étant allé à Florence, il s'insinua dans la société de quelques peintres. Comme il était excessivement débauché, on présume qu'il commit quelque délit, en punition duquel le grand-duc l'envoya aux galères de Livourne, sans l'assujettir cependant au service de la rame, et comme simple relégué. Ce fut là qu'il s'éleva au premier rang des paysagistes, en représentant des vaisseaux, des tempêtes, des pêches et autres accidents de mer, où il s'est montré spirituel autant que bizarre dans les figures et les costumes; il fut aussi bon décorateur, et on le vit, tant au palais Quirinal du pape qu'au palais Pamphili, déployer un excellent goût d'ornement que ses imitateurs ont ensuite chargé à l'excès. Après une vie toujours agitée, et sujette à beaucoup de désagréments et de traverses occasionnés par sa mauvaise conduite, il mourut à Rome, en mai 1644, à l'âge de

(16) Luneau de Boisgermain a donné une traduction interlinéaire de la Jérusalem. Colardeau avait traduit six chants du même poème, et les jeta au feu, lorsqu'il apprit que Watelet y travaillait aussi. Dans la bibliothèque de Cambis-Villeron, à Avignon, on conserve un exemplaire inédit de la *Jérusalem*, par Ferrar, manuscrit in-fol., orné de vingt dessins à l'encre de la Chine, par Pommartin et Bassinet. L'auteur de cet article possède l'autographe d'une traduction inédite, en vers, du même poème (les huit premiers chants seulement), par Boullemier, 2 vol. in-4°. Il existe en anglais un Dialogue intitulé : le *Tasso*, dont les interlocuteurs sont Milton et l'auteur de la Jérusalem, Londres, 1785, in-8°. — Pour la controverse entre le Tasse et l'académie de la *Crusca*, *Voy.* Quadrio, *Istoria e ragione ogni poesia*, tom. VI, pag. 671, Serassi. *Ragionamento sopra la controversia del Tasso e dell' Ariosto*. Parme, Bodoni, 1791; in-fol.; Galilei, *Considerationi al Tasso*, Rome, 1793, in-4°. et *Risposta alle considerazioni al Tasso, del Galilei*, Modène, 1819, 2 vol. in-4°. Le comte Napione a composé un ouvrage intitulé : *Discorso sopra la scienza militare del Tasso*, Turin, 1777, in-8°. A—G—s.

soixante-dix neuf ans, et ne laissa pas même de quoi se faire enterrer. Le Passeri, dans ses Vies des peintres, sculpteurs, etc., est entré dans les plus grands détails sur sa personne et sur ses ouvrages.

M—G—R.

TASSE (Hercule), fit ses études à Bologne avec Torquato, petit-fils du comte Jean-Jacques. Son caractère sérieux et appliqué, quoique dans une extrême jeunesse, le fit surnommer le *Philosophe*. Il avait composé, pour s'exercer, un opuscule contre les femmes, particulièrement contre le mariage; et pour rétractation de cette diatribe, il épousa une fort belle demoiselle de qualité, appelée Lélia Augusta ou Agosti, de Bergame. On a de lui: I. *Exposition de l'Oraison dominicale*, d'après l'idée de Jean Pic de la Mirandole, Venise, 1578. II. Un Recueil de *Poésies*, avec des Notes de Corbelli, Bergame, 1593. II. *De la réalité et de la perfection des Devises*, Bergame, 1612, in-4°.; ouvrage vivement critiqué par le jésuite Horace Montalte, auquel il répliqua par un autre écrit, en 1613. Beaucoup d'écrivains, ses concitoyens, se rangèrent de son parti dans cette dispute littéraire. — Tasse (le comte, François-Marie), fils du comte Jacques, naquit à Bergame, le 14 juin 1710, et montra, dès son enfance, beaucoup de goût pour la peinture, dont il reçut les éléments du célèbre Victor Ghislandi. Il fit ses études au collége Ducal de Parme, dirigé par les jésuites. De retour dans sa patrie, il se livra entièrement à la poésie et au dessin. L'étroite amitié qu'il contracta avec l'abbé Marenzi, littérateur éclairé et judicieux, ne contribua pas peu à perfectionner son goût. En 1731, il passa à Venise, ensuite à Rome, pour étudier les chefs-d'œuvre des grands-maîtres et les monuments. Il acquit, par d'exactes observations, ce goût fin, ce tact délicat qui caractérisent ses ouvrages ainsi que les jugements qu'il a portés de ceux des autres. Revenu à Bergame, loin de négliger ses études chéries, il s'y livra au contraire avec une nouvelle ardeur, et conçut dès-lors le projet d'une biographie des artistes célèbres de sa patrie, dont il recueillit les ouvrages les plus précieux. Marié, en 1741, à la fille d'un patricien de Venise, le séjour de quelques années qu'il fit dans cette ville, ses conférences avec Zuccarelli, avec Carrara et autres artistes des plus distingués, tout l'engageait à poursuivre son travail. Il se disposait à le publier, lorsque la mort l'enleva, le 8 septembre 1782. Le comte Hercule, son fils, l'a fait imprimer sous ce titre: *Vies des peintres, sculpteurs et architectes de Bergame*, Bergame, 1792, 2 vol. in-4°. Il est précédé de la vie de l'auteur, et enrichi de Notes intéressantes de Jacques Carrara, qui avait eu avec lui les relations les plus intimes. M—G—R.

TASSEL (Richard), naquit à Langres, le 20 mars 1588, et non pas 1608, comme le dit M. Varney, auteur d'une Notice sur cet artiste. Il reçut de son père (Pierre Tassel) le goût et les premières leçons de la peinture. La vocation du jeune Richard était tellement déterminée, qu'à peine parvenu à sa dix-huitième année, il prit l'habit de pélerin et passa en Italie pour y admirer et étudier les chefs-d'œuvre dont, alors seul au monde, ce sol classique de tous les beaux arts était si riche et si décoré. Il ne tarda guère à dépouiller le costume qu'il avait emprunté

pour aplanir les difficultés de son voyage ; il alla se réunir, dans Bologne, aux nombreux élèves du Guide, dont l'école jouissait, à de si justes titres, d'une grande réputation. Après un séjour assez prolongé auprès du Guide, Tassel se rendit à Rome, où son pinceau attira sur lui les regards des amateurs et des peintres. On assure qu'à son retour il exécuta à Venise quelques statues et plusieurs autres morceaux de sculpture qui n'étaient pas sans mérite. Ce ne fut pas à ces productions variées qu'il borna ses travaux : il fit élever à Lyon, sur ses plans, plusieurs édifices qui furent regardés comme de très-bon goût. Quoi qu'il en soit, c'est principalement comme peintre que Richard Tassel est connu. Vers 1612 il rentra en France, après une absence de six années, et se livra, avec une grande ardeur, à la culture d'un art pour lequel il venait de faire d'excellentes études sur les chefs-d'œuvre antiques et modernes de Rome et des autres villes de l'Italie. Marié en 1647, il s'attacha au pays qui l'avait vu naître, et le préféra au séjour de la capitale, où Le Sueur et Le Brun essayèrent inutilement de l'attirer. Échevin de Langres et chargé de la direction de l'artillerie que possédait la ville, Tassel se signala par son patriotisme et son courage pendant les troubles de la Fronde, et rendit beaucoup de services à ses concitoyens, dont il ne négligea aucun des intérêts. Ce peintre était très-expéditif; aussi ses compositions sont plus nombreuses que soignées. On y reconnaît une imitation du faire tant du Guide que du Caravage qu'il affectionnait. Il excella plutôt dans le coloris que dans le dessin, dans la noblesse de la composition que dans le naturel des attitudes. Ses draperies sont jetées avec grâce; sa touche est en général légère, franche et spirituelle. L'expression de ses figures reçoit beaucoup de vigueur du transparent de ses ombres rousses et de la fraîcheur de ses demi-teintes. On trouve plusieurs des tableaux de Tassel à Langres, à Lyon et au musée de Dijon. Quoique son épitaphe porte qu'il mourut à Langres le 12 octobre 1660, il est présumable qu'il faut lire 1666 ou 1668. Quelle que soit l'époque de sa mort, elle est certainement postérieure à la date fournie par l'épitaphe, puisqu'il peignit, en 1663, son tableau de Sainte-Martine. D—B—S.

TASSET (Joseph), musicien, naquit à Chartres, le 8 décemb. 1732. A six ans, il jouait si bien de la flûte qu'il en donnait des leçons à un seigneur anglais. Il fut élève de Blavet, et le surpassa bientôt. A l'âge de seize ans, il débuta au concert spirituel, et son nom retentit dans tous les journaux du temps. Bientôt après, il passa en Angleterre. Le fameux Haendel, déjà vieux et aveugle, voulut l'entendre, et l'applaudit avec enthousiasme. Joseph Tasset devint la première flûte de l'Europe. Parmi ses élèves, on remarquait la duchesse d'Hamilton, depuis duchesse d'Argyle, et miss Gardner, si célèbre par sa beauté. Il eut des amis puissants à la cour ; et, parmi ceux qui faisaient le charme de sa vie privée, il comptait Sterne, Ferguson et Guthrie. Indépendamment des flûtes à trois, quatre, cinq et six clefs, dont il fut l'inventeur, il en créa une qui en avait dix-huit, et qu'il réserva pour son usage. Cet instrument étonnant par son mécanisme, et qu'il travailla lui-même en entier, fit l'admiration des connaisseurs en Angleterre. Il lui permettait de jouer dans

tous les tons possibles, ayant une étendue et des sons absolument nouveaux et d'une justesse parfaite. Joseph Tasset avait composé une autre flûte à plusieurs clefs, beaucoup plus grosse et plus longue que les flûtes ordinaires : il s'en servait, pour faire, dans des trio, la partie de basse. Ces deux flûtes n'ont point été données au public. L'auteur de cet article conserve la première. On a de Joseph Tasset plusieurs œuvres qui ont obtenu les suffrages des gens de goût; mais l'extrême difficulté de ses sonates est reconnue, et il est peut-être le seul qui ait su les jouer parfaitement. Il s'était retiré à Nantes, en 1786. La révolution le frappa dans sa fortune et dans ses enfants : il supporta ses malheurs avec la force du sage. Il jouissait de l'estime publique, accordée à ses vertus encore plus qu'à ses talents, lorsqu'il mourut, le 5 septembre 1801, à l'âge de soixante-huit ans. Son épitaphe, en style lapidaire, fut composée par le savant Fournier, architecte-voyer de Nantes, qui a recueilli et décrit les monuments de cette ville. V—ve.

TASSIE (James), artiste ingénieux, connu par l'heureuse imitation des pierres gravées, naquit près de Glascow, d'une famille obscure, et passa une partie de sa jeunesse dans l'état de tailleur de pierres. Le désir de se récréer l'ayant conduit à la ville, un jour de foire, dans le temps où les Foulis (*V.* Rob. et Andr. Foulis) essayaient d'y établir une académie des beaux-arts, la vue des tableaux exposés aux yeux du public frappa sa jeune imagination; et il se sentit comme appelé à inspirer un jour le sentiment d'admiration qu'il éprouvait en ce moment. Il vint résider à Glascow, et sans quitter son travail journalier, indispensable à sa subsistance, il fréquenta l'école de dessin, où se développa rapidement le goût délicat dont il était doué. Le docteur Quin, qui cherchait alors à imiter en pâtes colorées les pierres gravées antiques, et à en prendre des empreintes, sentait le besoin de s'attacher un aide intelligent. Il remarqua le jeune artisan, et lui reconnut les qualités qu'il pouvait désirer. Tassie joignait à beaucoup d'habileté cette patience rare, qui est souvent le moyen et le garant du succès. Profitant des progrès récents de la chimie, il réussit, en peu de temps, à imiter toutes les pierres, et à en rendre tous les traits. Le docteur Quin, qui, dans cette entreprise, n'était mu que par son goût et non par l'intérêt, satisfait d'avoir facilité la découverte d'un art précieux, engagea le nouvel artiste à aller s'établir à Londres, et à tirer parti de son talent pour améliorer sa situation. Tassie, arrivé dans la capitale en 1766, fut retenu quelque temps dans l'obscurité par son naturel timide et modeste, qui l'empêchait de se produire auprès des grands : mais le degré de perfection qu'il donnait à tout ce qu'il exécutait ne pouvait manquer de frapper les connaisseurs; son mérite perça enfin, et il parvint même à jouir de quelque aisance. Jaloux de sa réputation, il détruisait sans hésiter toutes celles de ses productions qui ne satisfaisaient pas son goût sévère; et rien ne sortait de chez lui qui ne fût achevé; tellement que des fripons vendaient de ses compositions ou pâtes gravées pour de véritables pierres antiques, et que des connaisseurs très-exercés avouaient ne pouvoir distinguer les copies d'avec les originaux. Les premiers cabinets de l'Europe lui étaient ouverts. Il en profita pour multiplier ses ouvrages,

mais sans les négliger. Aux gravures antiques, il ajouta une collection des plus estimées parmi les modernes, et dont plusieurs égalent les anciennes par l'excellence du travail, sinon par la simplicité du dessin et la chasteté de l'expression. Grâce à cet artiste ingénieux, l'amateur d'antiquités put se procurer, avec peu de dépense (un ou deux schellings chaque article), l'imitation la plus parfaite d'objets auxquels les plus grandes fortunes pouvaient seules atteindre. L'impératrice de Russie, Catherine II, lui commanda plus de quinze mille gravures différentes, qu'elle fit disposer dans d'élégants cabinets, et placer dans les appartements du palais de Czarskozelo. L'artiste prenait ses empreintes dans une belle composition d'un émail blanc assez dur pour étinceler sous le briquet, et susceptible d'un très-beau poli (1). Un Catalogue de la collection de Tassie parut en 1775, in-8°.; mais le soin de la mettre en ordre fut confié depuis à E. Raspe, qui s'en acquitta avec succès. Ce savant allemand, qui avait quitté son pays, après s'y être déshonoré (*Voy.* Raspe), rédigea un nouveau Catalogue, qu'il écrivit en anglais et en français, afin d'en étendre l'utilité, et le publia sous ce titre : *Catalogue descriptif d'une collection générale de pierres gravées* (gems), *anciennes et modernes; tant camées qu'intailles, tirées des plus célèbres cabinets de l'Europe, jetées en pâte colorée, en émail blanc et en soufre, par James Tassie, modeleur, mises en ordre et décrites par R.-E. Raspe, et accompagnées de planches; précédé d'une introduction sur les diverses utilités de cette collection, l'origine de l'art de graver sur les pierres dures et les progrès des compositions appelées pâtes*, 1791, 2 vol. in-4°. L'auteur a suivi, en le perfectionnant, l'ordre adopté pour la collection du baron de Stosch, telle que l'a décrite Winkelmann. Il commence par les hiéroglyphes égyptiens, conduit le lecteur à travers la longue série des antiques grecques et romaines, passe rapidement sur les malheureux essais du moyen âge, et termine par les plus ingénieuses productions des temps modernes. La lecture de ce Catalogue n'est pas aride. Raspe en a su faire un livre à-la-fois instructif et amusant, où l'esprit n'est point épargné. On lui a reproché de n'avoir pas assez ménagé la délicatesse de ses lecteurs, lorsqu'il décrit avec une certaine complaisance les images par lesquelles les anciens représentaient la puissance créatrice de la divinité. Tassie s'occupa long-temps à modeler en cire des portraits, qu'il moulait ensuite pour les jeter en pâte. La ressemblance lui échappait rarement; et lorsqu'il ne réussissait pas à la saisir d'abord, il attendait, même pendant plusieurs jours, ce qu'il appelait l'inspiration. Il mourut en 1799. Sa collection de pâtes s'élevait alors à vingt mille articles. L.

TASSIN (René-Prosper), historien de la congrégation de Saint-Maur, était né le 17 novembre 1677, à Lanlay, diocèse du Mans. Il fit profession, en 1718, à l'abbaye de Jumiéges, un mois après D. Toustain, avec lequel il se lia d'une étroite amitié. Celui-ci, ayant été chargé de préparer une nouvelle édition des Œuvres de Théodore Studite, s'associa D. Tassin, et ils vinrent, en 1730, à Rome où ils devaient

(1) Sur d'autres essais du même genre, *Voy.* l'article Lippert.

trouver plus facilement les secours qui leur étaient nécessaires (*Voy.* Théodore Studite). L'abbaye de Saint-Ouen eut, quelque temps après, un procès à soutenir contre le chapitre de Rouen. Nos deux savants interrompirent leurs travaux pour s'occuper d'établir, dans un Mémoire, les droits de leurs confrères (*V.* Saas, XXXIX, 406). Obligés de vérifier les titres de l'abbaye et d'en démontrer l'authenticité que contestaient leurs adversaires, ils se trouvèrent forcés de faire une étude approfondie de la diplomatique. Ils vinrent à Paris, en 1727, pour publier le résultat de leurs recherches; mais ayant communiqué leur travail à plusieurs savants, ils en reçurent le conseil de le compléter. C'est de cette manière qu'ils furent amenés à composer le *Nouveau traité de diplomatique*, ouvrage enrichi de toutes les découvertes faites depuis la publication de celui de Mabillon (*V.* ce nom, XXVI, 4), et qui, de plus, a l'avantage d'être écrit en français. L'impression du second volume n'était pas terminée, quand D. Toustain mourut (*Voy.* ce nom), et D. Tassin resta seul chargé de terminer ce grand ouvrage, qui suffirait pour lui donner des droits à la reconnaissance des gens de lettres, s'il n'en avait pas d'autres encore. A la tête du second volume, il s'empressa de payer un juste tribut d'éloges à la mémoire de son collaborateur; et continuant de l'associer à l'honorable entreprise qu'ils avaient commencée ensemble, il voulut que tous les volumes suivants portassent la preuve de l'intimité qui les avait unis (1). Pour se délasser d'un travail qui lui coûta quinze années de soins et d'application, il entreprit l'*Histoire littéraire* de sa congrégation. Il eut le bonheur de la terminer, et mourut à Paris, en 1777, laissant la réputation d'un savant non moins distingué par sa piété, que par son érudition. Indépendamment de la part qu'il a eue aux divers ouvrages de D. Toustain, on lui doit plusieurs *Lettres* insérées dans le *Journal de Verdun*, parmi lesquelles on doit distinguer celle qui contient la critique de l'*Alphabet tironien* de D. Carpentier (*V.* ce nom). Ses autres ouvrages sont : I. *La Notice des manuscrits de l'église métropolitaine de Rouen, par M. l'abbé Saas, revue et corrigée*, Rouen, 1747, in-12. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une réimpression de cette Notice, mais une critique très-vive, que l'abbé Saas ne laissa pas sans réponse (*V.* Saas, XXXIX, 407). II. *Nouveau traité de diplomatique*, par deux religieux bénédictins, Paris, 1750-65, 6 vol. in-4°, ornés d'un grand nombre de planches; le premier volume est précédé d'une Dissertation sur les avantages que l'histoire peut tirer de la diplomatique, et sur les principaux auteurs qui l'ont cultivée en France, en Allemagne et en Italie. Après avoir démontré la certitude des principes posés par Mabillon, dans son immortel ouvrage *De re diplomatica*, et réfuté les critiques qu'en ont faites quelques savants (*Voy.* Germon), D. Toustain et D. Tassin recherchent l'origine de l'écriture, et passent en revue les différentes espèces d'instruments et de liqueurs dont on s'est servi pour écrire; ils traitent ensuite des caractères et de leur transformation successive dans les différents siècles. Le tome second contient des notices

(1) Tous les volumes portent : *par deux Bénédictins*, quoique D. Toustain n'ait eu aucune part aux quatre derniers.

HIST. D'ITALIE.

ANT. TASSONI.

détaillées sur l'origine des lettres latines, sur les différentes sortes d'alphabet et sur les écritures latines antiques. Le troisième renferme l'examen des manuscrits et des diplômes du quatrième au seizième siècle, avec des explications pour en faciliter la lecture. Les trois derniers, outre un Traité complet et fort intéressant sur les scels et contre-scels, renferment de nouvelles observations sur les moyens de vérifier l'âge des manuscrits et des anciennes chartes. Cet ouvrage est un trésor d'érudition : il a été traduit en allemand. III. *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, Paris et Bruxelles, 1770, in-4°. On y trouve la Vie détaillée et la liste des ouvrages imprimés ou manuscrits des savants que cette congrégation a produits, depuis son origine en 1618 jusqu'à l'époque où D. Tassin écrivait : les auteurs y sont rangés d'après l'ordre chronologique ; mais une table placée à la tête du volume, facilite les recherches. Cette Histoire, très-supérieure, sous tous les rapports, à celles de D. Lecerf et du P. Pez (*V.* ces noms), est un modèle en son genre. L'auteur ayant donné des éloges, sans aucune restriction, à plusieurs de ses confrères soupçonnés de jansénisme, la censure exigea des cartons ; mais on trouve dans plusieurs exemplaires les feuillets supprimés, au nombre de quatorze : ceux-ci sont les plus recherchés. Ce livre a été traduit en allemand (par A. Rudolph), avec des remarques et additions de J. G. Meusel (2), Francfort et Leipzig (Ulm), 1773, 2 vol. in-8°. D. Tassin avait laissé en manuscrit la *continuation de l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît*, par Bulteau (*Voy.* ce nom, VI, 262), depuis le dixième siècle jusqu'à l'an 1600 ; et les *Histoires des abbayes* de Saint-Vandrille et de Saint-Ouen, depuis l'introduction de la réforme de Saint-Maur. Ces manuscrits étaient conservés à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. W—s.

TASSONI (Alexandre), né à Modène, le 28 sept. 1565, d'une famille noble et ancienne, eut à lutter dès le berceau contre l'adversité. Resté orphelin dans sa première enfance, affligé d'infirmités, engagé dans des procès ruineux, il vainquit tous ces obstacles, fit des études solides, d'abord dans sa patrie, puis dans les universités de Ferrare et de Bologne, où il eut pour maître le célèbre Aldrovandi, et partit pour Rome, en 1597, dans l'espoir de s'y procurer plus d'aisance. Doué d'un caractère enjoué et d'un esprit aimable, il ne tarda pas à s'y faire connaître. En 1599, le cardinal Ascagne Colonne le fit son premier secrétaire et l'emmena avec lui en Espagne. Le cardinal ayant été nommé vice-roi d'Aragon, ne voulut point occuper cette place sans l'agrément du pape, et lui envoya Tassoni pour l'obtenir. Clément VIII, dans sa réponse au cardinal, fit l'éloge du secrétaire, ajoutant qu'il l'avait vu avec beaucoup de plaisir. Ce fut à cette occasion que le jeune négociateur prit la tonsure cléricale, ne doutant point, dit Muratori, que la ro-

(2) Outre les ouvrages de cet infatigable bibliographe, mentionnés à son article, nous croyons devoir encore citer les deux suivants, que nous avons sous les yeux : 1°. *Mélanges historiques et littéraires* (Vermischte Nachrichten und Bemerkungen, hist. und litt. Inhalts), 2 vol. in-8°. *Entretiens* (Unterhaltungen) *historiques et littéraires* (en société avec Breitschneider), Cobourg, 1818, in-8°. Il y relève (pag. 85-87) quelques inexactitudes de la Biographie universelle, tom. I, et 2, qui seront rectifiées dans le supplément et l'errata. C. M. P.

sée ecclésiastique ne tombât sur sa tête en abondance ; mais jamais homme ne fut plus trompé dans son attente ; il n'eut point de bénéfice. « Je » n'eus jamais, dit-il à ce sujet, le » bonheur de voir mon nom franchir les portes de la Daterie de la » cour de Rome, où sont entrés tant » d'ânes et de chevaux ! » Après son retour en Espagne, le cardinal le renvoya à Rome, avec six cents écus d'or de pension, et lui confia l'administration de ses biens. On ne sait pas si Tassoni prit ou reçut son congé. En 1618, le duc de Savoie, Charles-Emanuel, après plusieurs marques d'estime, le déclara son secrétaire d'ambassade à Rome, gentilhomme ordinaire du prince son fils, et lui assigna une pension d'environ deux mille écus, qui ne fut jamais payée. Deux ans après, il fut appelé à Turin ; mais la jalousie des courtisans et le rapprochement de l'Espagne et de la Savoie, ménagé par le prince Philibert, second fils du duc, renversèrent toutes ses espérances. De retour à Rome, il obtint un emploi auprès du cardinal de Savoie ; mais bientôt, ce prince, qui aspirait au protectorat d'Espagne, craignit que la présence d'un homme qui avait signalé sa haine contre les Espagnols ne nuisît à ses desseins. Non-seulement il l'obligea, par sa froideur, à prendre de lui-même le parti de la retraite, mais il le persécuta. Il crut, ou feignit de croire que Tassoni s'était permis de faire son horoscope (1), et avait prédit qu'il serait un hypocrite. Celui-ci eut beau protester contre la fausseté de cette accusation, et employer le crédit des cardinaux de La Valette et Barberini, et celui de M. de Béthune, ambassadeur de France ; le cardinal fut inflexible, et exigea son expulsion. Mais après un exil de dix jours, que Tassoni passa à la chasse, son courroux parut se calmer, et Tassoni eut la liberté de revenir. Las et dégoûté d'une servitude si peu fructueuse, il acheta une petite maison de campagne aux environs de Rome, près le palais de Riari, à la Longara, et y passa quelques années, partageant son temps entre l'étude et la culture de son jardin. On peut douter qu'il eût embrassé par goût ce genre de vie, où, disait-il, il s'imaginait être un second Fabricius, attendant la dictature. L'existence qu'il décorait de ce grand nom s'offrit à lui encore une fois. En 1626, le cardinal Ludovisi, neveu de Grégoire XV, le tira de sa retraite philosophique, et le retint près de lui jusqu'en 1632, année de sa mort. A cette époque, François Ier., duc de Modène, un des princes les plus accomplis de son temps, l'appela à sa cour, le fit conseiller, lui assigna une pension honorable, mieux payée que celles qu'il avait eues précédemment, et lui donna un logement dans son palais. Tassoni servit son prince avec autant de zèle que de fidélité. Son tempérament robuste lui promettait qu'il pourrait jouir encore quelques années de ces bienfaits, lorsque, sa santé venant tout-à-coup à s'affaiblir, il mourut, le 25 avril 1635, âgé de soixante-onze ans. Son corps fut enseveli dans l'église de Saint-Pierre, dans le tombeau qui appartient à la famille des Tassoni. Quoiqu'il se fût souvent plaint d'avoir retiré peu d'avantages de son assiduité auprès des grands, il laissa une fortune assez considérable. Elle revint à des collatéraux ingrats, qui

(1) Les biographes français se sont trompés en mettant cette anecdote sur le compte du pape Urbain VIII.

ne l'honorèrent pas seulement d'une inscription attestant leur reconnaissance. Il destina deux mille écus à deux prix annuels; le premier pour des vers italiens, le second pour un discours latin. On retrouve dans son testament, fait en 1612, la singularité qui le caractérisait. On en jugera par cet extrait. « Moi, Alexandre » Tassoni, par la grâce de Dieu, sain » de corps et d'esprit (si l'on en excepte cette fièvre qui tourmente » tous les humains, et qui leur fait » désirer de vivre après leur mort), » voulant, dans l'état où je me trouve, déclarer mes dernières volontés, seul soulagement qui nous reste pour adoucir l'amertume d'une » aussi grande perte que celle de » la vie; je laisse mon ame, ce que » j'ai de plus cher, à son premier » principe, invisible, ineffable, éternel. Pour mon corps, destiné à la » corruption, j'eusse été d'avis qu'on » le brûlât, afin qu'il n'infectât personne. Mais cela étant contraire » aux usages de la religion dans laquelle je suis né, je prie ceux dans » la maison desquels je mourrai, » n'en ayant point qui m'appartienne, de m'ensevelir dans un lieu » bénit; ou, si l'on me trouvait mort, » sans avoir d'autre couverture que la » voûte du ciel, je prie les charitables » voisins ou les passants de me rendre » ce dernier service. Mon intention serait qu'à ma pompe funèbre, on ne » vît qu'un prêtre, la petite croix et » une seule chandelle, et que pour la » dépense on n'en fît point d'autre que » celle d'un sac pour y fourrer mon » corps, et d'un crocheteur qui voudrait bien s'en charger. Toutefois » je lègue à la paroisse où sera mon » cimetière douze écus d'or, sans » la moindre obligation, le don que » je lui fais me paraissant fort mince, et d'autant plus que je ne le » lui fais que parce que je ne puis » l'emporter. A un fils naturel, nommé Marzio, et que j'ai eu d'une » certaine Lucie, de la Vallée de » Garfagnane, du moins à ce qu'elle » prétend, je laisse cent écus, en » carlins, afin qu'il puisse s'en faire » honneur au cabaret, etc. » Ce fils naturel était un libertin (*di pessima natura*), qui lui donna beaucoup de chagrin, et qui le volait de temps en temps. Cependant, dans un troisième testament, fait en 1635, il lègue à ce fils, alors capitaine au service du prince Louis d'Est, et qui paraît s'être amendé, une pension viagère de vingt-cinq ducats par mois. Tassoni était un homme franc jusqu'à la causticité, beau parleur, d'un caractère enjoué. Il avait étudié la philosophie ancienne et moderne, la politique et l'histoire. Personne ne possédait mieux que lui les finesses de sa langue et les beautés de la poésie. Il faut convenir pourtant que dans ses notes sur le Dictionnaire de l'académie de la Crusca, ajoutées, par Apostolo Zeno, à l'édition de Venise de l'an 1698, on trouve quelquefois l'amertume d'un censeur jaloux, plutôt que les égards de la fraternité académique. On le regardait comme un des premiers savants de son siècle; et le savoir était son moindre mérite. Son premier ouvrage fut ses *Questions philosophiques*, imprimées en 1601, édition qu'il désavoua lorsqu'en 1612 il fit imprimer le même ouvrage à Modène (a). Ce livre, qui a pour objet des matières de physique, de géographie, de morale, de politique, d'histoire et de littérature, où Aristote était attaqué, et où

(a) Il ajouta depuis un dixième livre dans l'édition qu'il donna, en 1620, à Carpi. Suivant Muratori, la meilleure est celle de Venise, 1646.

une guerre ouverte était déclarée au péripatétisme, essuya beaucoup de critiques de la part de ceux qui regardaient comme au-dessus de toute discussion les opinions alors enseignées dans les écoles. Cet ouvrage, peu connu au-delà des monts, et qui mériterait de l'être, est un abrégé de tout le savoir de cet âge. L'auteur n'a laissé presque aucun sujet scientifique ou littéraire sans l'effleurer; et partout il déploie beaucoup de pénétration et une grande étendue de connaissances. Si quelques-unes de ses opinions paraissent aujourd'hui singulières, ou erronées, on ne doit pas perdre de vue qu'il s'est écoulé plus de deux siècles depuis la publication de cet écrit. L'auteur, entre autres sujets, examine celui de la rivalité des anciens et des modernes, et décide en faveur des derniers. Dans le septième livre, il met en question si la science et les belles-lettres sont utiles aux princes et à la jeunesse, et il conclut par la négative. Dans le dixième, est l'éloge du bourreau (3). En 1609, il publia ses *Observations sur Pétrarque*, qu'il avait composées, pendant son second voyage d'Italie en Espagne, pour se distraire des ennuis de la navigation; et sa critique est une des plus judicieuses qu'on ait faites de ce poète; mais, comme l'ouvrage précédent, elle lui attira beaucoup d'ennemis et d'injures. Il y eut dans l'attaque et dans la défense un tel excès d'emportement, qu'il en résulta des emprisonnements et des procès. Un récollet d'Imola prit part à la querelle, et publia contre le hardi critique un Sonnet qui lui attira la réplique sanglante d'un poète offensé (4). Quelques parodies fort gaies de ce qu'il peut y avoir de répréhensible dans la manière de Pétrarque, réduisirent au silence ses maladroits admirateurs. On avait aussi reproché à Tassoni de n'avoir pas su rendre justice au génie d'Homère. Les Italiens l'attaquèrent avec autant d'animosité que Mme. Dacier en mit plus tard à attaquer La Motte. Ce tort serait bien plus grand s'il eût été réel; mais le critique prouva, par des imitations très-heureuses de plusieurs passages de l'Iliade, qu'il était plus pénétré que ses antagonistes des immortelles beautés du père de toute poésie, et qu'il avait ainsi le droit de penser et de dire que tout, dans les écrits d'Homère, ne lui paraissait pas également digne d'admiration. Le principal titre de Tassoni à la célébrité est le poème héroï-comique auquel il donna le nom de la *Secchia rapita*, le Seau enlevé, ouvrage de sa jeunesse, dit-il, mais qu'il paraît avoir composé vers l'âge de quarante-six ans, et qui ne lui coûta que six mois : mais, comme on sait, le temps ne fait rien à l'affaire. Voici le sujet de ce poème, dont l'auteur, dit Boileau,

> .. Par les traits hardis d'un bizarre pinceau,
> Mit l'Italie en feu pour la perte d'un seau.

Cette épopée badine est fondée sur des événements réels, et réunit deux époques des treizième et quatorzième siècles. Dans une de ces hostilités, fréquentes alors entre les villes d'Italie, les Modénois pénétrèrent jusque dans Bologne, et s'emparèrent d'un seau de bois, ainsi que de la chaîne qui l'attachait à un puits. Fiers d'un tel avantage, ils rapportèrent ce tro-

(3) Un éloge du même genre est un ouvrage de la jeunesse de Galiani (Ferdinand) (*Voy.* son article, XVI, 300).

(4) Voyez la traduction du *Seau enlevé*, t. III, p. 191-92, 1759.

phée dans leur ville, et le suspendirent dans une tour, comme un monument de l'infériorité de leurs antagonistes (5) : mais l'outrage ne pouvait être souffert patiemment par ceux-ci ; et de là cette lutte terrible, dont Tassoni a immortalisé le souvenir. L'impression de ce poème, qui devait avoir un si grand succès, éprouva des difficultés infinies ; et l'on n'en est nullement étonné lorsqu'on jette les yeux sur certaines stances où Tassoni semble s'être fait un malin plaisir de ne rien respecter. Il fut mis vingt fois sous presse, et vingt fois il fut interrompu. L'auteur l'avait communiqué à l'un de ses amis. Cet homme, qui n'y vit point le nom de sa famille, fut piqué d'un tel oubli, et dénonça le poème à l'inquisiteur, comme un ouvrage fait en dérision du pape et de l'Église. Cette démarche lui réussit ; et l'on nomma pour examinateur un parfait imbécille, *un solennissimo balordo*. Cependant les copies s'en multiplièrent rapidement ; et le poète nous apprend qu'un copiste en fit, au prix de huit ducats chacune, un assez grand nombre pour réaliser, en peu de mois, environ huit cents ducats. Enfin le poème parut, pour la première fois, en 1622, sous le nom d'Androvinci Melisone, imprimé à Paris, chez Toussaint du Bray. Il obtint, dès les premiers instants de sa publication, le suffrage d'une nation vive, spirituelle, et qui de tout temps a montré peu d'éloignement pour les peintures à peine couvertes de la gaze la plus transparente. L'auteur, sous le nom de Gaspard Salviani, y joignit des notes courtes, vives et piquantes. Cette production lui rendit les bonnes grâces d'Urbain VIII. Ce pape, ami des lettres, voulut lire la *Secchia*, et se contenta d'indiquer à Tassoni un petit nombre de corrections. Celui-ci fit mettre des cartons à une vingtaine d'exemplaires qu'il présenta au pape, et ne changea rien aux autres. On peut encore être assez surpris qu'il ait poussé la déférence jusque-là, quand on connaît son caractère. Les représentations, les menaces, ne purent obtenir de lui qu'il adoucît un seul des traits de satire si multipliés dans son poème ; car on ne l'offensait jamais impunément. Cette même *Secchia rapita* en offre une preuve frappante. Un comte avait un secrétaire (6) qui publia deux pamphlets où Tassoni était traité fort durement. Ce poète, l'un des plus irritables qui aient existé, soupçonna le comte d'y avoir pris part ; et il écrivit aussitôt à un de ses amis : « Je » lui ferai sentir qu'il vaudrait mieux » pour lui avoir affaire au diable qu'à » moi. » Effectivement son poème, qui n'avait point encore paru, ne devait avoir que dix chants. Il en ajouta deux autres pour vouer son ennemi à l'infamie, et répandit, dans tout le reste de l'ouvrage, une foule de traits où il ne fut que trop bien servi par l'esprit de vengeance. Une vanité ridicule, la jactance, la poltronnerie, la fatuité, sont les moindres défauts qu'il lui reproche. Peu satisfait de le représenter comme un époux maltraité ; il lui attribue, dans le dixième chant, le dessein formel d'empoisonner sa femme, petite licence poétique, justiciable peut-être d'autres tribunaux que de celui d'Apollon. Pour tout dire, en un mot, Tassoni a si bien réussi

(5) Lelande vit encore ce trophée, dans son voyage en Italie, en 1765 ; il était dans le bas de la tour appelée la *Ghirlandina*. M. Le Maistre, qui visita Modène, après la paix d'Amiens, dit qu'à cette époque il n'en restait plus qu'un fragment.

(6) Le docteur Majolino.

dans son projet de rendre odieux et ridicule le nom de Culagne, que depuis ce temps les seigneurs qui possèdent ce bourg n'osent en prendre le titre. On crut généralement à Modène, que sous ce nom était désigné le comte Paolo Brusantino, uniquement pour la cause alléguée plus haut. Il fallait un mérite réel pour qu'un pareil abus de talent ne retombât pas sur le poète; aussi reconnut-on qu'écrivain éminemment original, Tassoni, malgré ses fautes nombreuses, honorerait toujours le Parnasse italien. On ne peut lui refuser le mérite d'être l'inventeur d'un genre de poème inconnu jusqu'à lui. Il eut le suffrage des connaisseurs. Apostolo Zeno ne balance pas à le mettre au-dessus du *Lutrin* et de la *Boucle de cheveux enlevée*; préférence qui n'aura pas l'aveu des gens de goût. On doit convenir que c'est un agréable mélange de comique, d'héroïque et de satirique, mais qui tombe quelquefois dans le bas, et où la décence n'est pas toujours observée. Voltaire l'a jugé avec trop de rigueur, lorsqu'il a dit dans une de ses lettres, que « la » *Secchia rapita* est un très-plat ouvrage, sans invention, sans imagination, sans variété, sans esprit » et sans grâce, et qu'il n'a eu cours » en Italie, que parce que l'auteur y » nomme un grand nombre de familles auxquelles on s'intéressait. » Ce poème a été souvent réimprimé. L'édition la plus recherchée est celle de Ronciglione, 1664; la plus belle et la meilleure a paru à Modène, en 1744, par les soins de Muratori et de Barotti. Deux ont été faites en France, la première à Paris, 1768, 2 vol. in-8°., et la seconde à Avignon, 2 vol. in-18. La *Secchia rapita* a été traduite en français, en 1678, 2 vol. in-12, par P. Perrault, qui l'a accompagnée d'un examen critique, et par M. de Cédols, que l'auteur anglais des *Mémoires sur la vie de Tassoni* appelle par-tout *Cahors*, 1759; 3 vol. petit in-12 (7). A l'une et l'autre version en prose est joint le texte italien. On en doit une imitation, en vers élégants et faciles, à M. Creuzé de Lessert, Paris, 1 vol. in-18. 1796; 1798, 2 vol. in-18; 3°. édit., 1812. En 1700, un anglais, Ozell, en entreprit une traduction anglaise; il n'en publia que trois chants qui furent réimprimés en 1715, mais avec peu de succès. On réunit ordinairement aux éditions de la *Secchia* le premier chant d'un autre poème intitulé: l'*Océan*, que l'on peut considérer comme le vestibule d'un grand monument que l'auteur se proposait d'élever à la mémoire de Christophe Colomb; c'est un ouvrage de sa première jeunesse, dans lequel il a imité le Tasse, l'Arioste et le Camoens, notamment dans la description de l'île enchantée. Ce fut probablement durant sa résidence (en 1615) chez l'ambassadeur du duc de Savoie à Rome, qu'il entreprit l'*Abrégé des annales ecclésiastiques du cardinal Baronius*. Il le mit entre les mains d'un maître du sacré palais, pour le faire examiner; mais il ne put jamais l'en retirer. Cet ouvrage n'a point été imprimé; il en existait encore en 1744 trois copies autographes, dont une, au rapport de M. de Cédols, se trouvait à Paris dans la bibliothèque du Roi. Cet Abrégé était écrit en latin, l'auteur y affectait des sentiments contraires à ceux de Baronius, non par esprit de contradiction, disait-il,

(7) Quelques personnes pensent que c'est un pseudonyme et que le nom véritable du traducteur est Dumouriez, auteur du *Richardet*, et père du général de ce nom.

mais par respect pour la vérité des faits. On a perdu son histoire de la guerre de la Valteline, qu'il avait composée lorsqu'il était secrétaire d'Horace Ludovisi, duc de Fiano, général du Saint-Siége, et lorsqu'en 1623, ce général, pour mettre fin à la guerre, prit en dépôt la Valteline, sujet de la querelle. Il y avait joint, à l'imitation de la cinquième satire du premier livre d'Horace, un récit fort gai de son voyage de Rome à cette contrée. Le cardinal Ludovisi le tira adroitement de ses mains, et il s'amusait beaucoup de cette lecture, quoique son père y fût tourné en ridicule. Ce cardinal, à ce qu'on croit, brûla ce petit ouvrage, pour ne point donner à la postérité sujet de rire aux dépens de sa maison. Léon Allacci attribue encore à Tassoni un volume de Lettres; et le peu qui en reste, écrit d'une manière piquante et légère, doit en faire regretter la perte. Quant aux *Philippiques* dirigées contre Philippe III, et aux *Funérailles de la gloire d'Espagne*, que ses ennemis lui attribuèrent et qui causèrent ses disgrâces pendant ses liaisons de Savoie, il n'est pas sûr qu'il en fût l'auteur, et il s'en est toujours défendu, quoique sa haine contre l'Espagne, manifestée en toute occasion, ait affaibli la force de ses protestations. Son mérite lui avait obtenu de bonne heure les distinctions littéraires. Il avait été reçu en 1600 à l'académie des Humoristes, sous le nom d'*Il Bisquadro*, qu'il mit en tête de l'édition publiée en 1624, de la *Secchia rapita*. Cette association ne fut pas de longue durée. La salle où s'assemblaient ces académiciens fut achetée, en 1738, par le cardinal de Fleury. C'est à présent celle de l'académie de peinture. On y voyait encore, en 1759, la devise de Tassoni; c'était une scie qui a commencé de scier un bloc de marbre; à côté est un petit vase, avec ces mots espagnols : *si non falta el umor*, si l'eau ne manque pas. Plus bas était l'écusson de Tassoni, portant, dans la partie supérieure, un champ d'azur, un aigle noir, les ailes étendues, et au-dessous un Taisson dressé sur ses pattes. Vers le même temps s'éleva une autre institution à la promotion de laquelle Tassoni eut la plus grande part. Le prince Frédéric Cesi, duc d'Acqua Sparta, ouvrit son palais à l'académie des *Lincei*, dont l'objet était d'expliquer les phénomènes de la nature, d'en rechercher les causes, et de soumettre à l'examen d'une sage critique la vieille philosophie d'Aristote. On a vu plus haut jusqu'à quel point Tassoni en avait profité; mais comme il faut toujours payer par quelque endroit tribut à la faiblesse humaine, la liberté philosophique, puisée dans ces entretiens, ne put le défendre de quelque penchant pour l'astrologie judiciaire. Ce qui le prouve, c'est que dans la 13e question du 10e livre des *Pensées*, il examine sérieusement si la conjonction de la balance et du soleil est funeste, et si septembre porte malheur à ceux qui naissent dans ce mois. Le résultat de cet examen est d'attribuer à ces deux circonstances tous les contre-temps de sa vie. Une autre imputation dont on ne peut le justifier est son extrême irritabilité, son ressentiment implacable et l'acrimonie qu'il porta dans les querelles littéraires. Muratori, en citant le *Drapeau rouge*, titre d'un des pamphlets de Tassoni (8), dit qu'il suivait l'exem-

(8) *Tenda Rossa*, avec le motto : *Ignem gladio ne fodias*, 1613.

ple de Tamerlan. Quand on l'attaquait, d'abord il arborait le drapeau blanc, comme un signal de pardon général; puis le drapeau rouge, pour marquer qu'il exigeait la mort de ceux qui s'étaient armés contre lui; le drapeau noir annonçait qu'il voulait tout exterminer. Cependant Tassoni compta au nombre de ses amis les hommes de lettres les plus distingués parmi ses contemporains, Rossi, Preti, Allacci, le Marini, Galilée, Querenghi, etc. Quant à son personnel, il avait, disent ses biographes, le teint fort blanc, les yeux vifs, un front ouvert et toute la physionomie d'un galant homme. On le représente toujours une figue à la main, et au bas de son portrait, on lit ces deux vers :

Dextera cur ficum quæris mea gestet inanem?
Longi operis merces hæc fuit : Aula dedit.

On a ainsi rimé ce distique :

De Tassoni pourquoi la main honteuse,
Tient-elle ce fruit enfantin ?
C'est le digne présent qu'une cour généreuse,
Pour prix de son travail, lui fit un beau matin.

On raconte que se promenant dans un marché de Rome, il demanda à une fruitière, si les figues qu'elle vendait étaient bonnes. La marchande lui en donna une à goûter. Il s'en alla, tout joyeux, disant que c'était le premier régal qu'on lui eût fait de sa vie, et il voulut qu'on le peignît une figue à la main. D'autres prétendent que, par cet emblème, il voulut faire entendre que toute son assiduité auprès des grands lui avait à peine produit la valeur d'une figue. Un esprit aussi indépendant devait en effet souffrir beaucoup dans cette situation, quelque honorable qu'elle pût être. C'est ce qu'il témoigne dans une lettre au chanoine Bassi : « Vous » me mandez, dit-il, de vous écrire » comment je me trouve dans mon » nouvel état. Je ne puis vous dire » autre chose, sinon que je m'y trouve comme Metellus, quand il chaussa des souliers qui lui allaient parfaitement bien, mais qui lui estropiaient les pieds. Chacun disait : » Oh! que voilà des souliers bien » faits! qu'ils lui vont bien! et cependant ce pauvre diable ne pouvait marcher. » La vie de ce poète a été écrite en italien, par le savant Muratori : elle est placée en tête de la belle édition de Modène, 1744. On en trouve une autre en français assez détaillée, à la fin du 3e. volume de la traduction de M. D. C., qui a paru en 1759. Enfin J. G. Dubois de Fontanelle en a publié une autre, Paris, 1768, in-12 (*Voy.* FONTANELLE). On peut aussi consulter Léon Allacci, dans ses *Apes urbanæ*, Rome, 1633, in-8°.; et 1711, Hambourg, in-8°., Crescimbeni (9), Tiraboschi (10), etc. Mais l'ouvrage qui ne laisse rien à desirer sur ce sujet est celui d'un littérateur irlandais, nommé Joseph Cooper Walker, qui a paru après sa mort, par les soins de son frère Samuel Walker, à Londres, en 1815, 1 vol. in-8°., sous le titre de *Mémoires d'Alexandre Tassoni*. L'auteur, enlevé malheureusement trop tôt aux lettres, dans la quarante-neuvième année de son âge, profondément versé dans la littérature du beau pays où il était allé chercher un climat plus favorable à la faiblesse de sa constitution, a fait les recherches les plus exactes sur la personne et sur les écrits d'Alexandre Tassoni. Il y a joint, sur Aldobrandi, Le Guarini, Rinuccini, le Tasse, Chiabrera, Galilée, etc.,

(9) *Hist. de la poésie ital.*, t. III.
(10) *Storia della poes. ital.*, vol. III, p. 334, 442.

une foule d'anecdotes littéraires, qui ajoutent à l'intérêt de cette biographie, où l'on desirerait un peu plus d'ordre et moins de longueurs. L'ouvrage est enrichi, de plus, d'un beau portrait de Tassoni, et d'une gravure où l'on voit le guerrier victorieux qui rapporte le seau, nouvelle Hélène de cette grande querelle. Ce dessin de Neagle rappelle, au dire d'Apostolo Zeno, jaloux de témoigner son estime pour le poème, que le Guerchin avait fait un dessin qui représentait le retour triomphant de l'armée modénoise, ayant à sa tête son capitaine, qui porte au bout de sa lance le glorieux trophée, et que viennent recevoir le podesta et les syndics en robe détroussée. Ses ouvrages sont: I. *Parte de quesiti dati alla luce da Giulian Cassiani*, Modène, 1608, in-8°. II. *Varietà di pensieri divisa in IX parti*, ibid., 1612, in-4°., et avec une x^e. partie, Carpi, 1620, in-4°. III. *Considerazioni sopra le rime del Petrarca*, Modène, 1609, in-8°. IV. *Avvertimenti di Crescenzio Pespe a Giuseppe degli Aromatari intorno alle riposte date da lui alle considerazioni*, etc., ibid. 1611, in-8°. V. *Tenda rossa, risposta di Girolamo Nomisenti ai dialoghi di Falcidio Melampodio*, Francfort (Modène), 1613, in-8°. VI. *La Secchia, poema eroi-comico d'Androvinci Melisone*, Paris, 1622, in-12, etc. VII. *Filippiche* (1615), in-4°.; extrêmement rare. N—L.

TASSONI (Alexandre), né, en 1749, à Collalto, dans la Sabine, descendait d'une branche de l'illustre famille de ce nom, anciennement établie à Fermo et à Ferrare. Il fit ses études à l'université de la *Sapienza*, à Rome, et y prit les degrés de docteur en droit. En 1799, il fit partie de deux commissions établies dans cette ville, après le départ de l'armée française. Ses services lui valurent la place d'auditeur de *rota*, auprès de la légation de Ferrare. Dès-lors il entra dans les ordres, et se voua entièrement à l'église. Un ouvrage qu'il avait publié pour la défense de la religion catholique attira sur lui les regards de Pie VII, qui, en 1815, le nomma auditeur du palais. Tassoni allait être revêtu de la pourpre, lorsqu'il mourut à Rome, le 31 mai 1818. On a de lui: I. *Dissertatio de collegiis*, Rome, 1792, in-4°. II. *La Religione dimostrata e difesa*, ibid., 1803-1800, 3 vol. in-8°. III. Traduction italienne des Psaumes, inédite. Voy. *Vita di Alessandro Maria Tassoni*, par M. Biondi, Pise, 1822, in-8°. A—G—S.

TASTE (Louis-Bernard de La), évêque de Bethléem, naquit à Bordeaux, en 1692. Étant entré dans la congrégation de Saint-Maur, il devint, en 1729, prieur du monastère des Blancs-Manteaux, à Paris. Il est principalement connu par un ouvrage qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et qui a pour titre: *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des convulsions et autres prétendus miracles du temps*. La première est du 15 avril 1733; la vingt-unième et dernière est du 1er. mai 1740. Le recueil forme 2 vol. in-4°. L'auteur y attaquait les miracles et les convulsions des Appelants par le raisonnement, par la théologie, par la discussion des faits et par l'arme du ridicule. Dans sa dix-neuvième lettre particulièrement, il met ses adversaires aux prises et les réfute les uns par les autres. On obtint un arrêt du parlement de Paris, du 4 janvier 1738, pour supprimer cette lettre, parce qu'elle renfermait

quelques railleries sur des magistrats dévoués à la cause des convulsions. L'auteur souleva aussi contre lui tous les partisans de la même cause. Nous ne devons point entrer dans le détail de ces querelles; nous ferons observer seulement que dom La Taste fut accusé d'avoir avancé une doctrine peu exacte, sur la question des miracles en général et sur le pouvoir des démons à cet égard: il fut attaqué par l'abbé Thierri, professeur de Sorbonne; et depuis, l'abbé de Prades prétendait se servir de quelques-uns des principes du bénédictin, pour justifier sa thèse. Mais celui-ci soutint qu'on ne l'avait pas compris, et il fut des premiers à s'élever contre la thèse. Ses *Lettres théologiques*, quoiqu'un peu longues, purent être utiles dans le temps pour détromper ceux qui avaient été dupes des prestiges et des folies si crédulement admirés à cette époque. Dom La Taste fut nommé, en 1736, assistant du général de sa congrégation. Ses écrits et son zèle contre l'appel lui avaient suscité des ennemis dans ce corps. Pour le soustraire à leurs tracasseries, on le fit évêque de Bethléem, titre d'évêché sans territoire, érigé à Clameci, dans le Nivernais. C'était le duc de Nevers qui présentait à cet évêché. Dom La Taste fut présenté, agréé par le roi et institué à Rome. Il fut sacré le 5 avril 1739, et fait abbé commandataire de Moiremont, diocèse de Châlons-sur-Marne. Nommé supérieur des carmélites de Saint-Denis, puis visiteur-général de tout l'ordre, il s'efforça d'y ramener la discipline et la soumission à l'autorité. Il assista aux conférences tenues au Louvre par quelques évêques, sur une instruction pastorale de M. de Rastignac, archevêque de Tours, et y opina avec modération; il fut également d'une assemblée d'évêques, tenue à Conflans et à Paris, en 1753, pour l'examen du livre de Berruyer, et il fut nommé membre d'une commission, pour examiner ce livre. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 22 avril 1754. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui font un portrait fort noir de ce prélat, et qui débitent les contes les plus ridicules sur sa mort, lui attribuent plusieurs écrits, comme la *Requête du promoteur de l'officialité de Paris*, contre cinq des miracles de Saint-Médard, en 1735; des *Réflexions sur une enquête ordonnée par le cardinal de Noailles*, au sujet de ces mêmes miracles, en 1736; des *Lettres aux carmelites du faubourg Saint-Jacques;* une *Réfutation des Lettres pacifiques*, datée du 1er janvier 1753 et deux *Suites* de cette réfutation, qui parurent peu de temps après; enfin des *Observations sur le refus que fait le Châtelet de reconnaître la chambre royale*, 1754. Mais ces attributions sont douteuses. Il paraît constant, par exemple, que les *observations* sont de l'abbé Capmartin de Chaupy, auteur des *Réflexions sur la notoriété de fait et de droit*. La *Requête* et les *Reflexions* n'appartiennent en aucune manière à dom La Taste; les *Lettres aux carmélites* et la *Réfutation des Lettres pacifiques* sont peut-être les seuls ouvrages qu'on pourrait lui attribuer avec plus de vraisemblance; et Barbier, dans le *Dictionnaire des Anonymes*, présente ce prélat comme éditeur des *Lettres de sainte Thérèse*, traduites de l'espagnol en français, par Mme. de Maupeou, carmélite, et l'abbé Pelicot, 1748, 2 vol. in-4°. P—c—t.

TATHEVATSI (Grégoire), docteur arménien schismatique, né vers le milieu du quatorzième siècle, fut envoyé par ses parents à Tellis dans la Géorgie, où il fit ses études sous le savant Jean d'Oradun, dont la mémoire est restée en vénération parmi les Orientaux. Il accompagna son maître dans un voyage à Jérusalem, et il y fut ordonné prêtre. A son retour en Arménie, il reçut le bâton doctoral des mains de Jean, et commença dès-lors à enseigner la théologie. Il réunit, en 1406, dans le monastère de Metzaba, quatre-vingts moines et dix docteurs, auxquels il communiqua toutes les lumières qu'il avait acquises. Grégoire mourut en 1410, emportant au tombeau les regrets de ses disciples. Son nom est inscrit dans le ménologe de l'Arménie. On a de lui : des *Sermons ;* des *Homélies ;* un *Corps* complet de *théologie* par demandes et par réponses ; et des *Commentaires* sur le Cantique des Cantiques, sur quelques autres livres de l'Écriture, et enfin sur l'Évangile de saint Mathieu. Tous les ouvrages qu'on vient de citer sont conservés à Paris parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi. Le meilleur et le plus curieux est le Cours de théologie : on croit que Jean d'Oradun y eut beaucoup depart. L'abbé de Villefroy, dans la *Notice* qu'il a donnée des *Manuscrits arméniens* de la Bibliothèque royale, dit que le style, le goût et le génie de Tathevatsi ne pouvaient guère lui mériter les éloges dont l'ont comblé ses compatriotes. W—s.

TATIEN, philosophe platonicien, était né dans la Syrie, vers l'an 130 de l'ère vulgaire. Élevé dans les sciences et les arts des Grecs, il perfectionna ses connaissances par les voyages, et devint bientôt un prodige d'érudition. Après avoir visité les villes les plus célèbres de l'Orient, il se rendit à Rome, avec le dessein d'y fixer sa demeure, comme au centre des lumières. Il avait eu souvent occasion de remarquer les vices grossiers de la religion payenne et les contradictions choquantes des systèmes des philosophes. Ayant lu quelques-uns des livres des Chrétiens, il les trouva supérieurs à tous ceux qu'il connaissait : « Je fus persuadé, dit-il, par la lecture de ces livres, parce que les paroles en sont simples, que les auteurs en paraissent sincères et éloignés de toute affectation, que les choses qu'ils disent se comprennent aisément, que l'on y trouve beaucoup de prédictions accomplies, que les préceptes en sont admirables, et qu'en établissant un Dieu unique, cette doctrine nous délivre d'un grand nombre de maîtres et de tyrans, auxquels nous étions assujettis (*Orat. ad Græcos*, 46). » Tatien s'était rangé parmi les disciples de saint Justin ; et il enseigna quelque temps lui-même les vérités que son maître venait de sceller de son sang ; mais c'était moins par conviction que par lassitude qu'il avait embrassé le christianisme. Il était trop imbu des idées platoniciennes pour qu'elles ne se mêlassent pas à ses opinions nouvelles. Resté sans guide, il ne tarda pas à s'abandonner aux écarts de son ardente imagination ; et ayant quitté Rome, vers l'an 172, pour retourner en Orient, il y jeta les fondements d'une secte qui, de la Mésopotamie, s'étendit dans les provinces de l'Asie Mineure, dans les Gaules, en Espagne, et jusqu'à Rome. La doctrine de Tatien se composait des dogmes qu'il avait empruntés aux autres sectes. Il admit, avec Valentinien, des esprits de différents ordres ; avec Marcien,

deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais, dont l'un dépendait de l'autre; avec Simon le magicien, que la création était l'ouvrage d'un esprit inférieur. Suivant Tatien, les deux Testaments n'avaient point été dictés par le même esprit. Il rejetait quelques-unes des *Epîtres* de saint Paul, et il en retoucha d'autres. S'appuyant sur ce passage de l'*Epître aux Galates* (ch. VI, 87) : « Celui qui sème dans la chair recueillera la corruption de la chair, » il proscrivait le mariage autant que l'adultère. Il défendit à ses disciples l'usage de tout ce qui avait eu vie. Il leur interdit aussi le vin, fondé sur ce que le prophète Amos reproche aux Juifs d'en avoir fait boire aux Nazaréens. Les sectateurs de Tatien reçurent le nom d'*Encratites* ou continents, et d'*Hydroparastates* ou Aquariens. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages; mais il ne nous reste que son *Discours aux Grecs*. Quoiqu'il l'ait prononcé peu de temps après le martyre de saint Justin, on y trouve déjà le germe des opinions singulières qu'il développa plus tard. Il est d'ailleurs orné d'une érudition agréable et écrit d'un style vif et animé; mais les critiques en blâment l'ordonnance et les négligences trop fréquentes. Ce Discours de Tatien est une défense des Chrétiens, auxquels il attribue la découverte des arts (1). Il fut imprimé, pour la première fois, avec une version latine de Conrad Gesner, à la suite de Théophile d'Antioche, etc., Zurich, 1546, in-fol. Il a été réimprimé depuis, dans différents recueils, à la suite des *Œuvres* de St. Justin. L'édition la plus recherchée est celle qu'a publiée Guill. Worth : *Tatiani Oratio ad Græcos et Hermiæ irrisio gentilium philosophorum gr.-lat., cum notis varior.*, Oxford, 1700, in-8°. On doit trouver, à la fin du volume, une Dissertation anonyme sur Tatien, dont l'auteur est l'abbé de Longuerue. Cette partie, de 27 pages, manque dans plusieurs exemplaires. Les ouvrages de Tatien dont on connaît les titres sont des Traités des animaux; de la Nature des démons; de la Perfection du Sauveur (2), et enfin un Livre de Problèmes, dans lequel il expliquait les passages les plus obscurs de la Bible. On sait qu'il avait composé, sous le titre de *Diatessaron*, une Concorde des Évangiles; et l'on en trouve une, avec son nom, dans la *Bibl. max. patrum*, 14, p. 11, 203-212; mais elle n'est point l'ouvrage de Tatien. Voy. Fabricius, *Bibl. Græca*, v, 83; et D. Ceillier, Hist. des auteurs sacrés, 11, 130. W—s.

TATIEN de Mésopotamie, qui doit avoir vécu dans le cinquième siècle, a écrit une *Harmonie des Évangiles*, que Victor de Capoue a traduite en latin, en l'attribuant, mal à propos, à Tatien d'Alexandrie. Sa traduction latine a été insérée dans la Bibliothèque des Pères; et vers le neuvième siècle un poète, qui appartenait peut-être à la cour de Charlemagne, l'a rendue en vers franciques. Bonaventure Vulcanius, à qui nous devons d'autres découvertes savantes, a le premier fait connaître ce reste précieux de notre poésie francique, dont il a publié quelques passages dans son traité : *De litteris et linguâ Getarum, seu Gothorum, notisque lombardicis*, Leyde, 1597, in-8°. Freher, Junius, Rostgaard, Palthenius (Jean), Schiller et d'autres savants se sont occu-

(1) Brucker a donné l'analyse de ce Discours, *Hist. philosoph.*, III, 389-96.

(2) Saint Clément d'Alexandrie en rapporte un passage, *Stromat.*, liv. III.

pés de cette Harmonie de Tatien. Voy. *Tatiani Alexandrini harmonia*, Greifswald, 1706, in-4°.; — *Thesaurus antiquitatum Teutonicarum*, tom. II, dernière partie; — *Langue et littérature des anciens Francs*, Paris, 1814, in-8°. G-Y.

TATICHTCHEV (Basile), historien russe, fils de Nikita, né en 1686, reçut sa première instruction dans la maison de son père. En 1704, il fut envoyé par Pierre Ier., comme d'autres jeunes gens qui montraient des dispositions, dans les pays étrangers, pour s'y vouer à l'étude des sciences. Il apprit, à cette occasion, l'allemand et le polonais. Après son retour il entra dans le département des mines et des fabriques. Pierre lui confia différentes commissions spéciales, et l'envoya avec une mission en Sibérie. En 1723, il fut fait grand-maître des cérémonies à la cour, et l'année suivante, il partit pour la Suède avec une commission secrète. Quand il revint, en 1726, il fut de nouveau placé au département des mines, dans lequel il remplit différentes fonctions jusqu'en 1734, époque où il fut nommé conseiller d'état et envoyé en Sibérie, comme directeur des mines. Il remplit cette place avec beaucoup de zèle, fit ouvrir des mines nouvelles, améliora l'exploitation des anciennes, et rédigea un réglement pour le service de cette branche de l'administration. Pour récompense de son zèle, il fut fait conseiller privé en 1737; dans la même année on lui confia l'expédition militaire d'Orenbourg, et en 1741 il fut nommé gouverneur d'Astrakhan, chargé principalement de régler les affaires des Kalmouks. Cependant, quatre ans plus tard, n'étant pas d'accord avec le vice-khan de ce peuple, il reçut l'ordre de remettre toutes les affaires des Kalmouks et d'Astrakhan entre les mains du général Ieropkin. Il se retira dans sa terre de Voldin, située dans le voisinage de Moscou, où il mourut le 15 juillet 1750. Son principal ouvrage est l'*Histoire russe, depuis les temps les plus anciens, recueillie et rédigée pendant trente ans.* C'est une réunion de différentes chroniques russes, commentées à l'aide de livres allemands et polonais, que l'auteur était en état de lire, et par le moyen de traductions du français, du latin et du tartare, qu'il faisait faire par ses secrétaires. Il se servit aussi d'une foule d'extraits des archives des villes de la Sibérie, de Kazan, d'Astrakhan et autres. Le but de Tatichtchev était de conduire son histoire jusqu'en 1613, ou jusqu'à l'avènement au trône du czar Michel Feodorovitch, mais la mort l'empêcha de la terminer. On ne sait pas jusqu'à quelle époque il est arrivé; car son manuscrit original est perdu. Cet ouvrage resta long-temps caché. Avant le règne de Catherine II, on regardait l'histoire des czars comme un des secrets les plus importants de l'empire. Cette princesse éclairée chargea son historiographe G. F. Muller, de la publication de l'ouvrage de Tatichtchev; les volumes 1, 2 et 3 parurent à Moscou, in-4°., en 1769, 1773 et 1774, revus et corrigés par le savant éditeur; le 4e., qui était plus mal rédigé, ne parut qu'en 1784, à Pétersbourg: celui-ci finit à l'an 1462. Cet ouvrage a été pendant long-temps regardé comme le meilleur livre sur l'histoire russe, malgré les défauts sans nombre qui le déparent, et malgré les rêveries de l'auteur sur les Scythes et les Sarmates. Tatichtchev s'occupait aussi d'une *Description géographique de la Russie*, pour la

quelle il recueillit une infinité de matériaux; il déposa, au cabinet impérial et à l'académie des sciences, une carte de la Sibérie et son grand Atlas, qui fut publié en vingt feuilles, 1745. Son *Dictionnaire historique, politique et civil de la Russie*, ne va que jusqu'à la lettre L. Il a été publié à Saint-Pétersbourg, en 1793. Tatichtchev a encore composé plusieurs Dissertations qui périrent en grande partie dans un incendie; on a publié ses *Remarques sur le droit russe* et sur l'*ancien Code russe*, Moscou, 1768 et 1786. KL.

TATIUS (TITUS), roi de Cures, dans le pays des Sabins, était déjà assez avancé en âge, lorsque l'enlèvement des filles du Latium et de la Sabinie par les Romains lui mit les armes à la main contre ce peuple naissant, l'an de Rome 8e. (avant J.-C. 745.) (1). La résidence de ce prince fut le centre commun des députations que s'envoyèrent les différents peuples offensés, pour concerter leurs projets de vengeance; aussi Denys d'Halicarnasse a-t-il avancé que Tatius fit pendant trois ans la guerre aux Romains. Les Céniniens, les Crustuminiens, les Antemnates, trouvant les Sabins et leur roi trop lents à prendre un parti, se décidèrent à commencer seuls la guerre; et cette précipitation causa leur perte (*Voy.* ROMULUS). Tatius ne se mit en campagne qu'au bout de deux ans. La guerre qu'il fit aux Romains fut la plus terrible: il ne mit ni emportement, ni précipitation, dit Tite-Live; il ne fit pas la faute de menacer avant l'instant de frapper. Il eut même recours à la ruse. Tarpéia, fille de Spurius Tarpéius, qui commandait la citadelle de Rome, allait hors des remparts chercher de l'eau pour les sacrifices. Tatius l'engagea, à force d'or, à laisser entrer les Sabins dans la place. A peine introduits, ces furieux la firent expirer sous mille traits, soit afin de paraître ne devoir qu'à eux-mêmes la prise de la citadelle, soit afin de laisser un exemple mémorable du danger de la trahison pour les traîtres. Rien de plus invraisemblable que cette tradition. Comment supposer qu'une jeune fille ait eu l'imprudence de sortir seule des remparts en présence d'une armée d'assiégeants? ou, en admettant qu'elle aurait pu d'elle-même s'exposer ainsi, comment croire que son père ne l'en eût pas empêchée? car, d'après le récit même de Tite-Live, c'est seulement après avoir été abordée par Tatius et les Sabins, qu'elle se laissa persuader de trahir sa patrie. Plutarque, dans la vie de Romulus, rend ce fait un peu moins invraisemblable en ajoutant que Tarpéius fut poursuivi par Romulus pour crime de trahison, et condamné au dernier supplice; mais il est le seul qui rapporte cette particularité. Tite-Live, d'après d'autres historiens, raconte encore de deux autres manières l'histoire de Tarpéia. Voyant que les Sabins avaient des bagues de diamants et de riches anneaux, elle stipula, pour prix de sa trahison, *ce qu'ils portaient au bras gauche:* au lieu des anneaux les boucliers furent sa récompense; on l'écrasa sous leur poids. Enfin, d'après la troisième version consignée dans l'historien latin, Tarpéia en demandant aux Sabins ce qu'ils avaient au bras gauche, avait effectivement entendu leurs armes; et cette demande paraissant aux Sabins couvrir une intention perfide à leur égard, ils avaient

(1) On suit, dans cet article, pour la chronologie, l'*Art de vérifier les dates*.

fait du prix même qu'elle exigeait l'instrument de sa punition. C'est la tradition admise par Florus et par Denys d'Halicarnasse, qui a pour autorité Lucius Pison, historien qui vivait du temps des Gracques. L'opinion de Tite-Live, appuyée du témoignage de Fabius Pictor et de Cincius, auteurs bien plus anciens, a prévalu. Cependant, que répondre à ce qu'ajoute l'historien grec d'après Pison? Un tombeau magnifique fut érigé à Tarpéia, au même endroit où elle avait été tuée. Là, les Romains lui faisaient, tous les ans, des libations et des sacrifices. Or, si elle eût été tuée en livrant sa patrie à l'ennemi, ni ceux qu'elle aurait trahis, ni ceux qui l'avaient tuée, ne lui auraient rendu tous ces honneurs. De ces contradictions, Denys d'Halicarnasse tire cette conclusion, que chacun peut en juger comme il voudra; ce qui dénote que cet historien, habituellement si affirmatif, regardait toute l'histoire de Tarpéia comme une fable. Mais Plutarque vient nous fournir des motifs encore plus puissants de doute, tant sur cette histoire que sur l'existence de Tatius; ou du moins sur son identité comme roi des Cures. Selon lui, Antigonus, qui vivait sous Ptolomée Philadelphe, avait écrit, dans son *Histoire d'Italie*, que Tarpéia était fille de Tatius, et que, vivant malgré elle avec Romulus, elle livra la citadelle de Rome à son père, qui la punit lui-même de sa trahison. Le poète Simulus, également cité par le biographe de Romulus, fait de Tatius un roi des Boïens et des Celtes, et de Tarpéia une jeune fille qui, éprise de ce chef guerrier, lui livra le *Capitole*, dans l'espoir de devenir son épouse. « Mais, ajoute le poète, » les Boïens et les Celtes ne l'enterrè- » rent point au delà du Pô, et ne se » coupèrent pas les cheveux sur son » sépulcre; mais ils jetèrent sur » cette malheureuse leurs boucliers, » qui furent les seuls ornements de » son tombeau. » Cette grande diversité de traditions, dont aucune n'est ni plus ni moins absurde que l'autre, vient encore à l'appui de ce que l'on croit avoir prouvé dans la vie de Romulus, c'est que l'histoire des commencements de Rome est, pour la plus grande partie, une fable convenue. Maître de la citadelle de Rome, Tatius eut, dès le lendemain, à combattre l'armée romaine; la première action s'engagea entre les lieutenants des deux rois : Métius Curtius, qui commandait les Sabins, eut d'abord l'avantage sur les Romains, conduits par Hostus Hostilius. Romulus, qui survint, avait rétabli le combat, lorsque les Sabines, ayant Hersilie à leur tête, vinrent séparer les combattants. En vertu du traité, qui fut aussitôt conclu, Rome doubla ses forces par la fusion des Romains et des Sabins en une seule nation, et se trouva sous l'autorité de deux rois, Tatius et Romulus. Pour accorder quelque chose aux Sabins, les Romains prirent le surnom de *Quirites* de la ville de Cures. Une des trois centuries de chevaliers prit le nom de *Tatienses*, de celui de Tatius. Denys d'Halicarnasse et Plutarque assignent une plus longue durée à la guerre entre Tatius et Romulus. Selon eux, il y eut des actions multipliées pendant plusieurs jours. Un premier combat général finit à l'avantage des Sabins; un second fut douteux, et Romulus y reçut plusieurs blessures. Ce fut pendant le troisième, selon Plutarque, d'accord avec Tite-Live, que les Sabines arrêtèrent les combattants, en se précipitant au

milieu des deux armées. Denys d'Halicarnasse ne parle point de cette dernière bataille ; il dit qu'après deux combats, les Sabins délibérèrent s'ils devaient faire la paix, ou lever dans leur pays des troupes nouvelles pour continuer la guerre. Pendant qu'ils étaient encore indécis, les Sabines, après y avoir été autorisées par un décret du sénat, sortirent de Rome en habit de deuil, tenant par la main leurs petits enfants, et se rendirent dans le camp des Sabins. Elles se jettent aux pieds de Tatius ; Hersilie parle en leur nom et demande la paix. Le roi de Cures et son conseil ne résistent pas à ces prières. Une trêve est d'abord conclue : les deux rois ont ensemble une entrevue et font un traité de paix, dont Denys d'Halicarnasse nous a conservé les termes. Cicéron, dans son discours *pro Cornelio Balbo*, vante ce traité comme le fondement de la grandeur romaine, parce qu'il établit l'usage, qui fut observé depuis dans tous les temps, d'admettre au nombre des citoyens les ennemis vaincus (2). Tite-Live ne donne aucun détail sur le règne commun de Tatius et de Romulus, ni sur sa durée : Denys d'Halicarnasse dit que le prince sabin s'établit sur les monts Quirinal et Capitolin, qu'il contribua à l'agrandissement de Rome, et qu'il bâtit des temples au soleil, à la lune, à Saturne, à Rhéa, à Vulcain, à Diane, à Euryale et à d'autres dieux, *dont il n'est pas facile d'exprimer les noms en grec*. Ces divinités appartiennent toutes à la Mythologie celtique ; et ce fait, rapproché du passage de Simulus cité par Plutarque, donnerait à penser que Tatius était peut-être plutôt Celte que Sabin ; et alors que devient tout l'échafaudage historique des premiers temps de Rome ? Tatius fit aussi, dans toutes les curies, dresser à Junon Quiritienne des tables qui subsistaient encore au temps de Denys d'Halicarnasse. Si l'on peut croire que cet historien n'a pas été trompé par un grossier mensonge de ceux qui lui expliquaient les antiquités de Rome, on conviendra qu'il est difficile qu'un peuple aussi pauvre, aussi récent que devaient l'être alors les Romains, même après leur mélange avec les Sabins de Cures, ait pu, en cinq années de temps, suffire à la construction de tant de temples, sans compter celui que Romulus faisait bâtir en même temps à Jupiter Stator. Une seule expédition guerrière troubla la paix dont jouit Rome pendant cet intervalle. Les deux rois vainquirent les habitants de Camérie, prirent leur ville d'assaut et la réduisirent en colonie romaine. La sixième année de leur règne, des Sabins, parmi lesquels se trouvait un parent de Tatius, commirent quelques brigandages sur les terres des Laviniens, qui envoyèrent des ambassadeurs demander justice aux deux rois. Romulus était d'avis de livrer les coupables ; mais le crédit et les sollicitations de ceux-ci prévalurent auprès de Tatius, qui, pour la première fois, parut d'un avis opposé à celui de son collègue. Les envoyés, ne pouvant obtenir justice, s'en retournèrent fort irrités. Les Sabins, dont ils avaient réclamé le châtiment, les surprirent en route et en égorgèrent plusieurs. Romulus fit ar-

(2) Tacite, dans le livre II, ch. 24, de ses *Annales*, fait tenir à l'empereur Claude le même langage que Cicéron. « Pourquoi Lacédémone et Athènes, dit cet empereur dans le sénat, sont-elles » tombées malgré la gloire de leurs armes, si ce » n'est pour avoir toujours exclu de leur sein les » vaincus, *tandis* que notre fondateur Romulus, » bien plus sage, *vit la plupart de ses voisins*, le » matin ses ennemis, devenir le soir ses concitoyens. »

rèter ces meurtriers, et les livra à ceux des ambassadeurs qui avaient échappé à leurs poignards. Tatius vint encore une fois au secours de ses protégés, qu'il arracha des mains des Laviniens. Cette injustice fit retomber sur lui la peine due à ces scélérats. Appelé à Lavinium par la solennité d'un sacrifice, les parents et les amis des ambassadeurs le tuèrent à coups de broches et de couteaux aux pieds de l'autel. Plutarque raconte que Romulus était présent, et que les meurtriers de son collègue, loin de lui faire aucun mal, le reconduisirent à Rome en le comblant de bénédictions et de louanges. Ce prince emporta le corps de Tatius et lui fit ériger un tombeau sur le mont Aventin. Denys d'Halicarnasse ajoute qu'on faisait encore de son temps des offrandes et des libations annuelles aux mânes de ce roi : ses meurtriers furent livrés à Romulus, qui les renvoya libres, en disant que « le meurtre avait été justement puni par le meurtre. » (Paul Orose, liv. II, ch. 4.) Ce prince laissa une fille, Tatia, qui fut mariée à Numa Pompilius : *l'Art de Vérifier les dates* place la mort de Tatius à la 15e. année de Rome, l'an 739 av. J.-C.

D—R—R.

TATIUS (Achille). *Voyez* Achille.

TAUBE (Frédéric-Guillaume de), conseiller de régence autrichien, né en 1724, à Londres, où son père était médecin de la reine Anne, vint avec lui à Zell, en 1737, étudia la jurisprudence à Göttingue, visita les principales villes de l'Europe, puis l'Afrique et l'Amérique; exerça depuis 1749, à Hanovre, la profession d'avocat, et s'établit, en 1754, à Vienne, où il eut beaucoup de succès, et parvint à entrer dans l'administration, après avoir changé de religion. Il était d'une grande franchise, et ce caractère lui fit éprouver beaucoup de désagréments. Son principal mérite est d'avoir contribué à l'amélioration des manufactures et au perfectionnement de la statistique. Ses écrits sont : I. *Description historique et géographique du royaume de l'Esclavonie*, Vienne, 1777, in-8°. II. *Description historique et politique des manufactures, du commerce, de la navigation et des colonies des Anglais*, Vienne, 1774, in-8°., seconde édition, corrigée et augmentée, 2 vol., ibid., 1777, in-8°. III. *Défense des droits de souveraineté attachés au château de Wulften en Westphalie*, Vienne, 1767, in-fol.; seconde édition, 1768, in-4°. Cet ouvrage est important à cause des éclaircissements tirés de documents authentiques, sur plusieurs parties de l'histoire d'Allemagne au moyen âge. L'auteur a fourni beaucoup d'articles à la Géographie de Busching, aux ouvrages périodiques publiés par le même savant, et aux *Philosophical Transactions*, publiées à Londres. Il mourut à Vienne, le 16 juillet 1778. M—D j.

TAUBEL ou TAUBEL (Chrétien), imprimeur de l'université de Halle, fut appelé, à la fin du dernier siècle, à Vienne, pour y diriger l'imprimerie impériale. Il a publié, en allemand, le résultat de son expérience et de ses observations, dans les trois ouvrages suivants : I. *Manuel orthotypographique ou introduction à l'art typographique, avec figures et tableaux*, Halle et Leipzig, 1785, in-8°. II. *Manuel pratique pour les commençants dans l'art typographique*, Leipzig, 1791, in-8°. III. *Dictionnaire théorique et*

pratique de l'imprimerie et de la fonderie en caractères, Vienne, 1805, 2 vol. in-4°. Dans la préface du Manuel orthotypographique, l'auteur parle de ceux qui, avant lui, ont traité de l'art typographique; selon lui, le plus ancien de ces ouvrages est: *Instructio operas typographicas correcturis necessaria*, Leipzig, 1608, in 8°. Ce petit écrit parut en allemand, également à Leipzig, en 1634, in-8°. On y ajouta des notions sur la fonderie en caractères, et on le réimprima à Leipzig, en 1740, en 1741, en 1745. Un autre livre classique pour les imprimeurs et fondeurs avait paru à Nuremberg, en 1721; il traitait de l'art typographique dans les langues allemande, latine, grecque et hébraïque; il donnait aussi la manière d'imprimer les notes en musique. Les deux premiers chapitres du *Manuel orthotypographique* contiennent des détails intéressants sur le premier âge de l'imprimerie. Dans le *Dictionnaire*, l'auteur explique pour les commençants et il met sous leurs yeux, dans ses tableaux, la manière dont on doit ordonner une imprimerie pour les caractères allemands, latins, grecs, hébreux, arabes, syriaques et bohémiens. Il n'oublie pas même l'impression des calendriers, qui, chez les Allemands, est d'une haute importance. G—y.

TAUBMANN (Frédéric), poète latin et philologue estimable, naquit, en 1565, à Wonseich dans la Franconie, de parents pauvres et obscurs. Sa mère, restée veuve, ne tarda pas à se remarier; mais son beau-père, loin de contrarier l'inclination qu'il montrait pour l'étude, la favorisa de tout son pouvoir. A douze ans, il fut envoyé à l'école de Culmbach, avec trente gros dans sa poche; c'était toute la fortune que son père lui avait laissée (1). Taubmann s'y distingua par son application, et fit de rapides progrès dans les langues anciennes. Malgré leur bonne volonté, ses parents ne pouvaient pas fournir à tous ses besoins; et plus d'une fois il se vit contraint d'implorer la pitié publique, en chantant de porte en porte. Pour comble de malheur, il perdit bientôt sa mère; mais la nouvelle épouse que prit son beau-père eut pour lui les mêmes soins, les mêmes attentions que s'il eût été son propre fils. La fortune enfin se lassa de persécuter Taubmann. Admis, à seize ans, comme pensionnaire, au collége que le margrave de Brandebourg, Georges-Frédéric, venait de fonder à Heilbronn (1582), il ne tarda pas à donner des preuves de son rare talent pour la poésie. Après avoir vu quelques-unes de ses premières compositions, un de ses maîtres lui prédit qu'il serait un jour la gloire de son pays. Il reçut, peu de temps après, une couronne de laurier de Paul Melinus, bon littérateur, auquel il avait adressé des vers sur son mariage. Taubmann acheva ses cours à l'académie de Wittemberg, d'une manière si brillante, qu'on lui offrit la chaire de belles-lettres, dont il prit possession le 18 octobre 1595. Il la remplit, pendant dix-huit ans, avec un zèle et un succès toujours croissants. Aimé, estimé de ses confrères pour son obligeance, il se vit recherché de plusieurs princes pour l'agrément et la vivacité de son esprit. Un mariage avantageux avait

(1) Flogel, qui rapporte ces détails dans son *Histoire des fous de cour*, p. 288), raconte qu'il n'eut pas lui-même un plus brillant commencement, son père Godefroi Flogel, honnête tondeur de draps, et maître d'école à Jauer, l'ayant envoyé au gymnase de Breslau, avec quatre gros dans sa poche pour son voyage.

mis le comble à son bonheur; et déjà ses enfants répondaient à ses soins, quand une fièvre ardente, causée par l'excès du travail, l'enleva, le 24 mars 1613, à l'âge de quarante-huit ans. Sa mort prématurée mit en deuil toutes les muses de l'Allemagne. Les productions en vers et en prose que nous devons à la sienne, sont détaillées dans le *Catalogue* de Bunau, II, 1669. Ses amis lui dressèrent un tombeau dans la principale église de Wittemberg, avec une épitaphe qui prouve la haute estime qu'on avait pour ses talents (2). Scaliger regardait cependant Taubmann comme un fou (*Voy.* le *Scaligerana secunda*), et Flögel lui a consacré un article dans son *Histoire des fous de cour*, tout en convenant que ce titre lui convenait moins que celui de diseur de bons mots. Mais J. Lipse, Kandius, Scioppius, etc., l'ont comblé d'éloges. Il avait de l'imagination, de l'abondance et une rare facilité, qui dégénère souvent, il est vrai, en négligence. Il ne se faisait d'ailleurs aucun scrupule de créer des mots quand il n'en trouvait pas de propres à rendre son idée, ou d'en employer qui n'avaient été hasardés que par Ennius ou ses contemporains. C'est ainsi que, dans un poème sur la guerre des Anges, qu'il n'a point terminé, il a cru pouvoir exprimer le son de la trompette qui rappelle les combattants, par ce vers :

Tympana tenta tonant : *taratantara* rauca fragorem
Horrificum ingeminat....

Comme philologue, il s'est fait connaître par des *Commentaires* estimés sur Plaute et sur Virgile. La meilleure édition de *Plaute* est celle de Wittemberg, 1621, in-4°., que l'on doit à J. Gruter. Le Commentaire sur *Virgile* ne parut qu'en 1618, après la mort de Taubmann, par les soins de Christian, son fils. Outre l'*Oraison funèbre* de Georges-Frédéric, margrave de Brandebourg, son bienfaiteur, et quelques *Harangues* académiques, on a de Taubmann trois recueils de vers, qui sont maintenant peu recherchés : I. *Melodaesia sive epulum Musarum*, Leipzig, 1597, in-8°., réimprimé en 1616 et 1622. II. *Schediasmata poetica innovata*, ibid., 1620, in-8°. III. *Posthuma schediasmata*; ibid., 1616, 1624, in-8°., publié par Ch. Taubmann. On a le Recueil de ses saillies, en allemand, sous le titre de *Taubmanniana*, Francf., 1702; Leipzig, 1713, in-12 de 288 pages, divisé en quatre parties, contenant les jugements que les divers écrivains ont portés de lui, sa vie, ses bons mots, et ses poésies diverses, tant sérieuses que burlesques. Sa *Vie* a été publiée en allemand, par Frédéric Brandt, pasteur luthérien à Svenning, près de Glorup, sous ce titre un peu emphatique : *La brillante aile de pigeon* (3), ou *Notice détaillée de la vie et de la mort de Frédéric Taubmann*, Copenhague, 1675, in-8°. Le P. Niceron lui a consacré une notice fort incomplète dans ses *Mémoires*, tom. XVI. F.-A. Ebert a publié, *Vie et mérite de F. Taubmann*, Eisenberg, 1814, in-8°. (en allemand). Son portrait se trouve dans le *Theatrum* de Freher, pl. 78.

W—s.

TAULER ou TAULÈRE (JEAN), l'un des maîtres les plus célèbres dans la vie spirituelle, était né, vers 1294

(2) Cette épitaphe a été publiée par Freher, Niceron, etc. On se contentera d'en citer ici quelques traits : *Barbarici extirpatori felicissimo, Europae totius lumini splendidissimo, poetae incomparabili*, etc.

(3) Allusion au mot *Taub*, qui signifie pigeon.

en Allemagne, et probablement dans la province d'Alsace. Il prit l'habit de saint Dominique à Strasbourg, et vint à Paris avec Jean de Tambac ou Dannbach, pour y perfectionner ses études. Le séjour qu'il fit dans cette capitale est prouvé par la souscription qu'on lisait sur un manuscrit dont il avait fait présent à la bibliothèque des Dominicains de la rue Saint-Jacques. Quoiqu'on lui donne ordinairement le titre de docteur en théologie, il n'est pas certain qu'il en ait jamais été décoré, puisque son nom ne se trouve pas dans le *Catalogue* des docteurs de l'ordre de Saint-Dominique, dressé en 1368, et dont le P. Echard garantit l'exactitude (Voy. *Bibl. prædicator.*, 1, 677). Quelques biographes prétendent que Rusbrock (*V.* ce nom) fut le premier maître de Tauler dans la vie spirituelle; mais le savant bibliothécaire que nous venons de citer paraît trouver cette opinion peu vraisemblable. Dans la Vie de Tauler, imprimée à la tête du recueil de ses Œuvres, on rapporte que l'éclat de ses prédications lui inspira des sentiments d'orgueil, et qu'éclairé sur l'état de son ame par un de ses pénitents, il s'humilia devant Dieu, et obtint la force dont il avait besoin pour triompher de son amour-propre. Mais on ne doit peut-être voir dans ce récit qu'une allégorie sur la nécessité de veiller sans cesse sur soi-même et de combattre ses penchants. Tauler mourut à Strasbourg, non en 1379, comme le dit Echard, trompé par des renseignements inexacts, mais en 1361, le 17 mai, ainsi que le prouve son épitaphe, rapportée par Schilter, dans ses Notes sur la *Chronique* de Kœnigshoven (*V.* ce nom, XXII, 525). Les éloges donnés à ses ouvrages par Luther, Mélanchthon et la plupart des chefs de la réforme religieuse, avaient fait soupçonner la pureté des principes de Tauler; mais d'illustres écrivains catholiques ont pris soin de justifier sa mémoire; et Bossuet dit : « qu'il le regarde comme un des plus solides et des plus corrects des mystiques (*Instruct. sur les états d'oraison*). Les ouvrages de Tauler, (imprimés, pour la plupart en allemand, dès la fin du quinzième siècle Leipzig, 1498, in-4°.), étaient peu répandus avant que Surius les eût rassemblés et traduits en latin. Cette version latine fut publiée, pour la première fois, à Cologne, 1548, in-fol., précédée de la Vie de Tauler, dont on a parlé, et que quelques personnes lui attribuent. Elle a été réimprimée plusieurs fois in-4°., à Cologne; en 1623, à Paris; en 1685, à Anvers. Les éditions les plus récentes sont les plus complètes. Les ouvrages de Tauler ont été réimprimés plusieurs fois en allemand, dans l'ordre adopté par Surius. L'édition de Francfort, 1720, in-4°., donnée par P.-J. Speyer, passe pour la meilleure. On trouve, dans la *Bibl.* du P. Echard, les titres détaillés de tous les écrits de Tauler. Outre des *Sermons*, dont quelques-uns ont été loués par Bossuet, et des *Lettres spirituelles*, on se contentera de citer : les *Méditations* sur la vie et la Passion du Sauveur (1), et les *Institutions divines*. Ce dernier écrit de Tauler, souvent réimprimé in-8°. et in-12, a été traduit plusieurs fois en français et en italien. La traduction

(1) *Vom dem Nachfolgen des armen Lebens Christi* (De l'Imitation de la vie de Jésus-Christ). Ce livre a été réimprimé en 1821, par les soins de Nic. Casseder, qui l'a réduit en dialecte moderne. Il avait déjà été traduit en latin, par Surius, Cologne, 1548, in-8°.; en italien, par Al. Strozzi, Venise, 1584, in-12; en français, par Jacq. Talon, Paris, 1660, in-12, etc.

française, que l'on doit à Loménie de Brienne, Paris, 1665, in-8°., est estimée. On croit que c'est dans les écrits de Tauler et de Rusbrock que l'on trouve exposée, pour la première fois, la division méthodique de la vie intérieure en trois degrés, sous les noms de vie *purgative*, *illuminative* et *unitive*. Le P. Touron a donné une Vie édifiante de Tauler, dans l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, II, 334-64. Il existe plusieurs Vies de ce pieux personnage, en allemand. On peut consulter, pour plus de détails: *G.-Fred. Hempel, Memoria J. Tauleri instaurata et loco exercitii academici exhibita*, Wittemberg, 1688, in-4°., et la Dissertation d'Oberlin: *De Joh. Tauleri dictione vernaculâ et mysticâ*, Strasbourg, 1786, in-4°. W—s.

TAULÈS (Le chevalier DE), né vers 1725, entra en 1754 dans les gendarmes du roi; il accompagna, en qualité de secrétaire d'ambassade, M. Beauteville, envoyé à Genève, en 1766, lors des troubles de cette ville; il eut alors une correspondance avec Voltaire, à qui il avait écrit, en 1752, une assez longue lettre relative au *Siècle de Louis XIV*. En entrant dans la carrière diplomatique, il n'avait pas renoncé à l'état militaire; car il fut, en 1768, nommé capitaine de dragons, puis envoyé en Pologne, en 1771, et enfin consul général de France en Syrie. Il se trouva, en 1779, enfermé dans Seyde, assiégée par trente mille hommes, et échappa à de grands dangers. Lorsque sa santé ne lui permit plus de rester dans ces pays lointains, il demanda et obtint son rappel. Il resta obscur pendant la révolution française, refusa de prendre du service sous Buonaparte, et mourut *il y a quelques années*, dit une Notice publiée en tête de son grand ouvrage. On a de lui: I. *Anecdote sur le roi de Prusse*, imprimée sous le nom de Thomas dans les *Opuscules philosophiques et littéraires*, 1796, in-8°. et in-12; elle est comprise dans les dernières éditions de Thomas, sous le titre de *Relation de la captivité du grand Frédéric et du supplice du jeune Katt*. Le *Publiciste* du 7 nivôse, an XI, dit que l'auteur avait, en 1764, laissé prendre copie de ce morceau à Thomas. II. *Du Masque de fer, ou réfutation de l'ouvrage de M. Roux Fazillac, intitulé*: Recherches historiques sur le Masque de fer, *et réfutation également de l'ouvrage de M. J. Delort, qui n'est que le développement de celui de M. Roux Fazillac*, etc., *et qui a pour titre*: Histoire de l'homme au masque de fer, 1825, in-8°. Il est évident que l'intitulé de cet opuscule n'est pas celui qu'avait mis l'auteur à son travail; reste à savoir si les éditeurs n'ont pas fait d'autres changements. III. *L'Homme au masque de fer, Mémoire historique où l'on réfute les différentes opinions relatives à ce personnage mystérieux, et où l'on démontre que le prisonnier fut une des victimes des Jésuites*, 1825, in-8°.: c'est là le principal ouvrage de Taulès; il est précédé d'une Notice où l'on ne donne pas la date de sa mort, et suivi d'une correspondance avec Voltaire, pour la plus grande partie inédite. Taulès prétend que le prisonnier était Arwediks, patriarche des Arméniens schismatiques, qui fut enlevé par les Jésuites. Ce qui est certain, c'est qu'en effet Arwediks, arrivé ou amené en France, y fut emprisonné; mais il recouvra sa liberté peu après, se convertit au catholicisme, et mou-

rut *libre*, trois ou quatre ans plus tard. Son extrait mortuaire existe à Paris, dans les archives du ministère des affaires étrangères. Le Mémoire de Taulès avait, au reste, été réfuté long-temps avant sa publication (*V.* MASQUE DE FER, XXVII, 396). A. B—T.

TAURELLI (LELIO). *Voy.* TORELLI.

TAURI, sculpteur et graveur en bois, était, suivant Papillon, élève d'Albert Durer (*Traité de la gravure en bois*, I, addit., p. 458). Dans la table il le nomme *Richard Taurigni*. Il n'est fait aucune mention de cet artiste, ni dans les deux *Catalogues* de l'abbé de Marolles; ni dans le *Cabinet* de Florent Lecomte; ni dans l'*Abecedario* d'Orlandi; ni dans le *Dictionnaire des monogrammes* de Christ; ni dans le *Dictionnaire des graveurs* de Basan; ni enfin dans le *Manuel des curieux* de Huber et Rost. Le baron Heinecken, Jansini, Gandellini, etc., ne l'ont point connu. Papillon paraît être le seul qui l'ait nommé; et nous avons transcrit, au commencement de cet article, tout ce qu'il en dit. Les nombreuses inexactitudes dont il s'est rendu coupable nous autorisent à conjecturer qu'il s'est trompé dans cette circonstance, comme il l'a fait tant de fois. Peut-être qu'au lieu de TAURI, on doit lire HENRI; et alors l'élève d'Albert Durer, dont il est ici question, pourrait bien n'être pas autre que Henri Aldegrave (*Voy.* ce nom). W—S.

TAUSAN ou TAGESEN (JEAN), un des premiers apôtres du luthéranisme, naquit en Danemark, en 1494, à Birkinde dans l'île Fuhnen. Ayant fait profession dans une maison religieuse, il obtint de son prieur la permission d'aller étudier à l'université de Cologne, d'où, contre la défense expresse de son supérieur, il vint secrètement à Wittemberg, pour écouter Luther et Mélanchthon. Il obtint à Rostock le degré de maître-ès-arts, enseigna quelque temps à Copenhague, et retourna dans son couvent, où ayant commencé à dogmatiser et à gagner au luthéranisme quelques-uns de ses confrères, il fut renfermé, puis envoyé dans un autre monastère à Viborg; où il forma encore des prosélytes. Le roi Frédéric Ier. le nomma, en 1526, son chapelain, avec permission d'aller prêcher les nouvelles doctrines à Viborg, où le prince lui fit donner une église pour remplir cette mission. L'évêque du lieu lui défendit la prédication; ce qui amena des troubles, que le roi chercha à terminer en nommant Tausan prédicateur à Copenhague (1529). Le nouveau ministre abolit l'office qui se faisait en latin, et introduisit le chant des psaumes en langue danoise, ce qui, en peu de temps, attira la foule. Des plaintes s'élevèrent, et le roi crut devoir en soumettre l'examen aux états du royaume. Il fut ordonné aux Catholiques et aux Luthériens de comparaître, le 8 septembre 1530, devant l'assemblée et de présenter leur profession de foi. Tausan, qui était à la tête des Luthériens, rédigea leur profession en quarante-trois articles, auxquels les Catholiques répondirent en vingt-sept autres articles; Tausan répliqua aussitôt. Les Catholiques proposèrent d'ouvrir des conférences en latin, réservant la décision à un concile général et au pape, ce qui fut rejeté par les Luthériens. Frédéric permit à ceux-ci de continuer d'enseigner. Ce prince étant mort en 1533, Tausan fut de nouveau cité

devant les états, qui le condamnèrent au bannissement. Il revint, bientôt après, reprendre ses fonctions à Copenhague; et en 1542, il fut nommé second évêque luthérien de Ripen. Il mourut le 9 novembre 1561, père de treize enfants, et laissant des ouvrages de controverse, sur lesquels on peut consulter la *Bibliothèque danoise*, première partie. G—Y.

TAUVRI (Daniel), habile anatomiste, naquit, en 1669, à Laval, patrie du célèbre Ambroise Paré (*Voy.* ce nom). Son père, médecin de l'hôpital de cette ville, fut son premier maître, et lui fit faire des progrès si rapides dans les lettres et la philosophie, qu'avant l'âge de dix ans, il soutint des thèses de logique. Il lui enseigna ensuite les premiers éléments de l'art de guérir, en le conduisant au lit des malades. Envoyé de bonne heure à Paris, il y suivit les leçons de Duverney, et à quinze ans, il reçut le doctorat à l'université d'Angers. Il revint à Paris où il se fit bientôt connaître par deux Traités, l'un d'anatomie et l'autre de matière médicale, qui furent accueillis favorablement. Les réglements concernant l'exercice de la médecine l'obligèrent de se faire agréger à la faculté de Paris, où il fut reçu docteur-régent en 1697. Fontenelle ayant eu l'occasion d'apprécier le mérite de Tauvri, le fit admettre, comme son élève, à l'académie des sciences. A l'époque de l'organisation définitive de cette compagnie (1699), il y entra comme associé. S'étant engagé contre Méry (*V.* ce nom, XXVIII, 403), dans la dispute sur la circulation du sang dans le fœtus, il s'échauffa tellement par un travail opiniâtre, qu'il tomba malade et mourut de phthisie, au mois de février 1701, âgé de trente-un ans et demi. Suivant Fontenelle, qui prononça son *Éloge* à l'académie, il avait l'esprit extrêmement vif et pénétrant; il joignait à la connaissance de l'anatomie le talent de conjecturer heureusement; et sans protection, sans cabale, sans art de se faire valoir, il aurait brillé dans l'exercice de la médecine. On a de lui: I. *Nouvelle anatomie raisonnée*, ou les usages de la structure du corps de l'homme et des autres animaux, suivant les lois des méchaniques, Paris, 1690, in-12; avec des corrections et des additions, 1693, 1698 et 1720, in-12; traduit en latin, Ulm, 1694, in-8°. Cet ouvrage, oublié depuis long-temps, ainsi que les autres productions de Tauvri, est accompagné de vingt-une planches copiées pour la plupart. II. *Traité des médicaments* et de la manière de s'en servir, ibid. 1690, 1699, 1711, in-12 III. *Nouvelle génération des maladies aiguës*, et de toutes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs, ibid., 1698, in-8°., 1706, 1720, in-12. IV. *Traité de la génération et de la nourriture du fœtus*, ibid. 1700, in-12. W—S.

TAVANNES (Gaspard de Saulx de), maréchal de France, naquit à Dijon, en 1509, d'une famille très-ancienne (1). Placé dans les pages de François Ier., par son oncle, le sieur de Tavannes, colonel des bandes noires, le jeune Gaspard, à peine âgé de seize ans, combattit à Pavie, auprès de son maître, et fut fait prisonnier comme lui. A Naples et en Provence, il se signala encore par sa bravoure, et fut distingué par Charles, duc d'Orléans, dernier fils de François Ier., qui le

(1) La maison de Saulx tire son origine de ciens comtes de Langres.

fit entrer dans sa maison, avec les *plus galants hommes de France connus dans les provinces par leur valeur*. Cette cour, accompagnant le duc où l'ardeur de la jeunesse le portait, méprisait l'amour à son exemple, se moquait des dames, dédaignait la chasse, afin d'*éprouver les périls en paix pour ne les craindre en guerre*, se livrait aux exercices les plus violents, aux entreprises les plus téméraires; *ne voulant pendant un temps marcher dans les villes que par dessus les maisons, sautant de toit à autre les rues étroites, se précipitant dans les puits, faisant des embuscades aux siens, propres pour s'éprouver*. A Fontainebleau, Tavannes fit sauter un cheval d'une roche à l'autre, distantes de vingt-huit pieds; mais, disent ses Mémoires : *Fols jeunes font quelquefois les plus sages vieux, et chaleurs de jeunesse tournent ordinairement en valeur*. La guerre se ralluma; en 1542, le duc d'Orléans fut chargé d'envahir le Luxembourg; Tavannes le décida à continuer le siége d'Yvoi, malgré les ordres de la cour, et détermina la prise de cette ville. L'année suivante, envoyé avec la compagnie du duc pour tenir garnison à La Rochelle, qui s'était mutinée, et qui refusa de le recevoir, il y introduisit ses gens d'armes les uns après les autres, et bientôt, se montrant dans la rue, avec cent cuirassiers, força les habitants à poser les armes. En 1544, il contribua beaucoup, par sa prudence et sa valeur, au gain de la bataille de Cérisolles. De retour à la cour, ayant suivi le duc d'Orléans, qui était envoyé à Crespy, vers Charles-Quint, pour traiter de la paix, il fit la faute grave d'appuyer auprès du jeune prince le conseil perfide qui lui fut donné par l'empereur, de demander la Bourgogne pour apanage. Par la suite, il reconnut son erreur, et prit pour principe de conduite qu'*il n'est licite à un gentilhomme français de se donner entièrement aux princes, seigneurs, ni frères de rois*. En 1545, à la mort du duc d'Orléans, le roi, pour s'attacher Tavannes, lui donna la moitié de la compagnie du prince, et une place de chambellan. Deux ans après, le connétable de Montmorenci, rappelé à la cour à l'avénement d'Henri II au trône, voulut faire comprendre dans la disgrâce du cardinal de Tournon Tavannes, qui avait épousé la nièce de ce prélat. *Tavannes s'en moque, dit avoir sa fortune en sa main, s'adresse au roi, qui lui conserve sa compagnie, et lui promet de l'accroître en honneurs, s'il continue de le bien servir*. La guerre ayant recommencé, Brissac, qui reconnaissait Tavannes *utile capitaine*, le retint en Piémont, contre la volonté du roi, et ne le laissa partir qu'à regret et sur un ordre formel. Nommé maréchal-de-camp (major-général) de l'armée destinée à envahir les Trois Évêchés, Tavannes, soit par ses négociations, soit par ruse, ouvrit au roi les portes de Metz, et fut fait gouverneur de Verdun, du propre mouvement du monarque, *ne voulant rien tenir que de Sa Majesté, sans passer par les portes des Guise et des Montmorenci, les seules ouvertes alors pour entrer en crédit*. En 1554, il détermina le gain de la bataille de Renti. « M. de » Tavannes, lui dit le duc de Guise, » nous avons fait la plus belle char- » ge qui fût jamais. — Monsieur, » lui répondit Tavannes, vous m'a- » vez bien soutenu. » Henri II, devant toute l'armée, s'ôta du cou l'or-

dre de Saint-Michel, et le mit à celui de Tavannes. Brantôme rapporte que, quelque temps après, ayant reçu la confidence des chagrins de Catherine de Médicis, il lui offrit de couper le nez de la duchesse de Valentinois, sa rivale, consentant à se perdre *pour éteindre le vice, malheur du roi et de la France :* mais cette proposition, aussi lâche que cruelle, ne s'accorde guère avec la réponse si belle et beaucoup plus certaine que le maréchal fit à la reine, lorsqu'elle lui envoya l'ordre de prendre en trahison le prince de Condé, qui s'était retiré dans le château de Noyers : *S'il plaît à Sa Majesté de déclarer la guerre ouverte, je lui ferai savoir comme je sais la servir.* Henri II lui donna la lieutenance-générale du gouvernement de Bourgogne, sous le duc d'Aumale, que Tavannes ne reconnaissait pour son supérieur que pendant le temps que le duc résidait dans la province; se retirant alors dans sa maison, après l'avoir vu une fois, retournant en sa charge dès que le duc était parti, et disposant de tout en son absence sans l'en avertir, contre l'usage établi jusqu'alors. Il fut maréchal-de-camp de l'armée envoyée en Italie, au secours du pape, en 1556, sous le commandement du duc de Guise, qui, rappelé après la bataille de Saint-Quentin, lui laissa la tâche de dégager et de ramener les troupes entourées d'ennemis. Il y parvint, et dans sa retraite, fit lever le siége de Bourg en Bresse. En 1558, toujours dans les mêmes fonctions sous le duc de Guise, il contribua à la prise de Calais et à celle de Thionville. Après le traité de Cateau-Cambresis, qu'il désapprouva, mais sur lequel il fut forcé de se taire, il était juge du camp au tournoi où Henri II fut frappé à mort. Prévoyant, à l'avénement de François II, les malheurs que devait amener l'ambition des Guises, après s'être efforcé en vain de la modérer, il se retira dans son gouvernement. Nommé par commission temporaire lieutenant-général en Lyonnais, Forez et Dauphiné, après la conjuration d'Amboise, il entra dans cette dernière province à la tête de la noblesse de Bourgogne et de celle du pays, et soumit les protestants qui s'y étaient révoltés. Les troubles étant augmentés, Tavannes, qui recevait de la reine-mère et des Guises des instructions opposées, se décida à ne prendre conseil que des circonstances. Par son influence, le parlement de Dijon, seul entre toutes les cours souveraines du royaume, refusa d'entériner l'édit de 1562, favorable aux protestants; et la tranquillité régna en Bourgogne, au milieu des mouvements qui agitaient le reste de la France. En 1563, les entreprises des protestants sur Dijon, Beaune et Auxonne furent déjouées; mais les villes de Mâcon et de Châlons-sur-Saône furent surprises par les sectaires du Dauphiné, qui s'étaient rendus maîtres de Lyon. Tavannes, avec les forces de la province, sans attendre de secours, fit évacuer Châlons, s'empara de Mâcon par surprise, en présence de l'armée protestante; et après avoir détrompé les Suisses, et les avoir décidés à se séparer de cette armée, dont ils avaient consenti par erreur à faire partie, il vint mettre le siége devant Lyon. Le duc de Nemours fut alors envoyé pour prendre le commandement de l'armée royale; et malgré ses instances, Tavannes, offensé, après lui avoir remis les troupes et les munitions, se retira dans son gouverne-

ment. Pendant cette campagne, il avait arrêté un joueur de luth, chargé de lettres de Catherine de Médicis pour la duchesse de Savoie, et l'avait laissé passer ensuite, mais après avoir pris connaissance de ses dépêches. La reine, piquée de voir ses artifices dévoilés, s'opposa, pendant près de dix ans, à ce que Tavannes reçût le bâton de maréchal, quoiqu'elle ne pût pas douter de son dévoûment à l'autorité royale. Il l'exprima avec énergie, en 1564, lorsque Charles IX vint à Dijon. Tavannes étant allé au-devant du roi, pour toute harangue lui dit en mettant la main sur son cœur : « *Ceci est à vous ;* » puis la portant sur son épée : « *Voilà de quoi vous servir.* » Les fêtes qu'il donna à la cour furent des représentations militaires, effrayantes par leur vérité. Il profita du séjour de la reine-mère, pour la convaincre de la nécessité de n'employer que des personnes qui ne dépendissent que d'elle et du roi. Trois ans après, pénétrant les projets des protestants, et instruit des achats d'armes qu'ils faisaient, il prit les mesures les plus efficaces pour assurer la tranquillité de la province, et par ses remontrances et ses démarches, les détermina à s'en éloigner. Ce fut sur ses avis que la cour quitta Mouceaux, où les protestants avaient espéré l'enlever, pour se réfugier à Meaux sous l'escorte des Suisses. En 1568, il avait été appelé pour servir de guide et de conseil au duc d'Anjou, depuis Henri III, à qui l'on destinait le commandement de l'armée, vacant par la mort du connétable de Montmorenci, lorsque la paix se fit. Tavannes refusa d'obéir à l'ordre de détruire les Reitres qui se retiraient par la Bourgogne, avec un sauf-conduit du roi, de même qu'à celui d'attaquer le prince de Condé, qui était venu habiter Noyers ; il lui donna l'alarme, et le décida à quitter la province. La guerre s'étant rallumée, Tavannes fut rappelé et attaché au duc d'Anjou. Luttant d'habileté avec l'amiral de Coligni ; il l'obligea, en 1569, de combattre à Jarnac, où le prince de Condé fut tué, et les protestants vaincus. Par sa prudence il sauva l'armée royale à la Roche-Abeille, fit lever le siége de Poitiers, en attaquant Chatellerault ; et après une retraite savante devant un ennemi supérieur, il reprit l'offensive, contraignit Coligni à se retirer et à recevoir la bataille à Moncontour, dans une position avantageuse à l'armée royale. La victoire fut encore plus complète qu'à Jarnac ; mais la politique tortueuse du temps empêcha d'en tirer parti. Tavannes, malade, et mécontent de voir ses avis rejetés, se retira après avoir reçu de la ville de Paris les présents qu'elle était dans l'usage de faire aux princes et aux généraux victorieux. Rappelé, en 1570, il conseilla de faire ouvertement la guerre : on fit la paix. Par commandement exprès du roi, il s'attacha au duc d'Anjou, qu'il s'efforça de détourner des plaisirs auxquels il s'abandonnait. Admis à tous les conseils, il s'exprima sans ménagement sur les dépenses de la cour. Par une exception sans exemple, on créa pour lui seul une cinquième charge de maréchal de France, qui devait être supprimée à son décès, ou lorsqu'il aurait remplacé un des quatre autres maréchaux ; ce qui arriva l'année suivante par la mort du maréchal de Vieilleville. Coligni vint à la cour, et il paraissait sur le point de faire adopter à Charles IX le projet de porter la guerre en Flandre. Tavan-

nes, persuadé que le triomphe de la religion protestante en France devait être le résultat inévitable de ce projet, le combattit vivement dans les conseils. L'animosité la plus violente éclata entre lui et Coligni; et c'est à cette haine que l'on a ensuite attribué la part que Tavannes prit à la funeste journée de la Saint-Barthélemi. Le massacre fut résolu dans un conseil dont il faisait partie. Brantôme dit que, dans la matinée, le maréchal parcourait les rues de Paris, l'épée à la main, en criant: « Saignez, saignez; les médecins di- » sent que la saignée est aussi bonne » en tout ce mois d'août qu'en mai. » (2). Le fils de Tavannes, dans les Mémoires publiés sous le nom de son père, cherche au contraire à le justifier de toute participation au massacre. Selon lui, c'est à l'avis de Tavannes, dans le conseil, que le roi de Navarre, le prince de Condé, les maréchaux de Montmorenci et d'Anville auraient dû leur salut; et c'est par ses soins que Biron se serait renfermé dans l'arsenal. Les chefs seuls devaient être sacrifiés; *ce coup de nécessité devait être exempt de tout autre blâme. Le seul sieur de Tavannes a les mains nettes, ne souffre que ses gens prennent aucune chose. Ceux de M. d'Anjou pillent les perles des étrangers. C'est la vérité*, ajoutent les Mémoires, *que les Huguenots furent seuls cause de leur massacre, mettant le roi en nécessité de la guerre d'Espagne, ou de la leur. Sa Majesté, par le conseil du sieur de Tavannes, esleut le moins dommageable et salutaire, tant pour la religion catholique que l'estat, et rebellions suscitées par les Huguenots.* Après le massacre, Tavannes fut chargé de rétablir l'ordre dans Paris, et n'y parvint qu'avec peine. Il aurait desiré que, ne laissant pas aux protestants le temps de se reconnaître, on les eût chassés du royaume. La politique de la reine fit donner l'édit de sureté: ils reprirent courage, et se fortifièrent dans plusieurs villes, notamment à La Rochelle et à Sancerre. Tavannes ne put obtenir que l'on fît immédiatement le siége de ces villes, et contre son avis on laissa le maréchal d'Anville retourner dans son gouvernement de Languedoc. Celui de Provence étant venu à vaquer, Tavannes conseilla à Charles IX et à sa mère de le donner à un homme de bien, qui ne dépendît que d'eux seuls. Ils le lui conférèrent, et ce fut ainsi que le maréchal les remercia: « *Je fais autant pour vous* » *de l'accepter, estant tel que je* » *vous suis, que vous faites pour moi* » *de me le donner.* » Rentré chez lui, il dit à sa femme: « *Ils me donnent* » *du pain, quand je n'ai plus de* » *dents.* » Il n'en exigea pas moins qu'on réunît à ce gouvernement l'amirauté de Provence, qui en avait été distraite, *aimant mieux rendre ce qu'il avait reçu, qu'accepter une casaque sans manches.* En 1573, il obtint enfin que le duc d'Anjou fût chargé du siége de La Rochelle, et partit avant lui; mais il tomba malade dès la première journée, et ne pouvant se rétablir, il se fit transporter au château de Suilly, près d'Autun, où il mourut peu de temps après. On a prétendu que s'étant confessé, il n'avait fait aucune mention d'avoir adhéré au conseil de la Saint-Barthélemi, et que son confesseur

(2) On doit remarquer que Brantôme est le seul historien qui ait rapporté cette anecdote, répétée ensuite par Voltaire. De Thou, qui n'aimait point Tavannes, n'en a pas dit un mot; et il est peu vraisemblable qu'un vieillard qui était alors malade, un maréchal de France, illustré par de grands exploits, se soit déshonoré par une aussi méprisable cruauté. M—D j.

l'ayant interrogé sur ce fait, il avait répondu : « Loin de m'en repentir, » je le regarde comme méritoire et » devant effacer mes péchés (3). » Tavannes s'était fait remarquer dès sa jeunesse par la liberté avec laquelle il s'exprimait sur les affaires publiques; il la conserva jusque dans ses derniers moments. Peu de temps avant sa mort, le bruit s'étant répandu que le bâton de maréchal avait été donné au comte de Retz, qui l'obtint en effet en 1574, Tavannes s'écria : « *Si le* » *roi donne au sieur de Retz un état* » *de maréchal de France, je don-* » *nerai le mien à mon valet.* » Il fut, sans aucun doute, un des personnages les plus marquants de ce siècle, par ses talents militaires, son désintéressement, sa prudence et sa fermeté dans l'administration de son gouvernement, son indépendance des familles puissantes qui gouvernaient la France, et son attachement à la religion catholique et à l'autorité royale. On a de lui ses *Quatre Avis au Roi*, écrit d'une politique très-profonde et très-énergique. Ils se trouvent joints aux différentes éditions des Mémoires publiés par son fils (*V.* les articles suivants.) M-s-n.

TAVANNES (Guillaume de Saulx, seigneur de), fils aîné du précédent, né en 1553, fut d'abord enfant d'honneur du roi Charles IX, et combattit sous les ordres de son père. Dès 1567 il se signala en plusieurs rencontres, et surtout à la bataille de Jarnac, n'oubliant jamais la recommandation que lui avait faite son père au lit de mort, de servir Dieu et d'obéir au roi. Devenu, en 1574, lieutenant de roi dans le duché de Bourgogne, en l'absence du duc de Maïenne et du comte de Chabot-Charny, qui fut depuis son beau-père, il sut maintenir la tranquillité dans cette province; et lorsqu'en 1585, le duc de Maïenne se déclara contre Henri III, Tavannes lui résista et retint une partie des villes sous l'autorité royale. Les moyens qu'il proposait eussent probablement ruiné le parti de la Ligue dans cette province, si le traité de Nemours n'en avait arrêté l'exécution. Guillaume de Tavannes fut nommé chevalier du Saint-Esprit, en 1586, et l'année suivante il délivra son frère, le vicomte, ligueur déterminé, qui avait été fait prisonnier par ceux de son propre parti. Il dit à cette occasion, dans ses Mémoires, qu'*un gentilhomme qui tire son frère de peine, quelque mauvaise intelligence qui soit entre eux, en a toujours de la gloire.* En 1589, n'ayant en Bourgogne d'autre place forte que son château de Corcelles, il entreprit de reconquérir la province pour le roi, sur le duc de Maïenne, et prit Flavigni, où, de concert avec quelques membres du parlement restés fidèles, il fit transférer cette cour, qui passa de là à Semur, aussitôt qu'il eut pu s'en rendre maître. Il prit encore Saulieu, et beaucoup d'autres villes, qu'il traita avec douceur; il vendit une partie de son bien, et engagea le reste pour assurer le passage des Suisses amenés par Sancy. Aux premières nouvelles de la mort d'Henri III, il se hâta de faire prêter serment à Henri IV, et de convoquer les états de la province; mais le duc d'Aumont, nommé par le roi gouverneur de la Bourgogne, ne craignit

(3) Comme cette réponse du maréchal de Tavannes n'aurait pu être connue que par un abus des secrets de la confession, heureusement sans exemple, il est permis de ne pas y croire; et le doute est encore plus fondé, lorsque l'on sait que Voltaire, qui rapporte cette anecdote, dit qu'il l'a vue dans les Mémoires de Tavannes fils, où elle ne se trouve pas. M—d. j.

point de contrarier dans toutes ses mesures un sujet si fidèle ; il destitua ceux que celui-ci avait placés, et alla jusqu'à s'emparer par ruse de la ville de Saint-Jean de Losne, dont Tavannes était gouverneur, et lui en interdire l'entrée. Guillaume, qui semble n'avoir conservé de l'inflexibilité particulière à sa famille qu'une fidélité inaltérable à la religion et au roi, sacrifia à son devoir tous ses mécontentements : oubliant tout intérêt particulier, il continua de servir la cause royale, et fit, pendant trois ans, la guerre contre son frère le vicomte de Tavannes, qui commandait les forces de la Ligue. Il se distingua au combat de Fontaine Française, en 1595 ; et loin de prétendre aux récompenses auxquelles il avait tant de droits, il poussa le désintéressement jusqu'à céder la lieutenance-générale de Bourgogne au baron de Senecei, qui avait mis cette condition à sa soumission et à celle de la ville d'Auxonne, qu'il tenait encore pour la Ligue. Henri IV récompensa tant de services seulement par des lettres-patentes très-honorables, enregistrées au parlement de Dijon, en 1596. Retiré dans ses terres, où il vécut dans une profonde tranquillité jusqu'à un âge fort avancé, Guillaume de Tavannes écrivit des *Mémoires des choses advenues en France et guerres civiles depuis l'année* 1560 *jusqu'en* 1596. Les réflexions qui y sont semées portent l'empreinte de l'équité et de la droiture, qui furent la base de son caractère. En parlant de ses services et de ceux de la noblesse qui l'avait soutenu, *partie*, dit-il, *a été mal recognue, mais Sa Majesté est excusable à cause de ses grandes affaires.* Il mourut, en 1633, âgé de plus de quatre-vingts ans. La meilleure édition de ses Mémoires est celle de Paris, 1625. M—s—n.

TAVANNES (Jean de Saulx, vicomte de), second fils du maréchal, naquit en 1555, et fut initié, dès l'âge de onze ans, dans la ligue formée à Dijon par son père contre les protestants, puis à treize, envoyé en Allemagne pour se mettre en état de commander les reîtres dans leur propre langue. A l'âge de dix-sept ans, il se trouvait à Paris, et au Louvre, lors du massacre de la Saint-Barthélemi ; il a assuré qu'il y sauva la vie à trois seigneurs protestants ; mais il refusa de se rendre auprès du roi de Navarre, qui, déjà prisonnier, voyant le jeune Tavannes se promener dans la cour du Louvre, le fit appeler par trois fois. S'il faut en croire le vicomte, Henri IV ne le lui pardonna jamais. En 1573, il était au siége de La Rochelle auprès du duc d'Anjou, depuis Henri III, et fit tout ce qui dépendait de lui pour empêcher la levée du siége, jusqu'à dire au prince qu'il y perdrait son honneur et la gloire qu'il avait acquise. A la mort de son père, irrité de ce que, malgré les promesses faites au maréchal, ses charges ne passaient pas à ses enfants, il partit pour la Pologne avec Henri III, qu'il n'accompagna pas à son retour en France. Il alla parcourir les états voisins de la Turquie, fit la guerre aux Turcs avec les Moldaves, et, dans le cours de ce voyage aventureux, fut attaqué, la nuit, par une troupe nombreuse, qui, ayant mis le feu à la maison isolée dans laquelle il s'était retiré, le fit prisonnier. Délivré, on ignore comment, il se rendit à Constantinople, et revint en France en 1575. La même année, au combat de Dormans, à la tête de cinquante gens d'armes, il dégagea

le duc de Guise, qui était grièvement blessé, et ramena quinze cents reîtres, qui se rendirent à lui. Jean de Tavannes, qui avait contribué à déterminer la formule du serment qu'Henri III consentit à prêter, lorsqu'il se déclara chef de la Ligue, et dont le premier article était que l'on ne traiterait jamais avec les protestants, se prévalut, par la suite, de cette formule, pour se prétendre dispensé de l'exécution du second article, qui était l'obéissance au roi, sous prétexte que ce prince avait lui-même manqué au premier. En 1579, il refusa d'entrer dans l'ordre du Saint-Esprit, pour ne pas prêter un serment qui, dit-il, est *plus à la personne qu'à l'état.* Il épousa, la même année, la fille de l'amiral de Brion, parente du duc de Guise, et ayant repris du service lorsque Henri III eut déclaré les protestants ennemis de l'état, il fut nommé gouverneur d'Auxonne, s'y rendit odieux aux sectaires, qui conspirèrent contre lui, et le surprirent dans une église où il faisait ses dévotions, le blessèrent et l'enfermèrent dans un château d'où il s'échappa, quoique gardé à vue, en descendant d'une muraille de plus de cent pieds de hauteur. Il contribua plus tard à la reprise de la ville, mais sans pouvoir rentrer dans le gouvernement. En 1588, Tavannes se déclara avec acharnement contre Henri III : il servit dans l'armée de la Ligue, et proposa l'armer le peuple avec des piques; conseil qui fut rejeté, de crainte, dit-il, *de faire naître dans les esprits des idées de république.* Il continua de porter les armes contre Henri IV, en qualité de maréchal de camp de l'armée, fonctions alors correspondantes à celles de major-général. Après la bataille d'Arques, il se rendit assez promptement à Paris pour mettre la ville en défense, et peut-être eût-il ruiné l'armée du roi si l'on eût exécuté la sortie qu'il proposait. Il fut aussi gouverneur de Rouen pour la Ligue, et se distingua par son activité et par de fréquentes expéditions contre les villes qui tenaient pour le roi; mais en 1591, s'étant avancé pour porter du secours à Noyon, il fut blessé et pris. Henri IV, qui craignait sa valeur, refusa de lui rendre la liberté; et le vicomte se vante que c'est en quelque sorte malgré les ordres du roi qu'il fut échangé contre la mère, l'épouse et les deux sœurs du duc de Longueville. A peine rendu à la liberté, Tavannes détermina le duc de Parme à marcher au secours de Rouen. En 1592, il fut fait, par le duc de Maïenne, maréchal de France et gouverneur de la Bourgogne, où, malgré la guerre, il parvint à remédier au désordre qui s'était introduit dans les monnaies. Il lutta trois ans contre son frère Guillaume, qui était resté fidèle au roi, et aussi contre les gouverneurs des places fortes de son propre parti, que le duc de Maïenne avait mis en garde contre lui; ce qui n'empêcha pas ce prince de lui confier, en 1594, son fils, alors âgé de dix-sept ans. Enfin, en 1595, abandonné par ce chef de la Ligue, qui ne voulait pas traiter et ne pouvait plus faire la guerre, et le roi lui ayant fait proposer, pour prix de sa soumission, de confirmer sa nomination au grade de maréchal de France, le vicomte accepta cette offre; mais les retards qu'éprouva l'exécution le rejetèrent bientôt dans le parti des mécontents. Cependant, à l'instigation du maréchal de Biron, il fut appelé par le roi au siége d'Amiens, en 1597;

il refusa de s'y rendre, et, la même année, étant venu à Paris, sur la foi d'un sauf-conduit, il fut arrêté et mis à la Bastille, d'où il parvint à s'échapper. Le roi consentit alors à ce qu'il vécût tranquille dans ses terres, mais ce prince se regarda comme dégagé d'une promesse que Marie de Médicis renouvela par lettres patentes, en 1616, sans la mettre davantage à exécution. On ignore la date précise de la mort du vicomte de Tavannes; celle de son testament est de 1629: il avait alors soixante-quatorze ans. Malgré la variété de ses aventures, ce général n'occuperait pas une place dans la Biographie, s'il n'eût composé, dans ses années de retraite, les Mémoires, ou plutôt la vie du maréchal de Tavannes, son père, ouvrage très-remarquable, que, sans aucun doute, n'ont jamais lu les auteurs qui l'ont attribué à Guillaume de Tavannes, lequel a d'ailleurs laissé aussi des Mémoires (*Voy.* pag. 66). Dans ceux du maréchal, le vicomte, son fils, qui y entremêle le récit de ses aventures personnelles, parle aussi des services rendus par son frère à Henri IV, et de son dévouement mal récompensé. Mécontent des hommes et des choses, le vicomte expose ses idées avec la plus entière liberté; il cherche à justifier le massacre de la Saint-Barthélemi, et à le faire regarder comme la suite des imprudences de l'amiral de Coligni. Toujours ligueur et partisan des Guises, il attaque la loi salique, discute l'accession de Hugues Capet à la couronne, rappelle les droits de la maison de Lorraine, comme descendant de Charlemagne, et reconnaît au pape le pouvoir de donner l'investiture des trônes. A l'occasion des jésuites, qu'il loue d'avoir abrégé les études, et qu'il justifie de l'accusation d'avoir enseigné qu'il était permis de tuer les rois, il se livre à des réflexions révoltantes sur l'assassinat d'Henri IV, dont il cherche à rabaisser la gloire, et contre lequel il laisse souvent percer toute sa haine. Ce qui paraîtrait fort extraordinaire, si, de nos jours, la même chose n'était pas sans cesse renouvelée, c'est qu'après avoir fait tout ce qui dépendait de lui pour renverser le trône de nos rois et pour empêcher leur successeur légitime de s'en mettre en possession, il s'étonne sérieusement, et se plaint avec amertume de n'être point appelé par la confiance du souverain au partage de l'autorité, et surtout à la jouissance des honneurs. Ces Mémoires contiennent des particularités et des réflexions du plus grand intérêt sur les événements qui ont eu lieu depuis le règne de François Ier, jusqu'au commencement de celui de Louis XIII; une foule d'idées sur presque tous les points de l'administration et du gouvernement, sur la politique, et spécialement sur l'art de la guerre. Les militaires y trouveront de précieux détails sur les guerres civiles, et principalement sur les campagnes du duc de Parme contre Henri IV. Un esprit dont l'indépendance naturelle s'élevait souvent au-dessus des préventions du siècle semble avoir dicté au vicomte de Tavannes cette réflexion, singulière pour son temps et pour un homme de son rang: *Les ignobles ne nous ôtent les états de judicature; c'est l'ignorance qui nous en prive. C'est honneur de plaider et de juger; c'est être serf que d'être d'un état privé de judicature, qui est marque de supériorité et de souveraineté.* Le défaut d'ordre et le manque absolu de transitions, la multiplicité, la lon-

gueur et l'incohérence des digressions, rendent la lecture des Mémoires du maréchal de Tavannes fatigante et même fastidieuse. Pour comprendre cet ouvrage, il faut considérer les diverses parties de la vie du maréchal comme un texte présenté par son fils, dans un style vif et animé, et tout ce qui s'éloigne des faits comme une sorte de commentaire ou de glose. Loin d'y remarquer la vivacité qui devrait caractériser le premier élan d'un homme comme Gaspard de Saulx, on n'y aperçoit que la marche pesante du rédacteur, et il semble qu'on doive imputer au fils les narrations diffuses et les choses étrangères qui se trouvent insérées dans les Mémoires du père. Au reste ils sont utiles pour la partie politique; on y voit à découvert les ressorts de plusieurs intrigues. L'auteur ne cesse d'exalter son père, qu'il justifie sur tous les points, et de vanter la noblesse de sa famille, qu'il fait remonter jusqu'au troisième siècle. Françoise de La Beaume Montrevel, sa femme, était si savante dans l'Écriture et les textes, qu'elle convertit un fameux rabbin en dispute réglée. Sa fille Jeanne de Saulx, épouse de René de Rochechouart, entendait les langues grecque et latine. Les Mémoires de Tavannes, d'abord imprimés secrètement, au château de Suilly près d'Autun, résidence du vicomte, en un vol. in-fol., l'ont été de nouveau, dans le même format, par Fourmy, Lyon, 1657. Ils font partie des deux éditions de la Collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France;* mais ils ont été tronqués dans la première, où l'on a supprimé les réflexions et digressions. — Jacques de Saulx, comte de Tavannes, petit-fils du vicomte, mort en 1683, à l'âge de soixante-trois ans, fut attaché au grand Condé, qu'il suivit dans ses campagnes, et parvint au grade de lieutenant-général. On a de lui des Mémoires sur la guerre de Paris, depuis la prison des Princes, en 1650, jusqu'en 1653, Paris et Cologne, 1691, in-12. M—s—n.

TAVELLI (Joseph), théologien italien, naquit à Brescia, en 1764, d'une famille riche, fut confié par son père à Joseph Zola, supérieur du collége germanique. Il se livra, jeune encore, à l'étude des Pères, et adopta, sur plusieurs points de doctrine et de tradition, les sentiments de son maître, un de ceux qui étaient le plus zélés pour les réformes introduites par Joseph II. Il mourut à Pavie, le 24 octobre 1784, n'étant âgé que de vingt ans. Zola écrivit, sur sa mort, une lettre qui fut insérée dans les *Annales ecclésiastiques* de Florence; elle vante beaucoup les heureuses dispositions de Tavelli, et paraît surtout destinée à justifier les préventions qu'on lui avait inspirées. On a de ce jeune homme deux écrits italiens: I. *Essai de la doctrine des Pères grecs touchant la prédestination et la grâce*, Pavie, 1782, in-8°. II. *Apologie du bref de Pie VI, à M. Martini, ou la doctrine de l'Église sur la lecture de l'écriture-sainte en langue vulgaire*, Pavie, 1784, in-8°. Voyez, sur ces écrits et sur l'auteur, les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1784 et 1785; il est inutile de dire qu'on y exalte trop le mérite de ces écrits oubliés aujourd'hui. P-c-t.

TAVERNIER (Jean-Baptiste), l'un des plus célèbres voyageurs du dix-septième siècle, naquit à Paris, en 1605. Il était fils d'un marchand de cartes géographiques d'Anvers, zélé protestant, et que les troubles

HIST. DE FRANCE.

TAVERNIER.

Hainzelman pinx.t — London direx.t

des Pays-Bas avaient forcé de chercher un asile en France (1). L'examen des cartes étalées constamment sous ses yeux, et les entretiens des curieux qui fréquentaient le magasin de son père, lui donnèrent de bonne heure un goût si vif pour les voyages, qu'il saisit la première occasion de le satisfaire. A vingt-deux ans, il avait déjà parcouru la plus grande partie de l'Europe, et parlait les langues de tous les pays qu'il avait vus, de manière à pouvoir se passer d'un interprète. C'est lui-même qui nous apprend qu'à cet âge, il avait été, quatre ans et demi, page du vice-roi de Hongrie, et qu'il s'était signalé, comme volontaire, au siége de Prague, dans la guerre contre les Turcs, en Allemagne et en Italie (2). Il se trouvait à Ratisbonne, où l'avait attiré le desir d'assister au couronnement de Ferdinand III, roi des Romains (1636), quand il reçut du fameux P. Joseph (*V.* ce nom), l'invitation d'accompagner deux jeunes gentilshommes français, qui se proposaient de visiter l'Asie-Mineure. Il accepta cette offre avec joie; mais arrivé à Constantinople, il reprit le dessein d'aller en Perse, et laissant ses compagnons poursuivre leur route, il attendit le départ d'une caravane pour se rendre à Ispahan. Après avoir satisfait sa curiosité, Tavernier imagina d'acheter des laines, des étoffes et des pierres précieuses, qu'il espérait revendre en France avec un bénéfice qui le dédommagerait de ses dépenses. Cette spéculation réussit bien au delà de ses espérances. Encouragé par ce premier succès, il résolut de retourner aux Indes pour y faire fortune par le commerce, et ayant acquis par la fréquentation des joailliers et des lapidaires les connaissances dont il avait besoin, il reprit le chemin de la Perse, visita le Moghol, et parcourut les Indes dans tous les sens, achetant des pierreries qu'il revendait en Europe, avec un bénéfice considérable. Devenu possesseur d'une assez grande fortune, il épousa, par reconnaissance, la fille d'un joaillier auquel il avait des obligations. Quoique déjà sur le retour de l'âge et marié nouvellement, il entreprit bientôt (1663) un sixième voyage aux Indes, dans l'intention de faire connaître à ses correspondants son neveu (3), qu'il destinait, n'ayant point d'enfants, à lui succéder dans son commerce. Il emporta une cargaison de meubles, de glaces, de bijoux, estimée quatre cent mille livres; et il rapporta pour trois millions de pierreries, qui furent achetées par Louis XIV (4). Ce prince, voulant donner à Tavernier une marque de sa satisfaction pour les services qu'il n'avait cessé de rendre au commerce de la France, lui fit expédier des lettres de noblesse conçues dans les termes les plus honorables. Tavernier aimait le faste et la représentation. Il acheta la baronnie d'Aubonne en Suisse (5), et eut un hôtel à Paris,

(1) Le père de Tavernier se nommait *Gabriel*. Il eut quatre fils: *Jean-Baptiste*, *Melchior*, graveur très-médiocre; *Daniel*, qui accompagna son frère aîné dans quelques-uns de ses voyages aux Indes, et un orfèvre, qui s'établit à Uzes en Languedoc. Melchior Tavernier, dont on a déjà parlé (*V.* SANSON, XL, 351, note 2), prétendait que son père avait apporté à Paris l'art de graver en taille-douce, en 1645. Mais cette prétention n'est pas fondée. Voy. *Idée d'une collection d'estampes*, par Heinicken, 163.

(2) Voy. *Dessein de l'auteur*, à la tête de ses *Voyages*.

(3) Il était fils de l'orfèvre d'Uzes. Son oncle l'ayant laissé dans le couvent des capucins à Tauris, pour apprendre le turc et l'arménien, il embrassa la religion catholique. A son retour, en France, il feignit d'être redevenu protestant pour plaire à son oncle, et surtout à sa tante, femme très-zélée dans sa croyance.

(4) *Boileau*, Note sur l'inscription citée plus bas.

(5) On assure que Louis XIV lui ayant demandé pourquoi il avait acheté une terre en Suisse, Ta-

avec une suite nombreuse de domestiques ; mais ses revenus, quoique considérables, ne purent pas lui suffire long-temps. Obligé de reprendre le commerce, il fit partir son neveu pour les Indes avec une pacotille dont la vente devait produire plus d'un million. Ce jeune homme, oubliant les obligations qu'il avait à son oncle, s'établit à Ispahan; et Tavernier, victime de sa confiance, fut forcé, pour acquitter ses dettes, de vendre son hôtel et la baronnie d'Aubonne, qui fut acquise par le célèbre Duquesne (*V.* ce nom). Il se retira d'abord, avec sa femme, en Suisse, puis à Berlin; et ayant obtenu de l'électeur de Brandebourg le titre de directeur de la compagnie que ce prince avait le projet d'établir dans les Indes, il n'hésita pas, malgré son grand âge, à faire toutes ses dispositions pour retourner dans ces contrées. Il prit, en 1685 suivant les uns, ou en 1688 suivant Lefèvre de Saint-Marc, le chemin du Moghol, en traversant la Russie, seul état de l'Europe qu'il n'eût pas encore visité; mais en descendant le Volga, il tomba malade et mourut à Moscou, en 1686; ou, suivant l'auteur qu'on vient de citer (6), au mois de juillet 1689. A une ardeur infatigable et à une grande force de caractère, Tavernier joignait un sens droit, une mémoire prodigieuse et des vues commerciales très-étendues. Tous les écrivains qui ont parlé de lui ne lui rendent pas la même justice (7).

Nous avons la relation de ses *Voyages en Turquie, en Perse et aux Indes*, Paris, 1677 - 79, 3 vol. in-4°. Les deux premiers ont été rédigés par Chappuzeau (*V.* ce nom, VIII, 68), et le troisième par La Chapelle, secrétaire de M. de Lamoignon, en partie d'après ses récits, et en partie sur les Mémoires du P. Raphaël, capucin de la mission d'Ispahan; et de Daniel, l'un des frères de notre voyageur. On trouve, à la suite, la description du sérail du grand-seigneur, des observations sur le commerce des Indes, et diverses pièces, entre autres un *Mémoire* sur la conduite des Hollandais en Asie. Le docteur Arnauld, en donnant de longs extraits de ce dernier écrit dans son *Apologie pour les catholiques*, et dans la *Morale pratique*, brouilla Tavernier avec Jurieu et avec les jésuites. Ceux-ci se bornèrent à faire démentir quelques-unes de ses allégations par le P. Letellier; Jurieu lui prodigua, dans un de ses nombreux libelles (*l'Esprit de M. Arnauld*), des injures dont Bayle aurait voulu que Tavernier exigeât la réparation; mais il se contenta de le menacer (8). Les *Voyages* de Tavernier ont été réimprimés sept ou huit fois, et traduits en anglais, en allemand et en hollandais. L'édition française la plus recherchée des curieux est celle *suivant la copie* (Hollande), 1679, 3 vol. petit in-8°., avec cartes et figures. « Tavernier, dit Voltaire, parle plus en marchand qu'en philosophe, et n'apprend guère qu'à connaître les grandes routes et les diamants. » Mais on a reconnu qu'il était plus véridi-

vernier répondit que c'était pour avoir une chose qui ne fût qu'à lui. C'est encore là une de ces historiettes recueillies par les faiseurs d'anecdotes, et qui n'ont nulle vraisemblance.

(6) Saint-Marc, *Notes* sur Boileau.

(7) L'abbé de Longuerue, qui avait beaucoup connu Tavernier, en a laissé ce portrait : « il se connaissait en pierreries, et c'était tout; car d'ailleurs il n'avait ni esprit ni savoir, en quelque genre que ce pût être. Il disait que Chardin était un menteur, Chardin en disait autant de Tavernier, et ils avaient raison tous les deux. *Longueruana*, II, 73. » Brossette, dans ses Notes sur Boileau, dit que Tavernier, quoique homme de mérite, était grossier et même un peu original. M. *Daunou* le fait bizarre.

(8) Voy. le *Diction.* de Bayle, art. *Tavernier*.

que qu'on ne l'avait cru. Ses voyages renferment beaucoup de particularités qu'on chercherait vainement ailleurs, sur les mines de diamants, le commerce des pierres précieuses, les monnaies qui ont cours en Asie, etc. Le portrait de Tavernier a été gravé plusieurs fois in-4°. Il est ordinairement représenté vêtu d'un riche caftan, qui lui avait été donné par le roi de Perse, en 1665. Boileau a fait sur le portrait de Tavernier, en 1668, à ce que l'on croit, une *Inscription* qui se termine par ces vers :

En tous lieux sa vertu fut son plus sûr appui ;
Et bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui
En foule à nos yeux il présente
Les plus rares trésors que le soleil enfante,
Il n'a rien rapporté de si rare que lui.

W—s.

TAVERNIER (Nicolas), professeur au collége royal de France, était né, en 1620, à Beauvais. Il acheva ses études à Paris, au collége de Navarre, où il fut retenu pour enseigner les humanités et la rhétorique. Il remplit ensuite les fonctions de maître des grammairiens et de sous-principal. Nommé suppléant de Phil. Dubois, professeur de langue grecque au collége royal, il lui succéda, dans cette chaire, en 1668, et fut honoré trois fois de la charge de recteur de l'université. Ses talents, sa piété sincère et la douceur de ses mœurs, lui méritèrent l'estime des littérateurs, entre autres des P. P. Fronteau et Lallemand, tous deux chanoines de Sainte-Geneviève. Il mourut, dans un âge assez avancé, le 23 avril 1698. Outre une édition de *Velleius Paterculus*, Paris, 1658, in-12, avec des notes courtes, mais bien choisies, on a de lui : I. *Rhetorici canones*, ibid., 1657, 1691, in-24. Ce petit recueil n'a point été connu de l'abbé Goujet Voy. le *Dict. des Anonymes* de Barbier, 21369). II. Des *Harangues* et l'*Oraison funèbre* de la reine Marie-Thérèse, en latin, prononcée au nom de l'université. III. Des *Opuscules en vers*, parmi lesquels on distingue : *Septem legis novæ sacramenta versibus descripta*, ibid. 1689, in-8°. Dans cette pièce, dit Goujet, se font sentir la poésie et la piété, jointes à la pureté du dogme. On trouvera plus de détails sur Tavernier dans l'*Histoire du collége royal*, 1574-80, éd. in-12. W—s.

TAVORA. *Voy.* Aveiro.

TAXÈS ou TOXÈS, en hongrois Taksony, quatrième duc de Hongrie, commença à régner du vivant de son père Zoltan (Soltan), qui, en 957, avait exigé des chefs de la nation qu'ils prêtassent serment de fidélité à son fils. Zoltan avait été la terreur de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de l'empire d'Orient. Son fils Taxès, laissant l'Occident en repos, ne fut occupé, pendant les douze années de son règne, qu'à inquiéter et à dévaster l'empire des Grecs. Plusieurs fois il s'avança jusqu'aux portes de Constantinople. Pierre, roi de Bulgarie, trop faible pour résister, lui donnait passage à travers ses états. Désirant enfin se soustraire à cette humiliation, il envoya demander des secours à l'empereur Nicéphore; et comme il ne put en obtenir, il se réunit à Taxès, contre les Grecs. Dans une de ces courses, un général hongrois, pour faire preuve de sa force, fit avec ses armes une ouverture à la porte de Constantinople. Nicéphore envoya contre lui un guerrier d'une taille démesurée, avec promesse d'acheter la paix si son représentant était vaincu; le Grec fut bientôt renversé, et l'empereur ayant refusé d'acquitter la somme promise, on ravagea les en-

virons de Constantinople. Nicéphore appela les Russes à son secours: Swientoslas accourut avec joie (*V.* Swientoslas); mais ce prince préférant les bords du Danube aux sables de la Russie, garda la Bulgarie, sous prétexte de la défendre, et de là il s'avança vers la capitale des Grecs. Taxès s'entendit avec lui; mais en 970, les deux princes furent complétement défaits par l'empereur Zimiscès. Taxès résolut de reprendre les projets d'amélioration intérieure, que son père avait commencés. La population de la Hongrie avait souffert de tant d'expéditions lointaines, il fit venir de la Bulgarie asiatique, et des bords de la mer Caspienne, des colonies qui s'établirent le long du Danube; c'est une de ces colonies qui a fondé la ville de Pesth. Il paraît que Taxès ne quitta point le paganisme; cependant il favorisa la religion chrétienne, et choisit à son fils Geysa une épouse chrétienne, appelée Sarolta, que les Slaves nomment *Biala Knegina* (la reine Blanche). Cette princesse était fille de Giulay, qui ayant été envoyé par Zoltan à Constantinople, y avait reçu le baptême avec le nom d'Étienne, et avait converti à la foi de Jésus-Christ la Transilvanie, dont Zoltan lui avait donné le gouvernement. Sarolta eut, en 969, un fils, que l'on appela Voik, et qui, ayant été baptisé à la prière de sa mère, fut, comme son grand-père, appelé Étienne. Ce prince fut dans la suite le premier roi de Hongrie, et comme apôtre de la nation, il est révéré sous le nom de saint Étienne. Taxès mourut en 971. G. Y.

TAYLOR (Jean), littérateur anglais, surnommé le *Poète d'eau*, parce qu'il était batelier, naquit, suivant Wood (*Athen. oxon.*), en 1584, à Glocester, de parents pauvres. Toutes ses études se bornèrent, comme il nous l'apprend lui-même, à la lecture d'un rudiment; et quand il sortit de l'école, il ne pouvait pas se flatter de bien posséder les conjugaisons. Obligé de se procurer des moyens d'existence, il se mit au service d'un batelier de Londres; et ce fut dans les loisirs que lui laissait cette profession fatigante qu'il cultiva ses dispositions naturelles pour la poésie. Au commencement des troubles civils (1641), il quitta Londres, et vint ouvrir à Oxford une taverne qui ne tarda pas à être achalandée. Elle était fréquentée surtout par les écoliers de l'université, que charmaient la gaîté de l'hôte et son talent pour les vers. Taylor publia, à cette époque, divers pamphlets et des chansons, qui eurent beaucoup de succès dans le parti royaliste. Quand la ville d'Oxford se fut soumise à l'autorité du parlement, il se retira dans Westminster, où il continua de tenir une taverne et d'écrire en faveur de la cour. Après la mort de Charles Ier, il prit pour enseigne la *Couronne en deuil*; mais la police l'ayant obligé d'ôter cette enseigne, il la remplaça par son *Portrait*. John Taylor mourut en 1654, laissant la réputation d'un poète spirituel et amusant. Toutes ses productions, qui sont assez nombreuses, mais inconnues hors de l'Angleterre, ont été recueillies en un vol. in-fol. — Jean Taylor, théologien anglais, de la secte des dissenters, naquit au commencement du dix-huitième siècle, dans le comté de Lancastre. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu de l'emploi de pasteur à Norwich, puis nommé recteur d'une école à Warrington, où il mourut en

1761. Outre plusieurs ouvrages de théologie qui le firent taxer de socinianisme, et parmi lesquels on cite un *Traité du péché originel*, on a de lui la *Concordance de la Bible* anglaise et hébraïque, Londres, 1754, 2 vol. in-fol. W—s.

TAYLOR (JÉRÉMIE), savant évêque anglican, naquit à Cambridge, au commencement du dix-septième siècle. David Lloyd prétend qu'il était fils d'un barbier. Après avoir pris le degré de maître ès-arts, il entra dans les ordres. Chargé de prêcher dans l'église de Saint-Paul de Londres, il s'en acquitta avec tant de succès, que l'archevêque Laud, le patron des savants, le fit aggréger à l'université d'Oxford, en 1636, et le nomma, deux ans après, recteur d'Uppingham dans le comté de Rutland. Avant cette époque, il paraît que l'on avait fait quelques tentatives pour convertir Taylor à la religion catholique; mais on ne réussit qu'à lui inspirer un plus vif attachement pour le protestantisme. En 1642, il reçut le degré de docteur en théologie, et fut nommé chapelain et prédicateur ordinaire du roi Charles Ier., qu'il accompagna, en cette qualité, dans ses campagnes. Au commencement du protectorat de Cromwell, il se réfugia dans la principauté de Galles, où il fut obligé de tenir une école pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Cependant, ennuyé de cette solitude et dévoré de chagrins, causés par la mort presque simultanée de ses trois enfants, il accepta la retraite que lui offrait lord Conway à Portmore en Irlande, et y resta jusqu'à la restauration du trône des Stuarts. Pour le récompenser de son royalisme, et en considération de son rare mérite et de son savoir, Charles II lui conféra l'évêché de Down et Connor, en 1661. L'année suivante, ce prince lui confia l'administration de l'évêché de Dromore. L'université de Dublin manifesta le désir d'avoir Taylor pour vice-chancelier; ce qui lui fut accordé. Il fut en même temps nommé membre du conseil privé d'Irlande. Ce prélat mourut en 1667, avec la réputation d'un des premiers théologiens et des plus savants hommes de l'église anglicane. Il a composé, en anglais, plus de trente-six ouvrages sur la controverse et sur d'autres matières. Nous allons donner la liste des principaux: I. *An apology for authorized and set forms of liturgy against the pretence of the spirit.* Cette Apologie de la liturgie anglicane, dirigée contre le fanatisme des puritains, a eu trois éditions; la première est de 1649, in-4°. II. *Of the sacred order and offices of episcopacy by divine institution, apostolical tradition, and catholick practice..... asserted*, Oxford, 1642; Londres, 1649, in-4°. La Dissertation de Taylor est remplie d'érudition, et en général fort bien raisonnée. Un catholique ne la lirait pas sans en retirer quelque fruit. III. *The real presence and spiritual of Christ in the blessed sacrament proved against the doctrine of transsubstantiation*, Londres, 1654, in-8°. Cette défense de l'article 28 de la confession anglicane respire le fanatisme et l'injustice envers l'église romaine. Elle suffirait pour justifier les réflexions de Bossuet sur les contradictions et les variations de la doctrine des protestants. IV. *A dissuasive from popery*, Ce traité, qui a eu cinq éditions, est une violente diatribe contre les Jésuites et contre le clergé catholique, qu'il confond avec ces religieux. V. *The doc-*

trine and practice of repentance, Londres, 1656, in-8°. VI. *A discourse in vindication of God's attributes of goodness and justice in the matter of original sin*, Londres, 1656, in-8°. Ce discours donna lieu à une polémique entre l'évêque de Rochester et Taylor. VII. *The liberty of prophesying*, Londres, 1647, in-4°. VIII. *The discourse of Confirmation*, Londres, 1673, in-fol. L'auteur l'a accompagné d'un Discours sur la nature, les offices et la mesure de l'amitié. Tous les ouvrages dont nous venons de donner la liste ont été recueillis en un vol. in-fol., sous le titre de *Symbolum theologicum*, Londres, 1674. IX. *The great exemplar of sanctity*. C'est une histoire de la vie et de la mort de Jésus-Christ, Londres, 1653, in-fol. G. Cave en a donné une sixième édition intitulée : *Antiquitates christianæ*. X. *The rule and exercise of holy living*, Londres, 1650, 1651, 1654, in-12; ibid., 1655, avec des additions, in-12; ibid., 1668, augmentée de la Méthode de visiter les infirmes. XI. *Ductor dubitantium : Or the Rule of conscience in all her general measures*, Londres, 1660, in-fol. XII. *New and easy institution of grammar*, Londres, 1647, in-8°. Nous ne poussons pas plus loin l'énumération des ouvrages de Taylor, que l'on peut voir dans les biographes anglais. Ils ont été réunis en quatre et en six volumes in-folio. Leur mérite a valu à l'auteur, parmi ses compatriotes, le surnom de *Shakspeare des théologiens*. L-D-E.

TAYLOR (Brook), né le 18 août 1685, à Edmonton, village du comté de Middlesex, à huit milles de Londres. Son père John Taylor, écuyer, était fils d'un puritain rigoureux, Nathaniel Taylor, l'un de ceux que Cromwell, par un acte du 14 juin 1653, déclara propres à représenter le comté de Bedford au parlement. John Taylor conservait à un haut degré la sévérité de doctrine que ses ancêtres lui avaient transmise; mais cette sévérité, quoique maintenue encore par l'esprit du temps, se trouva sensiblement atténuée chez Brook. De là une source fâcheuse de mésintelligence entre le père et le fils. Heureusement le premier était très-sensible aux jouissances de la musique; il accueillait avec beaucoup de bienveillance, et recevait très-généreusement les hommes distingués par leur habileté dans cet art. Le jeune Brook, instruit par leurs leçons, que ses dispositions naturelles rendaient très-profitables, et animé du désir d'obtenir l'indulgence paternelle pour le relâchement de ses principes, devint, de très-bonne heure, un excellent musicien. Un tableau de famille le représente, à treize ans, au milieu de ses frères et sœurs, recevant des mains des deux aînées une couronne ornée des emblèmes de l'harmonie. La date de cette scène correspond à l'an 1698; le célèbre Haendel, qui a donné son premier opéra à Hambourg, en 1703, et qui n'est venu se fixer en Angleterre, qu'en 1710, n'était pas encore connu; Brook Taylor n'avait pu s'exercer que sur les anciennes compositions anglaises et écossaises. La musique ne fut pas le seul des beaux arts qu'il cultiva avec succès : on conserve de lui des dessins et des tableaux dont le mérite est vanté, et qui ne seraient point déplacés parmi les bons ouvrages des artistes de profession. Il dessinait la figure avec une pureté de trait et une grâce de pinceau remarquables; mais il avait un goût de préférence pour le pay-

sage. Ses tableaux originaux dans ce genre, assez ordinairement peints en détrempe, rivalisent en vigueur et en beauté de coloris avec les tableaux à l'huile, et offrent surtout des modèles intéressants de l'application des règles des perspectives linéaire et aérienne. Le même homme qui possédait à un degré si éminent les talents de la musique et de la peinture, a, comme nous le verrons bientôt, traité des questions de haute théorie tenant à ces deux arts, avec une profondeur et une supériorité qui le placent dans les premiers rangs des mathématiciens de son temps : de pareils exemples sont toujours bons à faire remarquer, même à une époque où l'opinion de l'incompatibilité des sciences exactes avec les arts d'imagination ne doit avoir qu'un bien petit nombre de partisans. Il est naturel de conclure de ces faits, que l'éducation de Taylor n'a pas été bornée aux exercices de peinture et de musique : ces exercices ne furent pour lui que des objets de délassement; ses études sérieuses et principales étaient celles des langues, de la littérature et des mathématiques; il s'y livra avec un tel succès, qu'à l'âge de quinze ans il était déjà désigné pour l'université, et qu'en 1701, il fut nommé membre du collége de Cambridge. A cette époque les mathématiques acquéraient une grande faveur dans l'université; les exemples de la considération accordée par le monde savant aux géomètres distingués excitaient puissamment l'émulation des jeunes gens capables d'une application soutenue et doués d'un esprit pénétrant. On présume que, dès les premiers moments de son admission à l'université de Cambridge, Taylor s'élança dans la carrière ouverte par Newton à ceux qui voulaient expliquer et calculer les phénomènes du système du monde; c'est du moins ce qu'il est naturel de conclure des relations d'estime qui le lièrent promptement avec les savants occupés de la mécanique céleste. Il composa, en 1708, un Mémoire sur les centres d'oscillation, qui fut publié quelques années après, dans les Transactions philosophiques. En 1709, il obtint le grade de bachelier ès-lois; et, en 1712, il fut élu membre de la société royale. Pendant les quatre années qui précédèrent cette élection, il entretint une correspondance avec le professeur Keil, sur diverses questions de mathématiques; Sir William Young, son petit-fils, est possesseur d'une de ses lettres, datée de 1712, adressée à M. Méchin, et contenant une solution détaillée du problème de Kepler, avec des applications. Cette même année, 1712, il présenta, à la société royale, trois Mémoires; l'un sur l'ascension de l'eau entre deux surfaces planes, le second sur les centres d'oscillation, et le troisième sur le célèbre problème de la *corde vibrante*, dont nous parlerons dans la suite de cet article. Il paraît, d'après sa correspondance avec Keil, qu'en 1713, il avait présenté un quatrième Mémoire sur son sujet favori, la musique, qui n'est pas imprimé dans les *Transactions philosophiques*. Le rang distingué auquel il s'était placé parmi les hommes adonnés aux sciences exactes lui acquit beaucoup de considération dans la société royale, qui, en 1714, le choisit pour secrétaire, et il prit, cette même année, à Cambridge, le grade de docteur ès-lois. De grands débats existaient alors entre les géomètres anglais et ceux du continent; Taylor était, dans les rangs des

premiers, regardé comme un auxiliaire d'une haute importance. Ces débats avaient lieu principalement sur le vaste champ de recherches, nouvellement conquis et livré à l'esprit humain par les découvertes mathématiques de Newton et de Leibnitz ; les incursions faites à l'aide du calcul infinitésimal sur un sol naguère inconnu, ou trop péniblement exploré, mettaient en évidence de grandes richesses, sources ordinaires des grandes dissensions. La priorité des inventions, le mérite tant des méthodes analytiques que des solutions de problèmes, la mesure des forces, etc., fournissaient matière à des discussions que l'amour-propre irritable et blessé rendait trop souvent aigres et partiales. Tout est depuis long-temps rentré dans l'ordre ; et les détails de ces guerres scientifiques, qui ont occupé la fin du dix-septième siècle et le commencement du dix-huitième, ne doivent plus trouver place que dans une histoire spéciale des mathématiques. Cependant, au milieu de la foule de productions publiées par les différents partis, et condamnées à l'oubli comme les circonstances qui les avaient fait naître, apparaissaient quelques conceptions originales, fécondes, et qu'on pourrait appeler monumentales : une de ces conceptions est due à Taylor ; et nous nous réservons d'en parler quand nous aurons achevé l'indication de ses autres ouvrages. Vers 1714, il donna, dans une lettre adressée à sir Hans Sloane, un détail d'expériences sur le magnétisme qui ont été publiées dans les *Transactions philosophiques*, et l'année suivante, 1715, il y ajouta un essai curieux sur les lois de l'attraction magnétique : *An account of an experiment for the discovery of the laws of magnetic attraction.* Cette branche des sciences physico-mathématiques a été, depuis cette époque, considérablement enrichie. Cette année 1715 correspond à la date d'impression que porte une partie des exemplaires de son *Methodus incrementorum*, traité auquel s'applique l'expression de conception monumentale, employée ci-dessus, et sur lequel nous reviendrons tout-à-l'heure. Enfin la même année vit paraître un autre ouvrage de sa composition, sur *la perspective*, qui eut un grand succès, malgré la critique amère qu'en fit Bernoulli. Parmi les reproches que ce célèbre géomètre faisait à Taylor, se trouvait celui de s'être approprié une méthode qui ne lui appartenait pas ; et dans le fait, cette méthode avait été donnée long-temps auparavant (en l'an 1600), à Pesaro, par Guido Ubaldi, dans un traité bien rédigé et dont les décorateurs de théâtre se servaient fort utilement. Mais nous pensons qu'il en est de Guido et de Taylor, en fait de perspective, comme de Newton et de Leibnitz, dans un ordre de choses bien plus relevé : chacun des deux a été inventeur de son côté. L'ouvrage original de Taylor a eu trois éditions en Angleterre ; et l'on en a fait une traduction française, qui a été imprimée à Lyon, en 1753. A la suite des trois éditions anglaises, a paru une publication de M. Kirby, intitulée : *Perspective de Taylor, rendue facile.* « Brook Taylor's perspective made « easy. » Cette publication, devenue le *Vade mecum* des artistes les moins instruits, levait entièrement la principale objection de Bernoulli, portant sur les difficultés qui devaient éloigner les artistes de l'étude d'un ouvrage, selon lui, trop abstrait, eu égard à leur instruc-

tion première (1). Quatre Mémoires composés vers 1717, 1°. sur les équations numériques, les séries infinies, 2°. un Problème proposé par Leibnitz, 3°. le Mouvement parabolique des projectiles, 4°. enfin des Recherches, publiées en 1721, sur la dilatation, par la chaleur, des liquides renfermés dans les thermomètres : *An experiment made to ascertain the proportion of expansion of liquor in the thermometer, with regard to the degree of heat*, paraissent être les derniers ouvrages sur les sciences mathématiques et physiques dont Taylor se soit occupé. Un Traité des logarithmes, qu'il avait confié à son ami lord Paisley, n'a jamais été publié. On cite de lui quelques productions bien différentes, quant à leur genre, de celles qui étaient les objets de ses méditations ordinaires, et dont les dates, la dernière exceptée, se rapportent aux années comprises entre 1715 et 1720 : une controverse avec le comte de Montmort, sur la doctrine de Mallebranche; des fragments d'un Traité sur les sacrifices juifs; une longue Dissertation sur la non-culpabilité de l'action de manger du sang (2) : *On the Lawfulness of eating blood*; enfin un essai intitulé : *Contemplatio philosophica*, composé vers 1730, dans les derniers temps de sa vie, à une époque où sa santé était tout-à-fait dérangée, et publié, en 1793, par son petit-fils William Young. Newton affectionnait aussi les études et les compositions théologiques; mais c'est à l'auteur du sublime livre des *Principes* que l'immortalité est assurée; et, quoique dans un rang bien moins éminent, l'inventeur de la célèbre formule analytique que les géomètres appellent *Théorème de Taylor*, a, pour toujours, inscrit son nom dans les fastes de l'analyse mathématique. Ce théorème est le principal résultat, ou plutôt le résumé du livre ci-dessus mentionné, ayant pour titre : *Methodus incrementorum directa et inversa*, imprimé à Londres; l'exemplaire que nous possédons porte la date de 1717; d'autres exemplaires portent celle de 1715. Lagrange nous paraît être le premier qui ait bien mis en évidence tout le parti qu'on peut tirer du *Théorème de Taylor* dans la haute analyse. Les biographes n'ont pas même soupçonné le mérite du *Methodus incrementorum*, et Montucla lui-même ne dit rien de ce Traité dans son Histoire des mathématiques, ouvrage d'ailleurs bien recommandable. L'énonciation analytique du théorème dont il s'agit constitue ce que les géomètres appel-

(1) Nous ne pouvons pas citer une objection de cette espèce sans arrêter nos regards avec une vive satisfaction sur les immenses progrès faits en France, depuis la fin du dernier siècle, dans le genre d'instruction qui se rapporte spécialement aux arts. La *géométrie descriptive*, à laquelle Clairaut et surtout Euler ont donné une première impulsion, est devenue, par le génie de Monge, par son zèle qui allait jusqu'à l'exaltation, par les trente ans d'existence de la célèbre école polytechnique, enfin par les travaux des élèves et des savants distingués, formés à cette école, un *instrument universel*, dont l'usage est aussi facile que sûr. Ce n'est pas seulement parmi les hommes d'une éducation soignée, que cet instrument pourra être appliqué; des déterminations récentes prises par le gouvernement français étendent à la classe ouvrière les bienfaits de son usage. Nous n'oublierons pas, en parlant de tels bienfaits, de dire combien la France est redevable à l'un des plus célèbres élèves de l'école polytechnique, M. le baron Dupin, qui, après avoir singulièrement contribué à obtenir les déterminations dont nous venons de parler, remplit lui-même dans la capitale les fonctions de professeur, et encourage, vivifie avec autant d'ardeur que de succès, et par ses conseils et par la juste considération dont il jouit, les nombreuses écoles qui s'établissent dans les principales villes du royaume, et même dans celles des états voisins.

(2) D'après une note qui nous a été fournie par un savant anglais, M. Underwood, un ouvrage portant ce titre aurait été publié en 1634, d'où l'on conclurait, qu'il existe deux ouvrages sur la même matière; mais ce point de discussion n'est d'aucun intérêt pour la gloire de Taylor.

lent une *série* ou un système, une suite de termes algébriques, liés entre eux par de certaines lois, et dont le nombre, en général infini, devient fini ou limité dans des cas particuliers. Cette série est appelée *convergente* ou *divergente*, respectivement, suivant que les valeurs de ses termes successifs vont continuellement décroissantes ou croissantes. D'après le grand et important usage qu'on a fait et que l'on continue de faire en mathématiques de la méthode des séries, il serait à desirer qu'un auteur capable de remanier l'histoire de Montucla, pour la mettre au niveau des connaissances actuelles (tâche qui est remplie trop imparfaitement, soit dans les deux volumes de supplément, soit dans la publication de Bossut), consacrât à cette méthode une section spéciale qui manque à l'histoire de la science. On y verrait qu'il faut remonter jusqu'à Archimède pour trouver le premier exemple des séries infinies, que ce puissant génie a employées, dans le traité des *Spirales*, à carrer des espaces. Cavalieri a fait, de ce moyen, le fondement de sa *Méthode des indivisibles*; seulement ces séries sont sommées par des considérations géométriques, et représentées par des figures, ou par une suite de lignes droites. Wallis, dans son *Arithmetica infinitorum*, publiée en 1665, a traité les séries algébriquement, et les a appliquées à la quadrature d'un système de courbes du genre de celles qu'on appelle *paraboliques*, lequel genre renferme, comme cas individuel, la parabole carrée par Archimède. Le même auteur, dans sa *Mathesis universalis, sive Arithmeticum opus integrum*, ann. 1657, cap. 33, donne un exemple, le premier à ce qu'il paraît, d'une série *algébrique* proprement dite, c'est-à-dire ordonnée suivant une suite de termes dont le nombre est en général infini, contenant chacun une *puissance* d'une quantité indéterminée. Mercator, dans sa *Logarithmotechnia*, publiée en 1668, a carré l'hyperbole par un développement en série; Brounker, Jacques Gregory, Newton et Leibnitz ont ensuite paru sur la scène; et nous leur devons des séries importantes. En 1689, 1692, 1696, 1698 et 1704, Jacques Bernoulli fit soutenir, sous sa présidence, cinq thèses ayant pour objet la doctrine des séries. Ces thèses ont été réunies à la fin de son *Ars conjectandi*, publié par son neveu, en 1711, et imprimées, long-temps après, dans le recueil de ses OEuvres. Vers cette époque, Brook Taylor s'occupait de la méthode des *incréments* ou des *différences* (auxquelles on a mal-à-propos ajouté l'épithète finies (3)), lui donnait un algorithme, et embrassait le calcul *inverse* dans ses recherches. Newton n'avait fait ni l'un ni l'autre, soit dans son livre *De systemate mundi* (le troisième des *Principes*), soit dans son *Methodus differentialis* (an. 1711), où l'on trouve une méthode d'interpolation bien connue; et Taylor est arrivé au célèbre théorème qui porte son nom, en passant des incréments *finis* aux incréments *évanouissants* (4); ce qui est remarquable, eu égard à l'époque où il écrivait. Voici maintenant ce que ce théorème donne immédiatement: si l'on a une expression analytique,

(3) Voyez le cours de *Calcul intégral* de Lacroix.

(4) Voy. le *Methodus incrementorum*, pag. 23, corrol. 3, la 3e. édition in-8°. du Calcul différentiel et intégral de Lacroix, pag. 556, et les Leçons d'analyse de Prony, Journal de l'école polytechnique, 4e. cahier, pag. 544

composée de plusieurs termes dans lesquels une quantité variable entre sous des formes quelconques, ce que les géomètres appellent une *fonction* de cette quantité, et que la variable subisse un accroissement ou une diminution, il en résultera un changement correspondant dans la valeur de la *fonction;* et c'est ce changement dont le *Théorème de Taylor* donne la valeur générale. Cette valeur générale se trouve exprimée par une suite de termes dans lesquels entrent les *fluxions* ou *différentielles*, de différents ordres, de la *fonction*, combinées avec les puissances successives de l'incrément de la variable. La formule du *binome* de Newton, celle de *Maclaurin* pour le développement des fonctions, etc., s'en déduisent comme cas particuliers. Nous pourrions, eu égard au mode de composition de la formule de Taylor, et en notre qualité de constructeur, l'assimiler à un pont jeté sur l'espace qui sépare le fini de l'infini; mais pour avoir une idée précise du rang qu'elle doit occuper parmi les découvertes analytiques, il faut entendre Lagrange, qui en fait la base de sa théorie des *fonctions analytiques :* « Dans un Mémoire imprimé » parmi ceux de l'académie de Berlin, » 1772, dit ce grand géomètre, j'avançai que la théorie du développement des fonctions en série contenait les vrais principes du calcul » différentiel, dégagés de toute considération d'infiniment petits ou de » limites; et je démontrai, par cette » théorie, le *Théorème de Taylor*, » *qu'on peut regarder comme le* » *principe fondamental de ce calcul*, et qu'on n'avait encore démontré que par le secours de ce » même calcul, ou par la considération des différences infiniment petites. Depuis, Arbogast a présenté » à l'académie un beau Mémoire où » la même idée est exposée avec des » développements et des applications » qui lui appartiennent » (Journal de l'école polytechnique, 9e. cahier, page 5). Ainsi voilà un théorème qui, établi d'abord par une certaine marche de raisonnement, conduit ensuite à la connaissance et à l'usage des plus puissants instruments connus de découverte en mathématiques, sans embarrasser l'esprit par des considérations d'*infiniment petits*, de *limites*, etc. On a étendu le théorème de Taylor à une fonction d'un nombre quelconque de variables; on a trouvé le moyen de substituer à un terme de sa série d'un numéro quelconque une expression qui représente la somme de ce terme et de tous les suivants, etc.; mais les détails de ces généralisations doivent trouver leur place ailleurs. Nous en avons assez dit pour suppléer, relativement au principal titre de gloire de Taylor, au silence ou à l'ignorance des biographes. Nous ne pouvons cependant pas terminer la Notice de ses travaux mathématiques sans mentionner un chapitre très-remarquable de son *Methodus incrementorum* (propos. XXII, probl. XVII, page 86), dans lequel il donne une solution du problème fameux de la *corde vibrante*, plus complète et plus aprofondie que les solutions publiées avant la sienne. Nous en avons parlé à l'article SAUVEUR, auquel nous renvoyons. Taylor, cédant à d'instantes invitations, fit un voyage à Paris, en 1716. La philosophie newtonienne y était alors cultivée; et les savants de cette capitale avaient un grand desir de connaître le secrétaire de la société royale. Il y fut reçu avec les témoignages les plus flatteurs de

considération et d'estime; et le charme de ses entretiens, qui réunissaient l'agréable et l'utile, ajouta encore à l'excellente opinion que ses ouvrages et sa réputation avaient fait concevoir de lui. Les géomètres ne furent pas les seules personnes qui l'accueillirent: il se lia avec lord Bolingbroke, le comte de Caylus, etc. Il revint à Londres au commencement de 1717; et après la composition de trois des Traités que nous avons cités, sa santé se trouva tellement altérée que, pour la rétablir et goûter quelque repos, il prit le parti d'aller à Aix-la-Chapelle. Désirant s'occuper de sujets moraux et religieux, il se démit, en 1718, de sa place de secrétaire de la société royale. De retour en Angleterre, en 1719, il partagea son temps entre les compositions religieuses dont nous avons parlé, et la peinture, occupation favorite dont il conserva le goût jusqu'à ses derniers moments. On pense que la retraite à laquelle il se condamnait, en remplissant, par cet amusement, tous les instants que lui laissaient des occupations plus sérieuses, a pu abréger sa vie. Vers la fin de 1720, il se rendit à l'invitation que lui fit lord Bolingbroke, d'aller passer quelque temps à *la Source*, maison de campagne voisine d'Orléans, que ce lord tenait de son épouse veuve d'un neveu de Mme. de Maintenon, le marquis de Villette. L'année suivante, Taylor épousa miss Bridges de Vallington, dans le comté de Surey, jeune demoiselle d'une bonne famille, mais qui avait peu de fortune. Ce mariage lui occasionna une rupture avec son père, qui refusa son consentement; la mort de cette épouse, arrivée en 1723, et celle d'un enfant qu'il en avait eu et qui pouvait devenir un moyen de réconciliation, affecta vivement sa sensibilité. Cependant il passa les deux années qui suivirent ces événements malheureux dans l'habitation de son père à *Bifrons*. Là, les soins tendres et empressés de ses sœurs, et le charme de la musique, non-seulement adoucirent ses chagrins; mais le déterminèrent à se fixer, sans retour, à la campagne. Il contracta, en 1725, un second mariage qui eut l'entière approbation de son père et de sa famille, avec *Sabetta*, fille de John Sawbridge, écuyer, d'Olanting dans le comté de Kent. Son père étant mort en 1729, la propriété de *Bifrons* lui échut par succession. Il eut la douleur, l'année suivante, de perdre encore sa seconde femme, à la suite d'une couche. La fille dont la naissance donna lieu à ce funeste événement est devenue la mère de sir William Young à qui l'on doit des Notes sur la Vie privée de son grand-père. A dater de 1730, la santé de Taylor déclina tellement, que ses amis perdirent tout espoir de le voir se rétablir. La cessation des travaux sérieux devenait nécessaire, et cependant c'est à cette époque, comme nous l'avons dit, que Taylor composa la *Contemplatio philosophica*, où l'on voit ce que peut un esprit géométrique, quoique dans un corps malade, appliqué à des questions de métaphysique. Le chagrin qui l'accablait rendit infructueux les soins de ses parents, et les efforts que faisaient, pour lui procurer des consolations, ses nombreux amis, dans les premiers rangs desquels il faut placer Bolingbroke. Taylor ne survécut qu'un peu plus d'un an à sa seconde épouse, et mourut le 29 décembre 1731, à l'âge de quarante-six ans. Il fut inhumé au cimetière de Saint-Ann's-Soho. P—ny.

TAYLOR (Le chevalier JEAN), fameux oculiste anglais du dix-huitième siècle, était fils d'un mathématicien, dont on a quelques ouvrages (1). Après avoir achevé ses études médicales sous le premier maître du siècle (2), il s'appliqua d'une manière spéciale au traitement des maladies des yeux, et eut le bonheur de réussir dans plusieurs opérations qui demandaient la connaissance de la structure de l'œil, et beaucoup de dextérité. Ses premiers succès le mirent en crédit, et il obtint le titre de médecin oculiste du roi d'Angleterre. Avide de réputation, et passionné pour les voyages, Taylor visita toutes les provinces du royaume, exerçant son art avec une vogue toujours croissante. Il passa sur le continent, en 1733, et s'arrêta d'abord en Hollande, où sa réputation attira près de lui un si grand nombre de malades, qu'à Bréda, si on l'en croit, la police fut obligée de mettre, pendant quarante-cinq jours, six factionnaires à sa porte pour maintenir l'ordre parmi la foule. Dans l'espace de trente ans, il parcourut, jusqu'à trois fois, les divers états de l'Europe, étalant le faste et la magnificence d'un grand seigneur. Accueilli dans toutes les cours, il obtint des princes, des rois, de l'empereur et du pape, des titres honorifiques dont il ne manquait pas de se décorer. Cette affectation puérile et le charlatanisme qu'il mettait à prôner ses cures ont fait à sa réputation un tort irréparable, et empêchent qu'on ne lui rende maintenant la justice due à ses talents. Rusch. Dav. Marchant, professeur à l'académie de Tubingue, prononça publiquement, en 1750, le *Panégyrique* de Taylor : Haller et d'autres habiles médecins citent avec éloge quelques-unes de ses opérations. Mais Taylor a pris lui-même le soin de se louer, et il l'a fait d'une manière si emphatique, qu'il s'est donné par là même un ridicule. Un recueil in-4°., qu'il a publié sous ce titre : *Anecdotes* de la vie du chevalier Taylor, extraites de l'*Histoire de ses voyages*, en 3 vol. in-8°., offre, avec la liste de ses ouvrages et de leurs traductions dans la plupart des langues de l'Europe, les noms des princes, princesses et grands personnages qui l'ont honoré de leur confiance, l'état des présents qu'il en a reçus, et enfin des détails vraiment plaisants par leur exagération sur les cures merveilleuses qu'il a opérées dans toute l'Europe. Taylor annonçait, en 1767, l'intention de se fixer à Paris, et l'on peut conjecturer qu'il y mourut peu de temps après. Sa méthode d'opérer, suivie par les uns, et critiquée par d'habiles oculistes, entre autres, Élie-Frédér. Heister, est totalement abandonnée, ainsi que l'aiguille à cataracte, et quelques autres instruments de son invention. Ses principaux ouvrages sont : I. Le *Mécanisme du globe de l'œil* (en anglais), Norwich, 1727, in-8°.; Londres, 1730, même format, traduit en latin, en français, en espagnol, en portugais, en allemand, en suédois, en danois et en italien. II. *Traité sur les maladies de l'organe immédiat de la vue*, Paris, 1735, in-12, traduit en allemand. III. *Nouveau traité sur les maladies de l'humeur crystalline*, Londres, 1736, in-8°., en anglais. IV. *De vera causâ strabismi*, Paris, 1738, in-8°. V. *Recherches sur le siége*

(1) Entre autres, le *Trésor des mathématiques*, en anglais.

(2) C'est ainsi que Taylor désigne lui-même son professeur.

immédiat de la vision (en anglais), Londres, 1743, in-8°. Le portrait de Taylor a été gravé in-8°. W—s.

TAYLOR (Jean), savant philologue anglais, né, en 1703, à Shrewsbury, entra de bonne heure au collége de Saint-Jean de Cambridge, et se distingua par son application et par la rapidité de ses progrès. Ses talents lui méritèrent bientôt le titre d'agrégé; et il fut pourvu successivement de la charge de bibliothécaire et de celle de greffier de l'université. L'étude des langues et des antiquités ne suffisant pas pour l'occuper, il employa ses loisirs à la jurisprudence et se fit recevoir docteur en droit. Ayant embrassé, peu de temps après, l'état ecclésiastique, il fut nommé pasteur à Lauffeld, puis revêtu de la dignité d'archidiacre de Buckingham, et de celle de chancelier du diocèse de Lincoln. Enfin Taylor, élu chanoine du chapitre de Saint-Paul à Londres, se fixa dans cette ville, où il mourut le 4 avril 1766. Il est principalement connu par les excellentes éditions qu'il a données des auteurs grecs : I. *Lysiæ orationes et fragmenta, gr. et lat., cum notis criticis, interpretatione novâ et J. Marklandi conjecturis*, etc., Londres, 1739, in-4°., magnifique édition, dont il a été tiré vingt-cinq exemplaires, pap. fort, avec un choix de notes; Cambridge, 1748, in-8°. (*Voy.* Lysias, XXV, 543). II. *Orationes duæ, una Demosthenis contrà Midiam; altera Lycurgi contrà Leocratem, gr. lat., cum notis*, ibid., 1743, in-8°. III. *Demosthenes, Æschines, Dinarchus et Demas, gr. lat., cum notis*, ibid., 1748-57, in-4°. Cette édition devait se composer de cinq volumes : il n'en a paru que deux, le second et le troisième; mais elle n'est pas moins recherchée que si elle était complète (*V.* Démosthènes, XI, 63). IV. *Demosthenis et Æschinis orationes contrariæ*, Cambridge, 1769, in-8°., 2 vol. Les autres ouvrages de Taylor sont : I. *Essai* sur la loi universelle (en angl.), Londres, 1754, in-4°. Cette édit. est la troisième. II. *Eléments* du droit civil (en angl.) ibid., seconde édition, 1756, in-4°. III. *Commentarius ad legem decemviralem : de inope debitore in partes dissecandô*, Cambridge, 1742, in-4°. Taylor a fait suivre cette dissertation de deux notes *ad marmor Rosporanum Jovi Urio sacrum; de voce Joanne*, d'un savant désigné par le nom *d'Aristarchus Cantabrigiensis*, que l'on croit être Bentley ou Markland; de l'explication d'un marbre d'Oxford, par Thomas Barlow et de la Dissertation *de Historicis anglicanis*, du même auteur. IV. *Marmor Sandvicense cum commentar. et notis*, Cambridge, 1743, in-4°. rare et recherché. C'est l'explication du marbre rapporté d'Athènes, en 1739, par le comte de Sandwich, et qui présente le compte des dépenses faites par les magistrats, pour la célébration des fêtes de Délos (*V.* le *Journ. des sav.*, 1745, février, 174). Corsini a donné l'explication de ce marbre (*Dissert. VI, appendicis ad not. græcorum*, 97-132). W—s.

TAZZI-BIANCANI (Jacques), né à Bologne, le 17 octobre 1729, antiquaire. Biancani était le nom de son père; mais il est plus connu par le surnom de Tazzi, pris d'une famille de la Toscane qui vint s'établir à Bologne en 1665. Il étudia avec succès le grec, le latin, l'hébreu, et montra de bonne heure une grande aptitude pour les sciences.

Nommé d'abord garde du cabinet des antiques formé à l'Institut de Bologne, puis lecteur des antiques, en 1779, il donna, en ce genre, divers essais tellement recommandables par leur érudition, que presque toutes les académies d'Italie s'empressèrent de se l'associer, et que les antiquaires les plus savants de l'Europe le consultaient comme un oracle: quelques-uns même lui ont dédié leurs ouvrages. Tazzi mourut le 7 novembre 1789, à l'âge de soixante ans. On a de lui : I. *De diis Fulginatium, Epistola*, Fulgini; 1761, in-4°. II. *De antiquitatis studio, Oratio*, Bononiæ, 1781. III. *De quibusdam animalium exuviis lapidefactis.* IV. *Iter per montana quædam agri Bononiensis loca.* Ces deux derniers opuscules se trouvent imprimés dans les Mémoires de l'Institut de Bologne. Il a laissé un *Traité des patères antiques*, très-complet, orné de planches magnifiques; un Recueil de mille inscriptions bolonaises, et une bibliothèque considérable. Tazzi s'occupait aussi beaucoup d'agriculture, et il en fit un grand nombre d'expériences, au sujet desquelles il lut diverses Dissertations à l'académie de l'Institut. Guido Zanetti, son gendre, a frappé une médaille en son honneur. M—G—R.

TCHAMTCHIAN (Michel), historien arménien, naquit à Constantinople, en 1738. Destiné dès sa jeunesse à la profession de joaillier, il s'adonna assez tard à la culture des lettres, et il avait vingt-trois ans lorsqu'il entra dans l'état ecclésiastique. Aussi ne fut-il admis qu'avec beaucoup de difficultés dans la congrégation arménienne des religieux Mickitaristes de Venise. Il se livra avec tant d'ardeur à l'étude, qu'il surpassa bientôt tous ses condisciples dans la connaissance de l'arménien littéral, et fut chargé ensuite de l'enseigner aux jeunes élèves: mais cette occupation et les divers travaux qui lui furent confiés, ne lui permirent pas d'apprendre la langue latine, qui lui fut toujours inconnue. C'est à Venise qu'il publia ses ouvrages. Ayant eu des démêlés avec les religieux de sa congrégation, il quitta cette ville, et revint à Constantinople, où, après un séjour de vingt-cinq ans, il mourut, le 30 novembre 1823, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge. On a de lui : I. Une *Grammaire arménienne*, rédigée en arménien, Venise, 1779, in-4°.; cet ouvrage utile est diffus, dépourvu d'ordre, et rempli de détails inutiles. II. *Histoire d'Arménie*, Venise, 1784, 1785 et 1786, 3 vol. in-4°. de plus de mille pages chacun. Cette histoire, le plus considérable et le plus important des ouvrages de Tchamtchian, est écrite en arménien littéral; le style en est simple et correct. L'auteur fut aidé par ses disciples, qu'il avait chargés de rassembler les matériaux. Cette compilation estimable fait honneur à la littérature moderne des Arméniens; mais, malgré les recherches de l'auteur, elle laisse beaucoup à désirer, parce qu'il n'a pas consulté un assez grand nombre d'ouvrages anciens, et qu'il n'était pas suffisamment instruit des langues et de l'histoire des nations étrangères à l'Arménie. Son livre manque de critique dans plusieurs parties; celle qui traite de l'histoire ancienne contient beaucoup d'erreurs graves. Ce qui concerne la dynastie des Roupéniens a été publié en italien par l'abbé Sestini, dans le deuxième cahier de ses *Lettere Numismatiche*, imprimé en 1790. III. *Commen-*

taire sur les psaumes, en 10 vol. in-8°., et un grand nombre d'autres livres et opuscules sur la théologie ou sur des matières ascétiques. On trouve dans le *Journal asiatique*, quatrième année, sur le P. Tchamtchian ou *Ciamcian*, suivant l'orthographe des Italiens, une Notice, d'après laquelle nous avons donné celle-ci. L'histoire de Tchamtchian a été abrégée par Mekhithar Dzaghigean, en arménien, Venise, 1811, 1 vol. in-8°. A—T.

TCHAOUSCH ou TCHAVOUSCH-PACHA (1), grand-vézir, après avoir été long-temps beiglerbeig de Natolie et premier vézir de la voûte, obtint les sceaux de l'empire othoman, l'an 1648, après la mort du sulthan Ibrahim, la proclamation de son fils Mahomet IV et la déposition de Mourad Pacha. L'impérieuse Kiosem, mère du dernier sulthan, croyait que Tchaousch serait, entre ses mains, un instrument passif, parce qu'il était sa créature; mais, placé entre l'aïeule et la mère d'un souverain enfant, ce grand-vézir, habile et ambitieux, se tourna du côté de la sulthane Terkhan, pour la soustraire, ainsi que lui-même, au joug de l'ancienne sulthane validé. Celle-ci, se défiant de l'ouvrage de ses mains, se ligua avec l'agha des janissaires, Bectasch ou Bectas, pour perdre leurs ennemis communs, et détrôner son petit-fils, le fils de sa rivale (*Voy.* BECTAS). Tchaousch-Pacha fut mandé à l'orta Djami, foyer de la révolte naissante, et eut l'adresse de persuader les rebelles de sa complicité avec eux. Kiosem, Bectasch et ses amis payèrent de leurs têtes leur confiance, leurs fausses mesures et leurs crimes. Tchaousch-Pacha sauva l'empire et le sulthan son maître. Il répandit le moins de sang qu'il fut possible pour l'exemple et le nombre des coupables. Peu de mois après la révolte qu'il avait arrêtée avec tant d'adresse et punie avec tant de fermeté, des parents obscurs de ceux qu'il avait fait mettre à mort le surprirent, un soir qu'il était sorti peu accompagné, et le poignardèrent, en 1649 (2). Les vues de cet habile grand-vézir n'étaient peut-être pas désintéressées; mais les Othomans l'ont placé au rang de ceux qui ont bien mérité de leur patrie, pour avoir, pendant les orages, tenu d'une main ferme et d'un air calme le gouvernail de l'état. Tchaousch-Pacha épargna des convulsions à l'empire, fit tomber le châtiment sur la tête des vrais coupables, et ne s'attira un tel sort que pour avoir arrêté la justice là où commençait la vengeance. Il mourut de la main de ceux qu'il avait épargnés. S—Y.

TCHELEBI-EFENDI (RECHID-MUSTAPHA, plus connu sous le nom DE), homme d'état et écrivain turc, était, en 1802, reis-efendi ou ministre des affaires étrangères. Il occupait précédemment le poste de defterdar ou contrôleur-général, et remplissait en même temps les fonctions de ministre de la guerre. Il avait été chef de la nouvelle administration du Nizami-Djedid. Il est auteur d'une explication historique et apologétique du Nizami-Djedid,

(1) Le nom de ce grand vézir et de quelques autres, que nos compilateurs et nos voyageurs ont écrit *Sciaous* et *Siaus*, d'après l'orthographe et la prononciation italienne, indique qu'ils avaient occupé la charge de *Tchaousch* (héraut d'armes, messager d'état); mais ce titre, suivant l'usage des Othomans, devait précéder un nom patronymique que les historiens ne nomment pas conservé. A-T.

(2) Suivant les *tablettes chronologiques* de Hadji-Khalfah, Tchaousch fut deux fois grand-vézir, d'abord en 1650, jusqu'à la fin de 1651, puis en 1656 jusqu'à sa mort qui arriva la même année, et qui fut occasionnée par une fièvre chaude. A—T.

troupes armées à l'européenne, que Sélim III voulut introduire en Turquie, projet qui amena, en 1807, un soulèvement des Janissaires et des Oulémas, suivi de la déposition du prince qui l'avait tentée (*V.* Sélim III). L'apologie de cette réforme, histoire naïve de la turbulence et des revers perpétuels des Janissaires, depuis l'usage de l'artillerie et les perfectionnements de la tactique européenne, a été traduite du turc en anglais, et insérée dans l'ouvrage de Wilkinson sur la Moldavie et la Valachie. L'auteur de cette Notice, l'a traduite en français et insérée dans le *Tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie*, Paris, seconde édition, 1824. D—z—s.

TCHELEBI (Khatib). *V.* Hadji-Khalfa.

TCHÉOU-KONG, l'un des législateurs et des sages de la Chine, florissait onze siècles avant l'ère chrétienne. Il était l'un des fils de Won-Wang, qui l'initia de bonne heure dans la connaissance des sciences et des lettres. La culture de la philosophie n'affaiblit point son courage guerrier ni son ardeur pour les conquêtes (1). Il aida son frère aîné Won-Wang (2) à chasser du trône le dernier empereur de la dynastie des *Chang*, et à s'emparer de l'autorité souveraine. Won-Wang, reconnaissant des services qu'il en avait reçus, le nomma son premier ministre, et lui assigna le pays de King-feou (3), pour en jouir, ainsi que ses descendants, à titre de principauté. L'empereur étant tombé malade peu de temps après, Tchéou offrit au ciel sa vie pour racheter celle du prince, dont l'existence était plus précieuse à ses peuples. Cet acte est aux yeux des Chinois une preuve admirable de dévouement; et ils le citent toujours en exemple. Won-Wang vécut encore trois ans. Sentant sa fin approcher, il nomma pour son successeur Tching-wang son fils, et déclara Tchéou régent de l'empire pendant la minorité du jeune prince (1116 avant J.-C.). Tchéou s'attacha surtout à former le cœur de son élève à la vertu. Dans ce but, il mit en vers les plus belles actions de ses prédécesseurs, et les lui fit apprendre par cœur. Les frères de Tchéou n'ayant pas vu sans jalousie son élévation à la régence, cherchèrent à le perdre dans l'esprit de l'empereur, en le peignant comme un ambitieux qui songeait à s'emparer du pouvoir. Tchéou, s'apercevant que ces bruits prenaient de la consistance, s'exila volontairement de la cour. L'empereur, honteux d'avoir pu soupçonner sa fidélité, se hâta de le rappeler, et pour réparer son injustice d'une manière éclatante, alla le recevoir jusqu'à la frontière. Le retour de Tchéou devint le signal d'une guerre civile, que son activité, son courage et sa prudence étouffèrent promptement. D'après les ordres de l'empereur, il fit construire, en 1112 (av. J. C.), dans le Ho-nan, la ville de Lo-yang (4), pour y réunir les partisans de la dynastie des Chang, qui continuaient à se montrer peu favorables à la nouvelle famille impériale. Il en donna lui-même le plan, ainsi que celui du palais que Tching-wang devait habiter. Depuis long-temps il avait abandonné sa principauté de King-feou à

(1) On trouve dans le *Chou-king* des preuves multipliées de cette assertion.

(2) C'est le même prince que *Vou-Vang* et *Ou-ang*.

(3) Aujourd'hui *Yen-tchéou-fou*.

(4) Cette ville, dont on trouve la *Description* dans l'*Histoire générale de la Chine*, par le P. Mailla, t. 3, 25, ne subsiste plus.

son fils Pékin. Accablé d'années, il se démit de ses emplois, et mourut à Fong, l'an 1106 (5) av. J.-C., dans un âge très-avancé. L'empereur le pleura comme un père, et après lui avoir fait faire des obsèques magnifiques, ordonna que ses restes fussent déposés dans le tombeau de la famille impériale. Tchéou contribua beaucoup à policer la nation chinoise. Il est regardé comme l'un des hommes les plus instruits de son siècle. Astronome, on possède encore, suivant le P. Gaubil, les observations qu'il fit à Lo-yang, pour déterminer les hauteurs méridionales du soleil. La ville de Ten-fong-hien, dans le Ho-nan, se vante de posséder les vestiges d'une tour qui lui servait d'observatoire. Les historiens chinois lui attribuent, sinon la découverte, du moins la connaissance de la boussole (6); mais M. Azuni combat solidement cette assertion, dans sa *Dissertation sur l'origine de la boussole* (Paris, 1809, in-8°.). Tchéou était orateur, poète et philosophe. Les explications qu'il a laissées des *Koua* du livre *Y-king* (*V.* Fou-hi, XV, 338), se sont conservées; mais cet ouvrage, qu'on a nommé l'Encyclopédie des Chinois, est très-difficile à comprendre. On n'a pas pu déterminer la part qu'on lui attribue au livre *Tchéou-li*; mais il passe pour l'un des principaux auteurs du livre *Li-ki*, ou des Rits, lequel, dans l'état où il nous est parvenu, contient des détails curieux sur les mœurs, les usages et l'antiquité de la nation chinoise. De Guignes regrète cependant, et avec raison, que nous n'ayions pas des copies de cet ouvrage antérieures aux altérations qu'il a subies, et dont on ignore l'époque et le motif. Le *Chou-king* renferme (ch. 6 à 21), avec des détails sur la vie et l'administration de Tchéou, quelques-unes des Harangues et des Instructions qu'il composa pendant son ministère. Le vingt-unième chapitre du *Chou-king* est son Éloge. On en trouve un autre dans les *Mémoires* sur les Chinois, par les missionnaires (*V.* Amiot), III, 34-38. Grozier, dans la *Description de la Chine*, liv. XVI, a donné le détail d'une *danse*, ou plutôt d'une pantomime, imaginée par Tchéou, dans le but de donner aux Chinois des fêtes vraiment nationales. W—s.

TCHING-KIS ou GENGIS-CAN. *V.* Djenguyz-Khan.

TCHING-TCHING-KONG, célèbre amiral ou pirate chinois, connu des Européens sous le nom de Koxinga, était fils du prince Tching-Tchi-Long, que de grands talents et des services importants avaient élevé aux premiers emplois à la cour de Tsong-Tching, dernier empereur de la dynastie des Ming. Enflé du crédit que lui donnaient la place d'amiral, ses richesses et son ascendant sur l'esprit de l'empereur Tching-Tchi-Long, il conçut le dessein de faire adopter son fils par ce prince, qui n'avait pas d'enfant mâle. Le jeune Tching-Tching, doué d'une figure noble et imposante, et d'un mérite vraiment supérieur, appartenait déjà, en quelque sorte, à la famille des Ming par son mariage. Mais les grands furent tellement révoltés de l'idée de son adoption, que son père se vit obligé, pour les apaiser, d'ajourner ce projet. Mécontent de n'avoir pas été secondé par l'empereur, il

(5) De Guignes retarde la mort de Tchéou jusqu'à l'année 1094 avant J.-C. Voy. la traduction du *Chou-king*, p. 262.

(6) Voy. le *Chou-king*, 262, n°. 2; l'*Histoire générale de la Chine*, par le P. Mailla, I, 317; la *Description de la Chine*, par Grozier, liv. XIII, 5, etc.

quitta la cour. C'était peu de temps avant l'invasion de la Chine par les Tartares-Mandchoux (1646). L'empereur Tsong-Tching se donna la mort pour ne point tomber entre leurs mains. L'amiral, maître d'une flotte considérable, crut pouvoir écouter les propositions des Mandchoux, et se fier à leurs promesses; mais dès qu'il eut mis pied à terre, on lui donna des gardes, et enfin il fut conduit prisonnier à Pékin. Tching-Tching-Kong, indigné de la trahison des Mandchoux, leur jura une haine implacable. Resté maître de la flotte de son père, et par conséquent de la mer, il se déclara le défenseur des princes descendant des Ming, et commença la guerre par une excursion dans le Fou-kien, dont il ravagea les côtes. Ayant conçu le dessein de se rendre maître du Kiang-nang (1656), il s'empara d'une île à l'embouchure de ce fleuve, pour y faire son dépôt d'armes; et remontant le Kiang avec une flotte de huit cents voiles, il vint assiéger Nankin. Informé que les habitants de cette ville supportaient avec impatience le joug des Mandchoux, il ne crut pas devoir en presser le siége. Mais pendant qu'il célébrait avec ses amis l'anniversaire de sa naissance, il fut surpris dans son camp par les Tartares, qui lui tuèrent plus de trois mille hommes. Ce revers le força de se rembarquer. Les Mandchoux, jusqu'alors, n'avaient pas songé à lui disputer la mer : mais la cour impériale ayant fait équiper une flotte, Tching-Tching-kong vint à sa rencontre sur la côte du Fou-kien, l'attaqua sans lui donner le temps de se mettre en ordre, lui coula plusieurs vaisseaux, et en prit un plus grand nombre avec quatre mille prisonniers, auxquels il fit couper le nez et les oreilles (1658). Ayant appris la mort du descendant des Ming au nom duquel il avait fait la guerre jusqu'alors, Tching-Tching-Kong songea à se faire un établissement solide, et tourna ses vues sur l'île Formose. Il vint, en 1651 (1), assiéger le fort *Zelandia*, construit, en 1634, par les Hollandais; et après s'en être emparé, il chassa les Hollandais de Formose, ainsi que des îles Pong-Hou. Il prit le titre de roi, et ayant conclu un traité avec les Anglais, il favorisa leur établissement dans ses états, dans le but de s'assurer leur protection contre les Mandchoux, auxquels il ne cessa pas de faire la guerre. Tching-Tching-Kong mourut vers 1670 (2), laissant l'île de Formose à son fils : mais le gouverneur mandchou de la province de Fou-kien, aidé des Hollandais, vint à bout de s'en rendre maître en 1683, et depuis elle n'a pas cessé de faire partie du gouvernement de Fou-kien. *V.* la *Description de l'île de Formose*, par M. Klaproth, dans les *Nouv. Annal. des Voyages*, tom. XX, 197-224.

W—s.

TCHOURLOULI-ALI-PACHA, grand-vézir d'Achmet III, naquit à Tchourli près de Constantinople, et en prit le nom. Il était apprenti barbier, lorsqu'un capidji bachi vint loger chez son père, et, charmé de sa figure, offrit de l'emmener avec lui et de le faire élever. Cet officier plaça Tchourlouli dans le sérail, où il devint un des chambellans du Khanédassi. Il plut au sulthan Mustapha

(1) Suivant M. Klaproth, le P. de Mailla place cette expédition à l'année 1659, *Hist. générale de la Chine*, XI, 53.

(2) Le P. de Mailla dit que Tching-tching-kong mourut un an et quelques mois après la conquête de Formose, c'est-à-dire, en 1661 au plus tard. Mais M. Klaproth nous apprend que le traité de ce prince avec les Anglais est de 1670.

II par son esprit et son extérieur agréable : ses talents se développèrent, et sa faveur augmenta ; il devint, en peu d'années, silikhdar agha, et cubbé vézir. Son maître lui promit même en mariage sa fille, âgée alors de trois ans. Après la déposition de Mustapha II, en 1702, Tchourlouli fut envoyé, comme pacha, à Tripoli de Syrie ; enfin en 1705, il devint grand-vézir. Sous son ministère, l'empire Othoman fut l'asile de deux souverains, Charles XII et le roi de Pologne, Stanislas. Mais l'or du Czar Pierre changea les dispositions du grand-vézir en faveur du roi de Suède. Cet illustre aventurier ayant osé, presque dans les fers, accuser auprès du sulthan le ministre qui lui refusait les secours et l'appui qui lui avaient été promis, Achmet déposa Tchourlouli, en 1710, et le relégua à Mytilène. Un an après, il envoya lui demander sa tête, qui fut exposée à la porte extérieure du sérail. Tchourlouli n'était pas un homme ordinaire ; il passait pour avoir autant d'éloquence que de jugement ; sa pénétration et sa sagesse étaient également admirées ; il avait la réputation d'être si équitable, qu'il n'avait, dit-on, jamais rendu un arrêt injuste. On cite de lui le trait suivant : un négociant turc, en allant à la mosquée, laissa tomber sa bourse qui contenait deux cents sequins. Il fit publier qu'il abandonnerait la moitié de la somme à celui qui rapporterait les deux cents pièces d'or. Un galioundji, qui avait trouvé la bourse, offrit de la rendre, et réclama la récompense promise. Le négociant, pour éluder sa parole, dit que la bourse contenait, outre les deux cents sequins, ses pendants d'oreilles d'émeraude, de la valeur de sept cents écus. Le cadhi, gagné sans doute, décida que le galioundji ne rendrait pas les pendants d'oreille, mais cesserait de prétendre à la récompense promise par le négociant, puisqu'il avait laissé perdre des joyaux d'un si grand prix. Le vézir se trouva informé de l'affaire : le crieur public commença par affirmer qu'il avait été chargé de réclamer une bourse contenant deux cents sequins, sans mention des pendants d'oreilles : le galioundji fit serment qu'il n'avait trouvé que l'argent et la bourse : alors Tchourlouli-Ali prononça que l'argent et la bourse trouvés par le soldat de marine ne pouvaient appartenir au négociant ; qu'ils étaient sûrement à quelque autre : Il conseilla au négociant de faire crier de nouveau pour réclamer ce qu'il avait perdu, jusqu'à ce qu'on le lui rapportât ; et il ordonna au galioundji de garder la bourse et l'argent. S—Y.

TCHU-HI. *Voy.* ce nom au Supplément.

TEACH, surnommé BLACK-BEARD, ou *Barbe-Noire*, né en Angleterre, vers la fin du dix-septième siècle, fut un des plus déterminés pirates qui parurent depuis la paix d'Utrecht. Il avait d'abord fait des courses contre la France, pour des armateurs de la Jamaïque. Mais ne s'étant pas fort avancé par cette voie, il prit, en 1716, le parti de se faire pirate. Affectant de se rendre terrible dans son nouvel état, pour que tout y concourût, il laissa croître sa barbe, qui était fort épaisse et fort noire : elle lui cachait une grande partie du visage, et lui ombrageait presque toute la poitrine. L'historien des flibustiers anglais dit qu'il avait coutume d'en faire de petites tresses avec des rubans qu'il tournait autour de ses oreilles. Les jours de combat,

l portait une sorte d'écharpe qu'il passait sur ses épaules, avec trois paires de pistolets dans des fourreaux en forme de bandoulière. Il attachait sous son chapeau deux mèches allumées, qui pendaient de chaque côté de son visage. Cet équipage, joint à ses yeux, dont le regard était naturellement farouche et cruel, le rendait aussi hideux que terrible. Il devint si redoutable pour les environs de la Caroline, qu'ayant besoin de médicaments, il alla mouiller devant Charlestown, et fit descendre ses gens les plus déterminés, pour demander au gouverneur les choses dont il manquait. Il menaçait, par une lettre fort insolente, de faire couper la tête à tous les Anglais qui étaient en son pouvoir, si l'on se permettait la moindre insulte envers ses officiers. Le gouverneur crut devoir céder; et le peuple, qui n'avait pas moins peur des pirates, eut la douleur de voir ces insolents se promener au milieu des rues, fumer, rire et boire, insultant à leur crainte. Ces forbans emportèrent la caisse publique, où il y avait quinze cents livres sterl. Quelque temps après, Teach, trouvant qu'il avait trop de monde dans son équipage, avec lequel il faudrait partager ses prises, résolut de se défaire d'une partie de ses gens. Pour y réussir, il feignit de s'être échoué proche une île déserte; puis, quand il eut mis beaucoup d'hommes à terre, il repartit avec une quarantaine des plus déterminés, abandonnant les autres, et se rendit auprès du gouverneur de la Caroline septentrionale, pour se soumettre aux termes d'une proclamation par laquelle le roi d'Angleterre accordait amnistie aux pirates qui renonceraient à leur infâme métier. Mais ce gouverneur, qui n'était pas lui-même fort honnête homme, fut aisément perverti par les entretiens de Teach, qui lui parlait souvent des richesses et des ressources de son état précédent, ensorte que l'un résolut de le reprendre, et l'autre consentit à le protéger. Teach n'en devint que plus redoutable; et souvent il se fit adjuger par le gouverneur les prises qu'il avait faites contre le droit des gens. Il exerçait son humeur féroce et son avidité jusque dans les plantations; et quand il était à terre, il se portait librement de côté et d'autre, et prenait ce qui lui convenait. Il est vrai que quelquefois il lui arrivait aussi de faire faire très-bonne chère à ceux auxquels il lui plaisait de rendre ainsi visite. Lorsqu'il eut été démontré par une suite nombreuse de faits, que le gouverneur était d'intelligence avec le corsaire, les principaux négociants de la colonie députèrent secrètement au gouverneur de la Virginie, et implorèrent son secours. Il leur envoya Robert Maynard, premier lieutenant de vaisseau, avec quelques chaloupes bien armées. Le secrétaire du gouverneur de la Caroline, aussi fripon que son maître, se hâta d'en donner avis à Teach, qui n'en tint aucun compte. Il était à l'ancre dans une rivière, lorsqu'il vit arriver les chaloupes; ayant demandé à qui elles étaient, et d'où elles venaient, le lieutenant, qui avait arboré pavillon-royal, lui répondit qu'il venait de la part du roi, exterminer les pirates. « J'entends, » dit Teach; puis buvant un verre » d'eau-de-vie, il ajouta : Je veux » être donné à tous les diables, si je » te fais quartier ou si je t'en demande. — Tu n'en auras pas non » plus, dit le lieutenant, et je fais » serment de ne t'en pas demander. »

Alors, ils tirèrent l'un sur l'autre avec une furie dont il y a peu d'exemples. Maynard se hâtait d'aborder, parce qu'il souffrait beaucoup du canon de Teach. Pour conserver ses hommes, il les fit descendre sous le pont, jusqu'à ce qu'il les appelât par un signal. Lui cependant était resté sur le pont afin d'observer les manœuvres de son ennemi. A la vue de ce pont dégarni, le corsaire crut avoir tué tous ses ennemis ; il y fit jeter des grenades, et y passa avec quelques-uns des siens. Maynard donna aussitôt le signal, et tira son pistolet sur Teach ; celui-ci en fit autant contre Maynard ; le combat devint très-vif entre eux, et l'épée de ce dernier s'étant rompue, il allait succomber, lorsqu'un de ses gens frappa son adversaire. Alors, d'un dernier coup de pistolet, Maynard le jeta mort à ses pieds. En dégarnissant le pont, non-seulement Maynard avait conservé son monde pour un combat plus décisif, mais il avait attiré le corsaire sur son bord, ce qui lui fut très-avantageux ; car ce forcené, au commencement du combat, avait placé un nègre à la sainte-barbe, avec ordre d'y mettre le feu dès qu'il ne pourrait plus soutenir les efforts de l'ennemi. Cet esclave suivait si machinalement ses ordres, que, le sachant vaincu et même mort, il persistait encore dans le dessein de faire sauter le navire, quoiqu'il dût y perdre la vie. Ce ne fut qu'avec peine que des prisonniers espagnols le firent renoncer à ce dessein. Maynard fit couper la tête de Teach, l'attacha à son mât de beaupré, et retourna vainqueur à la Virginie. On raconte de ce brigand différents traits de férocité, parmi lesquels nous citerons les deux suivants. Un soir qu'il était à boire avec son pilote, son maître de chaloupe et un troisième, il tira doucement ses pistolets de sa poche, et les plaça sur la table : le pilote qui le connaissait, s'en étant aperçu, se retira sous quelque prétexte ; peu après Teach éteignit la lumière, et lâcha ses pistolets sur le maître de la chaloupe, qui fut blessé grièvement. Lorsqu'on lui demanda pourquoi il avait agi de la sorte, il répondit que, s'il ne tuait de temps en temps quelques-uns de ses gens, ils oublieraient quel homme il était. Comme on lui demandait si, en cas d'un événement fâcheux, sa femme au moins saurait où trouver ses richesses : « non, non, dit-il, il n'y a que le » diable et moi qui le sachions, et le » survivant aura les biens. » M—E.

TEBALDÉO (Antoine-Tibaldéo ou), poète, né à Ferrare, en 1456, embrassa d'abord l'état militaire, auquel il renonça ensuite pour se livrer à l'étude. Entré au service de François de Gonzague, marquis de Mantoue, il le quitta pour se rendre à Rome ; devenue plus que jamais le siége des lettres et des arts. Il y arrivait avec un faible talent, mais précédé d'une grande réputation, ses poésies lui ayant déjà mérité les suffrages de Bembo et de plusieurs autres littérateurs. On était alors tellement passionné pour Pétrarque, que l'on estimait même ceux qui ne le rappelaient qu'imparfaitement. Tebaldéo était du nombre de ces imitateurs ; et pendant quelque temps, il a été placé presque aussi haut que son modèle. Mais à mesure que l'on faisait des progrès dans les bonnes doctrines, on sentait l'inconvenance de ces éloges, dont l'exagération frappa la personne qui en était l'objet. En lisant les ouvrages de Politien, de Sannazar, de Bembo, i

aperçut la distance qui le séparait de ces illustres rivaux; et ne se flattant plus de pouvoir les atteindre par ses poésies italiennes, il espéra se faire un nom dans la littérature latine. Ce n'est pas qu'il n'eût à lutter contre de moins redoutables adversaires. C'était le siècle de Vida, de Fracastor, de Palingène, de Capèce, des Amaltei. Mais Léon X, pour lequel Tebaldeo avait composé des endécasyllabes, lui fit un présent de cinq cents ducats; et cette somme parut à l'auteur une récompense méritée. Il jouissait d'une honnête aisance et de beaucoup de considération à Rome, lorsque les soldats du connétable de Bourbon fondirent sur cette ville, en 1527, et la ravagèrent de fond en comble. Le malheureux poète, dépouillé du peu qu'il possédait, se vit réduit à emprunter trente florins à son ami Bembo, et mourut dans la misère, le 4 novembre 1538. Ses ouvrages sont: I. *Sonetti e Capitoli*, Modène, 1499, in-4°.; réimprimé plusieurs fois, sous les titres d'*Opere volgari* ou d'*Opere amorose*. II. *Stanze nuove*, Venise, 1520, in-8°. III. *Capitoli non più stampati*, publiés par l'abbé Parisotti, dans le Recueil de Calogerà, tome XIX, page 565. IV. *Epigrammata*, dans le Recueil de Toscano, intitulé: *Carmina illustrium poetarum ital.*, tome I, pag. 226, et dans celui de J. Gruter, sous ce titre: *Deliciæ poetarum italorum*, etc., part. II, page 1147. Baruffaldi (*V.* ce nom, III, 468) a publié un ouvrage pour défendre Tebaldeo contre les critiques de Muratori; il l'a intitulé: *Lettera difensiva di Antonio Tibaldeo al Muratori*, 1709, in-8°., pseudonyme. Voy. Barotti, *Letterati Ferraresi*, tome I, pag. 145, et *Giornale de' letterati d'Italia*, tome III, pag. 373. A-G-s.

TEBRIZI (Abou-Zacaria Yahya, fils d'Ali), surnommé aussi Scheïbani, et connu généralement sous la dénomination d'Ebn-Alkhatib, se rendit célèbre par une connaissance aprofondie de la grammaire et de la langue ainsi que de la littérature arabe: il s'appliqua aussi à l'étude des traditions, et reçut les leçons des hommes les plus célèbres de son temps: il forma lui-même plusieurs disciples qui ont acquis une grande renommée. Sa conduite ne fut pas toujours, à ce qu'il paraît, exempte de reproches; mais cela ne diminue en rien son autorité et la confiance que méritent ses écrits. Il a composé un grand nombre d'ouvrages de littérature très-estimés, tels que des Commentaires sur le *Hamasa*, sur le diwan, ou recueil des poésies de Motenabbi, sur le *Sikt alzend*, ou collection des poésies d'Abou'lola, sur les poèmes nommés *Moallakat*, et d'autres connus sous le nom de *Mofaddhéliyyat*; un traité de la prononciation grammaticale de l'Alcoran, (écrit qu'il a intitulé: *Molakkhas*, et qui forme 4 volumes); un traité de prosodie, intitulé: *Kitab alcafi fi ilm aloroudh oualkawafi*; des prolégomènes sur la syntaxe arabe, qui sont devenus fort rares, dit Ebn-Khilcan; enfin, sous le titre de *Tahdhib*, deux ouvrages, destinés à faciliter l'intelligence des livres intitulés: *Gharib allogat* et *Islah almantik*. Il y a de lui trois commentaires sur le Hamasa, un grand, un petit et un moyen. Reiske doutait que Tebrizi eût écrit un commentaire sur Motenabbi, et il était porté à croire qu'Ebn-Khilcan s'était trompé en lui attribuant un ouvrage de ce genre. Tebrizi, nommé ainsi parce qu'il était natif de Tebriz, ou Tauris, avait vu le jour dans cette

ville, en l'an de l'égire 424; il mourut à Baghdad, où il avait fixé sa résidence, en 502 (1109 de J.-C.). Il était venu à pied de Tebriz à Maarra, en Syrie, portant, dans une besace sur son dos, le livre du célèbre philologue Abou-Mansour-Mohammed Al-Azhéri, intitulé : *Tahdhib fi allogat*, et qui se compose de plus de dix volumes, parce qu'il desirait consulter sur ce livre, Abou'lola. Azhéri, mort en l'an 370, était né en 282. Outre l'ouvrage dont on vient de parler, et qui jouit d'une grande renommée, il est auteur d'un commentaire sur l'Alcoran, et d'un dictionnaire des termes de jurisprudence, en un seul volume, qui est le guide de tous les jurisconsultes, pour l'intelligence et l'interprétation des mots peu connus qui appartiennent à cette science. Azhéri devait sa profonde connaissance de la langue arabe à un séjour de deux années qu'il avait fait parmi des Arabes bédouins, dont il était prisonnier.

S. D. S—y.

TEDESCHI (Nicolas) ou Nicol. PANORMITAIN (1), l'un des plus célèbres canonistes du quinzième siècle, était né vers 1389. Catane et Palerme se disputent l'honneur d'avoir été son berceau. Mongitore a recueilli, dans la *Biblioth. sicula* (II, 98), les titres que ces deux villes allèguent en faveur de leurs prétentions. Quoiqu'il affecte de ne pas donner son avis, on voit qu'il penche pour Palerme, malgré les passages dans lesquels Tedeschi reconnaît lui-même Catane pour sa patrie. C'est à Catane que Tedeschi prit l'habit de saint Benoît, à l'âge de quatorze ans. Les rares dispositions dont il était doué ne purent échapper long-temps à ses supérieurs, qui l'envoyèrent continuer ses études à l'académie de Bologne. Il s'appliqua surtout au droit canon, dans lequel il fit des progrès si remarquables, qu'il fut associé, n'étant encore qu'étudiant, à la commission chargée de revoir les priviléges de l'académie. Ant. de Butrio, l'un de ses maîtres, décédé depuis peu de la pourpre romaine, voulut cependant présider à ses examens, et lui remettre le laurier doctoral. Tedeschi, de retour à Catane, ouvrit un cours de droit canonique. Il professa plus tard, à Sienne, et successivement à Parme, à Bologne, à Florence, attirant partout à ses leçons un grand nombre d'élèves. Le pape Martin V le pourvut, en 1425, d'une riche abbaye du diocèse de Messine, et le revêtit du titre d'auditeur-général de *rote* et de la chambre apostolique. Tedeschi continua de jouir de la plus haute faveur sous le pontificat d'Eugène IV, qui finit par le nommer, en 1434, archevêque de Palerme. La reconnaissance qu'il devait au Saint-Siége ne l'empêcha pas d'embrasser le parti d'Alphonse V, son souverain (*Voy.* Alphonse, I, 624), à qui le pape refusait l'investiture du royaume de Naples. Député par ce monarque au concile de Bâle, il acquit une grande influence sur cette assemblée, par son talent pour la parole. Il fut l'un des promoteurs des mesures violentes adoptées par le concile contre Eugène IV; mais, informé que le roi de Sicile négociait la paix avec le pape, il voulut s'opposer au décret qui prononçait la déposition d'Eugène. Tous ses efforts n'ayant pas eu le résultat qu'il espérait, il quitta l'assemblée, et revint en Sicile. Croyant s'apercevoir qu'Alphonse penchait pour l'anti-pape

(1) De Palerme.

(Félix V), il se hâta de retourner à Bâle. Cet acte de soumission lui valut le chapeau de cardinal. La même année (1440), Tedeschi présida les états de Sicile, où il défendit avec succès les prérogatives de la couronne contre les prétentions des barons. Alphonse s'étant réconcilié avec le Saint-Siége, l'archevêque de Palerme se retira dans son diocèse, où il mourut de la peste, en 1445. On voit, dans sa cathédrale, son tombeau, décoré d'une épitaphe rapportée par Mongitore (II, 101). Les ouvrages de ce grand canoniste, dont la collection a été réimprimée à Venise, 1617, en 9 vol. in-fol., n'offrent plus aucun intérêt. Cependant les curieux en recherchent encore les éditions originales, à raison de leur antiquité. Nous en donnerons donc ici la liste : I. *In quinque decretalium libros commentaria*, Venise, 1475-78, in-fol., 4 vol. C'est la première édition complète; mais le Commentaire de Tedeschi sur le *Second livre des Décrétales* avait déjà paru, Vindelin de Spire, 1472, trois part. in-fol. II. *Glossæ in Clementinas*, Rome, 1474, in-fol. III. *Quotidiana consilia seu allegationes*, Ferrare, 1474-75, in-fol. IV. *Disputationes et allegationes subtilissimæ*, Naples, 1474, in-fol. Voyez le *Dict. des édit. du XVe. siècle*, de La Serna Santander, III, 231. L'ouvrage de Tedeschi : *De concilio Basiliensi tractatus*, censuré par la congrégation de l'index, se trouve dans l'édition de Lyon, 1547, et dans la *Pragmatique-Sanction*, Paris, 1666. Il a été traduit en français (*V.* Gerbais). Outre Mongitore, on peut consulter, pour plus de détails, la *Storia letteraria* de Tiraboschi (VI, 606), qui relève quelques inexactitudes du bibliographe de Sicile. W-s.

TEGEL (Éric), historiographe de Suède, était fils de Joeran Pehrson, ministre et favori du roi Éric XIV, qui entraîna ce prince dans les égarements les plus funestes, et qui eut la tête tranchée par ordre de Charles, depuis roi sous le nom de Charles IX. Ce prince se chargea de l'éducation d'Éric, pour le mettre en état de se rendre utile, et lui faire oublier la mémoire odieuse de son père. Le jeune homme prit le nom de Tegel, et se fit bientôt remarquer par ses talents. Charles l'envoya en Espagne et en Pologne, chargé de négociations importantes, et l'employa ensuite dans le procès qui fut intenté à plusieurs sénateurs, dont la tête tomba sur l'échafaud, par un arrêt des états, en 1598. Sous le règne de Gustave Adolphe, en 1614, Tegel fut nommé historiographe du royaume, et obtint la permission de se servir des armoiries qu'Éric XIV avait accordées à son père. Moins méchant que celui-ci, il était d'un caractère jaloux et haineux, et il persécuta plusieurs hommes de mérite qui lui avaient déplu. L'historien Jean Messenius et le professeur Sigfrid Forsius, furent surtout exposés à sa vengeance. Nous voyons, par les Mémoires du temps, que sa femme portait un nom français, et s'appelait Marguerite d'Antzouville. Tegel mourut à Stockholm, en 1638, sans laisser de postérité. Les ouvrages qu'on a de lui sont : I. Des *Généalogies* des rois de Suède, de Pologne et de Danemarck; celle de Charles IX forme un tableau particulier, gravé en cuivre, avec le portrait du roi et celui de ses deux femmes. II. *Histoire de Gustave Ier.*, 2 parties in-fol., Stockholm, 1622; il y a un extrait de cet ouvrage en un volume in-4°., par Christ. Grabb, imprimé

à Linkœping, 1671. III. *Histoire d'Éric XIV*, imprimée à Stockholm, 1751, in-4°., avec des remarques de Hiernman. Tous ces ouvrages, écrits en suédois, sont regardés comme importants pour l'histoire de Suède et du Nord en général. C-au.

TÉGLATH-PHALASAR, descendait de Ninus, déclaré roi de Ninive, après la mort de Sardanapale (*V.* ce nom, XL, 416), et qui devint le fondateur du second empire d'Assyrie. Quelques auteurs pensent que Téglath-Phalasar ne diffère point de Ninus; mais cette conjecture est inadmissible. Il ne fut pas même le successeur immédiat de ce prince, puisque la chronologie force de placer entre leurs règnes celui de Phul (*V.* ce nom.), auquel on croit que succéda Téglath-Phalasar. Ce monarque est un des nouveaux rois d'Assyrie qui tentèrent avec le plus de succès de rendre à cet empire, avec ses premières limites, son ancienne splendeur. Heureux dans toutes les guerres qu'il entreprit, il se fit redouter de ses voisins, et leur imposa des tributs. Achaz, roi de Juda, ne pouvant résister à ses ennemis (1), acheta la protection du roi d'Assyrie, par le don des trésors dont il dépouilla le temple de Jérusalem, et son propre palais (*V.* Achaz, I, 139). Aussitôt Téglath-Phalasar entra dans la Syrie, avec une armée formidable, ruina Damas, et en transporta les habitants dans le pays de Kir. Tournant ensuite ses armes contre le roi d'Israël, il s'empara de ses principales villes et en dispersa les habitants dans la Mésopotamie et la Médie. Ce conquérant mourut vers l'an 730 av. J.-C., après un règne de dix-neuf ans. Il eut pour successeur son fils Salmanasar (*V.* ce nom, XL, 200). W—s.

(1) Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, ligués contre Achaz, le tenaient assiégé dans Jérusalem.

TEIA, roi des Ostrogoths en Italie, était fils de Fridigerne, l'un des plus valeureux officiers de cette nation. Après que Totila eut été défait à Tagina, par Narsès, en 552, Teïa, qui lui avait amené de Vérone un corps de troupes considérable, fut proclamé roi par les Goths qui s'étaient réfugiés à Pavie. Teïa trouva dans cette ville une partie du trésor de son prédécesseur. Il essaya vainement d'engager, avec cet argent, Théodebalde, roi de Metz, à descendre à son aide en Italie. Les Français voulaient bien faire la guerre dans cette contrée, mais pour leur propre compte, et sans être auxiliaires ni des Goths ni des Grecs. Teïa trouva aussi à Pavie trois cents jeunes Romains, que Totila y avait envoyés en otage. Il les fit tous mettre à mort, quand il apprit la révolte de Rome. Déterminé ensuite à sauver Cumes en Campanie, qui tenait encore pour les Goths, et où se conservait une partie du trésor royal, il traversa l'Italie par une marche hardie, et vint rencontrer Narsès, au pied du mont Vésuve, près de Nocera. Les deux armées, voulant saisir leur avantage, s'observèrent deux mois sans se combattre. Enfin la flotte de Teïa ayant été livrée aux Grecs par trahison, ce monarque se résolut à la bataille, moins dans l'espoir de vaincre que de mourir vengé. Après avoir donné des preuves éclatantes de sa valeur, il fut tué le premier jour du combat. Ses compatriotes, rendus plus acharnés par son exemple, se défendirent encore pendant toute la journée du lendemain. Enfin ils capitulèrent sans avoir été vaincus. Ainsi finit, avec Teïa, en

553, la monarchie des Ostrogoths en Italie. S. S—i.

TEICHMEYER (Hermann-Frédéric), célèbre médecin, était né, le 30 avril 1685, à Minden dans le Hanôvre. Après avoir achevé ses humanités, il fréquenta les cours des facultés de Leipzig et d'Iéna, et fit de rapides progrès dans les différentes branches de l'art de guérir. Il reçut à Iéna le doctorat, en 1707; et, dix ans après, il fut pourvu de la chaire de physique expérimentale à l'académie de cette ville (1). La manière brillante dont il remplit cet emploi étendit bientôt sa réputation, et attira de nombreux auditeurs à ses leçons. Parmi ses élèves, on ne peut se dispenser de citer le grand Haller (*V.* ce nom), dont Teichmeyer devina les talents, et auquel il donna une de ses filles en mariage. A l'enseignement il joignait la pratique; et il se fit beaucoup d'honneur par différentes opérations chirurgicales, jugées alors très-difficiles. Il fit successivement des cours d'anatomie, de chirurgie, de médecine légale, de chimie, de botanique, et se montra partout le digne rival des professeurs les plus distingués de son temps. Teichmeyer mourut à Iéna, le 5 février 1746, à l'âge de soixante-un ans. Outre une foule de *Dissertations* (2), dont on trouvera les titres dans les bibliographies médicales, et qui ont été recueillies en partie par Haller, dans ses *Collections*, on a de lui: I. *Elementa philosophiæ naturalis, experimentalis,* Iéna, 1717; ibid., 1724, in-4°. II. *Elementa anthropologiæ, sive theoria corporis humani*, ibid., 1718, in-4°., fig.; nouv. édit., augment., 1739. III. *Institutiones medicinæ legalis et forensis*, ibid., 1723, et avec des additions, 1740, 1762, in-4°.; trad. en allemand, 1769. C'est un des meilleurs ouvrages de Teichmeyer. On y trouve des observations judicieuses sur les signes de la virginité, de la grossesse, de l'accouchement, etc. IV. *Vindiciæ quorumdam inventorum anatomicorum*, ibid., 1727, in-4°., insér. dans le Recueil des Dissert. anatomiq. de Haller. V. *Institutiones chemicæ practicæ et experimentalis*, ibid., 1729, in-4°. VI. *Institutiones materiæ medicæ*, ibid., 1737, in-4°. VII. *Institutiones botanicæ, sive fundamenta botanica*, ibid., 1738, in-8°.; 1764, même format. VIII. *Institutiones medicinæ pathologicæ et practicæ*, ibid., 1741, in-4°. W—s.

TEIFASCHY (Abou'l Abbas Ahmed Ab-), Ibn Yousouf, Ibn Mohammed, auteur arabe d'un livre curieux sur les pierres précieuses, vivait dans le treizième siècle de l'ère chrétienne. En effet, outre les auteurs anciens qu'il dit avoir consultés, Aristote, Pline, Galien, Théophraste, Élien, etc., il cite encore Masoudy, Al-Kendy, Rhazy, Ibn Khil-Khan, et autres écrivains arabes, tous antérieurs à ce siècle, et n'en mentionne aucun des siècles postérieurs. On voit d'ailleurs dans le chap. IV de son ouvrage (manuscrit de Florence), qu'il le publia l'an 660 de l'hég. (1265 de J.-C.). Évode Assemani, dans son *Catalogue de la bibliothèque Medici Laurentine*, fait l'éloge de Teifaschy, et dit qu'il était né au Caire. Le savant Rau partage cette dernière

(1) Le nouveau *Diction. hist. critiq. et bibliogr.*, qui lui a consacré un article sous le nom de *Teicmeyer*, en fait un professeur à l'université de Gênes!!

(2) On se contentera de citer sa Dissertation sur le *sel de saignette* (Iéna, 1742), qu'il enseigna le premier à extraire et à préparer. Voy. la *Bibl. oth. botanica* de Haller, I, 222.

opinion, fondée seulement sur des probabilités; mais il ajoute que le surnom d'Al-Kaïsy, que portait cet auteur, pourrait bien signifier qu'il était natif de Kaïs, nom de deux villes d'Égypte. Il n'explique point d'ailleurs l'étymologie des surnoms de *Teifaschy* et d'*Abtindjy* qu'on lui a donnés. M. Ant. Raineri semble avoir résolu une partie de la question, en prouvant que Teifaschy signifie natif de Teifasch (nommée aussi *Tifax*), ville et contrée de Barbarie, et qu'Ahmed a dû, suivant la coutume des Arabes, ajouter à son nom celui de son pays; mais l'orientaliste italien n'a point fait mention des surnoms d'*Al-Kaïsy*, et d'*Abtindjy*, auxquels il substitue celui d'*Anasy*, dont il ne donne point la signification. Il est probable que les deux derniers ne sont qu'une altération d'*Al-Kaïsy*, et que celui-ci exprime que Teifaschy appartenait à la puissante tribu ou faction de Kaïs, qui existait encore parmi les Arabes, un siècle après, du temps de Makrizy. Au reste, si Teifaschy n'était pas né en Égypte, il paraît qu'il s'y établit, et qu'il exerça au Caire la profession de joaillier; car il cite toujours les usages commerciaux et les poids de cette ville. Il voyagea dans diverses contrées, soit pour s'instruire et satisfaire sa curiosité, soit pour exercer son négoce. Mais loin d'être un marchand obscur, c'était un commerçant distingué par ses connaissances, et lié avec de puissants personnages, car il profita des notes que lui fournirent les inspecteurs du trésor de divers princes contemporains. On lit ces détails, suivant Rau, dans la préface des exemplaires de l'ouvrage de Teifaschy qui se trouvent à la bibliothèque de Leyde, et d'après lesquels il a, le premier, fait connaître cet auteur par une *Dissertation* latine, imprimée à Utrecht, 1784; in-4°. Mais la préface du manuscrit de Florence, beaucoup plus courte, ne contient rien de tout cela, comme on peut en juger par la traduction italienne que M. Ant. Raineri a donnée de l'ouvrage entier de Teifaschy, sous ce titre : *La fleur des pensées sur les pierres précieuses*, avec le texte arabe et des notes, Florence, 1818, grand in-4°. Les manuscrits de Leyde offrent quelques différences dans le titre, et ne donnent pas à l'auteur la qualification d'imam. L'ouvrage de Teifaschy, outre la préface, est composé de vingt-cinq chapitres, dont chacun contient un court traité sur une pierre précieuse. L'auteur en fait connaître l'origine et la formation, les beautés et les défauts, les propriétés et l'usage, enfin la valeur et le prix. Voici l'ordre dans lequel il les a rangées : la perle, la hyacinthe, l'émeraude, la topaze, le rubis, l'améthiste, le grenat, le diamant, l'œil de chat, le bezoard, la turquoise, la cornaline, l'onyx, l'aimant, l'émeril, le *dahnag* (la malachite, suivant Rau, ou le fluor, suivant M. Raineri); le lapis-lazuli, le corail, le *sabag* (l'antimoine, selon Rau, ou une sorte d'agathe noire, selon le traducteur italien); le *djamest* (sorte d'améthiste, suivant l'un, de pierre bleue ou de jaspe héliotrope, suivant l'autre); le *khamahan* (hématite suivant le premier, jais ou ambre noir, suivant le second); l'*ysm* ou *ydsm* (la pierre néphrétique ou le jaspe); le diaspre ou le jaspe; la béryle ou cristal de roche; le talc. On voit que cette liste comprend des matières que nous ne classons point parmi les pierres pré-

cieuses ; et que Teissachy ne range pas celles-ci suivant le degré d'évaluation qu'on leur donne aujourd'hui en Europe (*V.* Dutens). Belle-Teste a laissé manuscrite une traduction française de l'ouvrage de Teissachy (*V.* Belle-Teste), auquel Rau attribue aussi, d'après Bochart, un livre sur la *Diversité des bois*. A-T.

TEISSIER (Antoine), d'une famille protestante, originaire de Nîmes, naquit à Montpellier, le 28 janvier 1632. Peu de mois après, son père, receveur-général de la province de Languedoc, fut dépouillé de sa charge et de tous ses biens, pour avoir livré les deniers de sa caisse au duc de Montmorenci, révolté. Par suite de cet événement, le fils fut destiné au ministère évangélique, et passa du collége dans les écoles protestantes de théologie de Nîmes, de Montauban et de Saumur, et s'y distingua, principalement dans l'étude du grec et de l'hébreu ; mais la faiblesse de sa santé l'obligea de changer de vocation ; et après quelque repos, ayant tourné ses vues vers la jurisprudence, il alla faire son droit à Bourges, y prit le bonnet de docteur, et revint exercer la profession d'avocat au présidial de Nîmes. Les mêmes causes qui l'avaient détourné de la carrière ecclésiastique l'arrêtèrent dès les premiers pas dans celle du barreau. Les distractions d'un voyage à Paris lui procurèrent du soulagement : il y passa son temps dans la société des beaux-esprits les plus renommés, et reçut d'eux les plus honorables témoignages d'estime. A son retour dans ses foyers, renonçant à toute occupation obligatoire, il s'adonna exclusivement à la culture des lettres, digne émule de Desvignoles du Grayerol, et de plusieurs autres personnages dont le savoir et les talents honoraient alors son pays. Il fut, avec la plupart d'entre eux, en 1682, l'un des fondateurs de l'académie royale de Nîmes. Il travailla longtemps en silence, et ne commença la publication de ses ouvrages qu'à l'âge de près de cinquante ans. Bientôt la révocation de l'édit de Nantes le força de s'expatrier. On eut regret d'avoir perdu un homme de ce mérite et l'on ne négligea rien pour le ramener : d'Agueseau et Baville furent chargés de lui offrir, à cette condition, la restitution de ses biens et une pension. Malgré son extrême détresse, il resta inébranlable. Réfugié d'abord en Suisse, il vécut à Berne, de la rédaction d'une gazette française, à Zurich du produit d'un cours de droit public, et de quelques écrits qu'il mit au jour. Telle était la considération dont il jouissait dans cette dernière ville, qu'à son départ pour se rendre auprès de l'électeur de Brandebourg, qui l'appelait dans ses états, le magistrat lui décerna une médaille d'or, *amicitiæ et honoris monumentum*, comme portait la légende. Au moment de son arrivée à Berlin, en 1692, l'électeur lui conféra le titre de conseiller, et le nomma son historiographe, place que Puffendorff avait naguère occupée, et à laquelle était attaché un traitement considérable. Le nouveau pourvu remplit pendant vingt-trois ans les fonctions de son emploi, avec un zèle infatigable, et travailla principalement pour l'éducation du prince héréditaire. Durant cette dernière période de sa vie, il ajouta un grand nombre de productions à celles qu'il avait déjà publiées. Voici la liste de tous ses ouvrages : I. *Vies de Calvin et de Bèze, traduites, la première du latin de Bèze, et la*

seconde ; de celui d'Antoine de Lafaye, 1681, in-12. II. *Vie de Galeas Caraciol, marquis de Vico*, etc., traduction, Lyon, in-12. III. Les *Éloges des hommes savants, tirés de l'histoire de M. de Thou*, etc., Glasgow, 1683, Lyon, un vol. in-12. Utrecht, 1696, 2 vol. in-12; Leyde, 1715, 4 vol. in-12. C'est la réunion des Notices sur plus de quatre cents hommes célèbres dans les lettres, que de Thou avait répandues dans son Histoire. Teissier s'est servi de la version de Duryer, jusqu'en 1574; il a traduit lui-même le surplus, qui va jusqu'en 1606. Ce qui donne du prix à ce Recueil, ce sont les nombreuses additions dont le texte a été enrichi; elles y furent ajoutées, pour la première fois, dans l'édition d'Utrecht; elles ont été beaucoup étendues dans celle de Leyde. Il est résulté de ce travail, fait en deux temps; et qu'on ne prit pas le soin de refondre, que l'ordre y manque, et qu'on y trouve quelques redites. Quoi qu'il en soit, il atteste une lecture immense, et a dû coûter de longues et pénibles recherches. Il fait connaître, avec un grand détail, la vie et les ouvrages des écrivains qui en sont l'objet, et le jugement ou plutôt les éloges des contemporains sur le mérite de leurs productions. Ce livre a joui long-temps de beaucoup d'estime et il a été très-utile aux auteurs des biographies plus modernes; mais à mesure que celles-ci l'ont rendu moins nécessaires, on y a moins recouru, et l'on a fini par n'en connaître plus guère que le titre. Le style n'en est pas brillant; mais il a les principales qualités qui conviennent à ce genre de composition : la simplicité et la clarté. L'historien de Nîmes, Ménard, et le nouveau Dictionnaire historique semblent croire que Lafaye, qui dirigea l'édition de 1715, est aussi l'auteur des nouvelles additions qu'elle renferme; mais il suffit de lire les avertissements, pour se convaincre que les secondes, comme les premières, sont toutes de Teissier lui-même. IV. *Épître de saint Clément, pape, aux Corinthiens, traduite du grec*, Avignon, 1685, in-12. V. *Catalogus auctorum qui librorum catalogos indices, bibliothecas, virorum litteratorum elogia, vitas aut orationes funebres scriptis consignarunt*, Genève, 1686, in-4°. L'auteur y ajouta plus tard un *auctuarium*, 1705. C'est un supplément à la bibliothèque des bibliothèques du P. Labbe. VI. *Traité du martyre, traduit du latin d'Heidegger*, 1686, in-8°. VII. *Traité de la religion chrétienne, par rapport à la vie civile, traduit du latin de Puffendorff*, Utrecht, in-12. VIII. *Traités pour la réunion des Protestants*, Genève, 1636, in-12. Ils sont au nombre de deux. IX. *Histoire de l'ambassade envoyée, en 1686, par la Suisse, au duc de Savoie*, Berne, 1690, in-12. X. *Épitres de saint Chrysostôme à Théodore et à Olympiade, traduites du grec*, Berlin, 1695, in-12. XI. *Traduction de sept homélies* du même père, Paris, in-12. XII. *Des devoirs des hommes et des citoyens, traduit du latin de Puffendorff*, 1696. XIII. *Instructions de l'empereur Charles-Quint à Philippe II, et de Philippe II au prince Philippe, son fils, avec la méthode tenue pour l'éducation des enfants de France*, 1699. XIV. *Instructions morales et politiques*, 1700, in-12. XV. *Abrégé de l'histoire des quatre monarchies du monde par Sleidan*, 1700, in-12.

XVI. *Lettres choisies de Calvin, traduites en français*, 1702, in-8°. XVII. *Abrégé de l'histoire des électeurs de Brandebourg, par demandes et par réponses*, 1705, in-12. XVIII. *Vies des électeurs de Brandebourg, de la maison des Burgraves de Nuremberg, avec leurs portraits et leur généalogie, traduites du latin de Cernitz*, 1707, in-fol. XIX. *La vie d'Ernest-le-Pieux, duc de Saxe-Gotha*, traduite du latin d'Eyring, 1707, in-12. XX. *Abrégé de la vie de divers princes illustres, avec des réflexions sur leurs actions*, 1710, in-12. Ces princes sont Scipion l'Africain, Alphonse le Grand, roi d'Aragon, Tamerlan, Scanderberg et le chimérique Abyssin, roi de l'invention du jésuite Coutzen. XXI. *Traité de saint Chrysostôme, où il montre qu'on ne souffre aucun mal que celui qu'on se fait soi-même, traduit du grec*, 1710, in-12., Il a laissé en manuscrit, 1°. *Histoire de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, traduite du latin de Puffendorff.* Elle forme quatre volumes in-fol., que l'on conserve dans la bibliothèque royale de Prusse. Quoique cette version eût été entreprise par l'ordre de Frédéric, ce prince ne jugea pas à propos d'en permettre l'impression. 2°. *Abrégé de la vie de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg.* C'est un extrait de l'ouvrage précédent. 3°. *Traduction de l'histoire de Sleidan.* 4°. *Homélies de saint Chrysostôme, sur les épitres à Tite et à Philémon.* 5°. *Eloges de l'empereur Charles-Quint et des rois de Suède Gustave-Adolphe et Charles-Gustave.* 6°. *Vies de Savonardi, de Saumaise, de de Thou et du ministre du Moulin.* 7°. *Histoire de la réformation des églises de Brandebourg.* La plupart des écrits de Teissier sont des traductions du latin moderne ou du grec. Elles annoncent un savant plus familiarisé avec les langues des originaux, qu'habile à les faire passer avec élégance dans la sienne. Ses compositions historiques et biographiques se font en général remarquer par l'exactitude et l'érudition; mais on leur reproche, avec raison, le défaut de critique et un style diffus. L'auteur de tant de travaux, né avec la complexion la plus débile, vécut cependant quatre-vingt-quatre ans : il mourut, à Berlin, le 7 sept. 1715. V S. L.

TEIXEIRA (Pierre.). *Voyez* Texeira.

TÉKÉLI (Emeric), chef des mécontents hongrois, né en 1658, était fils du comte de Tékéli, ami et compagnon des malheureux comtes de Sérin, de Nadasti, de Frangipani et de Trattembach, chefs des mécontents de Hongrie, tous décapités, en 1671, comme criminels de lèze-majesté. Le comte de Tékéli, moins infortuné, était mort les armes à la main. Depuis treize ans, les Hongrois gémissaient sous le double joug de la persécution politique et religieuse, lorsqu'ils virent un vengeur naître des cendres des héros qu'ils regrettaient. Émeric Tékéli, petit-fils, par sa mère, du comte Nadasti, était, depuis son enfance, désigné comme l'époux de la fille du comte de Sérin (1); plein de patriotisme et d'une valeur au-dessus de son âge, il fut appelé par les calvinistes et les autres mécontents de la Hongrie, qui en firent leur chef

(1) Il l'épousa, en 1682, lorsqu'elle fut veuve du prince Ragotski.

(2). Tous ceux qui avaient un parent ou un ami à venger se réunirent sous ses ordres et le proclamèrent leur général. Sur ses drapeaux était écrite en lettres d'or cette noble devise : *Pro aris et focis*. Ces défenseurs de leur religion et de leurs foyers n'étaient pas soldés ; l'union et l'enthousiasme leur apprenaient la discipline. Avec de pareils soldats et quelques Transilvains, Tékéli tint la campagne trois ans contre les armées impériales. Il les battit six fois, pénétra dans la Moravie, et menaça l'Autriche. La cour de Vienne essaya de traiter avec l'ennemi qu'elle ne pouvait vaincre ; mais trois mois de trève ne furent employés, par les ministres de Léopold, qu'à tendre des piéges cachés sous des promesses insidieuses. Tékéli ayant eu la preuve qu'on cherchait à attenter à sa liberté et même à sa vie, ne voulut plus se fier à des maîtres qui ne rougissaient pas d'opposer contre leurs sujets l'assassinat à la défense légitime ; les Hongrois et leur jeune chef appelèrent les Othomans à leur secours ; et Cara-Mustapha accourut avec deux cent vingt mille hommes. Tékéli ne fut responsable ni des fautes, ni de la honte de cette célèbre campagne de 1683. Il s'était opposé au siége de Vienne ; le seul reproche qu'il mérita fut de s'être laissé tromper par sa haine, et d'avoir perdu à immoler des victimes le temps qu'il aurait dû employer à presser et à attaquer Presbourg ; qu'il avait ordre d'emporter. Plus féroce encore que les Musulmans, cet implacable chrétien faisait égorger sur son passage tous les sujets autrichiens, sans distinction d'âge ni de sexe. Des chiens, dressés à la plus horrible des chasses, renouvelaient l'exemple donné par les Castillans à l'île Espagnole. Ils découvraient et déchiraient, dans le creux des rochers, leur dernier asile, les malheureux que la terreur contraignait à s'y cacher. Le prince de Bade, par l'ordre du duc de Lorraine, profita des instants que Tékéli perdait en cruautés inutiles. Il le surprit, le battit, délivra Presbourg, et empêcha les Hongrois de protéger les convois de l'armée othomane. Cara-Mustapha, après sa défaite et sa fuite, chargea Tékéli des fautes dont lui-même était coupable. L'accusé alla se justifier à Constantinople ; et ce fut aux dépens du grand-vezir. Tékéli, disculpé cette fois, n'en fut pas moins arrêté, deux ans après, à la table même du sér-asker qui commandait à Waradin. Chargé de chaînes, il fut envoyé aux Sept-Tours, par l'ordre de Mahomet IV. Cette injuste rigueur envers leur chef aliéna tous les Hongrois. Il fut impossible à la Porte de les ramener : ils se soumirent à la domination autrichienne, sous la promesse de cette même amnistie qu'ils avaient si long-temps rejetée. La faute de la politique othomane était punie, lorsque la Porte chercha, mais trop tard, à la réparer. Tékéli fut mis en liberté. On lui donna de grandes sommes d'argent ; mais on ne put lui rendre ni ses états ni son influence perdue. A peine réussit-il à réunir dix

(2) Quelques auteurs, et surtout les dictionnaires historiques qui nous ont précédés, confondant *Tekeli* avec *Tekeli*, disent que, lorsque celui-ci fut mis à la tête des mécontents de la Hongrie, il avait été premier ministre de Transilvanie, sous le prince Abaffi. La ressemblance de ces deux noms a donné lieu à un grand nombre d'erreurs. C'est dans les *Mémoires* du comte de Bethlem Nikols, auteur contemporain, que l'on peut débrouiller tous ces faits. On y voit que Wesselini fut le premier des mécontents hongrois, qu'après lui *Michel Teleki*, qui avait été premier ministre de Transilvanie, devint leur généralissime ; et qu'il fut remplacé dans ce commandement par *Emeric Tékéli*. L'ouvrage du comte Bethlem Nikols a été publié en 1736, 2 vol. in-12, et réimprimé à la suite de l'*Histoire des révolutions de Hongrie*, 4 vol. in-12, 1739.

mille hommes ; et les ravages qu'il commit à leur tête lui donnèrent l'air d'un chef de brigands plutôt que celui d'un chef de parti. Réduit au rôle d'auxiliaire et de stipendié des Musulmans, il se vit revêtu des signes, et du nom de vaïvode de Transilvanie ; fit la guerre en Esclavonie et en Servie, contre le prince de Bade et contre Piccolomini, toujours avec bravoure, mais sans gloire et sans succès. Il se trouva à la suite du sulthan Mustapha II, à l'entreprise faite, en 1696, pour dégager Témeswar, assiégée par Auguste, électeur de Saxe. Les conseils de Tékéli ne nuisirent point à la levée du siége ; mais ils n'empêchèrent pas les Musulmans d'être vaincus à la bataille d'Olach. Enfin, en 1697, Tékéli, goutteux et infirme avant l'âge, était retiré à Pruse en Natolie, où il prenait des bains, pour se rétablir, lorsqu'un tchaousch vint lui annoncer que le sulthan recommençait la guerre, et le déclarait roi de Hongrie. Le malheureux prince fut jeté dans un chariot sans aucun égard pour son déplorable état, et rejoignit l'armée déjà entrée dans le royaume où il ne lui était laissé qu'un vain titre. Tékéli conseilla au sulthan d'éviter l'armée impériale, campée sous Srégédin, et de pénétrer plutôt dans la Transilvanie, restée sans défense, et qui offrait une conquête facile ; mais l'un et l'autre avaient à combattre le prince Eugène, et Tékéli ne vint que pour être témoin de la fameuse déroute des Othomans à Zenta (*V.* Eugène de Savoie). On peut remarquer qu'il abandonna le dernier le camp des vaincus, et qu'il eut la prévoyance de le piller et d'en enlever, à son profit, les plus riches dépouilles, avant que le pont rétabli permît aux Impériaux d'y entrer. La paix de Carlowitz termina, en 1699, cette guerre désastreuse et la vie politique du célèbre comte Tékéli. Il ne fut fait aucune mention de lui dans le traité. On lui permit de se réfugier sur le territoire othoman, avec ceux des Hongrois et des Transilvains qui voudraient le suivre. Le sulthan Mustapha II lui donna une retraite honorable à Nicomédie, en Asie, dans une belle maison de plaisance, où il mourut peu de temps après la paix de Carlowitz, dans une vieillesse presque ignorée, le 13 sept. 1705. Il était, depuis quelque temps, revenu à la religion catholique (3).

S—y.

TELAZIX, fils de Montezuma Ier., sixième roi des Mexicains, fut élu en 1483. Ce prince ne dut son élévation à l'empire qu'à la protection de Tlacuabc, son oncle, et au refus que fit ce général d'accepter la couronne. Telazix ne fit rien de grand ; forcé, pour obéir à la loi, de se mettre à la tête de son armée, et d'entreprendre la conquête d'une province, il ne remplit qu'avec répugnance cette condition imposée au monarque nouvellement élu, et qui devait précéder la cérémonie de son couronnement. Il partit, mais il fut battu ; pour cacher sa honte, il feignit d'être vainqueur, et voulut, en rentrant dans sa capitale, célébrer sa prétendue victoire par des fêtes qui ne purent tromper le peuple. Ce prince fut empoisonné après un règne de quatre ans. B—p.

TÉLÉSILLE, héroïne d'Argos,

(3) On attribue à Jean Leclerc, qui ne l'a jamais avouée, *l'Histoire d'Emeric, comte de Tékéli*, ou *Mémoires pour servir à sa vie*, Cologne, 1693, in-12. Ce n'est qu'une compilation de Gazettes. M. Guilbert de Pixérécourt a fait jouer et imprimer, en 1804, un mélodrame en trois actes, intitulé : *Tékéli ou le siége de Mongats*. Le récit des aventures de Tékéli forme un épisode dans le roman de Pigault-Lebrun, intitulé : *Les barons de Felsheim*. A. B—t.

également célèbre par son courage et par son talent pour la poésie, florissait vers l'an 520 avant J.-C. Elle était donc antérieure d'un siècle à Laïs (*Voy.* ce nom); cependant Théophylacte Simmocata cite une épître de Télésille à cette courtisane; mais il s'agissait sans doute d'une lettre supposée, dans le genre des héroïdes d'Ovide. Cléomènes, roi de Sparte, ayant défait les Argiens près de Tirynthe, marcha sans perdre de temps contre Argos, dans l'espoir de s'en emparer sans résistance; mais Télésille, ayant ranimé par son courage celui de ses concitoyens, confia la garde des murailles aux vieillards, aux enfants et aux esclaves, fit prendre aux femmes les armes consacrées dans les temples, et les conduisit au devant des Lacédémoniens. Cléomènes, ne voulant pas risquer sa gloire dans une bataille contre des femmes, se retira (*Voyez* Cléomènes, IX, 56). Télésille eut ainsi tout l'honneur d'avoir préservé sa ville natale d'une ruine inévitable. Pour perpétuer le souvenir de ce service, les Argiens instituèrent une fête annuelle, où les femmes paraissaient vêtues en hommes (Voy. le *Voyage d'Anacharsis*, ch. LIII). Une statue fut érigée à Télésille en face du temple de Vénus. Elle était représentée tenant à la main un casque, dont elle se disposait à se couvrir la tête; et l'on voyait à ses pieds plusieurs volumes, qui désignaient son talent pour la poésie. Pausanias (*liv. II*), Maxime de Tyr et d'autres auteurs, parlent avec éloge des vers de Télésille; mais il ne nous en reste que de courts fragments, recueillis par Orsini, dans les *Carmina novem illustrium fœminarum*, Anvers, 1668, in-8°.; et ensuite par Wolf, dans les *Poetriarum octo fragmenta et elogia*; Hambourg, 1734, in-4°. W—s.

TELESIO (Antoine), dit Thylesius ou Tilesius, naquit à Cosenza, dans le royaume de Naples, en 1482, d'une famille noble et illustre. Son goût pour la littérature l'engagea à parcourir l'Italie, qui servait alors d'asile aux savants que la prise de Constantinople avait chassés de leur patrie; il fut appelé à Milan, vers 1512, pour expliquer les auteurs grecs et latins; puis à Rome, où il fut pourvu d'un bénéfice et d'une chaire de professeur au collége romain. Il y publia des notes latines sur les odes d'Horace (*absque anni notâ*, in-4°.), et réimprimées avec les œuvres de ce poète, Venise, 1559, in-fol.; plus un Recueil de *Poésies latines*, Rome, 1533, in-4°.; et un livre *De coronis*, ibid., 1525, in-4°. Ce fut dans cette ville qu'il se lia avec Paul Jove, Jérôme Vida et quelques autres savants. Après le sac de Rome par le connétable de Bourbon, Telesio se retira à Venise, où il donna encore des leçons publiques, et mit au jour son Traité *de coloribus*, 1528, in-4°.; Paris, 1536, 1549, in-4°., ouvrage écrit avec plus de simplicité et d'exactitude que le précédent, mais où il ne traite des couleurs qu'en grammairien. Il y publia aussi une tragédie intitulée: *Imber aureus*, sur l'aventure de Danaé, 1529, in-4°., pièce dans le genre des drames satiriques des Grecs. Des affaires domestiques l'ayant rappelé à Cosenza sa patrie, en 1529, il y resta plus longtemps qu'il ne se l'était proposé, et y mourut vers 1533, dans sa cinquante-unième année. Daniele a donné deux éditions des Œuvres d'Antoine Telesio, Naples, 1762, et 1808, in-4°. On trouve, dans la seconde, des renseignements sur cet

auteur et sur ses ouvrages. L'abbé de Saint-Léger en a aussi parlé dans un article du *Magasin encyclopédique*, troisième année, tom. VI, pag. 331. Quelques-unes des poésies de Telesio ont été insérées dans les *Deliciæ poetarum italorum*. C. T—Y.

TELESIO (Bernardin), neveu du précédent, naquit, en 1509, à Cosenza dans le royaume de Naples. Il fit ses premières études à Milan, sous la direction de son oncle; et dans cet apprentissage, où tout devait lui inspirer le goût des belles-lettres, son esprit se tourna vers la philosophie. Aristote régnait alors dans les écoles, et ses ouvrages, livrés à l'investigation des érudits, avaient produit cette foule de commentateurs dont les erreurs n'étaient pas ce qu'il y avait de moins fâcheux pour les progrès de la raison. Telesio méditait en silence son plan d'attaque contre le philosophe de Stagyre: il étudia la physique et les mathématiques à Padoue, où il s'était réfugié après le sac de Rome, en 1527. A mesure qu'il avançait dans sa carrière, il apercevait les vices de l'aristotélisme, et ne concevait pas qu'on eût pu si long-temps en subir le joug. Décidé à le secouer, il refusa, à ce que l'on prétend, l'offre d'un archevêché, pour ne pas être détourné de son entreprise. Retiré dans sa patrie, il y ranima les travaux de l'académie, fondée naguère par Parrhasius (*V.* ce nom, XXXIII, 23). Il ne se déguisait pas les difficultés qu'il rencontrerait à renverser la vieille idole des écoles, et il chercha un appui dans l'autorité d'un corps littéraire. Il opposa doctrine contre doctrine; et, choisissant un point intermédiaire entre l'abstraction et le matérialisme, il fonda son système sur le concours de la raison et de l'expérience. Plus courageux contre Aristote que contre les peines de la vie, il succomba au chagrin d'avoir perdu en peu de temps sa femme et deux enfants, dont l'un expira sous le poignard d'un assassin. Navré de douleur, Telesio mourut à Cosenza, en 1588. Les bases de son système sont développées dans un ouvrage, intitulé: *De rerum naturâ*, qui, de même que tous ses autres écrits, fut mis à l'*index* après la mort de l'auteur. Aux deux principes de Parménide, la chaleur et le froid, Telesio ajouta la matière, exposée à l'action des deux premiers, et qui n'augmente et ne diminue jamais dans l'univers. La chaleur répandue dans les airs, le froid concentré dans la terre, ne cessent jamais de se combattre sur les bords de leur empire, et de ce choc éternel, qui a produit d'abord le ciel et le soleil, résultent les différents objets et phénomènes de la nature, dont la variété et le développement ne sont que l'effet des combinaisons infinies de la chaleur et du froid. Ainsi le firmament et les globes qui y roulent sans cesse sont formés de la matière la plus subtile; les animaux, les plantes, les roches, les minéraux, marquent successivement l'affaiblissement de la chaleur, et le triomphe de son adversaire. En passant de la cosmologie à la métaphysique, Telesio se jette dans de nouveaux écarts, et il va jusqu'à supposer que Dieu crée les ames à mesure que les corps sont engendrés. Ses idées sur le vice et la vertu ne sont pas moins hypothétiques; et le philosophe qui avait promis de ne s'en rapporter qu'à l'expérience, se laisse entraîner par la fougue de son imagination. Tout en accordant à Telesio d'avoir été l'un des premiers antagonistes d'Aristote, ce qui n'est

certainement pas un faible mérite, on ne peut se dispenser de considérer sa doctrine comme un rêve de plus, parmi tant de faux systèmes qui nous restent. Bacon, qui avait pris connaissance des ouvrages de Telesio, écrivit une Dissertation (1) pour le combattre. Il se moque surtout de cette guerre entre le ciel et la terre, et ne comprend pas comment, dans une lutte aussi inégale, cette dernière puissance pourrait avoir les mêmes chances de succès que l'autre. Telesio est généralement regardé comme le restaurateur de la philosophie de Parménide. Bacon et Bruker croyaient même que c'était dans le Traité *De primo frigido* de Plutarque, que le philosophe calabrois avait puisé les bases de sa doctrine. La chaleur et le froid, qui, chez Plutarque, sont les seuls et uniques principes de la nature, se combattent comme substances matérielles; tandis que Telesio en a fait deux agents incorporels, exerçant leur activité sur la matière, pour donner naissance au monde physique. Ce qu'il paraît avoir emprunté du philosophe grec, ce sont les idées de la chaleur et du froid considérés comme principes généraux des corps; et ce rapport seul ne suffit pas pour identifier les deux doctrines. On ne trouve dans celle de Telesio aucune trace du panthéisme pur, que Parménide professait; et d'ailleurs, au seizième siècle, on n'avait pas encore recueilli les fragments épars, qui auraient pu aider à embrasser le système de ce philosophe. Les opinions de Telesio eurent une grande influence sur son siècle. Elles affranchirent l'esprit humain du joug de l'autorité, en lui inspirant plus de confiance dans ses propres forces. Campanella, Quattromani, et presque tous les membres de l'académie *Cosentine*, prirent sa défense, et il trouva aussi des partisans hors de l'Italie. Ses Ouvrages sont : I. *De rerum naturâ juxta propria principia*, Rome, 1565, in-4°.; Naples, 1570, in-4°.; ibid., 1586; et Genève, 1588, in-fol. Les deux premières éditions ne contiennent que deux livres : les dernières, neuf. Quattromani, sous un nom supposé, donna l'extrait des quatre premiers livres de cet ouvrage : il est intitulé : *la Filosofia di Bernardino Telesio, ristretta dal Montano*, Naples, 1589, in-4°., réimp. parmi les opuscules de Quattromani, par Egizio, ibid., 1714; in-4°. II. *Varii de naturalibus rebus libelli*, Venise, 1590, in-4°. Ce Recueil, donné par Ant. Persio, contient les traités suivants, quelques-uns desquels avaient déjà paru séparément : 1°. *De cometis et lacteo circulo*; 2°. *De his quæ in aere fiunt et de terræ motibus*; 3°. *De iride*; 4°. *De mari*; 5°. *Quod animal universum ab unicâ animæ substantiâ gubernatur*; 6°. *De usu respirationis*; 7°. *De coloribus*; 8°. *De saporibus*; 9°. *De Somno*. Le cinquième de ces traités, dirigé contre Galien, fut à son tour attaqué par Chiocco (*V.* ce nom, VIII, 403) (*Quæstionum philosoph. et medic.*, liv. III, pag. 123), médecin et philosophe de Vérone. Telesio trouva un autre contradicteur dans son compatriote Jacques Antoine Marta, professeur de droit civil et canonique à l'université de Padoue. Son ouvrage est intitulé : *Pugnaculum Aristotelis adversùs principia Bernardini Telesii*, Rome, 1587, in-4°.

(1) *De principiis atque originibus secundum fabulas cupidinis, et cœli, sive Parmenidis, Telesii, et præcipuè Democriti philosophia.*

HIST. D'ALLEMAGNE.

GUILLAUME TELL.

S.t Aubin del.t

Landon direx.t

Campanella y répondit par le livre suivant : *Philosophia sensibus demonstrata, cum vera defensione Bernardi Telesii*, Naples, 1591, in-4°. *V.* Aquino (Jean Paul d'), *Orazione funebre in morte di B. Telesio*, Cosenza, 1596, in-4°.; Lotter, *de Vitâ et Philosophiâ B. Telesii*, Leipzig, 1733, in 4°.; Spiriti, *Scrittori Cosentini*, Naples, 1750, in-4°., pag. 83. A-G-S.

TÉLESPHORE (Saint), pape, succéda à saint Sixte Ier., le 5 avril 127 environ; car, ainsi que l'observe Fleury, ces temps sont fort incertains. Il était Grec de nation. Quelques auteurs disent qu'il avait mené d'abord la vie érémitique. Ils lui donnent des louanges sur sa capacité, et prétendent que ce fut lui qui institua la messe de minuit. Le P. Pagi n'est pas de cette opinion. On ne doute pas qu'il n'ait souffert le martyre. Sa mort est fixée par Lenglet-Dufresnoy au 5 janvier 138. Il eut pour successeur S. Hygin. D—s.

TELL (Guillaume), l'un des chefs de la révolution suisse, en 1307, et qui en est devenu le plus célèbre dans l'histoire, naquit à Burghau, canton d'Uri, et fut gendre de Walther Furst. Voilà tout ce que l'on sait des premiers temps de sa vie. Gessler, ce tyran farouche et soupçonneux, que l'empereur Albert avait nommé gouverneur de ce pays, fit élever un chapeau sur la place publique d'Altorf, et voulut que l'on rendît à cet emblème de sa folie et de son orgueil les honneurs qu'il exigeait pour lui-même. Ce chapeau était peut-être, selon la conjecture du célèbre historien J. de Müller, le chapeau ducal d'Autriche, qui fut élevé pour rallier au besoin tous ceux qui étaient attachés aux intérêts de cette maison. On les reconnaissait par l'hommage qu'ils lui rendaient, et l'on attendait de la crainte des autres le même hommage. Guillaume Tell ne put cacher le sentiment que lui inspirait une telle vexation; Gessler, furieux, le fit arrêter; mais craignant qu'il ne fût enlevé par ses amis dans la prison d'Altorf, il voulut le conduire lui-même dans son château-fort de Kusnacht. Il le fit charger de fers, et s'embarqua avec lui dans ce dessein. Le bateau était arrivé à la hauteur du Grutli, où la conjuration avait pris naissance, lorsqu'un de ces vents impétueux qui troublent souvent la navigation de ce lac ayant élevé une violente tempête, Gessler se vit obligé de confier sa vie à celui dont il avait résolu la perte. Connaissant sa force et son adresse, il lui fit ôter ses chaînes; alors Guillaume Tell vint à bout, malgré l'orage, d'amener le bateau près d'un lieu où une plate-forme, qu'on nomme encore aujourd'hui *le Saut de Tell*, et qui lui permit de s'élancer sur le rivage et de se mettre en sureté, pendant que, repoussant du pied le bateau, il laissait son ennemi exposé au plus grand danger. Il échappa ainsi, en traversant le territoire de Schwitz. Gessler eut aussi le bonheur d'échapper; mais comme il passait dans un chemin creux, pour gagner Kusnacht, Tell, qui se trouvait à portée, lui décocha une flèche dont il mourut sur-le-champ. On a ajouté à cette histoire, dont l'exactitude n'est pas démontrée, celle *de la pomme*, qui est encore moins probable. Il en résulterait que Gessler, irrité du manque de respect de Tell, l'aurait obligé d'abattre d'assez loin, d'un coup de flèche, une pomme placée sur la tête d'un de ses enfants. Le héros de la liberté helvétique eut le bonheur de tirer si juste, qu'il enleva

la pomme sans faire de mal à son fils. Après ce coup d'adresse, le gouverneur ayant aperçu une autre flèche cachée sous l'habit de Tell, lui demanda ce qu'il en voulait faire : *Je l'avais prise, répondit-il, afin de t'en percer, si j'avais eu le malheur de tuer mon fils.* Le silence des écrivains contemporains, l'analogie d'un événement raconté par les historiens du Danemark, du douzième siècle, et le peu de vraisemblance des détails, ont fait naître des doutes sur une partie de cette histoire; Guilhiman, Rahn, Voltaire, Iselin et d'autres, la regardent comme fabuleuse. Le curé Freudenberger de Berne a exprimé ces doutes, en 1760, dans un écrit intitulé : *Guillaume Tell, fable danoise.* Le gouvernement d'Uri fit brûler ce livre, et s'en plaignit amèrement auprès des états confédérés. D'autres trouvèrent que brûler n'est pas répondre; et Balthazar de Lucerne (*Défense de Guillaume Tell*, 1760, in-8°.), ainsi que Zurlauben (*Lettre sur Guillaume Tell à M. le président Hénault*, in-12, Paris, 1767), et Haller de Berne (*Discours sur Guillaume Tell*, 1772, in-8°., en allemand), ont recueilli les preuves historiques qui établissent la vérité de l'histoire, au moins pour la partie essentielle. Il paraît que Guillaume Tell assista, en 1315, à la bataille de Morgarten, et qu'il mourut à Bringhen, receveur de l'église de ce bourg, en 1354. Des chapelles consacrées à sa mémoire, dès le quatorzième siècle, tant sur la plate-forme près de Fuelen, que dans le chemin creux qui conduit à Kusnacht, semblent attester les services qu'il a rendus à son pays, et de nombreux pélerins les fréquentent encore aujourd'hui. L'histoire de Guillaume Tell a été le sujet de plusieurs ouvrages littéraires, entre autres d'un roman de Florian, d'une tragédie de Lemierre et d'une de Schiller (*Voy.* ces trois noms). U.-I.

TELLER (Guillaume-Abraham) naquit, le 9 janvier 1734, à Leipzig. Ayant été nommé, en 1764, surintendant, professeur de théologie et premier pasteur à Helmstadt, il y fut, à raison de ses opinions peu religieuses, déclaré hérétique, et quitta cette place en 1767, pour venir à Berlin, comme membre du consistoire et premier pasteur de l'église de Saint-Pierre. Il se flattait d'enseigner dans cette ville avec plus de liberté; mais l'édit concernant la religion ayant paru en 1787, Teller éprouva de grandes contrariétés, et fut même suspendu de toutes fonctions pendant trois mois. Les préventions auxquelles il avait donné lieu s'étant dissipées, il fut reçu membre de l'académie de Berlin, et en 1802 il y lut un Discours en l'honneur du ministre Wöllner, qui avait été son plus ardent persécuteur. Il mourut le 9 décembre 1804, âgé de soixante-dix ans. Ses ennemis même avouent qu'il connaissait parfaitement les langues orientales, l'histoire, et particulièrement celle de l'Église réformée. Il se fit remarquer par ses recherches sur les passages poétiques du texte de l'Ancien-Testament. Vivant à une époque où Kant et sa doctrine faisaient tant de bruit, Teller fut étranger à ces discussions, ne voulant s'attacher à aucun système de philosophie. Il publia d'abord sa *Doctrine de la foi chrétienne* (en allemand), Helmstadt et Halle, 1764, in-8°. Cet ouvrage produisit un effet si fâcheux, que le magistrat de Helmstadt le condamna comme hérétique, et demanda que l'auteur fût suspendu de ses fonctions, ce qui fut rejeté par le duc de Brunswick. Ce-

pendant Teller étant lui-même obligé d'avouer qu'il y avait beaucoup à reprendre dans son ouvrage, et l'édition en étant épuisée, afin d'éviter de nouvelles contrariétés ; ne voulut point qu'on le réimprimât. Il fit paraître, en 1772, son *Dictionnaire du Nouveau Testament*, Berlin, in-8°. Cet ouvrage, très-hardi, ayant eu du succès, chaque nouvelle édition donnait à Teller la pensée de nouveaux développements. La sixième édition parut à Berlin, en 1805, peu après sa mort. Ses autres ouvrages sont : I. *Religion du chrétien parfait*, Berlin, 1792, in-8°. II. *Introduction à la religion en général, et au christianisme en particulier*, Berlin, 1792, et seconde édition, 1793. III. *Sermon sur la piété dans les familles*, Berlin, 1772 ; seconde édition, 1792. IV. *Sermons pour les dimanches et jours de fêtes*, Berlin, 1785, 2 vol. in-8°. V. *Sermons et Discours prononcés en différentes occasions*, Berlin, 1787 ; 2 vol. in-8°. VI. *Magasin pour les prédicateurs*, Iéna, 1792-1801, 10 vol. in-8°. Teller a aussi publié 1°. : *Morale pour tous les états, par C. Frédéric Bahrdt, quatrième édition, corrigée et augmentée par G. A. Teller*, Berlin, 1797, 2 vol. in-8°. (en allemand). On trouve dans la préface cette hardiesse qui inspirait Teller dans toutes ses productions, ce caractère dur, impétueux, dont l'acrimonie était excitée par la résistance. La morale qu'il développe n'est certainement point celle de Jésus-Christ : souvent il oublie la mesure et les convenances. Un Français, qui a le sentiment de la pudeur et de la modestie, ne sera pas tenté de traduire certains chapitres de cette prétendue morale. 2°. *La plus ancienne Théodicée, ou l'explication des trois premiers chapitres du 1er. livre de l'Histoire des temps antérieurs à Moïse*, Berlin, 1802. Cette dangereuse production a été réfutée par J.-A. de Luc, dans une brochure intitulée : *Principes de théologie, de théodicée et de morale, en réponse à M. le docteur Teller*, Hanovre, 1803, in-8°., où le professeur de Luc se plaint de ce que Teller, au mépris de ses avertissements, avait publié un ouvrage d'une hardiesse aussi répréhensible. « D'après votre nouvelle manière d'expliquer les saintes écritures, lui dit-il, d'après votre nouvelle *Exégèse*, comme vous l'appelez, l'histoire de la création n'est qu'une fable, une métamorphose, pareille à celles d'Homère et d'Ovide. Vous savez ce que je vous ai écrit à ce sujet ; mais fermant les yeux à mes représentations, vous vous êtes hâté de publier vos pensées si inconvenantes. Selon vous, Moïse n'est point l'auteur de la Genèse ; les trois premiers chapitres de ce livre divin ne sont que des allégories ; des hiéroglyphes ; il n'y a donc point de Dieu créateur. Et pourquoi parlez-vous de théologie ? Peut-il y en avoir dans un système qui ne reconnaît point le Dieu des chrétiens ? Pour la forme vous paraissez vouloir maintenir une espèce de religion ; mais ce simulacre n'est qu'une raison humaine, une raison qui n'est liée ni avec le ciel ni avec Dieu. Qu'est-ce qu'une religion où l'on rejette tous les faits miraculeux, et où l'intervention de la Divinité ne se fait sentir que par des allégories et des hiéroglyphes ? Puisque, selon vous, la Genèse est placée au rang des mythologies, il ne peut plus y avoir que controverse sur l'existence de Dieu, sur cette croyance, qui est le fondement de toute religion. Vo-

tre doctrine morale n'est pas moins dangereuse que votre explication dogmatique. Vous ne voyez dans tout le décalogue qu'un seul précepte, celui qui défend d'adorer les idoles, et les autres commandements que deviennent-ils ? des allégories, des hiéroglyphes ? voilà où vous cherchez à nous amener, vous autres nouveaux *Exégètes*; vous voulez que nous n'ayions plus ni religion ni doctrine morale. » Teller a rendu des services à la langue allemande, qu'il parlait et écrivait avec une grande pureté; mais en chaire, il n'avait pas le talent d'attacher ses auditeurs, et quinze ans avant sa mort, il y avait renoncé. G—y.

TELLÈS D'ACOSTA (Dominique-Antoine) était ancien intendant de Mme la Dauphine, conseiller du roi, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux-et-forêts de France au département de Champagne. D'après son nom, on peut présumer qu'il était d'origine portugaise. Remplissant, depuis vingt-sept ans, la charge de grand-maître des eaux-et-forêts, il vit que la plupart des officiers sous ses ordres ne pouvaient exécuter pleinement les réglements qu'il faisait pour la police administrative des forêts, parce qu'ils ne connaissaient pas les lois qui servaient de base à ces actes. Il entreprit de composer un livre usuel qui les en instruisît, et il le publia sous ce titre : *Instruction sur les bois de marine, contenant des détails relatifs à la physique et à l'analyse du chêne, et en ce qui concerne l'économie et l'amélioration des bois en général*, Paris, 1780, in-12 de 230 pages. « Les ouvrages que j'ai parcourus, dit-il en commençant, et les personnes instruites que j'ai consultées m'ayant appris des choses très-intéressantes, j'ai risqué, sans être physicien ni chimiste, d'entrer dans les détails de ces sciences, en ce qu'elles ont rapport au chêne. Il indique ensuite les espèces, les terrains, les expositions et les climats les plus propres à cet arbre; ses maladies, ses défauts et ses qualités, puis le sciage et la manière de procéder à cette opération avec le plus d'économie. Il démontre que le bois scié sur la maille, c'est-à-dire, en opposition avec les rayons médullaires, est à préférer. C'est précisément ce qu'ont recommandé depuis, en France, Varennes de Fenille, et en Angleterre, sir Knight; ce qu'ils ont donné comme le fruit de leurs propres observations : mais Duhamel avait encore précédé Tellès sur ce point, et ce dernier en convient lui-même. Il indique ensuite les chênes que la marine emploie, et il fait connaître la manière de les conserver et de les débiter. Il donne quelques développements sur l'arpentage, et rapporte des faits qui ont pour but de faire voir qu'en observant une bonne économie et un régime suivi, on trouvera plus de bois pour les bâtiments *navals et civils*; il prouve par des calculs, qu'il y a encore de grandes ressources en France, et que le royaume n'était pas, alors, dans une position aussi fâcheuse, à cet égard, qu'on cherchait à le persuader. Il finit par dire : « Quoique je me sois plus étendu que je ne voulais, je n'ai traité que de ce qui m'a paru essentiel. Si l'on veut avoir de plus grandes connaissances, on ne peut mieux faire que de lire les OEuvres de MM. de Buffon et Duhamel sur les bois, qui sont au-dessus des éloges qu'on pourrait en faire. On y verra des expériences,

très-curieuses. Je leur rends hommage sur cette partie, que je pratique depuis vingt-sept ans. Quoiqu'elle ait fait mon occupation principale, par devoir et par inclination, je sens que je puis encore acquérir des connaissances. » En général on voit que l'ouvrage de Tellès a été composé avec beaucoup de bonne-foi. L'auteur ne dissimule pas qu'il en a pris le fond principalement dans les deux académiciens qu'il cite; mais il les a employés avantageusement pour le but qu'il se proposait, et il y a ajouté un assez grand nombre d'observations qui lui appartiennent. Il a donc rendu service à ceux qui ne pouvaient consulter les auteurs originaux; et jusque dans ces derniers temps qu'a paru le Dictionnaire des eaux-et-forêts de M. Baudrillart, on n'avait pas de meilleur guide dans cette branche importante de l'économie rurale. D—p—s.

TELLEZ (Éléonore), reine de Portugal, était d'une noble et ancienne maison. Arrivée à l'âge de former un établissement, elle fut mariée à Dom Jean Laurent d'Acuna, son parent. Peu de temps après, elle vint à Lisbonne, visiter sa sœur Marie, l'une des dames d'honneur de l'infante Béatrix. Sans être belle, Éléonore joignait à l'éclat de la jeunesse des manières gracieuses, de l'esprit et de l'enjouement. Dès la première vue elle plut au roi Ferdinand, et ayant remarqué l'impression qu'elle faisait sur le cœur de ce prince, elle sut l'engager adroitement à l'épouser. Mais il fallait auparavant casser son premier mariage. On prétexta le défaut de dispenses; et l'amoureux Ferdinand, renonçant à la main de l'infante de Castille, épousa publiquement sa maîtresse (*Voy.* Ferdinand, XIV, 337). Le scandale de cette union affligea les Portugais. Un tailleur de Lisbonne, nommé François Vasquez, vint au palais, à la tête de trois mille hommes, reprocher au roi l'oubli de ses devoirs et de son rang. Le supplice de Vasquez et de ses principaux complices, en vengeant Éléonore, prévint une sédition. Elle s'efforçait, par ses largesses, de gagner l'affection de ses sujets; mais ne comptant pas sur la fidélité des grands, elle fit donner à ses parents les premiers emplois. N'ayant eu de son mariage qu'une fille, elle tremblait d'être forcée de descendre du trône où l'avait fait monter un caprice de la fortune, et songeait avec douleur qu'après la mort de Ferdinand, la couronne passerait à son frère l'infant D. Juan. Ce prince avait épousé, secrètement, Marie, sœur d'Éléonore; et c'était pour cette femme ambitieuse un vif chagrin que d'imaginer que sa sœur serait un jour reine à sa place. Pour perdre Marie, elle répandit perfidement des soupçons sur sa fidélité. D. Juan eut le malheur de croire que son épouse était coupable, et la poignarda (1378); mais il connut bientôt la perfidie de la reine, et alla, loin de la cour, cacher ses regrets. Éléonore accompagna le roi dans les visites qu'il faisait au comte Andeiro (*Voy.* ce nom, II, 110), que des raisons de politique tenaient en prison. Séduite par ce jeune seigneur, ses imprudences trahirent sa passion; et elle fit périr ou exiler tous ceux qui pouvaient éclairer le roi sur sa coupable conduite. Ferdinand n'ignora cependant pas toujours les désordres de sa femme; et le chagrin qu'il en eut hâta peut-être sa mort. Éléonore, reconnue régente du Portugal, s'occupa d'assurer le

trône à son gendre, le roi de Castille. Dans ce but, elle éloigna de Lisbonne D. Juan, grand-maître d'Aviz, à qui sa qualité de frère naturel de Ferdinand donnait une espèce de droit à la couronne. Le grand-maître feignant d'obéir à l'ordre qu'il avait reçu, rentra dans Lisbonne, et avec vingt-cinq hommes, se rendit au palais, où il poignarda Andeiro, sous les yeux de la reine. Les promesses du grand-maître n'ayant pu la rassurer sur sa vie, elle quitta le soir même sa capitale. Le grand-maître, profitant de son absence, se fit reconnaître roi de Portugal (*V.* Jean, XXI, 457). Éléonore était allée demander un asile à son gendre. Il la pressa de se démettre de la régence en sa faveur, afin qu'il pût opposer un titre au grand-maître d'Aviz; mais comme elle ne voulut point y consentir, il l'enferma dans le monastère de Tordesillas, près de Valladolid, où elle acheva, dans les larmes, une vie que l'ambition avait souillée de crimes. W—s.

TELLEZ (Balthasar) (1), historien, naquit, en 1595, à Lisbonne, embrassa, jeune, la règle de Saint-Ignace, et se disposa, par l'étude, à la carrière de l'enseignement. Après avoir professé, pendant plus de vingt ans, les humanités, la philosophie et la théologie, dans les principales écoles de Portugal, il fut nommé recteur du séminaire des Irlandais et du collége de dom Antonio, à Lisbonne. Il parvint ensuite à la dignité de provincial, dont il se démit, à raison de son grand âge, pour se retirer dans la maison professe de Lisbonne, où il mourut, le 19 avril 1675. Outre une *Somme de philosophie*, imprimée plusieurs fois, in-fol. ou 2 vol. in-4°., on a du P. Tellez: I. *Cronica*, etc., Histoire de la société de Jésus, dans le royaume de Portugal, Lisbonne, 1644-47, in-fol., 2 vol. II. *Historia general de Etliopia*, etc., Histoire générale de la haute Éthiopie et des établissements des jésuites dans ce royaume, Coimbre, 1660, in-fol., très-rare. Cet ouvrage, exact et bien écrit, a été composé sur les renseignements fournis par le P. Man. d'Almeida (*Voy.* ce nom, I, 601). On en trouve l'extrait dans le *Recueil* (publié par H. Justel) *de divers voyages*, faits en Afrique et en Amérique, Paris, in-4°.; 1684. W—s.

TELLEZ DE SYLVA (dom Manuel), marquis d'Alegrete, descendait d'une famille dans laquelle le goût des lettres était héréditaire. D. Manuel, son aïeul, est connu par une histoire, estimée, du roi Jean II (1). Ferdinand, son père, l'un des seigneurs portugais les plus instruits, fut nommé censeur et ensuite directeur de l'académie royale d'histoire de Portugal (2). Il naquit à Lisbonne, le 5 janvier 1682, et annonça, de bonne heure, le desir de marcher sur les traces de son père et de son aïeul. Dans sa jeunesse, il cultiva surtout la poésie latine, et sut mériter, par ses essais en ce genre, les suffrages les plus flatteurs. Lors de la fondation de l'académie d'histoire, en 1720, par le roi Jean V, il en fut élu le premier secrétaire per-

(1) C'est par inadvertance que Lenglet-Dufresnoy distingue deux jésuites du nom de Tellez: *Barthélemi*, qu'il fait auteur de l'Hist. de l'institut en Portugal, et *Balthasar*, auquel il ne laisse que l'Hist. d'Éthiopie. Voy. la *Méthode pour étudier l'histoire*.

(1) Elle est intitulée: *De rebus Joannis II. Lusitaniæ regis*, Lisbonne, 1689, in-4°.; la Haye, 1712, in-4°. L'auteur mourut comblé d'honneurs, le 13 septembre 1703, à l'âge de soixante-neuf ans.

(2) D. Ferdinand Tellez mourut le 7 juillet 1734, à soixante-douze ans.

pétuel. Il remplit les devoirs de cette place avec un zèle infatigable, et mourut à Lisbonne, le 8 janvier 1736, à l'âge de cinquante-quatre ans. On a de D. Manuel : I. *Poematum liber primus et epigrammatum centuria prima*, Lisbonne, 1722, in-8°.; La Haye, 1723, in-4°. Ce Recueil est très-estimé. II. *Collecçaõ dos documentos, statutos et memorias da academ. real da historia portugueza*, ibid., 1721-24, sept tom. in-fol. C'est le recueil des procès-verbaux des séances de l'académie dont il était secrétaire. On trouve l'analyse des cinq premiers dans les *acta eruditor. Lipsiensium*, 1727, 1-9. III. *Historia da academia real da historia portugueza*, ibid. 1727, in-4°. L'auteur l'a fait précéder d'une Dissertation, dans laquelle il apprécie très-bien les histoires du Portugal antérieures à 1721, époque de l'établissement de l'académie. A défaut de l'ouvrage de D. Manuel, on peut consulter, sur l'histoire de l'académie portugaise, les *Mémoires de Trévoux*, juin, 1739.

W—s.

TELLIER (LE). *Voy.* LETELLIER.

TELUCCINI (MARIUS), surnommé le *Bernia*, l'un des poètes les plus féconds du seizième siècle, ne nous est connu que par ses productions. Les détails de sa vie ont échappé à tous les historiens de la littérature italienne. On en chercherait inutilement dans les ouvrages de Fontanini, Zeno, Quadrio, Crescimbeni et Tiraboschi. Ce dernier ne le nomme même pas ; et Ginguené, qui a mis un soin minutieux à exhumer une foule de vieux poètes oubliés, cite les écrits de Teluccini, sans donner aucun renseignement sur l'auteur. Nous nous bornerons donc à parler de ses ouvrages. I. *Artemidoro, dove si contengono le grandezze degli antipodi*, Venise, 1566, in-4°. Le héros de ce roman en vers, qui n'a pas moins de quarante-trois chants, est un prétendu fils de Charlemagne : il est entouré de presque tous les paladins qui figurent dans le *Roland furieux* : c'est le seul rapport qui existe entre les deux poèmes. II. *Erasto*. Pesaro, 1566, in-4°. Ce poème, en neuf chants et en octaves, est une imitation de *Dolopathos*, ou du roman des *Sept sages*. On sait à combien de conjectures on s'est livré sur l'origine de ce livre. Il ne nous appartient pas d'éclaircir ce point d'érudition. Ceux qui seraient tentés de l'approfondir n'ont qu'à consulter les dissertations de MM. Dacier et Silvestre de Sacy (1), qui ont fait des recherches curieuses sur ce sujet. Dans le poème de Teluccini, Éraste est un fils de l'empereur Dioclétien, et il court à peu près les aventures auxquelles est exposé *Syntipas* dans le roman grec. L'auteur paraît avoir profité d'un ouvrage publié sous le titre suivant : *Avvenimenti del principe Erasto*, Venise, Giolito, 1542, in-8°., et ibid., 1558, 1560, in-12. III. *Le pazzie amorose di Rodomonte secondo*, Parme, 1568, in-4°., poème en vingt chants et en octaves, dédié à Alexandre Farnèse (non pas à Octave, comme l'a cru Ginguené), prince de Parme et de Plaisance. IV. *Parigi e Vienna, ridotto in ottava rima*; Gênes, 1571, in-4°. Il ne faut pas le confondre avec deux autres poèmes publiés sous le même titre, dont l'un est attribué à Charles del Nero, Florentin, et l'autre appartient à Ange Albani, d'Orviète.

(1) *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, tom. XLI, et *Manuscrits de la bibliothèque du Roi*, tom. IX.

Le premier est en tercets, et le second *in ottava rima*, comme celui de Teluccini. Le sujet de ces poèmes est puisé dans le roman français de *Paris et Vienne*, dont il y a aussi une traduction en prose italienne, imprimée à Milan, in-4°. A-G-s.

TEMANZA (Thomas), biographe et architecte, né à Venise, en 1705, montra, dès sa plus tendre jeunesse, un goût décidé pour les arts. Il étudia sous Poleni et Zendrini; et en revenant d'un voyage à Rimini, il publia, sur les antiquités de cette ville, un ouvrage qui lui mérita les suffrages des savants et des artistes. Consulté sur les différents projets présentés pour la toiture du théâtre olympique de Vicence, il proposa ses idées, qui ne furent point adoptées. Ses travaux, mieux appréciés à Rome, lui valurent la protection de Clément XIII, et il fut appelé à faire partie d'une commission chargée de la direction des eaux dans les légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Le P. Lecchi (*Voy.* ce nom, XIII, 507), dans une relation sur les opérations de ce comité, dont il était aussi membre, rendit un hommage flatteur aux lumières de son collègue. Temanza se trouva peu après engagé dans une querelle très-vive, qui porta quelque atteinte à sa réputation. Il soutenait qu'en 1143, les Padouans avaient fait des saignées près de Strà, pour détourner les eaux de la Brenta. L'abbé Gennari prouva le contraire, et il allait, par de nouveaux moyens, terrasser son adversaire, si le désir de se maintenir avec lui dans des termes d'amitié, ne l'eût emporté sur le plaisir de le confondre. Ces disputes n'empêchèrent pas Temanza d'aprofondir les principes de son art. En 1780, il publia une Dissertation sur les *Scamilles* de Vitruve. Il travaillait en même temps à éclaircir les antiquités de Venise, et à rassembler des matériaux pour écrire les Mémoires des architectes et des sculpteurs vénitiens. Cet ouvrage, rempli de recherches importantes, obtint les éloges de Tiraboschi, qui le cite souvent dans son Histoire de la littérature italienne. Temanza fut en correspondance avec les hommes les plus distingués de son temps : il était surtout lié avec Algarotti, Mariette et Milizia; ce dernier lui dut quelques articles insérés dans le Dictionnaire des architectes. Membre de plusieurs corps savants, Temanza fut, dans les dernières années de sa vie, nommé surintendant des eaux à Venise, où il mourut, le 14 juin 1789. Ses principaux ouvrages, comme architecte, sont : la Façade de Sainte Marguerite, à Padoue; une *Rotonde* à Piazzola, élevée aux frais de la famille Contarini; le Pont de Dolo, sur la Brenta; l'Église de Sainte Marie-Madeleine, où il est enterré. On a de lui : I. *Le antichità di Rimino, libri due*, Venise, 1741, petit in-folio, figures. II. *Vita di Jacopo Sansovino*, ibid. 1752, in-4°. III. *Vita di Andrea Palladio, Vicentino*, ibid., 1763, in-4°. IV. *Vita di Vincenzo Scamozzi, Vicentino*, ibid., 1770, in-4°. V. *Dissertazione sopra l'antichissimo territorio di sant Ilario, nella diocesi di Olivolo*, ibid., 1771, in-fol., fig. C'est dans cet ouvrage que l'auteur reprocha aux Padouans d'avoir détourné les eaux de la Brenta pour alimenter le Bacchiglione. Gennari y répondit par une Dissertation intitulée : *Dell' antico corso de' fiumi in Padova e suoi contorni*, Padoue, 1777, in-4°; et Temanza répliqua par la Lettre suivante : VI. *Lettera in difesa dell'*

opinione intorno ai tagli fatti da' Padovani nella Brenta, l'anno 1143, Venise, 1776, in-4°. VII. *Vite de' più celebri architetti e scultori veneziani, che fiorirono nel secolo XVI*, ibid., 1777, 2 vol. in-4°. Tiraboschi en donna un extrait dans le journal de Modène, tome XVI, pag. 96. VIII. *Degli scamilli impari di Vitruvio*, ibid., 1780, in-8°. IX. *Dell' antica pianta della città di Venezia, delineata circà la metà del XII secolo, dissertazione topografica storico-critica*, ibid., 1781, in-4°., fig. Le plan original est déposé à la bibliothèque de Saint-Marc. X. *Degli archi e delle volte; e delle regole generali dell' architettura civile*, ibid., 1811, in-8°.; ouvrage posthume. XI. *Lettera sopra l'architettura*, dans le Recueil de Calogerà, tome V, pag. 175.

A—G—S.

TEMESWAR (LE COMTE DE), *Voy.* SCOLARI.

TEMPELHOF (GEORGES-FRÉDÉRIC), tacticien allemand, né à Tramp, dans la Moyenne-Marche, le 17 mars 1737, fit ses premières études chez son père, qui tenait en ferme un domaine du roi. De là il alla aux universités de Francfort-sur-l'Oder et de Halle, où il eut beaucoup de succès dans l'étude des mathématiques. Se sentant alors appelé par son goût à la carrière des armes, il s'engagea dans un régiment d'infanterie, devint caporal, et fit, en cette qualité, la campagne de 1757 en Bohême. A la fin de cette année, il entra dans l'artillerie, et se distingua aux batailles de Breslau, de Leuthen, de Hochkirch, de Cunersdorf, de Torgau, et aux sièges de Breslau, d'Olmutz, de Dresde et de Schweidnitz. A la fin de la seconde campagne, il fut nommé lieutenant, et ne cessa pas, dans toute la suite de sa vie, d'ajouter à ses connaissances théoriques et pratiques. Après la paix de 1763, il continua ses études à Berlin, et se mit en relation avec Euler, Lambert, Sulzer, Lagrange et d'autres savants. Il publia alors les ouvrages suivants : I. *Introduction à l'analyse des infiniment grands*, 1769, in-8°. II. *Introduction à l'analyse des infiniment petits*, 1779, in-8°. III. *Calcul exact des éclipses du soleil et des éclipses des étoiles, produites par l'interposition de la lune*, 1772, in-8°. IV. *Le Bombardier prussien*, 1781, in-8°. Dans ce dernier ouvrage, appliquant les mathématiques aux connaissances pratiques qu'il avait acquises dans l'artillerie, Tempelhof ramena la science des projectiles à des principes plus certains. Ayant rassemblé et mis en ordre les manœuvres et les opérations militaires, que Frédéric II avait inventées en grande partie; et que ce prince faisait exécuter dans l'armée prussienne, il lui demanda la permission de publier son travail sous le titre d'*Eléments de tactique militaire*; ce qui fut refusé dans les termes les plus honorables pour l'auteur. Après la guerre de la succession de Bavière, Frédéric, qui, dans un long entretien avec Tempelhof, avait conçu pour lui la plus haute estime, le chargea d'instruire les meilleurs officiers d'infanterie et de cavalerie, dans les inspections de Berlin et de la Marche. En 1782, le roi le nomma major, et commandant d'un corps d'artillerie qu'il venait de former; et en 1784, il lui donna des lettres de noblesse. Frédéric-Guillaume II étant monté sur le trône, voulut que Tempelhof instruisît les deux princes, ses fils aînés, dans les mathématiques et

la science de la guerre. Peu de temps après, Tempelhof fut nommé lieutenant-colonel et membre de l'académie des sciences. Il proposa une nouvelle manière de construire, à moindres frais, les chariots de munition, qui, étant plus légers, plus faciles à conduire, auraient eu l'avantage de rendre plus prompte la marche de l'armée. On fut surpris en voyant le roi, qui avait en lui une si haute confiance, rejeter ce plan, sous prétexte qu'il fallait d'abord user les chariots existants. En 1790, la guerre entre la Prusse et l'Autriche paraissant inévitable, Tempelhof fut envoyé à l'armée du duc de Brunswick en Silésie; la paix conclue à Reichenbach prévint une rupture; et en arrivant à Breslau, Tempelhof y trouva un rescrit du roi, qui le nommait colonel. En 1791, on crut que la guerre allait éclater avec la Russie, et que la Prusse commencerait les hostilités par le siége de Riga, que Tempelhof devait diriger; mais les différends s'arrangèrent. Le roi, voulant créer une académie particulière pour le corps d'artillerie, Tempelhof fut chargé d'en proposer le plan, et il en fut nommé directeur. Dans la campagne qui s'ouvrit alors contre la France, il eut le commandement de toute l'artillerie, et devint, en 1795, chef du 3e. régiment de cette arme. En 1802, il reçut l'ordre de l'Aigle-Rouge du roi Frédéric-Guillaume III, qui le nomma lieutenant-général et instituteur des deux jeunes princes ses frères. Tempelhof mourut à Berlin, le 13 juillet 1807. Il faut ajouter à la liste des écrits qu'il a fait paraître: I. *Géométrie pour les soldats et pour ceux qui ne le sont pas*, Berlin, 1790, in-8°. II. *Histoire de la guerre de Sept-Ans en Allemagne, entre le roi de Prusse et l'impératrice-reine, avec ses alliés*, par le général Lloyd, traduite de nouveau de l'anglais, avec des plans et remarques, seconde édition, 5 vol. in-4°., Berlin, 1794. La première édition, qui parut en 1783, est en six volumes. Le général Jomini s'est servi de cet ouvrage dans son *Traité des grandes opérations* (*Voy.* Lloyd, vol. XXIV; et Jomini, dans la *Biographie des vivants*). Dans cette Histoire, qui a particulièrement établi la réputation de Tempelhof, les plans des généraux, les mesures qu'ils prenaient, les grands événements et leurs résultats, sont jugés avec connaissance de cause; on reproche seulement avec quelque raison à l'auteur trop de préventions pour la Prusse, mais il ne faut pas oublier que dans cette fameuse guerre de sept ans, l'armée prussienne fut réellement supérieure à celles de toutes les nations. Tempelhof a publié en français: *Essai sur la solution du problème*: DÉTERMINER L'ORBITE DE LA COMÈTE PAR TROIS OBSERVATIONS, Utrecht 1780, in-4°. Ce petit ouvrage avait remporté le prix accordé par le roi de Prusse. On a publié après la mort de Tempelhof, en allemand, son *Art de la guerre, expliqué par des exemples*, Zerbst, 1808, in-8°.

M—DJ.

TEMPLE (le chevalier Guillaume), homme d'état et écrivain distingué, était fils du chevalier Jean Temple, garde des archives et conseiller privé irlandais, et petit-fils du chevalier Guillaume Temple, secrétaire de l'infortuné comte d'Essex. Il naquit à Londres, en 1628, et commença son éducation à l'école de Penshurst, dans le comté de Kent, sous l'inspection du docteur Henri Hammond, son oncle; après être

HIST. D'ANGLETERRE.

TEMPLE.

Lely pinx.t Landon direx.t

resté ensuite quelques années dans l'école de Bishop-Stratford, où il avait appris, disait-il souvent, tout ce qu'il savait de grec et de latin, il retourna, à quinze ans, dans la maison de son père. Les troubles qui agitaient alors sa patrie ne lui permirent d'entrer à l'université qu'à l'âge de dix-sept ans : à dix-neuf, ses parents le firent voyager sur le continent. Il passa par l'île de Wight, où Charles Ier. était prisonnier dans le château de Carisbrook, et y rencontra le chevalier Osburn, alors gouverneur, pour le roi, de l'île de Guernesey, qui se rendait à Saint-Malo avec sa sœur. Temple les accompagna et devint amoureux de Mlle. Osburn, qu'il épousa sept ans après. Il passa deux ans en France, visita la Hollande, la Flandre, l'Allemagne et apprit les langues de ces divers pays. A son retour, en 1654, il emmena son épouse en Irlande, et y vécut dans la retraite avec sa famille, s'occupant à perfectionner son esprit par l'étude de l'histoire et de la philosophie, sans vouloir accepter aucun emploi de Cromwell. En 1660, époque de la restauration de Charles II, il fut élu membre de la convention d'Irlande, et fit présager ce qu'il serait un jour, par la vive opposition qu'il manifesta contre le *Poll-bill*, présenté par les lords justiciers. D'abord seul de son avis, Temple démontra avec tant de force et de logique l'impopularité de cette mesure, qu'il ramena presque tous les esprits, et que, pour la faire adopter, on fut obligé de profiter d'un moment où il était absent. L'année suivante, il fut élu, en même temps que son père, membre du parlement, par le comte de Carlow, et montra, dans les discussions, une parfaite indépendance de caractère, votant indifféremment pour ou contre les mesures proposées par le ministère, suivant qu'il les trouvait bonnes ou mauvaises. Temple fut, en 1662, l'un des commissaires que ce parlement députa au roi ; il vit à Londres le duc d'Ormond, nouveau lord-lieutenant d'Irlande, et il eut, à Dublin, une seconde entrevue avec lui. Ce seigneur, qui avait conçu beaucoup d'estime pour son caractère, ne put s'empêcher de lui dire « qu'il était le seul homme, en Irlande, qui n'eût jamais rien demandé » ; et lorsqu'il apprit que Temple se proposait d'aller s'établir en Angleterre avec sa famille, il lui donna des lettres de recommandation très-pressantes pour Clarendon, lord chancelier, et pour le secrétaire d'état Arlington. Ces deux ministres l'accueillirent fort bien, et Arlington lui ayant demandé ce qu'il désirait, Temple répondit que si le roi le jugeait digne d'être employé au dehors, il l'accepterait volontiers, pourvu que ce ne fût pas dans un climat trop froid : le ministre exprima son regret relativement à cette exclusion, n'ayant à lui offrir, pour le moment, que la place de ministre en Suède. En 1665, vers le commencement de la guerre avec la Hollande, Arlington lui communiqua le dessein qu'avait le roi d'envoyer quelqu'un à l'extérieur pour une affaire très-importante, et lui conseilla d'accepter cette mission, soit qu'elle lui fût agréable ou non, afin de se faire connaître de son souverain. Il s'agissait d'une commission secrète auprès de l'évêque de Munster, pour déterminer ce prélat à conclure un traité par lequel il s'engagerait, moyennant une certaine somme, à se réunir au roi contre les Hollandais. Temple partit pour Coesvelt, au

mois de juillet; et son départ était à peine connu qu'il avait déjà signé le traité, conformément au desir de son souverain. La connaissance parfaite que le diplomate anglais avait du latin lui fut très-utile; car toutes les conférences eurent lieu en cette langue, la seule que l'évêque de Munster pût employer dans la conversation. Après la signature du traité, Temple se rendit à Bruxelles, où il vit effectuer le paiement du premier quartier de subsides, et apprit que le prélat guerrier était déjà entré en campagne. Bientôt après, il reçut une patente de baronnet, et fut nommé résident à Bruxelles. Les subsides promis à l'évêque de Munster n'ayant pas été exactement payés, ce prince menaça l'Angleterre de faire sa paix avec la Hollande. Temple reçut, en avril 1666, l'ordre de se rendre auprès de lui, pour l'amener à changer de résolution; mais comme un traité avait déjà été signé à Clèves, lorsqu'il arriva à Munster, il n'eut d'autre parti à prendre que de retourner à Bruxelles. Il y avait à peine un an qu'il était dans cette résidence, lorsque le cabinet anglais conclut la paix avec la Hollande. Deux mois après, la sœur de Temple ayant témoigné le desir de visiter les Provinces-Unies, il se rendit avec elle, incognito, à La Haye, et profita de son voyage pour faire connaissance avec le célèbre grand-pensionnaire de Witt.

Au printemps de 1667, la guerre éclata entre la France et l'Espagne; et le séjour de Bruxelles, qui d'un moment à l'autre pouvait tomber entre les mains des Français, présentant quelques dangers pour sa famille, il l'envoya en Angleterre, où il reçut depuis l'ordre d'aller lui-même, en passant par La Haye, afin de concerter avec les États les moyens de sauver les Pays-Bas. Il revit le grand-pensionnaire, et lui exposa, avec la plus grande franchise, l'objet de sa mission. De Witt en fut touché; et quoiqu'il penchât pour la France, la force des raisons données par le négociateur anglais le convainquit de la nécessité de mettre des obstacles aux progrès des Français; et le fameux traité de la *triple alliance* entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède, fut conclu en cinq jours (janvier 1668). Les États-Généraux s'étaient assurés de la dernière de ces puissances, en lui fournissant les subsides que la France avait cessé de payer. On signa, le même jour, deux traités: l'un, auquel la Suède ne prit aucune part, est une alliance défensive entre la Grande-Bretagne et les États-Généraux, sur la base de l'article deux de la paix de Bréda, dans laquelle il fut convenu que si l'une des deux puissances était attaquée, l'autre lui fournirait un secours de quarante vaisseaux de guerre, six mille hommes d'infanterie et quatre cents de cavalerie, dont la partie requérante rembourserait les frais à la paix. Le second traité fut un arrangement par lequel ces mêmes puissances s'érigèrent en médiatrices entre les deux couronnes belligérantes, s'engageant à disposer la France à un armistice, et à employer l'intervalle pour porter l'Espagne, de gré ou de force, à accepter une des alternatives que la France avait admises dès le commencement de la guerre, savoir: ou de laisser Louis XIV en possession de toutes les places qu'il avait conquises pendant la campagne de 1667; ou de lui abandonner, soit le duché de Luxembourg, soit la Franche-Comté, et, avec l'un ou l'autre lot, Cambrai et le Cambrésis, Douai, Aire,

Saint-Omer, Furnes et leurs dépendances. On convint, en outre, par des articles secrets : 1°. que, dans la paix à conclure, il ne serait pas question de la renonciation qu'on avait demandée à Marie-Thérèse, ou que cette renonciation serait exprimée en termes vagues ; 2°. que si la paix entre l'Espagne et le Portugal ne se faisait pas, la France respecterait la neutralité des Pays-Bas ; et 3°. enfin, que si le roi de France refusait d'accepter la paix à ces conditions, l'Angleterre et les États-Généraux donneraient des secours aux Espagnols, et feraient la guerre à la France par terre et par mer, jusqu'à ce que toutes choses fussent rétablies sur le pied de la paix des Pyrénées. Ce dernier article irrita vivement Louis XIV, et fut l'une des principales causes de la guerre qu'il entreprit depuis contre la Hollande. L'Espagne ayant accepté la première alternative, le roi de France l'agréa pareillement, le 25 avril ; et Temple, qui avait été nommé ambassadeur extraordinaire auprès des Provinces-Unies, et médiateur au congrès tenu à Aix-la-Chapelle, concourut à la paix, qui fut conclue dans cette ville, le 2 mai 1668, et signée, même avant que la triple alliance qui l'avait amenée eût été consommée par l'accession de la Suède. Temple se rendit à La Haye pour déterminer les États-Généraux à presser, de leur côté, cette puissance de donner cette accession, ce qui eut lieu le 15 mai, et pour solliciter les ministres de l'empereur et des princes d'Allemagne d'y entrer. Depuis le règne de Jacques Ier. Temple était le premier anglais qui eût été envoyé à la Haye avec la qualité d'ambassadeur : on l'accueillit dans cette ville avec des honneurs extraordinaires, et il sut se concilier à-la-fois l'estime et la confiance du grand pensionnaire de Witt et du prince d'Orange. Il était parvenu à déterminer l'empereur et l'Espagne à faire ce que sa cour désirait, lorsque le voyage que *Madame*, duchesse d'Orléans, fit en Angleterre, changea toute la politique de cette puissance ; et détruisit en un instant tout ce que Temple venait de faire. Il fut inopinément rappelé à Londres, et très-froidement accueilli par les ministres et par le roi ; il ne connut le motif de cette étrange conduite, qu'après avoir été invité à retourner dans les Provinces-Unies, pour entretenir les Hollandais dans la sécurité que leur donnait la triple alliance, et pour faire naître des prétextes de guerre contre cette puissance, avec laquelle, deux ans auparavant, on avait conclu une alliance étroite, qui avait été fort approuvée. Temple refusa une pareille mission, qui répugnait à sa délicatesse, et se retira dans sa maison de Shene près Richmond, où il écrivit ses *Observations sur les Provinces-Unies*, et une partie de ses *Mélanges*. En 1673, Charles II, fatigué de la seconde guerre avec la Hollande, ou plutôt forcé de céder aux vœux hautement exprimés par le parlement, donna l'ordre à Temple de se rendre dans ce pays afin d'y préparer les conditions de la paix générale. Celui-ci partit au mois de juin 1674, avec lord Berkley et sir Lioline Jenkins, qui eurent, comme lui, le titre d'ambassadeurs extraordinaires et de médiateurs. Le résultat de leurs négociations se fit long-temps attendre ; mais à la fin elles produisirent la paix de Nimègue, qui fut signée le 10 août 1678. Temple avait d'abord contribué au mariage du prince d'Orange et de la princesse Marie, fille du

duc d'York, et il avait refusé l'emploi de secrétaire-d'état. Il l'accepta après la conclusion des traités de Nimègue, et détermina le roi à créer un nouveau conseil privé, dont il fit partie ; mais comme Shaftesbury en fut nommé président contre l'opinion de Temple, celui-ci y assista rarement. Lorsqu'on présenta au parlement le bill pour mettre des restrictions à la puissance du duc d'York, dans le cas où il monterait sur le trône, Shaftesbury les trouva insuffisantes, et se prononça pour l'exclusion de ce prince, tandis que Temple les considérait comme trop rigoureuses et subversives de la constitution. En 1680, le conseil ayant été encore changé, Temple s'en éloigna peu à peu, par des motifs qu'il explique dans la troisième partie de ses Mémoires ; mais le roi l'appela auprès de lui, et lui fit accepter le poste d'ambassadeur en Espagne. Il était prêt à partir lorsque ce prince inconstant changea de résolution, et l'invita à différer son départ jusqu'après la session du parlement, où Temple représenta l'université de Cambridge. Cette session fut remarquable par la chaleur des discussions. Le dégoût que ces débats inspirèrent à Temple, autant que les variations perpétuelles du roi, qui l'avait rayé de la liste des conseillers privés, et les accès de goutte qu'il ressentait, le déterminèrent, en 1685, à s'éloigner tout-à-fait des affaires publiques, et à passer le reste de ses jours dans la petite terre de Moor-Park, qu'il avait achetée près de Farnham, dans le Surrey. Il conserva néanmoins les bonnes grâces de Charles II et celles de Jacques II, quoiqu'il se refusât au désir de ce dernier qui lui avait proposé de l'emploi. Dans la révolution de 1688, Temple garda une parfaite neutralité, et défendit à son fils d'aller au-devant du prince d'Orange. Lorsque Jacques II eut abdiqué, et que son gendre eut pris possession du trône, Temple alla leur présenter ses hommages ; mais il se refusa aux instances de ce prince, qui lui offrait la place de secrétaire-d'état, et retourna dans la retraite qu'il avait choisie. En 1694, il perdit son épouse qu'il aimait tendrement : le chagrin que cette perte lui fit éprouver, fut encore augmenté par la mort tragique de son fils, qui se précipita dans la Tamise, le 14 avril 1689, et se noya (1). Ce dernier événement lui fut d'autant plus sensible qu'il pouvait se reprocher peut-être d'avoir contribué à cette fin déplorable, en accoutumant son fils à l'idée du suicide par la maxime qu'il lui répétait sans cesse *que le sage dispose à son gré de la vie, et qu'il faut partir quand il n'y a plus d'espérance de vivre agréablement*. Temple mourut lui-même au mois de janvier 1698, suivant l'auteur de sa vie (2), qui se trouve en tête de ses Mémoires, publiés en 1754 ; et vers la fin de 1700, suivant Chalmers. D'après le testament qu'il laissa, son

(1) John Temple était depuis plusieurs mois secrétaire-d'état au département de la guerre, et on lui accordait généralement beaucoup de capacité. Le jour de sa mort il avait passé toute la matinée dans ses bureaux, lorsqu'il prit vers midi un bateau comme s'il eût eu l'intention de se rendre à Greenwich ; il se fit bientôt après mettre à terre, termina quelques dépêches avant de se jeter à l'eau, laissa dans le bateau une pièce de monnaie pour l'homme qui l'avait conduit, et un billet conçu en ces termes : « La folie que j'ai eue d'entreprendre une tâche au-dessus de mes moyens a causé beaucoup de préjudice au Roi et au Royaume. Je désire qu'il soit heureux et qu'il ait de meilleurs serviteurs que John Temple. » Il paraît que la véritable cause du suicide du fils de Temple provenait du chagrin qu'il avait conçu en voyant que le général Hamilton, dont il avait garanti la fidélité, avait trahi les intérêts de Guillaume.

(2) On croit que c'est Swift.

cœur fut placé dans une boîte d'argent, et déposé sous le cadran solaire de son jardin de Moor-Park. De tous les écrivains anglais du dix-septième siècle, dit Hume, sir William Temple est presque le seul qui n'ait point été souillé par les vices et la licence excessive qui déshonoraient la nation à cette époque. Son style, quoique extrêmement négligé et même infecté de locutions étrangères, est agréable et intéressant. L'empreinte de vanité qu'on remarque dans ses ouvrages est, auprès du lecteur, un titre de recommandation plutôt qu'un sujet de blâme, puisqu'elle le met à même de connaître le caractère d'un auteur plein d'honneur et d'humanité, et qui semble plutôt converser avec un ami, que composer un livre. Burnet et les autres écrivains qui ont parlé de Temple, même ceux qui lui ont été le plus favorables, avouent qu'il était plein de vanité et très-morose. Le premier, qui l'a peint sous des couleurs très-désavantageuses, lui accorde néanmoins un excellent jugement et de bons principes en ce qui concerne les affaires du gouvernement. Il le considère enfin comme un grand homme d'état, et assure qu'il a tracé dans ses lettres les affaires extérieures avec une vérité et une exactitude très-remarquables. Mais il lui reproche son matérialisme et l'opinion qu'il s'était formée que la religion n'est bonne que pour le peuple. Suivant cet évêque, Temple était un grand admirateur de la doctrine de Confucius; il corrompait tout ce qui l'approchait, négligeait tout ce qui était relatif à une vie future, et s'occupait uniquement de l'étude et de ses plaisirs. D'autres écrivains ont prétendu que Burnet était dans l'erreur quant aux opinions religieuses de Temple, et ils citent pour preuve de sa piété, une lettre qu'il écrivit à lady Essex. On ne peut nier que Temple ne fût un homme d'état très-distingué. « A sa mort, dit Saint-Simon, l'Angleterre perdit un de ses principaux ornements. Il a figuré avec la première réputation dans les lettres et dans les sciences, et dans celles de la politique et du gouvernement; et il s'est fait un grand nom dans les premières médiations de paix générale. Avec un esprit très-insinuant et beaucoup d'adresse, c'était un homme simple d'ailleurs; qui ne cherchait point à paraître, et qui aimait à se réjouir et à vivre en vrai Anglais, sans aucun souci de l'élévation de bien ni de fortune. Il avait beaucoup d'amis, et d'amis illustres, qui s'honoraient de son commerce (3). » Ses *Observations sur les Provinces-Unies des Pays-Bas*, ont paru en 1672, un vol. in-8°. Ses *Mélanges*, consistant en traités sur différents sujets, furent publiés en 2 vol. in-8°. Dans un de ces traités, il discute le mérite des anciens et des modernes; et prétend que les derniers n'ont rien en architecture de comparable aux temples de la Grèce et de Rome; il soutient aussi qu'il n'y a rien de neuf dans notre astronomie, rien dans la connaissance du corps humain, si ce n'est peut-être, dit-il, la circulation du sang. « Le chev. Temple, dit Vol

(3) Le même Saint-Simon raconte que, dans un voyage que Temple fit en France, pour son plaisir, le duc de Chevreuse, qui le connaissait par ses ouvrages, le vit fort souvent. Ce dernier, qui n'avait point d'heure quand il raisonnait, l'entretint un jour fort longuement de machines et de mécanique. Comme la conversation ne finissait pas, et que deux heures venaient de sonner, Temple interrompit M. de Chevreuse, et lui dit en le prenant par le bras : « Je vous assure, Monsieur, que de toutes les sortes de machines, je n'en connais aucune qui soit si belle, à l'heure qu'il est, qu'un tourne-broche, et je m'en vais tout courant, en éprouver l'effet. » En disant ces mots il tourna le dos à M. de Chevreuse, et

taire, dans son *Dictionnaire philosophique*, ferme les yeux aux merveilles de ses contemporains, et ne les ouvre que pour admirer l'ancienne ignorance... Cet ennemi de son siècle croit bonnement à la fable d'Orphée;... il regarde Rabelais comme un grand homme, et cite les *Amours des Gaules* comme un de nos meilleurs ouvrages. C'était pourtant un homme savant, un homme de beaucoup d'esprit, un ambassadeur qui avait fait de profondes réflexions sur tout ce qu'il avait vu. » Ce traité donna naissance, en quelque sorte, à la controverse sur la supériorité relative des anciens et des modernes, qui bientôt après s'agita en Angleterre, et à laquelle Temple fut entraîné à prendre part. Ses *Mémoires* sont la partie la plus importante de ses œuvres. Ils furent classés en trois divisions ; la première, qui commence à son voyage à Munster, contient principalement ses négociations de la triple alliance et finit à sa première retraite des affaires, en 1671, un peu avant la seconde guerre contre la Hollande. Il a commencé la seconde partie au moment où l'on s'occupait de la paix entre l'Angleterre et la Hollande, en 1673, et l'a terminée à l'époque où il fut rappelé de Hollande, en février 1678, après la conclusion du traité de Nimègue. La troisième renferme tout ce qui s'est passé depuis cette paix jusqu'à la seconde retraite de Temple. La seconde partie des Mémoires a été publiée pendant la vie du chev. Temple, et, à ce qu'on pense, avec son consentement, quoique quelques personnes prétendent qu'il l'avait écrite seulement pour l'usage de son fils, et qu'on la répandit dans le monde sans qu'il en eût connaissance. Swift publia la troisième, en 1709, plusieurs années après la mort de l'auteur ; quant à la première elle n'a jamais été publiée ; et Swift, dans la préface qu'il a mise à la troisième, nous apprend que le chevalier Temple a souvent assuré qu'il avait brûlé ces premiers Mémoires, et qu'il avait permis que les lettres écrites pendant ses ambassades à La Haye et à Aix-la-Chapelle (il aurait pu ajouter : à Munster) fussent rendues publiques après sa mort, pour suppléer à cette perte (4). On peut former des conjectures, ajoute Swift, sur les motifs qui ont porté le chev. Temple à priver le public de cette partie de ses Mémoires, par ce qu'il dit lui-même dans la seconde, qui a été imprimée : « Mylord Arlington, qui occupait une si grande place dans la première partie de ces Mémoires, a maintenant perdu tout crédit ; » et dans un autre endroit : « Ce fut ce lord qui fit rompre la triple alliance, qui conseilla la guerre de Hollande, et l'alliance avec la France, et qui fut enfin à la tête de toutes les mesures désastreuses prises par la cour d'Angleterre ; et comme je le tiens de bonne source, et comme cela paraît très-probable, je ne pense pas que ce lord mérite d'être célébré pour la part qu'il aurait prise à cette fameuse ligne, pendant qu'il était secrétaire-d'état, tandis qu'il a fait tant de démarches pour la détruire... » En 1693, le chevalier Temple publia une réponse à un pamphlet injurieux (*scurrilous*), intitulé : *Lettre de*

(4) Le chevalier Temple témoignait à Swift un attachement très-prononcé, ce qui a fait penser à quelques écrivains que le doyen était son fils naturel ; mais cette assertion n'a aucun fondement, puisque le premier a constamment résidé hors de l'Angleterre, de 1665 à 1670, que Swift est né en 1667, et que sa mère, qui était anglaise, n'a jamais quitté son pays.

M. du Cros à lord. . . . M. du Crès l'avait fait paraître pour démentir le rôle que Temple lui faisait jouer dans la deuxième partie de ses Mémoires. En 1695, ce dernier publia une *Introduction à l'histoire d'Angleterre*, dans laquelle on a relevé quelques erreurs, entre autres celle qui lui fait attribuer à Guillaume le Conquérant l'abolition du jugement par le duel (*camp-fight*), tandis que c'est au contraire ce souverain qui l'a introduit. Peu de temps avant la mort de Temple, le D. Swift, alors chapelain du comte de Berkley, qui vivait intimement dans la famille du chev., publia deux volumes de ses Lettres, renfermant le récit des principales affaires qui avaient eu lieu en Europe, de 1667 à 1672, et en 1703 un troisième volume, contenant des *Lettres au roi Charles II, au prince d'Orange, aux principaux ministres et à d'autres personnes*, en 1 vol. in-8°. L'éditeur nous informe que ces papiers sont les derniers de cette espèce que Temple lui confia, et qu'ils furent transcrits pendant sa vie, et corrigés par lui-même. Les ouvrages de Temple ont été réimprimés, en 1814, 4 vol. in-8°., et précédés d'une vie de ce diplomate. — Le fils de Temple (John), dont nous avons fait connaître la fin tragique, avait épousé une Française, Mlle. Duplessis Rambouillet, qui lui donna deux filles, auxquelles leur grand-père laissa toute sa fortune, sous la condition qu'elles n'épouseraient pas de Français, nation que notre diplomate détestait cordialement. D—z—s.

TEMPLEMAN (Peter), médecin anglais, fils d'un jurisconsulte distingué, naquit en 1711, et reçut sa première instruction à la Chartreuse (*Charter-House*), d'où il sortit pour achever ses études au collége de la Trinité de Cambridge. Appelé, par son goût et par le vœu de sa famille, à parcourir la carrière ecclésiastique, ses vues prirent ensuite une autre direction. Il se décida pour la profession de médecin, et ce fut à l'université de Leyde qu'il s'y prépara, sous Boerhaave et d'autres professeurs des sciences médicales. Revenu à Londres, en 1739, il commença de se livrer à la pratique de son art; mais, malgré son mérite reconnu, l'indolence et la roideur de son caractère nuisirent à son avancement. Habitué à la société d'hommes instruits en divers genres, il semblait éviter toute autre liaison, et voulait choisir, pour ainsi dire, ses malades. On a pu le comparer, à cet égard, au docteur Armstrong (*Voy.* ce nom), à qui le même obstacle ferma le chemin de la fortune. Une lettre, écrite par Templeman au docteur Cuming, vers 1750, apprend qu'il s'occupait alors, avec le docteur Fothergill, de la fondation d'une société médicale, ayant pour objet d'obtenir avec célérité la connaissance des découvertes faites en médecine dans toutes les parties de l'Europe; mais son plan ne fut pas exécuté. Il publia, en 1753, le premier volume de ses *Remarques et Observations curieuses en physique, anatomie, chirurgie, chimie, botanique et médecine*, extraites de l'histoire et des mémoires de l'académie royale des sciences de Paris; un 2e. volume vit le jour l'année suivante; le 3e. fut annoncé, mais, à ce qu'il paraît, ne fut pas imprimé. L'auteur se proposait de porter l'ouvrage à 12 volumes, suivis d'un 13e., contenant l'index; mais son entreprise tomba, faute d'être

encouragée par le public. Lorsque le muséum britannique fut fondé, en 1753, le docteur Templeman fut désigné conservateur du salon de lecture. Il résigna cet emploi en 1760, sur sa nomination à celui de secrétaire de la société, récemment instituée, des arts, des manufactures et du commerce. L'année 1757 avait vu paraître sa traduction des *Voyages en Égypte et en Nubie*, par Norden, in-fol. et in-8°., avec les planches originales, ainsi que l'édition de *Select cases*, etc., *Choix de cas et consultations en médecine*, par le docteur Woodward, in-8°. En 1762, l'académie des sciences de Paris et la société économique de Berne l'admirent au nombre de leurs membres correspondants. Il mourut le 23 septembre 1769, estimé pour son caractère comme pour ses talents. On l'a plus d'une fois confondu avec Thomas Templeman, maître d'écriture, résidant à Saint-Edmund's Bury, où il mourut le 2 mai 1729, et qui est auteur de *Tables gravées, contenant les calculs du nombre de pieds carrés et d'habitants dans les divers royaumes du monde.* L.

TEMPLERI (Leven de). *Voy.* Leven.

TEMS. *Voy.* Dutems.

TENA (Louis de), théologien, né à Cadix, vers le milieu du seizième siècle, fit ses études à Alcala, avec la plus grande distinction. Ses condisciples lui assignèrent la première place de *licence*. Il professait la philosophie au collége de Saint-Ildephonse quand il obtint le bonnet de docteur. Nommé recteur de l'université, il en remplit les fonctions avec tant de sagesse, qu'on lui conféra, au sortir de sa charge, la seconde chaire de théologie, et bientôt après la première. Philippe II lui confia l'administration des colléges royaux. Ce témoignage de la munificence royale à l'égard de Tena fut suivi de sa nomination à la dignité de chanoine théologal au chapitre de Tolède; et à la chaire d'interprète de l'Écriture sainte. Il devint enfin, évêque de Tortose, et mourut en 1622. Nous avons de lui : I. *Commentaria et disputationes in epistolam D. Pauli ad Hebræos.* Cet ouvrage, dédié à Philippe III, a été réimprimé à Londres, 1661, in-fol. Voici le jugement qu'en porte Richard Simon : « Tena forme, à l'occasion des paroles de son texte, un grand nombre de questions : quelques-unes servent à l'éclaircir, et les autres en sont tout-à-fait éloignées. Comme il suit quelquefois les anciens commentateurs et les compilateurs du neuvième siècle, il tombe dans les mêmes fautes qu'eux, et traite même de choses peu importantes. Les questions qu'il propose dans ses Préludes sont plus importantes. Il traite des Épîtres de saint Paul en général, et en particulier de celle qui est adressée aux Hébreux. Il est vrai qu'il n'a rien oublié de ce qui a été dit par les anciens écrivains sur l'origine du nom de Paul, et sur le changement de Saül en Paul; mais cette exactitude à rapporter une foule d'autorités sur des faits qui peuvent être expliqués en peu de mots n'est pas judicieuse. Ce défaut règne dans tout l'ouvrage de Tena, lequel mêle ensemble le fort et le faible, préférant même quelquefois les opinions communes à celles qui ont le plus de vraisemblance. Il vient ensuite au texte de saint Paul, qu'il explique à la lettre, et il se jette sur certaines questions qu'il fait naître de son sujet. Parmi ce grand nombre de questions, il s'en trouve qui sont utiles, parce qu'elles

éclaircissent non-seulement les paroles de cet apôtre, mais encore plusieurs matières importantes à la religion. » II. *Isagoge in sacram scripturam*; in-fol. L—B—E.

TENCIN (Pierre Guérin de), cardinal, archevêque de Lyon, né à Grenoble, le 22 août 1680, d'une famille de magistrature (1), entra, de bonne heure, dans la carrière ecclésiastique, et fut élevé à l'Oratoire; il fit sa licence en Sorbonne, fut prieur de cette maison, et y prit le bonnet de docteur. Nommé grand-vicaire et grand-archidiacre de Sens, et pourvu de l'abbaye de Vezelai, diocèse d'Autun, il eut à soutenir, en cette dernière qualité, un procès qui plus tard donna lieu à ses ennemis de le présenter comme simoniaque et comme confidentiaire. Ses rapports avec le célèbre financier Law, dont il reçut l'abjuration à Melun, à la fin de 1719, furent assez utiles à sa fortune; mais il en rejaillit sur lui quelque chose de la mauvaise réputation du financier. (*Voy.* l'art. de Mme. de Tencin qui suit). L'abbé de Tencin fut nommé vers le même temps à l'évêché de Grenoble; cette nomination n'eut pas de suite. Il accompagna le cardinal de Rohan à Rome, en 1721, et fut son conclaviste. Ce cardinal lui fit confier l'emploi important de chargé d'affaires pour la France à Rome, et l'abbé de Tencin remplit cette mission. Nommé archevêque d'Embrun, il fut sacré par le pape lui-même à Rome, le 2 juillet 1724. Le nouvel archevêque revint en France, et prit part à une mesure qui lui attira bien des contradictions. Soanen, évêque de Senez, excitait les plaintes de ses collègues par des écrits en faveur de l'appel; on sollicita la tenue du concile de la métropole d'Embrun, dont Senez dépendait. Ce concile s'ouvrit en effet le 16 août 1727; on y dénonça une instruction pastorale publiée l'année précédente par Soanen, et elle fut condamnée le 20 septembre. L'évêque de Senez fut suspendu de l'exercice de ses fonctions, et un administrateur fut nommé pour son diocèse. Les actes du concile furent imprimés à Grenoble, en 1728, in-4°., ils répondent suffisamment à tout ce qu'on débita dans le temps sur cette assemblée. Il nous suffira de dire que les décrets en furent approuvés par les deux puissances. Benoît XIII confirma ces décrets par un bref du 17 décembre 1727; il adressa de plus deux brefs très-flatteurs à l'archevêque. Le roi se montra également disposé à soutenir de son autorité les décisions du concile, et il en informa le prélat par une lettre. Enfin une assemblée de trente évêques, tenue à Paris, prit la défense du concile contre un Mémoire d'avocats qu'on avait poussés à intervenir dans cette affaire. Mais, de ce moment, Tencin se trouva en butte à tous les traits d'un parti qu'on n'attaquait pas impunément. Les pamphlets, les chansons, les injures, les plaisanteries pleuvaient sur lui de toutes parts; il fit tête à l'orage, et publia une suite de mandements, d'instructions et de lettres sur les affaires de l'Église; nous ne citerons que les plus importants de ces écrits. L'archevêque adressa six Lettres à Soanen, pour justifier les opérations de son concile. Il s'éleva contre les principes avancés par

(1) Son aïeul, beau-père de Périer, receveur-général des finances, mourut en novembre 1705, premier président du sénat de Chambéri (la Savoie étant alors occupée par les Français), et eut pour successeur dans cette charge le père du cardinal, sujet de cet article (*Journal de Verdun*, février 1706, p. 92).

plusieurs avocats dans des consultations en faveur des appelants; on a de lui, entre autres, une instruction pastorale, du 26 janvier 1731, contre un mémoire de quarante avocats, instruction où il signalait les atteintes portées dans cet écrit à l'autorité de l'Église, et même à l'autorité royale. Ces avocats exagéraient l'autorité du parlement de Paris, qui, par reconnaissance, supprima deux mandements de l'archevêque; et un nouveau mandement du prélat fut supprimé par arrêt du conseil du 24 septembre 1731. Il se plaignit vivement d'un traitement si sévère, et ne cessa point de signaler les écrits dangereux; le Recueil de ses mandements en contient contre la *Morale du Pâter*, contre les *Mémoires historiques et critiques de Mézerai*, contre les ouvrages de l'évêque de Montpellier (Colbert), contre ceux de l'abbé Travers, contre l'*Histoire du concile de Trente*, de Le Courayer. Nous ne remarquerons ici que les *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'Histoire de France*, 1732, in-8°; ces *Mémoires*, qui étaient en partie de Mezerai, furent publiés par Camusat (*V.* ce nom, VI, 664). Les principes et l'esprit de cet ouvrage parurent le premier essai de ces idées nouvelles qui sapèrent plus tard les bases de la monarchie. L'archevêque d'Embrun s'éleva fortement contre ces principes, et sa Lettre pastorale du 1er. septembre 1732 fait bien sentir la tendance d'un tel livre. Le prélat ayant obtenu la présentation du prétendant d'Angleterre, Jacques III, pour le chapeau, fut déclaré cardinal le 23 février 1739. Il assista au conclave de 1740, où il avait le secret de la cour, quoiqu'il fût le dernier des cardinaux français. Il reçut le titre des SS. Nérée et Achillée, et fut transféré, la même année, à l'archevêché de Lyon. Il resta quelque temps à Rome pour le service du roi, et ne prit possession du siége de Lyon, en personne, que le 20 juillet 1742. Le cardinal de Fleury, qui estimait ses talents, le fit nommer ministre d'état, cette année même, et l'on prétendit qu'il l'avait indiqué au roi comme pouvant lui succéder; mais le cardinal de Tencin n'eut point de crédit après la mort du premier ministre; il quitta entièrement la cour, en 1752, se retira dans son diocèse où il se fit estimer par d'abondantes aumônes. Il ne prit plus aucune part aux disputes entre le clergé et le parlement, en 1754 et 1755. Une courte maladie l'enleva à son troupeau, le 2 mars 1758. Il parut, peu après, un *Mémoire pour servir à l'histoire du cardinal jusqu'en* 1743, 35 pag. in-12; mais cet écrit, où le prélat était fort maltraité, inspire peu de confiance. Les ouvrages des appelants sont plus suspects encore, et le fiel qui s'y montre avertit de ne pas s'en rapporter à tout ce qu'ils racontent. P—c—t.

TENCIN (Claudine Alexandrine Guérin de), sœur du précédent, naquit à Grenoble, en 1681. Ses parents la contraignirent à se faire religieuse au couvent de Montfleury près de Grenoble. Après cinq ans de profession, elle protesta contre ses vœux, et obtint de passer, comme chanoinesse, au chapitre de Neuville près de Lyon. C'était un grand pas de fait vers la liberté: elle ne s'y arrêta point. Ayant quitté Neuville, elle vint à Paris, où les agréments de son esprit et de sa figure lui firent des amis puissants et nombreux. Fontenelle, surtout, prit à son sort un intérêt très vif, et sollicita auprès du pape

HIST. DE FRANCE.

Mme. DE TENCIN.

Roger del.t Landon direx.t

un rescrit qui la dégageât de tout lien religieux. Le rescrit fut accordé; mais comme on apprit en cour de Rome qu'il avait été obtenu sur un exposé de faits peu exact, il ne fut point fulminé. Mme. de Tencin n'en fut pas moins rendue entièrement au monde. Elle commença par s'occuper beaucoup de l'avancement de son frère; et elle parvint à lui procurer une fortune rapide et brillante. On assure que ses complaisances pour le régent et le cardinal Dubois y contribuèrent puissamment. Son frère étant un des chefs du parti des constitutionnaires, elle mit tant d'ardeur à soutenir la bulle *Unigenitus*, que le gouvernement, dans la crainte que ses discours n'enflammassent davantage des haines déjà trop allumées, lui donna l'ordre de se retirer pour quelque temps à Orléans. Ainsi que son frère, elle se mêla beaucoup du fameux système de Law; et les opérations de ce financier, qui renversèrent tant de fortunes, ne nuisirent point à celle de Mme. de Tencin. Mêlant toujours la galanterie à l'intrigue, elle eut, du chevalier Destouches-Canon, un enfant qui fut le célèbre d'Alembert. Cet enfant, exposé sur les marches de la petite église de Saint-Jean-le-Rond, dont le nom devint un des siens, fut recueilli par une pauvre vitrière, qui lui donna tous les soins de la plus tendre mère. On a prétendu que Mme. de Tencin avait voulu le reconnaître lorsque ses talents lui eurent acquis de la réputation, et qu'il avait repoussé cette marque tardive et suspecte d'amour maternel, en disant: *Je ne connais qu'une mère; c'est la vitrière.* Cette anecdote est fausse. D'Alembert ne fut jamais dans le cas de dire le mot qu'on lui prête. Un autre amant de Mme. de Tencin, Lafresnaye, conseiller au grand-conseil, se tua chez elle d'un coup de pistolet. Ce suicide ayant les apparences d'un assassinat, elle fut conduite au Châtelet, puis à la Bastille (22 avril 1726), et, bientôt après, mise en liberté. La seconde moitié de sa vie fut aussi tranquille, aussi régulière que la première avait été inconsidérée et orageuse. Elle se plut dès-lors à rassembler chez elle l'élite des savants et des gens de lettres. Elle appelait cette réunion sa *ménagerie* ou ses *bêtes*; et tous les ans, aux étrennes, elle donnait à chacun de ceux qui la composaient deux aunes de velours pour se faire une culotte. Les coryphées de cette société étaient Fontenelle et Montesquieu. Lorsque ce dernier fit paraître son *Esprit des lois*, elle en prit un grand nombre d'exemplaires, qu'elle distribua entre ses amis; et elle donna ainsi la première impulsion au succès de cet immortel ouvrage. Benoît XIV eut toujours de l'amitié pour elle. N'étant encore que le cardinal Lambertini, il entretenait avec Mme. de Tencin une correspondance assez suivie; et dès qu'il fut pape, il lui envoya son portrait. Elle mourut à Paris, le 4 décembre 1749, âgée de soixante-huit ans. Son caractère ne fut pas moins attaqué que sa conduite. On vantait sa douceur devant l'abbé Trublet: *Oui*, dit-il, *si elle avait intérêt de vous empoisonner, elle choisirait le poison le plus doux.* Duclos, qui l'avait beaucoup connue, la loue de son désintéressement. « Elle regardait, dit-il, » l'argent comme un moyen de parvenir, et non comme un but digne » de la satisfaire. Elle ne voulait de » richesses que pour son frère. » Duclos parle aussi très-avantageusement de son esprit: « On ne pouvait dire

» il, en avoir davantage; et elle avait » toujours celui de la personne à qui » elle avait affaire. » Elle mit plus que de l'esprit dans ses romans : elle y mit de la sensibilité et du talent. Le *Comte de Comminges* est son chef-d'œuvre. Laharpe, après avoir payé un juste tribut d'admiration au roman de la *Princesse de Clèves* de Mme. de Lafayette, dit : « Il n'a été » donné qu'à une autre femme de » peindre, un siècle après, avec un » succès égal, l'amour luttant contre » les obstacles et la vertu. Le *Comte* » *de Comminges* peut être regardé » comme le pendant de la *Princesse* » *de Clèves*. » Le *Siége de Calais* est moins régulier; mais la lecture en est peut-être plus attachante encore. On croit qu'il fut fait par gageure, et pour prouver qu'un roman pouvait commencer exactement par où beaucoup d'autres finissent. Les *Malheurs de l'amour* offrent cet intérêt tendre et douloureux que le titre promet. Les *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard II, roi d'Angleterre*, autre roman de Mme. de Tencin, laissé imparfait par elle, a été achevé par Mme. Élie de Beaumont, l'auteur des *Lettres du marquis de Roselle*. On a prétendu que MM. d'Argental et de Pont-de-Veyle, neveux de Mme. de Tencin, avaient beaucoup contribué aux ouvrages de leur tante, si même ils ne les avaient pas composés en entier. On cite le témoignage d'une dame, la plus ancienne amie de M. d'Argental, que celui-ci surprit un jour fondant en larmes à la lecture du *Comte de Comminges*, et à qui il avoua qu'il était l'auteur de ce roman, mais qu'il l'avait donné à sa tante, pour ne pas blesser les convenances de son état. Enfin on assure avoir trouvé dans les papiers de M. d'Argental, plusieurs pages du roman intitulé les *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard II*, lesquelles sont écrites de sa main et chargées de ratures. Nous nous bornons à rapporter ces faits, et laissons à d'autres le soin de prononcer. Les ouvrages de Mme. de Tencin ont été souvent imprimés. Ils ont été réunis à ceux de Mme. de Lafayette, en 1786, 7 vol. petit in-12. Cette collection, augmentée de deux romans de Mme. de Fontaine, a été reimprimée en 5 vol. in-8°., Paris, 1804, avec des Notices et un Essai sur les romans, par l'auteur de cet article; puis en 4 vol. in-8°., Paris, 1808; et enfin, en 5 vol. in-8°., Paris, 1825, avec des notices fort instructives et fort piquantes, de MM. Jay et Étienne (1). A—G—R.

TENDE (René de Savoie, comte de) était fils naturel de Philippe II, duc de Savoie (*Voy.* ce nom, XL, 541), et d'une dame piémontaise. Le duc Philibert, dit le Beau, son frère, lui fit expédier des lettres de légitimation, et le revêtit, en 1500, de la charge de lieutenant-général. Par son mariage avec Anne Lascaris, il eut le comté de Tende, dont il prit le nom. Il accompagna Louis XII, en 1502, à Gênes, et se rendit ensuite à Rome pour faire confirmer par le Saint-Siége sa légitimation. Marguerite d'Autriche, seconde femme de Philibert, avait conçu de

(1) On a imprimé, en 1790, l. *Correspondance du cardinal de Tencin et de la marquise de Tencin, sa sœur*, 1 vol. grand in-8°., publié par les soins de J.-B. de la Borde (*V.* ce nom, V. 156 et suiv.). Soulavie a eu part à cette édition : ce qui n'est pas un titre de recommandation. II. *Mémoires secrets de Madame de Tencin, ses tendres liaisons avec Ganganelli ou l'heureuse découverte, relativement à d'Alembert*, deux parties in-8°., que l'on attribue à l'abbé Barthelemy, de Grenoble, qui n'est pas l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*. Apocryphes ou non, la *Correspondance* et les *Mémoires secrets* n'ont encore été admis dans aucune des éditions des Œuvres de Mme. de Tencin (*V.* André Ferry, XIX, 445). A. B—T.

l'aversion pour René, depuis qu'elle soupçonnait son penchant pour la France. Elle fit annuler par l'empereur l'acte de sa légitimation; et Philibert eut la faiblesse de ne point s'y opposer. René, sensible à cet affront, quitta la cour de Savoie, et se retira près de la duchesse d'Angoulême, sa sœur. Son éloignement fournit un prétexte à Marguerite d'Autriche pour assouvir sa haine. Un arrêt du sénat de Chambéri déclara René criminel de lèse-majesté; et tous ses biens furent confisqués. Les démarches qu'il fit pour en obtenir la restitution ayant été sans succès, il n'hésita plus à s'attacher au service de la France. Nommé gouverneur et sénéchal de Provence, en 1506, il parvint à la plus haute faveur sous le règne de François Ier., son neveu. Lors de l'entrée de ce prince en Italie, il fut chargé de faire une levée extraordinaire en Suisse; mais il échoua par suite des obstacles que lui suscita le fameux cardinal Schinner (*Voy.* ce nom); et il rejoignit le roi dans les champs à jamais célèbres de Marignan (*V.* François Ier., XV, 467). Il fut plus heureux dans une seconde tentative qu'il fit près des Cantons, et obtint des renforts qu'il conduisit à Lautrec. A l'attaque de la Bicoque, il n'épargna rien pour modérer l'impatience qu'avaient les Suisses d'en venir aux mains, usant, dit Brantôme, envers eux de toutes les plus douces paroles et honnêtes pour faire temporiser; mais ils ne le voulurent jamais, et fallut donner la bataille, qu'ils perdirent (1). » Quoique soupçonné, non sans motif, d'avoir trempé dans les complots de la duchesse d'Angoulême contre le connétable de Bourbon, il se chargea, avec La Palice, d'arrêter ce prince; mais celui-ci leur échappa (*V.* Bourbon, V, 346). Bientôt après, René repassa les Alpes avec François Ier. Il se couvrit de gloire à la bataille de Pavie (24 février 1525); mais il y reçut plusieurs blessures graves. Tiré du milieu des morts, respirant à peine, il fut transporté dans Pavie, où tous les moyens employés pour le sauver ne servirent qu'à prolonger ses douleurs de quelques jours. « On le tenait, dit Brantôme, pour un fort sage capitaine et avisé. » Guichenon a publié la Vie de ce prince, dans l'*Histoire généalogique de la maison royale de Savoie*. W—s.

TENDE (Claude de Savoie, comte de), fils du précédent, né le 17 mars 1507, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et se trouva avec son père à la bataille de Pavie, où il fut au nombre des prisonniers. A son retour en France, il fut pourvu de la charge de colonel des Suisses, et accompagna Lautrec (*Voy.* ce nom XXIII, 451) dans son expédition de Naples, « où, dit Brantome, il sut conserver toujours et très-bien ses gens à l'obéissance et à leur devoir envers le roi. » Ayant succédé à son père dans la place de gouverneur et sénéchal de Provence, il repoussa les agressions de Charles-Quint, et l'ayant poursuivi dans sa retraite, il remporta sur ce prince divers avantages. Supérieur à son siècle par ses lumières, le comte de Tende vit la cause des troubles dont la Provence était agitée, dans l'ambition, la cupidité et la vengeance. Il plaignait les hommes simples que le zèle de la religion ou les illusions de l'erreur entraînaient au carnage; mais il punissait les chefs fanatiques ou ambi-

(1) *Vies des capitaines français*, II, 195, édition de 1740.

tieux qui soufflaient la discorde, sous quelque étendard qu'ils se fussent placés (*Hist. gén. de Provence*, par Papon, IV, 196) Son opposition à l'arrêt sanglant rendu contre les habitants de Merindol (*Voy.* Oppède, XXXII, 31) le fit accuser de favoriser les protestants; et ses ennemis furent assez puissants pour le faire suspendre de ses fonctions; mais le roi Henri II s'empressa de le rétablir dans sa charge. Il continua d'échapper à l'influence des partis, en sévissant tour-à-tour contre les huguenots séditieux et rebelles, et contre les faux catholiques. Par sa prudence et sa fermeté, dit l'historien que nous venons de citer, il aurait étouffé les troubles en Provence, si la cour ne les eût entretenus par sa faiblesse. L'édit de 1562 ayant permis le libre exercice du culte réformé, le comte de Tende, pour en assurer l'exécution, crut devoir éloigner de toutes les fonctions municipales les personnes qui s'étaient fait connaître par leur opposition à ses mesures pacifiques. Il n'en fallait pas davantage pour réveiller les soupçons sur sa croyance (1). Accusé d'être le chef des huguenots, il fut obligé, pour apaiser les catholiques, de s'adjoindre, dans la charge de gouverneur, le comte de Sommerive, son fils d'un premier lit. Celui-ci, saisissant l'occasion de se venger des mortifications que lui faisait essuyer Françoise de Foix, sa belle-mère, leva des troupes et força son père de s'exiler en Piémont. Les désordres dont la Provence devint le théâtre obligèrent la cour à rappeler le comte de Tende; mais il mourut subitement à Cadranache, le 23 avril 1566. « Le comte de Tende, dit un auteur contemporain, était bon, droiturier, aimant justice et raison, ennemi d'oppression et de tyrannie, fidèle serviteur du roi et ami du pauvre peuple. » W—s.

(1) Quelques historiens ont laissé planer des doutes sur le catholicisme du comte de Tende; mais l'abbé Papon, dont le témoignage ne peut être suspect, affirme qu'il *ne fut jamais protestant*.

TENDE (Honorat de Savoie, comte de Villars et de), frère cadet de Claude, naquit en 1509, signala de bonne heure son courage dans les différentes guerres que la France eut à soutenir. En 1553, il s'enferma dans Hesdin, assiégé par le prince Emmanuel Philibert, depuis duc de Savoie (*V.* ce nom, XL, 545), et y servit comme volontaire. Ayant été fait prisonnier, il fut conduit devant Emmanuel, qui tenta vainement de l'attirer au service d'Espagne. Il reçut deux blessures graves à la bataille de Saint-Quentin; ce qui ne l'empêcha pas de se jeter, avec trois cents hommes, dans Corbie, disant à ceux qui voulaient le retenir, qu'après une journée si funeste, un bon Français ne pouvait attendre d'être guéri pour retourner combattre. Son intrépidité sauva cette ville. Nommé lieutenant-général en Languedoc (1560), il employa d'inutiles rigueurs contre les protestants, dont les plaintes obligèrent la cour de le rappeler. Il obtint, en 1562, le commandement d'une division de l'armée royale, chassa les protestants de la Touraine, et, de concert avec le maréchal de Saint-André, fit le siége de Poitiers. Il se signala par de nouveaux exploits à Saint-Denis et à Moncontour, où il sauva la vie au duc d'Anjou, depuis Henri III. Nommé lieutenant-général de la Guyenne, en 1570, il reçut, l'année suivante, le bâton de maréchal; il succéda, dans la charge d'amiral, à l'infortuné Coligni. Henri III le décora, l'un des premiers, de

l'ordre du Saint-Esprit. S'étant démis du gouvernement de la Guyenne, à raison de ses infirmités, il mourut à Paris, en 1580. Le *portrait* d'Honorat, comte de Tende, a été gravé par Boudan, in-4°. W—s.

TENDE (GASPARD, DE), littérateur, descendait de Claude, comte de Tende, dont l'article précède, par Annibal, son fils naturel. Il naquit, en 1618, à Manne en Provence, petite ville dont son père était gouverneur. Ayant embrassé la profession des armes, il servit avec distinction dans le régiment d'Aumont, et employa ses loisirs à la culture des lettres. Le desir de perfectionner ses connaissances l'ayant conduit en Pologne, il y fut retenu par la reine Louise-Marie de Gonzague, qui lui donna la charge d'intendant de sa maison. Il obtint aussi celle de contrôleur de la maison du roi Casimir (Jean) dont il mérita toute la confiance, et avec lequel il revint en France lorsque ce prince eut abdiqué le trône (*V.* CASIMIR, VII, 276). Gaspard de Tende retourna plus tard en Pologne, à la suite de l'évêque de Marseille, depuis cardinal de Janson (*V.* ce nom), qui, nommé ambassadeur près de la diète, décida l'élection du grand Sobieski. Au retour de cette mission, Gaspard s'établit à Paris, où il mourut le 8 mai 1697, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il a publié, sous le nom de l'Estang : I. *Traité de la traduction*, ou règles pour apprendre à traduire la langue latine et la langue française, tirées de quelques-uns des meilleurs traducteurs, Paris, 1660, in-8°. L'abbé de Marolles, piqué du jugement défavorable que Gaspard porte de ses nombreuses versions, publia des *Observations* sur cet ouvrage, à la tête de sa trad. en vers des *Œuvres* de Virgile. Suivant l'abbé Goujet (*Bibl. franç.*, I, 207), on n'avait encore rien vu de meilleur ni de plus complet sur cette matière; mais cet ouvrage est tout-à-fait inutile, surtout depuis qu'on a les *Rudiments de la traduction*, par Ferry de Saint-Constant. II. *Relation historique de Pologne*; contenant, le pouvoir de ses rois, leur élection et leur couronnement; les priviléges de la noblesse, la religion, la justice, les mœurs et les inclinations des Polonais, Paris, 1688, 1697, in-12, sous le nom de *Hauteville* (1). Cet ouvrage contient des détails curieux, et peut encore être utilement consulté. W—s.

TÉNIERS (DAVID), dit le *Vieux*, peintre flamand, né à Anvers, en 1582, fut d'abord élève de Rubens, et commença par faire de grands tableaux, qui eurent quelque succès; mais s'étant rendu à Rome pour s'y perfectionner dans la peinture historique, il se lia d'amitié avec Adam Elzheimer, dit *Tedesco*, dont les ouvrages, parfaits dans leur petit genre, avaient alors la vogue; et, loin de s'exercer dans le grand style, comme il en avait le projet, il ne peignit plus guère que des figures de petite proportion. De retour à Anvers après dix années d'absence, il s'appliqua à peindre la nature flamande dans sa grotesque naïveté, et il réussit particulièrement à représenter des scènes villageoises. On a de lui des réunions de buveurs et de fumeurs, des charlatans, des laboratoires de chimie, des intérieurs de ménages rustiques, etc. Le sentiment des mœurs locales et le costume y sont scrupuleusement observés.

(1) C'est par inadvertance qu'on a présenté ce nom comme celui de l'auteur, à l'article HAUTEVILLE, XIX, 500.

Son dessin a de la correction; sa touche est ferme et spirituelle; et les amateurs dont le goût est le plus exercé distinguent difficilement ses ouvrages de ceux de son fils, David Teniers, dit le Jeune, qui a néanmoins plus de célébrité (*Voyez* l'article suivant). C'est ainsi que le tableau du Musée royal, représentant un joueur de cornemuse, avait été long-temps mis sous le nom de Téniers le Vieux dans les catalogues; et qu'aujourd'hui même les plus habiles connaisseurs sont encore partagés de sentiment à cet égard. Ceux qui se vantent d'une sagacité toute particulière, motivent ainsi la différence qu'ils croient saisir entre les deux Téniers: le père, suivant eux, a un peu moins de finesse dans la touche et de fraîcheur dans le coloris. Ses ordonnances sont moins belles, ses attitudes ne sont pas d'un aussi bon choix; mais, d'un autre côté, *il se pourrait bien qu'il l'emportât sur son fils par la force et la chaleur du ton.* On sait le degré de confiance que méritent en général ces sortes de parallèles. Les seuls tableaux de Téniers le Jeune, qui ne puissent réellement donner lieu à aucune méprise, sont ceux qu'il fit du vivant de son père; ils portent presque tous cette indication: *David Teniers Junior.* En dernier résultat, si le peintre qui est l'objet de cet article est placé moins haut que Téniers le Jeune dans l'estime des amateurs, c'est peut-être par l'effet d'un de ces nombreux préjugés dont on s'explique difficilement la cause; et il est certain, du moins, que le père a eu le mérite d'inventer sa manière, dont le fils n'a été ensuite que le très-habile imitateur. Téniers le Vieux mourut dans sa ville natale, en 1649, âgé de 60 ans. F. P—t.

TÉNIERS (David), dit le *Jeune*, fils et élève du précédent, naquit à Anvers, en 1610. Plusieurs biographes prétendent qu'il quitta l'atelier de Téniers le *Vieux*, pour celui d'Adrien Brauwer, et qu'il reçut même des leçons de Rubens. D'autres ajoutent qu'il fut aussi élève d'Elzheimer; mais ces faits, quoique d'une faible importance, sont niés comme autant d'impostures, par Dezallier-Dargenville, dont l'honneur semble intéressé à prouver que le fils n'eut jamais d'autre maître que son père. La vérité est, qu'à l'époque de ses débuts dans la carrière des arts, Téniers le Jeune imitait alternativement, et avec une merveilleuse habileté, la plupart des peintres de son temps, d'où l'on pouvait en effet conclure qu'il avait alternativement pris de leurs leçons. Ce fut ce talent tout particulier qui établit d'abord sa réputation à Anvers, et le fit surnommer le *Protée* ou le *Singe* de la peinture. Se trouvant un jour dans un cabaret du village d'Oyssel, il s'aperçut, au moment de sortir, qu'il n'avait pas de quoi payer sa dépense. Il fit approcher un aveugle qui jouait de la flûte, le peignit, et eut le bonheur de vendre trois ducats son tableau à un voyageur anglais (1), qui s'était arrêté dans le cabaret, pour changer de chevaux. Fort heureusement, Téniers sentit d'assez bonne heure la nécessité d'être autre chose qu'un faiseur de pastiches; et, après avoir copié avec une fidélité surprenante toute la galerie de l'archiduc Léopold-Guillaume, après avoir compo-

(1) Ce voyageur était lord Falton: il conserva long-temps ce tableau, que les connaisseurs s'obstinaient à regarder comme le chef-d'œuvre de Téniers; mais un vol le lui fit perdre. Il a été retrouvé en Perse, en 1804, par le colonel Dikson, avec plusieurs autres compositions du même.

HIST. DES-PAYS-BAS.

TÉNIERS.

Téniers pinx.t — Landon direx.t

se une foule de tableaux où la manière du Tintoret et de Rubens était reproduite au point de tromper les yeux les plus exercés, il prit la ferme résolution de ne plus imiter que la nature. C'est de cette époque seulement que date sa véritable gloire. La vie de Téniers fut peu fertile en événements. La douceur de ses mœurs et la régularité de sa conduite lui valurent l'estime de tous ses compatriotes. L'archiduc Léopold le fit gentilhomme de sa chambre; la reine Christine lui donna son portrait avec une chaîne d'or; le prince D. Juan d'Autriche voulut être son élève (2); enfin, le roi d'Espagne, le prince d'Orange, le comte de Fuensaldagna et l'évêque de Gand, l'honorèrent d'une protection qui ne laissa pas d'être utile à ses intérêts. Il n'y eut guère que Louis XIV, qui ne sentit point ou ne voulut pas apprécier le mérite de ce peintre. Un jour que le valet de chambre de ce grand roi venait de placer dans les petits appartements quelques scènes flamandes de Téniers, le monarque s'écria en les voyant : *Qu'on enlève tous ces magots.* La gravité naturelle, les sentiments élevés de Louis XIV, et son goût prononcé pour le grand dans tous les genres, expliquent suffisamment sa prévention contre des tableaux où il ne voyait que la trop parfaite image d'une nature triviale. Fatigué des nombreuses visites qui l'empêchaient de travailler, Téniers quitta sa ville natale pour se retirer dans le village de Perth, entre Malines et Anvers; il se proposait d'y étudier de plus près les mœurs et les habitudes des paysans qu'il aimait à représenter; mais cette retraite champêtre devint bientôt, à son grand regret, le rendez-vous de toute la noblesse du pays; et il est à remarquer que celui de tous les peintres flamands dont les ouvrages sont le plus populaires fut aussi celui qui vécut le plus habituellement dans les hautes classes de la société. On rapporte que, dans l'espérance de vendre ses tableaux mieux qu'il n'avait pu le faire jusqu'alors, il se fit un jour passer pour mort, et que, grâce à ce stratagême, dont sa femme et ses enfants étaient complices, il fit un gain considérable; mais bien que cette anecdote ait fourni à MM. Jos. Pain et Bouilly, un vaudeville représenté, en 1800, sous le titre de *Téniers* (3), il est permis de la révoquer en doute : on raconte la même chose de Rembrandt, et c'est avec plus de vraisemblance. Avare et même crapuleux, Rembrandt devait être plus capable que Téniers d'employer de pareilles ressources. Aucun peintre ne surpassa, n'égala même Téniers le Jeune, pour la facilité et la légèreté du pinceau; aucun n'eut un sentiment plus intime et plus prompt de la vérité. Ce n'est pas seulement la forme grotesque et le costume des villageois de son pays, qu'il sut rendre dans la perfection; il a peint avec une justesse d'expression et une naïveté admirables le jeu de leur physionomie, leurs mœurs, leurs passions, leurs caractères individuels, et jusqu'à la moindre des nuances qu'établissait entre ces hommes rustiques la diversité des fortunes et des conditions. Reynolds regrète que Téniers n'ait pas employé à des sujets nobles l'élégance et la précision de son pinceau. Cette ob-

(2) On rapporte même qu'après avoir logé quelques mois chez Téniers, ce prince peignit de sa main un des fils de son hôte.

(3) Une pièce portant le même titre a été jouée au théâtre de Munich (Voy. le *Magas. encyclop.*, 1807, VI, 394, et 1809, VI, 126).

servation nous semble mal fondée. Téniers, suivant toute apparence, n'eût été qu'un peintre médiocre dans un genre où cette élégance et cette précision n'auraient jamais pu suppléer au goût inné des belles formes et du grand style. C'est comme si l'on regrettait que Vadé, qui versifiait des contes et des vaudevilles grivois avec toute l'élégance du genre, n'eût pas employé son talent à composer un poème héroïque. La touche de Téniers est vive, légère et spirituelle. Ses tons de couleur sont vrais et riches. Il lui arriva quelquefois de tomber dans le gris, en cherchant plus qu'il ne le devait cette harmonie de lumière argentine qu'on avait souvent admirée dans ses ouvrages. Une seule observation que lui fit à ce sujet Rubens l'eut bientôt corrigé de ce léger défaut. Ses paysages, en général, ne sont pas d'un excellent choix, du moins par rapport à la richesse des sites et des perspectives; mais ils ont, au plus haut degré, comme ses figures, le mérite de la vérité locale. On ne saurait trop s'étonner du talent avec lequel il savait y répandre le jour, et faire en quelque sorte sentir la fluidité de l'air. Ses groupes, d'ailleurs, sont liés avec art, son dessin a de la finesse, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exactitude. La rapidité de son exécution était prodigieuse. Il y a tel de ses tableaux, les plus estimés, qui ne lui a pas coûté plus d'une journée de travail. Aussi disait-il en riant, que pour rassembler tous ses ouvrages, il faudrait une galerie longue de deux lieues. Les connaisseurs faisaient un cas particulier de ce qu'il appelait ses *Après-souper*. C'étaient de petites compositions qu'il aimait à peindre le soir, comme par délassement, et qui étaient claires dans toutes les parties. On y admirait surtout l'intelligence avec laquelle il savait détacher tous les objets, exprimer toutes les distances, sans aucune des ressources que les peintres ordinaires cherchent dans le jeu des oppositions. Le Musée royal possède quatorze tableaux de ce maître, parmi lesquels on remarque particulièrement les *Œuvres de miséricorde*, l'*Enfant prodigue*, une *Tentation de Saint-Antoine*, la *Chasse au héron*, le *Joueur de cornemuse*, et la *Noce de village*. Ses autres ouvrages sont répandus avec profusion en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, et cependant ils se soutiennent toujours dans le commerce à un prix très-élevé. Téniers a aussi laissé des dessins au crayon noir, qui sont également recherchés des amateurs. Ceux qu'on voit aujourd'hui dans la galerie d'Apollon, au Muséum, représentent une fête villageoise et une réunion de fumeurs. Les estampes d'après ce maître sont innombrables. La plupart sont dues à la pointe piquante et spirituelle de Lebas, qui s'était parfaitement pénétré de l'esprit du modèle. Téniers lui-même a gravé à l'eau-forte quelques-uns de ses tableaux. Une partie de son Œuvre a été publiée sous le titre de *Theatrum pictorium*, Anvers, 1658, 1660, 1684, 245 pl.; et en français, 1755, in-fol., intitulé : *Le grand cabinet de tableaux* de l'archiduc Léopold-Guillaume, peint par des maîtres italiens, et dessiné par David Téniers. Cet habile peintre mourut à Bruxelles, en 1694, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avait été nommé directeur de l'académie d'Anvers, en 1644. — Nous ne ferons que mentionner ici Abraham Téniers, qui fut, ainsi que son frère David le Jeune, au nombre des

élèves du premier Téniers. Abraham copiait assez exactement la nature; mais n'ayant ni la facilité d'exécution, ni la vive imagination des deux autres, il ne s'éleva que rarement au-dessus de la médiocrité. F. P-T.

TENISON (Thomas), théologien anglican, archevêque de Cantorbery, naquit à Cottenham, dans le comté de Cambridge, le 29 sept. 1636. Après avoir commencé ses études dans les écoles de Norwich, il entra au collége de *Corpus-Christi*, à Cambridge, où il fut reçu associé (1). Il y suivit aussi un cours de médecine. Pendant le protectorat de Cromwel, il demeura constamment attaché à la cause royale et à l'église établie. En 1663, il fut ordonné par l'évêque de Salisbury; mais il tint son ordination secrète jusqu'à la restauration. L'évêque et le chapitre d'Ely le présentèrent, en 1665, à la cure de Saint-André-le-Grand, où il rendit des services importants durant les ravages que la peste exerça dans cette paroisse. En témoignage de leur reconnaissance, ses paroissiens lui décernèrent une médaille d'or. En 1667, le comte de Manchester lui procura un rectorat, et le nomma son chapelain. En 1670, Tenison publia son premier ouvrage. Devenu chapelain du roi, il reçut, en 1680, le degré de docteur en théologie, et il obtint le vicariat de Saint-Martin-des-Champs (*in-the-fields*) à Londres. Il fonda, dans cette paroisse, une école gratuite, et lui fit présent d'une bibliothèque assez considérable. L'hiver rigoureux de 1683 servit à manifester son amour pour les pauvres. On prétend qu'il leur distribua plus de trois cents livres sterling. En 1689, Guillaume et Marie le nommèrent archidiacre de Londres, et, deux ans après, évêque de Lincoln. En 1693, il devint archevêque de Dublin; et l'année suivante, il succéda à Tillotson sur le siége de Cantorbery. Il possédait toute la confiance du roi Guillaume, qui manqua rarement de l'inscrire parmi les lords-justiciers du royaume, principalement, quand les affaires obligèrent ce prince de s'absenter. Après la mort de la reine Anne, Tenison fut un des régents de la Grande-Bretagne, jusqu'à l'arrivée de George Ier. Ce fut lui qui couronna ce prince à Westminster, le 20 octobre 1714. Il mourut dans le palais de Lambeth, le 4 décembre 1715. Ce prélat avait plus de savoir que de jugement. Swift disait de lui, qu'il était *lourd et chaud comme un fer de tailleur*. Quoiqu'il ait beaucoup écrit en faveur de l'église anglicane, on doute, parmi les théologiens de sa communion, qu'il l'ait servie efficacement (2). Nous avons de Tenison : I. *The Creed of Mr. Hobbes examined, in a feigned conference between him and a student in divinity*, 1670, in-8°. C'est son premier ouvrage. Il semble l'avoir écrit pour repousser l'opinion accréditée, qu'il était favorable au système de

(1) Le docteur Aikin, qui cite pour son autorité la grande *Biographie britannique*, dit que Tenison naquit en 1630, qu'il était fils du recteur de Mundelsey en Norfolk, et qu'il étudia au collége Benet, à Cambridge. L.

(2) L'archevêque de Cantorbery était généralement estimé pour sa modération et ses autres vertus. Ce fut lui que le malheureux duc de Monmouth choisit pour le préparer à subir l'arrêt fatal; ce fut aussi lui qui assista la reine Marie à ses derniers moments, et qui prononça son oraison funèbre. L'évêque Ken, alors dépossédé, lui reprocha de n'avoir pas saisi cette occasion pour faire sentir à Sa Majesté combien elle avait manqué au respect qu'elle devait à son père, en consentant à porter une *couronne* arrachée à l'auteur de ses jours. Sous le règne de Guillaume, la réputation de tolérance dont jouissait Tenison avait fait jeter les yeux sur lui pour concourir à retoucher la liturgie, dans la vue d'opérer une réunion de tous les dissidents à l'église anglicane. L.

Hobbes. II. *Discourse of idolatry*, 1678, in-8°. III. *Baconiana*, 1679, in-8°. Le respectable Émery, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, a fait un grand usage de ce recueil dans le *Christianisme de Bacon*, et principalement dans la Vie de cet illustre chancelier. IV. Six Conférences *concerning the Eucharist, wherein is showed, that the doctrine of transsubstantiation overthrows the proofs of the Christian religion*, Londres, 1687, in-4°. C'est une traduction de l'ouvrage de La Placette, intitulé : *Traité de l'autorité des Sens contre la Transsubstantiation.* Tenison publia cette traduction pour faire suite à une conférence qu'il avait eue avec André Pulton, jésuite savoyard, dans laquelle, suivant l'usage, chacun crut avoir remporté la victoire; et à d'autres traités polémiques qu'il avait dirigés contre ce religieux. V. *The incurable Scepticism of the Church of Rome*, avec trois autres traités, Londres, 1689, in-4°. C'est aussi une traduction *du Traité du Pyrrhonisme de l'Église romaine*, par La Placette. Ces deux théologiens prétendent que la foi de l'Église romaine ne peut être pleine, pure et inébranlable, parce qu'on y est incertain sur le juge des controverses, et qu'on ne saurait déterminer quand le pape a parlé *ex cathedrâ*, ou quand le concile est parfaitement œcuménique. VI. 1°. *The Difference between the Church of England and the Church of Rome*; 2°. *an Examination of Bellarmine's tenth note of holiness of life*, Londres, 1687, in-4°. La seconde pièce mérite d'être examinée dans un temps où l'on s'occupe de la canonisation du docte cardinal Bellarmin. VII. *The protestant and popish ways of interpreting Scripture, impartially compared*, Londres, 1689, in-4°. VIII. Sept Discours prononcés et imprimés en différents temps, parmi lesquels on remarque celui qu'il prêcha devant la reine, le 22 février 1690, *contre l'absurdité de l'athéisme.* IX. *A Letter to the archdeacon and the rest of the Clergy of St. David's*, Londres, 1703, in-8°. Tenison est encore auteur de plusieurs Sermons, de quelques Lettres et de divers Traités, que nous ne croyons pas devoir mentionner. L—B—E.

TENIVELLI (Charles), biographe, né à Turin, en 1756, donna de bonne heure des marques non équivoques d'un talent distingué. Il suivit les cours de la faculté de belles-lettres à l'université de cette ville; et ce furent les conseils et l'exemple de Denina qui lui inspirèrent du goût pour l'histoire. Ce professeur le regardait comme son meilleur élève; et on lui a entendu dire que personne ne possédait plus de qualités nécessaires à un historien. En sortant des études, Tenivelli obtint la chaire de rhétorique au collége de Saint-George, dans le Canavais. Là il eut parmi ses auditeurs M. Botta, auteur de l'Histoire d'Italie. Appelé, peu après, avec les mêmes fonctions, à Moncalieri, il profita du voisinage de la capitale pour rassembler des matériaux dans les bibliothèques, et publia quelques notices biographiques sur d'illustres Piémontais; ce n'était que le prélude d'un grand ouvrage qu'il méditait, et qui devait servir de continuation aux collections de Muratori. Tenivelli ne se préparait pas seulement à ce travail par des recherches nombreuses faites dans les archives, mais aussi par des voyages dans les principales villes de l'Italie. De retour d'une course en

Toscane, il s'était plus que jamais livré à ses études, lorsque des mouvements insurrectionnels éclatèrent sur plusieurs points du Piémont. A Moncalieri surtout, on se porta aux excès les plus coupables; et, par une inconséquence qui n'est pas sans exemple dans les révolutions populaires, on força les hommes les plus paisibles de prendre part à ces désordres. Un grand nombre de révoltés cernèrent la maison du professeur; et par leurs cris et leurs menaces, ils l'obligèrent à les suivre sur la place publique, pour y parler à la *louange du peuple* et *contre la taxe des comestibles*. Tenivelli, aussi simple qu'éloquent, improvisa sur ces thèmes, sans prévoir le danger qu'il y avait à fléchir sous le caprice de la multitude. Il faut lire dans l'*Histoire d'Italie* (liv. XI) le portrait que M. Botta trace de son compatriote et de son maître, pour croire à une telle simplicité de la part d'un homme aussi éclairé. Sans ce témoignage on serait en droit de douter des lumières de Tenivelli. Le roi de Sardaigne en jugea autrement, et le malheureux historien, envoyé devant un conseil de guerre, fut condamné au supplice. « A la lecture de cette sentence, ajoute M. Botta, Tenivelli ne changea ni de physionomie ni de langage.... Après s'être recueilli un instant, il écrivit à sa sœur, pour lui recommander son fils unique. Puis, examinant les motifs de sa condamnation, et se rappelant ce qu'il avait fait, ce qu'il avait écrit, et surtout ce qu'il méditait de faire et d'écrire à la gloire d'une patrie déjà illustrée par ses travaux, et honorée par ses vertus, il oublia la douceur qui lui était naturelle; et une heure avant de mourir, il composa un sonnet plein de feu poétique et d'indignation contre ses persécuteurs. » Conduit sur la place de Moncalieri, il mourut percé de balles, le 17 mai 1797. Son ouvrage est intitulé : *Biografia piemontese*, Turin, 1784-1792, 5 vol. in-8°., contenant quarante Notices, ou quatre *Décades*.

A—G—S.

TEN-KATE (Lambert), philologue, né à Amsterdam, le 23 janvier 1674, et mort célibataire, dans la même ville, le 14 décembre 1731, est sans contredit celui qui, avec Balthasar Huydecoper (*V.* ce nom), a le mieux mérité du système grammatical et étymologique de la langue hollandaise, en le mettant dans son véritable jour. Jeune, il s'était appliqué à la nouvelle philosophie de Newton, et il ne négligea point non plus les langues savantes; mais sa langue maternelle fixa spécialement son attention, et il s'occupa de son origine et de ses règles avec un zèle infatigable. Le premier fruit de ses travaux parut en 1710, sous le titre de *Rapport entre la langue gothique et la langue hollandaise*; mais l'ouvrage qui mit le sceau à la réputation de Ten-Kate fut son *Introduction à la connaissance de ce qu'il y a de plus relevé dans la langue hollandaise*, Amsterdam, 1723, 2 vol. in-4°. L'analogie de la langue hollandaise avec les anciens idiômes méso-gothique, franco-teutonique, anglo-saxon; l'investigation du véritable sens de chaque mot, fondée sur la régularité des dérivations; l'élimination de l'alphabet hollandais des lettres q, x et y, se font, entre un nombre infini d'autres choses curieuses, remarquer dans ce savant ouvrage, devenu éminemment classique. *Voy.* Ypey, *Histoire de la langue hollandaise*, p. 539 et suiv.;

Siegenbeck, *De la richesse et de l'excellence de la langue hollandaise*, p. 125 et suiv. Herman Tollius a célébré, en digne appréciateur, les services rendus par Ten-Kate à sa langue maternelle, dans un Mémoire lu à la société philologique de Leyde, et qui doit se trouver dans son Recueil. On a encore de Ten-Kate, outre un Recueil de poésies morales, quelques ouvrages de religion, originaux ou traduits. Parmi les derniers, on remarque sa version du Traité grec de Pléthon *Sur les quatre vertus cardinales*, à la suite du *Traité de la vie et de la mort* par Philippe de Mornay, 1728. Il avait soigné, avec une affection particulière, l'éducation de son neveu Herman Ten-Kate et il a publié quelques productions poétiques de ce jeune homme, qui fut enlevé par une mort prématurée. Enfin le goût des arts d'imitation, dessin, peinture, musique, ne fut pas étranger à Ten-Kate. *V.* J. Wagenaar, *Histoire d'Amsterdam*, tom. III, p. 241 et 242. M—on.

TENNANT (Smithson), chimiste anglais, né dans le comté d'York en 1761, se fit remarquer, dès sa plus tendre enfance, par son goût pour les sciences naturelles, et en particulier pour la chimie. Il recherchait avidement tous les livres qui avaient trait à cette science, et répétait les expériences qui s'y trouvaient consignées; il n'avait que neuf ans, lorsqu'il fit son premier essai d'une préparation de poudre pour des feux d'artifice. Après de brillantes études, il se rendit, pour étudier la médecine, à Édimbourg (1781), où Black professait la chimie. L'année suivante, il entra au collége du Christ, à Cambridge, et il paraît que ses recherches sur la chaleur, communiquées, en 1814, à la société royale, datent de cette époque. Élu membre de la société royale, en 1785, ce ne fut qu'en 1791 qu'il commença à enrichir de ses travaux les *Transactions* publiées par cette compagnie. En 1804 (30 novembre), Tennant reçut de la société royale, la médaille de Copley, pour ses diverses recherches chimiques. Il fut nommé en 1813, à la chaire de chimie dans l'université de Cambridge, et fit l'année suivante son premier et unique cours, en présence d'une assemblée nombreuse. Il mourut, le 22 février 1815, à Boulogne sur mer, des suites d'une chute de cheval qu'il fit au moment où il devait s'embarquer pour retourner en Angleterre, après avoir visité une partie du continent. Tennant fut un des premiers à adopter la théorie antiphlogistique, et paraît même, suivant Thompson, avoir entrevu les effets merveilleux de l'électricité voltaïque. Il n'a laissé aucun ouvrage, mais seulement des Mémoires particuliers, qui ont été publiés dans les Transactions philosophiques, dans le Journal scientifique de Nicholson, et dans les Transactions de la société de géologie. On lui doit la première Analyse exacte de l'acide carbonique (1791); des Recherches intéressantes sur la nature du diamant (1796), sur les variétés de pierres à chaux connues en Angleterre (1799), sur l'émeri (1802), la découverte de l'osmium et de l'iridium (1804); un Mémoire sur les principes de la minéralogie envisagée comme une branche de la chimie (1813); et sur l'acide borique natif; un procédé plus facile d'extraction du potassium, et l'indication d'un moyen propre à obtenir une double distillation par la même chaleur, en diminuant la pression atmosphérique (1814). On

a trouvé dans les papiers de Tennant ; 1°. le Discours d'ouverture de son cours de chimie à l'université de Cambridge, remarquable par des vues originales et brillantes sur la science et ses applications ; 2°. des Notes sur la préparation du sucre d'amidon par l'acide oxalique ; sur l'existence de l'iode dans l'eau de la mer ; sur le perfectionnement du verre employé à la construction des lentilles achromatiques ; sur la puissance réfractive des corps composés, comparée à celle de leurs principes constituants, etc. A. G—D.

TENNENT (Gilbert) était le fils aîné d'un ministre presbytérien irlandais, qui passa, en 1718, dans l'Amérique du Nord, avec quatre fils, et qui établit, à quelques lieues de Philadelphie un séminaire, où furent élevés un grand nombre de ministres de l'évangile. Gilbert lui fut d'un grand secours dans la direction de cet établissement ; et il y tint souvent sa place d'une manière fort honorable. Il etudia en même temps la médecine et la théologie, et fut ordonné, en 1726, ministre de New-Brunswick. Il établit, en 1743, une église presbytérienne à Philadelphie ; et s'étant livré au ministère de la prédication, il parcourut les différentes provinces des États-Unis, où il prêcha avec beaucoup de succès. Cependant il se forma contre lui un parti nombreux. On lui reprocha de l'immoralité : un pamphlet fut publié à ce sujet, sous le titre d'*Examinateur ;* et il y répondit par un autre pamphlet intitulé : l'*Examinateur examiné*. Cette discussion donna lieu, en 1741, à un synode qui ne termina rien. Tennent, voulant amener une réconciliation, publia un ouvrage assez remarquable, sous ce titre : la *Paix de Jérusalem*. Il mourut en 1765. — Son frère (Guillaume), ministre de Free-Hold, au New-Jersey, fut un habile théologien, et donna l'exemple de toutes les vertus. Il a publié une Notice intéressante *Sur le retour de la religion à Free-hold et en d'autres lieux*. Z.

TENNHART (Jean), visionnaire, né, le 2 juin 1661, à Dodergast, petit village près de Pegau, en Saxe, était fils d'un paysan. On dit que, dès son enfance, il eut des songes singuliers. Avant qu'il eût atteint l'âge de dix ans, le diable se fit voir à ses yeux, sous l'apparence d'un homme ayant un collet jaune noué avec un cordon noir. Plus Tennhart regardait cette étrange figure, plus elle prenait un air terrible et cruel ; il poussa un cri : elle disparut. Cependant il étudiait à Pegau, parce qu'on le destinait à l'état ecclésiastique ; et on l'envoya, en 1678, à l'école de Zeitz, pour suivre ses cours : mais il paraît qu'il n'y fit pas les progrès nécessaires pour entrer dans la carrière qu'il devait parcourir ; car il prit, à Weissenfelds, l'état de barbier. Les gens de cette profession sont sujets à courir le monde. Tennhart vint à Augsbourg ; il était déjà compagnon. Il raconte qu'un jour la Sainte Trinité lui était apparue sous la forme de trois hommes de taille semblable et vêtus de la même manière. Il regarda et considéra attentivement la personne du milieu (le fils de Dieu). Il voulut ensuite porter aussi un œil attentif sur les deux autres : tout-à-coup il fut pris d'une faiblesse ; et les trois personnes disparurent. Tennhart ne se bornait pas à raser les gens : il apprit à faire des perruques. Ce nouveau métier fut plus lucratif. Ayant gagné beaucoup d'argent à Nuremberg, il y obtint le droit de bourgeoisie, épousa une femme ri-

che, ce qui lui procura une grande maison située au centre de la ville, avec un mobilier considérable et d'autres propriétés foncières, valant plus de vingt mille florins (cinquante mille francs); de sorte qu'il était un bourgeois riche et considéré. Il eut trois enfants; tout semblait lui sourire : des malheurs survinrent. Sa femme et un de ses enfants moururent; il perdit une grande partie de sa fortune; il fut accablé de maladies. Croyant voir dans ces calamités un avis de la Providence, il résolut de renoncer aux choses terrestres, de s'occuper plus sérieusement qu'auparavant du christianisme intérieur, et de se consacrer à Dieu. Mais égaré par une imagination désordonnée, il n'effectua pas sa conversion d'une manière sage, et se laissa emporter si haut par ses rêveries, qu'il fit ensuite une chute affreuse. Il prétendait être appelé par une vocation particulière de Dieu, qui avait daigné le favoriser de son entretien et de la parole intérieure. Cela était arrivé la première fois dans la nuit du 27 octobre 1704. Il avait entendu en lui-même une voix qui lui avait répété par trois fois : « Fais attention à ce » que je te dis; je te le dis certainement et en vérité : la foi est entièrement éteinte! Regarde : tu cours un » grand danger; prends bien garde à » ton âme, et fais-le connaître; je te » charge de le révéler : si tu tiens ceci » secret, je me retire de toi. » En conséquence, il suivit l'ordre de Dieu, qui lui ordonnait d'être prophète, et d'annoncer la vérité et leur chute prochaine à tous les princes, à tous les états, et notamment au clergé. Dieu, disait-il, l'avait aussi appelé à être écrivain dans son grand et vaste royaume. C'est pourquoi il en prenait expressément le titre, et l'ajoutait à sa signature. Il raconte aussi qu'en hiver, s'étant réveillé à minuit, il s'était levé, puis avait écrit un sermon que lui avait dicté la voix intérieure, et qui concernait tous les hommes, n'importe leur rang, et diverses personnes en particulier, surtout les ecclésiastiques. Le 20 février 1709, il remit au sénat de Nuremberg un Traité rempli des erreurs les plus choquantes et d'attaques contre le clergé. Cette production fanatique lui valut une longue détention. Quand il fut sorti de prison, oubliant la leçon qu'il avait reçue, il fit imprimer son livre et d'autres écrits du même genre, qui causèrent un grand scandale. Il déclamait constamment contre la corruption des Chrétiens de son temps, qui n'était causée, disait-il, que parce que chacun négligeait d'écouter la voix intérieure. Tennhart condamnait la prédication, rejetait le baptême des enfants, croyait que le Christ avait rempli tout notre être d'un esprit de justice, déclamait contre la célébration du dimanche, et tenait les discours les plus condamnables contre le mariage et les emplois de la vie civile. D'ailleurs sa conduite était régulière : il affectait la plus grande humilité. Il eut des partisans qui le prônèrent comme un saint. Ce qui peut paraître singulier dans un homme qui avait exercé la profession à laquelle il avait dû une partie de sa fortune, c'est qu'il se montra l'ennemi juré des perruques. Sans cesse il invectivait contre leur usage. L'éclat fâcheux qu'il causa dans Nuremberg le fit enfermer de nouveau, depuis le 1er. déc. 1714 jusqu'au 12 février 1715. Alors il profita de sa liberté pour remplir convenablement son emploi d'écrivain *de la voix intérieure*; et allant à pied d'un endroit à un autre, il écrivit et fit im-

primer tout ce que ses inspirations lui fournissaient et ce que le Seigneur lui dictait. En 1717, il renonça authentiquement à sa qualité de bourgeois de Nuremberg, où il avait été emprisonné pour la troisième fois; puis il gagna Francfort-sur-le-Mein, où il demeura trois ans; alla voir sa mère, qui vivait encore, visita successivement le pays de Brunswick, Hambourg et d'autres lieux de la Basse-Saxe. Épuisé par sa vie austère et par ses courses à pied, il arriva, dans le plus triste état, à Cassel, où il mourut, le 12 septembre 1720. Un de ses sectateurs, qui était conseiller du consistoire, le fit enterrer avec un certain appareil, et lui consacra un Éloge imprimé. On a de Tennhart divers écrits, dans lesquels il se prétend appelé par Dieu à la conversion du genre humain. Il y parle sans cesse de cette voix intérieure qu'il entendait, et qui lui ordonnait d'annoncer la vérité aux hommes. Leur titre est d'une prolixité remarquable. Il est peu intéressant de donner la liste détaillée de ces rêveries : on la trouve dans le Dictionnaire historique de Hirshing. Le principal de ces livres, imprimé à Nuremberg, en 1710, commence par l'histoire de sa vie. Cet ouvrage renferme plusieurs traités. Il fut réimprimé et augmenté en 1711; traduit en français et réimprimé en Suisse, en 1712, in-4°. Les productions de Tennhart lui attirèrent des réponses; ce qui amena de longues controverses. Enfin ses sectateurs rédigèrent, pour leur édification, un Extrait de sa doctrine. E—s.

TENO (Charles). *Voy.* Zeno.

TENON (Jacques-René), chirurgien, né à Sepaux près de Joigny, en 1724, était le fils du chirurgien de ce village. Il vint de bonne heure à Paris, pour faire ses cours, et s'y fit remarquer par Winslow, ainsi que par Antoine et Bernard de Jussieu. Le premier de ces hommes célèbres l'initia à l'étude de l'anatomie; les deux autres développèrent en lui le goût de la botanique et de l'histoire naturelle. Joignant à l'étude de l'anatomie celle de la physiologie, il acquit bientôt une brillante réputation; fut nommé, en 1744, chirurgien de première classe aux armées, et fit en cette qualité la campagne de Flandre. A son retour il obtint au concours la place de premier chirurgien de la Salpétrière, où il fit un cours de chirurgie. Il ouvrit peu après, dans le voisinage de cet hospice, une maison d'inoculation; et il eut beaucoup de part à la propagation de cette pratique, qu'il abandonna sans hésiter dès qu'il connut les avantages de la vaccine. Nommé d'abord membre de l'académie de médecine, Tenon entra à l'académie des sciences, en 1759, puis à l'Institut lors du rétablissement des corps savants. Peu de temps avant la révolution, Louis XVI l'avait chargé d'aller visiter les hôpitaux de l'Angleterre. Il fut accueilli dans cette contrée par les hommes les plus distingués, et il en rapporta une nombreuse collection d'observations utiles. A son retour il fut nommé député à l'Assemblée législative, où il se fit remarquer par la sagesse de ses opinions. Lorsque cette assemblée eut été remplacée par la Convention nationale, il vécut retiré près de Paris, dans une petite maison de campagne, où il eut beaucoup à souffrir des malheurs de la révolution, et plus particulièrement des invasions de 1814 et 1815. Il mourut à Paris, le 15 janvier 1816. Tenon était chevalier de la légion

d'honneur. On a de lui : I. *Recherches sur les cataractes capsulaires*, lues à l'académie des sciences, le 19 mars 1755, et imprimées dans le Recueil des mémoires des savants étrangers, tome III, p. 29. II. Trois *Mémoires sur l'exfoliation des os*, insérés, en 1758 et 1759, dans les Mémoires de l'académie des sciences. III. *Essai sur les infirmeries des prisons*, ibid. IV. *Observations sur les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'anatomie*, Paris, 1785, in-4°. V. Cinq *Mémoires* sur les hôpitaux de Paris, avec figures en taille-douce, imprimés par ordre du roi, en 1788. Ces Mémoires, qui furent soumis aux académies des sciences, de médecine et d'agriculture, valurent à l'auteur des remercîments et des éloges de ces différentes sociétés. VI. *Mémoire sur les dents*, imprimé dans les Mémoires de l'Institut (académie des sciences). VII. *Offrande aux vieillards de quelques moyens pour prolonger leur vie*, Paris, 1813, 1 vol. de 174 pages in-8°. Tenon avait alors atteint sa quatre-vingt-dixième année. Il rapporte comment, à cet âge, il était parvenu à se délivrer des crampes et de l'enflure des jambes. VIII. *Mémoires sur l'anatomie, la pathologie et la chirurgie*, publiés en 1816. IX. *Mémoire sur les inconvénients et les dangers qu'entraînent les exhumations des cadavres destinés aux anatomistes*. X. Plusieurs Mémoires dans le *Magasin encyclopédique*, et un grand nombre de manuscrits inédits. Le beau cabinet d'anatomie que Tenon avait formé a été conservé par ses héritiers. Le Discours funèbre prononcé sur sa tombe par Percy a été imprimé dans le *Magasin encyclopédique*, 1816, I, 182. Z.

TEN-RHYNE. *Voy.* RHYNE.

TENTZEL (GUILLAUME-ERNEST), philologue et numismate, naquit, en 1659, dans la petite ville d'Arnstadt où son père était pasteur. Il acheva ses études à l'académie de Wittemberg, avec beaucoup de succès. Son père lui laissa fort peu de bien; mais les connaissances qu'il avait acquises devaient lui tenir lieu de fortune. Il se décida pour la carrière de l'enseignement, et accepta la place de régent au gymnase de Gotha. Dans cet emploi plus que modeste, il sut se distinguer; et les dissertations qu'il publia le firent connaître des savants de l'Allemagne. Sur leur invitation, il s'empressa de fournir des extraits aux *Acta eruditorum*, dont il fut vingt ans l'un des rédacteurs les plus laborieux. Malgré ses occupations, il entreprit, en 1689, un journal sous le titre de *Monatliche Unterredungen* (Entretiens mensuels), qui eut beaucoup de succès; mais tous les bénéfices restèrent au libraire; et la position de l'auteur n'en fut point améliorée. Dans ses loisirs, Tentzel avait fait une étude approfondie de l'histoire et de la numismatique de l'Allemagne. Les talents qu'il montrait en ce genre lui méritèrent la charge d'historiographe de la maison de Saxe: il vint, en 1702, à Dresde, pour en remplir les fonctions; mais son ignorance des usages de la cour l'ayant rendu l'objet des railleries des courtisans, il prit le parti de se retirer, et vécut depuis au milieu de ses livres, content quoique pauvre. Cet estimable philologue termina sa vie laborieuse, le 24 novembre 1707, à l'âge de quarante-neuf ans. Outre des Dissertations dans les *Acta eruditorum*, dans les *Observationes Hallenses*, etc.; des notes sur les *Scriptores ecclesiastici* de saint Jérôme,

et sur ceux de Casimir Oudin (*V.* ce nom); l'*Oraison funèbre* d'Adam Tribbechow, et une édit. de l'*Historia Gothana* de Gaspard Sagittarius, avec des suppléments (*Voy.* SAGITTARIUS, XXXIX, 494), on a de Tentzel : I. *Exercitationes selectæ in duas partes distributæ*, Leipzig, 1692, in-4°. La première partie contient des dissertations sur le symbole qu'on attribue communément aux Apôtres, quoiqu'ils ne l'aient point rédigé; sur la vie et les écrits du pape saint Clément, de saint Ignace, de saint Polycarpe, de saint Justin, d'Athénagore, de Théophile d'Antioche, de Tatien, d'Hermias, de saint Jacques de Nisibe, auquel il compare son père, et de saint Éphrem; sur le double baptême de Constantin, qu'il regarde comme fabuleux; sur le jour désigné par le mot *natalitia*, quand il s'applique aux évêques; et enfin sur l'hymne *Te Deum laudamus*, qu'il enlève à saint Ambroise, tout en reconnaissant sa haute antiquité. Dans la seconde partie, Tentzel a recueilli les différentes pièces de sa dispute avec Schelstrate, sur le secret gardé par les Chrétiens, dans les premiers siècles, à l'égard des mystères (*Voy.* SCHELSTRATE, XLI, 106). II. *De ritu lectionum sacrarum*, Wittemberg, 1685, in-4°.; dissertation savante et curieuse. III. *Epistola de sceleto elephantino Tonnæ nuper effosso*, Gotha et Iéna, 1699, in-12. Dans cette lettre, adressée à Magliabecchi, il soutient, avec raison, contre le sentiment de beaucoup de curieux, que les ossements découverts à Tonn ne sont pas un jeu de la nature. IV. *Monatliche Unterredungen* (entretiens mensuels), Leipzig, 1689-98, 10 vol. in-8°. Ce recueil passe pour le plus ancien journal littéraire de l'Allemagne. Outre des jugements sur les ouvrages qui paraissaient, on y trouve des Dissertations, des Vies et des Lettres inédites des savants, des Notices sur des médailles, des inscriptions, etc. Simon de Vries en a publié l'abrégé en flamand. V. *Curieuse Bibliothek* (en allemand), ibid. 1704-6, 3 vol. in-8°. C'est un nouveau journal qui n'eut pas le même succès que le précédent. VI *Dissertation* sur l'origine de l'imprimerie (en allemand), Gotha, 1700, in-12; publiée en latin, par Wolf, dans les *Monumenta typographica*, II, 644. L'auteur attribue cette découverte à Guttemberg. VII. *Recueil de médailles* (en allem.), 1697-99, 8 part. in-fol. Toutes ces médailles sont relatives à l'histoire d'Allemagne et particulièrement de la Saxe. VIII. *Saxonia numismatica, sive nummophylacium numismatum mnemonicorum et iconicorum à ducibus Saxoniæ cudi jussorum*, Francfort, 1705, 8 part. in-4°., lat. et allem. IX. *Histoire des commencements et des progrès de la réformation de Luther* (en allemand), Leipzig, 1718, in-4°. Elle fut publiée par Ernest Salom. Cyprien, éditeur et continuateur de quelques autres ouvrages, auxquels Tentzel n'avait pu mettre la dernière main. Voy. une *Notice* sur Tentzel, dans les *Mémoires* de Niceron, III, 184-99. Une médaille en son honneur est figurée dans le *Museum Mazzuchellianum*, II, pl. 10. W—s.

TERAMO (JACQUES DE), ou D'ANCARANO, auteur d'une espèce de Roman ascétique, que sa singularité fait encore rechercher, était né dans l'Abruzze ultérieure, en 1349. Son nom de famille est PALLADINO; mais il est plus connu sous celui de

sa ville natale, qu'il adopta suivant l'usage des savants de son temps. Il fit son cours de droit à Padoue; et Oudin affirme, mais sans preuve (*Script. eccles.* III, 1251), qu'il fut ensuite attaché, comme professeur, à cette académie. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Téramo et de l'archidiaconat de l'église d'Aversa. Sa réputation s'étendit promptement jusqu'à Rome, où il fut appelé pour remplir l'emploi de secrétaire des brefs et de la penitencerie. Nommé, en 1391, évêque de Monopoli, et en 1400, archevêque de Tarente, il fut transféré, l'année suivante, sur le siége de Florence, et devint, en 1410, évêque et administrateur du duché de Spolette. Le concile de Constance confirma sa nomination, attaquée par Nicol. Vivario, créature du pape Jean XXIII. Il mérita l'estime de Martin V, qui l'envoya en qualité de légat en Pologne, où il mourut en 1417, à l'âge de soixante-huit ans. Jacques de Téramo est auteur de plusieurs ouvrages restés manuscrits (1); mais il n'est connu que par un roman spirituel, imprimé plusieurs fois, et sous divers titres, dans le quinzième siècle, et traduit, à la même époque, dans les principales langues de l'Europe (2). La plus ancienne édition que l'on connaisse de cet ouvrage, avec une date, est celle d'Augsbourg, 1472, in-fol.; intitulée : *Jacobi de Teramo compendium perbreve, Consolatio peccatorum nuncupatum, et apud nonnullos Belial vocatum* (3). L'auteur suppose que les démons, irrités du triomphe remporté par Jésus sur Lucifer, élisent Bélial, leur procureur, pour demander justice à Dieu contre Jésus, qualifié, dans la requête en plainte, de perturbateur et d'usurpateur. Dieu nomme Salomon pour juger ce différend. Jésus, assigné, ne pouvant comparaître en personne, choisit Moïse pour le représenter. Moïse, admis par Bélial, fait entendre les témoins qui ne déposent qu'après avoir prêté serment sur l'Évangile de dire la vérité : ce sont Abraham, Isaac, Jacob, David, Virgile, Hippocrate, Aristote et saint Jean-Baptiste. Bélial les récuse tous, excepté saint Jean; il plaide ensuite sa cause avec tout l'esprit, avec toute la finesse qu'on attribuait alors au Diable; mais il n'en est pas moins condamné par Salomon. Il se pourvoit contre ce jugement, et Dieu désigne le patriarche Joseph pour le reviser. Mais Bélial, craignant de perdre encore son procès, demande des arbitres. Moïse y consent, et choisit pour les siens Aristote et Isaïe; ceux de Bélial sont Auguste et Jérémie. Les débats recommencent, et Bélial, bien plus versé que Moïse dans tous les détours de la chicane, l'embarrasse tellement par ses reproches et par ses objections, qu'il est souvent obligé de demander quartier à son redoutable adversaire. Les arbitres sont indécis;

(1) En voici les titres : *In Clementinas liber I. — Monarchialis, id est, de pontificis romani monarchiâ lib. I, seu dialogus.* L'auteur y soutient la suprématie du pape sur les princes. — *De Prophetiis.* — *De remediis conversorum libri XII.* — *Commentarius in quatuor libros sententiarum P. Lombardi.* Cas. Oudin, dit que ce dernier ouvrage fut imprimé à Augsbourg, en 1472; mais c'est une erreur.

(2) Le *Procès de Bélial* fut traduit en allemand, en français, en flamand, en espagnol et en italien. La traduction française, que l'on doit à Pierre *Farget* ou *Ferget*, religieux augustin, imprimée à Lyon, 1482, in-fol., fut reproduite dans la même ville, en 1484. Ces deux éditions sont très-rares; mais il en existe plusieurs autres, lesquelles, malgré leur antiquité, n'ont que peu de valeur.

(3) Il existe au moins sept éditions, avec ou sans date, de cet ouvrage, publiées dans le quinzième siècle. La seule que l'on recherche est celle que nous avons citée. Les unes sont intitulées : *Consolatio peccatorum;* d'autres : *Processus Luciferi*, ou enfin *Lis Christi et Belial.*

et comme il arrive toujours en pareil cas, chaque partie ne manque pas de s'attribuer la victoire. Tel est en abrégé le plan et la marche de ce singulier ouvrage. Le style ne se sent pas moins que le sujet de la barbarie du siècle. Les passages les plus respectables des livres saints y sont expliqués d'une manière grotesque. Téramo paraît avoir puisé l'idée de son livre dans le *Procès de Satan contre la Vierge*, par Barthole (*V.* ce nom, III, 455). Ces deux productions, également bizarres, ont été recueillies avec les *Arrêts d'amour* de Martial d'Auvergne, sous ce titre : *Processus juris joco serius*, Hanau, 1611, in-8°., rare. On peut consulter, pour plus de détails, l'art. Palladino dans le *Dictionnaire* de Prosp. Marchand.

W—s.

TERBURG (Gerard), peintre flamand, né à Zwol en 1608, était fils d'un artiste habile qui lui enseigna son art. Il parcourut l'Allemagne, et se rendit à Rome, où il se fit connaître du comte de Pigoranda, ambassadeur d'Espagne, qui l'emmena à Madrid. Terburg eut les plus grands succès dans cette capitale; il y fit les portraits de toute la famille royale et ceux de la cour. Le roi le créa chevalier, et lui fit présent d'une chaîne d'or, d'une épée, d'une médaille et d'éperons d'argent. Beaucoup de dames lui demandèrent leur portrait, et l'on prétend que sa figure et son esprit séduisants l'entraînèrent dans des intrigues de galanterie qui donnèrent de la jalousie aux Espagnols; si bien qu'il fut obligé de s'éloigner. Il se rendit à Londres, puis à Paris, où il fit beaucoup de portraits qui lui furent payés très-cher. Etant retourné dans sa patrie, il se maria et devint bourgmestre de la ville de Deventer, où il vécut dans l'aisance jusqu'à l'âge de soixante-treize ans, et mourut en 1681. On voit encore de ce maître beaucoup de productions dans différentes galeries. Presque tous les sujets en sont pris dans la vie privée. Il excellait surtout à peindre le satin blanc, et il en a mis dans la plupart de ses tableaux. Le plus remarquable de ses ouvrages est le congrès de Munster, où le peintre s'est représenté lui-même parmi les spectateurs : toutes les figures en sont d'une extrême ressemblance. Ce tableau a été gravé par Suyderhof; et cette estampe est très-recherchée. Z.

TERCIER (Jean-Pierre), né à Paris, le 7 octobre 1704, était fils d'un Suisse du canton de Fribourg. Après avoir fait ses études au collége Mazarin, il étudia le droit sous le célèbre avocat Baizé, dont plus tard il épousa la petite-fille, et qui le présenta alors au marquis de Monti, ambassadeur de France en Pologne. Ce diplomate l'ayant emmené à Varsovie, en 1729, avec le titre de secrétaire d'ambassade, il y contribua beaucoup au rétablissement du roi Stanislas (*Voyez* Stanislas Ier., XLIII, 439), qu'il tint caché dans sa chambre pendant plusieurs jours. Lorsque ce prince fut obligé, pour la seconde fois, de quitter sa capitale, Tercier, qui le suivit à Dantzig, ainsi que le marquis de Monti, mit encore beaucoup de zèle et de courage à éloigner de sa personne tous les dangers qui le menaçaient; et quand le monarque prit le parti de de s'enfuir à travers les armées des Russes, ce fut Tercier qui l'habilla en paysan, qui l'accompagna au milieu de la nuit, et qui reçut en le quittant ces touchantes paroles : *Adieu, mon cher Tercier*,

priez pour moi. Lorsque le maréchal de Mumich fut maître de Dantzig, furieux de n'avoir pu s'emparer de la personne du roi de Pologne, il jura d'exterminer tous ceux qui avaient concouru à son évasion; et par une violation manifeste du droit des gens, il fit arrêter Tercier et le marquis de Monti, qui furent transférés de prison en prison, et gardés à vue pendant dix-huit mois à Thorn, dans un cachot humide. Cette détention altéra gravement la santé de Tercier; et M. de Monti en mourut deux ans après. Lorsque son secrétaire revint en France, en 1736, après sept ans d'absence, Stanislas et la reine, sa fille, le dédommagèrent de ses souffrances par de nombreux bienfaits. Il reçut une pension et des lettres de noblesse (2 juin 1749), fut employé dans les opérations les plus importantes du ministère des affaires étrangères, et suivit, en 1748, le comte de Saint-Séverin aux conférences d'Aix-la-Chapelle, où il eut une grande part aux négociations qui amenèrent le traité de paix. A son retour, il fut nommé premier commis du ministère, place alors très-considérable; et devint, dans le même temps, censeur royal. Mais une imprudence dans ce dernier emploi lui fit perdre presque tout le fruit de trente ans de travaux. Chargé d'examiner le livre de l'*Esprit*, par Helvétius, il le laissa imprimer sans obstacle (*Voy.* Helvétius). Il déclara plus tard, dans une requête au parlement, que c'était par inadvertance qu'il avait donné son approbation à cet ouvrage, qu'il ne partageait en aucune manière les principes qui y étaient insérés, qu'il n'entendait plus se charger d'examiner aucun livre; enfin il renonça à être censeur royal. Il perdit alors la place de premier commis des affaires étrangères; mais le roi lui accorda six mille francs de pension, une gratification extraordinaire et quatre mille francs réversibles sur sa femme et ses deux filles. (1) Tercier consacra dès-lors entièrement son temps à l'étude. Il avait été nommé membre de l'académie des inscriptions, en 1747; il prit une grande part aux travaux de cette société, et l'on trouve dans la collection de ses Mémoires des morceaux d'érudition assez remarquables qu'il y a donnés, entre autres: *sur la conquête de l'Egypte, par Sélim, sur la dynastie des Sophis; sur la prise de Rhodes*, etc. La connaissance des langues anciennes et de celles de l'Orient, lui donnait un grand avantage dans l'étude des sciences historiques. Il savait aussi très-bien l'allemand, l'italien, l'anglais, l'espagnol et le polonais. Tercier mourut à Paris le 21 janvier 1767. On a de lui des Mémoires historiques sur les négociations avec l'Espagne, et d'autres Mémoires politiques qui restent en manuscrit à la bibliothèque des affaires étrangères. Ces manuscrits, qui forment environ quinze volumes, avaient été composés par ordre de M. de Choiseul, pour l'instruction du Dauphin.

M—D j.

(1) Louis XV, ne voyant sans doute qu'une inadvertance dans l'approbation donnée au livre d'Helvétius, conserva à Tercier cette confiance intime qu'avaient eue auparavant le prince de Conti et le comte de Broglie, pour la direction de la correspondance secrète, et dont il fut chargé après eux (*V.* Broglie VI, 15). C'est également par lui, qu'à l'insu de Choiseul passait la correspondance tout aussi secrète du roi avec d'Eon, pendant l'exil de celui-ci en Angleterre. La crainte que cette correspondance ne vint à être connue des ministres, les inquiétudes que lui donnaient les affaires de d'Eon, l'appréhension que cet être indéfinissable ne fit des scènes semblables à ses frasques avec l'ambassadeur Guerchy, ou ne commit des indiscrétions, enfin le surcroît de travail que lui occasionnaient la transmission et la direction de la correspondance, abrégèrent les jours de Tercier.

HIST. ANCIENNE.

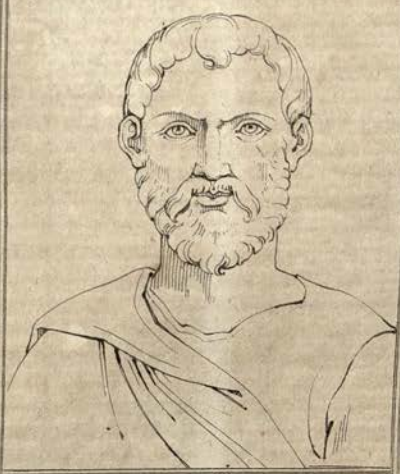

TÉRENCE.

Landon dirext

TÉRENCE (*Publius-Terentius-Afer*), poète latin, est auteur de six comédies, qui sont comptées parmi les chefs-d'œuvre de la littérature latine. Sa vie ne nous est connue que par la Notice qu'en a rédigée Suétone (*Voy.* XLIV, 149), et qui a été transcrite par Donat (*V.* XI, 541,), abrégée ou modifiée par des auteurs plus modernes (1). Quand Plaute (*Voy.* XXXV, 53) mourut, l'an 184 avant l'ère vulgaire, Térence n'avait que huit ou neuf ans, étant né vers 192 ou 193, en Afrique, et selon toute apparence à Carthage. Il appartenait à une famille libre sans doute, et peut-être assez distinguée, mais si peu connue, qu'on ne sait pas quel nom il a porté avant d'être affranchi de l'esclavage où il avait eu le malheur de tomber. Nous ne connaissons pas très-bien non plus la cause et les circonstances de cette infortune. Qu'il ait été fait prisonnier par les Romains, il n'est guère permis de le supposer, puisque la paix a régné entre Rome et Carthage, depuis l'an 200 jusqu'en 149, espace dans lequel toute sa vie est comprise. Il est plus probable qu'il aura été enlevé par des pirates, par des Numides ou des Gétuliens, dans une guerre particulière de ces peuples contre la république carthaginoise, et qu'ils l'auront vendu à des marchands romains. A la vérité, Fenestella, cité par Suétone, dit que le commerce de Rome avec les Africains n'a commencé qu'après la ruine de Carthage : mais, comme l'observe Mme. Dacier, Rome a fort bien pu leur acheter accidentellement quelques esclaves avant l'époque où ses relations commerciales avec l'Afrique sont devenues plus étendues et plus habituelles; et d'ailleurs il n'y a guère d'autre moyen d'expliquer comment le jeune Carthaginois dont il s'agit tomba au pouvoir du sénateur *Terentius* Lucanus, qui distingua ses talents, le fit élever avec un grand soin, l'affranchit de très-bonne heure, et lui donna son nom. Térence ne tarda point à obtenir par ses productions poétiques une réputation brillante, qui lui valut l'amitié de quelques personnages illustres, tels qu'un Lælius, un Furius et un Scipion. Ce n'est pas, quoiqu'on y soit trompé quelquefois, le premier Scipion l'Africain; car il était mort avant les succès et peut-être avant l'émancipation du poète carthaginois (*Voy.* XLI, 320). Suétone ne peut indiquer ici que Scipion Émilien (XLI, 325), et son contemporain Lælius, surnommé *Sapiens* (XXIII, 105), qui, dans le livre de Cicéron sur l'Amitié, cite un vers de l'Andrienne, en désignant l'auteur par les mots *familiaris meus*. Il convient d'observer toutefois que Lælius et Scipion Émilien, ou le second Africain, étaient bien jeunes encore, et n'avaient point acquis une très-grande célébrité lorsque Térence jouissait déjà de toute la sienne; et cette considération est une de celles qui rendent au moins douteuse la coopération de ces deux patriciens aux compositions du poète. On supposait pourtant qu'il leur en devait la meilleure partie, ou même qu'il

(1) Evanthius, Eugraphius et d'autres grammairiens postérieurs à Donat, et antérieurs au onzième siècle, ont joint quelques détails sur la vie de Térence à leurs commentaires sur ses ouvrages. — Une vie de ce poète, par Pétrarque, a été plusieurs fois imprimée, et Lambecius en a fait connaître un manuscrit. Plusieurs écrivains modernes, comme Vossius (*De Poetis lat.*); Fabric. (*Bibl. lat.*, t. III); Rollin (*Hist. anc.*, l. XXV, ch. 1, art. 1, art. 2); Tiraboschi (*Storia della letter. Ital.*, t. I); Le Monnier, à la tête de sa Traduction des six comédies, ont diversement recueilli ce qu'on sait de l'histoire de ce poète latin. Mme. Dacier s'est contentée de traduire la Notice de Suétone; mais elle y a joint des notes souvent instructives.

ne faisait que prêter son nom à leurs propres ouvrages. C'est ce que disait expressément Memmius, à l'égard de Scipion (2); et Cornélius Népos raconta qu'un jour Lælius, à sa maison de Pouzzoles, pressé par sa femme de se mettre à table, la pria de ne pas l'interrompre; qu'arrivant enfin au souper qu'il avait retardé, il déclara qu'il venait de travailler avec plus de succès et de plaisir que jamais; qu'on désira d'entendre quelque morceau de cette composition nouvelle, et qu'aussitôt il récita un vers qui se retrouve dans l'une des pièces de Térence (3). De qui sont ces pièces? demandait Valgius; ne seraient-elles pas d'un personnage qui s'est couvert de gloire dans l'exercice des fonctions publiques? (4). Mais on a, sur ce sujet, un texte de Térence lui-même, dans le Prologue des Adelphes : « Quand des » malveillants disent que d'illustres » citoyens aident le poète et travaillent assidument avec lui, il se » tient pour honoré par cette offense; il se glorifie de plaire à des » hommes qui plaisent à tous les » Romains, qui ont servi sans relâche et sans orgueil la république » en paix comme en guerre, et les » particuliers dans toutes les circonstances périlleuses. » On a pris ces paroles pour un aveu positif des emprunts qui avaient enrichi le poète : nous n'y pouvons reconnaître que la modestie qui sied au talent, et que le langage d'une amitié honorable, sur laquelle néanmoins Porcius a voulu jeter d'odieux soupçons, en des vers que Suétone a recueillis (5). Le Prologue de l'Heautontimorumenos parle aussi, mais plus brièvement, du reproche qu'on faisait à Térence de compter sur le génie de ses amis, plus que sur ses moyens naturels (6); et sur ce point, l'auteur s'en rapporte avec confiance au jugement du public. Au fond, Scipion Émilien, Lælius et Furius, étaient, comme nous l'avons dit, encore si jeunes, qu'on ne pouvait, avec quelque apparence, leur attribuer de tels chefs-d'œuvre : c'est l'observation que fait, dans Suétone, un critique nommé Santra, qui ajoute que si Térence avait eu besoin de conseils ou de secours, il en aurait plutôt demandé au savant Sulpitius Gallus, qui le premier avait fait représenter des comédies dans les jeux solennels, à Fabius Labeo et à Marcus Popilius, personnages consulaires et habiles poètes. La seule conséquence à tirer de cette imputation de plagiat, est que Térence ne manquait pas d'envieux et de détracteurs, dont le plus acharné s'appelait Lanuvinus ou Lavinius. Il eut la faiblesse de s'affliger de cette malveillance : poursuivi par des invectives calomnieuses, et réduit, si nous en croyons Porcius, à une indigence extrême (7), il sortit de Rome, et disparut. D'autres supposent au contraire qu'il avait amassé une petite fortune, et qu'il la porta en Grèce (Volcatius dit en Asie), où il se promettait de vivre en paix. En

(2) Q. Memmius, in oratione pro se, ait, P. Africanum qui à Terentio personam mutuatus, quæ domi luserat ipse, nomine illius, in scenam detulit. *Suet.*

(3) Satis, pol! proterve me Syri promissa hùc induxerunt. *Heautont.*, act. IV, sc. III.

(4) Ces vers de Valgius, contemporain d'Horace, sont transcrits par Donat, à la suite de la Notice de Suétone sur Térence.

(5) Dùm lasciviam nobilium....
Dùm ad Furium se comitare et Lælium pulchrum putat,
Dùm se amari ab hisce credit, crebrò in Albanum rapi
Ob florem ætatis suæ.....

(6) Amicûm ingenio fretum, haud naturâ suâ.

(7)..... Ipse, sublatis rebus, ad summam inopiam redactus est.

y allant, ou, selon Cœcinius (8), en revenant en Italie, il perdit, à ce qu'on assure, cent huit pièces de théâtre, qu'il avait traduites, extraites ou imitées de Ménandre. Quelques-uns racontent qu'il périt lui-même dans ce naufrage; d'autres, qu'il mourut à Stymphale ou Leucade, en Arcadie, succombant au chagrin d'avoir perdu, avec son bagage embarqué d'avance (9), les plus chères production de son art. Suétone place sa mort sous le consulat de Cornelius Dolabella et de Fulvius Nobilior, année 159 avant notre ère; et saint Jérôme, à l'an III de la 155e olympiade, qui répondrait à l'année 158. Il n'avait pas encore trente-cinq ans accomplis, dit l'ancienne Notice; et c'est par erreur sans doute que ce nombre a été changé en trente-neuf dans certains livres modernes. Suétone donne à Térence un teint brun, un corps mince, une taille médiocre; et l'on s'est à-peu-près conformé à ces indications, en traçant le portrait qui accompagne les six comédies, dans un manuscrit du Vatican, et qui gravé au tome III des Antiquités grecques de Gronovius, a été reproduit dans plusieurs éditions de ces poèmes. L'auteur de l'Andrienne laissait en mourant une fille, mariée à un chevalier romain, et un héritage consistant en vingt arpents de jardins sur la voie Appienne, près de la *Villa Martis*. Ces vingt arpents sont réduits à deux dans les traductions de Mme. Dacier et de Le Monnier, ce qui nous paraît inexact; car on a lieu de croire que le *jugerum* équivalait à-peu-près à vingt-cinq ares ou un quart d'hectare, en sorte que les vingt pouvaient correspondre à cinq hectares, qui valent plus de quatorze de nos anciens arpents vulgaires. Dans tous les cas, cette possession démentirait ce que dit Porcius, lorsqu'il prétend que telle était la pénurie de Térence, qu'il n'avait pas de quoi louer un logement (10). L'une des courtes additions que Donat fait à la Notice écrite par Suétone, a pour but de distinguer le poète qui en est l'objet d'un Terentius Libo, qui était de Fregelle, et qui composait aussi des comédies. On peut ajouter que Tite-Live parle d'un troisième Térence, surnommé Culleo, et affranchi par Scipion, après la ruine de Carthage. Quant à plusieurs autres personnages du même nom, qui sont indiqués par Fabricius, nous n'en ferons ici aucune mention, parce qu'on ne risque point de les confondre avec celui qui nous occupe. Le reste de son histoire personnelle va se rattacher à celle de ses six pièces de théâtre. I. L'*Andrienne* : on rapporte que lorsque Térence la présenta aux édiles, ils voulurent, avant de la lui acheter, qu'il la montrât à Cæcilius. Ce vieux poète était à table : lorsqu'il vit entrer un jeune homme assez mal vêtu, il ne lui offrit qu'un tabouret, en lui ordonnant de commencer la lecture de sa pièce; mais dès qu'il en eut entendu les premiers vers, il pria l'auteur à souper; et ayant, après ce repas, écouté la pièce entière, il la combla d'éloges. Nous croyons à propos de substituer au moins, dans ce récit, le nom d'Acilius à celui de Cæcilius qui était mort environ trois ans avant la représentation de l'Andrienne. L'inscription qui précède cette co-

(8) Donat écrit Consentius.

(9) Dolore ac tædio amissarum sarcinarum quas in navi præmiserat ac simul fabularum quas novas fecerat.

(10) Ne domum quidem habuit confectitium.

médie nous apprend que la pièce fut jouée aux fêtes Mégalésiennes ou de Cybèle, Fulvius et Glabrion étant édiles curules, et sous le consulat de Marcellus et de Sulpitius ; c'est l'an de Rome 588, 166 avant J.-C. Comme le poète se plaint, dans le Prologue, des manœuvres de ses ennemis, Mme. Dacier en conclut que cette comédie n'était pas la première qu'il eût mise au théâtre ; mais peut-être ne veut-il signaler en effet que la cabale formée contre son début. Il répond particulièrement au reproche, qu'on lui faisait d'avance, d'avoir mis à-la-fois à contribution deux ouvrages de Ménandre, l'Andrienne et la Périnthienne. A vrai dire, il en résulte une fable un peu compliquée ; mais conduite et développée avec beaucoup d'habileté, embellie surtout par la pureté, l'élégance et les grâces du style ; genre de beauté dont il n'existait encore à Rome aucun modèle. Des maximes ou des observations morales d'une justesse parfaite y étaient exprimées avec une précision énergique (11). Baron (*V.* III, 402), ou, sous son nom, le P. de La Rue (XXXIX, 261), a imité l'Andrienne, et en a conservé le titre et plusieurs détails sur notre théâtre. II. L'*Hécyre* ou la *Belle-Mère* parut sous le consulat d'Octavius et de Manlius, l'an 165 avant l'ère chrétienne ; et par conséquent Volcatius, en la comptant pour la sixième ou la dernière des pièces de Térence, avait égard, non pas aux dates, mais au mérite de ces productions. En effet, le succès de l'Hécyre demeura long-temps fort douteux. Les acteurs n'en purent achever la première représentation : le peuple alla regarder des danseurs de cordes. Il abandonna pareillement la seconde pour contempler un combat de gladiateurs ; une troisième épreuve, différée probablement de plusieurs mois, fut plus heureuse, à ce qu'assure l'inscription : *tertiò relata placuit*. Le sujet, emprunté d'un drame grec d'Apollodore, est, aux yeux de Laharpe, le plus intéressant que Térence ait traité ; et nous ne contredirons pas cette opinion, quoique des littérateurs éclairés en aient tout autrement jugé ; mais Laharpe est obligé d'avouer que l'exécution est froide et dénuée de force comique. La fable de l'Hécyre se retrouve, sauf des modifications, dans l'une des nouvelles de Cervantes. III. Sempronius et Juventius étant consuls, l'an 163 avant J.-C., on joua l'*Heautontimorumenos*, ou l'homme qui se punit lui-même : c'est un père qui a forcé son fils de quitter une courtisane, et qui, désespéré du départ de ce jeune homme, se retire à la campagne et s'y condamne aux plus rudes travaux ; qui ensuite, quand son fils est de retour, flatte ses passions et encourage ses désordres. Ménandre avait fourni ce sujet ; mais Térence convient, dans son prologue, qu'il a compliqué l'intrigue. On doit des éloges à l'exposition, à d'heureux détails, à l'expression vive de quelques sentiments naturels, à beaucoup de traits où se reconnaît la main d'un grand maître, surtout à celui qui excita de si vives acclamations : *Homo sum, humani nihil à me alienum puto* : mais on voudrait plus d'unité dans l'action, plus d'intérêt dans les nœuds et dans le dénouement. Cette comédie a donné lieu à une controverse littéraire entre l'abbé d'Aubignac (*V.* II, 9) et Ménage (XXVIII, 252). Il s'agissait d'examiner si Mé-

(11) Obsequium amicos, veritas odium parit... Amantium iræ, amoris integratio est, etc.

nédème, l'un des personnages, travaillait à la terre tandis que Chrémès lui parlait, ou s'il était alors nuit et si Ménédème, retournant des champs, portait sa pioche sur ses épaules. Cette question tenait à celle de savoir si l'action dramatique s'étendait à plus de douze heures chez les anciens. IV. *Phormion* est un parasite, qui, de concert avec des valets, escroque de l'argent à des vieillards crédules, pour servir les amours de leurs fils. De pareils stratagèmes se retrouvent dans les Fourberies de Scapin, où l'on peut distinguer jusqu'à sept scènes (12), que Molière a particulièrement empruntées de l'auteur latin. Mais cette ressemblance des sujets sert à rendre plus sensible la différence du génie des deux poètes, et celle des mœurs qu'ils avaient à peindre. Avec bien moins de gaîté ou de verve comique, Térence, dans un genre plus sévère, a su mieux peut-être préparer l'action, animer tous les dialogues, imprimer à toutes les scènes un mouvement rapide, attacher ou ravir le spectateur par la variété des caractères et par des saillies ingénieuses; cette fois, il trace en effet un tableau plus vaste et le remplit avec un art plus profond. Son Phormion, quoique l'intérêt ne s'y soutienne pas jusqu'à la fin du cinquième acte, attestait le progrès de son talent. Il donna cette comédie en l'année 161 avant notre ère, sous le consulat de Fannius et de Valérius Messala. L'inscription et le prologue la disent imitée de l'Épidicazomenos d'Apollodore. Parmi les maximes qu'il y a répandues, quelques savants se sont arrêtés à celle qui conseille de ne pas regimber contre l'aiguillon; et comme ils la retrouvaient dans l'un des livres du Nouveau-Testament, ils ont sérieusement examiné si Jésus-Christ et les auteurs sacrés avaient lu Térence (13). V. Rome avait les mêmes consuls quand ce poète fit représenter l'*Eunuque*, quelques mois après ou avant le Phormion; mais l'Eunuque obtint encore plus de succès: il fut joué deux fois en un seul jour, à ce qu'affirme Donat, et reproduit avant la fin de l'année. Suétone dit que le poète y gagna huit mille pièces d'argent, *octo millia nummûm*, et que jamais encore une comédie n'avait été vendue si cher. Mme. Dacier réduit pourtant cette somme à deux cents écus de France: il est probable que c'était plus. D'heureux détails de cet ouvrage ont été transportés dans le Muet de Brueys et Palaprat (*Voy.* VI, 88; XXXII, 398.); mais ces imitateurs sont bien loin, selon Laharpe, d'égaler le dialogue et la diction de l'original. Auparavant, La Fontaine avait traduit en partie l'Eunuque latin, sans même en changer le titre: ce n'est, disait-il ingénument, qu'une médiocre copie; et, quelque modeste que soit cet aveu, on est forcé d'y souscrire. Molière a tiré un meilleur parti du premier acte de la pièce latine; il y a saisi des traits qui ont embelli les divers tableaux qu'il a tracés des querelles d'amants et des dépits d'amour. Perse et Horace avaient puisé à la même source quelques morceaux de leurs satires (14). De son côté, Térence devait à Ménandre le premier fond de toute cette comédie, qui

(12) Act. I, scènes 2, 4, 5, 6; act. II, scène 8; act. III, scènes 7 et 8.

(13) *Voy.* les Commentaires sur les Actes des Apôtres; le chap. 14 du Traité de J. Nicolas, *De Calcaribus*; J. Frid. Mayeri *Exercitatio num Christus legerit Terentium?* etc.

(14) *Porrigis irato puero*, etc., Hor., lib. II, sat. 3, *Dave*, *cito hoc credas jubeo*, etc., Perse, sat. 5.

peint si vivement les mœurs antiques. On le jugerait fort mal, si on ne la comparait qu'à nos mœurs modernes. La Fontaine, en la considérant sous son véritable point de vue, y admirait la simplicité du sujet, la force et la combinaison des ressorts, la nouveauté des nœuds, la vérité des caractères, la pureté des expressions, la délicatesse des pensées; « je » n'aurais jamais fait, ajoutait-il, « d'examiner toutes les beautés de » l'Eunuque. » VI. Térence a terminé sa carrière dramatique par les *Adelphes*, qui furent joués un an avant sa mort, l'an de Rome 594, 160 avant l'ère vulgaire, sous les consuls Anicius Gallus et Cornélius Céthégus: Donat se trompe lorsqu'il suppose que c'est, dans l'ordre des temps, le second ouvrage de l'auteur. Le sujet en était pris de Ménandre, suivant l'inscription; de Diphile, suivant le prologue. Dans tous les cas, la pièce est, comme chacune des précédentes, originairement grecque; mais c'est peut-être celle où le style de Térence atteint le plus haut degré de perfection, et celle aussi qui remplit le mieux le but de la comédie, peindre les mœurs pour les corriger: on y reconnaît l'habile moraliste et le grand écrivain. Laharpe cependant reproche au poète de n'avoir fait qu'opposer un excès à un excès, sans marquer le terme moyen où se fixe la sagesse; et M. Lemercier a reproduit cette observation critique. Il nous semble que loin d'avoir omis cette leçon, Térence l'a d'autant mieux donnée, qu'il n'a pas eu besoin de l'exprimer: elle sort naturellement de tout son ouvrage. C'est en offrant le tableau des caractères extrêmes, si communs parmi les hommes, et des funestes effets qui en résultent, qu'on recommande le plus efficacement la modération. Cette pièce a paru offrir le premier type de l'École des maris, où Molière, en effet, met en opposition deux frères, l'un enclin à des rigueurs excessives, et l'autre purement raisonnable; mais par cette dernière circonstance, comme aussi par le fond et tous les détails de l'intrigue, les deux ouvrages diffèrent beaucoup trop pour qu'il y ait lieu de les rapprocher. Une imitation plus réelle, quoique bien moins heureuse, des Adelphes de Térence, se rencontre dans l'École des pères de Baron, ou de La Rue (15). Telles sont les six comédies latines du poète carthaginois: l'un de ses premiers successeurs dans la même carrière, Afranius, le préférait à tous les auteurs comiques; gardez-vous, disait-il, de lui comparer personne. Quelque temps après, Jules-César le jugea plus sévèrement; il ne vit en lui qu'un demi-Ménandre, qui n'excellait que par les grâces du style, et à qui la force comique avait manqué. Cicéron, au contraire, paraît croire qu'il a reproduit Ménandre tout entier, et loue sa philosophie profonde presque autant que sa diction élégante. En le comparant à Cæcilius et à Plaute, Varron le déclare le meilleur moraliste des trois, mais inférieur à Plaute dans le dialogue, à Cæcilius dans l'invention et la conduite de l'action théâtrale: il le trouve habile à peindre et à conserver les caractères des personnages, plutôt qu'à représenter et à exciter les mouvements des passions humaines. Horace lui attribue, sinon plus de génie, au moins plus d'art qu'à Cæcilius. Celui-ci

(15) M. Schoell, dans son Histoire de la littérature latine, a confondu en une seule les deux comédies françaises qui viennent d'être indiquées, et il a dit que *Molière* avait emprunté son *École des Pères* des Adelphes de Térence.

et Afranius lui sont associés par Velléius Paterculus, qui nous les donne tous trois pour les créateurs et les modèles des grâces de la langue latine. Quintilien rend hommage à l'urbanité de Térence, et lui reproche toutefois, ainsi qu'aux autres comiques latins, une versification irrégulière, trop peu de fidélité à la mesure du vers iambique trimètre. Dans Aulugelle, Volcatius Sédigitus ne lui assigne, entre ces poètes, que la sixième place, après avoir décerné les deux premières à Cæcilius et à Plaute. D'autres juges, plus éclairés peut-être, n'y mettaient pas tant de différence: Pline le jeune voulant louer des lettres qu'on venait de lui lire, disait qu'il les avait prises pour du Plaute ou du Térence mis en prose. Cependant Servius, le commentateur de Virgile, pense que si l'auteur des Adelphes est supérieur à ses rivaux pour la convenance et la propriété des expressions, ils entendent mieux que lui les autres parties de leur art. Donat lui est plus favorable, et le félicite spécialement d'avoir bien connu son propre talent, de s'être consacré au genre comique, sans s'essayer dans le tragique, où il n'aurait pas réussi. Le grammairien Rufin d'Antioche estime sa versification, les vers trimètres de ses prologues, et son exactitude à terminer par des iambes les vers de ses premiers actes. Ausone enfin le qualifie l'ornement du Latium par son éloquence, du théâtre par son ingénieuse précision: « Tu m'entraînes, lui dit-il, à rapprendre, dans ma vieillesse, tes charmants dialogues. » Nous écartons plusieurs autres anciens auteurs, qui ont seulement cité ou vaguement loué Térence, sans caractériser son talent; on voit assez, par les textes que nous venons de rappeler, qu'il n'était pas jugé d'une manière très uniforme dans l'antiquité: cette diversité d'opinions s'est renouvelée chez les littérateurs des temps modernes. Au gré d'Érasme, il n'est pas d'écrivain qui ait plus contribué à la pureté de la langue latine; il n'en est pas de plus délicieux à lire; et il y a plus de bon esprit dans une seule de ses comédies que dans toutes celles de Plaute. Les éloges de Jules Scaliger sont beaucoup plus restreints: il n'admire dans Térence que la beauté des formes; le fond lui paraît pauvre, et l'action partout languissante. En l'envisageant comme écrivain, Vossius ne lui préfère, chez les latins, que Cicéron. Daniel Heinsius accumule les épithètes pour vanter son jugement, son goût, son langage. Il a, selon le P. Rapin, bien d'autres avantages sur Plaute: il est plus régulier; il sait mieux ordonner un drame, distribuer les actes, amener des dénoûments naturels; et s'il est vrai qu'il complique un peu trop ses sujets, ce défaut est racheté par l'inimitable perfection de son style. L'un de ses plus rigoureux censeurs est Saint-Évremond, qui ne lui accorde que le talent de faire parler d'ignobles valets, des vieillards ridicules, de jeunes libertins; et le plaint d'avoir ignoré la langue des passions et même celle de la galanterie. Mme. Dacier, qui a traduit tout Térence, et trois ouvrages de Plaute, ne sait trop auquel des deux adjuger le prix; et en dissertant fort longuement sur le mérite de l'un et de l'autre, elle ne fait guère que recueillir les observations déjà proposées. Rollin et la plupart des littérateurs modernes se sont bornés aussi à redire ce qu'on avait pensé sur ce sujet, et se sont abstenus de prononcer des jugements qui leur fussent propres. Toutefois

Blair fait remarquer non-seulement la délicatesse du langage de notre poète, mais aussi la décence de ses dialogues, la simplicité pittoresque de ses récits, la sagesse de sa morale, l'intérêt des situations qu'il invente ou qu'il perfectionne en les empruntant, la douceur des sentiments qu'il exprime et qu'il fait passer dans l'âme du spectateur et du lecteur. Blair en conclut que Térence est le père de la comédie sérieuse et qu'il mérite de très-grands hommages, quoiqu'il manque de force et de vivacité, et quoiqu'il y ait trop peu de variété dans les caractères et dans les intrigues qu'il met en scène. La gaîté de Plaute et la richesse de son imagination séduisent Marmontel, qui reconnaît pourtant que Térence est plus fin, plus enchanteur, plus habile à concilier l'agrément et la décence, la politesse et la plaisanterie, l'exactitude et la facilité. Laharpe, d'un ton plus décisif, et presque sans restriction, décerne la palme à Térence, qui, dit-il, « n'a pas un seul « des défauts de Plaute, si ce n'est cette » teinte d'uniformité dans les sujets » qu'il n'a pu faire disparaître entièrement, mais qu'il a du moins » effacée, autant qu'il était possible, » sur un théâtre où il ne lui était pas » permis d'établir une intrigue avec » une femme libre. » En développant cette dernière idée, Laharpe s'efforce de montrer comment Térence, obligé d'employer des courtisanes, a trouvé le moyen de les ennoblir, en leur donnant des mœurs plus décentes qui rendent vraisemblables les dénouements, où elles retrouvent des parents honorables, auxquels, dès l'enfance, elles ont été enlevées par accident ou par fraude : voilà, suivant l'auteur du Cours de littérature, voilà pourquoi il ne reste dans ces six comédies, ni caractères bas, ni aucune trace de bouffonnerie, de grossièreté ou de licence; et c'est ainsi que le poète a su observer toutes les bienséances théâtrales dans la conduite de ses pièces, composer d'excellents dialogues, introduire sur la scène, avant lui trop dégradée, le vrai ton de la nature et la conversation des honnêtes gens, une morale instructive et des plaisanteries du meilleur goût. Rien ne manquerait à cet éloge, s'il était permis d'y comprendre la gaîté comique et le talent de l'invention; mais M. Lemercier en retranche au contraire tout ce qu'il faut pour que Térence retombe au-dessous de Plaute, opinion qui doit être, comme nous l'avons dit ailleurs (XXXV, 53, 54), celle de tous les juges qui exigeront pour première condition, qu'une comédie les divertisse. Il serait superflu d'ajouter que les littérateurs romantiques, ceux qui n'admettent à-peu-près aucune théorie des compositions poétiques, aucune règle constante du bon goût; ceux qui pensent que nul empire légitime n'est exercé sur les beaux arts que par la mode, le caprice et l'enthousiasme, ne sauraient admirer un classique tel que Térence, ni lui savoir gré des exemples de sagesse, d'élégance et de régularité qu'il a laissés à la comédie moderne. Pour nous, persuadés qu'on doit de la reconnaissance à ses travaux, des hommages à son habileté dans la science des mœurs et dans l'art d'écrire, nous avouerons néanmoins qu'il n'a nulle part l'originalité comique qui distingue les chefs-d'œuvre de Plaute, l'Amphitryon, les Ménechmes, l'Aulularia, la Mostellaria. A nos yeux même, les défauts reprochés à la comédie latine sont encore plus sensibles dans Térence que dans son rival : il ne

peint jamais les mœurs romaines, il emprunte ses sujets aux poètes grecs, Apollodore, Diphile et Ménandre (*V.* XXVIII, 257-263), et y ajoute fort peu de fictions nouvelles; ses prologues sont monotones; ses dénouements s'opèrent par des apparitions soudaines, par des révélations imprévues, par des reconnaissances peu ménagées, quoi qu'en dise Laharpe. Il fait aussi beaucoup d'usage des *à parte*, ou des doubles scènes, qu'on jugerait pourtant avec moins de rigueur, si l'on se représentait mieux la construction des théâtres antiques. La versification de Térence a été l'objet de quelques recherches particulières. On a vu plus haut que Quintilien et Rufin d'Antioche en avaient parlé assez diversement: les grammairiens modernes ne sont guère plus d'accord sur cet article. La plupart cependant se sont efforcés de ramener ses vers à des iambiques trimètres, c'est-à-dire de trois mesures ou de six pieds. La seule règle qu'il observe assez constamment est de finir chaque vers par un iambe, encore s'en est-il souvent dispensé (16). A l'égard des autres pieds, il use amplement de la liberté de substituer à l'iambe et au spondée le trochée, l'anapeste, le dactyle, le double pyrrhique ou quatre brèves, le crétique ou une brève entre deux longues. On a aussi besoin de supposer fréquemment l'élision extraordinaire de quelques syllabes, surtout de la lettre *s* finale; et malgré tant de licences, on n'en est pas moins obligé d'admettre des vers tétramètres (de 4 mesures ou 8 pieds), entremêlés aux trimètres. Ce n'est qu'au moyen de ces commodes hypothèses qu'on trouve un système de versification dans les six comédies de cet écrivain: aussi ont-elles été plus d'une fois transcrites et même imprimées sans distinction de vers, et comme de la prose. Il y a des érudits qui ne les croiraient pas versifiées sans le titre de *poète* que se donne Térence dans ses prologues; mais il nous semble que le rhythme y demeure partout sensible, qu'il y règne une harmonie douce et constante, fort distincte de celle qu'admet la prose. On aurait bien de la peine à discerner dans ces pièces les morceaux que Donat et d'autres grammairiens appellent des Cantiques (*Cantica*), et qui se détachaient de ceux qui les précédaient et les suivaient, à-peu-près comme nos *airs* d'opéra se distinguent des récitatifs. M. Böttiger conjecture que ces *Cantica* étaient joués par le principal acteur, au son des flûtes ou de quelques autres instruments. Ce serait une manière d'expliquer ce qui se lit dans les inscriptions: *egit Ambivius, modos fecit Flaccus*: mais quelques-unes de ces inscriptions désignent plusieurs acteurs: *egerunt Ambivius et Atilius*; et c'est bien d'ailleurs à la pièce tout entière que paraît s'appliquer l'accompagnement, *tibiis paribus, dextris et sinistris; tibiis imparibus, deindè duabus dextris*, etc. Il est si difficile d'éclaircir ces particularités, que Le Monnier y a renoncé, dans la crainte d'être aussi obscur que l'avaient été ses prédécesseurs. On a, sans ces renseignements, bien assez d'instruction littéraire à puiser dans Térence lui-même: aussi n'a-t-il jamais cessé d'être étudié dans le cours des siècles: loué par Eusèbe, par saint Jérôme, par saint Augustin, il a été, depuis, connu de Cassiodore, d'Isidore de Sé-

(16) ... *Hic consiste.* — *Si vis, nunc jam.* — *Audio violenter.* — *Hùc adducam.* — *Hunc ventum?* etc.

ville, de plusieurs théologiens, grammairiens et littérateurs, jusqu'à Pétrarque. Peu d'auteurs classiques ont été plus souvent copiés au moyen âge. La bibliothèque royale de Paris possède plus de vingt manuscrits, complets ou incomplets, des comédies de ce poète; il en est un qu'on a cru antérieur à l'an 900, et qui a fourni les figures que Mme. Dacier a publiées; un second a paru être du dixième siècle; d'autres, du onzième ou du douzième. L'un de ceux du Vatican remonterait, si l'on en croyait Fontanini, au temps de Charlemagne; mais Ange Politien et Muret ont attaché encore plus de prix à celui qui a été possédé par Bembo, et dont il existe un specimen dans la diplomatique de Mabillon. On en conserve aussi de fort précieux à Erlang, particulièrement celui où Harles a puisé ses *Lectiones Terentianæ*, imprimées en 1769, in-8°. Celui de Halle, dont on a fait usage dans l'édition de 1811, passe aussi pour très-ancien; et les vers n'y sont pas distingués. La remarque la plus fâcheuse qu'on ait faite sur les manuscrits de Térence, c'est qu'ils offrent, confrontés l'un à l'autre, vingt mille variantes (17). La souscription *Calliopius recensui*, qui s'y lit à la fin des pièces, spécialement de l'Andrienne, est une énigme qui a fort exercé la sagacité des commentateurs : ils y ont vu, tantôt un censeur qui examinait les ouvrages du poète avant qu'ils parussent en public, tantôt un maître d'orchestre qui présidait aux représentations, tantôt quelque grammairien du moyen âge, chargé de revoir et de corriger les copies manuscrites; par exemple Alcuin, qui, en remplissant cette fonction, au temps de Charlemagne, aurait emprunté de la muse Calliope, ce surnom de Calliopius. On est mieux fondé à croire que les arguments ou sommaires qui précèdent les pièces dans ces mêmes manuscrits sont de Sulpice Apollinaire (*V.* II, 318), grammairien loué par Aulugelle. Quelques-unes de ces copies renferment de plus les gloses des anciens commentateurs de Térence, tels que Donat, Servius, Valérius-Probus, Nigidius-Figulus, Rufin d'Antioche, Sosipater-Charisius, Helenius-Acron, Evanthe, Eugraphe, tous antérieurs au onzième siècle, et plusieurs au sixième. Leurs notes, s'il faut l'avouer, n'enrichissent pas beaucoup le texte, qui heureusement n'avait pas besoin de tant d'explications; et elles l'éclaircissent fort peu quand par hasard il est obscur. Nous en pourrions dire à-peu-près autant du travail de la plupart des interprètes modernes, qui sont fort nombreux, et parmi lesquels il suffira de distinguer Ange Politien, Érasme, Dolet, Mélanchthon, Gabriel Faerne, Antésignan, Muret et Vettori, avant 1600; Lindebrog, Guyet, Daniel Heinsius et Tanneguy Le Fèbvre, au dix-septième siècle; et depuis 1700, Bentley (18), Westerhovius, Zeune et M. Bruns. Dans cette liste se trouvent compris les noms des principaux éditeurs de Térence, depuis 1471 jusqu'à nos jours. En 1779, on comptait déjà 395 éditions de ce classique, qui semblaient dignes d'être remarquées, et dont le catalogue se trouve dans celle de Deux-Ponts. Les trente dernières années du quinzième siècle en avaient, à elles seules, fourni 74. Il n'est pas très-facile de reconnaître la plus ancienne : on hé-

(17) Voy. *Acta eruditorum*, juil. 1714.

(18) Voyez ces noms dans les divers tomes de cette Biographie universelle.

site entre celle de Venise, 1471, in-folio, et l'une de celles qui n'ont point de date, particulièrement celle qui paraît sortie, vers ce même temps, des presses de Mentel ou Mentellin, à Strasbourg. Sweinheym et Pannartz en ont publié une à Rome, en 1472. Celle de Zarot, à Milan, a long-temps passé pour la première; elle n'est réellement que de 1481; mais la suppression des deux derniers chiffres romains du millésime, opérée sur quelques exemplaires, la faisait croire de 1470. Le seizième siècle fournit les éditions des Juntes, Florence, 1505, 1517, 1565; et des Aldes, Venise, 1517, 1521, 1575, toutes in-8°.; celles de Bâle, 1532, in-fol., chez Froben; de Paris, Rob. Estienne, in-4°., 1541; et d'Anvers, Plantin, 1575, in-16. Après 1600, on distingue l'édition elzévirienne de 1635, à Leyde, petit in-12; celle de Paris, à l'imprimerie royale, 1642, in-fol.; le Térence *ad usum Delphini*, in-4°., Paris, Léonard, 1675; et celui d'Amsterdam, 1686, in-8°., *cum notis variorum*. La série des éditions les plus remarquables du même auteur se continue au dix-huitième siècle par les deux de Tonson, à Londres, 1713, in-12, et 1724, grand in-4°. (Maittaire a revu la première; et Hare, la deuxième); puis par celles de Westerhovius, la Haye, 1726, 2 vol. in-4°., l'une des plus estimées, et en effet des plus instructives; de Bentley, in-4°., Amsterdam, 1727; de l'imprimeur Foulis, à Glasgow, 1742, in-8°.; de Brindley, à Londres, 1744, in-18; de Knapton et Sandby, à Londres, 1751, 2 vol. in-8°., avec figures; de Barbou, à Paris, 1753, 2 vol. in-12; de Balfour et Hamilton, à Londres, 1758, in-8°.; de Baskerville, à Birmingham, 1772, grand in-4°.; de 1774, à Leipzig, 2 vol. in-8°., comprenant, avec le texte, les notes des divers commentateurs, recueillies, choisies et augmentées par Zeune; de 1779, 2 vol. in-8°., faisant partie de la collection de Deux-Ponts, et reproduite avec des additions, en 1786; de 1797, à Strasbourg, texte revu par Brunck; de 1800, à Iéna, 6 vol. in-8°.; de 1806, à Berlin, in-8°., par les soins de M. F. H. Bothe; et de 1811, à Halle, 2 vol. in-8°., avec des notes rassemblées par M. P. J. Bruns. Térence a reparu depuis dans les collections de classiques latins, publiées à Cambrai et à Paris. Il n'est point encore (en mars 1826), dans celle de M. Le Maire; mais on annonce qu'il y sera incessamment compris. A ces éditions de Térence, il faut ajouter celles où son texte accompagne les traductions en langues modernes. Une version Belgique (par H. Zwaerdecroon), recommandable, dit-on, par son élégance, a été réimprimée à Roterdam, en 1648, in-8°., avec le texte latin et des notes. Des extraits de ce poète, traduits en langue teutonique, ont été plusieurs fois publiés à Anvers et à Deventer, de 1487 à 1505, in-4°.; mais la traduction allemande mise au jour à Strasbourg, en 1499, in-fol., est complète, ainsi que celle qui est due à Valentin Boltz, et qui parut à Tubingen, in-4°., en 1544. Jean Episcopius en publia une à Francfort, en 1563, in-8°. A l'article de Patzke (XXXIII, 156), il a été fait mention de sa version de Térence, Halle, 1754, in-8°., avec des notes et des figures. J.-Georg.-Chr. Neide en a publié une nouvelle à Leipzig, en 1784. Elle a été suivie de celles de Chr. Kindervater, Iéna, 1800, 2 vol. in-8°.; de G. S. Köphe (l'En-

nique et Phormion), Posnà, in-8°., 1805; de J. Chr. Schlüter, Munster, 1815, 3 vol. in-8°., comprenant les six pièces. Les traducteurs anglais sont : un anonyme, dont l'ouvrage a vu le jour à Londres, en 1520, in-4°.; Nic. Udall, qui s'est borné à des morceaux choisis, Londres, 1532, in-12; Kyffin, qui n'a traduit que l'Andrienne, Londres, 1588, in-4°.; Rich. Bernard, dont le travail s'est étendu aux six comédies, Cambridge, in-4°., 1598; Th. Newman, qui ne s'est exercé que sur l'Andrienne et l'Eunuque, Londres, in-8°., 1627; Webbe, dont la traduction versifiée est jointe au texte, 1629, in-8°.; Charles Hoole, en 1663, 1670 et 1676, in-8°., aussi avec le latin; Laurent Échard (et Lestrange), 1694 et 1729, in-12 (*Voyez* XII, 456); un anonyme, en 1698, in-12; Th. Cooke, 1734, 3 vol. in-8°., ou 1755, 2 vol. in-12; J. Stirling, 1739, in-8°.; Sam. Patrick, 1745 ou 1767, 2 vol. gr. in-8°.; N. Gordon, 1752, in-12; George Colman (en vers blancs), 1765, in-4°., 1768, 2 vol. in-8°. (*Voyez* IX, 282). Térence a été traduit en espagnol, par P.-Simon Abril, Saragosse, 1577, et Barcelone, 1699, in-8°.; et comme le latin est en regard de cette version, Gasp. Sciopius la recommande à ceux qui étudient les deux langues. Il paraît que notre poète n'a été mis en portugais que par Leonel da Costa, à Lisbonne, en 1788 et 89, 2 parties, in-8°. Il l'était depuis long-temps en italien, tant en prose qu'en vers : en prose par Battista da Borgo Franco (selon Fontanini), Venise, Alde, 1533, 1538, 1542, 44, 46, in-8°.; par un anonyme, et l'Eunuque seulement, Venise, 1532, in-8°.; par Francesco Corte da Lugano, les Adelphes seuls, Mantoue, 1554, in-8°.; par Fabrini da Fighine, les six Comédies, Venise, 1548, 1556, 1565, 68 et 75, in-4°.; par Christophe Rosario, autre version complète, Rome, 1612, in-12 : en vers, par Giovanni Giustiniani, l'Andrienne et l'Eunuque, Venise, 1544, in-8°.; par Alberto Lollio, les Adelphes seulement, Mantoue, in-8°, 1544; par la dame Fiammetta Málespina, les six Pièces, mais restées manuscrites depuis 1575; par Louise Bergalli (*V.* IV, 243, 244), traduction complète, Venise, 1733, in-8°.; par l'abbé Bellaviti, l'Andrienne, l'Eunuque et l'Heautontimorumenos, Bassano, in-8°., 1758; et par Nicolas Fortiguerra ou Forteguerri (*V.* XV, 300). Cette dernière version italienne est la plus célèbre : la première édition qui en a été donnée, à Urbin, en 1736, in-folio, comprend le texte et une copie exacte des anciens masques comiques, d'après le manuscrit du Vatican. *Le Grant Thérence en françois, tant en rime qu'en prose*, est le titre d'un in-fol. imprimé à Paris, chez Vérard, à la fin du quinzième siècle. Du Verdier suppose que le traducteur était Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. Une autre version française vit le jour en 1574 et en 1584, in-16, avec le texte revu et corrigé par Muret. Celles qu'on attribue à Jean Bourlier ou à Jacques Bourlé sont si peu connues, que Mme. Dacier ne les nomme pas, quoiqu'elle fasse entendre qu'elle a essayé de les lire. Elle ne dit rien non plus de l'*Andrie* ou l'Andrienne, mise en rime française par Bonaventure Desperiers, Lyon, 1537 ou 1555, in-8°; en prose, par Charles Estienne, Paris, Corrozet, 1542, in-16; mais elle donne des éloges à l'Eunuque traduit en vers par J.-Ant. de Baïf, Pa

ris, in-8°., 1573. Saint-Albin, en 1610, publia l'Andrienne, les Adelphes et Phormion, *comédies traduites en français, avec le latin à côté, et rendues très-honnêtes, en y changeant fort peu de chose.* Martignac traduisit, dans le même goût, les trois autres pièces, en 1670, in-12. On a supposé quelquefois que Saint-Albin ou Saint-Aubin était un faux nom sous lequel Martignac avait caché le sien, ce qui est fort possible, s'il est né en 1620 (*V.* XXVII, 289), et s'il avait 26 ou 27 ans, en 1646 ou 1647, au moment de la publication des trois premières pièces. Toutes les six ont été mises en prose française par des littérateurs de Port-Royal, Lancelot, Nicole, Le Maître de Saci, Paris, 1647, in-12, 1re. édition, qui a été suivie de plusieurs autres; par l'abbé de Marolles, 1660, in-12, 2 vol.; par Roger Sibour, Strasbourg, in-12, 1684. Madame Dacier fit paraître la sienne en 1688, 3 vol. in-12; entre les éditions suivantes, on préfère celle d'Amsterdam, 1717, 3 vol., petit in-8°., avec les figures de Bernard Picart. A tout prendre, c'est un travail qui se recommande par le savoir et par l'exactitude, malgré la sévère censure qu'en a faite J. Leclerc, dans le tome 1er. de son *Ars critica.* Mme. Dacier ne s'est permis aucune omission, et a traité de vains scrupules les réticences de Saint Aubin et de Martignac : cette version est d'ailleurs l'ouvrage qu'elle a écrit avec le plus de soin; et cependant celle de Port-Royal pourrait sembler, en beaucoup d'endroits, plus élégante. Nous croyons qu'il n'a paru qu'un 1er. volume de celle de Ch. Hennebert, Londres, 1726, in-8°., contenant trois comédies. Le Monnier (XXIV, 66) a traduit les six, Paris, 1771, 3 vol. in-8°. avec fig. : une très-bonne édition du texte, et des notes judicieuses et spirituelles accompagnent cette excellente traduction, qui a été réimprimée en 1820, dans le Théâtre latin de MM. Düval; et dans laquelle on regrette pourtant de rencontrer quelques expressions triviales (19); car c'est une sorte d'infidélité que de ne pas conserver partout à Térence son urbanité, sa grâce, et, comme l'a dit Voltaire (Disc. à l'acad. franç.) sa pureté toujours élégante. En rigueur, il eût fallu le traduire en vers français; mais c'était un travail si difficile que l'essai qu'en a fait, en 1806 H. G. Duchesne (2 vol. in-8°.), n'a obtenu aucun succès. Quel que soit le nombre des éditions, versions, notes et notices que nous venons d'indiquer, nous n'avons pu y comprendre une multitude d'extraits, de manuels, d'opuscules grammaticaux, tels que les Phraséologies térentiennes de P. Tossan, de Fr. Habersack, de Barthold Feind, etc.; ni les écrits où sont exposés les avantages à retirer de la lecture des comédies de Térence, par exemple, un livre de Briegleb sur les mœurs de ce poète, et sur la philosophie de ses ouvrages (Cobourg, 1769 in-8°.); ni certaines observations particulières sur divers passages de son texte, comme celles qui se trouvent dans les œuvres de Bembo et de Castelvetro, et celles qu'ont publiées en latin Gambarella, en 1597; Weiz, en 1610; et en anglais, Edm. Burton, à Cambridge, en 1763, in-8°.; ni enfin, quelques dissertations spéciales sur la vie et les écrits de Térence, parmi lesquel-

(19) On a essayé de faire disparaître cette imperfection dans une édition récente de la traduction de Térence par Lemonnier : elle est précédée d'un *Essai sur la comédie latine, et en particulier sur Térence* par M. Auger, Paris, Janet et Cotelle, 1825, 6 vol. in-18. L.

les se distinguerait celle qu'a rédigée Gaspard Sagittarius, Altenbourg, in-8°., 1671. A vrai dire, on n'a guère besoin de recourir à tant de livres; on peut se contenter des documents historiques, et des remarques grammaticales, philologiques et critiques, qui se rencontrent, soit dans les meilleures éditions, par exemple dans celles de Westerhovius et de Deux-Ponts, soit à côté des traductions françaises de Mme. Dacier et de Le Monnier. Térence instruit et intéresse déjà bien assez par lui-même; et l'étude immédiate de ses ouvrages ne pourrait perdre ses charmes, qu'aux époques où des théories fantastiques et de pernicieux exemples menaceraient la saine littérature d'une prochaine décadence. D—n—u.

TERENTIA, femme de Cicéron, parait avoir appartenu à une des familles les plus distinguées de Rome. Son nom, la fortune qu'elle apporta en dot à son mari, et la condition de sa sœur, qui était vestale, portent à croire qu'elle était pour un homme nouveau, impatient d'arriver aux magistratures, un parti aussi avantageux qu'honorable. De là peut-être ce caractère hautain et impérieux, ces habitudes de prodigalité, ces vues ambitieuses, ce désir de s'immiscer dans les affaires politiques, et tous ces défauts qui répandirent des nuages sur sa première union. Elle était probablement fort jeune lorsqu'elle épousa Cicéron, alors âgé de trente ans, déjà connu par de grands succès au forum, et qui, l'année suivante (l'an de Rome 677), obtint la questure, premier degré des charges publiques. D'autres, comme Morabin, placent le mariage de Cicéron après son retour de Lilybée, où il avait exercé la questure. Cette opinion est moins vraisemblable; car on voit, par les *Lettres à Atticus*, que Tullia (*V.* ce nom), qui fut le premier fruit de ce mariage, avait treize ans lorsqu'elle épousa, en 689, C. Pison Frugi; ce qui reporte au moins à l'an 677 l'époque de sa naissance. On fixe à l'an 688 celle de son frère Marcus Cicéron (*V.* ce nom, VIII, 551). De si précieux gages accrurent encore l'amour de Cicéron pour Térentia, qui lui répondit longtemps par une égale tendresse. Cette affection mutuelle résista même aux soupçons et aux emportements de Térentia, jalouse de la sœur de Clodius, cette fameuse Clodia, célébrée par Catulle, sous le nom de Lesbie, et dont l'orateur romain a immortalisé la honte dans son plaidoyer pour Célius. Térentia, craignant les attraits de cette femme, qui logeait près d'elle sur le Mont Palatin, et voulant semer la discorde entre les deux familles, engagea, dit-on, son mari à déposer en justice contre Clodius, accusé d'avoir violé les mystères de la bonne déesse. S'il est vrai qu'elle lui conseilla cette démarche, ce fut elle qui, par intrigue et par vanité, attira sur lui les persécutions les plus cruelles. On sait que le consulat de Cicéron en fut le prétexte. A cette époque de péril et de gloire, Térentia donna beaucoup de preuves de dévouement et de courage; peut-être aussi fut-elle encore excitée contre la faction de Catilina par l'intérêt d'une vengeance privée, plutôt que par celui de la justice publique. Elle était sœur de la vestale Fabia. Térentia, qui, soupçonnée autrefois d'avoir cédé à la passion coupable de Catilina, et menacée du dernier supplice, n'avait été sauvée que par le crédit de Cicéron. Le consul hési-

tait à punir de mort les conjurés ; Terentia vint lui dire que, dans le sacrifice offert par les vestales, du milieu des cendres éteintes sur l'autel de la déesse s'était élevée soudain une flamme vive et brillante (Plutarque, *Vie de Cic.*, c. 20), qui l'avertissait de la gloire réservée à son nom, s'il exécutait sans crainte ce qu'il avait résolu. Il paraît que Cicéron, dans le poème *Sur son Consulat*, racontait un prodige semblable, dont sa femme avait été témoin, en 689, et qui annonçait que, pendant l'année même de ce prodige, il serait nommé consul (Servius, *ad Virg. Eclog.*, VIII, 106). Quoique Terentia eût, à ce qu'il semble, beaucoup de dévotion pour ses dieux, et que Cicéron, délivré d'un malaise qui commençait à l'inquiéter, l'engage dans une de ses lettres (*Epist. fam.*, XIV, 8) à en remercier avec sa piété ordinaire Apollon et Esculape, il est difficile de croire que la politique n'ait pas eu plus de part que la religion à ces prétendues merveilles. L'union continua de régner entre les deux époux pendant l'exil de Cicéron, en 695, si l'on en peut juger par le ton affectueux de ses Lettres à sa femme, et par la confiance touchante avec laquelle il lui parle de ses regrets et de ses pleurs. Terentia, qui était restée à Rome pour veiller à leurs intérêts communs, courut de grands dangers : arrachée du temple de Vesta, elle fut traînée ignominieusement devant les tribuns du peuple. L'année suivante, elle partagea la joie du retour triomphant de son mari, et l'aida à rassembler les débris de leur fortune. Elle conserva toute sa confiance pendant son gouvernement de Cilicie, et elle s'en servit pour faire épouser à sa fille le jeune Dolabella, de préférence à Tib. Néron, qui avait le suffrage de Cicéron et d'Atticus, et qui épousa depuis la célèbre Livie, mère de Drusus et de Tibère. Il est probable aussi qu'à la faveur d'une longue séparation et avec l'aide de son affranchi Philotimus, elle se livra dès-lors à ces malversations secrètes, ou du moins à ces profusions extravagantes, qui dérangèrent pour long-temps les affaires de son mari. Cependant ces désordres n'éclatèrent que vers l'an 706, après la guerre civile entre César et Pompée. Cicéron voulut d'abord fermer les yeux sur les torts d'une femme qu'il avait tant aimée ; mais lorsqu'il eut reconnu, dans le loisir de son séjour à Brindes, quels coups elle avait portés à la fortune de ses enfants, par sa négligence déplorable et ses folles dépenses ; lorsque son cœur, aigri par le malheur et les souffrances, eut été déchiré par le triste spectacle de l'abandon de Tullia, qui, seule, sans appui, presque sans argent, était venue au-devant de lui, tandis que sa mère achevait, à Rome, de dilapider les revenus de la famille ; lorsqu'il eut pu voir lui-même, à son retour, dans quel triste état elle avait mis ses affaires domestiques, il ne balança plus ; et, par devoir autant que par mécontentement, il eut recours au divorce (an de Rome 707). Nous devons croire qu'il eut des raisons bien puissantes, dont les plus fortes nous sont peut-être inconnues, pour traiter si durement une femme qui lui avait donné deux enfants qu'il chérissait, et qui avait partagé depuis trente ans ses revers comme ses prospérités. Dans les lettres où il se justifie de sa rigueur envers la compagne de sa vie, il l'accuse fort sévèrement, il lui reproche des intrigues, des trahisons, et presque

des crimes (*Eam scelerate quædam facere*, ad Att., xi, 16). On dirait que l'un et l'autre prirent soin de se condamner eux-mêmes ; car Cicéron épousa, bientôt après, la jeune Publilia ; et, dans l'année même du divorce, Terentia s'unit à l'historien Salluste, un des plus violents ennemis de son premier époux. A la mort de Salluste, en 718, elle prit pour troisième mari l'orateur Messala Corvinus, qui du moins avait mérité l'amitié de Cicéron, et qui fut un des ornements de la cour d'Octave. Ainsi elle épousa trois des plus beaux génies de son siècle, Cicéron, Salluste, Messala ; et dans ses mariages successifs, comme le dit un ancien, elle parut descendre par degrés avec l'éloquence romaine. Ce fut à cette seconde époque de sa vie qu'elle rendit la liberté au grammairien Tyrannion le jeune, qui, fait prisonnier dans la guerre d'Actium, et acheté par Dymas, affranchi d'Octave, tomba enfin entre des mains plus généreuses (Suidas, au mot *Tyrannio*). Il était disciple du célèbre Tyrannion d'Amise, qui avait instruit le fils et le neveu de Cicéron. Dion Cassius, liv. LVII, chap. 15, aux divers époux de Terentia en joint un quatrième, Vibius Rufus, nommé consul sous Tibère, et qui se vantait de posséder deux choses qui avaient appartenu aux deux plus grands hommes des derniers temps de la république : la femme de Cicéron et le siége sur lequel César avait été tué dans le sénat. Mais comme, dans le passage de Dion, Terentia n'est point nommée, il s'agit peut-être de Publilia, seconde femme de Cicéron. Il n'y aurait cependant rien d'invraisemblable à reconnaître encore ici Terentia ; car les uns la font vivre cent trois ans, les autres cent six, d'autres cent dix-sept. On demandera peut-être par quel art elle sut plaire tour-à-tour à de tels hommes, différents d'âge, de mœurs, de sentiments, et si elle détermina le choix de ses derniers époux par quelque autre mérite que celui d'avoir été la femme de Cicéron. Quoique celui-ci ne dise en aucun endroit de ses ouvrages, comme Plutarque le lui fait dire (*Vie de Cic.*, c. 20), qu'elle partageait bien plus avec lui les soins du gouvernement qu'elle ne lui faisait part de ceux du ménage, ses *Lettres* ne nous laissent point douter de l'esprit, de l'activité, de l'adresse de Terentia ; mais lorsqu'il croit avoir à se plaindre d'elle, est-il assez impartial pour que nous soyions obligés de prononcer d'après lui? Nous qui, pour essayer de la faire connaître, avons trouvé à peine quelques renseignements épars dans les écrivains de l'antiquité, irions-nous, après dix-neuf siècles, hasarder sur elle un jugement qui était peut-être difficile pour les contemporains eux-mêmes? Ne faudrait-il pas, pour lui rendre justice, des mémoires plus certains et plus complets? Outre les textes anciens, on peut consulter, sur cette femme, les divers historiens modernes de Cicéron : F. Fabricius, Morabin, Middleton et l'auteur de cet article, tom. 1er. de son édition latine et française des Œuvres de Cicéron (1821-25). L—c.

TERENTIUS (Jean), médecin allemand, né à Constance, en 1580, avait fait une étude particulière de la botanique. Sa curiosité l'ayant conduit à Rome, le prince Cesi eut occasion de connaître son mérite, le fit entrer à l'académie des Lyncées, en 1612, et l'engagea à travailler à une édition de l'Abrégé des plantes de Recchi. Terentius se char-

gea d'examiner chacune des plantes qui composaient ce recueil, pour chercher à déterminer le rapport qu'elles avaient avec celles que l'on connaissait déjà jusqu'à cette époque. Cette tâche était difficile; aussi ne réussit-il que rarement : mais c'est toujours avec beaucoup de réserve et de modestie qu'il propose son opinion: souvent il ajoute aux descriptions de Recchi des particularités qu'il puise dans l'examen même des figures; et pour cela, il consultait les copies d'Hermandès. On voit qu'elles étaient peintes, car il cite les nuances des couleurs de leurs feuilles et de leurs fleurs. Cela est encore plus évident dans les plantes qui terminent l'ouvrage; car, dans le manuscrit de Recchi, elles n'étaient désignées que par leur nom mexicain. Terentius y suppléa par une description aussi complète qu'on pouvait la faire sur une simple figure. Il mit aussi en tête de chaque livre un préambule contenant quelques généralités. Partout il se montra botaniste habile. On peut croire que l'examen aprofondi de ces richesses végétales, toutes nouvelles pour l'Europe, excita en lui le desir d'aller visiter des contrées qui lui en offrissent d'aussi curieuses. Comme sa piété était aussi grande que son savoir, il crut qu'il pourrait satisfaire à l'une comme à l'autre, en entrant dans l'ordre des Jésuites, pour se consacrer aux missions, en 1620. On sait que l'une des premières causes de la prospérité de cet ordre était le soin que prenaient les supérieurs de distinguer les facultés de ceux qui y entraient, pour les employer convenablement. Ayant connu tout le mérite de Terentius, on ne tarda pas à le mettre à même de suivre ses inclinations. On l'envoya aussitôt en Chine; mais, par les différentes relâches qu'il fut obligé de faire, il employa deux ans à son voyage. Il paraît qu'il s'était proposé d'entretenir une correspondance avec plusieurs savants d'Europe, surtout avec les Lyncées; mais il ne reste que quelques traces de ses correspondances; par exemple, dans le *Pinax* de Gaspard Bauhin, on voit, à la page 342, qu'à la suite des *phaseolus*, Bauhin annonce une silicule étroite, que le révérend P. Tereuce, jésuite, lui avait envoyée de l'Inde, comme le fruit de l'anil ou de l'indigo. Il faut remarquer qu'il avait déjà parlé de cette plante, mais seulement sur le rapport des voyageurs, à l'article *glastrum* ou pastel : mais Faber, membre de l'académie des Lyncées, fit paraître, dans ses Commentaires sur Recchi, p. 556, une Lettre que le P. Terentius lui avait écrite de la Chine. Elle est datée de Hiatian, près de la grande ville de Setchuen, au mois d'avril 1622. C'était une réponse à celle qu'il lui avait écrite en 1620, et qui était parvenue la veille même du jour où il lui répondait. Il annonce qu'il s'est ménagé, dans les différentes contrées de la Chine, des correspondances dont il espère retirer beaucoup de profit pour les sciences, et il promet de lui faire part de tout ce qu'elles contiendront de remarquable. Pour le moment, il lui dit seulement qu'il a dans son jardin des plants de rhubarbe, mais qu'ils n'ont pas encore fleuri; qu'il les prenait d'abord pour de la bette. Il ajoute que, pendant l'été, il mange des graines d'une espèce de nénuphar, qui convient parfaitement à la description de la fève égyptienne, par Théophraste. C'était le nelumbo. Depuis ce moment, on n'a plus entendu parler de Terentius: il est probable qu'une mort prématurée l'aura enlevé à la religion et aux

sciences, auxquelles il s'était voué.

D—p—s.

TERKHAN-KHATOUN, épouse et mère de deux sulthans du Kharizme (*Voy.* Takasch et Mohammed Ala-eddyn), était fille du khan de la horde turke des Kang-Li, lesquels, après la mort de leur souverain, qui n'avait point laissé de fils, se soumirent au sulthan Mohammed, et le servirent utilement dans ses guerres. Aussi Terkhan-Khatoun jouissait-elle d'une très-grande influence dans l'empire. On lui donnait le titre de *Khodavendé-Djihan* (Dame du monde); elle prenait, dans les actes qu'elle signait, ceux de *Protectrice de la foi et du monde*, et de *Reine des femmes*. Ses ordres étaient souvent exécutés avant ceux du sulthan son fils. Elle était digne, à certains égards, de ces marques de déférence par son esprit supérieur, sa bienfaisance et son amour pour la justice; mais elle ternissait ces belles qualités par son orgueil et par une sévérité quelquefois sanguinaire. Lorsqu'après la fameuse invasion de Djenghyz-Khan et de ses Tartares, l'an 1219, elle se vit menacée d'un siége dans la ville de Kharizme, elle fit mourir douze fils de souverains, détenus, comme otages, ou comme prisonniers, dans cette capitale du royaume. Elle haïssait la mère de Djelal-eddyn, son petit-fils, l'aîné des enfants de Mohammed. N'ayant pu déterminer ce dernier à assurer le trône à son second fils Cothb-eddyn, elle abandonna la capitale, qui aurait été en état de faire, sous ses ordres, une vigoureuse résistance: elle en sortit, avec des trésors immenses, accompagnée de ses petits-fils, des femmes et des courtisans de son fils et d'un grand nombre d'habitants. Conduite, par un officier, dans la forteresse d'Ilan, ou Élak, près des frontières du Mazanderan, elle se défit de lui, avant d'y arriver, dans la crainte, dit-on, qu'il ne la trahît. Les Mongols ayant pris d'assaut Carendar, où étaient la sulthane, épouse de Mohammed, et son fils Gaiath-eddyn, allèrent assiéger Ilan. Terkhan-Khatoun aurait pu en sortir quelques jours auparavant, et se rendre auprès de son petit-fils Djelal-eddyn, qui, par sa valeur héroïque, était devenu l'espoir de la Perse et des Musulmans (*Voy.* Djelal-eddyn Mankberny): mais aveuglée par sa haine injuste et constante contre ce prince, elle l'accabla de malédictions lorsqu'elle apprit que le sulthan son père l'avait, avant de mourir, déclaré son héritier. Elle refusa opiniâtrément d'aller se mettre sous la protection de ce prince, et jura qu'elle préférait l'esclavage, l'opprobre et les traitements les plus rigoureux à tous les égards et à tous les bienfaits qu'elle pourrait recevoir de lui. Son orgueil et son endurcissement l'entraînèrent à sa perte; et ses malheurs furent regardés comme un châtiment de Dieu. La pluie, qui alimentait les citernes de la forteresse d'Ilan, cessa pendant quarante jours que dura le siége. Le manque d'eau força la sulthane de capituler, en 1220. Elle ne put obtenir que la vie sauve pour elle. Tout le reste se rendit à discrétion. On prétend qu'aussitôt que la capitulation fut signée, la pluie tomba en telle abondance, que l'eau regorgeait des citernes, et sortait par les portes de la place. Terkhan-Khatoun fut envoyée, sous bonne garde, à Djenghyz-Khan, avec ses femmes, ses petits-enfants, ses trésors et les seigneurs qui s'étaient attachés à sa

mauvaise fortune. Le conquérant fit égorger tous les hommes et les enfants du sexe masculin. Un seul de ces derniers fut laissé d'abord à son aïeule pour la consoler ; mais un jour, qu'elle le peignait elle-même, on vint l'arracher de ses bras, et il eut le même sort que ses frères. Les princesses furent mariées aux premiers seigneurs Mongols, et l'une d'elles épousa un fils de Djenghyz-Khan. La sulthane mourut probablement dans les fers et succomba sous le poids des chagrins. Le monarque la faisait parfois venir, quand il était à table, et lui jetait, comme à un chien, quelques morceaux des mets dont il avait mangé. Quel excès d'humiliation pour une femme qui, naguère, dans un empire soumis aux lois de son fils, disposait de tout, et avait fait trembler tous les monarques d'Orient! —TERKHAN-KHATOUN, épouse de Melik-Chah, troisième sulthan Seldjoukide de Perse, voulant assurer le trône à son fils Mahmoud, encore en bas âge, et se voyant contrariée dans son dessein par le sage ministre qui gouvernait l'empire, provoqua sa disgrâce et peut-être sa fin (*Voy.* NIZAM-EL-MOLOUK, XXXI, 298, et MELIK-CHAH Ier.). Après la mort du sulthan, l'an 485 (1092), elle redoubla ses intrigues et ses efforts, disputa l'empire, au nom de son fils, à Barkyarok, frère aîné de ce prince, parvint à élever au trône Mahmoud à Ispahan, et à le faire proclamer sulthan dans la khothbah, par le khalife de Baghdad : mais elle fut vaincue par Barkyarok, qui voulut bien lui laisser Ispahan (*Voy.* BARKYAROK). Sa mort et celle de son fils, l'an 478 (1094), ne mirent pas fin aux troubles qui agitèrent le règne de ce prince, et dont elle avait été la première cause. — Une autre TERKHAN-KHATOUN, épouse du sulthan Sandjar, gouverna la Perse orientale avec beaucoup de sagesse, pendant la captivité de ce vaillant monarque chez les Gozzes (*Voy.* SANDJAR). Elle mourut l'an 551 (1196). A—T.

TERKHAN, sulthane validé, est célèbre dans l'histoire othomane pour avoir été mère des trois empereurs Mahomet IV, Soliman II et Achmet II, et plus encore par les utiles et beaux établissements publics que Constantinople doit à sa libéralité. Née d'une mère chrétienne, et fille d'un prêtre grec, dévouée par la loi qui levait encore, à cette époque, un tribut d'enfants sur les Chrétiens, elle fut conduite au sérail du sulthan Ibrahim. Montée sur le trône, et devenue régente pendant la minorité de son fils Mahomet IV, son premier soin fut de faire chercher sa mère et de la recueillir dans le palais impérial. Ses instances ne purent engager cette femme vertueuse et chrétienne à devenir mahométane, et les Musulmans eurent long-temps l'étrange contraste d'une sulthane de leur religion, dont la mère honorée, au milieu du sérail, avait le libre exercice des devoirs et du culte chrétiens. Le sulthan Mahomet IV, son petit-fils, ordonna même, à sa mort, qu'on lui fît de magnifiques funérailles selon le rit grec. La sulthane Terkhan fit aimer et respecter l'autorité souveraine tant qu'elle en fut dépositaire. Elle obtint la faveur de bâtir la belle mosquée d'Yani-Djami, près de la mer, et le mausolée où elle est enterrée avec les sulthans ses enfants. En 1712, le sulthan Achmet III, pour le repos de l'ame de son aïeule, fit construire la bibliothèque nommée de son nom la *Validé* ; le même nom fut donné, en 1780, à l'acadé-

mie fondée par Abdul-Hamid près de la mosquée d'Yani-Djami ; et tous ces monuments consacrent le nom de cette sulthane dans le souvenir des Othomans. S—y.

TERLON (Hugues de), né à Toulouse au commencement du dix-septième siècle, était fils d'un conseiller au parlement de cette ville. Il vint de bonne heure à Paris ; s'y fit connaître du cardinal Mazarin, et devint gentilhomme de ce ministre, qui le chargea, en 1655, d'aller complimenter le roi de Suède sur son mariage, et de lui porter un présent de vaisselle en vermeil. Il se concilia tellement la bienveillance du monarque suédois, par son esprit et par sa gaîté, qu'après la mort du baron d'Avangour, qui était ambassadeur à Stockholm, Charles-Gustave demanda que le chevalier de Terlon remplît cet emploi. En 1658, il accompagna ce prince dans son expédition de Seelande (*Voy.* Charles X, VII, 183), et présida, en qualité de médiateur plénipotentiaire aux négociations de Tostrup, qui amenèrent la signature des préliminaires de la paix avec le Danemarck (18 février 1658). Les difficultés élevées pour l'exécution du traité de Roskild, ayant fait recommencer les hostilités entre la Suède et le Danemarck, la France, l'Angleterre et la Hollande intervinrent comme médiatrices. Il y eut à Copenhague des conférences entre leurs plénipotentiaires auxquels Terlon assista. Ces négociations d'abord sans succès, furent reprises, le 25 août 1659, avec les mêmes médiateurs, au nombre desquels se trouvait Algernon Sidney (*V.* ce nom), et elles finirent par la signature du traité de Copenhague, du 27 mai 1660. On songeait alors en secret à abolir la constitution vicieuse du Danemarck, et à faire conférer au roi un pouvoir absolu. Le chevalier de Terlon, témoin de tout ce qui s'était passé, n'avait pu s'empêcher de reconnaître que les désastres de ce royaume devaient être attribués à un vice qui, dans les moments les plus pressants, nuisait à l'action du gouvernement. Il engageait Frédéric III à se débarrasser de l'opposition constante qu'il trouvait dans la participation de la noblesse au pouvoir souverain. Charles-Gustave, au contraire, intéressé à prolonger l'anarchie chez son voisin, faisait tous ses efforts pour maintenir cet état de choses. On peut lire, dans Puffendorff : *De rebus gestis Caroli Gustavi*, les détails des discussions qui s'ensuivirent. Ce fut vers cette même époque que Charles-Gustave, ayant trois guerres à soutenir à-la-fois, et menacé de voir la maison d'Autriche augmenter le nombre de ses ennemis, chercha à se rapprocher de la Pologne, et demanda la médiation de la France, engageant le chevalier de Terlon à envoyer à Varsovie, son secrétaire de légation Akakia, pour sonder les dispositions de Jean-Casimir. Ce prince ayant lui-même sollicité la médiation de Louis XIV, Terlon fut envoyé en Pologne avant les premières conférences tenues à Thorn ; mais le président de Lombres demeura seul plénipotentiaire français au congrès d'Oliva. Terlon conclut encore avec la Suède le traité de Stockholm du 24 décembre 1662, par lequel l'alliance de Fontainebleau fut renouvelée ; après quoi il revint en France, et fut nommé conseiller-d'état. Le roi le renvoya, au mois d'août 1664, pour essayer d'amener les régents de Suède à accéder au

traité d'alliance conclu le 3 août 1663, entre la France et le Danemarck. Il parvint d'abord à rompre les négociations de l'envoyé britannique, pour entraîner la Suède dans une alliance avec l'Angleterre; mais comme l'objet principal de sa mission n'était pas rempli, Louis XIV lui associa, en 1666, le marquis de Pomponne. Ces deux ambassadeurs ne purent obtenir que la neutralité de la Suède. Terlon quitta ensuite Stockholm, pour aller, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, à Copenhague, où il demeura jusqu'à la fin de 1675. Ce diplomate a laissé des Mémoires sur ses négociations, depuis 1656 jusqu'en 1661, Paris, 1681, 2 vol. in-12, contenant des faits assez importants; mais fort mal écrits. La dernière phrase du second volume annonce une continuation qui n'a pas paru. G—RD.

TERMINIO (Antoine), littérateur, né vers l'année 1525, à Contursi, dans le royaume de Naples, n'était connu que par quelques Sonnets, lorsqu'il fut appelé à Gênes pour continuer les Annales de cette république, commencées par Bonfadio, dont une fin malheureuse avait interrompu les travaux (*V.* ce nom, V. 99). Terminio se chargea de cette tâche; mais au moment où il était le plus occupé de ses recherches, il mourut à Gênes, vers l'année 1580. On a de lui. I. *Della miseria umana; — Della vera felicità; — Sommario della vita di Gesù-Cristo* : trois Opuscules faisant partie d'un Recueil de poésies sacrées (*Rime spirituali*) de Ferdinand Caraffa, marquis de Santo Lucido, Gênes, 1559, in-4°. II. *Stanze di diversi illustri poeti*, Venise, Giolito, 1564, 1572 et 1590, in-12, partie II. La première partie de ce Recueil fut publiée par Dolce, ibid., 1556, in-12. III. *Tropheum Antonii Granvelæ cardinalis*, Naples, 1571, in-4°. (*V.* Granvelle, XVIII, 314.) IV. *Apologia de' tre seggi illustri di Napoli*, Venise, 1581, in-4°.; et Naples, 1633, in-8°. Jean-Baptiste Caraffa avait entrepris un ouvrage pour déprécier les *Seggi* (1) de *Portanova*, *Porto*, et *Montagna*, en leur préférant ceux de *Nido* et de *Capuana*. Piqué de cette injure, Hannibal Coppola, chevalier de *Portanova*, engagea Terminio à prendre la défense des *Seggi* maltraités par Caraffa. Cette apologie, que l'auteur n'avait pas songé à publier de son vivant, fut imprimée aux frais et par les soins d'un certain Pierre-François de Tolentino. Chioccarelli (*De illustribus scriptoribus neapolit.*, pag. 42), et Soria (*Storici napoletani*, pag. 155), assurent que le véritable auteur de cet ouvrage est Ange de Costanzo (*V.* ce nom, X, 52), qui emprunta le nom d'un compatriote décédé, pour ne pas attirer sur lui la haine de quelques hommes puissants, et pour éviter en même temps le reproche qu'on aurait pu lui adresser d'avoir trop vanté l'ancienneté de sa famille. Mais cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve. V. Quelques vers latins, dans un Recueil publié par Dolce, Venise; Giolito, 1554, in-8°. On a encore de lui une traduction italienne inédite de l'ouvrage de Fa-

(1) *Seggi* ou *Sedili* était le nom de certains endroits où la noblesse napolitaine déposait ses titres, et se rassemblait pour délibérer sur les affaires publiques. Aux cinq déjà nommés, il faut ajouter celui dit *del Popolo*, réservé aux familles populaires anoblies. Cette institution, d'une origine aristocratique, fut respectée par la république napolitaine, et abolie par le roi (*V.* Ferdinand IV, au Supplément), lors de son premier retour de Sicile : il lui substitua le *Libro d'or*, qui ne servait qu'à flatter la vanité des nobles, dépouillés de toutes leurs prérogatives.

zio, intitulé : *De rebus gestis ab Alphonso primo Neapolitanorum rege, commentarius*, Lyon, 1560, in-4°. Ce livre a été aussi traduit par Jacques Mauro, Venise, Giolito, 1580, in-4°. Toppi et Fontanini ont parlé d'*Antoine* et de *Marc-Antoine* Terminio, comme de deux personnes différentes. Ce qui les a trompés, c'est la lettre M. placée devant le nom de cet auteur : elle ne signifie pas *Marc*, comme on l'a supposé, mais *Messere*, c'est-à-dire Monsieur. A—G—S.

TERNAT (Ternatius), évêque de Besançon, appartenait à l'une des plus illustres familles de la Haute-Bourgogne. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, à l'exemple de saint Donat (*V.* ce nom), il partagea son temps entre la prière et l'étude des lettres sacrées. Après la mort de Miget, dont les chroniques ne précisent pas la date, Ternat fut élevé sur le siége de Besançon. Cette ville lui dut l'établissement d'une nouvelle église paroissiale, sous l'invocation des saints Marcellin et Pierre exorciste. Elle fut donnée, dans le onzième siècle, aux religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et devint une abbaye fameuse par le grand nombre de sujets distingués qu'elle a fournis à la religion et aux lettres (1). On sait que Ternat avait écrit l'*Histoire chronologique* des évêques ses prédécesseurs; mais cet ouvrage ne nous est point parvenu. Le savant P. Pierre-Franç. Chifflet en regrettait extrêmement la perte (*V.* les *Illustrationes Claudianæ*, dans les *Actes* des Bollandistes, au 6 juin, pag. 691). On place la mort de Ternat vers l'année 680 : il eut pour successeur *Gervais*, son frère, mort en 685.

(1) C'était l'abbaye de Saint-Vincent.

L'un et l'autre furent inhumés dans l'abbaye de Saint-Paul, dont vraisemblablement ils avaient été les bienfaiteurs. Suivant Dunod (*Hist. de l'église de Besançon*), à Gervais succéda saint Claude, l'un des plus illustres prélats qui aient gouverné l'église de Besançon. W—S.

TERPAGER (Pierre), théologien de l'église réformée et chanoine dans la ville épiscopale de Ripen en Jutland, où il était né, en 1654, y mourut le 5 janv. 1737. Il s'occupa toute sa vie de recherches sur l'histoire de cette ville, et publia : I. *Ripæ Cimbricæ, seu urbis Ripensis in Cimbriâ sitæ descriptio ex antiquis monumentis, bullis, diplomatibus, eruta, et variis iconibus æri incisis et suis locis insertis illustrata*, Flensbourg, 1736, in-4°., dédié au roi Christian VI. Dans la préface, l'auteur dit qu'après trente ans de travail, son manuscrit ayant été détruit par l'incendie de Copenhague, il fut obligé de recommencer son ouvrage. C'est un monument précieux pour l'histoire de l'église de Danemark, parce que l'on y trouve réunis les décrets des papes, les édits des rois et les diplômes qui ont rapport à la ville et au diocèse de Ripen. II. *Inscriptiones Ripenses latinæ, danicæ, germanicæ, cum præmissâ brevi urbis descriptione*, Copenhague, 1702, in-4°. III. *Ripensium episcoporum series et vita tetrastichis comprehensa*, Copenhague, 1704, in-4°. IV. *Rituale ecclesiarum Daniæ et Norvegiæ latinè redditum*, Copenhague, de l'imprimerie royale, 1706, in-8°. C'est la traduction du *Rituel des églises* (réformées) *de Danemarck et de Norvège*, imprimé en danois, Copenhague, 1685, in-4°. V. *Chronicon ecclesiæ Ripensis, seu Annales episcoporum ripensium ex-*

veteri codice manuscripto eruti, Copenhague, de l'imprimerie royale, 1708, in-4°. Tous les ouvrages de Terpager se trouvent à la bibliothèque royale de Paris.—Son fils, Laurent Terpager, pasteur à Mehrnen en Sélande, s'est aussi fait connaître par quelques Dissertations latines, dont une des plus remarquables est relative à l'histoire de l'imprimerie en Danemarck : *De Typographiæ natalibus in Daniâ*. G—y.

TERPANDRE, poète et musicien, né à Lesbos (1), florissait dans le même temps qu'Arion (*V.* ce nom) (2). Son père se nommait Derdenès. Le premier, suivant Athénée (x, 9), il remporta le prix aux jeux carniens, dont l'institution remonte à la vingt-sixième olympiade (676 ans avant J.-C.); et Plutarque nous apprend qu'il fut couronné quatre fois de suite aux jeux olympiques. Il excellait à jouer de la lyre, instrument qu'il enrichit d'une ou de plusieurs cordes (3). On dit que cette innovation fut punie d'une amende par les éphores; mais on ne peut se persuader qu'ils aient été si sévères à l'égard de Terpandre. Le souvenir du service encore récent qu'il avait rendu aux Lacédémoniens n'aurait pas manqué de le protéger contre les magistrats. Terpandre, que l'oracle avait fait appeler à Sparte, venait d'apaiser, par ses chants, une sédition qui menaçait de ruiner cette ville. La lyre, comme Burette l'observe judicieusement, n'eut pas la meilleure part à ce prodige. Terpandre ne s'en servit que pour accompagner les vers que lui inspira cette grande circonstance, et qui furent sans doute plus persuasifs que ne l'auraient été les sons les plus harmonieux sans le secours de la poésie. Les Lacédémoniens conservèrent une si haute estime pour les talents de Terpandre, qu'ils ne trouvaient pas d'éloge plus flatteur pour un poète que de le comparer au chantre de Lesbos. Les airs qu'il avait composés pour divers instruments furent long-temps regardés par les Grecs comme des modèles qui ne seraient jamais surpassés. On les jouait à l'ouverture des jeux publics. Terpandre avait fixé par des notes le chant qui convenait aux poésies d'Homère. Il introduisit de nouveaux rythmes dans la poésie, et sut, en y rattachant une action, donner plus d'intérêt aux *Hymnes* composés pour les concours. Pindare lui attribue l'invention des scolies ou chansons bachiques. Aucun des ouvrages de Terpandre ne nous est parvenu. Euclide et Strabon citent, comme de lui, deux vers que Burette traduit ainsi : *Pour nous, prenant désormais en aversion un chant qui ne roule que sur quatre sons, nous chanterons de nouveaux Hymnes sur la lyre à sept cordes.* Il eut pour disciple Cépion, qui s'attacha, comme son maître, à perfectionner la lyre. Voyez, pour plus de détails, les *Remarques* de Burette sur le *Dialogue* de Plutarque *touchant la Musique*, dans le *Recueil* de l'Académie des Inscriptions, tome x. W—s.

(1) Les écrivains ne sont par d'accord sur le lieu de la naissance de Terpandre. Étienne de Byzance et Plutarque disent qu'il était d'Antime, ville de Lesbos; Tzetzès, de Méthymne. Mais suivant Suidas, il était originaire d'Arne ou de Cumes, villes de Béotie.

(2) Les sentiments ne sont pas moins partagés sur l'époque où il a vécu. Quelques auteurs le font contemporain d'Homère. Clément d'Alexandrie le fait florir au temps de Lycurgue, et ajoute que Terpandre mit en vers la constitution politique donnée par ce législateur (*V. Stromat*, liv. I). Eusèbe le place dans la trente-troisième olympiade (648-45 avant J.-C.). L'opinion que nous avons adoptée est celle du savant et judicieux auteur du *Voyage d'Anacharsis*, tom. II, ch. III.

(3) On verra que la lyre de Terpandre avait sept cordes; mais on ne sait pas s'il en avait ajouté trois, ou seulement une, comme le dit Plutarque.

TERRASSE DES BILLONS. (*V.* DESBILLONS, XI, 139).

TERRASSON (ANDRÉ), prêtre de l'Oratoire, fils aîné de Pierre Terrasson, conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon, s'acquit beaucoup de réputation comme prédicateur. Il prêcha, devant le roi, le carême de 1717, puis à la cour de Lorraine, et ensuite deux carêmes dans l'église métropolitaine de Paris. André Terrasson joignait à une assez belle prestance, à une physionomie agréable, un véritable talent pour la déclamation. Son éloquence était à-la-fois simple et noble, forte et naturelle. Il plaisait d'autant plus qu'il ne cherchait pas à plaire; et bien qu'il ne s'attachât point à briller, il ne laissa pas d'attirer à ses prédications un grand concours d'auditeurs, qui tous s'en retournaient satisfaits et persuadés. Ses pensées et ses expressions n'offraient jamais rien qui ne répondît à l'importance et à la majesté du sujet qu'il traitait. Mais ses travaux, pour lesquels il consulta plus souvent son zèle que ses forces, finirent par altérer sa santé. Le dernier carême qu'il prêcha dans la cathédrale de Paris lui causa un épuisement dont il mourut, le 25 avril 1723, âgé d'environ 54 ans. Ses Sermons ne furent publiés que trois ans après sa mort, et formèrent quatre volumes in-12, 1726. Cette édition ayant été épuisée en peu d'années, il en parut une nouvelle, en 1736, même format et même nombre de volumes, par les soins du P. Gaichiès, de la congrégation de l'Oratoire. André Terrasson est mis au nombre des meilleurs prédicateurs du second ordre, ainsi que son frère Gaspard, dont l'article suit. On trouve quelques-uns de leurs Sermons dans la dernière série de la collection des *Orateurs chrétiens*, publiée à Paris, en 1820 et années suivantes.

V—R.

TERRASSON (JEAN), abbé et philosophe pratique, était le second fils de Pierre Terrasson, conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon. Né dans cette ville, en 1670, il fut, après avoir achevé ses études, envoyé à l'institution de l'Oratoire. Le même parti avait été pris pour ses deux frères; ce qui faisait dire à Jean, que leur père avait *formé le projet d'accélérer la fin du monde.* Il avait reçu le sous-diaconat, lorsqu'à la mort de son père, il quitta l'Oratoire. Le jeune ecclésiastique était sans fortune; il se destina aux lettres, et trouva un protecteur dans l'abbé Bignon qui le fit entrer, en 1707, à l'académie des sciences. Son cousin (Mathieu, voyez ci-après) lui confia, en 1713, l'éducation de son fils Antoine (*Voy.* ci-après). Ce fut vers le même temps qu'il prit part à la querelle sur les anciens et les modernes (*Voy.* DACIER (Mme), X. 423, et LAMOTTE, XXX, 276). Le système de Law, en faveur duquel il écrivit, fut utile à sa fortune. Son opulence ne changea ni ses habitudes, ni son caractère. Sans en goûter les agréments, il éprouva tous les embarras des richesses. Les comptes de son cocher sur le foin, la paille et l'avoine, ne pouvaient entrer dans son esprit. Il demandait un jour à Mlle. Falconnet, sœur du médecin, si les chevaux mangeaient la nuit. Ruiné par le système qui l'avait enrichi, ses regrets, s'il en eut, ne durèrent pas long-temps: *Me voilà tiré d'affaire*, écrivait-il à un ami; *je revivrai de peu; cela me sera plus commode.* Il succéda, en 1721, à Michel Morus, dans la chaire de philosophie grecque et latine au collége

de France. Non content des heures consacrées aux leçons publiques, il se faisait un devoir de répondre à tous ceux qui venaient le consulter sur les moyens de se conduire dans l'étude des sciences: Grandjean de Fouchy a proclamé, à ce sujet, sa reconnaissance envers Terrasson. L'académie des sciences et celle des inscriptions et belles-lettres se députaient alors réciproquement, tous les six mois, un académicien pour se rendre mutuellement compte de leurs travaux. Pendant plus de trente-trois ans l'abbé Terrasson fut le député de l'académie des sciences; et la continuité de cette charge témoigne assez qu'on était satisfait de la manière dont il s'en acquittait. Élu membre de l'académie française, il y fut reçu le 29 mai 1732, à la place du comte de Morville (*V.* Morville, XXX, 228). Ce fut en 1741, qu'il demanda la vétérance à l'académie des sciences: l'âge commençait à altérer sa mémoire, mais il n'affaiblit jamais son jugement. S'apercevant de la diminution successive de ses facultés, il dit un jour à Falconnet, son médecin: *Je calculais ce matin que j'ai perdu les quatre cinquièmes de ce que je pouvais avoir de lumières acquises; si cela continue, il ne me restera seulement pas la réponse que fit, au moment de mourir, ce bon M. Lagny à notre confrère Maupertuis* (*Voy.* Lagny, XXIII, 150). Sur la fin de sa vie, dit d'Alembert, il perdit absolument la mémoire. Quand on lui faisait quelque question: *Demandez*, répondait-il, *à mademoiselle Luquet, ma gouvernante.* Le prêtre qui le confessa dans sa dernière maladie, et qui l'interrogeait sur les péchés qu'il avait pu commettre, ne tira pas de lui d'autre réponse: *Demandez à mademoiselle Luquet.* L'abbé Terrasson mourut à Paris, le 15 septembre 1750. Son successeur à l'académie française fut le comte de Bissy (*Voy.* Claude Thiard de Bissy). Peu après la mort de Terrasson, Moncrif publia des *Observations pour servir à l'histoire des gens de lettres qui ont vécu dans ce siècle-ci*, composées d'une *Lettre première à milady* ***. Cette lettre roule sur l'abbé Terrasson. Vers le même temps, d'Alembert donna ses *Réflexions sur la personne et les ouvrages de M. l'abbé Terrasson*, 1750, in-12 de 15 pages, réimprimées sous le titre d'*Éloge*, soit dans les *Mélanges*, soit dans les *Œuvres* de l'auteur. D'Alembert rapporte que Terrasson *avait coutume de dire qu'il ne faut point se mêler du gouvernail dans un vaisseau où l'on n'est que passager.* En ce cas, Terrasson ne faisait que répéter le mot de Malherbe (*Voy.* la *Vie de Malherbe*, attribuée à Racan, imprimée dans les *Mémoires de littérature* de Sallengre, tome II, 1re. partie, pag. 75, et en tête de plusieurs éditions de ce poète); mais cette maxime sur les affaires d'état n'est-elle pas déplacée dans la bouche d'un homme qui avait fait un roman des finances, et un roman politique? D'Alembert, devenu secrétaire perpétuel de l'académie française, a composé un second Éloge de Terrasson; ce n'est qu'un Recueil d'anecdotes et de bons mots. C'est cet abbé qui avait appliqué assez plaisamment à un homme du peuple de la rue Quincampoix, lequel prêtait son dos pour la signature des billets de banque, ce passage d'un psaume: *Suprà dorsum meum fabricaverunt peccatores.* C'est encore lui qui disait: *Parler beaucoup et bien est d'un bel-esprit; peu et*

bien est d'un sage ; beaucoup et mal, d'un fat ; peu et mal, d'un sot. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce poème, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des anciens et des modernes*, 1715, 2 vol. in-12. Voltaire, qui n'avait pas lu ce livre, dit qu'il *passe pour être sans goût.* Lorsque Terrasson publia son ouvrage, c'était au fort de la dispute sur les anciens et les modernes. Dans la première partie, il signale les fautes d'Homère ; dans la seconde, il donne une poétique. Les admirateurs du poète grec reprochèrent au critique français de n'avoir presque rien ajouté aux chefs d'accusation portés par Lamotte contre le chantre d'Achille. L'abbé Terrasson n'avait point voulu lire le travail de son prédécesseur ; et si, pour le fond, les deux ouvrages se ressemblent, du moins la forme en est différente. Terrasson trouva des apologistes (Voy. *Journal littéraire*, imprimé à la Haye, tome VII, et l'*Histoire critique de la république des lettres*, tome XI.) et un violent adversaire. Il avait, à l'occasion des opéras ou tragédies en musique, établi une distinction entre la morale civile et la morale chrétienne ; et tout en proscrivant l'obscène et le lascif, il laissait un champ libre à la galanterie. André Dacier, traducteur et commentateur d'Horace, dont la chasteté n'est pas exemplaire, se scandalisa des principes de Terrasson et l'attaqua vivement dans la préface en tête du *Manuel d'Épictète*. II. *Addition à la Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, 1716, in-12. C'est une réponse aux déclamations de Dacier. III. *Trois lettres sur le nouveau système de finances*, 1728, in-4°. de 56 pages. C'est cet ouvrage que Lenglet-Dufresnoy appelle un roman des finances. IV. *Mémoire pour justifier la compagnie des Indes contre la censure des casuistes qui la condamnent*, in-12, sans date, mais de 1720. V. *Séthos, Histoire ou Vie tirée des monuments anecdotes* (1) *de l'ancienne Égypte*, 1731, 3 vol. in-12. Le P. Routh publia une *Relation fidèle des troubles arrivés dans l'empire de Pluton, au sujet de l'Histoire de Séthos, en quatre lettres écrites des Champs Élysées à M. l'abbé Terrasson.* Cette critique est oubliée depuis long-temps. On a retenu le dernier vers d'une épigramme ordurière de Voltaire sur le même sujet :

Frappez fort, il a fait Séthos.

Voltaire, vingt ans après (1751, *Siècle de Louis XIV*), reconnut qu'il y a de beaux morceaux dans Séthos. Il y a un peu d'exagération dans l'éloge que d'Alembert fait du portrait de la reine d'Égypte, en forme d'oraison funèbre, *Portrait*, dit-il, *que Tacite eût admiré, et dont Platon eût conseillé la lecture à tous les rois.* Séthos a peu d'intérêt ; mais il contient d'excellents préceptes de morale et de politique, des détails curieux sur les mœurs égyptiennes et sur les initiations. Séthos, conquérant et législateur, reçoit d'abord les instructions pour sa conduite, et montre ensuite qu'il en a profité. Le livre eut peu de succès ; il a cependant eu quelques partisans : on en a fait plusieurs éditions, 1767, 2 vol. in-12, 1794, 2 vol. in-8°., sur mauvais papier ; 1813, 6 vol.

(1) Le mot *anecdotes* joint au mot monuments est pris ici dans le sens de son étymologie, et veut dire : des monuments non encore connus.

in-18; l'édition originale est celle qui mérite la préférence. Le roman de Terrasson a fourni à Tannevot le sujet d'une pièce de théâtre (*Voy.* TANNEVOT, XLIV, 512). VI. *Histoire de Diodore de Sicile*, 1737-44, 7 volumes in-12, réimprimés en Hollande, en 7 volumes; et à Paris, en 1777, 7 vol. in-12, traduction très-inexacte (*Voy.* DIODORE, XI, 388). VII. *La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison*, 1754, 2 vol. in-12. A la fin de la seconde partie est en forme de catéchisme, par demandes et par réponses, un *Essai d'un système philosophique et théologique, sur le plaisir et la douleur*, ouvrage de la jeunesse de l'auteur. Ces deux volumes ont échappé à beaucoup de biographes. Il est vrai que l'abbé Goujet, qui en parle (*Mémoire sur le collége royal*), paraît douter de l'authenticité du livre. « On a, dit-il imprimé, sous le nom » de Terrasson, un petit ouvrage que » l'éditeur *connu* a intitulé, etc. » Goujet ne nomme pas cet éditeur, qui, *connu* de son temps, est inconnu aujourd'hui. L'abbé de Cursay, ami de la famille (*Voy.* CURSAY, X, 376, et ci-après l'article Antoine TERRASSON), dit formellement que la *Philosophie applicable* est de l'abbé Terrasson, et ajoute même que l'homme qui aurait le moins de disposition à la philosophie deviendrait philosophe en lisant cet ouvrage (*Voy.* LANCELOT, XXIII, 324). A. B-T.

TERRASSON (GASPARD), frère des précédents, naquit à Lyon, le 5 octobre 1680. A l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé par son père à Paris, où il entra dans l'institution de l'Oratoire. Il se livra dès-lors avec beaucoup d'ardeur à l'étude de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église. Après avoir professé les humanités et la philosophie dans différentes maisons de son ordre, il se consacra à la prédication, et ne tarda pas à s'acquérir une réputation supérieure à celle dont avait joui son frère André. La mort du dauphin, fils de Louis XIV, étant arrivée dans le temps que le P. Gaspard professait à Troyes, il prononça l'Oraison funèbre de ce prince, dans l'église des Cordeliers de la même ville. Malgré le succès qui couronna ce premier essai de son talent pour la chaire, il ne put encore se décider à se livrer à la prédication, et crut devoir se borner à faire, de temps à autre, quelques exhortations dans les séminaires. La défiance excessive que lui inspiraient ses propres forces paraissait devoir le tenir éloigné pour long-temps du ministère de la chaire; et il s'en abstint effectivement, tant que son frère André l'exerça avec un si grand succès; mais après la mort de ce frère, on lui fit de vives instances pour le décider à remplir plusieurs stations promises par le défunt. Il y consentit; et, dès-lors il se livra tout entier à la prédication. Ce fut surtout pendant un carême prêché dans l'église métropolitaine de Paris, qu'il fit preuve d'un véritable talent. Son auditoire fut très-nombreux. Toutefois il ne brilla que par l'Évangile et les Pères, dont il avait fait constamment l'objet spécial de ses études et de ses méditations. Sa modestie égalait son savoir; et il ne recherchait point les applaudissements. Différentes circonstances le contraignirent ensuite de quitter l'Oratoire et la prédication. Quelques écrivains attribuent la principale cause de cette retraite à l'excès de son zèle pour le jansénisme. Il mourut à Paris dans le sein de sa

famille, le 2 janvier 1752. Dès 1733, on avait imprimé à Utrecht un vol. in-12 de Sermons de Gaspard Terrasson, sous le titre de *Nouveaux Sermons d'un célèbre prédicateur*; mais ils sont différents de ses véritables Sermons, qui n'ont été imprimés qu'en 1749, 4 vol. in-12, à Paris, chez Didot. Les trois premiers volumes contiennent vingt-neuf Sermons pour le carême; le quatrième renferme des Sermons détachés, trois Panégyriques et l'Oraison funèbre du grand-dauphin. Ces Discours, qui tiennent un rang distingué parmi les ouvrages de nos meilleurs prédicateurs, sont surtout recommandables par la noble simplicité avec laquelle les vérités les plus sublimes et les plus attachantes y sont exprimées et développées. Il en est quelques-uns auxquels l'orateur aurait sans doute donné un nouveau degré de perfection, si les infirmités dont il fut affligé dans les dernières années de sa vie ne l'en avaient empêché. On a encore de Gaspard Terrasson un livre anonyme, intitulé: *Lettres sur la justice chrétienne*, qui fut censuré par la Sorbonne, lors de sa publication. V—R.

TERRASSON (Matthieu), cousin d'André, de Jean et de Gaspard, était né à Lyon, le 13 août 1669. Les jésuites, chez qui il avait fait ses études, voulaient le faire entrer dans leur société; on prétend même qu'il fut inscrit sur les registres: mais son père, Jean Terrasson, avocat distingué et juge du comté de Lyon, envoya Mathieu faire son droit à Paris. Il y fut reçu avocat le 27 mai 1691, et se fit bientôt une grande réputation: la faiblesse de sa santé le contraignit de renoncer de bonne heure à la plaidoirie. Ses consultations lui acquirent le surnom de *plume dorée*. Il était censeur royal, et avait, pendant cinq ans, été associé au travail du *Journal des Savants*, lorsqu'il mourut à Paris, le 30 septembre 1734. Parmi les *consultations* de Terrasson, on remarque son *Mémoire pour établir le droit de Madame la duchesse de Lesdiguières sur la souveraineté de Neufchâtel et de Valengin, avec la généalogie des comtes de Neufchâtel*, 1707, in fol. Les *Œuvres de Mathieu Terrasson*, 1737, in-4°., ont été publiées par Antoine, son fils; ce volume contient, entre autres pièces, le discours prononcé, en 1717, en la cour des aides, pour la présentation des lettres du chancelier d'Aguesseau; discours souvent cité. Mais le volume de 1737 est loin de contenir toutes les œuvres de Terrasson: une suite qui avait été promise, n'a pas vu le jour. Mathieu avait laissé, sur les *Œuvres de Henrys*, des remarques dont on a enrichi l'édition de 1738 (*Voy.* Henrys, XX, 209).

A. B—T.

TERRASSON (Antoine), fils du précédent, naquit à Paris, le 1er novembre 1705, y fit ses études et son droit, et fut reçu avocat le 13 mars 1727. Dans la première cause qu'il plaida, il eut pour adversaire le célèbre Cochin (*Voy.* ce nom). A la mort de son père, il quitta la plaidoirie pour les travaux du cabinet; en 1750, il fut nommé censeur royal; au mois de juillet 1752, il reçut, du prince de Dombes, une charge de conseiller au conseil souverain de Dombes; au mois d'août 1753, il fut avocat du clergé de France; en avril 1754, professeur au collége de France; et en 1760, chancelier de la principauté de Dombes: il remplit ces dernières fonctions jusqu'à la réunion de ce pays à la couronne de

France, en 1762. Il est mort sans postérité, le 30 octobre 1782. On a de lui : 1. *Dissertation historique sur la vielle*, 1741, in-12; réimprimée dans les *Mélanges* de l'auteur, en 1768. Terrasson, passionné pour la musique, en faisait son délassement; les trois instruments qu'il avait adoptés étaient la flûte traversière, la musette et la vielle. La vielle était alors à la mode dans la bonne compagnie. II. *Histoire de la jurisprudence romaine*, 1750, in-fol. C'était le fruit d'un très-long travail; d'après les conseils de son père, l'auteur le garda plus de vingt ans sans le mettre au jour. Le chancelier d'Aguesseau en accepta la dédicace. Cet ouvrage eut beaucoup de succès; mais le travail de Terrasson ne peut, sous aucun rapport, dit M. Berriat Saint-Prix, être comparé aux ouvrages de Gravina, Heineccius, Brunquell, Hofman Bach et Pothier, sur l'histoire du droit romain. C'est mal à propos, dit le même auteur, que Terrasson nomme *Code Papyrien* le recueil de lois fait par Papyrien, et qui est appelé *droit civil Papyrien*. A la fin du volume, sous le titre de *Veteris jurisprudentiæ monumenta quæ extant integra aut ferè integra*, Terrasson donne un recueil de contrats, de testaments et autres actes judiciaires des anciens Romains. Pour son article sur les vies et ouvrages des jurisconsultes français qui ont écrit sur le droit romain, extraites en partie de Taisand, Terrasson reconnaît être redevable de plusieurs anecdotes au procureur-général Joly de Fleury. III. *Discours sur les progrès de l'éloquence du barreau et sur ceux de la jurisprudence sous le règne de Louis XIV*, en huit pages in-4°, intercalées entre les pages 282 et 283 du tome 1er. de l'*Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, par l'abbé Lambert, 1751, trois volumes in-4°. (*Voy.* Lambert, XXIII, 264). IV. *Mélanges d'histoire, de littérature, de jurisprudence, de critique, etc.*, 1768, in-12. Il avait été éditeur non-seulement des *Œuvres* de son père, en 1732; mais encore de celles de Henrys, en 1738. Il existe un *Mémoire sur les savants de la famille de Terrasson, par M. l'abbé de C**** (Cursay), 1761, petit in-8°., tiré à petit nombre, qui, d'après l'*avertissement de l'imprimeur*, devait être imprimé dans le *Conservateur;* mais je ne l'ai pas trouvé dans ce recueil, dont le dernier cahier est de décembre 1760.

A. B—T.

TERRAY (L'abbé Joseph-Marie), contrôleur-général des finances de France, naquit à Boen, petite ville du Forez, au mois de décembre 1715, de Jean Terray, simple tabellion, selon les uns, fermier-général selon les autres. Au reste, la fortune du fils remonte à son oncle, qui était premier médecin de la mère du duc d'Orléans, régent, et qui appela le jeune Terray dans la capitale, lui fit faire ses études au collége de Juilly, et lui acheta une charge de conseiller-clerc au parlement, où Joseph Terray fut reçu, le 17 février 1736. Le nouveau conseiller mena d'abord une vie conforme à la modicité de son revenu et à la gravité de l'état ecclésiastique : il acquit au palais la réputation d'un magistrat zélé, austère et laborieux. Lors de l'exil du parlement, en 1753, il fut relégué à Châlons, avec ses confrères. L'opulent héritage de son oncle, qu'il recueillit à son retour à Paris, changea ses mœurs avec sa fortune,

Il se livra désormais à des pensées d'ambition, qu'autorisait assez la considération qu'il s'était acquise dans sa compagnie par une incroyable facilité, une aptitude surprenante à saisir et à débrouiller les affaires les plus compliquées. Il commença même à se faire connaître à la cour, où la marquise de Pompadour régnait en souveraine. Ce n'est pas qu'il fût doué d'aucun de ces avantages extérieurs qui rendent les succès faciles. Sa taille élevée ne faisait que mieux ressortir la gaucherie de son maintien ; sa figure était ignoble et renfrognée, son regard en dessous : il n'avait ni aisance, ni grâce dans la conversation ; mais il y suppléait par un cynisme d'actions et de paroles tout-à-fait en harmonie avec sa tournure de satyre, ce qui donnait à sa personne un caractère d'originalité grotesque qui, soutenu par beaucoup d'esprit, réussit quelquefois dans le monde, presque aussi bien que les qualités opposées. Il faut joindre à cela une santé de fer, une vigueur à toute épreuve, fruit du régime austère que Terray avait suivi jusqu'à quarante ans. Aussi dès qu'il se sentit assez riche et assez protégé pour secouer impunément le joug des convenances ecclésiastiques, il se montra aussi insatiable que peu délicat dans ses plaisirs et dans ses attachements, qui ne furent jamais pour lui qu'un vif et prompt délassement des travaux du cabinet. Ce fut en abandonnant les intérêts de sa compagnie qu'il s'acquit la protection de Mme. de Pompadour. Lors de la démission générale des parlementaires, en 1755, il fut le seul des enquêtes à ne pas donner la sienne. Après la reprise du service, il devint rapporteur de la cour, et fut chargé de toutes les grandes affaires. Il joua un rôle très-important dans celle de l'expulsion des Jésuites. Admis, ainsi que le secrétaire-d'état de la marine Berryer (*Voyez* Berryer, IV, 344), dans les conseils intimes de la favorite, il combina, avec ce ministre et l'abbé de Chauvelin (*Voyez* Chauvelin, VIII, 309), son confrère, le plan d'attaque qui fut si habilement conduit contre cette société fameuse. Chauvelin ayant porté la dénonciation au parlement, Terray fut nommé, avec son confrère L'Averdy, (*Voyez* Averdy (l'), III, 112), rapporteur pour examiner les statuts de la compagnie de Jésus, qui fut abolie par arrêt du parlement du mois d'août 1762. Enfin, lorsqu'on exigea de tous les ex-Jésuites le serment parlementaire, c'est-à-dire, l'abjuration de leur institut, Terray fut encore désigné commissaire pour recevoir ce serment. On peut voir, à l'art. Cérutti, VII, 546, le mot piquant qui fut adressé par l'abbé Terray, à ce religieux, dont l'apostasie fit tant de bruit après son *Apologie de l'institut des Jésuites*. Dès-lors les faveurs de la cour furent prodiguées au complaisant rapporteur : il obtint, en 1764, l'abbaye de Molesme, diocèse de Langres, dont le revenu était de dix-huit mille livres. C'est à cette époque qu'il s'afficha par la publicité de sa liaison avec la dame de Clerey, jolie solliciteuse qui était venue l'implorer pour son mari, lieutenant de maréchaussée, impliqué dans une affaire criminelle. L'époux fut déclaré innocent, et la femme se chargea désormais de faire les honneurs de la maison de l'abbé. Bien qu'une fille soit née de ce commerce adultère, cette première maîtresse est moins connue que la baronne de La Garde,

par qui elle fut supplantée. Lorsque l'Averdy fut nommé au contrôle-général, Terray, qui avait étudié tous les systèmes de finances, vit avec joie les fautes de ce ministre inhabile, qu'il se flattait de remplacer. Toutefois il lui faisait la cour en le secondant pour ses opérations avec un zèle apparent, et dont il avait soin que Louis XV fût informé. Ce qui surtout rendit Terray agréable au roi, ce fut la part qu'il eut aux opérations qui préparèrent et suivirent le fameux arrêt du conseil de 1764, permettant l'exportation des grains à l'étranger, sous prétexte de hausser le prix des propriétés territoriales, mais en effet pour doubler le produit des vingtièmes et pour ouvrir la porte au plus odieux monopole. Le projet n'était pas nouveau : déjà, en 1730, sous le contrôleur-général Orry on avait vu commencer ces spéculations sur les grains. C'était là le résultat indirect et involontaire du système des économistes. Tandis que ces théoriciens, préoccupés d'idées patriotiques, et encore plus aveuglés par l'orgueil, discutaient les grandes questions d'économie politique et agricole, les agents du gouvernement royal, saisissant avidement la partie du nouveau système qui pouvait seconder leurs vues de déprédation, accaparaient les grains et les faisaient sortir du royaume qu'ils affamaient au nom de la liberté du commerce. L'abbé Terray et le premier commis des finances Cromot du Bourg (1) furent l'ame de cette opération sous l'administration de l'Averdy, qui n'était que le témoin passif des mesures prises en son nom. Désormais le monopole du blé fut administré par une compagnie de capitalistes; et cet ordre de choses se continua sous Maynon d'Ynvau, successeur de l'Averdy, ministre aussi probe, mais aussi nul que ce dernier. Dès 1768, les opérations s'agrandirent; des entrepôts de grains furent établis dans les îles de Jersey et de Guernesey, et la sortie en fut réglée par un tarif déterminé tant sur les besoins urgents du peuple que sur l'avidité des monopoleurs. Par ce moyen l'abbé Terray porta sa fortune à plus de cinquante mille écus de rente. A l'avénement de Maynon d'Ynvau au ministère, il affecta d'être mécontent et de se séparer de la cour : c'était le moyen de se faire acheter plus chèrement. Malgré sa qualité de rapporteur de la cour, qui lui valait par an vingt ou trente mille livres, il prêta sa plume à ses confrères pour rédiger les remontrances du parlement sur les édits bursaux, enregistrés en lit de justice au mois de janvier 1769. Ainsi, chez l'abbé Terray, le parlementaire faisait le procès aux mesures qu'il avait conseillées peut-être comme financier. Ces remontrances au reste ajoutèrent à la haute idée qu'on avait de ses talents : elles présentaient un tableau d'autant plus énergique des malheurs de l'état et du désordre des finances, que l'auteur dans son langage austère, avait dédaigné les lieux communs et les ménagements pusillanimes, pour ne s'attacher qu'aux faits. Cette conduite déplut fortement au duc de Choiseul et à Maynon d'Ynvau, qui en firent publiquement leurs reproches à l'abbé Terray, dans la galerie de Versail-

(1) Ce Cromot du Bourg rédigea, le 17 juillet 1767, le honteux marché par lequel le ministère vendit, pour douze ans, le monopole des grains à une compagnie de capitalistes ayant à leur tête Le Ray de Chaumont, grand-maître des eaux et forêts, Rousseau, receveur des domaines et bois du comté de Blois, Perruchot, ancien entrepreneur des hôpitaux d'armée, et Malisset, ancien boulanger, banqueroutier, et qui était, lors de la passation de l'acte, chargé de l'entretien et de la manutention des blés du roi.

les : il offrit sa démission de sa place de rapporteur de la cour; mais le parlement le soutint, et un surcroît d'influence auprès du ministère fut pour lui le résultat de cet acte d'opposition, qui lui donnait les honneurs de la popularité. Ses confrères du parlement vinrent lui faire en corps une visite de jour de l'an, et l'un d'eux lui adressa ce compliment flatteur : *M. l'abbé, je vous demande votre amitié pour cette année, mais non votre protection.* Ce mot fit fortune, et Terray fut pendant quelques semaines le héros du jour. Ce fut alors qu'il devint chef des conseils du prince de Condé. Comblé d'honneurs et de richesses, recherché de la cour, chéri du parlement, estimé à la ville, rien ne manquait à sa fortune; mais il voulut être ministre, et le contrôle des finances, auquel il parvint, le 21 décembre 1769, fut l'écueil de la faveur dont il jouissait. Il pressentait d'ailleurs les desseins du chancelier Maupeou contre le parlement, et sans avoir le projet d'y concourir activement, il voulait trouver d'avance dans le ministère un refuge contre l'inaction et la disgrâce auxquelles le condamnerait inévitablement l'exécution de ce coup d'état. Du jour qu'il entra au contrôle-général, le caractère de Terray fut apprécié : on ne vit plus en lui qu'un intrigant qui avait su tromper tout le monde pour parvenir, et il devint l'objet des brocards de ceux mêmes qui le prônaient la veille. Les plaisants disaient qu'il fallait que les finances fussent bien mal, puisqu'on leur donnait un prêtre pour les *administrer*. Ses anciens confrères ne le ménageaient pas davantage. Le conseiller Pasquier, étant venu lui faire visite, le regarda fixement au visage : *Est-ce que je suis barbouillé?* demanda Terray.—*Pas encore*, lui répondit le parlementaire. Cependant on était dans l'attente des œuvres du nouveau contrôleur-général : on disait assez communément qu'il avait toutes les qualités de l'esprit pour faire un grand ministre, et toutes les dispositions du cœur pour en faire un mauvais. Comme il était, depuis plusieurs années, le rapporteur le plus occupé au palais, une foule de personnes avaient été à portée d'apprécier sa haute sagacité et l'étendue de ses lumières. Chacun rendait justice à sa pénétration, à la netteté de ses rapports : les plaideurs qui allaient le solliciter, n'avaient jamais eu besoin de le mettre eux-mêmes au fait de leur affaire : il la résumait devant eux avec tant de précision et d'impartialité, il mettait les moyens pour et contre dans un jour si lumineux, qu'aucune partie n'avait rien à ajouter; mais en même temps il avait dans ses exposés l'art de déguiser si bien son opinion personnelle, qu'il entraînait les juges, sans toutefois qu'on pût déterminer pour quel côté il penchait. A peine arrivé au ministère, il s'engagea dans les mêmes voies que ses prédécesseurs, qu'il avait si impitoyablement critiqués, et fit plus mal encore. Voulant établir le niveau entre la recette et la dépense, il parvint à cet équilibre par deux moyens bien peu honorables, la banqueroute et le monopole des grains : ce furent là les deux grands pivots de son administration : c'est ce qui lui attira à si juste titre les malédictions des peuples, et rendit désormais le nom de Terray proverbial en France, pour qualifier les ministres qui lui ressemblent. Ses partisans avaient répandu dans le monde qu'il n'avait accepté

le ministère qu'à condition qu'on ne mettrait pas de nouveaux impôts, et que l'économie deviendrait la base de l'administration. Ses premières démarches donnèrent un démenti formel à ses prôneurs. On vit éclore cette foule d'édits plus désastreux que tous ceux qui avaient été publiés lors des plus grandes calamités de la monarchie : cependant la France était depuis plusieurs années en paix avec toute l'Europe; l'industrie, partout croissante, multipliait les ressources. Ce ministre, sorti du parlement, et qui devait savoir que l'autorité royale n'est jamais plus respectable et plus forte que lorsqu'elle se renferme dans des limites légales, ne parlait que de coups d'état, pour intimider à-la-fois tous les adversaires de l'administration. Il se rangea lentement et sans affectation du parti de la favorite, Mme. Du Barry, qui travaillait alors au renvoi de Choiseul, et fit entrevoir au roi qu'il pouvait suffire aux dépenses de plusieurs années, sans imposer aucune gêne à ses penchants. Il affecta de se montrer effrayé de l'excès de désordre où il trouvait les finances : c'était accuser indirectement Choiseul, qui avait porté Maynon d'Ynvau au contrôle-général, et qui avait essayé de le soutenir malgré le chancelier Maupeou. Le déficit de l'année 1769 paraissait être de trente cinq millions. Le banquier de la cour menaçait de ne plus continuer son service. On ne pouvait acquitter les différentes rescriptions ni les billets des fermes, par lesquels s'étaient effectuées de ruineuses anticipations. L'abbé Terray, pour perdre plus surement Choiseul, se crut obligé d'exagérer les alarmes; et afin de prouver la vérité de ses calculs effrayants et de ses prédictions sévères, il donna le signal de la détresse, en mettant la main sur la caisse d'amortissement, et en faisant suspendre le paiement des billets des fermes. D'un autre côté, il manœuvra dans le conseil pour faire passer les mêmes impôts, qui avaient été le prétexte de la disgrâce de son prédécesseur. Il obtint même, par l'influence qu'il conservait au parlement, leur enregistrement pur et simple. Bientôt (dès le 24 janvier 1770), sans avoir même recours à cette compagnie, il diminua, par un simple arrêt du conseil, les arrérages de différents effets royaux. Le mécontentement éclata dans toutes les chambres parlementaires : déjà l'on parlait d'empêcher l'exécution de ces deux arrêts illégaux; mais les partisans de l'abbé Terray firent abandonner cette résolution violente, et tout se termina par des remontrances, vaine formule dont le contrôleur-général se moqua avec ses affidés. Quelques jours après, se trouvant à dîner chez le premier président, il prétendait, pour justifier ses opérations, qu'on ne pouvait tirer la France de la crise où elle se trouvait qu'en la saignant: *Cela se peut*, lui répondit le président Hocquart, *mais malheur à qui se résout à en être le bourreau.* Décidé à braver l'opinion pour avoir de l'argent, afin de se maintenir sous un maître qui ne voulait pas entendre parler d'économie, Terray publia un nouvel arrêt du conseil, par lequel les pensions et gratifications étaient assujetties à une réduction d'un, deux ou trois dixièmes, dans certaines proportions, mais si mal assises, que les faibles et médiocres pensions, c'est-à-dire, celles qui étaient accordées au mérite et à l'indigence, supportaient une réduction plus forte que les autres. Par un arrêt plus révoltant encore, un effet rétroactif de

deux années fut donné à cette mesure vexatoire. Chaque semaine voyait éclore de nouveaux édits de cette nature : il en paraissait tous les mercredis, et l'abbé Terray les appelait *ses mercuriales;* car en pressurant la nation, il avait encore l'insolence de la plaisanter. Loin d'être, comme tant d'autres hommes d'état, tourmenté de ces passions violentes, dont eux-mêmes ne peuvent calculer les effets, il se distinguait par une impassibilité sans exemple. Indifférent au bien ou au mal, il faisait l'un sans goût et l'autre sans remords. Avec un tel caractère, il devait, plus encore que le cardinal Mazarin, se montrer insensible aux plaintes et aux railleries du public. Jamais ministre n'en essuya davantage. Le jour de l'ouverture de la nouvelle salle d'opéra, comme on étouffait dans le parterre, quelqu'un s'écria : « *Où est notre cher abbé Terray? que n'est-il ici pour nous réduire de moitié?* » On disait de lui qu'il *était sans foi*, qu'il *ôtait l'espérance*, et qu'il *réduisait à la charité*. Un matin on trouva le nom de la rue *Vide-Gousset* remplacé par celui de *rue Terray*. Un jour, en passant dans l'œil-de-bœuf rempli de courtisans, il suivait le vertueux maréchal du Muy, pour lequel la foule s'ouvrit avec respect; mais quand l'abbé se présenta, les rangs se fermèrent, et une voix s'écria : *On ne fait place ici qu'aux honnêtes gens.* Ce propos ne le fit pas même sourciller. Un particulier, nommé Billard, fit une banqueroute frauduleuse. On écrivit sur la porte du contrôleur-général : *Ici l'on joue au noble jeu de Billard.* L'auteur du placard fut arrêté. Terray se contenta de dire qu'on devrait le laisser à la Bastille jusqu'à ce que la partie fût finie; à ce bon mot s'arrêta sa vengeance. Incapable de ressentiment comme de pitié, il faisait sortir de la Bastille les individus arrêtés dans les cafés et autres lieux publics, à l'occasion de propos indiscrets sur son compte. Il disait qu'il fallait au moins les laisser crier puisqu'on les écorchait. La même bonne-foi le forçait de passer condamnation sur tout ce qu'on pouvait lui dire en face de désobligeant sur ses opérations. Les agents du clergé lui représentèrent qu'une mesure prise à l'égard de leur ordre était injuste; il répondit : *Qui vous dit que c'est juste? suis-je fait pour autre chose?* Un autre jour, l'archevêque de Narbonne, Dillon, lui disait, dans une pareille occasion : *Mais, Monsieur, c'est prendre dans les poches.* L'abbé Terray répondit froidement : *Où voulez-vous donc que je prenne?* Les plaisants ne le ménageaient pas même en présence du roi, qui le souffrait sans rien dire. Un jour que l'on criait de nouveaux édits bursaux, ce prince demanda ce que c'était : *Sire*, répondit le duc de Noailles, *c'est la grâce de Billard qu'on crie.* Une autre fois, un des valets de chambre du roi ayant avalé, par imprudence, un écu de trois livres, le même courtisan dit encore à Louis XV, qui paraissait fort en peine de cet accident : *Sire, il faut appeler l'abbé Terray; il réduira d'abord l'écu d'un cinquième, puis d'un autre cinquième, puis finalement à rien; et l'homme sera guéri.* Il serait impossible de rappeler toutes les caricatures dont il fut l'objet. Une des plus piquantes le représentait donnant les cendres aux fermiers-généraux, avec cette inscription : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris;* double allusion à la ruine de plusieurs fermiers-généraux et à l'origine obscure

de la plupart d'entre eux. Dans une suite de devises sur les ministres et les principaux courtisans, le contrôleur-général était représenté sous l'emblême d'une sangsue, avec ce vers d'Horace :

.... Non missura cutem nisi plena cruoris.

Ses premières opérations, en tombant directement sur les banquiers, les fermiers-généraux, les rentiers viagers et les pensionnaires de l'état, avaient eu pour effet secondaire d'atteindre toutes les classes de la société : car les billets des fermes tenaient lieu alors de banque publique ; ceux qui avaient des capitaux les confiaient aux fermiers-généraux ; et mettre la main sur les billets des fermes, c'était violer le dépôt sacré des propriétés particulières. Il en résulta des procès, des banqueroutes et des suicides ; ce qui était alors une affreuse nouveauté. Voltaire perdit, dans cette opération, 300,000 francs qu'il avait déposés chez Magon et chez Laborde, banquier de la cour. Loin de supporter cette perte avec le calme de la philosophie, il se vengea, dans quelques pièces fugitives et dans vingt endroits de sa correspondance, en jetant le ridicule sur l'administration du contrôleur-général. « J'espère que » la grâce se fera entendre au cœur de » l'abbé Terray, et qu'il ne nous pillera » plus, écrivait-il au duc de Choiseul ; » mais ventre affamé n'a point d'oreilles. » Il protestait qu'il pardonnerait à l'abbé Terray à l'article de la mort, mais pas plutôt. Ailleurs il le comparait à un médecin qui met au régime. Une autre fois, il disait que le ministre agissait un peu à la Mandrin. « Je lui pardonne, au reste, cette opération de housard, s'il ne me prend pas tout. » « Les ciseaux de l'abbé Terray, écrivait-il une autre fois au comte d'Argental, sont encore plus tranchants que ceux de la parque. » Enfin c'est Voltaire qui a fait, contre les résultats désastreux des édits de Terray, ce vers, devenu proverbe :

Voilà comme on travaille un royaume en finances (2).

Il n'est, au reste, aucun ordre de l'état, aucune classe de citoyens qui soient demeurés à l'abri de l'activité cupide de ce contrôleur-général. Après avoir jeté le désespoir dans Paris, par ses premières opérations, il frappa les provinces, et surtout les villes de commerce, en donnant ordre à tous les receveurs et trésoriers des deniers publics, de faire voiturer leur argent en espèces, et directement à Paris. Une sorte d'émeute s'éleva à Bordeaux : le parlement de cette ville rendit un arrêt pour empêcher la sortie de l'argent hors de la province de Guienne ; mais le contrôleur-général, immuable dans ses desseins, fit casser, par arrêt du conseil, l'arrêt parlementaire. Il mit aussi la main sur les tontines où les artisans et les domestiques avaient placé leur pécule, et réduisit leurs rentes d'un dixième. Vers le même temps, son bras s'apesantit sur la compagnie des Indes, à laquelle il porta les derniers coups. Les actionnaires, par une adulation insolite,

(2) L'abbé Terray eut, à la même époque, avec La Condamine, une querelle, à propos de deux bartavelles, envoyées de Lyon à ce savant, et qui furent interceptées et mangées à la table du contrôleur-général. L'académicien, très-gourmand, exhala sa colère contre le ministre dans une suite d'épigrammes, dont voici celle qui eut le plus de succès, à cause de l'allusion au partage de la Pologne :

Monsieur l'abbé taille, grapille, rogne;
Mais il a bien un autre tic :
Il a rêvé qu'il était Frédéric,
Et mes deux perdrix la Pologne.

Terray se vengea en homme d'esprit ; il envoya à La Condamine une dinde aux truffes, pour lui fermer la bouche ; et l'académicien exprima sa reconnaissance dans des vers bien moins heureux que ceux que lui avait inspirés son courroux.

l'avaient mis au nombre de leurs syndics, malgré les statuts qui excluaient les ecclésiastiques, même des assemblées générales de la compagnie. Au lieu de consolider cet établissement que ses prédécesseurs immédiats avaient déjà ébranlé, Terray en consomma la ruine par des opérations d'agiotage, qui constituèrent cette société débitrice d'une somme de quinze millions envers le gouvernement royal, réellement débiteur envers elle de vingt millions, et cela, sans faire sortir un écu du trésor, et en s'appropriant, au contraire, tous les effets de la compagnie, qui formaient un capital de cent millions. Ce fut à cette époque qu'il força les trésoriers de France à lui donner trois millions. Une extorsion encore plus criante, fut la réduction de dix millions sur les soixante-dix millions, montant annuel des rentes sur l'Hôtel-de-Ville et qu'on appelait le *pot-au-feu de Paris* (juillet 1770). Enfin, malgré l'opposition de la cour des aides, il fit passer un impôt nouveau sur toutes les provinces, appelé le *don gratuit des villes*. Quand on songe que tant de mesures fiscales, sans parler d'une foule d'autres moins importantes, furent prises par Terray dans la première année de son administration, on ne peut s'empêcher de reconnaître l'activité de ce ministre, et l'ordre, au moins apparent, qu'il savait conserver au milieu des opérations les plus compliquées. Aucun de ses prédécesseurs, depuis le règne de Louis XV, n'avait mieux connu la situation du trésor royal; et les comptes qu'il en rendit passent pour des modèles de précision et de clarté. Mais plus il avait de talents véritables, plus on doit le blâmer de l'usage qu'il en fit; car toute l'histoire de son ministère peut se résumer en ce peu de mots : *il vola de l'argent au nom du roi*. Sa seule pensée politique était de procurer au monarque, par l'abondance de l'argent qu'il faisait affluer au trésor, les moyens d'une domination absolue; mais il ne voyait pas que, par ses mesures immorales, il faisait perdre au prince toute considération, et que ce n'est jamais en violant les lois d'une monarchie qu'on parvient à la consolider. Ce contrôleur-général, qui se jouait de la fortune des citoyens, qui cumulait les impôts, qui compromettait si légèrement la parole et l'honneur du roi aux yeux de la France et de l'Europe, avait, si l'on en croit les Mémoires du temps, dit, en présence du maréchal de Richelieu, dans un comité particulier où l'on parlait des plaintes du peuple : « Il est » bien à plaindre! on lui paie, de» puis long-temps, des intérêts qui » ont absorbé le fonds : le roi ne doit » légitimement presque plus rien; » ainsi je ne vois plus, pour payer » les dettes de l'état, qu'une banque» route générale qu'il faut avoir l'a» dresse de faire en détail : de façon » qu'en quelques années le roi sera » quitte. » On a même prétendu que Terray avait pour maxime que la banqueroute était nécessaire une fois tous les siècles, afin de mettre l'état au pair; qu'un roi ne risquait rien d'emprunter, parce qu'il était le maître de ne plus payer les anciennes rentes quand elles avaient été servies assez long-temps. Le maréchal de Richelieu était digne de goûter les principes de Terray et de seconder ses vues. A Bordeaux, ce seigneur le servit, pour l'enregistrement de ses édits bursaux, avec un zèle et une adresse qui lui furent bien payés. Le duc était arriéré de plus de vingt ans pour le paiement de sa capi-

tation ; il obtint d'abord un dégrèvement de la moitié de la dette ; ensuite le contrôleur-général lui donna des effets royaux, dont la valeur excédait ce qui lui restait à payer (3). Les financiers de toutes les époques ont condamné le genre d'opérations qui consiste à vouloir, par un coup d'autorité, et du jour au lendemain, changer le taux de l'intérêt de l'argent. Terray n'évita point cette faute ; il rendit un édit qui remettait le denier de la constitution de rente au denier vingt du capital. La réduction de l'intérêt à quatre pour cent, qui n'aurait dû s'opérer que graduellement et par l'abondance des espèces, avait été faite, en 1766, par une opération forcée de l'Averdy : le discrédit qui en résulta, et le défaut de circulation du numéraire, donnèrent bientôt lieu au bruit que ce contrôleur-général allait détruire la loi qu'il venait de porter ; mais le patriotisme des ministres va rarement jusqu'à revenir sur des fautes que tout le monde aperçoit : leur amour-propre est plus fort que l'opinion publique, et, souvent, que leur conviction personnelle. L'Averdy quitta le ministère sans avoir révoqué son édit. On crut un instant que Maynon d'Ynvau, son successeur, se rendrait au sentiment général que semblait confirmer l'expérience ; mais il n'en fit rien. Peut-être que si Terray, pour premier acte de son ministère, eût accompli ce que n'avait osé faire son prédécesseur, il eût rétabli la confiance et le crédit public : mais ce ministre, qui *fit toujours mal le bien*, attendit, pour remettre l'intérêt de l'argent à son ancien taux, le moment où cette opération devenait intempestive et funeste au trésor. « En » effet, comme le dit l'auteur des » Mémoires publiés sous le nom de » Terray, le but, en constituant » l'argent à un denier plus fort que » les autres nations, c'est d'empêcher d'abord que les regnicoles ne » placent leurs fonds ailleurs, et » d'attirer ensuite ceux de l'étranger par l'appât du gain. Mais » quand on a détruit toute confiance, à quoi sert un leurre dont l'illusion ne séduit personne ? Il ne » facilitait donc pas les emprunts » forcés que l'abbé Terray se proposait de faire, et il grevait l'état » d'intérêts plus forts, tandis qu'en » maintenant la loi de ses prédécesseurs, ces intérêts pouvaient être » plus faibles, puisque les corps qu'il » voulait tourmenter ne devaient plus » être maîtres de ne pas donner » l'argent exigé. » Cet édit éprouva une vive opposition au parlement ; tous les gens sages de cette compagnie élevèrent les objections que l'on vient de citer. Terray était trop éclairé pour ne pas sentir la justesse d'arguments qu'aurait pu saisir le moindre écolier en finances ; mais par cela même qu'il sentait son tort, il ne voulut point reculer, et d'accord avec le chancelier, qui, comme lui, avait une longue habitude dans le parlement, il eut soin, le jour de l'enregistrement, de remplir l'assemblée de gens vendus à eux ou à la cour, *de podagres, d'infirmes, d'honoraires*, qui n'y venaient pas ordinairement : l'édit passa au mépris de l'opinion des parlementaires éclairés. L'auteur des Mémoires ne laisse pas ignorer que, malgré

(3) Voici ce que Terray écrivait alors au duc de Richelieu : « Si vous avez eu de la peine, » Monsieur le maréchal, vous revenez aussi *couvert de gloire* ; et vous faites voir que vous n'êtes pas moins habile dans le maniement des esprits que dans le commandement des armées, » etc. » (avril 1770).

l'audace de son despotisme, Terray savait, tout comme un autre, dans ces occasions, débiter de ces harangues pleines de noblesse et d'héroïsme, qui trompent les gens à courtes vues, toujours en majorité dans les assemblées. Malheureusement le maintien ignoble et la *voix rauque et criarde* de l'abbé lui rendaient plus pénibles qu'à tout autre ces triomphes de l'éloquence financière; et ces menées politiques ne lui réussissaient pas toujours. Plus d'une fois il eut besoin de forcer la main aux parlements et de recourir à des lits de justice. L'abolition de ces compagnies devait donner une carrière encore plus vaste à son génie fiscal. On ne sait pas au juste la part que prit l'abbé Terray dans ce grand coup d'état; tout ce qu'on peut croire, c'est qu'il laissa faire Maupeou (*Voy.* MAUPEOU, XXVIII, 100) et se tint lui-même politiquement dans l'ombre. Aussi disait-on, dans le temps, que *cet abbé sournois laissait au chancelier tirer les marrons du feu.* Délivré de toute contradiction pour l'enregistrement de ses édits, il commença par établir sur toutes les charges dans la maison du roi, dans les fermes, et sur les lettres de noblesse, une imposition, qui devait rapporter au moins cinquante millions. Cet arrêt s'étendit bientôt à toutes les charges du royaume, et même à la collation des ordres royaux. Terray osa également frapper sur les princes du sang, en ordonnant la révocation du remboursement du prix des aliénations qui avaient été faites des droits de mouvance aux engagistes du domaine. Le duc d'Orléans perdait, par cette opération, six cent quatre-vingt mille livres de rente; et l'on remarqua que c'était ainsi que l'abbé Terray témoignait sa reconnaissance à ce prince dont il avait mangé le pain dans sa jeunesse, lorsqu'il logeait au Palais-Royal avec son oncle le médecin. Les états de Bretagne, qui perdaient quarante millions par cette même mesure, chargèrent le marquis de Piré, un de leurs députés, de représenter au contrôleur-général l'injustice d'une telle opération. L'abbé lui répondit froidement: *Le Roi est le maître, la nécessité justifie tout.* Le résultat de ces spoliations était loin de répondre au but que Terray voulait atteindre : un emprunt de trente-un millions qu'il fit ouvrir en Hollande, à un très-gros intérêt, lui apprit, par l'impossibilité où il fut de le remplir, que les gouvernements portent la peine de la violation de la foi publique. On ne peut concevoir qu'il entrât dans la tête de l'abbé Terray d'emprunter aux étrangers après avoir fait banqueroute aux nationaux. Dans la suite, il transporta cet emprunt à Paris sans obtenir beaucoup plus de succès, malgré les avantages usuraires accordés aux prêteurs(4). Il assujettit le clergé au droit du quinzième, droit que cet ordre avait racheté moyennant un abonnement. Il s'empara d'une partie du revenu de l'Université. Il rançonna les huissiers pour se procurer de l'argent; il créa de nouvelles charges de perruquiers, de courtiers, d'agents de change, etc.; il soumit les anoblis depuis cinquante ans, à une seconde finance; il augmenta les droits d'entrées sur le vin, le bois, le charbon, l'amidon, le papier, les livres imprimés. Nul objet en un mot n'échappait à sa rapacité. La ruine de plusieurs branches de commerce

(4) Pour un capital de mille vingt-six francs, on recevait un coupon de cent vingt livres de rente.

fut le résultat de ces opérations. En imposant les livres, Terray anéantit les échanges et invita les libraires hollandais à contrefaire de plus belle les bons ouvrages français; en imposant le papier qui se fabriquait en Auvergne, il l'éleva au prix du papier de Hollande; et les Allemands, à prix égal, donnèrent la préférence à celui-ci. Le remboursement des charges de judicature lui fournit un prétexte pour augmenter les tailles. Déjà, aux deux vingtièmes qu'il laissait subsister, il avait ajouté des sous pour livre perçus très-arbitrairement. On n'avait pas encore vu un contrôleur-général si fécond en édits bursaux : il en fit paraître onze le même jour. La docilité du nouveau parlement, appelé le *parlement Maupeou*, favorisait, à cet égard, son esprit d'invention. Il n'en songeait pas moins à mettre une imposition sur le traitement des nouveaux magistrats; mais, soutenus par le chancelier, ils reclamèrent si haut que Terray fut obligé de renoncer à ce projet. Depuis long-temps, une lutte sourde s'était engagée entre le contrôleur-général et le chancelier Maupeou. Après avoir aidé ce dernier à faire renvoyer le duc de Choiseul (5), Terray songeait à renverser Maupeou. Son talent qui consistait à n'être jamais embarrassé pour trouver de l'argent le rendait nécessaire dans une cour aussi prodigue; il le sentait, et conçut l'espoir d'obtenir les sceaux, et de devenir premier ministre. Il crut se voir un instant sur le chemin de ce poste élevé, lorsqu'on le chargea, par *interim*, du porte-feuille de la marine, vacant lors du renvoi du duc de Praslin. Bien qu'il fût absolument étranger à cette partie de l'administration, d'ailleurs si peu convenable à un ecclésiastique, Terray jeta les hauts cris lorsque Maupeou fit donner ce département à Boynes qui l'avait secondé avec beaucoup de zèle pour la suppression des parlemens. Terray offrit même sa démission : mais on le ramena en lui récapitulant les diverses grâces qu'il avait reçues en si peu de temps; entre autres le cordon bleu pour lequel il n'était guère fait, étant d'une extraction si obscure. Il s'apaisa, mais sans pardonner à Maupeou; et il le lui fit bien sentir en arrêtant, comme on l'a vu, le paiement des gages des nouveaux parlementaires. L'ambitieux abbé prétendait aussi obtenir le chapeau de cardinal, à l'exemple de l'abbé Dubois. Dans cette vue, il se vendit, comme cet ancien ministre, au parti des jésuites, dont il avait été l'ardent persécuteur dans un temps où il y trouvait son intérêt. Ses complaisances pour Mme. Du Barry avaient rendu son crédit inébranlable. Il doubla la pension de cette favorite, sous prétexte de supprimer une foule de petits mémoires : elle eut donc soixante mille livres par mois au lieu de trente mille; et les mémoires allèrent en augmentant. Bientôt le moment vint où, sous le nom *d'acquits du comptant*, les bons de la comtesse Du Barry étaient acquittés au trésor royal, comme ceux du roi. Ainsi tant de banqueroutes faites par l'abbé Terray, et qui n'avaient pas même l'excuse de la nécessité, ne servaient qu'à faciliter des dépenses honteuses. Jamais les impôts n'a-

(5) Les plus misérables moyens d'intrigue furent mis en usage par l'abbé Terray pour renverser le crédit du duc de Choiseul. Ce ministre, sentant son crédit s'ébranler, affecta de faire des économies : entre autres retranchements, il cessa d'avoir table ouverte à Versailles. Terray prit ce moment pour en ouvrir une extrêmement splendide, où se refugièrent ceux qui avaient coutume de manger chez le duc de Choiseul.

vaient paru plus onéreux. Plusieurs provinces ne pouvaient en payer la totalité. Des paysans du Limousin, des Cévennes, des Pyrénées et du Dauphiné, pays arides et d'une culture difficile, abandonnaient le champ de leurs pères, attendu que les récoltes ne pouvaient couvrir ces impôts meurtriers. On est peu surpris qu'un contrôleur-général si déloyal dans ses opérations administratives se soit rendu coupable de concussions personnelles. Terray ne cherchait pas même à les déguiser. C'étaient des pots-de-vin exorbitants, et demandés sans pudeur. Au renouvellement du bail des fermes, il exigea trois cent mille livres, et cent pistoles par chaque million. Pareille somme ayant été perçue pour le bail des poudres, la cour fut scandalisée de cette extorsion inouie, et le roi très-mécontent. Terray informé de l'orage qui grondait sur sa tête, prit sur-le-champ son parti: il alla porter les cent mille écus à la comtesse Du Barry, lui disant que, dans toute cette affaire, il n'avait eu qu'elle en vue. La favorite feignit de le croire; et une extorsion si criante ne fit qu'affermir le crédit du ministre qui s'en était rendu coupable. La baronne de La Garde vendait assez publiquement les faveurs du contrôleur-général, qui trouvait commode de la payer ainsi, et d'ailleurs partageait avec elle quand la chose en valait la peine. Ce honteux trafic avait rapporté dix-huit cent mille livres en dix-huit mois, lorsqu'une révélation scandaleuse vint tarir, pour la baronne de La Garde, la source de ces profits énormes. Dans le procès entre le comte du Hautoy et le marquis de Soyecourt, au sujet de l'exploitation des forges de Lorraine, et qui devait être jugé au conseil des finances, sur le rapport de l'abbé Terray, elle s'était fait promettre, par le demandeur, cinquante mille écus, pour gagner le suffrage du ministre. Le marquis de Soyecourt publia une pièce qui constatait le marché. Terray se tira d'affaire à force d'impudence: il soutint que la baronne avait agi à son insu; et, pour le prouver, il la renvoya de chez lui, avec dureté; elle fut exilée en Lorraine (6). Jamais homme ne fut moins gouverné par ses passions que l'abbé Terray, quoiqu'il s'y livrât avec scandale. Il avait, dit-on, un commerce incestueux avec la dame Damerval, qui passait pour sa fille. Il s'en détacha sans peine, dès qu'elle plut à la comtesse Du Barry, et qu'il fut question de la faire connaître à Louis XV. La femme du secrétaire général des fermes Destouches, fut un instant maîtresse en titre du contrôleur-général; mais après une année d'absence, la baronne de La Garde revint à Paris, et recouvra une partie de son ancienne influence dans la maison de l'abbé, en se résignant au rôle de complaisante de ses plaisirs. Ce ministre, qui avait porté la ruine au sein de tant de familles, étalait un luxe révoltant. Il venait de faire construire, rue Notre-Dame-des-Champs, un superbe hôtel, remarquable par la profusion des sculptures, des peintures et par la richesse du mobilier: toute la cour

(6) Voltaire, dans sa correspondance, rend compte fort plaisamment de cette affaire. « J'ai été » bien émerveillé, écrit-il au comte d'Argental, » de l'aventure de Mme. de La Garde et du procès » de M. du Hautoy contre M. de Soyecourt. Je » ne conçois pas, quoique nous soyons dans un » siècle de fer, comment les hommes de qualité se » font fermiers de forges. J'ai peine à comprendre » comment les étincelles de cette forge n'ont pas » un peu roussi le manteau de l'abbé Terray. ... » J'ai toujours ouï dire que les ministres, pour se » délasser de leurs travaux, avaient volontiers » quelque c.... à laquelle on pouvait s'adresser » dans l'occasion. » (Lettre au comte d'Argental, 9 novembre 1771.)

et la ville allèrent le voir. Dans la chambre à coucher du maître, était un lit somptueux, et au fond de l'alcove un tableau voilé : en levant le rideau on apercevait une femme complétement nue : *Mesdames, voilà le costume*, disait l'abbé aux curieuses. On ne peut en effet citer de lui que des mots cyniques, quand ils ne sont pas d'une dureté révoltante. Après les fêtes célébrées pour le mariage du dauphin (depuis Louis XVI), et qui furent à-la-fois si dispendieuses et si funestes, le roi demanda à Terray comment il les avait trouvées : *Ah! sire, impayables!* répondit l'abbé en déridant son front nébuleux : en effet, il ne se pressa pas de payer les fournisseurs. Un intendant des finances réformé, vint lui présenter ses commis, dont la plupart, disait-il, étaient réduits à la mendicité : *Ils sont tous jeunes et robustes*, répliqua Terray, *ils peuvent travailler à la terre.* On lui exposait la triste situation d'un rentier ruiné par les diverses réductions ; Mesdames de France s'intéressaient à cet infortuné. — *Qu'il prenne le mousquet*, fut la seule réponse qu'on put obtenir de l'insolent ministre. Non content de braver les membres de la famille royale, l'abbé Terray osait opposer ses décisions aux volontés du roi lui-même. Le chirurgien des armées, Boiscaillau, avait obtenu un ordre écrit de la main de Louis XV, pour que le contrôleur-général lui payât quelques sommes légitimement dues. Il se présente à Terray ; l'abbé regarde son mémoire, et le lui jette au nez : « Mais, Monseigneur, quand » pourrai-je être payé? — Jamais. » — Mais, le bon du roi! — Ce » n'est pas le mien. — Mais Sa Ma» jesté.... — Qu'elle vous paie, » puisque vous vous adressez à elle. » — Mais... — Sortez; je n'ai pas » le temps d'être étourdi davanta» ge. » La réponse qu'il fit à un père de seize enfants, auquel ses édits avaient ôté toute ressource, surpasse tout ce qu'on vient de citer. « Faut» il donc, disait cet infortuné, que » j'égorge mes enfants? — Peut-être » leur rendrez-vous service, répli» qua l'abbé. » Il nous reste à le suivre dans la partie de son administration qui concerne le commerce des grains. Ennemi du système des économistes, il avait, dès le mois de juillet 1770, révoqué la faculté d'exporter à l'étranger. Le peuple accueillit avec beaucoup de joie cet édit de révocation, qui fut loin de produire les effets qu'il en espérait. Les rigueurs de cette loi prohibitive, en soumettant à différentes gênes la circulation intérieure du royaume, laissaient, entre les mains d'une administration tortionnaire, un champ plus vaste au monopole qu'elles semblaient devoir réprimer. La peur porta des hommes ignorants à voir sans pitié les souffrances de leurs voisins. Les échanges ne se firent plus avec sûreté ni promptitude. L'abbé Terray avait spéculé sur les accaparements de grains sous l'autre législation; il le fit avec encore plus de facilité avec une loi qui donnait aux agents du fisc tant d'occasions d'agiotage, sous prétexte de pourvoir aux besoins du peuple. Des moulins et des magasins furent établis à Corbeil pour le compte du roi, qui, encouragé par son ministre, se livrait à ce commerce avec une activité cupide dont on ne l'aurait pas soupçonné. Le prix des grains haussait ou baissait dans la seule intention de multiplier les chances avantageuses de cet odieux trafic. Les marchés désastreux conclus sous l'ad-

ministration du contrôleur général l'Averdy furent confirmés, et même étendus. L'officier de finances Mirlavaud reçut, en 1773, le titre de trésorier des grains pour le compte du roi; et par une grossière inadvertance, Terray fit encore mieux connaître les étranges spéculations du monarque, en consignant le nom de cet agent dans l'*Almanach royal* de 1774. L'auteur de la *Correspondance secrète et familière du chancelier Maupeou* parle des bénéfices énormes que le commerce des grains rapportait personnellement à l'abbé Terray (7). Un autre moyen pour lui de s'enrichir était de jouer à la hausse et à la baisse des effets royaux, dont il pouvait prévoir et même préparer les variations. Aucun ministre ne se montra moins disposé à laisser écrire sur l'administration. L'abbé Morellet se plaint dans ses Mémoires de ce que Terray fit saisir, en arrivant au ministère, la *Réfutation* que ce publiciste avait fait imprimer des *Dialogues de l'abbé Galiani sur le commerce des blés*, et cette réfutation ne parut qu'en 1774. La fortune de Terray était à son comble: il venait de joindre aux bénéfices qu'il possédait déjà la riche abbaye de Throarn, d'un revenu de cinquante mille livres, lorsqu'il se fit nommer intendant-général des bâtiments, place qui donnait la direction des beaux-arts. On doit dire qu'il ne se montra pas indigne de ces nouvelles attributions. Il avait trop d'esprit pour ne pas encourager les artistes. Il fit revivre l'usage, abandonné depuis quelques années, d'envoyer des élèves pensionnaires à Rome. C'est à lui qu'on doit l'heureuse idée de consacrer à l'exposition des tableaux et sculptures du roi la galerie du Louvre. La mort de Louis XV amena la chute de Terray: mais il ne succomba pas seul; son renvoi eut lieu le même jour que celui de Maupeou, d'Aiguillon et de Boynes: aussi appela-t-on cette retraite simultanée de quatre ministres, qui datait du 24 août 1774, *la Saint-Barthélemi des ministres*. — *Au moins n'est-ce pas le massacre des innocents*, dit le comte d'Aranda. Le peuple de Paris, qui fit éclater à cette occasion une joie turbulente, associa l'abbé Terray aux outrages prodigués au chancelier Maupeou. On brûla les effigies de ces deux ministres. Terray avait géré les finances pendant trois mois et demi sous le nouveau roi. Un des derniers actes de son administration fut la rédaction de l'édit de la remise du droit de joyeux avénement. Ceux qui ont accordé à ce contrôleur-général des talents supérieurs se sont demandé si son renvoi était alors bien opportun. Selon eux, puisqu'il avait su faire marcher l'administration et pallier le désordre (8) sous un gouvernement prodigue, n'était-ce pas à lui qu'appartenait l'honneur de ramener l'ordre sous un prince qui annonçait un penchant à l'économie la plus sévère? M. de Monthyon, qui a fort bien jugé Terray, exprime cette opinion. Enfin, ceux qui ont accusé Turgot, successeur de Terray, d'avoir compromis la monarchie en se laissant dominer par les idées nou-

(7) « L'abbé, dans ce moment-ci, fait très-bien ses orges; il vend dans la ville de Sezanne en Brie tous ses magasins de blé à vingt-cinq livres le septier, de peur qu'ils ne soient pillés par la populace (*tom. I*, p. 229). » L'auteur de cet article a connu des habitants du pays, dont la fortune remontait à ce commerce.

(8) Le désordre était grand, quoi qu'on en ait dit, car lors de la retraite de Terray, la dépense excédait la recette de vingt-cinq millions cinq cent vingt-six mille six cent cinquante-sept livres, nonobstant les banqueroutes ou réductions qu'il avait faites sur la dette.

velles, ont prétendu que Terray, dévoué par principes et par caractère au maintien de l'autorité absolue, aurait été fort utile à cette époque où le trône n'avait pas moins à craindre les attaques d'une opposition systématique que le désordre des finances (9). Quoi qu'il en soit, on ne peut faire un crime au vertueux Louis XVI de n'avoir pas voulu garder un ministre aussi déconsidéré que l'abbé Terray. Il fut exilé dans sa belle terre de Lamotte-Tilly. Au sein de sa retraite, il ne renonça point à ses spéculations sur les grains; il fut, en 1775, au nombre de ceux que l'opinion publique désigna comme instigateurs de l'émeute du mois de mai. Il paraît ne pas avoir été étranger non plus à plusieurs pamphlets qui parurent contre le nouveau ministère. L'abbé Terray mourut à Paris, le 18 février 1778, emportant dans la tombe la haine des familles que ses opérations avaient ruinées, et le mépris qu'inspirait à tout le monde le scandale de ses mœurs. On peut, en effet le mettre avec Richelieu, Soubise, La Vrillière, Jarente, etc., au nombre des hommes de cour ou d'église qui, sous le règne de Louis XV, ont le plus contribué à la dégradation de la monarchie, en affichant le vice triomphant à côté du trône. Terray, si justement flétri par l'histoire, a pourtant trouvé, au sein de l'assemblée constituante, un apologiste qui l'a mis en parallèle avec Sully et Colbert (10). On sera moins étonné, en songeant que l'auteur de cet éloge était Lebrun, depuis duc de Plaisance (*V.* Lebrun, au Supplément), ancien secrétaire de Maupeou, et qui publia, dans le temps, plusieurs écrits en faveur de l'administration du chancelier et de l'abbé Terray. On peut lire sur ce dernier ministre, outre les Mémoires publiés sous son nom en 1776. (11), et qui sont assez véridiques, la *Vie privée de Louis XV*, les *Fastes de Louis XV*, le *Café politique d'Amsterdam*, tom. II, art. France; les *Mémoires de l'abbé Georgel*; la *Lettre de la marquise du Deffand*, etc. Personne ne lui a refusé une haute capacité : s'il a fait le mal, c'est en pleine connaissance de cause; s'il s'est montré dur et tyrannique, c'est en parlant toujours le langage du despotisme et de la tyrannie. Aucun personnage de notre histoire n'est moins séduisant : cependant il n'a pas manqué d'imitateurs : on lui a comparé les directeurs de la république française; cette comparaison a été renouvelée depuis à l'occasion d'autres hom-

(9) Sénac de Meilhan, qui avait beaucoup connu l'abbé Terray, dit de lui : « Un roi économe aurait » trouvé en lui un ministre habitué au travail et » sans faste : il aimait les femmes, mais sans » ivresse; indifférent à la haine, à l'amitié, à l'o- » pinion; il suivait constamment ses projets, et » peut-être doit-on le comparer au bourreau, qui » égorge sans colère et sans pitié. »

(10) Cette aberration d'un homme qui n'était pas sans talent, et qui a joué depuis, un très-grand rôle, est trop curieuse, pour ne pas citer le passage : » Enfin, un homme vint, qui avait » quelque chose du sens de Sully et de la préci- » sion de Colbert; qui crut, comme Colbert et » Sully, que la base de toute finance était l'ordre » dans la recette et la dépense; que le grand se- » cret de la finance était d'établir le niveau entre » la dépense et la recette. Ses lumières allèrent » jusque-là; son caractère alla plus loin. Dans » notre siècle, dans un siècle où le destin du » royaume roulé sur le pivot du crédit et de l'opi- » nion, il osa frapper sur la dette et prononcer » une dure banqueroute. Il osa rejeter les antici- » pations sur le passé, et marquer une ligne entre » son ministère et les ministres qui l'avaient pré- » cédé. Il était fort des circonstances, fort de nos » alarmes; il le fut de la soudaineté de ses opéra- » tions; bientôt les effets n'en furent plus sentis; » et il n'en resta que le souvenir. La perception » se fit, les dépenses furent fidèlement acquittées; » les capitaux accumulés se lassèrent de rester » inutiles, et le crédit se remontra plus fort et » plus vigoureux. »

(11) Ces Mémoires, publiés sous ce titre : *Mémoires de l'abbé Terray, contrôleur-général des finances, etc.* (3 vol., Londres, 1776), avaient pour auteur Coquereau, avocat.

mes d'état ; et bien que rien ne fût moins flatteur pour ceux-ci qu'un pareil parallèle, il est juste de reconnaître, à l'avantage de Terray, que jamais personne n'a été en droit de lui reprocher ni ces détours mensongers, ni ces dehors hypocrites dont ses imitateurs ont enveloppé leurs actes et leur conduite (12).—Un neveu de l'abbé Terray, maître des requêtes, en 1771, intendant à Montauban, en 1773, puis à Moulins, exerçait les mêmes fonctions à Lyon à l'époque de la révolution. Il fut condamné à mort en 1794, et périt sur l'échafaud avec son épouse : il passait pour un administrateur intègre. Son oncle en mourant l'avait institué son légataire universel. Un fils de celui-ci a été préfet de la Côte-d'Or et de Loir-et-Cher. D—R—R.

TERREROS Y PANDO (Étienne), jésuite et savant grammairien, naquit, le 12 juillet 1707, à Val Trucios, dans la province de Biscaye. Ayant embrassé à douze ans la règle de saint Ignace, il se disposa, par de bonnes études, à la carrière de l'enseignement, qu'il devait parcourir de la manière la plus brillante. Après avoir professé la rhétorique et les éléments des sciences exactes au collége de la noblesse à Madrid, il fut pourvu de la chaire de mathématiques au collége impérial, et la remplit, depuis 1755 jusqu'en 1767, avec autant de zèle que de succès. Dans les loisirs que lui laissait cet emploi, le P. Terreros s'occupait d'enrichir la littérature espagnole par la traduction d'ouvrages utiles, et préparait un Dictionnaire castillan, augmenté de tous les mots devenus nécessaires d'après les progrès des arts et les divers perfectionnements de l'industrie. Au milieu de ses travaux, frappé par le décret d'expulsion rendu contre sa compagnie, il vint chercher un asile en Italie, et s'établit à Forli, où il mourut le 3 juillet 1782. Aux qualités d'un bon religieux le P. Terreros joignait une ardeur infatigable pour l'étude et un dévouement sincère à son pays. Outre des traductions espagnoles de plusieurs opuscules ascétiques, on lui doit celle du *Spectacle de la nature*, par l'abbé Pluche (*Voy.* ce nom), Madrid, 1753-55, in-4°.; 16 vol. Elle est enrichie d'une foule de notes et de dissertations, qui prouvent l'étendue et la variété des connaissances du traducteur. Il traduisit aussi en espagnol, avec des notes, une *Lettre* du même auteur sur l'éducation des enfants, *carta*, etc., Madrid, Yuste, 1783 (1). Ses autres ouvrages sont : I. *Paleografia española que contiene todos los mudos conocidos que ha habido de escribir en España.* La Paléographie espagnole, qui forme le troisième volume, est une traduction du Spectacle de la nature. Le P. Terreros en donna une nouvelle édition augmentée, Madrid, 1758, in-4°. Il avait été aidé dans ce travail par le P. Burriel (*Voy.* ce nom, VI, 344), auquel on en veut faire honneur. L'ouvrage est orné de 18 planches (*Voy.* Palomarès), dont la dernière offre les caractères des manuscrits arabes ou hébreux, écrits en Espagne : les autres don-

(12) La Biographie de Chaudon, Delandine et Prudhomme, ainsi que le *Dictionnaire historique et critique*, qui n'en est que la réimpression, offrent sur l'abbé Terray une notice apologétique tout-à-fait ridicule, et qui paraît avoir été fournie par des personnes intéressées à ménager la mémoire de ce ministre. Ces biographes ont enchéri même sur les éloges que Lingaet, dans le tom. I de ses Annales, a faits du ministère de Terray.

(1) Caballero, 2e. suppl., p. 99.

nent une toule de *specimen* d'écriture latine ou espagnole, en rétrogradant du quinzième au sixième siècle. La série commence par le *fac simile* d'une belle lettre (en partie autographe) de la reine Isabelle la Catholique, 1481, et se termine par différentes inscriptions. Le plus ancien modèle qu'il donne d'écriture sur parchemin est de l'an 945. II. *Reglas a cérca de la lengua toscana o italiana*, etc., Forli (vers 1772). C'est une bonne Grammaire à l'usage des Espagnols qui veulent apprendre l'italien. Elle parut sous le nom anagrammatisé de l'auteur, *Rosterre*. III. *Diccionario castellano con las voces de ciencias, y artes, y sus correspondientes en las tres lenguas francesa, latina e italiana*, Madrid, 1785, 87-88-93, in-fol., 4 vol. On doit la publication de cet important ouvrage au zèle du comte de Florida Blanca pour les progrès des lettres en Espagne. Le premier volume est précédé d'une savante dissertation sur les qualités particulières à la langue espagnole, son orthographe, ses écarts, etc. L'auteur nous apprend que son Dictionnaire contient cent quatre-vingt mille mots, avec leurs différentes acceptions, et que ce travail lui a coûté soixante mille heures. Le quatrième volume renferme les vocabulaires séparés des mots français, latins et italiens. Parmi les ouvrages du P. Terreros restés en manuscrits, on citera la traduction de l'*Histoire du Ciel*, par Pluche; les *Vies* de Lope de Vega, des PP. Louis de Ponte et Alphonse Rodriguez, et la Relation de ses *Voyages* en Espagne et en Italie. On trouve une *Notice* sur cet écrivain dans le supplément à la *Biblioth. societatis*, par Caballero, 266 et deuxième part. 99. W—s.

TERREVERMEILLE (Jean de), docteur en droit et avocat à la sénéchaussée de Beaucaire, né à Nîmes, vers la fin du quatorzième siècle, fut un magistrat fidèle et un écrivain courageux, dont la plume, pendant la démence de Charles VI, défendit énergiquement les droits du dauphin contre les prétentions odieuses et les criminelles entreprises de princes ambitieux, et d'une mère dénaturée. En 1420, lorsque sa ville natale se déclara pour le parti des Bourguignons, il publia un vigoureux écrit intitulé : *Joannes de Terra rubea contra rebelles suorum regum*. Cet ouvrage fut reproduit par la presse, un siècle après sa première émission. L'éditeur, Jacques Bonand de Sauset, y ajouta une dédicace au chancelier Duprat, une Préface, des Notes, un Panégyrique de la France et de son roi, une Table des matières; et il en changea le titre en celui-ci : *Aureum singulareque opus Joannis de Terra rubea*, etc., *cum postillis*, etc., *item panegyricus*, etc., Lugd., 1526, in-4°. Quelques bibliographies attribuent à Terrevermeille un Traité *De potestate papæ*; mais il n'en subsiste aucune trace. Il mourut à Nîmes, le 25 juin 1430. V. S. L.

TERRIER DE CLÉRON (Claude-Joseph), magistrat distingué par ses lumières et par son indépendance, naquit à Besançon, le 11 juillet 1697, d'une famille de robe. Après avoir achevé ses études, il prit ses degrés en droit, et fréquenta le barreau. En 1729, il acheta la charge de président à la chambre des comptes de Dole, et obtint une dispense d'âge pour en prendre possession. Dans cette nouvelle carrière, il signala son zèle pour la répression des abus qui paralysaient l'agriculture et le commerce en Franche-Comté.

L'établissement d'un second vingtième lui fournit, en 1756, l'occasion d'adresser au roi des remontrances sur la nécessité d'adopter une répartition plus équitable de l'impôt, et d'affranchir le commerce des entraves qu'il rencontrait aux frontières de chaque province. Son opposition courageuse au plan du ministère le fit exiler à Limoges, en 1757. A peine rétabli dans ses fonctions, il écrivit en faveur des membres du parlement que des lettres de cachet tenaient encore dans l'exil; et, en 1759, il adressa de nouvelles remontrances au roi, pour demander leur rappel. « Rien de plus éloquent, » écrivait Piron à l'abbé d'Olivet, » de plus fort, de plus sage, de plus » intéressant et de plus pathétique » que les dernières remontrances de » la chambre des comptes de Dole. » Il ne tombe pas dans l'esprit » qu'elles puissent manquer de pro» duire leur effet. Le craindre me » semblerait crime de lèse-majesté, » et blasphémer providence et justi» ce. Ce morceau fait toute sorte » d'honneur à votre province, ora» teurs et bons sujets, tout s'y ma» nifeste : la Franche-Comté mérite » à jamais l'estime du public et de » son souverain. » Les amis de Terrier firent graver son portrait, avec une inscription un peu emphatique, qui se termine par ce vers :

Son cœur et ses talents embrassent l'univers.

Dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il avait fait une étude particulière de la botanique. Croyant avoir découvert les propriétés médicinales de plusieurs plantes jusqu'alors négligées, il fit le voyage de Paris, pour soumettre ses observations au jugement de la faculté. Il profita de cette circonstance pour faire imprimer (par Michelin) un ouvrage intitulé : *Histoire allégorique de ce qui s'est passé de plus remarquable à Besançon, depuis* 1756, in-8°. de 72 pag. Ce volume, devenu très-rare, contient, outre le *Langrognet aux enfers*, petit poème qu'on attribue à l'abbé Talbert (*Voy.* ce nom, XLIV, 409), plusieurs pièces en vers et en prose, contre M. de Boynes et le duc de Randan, l'un intendant, l'autre gouverneur de la province, et contre les membres du parlement qui s'étaient faits les complaisants du gouverneur. Cette imprudence fut punie par une lettre de cachet. En sortant de la Bastille, le 29 mars 1761, Terrier reçut l'injonction de se rendre à Dole, avec défense de s'éloigner de cette ville. Cependant il obtint, peu de temps après, la permission de se retirer dans sa terre de Cléron, et ayant eu le malheur de perdre son fils unique, il mourut de chagrin au mois de septembre 1765. Outre les remontrances déjà citées, on a de Terrier : I. *Vie de Mandrin* (*V.* ce nom). II. *Discours sur la dignité et les devoirs de la magistrature, et sur la nécessité et l'emploi du tribut*, 1757, in-8°. de 24 pag. III. *Observations sur la vérification des lois bursales*, 1757, in-8°. de 62 pag. IV. *Mémoires présentés au roi, à la reine, aux ministres*, etc., *au sujet de la découverte de plusieurs remèdes*, 1759, in-8°. de 34 pag. V. *Les propriétés du bois de fresne*, 1759, in-8°. (1). — TERRIER (Jean), né dans le seizième siècle à Vesoul, de la même famille, fut

(1) La *Bibliothèque botanique* de Haller indique cet ouvrage sous ce titre : *Propriétés du bois de France*, par *Ferrier*, v. II, 457. Cette double faute d'impression devait être signalée.

pourvu de la charge de lieutenant-général du bailliage d'Ornans ; et mourut en 1634. On a de lui : *Portraits des saintes vertus de la Vierge*, contemplées par S. A. S. Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, Paris, 1635, in-4°. de 166 p. C'est un recueil de 34 Sonnets, avec autant de gravures des Loisy, artistes de Besançon (*V.* Loisy). Il a été réimprimé sous ce titre : *Attributs de la sainte Vierge*, Besançon, 1668, in-4°. — Terrier (Jacques), fils du précédent, mourut doyen des conseillers au parlement de Dole, en 1658, laissant la réputation d'un magistrat intègre, savant et laborieux. Ses *Notes* sur le droit romain et sur la coutume de la province, et son *Recueil* d'arrêts rendus par le parlement de Dole, sont fort estimés. On en trouve des copies dans la plupart des bibliothèques de Franche-Comté. W—s.

TERRIN (Claude), antiquaire et numismate, était né, vers 1640, à Arles. Dès son enfance, il montra des dispositions peu communes, et un goût très-vif pour l'étude. Après s'être rendu familiers les meilleurs auteurs grecs et latins, il consacra ses loisirs à l'examen des monuments que sa ville natale offre en abondance. On avait découvert, en 1600, sur les bords du Rhône, une statue antique, que l'on croyait être une Diane, parce que les Arlésiens avaient honoré cette déesse d'un culte particulier. Terrin osa seul soutenir que c'était une Vénus ; et cette statue ayant été transférée à Versailles, dans la grande galerie (1), tous les savants se rangèrent à son sentiment. Le monument antique consacré par la ville d'Arles, en 1676, à Louis XIV, fournit à Terrin une nouvelle occasion de faire preuve d'une critique profonde et judicieuse : il démontra que c'était un obélisque et non pas une pyramide, comme on le pensait généralement. Ces deux discussions firent connaître Terrin avantageusement ; et bientôt il se vit recherché par les archéologues et les numismates les plus distingués, tels que le P. Jobert, Spon, Gravier, etc. Il avait été pourvu d'une charge de conseiller à la sénéchaussée d'Arles, qu'il remplissait avec zèle ; mais tout en s'acquittant de ses devoirs comme magistrat, il continua de consacrer une partie de son temps aux recherches savantes, et à la culture des lettres et des sciences. On assure qu'il avait fait de grands progrès dans l'astronomie. Sur la fin de sa vie, il éprouva des malheurs qui le forcèrent de vendre sa bibliothèque et le riche cabinet d'antiques qu'il avait mis tant de soins à former. Ce savant mourut le 30 juin 1710, avec la réputation d'un des membres les plus distingués de l'académie d'Arles, à l'établissement de laquelle il avait contribué. On a de lui : I. *La Vénus et l'obélisque d'Arles, ou entretiens de Musée et de Calisthène*, Arles, 1680, in-12. Le P. d'Augières, jésuite, ayant attaqué le sentiment de Terrin, celui-ci publia : *Lettres de Musée à Calisthène*, sur les réflexions d'un censeur. II. *Nouvelle découverte d'un théâtre* dans la ville d'Arles, sa description et sa figure, dans le *Journal des savants*, ann. 1684, 297. III. *Dissertation sur deux médailles grecques*, l'une de Mausole, et l'autre de Pixodarus, rois de Carie, ibid., 1685, 49-61. IV. *Explication d'un cachet antique, d'agathe orientale*, du cabinet

(1) Elle est aujourd'hui dans la salle du Musée des antiques.

de Gravier, *Mémoires de Trévoux*, juin, 24-34. V. *Dissertation sur le dieu Pet*, divinisé par les Égyptiens : dans la *Continuation des Mémoires de littérature*, par le P. Desmolets, I, 48. VI. *Dissertation sur une colonne antique élevée par la ville d'Arles à l'empereur Constantin-le-Grand* (*Mémoir. de Trévoux*, 1711, février, 309-19). VII. *Dissertation sur une médaille des Macédoniens*, ibid., 1711, mars, 484-96. VIII. *Dissertation sur l'épitaphe de Memorius*, gouverneur de la Mauritanie Tingitane. Terrin a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit; on en trouvera les titres à la suite de la Notice consacrée à cet habile antiquaire, par le P. Bougerel, dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de plusieurs hommes illustres de Provence*, 308-38. W—s.

TERRY (Edouard), voyageur anglais, était né vers 1590. Nommé chapelain d'un bâtiment de la flotte de six vaisseaux de la compagnie des Indes, qui accompagnait sir Th. Roe, ambassadeur près du Grand-Mogol, il partit de Gravesend le 3 février 1615, et relâcha le 2 juin dans la baie de Saldagne, au nord du cap de Bonne-Espérance. L'escadre combattit, près de Moeli, une des Comores, une grosse caraque portugaise, qui se défendit vaillamment pendant plusieurs jours, et qui enfin, forcée de s'échouer entre deux rochers, fut brûlée. Le 25 septembre, on mouilla dans le port de Soually, peu éloigné de Surate. Aussitôt après, Roe, débarqué peu de jours auparavant, rappela Terry auprès de lui pour remplacer son chapelain qui venait de mourir. Terry séjourna deux ans à la cour du Grand-Mogol, et quand Roe revint en Europe, en 1617, il le suivit. Il fut ensuite nommé recteur de Greenford en Middlesex, où il passa le reste de ses jours. On a de lui : *Voyage aux Indes Orientales, dans lequel sont décrits notre traversée jusqu'à ces pays, le séjour que nous y avons fait, le riche et vaste empire du Grand-Mogol*, etc., Londres, 1655, in-8°., avec figures; ibid. 1778, in-8°., figures. La Relation de Terry forme un supplément très-instructif de celle de Roe (*V.* XXXVIII, p. 389). On y trouve des détails curieux sur l'empire mogol, le sol, les productions et les habitants du pays; le commerce, les mœurs, les usages, la langue, la religion, le gouvernement, etc. Terry était à portée, par sa position, de se procurer des renseignements authentiques: c'est ce qui rend son livre très-utile pour connaître l'état de l'Inde au temps où il la visita. Il raconte avec une simplicité qui attache; ses réflexions sont plus remarquables par leur justesse que par leur profondeur : suivant le goût de l'époque, il est diffus, se livre souvent à des digressions trop longues, et à tout propos cite l'Écriture-Sainte et les auteurs profanes. Dès cette époque, les Anglais songeaient à déporter les condamnés; l'escadre qui portait Terry en conduisit quelques-uns à la côte d'Afrique; et l'on en trouva trois qui restaient d'un plus grand nombre envoyé précédemment; mais l'on n'avait pris aucune mesure pour assurer leur existence, et la plupart étaient morts misérablement : les autres retournèrent dans leur pays avec l'escadre; et leur conduite prouva qu'ils n'étaient nullement amendés. Terry, à propos des Hottentots, raconte le fait, si souvent répété depuis, du sauvage qui, après plusieurs années de séjour parmi les

blancs, qui avaient pris grand soin de lui, se dépouilla de tout ce qu'ils lui avaient donné, et retourna parmi ses égaux. On trouve dans le livre de Terry une notice curieuse sur Coryate, qu'il avait vu dans l'Inde, et dont il raconte les derniers moments (*Voy.* Coryate, t. X, p. 28). Elle a été réimprimée à la fin de la seconde édition des Voyages de ce personnage singulier. Terry avait, dès 1622, présenté le manuscrit de sa relation à Charles, prince de Galles, depuis Charles Ier. Ce ne fut que long-temps après qu'il la donna au public; elle avait déjà paru en abrégé, dans le recueil de Purchass : c'est cette dernière qui est traduite dans la collection de Thévenot. E—s.

TERSAN (Charles-Philippe Campion de), antiquaire, né à Marseille, embrassa l'état ecclésiastique et commença, dès sa jeunesse, à recueillir des objets d'art. Il fortifia ce goût dans un voyage en Italie; et depuis son retour il s'occupa sans cesse d'augmenter sa collection, qui finit par devenir une des plus curieuses de Paris. Elle était établie à l'Abbaye-aux-Bois, et classée dans plusieurs salles suivant les objets et les contrées : dans l'une, c'étaient les médailles; dans l'autre, la collection de cartes et d'estampes; dans une troisième, les curiosités chinoises; dans une quatrième, celles de l'Inde, etc. L'abbé de Tersan avait comparé les antiquités des divers peuples; et il éclaircissait, à l'aide des objets de sa collection, des passages d'auteurs anciens ou de voyageurs modernes. Après avoir recueilli toutes les antiquités trouvées dans les fouilles d'une ancienne ville romaine, sur la montagne de Chatelet, entre Saint-Dizier et Joinville, il les avait fait graver pour les insérer dans un grand ouvrage sur les arts et métiers des anciens éclaircis par les monuments, qu'il se proposait de publier, mais dont il céda les cent trente planches déjà gravées à un libraire, qui les a fait paraître sous la direction de Grivaud. L'abbé de Tersan a publié avec Gosselin et Romé Delille (*Voy.* ce nom) le catalogue des médailles de d'Ennery. Il avait fait des recherches particulières sur les inscriptions chrétiennes portant la formule *sub ascid*, dans laquelle il voyait une énonciation symbolique du signe de la croix. Du reste il n'a rien publié de tout ce que l'observation constante des monuments lui avait appris, et il n'a même rien rédigé sur sa propre collection, qu'il eût été intéressant de voir expliquée par un homme qui la commentait d'une manière si instructive, lorsqu'il la montrait aux curieux. Malheureusement, dans sa vieillesse, il avait été obligé de se défaire de beaucoup d'objets de haut prix qui ornaient son cabinet. Il mourut, le 11 mai 1819, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Grivaud de Vincelle a mis une courte Notice sur Tersan, à la tête du *Catalogue des objets d'antiquités et de curiosités* qui composaient le cabinet de ce savant, et qui ont été vendus la même année. Il existe un portrait de Tersan, qu'il a gravé lui-même pendant son séjour en Italie. D—g.

TERSERUS (Jean), évêque de Linkæping, en Suède, était né en 1605, en Dalécarlie, de l'archidiacre Éloi Terserus, qui avait reçu ce nom en Allemagne, à l'université de Leipsig, parce que trois fois il était venu trop tard aux leçons du professeur Posselius. Jean Terserus passa

aussi quelque temps en Allemagne, pour achever ses études, et se rendit auprès du chancelier Oxenstiern, qui dirigeait alors la ligue protestante, et qui lui donna des secours et des encouragements. Revenu en Suède, il s'éleva peu-à-peu jusqu'à la dignité d'évêque d'Abo, et fut chargé, par la reine Christine, de faire une traduction latine de la *Bible*, sur le texte hébreu. Mais un violent orage s'éleva contre lui, lorsqu'il eut publié, en 1663, une explication du catéchisme de Luther. Cet ouvrage fut dénoncé comme séditieux, et l'évêque perdit sa place. Il fut obligé de redescendre aux derniers degrés de l'échelle hiérarchique; mais sa fortune éprouva bientôt un heureux changement; et en 1671, il remplaça, dans l'évêché de Linkæping, l'évêque Enander, qui avait été son principal antagoniste, et l'auteur de sa chute. En 1661, pendant le voyage que Christine fit en Suède, Terserus, qui était alors évêque d'Abo, publia une lettre qui blessa vivement cette princesse; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que le roi parvint à l'appaiser. On a de Terserus, outre son *Explication du catéchisme*, imprimée dans la ville d'Abo, 1663, plusieurs Sermons, des Lettres, dont l'une est adressée à Charles XI, et la *Relation* d'une assemblée des notables, en 1660, insérée dans les *Particularités historiques* (*Historick Maerkvaerdigheter, Z Del*). C—au.

TERTIUS DE LANIS. *V.* Lana Terzy.

TERTULLIEN (*Quintus Septimus Florens Tertullianus*), l'un des plus illustres docteurs de l'Église, était né vers l'an 160, à Carthage. La mort de son père, centenier dans une légion du proconsul d'Afrique, le laissa fort jeune aux soins de sa mère, qui ne négligea rien pour lui procurer les avantages d'une bonne éducation. Doué d'un esprit pénétrant, d'une vaste mémoire et d'une imagination vive, il fit de rapides progrès dans toutes les sciences, mais particulièrement dans l'éloquence et la philosophie. Il approfondit les systèmes des différentes sectes qui régnaient alors dans les écoles, et sut démêler dans les fables de la théologie païenne les vérités qu'elles enveloppaient. La connaissance qu'il montra des lois romaines a donné lieu de conjecturer qu'il avait fait de la jurisprudence une étude spéciale, et qu'il suivit quelque temps la carrière du barreau; mais on n'en trouve aucune preuve (1). Touché de la constance des martyrs, il embrassa le christianisme dont il avait été jusqu'alors l'adversaire, se permettant de jeter le ridicule sur les dogmes et sur les cérémonies de l'Église. Il a rendu compte des motifs de sa conversion dans l'écrit qu'il publia pour justifier les chrétiens des absurdes imputations de leurs ennemis. C'est à l'époque des proscriptions ordonnées par Plautien, cet indigne favori de Sévère (vers l'an 200), que Tertullien composa son éloquente *Apologie*, regardée comme l'un des monuments les plus précieux de l'antiquité chrétienne. Quelques critiques prétendent qu'il se trouvait alors à Rome, et que c'est au sénat, ou, suivant d'autres, à Plautien lui-même, qu'il adressa cet ouvrage. Mais il paraît plus vraisemblable qu'il n'avait point encore quitté Carthage. Tertullien était marié; mais il se sépara de sa femme, dont il n'avait pas eu d'enfants, pour se consa-

(1) Quelques savants conjecturent qu'on a confondu Tertullien avec *Tertyllus*, jurisconsulte distingué.

crer à l'état ecclésiastique. On ne s'accorde ni sur le lieu, ni sur l'époque où il fut ordonné prêtre. Il avait été témoin des jeux que l'empereur Sévère fit célébrer à Rome l'an 204 ; c'est à cette occasion qu'il composa son Traité contre les *Spectacles*. Le rigorisme qu'affichait Tertullien, déplut au clergé de Rome, et il ne tarda pas à repasser en Afrique, mécontent de tout ce qu'il avait vu. Ce fut alors qu'il adopta les principes de Montan (*Voy.* ce nom, XXIX, 450). Le désir d'une plus grande perfection l'avait entraîné dans l'erreur ; mais il y persista par orgueil, et il brava les censures de l'Église, dont il avait montré naguère un salutaire effroi. Il prit le *pallium* ou manteau des anciens philosophes, et prétendit justifier la singularité de son costume, dans un ouvrage plein d'érudition, mais écrit avec une légèreté inconcevable de la part d'un homme de son caractère. Quoique séparé de l'Église, il ne cessa pas de la servir par ses ouvrages, en attaquant toutes les erreurs qui tendaient à s'établir en Afrique. Il finit par se séparer des Montanistes ; mais ce fut pour former une secte nouvelle, dont on trouvait encore des traces à Carthage, du temps de saint Augustin. Tertullien parvint à un âge très-avancé. On place sa mort vers l'an 245. Il n'est aucun écrivain ecclésiastique dont on ait dit plus de bien et plus de mal ; et on a pu le faire sans blesser absolument la justice et la vérité (2). Son zèle outré et son obstination l'ont jeté, sans doute, dans des erreurs graves ; mais l'obscurité de son style lui en a fait attribuer plusieurs sans aucun fondement. C'est ainsi qu'on lui a reproché d'avoir dit que l'ame est corporelle, parce qu'on n'a pas fait attention qu'il s'est servi du mot *corps* dans le sens de *substance*. Tertullien s'était fait une langue particulière, comme on le voit par le Glossaire qu'en a composé Rigault (3) ; et il faut l'avoir étudié attentivement pour pouvoir se flatter de le comprendre. Tous ses ouvrages se distinguent par l'érudition ; son style, quoique obscur, est énergique et précis ; il ne manque ni d'ordre ni de méthode ; et ses raisonnements, moins solides que brillants, sont toujours présentés avec beaucoup de force et de vivacité. Malgré ses défauts, Tertullien a toujours été regardé comme l'un des plus grands écrivains du christianisme. Vincent de Lérins le comparait à Origène : ce que celui-ci, dit-il, a été parmi les Grecs, Tertullien l'a été parmi les Latins, c'est-à-dire l'homme le plus éloquent et le plus grand génie. Saint Cyprien le nommait son maître (4). Dans les temps plus rapprochés de nous, il compte aussi de nombreux admirateurs, parmi lesquels nous citerons Bossuet, qui en a parlé avec enthousiasme dans plusieurs de ses écrits, et M. de Chateaubriand, qui l'a appelé *le Bossuet de l'Afrique*. Il nous reste à faire connaître ses ouvrages (5). I. L'*Apologétique* ; c'est l'un des premiers et des plus célèbres écrits de Tertullien. Tous les critiques s'ac-

(2) Voy. le *Dict. théologique* de Bergier, au mot *Tertullien*.

(3) Voy. le *Glossaire africain*, dans les différentes éditions de Tertullien, par Rigault.

(4) Lorsque ce saint docteur demandait les œuvres de Tertullien, il avait coutume de dire : *Donnez-moi le maître*.

(5) Nous avons suivi l'ordre adopté par Rigault ; mais Tillemont a donné la table chronologique des ouvrages de Tertullien, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Église*, III, 500. Godescard a distingué les ouvrages que Tertullien a publiés avant, de ceux qu'il a donnés après sa chute.

cordent à le regarder comme un chef-d'œuvre d'éloquence et de raison. Jamais la cause du christianisme n'a été défendue avec plus de force et de dignité. II. Deux livres *contre les Gentils;* le premier est une réfutation solide des calomnies contre les Chrétiens; et le second, la critique des croyances du paganisme. III. *Traité du témoignage de l'ame.* Il y prouve que les lumières naturelles suffisent pour reconnaître la vérité du dogme de l'unité de Dieu. IV. Remontrance *à Scapula*, proconsul d'Afrique, pour l'engager à faire cesser la persécution contre les Chrétiens. V. *Traité contre les spectacles.* VI. *Traité de l'idolâtrie.* VII. *De la Couronne:* il l'écrivit pour justifier le refus qu'avait fait un soldat chrétien, de se couronner de fleurs dans une cérémonie publique. VIII. *Traité du Pallium* ou manteau. Il y rend compte des motifs qui l'ont déterminé à prendre ce vêtement, qui n'était point celui des ecclésiastiques. IX. *Traité de la pénitence.* X. *Traité de la prière.* XI. *Exhortation aux martyrs.* XII. *Traité de la patience.* On y trouve un portrait admirable de Job. XIII. *De la parure des femmes.* XIV. *Deux livres à sa femme;* dans le premier, il l'engage à rester veuve s'il meurt avant elle; et dans le second, il l'exhorte à n'épouser du moins qu'un chrétien. XV. *Du voile des vierges.* XVI. *Traité contre les Juifs;* c'est un modèle de controverse. XVII. *Traité des prescriptions;* il y prouve qu'on ne doit point discuter avec les hérétiques; mais qu'il faut leur opposer la tradition et l'autorité de l'Église. XVIII. *Traité du baptême;* il en démontre la nécessité absolue pour être sauvé, contre le sentiment des Caïnites. XIX. *Traité contre Hermogène;* c'était un philosophe qui soutenait, avec les stoïciens, l'éternité de la matière. XX. *Traité contre les Valentiniens.* Ceux-ci prétendaient trouver dans les Œuvres de Platon tous les dogmes du christianisme. XXI. *Traité de l'ame;* il prouve qu'elle est immatérielle; c'est un des livres de Tertullien qu'on n'a pas entendus. XXII. *Traité de la chair de Jésus-Christ;* il y combat divers hérétiques qui avançaient que Jésus-Christ n'avait eu que l'apparence d'un corps. XXIII. *De la résurrection de la chair.* XXIV. *Cinq livres contre Marcion.* Cet ouvrage, quoique composé par Tertullien depuis sa chute, est un des trésors de l'ancienne théologie. XXV. Le *Scorpiaque*, c'est-à-dire le préservatif contre les piqûres des scorpions. Par ce nom, il désigne les Gnostiques et les Caïnites, qui soutenaient qu'on ne doit point s'exposer au martyre pour la foi. XXVI. *Traité contre Praxéas;* celui-ci n'admettait pas le dogme de la Trinité. XXVII. *Exhortation à la chasteté.* XXVIII. *De la monogamie;* il y établit qu'il n'est permis de se marier qu'une seule fois, et que les secondes noces sont autant d'adultères. XXIX. *De la fuite des persécutions.* Suivant Tertullien, on doit les braver. XXX. *Des jeûnes;* il ajoute à ceux qui sont prescrits par l'Église, et en augmente la sévérité. XXXI. *De la chasteté;* il soutient qu'on ne peut absoudre ceux qui se sont rendus coupables d'impureté. Tertullien avait écrit plusieurs ouvrages en grec, et quelques autres en latin, qui ne nous sont pas parvenus. On a publié sous son nom plusieurs poèmes; mais il est reconnu qu'il n'en est pas l'auteur. B. Rhenanus a donné le premier les *Œuvres* de Ter-

tullien, Bâle, Froben, 1521, in-fol., avec une préface et des notes. Cette édition a été reproduite, Paris, 1566, 2 vol. in-8°. Colomiès cite cette réimpression pour la beauté des caractères et pour les notes de Rhenanus (*Bibl. choisie*, 228). Les éditions de Tertullien, publiées par J. Pamèle, et par le P. La Cerda, ne sont point estimées; mais celle qu'on doit au savant Rigault, Paris, 1628, n'a pas encore été surpassée; elle a été reproduite plusieurs fois. Indépendamment des réimpressions de Paris, 1641, 1664, 1675, in-fol., on recherche celle de Venise, 1746, in-fol., qui est augmentée des *Notes* de Sigeb. Havercamp sur l'*Apologétique*, et de la *Dissertation* de Mosheim sur le temps où Tertullien a composé cet Ouvrage. La nouvelle édition publiée par J. Sal. Semler, Hale, 1770, 6 part., in-8°., n'est pas complète, non plus que celle de Wibourg, 1780-81, 2 vol. in-8°., revue par Oberthur (6). Saumaise a publié, séparément, le Traité du *Manteau*, avec des Notes, Leyde, 1656, in-8°.; et Sig. Havercamp l'*Apologétique*, ibid., 1718, in-8°. Ces deux éditions font partie de la collection des *Variorum* (7). On cite une édition du *Traité des Prescriptions*, avec des Notes, Saltzbourg, 1752, in-8°. (*Bibliothèque sacrée*, par M. Nodier). Plusieurs ouvrages de Tertullien ont été traduits en français : l'*Apologétique*, par Audebert Maceré, Paris, 1562, in-8°. (*V.* la Bibl. de Duverdier); par Vassoult, Paris, 1714 ou 1715, in-4°. (*Voy.* Vassoult); par l'abbé de Gourcy, Paris, 1780, in-12 : et par l'abbé Meunier, 1822, in-12; le *Traité des Prescriptions*, par La Broue, 1612, in-8°.; par Hébert, 1683, in-12; par Brayer, chanoine de Troies, à la suite de la *Vie de S. Prudence*, 1725, in-12, et par l'abbé de Gourcy, avec l'ouvrage précédent (8): les *Traités sur l'ornement des femmes, les spectacles, le baptême et la patience*, par le P. Math. Caubère, jésuite, Paris, 1733, in-8°. : le *Manteau*, par Manessier, Paris, 1665, in-12 : le *Livre de la Pénitence*, avec l'*Exhortation aux Martyrs*, par le même, 1667, in-12 : l'*Exhortation aux Martyrs*, par Colomiès, à la suite de la *Bibliothèque choisie*, 321-36 : le *Traité de la Patience et de l'Oraison, ou de la prière*, par Hobier, Paris, 1640, in-12; de *la Chair de Jésus-Christ*, par Louis Giry, ibid., 1661, in-12 : *de la Couronne du Soldat*, par Audebert Maceré, Paris, 1572, in-8°., et par Louis Richeome Bordeaux, 1594, in-8°. : un extrait du *Traité contre Marcion*, par l'abbé de Gourcy, dans les *Anciens Apologistes de la Religion chrétienne*. On trouve des analyses des Ouvrages de Tertullien dans la *Bibl. des auteurs ecclésiastiques* de Dupin; dans l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques* de D. Ceillier, II, 374-529; dans les *Bibl. des Pères* de Tricalet et de M. l'abbé Guillon, etc. Outre la *Vie de Tertullien*, par Thomas du Fossé (*V.* Fossé), on peut consulter les auteurs cités dans le

(6) D. Charpentier, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, travaillait, en 1720, à une édition de *Tertullien*; mais elle n'a point paru.

(7) On a joint à cette édit. de l'*Apologétique* la dissertation de Mosheim, citée plus haut.

(8) On a réimprimé l'*Apologétique et les prescriptions; traduction de l'abbé de Gourcy, revue et corrigée* (par M. Breghot du Lut), Lyon, 1823, in-8°., volume qui contient, en regard de la traduction, le texte de Tertullien, et, à la suite, une traduction nouvelle, par M. A. Péricaud, de l'*Octavius* de Minutius Félix (*V.* Minutius, XXIX, 85).

A. B—T.

Catalogue de Bunaw et dans l'*Onomasticon* de Sax. W—s.

TERZI ou TERZO (Ottobon), tyran de Parme, était un des généraux formés, dans le quatorzième siècle, à l'école d'Albéric de Barboano. Il avait commandé les armées de Jean Galéas Visconti, et il avait contribué aux conquêtes de ce premier duc de Milan. Mais pendant les guerres civiles qui suivirent la mort de Jean Galéas, Ottobon Terzi voulut, comme les autres condottieri, se former, en Lombardie, une souveraineté indépendante. Il profita du crédit que sa famille avait acquis à Parme dans le parti gibelin, à la tête duquel elle avait remplacé la maison de Correggio, pour s'emparer de la souveraineté de cette ville, le 8 mars 1404. Il avait d'abord promis d'en partager la seigneurie avec Pierre de Rossi et le parti guelfe; mais, huit jours se furent à peine écoulés, qu'il chassa de Parme tout ce parti après avoir massacré plus de trois cents de ceux qui lui appartenaient. Il s'empara ensuite de Plaisance, et, au mois de mai suivant, de Reggio. Cependant, se comportant moins en souverain qu'en chef de brigands, Terzi gouverna ces trois villes avec une excessive cruauté. Philippe-Marie Visconti, voulant mettre un terme à cette tyrannie, envoya contre lui, en 1406, Facino Casse, son général. Ottobon Terzi ne l'attendit pas; mais avant d'évacuer Plaisance, qu'il ne se sentait pas en état de défendre, il abandonna cette ville au pillage de ses soldats. Cependant il se fortifia, peu après, de l'alliance des Guelfes de Milan. Il livra bataille à Facino Casse, et le vainquit à Binasco, le 21 février 1407. Il mit à contribution une grande partie de la Lombardie, sans faire aucune différence entre les amis et les ennemis, et sans respecter les saufs-conduits que lui-même avait donnés. Les plus fréquentes attaques d'Ottobon Terzi étaient dirigées contre le marquis d'Este. Celui-ci lui opposa, en 1408, Sforza Attendolo. Il fit ensuite ligue avec le duc de Milan, les seigneurs de Mantoue, de Brescia et de Crémone, pour réprimer ses fureurs. Terzi, irrité de cette résistance, fit trancher la tête, le 8 août, à soixante-cinq citoyens de Parme, qu'il accusait d'être d'accord avec ses ennemis. Haï de tout le monde, à peine pouvait-il compter sur le dévouement de ses soldats, parce qu'il les avait accoutumés au plus odieux brigandage. Cependant il proposa la paix, et se rendit, le 27 mai 1409, à Rubbiéra, pour y avoir une conférence avec le marquis d'Este. Les deux princes étaient chacun accompagnés de leurs chevaliers; mais parmi ceux du marquis se trouvait Sforza Attendolo, que sa vigueur personnelle et sa résolution mettaient au-dessus de tous les autres. Celui-ci, s'avançant tout-à-coup sur Ottobon Terzi, au milieu d'une conférence pacifique, le transperça de part en part. Ses chevaliers s'enfuirent, au lieu de songer à le venger; et son cadavre, transporté à Modène, fut abandonné aux outrages de la populace. S. S—i.

TESAURO (Antoine), né à Fossano, dans le Piémont, au commencement du seizième siècle, étudia le droit et tint une place distinguée parmi les jurisconsultes de son pays. Il appartenait à une ancienne famille, et portait le titre de *seigneur de Salmours*. Nommé sénateur à Turin, il déplora souvent les maux de son pays sans pouvoir les adoucir. La faiblesse personnelle et

politique du duc Charles III (*Voy.* Savoie, XL, 542), et les querelles entre la France et l'Espagne avaient mis le Piémont dans la situation la plus fâcheuse. Il fallait beaucoup de dévouement pour accepter des charges publiques, et lorsque Tesauro fut élevé à la dignité de gouverneur d'Asti, il mit tous ses soins à y rétablir l'ordre par l'exacte distribution de la justice. Il mourut à Turin le 9 novembre 1586. Savant jurisconsulte, il avait formé une collection des décisions de jurisprudence les plus importantes, que la mort l'empêcha de mettre au jour; mais qui ont été publiées par son fils (Gaspard Antoine), sous le titre suivant: I. *Novæ decisiones sacri senatûs Pedemontani*, in-fol., Turin, 1602; et Venise, 1605. — Gaspard Tesauro a publié les Ouvrages suivants de sa composition. II. *Tractatus de augmento ac variatione monetarum*, Turin, 1602, in-fol. III. *Questionum forensium lib. IV, quarum singularum quæstionum resolutiones confirmantur senatûs decisionibus*, ibid., 1604, in-fol. IV. *De Censibus*, ibid., 1612, in-fol. — Tesauro (*Emanuel*), né à Turin, en 1581, second fils du précédent, et que plusieurs biographes ont confondu avec le comte Emanuel, son neveu, entra chez les Jésuites, en 1610, et fut professeur à Milan. On a de lui: I. *Elogia XII Cæsarum cum epigrammatibus.*, Oxford, 1627, in-12. II. *Oratio in quâ probatur academiam cremonensem Animosorum esse verum Herculis templum*, Cremone, 1620. III. *La Magnificenza*, discours prononcé devant le cardinal de Savoie, à Chieri, Turin, 1727, — Tesauro (*Charles-Antoine*), frère du précédent, né à Turin, en 1587, entra chez les Jésuites en 1617, et fut professeur de morale à Rome, puis pénitencier du Vatican, où il mourut le 3 janvier 1655. On a de lui: *De Pœnis ecclesiacticis seu censuris latæ sententiæ praxim bipartitæ*, Rome, 1640. A—G—S.

TESAURO (Alexandre), né à Fossano, en 1558, n'avait que vingt-sept ans lorsqu'il publia un poème sur l'éducation et les maladies des Vers à soie, ainsi que sur l'art de filer et de teindre les étoffes. Le mariage de Charles-Emanuel, duc de Savoie, avec l'infante Catherine, à qui cet ouvrage était destiné, empêcha le poète de continuer les deux livres que nous en possédons, et qui ne forment que la moitié du poème. Ils traitent moins de la soie que de l'insecte précieux qui la produit. Le style en est élégant et facile, et les vers, quoique non-rimés, sont remarquables par la facture et par l'harmonie. Si l'on ignorait l'âge auquel le poète s'occupa de ce travail, on pourrait le deviner à ce luxe d'ornements, à cette profusion de détails qui sont ordinairement les défauts d'un talent jeune et inexpérimenté. L'Épisode de Pyrame et de Thisbé, celui sur l'Italie, sont d'une longueur excessive, et n'ont aucune proportion avec le sujet. L'auteur s'aperçut lui-même de ces taches; et bien qu'il ait poussé sa carrière jusqu'à l'âge de soixante-trois ans, il ne voulut jamais achever ce qu'il avait si imparfaitement commencé. Il mourut à Turin, en 1621. Son poème est intitulé la *Seréide*; Turin, 1585; Verceil, 1777, in-8°. A—G—S.

TESAURO (le comte Emanuel), historien, fils du précédent, né à Turin, en 1591, est un de ces auteurs dont les réputations s'écroulent à mesure qu'on se donne la peine

de les examiner. Ses contemporains l'élevèrent presque aussi haut que Davila et Guicciardini; et ses productions, reléguées maintenant parmi les ouvrages inutiles, ne trouvent presque plus de lecteurs. Chargé par le duc Charles-Émanuel (*V.* Savoie, XL, 555) d'écrire l'Histoire de Turin, il embrassa un cadre plus vaste, étendant ses recherches sur toute l'Italie; mais, trahissant les devoirs d'historien, il mêla à ses récits tant de fables et d'aventures, que ce seul défaut suffirait pour justifier l'oubli auquel il a été condamné, si l'on n'avait pas encore à lui reprocher un style incorrect et souvent barbare. Jouissant de la faveur de son maître, appartenant à une ancienne et illustre famille, il lui fut aisé de s'élever aux honneurs. Charles-Émanuel lui confia plusieurs missions politiques très-importantes; il le décora du grand collier de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, et se plut à récompenser, de toutes les manières, son mérite et ses travaux. Tesauro mourut à Turin, deux ans après son bienfaiteur, en 1677. On a de lui: I. *La Vergine trionfante, ed il Capricorno scornato*, Cologne, 1635, in-fol. C'est une réponse au P. Monod, qui avait publié un ouvrage intitulé: *Il Capricorno*. II. *Campeggiamenti, ovvero istorie del Piemonte*, Turin, 1640, in-fol., Venise, 1643, et Ivrée, 1646, in-fol. La dernière édition est la meilleure. III. *Sant' Omero assediato da' Francesi, e liberato dal principe Tommaso di Savoja*, Turin, 1640, in-fol. IV. *Politica di Esopo Frigio, Jorée*, 1646, *in-fol.* V. *Il Cannocchiale Aristotelico, o sia idea delle argutezze ecc. che volgarmente chiamate imprese, e di tutta l'arte simbolica et lapidaria*, Turin, 1654 et 1670, in-fol., augment.; Venise, 1663 et 1679, in-4°.; Bologne, 1693, in-4°. VI. *Istoria della venerabile Compagnia delle Fede cattolica, sotto l'invocazione di San Paolo*, Turin, 1657, in-fol. VII. *Panegirici, e ragionamenti*, ibid., 1660, 3 vol. in-8°., et Venise, 1671, 3 vol. in-12. VIII. *Ermenegildo, tragedia*, Turin, 1661, in-12. IX. *Edippo*, trad. de Sénèque, ibid., 1661, in-12. X. *Ippolito*, trad. du même, ibid., 1661, in-12. XI. *Del regno d'Italia sotto barbari*, ibid., 1664, in-fol., orné de portraits, par Jean Miel, et des Notes de l'abbé Valérien Castiglione. XII. *Panegirico di Madama Cristina di Francia, duchessa di Savoja*, Turin, 1665, in-4°.; trad. en français, Paris, 1665, in-12. XIII. *Patriarchæ, sive Christi genealogia, per mundi ætates traducta*, Londres, 1651, in-8°., Maïence, 1669, in-12. XIV. *Inscriptiones, quotquot reperiri potuerunt*, Turin, 1666, in-12, seconde édition; et Francfort, 1688, in-4°., sixième édition. XV. *La filosofia morale, derivata dall' alto fonte del grande Aristotele*, Turin, 1670, in-fol.; Bologne, 1675, in-12; et Trévise, 1704, in-12; trad. en espagnol par don Gomez de la Rocha, Barcelone, 1692, in-12. XVI. *Campeggiamenti del principe Tommaso di Savoja*, Turin, 1674, in-fol. XVII. *Apologia in difesa de' suoi libri*, ibid., 1673, in-fol. XVIII. *Istoria dell' augusta città di Torino*, ibid., 1679, in-fol.; continuée par Giraldi, et terminée par Ferrero, ibid., 1712 et 1779, 2 vol. in-fol., fig. XIX. *Dell' arte delle lettere missive*, Venise, 1688, in-12. 1620. — Il ne faut pas confondre avec cette famille patricienne du Piémont

TESAURO (Camille), médecin et professeur de philosophie à Salerne, qui fut auteur de *Pulsuum opus absolutissimum*, Naples, 1594; ni deux peintres napolitains, oncle et neveu, élèves du célèbre Silvestre Buono, qui fleurit au milieu du quinzième siècle. A—G—S.

TESCHEN. *V.* SAXE (XL, 586).

TESEO - AMBROSIO, orientaliste, descendait de la noble famille des comtes d'Albonese dans la Lomelline, et naquit en 1469, à Pavie. Mazzuchelli, qui veut en faire un enfant extraordinaire, assure (*Scrittor. ital.*, I, p. 11, 609), qu'à quinze mois il parlait avec une rare facilité, et qu'à quinze ans, il égalait les meilleurs écrivains italiens, grecs et latins. Mais Teseo nous apprend lui-même (*Introd. in chald. ling.* 177), qu'il ne reçut de ses premiers maîtres qu'une légère teinture des langues anciennes; et ce n'est qu'à la connaissance qu'il en put acquérir par la suite qu'il dut sa réputation. Après avoir achevé ses humanités à Milan, il revint étudier le droit à Pavie, où il reçut le laurier doctoral, et fut agrégé au collége de justice. Mais ce qu'ajoute Mazzuchelli, qu'on pensait à lui donner une chaire à l'académie, et que le duc de Milan se proposait de le nommer son ambassadeur, n'est point appuyé de preuves suffisantes. Quoi qu'il en soit, Teseo ne tarda pas à renoncer au monde pour embrasser la vie religieuse dans la congrégation des chanoines de Saint-Jean-de-Latran. Il se trouvait à Rome, en 1512, époque de l'ouverture du concile général assemblé par Jules II, et continué par Léon X. Quelques prêtres éthiopiens et syro-chaldéens qui y assistaient demandèrent l'autorisation de célébrer la messe dans leur langue et suivant leurs rites particuliers. Avant de la leur accorder, on décida que leur liturgie serait examinée, et cette commission fut donnée à Teseo. Le chanoine de Latran avoue avec une ingénuité remarquable, et dont on doit lui savoir gré, qu'il ne possédait alors que les premiers éléments de l'hébreu, du chaldaïque et de l'arabe. Le desir de justifier la confiance dont on venait de l'honorer l'obligea de s'appliquer avec plus de zèle à l'étude des langues orientales; et il fit des progrès très-rapides à l'aide d'un prêtre maronite, auquel il donnait, de son côté, des leçons de grammaire latine. Après la mort du pape Léon, Teseo quitta Rome pour revenir dans sa ville natale, et il employa ses loisirs à préparer une édition du Psautier en chaldaïque, qu'il se proposait de faire précéder d'un essai sur les langues orientales. Il avait déjà fait fondre les caractères pour cette édition, quand il fut obligé de se rendre, en 1527, à Ravenne, au chapitre général de son ordre. Pendant ce temps-là, Pavie fut livrée au pillage par Lautrec (*Voy.* ce nom, XXIII, 452), et les manuscrits que Teseo avait rassemblés à grands frais n'échappèrent pas à la cupidité des vainqueurs. Découragé par cet événement, il ne voulut point revenir à Pavie. En 1529, il était à Reggio, d'où il passa, quelque temps après, à Ferrare. Ce fut dans cette ville qu'il retrouva, par hasard, dans la boutique d'un charcutier, son Psautier chaldaïque. Il reprit aussitôt le projet de le publier; mais auparavant, il crut devoir donner l'introduction à l'étude des langues orientales, dont il s'était occupé jadis, et qu'il avait eu le loisir de terminer. L'impression de cet ouvrage fut commencée à Ferrare; mais il ne l'ache-

va que le 1er. mars 1539, à Pavie, où il avait été rappelé pour prendre possession d'un canonicat à *S. Pietro in ciel d'oro*. Personne avant Teseo n'avait eu une collection aussi nombreuse de caractères orientaux. Il distribuait aux curieux qui venaient le visiter des alphabets de différentes langues; et l'on sait qu'il en adressa plusieurs à Postel, qu'il avait eu l'occasion de voir à Venise (*V.* ce nom, XXXV, 492). Jaloux de contribuer à répandre de plus en plus le goût de ces langues, Teseo se disposait enfin à mettre sous presse son *Psautier* chaldaïque, quand il mourut à Pavie, en 1540. Outre une édition des *Homélies* de D. Calliste de Plaisance, sur les *Prophéties* d'Aggée, Pavie, 1540, on lui doit: *Introductio in chaldaïcam linguam, syriacam atque armenicam et decem alias linguas; characterum differentium alphabeta circiter quadraginta, et eorumdem invicem conformatio mystica et cabalistica, quam plurima scitu digna; et descriptio ac simulacrum phagoti Afranii* (1), Pavie, 1539, in-4°. de deux cent quinze feuillets, dont l'errata occupe les quatre dernières pages. On voit (fol. 140, v°.) que l'impression, terminée à Pavie, avait été commencée à Ferrare. Cet ouvrage est curieux; mais Tiraboschi regrette que l'auteur y ait inséré des détails sur la vertu cabalistique des caractères. Voy. *Storia della letteratura italiana*, VII, 1068. En effet, il y donne (fol. 212, v°.) un specimen d'une écriture du Diable. Excepté l'arménien, l'hébreu et le syriaque (qu'il nomme chaldaïque), et les alphabets sculptés en bois, presque tous les caractères exotiques sont écrits à la plume. Ce livre, extrêmement rare, est principalement remarquable en ce qu'il est le seul témoin *oculaire* de l'existence de l'édition arabe de l'Alcoran, imprimée par les Paganini avant l'an 1509 (*V.* Hinckelmann, XX, 393, not.), et dont les papes obtinrent la suppression. Teseo en copie un passage (fol. 48); mais, faute de types arabes, il le donne en caractères syriaques avec les points-voyelles arabes (ou puniques, comme il les appelle). Il en parle plus positivement encore ailleurs en rapportant en entier la lettre italienne par laquelle Postel le chargeait d'acheter des héritiers Paganini les poinçons arabes qui avaient servi pour cette édition, et la réponse de Teseo, par laquelle on voit qu'ils avaient tous été brisés. L'ouvrage offre bien d'autres divagations, qui ne sont pas sans intérêt: on y trouve, pag. 180-184, un éloge historique des artistes, savants et autres personnages qui ont illustré la ville de Pavie. W—s.

TESMAN (Jean), jurisconsulte et diplomate, né le 23 juillet 1643, était fils d'un recteur du gymnase d'Emden, qui le laissa, en mourant (1654), dans la plus grande pauvreté. Le jeune Tesman fut recueilli par ses parents de Brémen, qui le firent élever au gymnase de cette ville. Il étudia ensuite la littérature ancienne et le droit à Groeningen, à Francfort-sur-l'Oder; et après avoir visité l'université de Duisbourg, à la suite du grand électeur, qui fit, en 1666, un voyage à Clèves, il fut appelé à la chaire de professeur en droit et en éloquence, au gymnase académique de Steinfurt, qui était alors très-florissant: il obtint la permission de faire auparavant

(1) Le chanoine *Afranio*, oncle de Teseo, habile musicien, avait perfectionné cet instrument de musique (le serpent), qui, d'après la figure donnée par Teseo (fol. 179), semble formé de trois tuyaux.

vant un voyage littéraire en Suisse et en France. Il prit, à Orléans, le grade de docteur en droit, et accompagna en Angleterre le malheureux duc de Monmouth, avec lequel il avait fait connaissance à Paris. Revenu par les Pays-Bas, il se rendit à Steinfurt, au mois d'août 1668. En 1670, il fut employé pour des affaires de famille des comtes de Steinfurt, à Berlin et à Bremen. A son retour il fut nommé juge du comté ; et le grand électeur l'ayant chargé de la tutelle du comte de Bentheim l'envoya, pour les intérêts de son pupille, auprès du fameux Christophe Galen, électeur de Cologne, puis aux États-Généraux, et l'appela, pour le même objet, en 1672, à Berlin. En 1674, il alla, comme professeur en droit, à Marbourg, où il mourut, le 23 septembre 1693. Ses ouvrages consistent en un grand nombre de Dissertations qu'il écrivit à Marbourg, et dont dix ont été recueillies sous le titre de : *Dissertationum academicarum volumen I*, Marburg, 1685, in-8°. Le second volume ne parut pas. Le meurtre de Monaldeschi, par ordre de la reine Christine, lui donna lieu d'écrire : *Tribunal principis peregrinantis seu ex illustris facti specie disputata juris quæstio : an absolutæ majestatis character possessori suo etiam in alieno territorio liberum jurisdictionis in suos exercitium præstet*, Marb., 1765, 1. L'auteur se prononce pour l'affirmative. Après sa mort, parut à Francfort, en 1696, in-fol., une édition de l'ouvrage de Hugues Grotius *de jure belli et pacis*, avec un commentaire de Tesman. S—L.

TESSANECK (le P. Jean), l'un des commentateurs de Newton, était né, vers 1720, dans la Bohême. Il embrassa jeune la règle de saint Ignace ; et après avoir, suivant l'usage de la Société, professé les humanités et la philosophie dans différents collèges, il lui fut permis de se livrer à son goût pour les mathématiques. Lors de la suppression des Jésuites, le P. Tessaneck fut nommé professeur de mathématiques transcendantes à l'université de Prague. Il remplit cet emploi d'une manière brillante, et mourut après 1780. On a de lui : I. *Expositio sectionis secundæ et tertiæ libri primi principior. mathematicor. philosophiæ naturalis à Newtono inventorum*, Vieux-Prague, 1766, in-8°. Cet essai ayant reçu des savants l'accueil le plus favorable, l'auteur termina son explication du premier livre des Principes de Newton, et le publia sous ce titre : II. *Newtonis philosophiæ naturalis principia mathematica, commentationibus illustrata lib. I*, 1768, in-8°. ; nouv. édit., augmentée, ibid., 1780, in-4°. III. *Pertractatio quorumdam modorum quæstiones geometricas persolvendi*, ibid., 1770, in-8°. IV. *Pertractatio elementorum calculi integralis*, ibid., 1771, in-8°. V. Plusieurs *Dissertations*, en allemand, dans les *Mémoires* d'une société de savants, établie à Prague, etc., publiés par Ign. Born (*V.* ce nom, V, 190). VI. *De peculiari curvæ proprietate*, dans le Recueil de Jos. Stepling *Commercium litterarium*. On trouvera des détails sur ce savant, avec son portrait, dans les *Effigies virorum eruditor. Bohemiæ*, par Born et Adr. Voigt, Prague, 1773 et 1775. W—s.

TESSÉ (René de Froulai, comte de), maréchal de France, né vers 1650, dans le Maine, descendait d'une famille, connue dès le quinzième siècle, et alliée aux La-

vardin, aux Sourdis, etc. (1). Son caractère complaisant lui valut la protection du marquis de Louvois, qui l'avança rapidement. Il fut fait, en 1688, maréchal-de-camp et chevalier de l'ordre du roi, quoiqu'il ne se fût encore distingué par aucune action d'éclat. Trois ans après, il obtint le gouvernement d'Ypres, le meilleur de Flandres; et, en 1692, il fut nommé, tout-à-la-fois, lieutenant-général et colonel-général des dragons, charge créée pour le duc de Lauzun, dans le temps de sa faveur. Quelques jours après sa promotion, Lauzun l'ayant rencontré, lui persuada qu'il ne pouvait se présenter à la revue qu'avec un chapeau gris. Le roi les détestait : dès qu'il aperçut Tessé coiffé d'un énorme feutre, il lui demanda où il était allé prendre ce chapeau. L'explication donnée par Tessé fit sourire le roi, et divertit beaucoup les courtisans (2). Tessé fut employé, sous les ordres de Catinat, en Italie, remporta quelques avantages sur les impériaux, et les força de lever le blocus de Pignerol. En 1696, il reçut la mission de détacher le duc de Savoie de l'alliance de l'Autriche; mais il ne put, malgré son habileté, remplir les vues du ministère, et rejoignit l'armée. Il battit, en 1701, Trautsmandorf, entre Mantoue et Castiglione; ce fut à-peu-près le seul succès qu'obtinrent les Français dans cette campagne. Ayant été nommé maréchal, en 1703, il fut l'un des généraux employés en Espagne, dans la guerre de la succession. Obligé de lever le siége de Gibraltar (*Voy.* Pointis, XXXV, 143), en se retirant, il battit, devant Badajoz, les Portugais, qu'il contraignit de repasser leurs frontières. L'année suivante (1706), il assiégea Barcelone; mais au lieu d'attaquer le corps de la place, comme c'était l'avis de son conseil, il perdit, à s'emparer des fortifications extérieures, un temps précieux. La flotte anglaise renforça la garnison, qui prit sur-le-champ l'offensive. Tessé perdit la tête, et abandonna dans son camp toute son artillerie, des provisions de toute espèce et quinze cents blessés (*Voy.* Peterborough, XXXIII, 464). Découragé par ce revers, il pressa le roi d'Espagne de se rendre à Versailles, pour conférer avec son auguste aïeul, sur les propositions des alliés; mais Philippe V (*V.* ce nom, XXXIV, 163) refusa d'écouter ce conseil imprudent. Tessé, rappelé en France, eut le commandement de l'armée qui devait agir contre les Piémontais, et les força de lever le siége de Toulon (1707). Il se rendit, l'année suivante, à Rome, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Il était chargé de détacher le pape de la coalition; mais les Autrichiens couvraient de leurs armées l'Italie, et le pape, qui redoutait de les voir occuper ses états, ne put s'empêcher de reconnaître l'archiduc Charles comme roi d'Espagne. A cette nouvelle, Tessé furieux écrivit au Saint-Père deux lettres (3), dans lesquelles il lui reproche vivement sa condescendance pour l'Autriche. Pendant ce temps-là, Philippe V triomphait des efforts de la coalition. L'Europe fut obligée de reconnaître ses droits au trône d'Espagne, sur lequel il avait su se

(1) Voy. sa généalogie dans le *Diction.* de Moréri, au mot *Froulai*.

(2) Saint-Simon raconte cette mystification, d'une manière assez plaisante, mais trop longuement, dans ses *Mémoires*, X, 150.

(3) Elles sont imprimées parmi les pièces justificatives des *Mémoires pour servir à l'histoire de Philippe V*, par le marquis de Saint-Philippe.

maintenir. Tessé fut choisi pour l'ambassade de Madrid. Après la mort du roi Louis Ier. (*V.* ce nom), il détermina Philippe à reprendre la couronne. Le mariage d'une infante avec Louis XV, que Tessé avait conclu, ne s'accordant plus avec la politique de la France, il revint de Madrid, assez mécontent, et se retira chez les Camaldules, où il mourut, le 10 mai 1725, à l'âge de soixante-quatorze ans. « C'était, dit Saint-Simon, un homme d'un caractère liant, poli, flatteur, voulant plaire à tout le monde; mais fier, adroit, ingrat à merveille, fourbe et artificieux de même. » On a de lui : *Histoire de Daniel de Cosnac*, archevêque d'Aix. — *Récit des incidents secrets* qui firent que l'Angleterre ne secourut point la Rochelle, et que le roi Louis XIII se rendit maître de cette ville, pendant le ministère du cardinal de Richelieu. — *Circonstances particulières* dont l'enchaînement fit que le marquis d'Arquien, père de la reine de Pologne (femme de Jean Sobieski), ne put obtenir d'être fait duc. Ces trois opuscules ont été publiés dans le *Recueil A* (*Voy.* Peraü, XXX, 334). Grimoard a publié : *Mémoires et lettres du maréchal de Tessé*, Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Son portrait a été gravé par Odieuvre (*Voy.* ce nom, XXXI, 505). ** W—s.

TESSIN (Nicodème, comte de), sénateur de Suède et grand maréchal de la cour, est principalement connu par ses travaux d'architecture. Son père, né à Stralsund, était architecte du roi Charles XI, et reçut de ce prince des lettres de noblesse. Nicodème naquit à Nykoeping, en 1654. S'étant appliqué à l'architecture, il fit un voyage pour voir les monuments les plus célèbres, et pour perfectionner son talent : ce fut à Rome qu'il s'arrêta le plus longtemps. De retour en Suède, il fut accueilli par la cour avec une grande distinction, et successivement nommé chambellan, baron, comte, surintendant des bâtiments, grand maréchal et sénateur. Parmi le grand nombre d'édifices et de monuments qui ont été élevés en Suède sous sa direction et d'après ses plans, on distingue le palais du roi à Stockholm, et le château royal de Drotningholm, à peu de distance de la capitale. Ces deux édifices sont remarquables par un goût pur, une noble simplicité et une distribution intérieure bien entendue. Nicodème Tessin mourut en 1718. Il a laissé quelques ouvrages en latin et en suédois, dont nous citerons le traité *de Cometarum natura*, in-fol., 1700, Stockholm. C—au.

TESSIN (Charles-Gustave, comte de), fils du précédent, est l'un des hommes qui ont eu le plus d'influence dans les révolutions de la Suède. Il naquit à Stockholm, en 1695. Son père dirigea lui-même son éducation, et le fit voyager, de 1714 à 1719, en Allemagne, en France et en Italie. Ses talents eurent occasion de se déployer dans les discussions politiques qui s'élevèrent en Suède après la mort de Charles XII. Il se déclara pour le parti des Chapeaux, et le fit triompher d'une manière éclatante. Après avoir pris part, plusieurs fois, aux délibérations les plus secrètes des états, et après avoir négocié dans plusieurs cours, il fut nommé président de l'assemblée de la noblesse à la diète de 1738. Sur sa représentation, et d'après le plan que son adresse et son éloquence firent approuver, cette diète changea le système du gouvernement

dans les objets les plus essentiels. Il fut résolu que les manufactures deviendraient l'objet principal de l'attention des administrateurs, et que l'on consacrerait une partie du revenu public à les encourager ; que l'alliance de la France serait préférée à celle de l'Angleterre et de la Russie, et qu'on enverrait une ambassade extraordinaire à Paris. Le comte de Tessin fut nommé ambassadeur, resta en France de 1739 à 1742, et conclut un traité d'alliance et de subsides. A son retour, il passa à Francfort, pour assister au couronnement de l'empereur Charles VII. Peu après, il obtint la dignité de sénateur, et fut envoyé en Danemarck, pour rétablir la bonne intelligence avec ce royaume. En 1744, il se rendit à Berlin pour terminer la négociation relative au mariage de Louise-Ulrique, sœur de Frédéric, prince royal de Suède. Revêtu du titre d'ambassadeur, il signa le contrat, et donna à cette occasion des fêtes brillantes. Frédéric le décora de l'aigle noir, et l'honora de plusieurs autres marques de considération. De 1747 à 1752, le comte de Tessin dirigea les affaires étrangères comme président de la chancellerie ; en même temps il fut nommé gouverneur du prince royal, depuis Gustave III. Il adressa à ce jeune prince une suite de lettres relatives à la morale, à la politique, à l'administration, qui furent imprimées et qui ont été traduites en français et en d'autres langues. Vers l'année 1760, quelques mésintelligences s'étant répandues à la cour, et l'esprit de parti préparant de nouveaux combats à la diète, le comte de Tessin crut devoir songer à la retraite, et en 1761, il résigna toutes ses charges. Il se retira dans sa belle terre d'Akeroe en Sudermanie, où il vécut avec quelques amis et ses livres, et où il termina ses jours, en 1770. Le comte de Tessin sut relever la gloire de son pays, après les calamités que le royaume avait éprouvées : il lui donna du poids dans la politique, par les relations où il le mit avec la France. En accordant de puissants encouragements aux manufactures et au commerce, il fit entrer les Suédois dans une carrière nouvelle, qu'ils avaient négligée pendant les époques précédentes. On lui reproche cependant d'avoir exagéré ce système, et de l'avoir favorisé aux dépens de l'agriculture. Les sciences et les arts ne fixèrent pas moins l'attention du comte de Tessin : il seconda l'établissement de l'académie des sciences de Stockholm, dont il fut un des premiers membres, et il donna le plan de l'académie des beaux-arts. Il avait rassemblé, dans son château d'Akeroe, une collection très-considérable de livres rares, de médailles, de tableaux, de dessins et de manuscrits. Parmi ces derniers, se trouvait une correspondance entre Nicodème Tessin, son père, et Charles XII, relative aux embellissements que le monarque se proposait de faire à Stockholm. Outre les lettres au prince royal, on a du comte Charles-Gustave Tessin plusieurs discours académiques, et un *Essai sur la manière d'adapter la langue suédoise au style des inscriptions*. L'Éloge de cet homme remarquable a été écrit en suédois, par le comte Hoepken, et imprimé à Stockholm, en 1771. Il y en a un autre dans la même langue, qui fut lu à l'académie des sciences de Stockholm, par P.-A. Gadd, et qui fut imprimé en 1772. La description de son

cabinet d'histoire naturelle a été publiée sous le titre de *Museum Tessinianum*, latin et suédois, Stockholm, 1753, in-fol., avec douze planches. C—au.

TESTELIN (Louis), peintre, naquit à Paris en 1615. Son père le plaça dans l'école de Vouet, où il devint le compagnon d'étude de la plupart des grands peintres français du dix-septième siècle. Il y gagna plusieurs prix; mais comme les académies n'existaient pas encore, il ne fit point le voyage de Rome, et n'eut, pour se guider dans ses études, que les conseils de Vouet, les tableaux des grands maîtres à Paris, et la galerie de Fontainebleau. Lors de l'établissement de l'académie royale de peinture et sculpture, en 1648, Testelin fut mis au nombre de ses membres. Il avait alors trente-trois ans, et présenta, pour morceau de réception, le portrait de Louis XIV, historié, c'est-à-dire orné d'accessoires qui détruisent la simplicité dont ce genre est susceptible. Cette méthode vicieuse est heureusement passée de mode. En 1650, ayant été nommé professeur, il fit, pour Notre-Dame, deux tableaux, dont l'un représente *Saint Paul ressuscitant Tabithe*, l'autre *la Flagellation de saint Paul et de Silas*. Testelin fut très-lié avec Lebrun; cet illustre peintre le consulta plus d'une fois sur ses travaux, et il l'aida souvent de sa bourse. Louis Testelin mourut à Paris, en 1655, à l'âge de quarante ans. On ignore s'il fut marié et s'il eut quelque élève. — Son frère cadet, Henri Testelin, né en 1616, étudia aussi la peinture dans l'école de Vouet, et fut également membre de l'académie à l'époque de sa formation. En 1650, il en devint le secrétaire, et fut nommé professeur en 1656. Il travailla pour le roi, et fut logé aux Gobelins. Testelin était calviniste. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Hollande et mourut presque octogénaire à la Haye, vers 1695. On a publié, depuis sa mort, un ouvrage qui porte son nom sous ce titre: *Sentiments des plus habiles peintres sur la pratique de la peinture et sculpture, mis en tables de préceptes, avec plusieurs discours académiques et conférences tenues en présence de M. Colbert*, etc., Paris, 1699, in-fol. Ce livre, tiré à petit nombre d'exemplaires et devenu si rare qu'il n'est pas cité dans les catalogues, est orné de vignettes et de gravures, dont une, représentant l'expression des passions, a été reproduite dans une *Physiologie* abrégée de Lavater, par Plane, 1797, 2 vol. in-8°. L'ouvrage de Testelin se trouve à la bibliothèque royale de Paris, et ne doit pas être confondu avec les *Conférences de l'académie de peinture*, par André Felibien (*Voy.* ce nom, XIV, 259). C'est le résultat des observations de chaque membre sur quelques tableaux fameux. Ces recueils sont intéressants pour les artistes, en ce qu'ils y peuvent étudier la manière et le goût des peintres qui étaient alors à la tête de l'école française; mais cette lecture n'est pas aussi utile qu'on serait en droit de l'espérer. On y trouve plus d'une opinion qui ne peut être attribuée qu'à l'esprit de système ou à la crainte d'exprimer sa véritable pensée. A—t et D—t.

TESTI (Fulve), poète italien, né à Ferrare, le 23 août 1593, était le fils d'un apothicaire devenu intendant du duc Alphonse II. Il fit ses premières études chez les Jésuites, à Modène; et à l'âge de treize ans, il

fut envoyé à l'université de Bologne, où, malgré son extrême jeunesse, il mérita d'être admis à l'académie des *Ardenti*. Revenu au sein de sa famille, il obtint une place de commis dans les bureaux de César d'Este. Pour se distraire de l'ennui de ces fonctions, il composa des vers qui eurent beaucoup de succès. Au travers des défauts du siècle, on y apercevait cette vigueur de style qu'on cherche vainement dans les poètes contemporains. Un petit poème, dédié au duc Charles-Emanuel de Savoie, exposa l'auteur à une persécution de la part du cabinet de Madrid, qui se plaignit de quelques expressions peu mesurées dont il s'était servi pour faire la cour à son protecteur, brouillé alors avec l'Espagne. A la demande du gouverneur de Milan, l'ouvrage fut saisi, et l'auteur, cité devant un tribunal, pour se justifier des propos injurieux tenus contre une puissance alliée de la maison de Ferrare. Effrayé des suites de ce procès, Testi s'y déroba par la fuite; mais, condamné au bannissement et à une amende de deux cents ducats, il implora son pardon par les moyens mêmes qui avaient causé sa disgrace. Il désavoua sa faute, dans une pièce de vers qui suffit pour désarmer la rigueur de ses juges. Rappelé dans sa patrie, il s'y vit honoré de la confiance du prince Alphonse, qui le chargea de fonder une académie, et le plaça à la tête de sa bibliothèque, en lui accordant le titre de *virtuoso di camera*. Le duc de Savoie tâcha aussi de le dédommager de ses chagrins en lui remettant, de sa propre main, les insignes de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, avec un riche collier d'or et un diplome portant la permission d'écarteler son écusson des armoiries de Saxe, que le duc Émanuel-Philibert avait ajoutées à celles de Savoie. Ces marques de bonté, loin de satisfaire l'ambition de Testi, ne firent que l'exciter. En 1620, il fit un voyage à Rome, dans le but d'y solliciter une place auprès du cardinal Alexandre d'Este. Il fit jouer tous les ressorts, essaya même de supplanter Augustin Mascardi, et le perdit sans que cette disgrace tournât au profit de celui qui l'avait préparée. Ayant échoué à Rome, Testi, revint à Modène, et offrit ses services au duc de Savoie. Cette démarche le compromit auprès de ses anciens maîtres et ne lui gagna l'estime de personne. Délaissé par tout le monde, il vécut quelque temps dans la retraite, sans renoncer à ses projets ambitieux. Il se flattait de trouver un noble délassement dans l'étude; mais fatigué de la solitude, il reparut à la cour avec le dessein d'échanger la faveur qu'on lui aurait rendue contre celle d'un prince étranger. Il fit deux voyages, dans lesquels, plus heureux pour les autres que pour lui-même, il obtint un évêché pour son frère Constantin. Luttant contre ses ennemis, doublement irrités par son mérite et par sa hauteur, il éprouva souvent l'effet de la colère des ducs de Modène. Ce ne fut que sous le règne d'Alphonse III, qu'il parvint à fixer sa destinée. Élevé au rang de secrétaire d'état, il conserva ce titre sous le duc François, qui l'ayant envoyé successivement à Rome, à Mantoue, à Milan, à Venise et à Vienne, le récompensa généreusement de ses services par un fief auquel était attaché le titre de comte. Dès lors le poète ne se regarda plus que comme un grand sei-

gneur. Nommé ambassadeur à la cour de Madrid, il alla s'embarquer à bord d'une escadre espagnole pour recevoir, dans sa nouvelle résidence, le duc de Modène, qui devait se rendre en Espagne pour tenir sur les fonts baptismaux l'infante, fille de Philippe IV. Après avoir rempli avec zèle les devoirs d'ambassadeur, Testi, par une bizarrerie difficile à expliquer, faillit se brouiller avec son maître, pour ne s'être pas montré au palais dans le moment du départ. La faute était très-grave, et rien n'aurait soustrait le diplomate à la colère du duc, s'il ne s'était pas empressé de lui faire parvenir ses excuses. Il obtint son pardon; mais redoutant les intrigues des courtisans, il demanda son rappel pour les surveiller de plus près. Sa présence à Modène réveilla toutes les haines; ses manières d'ailleurs n'étant pas faites pour lui concilier les esprits, il accrut l'activité de ses rivaux sans se faire un seul ami. Trompé dans ses espérances, et se flattant de devenir intéressant, en inspirant des regrets, il brigua, en 1640, le gouvernement de la Garfagnane, où il alla chercher des consolations dans le commerce des muses. Il s'y crut à l'abri de l'envie, et comptait y terminer en paix sa carrière: mais oublie-t-on à la cour un favori en disgrace? Les bruits les plus calomnieux se répandirent sur le compte de l'ancien ministre. Testi se défendit du mieux qu'il put, et il ne retarda la vengeance du duc que pour la rendre plus terrible. Il reparut un instant sur la scène politique, en prenant part aux conférences de Castelgiorgio, d'Acquapendente et de Venise, pour la stipulation du traité qui devait terminer la guerre soutenue pour le duché de Castro; ce furent les derniers services qu'il rendit à sa patrie. En 1646, il eut le tort d'entretenir une correspondance secrète avec le cardinal Mazarin, et d'en accepter, à l'insu de son maître, la nomination de secrétaire du *protectorat* de France à Rome. Une lettre de l'abbé de Saint-Nicolas, agent de la cour de France en Italie, tomba dans les mains du duc de Modène, et l'éclaira sur la conduite de son protégé, qu'il fit arrêter sur-le-champ. On a cru assez généralement qu'il en avait ordonné le supplice: d'autres, sur la foi de Quadrio (1), ont répété qu'un homme puissant, contre lequel le poète avait lancé une pièce satirique (2), ne fut pas étranger à la fin tragique de Testi. Mais, dans le *Mercure* de Vittorio Siri (tome VI, pag. 295), on a les détails sur les derniers moments de ce ministre, que le duc François Ier. allait rendre à la liberté, lorsqu'on vint lui apporter la nouvelle de sa mort, arrivée le 28 août 1646. Testi doit être regardé comme l'un des poètes italiens les plus distingués du dix-septième siècle: doué d'une imagination aussi ardente que son caractère était indomptable, il dédaigna de suivre l'exemple de Marini, et brilla, entre ses rivaux, par la force des pensées et par la vigueur du coloris. Il s'exerça dans tous les genres; mais il ne se fit remarquer que dans un seul: il est permis, peut-être, d'ignorer qu'il avait entrepris deux poèmes épi-

(1) *Storia della poesia*, tom. II, pag. 314.

(2) Cette *Canzone* (*Ruscelletto orgoglioso*, etc.), l'une des plus belles de Testi, est adressée au célèbre Montecuculi, auquel on prétend que le poète avait reproché, sous une piquante allégorie, la bassesse de son origine et la fierté de son caractère. Tiraboschi a prouvé sans réplique que le personnage attaqué dans ces vers est le cardinal *Antoine* Barberini, qui avait cherché un asile en France contre les persécutions d'Innocent X.

ques, et quelques pièces de théâtre, mais on ne peut qu'admirer les beaux essais de poésie lyrique sortis de la plume féconde et originale de Testi. On vante généralement la *Canzone* adressée à Montecucculi, parce que, par une malheureuse célébrité, c'est de toutes les poésies de l'auteur celle que le public a été le plus curieux de connaître. Mais qu'on relise avec la même attention ses autres morceaux, et l'on verra si le poète descend jamais de la hauteur à laquelle il s'élève, et où il a l'art de jouer presque avec les difficultés dont il s'entoure. Il y a certainement plus de douceur dans Chiabrera, plus de pompe dans Guidi, beaucoup plus d'enthousiasme dans Filicaja ; mais, dans le siècle de Testi, on trouverait difficilement un écrivain qui ait joint à l'élévation du style plus de grandeur dans les images. Ses ouvrages sont : I. *Rime*, Venise, 1613, in-12, et ibid., 1653, édition plus complète que les précédentes : elle contient, outre les différents morceaux lyriques, un drame intitulé : l'*Arsinda*, ou *la Discendenza de' Principi d'Este* ; le premier chant d'un poème épique, qui a pour titre : *Costantino* ; le commencement d'un second poème sur la *Conquête des Indes* ; et une tragédie intitulée : l'*Isola d'Alcina*. II. L'*Italia* (sans date), in-4°. Ce petit poème, composé de quarante-trois stances, est excessivement rare, ayant été supprimé à la demande du gouverneur de Milan. Le poète y représente le malheureux état de l'Italie sous la domination espagnole. C'est un chef-d'œuvre de poésie. III. *Miscellanea di lettere* (sans date), in-12, très-rare. IV. *Opere scelte*, Modène, 1817, 2 vol. in-8°., avec une Notice sur l'auteur. *Voy.* Tiraboschi, *Vita del conte Fulvio Testi*, ibid., 1780, in-8°., et *Biblioteca modenese*, v, 245. A—G—S.

TESTU (Jacques), abbé de Beval, membre de l'académie française, était né à Paris. Doué d'un esprit insinuant et d'un caractère aimable, il se ménagea de bonne heure d'utiles protections, et fut désigné pour prêcher devant la cour. Les éloges qu'il reçut ne l'éblouirent point sur ses défauts ; et sentant la nécessité de se perfectionner par une étude assidue des grands modèles de l'éloquence, il alla s'enfermer à la Trappe, avec l'abbé de Rancé (*V.* ce nom), son ami, qui s'occupait alors de son plan de réforme. Après s'être nourri, dans la retraite, de la lecture des Livres saints et des Pères, il obtint, dans la chaire, des succès mieux mérités que la première fois : mais un travail excessif avait miné sa santé pour jamais ; et l'abbé Testu se vit obligé d'abandonner une carrière dans laquelle il avait l'espoir de se distinguer. Il partagea ses loisirs forcés entre la culture des lettres et les cercles les plus spirituels. Aimant à parler sans contradiction, il préférait la société des femmes, naturellement plus indulgentes, et auxquelles il avait le talent de plaire, même par ses défauts (1). Cette conduite mondaine lui causait de temps en temps des scrupules. Alors il se retirait à l'abbaye de Saint-Victor ou dans quelque autre maison religieuse, où il se condamnait à la solitude la plus absolue (2) ; mais l'impossibilité

(1) On lui avait donné dans le monde le surnom de *Tétu, tais-toi*, parce qu'il aimait trop à parler, et qu'il soutenait son opinion avec beaucoup d'entêtement.

(2) On a dans le *Recueil* des poésies de Santeul, une pièce où il se plaint, de la manière la plus flatteuse pour l'abbé Testu, de ne pouvoir l'approcher, quoiqu'ils habitent ensemble à Saint-Victor.

de vivre long-temps isolé, sans occupation, le forçait de rapporter dans le monde sa mélancolie et ses vapeurs. On les attribuait à son ambition d'être évêque; mais Louis XIV ne le trouvait pas assez *homme de bien* pour conduire les autres. Ni la protection de Mme. de Montespan, ni celle de Mme de Thianges et de l'abbesse de Fontevrauld, ni même celle de Mme. de Maintenon, ne purent ramener le monarque sur le compte de Testu. Quoique homme d'esprit, il n'avait rien moins que le goût sûr. On en a la preuve dans le choix qu'il fit de Boyer (*V.* ce nom V, 422) pour travailler, en rivalité avec Racine; aux spectacles de Saint-Cyr, et auquel il donna le sujet de la tragédie de *Judith*. On prétend même qu'il aurait pu s'attribuer une part égale à celle de l'auteur, dans cette malheureuse pièce. L'abbé Testu, admis à l'académie, en 1665, mourut au mois de juin 1706, dans un âge assez avancé. Saint-Aulaire fut son successeur. Le nom de Testu reparaît fréquemment dans les Lettres de Mme. de Sévigné, qui semble avoir eu pour lui beaucoup d'amitié, quoiqu'elle ne s'aveuglât point sur ses travers et ses ridicules. Mme. de Caylus n'en parle pas aussi favorablement dans ses *Souvenirs*. On a de lui : *Stances chrétiennes sur divers passages de l'Écriture et des Pères*, Paris, 1669, in-8°. Mme. de Sévigné les trouvait fort belles et d'un vrai pénitent. On peut cependant reprocher à l'auteur trop de recherche, et surtout l'abus de l'antithèse. Il en parut une cinquième édition, Paris, 1703, in-12, augmentée de plusieurs Opuscules en vers et en prose. Les éditeurs du *Dictionnaire* de Moréri, 1759, ont donné le détail des pièces contenues dans ce volume, avec l'indication des Opuscules de l'abbé Testu, disséminés dans les recueils du temps. En lui accordant une place dans son *Parnasse*, Titon du Tillet ne s'est pas montré juge difficile (Voy. le *Parnasse français*, 507). On a l'Éloge de l'abbé Testu, par d'Alembert, dans l'*Histoire des membres de l'académie française*, II, 335-46. — Un autre Testu (Jean), abbé de Mauroy, mort le 10 avril 1706, était membre de l'académie française, qui l'avait admis sans aucun titre que la protection de Monsieur, frère de Louis XIV. En publiant une Notice sur l'abbé de Mauroy, dans le volume qu'on vient de citer, d'Alembert n'a eu d'autre but que de donner une leçon aux académiciens sur la nécessité de se décider dans leur choix d'après le mérite des candidats et non d'après le rang de leurs protecteurs.

W—s.

TETENS (Jean-Nicolas), conseiller-d'état et des finances à Copenhague, naquit à Tetenshull, dans le duché de Schleswick, le 16 septembre 1737. Après avoir rempli différentes fonctions dans l'instruction publique, il vint, en 1776, à l'université de Kiel, où il enseigna la philosophie et les mathématiques. En 1789, il fut appelé à Copenhague, où il mourut, le 19 août 1807, après y avoir, pendant près de vingt ans, occupé des places honorables dans les finances et l'administration. Il a publié en allemand : I. *Introduction au calcul des rentes viagères*, Leipzig, 1785, in-8°. II. *Voyage sur les côtes de la mer du Nord, pour y observer la construction des digues*, Leipzig, 1788, in-8°. III. *Essai philosophique sur la nature humaine et sur ses développements*, Leipzig, 1777, in-8°. IV. *Origine du langa-*

ge et de l'écriture, Butzow, 1772, in-8°. V. *Considérations sur les droits réciproques des puissances belligérantes et des puissances neutres sur mer*, Copenhague, 1805, in-8°. VI. (en latin) *Jens. Kraftii prælectiones mechanicæ cum additamentis; latinè redditæ*, Butzow, 1773, in-4°. G—Y.

TETI (CHARLES), ingénieur, né au commencement du seizième siècle, à Nola dans le royaume de Naples, étudia les mathématiques, dont il fit l'application à l'art de fortifier et de défendre les places. Il fut successivement appelé au service de l'empereur Maximilien II et de la république de Venise. Chargé de la continuation des travaux de Sanmicheli (*Voy.* ce nom, XL, 334), il acheva les fortifications de plusieurs villes, entre autres celles de Bergame, où il construisit le bastion dit de la *Chapelle*. Il développa ses principes d'architecture militaire dans un ouvrage qui parut à Rome en 1569. Cette première édition n'a que quatre livres, tandis que la suivante exécutée vingt ans plus tard, à Venise, en contient huit avec des changements importants. Teti mourut à Padoue vers l'année 1595. On a de lui *Discorsi di fortificazione, libri IV*, Rome, 1569, in-4°., réimprimé sous le titre suivant : *Discorsi di fortificazioni, espugnazioni e difese della città e di altri luoghi, libri VIII*, Venise, 1589, in-4°., fig.; et ibid., 1617, in-fol. *V.* Chioccarelli, *De scriptoribus Neapolitanis*, etc., p. 134.

A—G—S.

TETRICUS (P. PIVESUS ou PEVUSIUS) (1), empereur, était d'une naissance illustre. Membre du sénat et consul, il avait ensuite rempli dans les Gaules, des fonctions éminentes. Victorine ayant jeté les yeux sur lui pour remplacer Marius (*V.* ce nom, XXVII, 182), le fit déclarer Auguste par les soldats dont elle commandait les suffrages. Tetricus, alors préfet de l'Aquitaine, était absent quand son élection fut connue. Il prit la pourpre à Bordeaux, dans les premiers mois de l'année 268, et donna le titre de César à son fils, qu'il s'associa bientôt dans les soins du gouvernement. Son autorité s'étendait sur les Gaules, et sur une partie de l'Espagne et de la Grande-Bretagne. Les Éduens s'étant révoltés, il les défit, et vint assiéger Autun, dont il s'empara, malgré la vigoureuse résistance des habitants. Cette guerre ne fut sans doute pas la seule qu'il eut à soutenir; et l'on voit pas les médailles qui nous restent de ce prince qu'il remporta des avantages multipliés sur ses ennemis. La médaille qui porte les effigies de Tetricus et de Claude (*V.* CLAUDE, VIII, 623), semble prouver que ces deux princes avaient fait ensemble quelque traité. C'était malgré lui, que Tetricus gardait un trône qu'il n'avait point ambitionné. L'indiscipline des troupes depuis qu'elles disposaient de l'empire était l'occasion de troubles sans cesse renaissants; Tetricus, fatigué d'une vie pleine d'agitations, se serait démis du pouvoir, s'il eût été rassuré sur les suites de son abdication. Dès qu'Aurélien eut pacifié l'Orient, il l'informa du dessein qu'il avait de restituer les Gaules à l'empire; mais obligé de dissimuler son accord avec ce prince, il s'avança pour le combattre dans les plaines de Châlons-sur-Marne. S'étant placé avec son fils à l'avant-garde, il fut coupé par un détache-

(1) On lit sur les médailles PESWIVS, ou PIVESWIVS.

ment de l'armée d'Aurélien, qu'il avait prévenu de ses dispositions, et conduit au camp des Romains. Les légions gauloises se défendirent avec une valeur opiniâtre; mais privées de leurs chefs, elles finirent par succomber. On s'étonna qu'Aurélien fît servir à son triomphe Tetricus et son fils, qui s'étaient remis volontairement entre ses mains (*V.* Aurélien, III, 72 et suiv.) Ce fut là le seul tort de ce prince à l'égard de Tetricus. Il lui rendit, avec ses biens, la dignité sénatoriale, et le revêtit d'une charge qui lui donnait le droit d'inspection sur une grande partie de la Lucanie. Tetricus reconnaissant fit exécuter un tableau en mosaïque, qui représentait Aurélien lui remettant, ainsi qu'à son fils, la prétexte et le laticlave, et recevant d'eux, à son tour, un sceptre et une couronne civique. Ce tableau subsistait encore du temps de Trebellius Pollion, dans le palais de Tetricus, situé sur le mont Cœlius, près du temple d'Isis de Metellus. Tetricus fut assez sage pour oublier le rang dont il était descendu, et acheva ses jours dans le repos. D'après une médaille de ce prince, qui porte au revers le bûcher funèbre ou l'autel allumé, avec la légende *Conservatio*, quelques savants pensent que Tetricus reçut les honneurs de l'apothéose. De Boze conjecture que ce fut par l'ordre de l'empereur Tacite, qui régna depuis le mois de septembre 275 jusqu'au mois de mars 276. Ce serait donc dans cet intervalle de temps qu'il faudrait placer la mort de Tetricus. Crevier trouve peu vraisemblable le fait de sa consécration (Voy. *Hist. des Empereurs*, VI, 55; édit. in-4°.). On a des médailles de Tetricus et de son fils, dans les différents métaux; mais elles sont rares (Voy. l'*Ouvrage* de M. Mionnet). Un médaillon d'or de Tetricus le père, qu'on voit au cabinet du Roi, a fourni l'occasion à de Boze de publier : l'*Histoire de l'empereur Tetricus éclaircie et expliquée par les médailles* (*Mém. de l'acad.* des inscrip., XXVI, 504-22). Déjà Moreau de Mautour avait recueilli les principaux traits de la vie de ce prince dans ses *Remarques sur une inscription de Tetricus le fils*, ibid., III, 235. Trebellius Pollion a donné la Vie des deux princes dans l'*Histoire auguste*; et l'on doit regretter qu'il n'ait pas jugé convenable d'entrer dans de grands détails, ce qu'il aurait pu faire facilement, puisque, ainsi qu'il nous l'apprend, son aïeul avait vécu dans la familiarité de Tetricus le Jeune. W—s.

TETZEL ou TEZEL (Jean), dominicain, était né, vers 1470, à Pirna dans la Misnie. Après avoir achevé ses études à Leipzig, il embrassa la vie monastique et ne tarda pas à se faire connaître par son talent pour la prédication. Thomas Cajetan (*V.* ce nom, VI, 489) lui conféra le grade de docteur, ou de maître en théologie; et, peu de temps après, il devint prieur du couvent de son ordre, à Glogau. Sa réputation d'homme éloquent le fit charger de prêcher les indulgences que le Saint-Siége venait d'accorder aux chevaliers teutoniques pour les aider à soutenir la guerre contre les Russes; et il recueillit des sommes considérables. La vie de Tetzel était d'ailleurs peu conforme à la sainteté de son état. L'empereur Maximilien, instruit de son inconduite, donna l'ordre de le noyer, si l'on en croit les historiens protestants; mais l'électeur de Saxe obtint sa grace, à la condition qu'il irait à Rome sollici-

ter le pardon de ses fautes (V. Seckendorf, *Hist. du luthéranisme*). Tetzel y trouva des protecteurs puissants, et revint en Allemagne, avec le titre d'inquisiteur de la foi et la commission de publier les nouvelles indulgences que le pape Léon X avait accordées pour se procurer les fonds nécessaires à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre et à une expédition projetée contre les Turcs. On le vit alors parcourir la Saxe et les provinces voisines, exagérant le pouvoir des indulgences, dont il faisait un scandaleux trafic (Voy. l'*Hist. ecclésiastique* de Fleury, liv. 125). Soit zèle, soit jalousie de la préférence accordée à un autre ordre, les religieux augustins furent les premiers à signaler la conduite de Tetzel et de ses confrères. Luther, qui professait alors la théologie à Wittemberg, reçut de Jean Staupitz, son supérieur, l'autorisation d'attaquer le commerce des indulgences dans des thèses publiques. Tetzel, moins savant que Luther, mais dialecticien aussi subtil, répondit par un ouvrage intitulé : *Propositiones centum et sex* (1) *Lutheranis adversæ, quibus catholicum de indulgentiis dogma propugnabat*. Il ne se contenta pas d'avoir réfuté les thèses de son adversaire; en sa qualité d'inquisiteur, il les fit brûler à Francfort. Les élèves de Luther brûlèrent à leur tour, à Wittemberg, huit cents exemplaires de l'ouvrage de Tetzel. Ces actes de violence, exercés de part et d'autre, mais dont Tetzel avait donné l'exemple, devinrent un obstacle invincible à tout rapprochement entre les deux partis. C'est ce que prévit bien Miltitz, légat apostolique en Allemagne. Ayant mandé Tetzel, il lui reprocha si vivement sa conduite, que celui-ci mourut de chagrin, dans les premiers jours de l'année 1519, à Leipzig. Outre l'écrit dont on a parlé, et qui doit être rare, puisqu'il n'est pas cité dans les meilleurs catalogues, on connaît de Tetzel un *Sermon*, en allemand, contre Luther, conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque Pauline à Leipzig. Schelhorn a publié, dans les *Amœnitates litterariæ*, III, 241, une Lettre de Tetzel, qui met bien à découvert toute la jactance et la vanité de son caractère. On a sa vie en allemand. On trouve aussi, sur ce personnage, des Notices dans divers ouvrages, entre autres, dans la *Germania sacra et litteralis*, de Godef. Hecht, Wittemb., 1717, in-8°. W—s.

(1) Prosp. Marchand dit que l'ouvrage de Tetzel contient 156 propositions. *Dict. historiq.*, II, 44.

TEULIÉ (Pierre), général italien, né en 1763, suivait la carrière du barreau, lorsque les premiers symptômes de la révolution française vinrent l'enflammer de l'amour de la gloire. Nommé aide-de-camp de Serbelloni, commandant en chef des milices de Milan, en 1796, il déploya une intelligence et une activité extraordinaire. Élevé au grade d'adjudant-général, il fut chargé de l'organisation de la garde nationale, qui devint plus tard le noyau de l'armée italienne; mais le service sédentaire de ce corps ne satisfaisant point son ardeur belliqueuse, il demanda et obtint de faire partie de la première légion, formée à Milan, sous les ordres de Lahoz. Ce fut à la tête de cette troupe, qu'il dispersa les insurgés de la Garfagnana, et força le pont de Faenza, d'où son colonel s'était retiré blessé. Il conduisit cette légion sur le Tagliamento, pour repousser les Autrichiens, qui menaçaient la Lombardie. La république

de Venise avait réveillé l'insurrection dans tout le pays de sa domination. Salò et Vérone opposèrent une résistance opiniâtre aux armées républicaines, dont elles ne purent arrêter les progrès. Teulié fut chargé de former un gouvernement provisoire à Vérone et à Vicence. Son intégrité, son amour de l'ordre et ses connaissances en droit le rendaient très-propre à une telle mission. Au milieu d'une armée entraînée par l'ivresse de la victoire, il empêcha qu'on n'abusât de la force pour opprimer les vaincus. Dombrowski, sous les ordres duquel il avait été placé, le choisit pour enlever le fort Saint-Leo, qui dut capituler après quelques jours de siége. Teulié prit part à la bataille de Vérone, où la victoire fut long-temps disputée (*Voy.* Scherer). Mais ces efforts de valeur ne sauvèrent point la république cisalpine, assaillie par de nombreux et puissants ennemis. Les revers essuyés par les Français, en Italie, mirent le sort de la Lombardie dans les mains de ses anciens maîtres. A la bataille de Magnano, Teulié, poussé par le désespoir, se jeta dans le fort de la mêlée, pour s'ensevelir sous les ruines de la république; et il n'en sortit qu'après avoir eu deux chevaux tués sous lui et ses habits percés de balles. L'armée française, qui s'était retirée derrière l'Adda, détacha la légion italienne à Bologne, où elle devait renforcer le corps du général Montrichard. Ce fut dans cette ville que Lahoz médita sa défection, dans laquelle il avait essayé d'entraîner son chef d'état-major. Celui-ci ne se laissa pas ébranler, et, ferme dans les principes de l'honneur, il ne trahit aucun de ses devoirs. Le jour où il eut la douleur de voir son chef passer à l'ennemi, suivi d'une partie de ses soldats, il retint les autres par son exemple, et repoussa les bandes insurgées qui fondirent sur lui. Accablé par le nombre, il tomba dans leurs mains, et après avoir couru les plus grands dangers, il allait être emmené dans le fond de la Romagne, lorsqu'en passant devant Pérouse, il se jeta dans cette ville, qui était alors au pouvoir des Français. De là, il se rendit à Rome, où le général Grenier le nomma son chef d'état-major. La chute de la république napolitaine, causée par la retraite de l'armée du général Macdonald sur la Trebbia, avait rendu les soldats siciliens assez hardis pour reparaître sur le territoire de l'Église. La garnison française de Rome, cernée de toutes parts, et sans espoir de tirer des secours de la Haute-Italie, s'était retirée dans le château Saint-Ange, où elle ne tarda pas à être bloquée. Dans cette extrémité, la résistance était devenue aussi inutile qu'impossible. Ce fut alors que Teulié signa une capitulation, et embarqua sa troupe à Civita-Vecchia, pour la ramener en France. Arrivé à Marseille, il prit le chemin de la capitale, où le premier consul lui donna l'ordre de rejoindre Lecchi, à Dijon, et d'aider ce général à réorganiser la légion italienne, qui devait retourner en Italie. Teulié, qui faisait partie de l'avant-garde, assista à la reddition du château de Milan, poursuivit les Autrichiens jusqu'à Trento, et traversa l'Adige, en présence d'une armée qui lui en disputait le passage. Après cet exploit, il se dirigea sur Mantoue qui se rendit, ainsi que plusieurs autres places, à la suite de la bataille de Marengo. Envoyé en Toscane, il commanda quelque temps à Massa.

où il apprit sa nomination de ministre de la guerre. Il revint à Milan, pour se mettre à la tête de ce département, et relever l'armée de l'abattement dans lequel elle était tombée. Il fallait tout recréer, et rétablir l'ordre dans une administration où la plupart des employés étaient intéressés à entretenir la confusion et les abus. Se plaçant au-dessus de toutes les considérations, Teulié fit de nouveaux réglements, soumit à un contrôle rigoureux les agents comptables, et poursuivit sans ménagement toutes les malversations. Il organisa en même temps un corps de gendarmerie, dota l'hôtel des invalides, fit surveiller les hôpitaux, et ouvrit, à ses frais, un asile pour les orphelins militaires, que le gouvernement d'alors adopta, et que les Autrichiens ont conservé. La rigueur qu'il dut employer pour vaincre tant d'obstacles, lui fit de puissants ennemis; ils n'auraient pas manqué de lui nuire, s'il n'avait pris le parti de donner sa démission. Il fut successivement chargé du commandement de Côme, de Gallarate et de Pavie, et plus tard placé à la tête d'un conseil, pour achever l'organisation de l'administration militaire. Son retour à Milan réveilla toutes les haines. Profitant de la franchise avec laquelle il s'exprimait, ses ennemis l'accusèrent d'avoir suggéré à un certain Ceroni de Brescia des opinions hardies, semées dans quelques vers sur l'indépendance de l'Italie (1). Ce soupçon suffit au gouvernement pour ordonner son arrestation et sa destitution. Teulié supporta cette injustice avec dignité; et redoubla même de zèle, lorsque Buonaparte, mieux informé des faits, l'eut rétabli dans son grade. Il marcha à la tête d'une brigade, au camp de Boulogne, où, élevé, en 1805, au rang de général de division, il fut désigné pour s'embarquer avec le premier corps d'armée qui devait traverser le détroit. En 1807, il fit partie de la division chargée de l'occupation du pays de Hanovre: il s'avança ensuite jusqu'en Poméranie, et investit Colberg, le 14 mars de la même année. Frappé d'un boulet; à l'instant où il encourageait ses soldats à pousser les travaux d'une tranchée, il eut une jambe emportée, et mourut après cinq jours de souffrances, le 12 mai 1807. On chercherait inutilement, dans les bulletins de la grande armée, la date de la mort de cet officier. Il mourut cependant au champ d'honneur, sous le canon ennemi, et au service d'un homme qui lui avait toujours prodigué des louanges. Plus généreux que Buonaparte, le gouverneur de Colberg honora les funérailles de Teulié, en accordant une trève de vingt-quatre heures, et en arborant un crêpe sur ses remparts. Voy. Marocco: *Elogio funebre di Teulié*, Milan, 1807, in-4°.; et *Risposta dell' A. M.* (de l'avocat Marocco) *all' Analisi critica dell' Elogio di Teulié di U. F.* (de Ugo Foscolo), ibid., 1808, in-8°. A—G—s.

(1) Ce morceau de poésie eut une grande vogue en Italie: il commence par ces vers:

Sotto una quercia di parlanti foglie,
Medito, amico, a' prischi dì di Roma, etc.

TEXEIRA (Joseph), dominicain portugais, né, en 1543, de parents nobles, prit l'habit religieux, en 1565, et ne tarda pas à se distinguer dans la double carrière de la prédication et de l'enseignement. Ses confrères venaient de l'élire prieur du couvent de Santaren, quand la mort du roi Sébastien (*Voy.* ce nom, XLI, 401), suivie, bientôt après, de celle du cardinal Henri

(*Voy.* ce nom ; XX, 178), laissa le Portugal en proie aux troubles d'un interrègne. Les Portugais, croyant mettre le pays à l'abri de l'invasion des Espagnols, reconnurent les droits de l'infant D. Antoine au trône (*V.* Antoine, II, 279). Dès ce moment le P. Texeira lia son sort à la fortune de ce prince, et rien ne put ébranler sa noble fidélité. Il le suivit en France, où les succès faciles des Espagnols l'obligèrent de chercher un asile; et s'étant embarqué sur la flotte commandée par Phil. Strozzi (*V.* ce nom; XLIV, 51), il fut fait prisonnier au combat des Tercères, et reconduit en Portugal. Ayant trompé la vigilance de ses gardiens, il se hâta de rejoindre D. Antoine, se montrant jaloux de partager et d'adoucir ses malheurs. Ce prince le prit pour son confesseur; et peu de temps après il fut fait prédicateur ordinaire et aumônier du roi Henri III. Les chefs de la Ligue l'ayant exilé de Paris, le prieur de Santaren accompagna son souverain dans la Bretagne, puis en Angleterre, et ne consentit à s'en séparer que dans l'espoir de lui être plus utile à la cour de France. En 1588, la reine Catherine de Médicis (1), qui connaissait son dévoûment et son habileté, le chargea d'une mission de confiance à Lyon. Elle se flattait, sans doute, qu'on ne soupçonnerait pas un religieux de saint Dominique d'être l'un de ses envoyés. Mais quelques mots échappés au P. Texeira le rendirent suspect aux ligueurs. Sa cellule fut visitée pendant qu'il était absent: on découvrit la preuve qu'il entretenait une correspondance avec a cour; et il ne lui resta d'autre parti que celui de la fuite. Le P. Texeira se réfugia près de Henri III, à Tours. Il n'hésita pas à reconnaître pour son légitime successeur Henri IV, qui le maintint dans la charge de conseiller et prédicateur du roi. L'Infant D. Antoine ayant pu revenir à Paris, il reprit ses fonctions près de ce prince, qu'il eut la triste consolation d'assister dans ses derniers moments (1595). Il fut présent à l'abjuration de la princesse de Condé (Ch. Cat. de La Trémouille), qui se fit à Rouen, en 1596, entre les mains du cardinal de Florence, légat du Saint-Siége, et fut désigné pour l'instruire et la diriger dans le catholicisme. Quelques auteurs placent, en 1610, la mort du P. Texeira; d'autres la reculent jusqu'en 1620; mais L'Estoile lève toute incertitude à cet égard : « Sur la fin de ce mois, dit-il (avril 1604), mourut, dans le couvent des jacobins de Paris, François (2) Texeira, portugais, moine de l'ordre de saint Dominique, homme de bien, meilleur Français qu'Espagnol, grand généalogiste et assez docte pour un moine; au reste, homme pacifique et formel ennemi de toute ligue et faction; ce qui le rendait odieux à beaucoup de son couvent. Il venait fraîchement d'Angleterre, où il avait été par le commandement du roi, qui lui avait donné cent écus pour son voyage. Étant là, il avait vu le roi d'Angleterre; auquel il avait fait présent de la généalogie qu'il avait faite, et avait été fort bien vu et reçu de sa majesté, étant près d'y retourner, lorsque la mort le prit, qui fut le propre jour de Pâques : c'était une rétention d'urine qui le fit mourir

(1) Elle l'avait nommé précédemment son prédicateur.

(2) Au lieu de Joseph; mais il est probable qu'on lisait dans le manuscrit Fr. *Frère*.

avec grandes et extrêmes douleurs » (*Journal de Henri IV*, III, 195). Pierre de l'Étoile ajoute que l'on soupçonna qu'il avait été empoisonné à Paris. On a du P. Texeira : I. *De Portugalliæ ortu, regni initiis, denique de rebus à regibus universoque regno præclarè gestis compendium*, Paris, 1582, in-4°. de 70 p., très-rare. Duard ou Édouard Nunez, juif converti, ayant censuré cet ouvrage, par ordre de Philippe II; Texeira lui répondit par le suivant : II. *De electionis jure quod competit viris Portugallensibus in augurandis suis regibus ac principibus*, Lyon, 1589, in-8°.; il en parut une seconde édition, 1590, in-12, avec une préface signée *Pierre Oliert*, qui contient des particularités curieuses sur l'auteur; et une troisième à Paris, 1595, in-8°., sous ce titre : *Speculum tyrannidis Philippi regis Castillæ in usurpandâ Portugalliâ.* III. *Exegesis chronologica, sive explicatio arboris gentilitiæ Gallarum regis Henrici IV*, etc., Tours, 1590, in-4°.; avec des additions, Leyde, 1592; ibid., 1617, même format. Cette dernière édition a reparu sous la date de 1619, avec le titre suivant : *Stemmata Franciæ item Navarræ regum à primâ utriusque gentis origine.* Cet ouvrage a été traduit en français par C. de Heris dit Coquerionmont, Paris, 1595, in-4°. IV. *Explicatio genealogiæ Henrici II Condeæ principis*, Paris, 1594, in-4°.; 1596; in-8°.; trad. en français par J. D. M. (Jean de Montlyard (3)), ibid., 1596, in-8°. V. *Rerum ab Henrici Borbonii Franciæ proto-principis majoribus gestarum epitome*, Paris, 1598, in-8°.; avec l'ouvrage précédent. VI. *Généalogie de la maison de La Trimouille*, Paris, 1596, in-8°., cité dans la *Bibl. hist. de la France*, n°. 44299. VII. *De flammulâ seu vexillo S. Dionysii vel de orimphlâ aut auriflammâ tractatus*, ibid., 1598, in-12 (4). VIII. *Adventure admirable par devers toutes autres des siècles passés et présents, qui contient un discours touchant les succès du roi de Portugal, D. Sébastien, depuis son voyage d'Afrique, auquel il se perdit en la bataille qu'il eut contre les infidèles, en 1578, jusqu'au six de janvier présent an 1601*; traduit du castillan, Paris, in-8°. On peut consulter le *Dict.* de Bayle; la *Biblioth.* du P. Échard, II, 419; les *Mémoires* de Niceron, tome V, et le *Dict.* de Chaufepié. W—s.

TEXEIRA (Pierre), historien et voyageur portugais, naquit vers l'an 1570; mais on ignore le nom de la ville où il prit naissance, l'année et le lieu de sa mort, la profession de ses parents, enfin tous les événements de sa vie jusqu'à l'année 1600. Tout ce qu'on peut savoir de lui par la lecture du seul ouvrage qu'il ait composé, c'est que, tourmenté de la passion des voyages et du desir de savoir l'histoire de la Perse, il partit de bonne heure pour l'Asie, où ses compatriotes étaient alors au faîte de leur puissance. Il résida plusieurs années en Perse, et particulièrement dans l'île d'Hormuz, dont les Portugais étaient absolument les maîtres, quoiqu'ils y eussent conservé un fantôme de roi (*Voy.* Seifeddyn IV, XLI, 489). Il y étudia la langue persane, afin de pouvoir lire et traduire Mir-Khond, auteur de

(3) Et non pas *Montbelliard*, comme on lit dans Niceron, suivi par Chaufepié.

(4) Les auteurs de la Bibl. hist. de France attribuent cet ouvrage à *Jean* Texeira, portugais; mais le P. Niceron le donne au prieur de Santarem

l'histoire de Perse la plus étendue. Il passa ensuite dans l'Inde, dont il visita plusieurs provinces. On doit regretter qu'il n'ait pas publié la relation de ses voyages dans l'Asie Occidentale, jusqu'à son arrivée à Malaca, où il se trouvait au commencement de l'année 1600. Il s'embarqua le 1er. mai pour retourner en Portugal, par une route qui devait lui faire connaître, dit-il, cette partie de l'Asie qu'il n'avait pas encore vue. Il aperçut Sumatra, traversa l'Archipel de la Sonde, longea deux cents lieues des côtes de Borneo, relâcha dans un port de cette île, vers le nord, et débarqua, le 12 juin, à Manille. Il en partit, le 18 juillet, pour le Mexique, côtoya les îles Philippines, navigua dans la mer du Japon, dont il reconnut plusieurs îles; et après avoir couru le long des côtes de la Californie, il aborda, le 1er. décembre, à Acapulco, arriva par terre à Mexico, le 25 décembre; en partit le 2 mai 1601, et alla s'embarquer, le 31, au port de Saint-Jean d'Ulloa. Il relâcha à la Havane, longea les côtes de la Floride, aborda, le 6 septembre, à San-Lucar, passa par Séville, et fut de retour à Lisbonne, le 20 octobre. Cette relation est extrêmement succincte. Il n'en est pas ainsi de celle de son dernier voyage par terre. Des fonds qu'on devait lui envoyer de Malaca lui ayant manqué, il mit à la voile de Lisbonne, le 28 mars 1602, et arriva le 4 octobre à Goa. Ses affaires terminées, il en partit le 9 février 1604; et, cinglant vers le nord, il entra dans le golfe persique, relâcha à Maskat, puis à Hormuz, d'où il mit à la voile, le 14 avril, pour Bassora; mais une tempête l'obligea de revenir dans cette île, où il resta jusqu'au 17 juin. Il quitta enfin Hormuz; et après un mois et demi de navigation, il aborda, le 1er. août, à l'embouchure du Schât el-arab, dont les deux rives appartenaient alors à Moubarek, prince arabe, qui possédait une grande partie de la province d'Ahwaz, en Perse, et qui disputait aux Turks la possession de Bassora. Arrivé le 6 dans cette ville, Texeira en partit le 2 septembre, avec une caravane, prit la route du désert, par Meschehd-Aly et Meschehd-Houcein, et atteignit Baghdad le 4 octobre. Il y séjourna jusqu'au 12 décembre, à cause de la guerre des Turks avec les Persans et de la révolte du pacha d'Halep. Il se remit en chemin, traversa la Mésopotamie; et après avoir passé plusieurs jours à Anah, il en partit le 13 janvier 1605, et arriva le 12 février à Halep, où les Vénitiens, les Anglais et les Français avaient un consul: mais le commerce de ces derniers était alors deux fois plus considérable que celui des deux autres nations réunies. Le 5 avril, Texeira quitta Halep, et alla s'embarquer le 12, à Scanderoun, sur un navire vénitien. Il relâcha dans l'île de Cypre, reconnut celles de Rhodes, de Candie; séjourna dans celle de Zante; et ayant remis à la voile le 6 juin, il débarqua, le 11 juillet, à Venise. Il visita l'Italie; et après avoir traversé les Alpes, et la France, il se rendit à Anvers, où il publia: *Relaciones de Pedro Texeira del origen, descendencia y succesion de los reyes de Persia y de Hormuz, y de un viage hecho por el mismo autor dende la India Oriental, hasta Italia por tierra*, 1610, petit in-8°. Ce volume contient trois parties distinctes: 1°. un abrégé de l'Histoire de Perse depuis les temps les plus anciens jusqu'au règne de Chah-Abbas le Grand. On voit

que l'auteur a consulté Mir-Khond; mais l'extrait qu'il en a donné paraît avoir été rédigé de mémoire, tant il renferme d'inexactitudes pour les dates, les faits et les noms propres (*V.* Mir-Khond) : Texeira a pu recueillir sur les lieux ce qu'il dit de la dynastie des Sofys; 2°. l'Histoire des rois d'Hormuz, qu'on peut supposer aussi avoir été composée dans le même genre, et n'être qu'un abrégé de celle qu'il dit avoir été écrite par un de ces princes (*Voy.* Touran-Chah Ier.) : il l'a continuée à sa manière, jusqu'à la conquête des Portugais; 3°. la Relation de son dernier voyage : c'est la partie la plus estimable de l'ouvrage de Texeira. Il y montre des connaissances réelles en histoire, en politique et en géographie. Cotolendi a donné de tout cela une assez mauvaise traduction, sous ce titre : *Voyages de Texeira*, ou l'*Histoire des rois de Perse*, etc.; Paris, 1621, 2 part. in-12. Cette version contient beaucoup plus de fautes que le texte. A—T.

TEXTOR. *V.* Ravisius.

TEYMOURAZ Ier., roi de Géorgie, était petit-fils d'Alexandre, roi de Kakhet, et fils de David, qui mourut avant son père. Né vers la fin du dix-septième siècle, il fut envoyé comme otage en Perse, et élevé auprès de Chah-Abbas le Grand. Alexandre ayant été assassiné dans sa vieillesse, par Constantin, son second fils, qui s'était fait musulman, Ketwane, sa bru, princesse du sang des Bagratides, rois de Kharth'el, Carduel ou Kartalinie (la Géorgie propre), et veuve de David, députa à la cour de Perse, pour redemander son fils Teymouraz. Chah-Abbas permit à ce jeune prince d'aller régner, et le laissa partir après lui avoir fait jurer qu'il serait toujours vassal de la Perse. Teymouraz fut fidèle à son serment, et il envoya même deux de ses fils en otages, Levan ou Léon et Alexandre. Devenu veuf, il épousa, peu d'années après, la belle Darejan, sa cousine, sœur de Louarzab ou Lohrasp, roi de Kharth'el. Ce mariage fut la cause, ou du moins le prétexte des malheurs qui accablèrent Teymouraz et son beau-frère, ainsi que la nation géorgienne. Un ministre de Louarzab, outragé par son maître, se retira à la cour du roi de Perse, lui vanta les charmes de Darejan, et le rendit amoureux de cette princesse, à qui l'on avait donné le surnom de *Pehri* (fée). Abbas la demanda pour épouse à Louarzab, qui, ne se bornant pas à la refuser, pressa même le mariage de sa sœur avec Teymouraz. Le monarque persan, furieux de cet affront, mais embarrassé alors dans une guerre contre les Turks, fut obligé de différer sa vengeance. Elle éclata en 1614. Abbas, ayant d'abord tenté vainement de désunir les deux beaux-frères, et de les rendre suspects l'un à l'autre, fit envahir la Géorgie, par une armée de trente mille hommes, qu'il se disposait à suivre de près, à la tête d'un corps plus considérable. Teymouraz, pour conjurer l'orage qui le menaçait, chargea sa mère de le réconcilier avec le roi de Perse; mais la médiation et la prudence de cette habile princesse échouèrent dans cette occasion. Abbas exigeait impérieusement que Teymouraz vînt se soumettre en personne; et comme le prince géorgien s'y refusait, il retint Ketwane (1), et l'envoya prisonnière

(1) Pietro della Valle, voyageur contemporain, ne dit rien du prétendu amour que Chah-Abbas, âgé alors de quarante-six ans, ressentit tout-à-coup pour cette princesse, qui était au moins de son

re à Chyraz, avec tous les gens qui l'accompagnaient. Louarzab, plus confiant ou plus touché des maux qui accablaient ses sujets, vint trouver Chah-Abbas, qui, déjà maître de ses états, feignit de les lui rendre pour mieux le tromper, mais qui bientôt le fit arrêter, le relégua dans le Mazanderan, dont il espérait que le climat lui serait funeste, et l'envoya ensuite à Chyraz, où il le fit étrangler secrètement, en 1622. Teymouraz, sans éprouver un sort aussi cruel, n'en fut pas plus heureux. Hors d'état de résister à son implacable ennemi, il échappa du moins à sa vengeance, en se réfugiant dans une forteresse, sur les sommets du Caucase, d'où il put voir ses domaines dévastés, et ses sujets massacrés ou traînés en esclavage. Abbas avait donné le gouvernement de la Géorgie à Bagrat Mirza, proche parent de Louarzab, lequel s'était fait musulman. Après son départ, Teymouraz sortit de sa retraite, et avec les faibles secours qu'il reçut des Turks et des Chrétiens, il lutta quelque temps contre Bagrat, qui se maintint par la force des armes persanes. Alors il alla chercher un asile dans les états du grand-seigneur, qui lui donna la ville de Konieh, avec les revenus de quelques terres dans l'Asie-Mineure. Teymouraz réussit par ses instances à intéresser son protecteur dans sa querelle. Une armée othomane pénétra en Perse, au printemps de l'année 1618, et s'avança jusqu'aux environs d'Ardebil, où étaient les tombeaux des ancêtres du roi de Perse. Teymouraz se repaissait d'avance du plaisir de brûler cette ville, en représailles des maux qu'avait soufferts la Géorgie; mais la victoire décisive que les Persans remportèrent sur les Turks, au commencement de septembre, obligea ceux-ci à regagner leurs frontières. Teymouraz retourna dans l'Asie-Mineure, en attendant des circonstances plus favorables. Cependant la vengeance de Chah-Abbas était loin d'être assouvie. Il fit priver de la virilité les deux enfants de Teymouraz, persécuta la mère de ce prince, pour la forcer d'embrasser l'islamisme, et n'ayant pu vaincre sa résistance, il ordonna qu'elle fût mise à mort, ce qui fut exécuté le 22 septembre 1624. Teymouraz voyant que les Turks le pressaient lui même de se faire mahométan, s'était retiré en Russie, où les négociations du czar auprès du sofy, pour obtenir la liberté de l'infortunée Ketwane, n'avaient servi qu'à hâter la fin de cette princesse. Teymouraz trouva moyen de rentrer en Géorgie, et y remporta quelques avantages; mais il fut forcé de céder encore à la fortune et à la puissance de Chah-Abbas. Après la mort de ce monarque, il revint en Géorgie, excita un soulèvement contre les Persans, en 1630, fit périr Simon, fils et successeur du vice-roi que Chah-Abbas y avait établi, et se rendit maître de toutes les places fortes, à la réserve de Teflis; mais ce ne fut pas pour long-temps. Chah Séfy, nouveau roi de Perse, envoya une armée nombreuse, sous les ordres de Roustem, frère et oncle des deux derniers vice-rois. Ce général battit les Géorgiens en plusieurs rencontres, recouvra le Karht'el et la plus grande partie du Kakhet, et força Teymouraz de se cantonner dans le Caucase, et d'y vivre plutôt en fugitif qui combat pour sa vie, qu'en souverain qui défend sa couronne.

âge, amour auquel Chardin et Peyssonel, après lui, attribuent, contre toute raison, les persécutions qu'elle éprouva depuis.

Fatigué d'une lutte si inégale, et ne recevant aucun secours, Teymouraz, qui était allé implorer vainement la protection de la Russie, prit le parti de se retirer auprès de sa sœur et de son beau-frère, Alexandre, roi d'Imireth. Il se flattait d'y finir ses jours en repos, n'ayant plus d'espoir de recouvrer le trône de ses pères. Mais il n'eut pas cette consolation. En 1658, Chah-Nawaz-Khan, prince géorgien apostat, son parent, et vice-roi de Géorgie pour le roi de Perse, conquit l'Imireth, et y établit, pour vice-roi, son fils Artchile. Teymouraz ne voulut pas, ou ne put, à cause de son grand âge, se retirer chez les Turks : il fut fait prisonnier et conduit à Teflis, puis envoyé à la cour de Perse, par ordre d'Abbas II. La fatigue du voyage, la vieillesse et les ennuis lui causèrent une maladie dont il mourut, en 1659, dans un palais où le roi de Perse l'avait logé et fait soigner par ses médecins. Son corps fut porté en Géorgie, et inhumé auprès de ses ancêtres. Teymouraz avait eu, de sa seconde femme, plusieurs enfants. La veuve de David, son fils aîné (mort avant son père, en 1650), s'enfuit de l'Imireth, lorsque son beau-père y fut arrêté, et elle emmena en Russie son fils Héraclius qui, dans la suite, monta sur le trône de Géorgie. A-T.

TEYNG. *Voy.* CERATIN.

THABARI (ABOU-DJAFAR-MOHAMMED, AL). *V.* TABARI.

THABET BEN CORRAH, BEN HAROUN, philosophe, mathématicien et médecin, que les Européens appellent Tebit, était de la secte des Sabéens, et de la ville d'Harran dans la Mésopotamie : il naquit l'an 221 de l'hég. (835 de J.-C.), et mourut en 288 (900). Abou'lfaradj rapporte qu'il fit beaucoup de progrès dans la philosophie, qu'il était très-versé dans les langues grecque, syriaque et arabe, et qu'il composa en arabe environ 150 ouvrages sur la dialectique, les mathématiques, l'astrologie et la médecine, et seize en syriaque, entre autres un *Traité de musique*, une *Chronique des rois de Syrie*, un livre de la *Religion des Sabéens*. Voy. la *Bibliothèque orientale* d'Assemani, IV, 317. Ces livres se trouvent dans les grandes bibliothèques publiques. Thabet se rendit à Baghdad, et y fixa sa demeure. Il fut un des astrologues du khalife Motaded, qui l'admit dans sa familiarité, et qui trouvait tant de plaisir à ses entretiens qu'il passait plus de temps avec lui qu'avec son vézir. La liste de ses livres dans tous les genres, en arabe et en syriaque, peut se voir dans Casiri, tom. I, p. 386 et suiv. Parmi ces ouvrages, on compte beaucoup de traductions qu'il a faites, du grec en arabe, de différents auteurs, entre autres celles des *Livres d'Euclide*, de quelques *Œuvres de Gallien*, du *Perihermenias d'Aristote*, de l'*Almageste de Ptolémée*, du traité de la *Sphère d'Archimède*, et des *Sections coniques d'Apollonius de Perge*. — SENAN ou SINAN, fils de Thabet, non moins célèbre que son père, et Sabéen comme lui, fut premier médecin du khalife Caher-Billah. Il résista quelque temps à ce prince, qui le sollicitait de se faire musulman, et ne s'y détermina que par la crainte d'irriter ce monarque cruel. De là lui est venu le surnom d'*Al-Cahery*. Mais ne pouvant s'habituer à vivre dans de continuelles appréhensions auprès de ce tyran, il s'enfuit dans le Khoraçan, et ne revint qu'après la déposition de Caher (*V.* ce nom).

Il mourut, l'an 331 de l'hég. (942-3 de J.-C.). Aussi savant dans l'astronomie que dans la médecine, il a écrit sur ces deux sciences plusieurs ouvrages très-estimés dans l'Orient. Chargé, par le khalife, d'examiner la capacité des médecins de Baghdad et de signaler les charlatans, il reçut la visite d'un homme qu'à son maintien et à son costume il prit pour un habile médecin; mais le prétendu docteur lui avoua qu'il ne savait ni lire ni écrire, qu'il n'exerçait la médecine que parce qu'il y trouvait les moyens d'entretenir sa famille; en même temps il lui présenta un rouleau de dinars, et le pria de ne pas le dénoncer au khalife. Senan rit beaucoup de la franchise de cet homme, et lui promit le secret, à condition qu'il ne traiterait point les maladies qu'il ne connaîtrait pas, qu'il ne prescrirait ni saignées ni remèdes dangereux, et qu'il se bornerait, comme il avait fait jusqu'alors, à ordonner l'oximel et le julep. — Thabet ben Senan, fils et petit-fils des précédents, aussi versé que son aïeul dans les mêmes sciences, fut médecin de l'hôpital de Baghdad. Il composa une *Histoire de son temps*, depuis l'an 290 de l'hég. (902 de J.-C.) jusqu'à l'an 360 (970), époque de sa mort. Abou'lfaradj estime beaucoup cette histoire, qui contient un grand nombre de faits qu'on ne trouverait pas ailleurs. — Helal, fils du second Thabet, médecin, philosophe et Sabéen comme ses ancêtres, ajouta un Supplément à l'ouvrage de son père. A—t.

THADÉE. *Voy.* Jude.

THAHER Al-Khouzaï ben-Hocein ben-Masab, fondateur de la dynastie des Thahérides, la première qui ait régné en Perse depuis l'introduction du mahométisme, avait servi avec distinction sous le khalife Haroun Al-Raschid, et passait pour le plus grand capitaine de son temps. Lorsque la guerre éclata entre les deux fils de ce monarque (*V.* Amin et Mamoun), Thaher commanda l'armée du Khoraçan où régnait Al-Mamoun. Il gagna près de Rei, l'an 195 (811), une bataille où fut vaincu et tué l'un des généraux du khalife Amin, remporta une seconde victoire sur les troupes de ce prince, près d'Hamadan, assiégea Baghdad, la prit, arrêta dans sa fuite l'imprudent Amin, le fit périr l'an 198 (813), et assura, par ces exploits, le khalifat à Mamoun. Il fut alors nommé gouverneur de Syrie et de Mésopotamie. Les troubles qui agitaient l'Irak et les diverses parties de l'empire musulman ayant déterminé ce prince à déclarer pour son successeur l'imam Aly Ridha (*Voy.* Ridha), ce fut Thaher qui, le premier, prêta serment de fidélité au prince alyde, et qui le conduisit à Merou dans le Khoraçan, où résidait le khalife. Aussi disait-il avec orgueil que sa main droite avait placé Al-Mamoun sur le trône, et que sa main gauche y avait élevé Aly Ridha. De là lui vint le surnom de *Dzou'l Yéminein* (l'ambidextre), quoique d'autres auteurs attribuent à ce sobriquet une étymologie différente. Ce fut encore Thaher qui présida aux funérailles solennelles de l'imam Ridha. Lorsque Mamoun quitta le Khoraçan, Thaher le suivit à Baghdad et fut revêtu de la dignité d'*Al-Scharta* (gouverneur), charge importante qui fut long-temps héréditaire dans la famille de cet illustre capitaine. Cependant, malgré les obligations que le khalife avait à Thaher, il ne pouvait le regarder sans verser des larmes,

voyant en lui le meurtrier du malheureux Amin. Thaher informé du motif de la douleur de son souverain, craignit qu'elle ne se changeât en haine, et voulut se soustraire à sa vengeance par une retraite honorable. Il fit demander et obtint le gouvernement du Khoraçan, qui comprenait alors toutes les provinces orientales de l'empire musulman, depuis le Tigre jusqu'au Sihoun ou Iaxarte, et aux frontières de l'Indoustan. En conférant à Thaher ce gouvernement comme un fief héréditaire, Mamoun lui donna un diplôme avec un étendard et un tambour, symbole du commandement et de la souveraineté chez les Orientaux, et cette forme d'investiture fut adoptée par les khalifes ses successeurs. Il avait voulu s'attacher une famille puissante et utiliser l'ambition et les talents de Thaher. La conduite de cet émir, en arrivant dans le Khoraçan, l'an 205 (821), justifia la défiance d'Al-Mamoun. Il s'arrogea une autorité absolue, et se concilia l'affection des peuples auxquels il commandait. Lorsqu'il crut pouvoir compter sur leur dévoûment, il monta en chaire dans la grande mosquée de Merou, et au lieu de réciter le khothbah, ou prière publique, au nom et pour la conservation d'Al-Mamoun, il prononça une sorte d'anathème indirect contre ce khalife. On prétend que, dès la nuit suivante, Thaher mourut d'une maladie soudaine ou peut-être d'un poison violent, au mois de djoumady 1er., 207 (octobre 822), après avoir gouverné le Khoraçan dix-huit mois ou deux ans. Outre ses talents supérieurs pour la guerre et pour la politique, cet émir était magnanime, libéral, et protégeait les gens de lettres. Loin de punir les fils de Thaher de la révolte de leur père, le khalife les confirma dans le gouvernement du Khoraçan, qu'ils possédèrent en fidèles vassaux, (*Voy.* Mohammed, XXIX, 234). A—t.

THAHMASP Ier. (Abou'l Modhaffer Behader-Khan Chah-), deuxième roi de Perse de la dynastie des Sofys, n'avait que dix ans lorsqu'il succéda, l'an de l'hég. 930 (1524 de J.-C.), à son père Chah-Ismaël. Sa minorité donna lieu à des factions parmi les chefs kizil-bachis, qui abusèrent de leur autorité, et commirent des actes de violence. L'un d'eux, Dzoulfekar, surprit le gouverneur de Baghdad, son oncle paternel; le fit périr, et s'empara de cette ville. Les Ouzbeks, du vivant même de Chah-Ismaël, avaient vengé la défaite et la mort de leur souverain (*V.* Schaïbek), par une victoire signalée sur le général persan Nedjm II, qui avait envahi le Mawar-el-Nahr; mais qui n'en était pas souverain comme l'a prétendu M. Langlès, et quoique ce monarque les eût encore chassés du Khoraçan, ils faisaient de continuelles incursions dans cette vaste province: ils s'étaient même remis en possession du Kharizme, l'an 935 (1528). Réunis sous le commandement de Kouschandji, khan du Mawar-al-Nahr, de Djanibek-Khan et d'Obeïd-Sulthan, ils entrèrent dans le Khoraçan, au nombre de cent mille cavaliers. Le jeune roi de Perse leur livra bataille en personne, le 11 moharrem (25 septembre), près de Djam; et malgré la lâcheté d'une partie de ses émirs et de son armée, qui prirent la fuite, il déploya tant de bravoure et de talents, qu'il triompha complètement, repoussa les ennemis au-delà du Djihoun, et resta maître de tous leurs bagages. Obeid fit depuis plusieurs invasions dans le

Khoraçan, tant comme général que comme souverain des Ouzbeks; mais il fut toujours repoussé par Chah-Thahmasp, qui vainquit également les Ouzbeks du Kharizme, avec lesquels il fit la paix, en épousant la fille de leur khan. L'an 936 (1526), le roi de Perse, ayant appris que Dzoulfekar avait envoyé des ambassadeurs à Constantinople, pour offrir au sulthan Soliman Ier. la souveraineté de Baghdad, marcha contre cette ville, et y rentra en vainqueur après la mort de l'usurpateur, qui fut assassiné par ses propres frères. Le jeune monarque déploya encore beaucoup de vigueur contre la tribu de Tekelou, qui, s'étant révoltée, ne consentait à se soumettre qu'à condition que la personne du roi serait confiée à ses soins. Indigné de cette insolente proposition, Chah-Thahmasp tomba sur ces factieux, les tailla en pièces, et dispersa le reste de leur tribu; mais un de leurs chefs, Tekelou Oulama Beig, gouverneur de l'Adzerbaïdjan, se soumit à Soliman, et appela contre la Perse les armées othomanes (*V.* Soliman Ier.). C'est à tort qu'on a accusé Chah-Thahmasp d'avoir manqué de courage et de talents dans cette guerre. Dépourvu d'artillerie pour résister à celle des Othomans, il eut recours à la tactique usitée en Perse de temps immémorial; que Darius eut tort de négliger contre Alexandre, et que les Perses employèrent si souvent et si heureusement contre les Romains. Il évita les batailles rangées, harcela l'ennemi, le laissa pénétrer dans des provinces qu'il avait dévastées exprès, lui coupa les vivres et les fourrages, et surprit quelquefois son arrière-garde. Ce fut ainsi qu'il résista aux Othomans, que leur sulthan commandait en personne. Il perdit Baghdad, Moussoul et plusieurs autres places de l'Irak et du Diarbekr; mais il épargna le sang de ses sujets; et sa perte en hommes fut infiniment moindre que celle des Turks. L'an 945 (1538), Chah-Thahmasp mit fin à la dynastie des rois de Chyrwan, réunit cette province à la Perse, et en donna le gouvernement à son frère Elkas Mirza, qui s'y révolta huit ans après. Thahmasp fut obligé de reconquérir le Chyrwan, et chassa le prince rebelle, qui s'enfuit en Crimée, puis à Constantinople, où il alla implorer le secours de Soliman. Cette guerre que la Perse eut à soutenir contre les Othomans, en 955 (1548), lui fut moins onéreuse encore que la précédente. La mésintelligence d'Elkas avec le sulthan fut avantageuse à Thahmasp. Devenu suspect à son protecteur, qui voulait le faire arrêter, Elkas, qui avait poussé ses incursions jusque dans les environs d'Ispahan, crut trouver un asile dans le Kourdistan; mais le chef auquel il s'était confié le livra au roi, qui le relégua dans une forteresse, où il mourut l'année suivante. Thahmasp avait deux autres frères: Bahram-Mirza, prince ami des lettres et des arts, à qui l'auteur du *Loub al-Tawarikh* (la Moëlle des histoires) a dédié son ouvrage, cultivait avec succès la poésie et la musique. Il se révolta aussi contre son souverain, et eut le même sort qu'Elkas. Le second, Sam Mirza, gouverneur du Khoraçan, vivait encore l'an 957 (1550), et a composé une *Histoire des poètes* (1). Chah-Thahmasp avait profité des querelles des deux princes géorgiens, Simon et David, pour s'emparer de leur pays, que

(1) M. Silvestre de Sacy en a donné l'analyse dans le tome IV des *Notices et extraits*, d'après un manuscrit de cet ouvrage, qui est à la bibliothèque royale de Paris.

son père Ismaël avait rendu tributaire ; mais Dayid, qui s'était fait musulman, ne put gouverner en paix la Géorgie sous la protection du roi de Perse. Envahie par les Othomans, elle fut souvent le théâtre de leurs guerres avec les Persans et des ravages commis par les armées belligérantes. Enfin, à la suite d'une troisième expédition que Soliman fit en Perse, la paix fut signée, à Amasie, entre les deux puissances, l'an 961 (1554). Chah-Thahmasp, dans sa jeunesse, s'était rendu célèbre par la généreuse et royale hospitalité qu'il avait donnée à l'empereur moghol Houmayoun, que des rebelles avaient chassé de l'Indoustan, et par les puissants secours qu'il lui avait fournis pour rentrer dans ses états (*V.* Houmayoun, au Suppl.) : mais, par une inconséquence qu'on ne peut attribuer qu'à des motifs de crainte ou de cupidité, ce même roi de Perse se déshonora vers le déclin de sa carrière, en faisant ou en laissant assassiner le prince Bajazet, qui était venu chercher à sa cour un asile contre la juste colère du sulthan des Othomans. (*V.* Bajazet, III, 250, et Soliman Ier.). Cette inconséquence paraît avoir formé la base du caractère de Chah-Thahmasp, et donné lieu également aux éloges et aux reproches des divers historiens qui ont parlé de lui. Après avoir régné plus de cinquante-trois ans, et en avoir vécu soixante-quatre ; dont il passa les vingt dernières dans un repos honteux, qui ne fut troublé que par les incursions des Ouzbeks, il mourut, en 984 (1576), empoisonné, dit-on, par un épilatoire que lui donna une de ses femmes, pour l'empêcher probablement d'assurer le trône à son plus jeune fils Haïder, et pour y faire monter Ismaël II. A—t.

THAHMASP II (Chah), roi de *Perse, de la dynastie des Sofys, était* le troisième fils du malheureux Chah-Houcein, qui, en 1722, assiégé, réduit aux dernières extrémités dans Ispahan par les Afghans (*V.* Mir-Mahmoud), et prévoyant la fin de son règne, voulut au moins prévenir la ruine entière de sa maison, et sauver un prince qui pût un jour être l'héritier ou le vengeur du trône des Sofys. Les deux frères aînés de Thahmasp, montrés successivement aux troupes, ayant déplu aux courtisans par leur courage et leur fermeté, ce fut au prince Thahmasp que furent confiées les destinées de la Perse. Il sortit d'Ispahan avec trois cents cavaliers d'élite, quelques mois avant que cette capitale tombât au pouvoir des rebelles. Il se rendit à Cazbyn ; où il fit de vains efforts pour lever des troupes et secourir la capitale. Reconnu roi dans cette ville, *lorsqu'on* y apprit l'usurpation de Mir-Mahmoud, il ne put s'y maintenir, et fut obligé de se retirer à Tauris, où il se livra aux plaisirs et négligea les affaires. Il déposa Vakhtang, prince de Géorgie, qui refusait de se mettre à la tête de l'armée persane, et envoya contre Mahmoud des troupes qui furent battues. La Perse fut alors envahie par deux puissances plus redoutables que les Afghans : les Russes l'attaquèrent par le nord, conquirent le Daghestan et le Chirwan ; les Turks entrèrent du côté de l'occident et subjuguèrent la Géorgie et l'Arménie. Thahmasp, pressé de toutes parts, envoya des ambassadeurs à Constantinople et à Pétersbourg ; mais les Turks rejetèrent ses propositions, parce qu'il avait réclamé les secours d'un prince chrétien contre des musul-

mans, et parce qu'ils ne voulaient pas en fournir aux Persans chyites ou hérétiques, contre les Afghans sunnites ou orthodoxes. L'ambassadeur du sofy ne réussit pas mieux en Russie. A la vérité, le Czar, par un traité signé le 23 septembre 1723, s'obligea de rétablir Chah-Thahmasp sur le trône d'Ispahan, et se fit céder les provinces littorales de la mer Caspienne; mais loin de remplir la première condition du traité, il en conclut un autre, en 1725, avec les Turks, pour opérer le démembrement de la Perse. Tandis que Pierre-le-Grand se mettait en possession du Ghylan, ses nouveaux alliés, poursuivant leurs conquêtes, forcèrent Tauris à capituler et pénétrèrent jusqu'à Kermanchah. Thahmasp, hors d'état de lutter contre des ennemis si nombreux, s'était retiré dans le Mazanderan, où, échappé au piége qu'Aschraf, successeur de Mahmoud, lui avait tendu pour l'attirer à Ispahan, et se rendre maître de sa personne, il semblait être spectateur indifférent et passif de la lutte engagée entre les princes qui se disputaient ses états. Soutenu par Feth-Aly-Khan, chef de la tribu des Kadjars (bisaïeul du roi de Perse actuel), il avait établi sa petite cour à Fehrabad. Ce fut alors qu'un secours inespéré vint, pour un moment, changer l'état de sa fortune. Un Turkoman obscur, un soldat parvenu, un chef de brigands, vainqueur des Afghans Abdallis et des autres rebelles, qui depuis le commencement des troubles s'étaient partagé le Khoraçan, se présente au souverain légitime de la Perse, et promet de le rétablir sur le trône de ses pères. C'était le fameux Nadir (*V.* ce nom). Les cinq mille hommes qu'il amène, joints aux trois mille que commandait Feth-Aly-Khan, forment le noyau d'une armée qui s'accroît chaque jour par la réputation des chefs et la confiance que donnent les premiers succès; mais bientôt Nadir, qui voulait gouverner à son gré un roi faible et sans expérience, fait assassiner son collègue, Chah-Thahmasp commence à se défier de son nouveau général. Cependant le zèle de Nadir ne semble pas se démentir. Le Khoraçan est soumis, et trois batailles gagnées sur les Afghans font rentrer Ispahan et la Perse méridionale sous la domination des Sofys. Chah-Thahmasp, qui n'avait pu arriver en vainqueur dans sa capitale, y fut reçu comme souverain, un mois après (déc. 1729). En entrant dans le palais d'Ispahan, teint du sang de son père et de toute sa famille, il eut la triste consolation de retrouver sa mère, qui, pour échapper au sort des autres princesses, condamnées à une honteuse captivité, s'était déguisée en esclave et en remplissait, depuis sept ans, les plus viles fonctions. La fuite et la mort d'Aschraf, la destruction des Afghans, la soumission de la Perse, loin d'augmenter la puissance de Chah-Thahmasp, préludèrent à l'anéantissement de sa faible autorité, en ajoutant à la gloire et à l'influence de son général. Nadir, vainqueur des Othomans, les avait chassés de toutes leurs conquêtes en Perse, et se disposait à assiéger Érivan, lorsqu'une révolte des Abdallis le rappela dans le Khoraçan, dont Chah-Thahmasp lui avait cédé la souveraineté. Pendant l'absence de cet ambitieux guerrier, l'imprudent monarque, séduit par des flatteurs, espère recouvrer son autorité par quelques brillants faits d'armes : il rompt le traité conclu par Nadir avec les

Turks, et met le siége devant Érivan; mais il est forcé de le lever, et après avoir essuyé deux défaites, il complète sa honte en signant un traité désavantageux, et en ne stipulant aucun article pour la liberté des Persans prisonniers de guerre. Nadir fit éclater son indignation : de retour à Ispahan, il reprocha à son souverain cette paix humiliante; puis feignant de se réconcilier avec lui, il l'invita à une fête dans sa tente, l'enivra, l'offrit dans cet état aux grands officiers du royaume, comme un prince indigne du trône, le fit déposer, l'envoya prisonnier dans le Khoraçan, et donna la couronne au fils du roi détrôné (*V.* Abbas III). Cette catastrophe arriva le 26 août 1732. On croit que Thahmasp fut tué sept ans après, par ordre de Riza Kouli Mirza qui, pendant l'expédition de son père Nadir dans l'Indoustan, avait voulu s'emparer de la Perse. A—T.

THAHMASP KOULI-KHAN (*V.* Nadir-Chah, XXX, 256).

THAIS, courtisane grecque du temps d'Alexandre, fixa, par sa beauté, les regards de tous les habitants d'Athènes, et séduisit surtout la jeunesse de cette ville, où elle se trouvait lorsque le roi de Macédoine la mit en cendres. S'étant attachée à ce conquérant, elle le suivit en Asie, et parvint à le captiver. Ce fut par le conseil de cette femme que, dans un moment d'ivresse, le vainqueur de Darius brûla Persépolis (*Voy.* Alexandre, I, 500). Thaïs lui mit elle-même la torche à la main pour allumer ce funeste incendie; et l'on prétend que ce fut pour venger la ville d'Athènes. Après la mort d'Alexandre, elle devint une des femmes de Ptolémée, roi d'Egypte, qui en eut plusieurs enfants (*V.* Ptolémée, XXXVI, 202). On a dit qu'elle avait été la maîtresse du poète Ménandre; mais cette opinion ne paraît établie que sur ce que cet auteur a composé une pièce intitulée *Thaïs*. On sait que ce nom fut ensuite donné, dans beaucoup d'autres pièces et poésies, à différentes courtisanes. M—D j.

THAIS, illustre pénitente, naquit dans le quatrième siècle, en Egypte. Ayant été élevée dans la religion chrétienne, elle l'abandonna et se livra publiquement au désordre et à la prostitution. S. Paphnuce, anachorète de la Thébaïde, vint la trouver, espérant la ramener dans les voies de la sagesse et de la religion. « Je le sais, lui dit-elle, nous » ne pouvons échapper aux regards » de Dieu; en quelque lieu que nous » nous trouvions il nous voit.—Quoi, » reprit Paphnuce, vous savez qu'il » y a un Dieu? — Oui, répliqua » Thaïs, je sais aussi qu'il y a un » paradis pour les bons, et un enfer » pour les méchants.—Puisque vous » croyez ces vérités, comment osez-» vous, répliqua le saint anachorète, » pécher en présence de celui qui vous » voit et qui vous jugera? » A ces paroles, Thaïs, frappée de douleur, se jeta aux pieds de S. Paphnuce, et lui dit, fondant en larmes : « Mon père, que j'ai été ingrate » envers Dieu! priez pour moi, afin » qu'il daigne me faire miséricorde. » Imposez-moi la pénitence que vous » jugerez convenable; j'exécuterai » tout ce que vous me prescrirez. » Afin de réparer le scandale qu'elle avait donné, elle prit ce qu'elle avait amassé par le crime, le jeta dans la rue et y mit le feu, engageant les complices de ses débauches à imiter son sacrifice et sa pénitence. S. Paphnuce la conduisit dans un monastère

de femmes, où elle s'enferma dans une cellule, qu'elle regardait comme le tombeau dans lequel elle devait descendre un jour. Ayant les yeux tournés vers l'Orient, elle ne faisait, pour toute prière, que répéter ces paroles : « O vous qui m'avez créée, » ayez pitié de moi. » Ayant passé trois ans dans une pénitence aussi rigoureuse, S. Paphnuce voulut qu'elle sortît de sa cellule, et qu'elle vécût avec les autres sœurs de son monastère. Dans le ménologe des Grecs, sa fête est marquée au 8 d'octobre. Sa vie a été écrite par un auteur grec. *V.* d'Andilly, Godescard, etc. G-Y.

THAI-TSOUNG, empereur de la Chine, qui fut le véritable fondateur de la dynastie des *Tang*, était le second fils de *Ly-yun*, gouverneur de la province de *Tay-yen-fou*, et se nommait *Li-chi-min*. Dès son enfance, il se distingua de ses frères par son esprit, sa prudence et sa valeur. Prévoyant que la dynastie des Souy touchait à sa fin, il osa concevoir l'espérance de faire passer la couronne à son père; mais, connaissant la faiblesse de ce prince, il lui cacha soigneusement ses projets. Li-chi-min s'attacha d'abord à gagner l'estime des grands et des lettrés, par la sagesse de sa conduite. Sa bravoure et sa libéralité lui concilièrent facilement l'affection du peuple et des soldats. Dès qu'il crut le moment favorable, il leva des troupes, sous le prétexte de rétablir la tranquillité dans les provinces voisines. Tous les mécontents vinrent bientôt en foule se ranger sous ses drapeaux; et se voyant à la tête d'une armée puissante, il força son père à se déclarer indépendant. La nouvelle de l'approche de Li-chi-min jeta l'épouvante dans la cour du dernier empereur des Souy. Ce malheureux prince fut égorgé par ses gardes; et son héritier ayant refusé de s'asseoir sur un trône sanglant et environné de dangers, Ly-yun fut proclamé empereur, sous le nom de *Kao-tsoun*. La valeur brillante de Li-chi-min acheva bientôt de dissiper ou de soumettre les ennemis de son père; et il s'attacha par ses bienfaits tous ceux qu'il avait vaincus sur le champ de bataille. *Kao-tsoun*, reconnaissant qu'il devait le trône à Li-chi-min, voulut le déclarer prince héritier; mais il refusa ce titre, qu'il fit donner à son frère aîné, et se contenta de celui de généralissime. Li-chi-min profita des loisirs de la paix pour se perfectionner dans les sciences. Il obtint de son père la permission de faire venir à la cour les savants les plus distingués; et il y fonda une sorte d'académie qui subsiste encore dans le tribunal des ministres. Les frères de Li-chi-min ne purent voir sans jalousie la préférence marquée qu'il obtenait sur eux dans toutes les circonstances. Après avoir tenté vainement d'inspirer à l'empereur, leur père, des soupçons sur sa conduite, ils conçurent l'odieux projet de l'assassiner. Averti des intentions de ses frères, Li-chi-min ne sortait plus sans armes, et se faisait accompagner de quelques-uns de ses serviteurs les plus dévoués. Un jour qu'il se rendait au palais, il voit venir à lui ses deux frères, portant leurs arcs; et aussitôt il entend le sifflement d'une flèche. Irrité de tant de perfidie, il fait tomber à ses pieds l'assassin; l'autre, en fuyant, est percé d'une flèche. Li-chi-min court embrasser les genoux de son père. L'empereur le relève, et s'étant fait rendre compte de ce qui s'était passé, lui dit : « La méchan- » ceté de vos frères les rendait indi- » gnes de vivre; en leur ôtant la vie,

» on n'a fait que ce que j'aurais dû » faire il y a long-temps. » *Li-chi-min* fut reconnu, dès le lendemain, prince héritier; et, un mois après, *Kao-tsoun* s'étant démis de l'empire, il fut proclamé son successeur (4 août 626), sous le nom de Thaï-Tsoung. Quoique passionné pour les femmes, son premier acte d'autorité fut de congédier du palais trois mille concubines, qu'il renvoya dans leurs familles. Il fit déclarer impératrice son épouse *Tsang-chun-si*, princesse aussi modeste qu'éclairée, dont les conseils lui furent souvent utiles, et qui, dit-on, a laissé des ouvrages estimés. Pendant les fêtes du couronnement, les Turks pénétrèrent dans la Chine, et s'avancèrent près de Si-gan-fou; avec une armée de plus de cent mille hommes. L'empereur, sans se troubler, fit armer ses troupes, et marcha sur-le-champ contre les Turks. Sa contenance assurée les intimida tellement, qu'ils s'estimèrent heureux d'obtenir la paix aux conditions qu'il voulut leur imposer. Thaï-Tsoung connaissait trop bien les ennemis auxquels il avait affaire pour se fier à leurs serments. Aussi profita-t-il de la paix pour exercer ses soldats; et bientôt il eut une armée aguerrie et disciplinée. Aucun prince ne comprit mieux les avantages qu'une nation peut retirer du progrès des sciences. Il bâtit à Si-gan-fou un collége qui pouvait contenir plus de dix mille élèves; l'enrichit d'une bibliothèque de deux cent mille volumes, et y fixa, par ses largesses, les maîtres les plus habiles. Ses bienfaits allèrent chercher au loin les savants et les lettrés. Il encouragea leurs travaux, récompensa leurs découvertes, et en attira plusieurs à sa cour. C'était dans leur société qu'il passait les moments qu'il pouvait dérober aux soins du gouvernement; et il les consultait souvent dans des circonstances difficiles. Thaï-Tsoung divisa l'empire en dix *tao* ou grandes provinces, et en régla les bornes d'après leurs limites naturelles. Il ne voulut pas, malgré l'avis de ses conseillers, profiter de la guerre que les Turks se faisaient entre eux pour achever de les détruire. Il se contenta de leur donner un chef ou *Ko-han*; mais les Turks l'ayant prié de garder ce titre pour lui-même, il y consentit. D'après l'avis de l'impératrice, Thaï-tsoung ordonna la révision du code des lois, en prescrivant d'adoucir les châtiments et de diminuer les charges et les impôts supportés par le peuple. Attentif à tous les détails du gouvernement, il voulut un jour visiter lui-même les prisons publiques: il y trouva trois cent quatre-vingt-dix criminels condamnés à mort. Leur ayant permis de se rendre chez eux, pour travailler à la récolte, ils revinrent tous au temps prescrit, et obtinrent leur grâce. Le prince héritier ayant donné, par sa conduite, des sujets de mécontentement à son père, il craignit que l'empereur ne lui substituât un autre de ses enfants, et résolut de prévenir cette mesure. La conspiration du prince héritier ayant été découverte, Thaï-tsoung se contenta de le dégrader; mais il fit punir de mort ses complices. Depuis qu'il était monté sur le trône, Thaï-tsoung n'avait fait la guerre que par ses lieutenants; mais il résolut d'aller en personne châtier les grands de la Corée, révoltés contre leur roi, et qui, d'ailleurs, gênaient les communications de la Chine avec ses voisins. Il s'empara, presque sans obstacle, de plusieurs ville de la Corée, et vint mettre le siége devant *Gan-chi-tching*, ca-

pitale de ce royaume. Une victoire éclatante, qu'il remporta sur les Coréens, lui persuada que cette ville ne tarderait pas de tomber en son pouvoir; mais le général qui la défendait montra de la vigueur; et l'empereur, après avoir perdu beaucoup de monde, fut obligé de se retirer, faute de vivres pour faire subsister son armée. En le voyant s'éloigner, le commandant de la ville lui cria, du haut des murailles, qu'il lui souhaitait un bon voyage. Ce revers inattendu affligea vivement l'empereur; succombant à son chagrin, et persuadé que sa fin approchait, il se hâta de recueillir, pour l'instruction de son héritier, les avis les plus propres à former un bon prince. Outre le livre intitulé *Ti-fou*, il en avait déjà composé un autre sous le titre de *Précieux miroir;* dans ces deux ouvrages, dont le P. du Halde a donné l'analyse (1), Thaï-tsoung fait voir beaucoup de discernement et de goût, et montre une connaissance aprofondie de l'histoire. Ce prince mourut le 10 juillet 649, à l'âge de cinquante-trois ans; il en avait passé vingt-trois sur le trône. Peu d'empereurs ont eu plus d'heureuses qualités que Thaï-tsoung: l'histoire ne lui reproche qu'un amour excessif pour les femmes et le désir immodéré de la gloire. Curieux de connaître ce que la postérité penserait de lui, le prince, un jour, interrogea le président du tribunal de l'histoire. « Les historiens, lui répondit le président, écrivent les » bonnes et les mauvaises actions de » Votre Majesté, ses paroles louables et répréhensibles, et tout ce » qui se passe de bien et de mal dans » le gouvernement; mais je ne sache » pas qu'aucun empereur ait jamais » vu ce qu'on écrivait de lui. — Eh » quoi! dit l'empereur, si je n'avais » rien fait de bon, est-ce que vous » l'écririez aussi? — Je ne pourrais » m'en dispenser, reprit le président, » et ce que vient de dire Votre Majesté sera consigné dans mes mémoires. » Ce fut sous le règne de Thaï-tsoung, qu'*O-lo-peu* (*Voy.* ce nom, XXXI, 600) apporta l'évangile à la Chine, en 635. On dit que l'empereur, après s'être fait rendre compte de la nouvelle doctrine, désignée sous le nom de *Ta-tsing*, en favorisa la prédication. Il est vrai que les grandes annales de la Chine se taisent à cet égard; mais de Guignes (*Mém. de l'acad. des inscript.*, tom. XXX), et depuis, M. Abel-Remusat (*Journ. des savants*, octobre 1821), ont démontré qu'on ne devait rien conclure du silence des grandes annales contre le fait, puisqu'il est prouvé, de la manière la plus authentique, par la fameuse inscription de *Si-gan-fou* (2). On peut consulter, pour plus de détails sur le règne de Thaï-tsoung, l'*Histoire générale de la Chine*, par le P. de Mailla, tom. V et VI; et les *Mémoires concernant les Chinois*, par les missionnaires, tom. XV, 399-462. W-s.

THAI-TSOUNG. *V.* OKTAI-KHAN.

THALEBI ou THAALEBI (ABOU MANSOUR ABD'EL MELEK AL), auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur diverses matières, fut surnommé *Al-Thalebi*, parce que lui, ou son père, exerçait l'état de pelletier, marchand de peaux de renard (*Thaleb* signifie renard en arabe). Il naquit à Nischabour en Perse;

(1) *Description de la Chine*, tom. II.

(1) Voy. sur cette inscription les auteurs cités à l'art. O-LO-PEU. On en trouve la traduction littérale, par Visdelou (*Voy.* ce nom), dans le *Journal des savants*, 1760, juin, 342-52.

l'an 350 de l'hégire, 961 de J. C., et mourut en 430 (1038) suivant le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, et d'Herbelot, p. 1020. D'autres fixent l'époque de sa mort à l'an 429 (1037); et leur opinion est appuyée par le même d'Herbelot, pag. 799; car le nombre 499 est une faute d'impression. Uri, dans le *Catalogue* de la *Bibl. Bodléienne*, dit qu'il mourut en 427 (1035). Il confond peut-être ce Thalebi avec Thalebi Abou-Ishak Ahmed ben-Ibrahim, commentateur du Coran et auteur d'une *Histoire des prophètes*, mort en 417 (1026). On distingue, parmi les ouvrages de notre auteur: une *Anthologie* ou *Florilége* de Sentences tirées de plusieurs poètes et orateurs. On la trouve à la Bibliothèque bodléienne, à la bibliothèque royale de Paris et à celle de l'Escurial; *Description de diverses choses, avec l'éloge et la critique de chacune d'elles.* La bibliothèque de l'Escurial en possède deux exemplaires, dont l'un offre quelques différences dans le titre. On a encore de lui. *Intelligence de la langue arabe*, contenant ses termes les plus propres et les plus recherchés, en forme d'onomasticon: elle existe à la bibliothèque laurentine, où l'on trouve aussi un *Recueil de phrases arabes les plus élégantes*; mais le chef-d'œuvre de Thalebi est une *Histoire des poètes illustres*, intitulée: la *Perle des hommes du plus grand mérite de ce siècle.* Elle est divisée en quatre parties et se trouve à la bibliothèque royale de Paris, n°. 1370; à celle de l'Escurial, n°. 348; à la bibliothèque bodléienne, n°s. 805 et les trois suivants, et 822. Abou'lfeda cite aussi, dans sa Préface, parmi les sources où il a puisé pour ses *Annales musulmanes*, une *Histoire particulière* d'Abou-Mansour al-Thalebi, en 4 vol. — SEIF-EDDYN AL-THALEBI, natif ou originaire d'Amide en Mésopotamie, ayant quitté la secte de Hanbal, pour celle de Chafey (*V.* ces noms), et fait des innovations dans les matières de théologie, fut persécuté au Caire à cause de sa doctrine, et abandonna cette ville pour aller habiter Hamah, puis Damas, où il mourut à quatre-vingt-deux ans, en 631 (1234). Z.

THALEB-EL-NAHOUI. *Voyez* CHE'IBANY.

THALÈS, l'un des sept sages de la Grèce, fut chef de la première école de philosophie dans cette contrée. Il était phénicien, et descendait d'une famille illustre. C'est Hérodote qui nous l'assure; et Plutarque, en attaquant l'opinion de cet historien, ne donne aucune preuve du contraire. Les Grecs ne voulaient pas reconnaître que le premier de leurs sages fût ce qu'ils appelaient un barbare, c'est-à-dire un étranger. Hérodote avait bien aussi ce préjugé; mais plus voisin des événements, il n'a pas été, comme Plutarque, qui vivait plusieurs siècles après, assez hardi pour nier une vérité qui était populaire de son temps, et que Plutarque lui-même a reconnue en convenant que Thalès ne vint à Milet que dans un âge avancé. Ce fut donc en Phénicie que naquit Thalès, l'an 639 av. J.-C., lorsque cette contrée, élevée au plus haut degré de prospérité, fixait l'attention des peuples voisins qui s'agitaient autour d'elle. Les Lydiens, attaqués par les Mèdes, allaient livrer bataille à leur roi Cyaxarès, l'an 625, lorsqu'une éclipse totale de soleil qui n'avait point été prédite effraya les deux nations et les décida

à faire la paix. Cet événement frappa l'esprit de Thalès, alors âgé de quatorze ans. Montrant un grand desir de s'instruire, il fut envoyé en Égypte, pour achever son éducation. Les Scythes envahirent l'Asie-Mineure cette même année 625, en sorte que les parents de Thalès, pour se soustraire aux vexations de ces barbares, vinrent chercher un asile auprès de Psammitique (*Voy.* ce nom), qui, monté sur le trône avec le secours des Grecs, en avait retenu un grand nombre auprès de lui. Le jeune Phénicien s'attacha aux prêtres d'Égypte, chez lesquels il étudia les éléments de la géométrie, ainsi que l'assure Pamphila, cité par Diogène Laërce, et résolut de consacrer tous ses moments à la contemplation de la nature. Ces prêtres inspirèrent à leur élève un grand respect pour la divinité; et Néchao, qui succéda, l'an 614, à son père Psammitique, ayant entrepris de joindre le Nil à la mer rouge par un canal, Thalès put observer ces travaux, auxquels il fut peut-être employé, ayant alors vingt-cinq ans. Ils ne réussirent pas, et Néchao, entraîné par le goût des conquêtes, les négligea, pour envahir la Judée. Ce prince se rendit maître de Jérusalem, l'an 609, et les Scythes effrayés se retirèrent en Assyrie. Thalès put alors retourner dans sa patrie. Sa mère voulut qu'il y choisît une épouse; mais il préféra de conserver sa liberté : il prévoyait sans doute que le succès de Néchao ne serait pas durable. Les Scythes, joints à Nabuchodonosor, fils du roi d'Assyrie, reprirent Jérusalem au bout de trois ans; et le roi d'Égypte, battu sur les bords de l'Euphrate (l'an 605), abandonna la Phénicie aux Scythes. Après, petit-fils de Néchao, fit de nouveaux efforts; mais dans une seconde bataille livrée l'an 587, les Chaldéens furent complétement vainqueurs; Jérusalem fut prise, saccagée et brûlée. Tyr était menacée : Thalès quitta la Phénicie pour venir habiter Milet, où les Grecs avaient établi depuis plusieurs siècles une république indépendante. Il se fixa dans cette nouvelle patrie, où le droit de bourgeoisie lui fut accordé. Quoiqu'il eût alors cinquante-deux ans, il avait conservé toutes les forces de sa jeunesse, et il profita du loisir que lui donnaient les richesses qu'il avait apportées, pour se livrer entièrement à ses occupations favorites. Sa mère, qui l'avait suivi, voulut encore l'engager à prendre une épouse : il avait répondu, à ses premières instances, qu'il était trop tôt; alors il prétendit qu'il était trop tard, et préféra d'adopter le fils de sa sœur, appelé Cibissos. La science qu'il cultiva avec le plus de soin fut l'astronomie. Il découvrit plusieurs propriétés des triangles sphériques, partagea la sphère en cinq zônes parallèles, et détermina le diamètre apparent du soleil. Il fut encore le premier parmi les Grecs qui donna des raisons physiques des éclipses du soleil et de la lune, et qui, détruisant les idées effrayantes et ridicules que le peuple s'en formait, les fit regarder comme un effet naturel des révolutions des astres. Il fit plus : connaissant la période chaldéenne de dix-huit ans, il annonça aux nations ioniennes, que le jour serait soudainement changé en nuit, assignant pour limite à sa prédiction (ce sont les termes d'Hérodote) l'année dans laquelle ce changement aurait lieu. On voit qu'il n'avait pas osé annoncer le mois ni le jour; mais enfin sa prédiction s'accomplit le 28 mai 585; et l'on

reconnut ainsi qu'il n'y avait rien de surnaturel dans cet événement. C'était un véritable bienfait pour l'humanité ; aussi lui valut-il un hommage très-célèbre. Des Milésiens qui se trouvaient à l'île de Cos avaient acheté d'avance de quelques pêcheurs ce que retirerait de l'eau le filet qu'ils allaient y jeter ; quand on l'eut tiré, il s'y trouva un trépied d'or, qu'Hélène, à ce qu'on prétend, pour obéir à un ancien oracle, avait jeté dans la mer à son retour de Troie. Cet incident donna lieu à une vive dispute d'abord entre les pêcheurs et les étrangers, ensuite entre les deux villes, qui prirent parti dans la querelle : elles étaient sur le point d'en venir aux mains, lorsque la Pythie consultée, leur ordonna de porter le trépied au plus sage. On l'envoya d'abord à Thalès, et ceux de Cos cédèrent sans peine à un seul particulier ce qu'ils allaient disputer par les armes à tous les Milésiens. Thalès le renvoya à Bias de Priène, qui, disait-il, était plus sage que lui ; Bias, avec la même modestie, le fit passer à un troisième, et après avoir été ainsi successivement envoyé à cinq autres, le trépied revint une seconde fois à Thalès (1), qui le fit porter à Thèbes, en Béotie, où il fut consacré à Apollon Isménien. Ce fut ainsi que les hommes se trouvèrent en quelque sorte forcés de convenir que le prix qu'on leur avait proposé, ne convenait qu'à la Divinité. Les cinq autres sages, car ce fut le nom que l'on donna à tous les sept, sont, suivant Platon, Pittacus de Mitylène, Solon d'Athènes, Cléobule de Lindes, Myson de Chènes, et Chilon de Lacédémone. Tous ensemble allèrent à Delphes, où l'on célébra les jeux pythiques, qui y occasionèrent une grande réunion, en l'an 582 avant J.-C. C'est là que furent proclamés les sept sages. Solon vint faire une visite à Thalès, dans sa patrie adoptive. Étonné de lui trouver une famille étrangère, il témoigna sa surprise de ce qu'il n'avait jamais voulu se marier et avoir des enfants. Thalès ne répondit rien ; mais au bout de quelques jours, il fit paraître un étranger qui se disait arrivé d'Athènes, d'où il était parti depuis dix jours. Solon lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau dans cette ville. Cet homme à qui Thalès avait fait la leçon, répondit qu'il n'y avait autre chose que la mort d'un jeune homme dont toute la ville accompagnait le convoi. C'était, disait-on, le fils d'un des premiers et des plus vertueux citoyens, qui n'était pas alors à Athènes, et qui voyageait depuis long-temps. « Le malheureux père ! s'écria Solon. Comment s'appelait-il ? — Je l'ai entendu nommer, répondit l'étranger ; mais j'ai oublié son nom ; je me souviens seulement qu'on ne parlait que de sa sagesse et de sa justice. » A chacune de ces réponses, les craintes de Solon augmentaient ; enfin, avec une inquiétude qu'il ne pouvait plus cacher, il lui demanda si ce jeune homme n'était pas le fils de Solon ? « C'est lui-même, » répliqua-t-il. A cette parole, Solon se frappant la tête, se mit à dire et à faire tout ce que la douleur la plus violente peut inspirer. Alors, Thalès, lui prenant la main, dit en souriant : « Voilà, Solon, ce qui m'a éloigné de me marier et d'avoir des enfants ; j'ai redouté le coup qui vous accable aujourd'hui, et contre lequel toute votre fermeté est impuissante.

(1) C'est le sujet d'un des contes moraux de Marmontel.

» Mais rassurez-vous; il n'y a rien » de vrai dans tout ce que l'on vient » de vous dire. » Solon ne répliqua rien. Plutarque n'approuve nullement cette cruelle plaisanterie, ni la conclusion qu'en tirait Thalès, qui, d'après les même principes, refusa l'autorité suprême que Milet voulait lui confier, et la laissa prendre à Thrasybule. Le motif de ce refus a été expliqué par Thalès lui-même: l'Ionien Molpagoras lui ayant demandé ce qui lui paraîtrait le plus extraordinaire dans la vie, il répondit : « De voir vieillir un tyran. » Aussi son âge s'avançait sans qu'aucune infirmité l'empêchât de voyager. Il avait déjà soixante-neuf ans, l'an 570, lorsqu'Amasis envahit le royaume d'Égypte, après avoir détrôné le roi légitime Apriès. L'usurpateur voulut faire oublier la manière dont il était parvenu au trône; en rassemblant autour de lui les hommes distingués par leurs talents et leurs vertus. Il crut devoir à Thalès des marques d'estime particulières, et affecta d'admirer une mesure des Pyramides, par le moyen de leur ombre, opération qui ne devait pas surprendre les géomètres égyptiens. Thalès ne se laissa pas séduire, et dans un repas, comme on vint à parler du naturel des animaux, il dit que le plus méchant des animaux sauvages était le tyran, et des animaux domestiques, le flatteur. On sent qu'Amasis n'entendit pas avec plaisir ce propos que Thalès dit avoir été tenu en plaisantant par Pittacus, tyran de Mytilène. Notre philosophe quitta l'Égypte bientôt après, et revint à Milet, en passant par Sardes, où il vit le jeune Crésus, fils du roi Alyattès; ce prince écouta ses leçons avec docilité, ainsi que celles de Solon, qui l'avait accompagné dans ces deux voyages. L'an 568, voulant retourner à Delphes, Thalès s'arrêta chez Périandre, tyran de Corinthe, qui lui donna un banquet célèbre, dont le récit nous a été transmis par Plutarque. Ce fut là que l'on vint dire à Thalès qu'Amasis avait adressé plusieurs questions au roi d'Éthiopie, et qu'il en avait reçu les réponses suivantes : « Qu'y a-t-il de » plus ancien? le temps; de plus » grand? le monde; de plus sage? » la vérité; de plus beau? la lumière; de plus commun? la mort; » de plus utile? Dieu; de plus nuisible? le démon; de plus fort? la » fortune; de plus facile? le plaisir. » — Aucune de ces réponses n'est admissible, dit Thalès; » toutes sont marquées au coin de » l'erreur et de l'ignorance. D'abord, » comment le temps peut-il être ce » qu'il y a de plus ancien, puisqu'on » le divise en passé, présent et à venir? Ce dernier est certainement » moins ancien que les hommes et » que les événements actuels. Dire » que la vérité est la sagesse, c'est, » ce me semble, confondre l'œil avec » la lumière. Si d'ailleurs la lumière » est, selon le roi d'Éthiopie, ce qu'il » y a de plus beau, pourquoi ne pas » nommer le soleil lui-même? Quant » aux autres réponses, celles qu'il a » faites sur les dieux et les démons, » sont aussi hardies que dangereuses. » Ce qu'il dit de la fortune, est tout-» à-fait déraisonnable : si elle est » réellement si forte et si puissante, » comment change-t-elle avec tant » de facilité? Enfin, la mort n'est » pas ce qu'il y a de plus commun, » puisqu'elle n'existe point parmi les » vivants. » Thalès ne se contenta point de blâmer les réponses qui avaient été faites; il crut devoir en faire d'autres, que tous les convi-

ves approuvèrent, et qui méritent d'être rapportées : « Qu'y a-t-il de » plus ancien? Dieu; car il est éter- » nel; de plus grand? l'espace; il » contient le monde, qui lui-même » renferme tout; ce qu'il y a de plus » beau? le monde, parce qu'il est » l'ouvrage de Dieu; de plus sage? » le temps; il a découvert ou décou- » vrira tout; de plus commun? l'es- » pérance : elle reste à ceux même » qui n'ont rien; de plus utile? la » vertu : elle fait bien user de tout; » de plus nuisible? le vice : il cor- » rompt tout par sa présence; de » plus fort? la nécessité : elle seule » est invincible; de plus facile? ce » qui est selon la nature : on se lasse » souvent du plaisir même. » On ne peut contester la justesse de ces réponses; et celui qui les avait faites méritait d'avoir un grand nombre de disciples: aussi Thalès fonda l'école ionique, de laquelle sont dérivées toutes les sectes des philosophes de la Grèce. La doctrine qu'il leur enseigna remontait à sa véritable source, comme celle des Égyptiens où elle avait été puisée; elle rendait son hommage à un dieu éternel, qui avait formé le monde; elle lui donnait une ame universelle, de laquelle dérivaient une foule d'ames unies à des corps dont les germes se développaient dans l'eau. C'est en ce sens que, suivant Thalès, l'eau était le principe de tout. Ces ames unies à des corps étaient douées de la liberté, en vertu de laquelle elles se rendaient dignes d'animer des corps plus ou moins parfaits, jusqu'à ce que, d'une existence à l'autre, en remontant dans l'échelle infinie des destinées, elles parvinssent à mériter de se réunir entièrement à leur source, qui était Dieu. Telle était cette métempsycose que Pythagore développa dans la suite, et qu'il apprit de Phérécides, à qui Thalès avait donné des livres phéniciens sur lesquels cet élève composa ses ouvrages de théologie. Quant à Thalès, il publia seulement un traité sur les solstices, un autre sur les équinoxes, divers écrits en vers sur les météores, et une astronomie nautique. Ces traités seraient sans doute intéressants à connaître, mais ils ne sont cités nulle part. Sur la fin de sa vie, il découvrit que le diamètre du soleil était la sept cent vingtième partie de son orbite : il communiqua sa découverte à Mandraytès de Prière, qui, charmé d'avoir acquis une connaissance nouvelle et inopinée, le laissa le maître de fixer la récompense qu'il voudrait avoir. Thalès n'en voulut point d'autre qu'un engagement formel de le reconnaître pour inventeur lorsque Mandraytès le communiquerait à d'autres. On voit qu'il méprisait les richesses; et ce fut le sujet d'un reproche de la part de ceux qui n'apercevaient point l'utilité des sciences qu'il enseignait. Ils lui dirent que la philosophie n'avait aucun avantage, puisqu'elle ne procurait point d'argent. Il leur prouva par un moyen très-simple, combien il lui serait facile de démontrer le contraire. Ses observations météorologiques lui avaient fait prévoir, dès l'hiver, qu'il y aurait une récolte abondante d'olives. Il loua tous les pressoirs à huile de Milet et de Chio, à un prix fort modéré, parce que personne n'avait pensé à cette spéculation. Ensuite, au moment de la récolte, comme les demandeurs se présentaient en grand nombre, il céda ses marchés aux conditions qu'il prescrivait lui-même, et gagna parce moyen une somme considérable. Ce fut ainsi qu'il fit voir, dit Aristote,

qu'il serait facile aux philosophes de s'enrichir s'ils le voulaient; mais que ce n'est pas à cela qu'ils s'appliquent. L'unique occupation de Thalès était d'acquérir de nouvelles connaissances, d'éclairer son siècle, et de vaincre ses passions. C'est ainsi qu'il prolongea sa carrière honorable, pendant laquelle il forma une école d'où sortirent Pythagore, Socrate, Platon et Xénophon. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans la cinquante-huitième olympiade, commencée le 15 juillet 548. Lucien le fait parvenir jusqu'à cent ans. Il assistait aux jeux de la lutte lorsque la chaleur du jour, la soif et les infirmités de la veillesse lui causèrent tout d'un coup la mort. On écrivit sur son tombeau : « Autant le sépulcre de Thalès est petit ici-bas, » autant la gloire de ce prince des astronomes est grande dans la région » étoilée. » On lui éleva une statue; et Diogène Laërce composa pour lui, long-temps après, ce que les Grecs appelaient un *epigramma* : « pendant » que Thalès est attentif aux jeux de » la lutte, Jupiter l'enlève de ce lieu. » Je loue ce dieu d'avoir approché » du ciel un vieillard dont les yeux » obscurcis par l'âge, ne pouvaient » plus envisager les astres de si loin. » Il est donc faux qu'il soit mort au fond d'un puits, comme le dit Lafontaine. Hérodote, rempli d'admiration pour celui à qui la Grèce avait tant d'obligations, a donné dans un autre écart, en faisant honneur à Thalès d'une prédiction qu'il n'avait pu faire, et en confondant l'éclipse qu'il eut la gloire d'annoncer avec celle qui n'avait sûrement été prédite par personne, puisqu'elle causa une égale frayeur aux Lydiens et aux Mèdes. Le voyageur écossais Bruce, loin d'admirer à ce point Thalès, l'a traité de fou, parce que ce philosophe attribuait les débordements du Nil aux vents étésiens; mais long-temps après Thalès, Ératosthènes expliquait de la même manière les crues périodiques du Nil; et c'est ainsi que tout le monde pensait de son temps. Il croyait que les vents étésiens, qui soufflaient de la région du nord, portaient vers les hauteurs de la zône torride des nuages qui s'y amoncelaient, s'y résolvaient en pluies abondantes, et forçaient ensuite le Nil à déborder. Avant de concevoir que ces nuages étaient arrêtés dans leur course, il fallait bien admettre pour principe qu'ils rencontraient, sous l'équateur, une barrière impossible à franchir; et comme à l'époque où vivait Ératosthènes, né l'an 276 avant notre ère, on ne pénétrait plus jusqu'à ce cercle depuis un temps immémorial, Gosselin a soupçonné avec quelque raison qu'une tradition plus ancienne encore avait conservé, quoiqu'imparfaitement, le souvenir de cette zône élevée au-dessus de toutes les autres. C'est ainsi que l'examen approfondi des prétendues absurdités des anciens nous conduit souvent à reconnaître qu'ils en savaient, sur certains points, autant que nous, et qu'ils ont connu la différence qui existe entre la longueur de l'axe de la terre et le diamètre de l'équateur. Polybe disait en effet, ainsi que nous l'apprenons de Strabon, que la zône Torride était la plus élevée du globe; et il en conclut, avec Thalès, que cette région est sujette aux pluies, parce que beaucoup de nuages, amenés du nord par les vents étésiens, s'y arrêtent sur les hauteurs. F—A.

THALÈS ou THALÉTAS, poète musicien, que l'on a confondu quelquefois avec le sage de Milet, était

né dans l'île de Crète, où les villes d'Élyse, Gnosse et Gortyne se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Contemporain de Lycurgue, dont il mérita l'estime, c'est à Thaletas qu'on attribue le second établissement de la musique à Sparte. Il introduisit dans cette ville, ainsi qu'en Arcadie et dans Argos, plusieurs sortes de danses, entre autres celle qu'on nommait la gymnopédie. Suivant quelques auteurs, il composa des cantiques ou *péans*, en l'honneur d'Apollon, vainqueur du serpent Python. La musique de Thalétas passait pour avoir la vertu de guérir les maladies contagieuses. Ce fut par ordre de l'oracle de Delphes qu'il vint à Sparte, affligée d'une peste, dont il la délivra par ses chants. On dit aussi de Thalétas, comme de Terpandre (*Voy.* ce nom), qu'il vint à bout d'apaiser une sédition à Lacédémone par les sons de sa musique. Thalétas, dit Plutarque (*Vie de Lycurgue*), était en apparence un poète lyrique; mais au fond un grand philosophe et un grand politique. Sous ombre de ne composer que des airs, il faisait tout ce qu'on aurait pu attendre des législateurs les plus consommés. Ses *Odes* étaient autant d'exhortations à l'obéissance et à la concorde, qu'elles inspiraient par l'agrément et la gravité de leur mélodie et de leur cadence; en sorte qu'elles adoucissaient insensiblement les mœurs de ceux qui les écoutaient, et que, les portant à l'amour des choses honnêtes, elles les délivraient des animosités qui régnaient entre eux. *Voy.* les *Recherches* de Burette sur Thalétas, dans ses Remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique. *Mémoires de l'ac. des inscript.*, X, 289. W—s.

THALIUS (Jean). C'est de cette manière qu'un médecin allemand a, suivant l'usage du temps, traduit son nom propre, et l'a mis en tête d'un ouvrage de peu d'étendue, mais qui lui mérite une place honorable parmi les fondateurs de la botanique au seizième siècle. Ce livre est intitulé : *Silva Hercynia, sive Catalogus S...*, ou *Catalogue des plantes qui croissent spontanément dans les montagnes et autres lieux voisins de la forêt Hercynienne, qui touche à la Saxe*, par Jean Thalius, Francfort-sur-le-Mein, chez Feyerabend, 1588, in-4°. de 133 pages, avec quatorze figures en bois très-correctes. Cet ouvrage est précédé d'une lettre d'envoi à Joachim Camerarius, le fils du premier Joachim (*V.* son article), où il dit que, d'après sa demande, il lui transmet ce Catalogue, loin d'être aussi complet qu'il eût voulu le rendre, attendu que d'abord il eût desiré, dans un préambule, déterminer avec précision le canton dont il avait exploré les plantes, que l'on pourrait nommer *Saxono-Thuringia*, non-seulement en indiquant ses bornes naturelles dans le moment présent, mais en recherchant, dans les auteurs anciens, quelles limites on fixait à cette célèbre forêt *Hercynienne* dans les temps les plus reculés; qu'ensuite il regrettait que le temps ne lui eût pas permis de ranger son catalogue dans un ordre plus convenable que l'alphabétique; que la vie entière d'un homme n'eût pas suffi pour exécuter le plan qu'il s'était tracé. Camerarius, ne voulant pas jouir seul de ce dépôt, s'empressa de le publier comme faisant suite à l'ouvrage qu'il donnait, sous le titre de *Hortus medicus*. Mais malgré sa diligence, il n'eut pas la satisfaction d'offrir à

son ami cette preuve de son zèle; car une mort prématurée enleva celui-ci avant qu'il eût pu revoir et corriger ce fruit de ses veilles. Camerarius se borne à dire que c'est une très-grande perte pour la science qu'il paraissait destiné à perfectionner. Nous apprenons, par Haller, que cette mort fut la suite d'une chute de voiture qui lui cassa la cuisse, en 1587. Haller avait sûrement puisé cette particularité dans une Vie de Thalius, publiée par Fr. Chrestien Lesser, en 1747, in-4°. (*V.* Lesser, XXIV, 301). N'ayant pas cette Vie sous les yeux, c'est par l'ouvrage de Thalius seulement que nous avons pu connaître l'auteur. Il justifie pleinement les éloges que lui a donnés Haller : *Eximium opus et ex proprio clarissimi viri labore natum.* Ce peu de mots indique le principal mérite de Thalius, celui de s'être élevé, par ses propres méditations, à une connaissance plus intime des plantes qu'on ne l'avait avant lui. Il a signalé, par des descriptions très-précises, même les plus petites, dont beaucoup avaient échappé aux recherches de ses prédécesseurs. Il se plaît surtout à mettre en ordre quelques séries nombreuses, comme celles des *graminées* et des *lactucées*, qui restaient pour la plupart dans un état de confusion; mais pour les en tirer tout-à-fait, il fallait fixer chacune de ces espèces par un nom convenable. Il sentit par une sorte de prévision, que sa nomenclature devait être composée de deux parties, dont la première indiquerait une division du règne végétal circonscrite par la nature même, et qui devait être désignée par un seul mot, ce qui est le *genre* des modernes, et dont la seconde partie devait être *l'espèce;* mais comme ce dernier nom devait la distinguer des autres, et que cela ne pouvait se faire sans l'emploi de plusieurs mots, il crut plus commode de profiter de la facilité qu'avait la langue grecque pour former des composés; il s'en servit donc en employant les caractères de cette langue, et il les crut suffisants pour distinguer chaque espèce. Cette innovation ne fut pas approuvée; elle n'eut pour imitateurs que Richer de Belleval et Reneaulme (*Voy.* ces deux noms). Thalius ne semblait la présenter que comme un essai; car il ne l'a appliquée qu'à une petite partie des plantes qu'il croyait faire connaître le premier. Haller avoue que, malgré le soin qu'il avait mis à parcourir, sur les traces de Thalius, la forêt Hercynienne, lorsqu'il était professeur à Gœttingue, il avait eu quelque peine à démêler toutes ces plantes, parce que souvent les espèces étaient confondues avec les variétés; en sorte que quelques-unes lui étaient échappées. Il cite une édition du *Sylva Hercynia*, séparée de l'*Hortus medicus*, faite à Francfort par les soins de Gothofredus, 1588; et il dit que, quoiqu'on eût annoncé que son frère Windelin Thalius en avait préparé une autre, il n'avait pu constater son existence. Le nom de *Thalii* est resté comme spécifique à une des espèces d'*arabis*, genre de crucifère figuré dans cet ouvrage; mais ni cette figure, ni les autres, n'appartiennent à l'auteur; elles ont été ajoutées par Camerarius, qui les a tirées de la collection de Conrad Gesner. Linné a honoré la mémoire de cet auteur, en donnant le nom de *thalia* à un genre de la famille des balisiers. D—p—s.

THALLELÉE ou TALLELÆUS, jurisconsulte grec du sixiè

me siècle, que Cujas appellel'*OEil des lois*, en fut, effectivement, un savant et habile interprète. Cité avec éloge dans la Constitution que Justinien a placée en tête des Pandectes, il paraît avoir été, avec Tribonien, l'un des principaux rédacteurs de la fameuse compilation de lois connue sous le nom de *Corpus juris Justinianeum*. La supériorité avec laquelle il s'acquitta de sa tâche, et la haute idée qu'il donna par là de ses connaissances législatives et judiciaires, déterminèrent Justinien à le charger seul de traduire en langue grecque le Digeste pour les provinces d'Orient. Thallelée, à qui devaient être encore présentes les sources où il avait puisé comme coopérateur à la rédaction du texte du Digeste, en fut sans doute, comme traducteur, l'interprète le plus sûr et le plus fidèle; mais ce dernier travail ne nous est point parvenu. Les Basiliques, malgré les nombreux emprunts qu'elles ont faits à la traduction grecque de Thallelée, ne peuvent qu'imparfaitement la remplacer. D'ailleurs, rédigées environ trois siècles après la mort de Justinien, elles sont, à l'égard de la compilation de cet empereur, ce que la version des Septante est à l'égard de la Bible. Les passages assez fréquents que l'on trouve sous le nom de Thallelée, dans ces mêmes Basiliques, l'en ont fait regarder par quelques modernes comme l'un des rédacteurs. C'est une erreur qu'il importe d'autant plus de signaler, que des savants justement célèbres, entre autres Fabrot, Grotius et Gravina (Jean Vincent) (*Voy.* ce nom), l'avaient presque accréditée. Cette inadvertance, étrange de la part de pareils hommes, résulte de ce qu'ils n'ont point observé que toute l'histoire de ce temps ne parle pas d'un autre Thallelée que de celui dont il est fait mention dans la Constitution précitée de Justinien. De là aussi la méprise de Cujas, de Godefroi, de Trivorius, etc., qui ont confondu l'auteur de la Paraphrase grecque des Institutes, Théophile, contemporain de Justinien, avec un certain Théophile, glossateur des Basiliques. M—R. U.

THAMAR, Chananéenne qui, selon l'Écriture, épousa Her, fils aîné de Juda, vers l'an du monde 2350. Her étant mort subitement, en punition de quelques crimes que l'Écriture ne désigne pas (quelques rabins ont pensé qu'il avait privé sa femme de fécondité, afin de conserver sa beauté), Juda engagea Onan, son second fils, à épouser Thamar lorsqu'elle eut perdu son premier mari; mais cette union ne plaisant point à Onan, il se livra à un crime qui, selon l'Écriture, fut puni de mort. Thamar, veuve pour la seconde fois, demanda pour mari le dernier des fils de Juda, nommé Scela; mais craignant pour lui le sort de ses deux aînés, Juda s'y refusa. Alors Thamar s'étant déguisée, alla attendre ce dernier sur le grand chemin, et elle se livra à lui comme une prostituée; elle devint enceinte et fut condamnée comme adultère à être brûlée; mais ayant avoué par quel moyen elle avait conçu, elle obtint sa grace, et fut mère de Pharès et de Zara, qui sont nommés dans la généalogie de Jésus-Christ. (Genèse, ch. 38.) — Thamar, fille de David et de Maacha, fut violée par son frère Amnon, qu'Absalon, autre fils de David, tua dans un festin, pour le punir de l'outrage fait à sa sœur (*Voy.* Amnon). Z.

THAMAR, reine de Géorgie, succéda, l'an 1184, à son père George

II, dont elle était l'héritière. Elle régna glorieusement, remporta des victoires sur les Musulmans, et recula ses frontières de ses états. Ses grandes actions, ses conquêtes et ses vertus lui ont fait donner, malgré son sexe, le surnom de *mep'he* (roi), par les Géorgiens, qui la placent parmi leurs plus illustres monarques, Vakhtang *Gourgaslan* et David le *réparateur*. Elle conféra la charge de *spasalar*, ou généralissime de ses armées, au prince arménien Zak'haré, fils de Sarkis, et à son frère Ivané la dignité d'*atabek*; avec la direction générale de toutes les affaires intérieures du royaume. La Géorgie, sous l'administration de ces deux princes, parvint à un très-haut degré de prospérité. Zak'haré triompha souvent des Persans, soumit tous les pays entre le Kour et l'Araxe, prit Tovin, Kars et plusieurs autres villes. Divers princes, chrétiens ou musulmans, se rendirent tributaires de la reine Thamar, dont l'autorité fut reconnue depuis la mer noire jusqu'à la mer caspienne. Pour récompenser les services de Zak'haré et d'Ivané, cette princesse leur donna en fief les villes d'Ani et de Lorhé, avec un territoire considérable dans l'Arménie. Ce fut probablement aussi à leur considération qu'elle rappela les princes orpelians Ivané, fils de Libarid, et Libarid, fils d'Élikoum, dont la famille avait été proscrite et massacrée par ordre du roi George III, son père (*Voy.* GEORGE III, XVII, 139, et IVANÉ III, XXI, 304), et qu'elle leur rendit une partie des biens dont ils avaient été dépouillés. Les Géorgiens ayant voulu profiter des troubles survenus dans le royaume musulman de Khelath, après la mort de Sokman Chah-Armen, Zak'haré et son frère Ivané passèrent l'Araxe avec une armée nombreuse et vinrent assiéger Khelath; mais Ivané fut fait prisonnier dans un combat, et Zak'haré, pour obtenir sa délivrance, fut obligé de lever le siége, d'accorder la paix à Baktimour roi de Khelath, et de donner en mariage au fils de ce prince sa nièce Thamtha, fille d'Ivané (*V.* IVANÉ, XXI, 306). Les prêtres et les nobles géorgiens désirant que la reine prît un époux, elle avait accepté la main d'un prince russe, George, l'un des fils d'André Bogolubskoï, lequel vivait dans le Kaptchak, banni et dépouillé par Vsevolod, son oncle et son tuteur. Au commencement de son règne, le prince russe mérita l'approbation générale, et se distingua à la tête des armées géorgiennes; mais comme il se livra dans la suite à la débauche la plus effrénée, on résolut de casser son mariage avec la reine. Thamar y consentit volontiers; cependant, en congédiant son époux, elle lui fit de riches présents. Il se retira sur les bords de la mer noire, d'où il passa à Constantinople: il en revint quelque temps après, et aborda dans l'Imireth, où il trouva des partisans. Il rassembla une armée, marcha vers Téflis, et fut battu deux fois par les Géorgiens, commandés par leur reine, qui lui accorda la permission de sortir du royaume, et lui fournit même une garde d'honneur. Elle eut pour second mari David Sauslan, prince ou héritier du pays d'Ouseti, au nord de la Géorgie, lequel était de la race des Bagratides. S'il faut en croire les historiens géorgiens, Thamar conquit, par ses généraux, Tauris, Marand, Méianah, Cazbyn, et même le Seistan. Mais il y a certainement de l'exagération dans leur récit; car les troupes de cette reine ne

purent pas même se maintenir dans l'Adzerbaïdjan, où elles firent plusieurs invasions. Ils ajoutent qu'elle soumit Trébizonde et une partie de l'Anatolie. Suivant eux, elle mourut l'an 1198, et eut pour successeur son fils George IV, surnommé *Lascha*, qu'elle avait eu de son second mari. Mais on voit, par une ancienne inscription, qu'elle vivait encore en 1201. On peut donc présumer qu'elle avait associé son fils au trône, dans l'année 1198, et qu'elle ne mourut qu'en 1206 ou 1207. C'est au règne de cette princesse et à celui de son père et de son fils qu'on fixe l'époque la plus brillante de la littérature géorgienne. A—r.

THAMER (Théobald), théologien allemand, fameux par son opposition aux dogmes des Luthériens, était originaire de Rosheim, petite ville de la Basse-Alsace. L'année de sa naissance n'est pas connue. On sait qu'après avoir étudié à Wittemberg, sous Luther et Melanchthon, il y reçut le grade de maître-ès-arts, et qu'il acheva son cours de théologie à Francfort-sur-l'Oder. Le landgrave Philippe-le-Magnanime l'appela, en 1543, comme professeur de théologie et prédicateur, à Marbourg. Depuis l'origine de la réformation, les Protestants n'avaient pu s'entendre sur la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Enfin Martin Bucer et Phil. Melanchthon, qui étaient tous les deux d'un caractère conciliant, négocièrent entre les différents partis un accord qui fut signé en 1536, et connu sous le nom de Concordat de Wittemberg. On convint d'une formule qui, rédigée en termes vagues, admettait différentes interprétations, en énonçant toutefois clairement qu'en recevant le pain et le vin, non-seulement les vrais pénitents, mais aussi les indignes, recevaient vraiment le corps et le sang de Jésus-Christ. Luther avait d'abord nié la dernière partie de cette thèse. Thamer, plus opiniâtre que l'auteur de la réformation, eut à peine passé une année à Marbourg qu'il déclama contre le dogme des Concordatistes, dogme qui, selon lui, profanait le corps et le sang du Sauveur. Pour prévenir des troubles, le landgrave recommanda aux théologiens de Marbourg, par un rescrit du 14 oct. 1544, de s'en tenir strictement à la formule convenue. Thamer, qui sentait que cette recommandation s'adressait principalement à lui, répondit, le 24 octobre, au landgrave, que sa conscience ne lui permettait pas d'enseigner le dogme dans des termes obscurs. Le landgrave, prince aussi éclairé que sage, tâcha de calmer l'effervescence de Thamer, l'exhorta à la modération, et l'engagea à consulter Melanchthon sur sa conduite. Comme le premier s'était plaint de ce que les théologiens suisses continuaient d'attaquer la croyance de Luther, Philippe écrivit, en 1546, au principal d'entr'eux, qui était Henri Bullinger, à Zurich, pour lui représenter la nécessité de maintenir l'union dans l'Église, au moment où les Protestants allaient prendre les armes contre l'empereur. Ce fut peut-être dans l'intention d'éloigner momentanément Thamer de Marbourg, que ce prince le nomma pour l'accompagner à l'armée, en qualité d'aumônier. Philippe ayant été fait prisonnier, et Thamer étant retourné à son poste, son esprit turbulent le porta à exciter de nouveaux troubles. Il ne s'agissait plus de la présence réelle, mais du fameux dogme de la justification, qui, d'après Luther, s'opère par la foi seule, sans les

bonnes œuvres. Thamer, se rapprochant de la doctrine catholique, attaqua ce dogme en chaire. Il fut défendu par les autres prédicateurs; et de cette contradiction résulta un grand scandale. La régence imposa silence aux deux partis; ce qui n'empêcha pas le fougueux Thamer de faire afficher vingt-huit thèses contre ses adversaires. Comme les esprits s'échauffaient, Thamer et les chefs du parti opposé furent appelés à Cassel, où le fils aîné du landgrave usa des voies de la persuasion pour les empêcher de causer un schisme. Il proposa enfin à Thamer d'aller à Wittemberg, pour s'entretenir avec Melanchthon sur le dogme contesté. Thamer y consentit; mais le landgrave Philippe, qui était détenu à Donawert, refusa d'approuver ce voyage. Après beaucoup de négociations, on obtint que Thamer signât des espèces de réversales, par lesquelles il promettait d'enseigner que, d'après saint Paul, la foi, sans les œuvres de la loi, justifie devant Dieu; mais que la foi qui ne se manifeste point par la charité n'est pas la véritable foi. En signant cet engagement, Thamer ajouta qu'il n'entendait y être tenu que jusqu'au moment de la délivrance du landgrave. Cependant tout ce qui s'était passé lui faisait perdre beaucoup de sa considération; et le nombre de ses auditeurs diminuait de jour en jour. Cette désertion l'exaspéra; et, en 1549, il se mit à prédire publiquement les prétendus malheurs qui menaçaient l'Église. Le chef de la justice de Marbourg prit alors le parti de l'envoyer à la forteresse de Zugenhagen, sous prétexte que le jeune landgrave et les États du pays y étaient assemblés pour délibérer sur le parti à prendre relativement à l'*interim* dont l'électeur de Maïence, au nom de l'empereur, exigeait l'introduction. De là Thamer fut appelé à Cassel, où, pendant neuf semaines, on employa tous les moyens de douceur pour le faire rentrer dans l'ordre. On le défraya de tout, et on le mit en contact avec les hommes les plus conciliants. Enfin on lui déclara, le 8 août 1549, que puisqu'il refusait de reconnaître comme évangélique le dogme fondamental des Protestants, il ne pourrait plus, avant le retour du landgrave, exercer ses fonctions de professseur de théologie et de prédicateur à Marbourg. On lui défendit de retourner, même momentanément, dans cette ville. On ne le renvoya cependant pas du service; ses appointements lui furent continués; l'on y ajouta même une gratification, à titre d'indemnité. L'intention de Thamer, après cette décision des ministres du landgrave, était de se rendre en personne auprès de Philippe le Magnanime, sur la bienveillance duquel il comptait. Ce prince prisonnier se trouvait alors dans les Pays-Bas. Dans ce voyage, Thamer passa par Cologne, où il fut accueilli comme un martyr de la vérité, par le clergé catholique de cette ville. Le prieur des Carmélites, Gaspard Dolawerder, l'accompagna lui-même à Bruxelles, dans l'espoir d'obtenir, par l'entremise du provincial de son ordre, la permission de voir le landgrave, qui était enfermé à Oudenarde. La haine dont ce religieux était animé contre les Luthériens lui fit voir dans cet événement une occasion d'anéantir l'hérésie dans la Hesse. Il engagea Thamer à renoncer à l'idée de voir le landgrave, et lui conseilla de porter plutôt plainte contre les prédicateurs de Marbourg et les ministres du landgrave, par-

devant l'électeur de Maïence, qui saurait faire intervenir l'empereur dans cette affaire. Thamer ne pouvait manquer de suivre un conseil qui flattait si fort son orgueil et sa passion pour la vengeance; mais l'électeur, qui avait échoué dans sa tentative de faire admettre l'*interim* dans la Hesse, refusa de se mêler de cette affaire. Toutefois, à la recommandation du provincial des Carmes, il nomma Thamer, qui pourtant n'avait pas fait abjuration, second prédicateur à l'église catholique de Saint-Barthélemi, à Francfort. C'est là que depuis 1550, cet homme prêcha contre ses coreligionnaires. Il attaqua les réformateurs sur un point qui n'avait pas encore été contesté; et cette contestation est d'autant plus importante, qu'elle engagea peut-être les Protestants à modifier leur système de croyance. Rejetant la tradition et les décisions de l'Église, Luther et ses amis n'avaient admis que l'autorité des saintes Écritures; Thamer enseigna qu'il y en avait encore deux autres, la conscience de l'homme et *toute la créature*. La première a été admise depuis par les Protestants; mais lorsque Thamer prêcha cette nouvelle doctrine, avec sa virulence ordinaire, elle excita un grand mouvement à Francfort; et l'électeur de Maïence, qui s'aperçut sans doute que, malgré sa haine pour les Luthériens, ce prédicateur tenait aux principes de la réformation, le destitua. Thamer, s'adressant, le 27 janvier 1553, à Philippe-le-Magnanime revenu depuis peu de sa captivité, porta plainte contre les théologiens de Marbourg. Le landgrave se donna la peine de réfuter les thèses de Thamer, dans une réponse savante et bien écrite, qui est du 4 février 1553, et lui proposa de se rendre, aux frais du gouvernement, auprès de trois théologiens des plus célèbres, Melanchthon à Wittemberg; Daniel Greser à Dresde, et Erlard Gnepf à Iéna, pour discuter avec eux les questions controversées. Thamer fit ce voyage, sous la conduite d'un gentilhomme de la cour de Cassel; mais les trois théologiens, après quelques conférences avec Thamer, déclarèrent qu'il était frappé d'une idée fixe, plus forte que leurs raisonnements. Le landgrave poussa la longanimité jusqu'à l'envoyer encore à Zurich, auprès de Henri Bullinger, qui, réuni à ses confrères, fit des efforts pour obtenir de lui une exposition claire de son système. Leurs arguments le poussèrent enfin à déclarer que le Nouveau-Testament, sans la conscience et la créature, n'était qu'une lettre morte sans autorité. Le gentilhomme qui avait conduit Thamer à Zurich était porteur d'un rescrit éventuel du landgrave, qui renfermait, dans les expressions les plus douces, son congé définitif. Il l'exhiba alors; et Thamer se rendit à Rome, où il resta une année; puis à Minden, où il fut nommé prédicateur: mais il ne tarda pas à avoir des disputes avec les autres pasteurs; et la populace l'insulta. Il se réfugia alors à Maïence, où il rentra dans le sein de l'Église catholique, et publia, en 1562, sa justification. Il fut envoyé, comme professeur de théologie, à Fribourg, où il mourut en 1569. Thamer n'a publié que peu d'ouvrages, qui sont oubliés aujourd'hui. Sa Vie a été écrite par H.-O. Dreysing, et insérée dans le *Marburger-anzeigen* de l'année 1770. S—L.

THAN (PHILIPPE DE), naquit à la fin du onzième siècle, dans le village de ce nom, situé en Nor-

mandie, à trois lieues de Caen. Il est auteur de deux ouvrages fort remarquables : le premier est le *Livre des créatures*, publié en 1107, et dédié à Humfroi de Than, oncle de l'auteur, chapelain de Hugues le Brigot, sénéchal de Henri Ier. On y trouve d'excellentes maximes de morale. L'abbé de La Rue pense qu'à l'imitation de beaucoup de poètes latins du moyen âge, celui-ci a voulu faire rimer la fin de chaque vers avec l'hémistiche, et cette opinion a d'autant plus de poids, qu'il a vu les manuscrits anciens (1), dont la disposition et l'état matériel doivent décider la question. Comme ce *livre des créatures* contient une chronologie, quelques bibliographes en ont fait à tort deux écrits séparés. Le deuxième ouvrage de Philippe de Than est intitulé : *Le Bestiaire* (2); c'est une traduction du *liber Theobaldi de naturâ animalium, vel avium, seu bestiarum* (3). Ce poème parut en 1123, et l'auteur mourut vers 1126 (Mémoires de la société des antiquaires de Normandie, année 1824). V—R.

THAN (..... DE), ancien recteur de l'université de Caen et professeur de philosophie à cette université, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui une *Grammaire latine et française*, en trois vol. in-12, Caen, 1751, 3e. édition. Le premier de ces trois volumes contient les modèles et les règles générales des déclinaisons et des conjugaisons. Le second consiste en une syntaxe dans laquelle les principes de la langue latine sont exposés et développés avec autant de méthode que de clarté. Enfin le troisième, qui est le plus étendu, renferme huit traités disposés dans l'ordre suivant : 1°. Traité contenant les règles particulières des déclinaisons; 2°. Traité contenant les règles particulières des genres; 3°. Traité contenant les règles particulières des conjugaisons; 4°. Traité des racines et des mots qui en sont composés et dérivés; 5°. Traité de l'élégance; 6. Traité de la poésie latine; 7°. Traité de la poésie française; 8°. Traité de l'orthographe. Cet ouvrage médiocre, oublié aujourd'hui, eut, dans son temps, beaucoup de succès, par la disette où l'on était de bons livres élémentaires. V—R.

THA-THA-TOUNG-O (1), de la nation des Ouïgours, est représenté, dans l'Histoire des Mongols, comme un homme doué d'un esprit au-dessus du commun, et très-versé dans la connaissance des lettres de son pays. Le prince de la nation des Naïmans, nommé Taï-yang, l'honorait infiniment, et lui avait confié la charge d'expédier ses ordres et de garder son sceau d'or. Lorsque Tchingkis (*Voy.* DJENGUIS-KHAN) eut renversé la principauté des Naïmans (en 1204), Tha-tha-toung-o s'enfuit, emportant

(1) Les ouvrages de ce Trouvère n'existent qu'au Musée britannique et dans la bibliothèque du Vatican.

(2) Il existe néanmoins à la bibliothèque royale de Paris plusieurs manuscrits du Bestiaire, en vers français, qui, pour la plupart ne portent que le nom de Guillaume le Normand, et quelques-uns celui de Richard de Furnival. On y trouve seulement, sous le nom de Philippe de Than, le roman du *Hen*, en vers, dont il manque le commencement et la fin. A—T.

(3) La bibliothèque publique de Berne possède un manuscrit du livre de Théobald qu'on croit du huitième siècle. Voy. *Codic. manuscript. bib. Bernens.*

(1) M. Langlès avait orthographié ce nom, en mandchou et en français, *Taïa-Tonggou*. (Notices et extraits des manuscrits, t. V, p. 584). C'était une transcription erronée qu'il avait faite en voulant rétablir dans les lettres de l'alphabet tartare un nom qu'il n'avait jamais vu écrit dans les originaux.

avec lui le sceau dont il avait la garde. Il fut bientôt arrêté, et amené devant le conquérant. « Les sujets de Taï-yang, lui dit celui-ci, ses terres, tout ce qu'il possédait, est maintenant à moi : où portais-tu le sceau que tu m'avais enlevé ? » — Je voulais, répondit le fidèle ministre, garder jusqu'à la mort le dépôt qui m'était confié ; je voulais chercher mon premier seigneur, et le lui remettre. A quel autre me serais-je permis de le rendre? — Tu es un sujet loyal et dévoué, reprit Tchingkis. Mais à quel usage ce sceau peut-il servir? — Toutes les fois que mon seigneur voulait lever de l'argent ou des grains, ou donner une commission à quelqu'un de ses sujets, il faisait marquer ses ordres de ce sceau, répondit Tha-tha-toung-o, pour leur imprimer un caractère d'authenticité. » Tchingkis donna de nouveaux éloges à Tha-tha-toung-o, et le retint parmi ses officiers. Ce fut à partir de cette époque, qu'il commença à marquer ses décrets d'un sceau, dont il confia pareillement la garde à Tha-tha-toung-o. Celui-ci enseigna de plus au fils aîné de Tchingkis, et aux autres princes Mongols, l'usage des caractères ouïgours. Ogodaï (*Voy.* Oktaï) l'appela par la suite dans son palais, et lui donna le soin de tenir les sceaux de l'empire. Sa femme, de la famille de Onholi, entra dans le palais comme nourrice du prince Haratchar. Cette charge lui attirait continuellement des présents. Tha-tha-toung-o fit venir les autres princes, et leur adressa ses avis : « C'était assez pour elle, dit-il, d'avoir été choisie pour nourrir le prince héritier ; quels rapports particuliers peut-elle entretenir avec vous ? c'est au prince héritier qu'elle se doit d'abord : s'il lui reste quelques loisirs, qu'elle les partage entre vous. » L'empereur eut connaissance de cette réprimande : « Vous voyez, dit-il, quelle est son économie. » Depuis ce temps Tha-tha-toung-o fut, plus que jamais, comblé de nouvelles faveurs. A sa mort, dont l'époque n'est pas connue, il reçut des titres honorables. L'histoire fait mention de quelques circonstances qui se rapportent à la vie de ses deux fils Iuwe-mi-chi et Li-hoen-mi-chi. Ce qui précède est textuellement extrait de l'article consacré à Tha-tha-toung-o, dans le XXVIIIe. livre de l'Histoire des Mongols de Chao-youan-ping, pag. 2 et suiv. La conversation que ce ministre eut avec Tchingkis est racontée, avec quelques détails de plus, dans divers ouvrages mandchous et chinois. Elle a quelque importance comme fait historique ; et c'est même ce qui nous a donné occasion de consacrer un article à Tha-tha-toung-o : elle prouve que ce personnage fut l'instituteur des Mongols, en ce sens, qu'il leur enseigna l'usage d'une écriture qu'ils ne connaissaient point avant lui ; et elle fait voir aussi que l'application de l'alphabet ouïgour à la langue mongole, ne saurait remonter au-delà de l'an 1204 ou 1205. Ce fait incontestable pourrait embarrasser ceux qui adopteraient l'opinion mise en avant par M. Schmidt de Petersbourg, et qui voudraient voir dans l'écriture ouïgoure un alphabet dérivé du thibétain et différent de l'écriture mongole proprement dite. Mais cette opinion n'a encore été embrassée par aucun de ceux qui ont eu l'occasion d'écrire sur ces matières.

A. R—t.

THAULER. *Voy.* Tauler.

THAUMAC DE LA THAUMASSIÈRE (Gaspard), sieur du Puy-

Ferrand, naquit à Bourges, d'une famille noble, vers le milieu du dix-septième siècle, et vint de bonne heure à Paris, où il se fit recevoir avocat. Retourné dans sa patrie, il se livra tout entier à la composition de divers ouvrages historiques et de jurisprudence, sur la province de Berri, qui sont encore estimés, savoir : I. *Histoire du Berri et du diocèse de Bourges*, 1689, in-fol. II. *Notes sur la coutume de Berri*, 1701, in-fol. III. *Notes sur la coutume de Beauvoisis*, 1690, in-fol. IV. *Traité du franc alleu de Berri*, 1667, et seconde édition, 1701, in-fol. Cet auteur mourut à Bourges, en 1712. Z.

THÉAGÈNE, *Théagènes*, célèbre athlète de l'île de Thasos, remporta par ses victoires jusqu'à quatorze cents couronnes en divers lieux de la Grèce. Semblable à Milon de Crotone, il mangeait, dit-on, un bœuf en un jour. Après sa mort, on le mit au rang des dieux d'après un oracle d'Apollon. Ses compatriotes de Thasos lui ayant élevé une statue en bronze, le souvenir de ses triomphes excita encore la jalousie de ses rivaux, au point que l'un d'eux allait tous les jours frapper de verges son image. Cet homme fit tant que la statue tomba sur lui et l'écrasa. Alors la famille de cet insensé traduisit la statue en justice, parce que, suivant les lois de Dracon, les choses inanimées pouvaient être jugées en cas d'homicide. La statue fut condamnée à être jetée à la mer ; mais les Thaséens ayant essuyé une famine terrible, l'oracle leur dit qu'il fallait rappeler leurs bannis ; ce qu'ils firent ; la famine ne cessant pas, l'oracle fut consulté de nouveau, et il répondit qu'on avait oublié la statue de Théagène. Aussitôt cette statue fut repêchée, et replacée sur un nouveau monument. On lui décerna des honneurs divins, et la famine cessa.—Théagène de Rège, historien grec, qui vivait sous la soixante troisième olympiade (528 avant J.-C.), écrivit divers ouvrages qui sont cités par Eusèbe, mais qui ne sont pas venus jusqu'à nous. — Enfin un autre auteur du même nom avait composé une histoire de Carie et de Macédoine, qui est également perdue. Z.

THÉAULON (ÉTIENNE), né à Aigues-mortes, en 1744, fut admis, titre d'agrégé, à l'académie royale de peinture, avant l'âge de trente ans, et dut cet honneur précoce à son talent gracieux, spirituel et facile, de rendre les scènes populaires, genre auquel il s'était presque exclusivement adonné. Justifiant le choix de l'académie par le joli tableau qu'il exposa au salon de 1775, il en fit admirer l'ingénieuse ordonnance, et l'on applaudit à l'art avec lequel, ayant à représenter une action qui ne pouvait guère être produite sans voile, il avait su faire deviner toute sa pensée, sans blesser les convenances. On lui reprocha cependant d'avoir sacrifié au groupe principal des accessoires indispensables pour la parfaite intelligence du sujet et de les avoir ensevelis dans de trop fortes ombres. Cette espèce de manière noire était chez lui systématique ; c'est un caractère distinctif de la plupart de ses ouvrages. Quelques-uns lui furent commandés pour orner les boudoirs de Bagatelle à côté de ceux des Greuze, de Lagrénée, des Fragonard. Toutes ses compositions sont maintenant dispersées dans les cabinets des amateurs. Théaulon est mort à Paris, le 10 mai 1780. V. S. L.

THEDEN (Jean-Chrétien-Antoine), premier chirurgien de l'armée prussienne, sous Frédéric II, naquit à Steinbeck dans le Mecklembourg, le 13 septembre 1714. Après avoir passé sa première jeunesse dans une situation fort pénible, il fut domestique à l'âge de treize ans, puis apprenti chez un tailleur. Bientôt dégoûté de cette profession, il entra chez un chirurgien, comme élève. C'était la carrière pour laquelle il était né. Placé dans un régiment de cavalerie, il y fit preuve d'une rare habileté; fut nommé, en 1758, chirurgien d'un régiment d'infanterie, puis premier chirurgien des armées prussiennes. Son zèle auprès des malades, et ses efforts pour améliorer l'état des hôpitaux militaires, ses profondes connaissances en chirurgie, enfin son caractère de douceur et d'humanité, furent généralement appréciés. On ne l'appelait que le *père Theden*. Il mourut le 2 octobre 1797, après avoir célébré, en 1787, la fête jubilaire de cinquante ans consacrés au service de l'état. Theden concourut très-efficacement aux progrès de son art. On cite, parmi ses découvertes, son eau vulnéraire, ses cathartères, ses pompes de poitrine, ses tenailles pour extirper les polypes. Il a laissé des écrits remarquables, et dont voici les titres : I. *Nouvelles Observations, et Expériences servant à enrichir la Chirurgie*, Berlin, 1771, in-8°.; tom. III., ibid., 1776-95. II. *Instruction pour les Sous-Chirurgiens des armées*, 2 vol., Berlin, 1774, in-8°.; seconde édit., 1782, in-8°. Z.

THEGLAT-PHALASSAR. *Voy.* Teglath-Phalasar.

THEIL (La Porte Du). *Voyez* Porte.

THÉIS (Marie-Alexandre de), naquit à Paris, en 1738, d'une ancienne famille, originaire de Picardie. Son père, inspecteur-général des manufactures, le fit élever au collége de la Flèche, où il fit d'excellentes études, qu'il vint achever à Paris. Ce fut là que se développa en lui le goût de la poésie qu'il avait manifesté dès l'enfance. Il se fit connaître par des poésies légères et des contes en vers, qui parurent dans différents Recueils, et qu'il publia, en 1773, 2 vol. in-12, sous ce titre : *Le Singe de La Fontaine, ou Contes et Nouvelles en vers, suivis de quelques poésies*. Il n'y mit point son nom; mais il l'indiqua par un acrostiche placé en tête de l'ouvrage. Ces Contes, où se trouvent quelques expressions un peu libres, ayant été imprimés sans permission, ne furent pas d'abord aussi connus qu'ils auraient dû l'être. Les traits brillants dont ils abondent, la tournure vive et facile des vers, et une richesse d'imagination remarquable, y montrent sans cesse le vrai poète, et placent l'auteur fort au-dessus de tous les imitateurs de La Fontaine. Il fit aussi une pièce en deux actes et en prose, intitulée : le *Tripot comique ou la Comédie bourgeoise*, et une autre : *Frédéric et Clitie*, imitée du *Faucon* de La Fontaine. Théis, s'étant marié, occupa, pendant quelques années, la place de maître des eaux et forêts de la ville et comté de Nantes; mais ses goûts studieux et philosophiques, et la faiblesse de sa santé le décidèrent à quitter cette place; il se retira en Picardie, au sein de sa famille, et se fixa à la campagne, où il se voua à l'éducation de ses enfants (son fils le baron de Théis, et sa fille, aujourd'hui la princesse de Salm), aux-

quels il inspira, de bonne heure, le goût de l'étude et des lettres. Il fit encore paraître, en 1785, un petit ouvrage intitulé : *Encyclopédie morale* ou *le code primitif*, qui a le mérite particulier d'être fait en vers blancs, et qui eut deux éditions, un vol. in-12. Il mourut, en 1796, à l'âge de cinquante-huit ans, généralement regretté, non-seulement pour ses qualités essentielles et son caractère plein de franchise et d'honneur, mais aussi comme un des hommes les plus instruits et les plus spirituels de son temps. Z.

THEKAKISQUI, chef des Iroquois, né en 1756, dut l'autorité dont il jouit chez les Sauvages de sa nation à son intrépidité, son audace et à son habileté à la course et au tir. Devenu leur chef dès l'âge de vingt ans, il se signala par ses excursions sur le territoire des Espagnols, dans l'Amérique septentrionale. Lorsque les colonies de la Nouvelle-Angleterre se soulevèrent contre la métropole, les Anglais firent leur auxiliaire du chef des Iroquois. Thekakisqui fondit sur la Caroline avec la fureur d'un sauvage, y mit tout à feu et à sang, et après avoir fait un désert du district de Ninety-Six, se retira, en apprenant que les Américains insurgés se vengeaient sur les villages et hameaux des Iroquois. Thekakisqui avait massacré, dans son excursion, tous les blancs, sans égard pour le sexe ni pour l'âge ; mais il avait entraîné les esclaves noirs, et les chassait devant lui dans sa retraite. De retour dans ses foyers, il les distribua parmi ses guerriers, pour qu'ils en fissent leurs esclaves et leurs laboureurs. Les Iroquois, qui jusqu'alors n'avaient vécu que de chasse, commencèrent à devenir une nation agricole ; ce qui eut une influence sensible sur leurs mœurs. Leur chef vécut en paix avec les États-Unis, et signa, en 1794, à Philadelphie, le traité par lequel les Iroquois cédèrent à la confédération américaine une partie de leur territoire. Le gouvernement fut obligé, pendant son séjour à Philadelphie, de lui fournir des femmes, sur la demande à l'appui de laquelle il invoquait un usage de réciprocité. On dit que le choix fait par la république, pour le satisfaire, fut si malheureux, que la vie de Thekakisqui en fut abrégée. Il mourut, en 1802, à Chillowi. Ses guerriers l'enterrèrent sur le bord d'un fleuve, en exécutant des danses de guerre, et en faisant des libations dans deux coupes faites de crânes humains, dont l'un était celui du chevalier de l'Estrange, que le chef sauvage avait tué dans son excursion sur le territoire anglo-américain, en 1781. Ils mirent dans sa tombe les chevelures qui attestaient le grand nombre d'ennemis tombés sous ses coups. On trouve une Notice sur Thekakisqui, dans l'*American Review*. D—G.

THÉLIS (le comte DE), philantrope, né vers 1730, dans le Forez, d'une famille noble, embrassa l'état militaire, et obtint une lieutenance dans les gardes-françaises. Il passait une partie de l'année dans ses terres, et s'occupait d'améliorer le sort de ses vassaux. A l'exemple du duc de Charost (*V.* ce nom, VIII, 238), dès 1772, il réclama la suppression des *corvées*. Pour en démontrer l'inutilité, il fit exécuter dans ses domaines, en payant à chaque ouvrier sa journée, une chaussée qui ne lui revint qu'au tiers de ce qu'elle aurait coûté par la corvée. Le comte de Thélis possédait, dans le Charolais, des bois qui n'avaient presque plus

de valeur à raison du prix de la voiture. Dans le voisinage coulait la petite rivière d'Heune ; mais personne n'avait encore pensé à s'en servir pour flotter. Quand il voulut l'essayer, il trouva, dans les propriétaires riverains, un obstacle qu'il n'avait pu prévoir. Ce fut alors qu'il fit paraître un Opuscule *sur la Législation du flottage des bois* (Paris, 1775, in-8°.). L'année suivante, il obtint un arrêt du conseil, qui l'autorisait à flotter sur la rivière d'Heune, sous la condition qu'il avait proposée d'indemniser ceux qui pourraient par suite éprouver quelques pertes. En 1778, le comte de Thélis présenta ses vues d'économie publique dans deux Opuscules intitulés, l'un : *Moyens proposés pour le bonheur des peuples qui vivent sous le gouvernement monarchique*, in-4°., de 29 pag., et l'autre : *Réflexions d'un militaire*, in-4°. de 50 pag. Il fit imprimer ces deux brochures à mi-marge, afin de laisser place aux observations des personnes instruites qu'il priait de l'éclairer, n'étant animé que du desir du bien public. En 1779, il donna un *Mémoire sur les rivières et canaux*, relativement au canal de Charolais, in-4°. La même année, il publia un *Plan d'éducation nationale, en faveur des pauvres enfants de la campagne*, in-12. Dans cet ouvrage, il proposait de mettre les enfants, restés sans parents, sous la conduite d'anciens soldats qui les habitueraient à la fatigue, et leur apprendraient à tirer le meilleur parti de leurs bras dans les professions qui demandent de la force, de sorte qu'ils seraient à leur choix, de braves soldats ou d'utiles ouvriers. Louis XVI approuva ce plan, et lui fit remettre une somme pour les frais de premier établissement. Ce fut dans le village d'Issy, que Thélis fonda son école pratique composée d'abord de vingt-quatre orphelins. Il put en recevoir un plus grand nombre les années suivantes ; et malgré les critiques dont on ne cessait de l'accabler, il la soutint jusqu'en 1787 ; alors il fut obligé de l'abandonner. Surpris d'avoir rencontré tant d'opposition à des vues dont l'utilité lui paraissait incontestable, il se retira dans une de ses terres, où il mourut découragé et complétement oublié, vers 1790. W—s.

THELLUSSON (Pierre-Isaac) descendait d'une ancienne famille française protestante, qui, obligée de quitter sa patrie à l'époque des guerres de religion, s'établit à Genève, où elle occupa les premières places de la république. Isaac Thellusson, père de celui dont il est question, passa la plus grande partie de sa vie à Paris, en qualité de résident de Genève près la cour de France. Il eut plusieurs enfants. Pierre-Isaac, un des plus jeunes, desirant améliorer sa fortune, s'établit à Londres, et y acquit très-promptement, par son habileté dans les grandes entreprises du commerce maritime, une fortune considérable. Il mourut dans cette ville, en 1798, laissant à sa veuve et à ses enfants environ six millions de francs, et ayant disposé du surplus de ses biens, montant à près de vingt millions de francs, en faveur de son arrière-petit-fils, à naître ; ordonnant que les intérêts en seraient annuellement placés en acquisitions de biens-fonds, jusqu'à la majorité de cet héritier. Pierre de Thellusson, fils aîné du testateur, fut élevé à la dignité de pair du royaume. Les fils aînés de lord Rendlesham et de Charles de Thellusson, sont ap-

pelés, quand ils seront majeurs, à recueillir cette succession, dont la valeur paraît devoir s'élever alors à environ soixante-quinze millions. Ce testament a été attaqué par la famille du défunt, qui n'a pu jusqu'à présent en obtenir la cassation. L—P—E.

THÉMISEUL. *V.* SAINT-HYACINTHE.

THÉMINE (PONS DE LAUZIÈRE, marquis DE), maréchal de France, descendait d'une illustre famille du Languedoc, connue dans l'histoire depuis le douzième siècle. Né vers 1552, il entra jeune au service, et obtint du roi Henri III une compagnie de gendarmes. Nommé sénéchal du Quercy, il contribua beaucoup à maintenir cette province dans le devoir, et sut empêcher les Ligueurs de s'établir dans le Rouergue et le Haut-Languedoc. En 1592, le duc de Joyeuse ayant investi Villemur, Thémine se jeta dans cette place, avec une poignée de braves, résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les secours qu'il avait demandés arrivèrent; et Joyeuse, forcé de se retirer précipitamment, se noya dans le Tarn, avec la plus grande partie de son armée (1). Thémine fut compris, en 1597, dans la promotion des chevaliers du Saint-Esprit (2). Ayant, en 1616, exécuté l'ordre qu'il avait reçu d'arrêter le prince de Condé (*V.* ce nom, IX, 391) (3), il fut nommé, le même jour, maréchal de France. Cette faveur intempestive parut être le prix de sa soumission aux volontés de la cour; et la plupart des historiens en ont fait pour lui l'objet d'un reproche. Il est certain cependant que ses services passés lui donnaient des droits à cette distinction honorable. L'année suivante, il soumit presque toutes les villes de la Champagne qui s'étaient déclarées pour les princes. Il servit, en 1621, sous les ordres du roi, au siége de Montauban. Chargé par la cour de pacifier le Languedoc, il enleva les châteaux et les villes que les rebelles possédaient dans cette province, excepté Castres, que la duchesse de Rohan défendit avec un courage héroïque (*V.* ROHAN, XXXVIII, 419). Le manque de vivres l'ayant forcé d'abandonner le siége de cette ville, il voulut entrer dans le comté de Foix, pour y faire subsister son armée; mais sept soldats ennemis, enfermés dans une bicoque qui commandait le seul chemin par lequel il pût passer, l'arrêtèrent vingt-quatre heures près de Carlat (*V.* ROHAN, XXXVIII, 420). En 1627, il fut nommé gouverneur de la Bretagne (4). Le chagrin que lui causèrent les plaintes portées contre lui par le parlement, à raison des désordres commis par ses soldats, le conduisit, la même année, au tombeau. Il mourut, le 7 novembre 1627, à Aurai, à l'âge de soixante-quatorze ans. Ses restes furent transportés à Cahors et inhumés dans la sépulture de sa famille. Le maréchal de Thémine était magnifique, grand dissipateur, se souciant peu du paiement de ses dettes. Plus brave qu'habile, il attaquait l'enne-

(1) Avec le duc de Joyeuse, il se noya plus de 300 hommes de pied et 400 cavaliers. On trouve les détails de ce siége dans les *Mémoires* de Sully, liv. V.

(2) Saint-Foix a consacré au maréchal de Thémine une notice intéressante, dans son *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*.

(3) Anquetil dit que, s'il faut en croire une tradition, la reine voulut l'engager à tuer le prince de Condé; mais, ajoute-t-il, je ne trouve rien, dans les mémoires du temps, qui appuie cette supposition: d'ailleurs Thémine n'était pas un homme avec qui on pût hasarder une pareille proposition. Voyez l'*Intrigue du cabinet*, liv. III.

(4) Le *Mercure Français* (*Voy.* CAYET) contient (tom. XIII, 378) la description de l'entrée du maréchal de Thémine dans Rennes, en 1627.

mi sans calculer s'il avait les moyens de vaincre. Tel est le jugement que portent de lui les contemporains. On a son portrait, dans le Recueil de Moncornet. Il avait eu le malheur de perdre ses deux fils aînés, tués en 1621, l'un au siége de Montauban, l'autre à celui de Moulins. De sa postérité, il ne subsiste plus que M. de Thémine, ancien évêque de Blois, âgé de plus de quatre-vingts ans. W-s.

THÉMISTIUS, un des hommes qui ont le plus honoré la philosophie et l'éloquence grecque dans les derniers temps du paganisme, florissait pendant la seconde moitié du quatrième siècle. Né dans un bourg de la Paphlagonie, et non pas à Nicomédie, comme l'a cru Fr. Patricius (*Discuss. peripatet.*, t. 1, lib. 1, p. 141), il eut pour père un homme de savoir et de mérite, Eugénius, dont nous avons encore l'Éloge funèbre, prononcé par son fils (*Orat.* XX, édit. de 1684), et à qui est adressée une des lettres de l'empereur Julien. Hermolaüs Barbarus, traducteur latin des Commentaires de Thémistius sur Aristote, prétend que sa famille descendait de celle d'Aristote même; mais il n'en apporte aucune preuve. On ne peut douter, du moins, d'après la lettre où l'empereur Constance recommande Thémistius au sénat, que les ancêtres de l'orateur ne fussent déjà renommés par leur instruction et leurs vertus. Sous les yeux de son père, et des hommes les plus habiles de la province de Pont, il fit des progrès si rapides dans la philosophie péripatétique et dans l'art d'écrire, qu'il composa, fort jeune encore, de précieux Commentaires sur plusieurs traités d'Aristote, et que ses parents ou ses amis, étonnés de la sagacité avec laquelle il expliquait le plus obscur des philosophes, publièrent, malgré lui, ces premiers essais. Plus tard, à la lecture seule de ces Commentaires, un disciple de Jamblique, Celse, philosophe de Sicyone, impatient d'en connaître l'auteur, vint à Constantinople, avec toute son école, pour l'entendre lui-même (*Orat.* XXIII, pag. 295). Thémistius résidait alors dans cette capitale: sa réputation naissante l'avait forcé de quitter son pays natal, et d'aller répandre le bienfait de ses leçons et de ses exemples dans toutes ces villes de l'Orient qui furent long-temps si florissantes, si éclairées, et dont les ruines ne sont plus habitées que par l'ignorance, la servitude et la misère. Il avait parlé plusieurs fois devant le peuple de Nicomédie, et il nous reste un discours (le XXIVme) où il exhorte cette ville aux études philosophiques; il avait parcouru la Galatie et toutes les provinces voisines: Antioche, fière d'accueillir toutes les illustrations nouvelles, avait applaudi à cette imagination douce et féconde, qui tempérait la sécheresse du péripatétisme, à cette clarté si rare dans les interprètes d'une doctrine qui, après tant de siècles de commentaires, passait encore pour mystérieuse. Il s'arrêta enfin à Byzance, que son nouveau fondateur venait de proclamer la capitale du monde; et pendant vingt ans, soit comme philosophe, soit comme orateur, soit comme membre du sénat, il jouit, dans cette ville, de l'admiration des peuples et de la faveur des princes. L'ancienne capitale, cette Rome qui n'était plus qu'une province de son empire, voulut aussi prendre part à la gloire de l'éloquent sophiste, et, sous le règne de Gratien,

elle le posséda quelques mois : mais elle eut beau lui présenter tous les appâts de la fortune, et recourir même à l'intervention et aux prières du souverain ; il fallut qu'elle cédât à son heureuse rivale l'honneur de compter Thémistius parmi ses citoyens. Il avait fait de Constantinople sa véritable patrie ; il s'y était marié, et une femme, des enfants, étaient de nouveaux liens qui l'attachaient à cette patrie d'adoption. Des offres brillantes ne pouvaient le séduire ; car au nombre des vertus qui accompagnaient en lui les talents, on distingue la plus noble générosité : on dit qu'il n'acceptait jamais rien de son auditoire, et que malgré ce désintéressement, qui avait mis des bornes aux récompenses des princes et à l'accroissement de sa fortune, il vint plus d'une fois au secours de ses disciples. Thémistius n'était pas chrétien ; mais il est permis de croire que, dans cette lutte des deux religions qui se disputaient le monde, l'exemple des vertus chrétiennes ne fut pas perdu pour lui. Aussi les derniers appuis du paganisme et quelques-uns des premiers défenseurs du nouveau culte se rencontrèrent dans son école. Auprès de Libanius, qui perdit beaucoup de temps et d'esprit à polir des phrases élégantes, et dont plusieurs lettres sont adressées à Thémistius, on vit saint Grégoire de Nazianze, que la primitive Église a surnommé le *Théologien*, et qui lui-même (*Epist.* 140) appelle Thémistius *Roi de l'éloquence*, βασιλεὺς λόγων. L'habile rhéteur n'aurait pas dû, je crois, un tel succès à la philosophie aristotélique ; et c'eût été trop peu de quelques subtils commentaires sur les *Analytiques* et sur la *Physique* du Stagirite, pour attirer l'attention des Grégoire, des Basile, des Augustin. A une éloquence affectueuse et touchante, à la clarté, à la variété du langage, l'illustre professeur joignait une instruction presque universelle, et la connaissance de toutes les traditions qui avaient perpétué, à travers tant de siècles, les dogmes de Pythagore ; il y ajoutait surtout l'étude aprofondie des ouvrages de Platon. Comme ce philosophe sublime, dont plusieurs modernes ont eu tort de faire un *dogmatique*, il avait vu qu'il n'appartient pas à notre faible raison, abandonnée à elle-même, de suivre une seule école, une seule doctrine, exclusivement à toutes les autres, et que cet aveugle respect pour un seul maître ressemble plutôt à une superstition servile qu'au noble amour de la vérité. Il prit, dans toutes les croyances passées, tout ce qui élève l'ame, tout ce qui enseigne la vertu ; il rassembla toutes les pensées religieuses et morales qui avaient honoré l'intelligence humaine depuis qu'elle s'était exercée sur les grandes questions de notre nature ; il renouvela, en un mot, l'indépendance philosophique de Platon, et souvent il écrivit comme lui. C'est à ce libre choix entre les doctrines, à ce sage *éclectisme*, et à la tolérance qui en est une suite nécessaire, qu'on peut attribuer la confiance que lui témoignèrent les familles chrétiennes, et la faveur dont il jouit auprès de sept empereurs, soit païens, soit chrétiens. Ceux-là se plaisaient à l'entendre répéter les immortelles leçons des Pythagore, des Socrate, des Platon, et de tous ces sages qui paraissaient justifier aux yeux du monde l'ancienne religion de l'empire ; ceux-ci lui pardonnaient son admiration pour de grands génies qui avaient pressenti quelques-unes

des vérités révélées, et ils redisaient, en l'écoutant, *que jamais Dieu n'avait été sans témoignage parmi les hommes*. C'est ainsi que cette voix éloquente, applaudie autrefois dans le palais de Julien, charma encore l'oreille de Théodose. Envisagée sous ce point de vue, c'est un spectacle assez intéressant dans l'histoire de l'esprit humain que la vie politique de Thémistius. Il suffira de la retracer en peu de mots, d'après ses propres ouvrages. Le premier prince dont il ait fixé les regards est l'empereur Constance, fils et successeur de Constantin. Il se préparait, en 347, dans la ville d'Ancyre en Galatie, à une nouvelle campagne contre les Perses, lorsque Thémistius prononça devant lui son premier panégyrique (*Constance*, ou *de l'Amour de l'humanité*); et quoiqu'il fût trop jeune pour donner à son éloquence le caractère qu'elle eut plus tard, il se fit remarquer dès-lors par le talent d'instruire les princes sous prétexte de les louer. Constance s'honora lui-même en préférant ce langage à celui de ses flatteurs; il eut le courage d'écouter plusieurs fois encore un panégyriste qui savait dire la vérité; et par un rescrit du mois d'août 355, daté probablement de Milan, où il séjourna une partie de cette année, il nomma Thémistius membre du sénat de Constantinople. En tête du discours d'actions de grâces, on trouve cette lettre impériale, que Thomas regarde comme le plus beau monument de ce règne. « La grande réputation du philosophe Thémistius, disait l'empereur, ayant fait parvenir son nom jusqu'à moi, j'ai cru qu'il était de mon devoir et du vôtre de récompenser dignement sa vertu, en l'admettant dans cet auguste conseil. C'est un honneur pour ce grand homme; mais c'est aussi un honneur pour le sénat. Vous lui communiquerez de votre dignité, et il répandra sur vous une partie de sa gloire..... Thémistius ne se contente pas d'être vertueux et savant pour lui seul: en méritant d'être appelé l'interprète des anciens sages, et l'hiérophante des mystères de la philosophie, il est le bienfaiteur de notre empire. » Le remercîment prononcé à cette occasion par Thémistius ne suffit point à sa reconnaissance; elle lui inspira, en 357, deux autres panégyriques. Jaloux des exploits de Julien dans les Gaules, Constance se fit décerner à Rome les honneurs du triomphe. Thémistius, qui devait y représenter, avec d'autres députés, le sénat de Constantinople, fut retenu chez lui par une maladie dangereuse, et réduit à envoyer au prince la harangue qu'il avait composée au nom du sénat. Il prononça la dernière au milieu des fêtes triomphales, célébrées alors à Constantinople. Une statue de bronze fut le prix de son éloquence. Sous l'empire de Julien, il obtint de plus grands honneurs: l'élève enthousiaste de Platon et d'Homère crut retrouver ces grands génies dans le sophiste; et le défenseur du paganisme devait adopter avec orgueil la gloire d'un païen. Les lettres de Julien sont un témoignage de son amitié pour Thémistius, surtout cette longue épître où il lui parle avec terreur des dangers du pouvoir; mais il lui donna une marque plus honorable encore de son admiration et de sa confiance, lorsqu'il le nomma, pour l'année 362, préfet ou gouverneur de Constantinople (*Voy.* Wernsdorf, sur Himérius, p. 535): on croit que Valens et Théodose l'élevèrent depuis

à la même dignité. M. Mai a retrouvé dernièrement le discours dans lequel le philosophe, accusé alors de vanité, ainsi qu'on le voit par une épigramme de l'*Anthologie* (II, 52, 7), se justifie d'avoir accepté cette distinction. Il paraît que tout le monde ne pensa pas comme Libanius, qui lui dit, dans une de ses lettres : « Je ne vous félicite point d'être préfet de la ville; je félicite la ville d'être confiée à votre vigilance. Vous n'aviez pas besoin de nouvelles dignités; elle avait besoin d'un gouverneur tel que vous. » Le successeur de Julien fut un chrétien zélé : Thémistius, en continuant de parler le langage d'une philosophie religieuse et tolérante, mérita de Jovien la même estime. Au mois de février 364, il lui présenta les félicitations du sénat, qui était allé au-devant du nouveau prince jusqu'à Dadastane en Galatie. Son discours est appelé *consulaire*, parce que Jovien venait de prendre possession du consulat. « Tu as commencé le bonheur des hommes, lui dit-il, par de sages lois sur les croyances divines. Seul, ou presque seul, tu t'es rappelé que l'autorité d'un prince a des bornes, et qu'il est des choses qui échappent à sa puissance, à ses ordres, à ses menaces : telles sont toutes les vertus, telle est surtout la religion. Tu sais que pour être vertueux, pour être religieux sans hypocrisie, il faut une ame indépendante, une conscience libre : gloire à ta profonde sagesse! Est-il possible, en effet, quand tous les décrets d'un empereur ne pourraient changer le cœur de son ennemi, est-il possible qu'ils fassent un homme pieux d'un homme assez faible, assez lâche, pour craindre les édits d'une puissance éphémère, pour céder aux vaines terreurs d'un moment? Misérables jouets des caprices de nos maîtres, c'est leur pourpre, ce n'est pas Dieu que nous adorons, et nous acceptons un nouveau culte avec un nouveau règne, etc. » Trop souvent, dans les temps modernes, ces pensées ont trouvé leur application, et la harangue toute entière n'est pas indigne d'être méditée. Elle fut prononcée une seconde fois, devant le peuple de Constantinople (Socrate, III, 26). Le philosophe, sous le règne suivant, eut malheureusement l'occasion de rappeler ces principes de tolérance, pour protéger non-seulement les païens, mais les enfants même de l'Église catholique contre les Ariens dont les fureurs et les vengeances ensanglantèrent de nouveau l'empire, abandonné aux favoris et aux délateurs sous un prince ignorant, cruel et soupçonneux. Cependant Valens, appelé par son frère Valentinien au partage du pouvoir suprême, fit concevoir d'abord quelques espérances. Aussi ne faut-il point reprocher à Thémistius le panégyrique prononcé par lui dans le sénat de Constantinople, au mois de décembre 364, sur l'union entre les deux frères (*les Frères amis*) : ces éloges, donnés à un prince qui commence à régner, et qui n'a pu encore se faire connaître, ressemblent moins à une flatterie qu'à une leçon. C'est dans cet ouvrage qu'il laisse échapper de son cœur cette éloquente inspiration : « *J'ai perdu un jour*, disait Titus, *car je n'ai fait aujourd'hui de bien à personne.* Que dites-vous, prince? non, le jour où vous avez dit une parole qui doit être la leçon éternelle des rois, ne peut être un jour perdu. Jamais vous n'avez été plus grand ni plus utile aux hommes. » Tel est encore le but de l'orateur dans son

Exhortation au fils de Valens, jeune enfant, nommé consul en 369: on voit aisément que ces conseils s'adressent au père. Il est peut-être plus difficile d'excuser la complaisance opiniâtre avec laquelle le sophiste grec trouve continuellement des motifs de louer son maître; en 367, au sujet de la révolte de Procope; en 368, pour le cinquième anniversaire de son avénement au trône; en 370, pour la paix conclue avec le roi des Goths, Athanaric; en 373, pour le dixième anniversaire du règne de Valens, etc. Mais ce qui est vraiment glorieux pour un homme accoutumé à flatter le prince et à l'entendre flatter, c'est le témoignage que lui rendent les historiens ecclésiastiques, Socrate et Sozomène, d'avoir osé représenter à ce même Valens, partisan des Ariens et persécuteur des orthodoxes, «qu'il avait tort de se déclarer l'ennemi d'une partie de ses sujets; que ce n'était pas un crime de penser autrement que lui; qu'il ne devait pas s'étonner de trouver chez les chrétiens plusieurs sectes différentes, puisqu'il y en avait dans les écoles grecques plus de trois cents; que chacun envisageait la vérité par quelque endroit, et qu'il avait plu à Dieu de confondre ainsi notre orgueil, et de se rendre plus vénérable, en cachant à nos yeux ses mystères.» Les historiens ajoutent que l'empereur, touché de ces paroles du philosophe, fit cesser pour quelque temps la persécution. Le discours original n'existe plus; on verra tout-à-l'heure ce qui reste à la place. Lorsque Gratien succéda, en 375, à Valentinien son père, dans l'empire d'Occident, ce jeune prince, disciple du poète Ausone, qu'il nomma consul, pria son oncle Valens de lui envoyer Thémistius, qui, vers l'an 377, parla plusieurs fois devant lui. Cet orateur fut chargé aussi, en 379, par le sénat de Constantinople, d'aller complimenter le grand Théodose, que Gratien venait de choisir pour empereur d'Orient, après la mort de Valens, brûlé vif par les Goths, dans une chaumière où il s'était réfugié pendant la déroute de son armée. Théodose est probablement le dernier prince sous lequel Thémistius ait vécu. Tzetzès (*Chiliad.*, VI, 329) l'appelle *le secrétaire de Théodose*. En 381, il examina devant lui cette question, qui lui fut peut-être proposée par l'empereur lui-même: *Quelle est la vertu la plus digne d'un souverain?* Il conclut que c'est la justice unie à la clémence. Deux ans après, il remercia le même prince d'avoir fait la paix avec les barbares, et nommé consul le général Saturninus, auteur du traité. L'année suivante, élevé à la préfecture de Constantinople, honneur qu'il avait déjà reçu de Julien, il remercia de nouveau Théodose. Quelques autres discours furent prononcés par l'orateur septuagénaire devant ce prince, qui, malgré son attachement sincère à la foi chrétienne, voulut, au moment de partir pour l'Occident, que son fils Arcadius fût confié aux soins du plus illustre des philosophes. Tillemont a douté de ce fait; d'autres, pour le rendre plus vraisemblable, ont cru que Thémistius avait fini par être chrétien. Une des preuves qu'ils en donnent, c'est qu'il lui est arrivé de dire comme Salomon: «Le cœur des rois est dans la main de Dieu.» Quelques-uns même, d'après Nicéphore (XVIII, 5), l'ont confondu avec un certain Thémistius, surnommé Calonyme, diacre d'Alexandrie, qui fonda, au sixième siècle, l'hérésie des *Agnoètes*. Ces idées

de christianisme ont fait naître bien des erreurs. On a eu la même opinion du sophiste Libanius, sur le témoignage de Vincent de Beauvais. Épictète, Macrobe, Claudien, Chalcidius, ont été regardés aussi comme chrétiens; mais on a réfuté ces fausses conjectures. Sans parler des autres empereurs chrétiens qui avaient chargé des plus importantes fonctions l'éloquent sénateur, Théodose avait vu Gratien, à qui il devait la couronne, et qui fut loué magnifiquement par saint Ambroise, appeler à sa cour l'ancien ami de Julien, et l'accueillir comme un maître et comme un père. Il lui reconnaissait, de plus, une grande expérience des affaires, une longue habitude de modération et de prudence. Un honnête homme, éprouvé par l'amitié de six empereurs, ne pouvait lui être suspect. Enfin l'autorité même de Thémistius doit lever toutes les incertitudes: « Viens, mon fils, dit-il dans un Discours prononcé vers ce temps (le 18e.), viens sur les genoux d'un faible vieillard, recevoir les leçons que la sagesse destine aux princes; celles qui instruisirent jadis Marc-Aurèle et Titus. A ma voix se joindront, pour te former, la voix de Platon, la voix du précepteur d'Alexandre. A l'école des sages, deviens le bienfaiteur du monde. » Il est probable que ce fut par les travaux de cette éducation que Thémistius termina sa longue et honorable carrière. On ignore l'année de sa mort, comme celle de sa naissance; mais on peut croire qu'il ne vécut point au-delà du quatrième siècle. Il laissa de nombreux ouvrages, entre lesquels il y avait sans doute beaucoup de Lettres, aujourd'hui perdues. Photius lui attribue des Commentaires sur toutes les Œuvres d'Aristote; saint Augustin, Boëce, Cassiodore, Simplicius, Suidas, en ont cité quelques-uns, et plusieurs subsistent en manuscrit. On n'a imprimé que ses *Paraphrases* sur les dernières *Analytiques*, commentaire que Boëce s'est contenté de traduire; sur les huit livres de *Physique*; sur les trois livres de l'*Ame*, et sur ceux de la *Mémoire*, du *Sommeil et de la Veille*, des *Songes*, de la *Divination par le sommeil*. Sa Paraphrase du traité du *Ciel*, et celle du douzième livre de la *Métaphysique*, ne sont connues que par des traductions latines faites sur l'hébreu, la première par Moïse Alatin, médecin de Spolète (Venise, 1574, in-fol.), et la seconde par Moïse Finz (Venise, 1558 et 1570, in-fol.). Il est certain qu'il a commenté aussi plusieurs Dialogues de Platon. Quant à ses Discours, que Photius avait lus au nombre de trente-six, trente-trois ont été imprimés jusqu'à présent: les trois autres existent peut-être encore dans les bibliothèques. Aux vingt *Panégyriques* cités la plupart dans le cours de cette Notice, et qui font assez bien connaître ce siècle, plus intéressant qu'on ne croit, et auquel il n'a manqué qu'un historien, il faut joindre treize *Déclamations* moins précieuses, et qui ressemblent davantage aux compositions frivoles d'Aristide et de Libanius: l'*Épreuve*; ou le *Philosophe*; *De l'Amitié*; le *Sophiste*; *A ceux qui avaient mal interprété le Sophiste*; *Qu'il faut considérer l'homme et non sa patrie*; *De l'Agriculture*; l'*Homme sage*, ou l'*Amour paternel*; *Des Titres de roi et de consul*, etc. Thémistius fut surnommé par les Grecs *Euphradès*, c'est-à-dire, l'*Éloquent*, surnom que lui confirma long-temps la postérité. Les historiens de l'Église ne parlent

qu'avec respect de ce philosophe païen. Photius atteste combien les critiques estimaient ses ouvrages. Chez les modernes, Thomas admire beaucoup l'orateur du sénat de Constantinople. Il faut avouer que ce n'était pas un homme méprisable que celui qui, dans un temps de décadence littéraire, sut éviter souvent le mauvais goût et l'obscurité; qui, dans un temps d'abjection politique, put, sans s'avilir, louer sept empereurs; qui, dans un temps de persécution religieuse, se fit également aimer de Constance et de Julien. On pourrait dire, il est vrai, que ses harmonieux discours n'offrent souvent, comme ceux des autres sophistes, que l'union bizarre de la magnificence d'Homère et de Platon avec le pédantisme de l'école, et des beaux souvenirs de l'ancienne Grèce avec la servilité du Bas-Empire; que plusieurs de ses Panégyriques, vides de faits et d'idées, ne sont que de pompeux mensonges; et qu'enfin sa tolérance philosophique mériterait quelquefois d'être prise pour la funeste insouciance de toute religion. Mais qu'on retranche, si l'on veut, des éloges que lui prodiguent ses admirateurs; qu'on l'envisage avec sévérité comme écrivain, panégyriste, homme public; il lui restera toujours d'assez belles parties de caractère et de talent, pour que rien ne puisse justifier l'oubli qui menace aujourd'hui le nom de cet orateur philosophe, ornement d'une époque si stérile pour la littérature profane, et l'indifférence des traducteurs français, qui ont dédaigné jusqu'ici l'interprète d'Aristote, l'imitateur de Platon, l'ami de Julien, le précepteur du fils de Théodose. Voici l'histoire des éditions de ses Œuvres: on verra par quelles découvertes successives le nombre de ses Discours, borné d'abord à huit, s'est augmenté et s'augmente encore de nos jours. En 1534, les Commentaires sur Aristote et huit Discours, les seuls que l'on connût alors, parurent sous ce titre: *Omnia Themistii opera, hoc est, Paraphrases et Orationes; Alexandri Aphrodisiensis libri duo; de Animâ, et de Fato unus; græcè. Venetiis, in ædibus hæredum Aldi Manutii, et Andreæ Asulani, in-fol.* L'éditeur fut Victor Trincavelli. Hermolaüs Barbarus (*V.* Barbaro, III, 328-330) traduisit en latin les *Paraphrases* philosophiques, Trévise, 1481; Venise, 1500; Paris, 1528; Venise, 1530; Bâle, 1533; Venise, 1542; Bâle, 1547; Venise, 1549, 1554, 1570, 1587. Celle du troisième livre *sur l'Ame* fut traduite aussi par Louis Nogarola, Venise, 1570, in-fol., et par Fréd. Bonaventure, Urbin, 1627, in-4°. La traduction latine des huit Discours, par Jérôme Donzellini (*Voy.* ce nom, XI, 565), fut publiée à Bâle, en 1559, in-8°. Henri Estienne, aux huit Discours donnés en grec par Trincavelli, en ajouta six autres, Paris, 1562, in-8°. Georges Remus, d'Augsbourg, fit paraître une version latine de ces six nouveaux Discours, qu'il intitula, *Orationes sex Augustales*, Amberg, 1605, in-4°. Il y joignit, mais en latin seulement, un prétendu Discours de Thémistius dont personne n'a jamais vu l'original, et qui avait été, je pense, non pas traduit sur le grec, mais composé d'après le Discours *consulaire* et le texte de Socrate et de Sozomène, par André Dudith, hongrois, évêque de Chonad et de Cinq-Églises. Ce Discours, dont le but est d'engager Valens à faire cesser la persécution contre les ortho-

doxes, est un véritable centon, et je ne puis croire qu'un écrivain aussi fécond que Thémistius ait ainsi copié des phrases entières de ses autres ouvrages. Le volume de Remus fut réimprimé avec ce titre, *Thesaurus principum*, Francfort, 1614, in-4°. Dans l'intervalle, Féd. Morel (*Voy.* ce nom, XXX, 109) avait publié, pour la première fois, le panégyrique intitulé *les Frères amis*, avec une traduction latine, Paris, 1604, in-8°.; il l'attribuait à Synésius. Le P. Pétau le rendit au véritable auteur dans sa première édition, grecque et latine, des Œuvres oratoires de Thémistius, La Flèche, 1613, in-8°.; édition qui comprend, outre ce Discours, les quatorze de Henri Estienne; une Déclamation jusqu'alors inédite, *Qu'il est permis au philosophe de parler en public*; et une traduction grecque, faite par l'éditeur, du Discours à Valens, publié par Remus. Cette tâche était facile; car Dudith en a pris presque toutes les pensées dans le Discours *consulaire*, prononcé devant Jovien. Cinq Discours parurent à Leyde, 1614, in-8°.; trois étaient inédits: la version latine est du P. Pantin; les notes sont attribuées à Dan. Heinsius. Le P. Pétau réunit tous ces Discours, au nombre de dix-neuf, dans sa seconde édition, Paris, 1618, in-4°. Une édition plus complète, et la seule qui ait aujourd'hui quelque prix, fut dédiée au duc de Montausier par le P. Hardouin, Paris, 1684, in-fol. (*Voy.* sur ce travail Rich. Simon, *Nouv. biblioth. choisie*, liv. I, ch. 11; *Acta eruditorum*, 1685, pag. 461). Hardouin, grâce aux matériaux depuis longtemps rassemblés par le P. Pétau, augmenta de treize nouveaux Discours l'édition de 1618. Enfin, M. l'abbé Mai a fait connaître, en 1816, d'après un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, le Discours où l'orateur s'excuse d'avoir accepté la préfecture de Constantinople; il y a joint l'exorde, également inédit, de l'*Éloge funèbre d'Eugénius*, une version latine de ces nouveaux textes et quelques fragments destinés à remplir des lacunes dans les éditions. Milan, 1816, in-4°. et in-8°. Le nombre des Discours de Thémistius est donc aujourd'hui de trente-trois, et même de trente-quatre, si l'on y comprend celui de Dudith, traduit en grec par Pétau. On doit conclure de cette liste des éditions, qu'il serait à propos que la critique moderne, à l'aide des manuscrits répandus en Europe, s'occupât de fixer le texte de ces ouvrages, y établît un ordre régulier, et en rendît la lecture plus commode et plus utile.—Sur la vie et les écrits de Thémistius, outre les biographies placées par Georges Remus et par Denis Petau à la tête de leurs éditions, on peut consulter saint Grégoire de Nazianze, *Epist.* 139 et 140; saint Augustin, *de Categoriis decem*, c. 3; Socrate, IV, 32; Sozomène, VI, 30; Nicéphore, X, 13; XI, 46; Suidas, au mot *Themistius*, tome II, pag. 171; Photius, *Cod.* LXXIV; Tillemont, *Hist. des empereurs*, tome IV et V; Fléchier, *Hist. de Théodose*, I, 54; Jonsius, *Scriptor. hist. philosoph.* III, 16; Fabricius, *Biblioth. gr.* tome VIII, pag. 1 et suiv.; éd. de Harles, tom. VI, pag. 790; les *Acta eruditorum*, l. c.; Pope-Blount, *Censura celebr. auct.*, pag. 229; Welser, *Ap. Schelhorn. Amœnit litt.*, part. III, pag. 247; Bayle, *Nouv. de la Rép. des lettres*, 1681, décembre; Brucker, *Histor. crit. philos.*, tome II, pag. 484; La Blet

terie, *Hist. de Jovien;* Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, tome IV; Thomas, *Essai sur les Éloges*, chap. 21; Schœll, *Hist. de la littérat. grecque*, tome VI, pag. 141, et tome VII, pag. 121, etc. L—c.

THÉMISTOCLE, Athénien, fils de Nicoclès, citoyen obscur, et d'une mère étrangère, naquit dans le bourg de Phréas, vers le milieu de la 61e. olympiade (535 av. J.-C.), et parvint aux premiers emplois dans sa république en des temps difficiles pour la Grèce. On reconnut en lui dès son enfance, ce génie inquiet et ardent qui ne peut supporter une fortune vulgaire. Le gymnase appelé Cynosarge, placé hors des murs, et dédié à Hercule, était ouvert aux exercices des enfants de races mêlées : le jeune Thémistocle eut soin d'attirer en ce lieu les enfants des premières familles d'Athènes, et il accoutuma le public à ne plus faire une distinction qui lui semblait injurieuse. Préférant l'étude aux jeux de son âge, il employait ses heures de récréation à composer ou apprendre par cœur quelques harangues ; et son maître, témoin de cette ardeur extraordinaire, lui dit un jour que, soit pour le bien, soit pour le mal, la médiocrité ne serait pas son lot. Cependant les arts d'agrément n'avaient aucune prise sur son imagination, constamment dirigée vers quelque chose de plus élevé que l'approbation de ceux qui l'environnaient. Aussi, raillé un jour par quelques jeunes gens sur ce qu'invité dans une société à toucher de la lyre, il avait avoué son ignorance : « Qu'on me donne, leur dit-il, une ville faible et sans éclat, et je saurai la rendre puissante et la faire respecter. » De grands écarts, causés par un tempérament impétueux, marquèrent sa jeunesse. On raconte qu'un jour il attela quatre courtisanes nues à son char, et qu'il se fit traîner par elles dans la place publique au milieu de la foule révoltée d'un tel spectacle. Cependant il était toujours ramené à sa passion pour la gloire et pour la domination : son père voulut l'en dégoûter ; et lui montrant sur le rivage de la mer les débris des vieilles galères qu'on laissait à la merci des flots, il lui dit que le peuple traitait de même ses chefs, lorsque leurs services ne lui étaient plus nécessaires. Mais rien ne pouvait arrêter l'essor de son ambition. Thémistocle, à l'entrée de sa carrière politique, prit leçon de Mnésiphilus, l'un de ces philosophes qui, successeurs de Solon, tenaient école sur l'art de gouverner. Dans les affaires publiques, il eut pour constant adversaire Aristide, dont la droiture, l'esprit calme et la raison sévère contrastaient singulièrement avec le caractère remuant, l'esprit artificieux, fécond en ressources, mais peu scrupuleux de Thémistocle, attentif à flatter les passions du peuple, et à proposer de nouvelles entreprises où il voyait des moyens de succès personnel. Ces deux rivaux combattirent l'un à côté de l'autre à Marathon, où ils conduisaient le corps de bataille. Après cette journée, on vit pendant plusieurs jours Thémistocle préoccupé, et cherchant la solitude : « les trophées de Miltiade, disait-il à ses amis, m'empêchent de dormir. » Cette bataille semblait aux Athéniens enivrés, la fin de la guerre contre les Perses ; mais Thémistocle n'y voyait que le prélude d'une lutte plus terrible. Dans cette pensée, il tourna tous ses efforts vers la marine ; et malgré Miltiade, il réussit à persuader à ses

HIST. ANCIENNE.

THÉMISTOCLE.

Landon dirext

concitoyens que c'était le seul moyen qui pût leur assurer le premier rang dans la Grèce. Les Athéniens, par son conseil, employèrent les revenus de leurs mines à la construction de cent galères, qui devinrent dans la suite l'instrument du salut de la Grèce, et dont ils se servirent d'abord contre les Éginètes, qui leur disputaient l'empire de la mer. Thémistocle ayant écarté Aristide par l'ostracisme (*Voy.* ARISTIDE), se fraya les voies au commandement de l'armée. On le loua beaucoup d'avoir fait mettre à mort l'envoyé qui vint, au nom des ambassadeurs de Xerxès, intimer aux Athéniens l'ordre de se soumettre; mais il mérita plus d'éloges en faisant consentir les cités de la Grèce à suspendre leurs dissensions jusqu'à la fin de la guerre qui les intéressait toutes. La flotte des Grecs confédérés se rassembla près d'Artemisium, sur la côte septentrionale de l'île d'Eubée. Les Lacédémoniens réclamèrent le commandement en chef pour leur amiral Eurybiade; Thémistocle céda, par zèle pour le bien public, quoique les vaisseaux d'Athènes formassent plus de la moitié de la flotte. Une première victoire navale rassura un peu les Grecs; mais la nouvelle de la mort de Léonidas, aux Thermopyles, vint les frapper d'épouvante, et ils prirent le parti de se retirer plus avant dans les terres. L'Attique se trouvait ainsi découverte. Thémistocle, s'appuyant sur un oracle de la Pythie, et sur une fraude pieuse qu'il avait concertée avec les prêtres de Minerve, détermina ses concitoyens à abandonner leur ville, les fit monter sur leurs vaisseaux, et tandis que Trézène recevait les femmes, les enfants et les vieillards, il alla rejoindre Eurybiade, sur les côtes de Salamine, avec toute la population en état de porter les armes. Eurybiade et les autres chefs, effrayés à l'aspect des forces que déployait Xerxès, voulaient se replier sur le Péloponèse, où était l'armée de terre. Thémistocle combattit vivement cette résolution, qui faisait perdre aux Grecs l'avantage de leur position, décourageait les soldats et facilitait la désertion; et comme Eurybiade irrité levait sur sa tête le bâton de commandement: « Frappe, lui cria-t-il, mais écoute. » La fermeté de Thémistocle, la menace qu'il fit de faire voile vers l'Italie, si l'on se retirait, ébranlèrent un moment l'amiral lacédémonien; mais bientôt les conseils de la frayeur prévalurent encore. Dans cette extrémité, Thémistocle envoya dire à Xerxès, que, dévoué à ses intérêts, il l'avertissait que les Grecs se disposaient à prendre la fuite, et que l'occasion était trop belle pour les laisser échapper. Xerxès, en conséquence, ferma tous les passages aux Grecs, et les mit dans la nécessité de combattre. Thémistocle, opposé aux vaisseaux Phéniciens, rompit leur ligne, et décida cette victoire de Salamine, une des plus célèbres qu'aient remportées les Grecs (an 480 avant J.-C.). Son avis était de poursuivre Xerxès sans relâche, et de rompre le pont de bateaux que ce roi avait jeté sur l'Hellespont, afin d'enlever tout moyen de retour à ses troupes de terre: mais Aristide insista sur le danger de contraindre l'ennemi à ne trouver de salut que dans le désespoir, et Xerxès fut libre de regagner l'Asie en fugitif. Les Lacédémoniens firent un accueil flatteur à Thémistocle: lorsqu'il parut aux jeux olympiques, tous les yeux le cherchèrent, et les acclamations s'élevèrent de toutes parts.

Mais supérieur à l'ivresse de la gloire, il crut n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire : éloignant, par une adroite politique, les soupçons de Lacédémone, il fit reconstruire les murs d'Athènes, fortifia le Pirée, et dirigea vers la marine toutes les forces de la république. Un jour il déclara sur la place publique, qu'il avait à proposer un expédient très-utile à la prospérité de l'état, mais qui par sa nature devait être tenu secret. Le peuple lui ordonna d'en conférer secrètement avec Aristide ; Thémistocle lui découvrit qu'il s'agissait de brûler la flotte grecque, stationnée dans le port de Gythée. Aristide revint assurer à ses concitoyens que rien n'était plus utile, mais en même temps plus injuste que le projet de Thémistocle ; et aussitôt on lui cria unanimement d'y renoncer. Thémistocle rendit encore un service important à son pays, en faisant rejeter la résolution que voulaient prendre les Lacédémoniens, d'exclure du conseil des Amphictyons les villes qui n'étaient pas entrées dans l'union générale contre les Perses. L'adoption de cette mesure aurait assuré à Lacédémone la prépondérance dans les délibérations. Aussi ses chefs s'attachèrent-ils dès-lors à susciter des ennemis à Thémistocle, et ils mirent en avant Cimon, pour balancer son autorité. On lui reprochait à-la-fois l'ordre parcimonieux qu'il apportait dans ses affaires domestiques, et la magnificence de sa représentation, sa présomption arrogante et son affectation à se singulariser jusque dans les choses les plus ordinaires. On lui faisait un crime bien plus grave de ses exactions dans les îles de la mer Égée ; et il servit lui-même la calomnie en rappelant mal adroitement au peuple ses services passés, et en élevant un temple à Diane *de bon conseil*. Un décret le bannit pour cinq ans, et il choisit Argos pour sa retraite. Pausanias, roi de Sparte, et son ami, vint lui proposer alors de se venger de l'ingratitude populaire et de le seconder dans ses intelligences avec la Perse. Thémistocle repoussa ses ouvertures, mais crut devoir le secret à l'amitié. La découverte de la trahison de Pausanias fit tomber entre les mains des Lacédémoniens des lettres qui tendaient à compromettre Thémistocle. L'illustre exilé entreprit en vain de faire entendre sa justification aux Athéniens ; ils décrétèrent qu'il serait arrêté pour être traduit devant le conseil des Amphictyons. A cette nouvelle, il erra d'asile en asile, et ne craignit pas de se confier à l'hospitalité d'Admète, roi des Molosses, qu'il avait offensé aux jours de sa puissance, mais qui ne put voir sans attendrissement ce guerrier suppliant, tenant embrassés le jeune fils de son hôte et ses dieux domestiques. Poursuivi avec tant d'opiniâtreté par ses ennemis, il prit le parti de se mettre entre les mains d'Artaxerxès, calculant les effets de cette démarche hardie sur un prince capable de générosité. Son attente ne fut pas trompée ; Artaxerxès s'estima heureux d'avoir en sa puissance le plus grand général de la Grèce, et fit des vœux pour que ces républiques imprudentes persistassent dans l'aveuglement de chasser leurs meilleurs citoyens. Thémistocle obtint de la munificence du despote, le revenu de trois villes d'Asie pour sa subsistance, sous la condition d'aider son bienfaiteur des conseils de son expérience. Il demeura quelque temps en repos au milieu de sa famille ; mais Artaxerxès,

jusque-là occupé de pacifier l'Asie, fut inquiété par la révolte de l'Égypte et les succès rapides de Cimon : il fit avertir Thémistocle que l'heure était venue pour lui de révéler aux Grecs l'étendue de la perte qu'ils avaient faite. Thémistocle ne balança point, et pour se soustraire à la nécessité de compromettre sa gloire, termina, par le poison, une vie agitée, l'an 470 avant J.-C. Il était âgé de soixante-cinq ans. J. Matt. Garofalo (*Caryophilus*) a publié en grec et en latin, Rome, 1626, in-4°., vingt-une *Lettres* de Thémistocle, dont Chr. Schœttgen, qui les a reproduites à Leipzig, 1710, in-8°. soutient vivement l'authenticité. J. G. Bremer en a donné une troisième édition, Lemgow, 1776, in-8°. Bentley a démontré le caractère apocryphe de ces lettres dans sa dissertation sur les Lettres de Phalaris. La Vie de Thémistocle fait partie de celles que Cornélius Népos a données *des grands capitaines de l'antiquité*. Ce héros est le sujet d'une tragédie de Duryer, jouée en 1647, d'une autre du P. Folard, jésuite, imprimée à Lyon en 1729, et d'une troisième, par Larnac, jouée et imprimée en 1804, enfin d'un opéra de Morel, musique de Philidor, représenté à Paris en 1785. F—r.

THÉOBALD ou THIEBAUT, fils de Wladislas Ier., et frère de Wladislas II, rois de Bohême, se distingua, dans une époque de troubles et de désordres, par sa fidélité et ses vertus guerrières. Son frère ayant été obligé, en 1142, de quitter ses états pour aller implorer des secours près de l'empereur Conrad, confia à Théobald son épouse Gertrude, sa capitale, *et le trône des princes* qui n'était qu'une *grosse pierre* placée au milieu de la ville de Prague. Théobald répondit à la confiance de son frère : avec une faible garnison, il défendit ces précieux dépôts jusqu'à l'arrivée de l'empereur et de Wladislas. Le prince ayant pris la croix pour aller dans la Terre-Sainte (1147), Théobald fut établi régent de la Bohême, qu'il administra avec autant de sagesse que de fermeté. Le prince Sobieslas crut pouvoir profiter des circonstances : ayant quitté l'Allemagne, où il était en exil, il entra en Bohême, à la tête d'une troupe armée. Théobald le surprit et le réduisit en captivité, en attendant l'arrivée de Wladislas. La considération que ce prince s'était acquise en Bohême avait fait connaître son nom à la cour impériale. Frédéric Barbe-Rousse le pria d'assister, avec son frère Wladislas, à la cérémonie de son mariage avec une fille du duc de Bourgogne (1157); et l'année suivante il accompagna l'empereur dans son expédition en Silésie. Les campagnes d'Italie donnèrent à Théobald occasion de se distinguer : dans la première (1168), il ne quitta point le roi son frère, et il eut aux récompenses accordées à Wladislas la même part qu'il avait eue aux exploits. Il retourna deux fois en Italie avec de nouveaux secours (1162 et 1163). La ville de Milan s'étant soumise, l'empereur Frédéric ordonna qu'elle fût détruite et réduite en cendres. Théobald fut le premier qui y mit le feu, en présence de l'empereur; et son exemple fut suivi par les habitants de Pavie, de Crémone, de Lodi, de Come et des autres villes de la Lombardie, qui se réjouissaient de pouvoir se venger sur la cité qui les avait si durement humiliés (1163). La campagne étant terminée, Théobald ne voulut point revenir dans sa patrie :

il aima mieux rester en Italie, à l'armée de l'empereur, où il mourut. D'après ses dernières volontés, son corps fut transféré en Bohême, et déposé dans un couvent de Dominicains qu'il avait fondé. G—Y.

THÉOBALD (Louis), né à Sittingburn dans le comté de Kent, en Angleterre, étudia la jurisprudence, qu'il quitta pour s'adonner aux lettres. Ayant publié, dans le commencement du dix-huitième siècle, différents Ouvrages de critique et de poésie, il s'est fait particulièrement connaître par ses éditions de Shakspeare, par son travail sur ce poète, et par les vives discussions dans lesquelles il fut engagé avec Pope. Ce dernier avait donné, en 1725, une édition de Shakspeare, en 7 vol. in-4°. L'année suivante Théobald fit paraître *Shakspeare restored*. Dans la Préface, il relève sans ménagement les fautes dont était remplie, selon lui, l'édition précédente. Pope s'en vengea d'une manière sanglante, par sa *Dunciade* ou *Poème contre les sots*, sur le frontispice duquel on voit un âne qui porte sur son dos les ouvrages de dix auteurs, parmi lesquels Théobald figure au premier rang. Cependant il supprima le nom de Théobald dans les éditions suivantes, pour y substituer celui de Colley Cibber, poète comédien, qui avait osé lancer quelques traits satiriques contre une comédie à laquelle Pope avait eu part. Le *Shakspeare restored* a été imprimé de nouveau sous ce titre : *Œuvres de Shakspeare, collationnées et corrigées sur les plus anciennes copies, avec des Notes pour l'intelligence du texte, par L. Théobald*, Londres, 1762, 7 vol in-8°., et 3e. édition, 1767. Dans la Préface, l'éditeur donne des Notices intéressantes sur Shakspeare, sur ses ouvrages et sur les différentes éditions que l'on en avait publiées. Il avoue que ce poète ne peut pas être appelé *classique*, mais il fait voir qu'il avait dans la littérature ancienne plus de connaissances qu'on ne lui en attribue ordinairement. Selon Théobald, les acteurs exerçaient une espèce de monopole sur les pièces de Shakespeare qu'ils étaient chargés de représenter au théâtre, et ils n'en communiquaient que difficilement des copies, qui souvent étaient très-infidèles. Aussi les premières éditions avaient été très-inexactes. Théobald puisa dans des sources plus pures, et par ses soins, ses recherches, il était parvenu à donner une édition plus correcte. G—Y.

THÉOCRÈNE (Benoît Tagliacarne, plus connu sous le nom de), littérateur, était né, vers la fin du quinzième siècle, à Sarzana, dans l'état de Gênes, d'une famille noble. Il suivit la carrière des emplois, et parvint, en 1514, à la dignité de chancelier ou secrétaire de la république. La culture des lettres le délassait de ses travaux ; estimé de ses compatriotes, il jouissait d'un sort heureux et dont rien ne pouvait lui faire présager la courte durée, quand la prise de Gênes par les Impériaux, en 1522, vint renverser l'édifice fragile de sa fortune. Ce fut, selon toute apparence, à l'assaut de cette ville qu'il reçut au genou une blessure dont il resta boiteux. Gênes ayant été abandonnée au pillage, ses meubles, et, ce qu'il dut regretter davantage, ses manuscrits devinrent la proie des soldats. Théocrène vint chercher un asile en France, à la suite des Fregose (*V.* ce nom), ses protecteurs,

HIST. ANCIENNE.

THÉOCRITE.

Landon dirext

et ayant eu le bonheur de se faire connaître de François Ier. ce prince le nomma précepteur de ses fils, et le combla de bienfaits. Dans le temps de sa première prospérité, Théocrène avait épousé une veuve qui mourut peu de temps après le sac de Gênes. Ce mariage était, d'après les règles canoniques, un obstacle à son dessein d'embrasser les ordres sacrés. François Ier. obtint du Saint-Siége les dispenses nécessaires, et s'empressa de donner à son protégé l'évêché de Grasse, avec deux riches abbayes. Le nouveau prélat prit possession de son siége, en 1535; mais il ne le garda pas long-temps, puisqu'il mourut le 18 octobre de l'année suivante, à Avignon. Si l'on en croit un certain Pierre-Jean Olivario, Théocrène était un homme médiocre, plein de vanité, sans jugement, et qui ne savait rien que le grec et le latin (*V.* une Lettre d'*Olivarius* dans le Recueil de celles d'Érasme, III, 1859). Cependant Théocrène comptait au nombre de ses amis le savant Greg. Cortese, depuis cardinal, Paul Giovio, etc. C'est à lui que Clément Marot adresse le rondeau qui commence par ces vers :

Plus profitable est de t'entendre lire,
Que d'Apollo ouyr toucher la lyre.

Outre *cinq Lettres* imprimées avec celles de Cortèse (*Voy.* ce nom, X, 13), et une pièce de vers à la louange d'*Ausone*, dans une édition des OEuvres de ce poète, on a de Théocrène : *Poemata quæ juvenis lusit*, Poitiers, 1536, in-4°. de 61 pag. : ce sont des Odes, des Épigrammes et des Élégies, qui n'offrent rien de remarquable. Il avait composé, sur des documents authentiques, les *Annales de l'état de Gênes*; mais cet Ouvrage est perdu. On trouve une Notice sur Théocrène dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XXXIII, et dans la *Storia della letterat. italiana* de Tiraboschi. W-s.

THÉOCRITE, le père et le prince de la poésie pastorale, né à Syracuse, eut pour père Praxagoras, et pour mère Philina. Les anciens l'appellent souvent *Simichide*, fils de Simichus; et il se donne lui-même ce nom dans sa septième Idylle; mais il est probable que Simichus n'était qu'un surnom de son père, dont il a pris soin de faire connaître le nom, comme celui de sa patrie, dans sa vingt-deuxième Épigramme ou Inscription, qu'il semble avoir composée, pour réfuter d'avance ceux qui devaient le confondre avec un autre Théocrite, natif de l'île de Chio. Il vécut sous Hiéron le Jeune, qu'il célébra dans ses vers, mais qu'il trouva peu généreux à son égard, comme il l'insinue dans sa seizième Idylle, dédiée à ce prince. Contemporain de Ptolémée Philadelphe, qui, par ses libéralités, l'attira à sa cour, il lui donne, dans plusieurs de ses Idylles, de magnifiques éloges (1). On voit que Théocrite florissait dans le troisième siècle av. J.-C., puisque Philadelphe commença de régner vers la cent vingt-deuxième olympiade, c'est-à-dire, environ 285 ans av. J.-C. Voilà tout ce qu'on sait de certain sur la vie de cet illustre poète. On a dit qu'ayant quitté la cour d'Égypte, et de retour dans sa patrie, il eut l'imprudence d'écrire des Satires contre Hiéron, tyran de Syracuse, qui le fit étrangler. Mais ce n'est qu'une conjecture d'un commentateur d'Ovide (2), qui, sans

(1) Idyll. 14-15-17.

(2) Zorotus bâtit à ce sujet une histoire qui n'a même pas de vraisemblance. A l'en croire, le roi de Syracuse, fils d'Hiéron (or Hiéron eut pour fils Gélon, qui mourut avant lui), et pour succes-

autorité, tire cette conclusion du cinq cent quarante-neuvième vers de l'Ibis :

Uve syracosio præstrictâ fauce poetæ;

comme s'il n'y avait eu de poète syracusain que Théocrite! Au reste, si l'on ne connaît point en détail la vie de ce poète, il n'y a rien de plus célèbre que ses ouvrages ; et ce n'est pas là son seul point de ressemblance avec Homère. Dans plusieurs de ses pièces, il semble emboucher la trompette héroïque, et il en tire des sons dignes du prince des poètes. Il est pour la poésie pastorale ce qu'Homère est pour l'épopée ; et de même que l'éclat qu'a jeté dans le monde ce vaste génie a effacé la gloire et jusqu'au nom des poètes épiques qui l'ont précédé (3), et l'a fait saluer par tous les siècles père du poème héroïque ; ainsi les délicieux ouvrages de Théocrite ont fait oublier tous les poètes qui, avant lui, avaient chanté les bergers, même ce fameux Daphnis, qui fut probablement l'inventeur du chant pastoral, mais dont Théocrite a conquis toute la gloire en l'immortalisant dans ses vers (4) ; et il a été proclamé le père de l'Églogue. Enfin, comme Homère, il a eu Virgile pour disciple et pour rival ; et la victoire est restée indécise entre le cygne de Syracuse et le berger de Mantoue, comme entre le chantre d'Achille et celui d'Énée. On a bien souvent comparé Théocrite et Virgile ; les grâces simples et naïves de l'un, son naturel, son harmonie toute champêtre, avec la douceur, le sentiment, l'élégance et la ravissante mélodie de l'autre. Mais le procès n'a pas été jugé : il ne le sera sans doute jamais. Quand on veut comparer ces deux admirables poètes, le dernier qu'on lit est celui qu'on préfère, comme dans la huitième Idylle de Théocrite, le berger, juge du chant pastoral entre Daphnis et Ménalque, donne, peut-être par la même raison, le prix à Daphnis. Théocrite a écrit dans le dialecte dorique, qui semble fait pour la muse des champs, et ses vers ont une grâce toute particulière. On convient aussi qu'il a mieux connu, ou du moins mieux pratiqué que Virgile, l'harmonie propre à la poésie bucolique ; et Terentianus Maurus, qui a écrit en vers un traité sur les vers, le loue d'avoir été plus fidèle que Virgile au mécanisme de versification qui convient au genre pastoral (5). Mais si le chaste Virgile lui-même n'a pas été trouvé assez retenu dans ses Églogues, que dirons-nous de la libre naïveté de Théocrite, de la nudité de ses peintures, des expressions indécentes et grossières qu'il met si souvent dans la bouche de ses bergers ? Nous ne pouvons souscrire à l'éloge que lui donne un poète latin, qui dit que ses vers, quoique nés dans les bois, n'ont rien de sauvage : *Nec sylvis sylvestre canit* (6). Quintilien en a jugé autrement, sans lui refuser l'admiration qu'il mérite (7). Théocrite est grand poète, même lorsqu'il ne chante pas les bergers ; car parmi les trente petits

seur son petit-fils, Hiéronyme), injurié par Théocrite, voulut le forcer à se rétracter par la crainte du supplice, qu'il fit préparer sous ses yeux, sans avoir le dessein de le lui faire subir. Théocrite alors redoubla d'invectives ; et le tyran, tout de bon en colère, le fit décapiter ou étrangler ; car Zarotus ne paraît pas fixé sur le genre du supplice.

(3) Fabric., Bibl. græc., t. I.

(4) Idyll. v, 1-8.

(5) *Terentian., de metris, Carmen bucolic.*

(6) *Manilius, Astronom., lib.* II, *v.* 40.

(7) *Admirabilis in suo genere Theocritus; sed musa illa rustica et pastoralis non forum modò, verùm etiam ipsam urbem reformidat.*

Quintil. Instit. orat., lib. X, c. I.

poèmes qui nous restent de lui, on ne compte guère proprement que dix Églogues. Mais dans presque tous ses ouvrages, même quand il décrit en vers épiques les aventures d'Hercule et les combats des Dioscures (8), il sait répandre sur tous ses tableaux une teinte champêtre, qui, sans nuire à l'énergie de son pinceau, donne à ses nobles récits une grâce inimitable. Ce ne sont pas proprement des Églogues, que ce dialogue si vanté des deux Pêcheurs (9), cet épithalame si brillant de Ménélas et d'Hélène (10), et ce morceau charmant, *le Voleur de miel* (11), où notre poète a su cueillir des fleurs nouvelles dans un champ déjà moissonné par Anacréon, et cette fameuse scène de l'*enchantement* (12), dont on voudrait, il est vrai, que les expressions fussent plus ménagées; mais que Racine, qui savait Théocrite par cœur, et qui lui faisait d'heureux emprunts, regardait comme une des plus belles pièces de l'antiquité. Un tel suffrage est assurément le plus grand éloge du chantre de Sicile; et rien ne manque à la gloire d'un poète que Racine a admiré et imité, que Virgile s'est trouvé heureux d'égaler. On a de Théocrite, outre ses trente Idylles, vingt-trois Épigrammes ou inscriptions, dont quelques-unes ont une certaine étendue, et où l'on reconnaît toujours la muse qui a inspiré les idylles. On a aussi recueilli de lui trois fragments, dont l'un semble faire suite à une de ses idylles (la vingt-neuvième) (13). Ce qu'il y a de singulier, c'est que, parmi les idylles de Théocrite, il n'y a pas une seule véritable idylle. On n'y trouve pas, en effet, une seule pièce qu'on puisse appeler un *petit tableau champêtre*, sans dialogue ni action. Ce genre, bien plus conforme au goût moderne que celui de l'églogue, n'a été connu qu'après Théocrite : Moschus et Bion paraissent en avoir été les inventeurs. Mais l'usage a voulu qu'on dît : les Idylles de Théocrite, comme : les Églogues de Virgile, quoique Virgile et Théocrite aient fait tous deux des églogues, et point d'idylles. Peu importe à leur mérite, sans doute. Ce qui fait leur gloire, c'est de s'être mis à la tête des poètes qui voudront composer, soit des idylles, soit des églogues, et d'être à jamais leur modèle comme leur désespoir. Théocrite a eu, ainsi que tous les auteurs du premier ordre, un grand nombre d'éditions. Nous ne parlerons que des principales. La première, en grec, incomplète, avec le poème des *Travaux et des Jours*, d'Hésiode (Milan, environ l'an 1473, in-4°.), est rare. Celle d'Alde, 1480, en grec, qui est la première de la plupart des ouvrages qu'on y trouve, est très-rare aussi. La seconde partie contient les ouvrages d'Hésiode; mais les deux parties sont quelquefois séparées. Les éditions de Rome, 1516, in-8°.; de Florence, 1515, in-8°.; de Venise, Alde, 1555, in-4°., avec quelques pièces de Moschus et de Bion, sont rares, comme celle de Henri Estienne, en grec et en latin, 1579, in-12 (avec d'autres poètes et

(8) Idyll. 23-25-26.
(9) Idyll. 21.
(10) Idyll. 18.
(11) Idyll. 19.
(12) Idyll. 2.
(13) La trentième idylle de Théocrite (la Mort d'Adonis) est quelquefois attribuée à Anacréon, sans doute à cause du mètre dans lequel elle est écrite. Mais le dialecte dorique, qui y domine, prouve assez qu'elle est de Théocrite, qui a plus d'une fois employé d'autres mètres que l'hexamètre, par exemple, dans l'idylle vingt-huitième, le choriambique pentamètre; le dactylique pentamètre dans l'idylle vingt-neuvième; le distique élégiaque dans la huitième, et d'autres mètres encore dans les inscriptions.

les Centons d'Homère); celle de Dan. Heinsius, en grec et en latin, complète, ainsi que Moschus et Bion, avec des scolies grecques, Commelin, 1604, in-4°. On estime les éditions grecques et latines d'Oxford, in-8°., 1699; de Londres, 1729, in-8°., avec des notes; de Glascow, en grec, 1746, petit in-4°; d'Oxford, 1770, en grec et en latin, *ex recens.* Warton, 2 vol. in-4°.; de Leipzig, 1810, in-fol., donnée par G.-H. Schœfer. L'édition de Théocrite, Moschus et Bion, en grec, 1792, in-8°., Parme, Bodoni, est très-recherchée, et n'a été tirée qu'à deux cents exemplaires. Il y en a une autre de Parme, en grec, latin et italien, qui réunit Moschus, Bion, Simmias et les Bucoliques de Virgile, avec les notes d'Er. Pilenejo (Pagnini), 1780, 2 vol. in-4°. Théocrite a aussi été souvent imprimé en grec et en latin, et réuni avec Moschus, Bion, Hésiode, les prétendus ouvrages d'Orphée, Musée, Solon, Phocylide, etc., et autres poètes grecs. On le trouve dans le vaste Recueil intitulé : *Poetæ græci veteres.* Longepierre a traduit en vers français, une partie des Idylles de Théocrite, Paris, 1688, in-12. Sa traduction est oubliée et ne vaut pas ses remarques. On estime davantage la traduction en prose de Chabanon, 1775, in-8°., 1777, in-8°. M. Gail en a donné une traduction en prose avec des notes, Paris, 1792, in-8°. et in-12. L.-J. Geoffroy en a aussi publié une traduction avec des remarques, Paris, 1800, in-8°. (*Voy.* Geoffroy). M. Servan de Sugny a traduit *les Idylles de Théocrite* en vers français, vol. in-18, Paris, 1822. Raimond Cunich, connu par une traduction latine de l'Iliade, a traduit aussi en vers latins une grande partie des Idylles de Théocrite, in-8°. 1710. On a de H.-G.-A. Eichstædt une dissertation *De carminum Theocriteorum ad genera sua revocatorum indole ac virtutibus*, Leipzig, 1794, in-4°. *Voy.* aussi E.-E. Reinhold, *De Theocriti carminibus genuinis et suppositiis*, Iéna, 1819, in-8°. M—s.

THÉODAT, roi des Ostrogoths en Italie, était neveu de Théodoric et dernier rejeton de la famille des Amales. Après la mort d'Athalaric, il fut élevé sur le trône par Amalasonte, mère du dernier roi, qui l'épousa en 534. Mais Théodat était ennemi secret d'Amalasonte : quoiqu'en montant sur le trône il eût paru se réconcilier avec elle, il ne songea plus qu'à la perdre dès qu'il en eut le pouvoir; il la relégua dans une île du lac de Bolsène, et bientôt après il l'y fit assassiner. Théodat passait pour un homme versé dans les lettres latines et dans la philosophie de Platon; mais les Barbares, en acquérant les connaissances des Romains, adoptaient plus facilement encore leur politique perfide et leur corruption. Théodat, uniquement occupé de ses lâches plaisirs, ne se mit point en état de défendre son trône contre Justinien, lorsque celui-ci déclara la guerre aux Ostrogoths, sous prétexte de venger la mort d'Amalasonte. En 535, la Sicile fut conquise par Bélisaire, sans que Théodat fît un mouvement pour la défendre. L'année suivante, il offrit à Justinien de lui payer tribut et de reconnaître son autorité supérieure dans les sentences capitales; enfin il proposa, comme dernière condition, de renoncer à la couronne, moyennant une pension de 1,200 liv. d'or. Une victoire remportée en Dalmatie par ses géné-

raux, lui ayant rendu le courage, il refusa d'exécuter le traité que Justinien avait accepté. La prise de Naples par Bélisaire fut la punition de la précédente lâcheté de Théodat et du sot orgueil qui l'avait suivie. L'armée des Goths, qu'il avait enfin envoyée en Campanie sous les ordres de Vitigès, rougissant de recevoir les ordres d'un monarque aussi méprisable, déféra, en 536, la couronne à Vitigès son général. Un ennemi de Théodat, nommé Otharis, chargé par Vitigès de se défaire de lui, l'atteignit comme il fuyait déjà vers Ravenne, sur la nouvelle de la rébellion de ses sujets, et il le tua. Son fils Theudegésile fut enfermé dans une prison perpétuelle. Thomas Corneille a pris ce prince pour le sujet d'une de ses tragédies, qui fut jouée sans succès, en 1672. S. S—I.

THÉODEBERT Ier., petit-fils de Clovis, succéda à son père Thierri, roi de Metz ou d'Austrasie, en 534. Ses oncles essayèrent de lui ravir cet héritage; mais il avait fait preuve de courage et d'habileté à l'âge de dix-huit ans, en combattant une armée danoise qui, transportée sur des vaisseaux, était venue exercer le pillage près de l'embouchure de la Meuse. Le jeune Théodebert avait tué de sa main le roi des Normands Cochiliac; et cette victoire lui avait fait donner le titre glorieux de *Prince utile*. Elle lui acquit aussi l'attachement des guerriers du royaume, et le mit à même de traiter en roi avec ses oncles. Il s'unit à eux pour détruire le royaume de Bourgogne, dont il eut sa part, et ne consulta jamais que son intérêt dans les alliances qu'il contracta, soit avec Childebert, soit avec Clotaire. Appelé en même temps par Justinien et par les Ostrogoths, qui se faisaient la guerre, il écouta les propositions des deux partis, dans l'intention de les perdre l'un par l'autre, et d'agrandir son empire sur les débris de leurs états. Depuis que les Romains avaient prouvé que le monde peut vivre sous une seule domination, tous les princes qui se sentaient quelque courage élevaient leurs pensées jusqu'à la conquête du monde. Théodebert était doué de toutes les qualités nécessaires à un pareil rôle. Après avoir trompé les deux puissances belligérantes par de fausses et désastreuses promesses, il fondit d'abord sur les Ostrogoths, puis sur les Romains, ravagea la Ligurie, et ramena son armée chargée d'un immense butin. Ce prince ambitieux se disposait à exécuter les plus vastes projets contre l'empire; il allait marcher sur Constantinople; et déjà il avait intéressé dans sa querelle les Gépides, les Lombards et plusieurs autres peuples impatients du joug de Justinien, quand il fut tué à la chasse, en 548, par une branche d'arbre qui le renversa de cheval. Il avait régné treize ans et ne laissa qu'un fils nommé Théodebald. Ce monarque, le plus accompli des descendants de Clovis, était aussi vaillant qu'habile et généreux. Il répudia sa femme Vitigarde, pour épouser Deuterie, qui avait son mari, et de laquelle il eut Théodebald, qui lui succéda. « C'était, dit Mezerai, un homme horriblement gour-» mand, qui prenait de l'aloès pour » digérer les viandes dont il se gor-» geait. » Il avait pris le titre d'Auguste, qui lui est donné dans une de ses monnaies. F—E.

THÉODEBERT II, roi d'Austrasie, commença son règne en 596, après la mort de son père Childebert II, fils de Brunehaut. Il fut élevé, ainsi que Thierri, son frère, par cette

reine, leur aïeule, à laquelle avait été confiée la régence générale de leurs états : mais Brunehaut ayant voulu éloigner les seigneurs d'Austrasie du conseil royal, ils se réunirent et l'expulsèrent du royaume, en menaçant de la tuer si elle osait y reparaître. Brunehaut rendit Théodebert responsable de cette violence, et elle poussa la vengeance jusqu'à persuader à Thierri, son autre petit-fils, près duquel elle s'était retirée, que Théodebert n'était qu'un enfant supposé. Cette princesse, qui ne devait avoir qu'un seul intérêt, celui de réunir ses petits-fils contre Clotaire II, fils de Frédégonde, l'ennemie mortelle de sa famille, éleva bien haut la fortune de ce prince, en excitant la guerre entre Thierri et Théodebert (*Voy.* THIERRI II, roi d'Austrasie). Théodebert fut vaincu deux fois par son frère; et ses enfants furent massacrés par ordre du vainqueur. Lui-même fut livré à Brunehaut qui le dépouilla des ornements royaux et le fit mourir à l'âge de vingt-sept ans en 612. Ce prince avait épousé une esclave nommée Bilichilde, qu'il poignarda ensuite afin d'épouser Théodechilde. Il eut de ces deux femmes quatre fils, dont l'aîné, Sigebert, qui paraît avoir échappé seul au massacre ordonné par son oncle Thierri, est regardé comme la tige de la maison de Habsbourg. Les historiens l'ont présenté comme un prince brutal, sans talents et sans vertus; mais il ne faut pas oublier qu'écrivant sous Clotaire II, qui était devenu seul maître du royaume, ils pouvaient avoir intérêt à juger sévèrement les derniers rois de la branche d'Austrasie. La réponse attribuée à Théodebert II, lorsque l'évêque Didier vint lui rapporter, au nom des habitants de Verdun, une somme considérable, que ce prince leur avait prêtée dans un moment difficile, suffirait pour venger sa mémoire : *Nous sommes trop heureux*, dit-il au prélat, en refusant de prendre l'argent qu'on lui offrait, *vous, de m'avoir procuré l'occasion de faire du bien, et moi, de ne l'avoir pas laissée échapper.* F—E.

THÉODELINDE, femme d'Autharic, roi des Lombards, qu'elle épousa en 589, était fille de Garibald, duc de Bavière. Elle avait été élevée dans la religion catholique, tandis qu'Autharic et les Lombards étaient ariens. Cependant les vertus de Théodelinde lui gagnèrent si bien les cœurs de ses sujets, que son mari étant mort l'année suivante, on lui permit de donner la couronne à celui des Lombards qu'elle choisirait pour époux. Elle élut Agilulphe, duc de Turin, qui se montra digne d'une aussi honorable distinction (*Voy.* AGILULPHE). Le pape Grégoire Ier. entretenait une correspondance avec Théodelinde (1). Il l'affermissait dans l'orthodoxie, et il l'encourageait à faire usage de son crédit sur l'esprit de son mari, pour le ramener à la foi catholique (2). Théodelinde y réussit, et le clergé en recueillit bientôt les avantages. Cette reine engagea son mari à relever des églises et à leur restituer les biens qu'on leur avait enlevés. Ce fut par sa protection que saint Colomban fonda, en 612, le monastère de Bobbio, que le concours du peuple a changé plus tard en une ville assez considérable. Cependant peu s'en fallut que ce mérite ne fût perdu aux yeux de

(1) Le recueil des lettres de saint Grégoire en contient quatre qui sont adressées à Théodelinde.

(2) Selon Paul Diacre, *De gestis Longobardorum*, saint Grégoire envoya à Théodelinde ses *Dialogues*; et cette princesse se servit de cet excellent écrit, pour amener par la persuasion le roi et ses sujets à la croyance catholique. G—Y.

l'Église, par la résistance de Théodelinde à recevoir le cinquième concile général. A la mort de son mari, cette reine fut chargée de la tutelle d'Adaloald, son fils. On croit qu'elle l'exerça de l'an 614 à l'an 625. Elle mourut chérie de ses sujets, et représentée par les historiens comme l'une des plus sages et des plus pieuses princesses qui aient régné en Italie.

S. S—I.

THÉODEMIR, prince du sang royal des Wisigoths d'Espagne, était, dit-on, fils ou gendre du roi Egiza, et commandait la flotte qui, suivant les auteurs espagnols, vainquit celle des Maures d'Afrique, vers l'an 695 de J.-C. Théodemir remporta une autre victoire navale sur les Musulmans, sous le règne de Witiza. Lorsque le général arabe Tarik-ben-Zeiad (*V.* ce nom) aborda, pour la seconde fois, en Andalousie, l'an 92 de l'hégire (711 de J.-C.), Théodemir, qui était gouverneur de cette province, après avoir vaillamment soutenu, avec dix-sept cents hommes, les premiers efforts des Musulmans, sur la montagne de Calpe (où fut bâti depuis Gibraltar), écrivit les lettres les plus pressantes au roi Rodrigue, pour lui demander des secours. Il se trouva, la même année, à la fameuse bataille de Guad-al-Lethe, près de Xerez, où ce monarque fut tué, et il sauva une partie de l'armée des Goths, en se retirant au-delà de la Sierra-Moréna, où il paraît qu'il prit le titre de roi. Poursuivi par Abd-el-Aziz, fils et lieutenant de Mousa qui était venu prendre le gouvernement de l'Espagne et en achever la conquête (*Voy.* Mousaren-Naser, XXX, 339), il s'empara des hauteurs et des défilés, où, avec des forces inférieures, il sut arrêter la cavalerie arabe sans hasarder de combats. Mais Abd-el-Aziz l'ayant attiré dans les plaines de Lorca, le vainquit et le poursuivit jusqu'à Orihuela. Théodemir, manquant de troupes pour défendre la place, fait habiller les femmes en hommes, leur donne des armes, les place sur les remparts, se rend au camp des Musulmans, et, sous le titre d'ambassadeur, il conclut avec Abd-el-Aziz, le 5 avril 713, un traité honorable et avantageux. Théodemir, moyennant un léger tribut, est reconnu souverain d'un petit état formé de quelques districts des provinces de Valence, de Murcie et de la Nouvelle-Castille, et dont les principales villes étaient Orihuela, Alicante, Mula, Hueta, Lorca, et quelques autres dont les noms ne se trouvent plus sur la carte. Ses sujets conservèrent leurs églises et le libre exercice de leur religion, et il s'obligea seulement à ne donner ni asile ni secours aux ennemis des Musulmans. Après la signature du traité, Théodemir, quittant le rôle d'ambassadeur, se fit connaître; et Abd-el-Aziz, loin de désapprouver son procédé, lui témoigna une extrême bienveillance. Le général musulman, à son entrée dans Orihuela, étonné de voir si peu de troupes, demanda où étaient les soldats qu'il avait vus sur les remparts; et ayant appris le stratagème du prince goth, il en parut encore plus satisfait, et contracta avec lui une étroite amitié. Après le rappel de Mousa, et la mort d'Abd-el-Aziz, qui lui avait succédé, Théodemir envoya demander à la cour de Damas la confirmation du traité qu'il avait conclu avec cet émir. Ses ambassadeurs furent reçus favorablement et réussirent au-delà de ses espérances. Le traité fut maintenu par le khalife Walid Ier, et Théodemir fut même exempté

du tribut auquel sa principauté avait été assujétie. Il mourut quelques années après, et eut pour successeur Athanagild, qui ne fut dépouillé de ses états que vers l'an 743. L'histoire de Théodemir, rapportée par les historiens arabes et par Isidore de Beja, auteur presque contemporain, présente beaucoup plus de certitude que celle de Pelage, dont ils ne disent pas un mot, et qu'on s'est avisé, plus tard et sans preuves, de regarder comme le fondateur d'une nouvelle monarchie chrétienne en Espagne. Le nom de Théodemir ou Tadmir, au contraire, est long-temps resté à la province, qui prit depuis le nom de Murcie, sa nouvelle capitale. A-T.

THÉODEMIR, abbé de Psalmodi, au commencement du neuvième siècle, était Goth d'origine. Son profond savoir l'avait mis en grande considération parmi les érudits de son temps. L'un d'eux, Claude, prêtre espagnol, lui dédia ses Commentaires sur la Genèse, l'Exode et le Lévitique; mais Théodomir y ayant découvert quelques erreurs relatives au culte des images et aux reliques des saints, en réfuta l'auteur, au lieu de le remercier. Claude, blessé du procédé et de la critique, y répondit avec assez peu de ménagement. L'abbé de Psalmodi fit, à son tour, une replique vive, dont on trouve des fragments dans les OEuvres de Jonas, évêque d'Orléans, autre adversaire contemporain du commentateur du Pentateuque: mais les reproches que le prélat et l'abbé firent à sa doctrine ne l'empêchèrent pas de devenir bientôt évêque de Turin. Théodemir mourut vers l'an 825. Z.

THÉODOR (Jacques). *V.* Tabernamontanus.

THÉODORA, impératrice d'Orient, femme de Justinien, dut sa célébrité à l'infamie de ses mœurs, à la bassesse de son origine (1), à l'impudence de sa conduite, à son ambition, à ses intrigues, à sa beauté, et il faut le dire aussi, à la force de caractère et au courage qu'elle déploya dans quelques occasions. Sa mère, courtisane du plus bas étage, la plaça au théâtre, près de sa sœur aînée. Dépourvue de talents et d'éducation, Théodora ne réussit que par d'indignes bouffonneries; mais elle devint fameuse parmi les prostituées, à force d'immoralité. D'abord applaudie sur la scène par la plus vile populace, elle excita bientôt le mépris général. Un certain Hécébole la conduisit en Égypte. Chassée de ville en ville, par les magistrats qui s'indignaient de la voir corrompre la jeunesse, elle revint à Constantinople, où Justinien se laissa séduire par ses attraits et par la vivacité de ses saillies: il en fit, d'abord sa maîtresse, sous le règne de Justin; lui prodigua des richesses qu'elle dissipait avec encore plus de facilité qu'il ne les lui donnait, et bientôt il annonça l'intention de l'épouser. L'impératrice Euphémie, tante de Justinien, et Vigilance, sa mère, s'opposèrent de tout leur pouvoir à cet hymen flétrissant; mais après la mort de ces deux princesses, Justinien arracha le consentement du vieil empereur, qui révoqua même les lois romaines en vertu desquelles il n'était pas permis aux principaux officiers de l'empire d'épouser des femmes de théâtre. Théodora fut couronnée avec Justinien, en 527; et la mort de Justin, qui arriva peu de temps après, la laissa disposer, à son gré, de l'autorité souveraine, que l'aveuglement et la faiblesse de

(1) Son père était chargé du soin de nourrir les bêtes pour les spectacles.

l'empereur ne lui disputaient pas. Tout fléchit devant Théodora, et ses ennemis éprouvèrent bientôt les cruels effets de son ressentiment. L'ambition, la politique, la religion même servirent de prétextes à ses fureurs; car elle affectait quelquefois un grand zèle pour l'orthodoxie comme pour les intérêts de l'empire; et des dépouilles de ses victimes elle faisait construire des églises, ou d'autres monuments publics. C'est ainsi que, pour s'emparer de ses biens, elle concourut à la perte de Zénon, gouverneur d'Égypte, neveu d'Anthémius, qui avait été empereur d'Orient. Cependant Théodora déploya autant d'énergie que de présence d'esprit dans la sédition terrible qui, en 532, mit Justinien à deux doigts de sa perte. Ce prince, épouvanté des progrès des factieux et du tumulte auquel Constantinople était livrée, songeait à la retraite: Théodora vint ranimer son courage par le discours le plus fier et le plus noble. La fidélité, le zèle et l'activité de Bélisaire rétablirent l'autorité de l'empereur; et Théodora, plus affermie que jamais dans le pouvoir, continua à en abuser et à déshonorer le sceptre qu'elle avait su défendre. On prétend que, jalouse de la réputation et des grandes qualités d'Amalasonte, reine des Goths, elle contribua à la mort de cette princesse, en arrêtant, par ses intrigues, l'effet des négociations que Justinien avait entreprises pour la sauver. Elle fut également accusée d'avoir fait périr un fils qu'elle avait eu au milieu de ses désordres, avant son mariage, et qui vint à Constantinople pour se faire reconnaître par elle. En 532, au retour d'un voyage qu'elle avait fait, avec le plus grand faste, aux bains de Pythia en Bithynie, elle trouva un secrétaire de Justinien en grand crédit auprès de ce prince; Théodora, inquiète de cette faveur naissante, le fit enlever et confiner dans un monastère, sans que l'empereur osât s'y opposer. Mais l'exil était la moindre des peines pour quiconque lui devenait suspect: la liste de ses crimes dépasserait les bornes de cet article. Elle avait fait du palais un lieu de prostitution; d'infâmes courtisanes, Chrysomale, Indora, Macedonia, partageaient ses orgies. Antonina, femme de Bélisaire, digne confidente d'une telle princesse, secondait ses fureurs et sa dépravation; mais ces deux femmes se brouillèrent, parce que Théodora força la fille de Bélisaire à épouser le fils d'un de ses bâtards. Un des caprices de Théodora était d'unir par la violence dans des mariages mal assortis ceux qu'elle poursuivait de sa haine et de ses vengeances. On doit, sans doute, attribuer à son funeste ascendant presque toutes les circonstances qui marquèrent de taches honteuses le règne d'ailleurs glorieux de Justinien. Prodigue des richesses de l'état, elle se fit aimer des courtisans les plus avides, et craindre des plus lâches. Quelques contemporains lui ont même donné le titre de pieuse impératrice; et cependant elle fut deux fois frappée d'anathème par les papes Agapet et Vigile. Un moderne jurisconsulte allemand, touché de ce qu'elle avait favorisé le travail entrepris par Justin et Justinien pour la réforme et la rédaction des lois, a voulu justifier sa mémoire: mais ses crimes et ses fureurs l'ont trop justement noircie pour que cette hypothèse puisse se soutenir contre tant de témoignages irrécusables et de faits non contestés. Théodora mourut d'un cancer, au mois de juin 548

Justinien fut le seul qui la pleura : il donna son nom à plusieurs villes et à une province. Après avoir tracé de cette femme une peinture horrible dans ses *Anecdotes*, Procope la loue dans son *Histoire* (*Voy.* JUSTINIEN, BÉLISAIRE et ANTONINA).

L—S—E.

THÉODORA, femme de Léon l'Arménien, a partagé, d'une manière honorable, la bonne et la mauvaise fortune de ce prince, dont elle cherchait à adoucir la dureté et la violence. Pour lui complaire, elle suivait publiquement les erreurs des iconoclastes, que Léon favorisait par tous les moyens de sa puissance. Michel-le-Bégue (*V.* ce nom, LÉON l'ARMÉNIEN et THÉODORE-STUDITE), fier de sa valeur, et du parti dont il était le chef, blâmait hautement les violences et la cruauté de Léon. L'empereur le fit arrêter, et l'ayant examiné lui-même, la veille de Noël de l'an 820, il le condamna à être jeté dans le fourneau des bains du palais impérial, et à y être brûlé en sa présence. L'exécution devait se faire le même jour. L'impératrice Théodora conjura son époux de vouloir bien différer : « Ayez, lui disait-elle, plus de respect pour une si grande fête, où vous devez vous asseoir à la table eucharistique, pour y recevoir le corps de votre Sauveur... » Léon, s'étant laissé fléchir, fit mettre Michel dans une prison, dont il prit lui-même la clef, en donnant ordre de le garder avec soin. « Vous m'avez empêché, dit-il à Théodora, de faire un acte de justice, qui ne convenait point en un jour aussi solennel; mais vous verrez, vous et vos enfants, ce qui en arrivera. » Ce prince ayant en effet péri par suite d'une conjuration, sa veuve Théodora, que les conjurés avaient épargnée, fut embarquée avec ses quatre fils, dont l'aîné, Constantin, avait été, depuis cinq ans, déclaré empereur. On conduisit cette malheureuse famille à l'île de Protée, où la mère ne put, par ses larmes, empêcher que ses quatre fils ne fussent honteusement mutilés. Dans le Recueil des Lettres de Théodore-Studite, on en trouve une qu'il écrivit à Théodora et à son fils Basile pour les féliciter de ce qu'ayant quitté l'erreur des iconoclastes, ils étaient revenus publiquement à la foi de l'Église catholique sur le culte des images : le saint abbé leur donne l'assurance que dorénavant il communiquera avec eux dans les choses saintes, et qu'il les comprendra dans ses prières. A la fin, il dit : « Ayant appris que l'empereur a désigné l'île de Chalcis pour votre demeure pendant deux ans, nous recommandons à votre bienveillance le prélat de cette île, qui avec les religieux de son monastère a été chassé de sa maison et de son église. Faites pour lui tout ce qui sera en votre pouvoir. » On voit par là que Théodora avait été transférée de l'île Protée en celle de Chalcis. C'était, vers l'an 823, trois ans après la mort de Léon.

G—Y.

THÉODORA, impératrice d'Orient, naquit à Ébissa en Paphlagonie, d'une famille considérée dans cette province. L'empereur Théophile ayant songé à choisir une femme distinguée par sa beauté et par ses vertus, Théodora obtint la préférence sur ses rivales (an 830); une seule, Icasie, fit un moment pencher la balance, et lorsque Théophile eut choisi Théodora, Icasie fonda un monastère, et s'y retira pour le reste de ses jours. Théodora était digne du trône : elle y porta de grandes vertus;

l'exemple et les conseils de l'empereur l'affermirent encore dans la pratique de ses devoirs. Une fois, il la réprimanda vivement, et fit brûler devant lui un vaisseau chargé de marchandises, dont elle avait cru pouvoir entreprendre le négoce. A son tour, elle empêcha Théophile de se laisser entraîner par l'attrait des plaisirs, écueil dangereux pour un prince ami du luxe et de la beauté. Elle modéra aussi son penchant pour l'hérésie des iconoclastes. Fidèle à l'orthodoxie, elle cachait dans une pièce secrète les saintes images; mais un fou, nommé Danderys, que Théophile avait toujours à sa suite pour qu'il l'amusât par ses singularités, entra un jour brusquement chez Théodora, au moment où elle priait dans son oratoire, et lui demanda ce que c'était que ces images. L'impératrice lui répondit que c'étaient des poupées; ravi de cette réponse, le fou courut plaisanter de ces poupées devant l'empereur, qui en conçut quelques soupçons; mais Théodora les détourna, en lui disant que Danderys avait pris pour des images la réflexion dans un miroir de sa figure et de celles de ses filles: il paraît cependant qu'elle obtint de Théophile, à ses derniers moments, qu'il portât sur ses lèvres, l'image de Jésus-Christ et de la Vierge. Théodora, nommée régente, en 842, pendant la minorité de son fils Michel, gouverna l'empire avec une profonde sagesse; elle termina l'hérésie des iconoclastes, qui avait si long-temps déchiré l'Église et l'Empire. Ce fut elle qui plaça sur le trône patriarcal de Constantinople l'illustre Ignace, dont les vertus, la sainteté et les malheurs ont honoré l'Église chrétienne. Elle eut à soutenir en Asie plusieurs guerres dangereuses contre les Sarrazins, et éprouva des revers, dont sa prudence et son activité arrêtèrent les suites. En Europe, elle força les Esclavons, établis dans la Thrace, à se soumettre à son autorité. Un des événements les plus singuliers et les plus mémorables de sa régence fut la conversion du roi des Bulgares, Bogoris. Ce prince, voyant l'empire gouverné par une femme, crut le moment favorable pour l'attaquer, et lui fit déclarer la guerre. La réponse de l'impératrice fut si ferme et si noble, que Bogoris en conçut de l'estime pour elle, et offrit d'entrer en négociation pour l'échange de sa sœur, prisonnière depuis long-temps à Constantinople, où elle avait été élevée dans la religion chrétienne. Elle fut échangée contre un saint religieux qui, prisonnier de Bogoris, avait fait connaître à ce prince les premières vérités du christianisme. Sa sœur, de retour près de lui, acheva de l'éclairer. Bientôt il fit demander à Théodora de lui envoyer un prélat, qui le baptisa en secret. Mais le bruit de sa conversion, ayant transpiré, fit éclater, parmi ses sujets, une sédition furieuse. Bogoris, portant la croix sur sa poitrine, sortit de son palais à la tête d'une troupe d'élite, fondit sur les rebelles, et les dispersa. Frappés du courage de leur prince, et instruits par les prêtres que les princes voisins et Théodora avaient envoyés en Bulgarie, ils se convertirent à l'exemple de Bogoris. Cependant le gouvernement de Théodora fut troublé par les intrigues et les dissensions des courtisans ambitieux, dont les vices du jeune empereur Michel ne favorisaient que trop les pernicieux desseins. Bardas, frère de l'impératrice, se signalait au milieu d'eux par ses intrigues et ses fureurs; il

immola à sa vengeance Théoctiste et Manuel, qui partageaient la confiance de Théodora. Indignée de cet attentat, effrayée des vices de Michel, elle quitta les rênes du gouvernement; et peu de temps après, Bardas, son frère, devenu tout-puissant, la fit enfermer avec ses filles. Elle vécut ainsi jusqu'à la mort de Michel: un souper qu'il lui fut permis de donner à ce prince et à ses courtisans, dans un palais hors de la ville, fut l'occasion que Basile, l'un d'eux, choisit pour se défaire de ce prince, l'an 867. Il fut massacré presque sous les yeux de sa mère et de ses sœurs. Théodora mourut peu de temps après cette catastrophe, ou quelques jours auparavant, suivant l'*Art de vérifier les dates*. Elle est honorée comme une sainte dans l'Église grecque. L—s—e.

THÉODORA, fille de Constantin VIII, empereur d'Orient, fut désignée par son père pour lui succéder, quoiqu'elle fût plus jeune que sa sœur Zoé; mais au lit de mort, l'an 1028, il exigea que Théodora épousât Romain Argyre, déjà engagé dans les liens d'un premier mariage. Théodora s'étant refusée à cette union, Zoé fut moins scrupuleuse; elle reprit ses droits en acceptant pour époux Romain, dont le mariage fut dissous et la femme enfermée dans un couvent. Zoé n'oublia pas que Théodora avait pu lui enlever l'empire; sa jalousie la poursuivit dans la retraite; elle l'accusa d'un complot, et la força de prendre le voile. Cette malheureuse princesse resta dans la retraite pendant les règnes de Romain, de Michel IV et de Michel Calaphate. Mais lorsque ce dernier fut déposé, le sénat et le peuple, touchés de compassion pour elle, et fatigués sans doute de la tyrannie et des crimes de Zoé, exigèrent que sa sœur partageât le sceptre avec elle. Théodora signala son avénement en faisant crever les yeux à Michel Calaphate: mais ensuite elle s'occupa, avec sa sœur, de remettre l'ordre dans l'état; et l'empire vit avec étonnement deux princesses, opposées de caractère et ennemies l'une de l'autre, tenir le sceptre avec sagesse et fermeté. Mais cet accord ne dura pas, et Zoé, afin d'attirer à elle l'autorité, voulut, pour la troisième fois, faire un empereur, en épousant Constantin Monomaque. Théodora, dès ce moment, n'eut plus que le titre et les honneurs d'impératrice; mais en 1054, Constantin, veuf depuis quelque temps de Zoé, touchant à ses derniers moments, et semblant hésiter dans le choix d'un successeur, Théodora vint à Constantinople ressaisir le sceptre qui allait lui échapper. Après tant de vicissitudes, elle monta seule, à plus de soixante-dix ans, sur un trône qu'elle avait partagé à plusieurs reprises, et dont on l'avait fait descendre deux fois. Elle y déploya les qualités d'une grande princesse, et l'empire pouvait attendre d'elle des jours de paix et de prospérité: mais, en 1056, une maladie grave annonça sa fin. Elle désigna Michel Stratiotique pour son successeur, et mourut après avoir régné seule un an et neuf mois. En elle finit la famille de Basile le Macédonien, montée sur le trône en 867.

L—s—e.

THÉODORA, dame romaine, dans le dixième siècle, disposa de la thiare, par le crédit que lui donnaient ses charmes. Elle était d'une naissance illustre, possédait de grandes richesses et plusieurs châteaux-forts; mais surtout elle commandait en souveraine, parmi les nobles romains,

aux nombreux amants qui s'étaient dévoués à elle. Pendant trente ans, de 890 à 920, Théodora parut toujours à la tête de l'état. Elle fit cesser les guerres scandaleuses de deux factions qui se disputaient la papauté; et elle adoucit les rivaux féroces qu'elle captivait par ses artifices et ses galanteries. Elle fit obtenir successivement à un jeune ecclésiastique, nommé Jean, qu'elle aimait éperduement, l'évêché de Bologne, l'archevêché de Ravenne, et enfin, en 914, le souverain pontificat. Jean X, qui fut élu par elle à ce titre, n'est point un des plus mauvais papes qui se soient assis sur la chaire de saint Pierre. On ignore quelle fut la fin de Théodora. Sa fille Marozia, qui ne fut pas moins célèbre qu'elle par sa beauté et ses galanteries, succéda, par les mêmes moyens, au même pouvoir (*V.* Marozia). Luitprand parle d'une autre fille de Théodora, qui portait le même nom, qui eut la même conduite, et qui peut-être fut la véritable maîtresse de Jean X. S. S—I.

THÉODORE de Cyrène, surnommé l'*Athée*, vivait à la fin du quatrième siècle avant J.-C.; disciple d'Arété, fille d'Aristippe, et successeur d'Annicéris dans l'école cyrénaïque, il paraît qu'il eut aussi pour maîtres Annicéris, Denys le logicien, et Aristippe, fils d'Arété, qu'on distingue du chef de l'école par le surnom de *Mètrodidactos*, ou disciple de sa mère. Suidas prétend, avec moins de vraisemblance, qu'il suivit les leçons de Zénon de Cittium, de Bryson et de Pyrrhon le sceptique. Théodore, qu'il ne faut pas confondre avec le mathématicien de Cyrène, qui fut maître de Platon, s'attira de nombreux et puissants ennemis par la singularité de ses doctrines et la hardiesse de ses ouvrages. Exilé de sa patrie, où il avait joui long-temps d'une grande estime: « Vous avez tort, dit-il aux Cyrénéens, de m'exiler de Libye en Grèce. » Pendant son séjour à Athènes, peu s'en fallut qu'il n'éprouvât la sévérité de l'aréopage, qui se regardait comme le conservateur de la religion publique; mais il fut sauvé par Démétrius de Phalère. Amphicrate rapportait, dans ses *Vies des hommes illustres*, qu'il avait été condamné à boire la ciguë; et nous lisons encore dans Athénée, vers la fin du treizième livre, que Théodore subit son jugement. Cette conformité du philosophe de Cyrène avec Socrate doit nous avertir de ne pas admettre trop facilement ce que disent de ses opinions Diogène Laërce et quelques autres. Son livre *sur les dieux* (περὶ θεῶν), qui fut depuis très-utile à Épicure, lui valut, il est vrai, le surnom d'*Athée*; mais on sait que ce titre était donné par le peuple à tous ceux qui ne respectaient pas ses erreurs superstitieuses et la multitude innombrable de ses dieux. Il est difficile de croire que le premier Ptolémée, prince habile et sage, eût chargé d'une ambassade auprès de Lysimaque, roi de Thrace, un philosophe qui aurait mérité ce titre odieux, dans le sens qu'il doit avoir aujourd'hui. Il est difficile surtout de voir un homme méprisable dans le négociateur courageux, à qui ses détracteurs eux-mêmes ont attribué tant de fermeté et de grandeur d'ame dans ses entretiens avec Lysimaque et ses ministres. « N'es-tu pas, lui dit Lysimaque, ce Théodore chassé d'Athènes. » — « On ne t'a pas trompé; les Athéniens, comme Sémélé, qui fut trop faible pour porter Bacchus, n'ont pas eu la force de me garder chez eux. » — « Je

te ferai mourir. » — « Une cantharide en ferait autant. » — « Tu seras mis en croix. » — « Peu m'importe de pourrir en l'air ou dans la terre. » — « Ne reparais pas devant moi. » — « Non, à moins que Ptolémée ne » me charge d'y paraître encore. » Mithrès, un des ministres de Lysimaque, ayant assisté probablement à ce dialogue, dit au philosophe : » Tu sembles méconnaître non-seule- » ment les dieux, mais les rois. — « Une preuve que je connais les dieux, répondit Théodore, c'est que je te crois leur ennemi. » Sur ce Théodore, fondateur de la secte des *Théodoriens*, une des trois subdivisions de l'école de Cyrène, on peut consulter Diogène Laërce, II, 86; VI, 97; Cicéron, *De nat. deor.*, I, 1, 23, 43; *Tuscul.*, I, 43; V, 40; Strabon, Eusèbe, Suidas; et parmi les modernes, Stanley, Buddæus, Brucker, Fabricius, Bayle, au mot *Hipparchia*, etc. L—c.

THÉODORE Ier., élu pape le 24 novembre 642, était Grec de nation, né à Jérusalem, fils d'un évêque du même nom, et succéda à Jean IV. Immédiatement après son exaltation, il écrivit à Paul, patriarche de Constantinople, en termes très-sévères, pour lui reprocher de n'avoir point fait ôter des églises l'affiche de l'ecthèse d'Héraclius (*Voy.* page 287, THEODORE DE PHARAN), et de paraître favoriser l'erreur de Pyrrhus, qui professait le monothélisme. Paul ne tint aucun compte des ordres du pape; et Théodore le fit condamner dans un concile tenu à Rome (1). On croit que c'est dans le même concile que fut prononcée la condamnation de Pyrrhus. Celui-ci, ayant persisté dans ses erreurs malgré la rétractation qu'il en avait faite, fut déposé et anathématisé. Paul, ayant appris cette condamnation, renversa l'autel appartenant au pape, dans le palais de Placidie, à Constantinople; interdit les légats de leurs fonctions, et persécuta les évêques et tous les catholiques attachés au parti de l'Église de Rome. Théodore mourut peu de temps après, le 13 mai 649; après six ans et près de six mois de pontificat. Il était doux, charitable et rempli de zèle. Il fit transférer les reliques des martyrs Primus et Félicien dans l'église de Saint-Étienne, qu'il enrichit de magnifiques présents, ainsi que celle de Saint-Valentin, qu'il fit bâtir. Saint Martin Ier. fut son successeur. D—s.

THÉODORE II, élu pape le 12 février 898, succéda à Romain. Il était né à Rome. Il ne gouverna l'Église que vingt jours : mais pendant ce peu de temps, ses mœurs, son caractère, ses actions, donnèrent la plus haute idée du bonheur qu'on pouvait attendre d'un pontificat plus long. Il se hâta de réparer les erreurs et les violences d'Étienne VI; rappela tous les évêques déposés, et rendit à tous les clercs les fonctions qui leur avaient été ôtées. Il fit transporter solennellement dans la sépulture des papes le corps de Formose, découvert par des pêcheurs. Théodore mourut le 3 mars, et eut pour successeur Jean IX. D—s.

THÉODORE (SAINTE) souffrit le martyre à Alexandrie, sous la persécution de Dioclétien, vers l'an 304. Le juge, l'ayant fait paraître devant son tribunal, lui dit, après l'avoir pressée de sacrifier aux dieux : « D'après les ordres de l'empereur, vous autres vierges qui refusez d'of-

(1) *Synodica ad Paulum patriarcham Constantinopolitanum, inter Anastasii collectanea*, par le P. Sirmond, Paris, 1620, in-8°., et dans le t. XII de la Bibliot. des pères, Lyon, 1677.

frir de l'encens aux dieux, devez être exposées dans les lieux infâmes. J'ai pitié de votre naissance et de votre beauté. » Théodore répondit à ces menaces : « Vous pouvez faire ce qui vous plaira ; ma volonté n'aura point de part aux violences que vous exercerez. » Après l'avoir fait frapper sur le visage, le juge ajouta : « Malgré votre condition illustre, vous me contraignez de vous faire affront devant le peuple, qui attend votre jugement. Je vous donne trois jours pour y réfléchir ; et si après ce délai, vous refusez de sacrifier, je vous exposerai, afin que les personnes de votre sexe voient votre déshonneur et se corrigent. » Les trois jours étant passés, le juge dit : « Théodore, puisque vous persistez dans votre refus de sacrifier, j'ordonne qu'on vous conduise au lieu infâme. Nous verrons si votre Christ vous délivrera. » Théodore répondit : « Le Dieu qui m'a jusqu'à présent gardée sans tache connaît ce qui arrivera : il est assez puissant pour me garder contre ceux qui voudraient me faire injure. » En entrant dans le lieu déshonnête, où on la conduisit, elle adressa au ciel une prière fervente. Le peuple entourait la maison, observant ce qui arriverait. Un chrétien nommé Didyme, qui s'était habillé en soldat, entra le premier. Théodore, le voyant, fuyait. L'ayant rassurée, il lui proposa de changer d'habillement et de sortir, en enfonçant son chapeau pour se couvrir le visage, afin de n'être point reconnue : elle sortit heureusement. Une heure après, le juge, apprenant ce qui s'était passé, fit venir Didyme, qui confessa hautement Jésus-Christ. Il fut condamné à être décapité ; et comme on le conduisait au lieu du supplice, Théodore accourut pour lui disputer la couronne du martyre. « C'est moi, s'écria Didyme, qui ai été condamné. » — « Je ne veux pas être coupable de votre mort, reprit Théodore. Vous avez bien voulu me sauver l'honneur ; mais je ne consens point que vous me sauviez la vie ; j'ai fui l'infamie et non la mort. Vous m'auriez trompée si vous aviez cherché à me priver du martyre. » Le juge mit fin à ce combat, en ordonnant qu'ils fussent tous les deux décapités. Voyez les *Actes sincères* de Ruinart ; et saint Ambroise, *de Virginate*. Le martyre de *sainte Théodore* est le sujet de l'une des plus mauvaises tragédies du grand Corneille. G—y.

THÉODORE, évêque de Mopsueste, était né, vers l'an 350, à Antioche, de parents qui tenaient un rang distingué dans la Syrie. Il cultiva, dans sa jeunesse, les lettres, la philosophie et l'histoire ; et s'appliqua surtout à l'éloquence, sous la conduite du sophiste Libanius (*Voy.* ce nom), l'un des plus habiles maîtres de cette époque. S. Jean-Chrysostôme, son condisciple, devenu depuis si célèbre, ayant quitté le barreau, pour se livrer à l'étude des lettres sacrées, Théodore suivit son exemple, et se retira dans un monastère près d'Antioche : mais ses amis triomphèrent de sa pieuse résolution ; et, rentré dans le monde, il était sur le point de contracter un mariage avantageux, quand les reproches éloquents de Chrysostôme le rappelèrent dans la solitude, où il se livra dès-lors tout entier à la prière et à la lecture. Ordonné prêtre, vers l'an 382, il consacra ses talents à combattre l'hérésie des Apollinaristes, qui faisait de grands progrès dans l'Orient. L'éclat de ses prédications le rendit bientôt célèbre ; et, en 392, il fut élu évêque de Mopsueste, qu'il avait

délivrée des Ariens. Peu de temps après, il fit un voyage à Constantinople. L'empereur Théodose, l'ayant entendu prêcher, voulut l'entretenir en particulier, et le combla de témoignages d'affection. L'évêque de Mopsueste assista au concile de Constantinople, en 394. Son zèle pour la pureté de la foi ne se ralentissait pas; et l'on sait qu'il visita des églises éloignées, dans le but d'éclairer les fidèles ou de les préserver des innovations. L'exil de saint Chrysostôme (*V.* ce nom) ayant fait éclater des troubles dans la Cilicie, Théodore n'épargna rien pour les apaiser; et il reçut, à cet égard, une lettre de remercîment de son ancien ami. Regardé depuis long-temps comme un maître dans la foi, Théodore n'était cependant pas lui-même exempt d'erreurs. Dans un sermon qu'il fit à Antioche, il lui échappa des expressions qui choquèrent quelques-uns de ses auditeurs. Le jour suivant, il monta en chaire, pour les rétracter et demander pardon du scandale involontaire qu'il avait pu donner; mais on croit que ce désaveu lui fut arraché par la crainte d'une condamnation publique. Les écrits qu'il avait laissés présentaient, dit-on, des preuves convaincantes de son penchant pour le Pélagianisme. Une autre preuve qu'il partageait les sentiments de cette secte, c'est l'accueil qu'il fit aux évêques pélagiens chassés de leurs siéges, et qui, dans l'élan de leur reconnaissance, le proclamèrent un *maître illustre dans la doctrine chrétienne*. Il est certain, d'un autre côté, que Théodore fut présent au concile de la province de Cilicie, assemblé pour condamner les erreurs du Pélagianisme, et qu'il les anathématisa. La crainte de se voir lui-même condamné pour ses opinions, peut expliquer sa conduite, mais ne le justifie pas. Il mourut en 428, après avoir gouverné trente-trois ans l'église de Mopsueste, emportant au tombeau la réputation d'un des plus grands docteurs de l'Orient; mais sa mémoire ne tarda pas à être attaquée par saint Cyrille d'Alexandrie, qui l'aurait fait condamner s'il n'eût craint d'exciter des troubles. Son nom fut ôté des diptyques de son église. Enfin, malgré l'éloquente apologie de Facundus (*V.* ce nom, XIV, 82), la personne et les écrits de Théodore furent anathématisés par le cinquième concile œcuménique, assemblé à Constantinople, en 553. On fait monter le nombre de ses écrits à dix mille et plus (Voyez les *Mémoires* de Tillemont, XII, 444); mais il n'est pas vraisemblable qu'il ait pu composer autant d'ouvrages. Outre un *Commentaire* sur *l'Ancien Testament*, on cite de lui: des Traités de l'*Interprétation de l'Évangile*; des *Miracles de J.-C.*; de l'*Incarnation*, en quinze livres, contre les Apollinaristes et les Ariens; un ouvrage contre *Apollinaire* et son hérésie, dans lequel il se plaignait qu'on eût interpolé son Traité de l'Incarnation; une *Apologie de saint Basile* contre Eunome; divers écrits contre *Origène*, contre les *Magusiens*; et enfin un livre dans lequel il attaquait la doctrine du *Péché originel*. De tous les ouvrages de Théodore, il ne nous reste que son *Commentaire sur les Psaumes*, dans la chaîne du P. Corder (*Voyez* Orléans, XXXII, 122). C'était une production de sa jeunesse, qu'il avait promis de supprimer, parce qu'elle renfermait des passages répréhensibles. On trouve des fragments des autres écrits de Théodore, qu'on vient de citer, dans l'ouvrage de Facundus;

De tribus capitulis; dans les *Actes* du cinquième concile œcuménique, et dans la *Biblioth.* de Photius. Un fragment plus considérable de son travail sur les petits prophètes, contenant ses Commentaires sur Jonas, Nahum et Abdias, ainsi que les Prologues de ceux sur Osée, Amos, Aggée et Zacharie, forme soixante-quatre pages du volume que l'abbé Mai vient de publier, sous le titre de *Scriptorum veterum nova collectio è Vaticanis codicibus*, Rome, Bourlié, 1825, in-4°. On a, sous le nom de Théodore, une *Liturgie*, dans le *Recueil* de Renaudot, II, 616; mais il n'est pas certain qu'elle soit de l'évêque de Mopsueste. Quoi qu'il en soit, Théodore n'était pas un grand écrivain; mais il avait de l'érudition, de l'abondance, et il possédait l'art de présenter ses opinions avec beaucoup de méthode et de clarté. On a de J.-Chr. Meisner une *Dissertation latine sur Théodore*, Wittemberg, 1744, in-4°.; et de Le Bret : *Disquisitio de fragm. Theod. Mopsuest.*, Tubingue, 1790, in-4°. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter, pour plus de détails, Cave, Dupin, Oudin, D. Ceillier et la *Bibl. græca* de Fabricius. W—s.

THÉODORE, surnommé *Lecteur*, historien du sixième siècle, a composé en grec son Histoire *tripartite*, à la prière de l'évêque, ou d'un prêtre de Gangres en Paphlagonie, auquel il la dédia. D'après les termes dont il se sert en lui écrivant, il paraît qu'il était lui-même Paphlagonien. Il remplit, dans l'église de Constantinople, les fonctions de lecteur; et ce nom lui resta. Suidas dit qu'il avait écrit l'histoire de l'Église depuis Constantin jusqu'à Justinien ou plutôt jusqu'à Justin, à moins qu'il n'ait été au-delà de ce que nous avons de lui. En compilant Socrate, Sozomène et Théodoret, il composa d'abord une histoire qu'il appela *tripartite*, et qu'il divisa en deux livres, dont le premier commence à la vingtième année de Constantin; le second finit à l'empire de Julien. Cet ouvrage se trouve en manuscrit dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise. Valois en avait un exemplaire, dont il a fait usage pour son édition de Socrate, de Sozomène et de Théodoret. A ces deux livres Théodore en ajouta deux autres de son propre fond. Le premier commençait là où Socrate avait fini, et le second allait jusqu'au règne de Justin l'Ancien, c'est-à-dire jusqu'en 518. Nous n'en avons plus qu'un extrait publié en grec et en latin, sous le nom de Nicéphore Calliste. Jusqu'à la mort de l'empereur Anastase, Théodore suit assez exactement l'ordre des temps. Il y a moins d'ordre dans le reste de l'ouvrage, qui paraît n'être qu'un extrait tiré de Théodore ou de quelque autre historien. Saint Jean Damascène, et le septième concile général en ont cité des passages. L'Histoire de Théodore fut imprimée en grec par Robert Estienne, Paris, 1544, in-fol. Elle a paru en grec et en latin, Genève, 1612; Paris, 1673, in-fol., avec les notes de Valois (1); Cambridge, par Reading, 1720, in-fol., et traduite en français par Cousin dans son *Histoire de l'Église* (*V.* Cousin, X, 126) (2). G—y.

(1) La bibliothèque royale a un exemplaire de cette édition, avec des notes marginales écrites de la main de Huet.

(2) La même bibliothèque possède un manuscrit contenant un ouvrage de Théodore Lecteur, intitulé : Histoire des ouvrages publics que l'on voyait à Constantinople, de son temps, en grec. Cet ouvrage n'est point connu. Voyez les manuscrits grecs, n°. 1989.

THÉODORE, surnommé Ascidas, archevêque de Césarée en Cappadoce, était visiteur ou chef d'un monastère en Palestine, lorsqu'il vint à Constantinople, vers l'an 535, dans le dessein de répandre les erreurs des Origénistes, auxquels il était entièrement dévoué. S'étant insinué près de l'empereur Justinien et de l'impératrice Théodora, il réussit à se faire nommer à l'archevêché de Césarée. Au lieu de gouverner l'empire avec sagesse, et de se contenter d'accorder une noble protection à l'Église catholique, Justinien ne paraissait occupé qu'à examiner et décider les vaines disputes qui agitaient alors les esprits en Orient. Théodore s'empara adroitement de cette faiblesse. Apprenant que l'empereur passait son temps à écrire un Traité dogmatique pour la défense du concile de Calcédoine, et contre les Acéphales, schismatiques qui s'étaient séparés de leurs patriarches, d'où leur était venu le nom d'Acéphales, ou sans chef, Théodore vint trouver le prince et lui dit : « Vous avez un moyen bien plus sûr de ramener les Acéphales au sein de l'Église. Ce qui les choque, c'est que le concile de Calcédoine ait loué Théodore de Mopsueste et déclaré orthodoxe la Lettre d'Ibas, qui cependant est dans le sens de Nestorius; condamnez Théodore avec ses écrits, ainsi que la Lettre d'Ibas; le concile de Calcédoine paraissant ainsi purifié, les Acéphales le recevront sans difficulté, et vous vous acquerrez une gloire immortelle en les ramenant sans peine au sein de l'Église. » Justinien, n'apercevant point l'artifice caché dans ces propositions, ignorant que l'on était d'accord avec l'impératrice Théodora, qui elle-même favorisait les Origénistes et les Acéphales, promit de faire ce que l'on desirait. Théodore le pria donc de condamner par un écrit, ou plutôt par un décret impérial, les OEuvres de Théodore de Mopsueste, la Lettre d'Ibas et l'écrit de Théodoret contre les douze anathèmes de saint Cyrille. On voulait ainsi engager l'empereur de telle sorte qu'il lui fût impossible de revenir sur ses pas. Ce prince quitta volontiers l'ouvrage qu'il composait contre les Acéphales, pour en publier un autre, que l'on appela *la condamnation des trois chapitres*. Cette œuvre de Théodore fut publiée sous la forme d'un édit, que l'empereur commence en faisant sa profession de foi sur la Trinité et l'Incarnation. Venant au point qui intéressait Théodore, il dit anathème à quiconque défend Théodore de Mopsueste, ses écrits et ses sectateurs; à quiconque défend les écrits de Théodoret contre saint Cyrille et contre ses douze articles; à quiconque défend la Lettre impie, écrite par Ibas. Cet édit, qui est sans date, fut publié en 546. L'archevêque de Césarée, qui s'entendait avec l'impératrice Théodora, fit expédier aux évêques de l'empire grec, des ordres qui leur enjoignaient de souscrire l'édit publié par l'empereur. Les lettres les plus pressantes venaient après les ordres. On récompensait les évêques qui souscrivaient; ceux qui refusaient étaient déposés ou envoyés en exil; plusieurs s'enfuirent et se cachèrent. Le scandale fut tel que Théodore de Césarée disait plus tard lui-même, qu'il avait mérité d'être brûlé vif pour avoir excité un pareil mouvement. L'édit ayant été envoyé en Afrique, un évêque de cette grande Église écrivit à l'empereur : « Nous louons votre zèle, nous approuvons votre profession de foi; mais nous n'avons vu

qu'avec une profonde affliction que vous nous ordonnez de condamner Théodore, Théodoret et Ibas, ainsi que leurs écrits. Ces écrits ne sont point venus jusqu'à nous ; s'ils y parviennent et que nous y découvrions quelque erreur, nous y ferons attention; mais comment pourrions nous condamner des auteurs qui sont morts? S'ils vivaient encore; si, étant repris, ils ne voulaient point rétracter leurs erreurs, il serait juste de les condamner; mais à présent sur quoi porterait notre jugement? Seigneur, conservez la paix dans votre empire; craignez qu'en voulant condamner les morts vous ne fassiez mourir les vivants. » L'empereur et Théodore, qui avait toute sa faveur, s'étaient trop avancés pour reculer; on fit venir le pape Vigile à Constantinople, où étant arrivé, en 647, il publia d'abord un décret contre l'impératrice Théodora et contre les Acéphales qu'elle favorisait. Il s'apaisa, suspendit la publication de son décret; et même, à la prière de l'impératrice, il se réconcilia avec le patriarche de Constantinople, qu'il avait suspendu pour quatre mois de sa communion. Mais quand on voulut le forcer à souscrire l'édit, il dit publiquement : « Vous me tenez captif; » mais vous ne jetterez jamais saint » Pierre dans les liens. » Après avoir mûrement examiné l'affaire, le samedi saint de l'an 548, le pape publia un décret que l'on appela *Judicatum*. Il y condamnait les trois chapitres, mais sans préjudice pour l'autorité du concile de Calcédoine, et à condition que personne ne parlerait et n'écrirait plus sur ces questions. Cette décision si sage ne satisfit personne, et les troubles suscités par l'intrigant archevêque de Césarée et par Théodora continuèrent d'agiter les églises d'Orient et d'Occident. Le pape Vigile, voyant que le scandale ne faisait qu'augmenter, engagea l'empereur à convoquer un concile à Constantinople, et à y appeler surtout les évêques de l'Afrique et de l'Illyrie, ce qui fut agréé en présence de Théodore et de quelques autres évêques grecs et latins. En attendant on promit au souverain pontife que les choses resteraient en suspens, et que personne ne serait inquiété jusqu'à ce que le concile eût décidé. Au mépris de cette promesse, on pressa le pape de condamner les trois chapitres sans aucune restriction en faveur du concile de Calcédoine. Vigile l'ayant refusé, Théodore de Césarée fit lire hautement l'édit de l'empereur et le fit afficher dans toutes les églises. Le pape, protestant contre ces actes de violence, déclara qu'il ne pouvait plus communiquer avec Théodore ni avec ses partisans, et en même temps il le priva de l'épiscopat et de la communion catholique, lui ordonnant de ne plus vaquer qu'à la pénitence. Théodore se vengea en suscitant de nouvelles violences contre le pontife; enfin les choses en vinrent au point que le pape fut obligé de se réfugier dans une église à Calcédoine (*Voy.* Vigile). Comme l'empereur le pressait de revenir, le pape lui fit connaître la sentence qu'il avait portée contre Théodore, en ajoutant qu'il ne l'avait point publiée, par respect pour le prince. Cependant on cherchait à éclairer la religion de Justinien; et Théodore, craignant les suites de tant de troubles qu'il avait excités, envoya au pape, qui était toujours à Calcédoine, une profession de foi, où il déclarait que, pour conserver l'unité ecclésiastique, il recevait les quatre

premiers conciles généraux tenus, à Nicée, à Constantinople, à Éphèse et à Calcédoine, sous la présidence des légats apostoliques. Les évêques de son parti souscrivirent la même profession, et assistèrent au concile qui se réunit à Constantinople en 563. Théodore y soutint vivement son ouvrage, qui était la condamnation des trois chapitres; une sentence définitive fut portée, et le concile confirma solennellement celui de Calcédoine, en le plaçant au même rang que les quatre premiers conciles généraux; il n'y eut plus alors de prétexte pour défendre ce que l'on appelait les trois chapitres. Origène fut condamné, ce que Théodore de Césarée aurait sans doute empêché, s'il avait conservé le crédit dont il jouissait auparavant; mais depuis la mort de l'impératrice Théodora, son influence avait beaucoup diminué; et quelques efforts qu'il ait faits dans les huit conférences du concile, il ne put amener cette assemblée à donner une décision telle qu'il la desirait. Ce cinquième concile est reconnu par l'Église pour œcuménique, ayant la même force que les quatre précédents. Il y eut, pendant quelque temps, de l'hésitation dans l'Église d'Occident; ce qui provenait des violences exercées par Théodore de Césarée, et de la défiance naturelle contre une assemblée dans laquelle il avait exercé tant d'influence (*V.* Justinien, Théodora, Théodore de Mopsueste). G—y.

Théodore de Pharan, ainsi nommé de la ville de Pharan en Arabie, dont il avait été élu évêque, est communément regardé comme le premier auteur du monothélisme, et n'a de célébrité que sous ce rapport. Il paraît que c'est en 626, dans un faux concile de Constantinople, que pour la première fois il fut question de cette hérésie, laquelle consiste à ne reconnaître en Jésus-Christ, quoiqu'il ait deux natures, qu'une volonté et qu'une opération; ce qu'exprime le nom de *Monothélisme*, composé de deux mots grecs, dont le premier signifie *seul*, et l'autre *volonté*. Que Théodore de Pharan soit ou non le premier auteur de cette hérésie, il est certain du moins que ce n'est pas lui qui a le plus contribué à l'établir et à la propager; et Sergius, patriarche de Constantinople, y prit une part bien plus active. Il présidait le faux concile de 626. On voit qu'ensuite il écrivit à Théodore, en lui envoyant un écrit prétendu de Menas, l'un de ses prédécesseurs, adressé au pape Vigile, où il était avancé qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une volonté et qu'une opération; à quoi Théodore répondit qu'il *recevait* et professait la même doctrine. Deux autres personnages, Cyrus, évêque de Phaside, et Athanase, patriarche des Jacobites, travaillèrent puissamment à accréditer cette hérésie: le premier même en prit l'occasion de réunir les Théodoriens, espèce d'Eutychiens, qui étaient en grand nombre; ce qui ne lui fut pas difficile en leur accordant l'unité d'opération en Jésus-Christ, opération qu'ils appelèrent *théandrique*, c'est-à-dire, en même temps divine et humaine. Sophronius, moine célèbre, et depuis patriarche de Jérusalem, était alors à Alexandrie; Cyrus lui communiqua les articles de réunion. A la première lecture, Sophronius découvrit le venin qui y était caché. Il conjura Cyrus de ne point publier cette doctrine, qui était contraire à la foi catholique; mais Cyrus ne voulut pas l'écouter,

et au moyen de la concession faite aux Théodoriens, la réunion se fit solennellement. Sophronius ne fut pas plus heureux à Constantinople, près de Sergius, à qui il fit les mêmes représentations. De retour en Orient, et devenu patriarche de Jérusalem, Sophronius tint un concile, en 634, avec les évêques de Palestine. Il y écrivit une lettre synodale aux patriarches, et notamment à Sergius, pour leur faire part de son élection. Dans cette lettre, il fait sa profession de foi et établit le dogme catholique à l'égard des deux volontés. Sergius ne doutant pas que Sophronius n'en écrivît à Rome, résolut de le prévenir. Il adressa donc au pape Honorius, qui tenait le siége pontifical, une lettre pleine d'artifices et de déguisements, auxquels ce pape, trop peu sur ses gardes se laissa prendre. Sergius surtout lui faisait entendre et valoir, qu'au moyen de l'opinion d'une seule volonté, on était parvenu à réunir à l'Église un grand nombre de sectaires (*Voy.* Honorius, XX, 518). La même conduite artificieuse avait fait tomber dans le même piége l'empereur Héraclius; et l'erreur appuyée de son autorité faisait de rapides progrès. Dans un faux concile tenu à Constantinople, en 639, ce prince fit lire et admettre un édit nommé *Ecthèse*, c'est-à-dire, *Exposition de la foi*, qu'il avait fait dresser, et dont Sergius était l'auteur. On reconnaissait en Jésus-Christ, comme l'avait décidé le concile de Calcédoine, deux natures, mais on niait qu'il y eût deux volontés et deux opérations (*Voy.* Héraclius, XX, 216-219). En 640 et 641, les papes Séverin et Jean IV condamnèrent cette ecthèse, qui n'en demeura pas moins affichée publiquement comme loi de l'état. Les catholiques en étant mécontents, l'empereur Constant substitua, en 648, à l'ecthèse un autre édit, sous le nom de *Type*, par lequel il imposait un silence absolu sur cette controverse. Ce ne fut qu'en 649, sous le pape Martin Ier., que, dans le concile de Latran, composé de cent cinq évêques, on condamna l'ecthèse et le type (*Voy.* Martin, XXXII, 294, et Constant, IX, 465). Anathème fut aussi prononcé contre la doctrine du monothélisme et ses fauteurs, parmi lesquels sont nommés Théodore de Pharan et le pape Honorius. Cet anathème fut confirmé, en 680, au concile de Constantinople, 6e. général: mais il n'éteignit point l'hérésie. On la voit encore soutenue, en 712, dans un faux concile de Constantinople tenu cette année, sous l'empereur Philippe; et, en 869, le 8e. concile général, tenu aussi à Constantinople, se crut obligé de renouveler le même anathème. Cette hérésie, sous Macaire, patriarche de Constantinople et monothélite, avait pénétré et s'était conservée chez les Maronites. Ce ne fut qu'en 1182, par les soins d'Aimery, troisième patriarche latin d'Antioche, que ce peuple, qui habite le Mont Liban et les environs, se réunit à l'Église romaine. On ne sait ni où, ni à quelle époque mourut Théodore de Pharan. Il ne paraît pas, d'après cet exposé, avoir joué un personnage fort important dans l'affaire du monothélisme. Il avait cependant écrit en sa faveur; et son livre se trouve cité parmi les écrits dans lesquels cette erreur était établie, et qui furent produits au sixième concile général. L—y.

* THÉODORE (Saint) fut consacré archevêque de Canterbury, le 26 mars 668, par le pape Vitalien. Osvic, roi de Nortumberland, et Eg-

bert, roi de Kent, avaient envoyé à Rome demander un pasteur pour la première église d'Angleterre. Vitalien avait d'abord désigné Adrien, abbé de Niridan près de Naples; mais ce religieux craignait le fardeau de l'épiscopat; il proposa un moine grec, appelé Théodore, s'engageant à l'accompagner en Angleterre. Théodore, né à Tarse en Cilicie, avait étudié à Athènes; il connaissait la langue latine aussi bien que le grec; il était très-versé dans les sciences divines et humaines, et s'était acquis à Rome, dans le monastère où il vivait, une haute réputation de sainteté. Agé de soixante-six ans, il reçut les trois ordres sacrés et la consécration épiscopale. Le pape le recommanda à Benoît Biscop (*Voy.* ce nom), qui se trouvait à Rome, ordonnant à ce saint prélat de retourner en Angleterre avec Théodore et Adrien, pour leur servir de guide et d'interprète. Ayant abordé tous les trois à Marseille, ils se rendirent à Arles, attendant qu'Ébroïn, maire du palais, voulût bien leur accorder la permission de continuer leur voyage. Théodore passa l'hiver à Paris, près d'Agilbert, qui avait été transféré de Winchester sur le siége de Paris. Là il apprit la langue anglaise et se procura les autres connaissances locales dont il avait besoin. Egbert, roi de Kent, envoya au devant de lui un seigneur de sa cour; et Théodore, accompagné de saint Benoît Biscop, prit possession de son siége le 27 mai 669. Adrien, qu'Ébroïn avait retenu sur quelques soupçons mal fondés, arriva après Théodore, qui le nomma abbé du monastère de Saint-Pierre, à Canterbury. Théodore, que le pape avait établi primat d'Angleterre, fit la visite de toutes les églises, accompagné de l'abbé Adrien. Il confirma la discipline de l'Église, par rapport au jour où la pâque doit être célébrée; il introduisit le chant grégorien, qui n'était guère connu que dans les églises du royaume de Kent; ordonna des évêques partout où ils étaient nécessaires, et confirma saint Wilfrid sur le siége d'York. Étant de retour à Canterbury, il y fonda une école, où il enseignait avec Adrien les sciences divines et humaines. Ils formèrent des disciples qui établirent d'autres écoles; et depuis cette époque la Grande-Bretagne devint plus florissante qu'elle ne l'avait jamais été, depuis que les Angles ou Anglais s'en étaient emparés. Saint Théodore présida plusieurs conciles: dans celui de Hetfield, tenu en 680, on exposa la doctrine de l'Église sur le mystère de l'incarnation; on approuva les cinq premiers conciles généraux, et l'on condamna les Eutychiens et les Monothélites, dont les erreurs causaient alors de grands ravages dans l'Église d'Orient. Théodore ayant, d'après la demande du roi Egfrid, partagé le siége d'York en trois évêchés, saint Wilfrid, mécontent de ce nouvel arrangement, se retira dans la Frise, où il prêcha l'Évangile un an à peu près avant que saint Willibrod n'arrivât dans ces contrées. Mais quelques années avant sa mort, Théodore rappela avec instance Wilfrid, et l'ayant réconcilié avec les personnes puissantes qui lui étaient opposées, il lui rendit le siége d'York, tel qu'il était auparavant. La guerre s'étant allumée entre Egfrid, roi des Northumbres, et Ethelred, roi des Merciens, le saint archevêque entreprit de rétablir la paix, et le ciel bénit ses efforts. Il mourut en 690, âgé de quatre-vingt-huit ans. Le nom de saint Théodore a acquis une

grande célébrité par le *Pénitentiel* ou Recueil de canons qu'il publia pour régler le temps que devait durer la pénitence publique, selon l'espèce et la gravité du péché. Dom Luc d'Achéry a publié, tom. IX de son *Spicilegium*, ce monument de l'antiquité ecclésiastique, sous ce titre : 1°. *Capitula selecta ex antiquâ canonum collectione factâ in Hiberniâ*; — 2°. *Alia capitula Theodori Cantuariensis archiepiscopi*. D'Achéry s'était servi des manuscrits qu'il avait trouvés dans les abbayes de Corbie et de Saint-Germain. Il regrette que Spelfmann n'ait point publié le *Pénitentiel* de l'archevêque Théodore, d'après le manuscrit qu'il avait vu à l'abbaye de saint Benoît de Cambridge, et dont il parle dans le tom. I, *Concil. Angliæ*. Il a paru une édition plus complète et plus exacte du Pénitentiel, sous ce titre : *Theodori archiepiscopi cantuariensis Pœnitentiale, omnibus quæ reperiri potuerunt ejusdem capitulis adjunctum per canones selectos ex antiquissimâ canonum collectione Ms., nec non per plura ex variis pœnitentialibus hactenùs ineditis excerpta; expositum præclaris ecclesiasticis disciplinæ monumentis quæ ex optimis codicibus Mss. selecta sunt, confirmatum*, par Jacques Petit, Paris, 1677, in-4°. — Ecgbrigt ou Egbert, archevêque d'York, prit le *Pénitentiel* de Théodore pour modèle de celui qu'il publia en 740. G—Y.

THÉODORE-STUDITE, né, en 759, à Constantinople, fut, pendant un demi-siècle, dans les temps les plus difficiles, le soutien, l'oracle et l'ornement de l'Église orientale. Il était depuis treize ans religieux dans le monastère de Saccudion, lorsqu'en 795, son oncle, Platon, qui en était abbé, pria ses religieux de lui désigner un successeur. Tous jetèrent les yeux sur Théodore, à qui Platon confia aussitôt le gouvernement de la maison. Son oncle avait éloigné du monastère les esclaves, regardant comme une chose inconvenante que les religieux eussent sous eux des hommes qu'ils fussent obligés de conduire par la crainte et non par des sentiments raisonnables. Il eut à vaincre de fortes oppositions avant de pouvoir changer une coutume qui remontait aux siècles les plus reculés. Cependant les chefs d'autres monastères l'imitèrent; et Théodore tint ferme pour continuer le bien que Platon avait commencé. Ce trait est important à remarquer; il prouve qu'en Orient aussi bien qu'en France et dans l'Occident, la religion chrétienne a exercé une heureuse influence en faveur des esclaves. L'empereur Constantin avait donné un grand scandale en répudiant Marie, son épouse, et en épousant Théodote, une des filles attachées à la maison de l'impératrice. Platon et Théodore déclarèrent publiquement qu'ils ne pouvaient plus communiquer, dans les choses saintes, avec l'empereur. Le prince, sentant combien il lui importait de mettre Théodore dans les intérêts de sa passion, lui envoya sa nouvelle épouse Théodote, qui était parente du saint abbé : elle employa tout, les présents, les considérations de la parenté, les prières, sans pouvoir le gagner. L'empereur vint lui-même au monastère de Saccudion; mais Théodore refusa d'aller le recevoir et de lui parler. Outré de colère, Constantin envoya des officiers qui, après avoir maltraité à coups de fouet l'abbé et onze de ses religieux, les firent partir le jour même pour l'exil à Thes-

salonique. Théodore, étant arrivé dans cette ville, rendit compte de ce qui se passait à son oncle Platon, et au pape Léon III. Constantin ayant péri d'une mort violente, en 797, sa mère Irène, qui monta sur le trône, se hâta de rappeler Théodore, qui, après avoir passé quelque temps dans son monastère de Saccudion, fut obligé, par crainte des Barbares qui poussaient leurs incursions jusqu'aux portes de Constantinople, de se réfugier dans cette ville. D'après les prières instantes du patriarche et de l'impératrice, il alla avec sa communauté se loger dans le monastère de Stude, où il ne trouva que douze religieux. En peu de temps il en réunit un mille sous sa conduite; ce monastère devint le plus célèbre de Constantinople, et c'est de là que Théodore fut surnommé *Studite*. Sous l'empereur Nicéphore, des divisions agitèrent l'Église de Constantinople. Le prêtre Joseph, qui avait béni le mariage illégitime de Constantin, déposé par le patriarche, avait été rétabli dans ses fonctions, sur les vives instances de l'empereur Nicéphore, dont il avait su gagner la bienveillance (806). Théodore, s'opposant à cette indulgence qu'il croyait contraire aux canons, refusa de communiquer avec le patriarche de Constantinople, qui avait rétabli le prêtre Joseph. Ayant résisté aux menaces de l'empereur, il fut exilé et enfermé dans une île près de Constantinople. De sa prison, il écrivit plusieurs Traités qui se trouvent dans ses Œuvres, et des Lettres adressées à ses amis. Il leur avait donné pour chiffre les vingt-quatre lettres de l'alphabet, qui désignaient autant de personnes. Il écrivit aussi au pape Léon III une Lettre qu'il termine en disant qu'à lui se joignent de cœur les deux compagnons de son exil, son frère, l'archevêque de Thessalonique, et son oncle Platon, qui avaient été relégués chacun dans une autre île de l'Archipel. « Ils parlent, dit-il, par ma bouche et se jètent avec moi aux pieds de Votre Sainteté. » Le pape ayant répondu à cette Lettre, Théodore lui en écrivit une seconde, dans laquelle il le remerciait des riches présents qu'il lui avait envoyés. L'empereur Nicéphore ayant péri dans la guerre contre les Bulgares, Michel Curopalate, son successeur, rappela Théodore-Studite (811), avec son frère Joseph et son oncle Platon. Les dissensions qui avaient éclaté dans l'Église de Constantinople firent place à la paix et à la réconciliation. Deux années après, Platon étant mort, Théodore fit son Oraison funèbre, qui est la seule source que l'on puisse consulter sur ce saint. Sous la conduite de Théodore, le monastère de Stude devint très-florissant. Non-seulement on y étudiait les saintes lettres; mais, afin de pourvoir à leurs besoins corporels sans être à charge à personne, les religieux exerçaient, dans l'intérieur de la maison, tous les métiers: on y voyait des maçons, des charpentiers, des forgerons, des tisserands, des cordonniers, qui en travaillant chantaient des hymnes et des psaumes. Cette tranquillité fut bientôt troublée par la persécution que l'empereur Léon l'Arménien excita dans l'Église d'Orient au sujet du culte des images. Ce prince ayant fait venir Théodore avec plusieurs évêques, pour les gagner, Théodore, qui parla après les évêques, lui dit entre autres choses : « Il » y a plus de huit cents ans que J.-C. » est venu sur la terre; et depuis ce » temps, on l'a toujours peint et

» adoré dans son image : qui oserait » penser à abolir une tradition si » ancienne et confirmée par les con- » ciles? Seigneur, vous êtes chargé de » gouverner l'état et de conduire les » armées ; contentez-vous de ces » soins que Dieu vous confie, et lais- » sez les choses saintes aux pasteurs » qu'il a établis pour les adminis- » trer. » Malgré la défense de l'empereur, le saint abbé ne cessait d'exhorter de vive voix et par écrit, afin de soutenir le courage des faibles. L'empereur ayant chassé le patriarche Nicéphore, et ayant élevé Théodote, laïque, sur le siége patriarcal, il fit assembler un concile, composé d'iconoclastes comme lui et d'évêques qu'il avait effrayés. Les abbés des monastères de Constantinople, invités à cette assemblée, firent refus d'y paraître; dans une lettre que Théodore composa au nom de tous, ils disaient : « Nous tenons sur le culte des images la même foi que toutes les Églises qui sont sous le ciel ; nous n'avons sur cela rien à délibérer ; nous ne pouvons changer. » L'empereur ne pouvant souffrir le zèle et la liberté de Théodore, le fit enfermer dans un château à Métope près d'Apollonie. De là le saint abbé ne cessait d'instruire et d'encourager les catholiques par ses Lettres, qui nous restent en grand nombre. Nous en avons une où il a traité dogmatiquement la question des images. Dans une autre, il fait mention d'un de ses disciples appelé Thadée, que les iconoclastes avaient fait mourir à coups de fouet. Théodore implora le secours du pape Pascal contre la persécution qui désolait l'Église d'Orient. Dans une Lettre qu'il écrivit à son frère Joseph, archevêque de Thessalonique, il lui nomme huit monastères de Constantinople dont les abbés avaient abandonné la foi, par la crainte des violences que l'on exerçait. Les communications que Théodore avait au dehors ne pouvaient demeurer cachées à l'empereur ; il fit conduire le saint abbé à Bonite, lieu plus enfoncé dans la province de Natolie, avec ordre de le garder si sévèrement qu'il ne pût avoir aucun rapport avec personne. Apprenant que Théodore trouvait des moyens de communication, le prince envoya à sa prison un officier chargé de le flageller cruellement. Le saint homme, ôtant sa tunique et se présentant aux coups, dit : « Il y a long-temps » que je désirais souffrir pour J.-C. » L'officier, voyant ce corps mortifié par les jeûnes, en fut attendri. Il dit qu'à raison de la bienséance, il voulait être seul pour faire l'exécution. Ayant jeté sur les épaules de Théodore une peau de mouton, il y déchargea un grand nombre de coups que l'on entendait au dehors, et se piqua le bras pour ensanglanter le fouet qu'il montra en sortant. Ces violences n'empêchaient point Théodore de parler et d'écrire au pape ainsi qu'aux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Rien n'est plus triste que la peinture qu'il faisait, dans ses lettres, de l'Église d'Orient et de la persécution qu'elle souffrait. Son principal but était de faire voir que cette Église n'avait qu'un sentiment sur le culte des images, et qu'elle conservait en cela les antiques traditions. Nous ne savons pas ce que répondirent les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche ; celui de Jérusalem appelé Thomas, répondit et envoya même à Constantinople deux religieux, qui parlèrent à l'empereur avec une telle liberté, qu'après les avoir fait frapper de verges, il les

fit conduire à l'embouchure du Pont-Euxin, avec ordre de ne leur donner ni nourriture, ni habillement. Léon étant mort peu après, ils furent mis en liberté. Le patriarche intrus de Constantinople, Théodote, avait aussi écrit au pape Pascal. Mais ses envoyés ne purent obtenir audience. Théodore l'en remercia par une lettre, où il dit que, dès le commencement, Pascal a été la source pure de la foi catholique, le port assuré de toute l'Église contre les tempêtes suscitées par les hérétiques, et la ville de refuge choisie de Dieu pour le salut des fidèles. Le pontife envoya à Constantinople des légats avec des lettres dogmatiques : cette mission soutint le courage des catholiques, qui voyaient le premier siége de l'Eglise déclaré pour eux. Théodore était toujours enfermé à Métope, où sa réputation de sainteté lui attirait un grand nombre de visites. Des personnes touchées par ses discours ayant quitté le parti des Iconoclastes, le gouverneur de l'Asie, qui en fut averti, envoya dans sa prison un officier, avec ordre de lui donner cinquante coups de fouet. Cet officier, voyant ce vieillard vénérable, se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon avec larmes, lui disant qu'il ne pouvait se résoudre à exécuter les ordres qu'il avait reçus. Un autre officier courut en avertir le gouverneur; et après avoir donné cent coups de fouet à Théodore, il l'enferma dans une prison infecte, où il eut, pendant trois ans, beaucoup à souffrir du froid, de la chaleur, de la vermine, de la faim et de la soif. On lui jetait seulement, de deux jours en deux jours, un morceau de pain, par un trou de sa prison. Dans une des Lettres qu'il écrivit de ce cachot, il console les religieux d'un monastère que l'on avait mis dans des prisons séparées, après les avoir indignement maltraités. C'est encore de cette affreuse retraite, qu'il consolait les évêques persécutés, et qu'il a écrit un Traité pour régler la manière de recevoir à la pénitence ceux qui étaient tombés pendant la persécution. S'attendant à voir bientôt arriver sa fin, il fit un testament en forme de lettre, où il prie les religieux de son monastère absents de lui pardonner les fautes de son gouvernement, de prier pour lui, d'annoncer le jugement de Dieu à ceux qui étaient tombés par crainte, et de les engager à faire pénitence. Il composa en vers la Vie de ses frères religieux décédés dans la paix du Seigneur. Une de ses Lettres dogmatiques étant tombée entre les mains de l'empereur, le saint abbé fut frappé à coups de fouet avec une telle violence, par ordre de ce prince, qu'il demeura long-temps étendu par terre, ne pouvant prendre ni repos, ni nourriture. Son disciple Nicolas, qui était enfermé avec lui, et qui avait aussi été frappé cruellement, oubliant ce qu'il souffrait lui-même, recueillit toutes ses forces pour venir au secours de son maître. Lui ayant arrosé la langue avec un peu de bouillon, et l'ayant fait revenir à lui, il s'appliqua à panser ses plaies, après avoir coupé les chairs mortes et corrompues. Durant trois mois, Théodore souffrit des douleurs extrêmes, et, pendant qu'il était en cet état, un officier de l'empereur vint le maltraiter encore dans sa prison, et l'emmena avec son disciple pour les transporter à Smyrne. C'était dans le mois de juin 819. La route fut extrêmement pénible. Pendant le jour, on les pressait de marcher à pied, et la nuit on les mettait aux fers.

Étant arrivés à Smyrne, on les remit à l'archevêque, qui était un des chefs des Iconoclastes : il fit jeter Théodore dans un cachot obscur et souterrain, où il demeura dix-huit mois, et reçut, pour la troisième fois, cent coups de fouet. Comme de là il trouvait moyen d'écrire et d'exhorter ceux qui étaient restés fermes, l'archevêque, en partant pour Constantinople, lui dit qu'il prierait l'empereur d'envoyer un officier pour lui couper la langue ou la tête. L'empereur ayant été mis à mort dans une révolte, le jour de Noël 820, Michel-le-Bègue, qui lui succéda, ordonna que la liberté fût rendue aux exilés. Quoiqu'il n'honorât point les images, et qu'il tînt au parti des Iconoclastes, il voulait que chacun pût suivre librement son opinion. Théodore sortit de prison, en 821, ayant été renfermé pendant sept ans. Supposant que le nouvel empereur était catholique, il lui écrivit pour le remercier, et pour l'engager à rétablir la paix dans l'Église : « Il faut, lui disait-il, nous unir à Rome, la première des Églises, et par elle aux trois patriarches. » Sur sa route de Smyrne à Constantinople, il fut reçu partout avec la plus haute distinction. Les familles et les communautés vinrent au-devant de lui. On s'estimait heureux quand on pouvait lui donner le logement, ou lui rendre quelque autre service. Étant arrivé à Calcédoine, il alla voir le patriarche Nicéphore, qui vivait retiré dans un monastère, ayant été chassé par l'empereur Léon. Quelques évêques s'étant aussi réunis chez le patriarche, ils résolurent d'aller trouver l'empereur, pour le prier de leur rendre leurs églises. Théodore écrivit dans le même temps à ce prince et à son fils, sur le culte des images, une Lettre dogmatique, pour les instruire dans la foi. Mais ils persistèrent dans leur attachement à la secte, laissant néanmoins à chacun la liberté de suivre son opinion. Aussi Théodore, écrivant au patriarche de Jérusalem, lui disait-il : « L'hiver est passé ; mais le printemps n'est pas encore venu : quoique la persécution ait cessé, l'Église n'est pas encore en paix. C'est pourquoi les collectes que nous avons faites pour les Lieux saints ont si peu produit. » L'empereur, craignant les suites d'une guerre civile suscitée par son compétiteur Thomas, qui, au mois de décembre 821, s'était avancé jusque sous les murs de Constantinople, proposa de nouveau aux Catholiques d'entrer en conférence avec les Iconoclastes. Théodore Studite fut d'avis de ne point accepter cette proposition insidieuse. « Il ne s'agit pas ici d'affaires temporelles, disait-il, mais de la doctrine céleste, qui a été confiée, non à l'empereur, mais à ceux à qui il a été dit : *ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel.* La décision appartient aux apôtres et à leurs successeurs : d'abord à celui qui tient le premier siége à Rome, ensuite aux patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. » Au mois de novembre 826, saint Théodore Studite tomba grièvement malade. A cette nouvelle, les fidèles, les ecclésiastiques et les évêques accoururent pour avoir le bonheur de recevoir encore une fois sa bénédiction. Le 11 de ce mois, il expira à l'âge de soixante-sept ans, dans la péninsule de Saint-Tryphon, pendant que ses religieux à genoux, chantaient le Psaume 118. Son corps fut d'abord transféré à l'île du Prince, et dix-huit ans après, dans son

monastère de Stude. Naucrace, son successeur, a recueilli les circonstances de sa mort, dans une lettre circulaire adressée aux religieux que la persécution avait dispersés (1); et la Vie de Théodore fut écrite, quelque temps après, par Michel Studite, un de ses disciples (2): Les Grecs honorent sa mémoire le jour de sa mort, et l'Église latine le lendemain. Outre le testament dont nous avons parlé, il en avait fait un premier, pendant que Platon, son oncle, vivait encore. Après sa profession de foi, il y donne des avis à son successeur; et il prescrit à ses religieux des règles d'après lesquelles nous voyons combien la vie monastique était sévère en Orient. Michel Studite fait le dénombrement des ouvrages que Théodore avait composés. Le P. Sirmond, dans le cinquième tome de ses OEuvres, Paris, imprimerie royale, 1696, in-fol., a publié, en grec et en latin, les ouvrages suivants de Théodore: I. *Oratio pro sacris imaginibus; habita coràm Leone Armeno.* II. *Testamentum.* III. *Liber dogmaticus continens disputationes tres refutatorias adversùs Iconomachos, pro cultu imaginum.* IV. *Refutatio et subversio carminum acrostichon-iambicorum compositorum ab Iconomachis Joanne, Ignatio, Sergio et Stephano.* V. *Problemata quædam adversùs Iconomachos.* VI. *Capita septem contrà Iconomachos.* VII. *Epistola ad Platonem archimandritan de cultu sacrarum imaginum.* VIII. *Epistolarum libri duo, quorum prior 57, posterior 219 epistolas complectitur.* IX. 123 *Carmina brevia et epigrammata iambica.* On voit, par la pièce de vers 115, que Théodore avait d'abord été marié; que son épouse Anne avait, comme lui, embrassé la vie religieuse, et que leurs enfants étaient aussi entrés dans un monastère. On peut consulter, dans Fabricius, *Bibliotheca græca*, tome IX, pages 234-249, les différentes éditions que l'on a publiées des OEuvres de Théodore, les noms de ceux à qui il a écrit, et les ouvrages suivants, qui n'ont point paru dans l'édition du P. Sirmond: 1°. *Oratio dogmatica de honore atque adoratione sanctarum imaginum*, gr., Rome, 1558, in-8°., et gr.-lat., avec les OEuvres de S. Jean Damascène, Bâle, 1575, in-fol.; 2°. *Oratio funebris in S. Platonem, patrem suum spiritualem;* 3°. *Oratio in adorationem pretiosæ et vivificæ crucis in mediâ quadragesimâ*, gr.-lat., Ingolstadt, 1600, in-4°.; 4°. *Canon sive hymnus in adorationem crucis*, gr.-lat., dans Gretser, tome III; 5°. *Canon sive hymnus odis octo constans, qui canitur in erectione sanctarum imaginum*, gr.-lat., dans Baronius; 6°. *Catechesis quæ dicitur parva*, 134 *Sermonibus distincta;* 7°. *Encomium S. Bartholomæi apostoli;* 8°. *Encomium S. apostoli et evangelistæ Joannis;* 9°. *Sermo brevis in dominicam quartam quadragesimæ;* 10°. *Capitula quatuor de vitâ ascetică*, gr.-lat., Paris, 1684, in-4°.; 11°. *Encomium in tertiam inventionem venerandi capitis sancti præcursoris Joannis-Baptistæ*, gr.-lat., Paris, 1666, in-4°.; 12°. *Troparia, canones, sive hymni.* Voyez aussi, dans Fabricius, les ouvrages de Théodore Studite qui n'ont point été publiés. G—Y.

THÉODORE (J.), religieux de Saint-Sabas en Palestine, fut, avec son frère Théophane, envoyé, vers l'an

(1) Combefis, *Auct. nov. Bibl. Pat.*, tom. I, pag. 855.

(2) *Sirmondi Op.*, tr V, p. 1.

820, par le patriarche de Jérusalem, à Constantinople, vers Léon l'Arménien, pour rendre témoignage à la doctrine de cette Église patriarcale sur le culte des images. L'empereur, instruit de la haute réputation dont jouissait Théodore en Orient, à cause de sa doctrine et de sa vertu, le fit venir devant lui, pour tâcher de le gagner. L'ayant trouvé inflexible, il le fit cruellement frapper de verges, et l'envoya, ainsi que Théophane, dans une prison sur les bords du Pont-Euxin, avec ordre de les traiter avec la dernière sévérité. Peu de temps après, Léon ayant été mis à mort, Théodore revint avec son frère à Constantinople, où il regagna à la foi catholique un grand nombre d'Iconoclastes; et il fut de nouveau enfermé sous Michel-le-Bègue. L'empereur Théophile, desirant l'attirer dans l'erreur des Iconoclastes, le fit ramener, avec son frère, en toute hâte à Constantinople. Dans une lettre que Théodore écrivit à Jean, évêque de Cyzique, il nous a conservé des circonstances remarquables sur l'entrevue qu'ils eurent avec l'empereur. « Nous ayant demandé d'où nous étions, écrit-il, ce que nous étions venus faire à Constantinople, sans attendre notre réponse, il nous fit donner de si grands coups sur le visage, que si je ne m'étais tenu à la tunique de celui qui me frappait, j'aurais été poussé contre le marche-pied du trône où l'empereur était assis. Le prince nous demanda si nous voulions admettre sa croyance; comme nous ne répondions pas, il ordonna que l'on nous gravât sur le visage douze vers iambiques qu'il nous fit lire. Après cette exécution, nous devions être reconduits à Jérusalem par deux Sarrasins. Nous étions sortis; et peu après, l'empereur nous ayant rappelés, nous dit: Quand vous serez à Jérusalem, vous vous vanterez de vous être moqués de moi; et moi, avant de vous renvoyer, je veux me moquer de vous. Il me fit dépouiller et frapper de verges; animant lui-même ceux qui faisaient l'exécution en sa présence. Quatre jours après, on me fit revenir avec mon frère; et comme nous étions inébranlables, quoique nous éprouvassions les plus vives douleurs, on nous étendit sur des bancs, pour nous piquer le visage, et y graver les douze vers iambiques. » Après l'opération, qui fut longue, on les envoya en exil, où Théodore mourut, en 833. Théophane, son frère et le compagnon de ses travaux, fut depuis nommé à l'archevêché de Nicée. Les Grecs, qui ont mis la fête de J. Théodore au 26 décembre, le surnomment γραπτος, *Insculptus ou Incisus*, en mémoire de l'incision douloureuse qu'il souffrit, lorsque, par ordre de l'empereur on lui grava sur le visage les douze vers iambiques. Combefis a publié sa vie ainsi que la lettre écrite à Jean, évêque de Cyzique, en grec et en latin, avec des notes, dans son *Manipulus rerum constantinopolitanarum*, Paris, 1664, in-4°. G—y.

THÉODORE-PRODROME, moine grec du douzième siècle, est aujourd'hui connu surtout par le roman des *Amours de Rhodanthe et de Dosiclès*, dont la première et jusqu'ici l'unique édition a été donnée par Gaulmin (Paris, 1625, in-8°.) Cet ouvrage, où tout est mauvais, l'invention, les détails et le style, est écrit en vers iambiques de douze syllabes, dont la pénultième est constamment accentuée. A cette époque, le sentiment de la quantité prosodique était perdu, et l'on avait

substitué à l'iambique régulier et sévère des anciens, ce nouveau rhythme qui, au reste, ne manque ni d'élégance, ni d'harmonie. La version latine que Gaulmin a jointe au texte est écrite avec une recherche ambitieuse; elle est d'ailleurs fort infidèle. L'infidélité est encore bien plus grande dans la traduction française de Godart de Beauchamps. Il avoue lui-même « qu'il a pris quelque liberté; qu'il a quelquefois serré la narration pour en mieux faire suivre le fil; supprimé des morceaux déplacés et languissants. » Beauchamps est peut-être excusable; Gaulmin ne l'est pas. L'exactitude est le premier devoir comme le principal mérite du traducteur latin d'un ouvrage grec; le style ne doit être pour lui qu'un accessoire. Au reste, chose remarquable, et qui prouve bien ce qui tant de fois a été dit *de la destinée des livres*, ce mauvais roman a eu un admirateur et un copiste. Macarius Chrysocéphale en a extrait des pensées et vers choisis, qu'il a précieusement insérés dans son *Champ de roses*, recueil encore inédit, et dont Villoison a donné une Notice étendue dans ses *Anecdota*. Voilà l'admirateur. Le copiste, ou l'imitateur, c'est Nicétas Eugénianus qui a pris les *Amours de Rhodanthe et de Dosiclès* pour modèle du roman qu'il a intitulé: les *Amours de Charicles et de Drosilla*; et, ce qui était bien difficile, et pouvait même, jusqu'à un certain point, paraître impossible, Nicétas a trouvé le moyen d'être plus extravagant, plus ennuyeux, plus bavard que Théodore. A la suite des *Amours de Rhodanthe*, Gaulmin a placé un autre ouvrage du même auteur. C'est un dialogue satirique, intitulé: *Amarantus, ou les amours d'un vieillard*. La lecture en est assez agréable. Feu M. Dutheil l'a fait réimprimer beaucoup plus correctement, dans le huitième volume des *Notices des manuscrits*. Parmi un grand nombre d'autres opuscules échappés à la plume trop féconde de Théodore, mais qui ne sont toutefois dépourvus ni d'érudition, ni d'intérêt, on ne lit pas non plus sans quelque plaisir sa *Galéomachie*, tragédie burlesque faite à l'imitation de la *Batrachomyomachie* d'Homère (1); et son Dia-

(1) En suivant les autorités les plus respectables, le Catalogue de la bibliothèque royale a admis deux Théodore Prodromus: l'un, *Cyrus Théodorus Prodromus*, a rempli, pendant le cinquième siècle, les fonctions les plus élevées dans l'empire et l'Église d'Orient; l'autre, *Theodorus Prodromus Junior*, a vécu pendant le douzième siècle dans une maison religieuse. C'est à ce dernier que le Catalogue attribue *De Rhodantes et Dosiclis amoribus l.* IX, *versu jambico*. Cyrus Théodore Prodromus était, en 439, *Magister militiæ* ou gouverneur militaire de l'Afrique, lorsque Genseric, roi des Vandales, surprit la ville de Carthage. En 441, Cyrus, qui était en grande faveur près de l'impératrice Eudoxia, fut nommé patrice, préfet du prétoire et préfet de la ville de Constantinople. L'impératrice étant allée à Jérusalem (*V.* ATHÉNAÏS), les ennemis de Cyrus Théodore en profitèrent; il tomba en disgrâce. Ce revers lui fut salutaire: élevé dans le paganisme, il avait jusque-là repoussé les lumières de la religion chrétienne. S'étant fait instruire, il reçut le baptême et fut, dans la suite nommé évêque de Cotyée en Phrygie (*Voy.* CYRUS, XII, p. 425). Selon Photius, l'impératrice Eudoxia avait mis en vers héroïques les huit premiers livres de l'Écriture-sainte, ainsi que les prophéties de Zacharie et de Daniel (Cod. 183 et 184). Il est probable que Cyrus Théodore lui avait préparé ce travail. Le Catalogue de la bibliothèque assure que ce fut à la prière de cette princesse qu'il composa l'ouvrage suivant; *Cyri Theodori Prodromi epigrammata, quibus omnia utriusque testamenti capita comprehenduntur.* grec, Bâle, 1536, in-12; gr.-lat., Angers, 1632, in-4°., et dans Crispin, aussi grec-latin. Le même Catalogue attribue également à Cyrus Théodore; 1°. *Epigrammata nonnulla in crucem*, gr.-latin, par Gretser, Ingolstadt, 1620, in-8°. 2°. *Dissertatio de sapientiâ*, gr.-lat., par Morel, Paris, 1608, in-8°. 3°. *Nonnulla poemata*, gr.-lat. *cum argumentis et notis Hieremiæ Erhardi*, Leipzig, 1598. 4°. *Exulans amicitia, dialogus*, gr.-lat., par Gretser, Paris, 1549, in-4°., en vers français, Lyon, 1639, in-12. L'édition de Bâle, 1536, comprend, outre les épigrammes sur l'Écriture sainte: 1°. *Cyri Theodori Prodromi argumenta sive capita prævioua de Vitis sanctorum trium hierarchorum Gregorii Naz., Basilii Magni et Jo. Chrysostomi tetrastichis iambicis et heroicis comprehensa.* 2°. *Allocutiones ad Paulum apostolum, ad tres jam dictos hierarchas, ad Gregorium Nys. et S. Nicolaum* 3°. *Carmen iambicum querulum et expostulatorium de Providentiâ.* &c. Le Bayn. et quelques

logue de l'*Amitié exilée*, dont les éditions sont nombreuses, et dont il existe en notre langue une vieille traduction, sous ce titre: *Amitié bannie du monde, par Cyre Théodore, poète grec, et traduit en vers français, par J. Figon*, Tholose, 1558. Ce Jean Figon a pris le mot grec κυρος, que les manuscrits joignent au nom de Théodore, pour un autre nom propre, ou pour un prénom, tandis que ce n'est qu'une appellation honorifique, qui revient au latin *dominus*, au français *seigneur*, *sire*. Κυρος est une abréviation de κυριος, comme *domnus* en est une de *dominus*. Les écrivains qui, dans les relations de l'Orient, prennent pour des noms propres les mots *Cid*, *Muley*, *Efendi*, font une faute toute pareille. On voit que le P. Souvigny de l'Oratoire, qui a publié, en 1632, les arguments de la Bible, rédigés en quatrains par Théodore, sous le titre de *Cyri Theodori Prodromi Epigrammata* (*Voy.* Souvigny), aurait dû écrire *Domni Theodori*, etc. Cette erreur a été souvent commise, et les critiques l'ont souvent corrigée. Nous n'étendrons pas cet article par une longue liste de tous les petits ouvrages imprimés ou inédits de Théodore: elle serait ici assez peu utile; on la trouvera, et c'est là sa véritable place, dans la Bibliothèque grecque de Fabricius. Si l'on y ajoute les observations du P. Lazeri dans ses *Miscellanea*, où il a imprimé quatorze Lettres de Théodore, celles de M. Dutheil dans les tomes six, sept et huit des *Notices des Manuscrits*; ce que Huet a écrit dans son *Traité de l'origine des romans*; et Chardon de La Rochette dans un article de ses *Mélanges*, consacré aux romanciers grecs; on sera, si nous ne nous trompons, suffisamment instruit de tout ce qui concerne la personne et les ouvrages de Théodore Prodromus. Nous remarquerons seulement que Chardon de La Rochette, par distraction, le fait vivre « au commencement du onzième siècle, sous Alexis et Jean Commène, » ce qui est une contradiction. La seconde indication corrige la première. B—ss.

THÉODORE-MÉTOCHITE. *V.* Métochite.

THÉODORE, roi de Corse. *Voy.* Neuhof.

THÉODORE. *Voy.* Balsamon, Gaza.

THÉODORET, évêque de Cyr, était né, vers 387, d'une famille illustre d'Antioche. Ses parents, attribuant sa naissance aux prières d'un saint ermite, le consacrèrent à Dieu, suivant leur promesse. Il fut initié de bonne heure à la connaissance de l'hébreu, du grec, du syriaque, et fit ensuite de rapides progrès dans l'étude de la philosophie et de l'éloquence. Parmi les maîtres dont il suivit les leçons, quelques auteurs comptent Théodore de Mopsueste et saint Chrysostôme. Après la mort de son père et de sa mère, il distribua tous ses biens aux pauvres, et se retira dans un monastère près d'Apa-

autres petits poèmes. La bibliothèque royale possède vingt-quatre manuscrits où l'on trouve non-seulement les ouvrages des deux Théodore qui ont été publiés jusqu'à présent, mais aussi leurs œuvres inédites, même celles dont Fabricius ne parle point dans sa *Bibliotheca græca*. Les savants qui ne veulent admettre qu'un seul Théodore Prodromus sont forcés de dire que le mot grec Κυρος n'est qu'une appellation honorifique, une abréviation de Κυριος, qu'il doit être traduit par *Dominus* et non par *Cyrus*. Cela peut être vrai dans des cas particuliers qui forment exception, et qui par là doivent être rigoureusement prouvés. En thèse générale, la proposition est contraire à l'histoire qui reconnaît le mot Κυρος, *Cyrus* ou *Cyr*, comme un nom propre d'homme et de ville, fréquemment employé dans les annales des Perses, des Grecs et des autres peuples orientaux. G—y.

mée, résolu d'y passer sa vie dans les exercices de la pénitence. On l'en tira de force, en 423, pour le placer sur le siége épiscopal de Cyr, petite ville située dans la partie de la Syrie nommée euphratorienne. Théodoret s'occupa d'abord dans son diocèse de ramener à la foi catholique tous ceux qui s'en étaient écartés; et ses efforts furent couronnés d'un plein succès. Avec des revenus médiocres, il trouva le moyen de soulager les pauvres, et de pourvoir les églises des vases et autres objets nécessaires à la dignité du culte. La ville de Cyr lui dut des fontaines, dont elle avait été privée jusqu'alors, deux ponts et des portiques. Il prit la défense de ses habitants contre le fisc, et obtint de l'impératrice Pulchérie la réduction des impôts dont ils étaient accablés: tant de services l'avaient rendu cher aux habitants de Cyr. Heureux, si, se renfermant dans l'administration de son diocèse, il n'eût point écouté le zèle qui lui fit chercher l'occasion de combattre les novateurs dans les principales villes de la Syrie! Il se trouvait dans Antioche lorsque le patriarche Jean reçut les lettres du pape Célestin et de saint Cyrille, qui signalaient les erreurs de Nestorius. (*V.* ce nom). Lié depuis long-temps d'une étroite amitié avec le patriarche de Constantinople, il fut d'avis que Jean devait lui écrire pour l'engager à désavouer des opinions qui menaçaient l'église d'Orient de nouveaux troubles. Mais saint Cyrille ayant sommé Nestorius de souscrire douze anathématismes, Theodoret, qui les jugeait entachés de l'hérésie d'Apollinaire, les réfuta d'une manière violente. Un concile fut jugé nécessaire pour terminer ce différend. Théodoret et plusieurs autres évêques, n'étant arrivés à Éphèse qu'après la condamnation de Nestorius, refusèrent de prendre place dans le concile; et ayant fait une scission, déposèrent saint Cyrille du siége d'Alexandrie, et déclarèrent tous ses adhérents hérétiques. On ne peut nier que l'amitié de Théodoret pour Nestorius ne l'ait entraîné trop loin dans cette circonstance: malgré ses efforts, la condamnation de Nestorius fut confirmée, et saint Cyrille rétabli sur son siége (*V.* S. Cyrille, X, 408). Théodoret ne tarda pas à se reconcilier avec le saint patriarche d'Alexandrie, dont il reconnut la doctrine conforme à celle de Nicée: mais les menaces de l'empereur Théodose le Jeune ne purent triompher de l'attachement qu'il conservait pour Nestorius; et ce ne fut que longtemps après qu'il consentit, pour le bien de la paix, à condamner son ami. On ne doit point en conclure qu'il partageait ses erreurs; et bien qu'il lui soit échappé, dans ses écrits, des expressions favorables au Nestorianisme (1), il n'en resta pas moins toujours attaché à la foi catholique. Dans une querelle sur la primatie entre les siéges d'Antioche et d'Alexandrie, Théodoret avait défendu avec succès les droits d'Antioche, contre le diacre Dioscore. Celui-ci, ayant été élu successeur de saint Cyrille, n'attendait que l'occasion de se venger; elle lui fut fournie par le zèle que Théodoret déploya contre l'hérésie d'Eutychès. L'empereur, prévenu par les ennemis de l'évêque de Cyr, lui donna ordre de se retirer dans son diocèse, avec défense d'en sortir. Pendant ce temps, Dioscore assemblait un concile, et

(1) Elles furent condamnées avec ses écrits contre S. Cyrille, par le cinquième concile général tenu à Constantinople, en 553; mais on respecta la personne de Théodoret.

y faisait condamner Théodoret sans qu'il eût été entendu, ni même cité (*V.* Dioscore, XI, 408). Celui-ci demanda la permission de se rendre à Rome pour se disculper. N'ayant pu l'obtenir, il se contenta d'écrire au pape, et se retira près d'Apamée, dans le monastère où il avait passé les plus belles années de sa jeunesse. Il fut rétabli sur son siége par l'empereur Marcien. Le concile de Calcédoine, en 451, le confirma dans cette dignité. Pressé par les pères de ce concile, il anathématisa Nestorius, et revint à Cyr, où il mourut vers 458, avec la réputation d'un des plus illustres prélats de l'église d'Orient. La meilleure édition des *Ouvrages* de Théodoret est celle qu'on doit au P. Sirmond, Paris, 1642, in-fol., IV vol., auxquels on réunit l'*Auctarium*, publié, en 1684, par le P. Garnier. Ce cinquième volume contient des *Lettres* et des *Discours* de Théodoret, avec de longues *Dissertations* de l'éditeur sur le Nestorianisme, dont le but évident est d'inculper l'évêque de Cyr, à qui le P. Sirmond, plus équitable, rend justice. J.-D. Schulze, et J. Aug. Nouselt ont donné une édition plus récente, gr. et lat., des *Œuvres* de Théodoret, Halle, 1767-74, 10 vol. in-8°. Cette édition, faite d'après celle de Sirmond, a été revue et corrigée sur d'anciens manuscrits. Les principaux Ouvrages de Théodoret sont : I. *Questions choisies sur les endroits difficiles de l'Écriture Sainte.* C'est un commentaire fort estimé, mais purement exégétique, de la Bible. II. Une *Histoire ecclésiastique*, en cinq livres. Elle commence à l'an 324 où s'arrête Eusèbe, et finit en 429. Elle est supérieure, pour le style, aux histoires d'Eusèbe, de Socrate, d'Évagre, de Sozomène, et l'on y trouve des détails intéressants échappés aux autres auteurs de l'histoire de l'Église; mais elle pèche par le défaut de chronologie. III. *Philothée* ou *Histoire des Amis de Dieu.* C'est un Recueil des Vies de trente solitaires, ses contemporains. IV. Des *Lettres.* Elles sont courtes, curieuses et intéressantes. V. *Éranisthe* ou *Polymorphe.* Ce sont trois dialogues contre les Eutychiens. VI. Une *Histoire des Hérésies*, en V livres. Il l'entreprit à la prière de Spérace, un des commissaires de l'empereur au concile de Calcédoine. Dans le quatrième livre, il s'élève fortement contre Nestorius, qu'il avait défendu si long-temps avec chaleur. Le P. Garnier regarde ce livre comme supposé. Mais le témoignage de Photius et d'autres auteurs anciens ne permet pas de douter qu'il ne soit réellement de Théodoret. VII. *Traité de la Providence.* C'est le meilleur ouvrage que les anciens nous aient laissé sur ce sujet. Lemore l'a traduit en français avec le *Discours* de Théodoret *sur la Charité*, Paris, 1740, in-8°. Cette version est très-estimée. VIII. *Traité de la cure des préjugés des Grecs.* Il a été traduit en français par le P. Mourgues (*V.* ce nom), sous le titre de la *Thérapeutique* de Théodoret. On trouve une analyse très-détaillée des divers ouvrages de l'évêque de Cyr, précédée de sa Vie, dans l'*Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, par D. Ceillier, XIV, 32-267. W-s.

THÉODORIC Ier, (1), roi des Goths ou Visigoths, était fils du grand Alaric (2). Le courage qu'il

(1) Les anciens auteurs varient beaucoup sur le nom de ce prince, qu'ils appellent *Theudo*, *Théodora*, *Théodorit* et *Théodoride*.

(2) C'est Gibbon qui, le premier, a établi la filiation des rois Goths, d'après un passage du pa-

avait montré dans diverses occasions, et ses qualités brillantes, le firent choisir, en 419 ou 420, pour succéder à Vallia (*V.* ce nom), le fondateur de la monarchie des Goths dans les provinces méridionales de la France. Jaloux d'agrandir ses états (3), Théodoric vint, en 426, assiéger Arles, ville alors très-florissante, et le centre du gouvernement des Romains dans les Gaules. L'habileté d'Aétius (*V.* ce nom, I, 267) empêcha la prise d'Arles; cependant il crut devoir acheter la retraite des Goths par la concession de nouveaux avantages. Théodoric n'avait point abandonné le projet de reculer ses limites jusqu'au Rhône. Il profita de l'embarras des Romains, occupés, par la guerre, contre les Bourguignons, et vint, en 436, assiéger Narbonne. Le comte Litorius reçut l'ordre de secourir cette ville, dont les habitants éprouvaient toutes les horreurs de la famine. Trompant la vigilance du roi des Goths, il y fit entrer un corps nombreux de cavalerie, dont chaque homme portait sur son cheval deux sacs de farine. Avitus (*Voy.* ce nom, III, 125), lié depuis long-temps avec Théodoric, vint le trouver dans son camp pour l'engager à se retirer. Le roi des Goths ne voulut point y consentir; mais ayant été battu par Litorius, il fut forcé de se replier jusque sous les murs de Toulouse. Le général romain, enflé de ce succès, poursuivit les Goths, qu'il se flattait d'exterminer; il rejeta toutes les conditions que Théodoric lui fit offrir par les évêques, pour obtenir la paix. Théodoric, ne prenant conseil que de son désespoir, fondit sur les Romains, les tailla en pièces et fit Litorius prisonnier. Cette victoire, qui sauva la monarchie des Goths d'une destruction inévitable, fut attribuée, dans ce temps, aux prières de saint Orens ou Orientius, évêque d'Auch. Les Goths, animés par l'ambition et par la vengeance, seraient venus planter leurs étendards sur les rives du Rhône, si le retour d'Aétius ne les eut arrêtés; et les deux généraux, qui se craignaient réciproquement, signèrent, sur le champ de bataille, une paix dont Orientius (*V.* ce nom, XXXII, 70) fut le négociateur. Théodoric, par le mariage d'une de ses filles avec le fils aîné de Genseric, avait resserré les liens qui unissaient les Goths et les Vandales. Genseric (*V.* ce nom), soupçonnant à sa belle-fille le dessein de l'empoisonner pour placer son mari sur le trône, la fit mutiler horriblement et la renvoya. Théodoric ne pouvait laisser un tel affront impuni; et les Romains, intéressés à fomenter les discordes entre les Barbares, auraient aidé les Goths à faire la guerre aux Vandales, si Genseric n'eût détourné l'orage qui le menaçait, en flattant l'ambition d'Attila de la conquête des Gaules. Théodoric, séduit par les promesses trompeuses du roi des Huns, ne mit d'abord aucun obstacle à ses projets d'envahissement; mais Avitus l'ayant éclairé sur la perfidie d'Attila, il n'hésita plus à se joindre aux Romains pour l'arrêter dans sa marche. Il concourut, avec Aétius, à sauver Orléans du pillage et de l'incendie: Les Romains et les Goths poursuivirent Attila, l'atteignirent sur les bords de la Marne,

négyrique d'Avitus, par Sidoine Apollinaire. V. l'*Hist. de la décadence de l'empire romain*, ch. XXXV. On a profité des détails recueillis par Gibbon, pour la rédaction de cet article.

(3) On peut consulter, sur l'étendue et les limites du royaume des Goths, une *Dissertation* de Mandajors, dans le recueil de l'acad. des inscriptions, VIII, 430-59.

dans les plaines déjà signalées par la victoire d'Aurélien sur Tetricus (*V.* ce nom), et qui devaient l'être encore par une des batailles les plus sanglantes dont l'histoire fasse mention (*V.* Attila). Théodoric, qui avait le commandement de l'aile droite, courait de rang en rang pour animer ses soldats, lorsqu'il tomba, percé d'un dard, sous les pieds des chevaux. Son corps fut retrouvé sous un monceau de cadavres, et ses funérailles furent célébrées avec toute la pompe militaire, à la vue du camp ennemi. Ce prince avait occupé le trône avec gloire pendant trente-deux ans. Thorismond, l'aîné de ses six fils fut son successeur (1). W-s.

THÉODORIC II, roi des Goths, monta sur le trône en 453, par l'assassinat de Thorismond, son frère. Pour justifier ce crime, il accusa son prédécesseur d'avoir formé le dessein de rompre l'alliance avec les Romains. Thorismond avait puisé dans les conversations d'Avitus, avec le goût des lettres, le desir d'améliorer le sort des peuples qu'il devait gouverner. Théodoric, à son tour, contribua beaucoup, après la mort de Maxime, à faire élire empereur Avitus (*Voy.* ce nom), et il garantit au nouveau César l'appui des Goths contre ses ennemis. Réchiaire, roi des Suèves, voulut profiter des troubles de l'empire pour étendre sa domination sur l'Espagne. Théodoric avertit son beau-frère que les Romains et les Goths étant alliés, il ne pouvait attaquer les uns sans mécontenter les autres. « Dites-lui, répond dit le présomptueux Réchiaire, que » je méprise ses armes et son amitié; » et que j'éprouverai bientôt s'il a le » courage d'attendre mon armée aux » portes de Toulouse. » Théodoric passe aussitôt les Pyrénées, et remporte une victoire complète sur le roi suève, près de la rivière *Urbicus*. En peu de temps, il achève la conquête des états de son beau-frère, et pour s'en assurer la possession, il fait trancher la tête à Réchiaire, arrêté dans sa fuite. La nouvelle de la déposition et de la mort d'Avitus oblige Théodoric à revenir promptement dans son royaume. Agiulfe, qu'il avait laissé son lieutenant en Espagne, veut s'y rendre indépendant. Le roi des Goths envoie une armée contre lui; il le bat et le met à mort; mais le pays était tellement dévasté, que les Goths ne purent s'y maintenir. Leur départ est le signal d'une nouvelle révolte des Suèves. Sans renoncer au projet de les asservir, Théodoric s'allie à Genseric, roi des Vandales, pour faire la guerre à Majorien, que Ricimer avait fait élire empereur à la place d'Avitus. (*Voy.* Ricimer). Battu par Majorien devant Arles, dont il avait entrepris le siége, il renonce à l'alliance de Genseric, et l'oblige à servir Majorien contre les Vandales. Sévère, successeur de Majorien, ou plutôt Ricimer, qui régnait sous le nom de ce fantôme d'empereur, s'attache Théodoric (an 462) en lui livrant Narbonne, dont la conservation avait coûté tant de sang aux Romains. L'armée qu'il envoie contre Ægidius (*V.* Gilles, XVII, 374) est défaite devant Orléans; mais il n'en accroît pas moins ses états de plusieurs villes; et il méditait de nouvelles conquêtes, quand

(1) Thorismond fut élu roi par les Visigoths sur le champ de bataille de Méri-sur-Seine, où il s'était distingué ainsi que son frère Théodoric. Ces deux princes et leurs frères avaient eu le rhéteur Avitus pour maître de grammaire et d'éloquence. Thorismond, après deux ans de règne, fut assassiné, en 454, par ses frères Théodoric et Fréderic (*Voy.* Théodoric II ci-après). A—t.

il fut assassiné par son frère Euric (*V.* ce nom, XIII, 517), au mois d'août 466. Ainsi Théodoric perdit le trône par un crime semblable à celui qui l'en avait rendu maître. Il était âgé de quarante ans, dont il en avait régné treize. Sidoine Apollinaire nous a laissé un Éloge magnifique de la puissance et de la politique de ce prince, dans une de ses *Lettres* (VIII, 2) (1). On peut consulter aussi l'*Histoire de la décadence de l'empire*, par Gibbon, ch. XXXVI. W—s.

THÉODORIC, roi des Ostrogoths, et fondateur de leur monarchie en Italie, était, selon quelques historiens, fils de Théodemir et d'une concubine; selon d'autres, fils de Walamir, frère et prédécesseur de Théodemir. Il naquit vers l'année 457: on lui donne le surnom d'*Amale*, parce qu'il sortait de la race illustre de ce nom, dans laquelle la royauté était héréditaire chez les Ostrogoths. Élevé, comme otage, à la cour de Constantinople, il fut renvoyé à son père par l'empereur Léon, vers l'année 473, après avoir recueilli chez les Grecs, sur la politique, la philosophie, la jurisprudence, et même l'art militaire, toutes les connaissances qu'ils avaient conservées au milieu de leur corruption. Cependant on assure qu'il n'apprit jamais à écrire, et que pour signer les cinq premières lettres de son nom, il était obligé de faire guider sa main par une lame d'or ciselée. Vers l'an 475, il succéda à Théodemir, du commun consentement des Goths. Le siége de sa monarchie était alors dans une partie de la Pannonie et de la Mœsie. Presqu'à la même époque, Odoacre avait mis fin à l'empire d'Occident, et pris le titre de roi en Italie. Théodoric tourna ses premières armes en 479, contre l'empire d'Orient, alors gouverné par Zénon. Il traversa l'Illyrie, s'empara de Duraz, et menaça la Grèce. Sabinien, chargé de lui résister, chercha au contraire à le réconcilier avec l'Auguste grec, par les plus magnifiques présents. Après d'assez longues négociations, Théodoric obtint, pour ses compatriotes, une partie de la Dacie et de la Mœsie inférieure, dont il devait auparavant chasser les Bulgares; il fut nommé général de la garde impériale, et désigné consul pour l'année 484. Zénon paraît même l'avoir adopté, mais selon le rite des Barbares, qui ne conférait que des droits honorifiques, et non selon celui des Romains, qui lui aurait transmis des droits réels. Zénon l'envoya contre le patrice Illo, et contre Venance, gouverneur de l'Isaurie, qui s'étaient révoltés. Cependant Théodoric voyait avec jalousie l'Italie soumise à Odoacre; il obtint facilement de Zénon la permission de conduire toute sa nation contre un roi que les empereurs regardaient comme un rebelle. Les Ostrogoths se mirent en mouvement dans l'automne de 488. La nation entière suivait Théodoric: les femmes et les enfants étaient traînés sur des chars; le bétail marchait avec l'armée, et les provisions et les richesses de la Pannonie étaient transportées en Italie par les Alpes Juliennes. Au mois de février 489, Théodoric défit les Gépides, qui lui disputaient le passage et qui s'étaient retranchés entre le Danube et les Alpes. Au mois d'avril il entra dans le Frioul; le fleuve

(1) Cet éloge, où il entre certainement de l'exagération, a été inséré dans l'*Art de vérifier les dates*. Théodoric II se trouvait à Bordeaux lorsque Sidoine y vint. A—T.

Lisonzo le séparait d'Odoacre et de son armée. Théodoric avait sur Odoacre l'avantage du nombre, celui de l'art militaire, et celui surtout d'avoir inspiré à ses soldats une plus entière confiance. De son côté Odoacre avait pour remparts quelques rivières dont il défendait le passage. Théodoric remporta sur lui une grande victoire près d'Aquilée, après avoir passé le Lisonzo et l'Adige. Pendant qu'Odoacre faisait sa retraite sur Ravenne, Théodoric se rendit maître de Milan, et se fit reconnaître pour souverain, par les provinces de la Lombardie supérieure. Il laissa sa mère et ses sœurs à Pavie, avec tous ceux des Goths qui n'étaient pas propres au combat; et, s'étant mis à la tête des autres, il alla chercher Odoacre, qui avait eu des succès par la trahison d'un transfuge; le trouva sur les bords de l'Adda, le 13 août 490, et pour la troisième fois, le battit complètement. Il l'assiégea ensuite dans Ravenne, où Odoacre se défendit vaillamment jusqu'au 5 mars 493. Ce roi malheureux capitula enfin, et Théodoric se montra d'autant plus facile à lui accorder des conditions avantageuses, qu'il était déterminé à ne pas les exécuter. En effet, peu de jours après il le fit massacrer sous de faux prétextes. Alors maître de toute l'Italie, il l'administra comme une province de l'empire; il conserva, à Rome, et dans chaque ville, les magistrats et les tribunaux, qui après cinq siècles de despotisme rappelaient encore les noms de la république; enfin il adopta les lois des Romains, leur langue pour tous les actes civils, et même leur habillement. Voulant encore affermir son autorité par des alliances, il épousa, en 493, Audelfrède, sœur de Clovis, roi des Francs; maria Amalafrède, sa sœur, à Trasamond, roi des Vandales; une de ses filles naturelles, Theudegothe, à Alaric II, roi des Visigoths; une seconde, Ostrogothe, à Sigismond, fils de Gondebaud, roi de Bourgogne; enfin, sa nièce Amalberge à Ermenfred, roi de Thuringe. Théodoric engagea ses nouveaux alliés, et surtout les Bourguignons, à renvoyer en Italie la foule des cultivateurs qu'ils avaient emmenés en esclavage: il commença ainsi à repeupler les campagnes. Cependant la plus grande partie de la Lombardie n'était encore qu'un vaste désert, où toute industrie avait été détruite par les Barbares, dont les invasions, pendant un siècle, s'étaient succédé sans interruption. Théodoric obtint aussi de l'empereur Anastase, qu'il lui renvoyât les ornements royaux appartenants au palais d'Occident, et qu'il le reconnût, non plus comme roi des Goths, mais comme roi d'Italie; ce qui s'effectua en 497. Enfin, il fit, en l'an 500, son entrée à Rome, et fut reçu par le pape, le sénat et le peuple, avec la même solennité que s'il eût été empereur d'Occident. Après y avoir passé six mois au milieu des fêtes, il retourna résider à Ravenne. Théodoric possédait, outre l'Italie, une grande partie de l'Illyrie et de la Pannonie. Les progrès des Bulgares, dans cette dernière province, le déterminèrent, en 504, à y porter ses armes. Il prit, sur eux, ou sur les Gépides, la ville de Sirmium, dont il fit de ce côté la barrière de ses états. L'année suivante, il y eut, sur cette même frontière, des hostilités entre ses troupes et les Grecs unis aux Bulgares, ce qui troubla la bonne harmonie qu'il avait entretenue jusqu'alors avec l'empire

d'Orient. Cependant la guerre avait éclaté entre Clovis et Alaric, roi des Visigoths ; Théodoric, qui avait fait ce qu'il avait pu pour la prévenir, donna de puissants secours au peuple qui avait avec le sien une origine commune. Après la défaite et la mort d'Alaric, il envoya en Provence une armée qui força les Francs à lever le siége d'Arles (508). Cette ville, avec tous les débris du royaume des Visigoths dans les Gaules, se soumit volontairement à Théodoric. Un roi éphémère des Visigoths, Gésalic, occupait encore Barcelone ; mais, en 510, cette ville, avec presque toute l'Espagne fut au pouvoir du monarque ostrogoth (1). Il commandait aussi dans la Souabe ou la Rhétie, en sorte que la plus grande partie de l'ancien empire d'Occident se trouvait réunie sous son gouvernement. A sa mort seulement, Théodoric laissa le royaume d'Espagne à son petit-fils Amalaric, fils d'une de ses filles (2). Malgré ses talents pour la guerre, Théodoric aimait la paix, et il sut la maintenir de manière à rétablir dans ses états la population, le commerce et l'agriculture. Il consacrait ses trésors à rebâtir les murs des villes, les aqueducs, les temples et les palais détruits. Ayant marié, en 519, sa fille Amalasonte, à Eutaric Cilicas, il donna au peuple romain des fêtes magnifiques dans l'amphithéâtre, et telles que, depuis plusieurs siècles, l'Occident n'en avait point vu de semblables. A la destruction du royaume de Bourgogne, en 523, Théodoric acquit quelques provinces, sans avoir pour cela de guerre à soutenir. Mais sa gloire parut s'éclipser après cette période. Ce prince, très-attaché à la foi des Ariens, avait cependant laissé jouir les Catholiques de la plus parfaite liberté. Il avait montré une grande déférence pour les papes, et il méritait que l'Église romaine oubliât, en traitant avec lui, qu'il n'avait point adopté tous ses dogmes. Cependant, sur la fin de sa vie, il vit avec étonnement un zèle inconsidéré pour le mystère de la Trinité enflammer les Catholiques. Les Italiens reprochaient avec trop d'amertume aux Goths de ne pas admettre la divinité du fils de Dieu. Les Grecs, plus violents encore, excitèrent, en 523, une persécution générale contre les Ariens. L'empereur Justin leur enle-

(1) Ce n'est point comme tuteur ou régent pendant la minorité d'Amalaric, son petit fils, que Théodoric fit gouverner la France méridionale et l'Espagne, ainsi que l'ont avancé quelques historiens et l'auteur de l'article *Amalaric*, tom. II ; mais en qualité de roi, tant des Ostrogoths, que des Visigoths, suivant saint Isidore de Séville, et les actes de plusieurs conciles tenus en Espagne. Procope lui-même ne s'éloigne pas beaucoup de cette opinion. Théodoric resserra ainsi les liens de ces deux nations, qui avaient une seule et même origine, et multiplia leurs rapports. Il ne se borna pas à arrêter les conquêtes des Francs et des Bourguignons sur les Visigoths ; à leur enlever la Provence et la plus grande partie de la Narbonnaise, par son général Ibbas ; à rétablir à Arles le siége de la préfecture des Gaules, et à faire de Narbonne la nouvelle capitale du royaume des Visigoths (Clovis avait gardé Toulouse) ; il protégea l'Espagne contre les invasions étrangères, en y envoyant une forte armée d'Ostrogoths, dont le chef eut le gouvernement militaire du pays (*Voy.* THEUDIS). Il confia l'administration civile à deux autres officiers, leur enjoignit de réprimer, par de sévères châtiments, les vengeances particulières qui étaient fréquentes en Espagne, à veiller à ce que les peuples ne fussent pas foulés, comme sous les Romains, par l'iniquité des juges et les malversations des magistrats. Il ne percevait qu'un léger tribut sur l'Espagne ; il n'y résida jamais ; et cependant il fit plus pour le bonheur, la sureté et la tranquillité du pays, il s'acquit plus de droits à la reconnaissance, à la vénération des habitants, que les rois visigoths ses prédécesseurs. Quoiqu'il fût Arien, il laissa aux Catholiques le libre exercice de leur religion. Ils y tinrent plusieurs conciles, entre autres celui de Tarragone, dont un des canons défendait d'admettre à la profession des vœux monastiques les femmes au-dessous de quarante ans. Théodoric est le premier roi d'Espagne qui ait nommé aux évêchés

A—T.

(2) Théodoric, qui est le troisième de ce nom, comme souverain des Visigoths, craignant que l'ambitieux Theudis n'usurpât un jour le trône d'Espagne, s'en démit l'an 523, en faveur de son petit-fils, devenu majeur. Il l'avait occupé quinze à seize ans.

A—T.

va leurs églises dans tout l'Orient; il les exclut de tous les emplois, les ruina dans leur fortune, les menaça dans leurs personnes, et traita comme une conspiration contre l'état une opinion partagée par la moitié de ses sujets. Théodoric, également irrité de cette persécution dirigée contre ses frères, et de la fermentation qu'il découvrait dans ses états, conçut contre ses sujets italiens une défiance à laquelle son cœur avait jusqu'alors été fermé. Il leur fit défendre le port de toute espèce d'armes, même d'un couteau; il accusa de conspiration deux personnages consulaires, Albin et Boèce, dont le dernier, après avoir été relégué quelque temps à Calvenzano, près de Milan, fut mis à mort en 524. Il envoya le pape Jean Ier. à Constantinople, pour demander qu'on restituât en Orient la liberté de conscience aux Ariens, avec menace, si Justin n'y consentait, d'user de représailles envers les Catholiques; et le pape, n'ayant rien obtenu, ou plutôt les promesses qu'on lui avait faites n'ayant point été exécutées, fut jeté en prison à Ravenne; avec les sénateurs qui l'avaient accompagné. Symmaque, beau-père de Boèce, et l'un des sénateurs les plus considérés, fut mis à mort par ordre de Théodoric, en 525, sur le soupçon qu'il voulait venger son gendre. Théodoric, menacé par les complots de ceux à qui il avait fait le plus de bien, tourmenté de remords pour les avoir punis avant de s'être assuré de leurs crimes, ne pouvait plus espérer de bonheur. Procope assure que, voyant un jour sur sa table une tête de poisson, il s'imagina que c'était celle de Symmaque, (*Voy.* ce nom), qui le menaçait, et que s'étant levé saisi d'effroi, il alla se coucher, et mourut peu de jours après. On dit que, quelque temps avant sa mort, il se proposait de poursuivre les représailles dont il avait menacé l'Orient, et que l'édit était signé pour chasser les Catholiques de leurs églises (3), lorsque,

(3) Pour ce qui concerne ces événements, on ne doit pas admettre sans examen les écrits de Procope, non plus que ceux de quelques auteurs latins cités par Muratori. Procope écrivait sous l'influence des princes et des généraux grecs; et l'on sait qu'il était assez porté de lui-même à recueillir les contes et les bruits populaires, qui servaient sa malignité ou son amour du merveilleux. Quant aux chroniqueurs italiens, il n'est pas étonnant qu'un ressentiment, dont la cause était juste, les ait emportés au-delà des bornes de la vérité, dans l'exposé de faits qui devaient rendre odieux le roi souillé du sang d'un pape et de celui de deux illustres Romains. Quelque criminels qu'aient été ces excès d'un empire despotique, toutefois on ne peut pas croire que Théodoric se soit démenti tout-à-coup à la fin de sa vie, et qu'il se soit abandonné aux emportements d'une fureur brutale, sans motif, sans dessein, sans égard pour sa propre sureté. Qu'y avait-il de plus absurde que de proscrire la religion catholique dans un pays tout catholique, où les dissidents ne faisaient pas la centième partie de la population, où ils étaient nouvellement établis, où ils avaient besoin de se concilier l'affection des peuples catholiques pour se maintenir? Il n'y eut point de commencement de persécution; et cet édit, qui, dit-on, était déjà signé, ne parut jamais, et ne fut pas même allégué par les Goths, auxquels Théodoric expliqua ses volontés suprêmes à l'article de la mort. Qu'on ne lui accorde pas la bonté qui eût répugné à ces ordres cruels; on ne pourra pas nier qu'il eut trop de raison pour n'en pas prévoir les dangereuses conséquences. Sa politique domina toujours les mouvements de son ame, et toutes ses actions eurent pour but l'affermissement de sa domination. Il se montra constamment, pendant trente ans de règne, excepté dans les tristes affaires du pape Jean, de Boèce et de Symmaque, l'un des plus grands princes qui eussent gouverné Rome depuis les Antonins; et si l'on considère sa famille et sa nation, il sera regardé comme l'un des hommes les plus extraordinaires qui aient inscrit leur nom dans les annales du moyen âge. Inquiété par les agressions clandestines ou déclarées des empereurs d'Orient, qui prétendaient toujours à la souveraineté sur les Romains, et qui, par une concession trompeuse, l'avaient envoyé en possession de l'Italie pour détruire les Hérules par les Ostrogoths, et pour enlever aux vainqueurs affaiblis leurs dépouilles; placé entre les Goths qui l'avaient fait vaincre et qui soutenaient sa conquête, et les Romains humiliés d'obéir à des barbares dont ils détestaient l'hérésie, il sut forcer la cour de Byzance à le traiter en souverain, tenir entre ses sujets la balance égale, et rendre son autorité respectable et chère aux deux peuples. Ce règne de Théodoric avait paru à Montesquieu digne d'être l'objet d'une étude spéciale. « Je ferai voir » quelque jour, dans un ouvrage particulier, que » le plan de la monarchie des Ostrogoths était » entièrement différent du plan de toutes celles » qui furent fondées dans ces temps-là par les au» tres peuples barbares (Esp. des lois, liv. XXX,

attaqué d'une dyssenterie, il termina sa carrière à Ravenne, le 30 août

» ch. 12). » Théodoric lui-même se faisait honneur de cette différence et affectait, avec un juste orgueil de la signaler : « Que les autres rois, disait-» il dans un de ses messages, se plaisent à ravager les cités; qu'ils se chargent d'un immense » butin; pour moi, je veux que mon empire soit » tel que les nations vaincues regrettent de n'y » avoir pas été soumises plutôt (Cassiod. Var. III, » 43). » Tant que durèrent les périls de l'invasion, il combattit à la tête de son armée; une fois qu'Odoacre abattu l'eût laissé, par sa mort, maître de l'Italie, il déposa le glaive, ne fit plus la guerre que par ses lieutenants, et s'appliqua tout entier aux soins du gouvernement et de l'administration. Il fallut, dans le commencement, donner des propriétés à ses compagnons d'armes; on dit qu'il leur distribua le tiers des terres de l'Italie; mais les anciens habitants ne souffrirent pas une expropriation aussi dure et aussi générale, que ces paroles le feraient penser. La nation de Théodoric n'était ni assez nombreuse, ni assez avide de richesses, pour occuper tant de domaines. Théodoric n'aurait pas voulu soulever tant de haines contre lui. D'ailleurs les circonstances le favorisaient. Odoacre, en assignant le premier le tiers des terres à ses soldats, avait déjà pris sur lui tout l'odieux de cette spoliation, espèce d'injure à laquelle les Romains avaient dû être accoutumés par les proscriptions triumvirales, par l'insolente tyrannie des empereurs, par les vengeances des guerres civiles et par les invasions des barbares. Théodoric n'eut qu'à s'emparer de l'héritage d'Odoacre. Mais en profitant de l'usurpation, il prit les mesures les plus propres à la rendre tolérable. Ce fut un Romain d'une probité reconnue qui présida au partage. Théodoric eut soin en même temps de montrer aux Romains les Goths comme des défenseurs prêts à verser leur sang pour la paix et la sureté de l'Italie. Ce n'était plus une extorsion, mais un pacte, qui procurait aux deux parties ce que chacune souhaitait le plus, aux Romains lâches et indolents, l'exemption du service militaire, aux nouveaux maîtres, la propriété territoriale avec la force des armes, base de la puissance. Dans cette répartition des biens, la comparaison avec les autres barbares était encore à l'avantage de Théodoric. En Afrique, les Vandales, dans la Gaule, les Francs, avaient pris tout ce qui était à leur convenance. Les Visigoths et les Bourguignons n'avaient abandonné que la troisième partie des terres aux peuples vaincus. Théodoric se contentait, pour les Goths, de la moitié de ce qu'il laissait aux Romains, et l'opération se faisait avec ordre et avec douceur; elle n'atteignit pas un grand nombre de propriétaires, parce qu'il y avait sans doute beaucoup de terres vacantes, puisqu'il en resta encore, après l'établissement des Goths, à donner à d'autres barbares auxquels il ouvrit un asile après leurs défaites. Quand il eut satisfait à la nécessité de la conquête, le sort des propriétés fut irrévocablement fixé. Il y eut prescription pour les envahissements antérieurs à son entrée en Italie; mais tous les biens enlevés depuis cette époque devaient être restitués. Il semblait être venu pour protéger les Romains, et mettre un terme aux envahissements et aux violences. Sous un prince qui respectait et maintenait leur culte, leurs institutions, leurs lois, leurs droits personnels, les Romains pouvaient croire qu'ils étaient revenus aux temps des Césars; il n'y avait de nouveau que la régularité, la vigilance, l'économie de l'administration avec la paix intérieure. Théodoric se hâta de quitter l'habit des barbares et de revêtir la pourpre romaine. Il conserva les offices du palais impérial et les titres honorifiques dont l'éclat inutile plaisait tant à la vanité des Romains. Les dignités civiles leur étaient réservées; des comtes Goths commandaient les troupes dans chaque province. La hiérarchie des magistratures et des juridictions demeura la même que dans l'empire. Odoacre avait opprimé, humilié le sénat; Théodoric affecta de rehausser la gloire des pères de Rome, de leur prodiguer des marques d'affection, de confiance, de vénération, sans leur accorder aucun pouvoir : « Pour moi tous les travaux, disait-il, pour eux tous les plaisirs. » Les conseils et la rhétorique de Cassiodore, son secrétaire et son ministre, et un des hommes les plus savants et les plus illustres de cette époque, l'aidaient à rechercher et à employer tous les moyens de se concilier l'amour des Romains. Mais ce n'était pas seulement par des paroles et des flatteries qu'il gagnait les cœurs. Il veillait à ce qu'on rendît prompte et bonne justice à tous ses sujets, sans acception de rang ni de personnes. Le riche comme le pauvre, le Goth comme le Romain devait être soumis aux lois; il donnait lui-même l'exemple de l'obéissance à cette autorité suprême, et son palais était ouvert à qui réclamait contre l'iniquité des juges ou contre les vexations du plus fort. Théodoric recommandait à ses agents de ne point abuser de son nom pour accabler les particuliers dans les démêlés relatifs aux revenus du fisc. Les charges éminentes et les prérogatives du sang royal n'étaient à ses yeux que des motifs d'une plus rigoureuse impartialité. Il contraignit Faustus, préfet du prétoire, et Théodat, son propre neveu, de remettre, aux légitimes propriétaires, des biens dont ils s'étaient emparés injustement. Une femme pauvre sollicitait, depuis trois ans, la fin d'un procès, sans pouvoir l'obtenir. Rebutée de si longs retardements, elle porte sa plainte à Théodoric. Il fait appeler les juges et leur ordonne d'examiner l'affaire sur-le-champ. Au bout de trois jours, cette femme eut satisfaction : le roi leur fit trancher la tête. Cette punition, qui ne donne pas une haute idée des garanties légales contre la volonté du souverain, fait du moins connaître son amour pour la justice. Non content du refuge que les opprimés trouvaient dans son conseil royal, il envoyait dans les provinces, pour soulager ceux qui ne pouvaient parvenir jusqu'à lui, des juges munis de pleins pouvoirs; qui tenaient des assises, recevaient les réclamations, et rendaient ainsi le roi présent en tous lieux. Ces envoyés du prince étaient presque toujours des Romains. Les Goths suivaient leurs lois dans leurs différends entre eux, et étaient jugés par leurs chefs. Toutefois il abolit l'usage des combats judiciaires : la loi romaine et l'édit spécial qu'il promulgua, réglaient les contestations qui avaient lieu entre des Goths et des Romains, et le tribunal était mi-parti. Les Goths payaient des impôts pour leurs propriétés, comme les autres sujets; le domaine royal n'en était point exempt. Sachant qu'il n'était pas moins dangereux d'offenser le peuple dans ses opinions religieuses, que de le léser dans ses droits réels, il s'appliqua surtout à détruire les préventions et la haine qu'excitait son hérésie. Après ses premières victoires, quand il marcha contre Odoacre enfermé à Ravenne, il confia sa mère et toute sa famille à la garde du vénérable évêque de Pavie, Epiphane. Plus tard il le chargea de racheter, des Bourguignons, les malheu-

HIST. DU BAS EMPIRE.

THÉODOSE LE GRAND

Landon dirext

526, après un règne de trente-trois ans, et dans la soixante-neuvième année de sa vie (4). Athalaric, fils de sa fille Amalasonte, lui succéda sur le trône des Ostrogoths (*V.* Amalasonte.) S. S—I.

THÉODOSE Ier. (Flavius), surnommé le Grand, empereur romain, né en Espagne, en 346, était fils de Théodose, illustre général qui, après avoir, sous le règne

reux qu'ils avaient emmenés captifs et réduits en esclavage. Le jour qu'il fit son entrée à Rome, sa première démarche fut d'aller dans l'église de Saint-Pierre rendre hommage à la religion de son peuple adoptif. Dans la suite il accueillit avec une profonde vénération et combla d'honneurs Césaire, évêque d'Arles. Il envoya une autrefois des secours à des évêques d'Afrique, exilés en Sardaigne par Trasamond, roi des Vandales; il poussa la complaisance jusqu'à renouveler les édits de proscription des empereurs catholiques contre le paganisme, édits qui ne devaient pas frapper beaucoup de victimes. Mais cependant il sut contenir les ecclésiastiques dans les bornes du devoir, en ce qui concernait le temporel. Il conserva leurs priviléges et leurs immunités, et retrancha les abus; il les laissa jouir d'abord de la liberté des élections, et ne s'arrogea qu'à la fin de son règne, après la mort du pape Jean, la nomination à la chaire pontificale. Tous les pouvoirs rentraient dans leurs limites; toutes les ambitions étaient ou réprimées ou éludées; toutes les forces agissaient pour le bien général; les contributions augmentaient sans grever les fortunes particulières; la paix et la sécurité avaient ranimé le commerce et l'agriculture, ces deux sources de la richesse publique et privée; on ne connaissait plus ni les confiscations, ni les famines, ni les séditions populaires, ni les déprédations des gouverneurs, ni la férocité d'une soldatesque brutale, ni les tyrannies des grands possesseurs. Toute la machine politique s'était reconstruite; il n'y avait rien de changé dans l'organisation, que le ressort principal. La police était si bien faite, que les écrivains disent qu'on pouvait suspendre aux arbres, dans la campagne, des joyaux d'or sans craindre les voleurs. Il est douteux qu'ils en eussent voulu faire eux-mêmes l'épreuve: mais il est facile de conjecturer la vérité par cette exagération. On redoutait sa justice; mais on devait aimer son empressement à pourvoir aux besoins et aux amusements du peuple. En même temps que les vivres arrivaient à Rome en abondance, les jeux et les spectacles satisfaisaient la passion dominante des Romains; on n'épargnait point la dépense pour entretenir, réparer, agrandir les monuments. En flattant la vanité des Romains, Théodoric s'enorgueillissait de rendre à la reine des cités une splendeur qui rejaillissait sur lui. Le même sentiment le portait à encourager les arts; il se plaisait à en envoyer les productions en présents aux rois barbares, et il jouissait de leur admiration pour ces merveilles. Sa puissance devint aussi formidable au-dehors que tutélaire dans l'intérieur. Habile à se ménager des alliances avec les royaumes barbares, et, en qualité de successeur des Césars et de maître du siége d'Occident, chef d'une famille de souverains nouveaux, il s'appuyait sur eux, et se servait de leur fougueuse valeur et quelquefois même de leurs discordes et de leurs querelles sanglantes pour étendre son empire. Ainsi, n'ayant point empêché, par sa médiation, la guerre des Francs contre les Visigoths, son armée, qui arriva trop tard pour secourir son gendre Alaric, tué à la bataille de Vouillé, vint assez à temps pour reconquérir, au nom de son petit-fils Amalaric, plusieurs provinces méridionales des Gaules. Il gouverna aussi l'Espagne, comme protecteur de l'orphelin et comme souverain du royaume. Quelques années après, quand les fils de Clovis se préparaient à exterminer le roi de Bourgogne, Théodoric fit avec eux un traité d'alliance. On était convenu que ceux des alliés qui n'auraient point partagé les périls de l'expédition, paieraient, à titre d'indemnité, une somme d'or à ceux qui auraient combattu seuls, et partageraient ensuite la conquête par moitié. Théodoric met ses troupes en campagne; mais il commande en secret à son général, Tulonic, de s'avancer lentement. Durant ces retards, les Francs chassent le Bourguignon de son royaume. Soudain les Goths se présentent, et s'excusant sur la difficulté du passage des Alpes, ils paient l'amende stipulée, et occupent Genève, Apt, Carpentras; Théodoric était trop avancé pour ces peuples ingénus. La ruse lui réussissait avec les Francs, et la vigueur avec les princes grecs. Ses troupes repoussèrent les agressions perfides des armées impériales, et, les vaisseaux grecs ayant exercé une sorte de piraterie sur les côtes de l'Italie depuis long-temps dépourvue de marine, en moins d'un an, une flotte de mille bâtiments légers fut construite, équipée, et se tint prête à faire voile, dans le port de Ravenne. Anastase ne tenta point une seconde incursion. Théodoric l'obligea de reconnaître sa royauté, et de le traiter comme ami, en apparence, quoique ce prince épiât toutes les occasions de lui susciter des troubles et des périls. Il retint la prérogative des empereurs, de nommer un consul pour l'Occident, tandis que la cour d'Orient créait l'autre. Ainsi Théodoric sut réprimer les inimitiés insidieuses des Grecs sans rompre ouvertement, comme il enchaîna la fierté sauvage des Goths sans perdre leur affection, comme il caressa l'orgueil des Romains sans cesser de les tenir dans sa dépendance. Il ne se conduisit ni en conquérant, ni en barbare, ni en arien; il fut roi. Si l'on veut s'instruire plus à fond des particularités de ce règne si intéressant et si remarquable, on consultera l'ouvrage de M. George Sartorius, professeur à l'université de Gœttingue, qui obtint le prix proposé, en 1808, par la classe d'histoire et de littérature de l'institut. L'*Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie*, par l'auteur de cette note, fut couronnée dans le même concours après le Mémoire de M. Sartorius. N—D—T.

(4) Théodoric n'eut de barbare que la naissance et l'éducation. Un jugement sûr suppléait chez lui le défaut d'étude. Son Code prouve l'étendue et la justesse de son esprit: pour y distinguer les Italiens des Ostrogoths, il désigne les uns par le nom de Romains, et les autres par celui de barbares; mais ceux-ci y étaient estimés le double comme dans tous les codes barbares. Si l'on excepte ses trois dernières années, il a régné avec plus de sagesse et d'éclat que tous les princes ses contemporains et que la plupart des Césars, dont il occupait le trône. Son histoire a été écrite par Cassiodore, son ministre, et par Jornandès (*V.* ces noms.) A—T.

de Valentinien Ier., rendu des services signalés à l'empire, et rétabli la paix dans les provinces d'Afrique, se vit enveloppé dans les trames les plus odieuses, et fut condamné à perdre la tête par l'ordre de Gratien, en 376. Plusieurs historiens ont prétendu que Théodose descendait de Trajan; mais la flatterie semble avoir inventé cette généalogie, qui n'est appuyée sur aucune preuve. Après la mort tragique de son père, le jeune Théodose, dont le mérite s'était fait remarquer dès ses premières années, se retira dans sa patrie à Canca, ville de Galice. Il y vivait dans le silence et l'obscurité, lorsque Gratien, effrayé des maux, auxquels l'empire romain fut en proie après la mort de Valens, ne sachant comment résister à l'irruption des Barbares qui, de tous les points du Nord et de l'Orient, pénétraient jusqu'au cœur des provinces romaines, et n'ayant plus pour collègue que son frère Valentinien II, à peine âgé de huit ans, songea à faire choix d'un prince qui pût supporter avec lui un fardeau trop lourd pour ses seules forces. La réputation de Théodose, peut-être aussi le desir de réparer l'injuste sévérité dont le père de ce guerrier avait été victime, déterminèrent Gratien à réclamer le secours de son bras. A la voix de son prince, Théodose oublia les malheurs de sa famille, quitta sa retraite, vint prendre le commandement d'une assez faible armée, à la tête de laquelle il courut attaquer les hordes de Barbares qui couvraient la Thrace, la Grèce, la Pannonie, et les força de repasser le Danube. Ce service signalé ne fit qu'irriter contre lui la haine des courtisans; ils osèrent le représenter comme honteusement vaincu. Théodose, découragé, allait prendre de nouveau le parti de la retraite; mais Gratien, convaincu enfin de la fausseté de ces reproches et des grandes qualités de celui qui en était l'objet, lui proposa de partager l'empire, ou pour mieux dire, de rassembler, dans l'Orient, les tristes débris d'un sceptre presque anéanti. Théodose refusa d'abord un honneur si périlleux. Les prières de Gratien vainquirent sa résistance; et ce fut à Sirmium, le 19 janvier 379, que ce prince, après avoir peint à son armée le déplorable état de l'empire, proclama Théodose empereur de toutes les provinces d'Orient, auxquelles il joignit encore la Thrace, se réservant, pour Valentinien et pour lui-même, l'Italie, l'Afrique et tout l'Occident. A peine couronné, Théodose rassembla ce qu'il put trouver de troupes romaines et d'auxiliaires, et il attaqua les Goths, qu'il battit complètement, et sur lesquels il fit un butin immense. Effrayés de cette défaite, ces Barbares et les autres hordes qui ravageaient les provinces, demandèrent la paix et se soumirent aux conditions que le vainqueur leur imposa. L'espérance et la joie qu'avaient fait naître ces premiers succès, furent bientôt changées en une vive terreur, occasionnée par une maladie grave, qui mit Théodose aux portes du tombeau. Élevé dans la foi chrétienne, ce prince, suivant un usage assez fréquent dans la primitive Église, n'en avait pas reçu le signe sacré; il se hâta de se faire baptiser par saint Ascole, évêque de Thessalonique, et il attendit avec impatience son rétablissement pour donner des preuves encore plus éclatantes de sa foi et de sa piété. Sa première occupation fut de remédier aux maux et aux déchirements que l'arianisme causait dans

l'Église et dans l'état. Constantinople était le foyer de ces funestes dissensions : Théodose s'y rendit et y fut reçu en triomphe. Avant de prendre un parti, il chercha à bien connaître la vérité sur ces querelles religieuses. Saint Grégoire de Nazianze obtint sa confiance, et lui dévoila les complots des Ariens, non-seulement contre l'orthodoxie, mais encore contre la sureté de l'empire, au sein duquel leurs menées avaient tant de fois attiré les Barbares. Théodose défendit sévèrement leurs assemblées et arrêta leurs desseins séditieux. Ce fut alors qu'il vit arriver à sa cour Athanaric, roi des Goths, détrôné par ses généraux, et réduit à demander un asile au successeur de Valens, qu'il avait vaincu et humilié. La magnanimité de Théodose, la grandeur et l'éclat de son palais, la beauté de Constantinople, frappèrent d'admiration le prince barbare; et tous les Goths qui l'avaient suivi dans sa disgrâce, s'attachèrent avec dévouement à Théodose. Après la mort d'Athanaric, qui ne survécut que peu de temps à cette réception, ils retournèrent sur le Danube, en répandant partout les louanges de l'empereur, et engageant leurs compatriotes à faire alliance avec lui. Dans ce même temps se tint, à Constantinople, un concile qui fut bientôt reconnu œcuménique, et dans lequel plusieurs erreurs qui s'étaient introduites dans les églises chrétiennes furent solennellement condamnées. Théodose partit, peu après, pour repousser de nouveaux essaims de Barbares désignés dans l'histoire sous le nom de Sègres et de Carpodaces, et qui s'étaient jetés dans la Thrace. Il en fit un grand carnage, et les repoussa dans la partie septentrionale de leurs pays. Les Goths, plus puissants et plus dangereux, firent alliance avec lui. Une partie s'engagea à garder les passages du Danube, et à maintenir au-delà quelques peuples barbares; les autres obtinrent une portion de la Thrace et de la Mœsie, promettant de cultiver ces provinces; enfin plus de vingt mille hommes de la même nation furent admis dans les troupes impériales. Cette admission des étrangers dans les provinces et dans les armées a été regardée comme une faute politique de Théodose et comme une des premières causes des malheurs qui, après son règne, accablèrent l'empire romain. Cependant il faut reconnaître que ce prince avait trouvé les peuples barbares établis partout dans le cœur de l'empire, et résidant dans les villes ou combattant dans les armées, et qu'il ne put éviter de céder à une nécessité dont on le vit sans cesse occupé à diminuer le danger. Tandis qu'il rétablissait en Orient la puissance, les lois, la religion et la paix, Gratien, son collègue et son bienfaiteur, à qui l'empire d'Occident devait de pareils avantages, tombait sous les coups de Maxime (*V.* Gratien et Maxime), qui s'empara de son sceptre, sans oser toutefois attaquer d'abord les états de Valentinien, dans la crainte que Théodose ne prît sa défense. Maxime cependant se hâta de lui faire proposer de le reconnaître. Théodose, ne voulant point attirer toutes les forces de l'usurpateur sur le jeune Valentinien avant d'être en mesure de le défendre, donna une réponse évasive, qui parut satisfaire Maxime. Théodose venait (383) d'adjoindre à l'empire son fils Arcadius, âgé de huit ans, auquel il donna pour précepteur le célèbre Arsène (*V.* Arcadius et Arsène); choix digne d'un prince aussi

pieux qu'éclairé, mais que le mauvais naturel d'Arcadius rendit bientôt inutile. Cependant Théodose, après avoir apaisé les divisions qui troublaient l'Eglise d'Orient, résolut d'effacer enfin les traces du paganisme, dont les cérémonies n'étaient plus qu'un voile qui cachait les désordres les plus honteux, et qu'un prétexte continuel de séditions et de troubles. Quelques temples avaient conservé une célébrité qui donnait de l'audace à leurs prêtres. Ils formaient des points de ralliement pour les hommes avides de troubles et de licence. L'empereur en ordonna la destruction, et elle fut exécutée, malgré les tentatives désespérées que firent les païens pour s'opposer à ces grandes mesures. Les arts, il faut l'avouer, eurent à regretter, dans cette occasion, la perte de plusieurs monuments. Cependant il est certain que Théodose recommanda plusieurs fois, dans ses édits, d'en conserver les précieux restes. Il y eut aussi, à ce sujet, des complots ourdis contre l'empereur, qui fit faire le procès aux coupables, et leur pardonna. L'impératrice Flaccille, que sa piété a fait ranger au nombre des saintes, entretenait à-la-fois chez Théodose le zèle pour la religion et l'amour de l'humanité. Jamais le trône n'avait vu réunies plus de qualités. L'empereur poursuivait le grand œuvre qu'il avait entrepris. S'efforçant de rétablir les bases de la société, de faire refleurir la religion, les mœurs, il publia successivement les édits les plus sages. Le bonheur de son règne fut troublé par des chagrins privés. Il perdit successivement sa fille Pulchérie et l'impératrice Flaccille, que tout l'empire honora de ses larmes. Théodose lui fit faire de magnifiques obsèques; et saint Grégoire de Nysse prononça son Oraison funèbre. Un an auparavant, elle avait donné le jour à Honorius, qui fut depuis empereur d'Occident. La sagesse de Théodose faisait l'admiration des peuples voisins. Les Perses et leur roi Sapor III lui avaient envoyé des ambassadeurs pour renouveler avec lui des traités d'alliance. Tranquille de ce côté, il fut informé qu'une horde de Barbares, les Greuthonges, se disposaient à traverser le Danube, pour envahir le territoire de l'empire: il les laissa s'engager dans la Thrace, les attaqua à l'improviste, les vainquit, et leur fit un grand nombre de prisonniers qu'il conduisit en triomphe à Constantinople, et qu'il incorpora dans les légions, où ils portèrent leur férocité et leur indiscipline. Cet usage funeste, dont on trouve de si fréquents exemples dans l'histoire du Bas-Empire, fut sans doute nécessité par l'extinction de l'esprit militaire chez les Romains, ou peut-être par la dépopulation que tant de troubles et de désordres avaient dû causer. De retour dans sa capitale, Théodose épousa Galla, sœur de Valentinien II, qui régnait en Italie, sous la tutelle de sa mère Justine, femme altière, protectrice déclarée des Ariens. Le jeune prince et sa mère n'avaient de forces que par l'appui que Théodose semblait leur donner. En effet, il aida plusieurs fois Valentinien de ses conseils et de ses secours; et dans un temps de famine, il envoya des bleds pour nourrir les habitants de Rome. Cependant sa munificence ayant épuisé le trésor, il se vit contraint, pour le remplir, d'ordonner la levée d'un nouvel impôt; et il y eut, à cette occasion, une sédition très-vive dans la ville d'Antioche. Les statues de l'empereur, de ses

deux fils et de Flaccille furent traînées ignominieusement dans les rues. Le gouverneur, soutenu par quelques archers, rétablit l'ordre, arrêta les plus coupables, et les fit mettre à mort. Théodose, apprenant les excès auxquels s'était livrée une population que lui et Flaccille avaient comblée de leurs bienfaits, ne put maîtriser sa colère : il ordonna la destruction de la ville et le massacre des habitants. A peine rendu, cet arrêt sanguinaire fut révoqué et réduit à la clôture des théâtres, des bains publics, et à la privation des nombreux priviléges qu'Antioche avait reçus de lui et de ses prédécesseurs. Il envoya cependant deux officiers chargés de rechercher les coupables et de les punir suivant le degré de leur culpabilité. A cette nouvelle, la terreur se répandit dans Antioche; les habitants, croyant voir le glaive suspendu sur leurs têtes, se réfugièrent dans les montagnes. Heureusement, Théodose avait choisi pour ministres de sa vengeance, des hommes chez qui l'humanité tempérait la sévérité et le zèle pour le prince : ils écoutèrent les prières et les supplications de Flavien, évêque d'Antioche, de saint Jean-Chrysostôme, qui s'y trouvait dans ce moment, et de pieux ermites qui descendirent des montagnes pour venir détourner, par leurs larmes et leurs remontrances, les malheurs dont la ville coupable semblait menacée. Flavien entreprit lui-même de venir au pied du trône, plaider la cause de son troupeau; sa sainte éloquence arracha les larmes de Théodose, et obtint le pardon complet des habitants d'Antioche. A peine cette affaire était-elle terminée, que Théodose apprit, avec non moins d'émotion, que Maxime, qui régnait dans les Gaules depuis la mort de Gratien, avait passé les Alpes, et s'était emparé des états de Valentinien, qui, réfugié à Thessalonique avec sa mère Justine, était près de tomber entre les mains de son rival. Théodose se hâta de le secourir; mais il exigea de ce prince qu'il renonçât désormais à soutenir les Ariens, auxquels sa mère Justine n'avait cessé de prêter son appui malgré les vives représentations de saint Ambroise, archevêque de Milan. Les troupes de Maxime furent défaites; lui-même fut pris et décapité, l'an 388. Théodose pardonna à tous les autres rebelles, et réunit généreusement les états de Maxime à ceux de Valentinien. Cependant Justine, mère de ce prince, étant morte vers ce temps, Théodose passa trois années dans l'Occident, pour gouverner ce vaste empire au nom de Valentinien, qui n'avait encore que dix-sept ans. Peu après son départ de Constantinople, les Ariens y excitèrent une sédition; Théodose se fit demander leur pardon par son fils Arcadius qu'il avait laissé dans cette ville, et il l'accorda aussitôt pour attirer à ce prince la faveur populaire; mais bientôt, dans une occasion semblable, il oublia lui-même cette belle leçon qu'il avait donnée à son fils. Une querelle survenue à Thessalonique, au sujet d'un cocher du cirque, dégénéra en une révolte ouverte, dans laquelle le gouverneur de la ville et plusieurs officiers furent égorgés. L'empereur, furieux de ces excès, ne sut pas en régler la punition, et fit passer au fil de l'épée une grande partie de la population. Toutefois, cet ordre cruel fut aussi le fruit des instances coupables de plusieurs courtisans, qui se hâtèrent, après l'avoir surpris, de le mettre à exécu-

tion. Près de sept mille personnes, de tout âge et de tout sexe, furent victimes de ce massacre, qui répandit la consternation dans tout l'empire. La grande ame de Théodose ne pouvait être fermée au repentir : il entendit la voix du remords ; saint Ambroise, osant lui reprocher l'énormité de son crime, lui imposa la pénitence publique usitée parmi les premiers chrétiens : il lui interdit l'entrée de l'église, lui prescrivit les humiliantes expiations que les pécheurs accomplissaient, prosternés sur le marbre des parvis, et ne l'admit dans le sanctuaire qu'après huit mois d'épreuves pendant lesquels Théodose montra la patience et la résignation la plus parfaite. Son séjour en Italie fut du reste signalé par des lois sages, des réglements sévères et des travaux utiles ; Rome, surtout, devint l'objet de sa sollicitude. Les mœurs, l'autorité, les monuments, tout y était dans un égal dépérissement ; le paganisme y étalait encore son culte et ses antiques cérémonies. Théodose, par son exemple, sa modération, son impartialité, obtint enfin l'abandon de l'idolâtrie et la clôture de ses temples. Il avait trouvé le sénat et les principaux magistrats encore attachés à ces erreurs : il en ramena plusieurs, et, sans persécuter les autres, il leur ôta tout espoir de rétablir leur culte anéanti. Symmaque, romain illustre par son rang, son éloquence et ses talents, et zélé défenseur du paganisme, avait osé lui demander, au nom du sénat, le rétablissement de l'autel de la Victoire. Théodose le refusa avec sévérité, et honora le caractère de Symmaque en le nommant consul. Bientôt il eut besoin d'arrêter, dans ses propres états, les mêmes tentatives. Le fameux temple de Sérapis à Alexandrie était devenu une espèce de forteresse où les païens ralliés en grand nombre, semblaient défier l'autorité du souverain. Plusieurs fois même les Chrétiens avaient été attaqués avec fureur par ces idolâtres, et le sang coulait sans cesse dans Alexandrie. Théodose ordonna la destruction de cet immense édifice, et en chargea deux hommes fermes et habiles qui exécutèrent sans délai cette démolition. Elle fut suivie de celle de tous les autres temples de l'Égypte, où le paganisme s'éteignit bientôt. Valentinien ayant atteint sa vingtième année, Théodose quitta l'Occident pour retourner à Constantinople. En s'y rendant, il défit des Barbares qui s'étaient avancés dans la Thrace. Mais ce ne fut pas sans courir lui-même quelque danger, et sans avoir à regretter la perte de Promotus, un de ses meilleurs généraux. Suivant Claudien et Zozime, il périt victime des piéges que lui fit tendre Rufin, qui déjà était en crédit auprès de Théodose, et qui depuis acquit un pouvoir si funeste à l'empire. Théodose était de retour à Constantinople depuis deux ans, lorsqu'il apprit avec une profonde douleur la mort de Valentinien, assassiné par Arbogaste, un de ses généraux (*V.* Valentinien II et Arbogaste) qui fit couronner un rhéteur nommé Eugène, sous le nom duquel il voulait régner. Théodose sentant toute l'importance de cet événement, se prépara à la guerre qu'il devait allumer. Après quelques négociations dilatoires qu'il feignit d'écouter, et lorsqu'il eut déclaré Auguste son second fils Honorius, il s'avança vers l'Italie. Les deux armées se rencontrèrent sur le Frigidum, à quelques lieues d'Aquilée (5 sept. 394). La première journée fut défavorable à

Théodose ; il y perdit un général habile, et vit tailler en pièces un corps entier de son armée. Dans la nuit, ses officiers découragés lui conseillaient la retraite ; mais après avoir invoqué le secours du ciel, et ranimé la confiance de ses troupes, il les ramena au combat : l'armée de l'usurpateur, qui se croyait victorieuse, fut déconcertée de cette attaque ; un ouragan violent, qui s'éleva dans ce moment, acheva d'effrayer ses soldats. Enfoncés de tous côtés, et dispersés, ils jetèrent leurs armes, demandèrent quartier ; et pour donner un gage de leur foi, ils saisirent Eugène, le lièrent et l'amenèrent devant Théodose ; mais voyant que ce prince s'attendrissait sur le sort de son prisonnier, ils se hâtèrent de l'entraîner, et le massacrèrent. Arbogaste n'attendit pas le même sort, et se perça de son épée. Théodose recueillit les fils de ses deux rivaux, leur persuada d'embrasser la religion chrétienne, et leur donna des charges éminentes. Saint Ambroise obtint aussi de lui une amnistie complète pour les partisans d'Eugène. Maître de l'Occident, Théodose en forma l'empire qu'il destinait à Honorius ; il le fit venir à Milan, et choisit Stilicon, général illustre, pour diriger les affaires de ce prince. Il s'occupa aussi de réprimer les dernières tentatives que l'idolâtrie avait faites dans Rome, sous la protection d'Eugène. Enfin, il étendit à l'Occident les lois et les réglements auxquels Constantinople devait sa prospérité. Mais les fatigues de la dernière guerre avaient sensiblement altéré sa santé. Attaqué d'une hydropisie, dont les progrès devinrent bientôt alarmants, Théodose régla le sort de l'empire, et mourut à Milan, le 17 janvier 395, âgé de cinquante ans. Son corps transporté à Constantinople, y fut enseveli avec la plus grande pompe. Les auteurs les plus célèbres, chrétiens ou païens, ont célébré à l'envi les vertus de Théodose. Saint Ambroise et saint Augustin l'exaltent comme le modèle des princes. Un seul écrivain, Zozime, païen fanatique, s'est attaché à flétrir sa mémoire, ou au moins à dénigrer les faits les plus glorieux de ce beau règne ; mais d'autres écrivains païens, Thémistius, Symmaque, Pacatus et Victor, l'ont comblé d'éloges qui ne sauraient être suspects. Théodose avait la taille élevée, une figure régulière et majestueuse ; on lui trouvait de la ressemblance avec les portraits de Trajan ; et peut-être fondait-on, sur cette ressemblance, la descendance qu'on avait établie de cet empereur à lui. Il laissa, de l'impératrice Flaccille, Arcadius et Honorius, qui lui succédèrent, et dont les règnes déplorables font encore ressortir l'éclat du sien. Il eut de Galla, sa seconde femme, un fils qui mourut fort jeune, et cette Placidie si célèbre par sa beauté, et ses malheurs (*V.* Placidie). Ainsi que tous les règnes des grands princes, celui de Théodose fut fécond en hommes illustres. L'Église cite avec orgueil saint Ambroise, saint Astère, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean-Chrysostôme, saint Grégoire de Nysse, saint Cyrille, saint Épiphane. Les lettres se glorifient d'Ausone, de Claudien, de Pappus, de Prudence, de Symmaque, de Rufus-Festus Aviénus, de Thémistius, de Végèce, d'Aurélius Victor, de Macrobe, etc. Théodose a trouvé un historien digne de lui dans l'illustre Fléchier, évêque de Nismes (*V.* Fléchier.) L—s—e.

THÉODOSE II, dit le Jeune, empereur d'Orient, était fils d'Arcadius et petit-fils du grand Théodose. Il n'avait que huit ans, lorsque la mort de son père, en 408, le laissa maître d'un empire qu'avaient agité, épuisé, avili, les intrigues et les perfidies d'indignes favoris. Ruiné par les mêmes causes, l'empire d'Occident, gouverné par Honorius, était devenu la proie des Barbares qui le ravageaient sans obstacles. Un pareil sort semblait inévitable pour l'Orient : la sagesse d'Anthémius, qui gouvernait l'empire pendant la minorité de Théodose II, retarda les malheurs dont il était menacé ; et le jeune empereur put même envoyer quelques secours à Honorius assiégé dans Ravenne par les Goths. Anthémius maintint les barbares au-delà du Danube, confirma les traités faits avec les Perses, répara les places fortes des frontières, releva les murs de Constantinople, empêcha Théodose de reconnaître le général Constance, que la faiblesse d'Honorius venait d'appeler au partage de l'empire, enfin lui donna pour appui, pour guide et pour conseil, sa sœur Pulchérie, jeune princesse, qui, dans l'âge le plus tendre, montrait les plus éclatantes vertus, une fermeté rare et une prudence consommée (*V.* PULCHÉRIE). Elle remarqua les défauts de son frère, et fit tous ses efforts pour lui inspirer des sentiments dignes du petit-fils du grand Théodose. Ce fut elle qui lui choisit pour épouse cette belle et savante Athénaïs Eudoxie, dont il ne sut apprécier ni les qualités, ni les talents (*Voy.* ATHÉNAÏS). Théodose eut à soutenir, peu de temps après, une guerre contre les Perses ; Ardaburius, général expérimenté, fut chargé de la conduire ; elle ne fut vive ni de part ni d'autre, et se termina par un traité de longue durée. En 423, la mort d'Honorius força Théodose de porter ses regards vers l'Occident, où Jean Ier., secrétaire d'État, s'était fait couronner empereur. Valentinien III, neveu d'Honorius, et fils de Placidie et de Constance, était alors réfugié avec sa mère à Constantinople ; Théodose les reconnut comme souverains de l'Occident, et fit soutenir leurs droits par une puissante armée que commandaient Ardaburius et son fils Aspar (*Voy.* ce nom), les deux plus célèbres capitaines de ce temps. L'usurpateur Jean fut défait, pris et mis à mort ; ses partisans se soumirent. Cependant les états de Théodose, malgré la faiblesse et l'indolence de son caractère, jouissaient de la paix extérieure ; mais l'hérésie de Nestorius, évêque de Constantinople, y causa beaucoup d'agitation. L'empereur avait d'abord repoussé les insinuations de ce sectaire : mais Nestorius, à force d'audace et d'intrigues, parvint à former une scission dans le concile convoqué à Éphèse pour juger sa doctrine : l'empereur fut trompé, et poussa l'aveuglement jusqu'à persécuter et déposer S. Cyrille d'Alexandrie, l'âme et la lumière du parti orthodoxe. Cependant il reconnut bientôt son erreur : rétablit S. Cyrille et chassa Nestorius ; mais il ne put détruire le nestorianisme qu'il avait laissé se développer, et qui fut long-temps la source d'autres hérésies non moins fatales à la foi de l'Église qu'à la tranquillité de l'empire. En 437, Théodose maria sa fille Eudoxie avec Valentinien III. (*V.* EUDOXIE XIII, 472). L'année suivante, il chargea sept jurisconsultes, à la tête desquels était Antiochus, de composer le Code

qui parut sous son nom en 438 (1), et dont nous n'avons que des fragments. Le but de cette compilation était de simplifier la législation, et de lui donner un esprit chrétien. En conséquence, il fut décidé qu'on ne remonterait pas au-delà de Constantin, ce qui était omettre une partie essentielle des lois, attendu que Constantin et ses successeurs n'en avaient fait que pour les objets sur lesquels il en manquait. Les auteurs de ces lois avaient contracté un caractère de haine et de destruction contre l'ancien culte, et de zèle pour le nouveau; et par une bizarrerie d'un autre genre, leurs lois portaient à-la-fois l'empreinte du fanatisme et celle de l'idolâtrie. Aussi nous voyons que les païens accusèrent Théodose de dureté, et les chrétiens, d'admettre des erreurs. On lui reprochait un jour d'être trop bon envers ses ennemis. « En vérité, répondit-il, bien » loin de faire mourir les vivants, je » voudrais pouvoir ressusciter les » morts. » Mais tandis que ce prince s'occupait d'assurer, par d'utiles lois, le bonheur de ses peuples, les ravages exercés en Italie, par Genseric, et surtout en Afrique, où Carthage, alors l'une des plus belles et des plus florissantes villes du monde, fut entièrement détruite, l'obligèrent d'y envoyer des troupes, parce que Valentinien se trouvait hors d'état de défendre cette province. Cette expédition se termina par un traité peu honorable (*V.* Genseric). Mais bientôt Théodose, attaqué par un ennemi non moins féroce, non moins puissant que Genseric, vit ses propres états en proie aux malheurs qui accablaient l'Occident. Le terrible Attila, roi des Huns, battu dans les Gaules par Aëtius, Mérovée et Théodoric, harcelé en Italie par le même Aëtius, se jeta tout-à-coup sur l'empire d'Orient, inonda comme un torrent l'Illyrie, la Thrace, la Macédoine et la Grèce, défit et tua Arnégisèle, que Théodose avait envoyé contre lui, saccagea plus de soixante-dix villes, et ne se retira qu'après avoir exigé des vaincus des sommes d'autant plus considérables, qu'il fut instruit que le faible empereur, ne pouvant le combattre, avait voulu le faire assassiner. La fin du règne de Théodose fut encore troublée par ses soupçons jaloux contre l'impératrice Eudoxie, qu'il relégua en Palestine, et enfin par la part qu'il prit aux persécutions déplorables que les partisans d'Eutychès firent éprouver à S. Flavien, patriarche de Constantinople, à la suite du concile irrégulier désigné dans l'histoire ecclésiastique sous le nom du *Brigandage d'Éphèse*, et dont Théodose adopta et voulut soutenir les actes (*V.* Eutychès et Flavien). Il mourut peu de temps après, l'an 450, d'une chute de cheval, à l'âge de cinquante ans, et fut enterré dans l'église des saints Apôtres, à côté de son père Arcadius (2). Pul-

(1) On a imprimé à Lyon le *Code Théodosien*, 6 vol. in-fol., 1665.

(2) Théodose II possédait les vertus propres à faire un saint; mais il lui manquait plusieurs des qualités essentielles à un empereur. Il cultiva les lettres; il effleura même presque toutes les sciences, mais si superficiellement, qu'il ne pouvait raisonner sur aucune avec justesse: aussi les historiens grecs qui ne lui reconnaissent d'autre mérite que celui d'avoir eu une belle écriture, l'ont surnommé *Calligraphe*. Son insouciance pour les affaires du gouvernement, et sa confiance dans ses ministres étaient si grandes, qu'il signait aveuglément, sans le lire, tout ce qu'ils lui présentaient. Sa sœur Pulchérie le corrigea de cette dangereuse indifférence, en lui faisant signer un jour un acte par lequel il vendait sa femme comme esclave. Toutefois on ne peut que louer les motifs qui provoquèrent la guerre qu'il soutint contre la Perse. Le roi Bahram V ayant réclamé plusieurs de ses sujets, chrétiens qui, fuyant la persécution, avaient trouvé un asile dans l'empire romain, Théodose lui ré-

chérie, sa sœur, dont il avait trop souvent repoussé les conseils, devait lui succéder ; elle fit couronner Marcien, dont elle devint l'épouse.

L—s—e.

THÉODOSE III, empereur d'Orient, était, en 716, receveur des deniers publics à Adramyte en Bithynie. Il se trouvait à Rhodes lorsque l'armée romaine, réunie et naviguant dans ces parages, se révolta, tua son général, déclara l'empereur Anastase indigne du sceptre, et força Théodose à l'accepter, malgré son refus obstiné, et quoiqu'il se fût même dérobé par la fuite à ce périlleux honneur. Conduit ainsi malgré lui à Constantinople, il y fit son entrée et fut couronné. Anastase, hors d'état de résister aux rebelles, prit l'habit religieux et vint trouver Théodose qui le relégua à Thessalonique. Ce fut à-peu-près le seul acte de son autorité. Léon l'Isaurien, qui commandait une armée en Orient, ayant refusé de le reconnaître, les sénateurs et les principaux officiers de l'empire, effrayés de cette scission et des préparatifs que faisaient les Sarrasins, vinrent prier Théodose d'abdiquer, ce qu'il accorda sans résistance en 717 : il se retira, avec son fils, dans un monastère où ils passèrent le reste de leur vie.

L—s—e.

THÉODOSE DE TRIPOLI, géomètre, était né dans la Bithynie, et non sur la côte d'Afrique. Vossius le fait contemporain de Géminus de Rhodes et de Sosigènes, deux astronomes qui florissaient cinquante ans avant l'ère chrétienne ; mais comme Suidas lui attribue des Remarques sur quelques chapitres de Theudas (1), contemporain de Sextus-Empyricus, Ménage en a conclu (*Notes* sur *Diogène Laërce*, IX, 70) que Théodose vivait sous le règne des Antonins, vers la fin du second ou au commencement du troisième siècle. Mais l'opinion de Vossius a prévalu. C'est celle qu'ont adoptée Montucla, Delambre, etc. L'historien de l'astronomie s'étonne même que, sur l'autorité de Suidas, des savants aient pu confondre le géomètre de Bithynie avec un philosophe sceptique. On ignore les particularités de la vie de Théodose. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il avait deux fils qui cultivaient aussi les mathématiques avec succès (Strabon, liv. XII). Des trois opuscules qui nous restent de lui, le principal est son traité de la *Sphère*. Suivant Montucla, c'est un des morceaux les plus précieux de la géométrie ancienne. Le dessein de Théodose a été d'établir solidement les principes géométriques de l'astronomie sphérique. Il n'a fait que rassembler les différentes vérités trouvées par les astronomes et les géomètres, qui s'étaient rendu familière cette théorie assez simple. Le troisième livre cependant est remarquable par plusieurs propositions fort curieuses, et assez difficiles pour avoir eu besoin d'être éclaircies et commentées par Pappus (*Histoire des mathématiques*, I, 273). Cet ouvrage, regardé long-temps comme classique en astronomie, fut traduit en arabe, et de cette langue en latin, par un Platon de Tibur, ou Tivoli, dont la version fut imprimée à Venise, en

pondit que *pour traîner en Perse ceux dont il voulait verser le sang, il fallait qu'il vînt les arracher de ses bras.* Une longue trêve mit fin aux hostilités et à la persécution. Théodose environna de murailles Constantinople et l'embellit de plusieurs édifices, mais il avilit l'empire par son incapacité.

A—T.

(1) Theudas de Laodicée était un philosophe sceptique.

1518. J. Vogelin, professeur d'astronomie, publia de nouveau la sphère de Théodose, en latin, Vienne, 1529, in-4°. Mais on doit à J. Pena, mathématicien français, la première édition du texte grec, avec une version latine, Paris, 1558, in-4°. Cet ouvrage fut publié, la même année, en latin, par Maurolycus, (Franç.) Messine, in-fol. (V. la *Bibl. sicula*, 228), et ensuite par Chr. Clavius, Rome, 1586; par le P. Mersenne, dans l'*Universæ geometriæ synopsis;* par le P. de Chales, dans le *Cursus mathematicus*, 1, 261; par Isaac Barrow, avec un bon commentaire, Londres, 1675, in-4°. La meilleure édition est celle que l'on doit à Jean Hunt, grec et latin, Oxford, 1707, in-8°. Il existe une trad. française de la *Sphère* de Théodose, par D. Henrion, Paris, 1615, in-8°. Les deux autres opuscules que nous avons de lui sont : *De habitationibus liber unus;* — *De diebus et noctibus libri duo.* Ils ont été publiés, pour la première fois, en grec et en latin, à la suite de la *Sphère*, par Conrad Dasypodius, Strasbourg, 1572. Ils ont été donnés depuis par Joseph Auria, en latin, avec des opuscules d'astronomie, le premier, Rome, 1587, et le second, ibid., 1591, in-4°. Le *Traité des habitations*, a été trad. en français, par P. Forcadel (*Voy.* ce nom, XV, 246). En terminant l'analyse des opuscules de Théodose, Delambre en porte ce jugement rigoureux : « Ils ont peu fait pour l'avancement de l'astronomie; ils sont aujourd'hui presque inutiles, même à l'histoire de la science; ils ne prouvent que le Goût des grecs pour les subtilités métaphysiques, qu'ils portaient jusque dans la géométrie (*Hist. de l'astronom. ancienne*, 1, 243). Vitruve attribue à Théodose (liv. IX, 9) l'invention d'un *Cadran solaire* universel et portatif. Suidas cite de lui quelques autres ouvrages qui sont perdus; mais il le distingue d'un *Théodose de Tripoli*, auteur d'un poème en vers héroïques, sur le *Printemps*. W—s.

THÉODOSE, diacre, ou le grammairien, naquit, vers le milieu du neuvième siècle, à Syracuse. Il embrassa la vie monastique, et consacra ses loisirs à la culture des lettres et des sciences, dans lesquelles il fit des progrès remarquables pour cette époque. Sa réputation franchit bientôt l'enceinte du cloître : l'évêque Sophrone l'en tira pour l'attacher à sa cathédrale en qualité de diacre. Théodose encourut la disgrace du saint prélat, sans doute pour une cause légère; mais il reconnut sa faute et obtint son pardon. La ville de Syracuse ayant été prise par les Sarrazins, au mois de mai 880, il fut conduit, avec Sophrone, à Palerme, et enfermé dans une prison, où il eut beaucoup à souffrir pour la foi. C'est de là qu'il écrivit à Léon, archidiacre de Syracuse, une *Lettre*, intéressante par les détails qu'elle contient sur le siége de cette ville. On y apprend que les Syracusains, ayant épuisé leurs provisions, furent réduits à se nourrir d'os pilés, qu'ils délayaient avec un peu d'eau; que le boisseau de froment se vendait cent cinquante écus d'or, un cheval gras trois cents, un âne quinze ou vingt, etc. Cette Lettre fut traduite en latin, par Joasaph ou Josaphat, moine de Saint-Basile. Roch Pirrho publia le premier cette version dans la *Notit. sicil. eccles.*, 1, 613; il l'avait tirée des *Vitæ sanctor. siculor.* d'Octave Cajetan. Elle a été insérée depuis par J.-B. Carusi, *Bibl. hist. sicil.* 1, 24; par

Du Cange, *Notes* sur Zonare, II, 87; et par Muratori, *Scriptor. rerum italicar.*, I, part. II, 257, etc. Tous s'étaient contentés de reproduire la version de Joasaph, quoiqu'elle s'éloigne fréquemment de l'original; mais M. Hase, ayant découvert, dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, la première partie de la Lettre de Théodose, l'a publiée avec une nouvelle traduction et des notes philologiques et historiques, à la suite de l'*Histoire* de Léon, diacre, Paris, 1819, in-fol., p. 177. Outre cette Lettre, on a de Théodose: *Anacreontia de excidio Syracusarum ad S. Sophronem; itemque alia ejusmodi poemata: opusculum adversùs vituperatores vitæ monasticæ, versibus iambicis.* Octave Cajetan (*Voy.* ce nom, VI, 493) possédait ces deux recueils. Une copie du dernier se trouve à la bibl. du Vatican. *Voy.* la *Bibl. Sicula* de Mongitore, II, 249. W—s.

THÉODOTION ou THÉODOTE, le troisième traducteur de l'Ancien-Testament en grec, vivait sous l'empereur Commode. Il était de Sinope dans le royaume de Pont, et marcionite de religion, s'il faut en croire saint Épiphane. Il paraît, par ce que dit saint Irénée, que Théodotion habita long-temps la ville d'Éphèse, et qu'on l'en croyait originaire. Dégoûté du marcionisme, il adopta le système des ébionites, qui était un composé de judaïsme et de christianisme: c'est le sentiment d'Eusèbe et de saint Jérôme. Quelques écrivains, ne faisant pas attention à la nature de l'ébionisme, ont prétendu que Théodotion avait passé de la religion chrétienne à la loi de Moïse, ou bien de celle-ci à l'autre: saint Épiphane est de ce nombre. Théodotion publia sa traduction grecque de l'Ancien-Testament avant l'année 160 de J.-C.; puisque saint Irénée, qui écrivait à cette époque, en fait mention dans ses *livres contre les hérésies*. Cette traduction n'est autre chose que celle des Septante, arrangée à sa manière, et conformée aux erreurs des ébionites. Il n'a fait, dit le docte Jahn, que retrancher de la version d'Alexandrie ce qu'il y avait de trop abondant; ajouter ce qui y manquait, et corriger ce qui était moins expressément énoncé. On remarque qu'il a laissé subsister les termes hébraïques pour lesquels la secte dans laquelle il était engagé avait une sorte de prédilection. *Introduct. ad libros sacros veteris fœderis*, p. 56. La traduction de Théodotion occupait la sixième colonne dans les Hexaples d'Origène; et comme elle venait après celle des Septante, ce célèbre critique s'était contenté de désigner par un astérisque les endroits de Théodotion qui étaient en tout semblables au modèle. C'est de toutes les versions grecques la moins estimée et la moins savante. Toutefois, dans les églises du rit grec, on lit encore aujourd'hui la prophétie de Daniel, suivant cette version. *Voy.* le *Discours préliminaire* de Montfaucon; *Hexapl. Origenis*, tome I, p. 56. L—b—e.

THÉODULFE, évêque d'Orléans, l'un des premiers restaurateurs des lettres en France, était né, vers le milieu du huitième siècle, dans la Haute-Italie, d'une famille distinguée parmi les Goths. Ses talents et son érudition l'ayant fait connaître, il fut appelé par Charlemagne à sa cour, vers l'an 781. Quelques auteurs prétendent qu'il était veuf: ils appuient cette opinion sur ce que, dans une pièce de vers dont il accompagna l'envoi d'un *Psautier* à Gisèle ou

Gisla, Théodulfe l'engage à recevoir le présent que lui fait un père (1). Mais, comme le remarque Tiraboschi, rien ne prouve que le nom de *père* ne soit pas employé dans le sens spirituel. Théodulfe fut pourvu de l'abbaye de Fleury, et ensuite de l'évêché d'Orléans. Les savants ne sont pas d'accord sur l'époque où il prit possession de ce siége. Son premier soin fut de rétablir dans son diocèse l'ancienne discipline, et d'y faire fleurir les bonnes études. Il publia, dans ce double but, des *Capitulaires* qui servirent de modèles aux autres prélats. Il fonda plusieurs écoles ecclésiastiques, qui devinrent bientôt célèbres; et il enjoignit à tous les pasteurs de distribuer gratuitement l'instruction au peuple. Le village de Germigni lui dut une église, bâtie sur le plan de celle d'Aix-la-Chapelle, et qui passait alors pour le plus beau monument d'architecture de la France. D'autres églises furent réparées, et des couvents dotés par ses libéralités. Observateur attentif de la discipline, il veillait scrupuleusement à prévenir tous les désordres de la part des prêtres, qui doivent donner l'exemple des vertus. Un de ses clercs, coupable d'une faute grave, s'étant réfugié dans l'église de Saint-Martin, regardée comme un asile inviolable, il l'en fit arracher, et lui infligea le châtiment qu'il avait mérité : mais les moines de Saint-Martin réclamèrent contre la violation de leur église, et cette affaire aurait eu des suites fâcheuses, si Charlemagne ne l'eût apaisée. Théodulfe jouissait de toute la confiance de ce prince. Il fut, avec Leidrade, archevêque de Lyon, revêtu du titre de *missi dominici* (*V.* Roye, xxxix, 200), et chargé de réformer l'administration de la justice dans les deux provinces Narbonnaises. Partout où ils arrivaient, on s'empressait de leur offrir des présents pour se les rendre favorables. Théodulfe attaqua cet abus dans un poème d'environ mille vers, adressé *aux juges*, qu'il cherche à mettre en garde contre les moyens de séduction qu'on employait pour les corrompre. Il fut un des évêques qui signèrent le testament de Charlemagne. Louis-le-Débonnaire avait hérité des sentiments de son père pour Théodulfe, et il continua de lui donner des preuves de son estime et de sa bienveillance. Il le choisit, avec quelques autres prélats, pour aller à la rencontre du pape Étienne IV, et l'accompagner jusqu'à Reims. Théodulfe reçut du pontife le *Pallium*, et porta depuis le titre d'archevêque; mais, l'année suivante (817), Bernard, roi d'Italie, s'étant révolté contre Louis, son oncle, Théodulfe fut accusé d'avoir pris part à cette conjuration, et banni de la cour. En vain il protesta de son innocence, il fut dépouillé de ses bénéfices et exilé, en 818, à Angers, où il mourut, le 18 sept. 821. C'est un des plus grands prélats qu'ait eus jusqu'alors l'église de France. Les ouvrages qu'on lui doit se ressentent du siècle où ils ont été composés; mais ils n'en sont pas moins estimables. On a déjà parlé de ses *Capitulaires* ou instructions à son clergé, en quarante-six articles. On en trouve un excellent abrégé dans l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, tome IX, 502-8. Cette pièce est importante pour la connaissance des usages de ce temps là : l'auteur s'y plaint, comme d'un abus déjà ancien, de la coutume d'enterrer dans les églises. Ses autres ouvrages

(1) *Quod tibi Theodulfus dat pater ecce tuus.*

sont : un Traité sur les cérémonies du *Baptême ;* un sur le *Saint-Esprit :* c'est un recueil de passages des pères grecs et latins; des *Homélies ;* et enfin un *livre de poésies*, parmi lesquelles on distingue, outre son *Exhortation aux juges*, l'hymne : *Gloria, laus et honor*, que l'Église chante à la procession, le dimanche des Rameaux. Les écrits de Théodulfe font partie de la *Bibliothèque des Pères*, et se trouvent dans différents recueils. Le P. Sirmond les a publiés séparément avec des Notes, Paris, 1646, in-8°.; mais la meilleure édition est celle qu'on en a donnée dans la collection des *OEuvres* du même P. Sirmond, II, 915-1128. Depuis cette époque, Baluse, le P. Mabillon, D. Martène et D. Durand ont découvert divers fragments d'autres ouvrages de Théodulfe, et les ont mis au jour. On trouvera des détails à cet égard dans l'*Histoire littéraire de la France*, qui contient une Notice très-étendue sur l'évêque d'Orléans, IV, 459-74. On doit aussi consulter le *Gallia christiana*, VIII, 1419, et la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi, III, 201-9, où les points encore obscurs de la vie de Théodulfe, tels que son origine, son mariage, l'époque de sa nomination au siége épiscopal d'Orléans, etc., sont examinés et discutés avec beaucoup de soin. W—s.

THÉOGNIS, né vers la cinquante-neuvième olympiade (6e. siècle av. J.-C.), fut un de ces poètes philosophes qui, pour hâter les progrès de la civilisation dans leur patrie, essayèrent de répandre et de faire aimer les vérités morales, en leur prêtant des attraits toujours puissants sur un peuple ingénieux et sensible, les grâces du style et l'harmonie des vers. Les savants ne sont d'accord ni sur l'époque, ni sur le lieu de sa naissance. Larcher, dans sa *Chronologie d'Hérodote*, pag. 616, malgré le témoignage de Suidas, place la naissance de Théognis dans la XLIXe. olympiade; mais sans entrer dans une discussion toute conjecturale, il suffit de dire que ce poète paraissait si ancien aux Grecs eux-mêmes, qu'ils se servaient d'un proverbe cité deux fois par Plutarque : « Je » le savais avant que Théognis fût » né. » Nous voyons par Aulu-Gelle, (1, 3), que ce proverbe se trouvait aussi dans Lucilius. Érasme, dans ses *Adages*, croit qu'on voulait parler, non du moraliste, mais du poète tragique Théognis, compté parmi les trente tyrans d'Athènes, surnommé *la Neige*, à cause de la froideur de ses ouvrages, et dont Aristophane se moque dans les *Acharniens*, et dans les *Thesmophories*; mais le proverbe se rapporte beaucoup mieux à l'auteur des *Sentences élégiaques*, un des plus anciens poètes de la Grèce. Théognis nous apprend lui-même (vers 23) qu'il était de Mégare. Suidas, après Platon (*Lois*, I, 5), le fait naître à Mégare en Sicile; Harpocration prétend que cette opinion est fausse, et qu'il s'agit de Mégare en Achaïe. Il est difficile aujourd'hui de prononcer sur cette question; mais ceux qui voudraient se rendre à l'autorité de Platon, seraient peut-être excusables. En effet, la ville de Mégare en Sicile, que d'autres nomment Hybla, d'après son ancien nom, pour la distinguer de celle de la Grèce, était située sur la côte orientale de l'île, un peu au-dessus de Syracuse; et l'on voit dans Suidas, qu'un des poèmes les plus célèbres de Théognis, était une élégie sur les Syracusains échappés aux

langers d'un siége : un tel sujet paraît convenir à un poète sicilien. On sait d'ailleurs que la Sicile, qui produisit les premiers rhéteurs, Tisias, Corax, Gorgias, fournit aussi à la Grèce quelques-uns des premiers modèles de poésie didactique, et que les chants philosophiques d'Empédocle ouvrirent aux muses grecques des routes nouvelles. Voici maintenant le passage de Théognis, allégué par ceux qui lui donnent pour patrie l'autre ville de Mégare, voisine d'Athènes; et il faut avouer que si le passage est de lui, cette preuve est décisive : « J'ai autrefois visité la Sicile; j'ai parcouru les riches vignobles de l'Eubée; j'ai vu l'Eurotas, fier d'arroser les murs de Lacédémone; et partout des hôtes bienveillants ont accueilli ma course errante : mais nulle part la joie n'est entrée dans mon cœur; nulle part je n'ai pu oublier ma patrie (vers 783 et suiv.). » Il y a encore d'autres endroits où le poète semble faire cause commune avec les Grecs, et même avec les Athéniens. Il n'est pas non plus inutile de remarquer qu'il emploie habituellement dans ses vers la langue attique ou les formes ioniennes, et rarement le dialecte dorien, qui était celui de la Sicile. Cependant, comme la ville sicilienne était une colonie des Mégariens voisins d'Athènes, et que les relations se perpétuèrent entre la colonie et la métropole, on pourrait rapprocher les deux opinions, et dire que le poète naquit en Grèce, d'une famille originaire de la nouvelle Mégare. Quoi qu'il en soit, la patrie de Théognis aurait été moins douteuse pour les anciens eux-mêmes, s'ils avaient eu sur sa vie quelques traditions certaines. Ces détails, dont ils paraissent avoir été privés, doivent nous manquer encore davantage. Tout ce qu'on peut recueillir sur son histoire en lisant les vers qui restent de lui, c'est qu'il n'eut point à se louer de ses concitoyens; qu'il vécut en exil avec sa femme Argyris, et choisit Thèbes pour retraite; que, né d'une famille noble et opulente, il perdit sa fortune par une confiance aveugle, et parvint à peine à en rassembler quelques débris. « Pauvre, dit-il, mais irréprochable, je vois des méchants dans l'abondance : je ne voudrais pas changer avec eux. La vertu est un bien qu'il dépend de moi de conserver; la fortune est passagère (vers 315 et suivants). » Cependant il se plaint quelquefois de l'injuste prévention des hommes, qui ne jugent que sur l'apparence. « Les richesses, dit-il alors, cachent le vice et la pauvreté la vertu. » On reconnaît le plus souvent dans ses pensées et dans son langage une ame douce, facile, affectueuse. Tout ce qu'il dit de l'amitié prouve qu'il était digne d'avoir des amis. Il n'affecte point l'austérité : il lui arrive même de parler avec indulgence des attachements et des plaisirs que réprouvait une morale plus religieuse et plus austère; mais on ne voit pas que sa conduite ait jamais mérité les reproches de la postérité. Si sa mémoire n'eût pas été honorée de l'estime publique, si son caractère et sa vie avaient démenti ses maximes, on ne les aurait pas fait apprendre aux enfants, comme les oracles de la sagesse, et Théognis ne serait point cité avec autant de respect par les hommes les plus vertueux de l'antiquité, Platon, Xénophon, Isocrate, Plutarque, Dion Chrysostôme, saint Basile. On exige bien plus d'un moraliste que d'un poète, d'un historien, d'un orateur même : ses ouvrages n'ont point de

crédit, s'il n'y joint ses exemples. Suidas attribue à Théognis, outre l'Élégie sur le siége de Syracuse, des Maximes élégiaques, en 2800 vers, qu'il paraît distinguer des *Sentences*, qui n'en ont aujourd'hui que 1392; d'autres *Préceptes* de conduite (Γνωμολογία), et enfin des *Parénèses*, où il trouve des mœurs trop peu sévères: mais l'ouvrage le plus cité par les anciens, et dont les trois précédents n'étaient probablement que des divisions, est celui que nous possédons encore, du moins en grande partie; c'est le poème intitulé: *Sentences élégiaques*. Il l'adresse au jeune Cyrnus, qui fut peut-être son disciple; et il apostrophe aussi de temps en temps Simonide, Cléariste, Académus, Onomacrite, Démoclès, etc. Il y a peu d'ordre dans ce Recueil, tel qu'il nous est parvenu; les mêmes pensées s'y représentent, et quelquefois dans les mêmes termes. Il est vraisemblable que parmi ces maximes, rassemblées presque au hasard, il s'en trouve d'une autre main; et l'on ne peut douter que deux ou trois passages n'appartiennent à Solon. Plusieurs idées aussi paraissent tout-à-fait étrangères au genre didactique. Dans les parties même où l'auteur s'y renferme davantage, sa morale est purement usuelle, et n'a rien de l'élévation du stoïcisme, quoique les fautes du texte et l'incertitude des allusions lui en donnent souvent l'obscurité; mais quels que soient ces défauts, dont il est juste d'accuser, autant que le poète lui-même, les interpolations, qui ont pu lui faire dire ce qu'il n'a pas dit, et les lacunes, les abréviations, la confusion introduite par les copistes, et les vicissitudes de vingt-quatre siècles, on n'en éprouve pas moins, à la lecture de ces vers moraux, je ne sais quel charme, qu'il est bien rare de rencontrer dans ces sortes d'ouvrages. Théognis n'a point comme Phocylide, composé de simples vers *techniques* sur la morale: il est véritablement poète; les plus vives images, les formes les plus élégantes viennent comme d'elles-mêmes, embellir sa pensée, et dérober la gravité de ses préceptes sous le voile brillant qu'il emprunte au génie d'Homère. En commençant à dicter ses leçons, il invoque les Muses et les Grâces; et l'on dirait souvent qu'elles l'ont entendu. Les éditions de Théognis sont innombrables; et nous ne pouvons ici les rappeler toutes. Il occupe presque toujours le premier rang dans les diverses Collections de *Poètes gnomiques*, données par Alde l'ancien, Venise, 1495; par Aléander, Paris, 1523; par Philippe Giunta, Florence, 1515; par J. Froben, Bâle, 1521; par P. Brubach, Francfort, 1549; par Adr. Turnèbe, Paris, 1553; par Joach. Camérarius, Bâle, 1550 et 1555; par Néander, Bâle, 1559; Leipzig, 1577; par Jacques Hertel, Bâle, 1561; par Henri Estienne, Paris, 1566; par Jean Crespin, Genève, 1569, 1584, 1600, etc.; par Fr. Sylburg, Francfort, 1591; Heidelberg, 1597; Francfort, 1603, etc.; par J. Libert, Paris, 1628; par R. Winterton, Cambridge, 1635; par M.-J. Gézélius, Dorpat, 1646; Abo, 1676, etc. Théognis fut aussi publié séparément par Elie Vinet, Paris, 1543; Leipzig, 1576; par Jac. Schegkius, avec une Traduction en vers latins, Bâle, 1543, 1550, 1555; par Ph. Mélanchthon, Wittemberg, 1560; Leipzig, 1566, etc.; par Wolfgang Seber, Leipzig, 1603 et 1620; G. Just, Erfurt, 1701; Ant. Blackwall, Londres, 1706; Th. Bentley, à la suite de son Callimaque, Londres, 1741 et 1751; C.-

Fr. Kretschmann, à la suite du traité de Plutarque sur l'éducation des enfants, Dresde et Leipzig, 1750. Abr. Kall avait donné, en 1766, à Göttingen, in-4°., le *Specimen* d'une nouvelle édition critique ; elle n'a point paru. Brunck plaça Théognis à la tête de ses *poètes gnomiques*, Strasbourg, 1784, petit in-8°. ; mais il en refit le texte avec une hardiesse qui n'est pas toujours heureuse, quoique M. Gaisford l'ait exactement suivi dans les *Petits poètes grecs*, imprimés à Oxford, 4 vol. in-8°., 1814-1820. Dans le temps même qu'il travaillait à cette édition, M. Bekker, de Berlin, découvrit 159 vers inédits dans un manuscrit de Modène, et les joignit aux autres fragments, Leipzig, 1815. Le manuscrit porte, Ελεγειων β', *second livre des Élégies*, nouvelle preuve que nous n'avons que des extraits confus de différentes pièces. Quelques-uns de ces vers nouvellement retrouvés semblent justifier les reproches que fait Suidas aux *Parénèses* de Théognis. Il est étonnant que Gerh. Fleisher, libraire de Leipzig, ait reproduit, en 1817, les *Gnomiques* de Brunck, sans profiter de cette découverte pour compléter son édition. M. Boissonade s'est bien gardé d'oublier ce nouveau fragment dans le Théognis qui fait partie de sa collection de poètes grecs, Paris, Lefèvre, 1823 et années suivantes, in-32 ; son texte, dégagé des prétendues corrections de Brunck, et formé avec beaucoup de soin et de critique, est désormais celui que les éditeurs doivent suivre. Théognis, qui, dans la plupart des éditions précédentes, est accompagné d'une version latine, a été traduit en français par Nic. Pavillon, Paris, 1578 ; par Lévesque, dans la *Collection des Moralistes anciens*, Paris, 1783 : cette traduction, qui ne manque pas d'élégance, est incomplète et infidèle. Celle de J.-L. Coupé, Paris, 1798, in-18, n'est remarquable que par les contre-sens et le mauvais style. M. Pillot en a fait paraître une nouvelle à Douai, 1814, in-8°., avec Phocylide, les *vers dorés* de Pythagore, et le *Manuel* d'Épictète. Bandini a publié, à Florence, 1766, in-8°., la traduction de Théognis en vers italiens, par Ant.-Mar. Salvini, suivie des *Vers dorés*, et des fragments qui portent le nom de Phocylide. L. C.

THÉON, mathématicien grec, surnommé l'*Ancien*, pour le distinguer de Théon d'Alexandrie, dont l'article suit, était de Smyrne, et florissait sous les règnes de Trajan et d'Adrien, au commencement du second siècle de l'ère chrétienne. C'est, sans aucun doute, le même Théon que Plutarque cite avec éloge dans son opuscule : *De la face qui paraît sur la lune*. Ptolémée nous apprend qu'il eut l'occasion de répéter une observation sur la planète de Vénus, faite par Théon, trois années auparavant (*Syntaxe*, IX, 9 ; X, 1). On ne connaît aucune des particularités de la vie de Théon de Smyrne. Il avait composé un *Traité* d'astronomie, dont il nous reste quelques lignes publiées par Boulliau (*V.* ce nom), d'après un manuscrit de la bibliothèque royale (*Hist. de l'astronomie ancienne*, par Delambre, II, 336) ; mais nous avons conservé l'ouvrage qu'il avait entrepris pour faciliter la lecture de Platon. C'est un abrégé des quatre sciences mathématiques : l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie. Boulliau en a donné les deux premières parties, accompagnées d'une version latine et

de notes, sous ce titre : *Eorum quæ in mathematicis ad Platonis lectionem utilia sunt expositio*, Paris, 1644, in-4°. On en trouve une courte analyse à la fin de l'*Hist. de l'astronomie ancienne*. Psellus n'a guère fait que copier l'ouvrage de Théon, dans son traité : *De quatuor mathemat. scientiis* (*V.* Psellus, XXXVI, 185). On croit que les deux parties encore inédites sont conservées parmi les manuscrits de la bibliothèque ambroisienne de Milan. Montucla regrettait que personne n'eût jamais songé à les publier, persuadé qu'elles nous instruiraient de beaucoup de faits curieux (*Hist. des mathémat.*, I, 293). Spon a fait graver le portrait de Théon, dans les *Miscellan. erudit. antiq.*, 135, d'après un buste en marbre apporté de Smyrne à Marseille, et qu'on voyait alors dans le cabinet de Fouquier (*Fouquerius*). Grævius l'a reproduit dans le *Thesaur. antiquit. græcar.*, III, FFFF. L'inscription qu'on lit au bas de ce buste fait connaître que c'était un monument de la tendresse d'un des fils de Théon, prêtre. W—s.

THÉON, sophiste ou rhéteur d'Alexandrie, nommé par Suidas Ælius Théon, paraît avoir vécu sous les Antonins, ou un peu plus tard, vers le même temps que le célèbre Aphthonius (*V.* ce nom, II, 305), qui abrégea comme lui les préceptes d'Hermogène. Saxius, *Onomast. I.*, pag. 394, les fait redescendre tous deux jusqu'à l'an 315 de notre ère. Théon, au rapport de Suidas, avait écrit des commentaires sur Xénophon, sur Isocrate, sur Démosthène; des arguments de compositions oratoires (Ῥητορικαὶ ὑποθέσεις); des recherches sur l'arrangement des mots; et beaucoup d'autres ouvrages de critique. Il n'est plus connu aujourd'hui que par ses *Progymnasmata*, ou *Exercices préparatoires*, espèce de cahiers de rhétorique, où l'on trouve, dans un ordre assez peu méthodique, des règles et des exemples sur la fable, le conte, la chrie, la sentence, etc. Bayle, moins sévère que Photius pour ce rhéteur, en parle avec estime : il reconnaît de l'habileté dans la manière dont Théon développe la thèse de la providence de Dieu, chap. XII, et l'approuve fort de ne pas vouloir que, dans le récit (chap. IV), les maximes et les réflexions morales ou politiques soient détachées du fil de la narration. Kuster, dans ses notes sur Suidas, tome II de son édition, pag. 182, regarde encore Théon le sophiste comme l'auteur des scolies sur le poème d'Aratus, et croit que c'est lui que le scoliaste des *Nuées* d'Aristophane compte parmi les anciens interprètes d'Apollonius de Rhodes, et le géographe Étienne de Byzance, parmi les commentateurs de Lycophron et de Nicandre. Les *Règles* du genre épistolaire, qui font partie des œuvres de Libanius (*V.* ce nom, XXIV, 431), ont été attribuées aussi par quelques critiques au sophiste d'Alexandrie. Les *Exercices* de Théon furent imprimés pour la première fois à Rome, 1520, in-4°; ensuite, par les soins de Joachim Camérarius, avec une version latine rejetée à la fin du volume, Bâle, 1541, in-8°. Il y joignit une partie des *Progymnasmata* de Libanius, les *Exemples*; et Fréd. Morel reproduisit cette version latine, en y faisant de légers changements, dans son édition de Libanius, Paris, 1606-27, 2 vol. in-fol. La meilleure édition du livre de Théon est celle de Leyde, 1626, in-8°.; l'éditeur,

Daniel Heinsius, revit et corrigea l'ancienne traduction latine. Jean Scheffer a donné aussi cet ouvrage à la suite de son Aphthonius, en grec et en latin, avec des notes, Upsal, 1670 et 1680, in-8°. Il paraît que l'édition de J.-H. Lederlin, promise par Fabricius dans sa Bibliothèque grecque, IV, 33, n'a pas été publiée. Les *Règles épistolaires* (Ἐπιστολικοὶ τρόποι), imprimées dans les œuvres de Libanius, et qui sont peut-être de Théon, se trouvent aussi dans la collection des épistolographes, Venise, 1499, in-4°.; Genève, 1606, in-fol.; et séparément, en grec et en latin, Lyon, 1614, in-12.

L. C.

THÉON, célèbre mathématicien d'Alexandrie, était contemporain de Pappus, et florissait dans la seconde moitié du quatrième siècle. Il fut l'un des plus illustres professeurs de l'école d'Alexandrie, qui tient un rang distingué dans l'histoire des sciences. On sait qu'il observa dans cette ville, en 365, des éclipses de soleil et de lune; mais on regrette qu'il ne nous ait pas appris le moyen dont il s'était servi pour les calculer. Il avait deux enfants : un fils, nommé Épiphane, et une fille, la savante et malheureuse Hypatia (*V.* ce nom, XXI, 135), dont il fut le premier instituteur. C'est vraisemblablement pour sa fille qu'il avait composé les deux principaux ouvrages qui nous restent de lui, puisqu'ils sont destinés à faciliter l'étude des mathématiques. Ce sont des *Commentaires* sur les *Éléments* d'Euclide et sur l'*Almageste* ou *Syntaxe* de Ptolémée. Le premier fut publié, pour la première fois, à la suite d'Euclide, par les soins de Grynée, Bâle, Hervage, 1533, in-fol. Il a été traduit en latin, par Commandino, et souvent réimprimé (*V.* EUCLIDE, XIII, 460). Le Commentaire de Théon sur la *Syntaxe* de Ptolémée se composait de treize livres; mais ils ne nous sont pas tous parvenus. Nicol. Cabasilas (*V.* ce nom, VI, 436) a restitué le troisième livre. On s'est servi du Commentaire de Pappus (*V.* ce nom, XXXII, 538) pour compléter le cinquième. On regrette encore la fin du dixième, le onzième tout entier et le commencement du douzième. « Le Commentaire de Théon est le plus souvent, dit Delambre, une paraphrase qui peut bien rendre les méthodes un peu plus intelligibles, mais qui, au fond, ne présente rien qu'on ne puisse, avec un peu d'attention, découvrir dans le texte même. » On n'y trouve aucune des traditions qui auraient dû se conserver à l'école d'Alexandrie, aucun détail sur les instruments et sur la manière de s'en servir. On croirait que Théon ne connaît que Ptolémée, et de ses ouvrages, que la *Syntaxe*, qu'il commente. Ce Commentaire n'en est pas moins, après les livres de Ptolémée, l'ouvrage d'astronomie le plus important et le plus curieux qui nous reste des Grecs; et c'est le dernier qui soit sorti de l'école d'Alexandrie. On doit à Théon plusieurs théorèmes élémentaires et quelques exemples figurés de calcul. Il est obscur et prolixe; Delambre l'a simplifié, dans l'analyse qu'il donne de son Commentaire, (*Histoire de l'astronomie ancienne*, II, 550-616). Ce Commentaire parut à la suite de l'édition princeps de Ptolémée, Bâle, J. Walder, 1538, in-fol. L'infatigable Grynée en fut encore l'éditeur. Porta publia le premier livre en latin, Naples, 1588, in-4°.; et avec le second, ib., 1605, in-4°. Ces deux livres ont été traduits en français, par M. l'abbé Halma, Paris, 1821, 2 vol. in-4°. Cette ver-

sion est accompagnée du texte grec, corrigé d'après d'anciens manuscrits, et suivie de notes. On ignore si Théon est le véritable auteur des *Tables manuelles* qui portent son nom, mais que plusieurs manuscrits attribuent à Ptolémée. On sait qu'il en avait exposé les principes dans un Traité spécial, qui ne nous est pas parvenu. Ces Tables étaient destinées à faciliter leurs calculs aux rédacteurs d'éphémérides. Dodwell en a publié les cinq premières pages, à la suite de ses *Dissertationes Cyprianæ*. Delambre a donné, dans son *Hist. de l'astronomie*, II, 635, la traduction du chapitre qui contient la méthode des anciens pour calculer leurs éphémérides. Enfin M. l'abbé Halma vient de publier ces *Tables* en entier, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Roi, Paris, 1822-23, 2 vol. in-4°., avec une traduction française et des notes. Pour l'honneur de Théon, il n'est point démontré qu'il soit l'auteur du *Commentaire sur Aratus*, qu'on lui attribue généralement. Ce commentaire ne contient que des remarques puériles et des observations astrologiques. On en connaît plusieurs éditions. La première est celle qu'a publiée Alde l'ancien, Venise, 1499, in-fol., dans un recueil d'Opuscules astronomiques. On le retrouve dans des collections du même genre, imprimées à Bâle, 1536, in-4°.; à Paris, 1595, in-4°., et à Oxford, 1672, in-8°. Enfin il a été traduit par M. l'abbé Halma, et publié à la suite des *Tables manuelles*. Théon avait composé plusieurs autres ouvrages, dont Suidas a conservé les titres : ce sont des Traités d'*Arithmétique*, de la *Canicule*, de la *Crue du Nil*, des *Présages*, et du *Cri des Corbeaux*; et enfin un *Commentaire sur le petit astrologue*, c'est-à-dire, sur le Recueil des Opuscules des astronomes de l'école d'Alexandrie, nommé *le Petit* par opposition à la *Syntaxe* de Ptolémée, ou *Grande composition astronomique*. — Plusieurs médecins du nom de Théon furent célèbres dans l'antiquité, et composèrent des écrits qui ne nous sont pas parvenus. W—s.

THÉOPHANE, historien et poète grec, était de Mitylène dans l'île de Lesbos, où sa famille tenait un des premiers rangs. On pense qu'il abandonna son pays à l'époque où les Mityléniens livrèrent à Mithridate Manius Aquilinus, l'un des généraux romains. Il fut exilé, selon toute apparence, avec son père, qui n'avait point approuvé cette perfidie, et il vint chercher un asile dans le camp de Sylla. Conduit par ce général en Italie, il y connut Pompée, jeune alors, et se lia bientôt avec lui de la plus étroite amitié. Théophane l'accompagna dans toutes ses expéditions; et, si l'on en croit Strabon, il contribua beaucoup au succès de ses entreprises. Voulant perpétuer le souvenir des exploits de son héros, il écrivit l'histoire de la guerre contre Mithridate. Pompée, charmé de cet ouvrage, récompensa l'auteur par le droit de bourgeoisie romaine, auquel étaient attachés, comme on sait, de très-grands priviléges. Dans cette histoire, Théophane accusait Rutilius Rufus d'avoir donné à Mithridate le conseil d'égorger tous les Romains. C'était une atroce calomnie (*V.* Rufus, XXXIX, 288); elle avait pour but d'affaiblir le témoignage imposant de cet illustre sénateur, qui, dans son Journal de la guerre de Numance, avait dévoilé toutes les turpitudes du père de Pompée (1). Le vainqueur de Mithridate,

en repassant en Italie, ne put refuser à Théophane la faveur de visiter Mitylène. Les honneurs extraordinaires qu'il y reçut le déterminèrent à rendre à cette ville les priviléges dont elle avait été dépouillée par le sénat, en punition de ce que ses habitants avaient embrassé le parti du roi de Pont. L'amitié de Pompée valut à Théophane celle de Cicéron, d'Atticus et des plus illustres Romains. L'an 59 avant J.-C., il fut chargé de porter à Ptolémée Aulétès le décret du sénat qui lui confirmait la souveraineté de l'Égypte. Sa conduite, dans cette ambassade, n'est pas bien connue. On le soupçonna d'avoir persuadé au roi d'Égypte d'abandonner ses états (*Voy.* PTOLÉMÉE, XXXVI, 247), dans l'espoir que Pompée aurait le commandement des troupes chargées de le rétablir sur le trône. A l'époque de la guerre civile, il empêcha tout rapprochement entre les deux rivaux, persuadé que la fortune ne pouvait manquer de se déclarer en faveur de Pompée. La bataille de Pharsale décida cette grande querelle autrement qu'il ne l'avait espéré. Ce fut d'après son avis que Pompée se réfugia près de Ptolémée Aulétès, qui le fit lâchement égorger (*V.* POMPÉE, XXXV, 300). Théophane n'eut alors d'autre ressource que d'implorer la clémence de César; et l'on pense qu'il favorisa de tout son pouvoir les vues ambitieuses du dictateur (2). On ignore le parti qu'il prit après l'assassinat de César. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il avait demandé une entrevue à Cicéron, pour lui parler de choses qui les intéressaient l'un et l'autre. Théophane ne dut survivre que peu d'années à César. Les Grecs, auxquels il avait rendu de grands services, lui décernèrent les honneurs divins. De tous ses ouvrages, le plus important était l'*Histoire des guerres des Romains sous le commandement de Pompée*. Plutarque s'en est servi pour écrire la Vie de ce grand capitaine; mais il n'en reste que quatre fragments, trois dans Strabon, et le quatrième dans Plutarque (3). L'abbé Sévin croit en avoir découvert un cinquième dans Stobée. Diogène Laërce cite de Théophane un livre de la *Peinture*. Ce devait être un Recueil des particularités des peintres les plus célèbres. De toutes ses poésies, il ne reste que *deux Épigrammes*, insérées dans l'*Anthologie*. Le fils de Théophane, nommé *Marcus Pompeius Macer*, fut revêtu de la dignité de préteur sous Auguste. Suivant Strabon, il obtint aussi le gouvernement de l'Asie. Il jouit quelque temps de la confiance de Tibère; mais cette amitié se changea bientôt en haine. Pompeia Macrina, fille de Macer, ayant été condamnée à l'exil, le père et la fille se décidèrent à prévenir par une mort volontaire la cruauté du tyran (*V.* les *Annal.* de Tacite, VI, 18) (4). Une médaille du cabinet

(1) Suivant le *Dict. universel*, Théophane avait pour maxime, qu'on ne doit pas louer son héros aux dépens de la vérité, et encore moins épouser ses querelles. On voit que si cette maxime est réellement de Théophane, il ne la mettait pas en pratique : au surplus le *Dict. universel* fait deux personnages de cet historien; l'un de Mitylène, et l'autre de Lesbos.

(2) Le *Dict. universel* prétend que « Théophane devint le flatteur de César, en faveur duquel il avait, dit-on, trahi secrètement Pompée, son bienfaiteur. » Cette horrible accusation est dénuée de toute preuve et même de toute vraisemblance.

(3) Ce dernier fragment est celui dans lequel Théophane accuse Rutilius d'intelligences criminelles avec Mithridate.

(4) L'abbé Sévin, qui a publié des *Recherches sur la Vie et les ouvrages de Théophane*, dans le Recueil de l'académie des inscriptions, XIV, 143-53, lui attribue deux Épigrammes de l'anthologie; mais le manuscrit palatin met l'une sous le nom de Perses, et l'autre sous celui de Faunius le grammairien. Une édition de ce même recueil, pu-

Tiépolo, publiée par M. Coray, dans son édition des Vies de Plutarque (tome IV, pag. 140), nous a conservé les traits de Théophane. On y lit deux mots qui apprennent le nom de son père Mythès. Son fils adoptif Lucius Cornelius Balbus parvint au pontificat et au consulat. l'Empereur Balbinus le comptait au nombre de ses ancêtres. W—s.

THÉOPHANE (Saint Georges), confesseur, et l'un des auteurs de l'Histoire byzantine, naquit, vers l'an 751, de parents illustres. Son père se nommait Isaac, et sa mère Théodote; il n'avait que trois ans quand il perdit son père, qui, sentant sa fin prochaine, l'avait recommandé vivement à l'empereur Constantin-Copronyme. Élevé dans une cour fastueuse, son goût le portait vers la retraite, et il n'aspirait qu'à pouvoir s'éloigner du monde pour se livrer à la prière et à l'étude. La crainte d'affliger sa mère l'empêchait d'exécuter ses projets. Elle l'obligea d'épouser une jeune et riche héritière, à laquelle on l'avait fiancé dans son enfance; mais il fit consentir sa femme à vivre dans la continence. Son beau-père s'en plaignit à l'empereur; et si l'on en croit quelques légendaires, le prince menaça Théophane, de lui faire crever les yeux s'il ne changeait pas de conduite. Après la mort de son beau-père, Théophane, ayant décidé sa femme à embrasser la vie religieuse, se retira dans le monastère de *Megal-Agre* (grand-champ), qu'il avait fondé dans la Mysie, et en devint le premier abbé. Il parut, en 787, au concile de Nicée, dont les pères le reçurent avec de grands honneurs, et il y signala son éloquence dans la question du culte des images, dont il fut l'un des plus zélés défenseurs. De retour dans son monastère, il reprit ses exercices de pénitence avec une nouvelle ferveur, et continua longtemps d'édifier ses confrères par sa piété. Sa réputation de sainteté s'étendit dans tout l'Orient, et on accourut de toutes les provinces près du vénérable abbé de *Megal-Agre*, pour lui demander des conseils dans les cas embarrassants. L'empereur Léon l'Arménien, en montant sur le trône (814), ayant proscrit de nouveau le culte des images, manda Théophane à Constantinople, se flattant de lui faire approuver les motifs de sa conduite, ou du moins de l'obliger à se taire. Mais ni les promesses, ni les menaces de ce prince ne purent l'ébranler. Léon indigné le fit enfermer dans un cachot, où le saint abbé resta deux ans, privé des choses les plus nécessaires à la vie. Il tomba malade. Ses gardes, touchés de son état, obtinrent qu'il serait conduit en exil dans l'île de Samothrace. Mais ses douleurs augmentèrent dans le trajet, et il mourut, dix-sept jours après son arrivée, le 12 mars 818, âgé d'environ soixante-sept ans. L'Église honore d'un culte particulier la mémoire de ce saint confesseur. On doit à Théophane une *Chronographie*, qui s'étend depuis 284 jusqu'à 813. C'est la continuation de celle de Georges le Syncelle (*V.* Syncelle), son ami. Elle a été publiée par les soins du P. Combefis, avec la version latine du P. Goar, Paris, 1655, in-fol. Cette édition fait partie de la collection des auteurs de l'Histoire byzantine, imprimée au Louvre. Jean-André Bosius, et, après

bliée récemment à Leipzig, contient (liv. XV) deux pièces qui portent le nom de Théophane : la première, en cinq vers, ne peut être de celui qui fait le sujet de cet article, parce qu'elle sert de réponse à des vers d'un nommé Constantin, qui la précède. La seconde consiste en un seul vers.

lui, Georges Schubart, promettaient une nouvelle édition de cet Ouvrage, corrigée sur d'anciens manuscrits. J.-J. Bouchard, parisien, secrétaire du cardinal Barberini, et l'ami de Peiresc, dont il prononça l'oraison funèbre à Rome (*V.* Peiresc, XXXIII, 359), en avait laissé une traduction latine, citée par Luc Holstenius, dans une lettre à Lambécius (1). Divers écrivains ont continué la *Chronique* de Théophane. Le P. Combefis a publié quelques-unes de ces continuations dans le recueil intitulé : *Histor. Byzantinæ scriptores post Theophanem*, Paris, Impr. royale, 1685, in-fol. On a plusieurs Vies de ce saint confesseur. La meilleure est celle que l'on doit à Théodore Studite. Surius l'a donnée en latin dans les *Vies des Saints*, au 12 mars ; on la trouve en grec et en latin dans l'édition de la *Chronographie*, et dans les *Actes* des Bollandistes.

W—s.

THÉOPHANE. *Voyez* Procopowitz.

THÉOPHANE ou THÉOPHANON, impératrice d'Orient, était fille d'un cabaretier, et se livra, dès sa plus tendre jeunesse, à de honteux désordres. Douée de quelques attraits, de beaucoup d'esprit d'intrigue, et dévorée d'ambition, elle parvint à se faire épouser par le jeune Romain, fils de l'empereur Constantin VII, en l'an 959. Bientôt après, elle poussa son époux à un parricide qui le fit monter sur le trône (*V.* Constantin, IX, 479); et lorsqu'elle eut régné pendant quatre ans avec Romain II, elle donna à ce prince un breuvage empoisonné (963), pareil à celui qu'elle avait préparé pour son père (*Voy.* Romain II, XXXVIII, 491). Déclarée alors régente de l'empire, elle s'aperçut bientôt, dit Gibbon, de l'instabilité d'un trône qui n'avait pour appui qu'une femme qu'on ne pouvait estimer et deux enfants qu'on ne pouvait craindre. Dès-lors elle songea à se donner un soutien, et par ses intelligences avec Nicéphore-Phocas, elle prépara l'usurpation de ce guerrier, qu'elle épousa ensuite, et que plus tard (969) elle fit assassiner dans son lit (*V.* Nicéphore II, XXXI, 212). Le chef des assassins, Zimiscès, méprisant lui-même l'infâme épouse qui, en dirigeant sa main, lui avait procuré l'empire, exila Théophane dans l'île de Drote: mais après la mort de ce prince, les fils de cette femme, étant remontés sur le trône, eurent la faiblesse de la rappeler auprès d'eux; et l'auteur de tant de crimes vécut encore, pendant plusieurs années, à la cour et dans tout l'éclat et les honneurs du pouvoir. On ignore la date de sa mort.

M—d j.

THÉOPHILE (Saint), évêque d'Antioche et père de l'Église, naquit, dans le commencement du second siècle, de parents idolâtres, qui le firent élever avec soin dans les sciences et les lettres. Il acquit une profonde connaissance de l'ancienne philosophie, et comme il avait l'esprit droit et pénétrant, il reconnut facilement que le paganisme était une religion aussi fausse qu'absurde, et résolut de l'abandonner. En examinant avec attention les créatures visibles, il en conclut qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul Dieu tout-puissant, et que sa providence s'étend à toutes les choses créées. Ayant lu nos livres saints, il fut frappé d'admiration en méditant les vérités

(1) Holstenius adressa cette version à Dupuy. Elle devrait par conséquent faire partie des manuscrits de la bibliothèque du Roi; cependant, on ne la voit point indiquée dans les tables du *Catalogue*.

sublimes qu'ils enseignent, et les prédictions que l'événement a confirmées. La doctrine que l'Église professe sur la résurrection des corps l'arrêta quelque temps. A l'exemple des philosophes élevés dans le paganisme, ne considérant que le cours ordinaire de la nature, il ne comprenait point comment un corps pouvait reprendre les formes dont il avait été dépouillé; mais ayant admis un ordre surnaturel des choses, il en conclut que la toute-puissance divine, à laquelle il est si facile de tirer un corps du néant, peut aussi aisément en ramasser les parties éparses pour leur rendre leur premier arrangement. Enfin Théophile se convainquit parfaitement en relisant les livres saints, et en réfléchissant sur les espèces de résurrections que nous offre le spectacle de la nature. Par la pureté de sa doctrine et par la sainteté de sa vie, il mérita d'être élevé, vers l'an 168 de J.-C., sur le siége épiscopal d'Antioche. Jusqu'à sa mort, il défendit avec zèle le dépôt de la foi, réprimant par ses discours et par ses écrits les erreurs de Marcion et d'autres philosophes païens, qui n'avaient embrassé le christianisme qu'en apparence. La plupart de ces écrits ne sont point parvenus jusqu'à nous. Nous avons encore en entier le traité qu'il adressa à son ami Autolyque. C'est une apologie de la religion chrétienne, divisée en trois livres. Autolyque était un païen célèbre par son éloquence et par l'étendue de ses connaissances. Extrêmement prévenu contre la religion chrétienne, il disait à Théophile, qu'il ne concevait point, qu'un homme doué d'un sens aussi droit, pût s'attacher à une religion aussi peu raisonnable. Pour le détromper, Théophile lui adressa un premier livre, dans lequel il résout les premières questions faites par son ami. Après avoir attaqué le paganisme, il conclut ainsi : « J'adorerai donc le vrai Dieu, et j'honorerai l'empereur, mais sans l'adorer. Lui-même ne permet point » que ceux qui sont au-dessous de » lui se nomment empereur. Honorez » le avec affection, soyez-lui soumis » et priez pour lui; mais n'adorez » que Dieu. » Ce premier livre fit impression sur Autolyque; il invita Théophile à continuer; c'est à cette invitation que nous devons les deux autres livres, où, après avoir montré l'absurdité de l'idolâtrie, et l'ignorance des philosophes et des poètes en ce qui regarde Dieu et l'homme, il relève la sainteté de la religion chrétienne. Ayant cité les historiens et les auteurs païens, il fait voir que Moïse et nos prophètes l'emportent sur eux par l'ancienneté et par la sainteté de la doctrine. S. Théophile mourut vers l'an 190. Ces trois livres ont eu différentes éditions en grec et en latin, entre autres, celles de Zurich, 1546, d'Oxford, 1684, in-4°., et de Hambourg, 1724, in-8°. G—Y.

THÉOPHILE, surnommé l'*Indien*, fut, vers l'an 343, mis à la tête d'une mission que l'empereur Constantius envoya aux Homérites, (1) peuple de l'Arabie heureuse. D'après d'antiques traditions, c'étaient les anciens Sabéens, se disant les descendants d'Abraham. Ils observaient la circoncision, et cependant ils adoraient

(1) Ou plutôt Hamyarides. Les princes qui régnaient sur cette tribu, établie dans le Yemen, descendaient du patriarche Héber, l'un des ancêtres d'Abraham. Les Arabes, issus d'Ismaël, fils d'Abraham, habitèrent les déserts de l'Arabie et s'emparèrent du Hédjaz, où ils gouvernèrent la Mekke jusqu'au temps de Mahomet, qui appartenait à cette famille (*Voy.* MAHOMET). A—T.

le soleil, la lune et les divinités du pays. Ils avaient au milieu d'eux un grand nombre de Juifs. Constantius, voulant les attirer à la religion chrétienne, leur envoya une ambassade avec de riches présents. On y remarquait deux cents chevaux choisis dans la Cappadoce, destinés pour le chef de la nation. L'empereur lui demandait la permission de bâtir des églises pour les sujets de l'empire qui voyageaient dans ces contrées, et pour les naturels du pays qui voudraient se convertir. Le chef de cette ambassade, Théophile, avait été envoyé très-jeune, comme otage, à l'empereur Constantius, par les habitants de l'île *Diu*, sa patrie. Ayant embrassé la vie monastique, les Ariens, dans le parti desquels il s'était jeté, l'avaient consacré évêque, afin de donner plus de poids à sa mission, laquelle eut un grand succès, quoiqu'elle eût éprouvé une vive résistance de la part des Juifs. Le prince des Homérites, s'étant converti, fit bâtir trois églises : l'une à Tafar, ville capitale; l'autre à Adane ou Aden, ville qui servait d'entrepôt au commerce entre les sujets de l'empire grec et les Indes; la troisième dans la ville où les sujets de l'empire persan s'étaient établis pour leur commerce, à l'embouchure du golfe Persique (2.) Le prince fit construire ces églises, refusant de recevoir les sommes que l'empereur Constantius avait envoyées pour couvrir les frais de ces constructions. Théophile, les ayant consacrées, passa dans l'île *Diu*, sa patrie; de là en d'autres contrées des Indes, où il réforma des abus qui s'étaient introduits dans les pratiques de la religion (3). De l'Arabie il se rendit sur l'autre rivage de la mer Rouge, pour visiter les Ethiopiens-Auxumites, auxquels St. Athanase avait envoyé Frumentius pour évêque. Revenu de ses longs voyages, il fut reçu par Constantius avec les témoignages de la plus vive satisfaction; il garda le titre d'évêque, sans s'attacher à une église particulière, et resta dévoué au parti des Ariens. S'étant insinué près de César Gallus, frère de Julien l'apostat, il introduisit près de lui Aétius, chef des Ariens. Comme tous les deux eurent part aux violences que ce prince exerça, ils furent enveloppés dans sa disgrace. Gallus fut décapité en 354; et Théophile, qui l'avait accompagné dans son dernier voyage en Occident, fut condamné au bannissement. Par mépris, on épargna Aétius. Après le concile de Sirmium, tenu en 358, Théophile se trouva de nouveau compromis dans les mouvements que les Ariens excitaient: il fut relégué à Héraclée dans le Pont, où probablement il termina sa vie. G—Y.

THÉOPHILE, empereur d'Orient, né à Amorium en Phrygie, monta sur le trône de Constantinople, après la mort de Michel-le-Bègue, son père, et fut couronné le 3 octobre 829. Son premier soin fut de punir les assassins de Léon l'Arménien, quoique la fin tragique de ce prince eût fait entrer le sceptre dans sa famille. Lorsqu'il demanda les noms des conjurés, tous vinrent se dévoiler eux-mêmes, croyant que Théo-

(2) C'était sans doute El-Katif, dont le roi de Perse Sapor II s'était emparé depuis peu, non pas sur le roi du Yémen, mais sur les Lakhmides qui régnaient à Hira. A—T.

(3) Les progrès du christianisme dans l'Indoustan durent s'arrêter à l'époque de la décadence de l'empire d'Orient, après la mort de Théodose le Grand. Lorsque le sulthan Mahmoud de Ghazna conquit l'Inde vers la fin du dixième siècle, il n'y trouva que des idolâtres; et cinq cents ans après, lorsque les Portugais y arrivèrent, l'islamisme y dominait. A—T

phile songeait à les récompenser : il leur fit trancher la tête. Les commencements de son règne annoncèrent un prince juste et sévère. Il rechercha les hommes de mérite, les éleva et les soutint contre les attaques de l'envie. Il maria même une de ses filles à l'un d'eux, Alexis Mosèle, et le chargea d'une expédition contre les Musulmans d'Afrique, qui ravageaient l'Italie. Alexis la termina glorieusement, mais ayant perdu sa femme peu de temps après, il se retira dans un couvent. De tous côtés l'empire était pressé par les mêmes ennemis. D'autres armées arabes, commandées par le khalife Al-Mamoun ou par ses généraux, firent des ravages affreux dans les provinces d'Asie (1). Théophile marcha contre eux, fut défait, et ne leur échappa qu'à la faveur d'un stratagème. L'année suivante, il les battit à son tour; mais, en 832, il essuya de nouveau une sanglante défaite, et ne dut son salut qu'au courage d'un général nommé Manuel, qui lui ouvrit un chemin au milieu des ennemis victorieux. Théophile oublia ce service : abusé par de perfides insinuations, ou peut-être poussé par une secrète jalousie, il résolut de priver Manuel de la vue. Celui-ci, prévenu à temps, se réfugia chez les Musulmans. Théophile sentit bientôt la perte qu'il avait faite; il écrivit à Manuel, et lui promit de le rétablir dans son rang et dans ses biens. Manuel se fia à la parole de son prince, qui le combla d'honneurs. Cependant la guerre continuait avec peu de succès de part et d'autre; mais, en 837, l'empereur s'empara de la Syrie, et malgré les instantes prières du khalife sarrasin, il détruisit Zapetra, lieu de sa naissance; le khalife Motasem furieux assembla toutes ses forces, et vint assiéger Amorium, ville natale de Théophile. Celui-ci courut pour la défendre; une bataille livrée sous les murs n'eut aucun résultat décisif; mais un traître ayant ouvert les portes aux Sarrasins, ils passèrent les habitants au fil de l'épée, et rasèrent Amorium de fond en comble (*V.* MOTASEM). Cette catastrophe pénétra Théophile d'une sombre tristesse : il ne voulut plus prendre de nourriture, ne consentit à boire que de l'eau de neige, et fut bientôt atteint d'une dyssenterie qui le conduisit au tombeau en 842. Avant de mourir, il assembla les grands de l'empire, et les pria d'être toujours fidèles à son fils Michel, et à sa femme Théodora qu'il nomma régente, en lui désignant pour ministres, Manuel, cet illustre général dont on vient de parler, l'eunuque Théoctiste, grand chancelier, et le patrice Bardas, frère de l'impératrice. On prétend que Théophile, sachant que la puissance de son beau-frère Théophobe pouvait causer des troubles dans le gouvernement, ordonna, de son lit de mort, qu'on lui tranchât la tête, se la fit apporter, et s'écria en la voyant : « Je ne suis plus Théophile, et tu n'es plus Théophobe. » Zonare et Cedrenus contredisent ce récit, et assurent que ce prince fut mis à mort à l'insu de l'empereur. Il est probable enfin que l'esprit de parti a cherché à flétrir la mémoire de Théophile, qui paraît avoir excité des haines assez vives en suivant l'exemple des princes iconoclastes qui l'avaient précédé (2). Les disgrâces militaires enlevèrent à son règne

(1) On a vu à l'article de MAMOUN, XXVI, 436, que le motif de cette guerre fut plus honorable pour ce khalife que pour l'empereur. A—T.

(2) Excité par le magicien Jean Lecanomante, son ancien précepteur, qu'il plaça dans la suite

une partie de l'éclat que pouvaient lui donner ses vertus, ses talents, sa justice et son amour pour le bien public (3). L—s—e.

THÉOPHILE (Theophilos), jurisconsulte grec, vivait l'an 533 de J.-C. Il professa le droit avec distinction à Constantinople, et fut, avec son collègue Dorothée, chargé par Justinien de rédiger, sous la direction de Tribonien, des Institutes ou Éléments de droit, qui font partie des trois autres Recueils de lois dont se compose la Compilation Justinienne. S'il est vrai que ces mêmes Éléments de droit n'avaient pas été, dans l'origine, uniquement destinés à l'étude des lois, mais à servir aussi de guide dans les affaires, la rédaction d'un pareil ouvrage ne pouvait être confiée qu'à un homme également versé dans la pratique et dans la théorie. Quoi qu'il en soit, sous le rapport du plan, de l'ordre, de la distribution des matières, ses Institutes sont supérieures au Digeste, au Code et aux Novelles. Théophile et Dorothée paraissent avoir, pour la composition de cet ouvrage élémentaire, mis à contribution tous les anciens écrits du même genre, surtout ceux des jurisconsultes Marcian et Gaïus. Théophile est aussi l'auteur d'une Paraphrase grecque des Institutes. Elle en est encore aujourd'hui le meilleur commentaire. Il a d'ailleurs, sur tous ceux qui ont commenté depuis les Institutes, l'avantage d'avoir puisé à des sources depuis longtemps taries pour les modernes. Quelque ingénieux que soient les systèmes qu'Heineccius et Vinnius ont introduits et appliqués à l'enseignement du droit, la méthode mathématiquement démonstrative de l'un et les observations critiques de l'autre ne peuvent balancer l'autorité d'un rédacteur des Institutes, ni prévaloir sur la belle simplicité des formes antiques et vraiment élémentaires qui distinguent la Paraphrase grecque de Théophile. Les emprunts nombreux que lui ont faits nos *institutaires* novateurs sont encore ce que présentent de plus solide leurs conceptions belges, bataves ou germaniques. C'est un plagiat dont on ne peut que leur savoir gré. La Paraphrase grecque est une œuvre véritablement classique. Le texte s'y trouve admirablement fondu avec les explications lumineuses de l'auteur. Les définitions qu'il tire des écrits des anciens jurisconsultes sont moins ambitieuses et surtout plus claires que celles des modernes. Les espèces qu'il pose sont choisies avec discernement. Il ne commence jamais un titre sans résumer d'abord avec précision les principes qui ont régi la matière du titre précédent. Il fait en même temps sentir l'affinité qu'ils ont avec ceux qu'il va exposer. Il est peu d'ouvrages élémentaires où les gradations soient mieux observées. Le lecteur se trouve insensiblement conduit du premier degré des éléments aux sommités du droit romain. Enfin Théophile ne manque jamais de rappeler, et toujours à propos, les constitutions du Code qui sont ou modificatives ou abrogatoires du droit ancien, c'est-à-dire, du droit du Digeste. Cet excellent ouvrage, trop peu connu, ne fut découvert qu'au commencement du seizième siècle, par Viglius Zuichemus, professeur de droit à Lou-

sur le siége patriarcal de Constantinople, il se déclara contre le culte des images, persécuta les catholiques, fit plusieurs martyrs, et poussa son zèle fanatique au point de chasser tous les peintres de ses états. A—t.

(3) Il fit dix huit campagnes peu glorieuses; mais il encouragea le commerce, favorisa les lettres et embellit sa capitale. A—t.

vain, qui s'empressa de le publier, et qui le dédia à Charles-Quint. Les nombreuses éditions qu'il eut dans le cours de ce même siècle attestent assez l'estime qu'en faisaient les savants. Ant. Augustin, *In Emendationibus*, lib. 3, en parlant de la Paraphrase grecque des Institutes, avoue qu'il n'existe pas d'ouvrage plus propre à faciliter l'intelligence des livres de Justinien; et cette opinion est aussi celle de Cujas, de Godefroi, de Fabrot et d'autres célèbres commentateurs. Malgré de pareils suffrages, Théophile n'en eut pas moins des détracteurs, dont les uns l'ont accusé d'ignorance et d'impéritie; et les autres n'ont voulu voir en lui qu'un conteur de fables et de sornettes, *nugarum fabulator*. Ceux-ci lui reprochent de philosopher à contre-temps; ceux-là de contredire effrontément l'histoire. Mylius, *in vindic. Theophil.*, ainsi qu'Otton Reiz, *in Excursu Theoph.*, l'ont vengé de ces injustes imputations. Ils ont démontré que c'est à l'altération des divers manuscrits de la Paraphrase grecque et aux interpolations ridicules de copistes ignorants qu'il faut attribuer les erreurs, les fautes grossières qu'on avait faussement imputées à Théophile. Quelques commentateurs ont élevé des doutes sur le véritable nom de l'auteur de la Paraphrase grecque des Institutes: c'est une question au moins oiseuse, puisque presque tous les écrivains du Bas-Empire l'appellent *Théophile*, et que tous les manuscrits portent ce nom. Les conjectures auxquelles ces mêmes savants se sont livrés à ce sujet les ont fait errer au point que Cujas lui-même est allé exhumer, dans le onzième siècle, un certain Théophilize, obscur glossateur des Basiliques, pour le confondre avec Théophile, contemporain de Justinien, et dont il est fait mention dans la préface des *Institutes*. De toutes les éditions de la Paraphrase qu'on a publiées, la plus récente, la plus complète, et même la plus correcte, est celle qu'a donnée du texte grec, avec une traduction latine en regard, Guill. Ott. Reiz, Hag., 1751, 2 vol. in-4°. M—R—U.

THÉOPHILE, surnommé tantôt *Monachus*, tantôt *Presbyter*, le *Moine* ou le *Prêtre*, artiste très-recommandable pour son temps, vivait dans le xme. ou le xime. siècle. Il paraît que *Théophile* était son nom de religion, et que son vrai nom était *Roger*. C'est ce que peut faire présumer le titre de son livre, tel qu'il est écrit sur l'exemplaire manuscrit de la bibliothèque Nani, décrit par Morelli, où se lisent ces mots: *Theophili Monachi, qui et* RUGERUS. Sa patrie est inconnue. Le titre de *Tractatus lombardicus*, que porte le manuscrit de Cambridge, publié par Raspe, ne laisse guère lieu de douter que l'auteur n'habitât la Lombardie lorsqu'il l'a écrit. Quant à l'époque où il vivait, Lessing et les autres éditeurs des manuscrits de la bibliothèque de Wolfenbuttel, ont jugé par la forme des lettres de l'exemplaire de cette bibliothèque, qu'elle devait être fixée au dixième siècle, au plus tard au onzième. Théophile est un personnage très-intéressant dans l'histoire des arts, à cause de l'ouvrage qu'il a composé sur les procédés usités de son temps. Cet ouvrage, divisé en trois livres, traite successivement de la peinture et des couleurs les plus propres à être employées sur les murs, sur la toile, le bois et le vélin; de l'art de peindre sur verre et d'exécuter des mosaïques avec des cristaux colorés; de l'orfévrerie et des arts qui en dépendent, tels que l'art de

nieller, celui de damasquiner, celui de monter les pierres fines. Le bon prêtre paraît avoir considéré les arts principalement comme des moyens de contribuer à la décoration des églises. Homme simple et sans prétention, il se qualifie de *humilis presbyter, servus servorum Dei, indignus nomine et professione monachi.* « O toi qui liras cet ouvrage, dit-il, dans l'introduction, quiconque tu sois, ô mon cher fils, je ne te cacherai rien de ce qu'il m'a été possible d'apprendre. Je t'enseignerai ce que savent les Grecs dans l'art de choisir et de mélanger les couleurs ; les Italiens, dans la fabrication de l'argenterie, le travail de l'ivoire, l'emploi des pierres fines ; la Toscane particulièrement (1), dans le vermeil et la fonte des *nielli*, l'Arabie, dans la damasquinerie ; l'Allemagne, dans le travail de l'or, du cuivre, du fer, du bois ; la France, dans la construction de ses brillants et précieux vitraux. Recueille et conserve, mon cher fils, ces leçons, que j'ai apprises moi-même dans beaucoup de voyages, de travaux et de fatigues ; et quand tu les posséderas, loin d'en être avare, transmets-les toi-même à d'autres disciples. Nécessaires à l'embellissement des temples, ces connaissances sont l'héritage du Seigneur. » Théophile tient parole, et enseigne en effet à ses disciples tout ce qu'il a promis de leur apprendre. Nous ne saurions donner ici une analyse détaillée de son important ouvrage. Il est imprimé par extrait, dans une collection de Raspe, intitulée : *A critical Essay on oil-painting*, et en entier, sous le titre de *Diversarum artium schedula*, dans les *Mémoires d'histoire et de littérature, tirés de la bibliothèque du duc de Wolfenbuttel*, Brunswick, 1781, sixième partie. Jacq. Morelli en a donné une analyse, dans son Recueil intitulé : *Codices manuscripti latini Bibliothecæ Nanianæ*, Venise, 1776, in-4°., n°. XXXIX, pag. 33 et seq. On en voit un exemplaire très-complet dans le cabinet des manuscrits de la bibliothèque royale de Paris ; il porte pour titre : *De omni scientiâ picturæ artis*. Les instructions de Théophile sur la peinture à fresque sont très-détaillées. Il ne dit, au contraire, pas un seul mot de l'encaustique ; ce qui contribue à prouver que si cet excellent procédé n'était pas oublié au dixième ou onzième siècle, il était du moins généralement abandonné. L'auteur n'omet rien de ce qui concerne l'art de peindre sur verre *par apprêt*. En ceci, l'époque où il vivait devient un utile renseignement pour l'histoire de l'art. On ne sera pas étonné de voir ce genre de peinture déjà porté, dans ses procédés, à un haut degré de perfection, dès le dixième siècle, si l'on veut bien se rappeler ce que l'auteur du présent article croit avoir démontré par des pièces originales, dans son premier *Discours historique sur la peinture moderne* (*Magasin encyclopéd.*, mai 1812), savoir, que cette manière de peindre fut mise en œuvre à Dijon, sous le règne de Charles-le-Chauve, et que son invention doit dater de la même époque. On sait que l'art de *nieller* sur l'or et l'argent, très-répandu dans le cours du moyen âge, a donné naissance à l'art d'imprimer des estampes (*V.* FINIGUERRA). Théophile en expose tous les procédés ; mais l'ar-

(1) Plusieurs manuscrits portent en cet endroit *Russca*, la Russie ; on lit dans celui de Paris *Tuscia*, la Toscane. Le travail du *niello* fait voir que cette dernière version est la bonne. Les Russes, instruits par les Grecs, peuvent avoir mis en œuvre le *niello* ou le *nigellum*, dans le moyen âge ; mais l'art de *nieller* était spécialement propre aux Toscans.

ticle de son ouvrage qui a donné, depuis quelques années, le plus de célébrité à cet écrit, est celui dans lequel il traite de la peinture à l'huile. Quelques personnes, d'après une lecture trop rapide de ce passage, ont cru y reconnaître la peinture à l'huile, telle que nous la pratiquons; et dès-lors s'évanouissait le mérite de Van-Eyck : mais ce jugement n'est point exact. Théophile ne parle que de peintures exécutées avec de l'huile de lin pure ou seulement concentrée au feu. Il emploie cette peinture *à plat*, pour couvrir les portes et les fenêtres; et il dit lui-même que lorsqu'il veut s'en servir pour représenter des fleurs ou des figures, il trouve fort long et fort incommode (*diuturnum et tædiosum*) d'attendre qu'une couleur ait séché pour en établir une autre par-dessus (lib. I, cap. XXIII). Ce trait nous fait voir que la peinture à l'huile était encore, au temps de cet artiste, dans l'état où Van-Eyck la trouva, et d'où il l'a tirée (*V.* Eyck, Jean). On pourra disputer entre Van-Eyck et d'autres artistes qui ont vécu vers le même temps. Cennino Cennini, qui écrivait son *Trattato della pittura* en 1437, vingt-sept ans après la découverte faite par Van-Eyck, connaissait l'art de mêler l'huile avec des vernis, et il enseigna ce procédé, qu'il dit être pratiqué en Allemagne : *Innanzi che più oltre vada ti voglio insegnare a lavorare d'olio; che l'usano molto i Tedeski* (part. IV, cap. 89, pag. 81). Il sera donc possible, en faveur de l'antiquité de la peinture à l'huile, d'établir des discussions sur le fait et sur les dates; mais il faut renoncer à la preuve qu'on a cru trouver de l'ancienneté de la peinture à l'huile, dans le témoignage de Théophile; car il est évident, par son texte, que le procédé de Jean de Bruges et de Cennini lui était absolument inconnu. L'ouvrage de Théophile n'est pas le seul du même genre qu'ait produit le moyen âge; mais il est, sans contredit, le plus complet, le plus méthodique de ceux que nous possédons; et nous devons ajouter qu'il peut encore être utile aujourd'hui en plusieurs de ses parties. Il présente une filiation non interrompue depuis les anciens jusqu'à nous, en tout ce qui appartient au matériel des arts. Ec—Dd.

THÉOPHILE VIAUD ou plutôt *De Viau*, comme ce nom se trouve écrit dans ses Œuvres (1), dut à ses malheurs autant qu'à ses productions une célébrité qui devait peu lui survivre; et il serait peut-être entièrement oublié s'il n'était du nombre de ces écrivains que Boileau a immolés dans ses satires. Théophile (car c'est sous ce prénom qu'on le désigne habituellement) naquit l'an 1590, non à Clérac, ainsi que l'ont avancé plusieurs biographes, et tous les annotateurs de Despréaux; mais à Boussères-Sainte-Radegonde, village de l'Agenois : c'est ce dont on voit la preuve dans l'Apologie latine de Théophile, dans une Épître en vers qu'il adressa à Paul de Viau, son frère (2), et dans le *Tombeau*

(1) Dans l'*Apologie de Théophile*, écrite par lui-même en français, on lit ces mots : *Théophile de Viau*, dit-il, *passe bien au-delà du desir*. Il en est de même dans le *Menagiana*. Voy. la table de cet ouvrage, tom. IV, édit. de 1739; voyez enfin la *Doctrine curieuse* du Père Garasse, qui joue sur ce mot, et appelle Théophile *un veau*.

(2) Il dit dans cette épître :

Encore n'ai-je point perdu
L'espérance de voir Boussères.
Encor un coup le dieu du jour
Tout devant moi fera sa cour
Aux rives de notre héritage.....
Ce sont les droits que mon pays
A mérités de ma naissance.

Paul de Viau, auquel s'adresse cette épître, avait porté les armes; il fut maître-d'hôtel du duc de Montmorenci; il était aussi très-versé dans les lettres.

de Théophile, par Scudéri. Il n'était pas fils d'un cabaretier de village, comme Moréri l'a répété d'après le jésuite Garasse. Son aïeul avait été secrétaire de la reine de Navarre; son oncle, brave officier, fut nommé gouverneur de Tournon par Henri IV, en récompense de ses services; enfin le père de Théophile, après avoir exercé la profession d'avocat à Bordeaux, s'était vu forcé par la guerre civile, sans doute parce qu'il était huguenot, de se retirer à Boussères, dans le manoir *bâti par ses ancêtres, et dont la tour élevée dominait les modestes habitations voisines* (3). Là, il s'adonna entièrement à l'étude; et l'on ne peut qu'avoir une haute idée de ses connaissances, si ce fut lui qui forma son fils. Théophile vint à Paris, en 1610, à l'âge de vingt ans: « C'était, dit Voltaire, un jeune homme de bonne » compagnie, faisant très-facilement » des vers médiocres, mais qui eurent » de la réputation; très-instruit dans » les belles-lettres, écrivant purement en latin; homme de table » autant que de cabinet, bien venu » chez les jeunes seigneurs qui se piquaient d'esprit, et surtout chez » cet illustre et malheureux duc de » Montmorenci qui, après avoir gagné des batailles, mourut sur un » échafaud. » Ce fut alors que Théophile forma avec Balzac une liaison très-étroite, qui donna même lieu à des médisances; mais qui ne dura pas long-temps. Ils se brouillèrent à la suite d'un voyage qu'ils firent ensemble en Hollande (1612). On n'a jamais su positivement la cause de cette rupture: on lit seulement dans un auteur contemporain que Balzac *joua un mauvais tour* (4) à Théophile; et celui-ci, dans la dernière Lettre qu'il fit imprimer contre son compagnon de voyage, reproche à Balzac deux ou trois aventures fâcheuses. « Je ne parle point, » lui dit-il, du pillage des auteurs. » Le gendre du docteur Baudius » vous accuse d'une autre sorte de » larcin: en cet endroit j'aime mieux » paraître obscur que vindicatif. S'il » se fût trouvé quelque chose de » semblable en mon procès, j'en » fusse mort, et vous n'eussiez jamais eu la peur que vous fait ma » délivrance. J'attendais en ma captivité quelque ressentiment de l'obligation que vous m'avez depuis » ce voyage.... Je ne me repens pas » d'avoir pris autrefois l'épée pour » vous sauver du bâton.... » Cette Lettre est d'autant plus accablante, que celui qu'elle offensait si cruellement ne repliqua point; et pourtant il était l'aggresseur: c'était Balzac qui, réchauffant une querelle de plus de dix années, avait provoqué le juste ressentiment de Théophile, en se joignant à tous les ennemis de ce poète alors en prison, et sous le poids d'un procès criminel, pour ne lui adresser, au reste, que de vagues reproches (5). A son retour de Hollande, Théophile

(3) *Cæteras vicinorum ædiculas satis humili turricula ab avis exstructa supereminens.* Ailleurs, en parlant de la vie tranquille qu'il aurait pu mener dans ce domaine, il dit:

Dans ces vallons obscurs où la mère nature
A pourvu nos troupeaux d'éternelle pâture,
J'aurais eu le plaisir de boire à petits traits,
D'un vin clair, pétillant et délicat et frais,
Qu'un terroir assez maigre et tout coupé de roches
Produit heureusement sur les montagnes proches.
Là, mes frères et moi, pourraient joyeusement
Sans seigneur ni vassal, vivre assez doucement.

Scudéri atteste ces mêmes détails dans le *Tombeau de Théophile*, et vante le vin et le château de Boussères.

(4) *Lettres de Phyllarque*, par le père Goulu, général des feuillants, 1re. partie, pag. 257.

(5) Cette Lettre de Balzac se trouve imprimée dans les Œuvres complètes de Théophile, et citée par Ménage, dans l'*Anti-Baillet*.

composa plusieurs pièces de vers pour les fêtes et divertissements de la cour. C'est alors qu'il fit la tragédie de *Pasiphaé*, qui n'a pas été imprimée dans le Recueil de ses Œuvres, mais qui l'a été séparément en 1631. Il plaisait généralement par ses saillies et ses impromptu, dont plusieurs sont encore cités aujourd'hui (6). Mais ses mœurs déréglées, bien qu'assez conformes à celles des courtisans de son temps, et quelques pièces de vers licencieuses et satiriques, lui suscitèrent des ennemis puissants. Ils obtinrent du roi un ordre qui l'obligeait à sortir du royaume, et qui lui fut signifié au mois de mai 1619, par le chevalier du guet. Théophile se rendit à Londres, où il ne put obtenir l'honneur d'être présenté au roi Jacques Ier. Prenant gaîment son parti, il fit, à cette occasion, cette boutade rimée :

Si Jacques, le roi du savoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible :
C'est que ravi de mon écrit,
Il crut que j'étais tout esprit,
Et par conséquent invisible.

Une Ode adressée au roi Louis XIII, par ce poète, pendant son exil, et qui commence par ce vers : *Celui qui lance le tonnerre*, est peut-être la meilleure de ses pièces. Les stances *y tombent avec grâce;* les idées sont poétiques, et le style offre cette convenance qu'on regrette souvent de ne pas trouver dans les autres productions de Théophile. Ayant obtenu la permission de revenir en France, il se fit instruire dans la religion catholique par les jésuites Athanase et Arnoux, et abjura le calvinisme entre les mains du P. Séguirand : mais en changeant de religion, il ne réforma pas ses mœurs; et comme ses saillies continuaient à lui faire beaucoup d'ennemis, il se vit en butte à de nouvelles accusations. On lui attribua la publication du *Parnasse des vers satiriques*, recueil rempli d'obscénités sacrilèges (1622). Bien que Théophile fût l'auteur de plusieurs des pièces de ce recueil, tout porte à croire qu'il n'avait aucune part à son impression, puisque, dès qu'il connut ce libelle, il se pourvut devant le prévôt de Paris, pour en obtenir la suppression. L'ouvrage fut en effet saisi et flétri, plusieurs imprimeurs et libraires furent emprisonnés; mais aucun d'eux n'accusa Théophile (7). Cependant il n'en fut pas moins poursuivi criminellement. Il avait pour accusateurs plusieurs membres de la société de Jésus, entre autres les PP. Garasse, Guérin, Raynaud et Voisin. Le premier, dans son livre intitulé : *Doctrine curieuse des Beaux-Esprits de ce temps*, accusait Théophile d'athéisme, de libertinage désordonné, et torturait les vers de ce poète, pour en tirer le sens le plus coupable. Les deux autres, Guérin et Raynaud, déshonorant la chaire, violèrent toutes les convenances, en le nommant dans leurs sermons : Guérin prit même un jour pour texte : *Maudit sois-tu, Théophile !* Plus dangereux que les trois autres, le P. Voisin, qui avait un grand crédit auprès du cardinal de La Rochefoucauld, poursuivit le procès avec beaucoup d'activité, suborna des témoins et obtint, par

(6) On n'a pas oublié non plus l'heureuse comparaison faite, par ce poète, entre le cheval de Henri IV et celui d'Alexandre :

Petit, gentil, joli cheval,
Doux à monter, doux à descendre,
Sans être un autre Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

(7) Il est reconnu que ceux-ci avaient rassemblé des pièces obscènes de Colletet, Faret, Ogier, de Théophile lui-même, et d'autres poètes, sans leur participation.

l'entremise du P. Caussin, confesseur du roi, un décret de prise de corps contre Théophile, sur l'accusation d'impiété et d'athéisme. Celui-ci, voyant qu'il avait tout à craindre de l'acharnement et du crédit de ceux qui le poursuivaient, prit la fuite. Il fut cinq ou six mois errant en divers lieux : ses ennemis représentèrent son éloignement comme un aveu implicite; et le 19 août 1623, le parlement le condamna par contumace, comme criminel de lèse-majesté divine et humaine, à faire amende honorable devant l'église Notre-Dame, et à être brûlé vif. L'exécution de cette sentence en effigie n'assouvit point la rage des persécuteurs du poète. Il avait des amis qui s'intéressaient à son sort. Le duc de Montmorenci lui avait donné asile à Chantilli. Le roi, sans oser le protéger ouvertement contre les Jésuites, lui continuait sa pension, et donnait son consentement tacite à ce qu'il ne fût point recherché dans sa retraite. Le parlement, imitant la bonté du monarque, permettait à Théophile de fuir lentement; mais le père Voisin le fit arrêter au Catelet, par un lieutenant de la connétablie, nommé Leblanc, qui le conduisit à Saint-Quentin, chargé de fers, en criant à la populace : *C'est un athée que nous allons brûler.* Après avoir passé quelques jours dans un cachot infect et humide, Théophile fut mené à Paris, toujours enchaîné; on le lia sur un mauvais cheval, et on le transféra à la conciergerie, dans le cachot de Ravaillac, où il resta six mois en proie à toutes les souffrances, et sans que la révision de son procès commençât. Sa liberté d'esprit ne l'abandonna point : les apologies, tant en vers qu'en prose, qu'il composa à cette époque, en sont la preuve. Enfin, après une procédure qui dura dix-huit mois, le parlement, malgré la haute influence des persécuteurs de Théophile (8), révoqua la sentence qui le condamnait à être brûlé vif, et commua cette peine en un simple bannissement de la capitale. Dès que ce poète eut recouvré sa liberté, il se retira à Chantilli, chez le duc de Montmorenci. Bientôt même, grâce à ce généreux protecteur, il put revenir à Paris. Mais les maux qu'il avait soufferts ne tardèrent pas à lui causer une maladie qui l'emporta, le 25 septembre 1626, à l'âge de trente-six ans. Ainsi que l'a remarqué Baillet, Théophile « pouvait compter au nombre de ses » disgrâces d'avoir vécu en même » temps que Malherbe : car Malherbe l'obscurcissait, ou plutôt il » l'effaçait. » Ce grand poète, comme on l'a vu, rendait mieux justice à l'innocence de Théophile qu'à ses talents; mais, ce qui est assez rare dans un auteur médiocre, celui-ci admirait franchement Malherbe. Voici ce qu'il en dit dans sa *Prière aux poètes* de son temps :

Je ne fus jamais si superbe,
Que d'ôter aux vers de Malherbe
Le français qu'ils nous ont appris;
Et sans malice et sans envie,
J'ai toujours lu dans ses écrits
L'immortalité de sa vie!
Plût au ciel que sa renommée
Fût aussi chèrement aimée
De mon prince qu'elle est de moi, etc.

Dans une de ses Élégies, Théophile s'exprime sur Malherbe avec les mêmes égards, tout en jugeant ses défauts

(8) Malherbe, dans une Lettre à Racan, écrite le 4 novembre 1623, s'exprimait ainsi sur ce procès : « Pour Théophile, je ne saurais vous en mander, c'est une affaire qui selon la coutume fit » beaucoup de bruit dans sa nouveauté. Depuis il » n'en est presque point parlé. Ce qui m'en donne » plus mauvaise opinion, c'est la condition de per» sonnes auxquelles il a affaire. Pour moi, je pense » déjà vous avoir écrit que je ne le tiens coupable » de rien, que de n'avoir rien fait qui vaille au » métier dont il se mêlait. »

avec une sureté de goût fort remarquable. S'adressant aux maladroits imitateurs de ce grand poète, il dit:

Imite qui voudra les merveilles d'autrui,
Malherbe a très-bien fait, mais il a fait pour lui;
Mille petits voleurs l'écorchent tout en vie;
Quant à moi ces larcins ne me font point d'envie,
J'approuve que chacun écrive à sa façon;
J'aime sa renommée et non point sa leçon.
Ces esprits mendiants, d'une veine infertile,
Prennent à tous propos ou sa rime ou son style:
Et de tant d'ornements qu'on trouve en lui si beaux,
Joignent l'or et la soie à de vilains lambeaux.
. . . . . .
Ils travaillent un mois à chercher comme à fils,
Pourra s'aparier la rime de Memphis.,
Ce Liban, ce turban et ces rivières mornes, etc. (9).

Tous les auteurs contemporains qui ont parlé de Théophile s'accordent à lui reconnaître plus d'esprit et d'imagination que de jugement (10). Selon le P. Rapin, les hardiesses de ce poète « furent souvent heureuses » à force de se permettre tout; » et suivant Guéret, dans la *Guerre des auteurs*, « il avait plus de talent » pour les stances que pour les autres espèces de vers. » Théophile n'en eut pas moins, de son temps, des admirateurs qui le mettaient au-dessus de Malherbe. Il fit même école: Mairet, Scudéri, Pradon, se faisaient gloire de l'imiter; mais après avoir été exalté bien au-dessus de son mérite, il tomba trop tôt dans un injuste oubli. « Dans ma jeunesse, » dit Saint-Évremond, on admirait » Théophile, malgré ses irrégularités » et ses négligences, qui échappaient » au peu de délicatesse des courtisans » de ce temps-là. Je l'ai vu décrié » depuis par tous les versificateurs, » sans aucun égard à sa belle imagination, et aux grâces heureuses de » son génie (11). » Lors de la fondation de l'académie française, lorsqu'on dressa le projet du Dictionnaire en 1638, Théophile fut mis dans le catalogue des poètes dont les écrits devaient servir d'autorité (12). Ses OEuvres, en deux parties, furent imprimées pour la première fois de son aveu, et avec privilége, en 1621: il s'en fit une seconde édition dès l'année suivante. La troisième partie, composée de toutes les pièces faites par Théophile depuis sa prison jusqu'à sa mort, ne parut qu'en 1626, à Rouen, par les soins de Scudéri, qui y ajouta une préface et un éloge en vers intitulé: le *Tombeau de Théophile*. La première partie contient: 1°. le *Traité de l'immortalité de l'ame, ou la Mort de Socrate*, traduction libre du Phédon, mêlée de prose et de vers. Les ennemis de Théophile essayèrent, lors de son procès, de lui faire un crime de cet ouvrage; mais, comme il le dit lui-même dans son apologie: « Saint » Augustin, qui ne parle jamais de » Platon sans admiration, m'a fourni » de quoi faire approuver la peine » que j'ai prise en cette traduction. » 2°. Des poésies diverses: Odes, Élégies, Satires, Sonnets, Stances, Épigrammes. 3°. *Larissa*, pièce latine dans le genre de Pétrone, fort élégamment écrite, mais où Théophile donne carrière à son esprit libertin. Dans la seconde partie des OEuvres de ce poète, on trouve: 1°. une Préface apologétique. 2°. *Fragments* d'une histoire comique: ce sont des scènes de cabaret, traitées avec vérité, et qui donnent une idée des plaisirs peu délicats auxquels s'adonnaient alors les gens de lettres: le caractère d'un pédant, nommé Sydias, est tracé d'une manière comique. 3°. Des poésies di-

(9) Boileau a imité ce passage de Théophile, dans deux endroits, sat. II, v. 40 et suiv.; sat. IX, v. 251 et suiv.

(10) Pélisson, *Relation de l'histoire de l'académie française*, p. 288 (édit. de 1672). Rapin, *Réflexions générales sur la poétique*.

(11) *Observations sur le goût et le discernement des Français*, t. IV des OEuvres complètes de Saint-Évremond.

(12) Pélisson, *ibid.*, 151.

verses. 4°. La tragédie de *Pyrame et Thisbé ;* cette pièce, qui fut représentée à la cour, comme le dit Théophile dans une de ses Lettres, n'est plus connue aujourd'hui que par la critique qu'en a faite Boileau. Ce satirique, voulant rapporter un exemple frappant du ridicule d'une pensée froide et puérile, cite ces deux vers prononcés par Thisbé sur le poignard encore sanglant dont Pyrame s'était tué :

Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement. Il en rougit le traître!

Bien que la tragédie de Pyrame, dépourvue de plan et d'intrigue, offre beaucoup de vers de cette force, on y trouve aussi des tirades remarquables par le pathétique et même par la grâce du style. Au reste, il ne faudrait souvent aux vers de Théophile que la plus légère correction pour les rendre parfaits. Aussi a-t-il été imité par une foule de poètes plus célèbres que lui (13). La troisième partie des OEuvres de Théophile renferme toutes les pièces qu'il composa pendant et depuis son procès. Celle qui a pour titre : *Requête de Théophile au roi* (1624), présente le tableau touchant de ses souffrances; on y lit ces vers, devenus fameux sur la société de Jésus :

Qu'on aurait bandé les ressorts
De la noire et forte machine
Dont le souple et vaste corps
Étend ses bras jusqu'à la Chine.

La *Maison de Sylvie* se trouve encore dans cette troisième partie : ce sont dix Odes, que Théophile composa à la louange de la duchesse de Montmorenci, et qui ont fait donner à l'un des bocages de Chantilli le nom de *Bois de Sylvie*, qu'il conserve encore aujourd'hui. On a déjà parlé des trois Apologies de Théophile; deux sont en prose française, l'autre en latin. Il s'y défend avec beaucoup de dignité et de franchise; et bien que ce poète eût été très-excusable de rendre injure pour injure à ses adversaires, et surtout au P. Garasse, il met toujours beaucoup de mesure dans ses récriminations. La *Lettre à Balzac*, déjà citée, termine cette troisième partie. Dix-huit ans après la mort de Théophile, Mairet, qui avait été son commensal chez le duc de Montmorenci, publia la correspondance de ce poète, sous ce titre : *Nouvelles OEuvres de M. Théophile, composées d'excellentes lettres latines et françaises* (14). Ces lettres, peu intéressantes sous le rapport littéraire, prouvent que celui qui les écrivit vivait avec les grands sur le pied d'une noble familiarité. Celle qu'il adressait au jeune duc de Liancourt pour l'engager à mener une conduite plus digne de sa naissance, est pleine de convenance et de dignité. Mairet ne paraît pas avoir rendu un service aussi essentiel à la mémoire de son ami en publiant ses Lettres latines : on ne peut qu'interpréter de la façon la plus fâcheuse pour ses mœurs certaines expressions passionnées, qu'il adresse à Saint-Pavin, et surtout à Des Barreaux, qui ont passé pour ses disciples en fait de débauche et d'irréligion (*Voy.* SAINT-PAVIN (*Denis Sanguin de*), XL, 136; BARREAUX (*Jacques Vallée, seigneur des*),

(13) Le fameux vers de Delille :

Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence,

est une imitation évidente de celui-ci, que Théophile met dans la bouche de Pyrame :

Qu'n'oit que le silence, on ne voit rien que l'ombre.

(14) Dans la préface dont il a fait précéder ce volume, Mairet parle de diverses OEuvres de Théophile, qui auraient été perdues : entre autres d'une traduction du Traité *de l'Amitié* de Cicéron. Il loue beaucoup son ami Théophile, et dit que *Montaigne et lui sont les deux Sénèques de leur siècle et de leur langue.*

III, 415). Un portrait de Théophile, en tête des *Nouvelles OEuvres*, porte, autour du médaillon, qu'il était gentilhomme de la chambre du roi : c'est une erreur de l'artiste, et non pas de Mairet, comme l'en ont accusé Niceron et les autres biographes. On a attribué à Théophile une foule de pièces licencieuses, dont la plupart ne sont pas de lui. Scudéri a inséré mal à propos dans les OEuvres de ce poète, des Stances intitulées : *La solitude à Alcidon*, qui sont une des meilleures pièces de Saint-Amant. Des Barreaux prétendait, si l'on en croit Ménage, que Théophile était l'auteur de la *Sophonisbe* de Mairet; et que ce dernier, profitant de la mort prématurée de son ami, s'était attribué cette tragédie; mais Ménage lui-même repousse cette imputation : quand on songe que l'auteur de *Pyrame et Thisbé* n'avait que trente-six ans lorsqu'il mourut, on ne doit pas être étonné de l'enthousiasme de ses partisans, que l'on voyait, selon Boileau :

A Malherbe, à Racan, préférer Théophile.

En avançant en âge, il eût pu mûrir son talent et donner à ses vers la correction qui ne manque pas à sa prose. En effet, ses Apologies, sa Lettre à Balzac et la Préface de la seconde partie de ses OEuvres, sont comparables à ce qu'on avait écrit de mieux de son temps, et par conséquent bien supérieures à ses poésies. On y rencontre des tournures et des formes de discussion, que Pascal se rappelait sans doute lorsqu'il fit ses *Provinciales*. Enfin, comme poète, Théophile, moins inégal que Saint-Amant, offre, ainsi que lui, le modèle de la plupart des défauts brillants qui caractérisent aujourd'hui l'école romantique. MM. Pain et Dumersan ont fait jouer et imprimer, en 1804, une pièce intitulée : *Théophile ou les deux poètes*. D-R-R.

THÉOPHRASTE, né à Érésos, une des principales villes maritimes de l'île de Lesbos, le 5 du mois hécatombeon, 2e. année de la CIIe. olympiade, 371 avant J.-C., était fils d'un foulon, que quelques auteurs appellent Mélantas. Jeune encore, il se rendit à Athènes, pour y suivre l'école de Platon. Là il se fit distinguer du maître, et se lia d'amitié avec Aristote. A la mort du fondateur de l'académie, Speusippe, son neveu, lui succéda; mais comme il suivait les dogmes de Platon sans en avoir les mœurs austères, une foule de disciples quittèrent l'académie : Théophraste fut de ce nombre. Il voyagea, explora toute la Grèce et ses îles; vint délivrer Lesbos, sa patrie, des tyrans qui l'opprimaient; se rendit en Macédoine; et après la bataille de Chéronée, rentra dans Athènes, qu'il avait quittée douze ans auparavant. Aristote ne tarda pas à le suivre, et à élever, dans le Lycée, une nouvelle école. Théophraste s'assit au nombre de ses auditeurs, pour remplacer ensuite son ami quand il se retirerait. (CXIVe. olympiade). Tout en adoptant les principes des péripatéticiens et les hautes sciences qu'Aristote professait, Théophraste voulut marier ensemble la morale de Socrate et le style nombreux de Platon. Il donna un nouveau lustre à l'école, et amena ceux qui la suivaient à bien observer la nature, à vivre en véritables philosophes et en bons citoyens. Son éloquence entraînante, ses méthodes simples et cependant rigoureuses, l'austérité de ses mœurs et ses manières aimables obligèrent d'ouvrir les portes du Lycée à une foule immense qui se pressait pour

HIST ANCIENNE.

THÉOPHRASTE.

Landon. direx.t

entendre l'ami, le successeur d'Aristote. Dans un temps où les places publiques et les théâtres étaient déserts, où les malheurs d'Athènes faisaient fuir ses principaux habitants, où l'exil frappait les hommes les plus distingués, Théophraste comptait deux mille auditeurs. Ce fut pour les envieux, les ennemis des lettres et de la philosophie, un motif de persécutions. On le voyait s'élever sans cesse contre les prétentions audacieuses des oligarques, contre les fureurs des démagogues, contre les délateurs; enfin attaquer ouvertement tous les préjugés, et poursuivre la corruption de son siècle. Ce censeur habile et vrai n'épargnait personne. On l'accusa de réunir chez lui toute la Grèce, et de travailler à se rendre l'arbitre de ses volontés; puis Agnonide le dénonça à l'archonte-roi, comme coupable d'impiété. Obligé de paraître devant l'Aréopage, Démocharès tenta de l'effrayer; mais Théophraste parle, déroule devant ses juges l'ensemble de sa morale; son éloquence émeut, décide l'Aréopage : il est absous; et son calomniateur n'échappe lui-même à une condamnation que par l'appui de son généreux adversaire. Pendant les dix années que son élève Démétrius de Phalère tint le gouvernail de la république, Théophraste, toujours simple, toujours modeste, vit grandir son école, et des rois prendre rang parmi ses disciples : mais à la chute de Démétrius, les persécutions se renouvelèrent avec plus de force, et les passions se déchaînèrent contre lui. Pour l'atteindre plus surement, et lui ôter les moyens d'une juste défense, une loi ferma toutes les écoles, et interdit aux philosophes d'enseigner, soit publiquement, soit en particulier. En un instant, Athènes fut privée de toutes les voies de l'instruction. Les philosophes s'éloignèrent le même jour; les rhéteurs seuls eurent le privilége de demeurer. L'effet de cette loi dura un an : elle fut alors rapportée, et son auteur condamné à une amende de cinq talents (vingt-sept mille de nos francs). Les philosophes rentrèrent aussitôt dans Athènes; et Théophraste reparut dans les jardins du Lycée, à la tête de cette école dont la gloire et le nombre des élèves s'accrurent de plus en plus. Il y jouit de la tranquillité d'ame que donnent la vertu, l'habitude du bien, l'absence de toute ambition et l'étude des merveilles de la nature. Il mourut entouré de ses disciples, âgé de quatre-vingt-cinq ans, dans la troisième année de la cent vingt-troisième olympiade. Son testament, que l'antiquité nous a transmis, apprend qu'il légua ses biens aux deux fils de son frère, et à Callinus, un de ses disciples; qu'il confia tous ses ouvrages à Nélée; qu'il affranchit six esclaves, en remit quatre à quelques-uns de ses élèves, et commanda la vente d'un seul. Il confia le gouvernement du Lycée à Straton de Lampsaque. Théophraste, comme Aristote et ses prédécesseurs, exposait sa doctrine dans deux cours distincts; celui du matin était privé, uniquement ouvert aux élèves éprouvés, et se nommait *ésotérique;* celui du soir était public, élémentaire et à la portée des jeunes gens et de tous les citoyens : on le nommait *exotérique*. La morale de notre philosophe était douce; elle tendait à peupler la Grèce de citoyens utiles, à tempérer les passions, à donner aux facultés intellectuelles une tendance vers les grandes actions, et les pensées sublimes, en forçant l'homme à se respecter lui-même et à paraître toujours sans crainte devant ses semblables. Ses travaux en histoire naturelle sont

immenses, et ils offrent des observations neuves, des vues larges, une connaissance aprofondie des lois les plus secrètes de l'organisation. Il en avait médité les effets et développé les principes dans son *Histoire des Animaux*, dont nous ne connaissons que des fragments; dans ses deux Traités de botanique, dans ses ouvrages de minéralogie dont on ne possède qu'un seul, le *Traité des pierres*, qui a été traduit en anglais par Hill, et accompagné d'un commentaire fort curieux. Cet ouvrage a passé dans notre langue, en 1754, 1 vol. in-12. Théophraste avait embrassé toutes les parties des sciences exactes et des sciences spéculatives. La liste seule des Traités qu'il avait écrits à ce sujet, et dont Diogène Laërce et les auteurs grecs nous ont conservé les titres, effraie l'imagination par leur nombre, leur étendue et leur variété; on en porte le nombre à deux cent vingt-neuf; ils roulent sur la grammaire, la logique, la rhétorique, la poésie, l'art musical, les sciences mathématiques et physiques, la morale et l'économie politique; ils ne sont pas tous arrivés jusqu'à nous: c'est une perte réelle; cependant il est possible d'en connaître le but par les fragments qui sont épars dans une foule d'ouvrages, et que l'auteur de cet article s'est imposé la tâche de rassembler pour donner l'histoire complète de ce grand philosophe, méconnu par ceux-là mêmes qui, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, juraient, n'agissaient, ne pensaient que par Aristote. Nous ne pouvons dans cet Notice, le montrer que de profil; plus tard nous publierons nos recherches sur sa personne, et sur ses ouvrages; dont nous avons entretenu plusieurs fois l'Institut et la Société linnéenne de Paris. On ne parlera ici que des trois ouvrages les plus considérables demeurés dans nos bibliothèques. Le premier est l'*Histoire des Plantes*; le second est le *Traité des causes de la végétation*; le troisième est son livre des *Caractères*. Dans le premier volume des Mémoires de la Société linnéenne de Paris, l'auteur de cet article a fait connaître la doctrine botanique et le système de physiologie végétale développés dans les deux premiers ouvrages: il a montré que Théophraste, abandonnant les vaines hypothèses de ses devanciers, avait le premier établi les règles de l'art des expériences, et opéré une révolution, dans cette branche des connaissances humaines, il a dit les emprunts que les modernes lui ont faits, sans le nommer, pour fonder leurs classifications, et la marche qu'il avait adoptée pour s'assurer des lois de l'organisation des plantes soumise à son examen. Théophraste trouve, dans les caractères généraux et essentiels des plantes, un rapport direct avec le système qui régit la vie dans les animaux; il voit les uns et les autres soumis aux mêmes lois pour l'organisation et le développement, pour la nutrition et la reproduction. Selon lui, c'est la force vitale dans les plantes qui détermine tous les phénomènes de leur existence; il faut, pour le maintien de cette force, que l'humide radical soit dans une juste proportion avec la chaleur. La reproduction a lieu par l'union intime des deux sexes: ce sont les corpuscules pulvérulents qu'on remarque dans les fleurs mâles, sous la forme d'un léger duvet, qui fécondent les fleurs femelles et leur font porter des fruits. Si les sexes ne sont point réunis sur la même tige, l'hymen s'accomplit par le ministère des

vents ou des insectes, qui apportent aux épouses le principe fécondateur. Théophraste a donné au système antique des sexes tout le développement dont il était susceptible dans un siècle où l'œil ne trouvait point dans les verres un puissant auxiliaire. Le nombre des végétaux qu'il a connus s'élève à cinq cents espèces ou variétés. Il ne les a point tous décrits; mais ceux dont il parle en détail sont vus dans leur génération, leur grandeur, leur consistance et leurs propriétés; ils sont étudiés sous le rapport de leurs affinités, et groupés en deux classes : 1°. les plantes que la nature revêt de fibres ligneuses, solides, et dont la durée de la vie s'étend le plus souvent au-delà d'un siècle; 2°. les plantes d'une texture lâche, d'une consistance peu solide, qui vivent à peine deux ans, qui périssent le plus souvent dans la première année, et même au bout de quelques jours. Théophraste divise les végétaux herbacés, qui constituent cette seconde classe, en plantes potagères, céréales, succulentes ou oléagineuses. Cette division n'est pas heureuse, il est vrai; elle a éloigné son auteur du principe qui devait lui inspirer la distinction des genres et des espèces; mais ne doit-on pas savoir quelque gré à celui qui, rapprochant un certain nombre de faits, les présente, pour la première fois, dans une série propre à amener, par des degrés successifs, à des notions plus saines, à des aperçus plus exacts ? N'est-il pas d'ailleurs de l'esprit humain de s'élever par gradation ? Il ne nous reste que neuf livres et un petit fragment du dixième de l'Histoire des plantes; nous possédons les six premiers du traité des causes qui en avait huit dans l'origine, et non quatorze comme l'avance le scoliaste de Nicandre. Quelques modernes ont répété les critiques peu réfléchies de Lucien, sur ces deux ouvrages; ils ne les ont pas entendues. La doctrine en est bornée relativement aux connaissances que nous avons acquises par les études microscopiques; mais on ne peut nier qu'ils ne renferment tous les éléments des découvertes que nous faisons aujourd'hui que l'on observe mieux. La traduction latine que Gaza en a donnée dans le quinzième siècle est le travail d'un grammairien habile, mais étranger aux sciences de la nature et à l'art de les peindre : elle a égaré le plus grand nombre des critiques. L'ouvrage de Théophraste, que tout le monde a lu, qui a été traduit dans toutes les langues, et qui a formé notre La Bruyère, est son livre des *Caractères*. Nous n'en possédons qu'un très-petit nombre de chapitres : c'est le dernier écrit sorti de la main de Théophraste. Cet ouvrage original, où la vivacité de l'esprit, le jugement, l'élégance du style, la finesse des pensées et le sel attique se montrent à chaque tableau, n'a pas toujours été jugé sainement (*V.* La Bruyère.). Pour reconnaître la vérité du portrait, il faut se placer sur le même théâtre que le peintre, il faut entrer dans Athènes subjuguée par l'étranger, dévorée par l'esprit de parti, en proie à des factieux de toutes les classes. Le défaut d'ordre de l'ouvrage provient de ce que nous ne le possédons pas en entier, et que ce que nous en connaissons n'est réellement, comme le dit Schneider, que des extraits faits par des plumes inexpérimentées, par des rapsodes. Ce qu'il y a de remarquable dans ces extraits, c'est l'art avec lequel Théophraste étudie les

vices, les démasque et les caractérise. Les manuscrits où les fragments de cet ouvrage ont été puisés n'ont été découverts que successivement. Les quinze premiers ont été pris dans les extraits de Stobée, trouvés en 1515; les huit suivants ont été publiés, en 1552, par Camosio. En 1599, Casaubon en tira quatre nouveaux d'un manuscrit de la bibliothèque palatine de Heidelberg. Les 29e. et 30e. caractères sont dus à Amaduzzi, qui les trouva, en 1786, dans un manuscrit du onzième siècle appartenant à la bibliothèque du Vatican. Il est peu de livres qui comptent autant d'éditions que celui-ci; nous ne les énumérerons point, mais nous dirons que Fischer, professeur à Gobourg, les a divisées en trois classes ou périodes, qui comprennent les éditions faites par Pirckeymer, de Nuremberg, le premier éditeur, en 1527; celles qui ont été données d'après Camosio, et d'après Casaubon. Théophraste avait des traits réguliers, austères, et cependant pleins de douceur; le front large; le corps robuste; une noble franchise dans le caractère et une ame indépendante. Il en a donné une grande preuve à la mort de Callisthène, puisqu'il fut le seul qui osa faire son éloge quand la puissance d'Alexandre obligeait même Aristote, proche parent de la victime, à garder le plus morne silence. Théophraste était recherché dans sa mise, sans cependant mériter le reproche d'excès, que Platon adressait souvent à Aristote; il aimait l'ordre et on le remarquait dans ses écrits et dans ses habitudes domestiques. On l'a accusé d'avoir opposé trop de mollesse à la douleur, d'avoir hasardé sur la volupté des maximes peu dignes de l'austérité de ses principes, et surtout d'avoir donné à la fortune trop d'influence sur le bonheur privé. Plutarque s'est élevé contre ces accusations; et l'emploi que Théophraste a fait de ses talents, de sa fortune et du crédit dont il jouissait, sont la meilleure réponse que l'on puisse donner en sa faveur. Il a vécu dans le célibat. Ne pouvant épouser Pythaïs, la fille d'Aristote, qu'il aimait, il craignit de rencontrer une Xantippe. Il avait un grand fonds de gaîté, et, s'il faut en croire Hermippus de Smyrne, il saisissait les ridicules avec habileté, les imitait pour les mieux combattre; mais il les attaquait sans amertume. Nous ne parlerons pas du prétendu changement de nom que Théophraste subit, ni de l'erreur grossière que Cicéron lui prête à l'article de la mort; nous avons démontré ailleurs la fausseté de ces assertions, que l'on voit répétées jusqu'à satiété par tous ceux qui ont parlé de Théophraste. Transportés à Scepsis, des manuscrits de Théophraste et ceux de son maître furent, à la mort de Nélée, remis dans les mains de ses héritiers et portés à Alexandrie, pour être vendus à Ptolémée-Philadelphe. Cette version d'Athénée me paraît moins certaine que celle de Strabon, qui fut aussi bon géographe qu'historien exact. Strabon nous apprend que les OEuvres des deux princes du lycée furent ensevelies à l'époque où les rois de Pergame voulurent élever, dans leur capitale, un monument digne de rivaliser avec celui qui devait immortaliser les bords du Nil. Elles furent, long-temps après, achetées par Apellicon de Téos, qui les fit transcrire; et comme la pourriture et les insectes y avaient fait de grands dégâts, il se crut assez instruit pour en remplir les lacunes. De là les disparates qu'offrent souvent à celui qui les étudie les différents traités d'Aristote et de Théophraste. Syl-

la, vainqueur de Mithridate, s'étant emparé de la Grèce, regarda comme la plus belle palme de son triomphe l'acquisition qu'il fit de ces précieux manuscrits. Il les transporta à Rome, et chargea le grammairien Tyrranion de les mettre en ordre. Ils furent ensuite rendus publics par les soins d'Andronicus de Rhodes. Dès-lors les copies se multiplièrent, et avec elles les erreurs. S'il faut en croire Plutarque, Tyrannion en aurait soustrait une bonne partie pour s'en attribuer l'honneur; mais Strabon atteste que cette imputation est une calomnie. Ce qu'il y a de certain, c'est que des barbares en ont livré beaucoup de copies aux flammes, et qu'un très-petit nombre est arrivé jusqu'à nous. La première édition fut imprimée à Venise, en 1477, par Alde Manuce, sous le titre général d'OEuvres d'Aristote; elle renferme, de Théophraste, l'Histoire des plantes, le Traité des Causes, ceux de la Métaphysique, des Pierres, du Feu, des Vents, des Poissons, du Vertige, de la Lassitude, des Odeurs, de la Sueur, et celui des Signes, que l'éditeur attribue à un écrivain grec inconnu, quoiqu'il appartienne véritablement à notre philosophe. En 1541, Camerarius en donna une édition plus complète. Il publia les quinze premiers chapitres du livre des Caractères et les deux Dissertations de Priscianus Lydus, écrivain du sixième siècle, dans lesquelles on retrouve en partie les deux Traités de Théophraste sur le Sentiment et sur l'Imagination. L'édition la plus complète est celle de Daniel Heinsius, publiée à Leyde, en 1613. On a plusieurs éditions estimées des Traités des Végétaux : la première est celle de Jean Bodée de Stapel, en date d'Amsterdam, 1644; la seconde est celle de John Stackhouse, publiée à Oxford, en 2 vol. in-8°., en 1813 et 1814; et la troisième est celle de Schneider, imprimée en 4 vol. in-8°., à Leipzig, en 1818. Elle contient, en outre, les petits Traités et un Commentaire fort savant. Pierre Belon, au rapport de Lacroix du Maine, avait traduit en français l'Histoire des plantes de Théophraste; mais cette traduction n'a point vu le jour. Biondo de Venise en a traduit seulement les trois premiers livres. Sa traduction en langue italienne a paru en 1549; elle n'est, à proprement parler, qu'une ébauche. Curt Sprengel en a donné une traduction allemande complète, 2 vol. in-8°., Altona, 1822. Il n'y en a point d'autre en langue française que celle que l'auteur de cet article a annoncée en 1814, et qu'il se propose de publier avec les autres ouvrages de Théophraste. La collection des petits Traités de ce philosophe a été publiée, en 1557, à Paris, par les soins de Henri Estienne : elle est fort rare; un exemplaire, possédé par la bibliothèque du roi, est enrichi de notes inédites de Gaspard Bachet de Méziriac. Outre les traductions anglaise et française du Traité des pierres, l'Allemagne vante beaucoup celle de Baumgaertner, publiée à Nuremberg, en 1770, et surtout celle donnée à Freiberg, en 1806, par Schneider, qui la fit suivre, en 1807, d'un Commentaire bien supérieur à celui de Hill. Nous ne connaissons du Traité des odeurs qu'une seule traduction en langues vivantes : c'est celle imprimée à Paris, en 1556, par Jean de l'Estrade; elle est accompagnée d'*Annotations des lieux les plus notables et difficiles, avec l'histoire de quelques plantes.* C'est en France que parut aussi la première traduction du livre des Caractères :

on la doit à Hiéronyme de Bénévent : elle a été publiée à Paris, en 1613, en un petit volume in-12, assez rare, et oubliée depuis 1688, que parut celle de La Bruyère. Nous possédons, en outre, trois traductions de ce livre : celle de P.-C. Lévesque, imprimée à Paris, en 1782 ; celle de Belin de Ballu, 1790, et celle du docteur Coray de Smyrne, 1799. Cette dernière est, à mon avis, la meilleure de toutes. T—D. B.

* THÉOPHYLACTE, surnommé *Simocatta*, l'un des auteurs de l'Histoire byzantine, était né, comme il nous l'apprend lui-même (*Proem. problem. physicorum*), dans la Locride; mais sa famille était originaire d'Égypte, où Pierre, l'un de ses proches parents, remplissait les fonctions importantes de préfet. On peut conjecturer qu'il fut amené de bonne heure à Constantinople, où il reçut une éducation digne de sa naissance. Il suivit la carrière des emplois publics, et remplit, à la cour de l'empereur Maurice, les charges d'intendant (*præfectus*), de secrétaire ou chancelier (*antigraphus*) et de receveur des amendes (*coactorum observator*). Maurice ayant été égorgé avec toute sa famille par l'usurpateur Phocas, (*V.* Maurice, XXVII, 553), Théophylacte résolut de donner une dernière preuve d'attachement à ce prince, en composant son Histoire; mais il n'y mit la dernière main que sous le règne d'Héraclius, successeur de Phocas. Il en lut alors quelques fragments en public; et il nous apprend (liv, VII, 12) que le récit de la fin déplorable de Maurice tira des larmes des yeux de tous les auditeurs. On place la mort de Théophylacte vers l'an 640; et à cette époque, il devait être âgé d'environ soixante-dix ans. On a de lui : I. *Historiæ rerum à Mauricio gestarum libri VIII, ab anno* 582 *ad ann.* 602. Le P. Jacq. Pontanus a publié cette Histoire, avec une version latine, Ingolstadt, 1604, in-4°. Elle a été réimprimée dans la collection des auteurs de l'Histoire byzantine, Paris, 1648, in-fol., par Annib. Fabrot, enrichie d'un *Glossaire* grec barbare, et des *Eclogæ de legationibus*, avec la traduction latine de Kimedoncius (*Voyez* ce nom, XXII, 421). Les cinq premiers livres contiennent la guerre de Maurice contre les Perses, et les trois derniers ses expéditions contre les Avares et les Slaves. Tous les écrivains qui ont traité le même sujet se sont bornés à copier les récits de Théophylacte. Son style, suivant Photius (*Bibl.* 65), ne manque pas d'élégance; mais il est déparé par la recherche et l'affectation. Gibbon le trouve prolixe et ampoulé; mais Casaubon le juge plus favorablement. Le président Cousin a traduit cette Histoire en français. Les *Eclogæ* dont on vient de parler ont été recueillies par Henri de Valois, dans les *Excerpta legationum* (*V.* H. de Valois). II. *Physica problemata*, Leyde, 1596, in-8°., en grec, (Heidelberg), Commelin, 1599, in-8°.; gr.-lat., Leipzig, 1653, in-4°. C'est un dialogue contenant divers problèmes de physique, avec leurs solutions. III. *Des Lettres*. Elles sont au nombre de quatre-vingt-cinq : vingt-neuf sur des sujets moraux, vingt-huit sur les travaux de la campagne, et vingt-huit sur les intrigues des courtisanes. Marc Musurus les publia le premier, en grec, dans un recueil imprimé par Alde Manuce, 1499, in-4°. Le célèbre Nicol. Copernic (*V.* ce nom, IX, 548) en donna une version latine, Cracovie, J. Haller, 1509, in-4°., très-rare. Elles reparurent à Leyde, en

1596, par les soins de Bonav. Vulcanius, avec les Questions physiques citées plus haut, les Questions médicales de Cassius et quelques Lettres de l'empereur Julien, de Gallus à Julien, de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze. J. Gruter les reproduisit en 1599, Commelin, avec la version latine de Kimedoncius, accompagnées des *Excerpta ex historiâ Theophylacti Mauriciana* et des *Problemata physica*, trad. en latin par ce jeune savant. Enfin on trouve les *Lettres* de Théophylacte dans le Recueil publié à Genève, en 1606, sous le nom de Cujas, quoique ce grand jurisconsulte n'y ait eu aucune part. W—s.

THÉOPOMPE, roi de Sparte, l'un des successeurs de Lycurgue, vécut vers le milieu du huitième siècle avant J.-C. Sous son règne, une guerre s'étant élevée entre les Lacédémoniens et les Argiens, pour la possession d'un petit pays nommé Thyréa, les deux peuples, dans la vue d'épargner le sang de leurs concitoyens, nommèrent chacun trois cents champions pour décider cette querelle. Presque tous périrent dans le combat : il ne resta que deux Argiens et un Lacédémonien, nommé Othriades. L'un et l'autre parti s'attribuant la victoire, le combat continua. Les deux Argiens périrent; mais Othriades vainqueur ne voulut pas survivre à ses compagnons d'armes : il se tua lui-même sur le champ de bataille. Ce fut après cette guerre que, jaloux du sénat, et profitant des sujets de plainte que ce corps avait donnés au peuple, le roi Théopompe créa cinq nouveaux magistrats, nommés éphores, qui devaient surveiller la conduite des sénateurs, et même celle des rois. Sa femme lui reprochant de transmettre à ses enfants, par cette institution, une autorité plus faible que celle qu'il avait reçue de ses pères, il répondit : *Je la leur laisserai plus grande, car elle sera plus durable.* On rapporte encore de lui divers mots, dont voici le plus remarquable : comme on lui disait un jour que la république se maintenait florissante parce que les rois savaient commander : *Dites plutôt*, répondit-il, *parce que les sujets savent obéir.* Les Lacédémoniens avaient coutume de se rendre à un temple limitrophe de la Messénie. Là, au milieu des fêtes qui suivirent un sacrifice, quelques filles lacédémoniennes furent enlevées par des Messéniens, qui les déshonorèrent. Les habitants de Sparte voulurent venger cet outrage. Alors commença cette série de guerres qui, après une longue alternative de succès et de revers, se terminèrent par la destruction de Messène. Les Lacédémoniens, après avoir défait le roi messénien Euphaès, qui mourut des suites de ses blessures, furent battus à leur tour par son successeur Aristodème (*V.* ce nom), qui prit leur roi Théopompe, et l'égorgea avec trois cents autres Spartiates, en l'honneur de Jupiter d'Ithome, ville assiégée par eux, et qui a donné son nom à cette bataille. V. Pausanias, l. 4; Diodore de Sicile, l. 15; Eusèbe, *In præpar.*, l. 4, c. 16. M—G—R.

THÉOPOMPE, de l'île de Chio, orateur et historien, vivait dans la 103e. olympiade, vers l'an 358 av. J.-C., du temps d'Artaxercès Ochus et de Philippe de Macédoine. Son père, Damasistrate, ayant été convaincu de favoriser les intérêts de Lacédémone, et obligé de s'expatrier, il le suivit dans l'exil. Il avait quarante-six ans, lorsqu'Alexandre-le-Grand le fit rétablir à Chio; mais

après la mort de ce prince, il se vit contraint d'errer de nouveau comme un fugitif, et passa en Égypte, sans y pouvoir trouver de retraite. On prétend même que Ptolémée voulut le faire mourir, sous prétexte qu'il se mêlait de trop de choses; et qu'il ne dut la vie qu'aux sollicitations de quelques amis puissants. Agé alors de soixante ans, il vécut depuis dans une retraite si profonde, qu'on ignore le lieu et l'époque de sa mort. Disciple du célèbre Isocrate, il n'y avait dans la Grèce aucune ville un peu considérable où il n'eût harangué avec l'applaudissement de tout l'auditoire. Lorsqu'Artémise attira près d'elle un grand nombre d'orateurs pour le panégyrique de son époux Mausole, Théopompe remporta le prix sur tous ses concurrents, au nombre desquels était Isocrate; mais sacrifiant la reconnaissance à la vanité, il eut la faiblesse de se vanter publiquement d'avoir vaincu son maître. Après s'être signalé comme orateur, il se mit à composer des Histoires, et fit voir que l'étude de l'éloquence prépare utilement à ce genre de travail; car il s'acquit la réputation d'un bon historien. Il fut spectateur de divers événements qu'il raconta, et il s'insinua dans la familiarité de plusieurs personnes qui commandaient les armées ou qui dirigeaient les affaires de l'état. Il se procura cet accès près des hommes publics, comme une chose importante à la perfection de son ouvrage. Il avait d'ailleurs des dispositions à tenir le burin de l'histoire, car il publiait sans crainte des vérités hardies, et il n'épargnait point son argent, lorsque la recherche des faits le demandait. Aussi Strabon, Athénée, Denys d'Halycarnasse, Pausanias, Diodore de Sicile, Plutarque, Laërce et une infinité d'autres auteurs anciens le citent souvent. Seulement on a dit de lui, qu'il était beaucoup plus digne de foi quand il louait que quand il blâmait (Plutarque, Vie de Lysandre). Il avait publié un grand nombre de Harangues et plusieurs Lettres: il en écrivit une à Alexandre, et une autre aux habitants de Chio, qui sont citées par Athenée, liv. 13. Il écrivit aussi des conseils à ce prince. Son traité *De rebus quæ sacrilegio ex Delphis surreptæ sunt*, et celui *De exercitationibus Platonis*, sont encore cités par le même auteur, liv. 11. Sa dissertation *De pietate* est aussi citée par le scoliaste d'Aristophane, *In aves*. D'autres citent ses *Admiranda*; de ce nombre sont Apollonius, *Hist. commentit.*, c. 10; Laërce, *In Epimenide et Pherecyde*; Servius, *In Virgil.* égl. 6. Il paraît qu'il avait fait aussi un *Abrégé de l'histoire d'Hérodote*; mais il se rendit principalement recommandable par deux ouvrages historiques. L'un était l'Histoire de la Grèce, en douze livres, commençant où Thucydide avait fini, et se terminant à la bataille navale de Cnyde, ce qui comprenait un espace de dix-sept ans; l'autre, intitulé *Philippica*, était destiné à représenter le règne de Philippe de Macédoine; et contenait 58 livres, dont il ne restait plus que 53 du temps de Photius, les 6e., 7e., 9e., 20e. et 30e.; étant déjà perdus lorsqu'il lut les autres. Aucun de ces ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous. Ses digresssions, dans le dernier surtout, étaient fréquentes, et si longues, qu'elles faisaient souvent oublier le sujet principal. Bayle conjecture avec assez de vraisemblance que Théopompe avait eu le dessein d'écrire l'histoire contem-

poraine, et que son seul tort est d'avoir donné le nom de Philippe à cet ouvrage. Il paraît que son style offrait de grandes beautés et de grands défauts; néanmoins, d'après les louanges que lui donne particulièrement Denys d'Halicarnasse, on doit regretter vivement la perte de ses histoires. Anaximènes, son ennemi, publia sous son nom, dit Pausanias, et d'un style tout-à-fait conforme au sien, une histoire qui attaquait les principales républiques de la Grèce. Théon, *In progymn.*, c. 2, assure que l'on avait, de Théopompe, le panégyrique de Philippe et d'Alexandre. C'étaient sans doute des pièces qu'il avait écrites en qualité d'orateur, et dont il fut récompensé, ce qui ne l'empêcha point de changer de style dans son histoire. On peut consulter à ce sujet les passages de ses Philippiques rapportés comme extraits des livres 26 et 29, dans l'Histoire de l'ancienne Grèce, publiée, en anglais, par John Gillies: il y dépeint les vices du monarque macédonien avec des couleurs qui ne peuvent convenir qu'aux horreurs de Néron et d'Héliogabale, et qui ne sauraient être reproduites dans une langue moderne, sans blesser toutes les convenances. Voyez aussi Photius et Vossius; Fabricius; Ruhneken, dans *l'Histoire critique des orateurs grecs*; Barthélemy, dans le *Voyage d'Anacharsis*; E. Koch, enfin, dans ses *Prolegomena ad Theopompum chium*, Sedini, 1803. M—G—R.

THÉOS (1) (CATHERINE), espèce de folle ou de visionaire, naquit, en 1725, dans un village près d'Avranches. Il ne serait point question de ce bizarre personnage dans la Biographie universelle, si l'on n'eût pas voulu se servir d'elle pour établir une des conspirations les plus atroces que la tyrannie révolutionnaire ait imaginées. Il ne s'agissait de rien moins que de faire exterminer les prêtres dans toute la France; conséquence horrible du principe posé, le 19 novembre, par la Convention, que toutes les religions sont nulles et qu'il n'y a point de Dieu. Voici comment on s'y prit pour arriver à cette épouvantable proscription. Catherine Théos était une pauvre villageoise, venue à Paris dans sa jeunesse, pour y trouver des moyens d'existence qui lui manquaient dans son village; née avec un esprit déréglé, elle se persuada qu'elle avait des visions: tantôt elle était une nouvelle Ève, tantôt la mère de Dieu; enfin elle était appelée à régénérer le genre humain. Ses extravagances avaient été assez scandaleuses pour que le gouvernement crût devoir la faire renfermer; sa détention l'ayant calmée, elle fut mise en liberté, et l'on n'en parla plus jusqu'à l'année 1794, époque à laquelle les sectaires de la déesse Raison (*Voy.* CHAUMETTE), allèrent chercher Catherine Théos dans un galetas de la rue Contrescarpe, à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, où elle avait recommencé à débiter ses rêveries à une multitude d'insensés, et surtout de femmes qui prétendaient faire secte. Sénart, secrétaire du Comité de sureté générale, fut chargé de l'arrêter avec ses principaux acolytes. Cet individu, révolutionnaire forcené, a laissé des Mémoires qui contiennent les choses les plus étranges: sans doute on ne doit pas croire sans examen tout ce

(1) On a dit qu'elle s'appelait Théot, et non Théos, et qu'on lui fit prendre ce dernier nom, qui en grec signifie *divinité*, expression plus conforme à ses vues et au rôle qu'on voulait lui faire jouer.

qu'il raconte ; mais il ne faut pas non plus repousser tous ses récits. Il est entré dans des détails très-circonstanciés sur Catherine Théos ; et il parle longuement des pratiques bizarres et des momeries ridicules de cette femme et de ses adeptes. Il met surtout au nombre de ses affidés le chartreux dom Gerle, qui quitta son cloître pour devenir député à l'Assemblée nationale. C'était un homme d'esprit, connu pour tel dans la province d'Auvergne, sa patrie, mais à qui le souvenir de sa première existence avait dérangé l'imagination. Sénart interrogea Catherine Théos et dom Gerle ; et d'après les pièces qu'il remit aux Comités de salut public et de sureté générale réunis, Vadier fit, le 27 juin 1794, *sur la conspiration de Catherine Théos*, un rapport monstrueux et qui est réellement le dernier terme du délire révolutionnaire. Il présenta les conférences qui se tenaient chez cette femme comme les actes d'une ligue d'odieux fanatiques et de prêtres perturbateurs, dont il fallait débarrasser la république. Il s'épuisa en déclamations furibondes contre les prêtres ; et ce qui peut être remarquable dans les temps actuels, c'est qu'il montra surtout beaucoup d'acharnement contre les Jésuites, dont on ne pouvait pas même apercevoir, dans cette affaire, la moindre apparence. Il prétendit ensuite, selon l'usage invariable de ce temps, que Catherine Théos et ses sectaires avaient des rapports avec le ministre anglais Pitt, avec le baron de Batz, chef imaginaire de la conspiration de l'étranger (*Voy.* ce nom, au Supplément), et même avec le pape ; enfin, il n'est point d'invention absurde qu'on ne trouve dans ce rapport. Vadier parla aussi des conférences de la vieille illuminée avec la duchesse de Bourbon, la marquise de Chastenay et un médecin du duc d'Orléans, nommé Lamothe ; enfin il fit décréter d'accusation Catherine Théos et dom Gerle. Cette femme mourut à la conciergerie, cinq semaines après son arrestation, à l'âge d'environ soixante-dix ans. Dom Gerle fut oublié et remis en liberté, mais après une longue détention. Robespierre présidait la Convention lorsque Vadier fit son rapport, et l'on croit qu'il ne l'approuva pas. Lorsque, dans la journée du 9 thermidor (27 juillet 1794), ses complices l'attaquèrent, chacun à sa manière, Vadier lui reprocha de s'être opposé à son projet sur la conspiration de Catherine Théos. « Je parlerai, dit-il, avec » le calme de la vertu, j'accuse Ro» bespierre d'avoir appelé le rapport » sur Catherine Théos une farce ri» dicule ; d'avoir dit que c'était une » femme à mépriser, tandis que nous » prouverons qu'elle avait des cor» respondances avec Pitt, avec la » duchesse de Bourbon et avec Ber» gasse. » Sénart et Villate, prêtre apostat et juré au tribunal révolutionnaire, l'un et l'autre initiés dans les plus odieuses intrigues de cette époque, ont prétendu que Catherine Théos avait des rapports avec Robespierre ; qui voulait se servir d'elle, pour établir une religion positive, dont sa déclaration de reconnaissance de l'Être-Suprême et de l'immortalité de l'ame devait être l'introduction ; mais cette assertion est tout-à-fait dénuée de preuves et de vraisemblance. B—u.

THÉRAMÈNES, né dans l'île de Céos, fut adopté par Agnon, l'un des citoyens les plus distingués d'Athènes, du temps de Périclès. Il reçut

une éducation soignée, eut pour maître dans l'art de parler Prodicus de Céos, et devint un des orateurs les plus influents dans le gouvernement de la république; mais le défaut de stabilité dans ses opinions, la facilité avec laquelle il semblait pencher tantôt pour l'aristocratie ou l'oligarchie, tantôt pour la démocratie, ont passé en proverbe, et lui ont fait donner le surnom de *Cothurne*, d'une espèce de brodequin qui servait indifféremment pour chacun des deux pieds, et qui était également à l'usage des deux sexes. En effet, on voit Théramènes, réunissant ses efforts à ceux de Pisandre et de l'orateur Antiphon, contribuer à abolir la démocratie pour y substituer la tyrannie éphémère des quatre cents; puis, moins de quatre mois après, se mettre ouvertement à la tête du parti qui renversa ce gouvernement, rétablit celui du peuple, et rappela Alcibiade (411 ans avant J.-C.). Deux ans après, ayant sous ses ordres vingt galères, après avoir tenté en vain de s'opposer à la clôture de l'Euripe, il alla lever des tributs sur les villes dont la fidélité paraissait chancelante, et ravager les terres des ennemis. Il y fit un immense butin, abolit l'aristocratie dans l'île de Paros, et exigea de fortes amendes de ceux qui l'avaient établie. Après avoir porté des secours au roi de Macédoine, il joignit sa flotte à celle de Thrasybule, sur les côtes de Thrace. Au printemps suivant, les forces navales des Athéniens étant réunies à Sestos, il en partagea le commandement avec Alcibiade et Thrasybule, et dans la même journée, d'abord sur mer avec ses galères, puis descendu à terre à la tête de l'infanterie athénienne, il contribua au gain de la bataille dans laquelle la flotte du Péloponèse fut détruite, et où fut tué Mindare, qui la commandait. L'année suivante, Théramènes ayant sous ses ordres cinquante vaisseaux, fut chargé de bloquer et d'assiéger Byzance et Chalcédoine; il mit cette dernière ville à contribution; et ses forces étant réunies à celles d'Alcibiade, la première fut surprise et emportée (408 ans av. J.-C.). Trois ans après, Théramènes, à la suite du combat naval des Arginuses, où il avait commandé une partie de l'aile droite, reçut ordre de retourner sur le lieu du combat, avec quarante-sept galères, pour ramasser les corps des Athéniens qui avaient péri, et leur donner la sépulture. Une tempête l'ayant empêché d'exécuter cette mission, il revint à Athènes, sans le reste de la flotte, et il accusa les généraux d'avoir négligé de rendre les derniers devoirs aux citoyens morts pour la patrie. Diodore de Sicile dit que ce furent les généraux qui l'accusèrent, se privant par là de l'appui de celui qui aurait pu les défendre, et qu'il ne fit que rétorquer contre eux l'accusation. Quoi qu'il en soit, il se justifia dans l'assemblée du peuple; et ses partisans ayant aposté des personnages vêtus de deuil, qui se disaient parents de ceux qui avaient péri dans le combat et avaient été laissés sans sépulture, suscitèrent une accusation contre les généraux: la fureur du peuple intimida les sénateurs, qui tentèrent de les défendre, et malgré leur innocence évidente, ils furent condamnés à mort et exécutés. Après la destruction de la flotte athénienne à Ægos Potamos, Athènes étant assiégée par Lysandre, et la disette s'y faisant sentir, Théramènes promit, si on le députait vers

ce, général, de reconnaître en peu de temps si l'intention des Lacédémoniens, en exigeant que la ville fût démantelée, était de la ruiner entièrement, ou seulement de la mettre hors d'état de faire la guerre. Lysandre le retint pendant trois mois, pour laisser la disette s'accroître, et au bout de ce terme, lui dit de s'adresser aux éphores. Envoyé, lui dixième, à Lacédémone, avec plein pouvoir de traiter, Théramènes ne put y parvenir qu'aux conditions les plus dures. Les fortifications du Pirée, les longues murailles qui joignaient ce port à la ville, furent détruites, les galères livrées, à l'exception de douze, et les bannis rappelés. A ces conditions, les Athéniens forcés d'entrer dans la ligue des Lacédémoniens, furent autorisés à se gouverner *selon la coutume de leurs ancêtres*. Mais la division se mit dans cette ville malheureuse. Les uns, Théramènes à la tête, voulaient la démocratie. Les partisans de l'oligarchie, appelèrent à leur secours Lysandre, qui, menaçant Théramènes de la mort, s'il continuait à s'opposer aux vœux du parti contraire, fit élire trente administrateurs chargés du gouvernement de l'état. Ils sont connus sous le nom des trente tyrans. Théramènes y fut compris et porté par les suffrages de ceux qui espéraient que sa modération mettrait quelque frein à la cupidité de ses collègues. Son influence dans ce conseil fut égale à celle de Critias; et dans le principe, ils furent d'accord : mais lorsqu'après plusieurs condamnations injustes, on proposa de faire désigner, par chacun des trente, un habitant riche, parmi ceux qui n'avaient pas droit de cité, lequel serait condamné à mort et ses biens confisqués pour subvenir aux dépenses de l'état, Théramènes s'y opposa et éclata en reproches contre cette odieuse mesure. Sa perte fut résolue. Critias l'attaquant dans le sénat, lui reprocha son inconstance et la mort des généraux victorieux aux Arginuses, l'accusa d'intelligences avec Thrasibule et les bannis, enfin d'être un traître, dont la mort enlèverait toute espérance aux factieux, qui au contraire redoubleraient d'audace s'il demeurait impuni. Théramènes se justifia, rejeta sur Critias l'odieux des condamnations iniques qui avaient eu lieu, fit sentir qu'en bannissant Thrasibule, on avait donné un chef aux mécontents, et finit par accuser Critias d'être à-la-fois un démagogue et un tyran. Son discours fut suivi de quelques murmures d'approbation. Critias craignant qu'il ne fût absous, sortit un instant, et reparaissant presque aussitôt à la tête de satellites armés de poignards, il dit en les montrant, que ces citoyens ne souffriraient pas qu'on laissât la trahison impunie, qu'il rayait Théramènes du rôle des citoyens, et qu'il le condamnait à mort en vertu de son autorité et de celle de ses collègues. Théramènes, s'élançant sur l'autel, demanda d'être jugé conformément aux lois, ajoutant qu'il n'ignorait pas qu'on n'aurait pas plus d'égards à cette démarche qu'à l'asile où il s'était réfugié, mais que son but était de faire voir que ses ennemis ne respectaient ni les dieux ni les hommes, et qu'il était surpris que des hommes sensés ne voulussent point s'apercevoir qu'il n'était pas plus difficile de rayer leur nom que le sien du rôle des citoyens. Socrate, dont il avait été le disciple, prit en vain sa défense. Théramènes fut arraché de l'autel, en présence du sénat, muet de terreur, et conduit au lieu de l'exé-

cution. Il but la ciguë, comme s'il eût satisfait sa soif, dit Cicéron, dans les Tusculanes; et lançant ce qui restait au fond du vase, de manière à lui faire produire en tombant un son qu'on croyait d'heureux augure, il dit en souriant: « Je passe la coupe au beau Critias » présageant en quelque sorte la mort prochaine de son plus cruel ennemi (l'an 403 avant J.-C.). Plutarque dit, dans la Vie d'Isocrate, que ce célèbre orateur voulut parler en faveur de Théramènes, qui avait été son maître dans l'art de l'éloquence; mais que celui-ci le pria de n'en rien faire, parce qu'il sentirait bien plus vivement son malheur, s'il le voyait partager par un de ses amis. Il rapporte aussi que, peu de temps avant sa mort, Théramènes dînant avec plusieurs personnes, la maison où ils étaient s'écroula tout-à-coup, et que, s'étant seul sauvé, il répondit à ceux qui l'en félicitaient: « O fortune, à quoi me réserves-tu? » Cicéron, dans le livre de l'Orateur, met Théramènes, à la suite de Thémistocle et de Périclès, au nombre des personnages auxquels le périlleux talent de parler et d'agir avait donné de l'influence sur le gouvernement d'Athènes; il le cite également dans le livre des Orateurs célèbres. Aristophane, dans la comédie des Grenouilles, composée l'année même de la catastrophe des généraux vainqueurs aux Arginuses, l'appelle un homme retors, propre à tout, habile à se tirer d'un mauvais pas par des discours équivoques, et même assez adroit pour changer sa position fâcheuse contre une meilleure.

M—s—n.

THÉRÈSE, comtesse souveraine de Portugal, était une des filles naturelles d'Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, qui la donna pour épouse, l'an 1094 ou 1095, suivant l'*Art de vérifier les dates*, avec la partie septentrionale de la Lusitanie, à Henri de Bourgogne, prince français, dont il voulait récompenser les services contre les Maures. Thérèse ne fut ni moins ambitieuse, ni moins galante que sa sœur Urraque, reine de Castille et de Léon (*V.* URRAQUE). Devenue veuve et régente, l'an 1112, elle livra l'état à de méprisables favoris. Cependant elle ne manquait pas de courage. L'an 1120, profitant des troubles qui déchiraient les états de Castille, elle entra en Galice à la tête d'une armée, et s'empara de Tuy. Une bataille eut lieu entre les deux sœurs, sur les bords du Minho. Thérèse fut vaincue, et le Portugal ravagé. On prétend que cette princesse sut arrêter les progrès de l'ennemi, en gagnant par ses charmes ou par son argent l'archevêque de Compostelle, qui affaiblit l'armée Castillane, en rappelant ses troupes. Thérèse, au mépris de la trève, osa faire, en 1127, une nouvelle invasion en Galice: poursuivie et vaincue par son neveu Alphonse VIII, roi de Castille, elle s'humilia, et fut forcée d'accepter la paix, dont le vainqueur dicta les conditions. Elle conserva la souveraineté jusqu'à l'année suivante. Mais comme elle était gouvernée elle-même par son amant, castillan de naissance, et que son fils, Alphonse-Henriquez, éloigné des affaires, quoiqu'il fût parvenu à l'âge de maturité, avait à souffrir de l'orgueil du favori; les seigneurs portugais mécontents déterminèrent ce prince à se faire proclamer comte, en 1128. Thérèse excita un soulèvement contre son fils; mais elle fut vaincue et confinée dans une prison où elle mourut, le 1er. novembre 1130. C'est à tort que l'historien

Mariana donne à cette princesse le titre de reine, qu'elle n'a jamais porté, à moins qu'il n'ait voulu exprimer par cette qualification qu'elle était souveraine et fille de roi, quoique comtesse; ce fut son fils qui, neuf ans après, reçut le titre de roi de Portugal (*V.* Alphonse 1er., I, 628). A—T.

THÉRÈSE (Sainte), fondatrice des Carmélites, naquit, le 28 mars 1515, à Avila, dans la Vieille-Castille, province d'Espagne. Elle était fille d'Alphonse Sanchez de Cépède, et de Béatrix d'Ahumade, également distingués par leur noblesse, par leurs vertus, et qui élevaient leurs enfants dans les sentiments de la plus tendre piété. Cette sainte nous a elle-même conservé le souvenir des événements qui la concernent : sa Vie, écrite avec une humilité, une franchise touchante, mérite la première place parmi les écrits de ce genre, après les Confessions de saint Augustin; et pour la peindre avec exactitude, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter ses propres expressions; voici ce qu'elle dit de ses premières années : « Mon père aimait la lecture des bons livres; il en avait qu'il destinait à l'usage de ses enfants. Ma mère le secondait en nous apprenant de bonne heure à prier Dieu, et en nous inspirant une tendre dévotion à la Vierge, mère de Dieu, et aux saints : tous les deux nous portaient à la vertu par leurs bons exemples. Je lisais les Vies des Saints avec celui de mes frères pour lequel j'avais une affection particulière. En conversant ensemble sur les saints qui ont souffert le martyre, nous trouvions qu'ils avaient gagné le ciel à bien bon marché. Désirant arriver promptement au bonheur dont ils jouissent, nous prîmes la résolution de quitter, en secret, la maison paternelle, et de nous rendre dans le pays des Maures, en demandant l'aumône, dans l'espoir qu'ils nous feraient mourir de leurs mains, et qu'ils nous enverraient droit au ciel. Nous nous étions mis en chemin, priant Dieu de vouloir bien agréer le sacrifice de notre vie. A une petite distance de la ville, nous fûmes heureusement rencontrés par un de nos oncles, qui nous ramena, et nous rendit à notre mère, déjà bien alarmée de notre évasion. On nous gronda beaucoup; et le frère ne manqua pas de rejeter la faute sur sa sœur. Je n'avais que douze ans lorsque nous perdîmes notre mère. Bien qu'elle nous eût élevés si chrétiennement, j'avais cependant remarqué en elle un défaut, qui fit sur moi plus d'impression que toutes ses bonnes qualités. Elle aimait à lire des romans. Peut-être voulait-elle par là nous retenir près d'elle, ou faire diversion à ses souffrances; car, quoique bien faite et douée d'une grande beauté, elle était sujette à de fréquentes maladies. Ces lectures déplaisaient extrêmement à mon père; il fallait se tenir bien sur ses gardes pour n'être point surpris et vivement reprimandé. Je me mis aussi à lire ces livres dangereux; et cette première faute me fit tomber dans de bien plus graves égarements. Le désir de plaire se glissa dans mon cœur : je ne pensais plus qu'à me parer; mes mains, ma tête, mes cheveux, ma coiffure, devinrent l'objet de mes soins : il fallut avoir des parfums; et je recherchais toutes les autres vanités de la parure. Plusieurs années se passèrent dans les pensées d'une frivolité criminelle. Mon père, qui m'observait sans doute, ne permettait l'entrée de sa maison qu'à

ses neveux. Ces jeunes gens, un peu plus âgés que moi, me prodiguaient des soins et des attentions; nous passions les journées ensemble; ils ne m'entretenaient que de leurs folles inclinations, de leurs étourderies; je les écoutais avec intérêt, et j'avançais à grands pas vers le mal. Mettant de côté les exemples de sagesse et de vertu que me donnait une de mes sœurs, je me liai avec une de nos parentes, dont les conversations me changèrent tellement, que l'on ne reconnaissait plus en moi les heureuses dispositions que j'avais reçues du ciel. Cette parente et une de ses amies m'avaient fait partager tous leurs défauts et leurs mauvaises qualités. Mon père ne pouvant leur défendre l'entrée de sa maison, ma sœur se joignait à lui pour me faire de sages remontrances; mais tout fut inutile, et mon adresse, qui dans les jeunes gens est si grande pour le mal, me fournissait toujours des moyens pour tromper mon père. J'avais perdu la crainte de Dieu: heureusement les sentiments de l'honneur me restaient, et ils me retenaient dans de vives inquiétudes. Mon père, qui remarquait en moi un grand changement, me proposa d'entrer dans un couvent, sous prétexte que, ma sœur aînée venant de se marier, il n'était point convenable que, n'ayant que quinze ans, je restasse seule avec lui. Des bruits sourds s'étaient répandus, on parlait d'entretiens libres, peu décents, qui avaient eu lieu. Quoique cela se fût bientôt dissipé, je n'en veillais pas moins soigneusement à tout ce qui pouvait toucher à mon honneur, et j'avais eu un soin extrême de tout cacher, ne considérant point, ô mon Dieu, que tout est à découvert à vos yeux. J'étais depuis plusieurs mois engagée dans ces liaisons dangereuses, lorsque, d'après le desir de mon père, j'entrai dans la maison des religieuses Augustines à Avila. Quoique alors je fusse bien éloignée de vouloir embrasser la vie religieuse, cependant je fus touchée par les exemples de piété, de vertu et de régularité que j'observai dans cette maison. Je commençai peu à peu à revenir à ces sentiments que Dieu m'avait inspirés dès mon enfance, et je reconnus qu'il nous fait une grace inappréciable quand il nous met en société avec des personnes vertueuses. La supérieure des pensionnaires sut me gagner par sa discrétion et sa piété solide. Elle parlait de Dieu et des choses saintes avec une onction qui me touchait vivement: je ne me lassais point de l'entendre; et les entretiens que j'eus avec elle contribuèrent beaucoup à l'heureux changement qui se fit en moi. Peu à peu la pensée de me faire religieuse s'affermit dans mon ame; une maladie qui survint, des lectures saintes, animèrent mon courage, et enfin je déclarai à mon père que j'avais pris la ferme résolution de me consacrer au Seigneur; je le priai, avec les plus vives instances de vouloir bien y consentir. Il me refusa cette permission, me représentant la tendresse qu'il me portait, et ajoutant qu'après sa mort je serais libre de faire ce qui me conviendrait. Comme tout était inutile, et que je ne pouvais vaincre ses répugnances, je crus devoir agir selon mes propres pensées: je sortis de grand matin, et j'allai me présenter aux Carmélites de l'Incarnation, demandant à y être admise au nombre des novices. On me reçut, et lorsque j'eus pris l'habit, je fus contente, voyant que j'étais délivrée des

vains amusements, et des folies auxquelles j'avais auparavant livré mon cœur. Ce changement me paraissait si surprenant que je ne comprenais point comment Dieu avait pu l'opérer; je prononçai mes vœux au mois de septembre 1534, et bientôt après je tombai dans une maladie si grave, que mon père crut devoir me rappeler près de lui pour me faire soigner. Après quatre mois de souffrances, j'eus une crise si forte que l'on me crut morte. Malgré mon extrême faiblesse, je desirai d'être ramenée dans mon couvent, ne voulant point mourir dans une terre étrangère. Huit mois se passèrent entre la vie et la mort, et je restai pendant trois ans, sans pouvoir faire usage de mes membres. » Accablée de douleurs, Thérèse montra une résignation si parfaite, qu'il ne lui échappait aucune plainte. Les religieuses ne concevaient point comment elle pouvait supporter ses maux avec tant de douceur, tant de patience. Son courage était relevé par les qualités les plus estimables. Jamais elle ne parlait mal de qui que ce fût; elle excusait au contraire les personnes dont on se plaignait auprès d'elle. Ayant puisé dans un livre spirituel la manière de se recueillir et de méditer avec fruit, la solitude lui devint agréable, et la fréquentation des sacrements eut plus d'attrait pour sa piété. Se voyant percluse dès sa jeunesse, et n'espérant plus des médecins aucun soulagement, elle s'adressa au ciel avec une nouvelle ferveur; enfin les forces lui revinrent, et elle put marcher. La douceur de son caractère, les charmes et les agréments de sa conversation la firent rechercher. Cet empressement général fut un piége qu'elle ne sut point éviter. « Je m'engageai donc de nouveau, dit-elle, dans des occasions si périlleuses, que, passant d'un divertissement à l'autre, de pensées en pensées, de vanité en vanité, mon ame retomba tout-à-fait dans la dissipation. Je n'osais plus m'unir à Dieu avec cette familiarité qu'inspire l'oraison; et à mesure que mes péchés se multipliaient, je sentais s'affaiblir en moi le goût pour la vertu. Comme notre maison n'était point tenue à la clôture, on y recevait trop facilement les personnes du monde. J'en vins à un tel point de tiédeur, que je discontinuai l'oraison ou la méditation, me contentant de dire, comme les autres religieuses, les prières vocales prescrites par notre règle. Une de mes parentes, ancienne religieuse dans la maison, me donnait de bons avis que je ne suivais point. Je continuai mes conversations inutiles et dangereuses avec les personnes du monde. Au milieu de ces dissipations, et n'étant âgée que de vingt-quatre ans, je perdis mon père. Sa mort, les dernières paroles qu'il adressa à ses enfants, firent sur moi une profonde impression. Le prêtre qui l'avait assisté dans ses derniers moments se chargea de diriger ma conscience. D'après ses avis, je repris la méditation : mais je n'évitais point les occasions qui avaient porté le trouble dans mon ame; et mon état n'en devint que plus pénible. Je voyais les fautes, et je ne voulais point me corriger. Dieu m'appelait d'un côté; le monde m'entraînait de l'autre. J'aurais voulu allier le ciel avec la terre; et je voyais que cela était impossible. Cette guerre intérieure me tourmentait et me faisait souffrir. Je passai près de vingt ans dans cet état. Je tombais, et je ne me relevais que faiblement, pour retomber aussitôt. Je ne goûtais ni la joie qu'éprouvent les ames qui ser-

vent Dieu fidèlement, ni ce faux contentement que l'on cherche dans les plaisirs du monde. Lorsque je pensais à ces plaisirs, mon ame se troublait : je me rappelais ce que je devais à Dieu, et je tombais dans la tristesse. Quand je parlais à Dieu en méditant, les affections mondaines se présentaient en foule pour me jeter dans l'inquiétude et l'abattement. Les infirmités, la maladie, me reprenaient; et alors le monde s'éloignait de moi : je revenais plus sincèrement à Dieu, et je travaillais à lui gagner les autres; mais souvent j'avais à surmonter le dégoût, l'ennui, surtout dans le temps où je voulais méditer. Quelquefois, pendant ma méditation, je souhaitais d'en voir arriver la fin avec une telle impatience, que je n'étais occupée que du moment où j'entendrais sonner l'horloge. En cet état si déplorable, mon ame était lasse, abattue; je cherchais inutilement le repos dans mes mauvaises habitudes. Enfin Dieu eut pitié de moi. J'avais une tendre dévotion pour saint Augustin, ayant été élevée dans un couvent de son ordre. Il avait été pécheur; et je trouvais une grande consolation à penser à ces saints que Dieu a attirés à lui, quoiqu'ils l'eussent offensé. J'espérais que, par le secours de leurs prières, Dieu me pardonnerait, comme il leur a fait miséricorde. Ma confiance se ranima en lisant les Confessions de saint Augustin. Je m'y voyais dépeinte telle que j'étais alors; et quand je fus arrivée aux passages touchants où ce grand saint raconte sa conversion, un torrent de larmes coula de mes yeux. » Ce fut une époque mémorable pour sainte Thérèse. Dès-lors elle marcha à grands pas dans les voies de la perfection; elle sentit un goût plus vif pour la prière et la méditation; elle évita soigneusement les occasions qui avaient jeté son ame dans le trouble et la dissipation. Dieu se plut aussi à répandre sur elle les dons les plus signalés de son amour, en lui faisant sentir combien il est doux de l'aimer et de le servir. Thérèse n'était point de ces dévotes sombres et chagrines, dont la vue seule inspire du dégoût pour la vertu. Toujours gaie, d'une humeur égale, elle prévenait, elle attirait, par la sérénité de son visage; elle engageait les autres à montrer toujours cette gaîté douce qui annonce la paix du cœur, et qui, comme elle l'assurait, s'accorde si bien avec la véritable dévotion. Elle recommandait aussi la discrétion et l'humble défiance de soi-même. Elle disait souvent : « On désire que tout le monde soit parfait : cela est bien raisonnable; mais on peut tomber dans de grandes fautes, si, sans aucune mesure, on s'abandonne à ce desir, en soi très-louable. Commencez donc par vous occuper de votre ame et de son salut, vous considérant comme si vous étiez absolument seul avec Dieu. Considérez attentivement les vertus, les bonnes qualités des autres, et ne voyez leurs défauts que pour les comparer avec vos propres imperfections. Croyez toujours que les autres sont meilleurs que vous. Cette pensée vous fera avancer dans le chemin de la perfection. » Thérèse éprouvait souvent des peines d'esprit si vives, qu'elle croyait avoir perdu toute force pour s'occuper de bonnes pensées, et même le desir de s'appliquer au bien. Quand elle tombait dans cet état, elle se soulageait par la pratique des œuvres extérieures. Elle travaillait de ses mains à gagner sa subsistance. Tout en elle respirait l'amour de la simplicité, de la pauvreté. Rien n'était plus modeste

que son maintien. Reconnaissante envers ceux qui lui avaient rendu quelques services, elle ne parlait qu'avec respect des personnes qui s'étaient conduites injustement envers elle. elle les excusait en disant que leur intention avait été droite, et qu'elles connaissaient ses défauts, tandis que ses amis les lui cachaient. Étant en voyage, elle entendait un jour la messe dans une église de Tolède, avec les religieuses qui l'accompagnaient. Une femme qui était dans la même église, ayant perdu un de ses patins, crut qu'il avait été volé par une personne qu'elle vit seule enveloppée dans son manteau. Dans cette persuasion, elle prit le patin qui lui restait, et se jetant sur notre sainte, elle lui en déchargea plusieurs coups sur la tête. Ses religieuses accoururent: « Que Dieu bénisse cette bonne » femme, dit-elle; j'avais déjà bien » mal à la tête. » Un habitant de la même ville, l'ayant fait demander au parloir, l'accabla d'injures grossières, l'appelant orgueilleuse, hypocrite. Elle écouta tranquillement et se retira sans dire mot. On vint pour la consoler, en lui disant que cet homme était un extravagant: « Je crois au contraire, répliqua-» t-elle, que c'est un homme très-» sage, très-prudent, puisqu'il a » osé me dire mes vérités. » Elle méditait souvent sur l'incarnation, la mort de notre Sauveur, et sur le sacrement de nos autels. Il serait difficile d'exprimer la ferveur avec laquelle elle approchait de la sainte table, et l'effusion avec laquelle elle répandait son ame devant Dieu. Après s'être bien affermie dans les voies de la vertu et de la piété, Thérèse céda enfin au desir qui la pressait de travailler à la sanctification des autres: elle prit la résolution de réformer son ordre, dans lequel de grands relâchements s'étaient introduits. On y recevait trop facilement les séculiers au parloir. Voulant ramener la règle à son ancienne rigueur, elle se joignit à deux religieuses de son couvent, et après avoir, par sa patience et sa douceur, écarté des obstacles qui paraissaient invincibles, elle vint à bout d'établir à Avila un monastère, où la règle primitive était suivie dans toute sa sévérité. La maison, achevée en 1562, fut mise sous la protection de saint Joseph. Les deux autorités étant d'accord, Thérèse donna l'habit à quelques novices, qui se soumirent volontairement à la vie rigoureuse du nouvel institut. Cependant beaucoup de difficultés s'élevèrent. La supérieure du couvent que Thérèse avait quitté lui donna ordre d'y rentrer, et pendant deux ans notre sainte eut à négocier et à lutter contre de nouveaux obstacles. Enfin elle obtint la permission de rester dans son établissement, et le nombre de religieuses y augmenta de jour en jour. Pendant quelque temps, Thérèse vécut parmi ses compagnes en qualité de simple religieuse; ce ne fut que sur les ordres exprès de son évêque, qu'elle se chargea du gouvernement de la maison. Les Carmélites, que l'on appela *déchaussées*, portaient des sandales au lieu de souliers; leur habit était de grosse serge; elles couchaient sur la paille et ne mangeaient de la viande que dans le cas d'extrême nécessité. Pendant une nuit d'un froid excessif, Thérèse, sentant trop vivement la rigueur de la saison, pria ses compagnes de lui donner de quoi se mieux couvrir. Elles lui répondirent par un éclat de rire. « Notre mère, disaient-elles,

» vous avez tout ce qu'il y a de » couvertures dans la maison, et » vous n'en avez pas encore as- » sez ! » Le couvent de Saint-Joseph était établi depuis quatre ans, lorsqu'il fut visité par le supérieur-général des Carmes. Cet eclésiastique parut si satisfait, qu'il accorda à Thérèse la permission de fonder d'autres maisons sur le même plan. Elle en érigea une à Medina del Campo, où elle se rendit avec six de ses religieuses. Pendant que Thérèse établissait une maison à Tolède, une jeune personne, se présentant pour prendre le voile, dit qu'en venant elle apporterait sa Bible; par là elle croyait donner une haute idée de sa science : « Votre » Bible, dit Thérèse ! croyez-m'en, » ne venez point parmi nous; nous » sommes de pauvres religieuses qui » ne savons que filer et obéir. » Malgré les oppositions que le nouvel institut éprouvait, il faisait tous les jours de nouveaux progrès. Sur la fin de sa vie, Thérèse comptait trente maisons de Carmélites et de Carmes; car elle avait aussi établi des monastères d'hommes selon sa règle. Le nombre de ces maisons s'augmenta considérablement après sa mort. Son institut se répandit bientôt en France. En 1588, six ans après la mort de notre sainte, le maréchal de Joyeuse demanda, avec les plus vives instances, quelques religieuses carmélites. Les supérieurs de la réforme s'y opposèrent. Enfin, en 1604, à la prière de Henri IV, six religieuses carmélites vinrent à Paris, où elles établirent la maison du faubourg Saint-Jacques; ensuite furent fondées celles de Pontoise et de Dijon. C'est, comme on sait, une maison de carmélites, que choisit Madame Louise de France, à qui une fille de l'empereur Mathias et l'impératrice Eléonore, veuve de l'empereur Ferdinand II, avaient donné l'exemple d'un pareil dévoûment. De son vivant, sainte Thérèse avait goûté les fruits de ses travaux et de sa persévérance; cependant les succès de sa réforme avaient excité la jalousie. On était parvenu à prévenir contre elle le nonce du pape en Espagne, et le supérieur-général des Carmes. On parlait déjà de renverser les nouveaux établissements; et notre sainte, traitée de femme inquiète et vagabonde, fut, par ordre de ses supérieurs, enfermée dans un monastère. Ses prières et son crédit calmèrent cette tempête, dont elle profita même pour obtenir que les maisons de sa réforme fussent gouvernées par un provincial de son ordre. Elle sentait approcher ses derniers moments. Ses infirmités s'étaient aggravées par la fatigue des voyages. Deux fois elle s'était démis le bras gauche en tombant; et ayant été mal soignée, elle était restée estropiée. Passant par Médina, pour aller visiter son monastère d'Avila, le père provincial lui annonça qu'il l'attendait depuis quelques jours pour la conduire chez la duchesse d'Albe, qui la demandait avec instance. Quoique peu satisfaite de cet arrangement, elle monta sans répliquer sur un chariot qu'on lui avait préparé. A quelque distance de là elle tomba en faiblesse, et l'on n'avait que quelques figues à lui offrir : « Ne vous affli- » gez point, ma fille, dit-elle à la » sœur qui l'accompagnait, ces fi- » gues sont très-bonnes; combien de » pauvres n'en ont pas pour se nour- » rir ! » Étant arrivée à Albe, elle refusa un lit que la duchesse la priait avec instance d'accepter dans dans son palais, et voulut se rendre

dans son monastère, qu'elle visita le lendemain. Le 30 sept. 1582, affaiblie par un flux de sang dont elle souffrait depuis plusieurs jours, elle se mit au lit; la duchesse ne la quitta plus, se croyant heureuse de pouvoir lui rendre, de ses propres mains, les services que son état réclamait. Le 1er. octobre, après qu'elle eut passé la nuit en prières, et qu'elle se fut confessée, on lui demanda si, dans le cas où Dieu disposerait d'elle, elle ne désirait point que son corps fût transporté dans son monastère d'Avila : « Ai-» je donc quelque chose qui m'ap-» partienne, dit-elle? N'aura-t-on » point la bonté de me donner ici un » peu de terre ». Quand on lui apporta le saint viatique, son visage se ranima et parut s'embellir. Reprenant toutes ses forces, elle s'écriait : « Venez, Seigneur, l'heure est donc » arrivée où je vais sortir de cet » exil! je touche donc au moment » de ma délivrance. » A mesure que ses forces l'abandonnaient, sa ferveur s'animait de plus en plus. On l'entendait, comme saint Augustin, répéter le psaume *Miserere*, et surtout ce verset : « *Mon Dieu, vous* » *ne rejeterez pas un cœur contrit* » *et humilié.* Le 5 octobre, vers sept heures du matin, après avoir passé une nuit très-pénible, elle laissa pencher sa tête sur les bras de la sœur qui l'accompagnait, tenant en main le crucifix sur lequel elle eut constamment les yeux fixés jusqu'à neuf heures du soir, où elle s'endormit dans la mort des justes. Cette nuit fut remarquable par l'introduction du Calendrier grégorien. Dix jours ayant dû être supprimés, le 5 octobre fut compté pour le 15, jour auquel l'Église célèbre la fête de sainte Thérèse. Son corps, qui fut enterré dans l'église des Carmélites d'Albe, y resta jusqu'en 1585 : le chapitre général de son ordre le fit alors transporter au couvent de Saint-Joseph d'Avila, chef-lieu de la réforme. Le duc d'Albe se plaignit à Rome de cette translation, qui s'était faite à son insu; et l'année suivante, d'après un ordre du souverain pontife, les dépouilles de la sainte fondatrice furent de nouveau transportées à Albe, et restituées au couvent des Carmélites, où elles sont placées sous un riche mausolée. A l'époque de cette seconde translation, le corps de la sainte fut trouvé aussi entier, aussi flexible et aussi sain qu'au moment même de sa mort. Elle a été canonisée en 1621, par le pape Grégoire XV. Thérèse fut une sainte illustre, non-seulement par ses vertus, mais encore par ses écrits, si recherchés, si approuvés pendant sa vie, et qui seront à jamais un trésor précieux pour l'Eglise catholique. Le vénérable Palafox, évêque d'Osma, les a commentés, avec ce respect que l'on n'accorde qu'aux livres saints. Bossuet appelait la doctrine de sainte Thérèse une doctrine céleste; et lorsqu'on lui en opposait quelques passages, il les discutait avec ces égards, ce soin que l'on doit au texte des Pères de l'Église. Fleury, ayant, pour appuyer un sentiment qu'il défendait, associé le témoignage de sainte Thérèse à celui du Concile de Trente, et à celui de saint Charles Borromée, ajoute indistinctement qu'*il s'est déterminé sur de si grandes autorités.* L'abbé de Choisy ne pouvait assez admirer les Œuvres de notre sainte : *elle respire*, disait-il, *l'amour divin, elle montre un génie sublime.* Les papes Grégoire XV et Urbain VIII ont donné à sainte Thérèse le titre de *docteur* de l'Église, titre au-

guste qui n'a pas été accordé à d'autres femmes. Les plus grands écrivains ont admiré la chaleur de son style, l'élévation et la force de son sentiment: C'est de cette ame ardente que Delille a dit:

Voyez ce tendre cœur, qui, prompt à s'enflammer,
Vit l'enfer dans une ame incapable d'aimer.

Voici les Ouvrages de sainte Thérèse qui se trouvent à la Bibliothèque du roi : I. *Obras de santa Teresa de Jesus*, par Fr. Diego de la Conception, général des Carmélites, dédié à Marie-Anne d'Autriche, reine d'Espagne, Bruxelles, 1675, 2 vol. in-fol. II. *Cartas de santa Teresa, con notas de D. Juan de Palafox y Mendoza*, Saragosse, 1658, in-4°. III. *Quatre traités pris dans les OEuvres de sainte Thérèse*, et traduits par Arnauld d'Andilly, Paris, 1659, in-8°. IV. Les mêmes *Traités*, Paris, 1670, in-fol. V. Les mêmes *Traités*, traduits par l'abbé Chanut, Paris, 1681, in-8°. VI. *Explication du château de l'ame*, traduite par N., Paris, 1709, in-8°. VII. *Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même*, traduite par Personne, Paris, 1664, in-12. VIII. La même *Vie de sainte Thérèse*, traduite par l'abbé Chanut, Paris, 1691, in-8°. IX. La même *Vie*, traduite par J. D. B. P., Paris, 1630, in-12. X. *Lettres de sainte Thérèse, avec les Remarques de D. Juan de Palafox, recueillies par le révérend père général des Carmes*, traduites par Pelicot, *tome* 1, contenant soixante-cinq Lettres, Bruxelles, 1661, in-8°. *Tome II, contenant cent quarante-sept Lettres de sainte Thérèse*, traduites par le P. Pierre de la Mère de Dieu, Lille, 1698, 2 vol. in-12. XI. *Fundaciones de los conventos de las Carmelitas; — Avisos de la oracion mental; — Conceptos del amor de Dios sobre los cantares*, Saragosse, 1623, in-8°. XII. *Manière de visiter les monastères des religieuses réformées de l'ordre de N.-D. du mont Carmel, et de ce qu'elles doivent faire et observer en telles occasions*, par sainte Thérèse, texte espagnol, avec la traduction française, Paris, 1617, in-12. La bibliothèque du roi n'a point l'édition originale, dont Arnauld d'Andilly se servit, et qui avait paru en 3 vol., à Anvers, 1649. En 1661, on y avait ajouté un quatrième volume, contenant les soixante-cinq premières Lettres de notre sainte. Sur sa canonisation, la bibliothèque du roi possède : 1°. *Beatæ Theresiæ vitæ relationes, Paulo V factæ*, Barcelone, 1621, in-8°.; — 2°. *Acta authentica canonisationis sanctæ Theresiæ*. Les ouvrages de sainte Thérèse sont : 1°. l'*Histoire de sa vie*; 2°. l'*Histoire de ses fondations*; 3°. la *Manière de visiter les monastères*; 4°. les *Avis à ses religieuses*; 5°. le *Chemin de la perfection*; 6°. des *Méditations sur le Pater*; 7°. le *Château de l'ame*; 8°. des *Pensées sur l'amour de Dieu*; 9°. des *Méditations sur la Communion*; 10°. des *Lettres*; 11°. un *Cantique après la Communion*, plus connu sous le nom de Glose de sainte Thérèse. Elle finit en 1562 l'Histoire de sa vie, qu'elle divisa ensuite en quarante chapitres. L'Histoire de ses fondations, commencée en 1573, finit en 1576. La Manière de visiter les monastères, exposée en trente-huit articles, est un traité plein de bon sens, qui marque un esprit consommé dans l'art de gouverner. Thérèse y tracé des règles pour les supérieurs, dans le cours de leurs visites. Dans l'Avis à ses religieuses,

elle donne à ses filles des règles de conduite qui respirent la plus douce piété. Les religieuses de Saint-Joseph d'Avila ayant prié leur sainte fondatrice de leur laisser par écrit les principales maximes de la vie intérieure, elle se rendit à ce désir; et, dans les dernières années de sa vie, elle composa, en quarante-deux chapitres, le Traité si connu sous le nom de *Chemin de la perfection*. On y trouve toute l'ame de sainte Thérèse, la bonté de son cœur, son imagination vive et sa piété tendre. Ses Lettres offrent tous les genres du style épistolaire, embelli par les agréments de la gaîté. C'est partout une bonté de cœur, une ame tendre, généreuse et forte, qui ne connaît ni l'ingratitude ni la perfidie des hommes. La piété de Thérèse est douce, insinuante et à la portée de tout le monde. Ses Lettres parurent d'abord dans la langue originale, en quatre petits volumes publiés par D.-J. Palafox, évêque d'Osma, et traduits en deux petits volumes in-4°., dont le premier contient soixante-cinq Lettres, et le second cent sept. L'abbé Émery a publié l'*Esprit de sainte Thérèse*, recueilli de ses Œuvres et de ses Lettres, avec ses Opuscules, 3e. édition, Paris, 1820, in-8°. (*V.* Émery). Le premier volume des Lettres de sainte Thérèse, avec les remarques de D.-J. de Palafox, a été, à la prière des Carmélites, traduit une seconde fois, par M. Chappe de Ligni, avocat au parlement, et publié en 1753. Cette traduction est plus fidèle que la première. La mère de Maupeou, supérieure des Carmélites de Saint-Denis, a fait une seconde Traduction du second tome des Lettres, qui fut publiée, avec des notes, en 1748, par dom La Taste. G—y.

THERMES (Paule (1) de La Barthe, seigneur de), maréchal de France, naquit à Couserans, l'an 1482, d'une famille noble, mais sans fortune. On ignore les événements de sa vie jusqu'à l'âge de quarante-six ans. Seulement Brantôme nous apprend que Thermes, dans sa jeunesse, tua en duel un courtisan fort aimé du roi, ce qui le força de quitter la France. Ce n'est qu'en l'année 1528 qu'on le trouve servant, sous les ordres de Lautrec, au siége de Naples, qui se termina par la mort de ce général et de plus de vingt mille Français (*Voy.* Lautrec, XVIII, 451). Les débris de son armée ayant obtenu, en vertu d'une capitulation, la faculté de revenir par mer en France, Thermes, dans la traversée, tomba entre les mains de corsaires turcs. Sa captivité fut si rude, que, bien qu'il dût parvenir à un âge très-avancé, sa santé en demeura toujours altérée. Racheté au bout de deux ans (1530), il revint en France. Le roi François Ier. lui donna une compagnie de cent chevau-légers, à la tête desquels il se signala dans le Piémont, qui fut conquis en une seule campagne. L'année suivante, avec deux cents chevaux, Thermes fit entrer un secours dans Thérouane, qu'assiégeaient les Impériaux. Il servit encore en Piémont, l'an 1537, et y fut chargé par le roi d'aller demander au marquis de Vasto justice de l'assassinat de Fregose et de Rinçon, ambassadeurs de France (*V.* Avalos, marquis de Vasto (Alphonse d'), III, 102). Le seigneur de Thermes, doué d'une infatigable activité, malgré son âge (il

(1) Et non *Paul*, comme l'ont écrit le P. Anselme, Moréri, Mézerai et d'autres historiens. Cette erreur a été corrigée pour la première fois par le P. Daniel, qui avait vu des lettres originales signées du maréchal de Thermes.

avait soixante ans), commanda seize cents chevau-légers au siége de Perpignan, en 1542; mais cette entreprise échoua par la faute de Montpezat, qui en était le chef. Thermes alla ensuite joindre en Piémont l'amiral d'Annebaut, dont il commanda la cavalerie légère (1543). Ses exploits lui méritèrent le gouvernement de Savillan, qu'il défendit avec succès contre les efforts réunis du duc de Savoie et du marquis de Vasto. Le gouvernement de Lans, château près de Turin, fut le prix de ces nouveaux services. Bien qu'il n'eût pas à se louer des procédés de Bouttières, lieutenant du roi en Piémont, Thermes, dont la sagesse égalait la valeur, servit utilement sous ce chef. Ce fut alors que, malgré la terreur panique qui avait saisi l'armée française et Bouttières lui-même, au milieu de l'action, il parvint, avec le brave Montluc, à rompre le pont de Carignan; ce qui ôta toute communication avec le pays occupé par les Français. Le roi, mécontent de Bouttières, lui donna pour successeur le comte d'Enghien. Bouttières assiégeait alors Yvrée. Déjà, grâce aux efforts de Thermes, il était sur le point de s'en rendre maître; mais apprenant l'arrivée du prince, il leva le siége, ne voulant pas lui laisser la gloire de cette conquête. Le comte d'Enghien, qui remporta la victoire de Cérisoles, la dut en grande partie à la valeur impétueuse de Thermes. L'armée française paraissait prête à reculer, lorsque la cavalerie légère, que commandait cet habile officier, fit de nouveaux efforts, et reprit l'avantage. Après avoir culbuté la cavalerie florentine, Thermes, emporté par son ardeur, veut enfoncer les escadrons du prince de Salerne; mais au moment où il les poursuit, son cheval est tué sous lui, et il demeure prisonnier (2). Sa captivité ne fut pas de longue durée. Le marquis de Vasto, qui se plaisait à s'entretenir avec un guerrier si expérimenté, le combla des attentions les plus flatteuses. Bientôt le comte d'Enghien, qui ne pouvait se passer des conseils de Thermes, l'échangea contre trois capitaines ennemis de la première distinction. La paix de Crépy lui donna quelques années de repos; mais la guerre ayant recommencé dès l'an 1547, Thermes s'empara du marquisat de Saluces, et prit Revel, une des plus fortes places du Piémont. Envoyé, deux ans après (1549), dans le royaume d'Écosse, qui était envahi par les Anglais (*Voy.* Essé (*André de Montalembert* d') XIII, 339), il les combattit vigoureusement, leur prit Adington, et les chassa de toutes les places qu'ils avaient conquises dans ce pays. La paix conclue entre la France et l'Angleterre, en 1550, termina cette glorieuse expédition. Thermes n'avait pas seulement su vaincre avec les Écossais; il était parvenu à plier à l'obéissance militaire ces montagnards indisciplinés. Au siége d'un fort, un soldat, quittant son rang malgré la défense du général, monta le premier à l'assaut, et décida de la prise de cette place. Thermes récompensa d'abord la valeur de l'Écossais, et le fit pendre quelques jours après pour sa désobéissance. A son retour d'Écosse, il fut envoyé, par Henri II, auprès du pape Jules III, pour l'engager à déposer les armes, que ce pontife avait prises contre les princes de la maison de Farnèse, al-

(2) Brantôme dit qu'il a vu dans le cabinet du roi d'Angleterre, un plan de la bataille de Cérisoles; et que dans un endroit qui est près d'un bois il avait lu ces mots : « Icy estoit le sieur de Termes, » qui, rendant un grand combat avec sa cavalerie » légère, est porté par terre et faict prisonnier. »

liés de la France. En apprenant l'arrivée de cet illustre général, le pape s'écria : « Comment! Le roi ne m'a pas » envoyé ici un ambassadeur, mais » un capitaine, le meilleur des siens; » il faut prendre garde à moi, car il » a mieux la mine de me faire la » guerre que de me faire une ambas- » sade. » Toutefois Jules III n'ayant pas voulu désarmer, Thermes, qui avait le titre de lieutenant du roi, alla se renfermer dans Parme, qu'il défendit avec Octave Farnèse, contre toutes les forces du pontife et des Impériaux (1551), qui se virent contraints de demander une suspension d'armes pour le Parmesan. Thermes fit ensuite révolter la république de Sienne contre l'empereur (1552), et mit ce petit état à l'abri de tous les efforts des Impériaux. De là, passant dans l'île de Corse, il s'empara de Bastia, et de plusieurs autres places, avec le secours de Dorgoudjé, amiral du sulthan Soliman; mais la retraite inopinée de la flotte othomane arrêta un instant les progrès des Français. Les infidèles ne pouvaient pardonner au seigneur de Thermes d'avoir admis à capituler la ville de Bonifacio, dont ils avaient espéré l'assaut et le pillage. Il fut forcé, par l'amiral génois Doria, de lever le siége de Calvi; et perdit plusieurs autres places; mais la reprise de Corté, jointe à la défaite d'un parti ennemi (1554), en lui rendant l'avantage, remit presque toute l'île sous l'obéissance du roi de France. La défense de Parme, celle du Siennois et la conquête de la Corse, sont des faits d'armes oubliés aujourd'hui; mais ces brillants résultats, obtenus avec des forces toujours inférieures, placèrent Thermes au rang des premiers capitaines d'un siècle si fécond en grands généraux. Il reçut alors une marque de confiance bien précieuse de la part d'Henri II, qui le désigna pour remplacer, dans le commandement général en Piémont, l'illustre maréchal de Brissac, que ses infirmités forçaient momentanément à quitter l'armée. Les princes et les principaux seigneurs parurent d'abord peu disposés à reconnaître un chef qui n'était pas maréchal de France; mais Thermes, secondé par Brissac, sut, dès son arrivée, gagner les esprits (1555). Il se fit aimer; dès-lors il lui fut aisé de se faire obéir; et il continua d'exercer avec succès le commandement, jusqu'à ce que Brissac fût en état de le reprendre. Thermes n'avait jamais réclamé les grâces de la cour; il laissait parler ses services : mais les difficultés pour le commandement en chef qu'on avait voulu lui susciter en Italie l'engagèrent enfin à solliciter un avancement que la modicité de sa fortune rendait nécessaire, et que son âge ne lui permettait plus d'attendre (il avait soixante-quatorze ans). Brissac appuya sa demande; le premier bâton de maréchal vacant fut promis au seigneur de Thermes, et en attendant le roi lui fit don du comté de Comminges (le 10 février 1555). Après avoir fait deux nouvelles campagnes pendant les années 1555 et 1557, il fut appelé, avec le duc de Guise, à défendre la France et la capitale menacées. La défaite de Saint-Quentin avait répandu l'alarme dans Paris : Thermes y arriva comme Henri II en faisait rétablir les remparts ruinés. Il fit sentir au roi l'impossibilité de fortifier suffisamment une cité aussi vaste, et le danger de l'exposer aux horreurs d'un siége. Au reste, Philippe II, loin de songer à marcher sur Paris, perdit un temps

précieux à s'emparer de quelques places de la Picardie. Thermes, après avoir employé une partie de l'hiver à former une armée, vint, avec le duc de Guise, assiéger Calais, qui fut emporté au bout de huit jours, et dont le gouvernement lui fut donné par le roi. Il justifia cette marque de confiance en s'emparant de Dunkerque. Ce fut alors qu'il reçut le bâton de maréchal. Il venait encore de prendre Bergue-Saint-Vinox, et menaçait Gravelines, lorsque le comte d'Egmond vint à sa rencontre avec quinze mille hommes (*Voy.* Egmond, XII, 577). Le vieux maréchal, qui en avait à peine huit mille, céda au génie ou plutôt au bonheur de son rival: il fut vaincu à Gravelines: tout malade qu'il était, on le vit combattre avec l'ardeur d'un jeune homme; et après une action des plus vives, il était sur le point de remporter la victoire, lorsque l'artillerie d'une escadre de douze navires anglais, survenue tout-à-coup, commença à foudroyer son aile droite. Cette attaque imprévue, jointe à une charge impétueuse exécutée par le comte d'Egmond, porta le désordre dans l'armée de Thermes, qui, déjà blessé, fut fait prisonnier, comme il cherchait à rallier les fuyards. Quinze cents Français restèrent sur le champ de bataille; mais il en périt un bien plus grand nombre par la main des paysans, qui se vengèrent ainsi du pillage et de tous les excès que Thermes avait laissé commettre à ses troupes. Aussi fut-il vivement blâmé à la cour. Cette défaite, selon l'expression de l'historien P. Mathieu, *rouvrit la plaie de celle de Saint-Quentin, qui n'estoit pas encore fermée.* Le gouvernement de Calais fut retiré au maréchal de Thermes pendant sa captivité, qui dura jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis (2 juillet 1559), qui, entres autres conditions humiliantes, fit perdre à la France toutes les conquêtes que lui-même avait faites en Italie et en Corse. A son retour, il trouva le royaume partagé en diverses factions, et livré aux mains inexpérimentées de François II, fils d'Henri II. Il s'attacha au parti des Guises, ennemis des princes de la maison de Bourbon; mais on peut croire qu'il ne pressentait pas les vues criminellement ambitieuses des princes Lorrains. Il fut d'abord chargé d'apaiser quelques troubles qui s'étaient élevés à Paris. Lors de la convocation des états-généraux d'Orléans, il se rendit à Poitiers avec des troupes, sous prétexte d'aller au-devant du roi de Navarre, Antoine de Bourbon et du prince de Condé, afin de leur servir d'escorte d'honneur, mais dans le fait pour surveiller leurs démarches. Cependant Paris était toujours dans l'agitation. Thermes, nommé gouverneur de cette ville, prit, avec le prince de la Roche-sur-Yon et le maréchal de Montmorenci, les mesures nécessaires pour y rétablir le calme. Ce fut lui qui empêcha le prince de Condé d'entrer dans cette capitale avec des troupes (1562). La modération que ces trois seigneurs déployèrent dans cette mission difficile déplut aux fanatiques. Les Huguenots, dans leurs libelles, rendirent à cet égard pleine justice au maréchal de Thermes. « L'air, le feu et la terre, disait un de » leurs écrivains, rendront suffisants » témoignages des massacres inhu- » mains et barbares qui ont été faits; » et ce sont deux maréchaux de » France, savoir: de Thermes et » Brissac, gouverneurs dudit Paris » et Isle de France, le premier des-

» quels ne put demeurer long temps » audit gouvernement, à cause qu'il » était trop doux et moins carnas- » sier. » Il ne survécut pas long-temps à cette honorable disgrâce, et mourut l'année même (2 mai 1562), à l'âge de quatre-vingts ans, accablé par le chagrin que lui causaient les maux qu'il jugeait près *de ruiner la grandeur de cette France invincible, qu'il avoit vue dans son temps* (Brantôme). Il avait vécu sous six rois, savoir : Charles VIII, Louis XII, François Ier., Henri II, François II et Charles IX. Moins jaloux de richesses que d'honneur, il ne laissa que peu de fortune. Brantôme dit que jamais *gentilhomme de sa qualité n'a esté plus souvent lieutenant du roy que lui* : il l'avait été six fois, à Parme, à Sienne, en Corse, en Piémont, à Calais, puis enfin à Paris. Les étrangers redoutaient en lui un capitaine fécond en expédients, et ce dicton : *Dieu-nous garde de la sagesse de Thermes*, était passé en proverbe dans l'armée espagnole. Il avait épousé une princesse italienne, Marguerite de Saluces-Cardé : ce mariage, que l'âge de Thermes rendait disproportionné, donna lieu au soupçon mal fondé, qu'il avait dessein de se créer une principauté en Italie. Il ne laissa point de postérité, et institua pour son héritier Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, son petit-neveu, depuis maréchal de France, et qui épousa sa veuve (*Voy.* Bellegarde, IV, 101). La Vie du maréchal de Thermes se trouve dans les *Vies des hommes illustres de France*, par Pérau, continuateur de d'Auvigny, tome XIII. On peut encore consulter les Mémoires de Montluc, ceux de Langey et les historiens Paul Jove, de Thou, etc. D—R—R.

THÉROIGNE DE MÉRICOURT, fameuse dans l'histoire de nos troubles civils, était fille d'un riche cultivateur des environs de Liége. C'était une petite personne assez jolie, qui, ayant eu, dans son village, une première faiblesse, s'était enfuie de la maison paternelle pour venir à Paris se livrer à de plus grands désordres. Elle y ruina plusieurs de ses adorateurs, et quelques grands seigneurs furent, sous plus d'un rapport, victimes de ses séductions. A-peu-près délaissée, en 1789, et se voyant, selon l'usage, rejetée dans la foule des courtisanes de bas étage, elle imagina de chercher fortune dans le bouleversement révolutionnaire. S'étant affublée d'un ajustement d'amazone, et ayant posé sur sa jolie tête un petit chapeau à la Henri IV, elle alla se mêler aux nombreux discoureurs qui occupaient sans cesse les avenues et les galeries de l'Assemblée nationale. La singularité d'un tel personnage attira l'attention; et l'on imagina d'abord qu'une jeune fille bien faite, mise avec une certaine élégance, pouvait avoir un autre but que des motions politiques; mais on fut très-étonné de la voir repousser les plus légères provocations; et cette sévérité fit des dupes. Plusieurs personnages, devenus depuis très-importants, et qui vivent encore, furent très-sérieusement ses adorateurs. S'ils lisent cet article, on ne doute pas qu'il ne les fasse sourire; mais nous sommes assurés qu'ils ne nous démentiront pas. Dans les premiers mois de 1789, le rédacteur de cette Notice, obligé, par le travail dont il s'était chargé, de suivre les opérations de l'Assemblée, se rendait tous les jours à Versailles; et il ne manquait presque jamais de rencontrer Théroigne dans les voitures publi-

ques. Elle lui apprit un jour qu'il y avait tous les soirs chez elle une réunion, et elle l'invita à en faire partie. Il s'y rendit trois ou quatre fois, et y rencontra plusieurs personnes qui par elles-mêmes, ou par leurs rapports, ont joué des rôles assez importants. Si les principaux chefs de la révolution n'y venaient pas, on y voyait au moins des hommes qui les approchaient chaque jour, entre autres, le frère puîné de l'abbé Sieyes, qui y était attiré sans doute par l'encens qu'on offrait à son aîné; car Sieyes était le héros exclusif de la présidente. C'était aux vertus, aux talents de cet abbé qu'elle adressait toujours ses hommages, tandis que l'immoralité de Mirabeau l'offensait. Lorsqu'on lui demandait grâce pour celui-ci, en considération de son empressement auprès des femmes, elle témoignait son dégoût par les signes les moins équivoques. Romme, depuis député conventionnel, y conduisait tous les jours le jeune comte Strogonow, son élève, fils d'un des plus grands seigneurs de Russie, qui était venu à Paris, sous le nom d'Otcher, pour perfectionner son éducation (*Voyez* Romme). La plupart des personnes qui fréquentaient le club de Théroigne n'avaient pas d'ailleurs d'autre motif que la curiosité. Elles n'y reparurent plus lorsqu'elles virent que cette fille était un agent des violences qui dès-lors déshonoraient la révolution. Théroigne avait souvent avec Pétion des conférences que chacun interprétait à sa manière (*V.* Pétion). Il est bien démontré aujourd'hui que ce coryphée de la faction orléaniste n'avait de communications avec la courtisane liégeoise que pour la faire agir dans les intérêts de ce parti; et sa prédilection pour l'abbé Sieyes vient à l'appui de cette opinion. Les auteurs de l'ouvrage périodique intitulé : *les Actes des apôtres*, s'amusaient souvent aux dépens de Théroigne et de ses admirateurs. Ils lui donnèrent pour amant le député *Populus*, qui ne la connaissait même pas, mais par la seule raison que le mot *populus* prêtait davantage à leurs plaisanteries (*V.* Peltier, au Sup.). Théroigne joua un rôle très-actif dans la nuit du 5 au 6 oct. 1789. On la rencontra pérorant les soldats du régiment de Flandre, et leur distribuant de l'argent. On sait que ces soldats, d'abord dévoués au roi, finirent par se joindre à la populace. Pendant toute la session de l'Assemblée constituante, Théroigne montra beaucoup d'activité. Lorsque Paris fut peuplé de clubs, on la voyait, le même soir, se présenter à tous, et après avoir, dans la journée, harangué les groupes du Palais Royal, et les galeries de l'Assemblée, revenir chez elle faire les honneurs de son club particulier. Quoi qu'en aient pu dire ses nombreux partisans à cette époque, cette fille n'avait à-peu-près que la mesure d'esprit que comportaient ses premières habitudes. Ayant recueilli, dans quelques-uns de nos poètes, les vers qui pouvaient le plus contribuer à exalter les esprits, elle en avait meublé sa mémoire, et elle les débitait avec emphase dans son jargon moitié français, moitié flamand, ce qui faisait sourire et paraissait quelquefois séduisant dans une assez jolie bouche. On se rappelle qu'avant de s'attacher à la cause du roi, Mirabeau avait dit que la cocarde tricolore ferait le tour du monde. Il paraît que Théroigne fut choisie pour un des apôtres de la nouvelle propagande; et l'on ne peut pas douter qu'elle ait été chargée

d'une mission spéciale, lorsqu'elle se rendit dans les Pays-Bas, au commencement de l'année 1791. Elle fut bientôt arrêtée par les agents de l'empereur, qui la conduisirent à Vienne, où elle fut détenue pendant près d'un an. Sur le rapport des commissaires chargés de l'interroger, Léopold desira la voir et lui parler. Après cet entretien, elle fut mise en liberté, mais avec ordre de sortir des états de l'empereur. De retour à Paris, au mois de janvier 1792, elle reparut dans les groupes et dans les tribunes, affectant d'abord ce qu'on appelait alors du *modérantisme*. Mais la royauté existait encore; et on lui fit entendre qu'il n'était pas temps de prêcher la république : elle rentra alors dans les rangs des révolutionnaires régicides, et joua un des rôles les plus atroces dans la journée du 10 août. Le matin, onze personnes armées et faisant de fausses patrouilles avaient été arrêtées aux Champs-Élysées, et conduites à la section des Feuillants, que présidait un sieur Bonjour, chef de bureau au ministère de la marine. La fermentation était extrême; Théroigne survient, et au lieu de recommander la paix, elle excite au massacre. Sur sa demande la multitude nomme des commissaires pour se rendre au comité, et requérir qu'on lui livre les onze victimes; ces commissaires, à la tête desquels était Théroigne elle-même, furent suivis de la populace; et sur les onze personnes qu'on avait arrêtées, neuf furent successivement enlevées et traînées sur la place Vendôme, où on leur coupa la tête. Bientôt après, l'attaque du château des Tuileries commença. L'un des malheureux à qui Théroigne en voulait le plus se nommait Suleau; c'était un très-beau jeune homme, marié depuis deux mois, qui s'était fait remarquer par des écrits très-violents contre le duc d'Orléans, et quelquefois contre Théroigne. La petite furie avait sans doute la mission spéciale de le faire égorger; cependant elle ne le connaissait pas : une méchante femme le lui indiqua; elle s'élance aussitôt sur lui, le saisit au collet, et le malheureux est mis en pièces (*V.* SULEAU, XLIV, 187). Après le 10 août, Théroigne se jeta dans le parti de Brissot, qui, au commencement de la révolution, était le même que celui d'Orléans. Mais déjà elle n'avait plus d'influence : on l'arrêta un jour dans le jardin des Tuileries, et elle fut fouettée publiquement. Dès-lors on ne la revit plus dans les groupes, ni dans les tribunes; son exaltation politique avait dégénéré en folie réelle. Elle fut longtemps détenue dans une maison de fous au faubourg Saint-Marceau. Ce fut de là qu'elle écrivit, le 26 juillet 1794, à Saint-Just, une lettre qui a été retrouvée dans les papiers de celui-ci, et dans laquelle on ne peut méconnaître son aliénation. Transférée plus tard à la Salpêtrière, elle y vécut encore plus de vingt ans, dans l'état de démence et d'abrutissement le plus complet, ne se plaisant que dans la fange, et ne recherchant, comme les animaux immondes, que les aliments les plus dégoûtants. Cette malheureuse mourut en 1817. Il existe une pièce de théâtre sur *Théroigne et Populus*, qui n'a jamais été jouée. B—U.

THERMUSE, reine des Parthes, était une esclave italienne que l'empereur Auguste envoya avec d'autres présents à Phraates IV, après qu'il eut conclu la paix avec ce monarque. Elle fut d'abord la concubine de Phraates; mais dans la suite il devint

tellement épris de la beauté de cette femme, qu'en ayant eu un fils, il la déclara son épouse et lui accorda tous les honneurs dus à ce rang. La nouvelle reine abusa bientôt de son ascendant sur l'esprit du vieux monarque. Ayant conçu le projet de faire passer la couronne sur la tête de Phraataces, le fils qu'elle lui avait donné, elle lui rendit suspects les quatre enfants légitimes qu'il avait eus d'une autre femme, et le détermina sans peine à les éloigner, en les envoyant comme otages à Rome. Ce premier pas fait, il ne lui fut pas difficile de persuader à Phraates de désigner Phraataces pour son successeur. Mais le jeune prince, impatient de régner, et secondé par sa mère, hâta la mort de son père pour monter sur le trône, vers l'an 9 de J.-C., suivant la chronologie arménienne, qui s'accorde avec le récit de l'historien Josèphe, ou quelques années plus tôt, suivant d'autres autorités. Phraataces ne jouit pas long-temps du fruit de son crime. Ayant joint, dit-on, l'inceste au parricide, il se rendit si odieux aux Parthes, qu'ils l'assassinèrent la la même année, avec la complice de tant d'horreurs. D'autres auteurs assurent qu'il fut seulement chassé du royaume, et ne parlent plus de Thermuse, qu'ils accusent seulement comme épouse, et non point comme mère. Quoi qu'il en soit, cette princesse est la seule reine des Parthes dont on voie l'effigie et le nom sur les monnaies des Arsacides, ce qui prouve jusqu'à quel point cette femme ambitieuse disposait du cœur et de l'autorité de son époux. M. Allier de Hauteroche en possède une médaille; mais comme cette pièce est mal frappée, le savant Visconti l'avait attribuée au roi Mnaskyres, dans la 2me. partie de son *Iconographie grecque* où il ne cite Thermuse que dans une note très-courte. Ce célèbre antiquaire ayant reçu depuis de lord Northwich l'empreinte d'une médaille de Phraates IV, l'a publiée dans le *Journal des Savants* de décembre 1817, avec une explication. Sur le revers, on voit le buste d'une femme couronnée, avec cette légende : *De la déesse céleste, la reine...use* (*Thermuse*). Deux autres médailles parfaitement semblables, où les premières lettres du nom de Thermuse sont également effacées, font partie de la collection que M. Rousseau, consul à Halep, et fils de l'ancien consul de Baghdad, a vendue à l'empereur de Russie. A-T.

THESAURO. *Voy.* TESAURO.

THESEUS AMBROSIUS. *Voy.* TESEO.

THESPIS, le créateur de la tragédie (1), était né dans un petit bourg de l'Attique, nommé Icarie. Il avait vu, dans les fêtes à l'honneur de Bacchus, un des chanteurs, monté sur une table, former une espèce de dialogue avec le chœur. Ce fut sans doute ce qui lui donna l'idée d'un personnage dont les récits, en délassant le chœur, soutiendraient l'attention des spectateurs. Ces récits, débités par intervalles, n'étaient, dans le principe, que l'accessoire : mais ils formèrent bientôt le corps de la tragédie; et les chœurs n'en furent plus que l'accompagnement. La Chronique de Paros fixe à la première année de la LXIe. olympiade (536 avant J.-C.) la représentation de sa tra-

(1) On sait qu'il existait avant lui des poètes tragiques; mais :

Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie,
Promena par les bourgs cette heureuse folie;
Et d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau,
Amusa les passants d'un spectacle nouveau.
Art poétique, ch. III, v. 67.

gédie d'*Alceste;* mais Corsini prouve (*Fasti attici*) que ce n'était pas la première qu'il eût donnée dans le genre dont il était l'inventeur. Solon, ayant eu la curiosité de voir jouer une pièce de Thespis, le fit venir après la représentation, et lui demanda s'il n'avait pas honte de mentir si publiquement. Thespis lui répondit qu'il n'y avait point de mal à dire et à faire de ces mensonges par manière de jeu: « Oui, reprit Solon, en frappant avec force la terre de son bâton; mais si nous approuvons un pareil jeu, nous le retrouverons bientôt jusque dans nos contrats (*Plutarq., Vie de Solon*, l. v). » Banni d'Athènes, Thespis courut les bourgs voisins avec ses acteurs. Le même char qui les transportait leur servait de théâtre. Ils jouèrent d'abord le visage barbouillé de lie ou de céruse; mais enfin Thespis imagina les masques, qui ne furent, dans le principe, que de simple toile. Toutes les parties de l'art dramatique, que Thespis n'avait fait qu'entrevoir, furent perfectionnées par Eschyle et par Sophocle (Voy. l'*Art poétiq.* d'Aristote, ch. 4). On a les titres de quelques-unes des pièces de Thespis; outre *Alceste*, ce sont : le *Combat*, *de Pelias* ou *Phorbas*, *les Prêtres*, *les jeunes Grecs et Penthée*. Héraclide de Pont (*V.* ce nom, XX, 213) avait composé des pièces sous le nom de Thespis. On ne peut donc affirmer que le poète d'Icarie soit vraiment l'auteur de deux fragments recueillis, l'un par Plutarque, dans son Opuscule *Sur la manière de lire les poètes*, et l'autre par Clément d'Alexandrie; *Stromates*, liv. v. Phrynicus (*Voyez* ce nom, XXXIV, 241) était disciple de Thespis. On peut consulter, pour des détails, Fabricius, *Bibl. græca*, II, 16; *Recherches sur l'origine et les progrès de la tragédie*, par l'abbé Vatry, dans les *Mémoires* de l'académie des inscriptions, XV, 255, et Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, ch. 69. W—s.

THEUDIS, douzième roi des Visigoths et le premier d'entre eux qui ait résidé en Espagne, y fut envoyé par Théodoric-le-Grand, roi d'Italie, pour la défendre contre les invasions des Francs, qui, après la mort d'Alaric II, avaient conquis la plus grande partie de l'Aquitaine (*Voy.* Alaric II et Clovis). Théodoric étant devenu alors souverain des Visigoths pendant la minorité d'Amalaric, son petit fils, Theudis gouverna l'Espagne en qualité de vice-roi, et s'y rendit si puissant, surtout par son mariage avec une riche Espagnole, qu'il sut s'y faire craindre et respecter, et qu'il inspira même de la défiance à son maître (*Voyez* Théodoric-le-Grand). En vain Théodoric tenta tous les moyens de le rappeler en Italie: Theudis ne voulut point quitter l'Espagne, et se maintint dans son poste. Lorsqu'Amalaric, dernier roi de la race des Visigoths, vaincu par Childebert, roi des Francs, eut péri, soit dans la bataille, soit par le fer d'un assassin, aux portes de Narbonne ou en Espagne (*V.* Amalaric), Theudis, qui, sous ce prince, avait conservé son crédit et son autorité, et qui, bien qu'Ostrogoth de naissance, avait su se concilier l'amour des Visigoths, autant par ses qualités personnelles qu'en maintenant les institutions paternelles de Théodoric, parvint aisément à se faire élire roi, en 531 ou 532. Comme il établit sa résidence à Barcelone, les Francs profitèrent de son éloignement pour lui enlever tout ce qu'il possédait au nord des Pyrénées. Cependant, après le départ de

Childebert, il recouvra Elne, Narbonne, Carcassonne, Béziers, Nîmes et tout le Bas-Languedoc jusqu'au Rhône. L'année 534 fut mémorable par la chute de la monarchie des Vandales en Afrique et par celle des Bourguignons dans les Gaules (*Voy.* Bélisaire et Gondemar). Theudis, témoin passif des conquêtes de Bélisaire en Afrique, refusa de secourir Gelimer, dernier roi des Vandales; mais les troupes qu'il envoya à Gondemar ne purent conserver à ce prince le trône et la vie, et attirèrent sur les Visigoths la vengeance des Francs. Theudis força ces derniers à renoncer à leur entreprise sur le Languedoc; mais il commit la faute de ne pas secourir les Ostrogoths, qui, pressés en Italie par les Grecs, furent chassés de la Provence par les Francs. Ceux-ci firent une nouvelle invasion en Languedoc, en 542, franchirent les Pyrénées, et vinrent mettre le siége devant Saragosse. La disette des vivres, la résistance des habitants, les habiles mesures de Theudis et de Theudisèle, son général, et, suivant Grégoire de Tours, la puissante intercession du martyr saint Vincent, forcèrent Childebert et Clotaire de décamper, et d'acheter la liberté du passage; ce qui n'empêcha pas que leur arrière-garde ne fût taillée en pièces dans les gorges des Pyrénées (*Voy.* Childebert Ier.). Maître des états des Vandales et des Ostrogoths, l'empereur Justinien Ier., qui voulait rendre à l'empire romain ses anciennes limites, et chasser tous les peuples barbares qui s'y étaient établis, enleva aux Visigoths Ceuta, sur la côte d'Afrique. Theudis envoya des troupes pour reprendre cette place. La scrupuleuse dévotion des Goths les fit échouer complétement dans cette entreprise. Ayant suspendu leurs attaques un dimanche, ils furent assaillis par les Grecs, qui les repoussèrent vers la mer, en passèrent une partie au fil de l'épée, et précipitèrent le reste dans les flots. Theudis, après cet échec, vécut paisiblement. Quoique attaché à la secte des Ariens, il se montra plus tolérant que ses prédécesseurs, et laissa aux Catholiques pleine liberté de culte et de conscience. Il fut assassiné dans son palais, à Barcelone, en 548, par un homme déguisé en mendiant ou contrefaisant le fou. Avant d'expirer, il lui pardonna, *parce que*, dit-il, *ma mort est le juste châtiment qu'a mérité mon attentat contre la vie de mon maître*. Le sens vague de ce dernier mot a persuadé à quelques auteurs qu'il avait fait périr le roi Amalaric; d'autres pensent qu'il s'agissait seulement d'un général. Theudis était oncle de deux rois ostrogoths d'Italie, Théodebald et le célèbre Totila (*V.* ce nom). Il régna seize ans, et eut Theudisèle pour successeur. A-r.

THEUDISÈLE ou THÉODISÈLE, treizième roi des Visigoths, était ostrogoth de naissance, et probablement neveu de Theudis, dont il avait commandé les armées. Ce fut lui qui vainquit Childebert Ier., roi des Francs, dans sa retraite précipitée après la levée du siége de Saragosse. Sa parenté avec Theudis, sa réputation, son rang et son crédit, mais plus encore ses intrigues, déterminèrent les Goths à lui mettre la couronne sur la tête, l'an 548. Ils ne tardèrent pas à se repentir de leur choix. Theudisèle avait eu l'art de dissimuler son caractère et de contenir ses passions. Parvenu au trône, il cessa de se contraindre. Cruel et dissolu, il n'épargnait que les fem-

mes que leur âge ou leur laideur mettaient à l'abri de sa lubricité, et s'assurait la jouissance des autres, en faisant périr leurs pères et leurs époux. Ce monstre, après avoir déshonoré la royauté un an et quelques mois, suivant les auteurs espagnols, fut assassiné vers la fin de 549, ou au commencement de l'année suivante, par ses courtisans, dans un festin nocturne qu'il leur donnait à Séville. Mais Grégoire de Tours rapporte une anecdote qui donne lieu d'attribuer la fin tragique de Theudisèle à une autre cause, et de soupçonner ces écrivains de l'avoir calomnié. Suivant cet impartial et véridique historien, le clergé avait répandu, parmi les Chrétiens, le bruit que les fonts baptismaux d'Osset en Lusitanie se remplissaient d'eau naturellement. Theudisèle, plus guerrier que pieux, voulut vérifier le fait. Il vit le baptistère plein d'eau, et se douta qu'on l'alimentait par quelque voie secrète. Afin de s'assurer qu'il n'avait pas de communication souterraine avec quelque source, il y fit apposer les scellés, et creuser tout autour un fossé très-profond. Il attendait un jour solennel pour voir si, par le résultat de ses précautions, il découvrirait la cause du prétendu miracle; mais il fut assassiné la veille de cette expérience. Agila fut son successeur.

A—T.

THÉVENARD (Antoine-Jean-Marie), vice-amiral, naquit à Saint-Malo, en 1733. Entré dans la marine à l'âge de quatorze ans, il commença à naviguer sur le vaisseau le *Neptune*, que commandait son père pour la compagnie des Indes; et dès son début, il participa à trois combats que ce vaisseau eut à soutenir en moins de six mois. Bientôt il eut l'occasion de signaler son courage. Lorsqu'il était lieutenant, à bord de la *Comète*, en 1754, on mit sous ses ordres une patache armée; et il fut chargé d'aller détruire les établissements des Esquimaux, à la côte nord de Terre-Neuve. Ceux-ci défendirent vivement leurs huttes: mais ils durent céder à la valeur française; et Thévenard remplit complétement sa mission. Persuadé que l'art du constructeur est une des connaissances les plus nécessaires à un officier de marine, il s'y adonna avec une telle ardeur, qu'à l'âge de vingt-trois ans, il fit construire, sur ses plans, deux frégates et une flûte à Saint-Malo, et deux autres frégates à Granville. Le célèbre ingénieur Groignard trouva les frégates de Thévenard si belles, qu'il le chargea de suivre la construction de celles que lui-même fit mettre sur les chantiers de Saint-Malo, en 1757. C'est Thévenard qui construisit, dans le même port, les deux premières canonnières qui furent faites en France. On lui en confia le commandement; et il protégea efficacement le commerce sur les côtes de la Manche, en donnant la chasse aux corsaires de Guernesey, dont il prit plusieurs. Il avait été nommé capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes, en 1767; mais le roi, appréciant son mérite, le réclama à la marine marchande. Il entra dans le corps royal, en 1769, avec le grade de capitaine de port; nommé capitaine de frégate, l'année suivante; capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, en 1773; brigadier des armées navales, en 1782; il parvint au grade de chef d'escadre, en 1784, et à celui de vice-amiral, en 1792. Dès 1775, il avait été nommé académicien de la marine, et par des Mémoires savants et lumineux, il était parvenu à prou-

ver l'utilité de l'établissement de nouveaux phares, et à démontrer la nécessité de raccourcir les canons employés sur les vaisseaux. Admis, en 1778, correspondant de l'académie des sciences, il fut nommé académicien ordinaire, en 1785, et il entretint une correspondance suivie avec cette compagnie, à laquelle il soumit divers projets et découvertes dont plusieurs furent adoptés, et qui tous lui méritèrent des éloges. Ayant embrassé la cause de la révolution, il resta en France avec le petit nombre d'officiers de l'ancienne marine qui ne voulurent pas émigrer, et fut appelé, au mois de mai 1791, par Louis XVI, au ministère de la marine. Mais les circonstances étaient difficiles; ses vues et ses dispositions se trouvèrent sans cesse contrariées par les hommes qui méditaient le renversement du trône et des institutions, en sorte qu'il se vit dans la nécessité d'abandonner, peu de mois après sa nomination, un poste où, dans des temps meilleurs, il eût pu opérer de grandes choses. En quittant le ministère, Thévenard se rendit à Brest pour y prendre le commandement de la marine et du port; il passa, l'année suivante, à Toulon, en la même qualité, ensuite à Rochefort; et partout il donna des preuves de ses talents comme marin, comme ingénieur et comme administrateur. Lors de la création des préfectures maritimes (1801), Thévenard fut appelé à celle de Lorient, et quelques années après, il fut nommé grand officier de la Légion-d'Honneur. A l'époque de la restauration, étant sénateur depuis 1810, il fut désigné par le roi pour faire partie de la chambre des pairs. Mais les ans et les infirmités s'étaient accumulés sur lui, et il termina sa carrière le 9 février 1815, au moment où S. M. venait de le nommer commandeur de Saint-Louis. On a de lui des *Mémoires relatifs à la marine*, Paris, 1800, 4 vol. in-8°. (*Voy.* ce qui en est dit dans le *Magasin encyclopédique*, sixième année, tome IV, pages 425-427). Thévenard a un assez long article dans la *Biographie des Malouins célèbres*, par F.-G.-P.-B. *Manet*, 1824, in-8°. H—Q—N.

THÉVENEAU (Nicolas), savant jurisconsulte, né à Poitiers dans le seizième siècle, d'une famille originaire d'Auxerre, est auteur: 1°. d'un *Commentaire* estimé sur la coutume du Poitou, Poitiers, 1595, in-8°.; 2°. d'une Traduction de *l'Enchiridion* d'Imbert, Lyon, 1559, in-8°.; 3°. d'un Traité de la *Nature des contrats*, Poitiers, 1599; 4°. d'un Abrégé de paradoxes *forenses*. T—D.

THÉVENEAU (Charles-Simon), mathématicien et poète, né à Paris, le 6 juillet 1759, y fit ses études au collége Mazarin, et dès l'âge de quinze ans, alla professer les mathématiques à l'école royale de la marine à Brest. Revenu à Paris, pendant la révolution, il ne figura dans aucun parti. Il avait obtenu un emploi dans une administration, et n'avait d'autres ressources que ses appointements. Un jour son chef fit quelques corrections au travail qu'il lui présentait. Blessé de cela, Théveneau l'apostrophe rudement: *Misérable*, lui dit-il, *tu es bien payé, tu occupes une place que je mérite mieux que toi; tu n'es pas digne de m'avoir sous tes ordres, ni même d'être sous les miens;* et il se retira. Cet homme si vain fut réduit à accepter une pension mensuelle que lui faisait Morin, alors fermier des jeux, à la charge de lui apporter chaque mois

un certain nombre de vers du poème de *Charlemagne*, qu'il avait entrepris, ou de tout autre ouvrage de sa composition. La mort de Morin, au bout de plusieurs années, changea l'existence de Théveneau. Il lui fallut donner des leçons de latin, de mathématiques, et même aider plusieurs poètes dans leurs travaux. Il travaillait à raison de six francs pour trois heures. D'autres détails à ce sujet nous sont interdits, parce qu'ils concernent des personnes vivantes. En 1807, sa position était telle, que, faute de moyens d'existence, il renvoya sa femme chez ses parents. La lecture d'épreuves d'ouvrages latins et de mathématiques lui fut de quelque secours; six personnes qui s'intéressaient à lui lui assignèrent chacune un jour de la semaine, où il était reçu à leur table. Il n'était donc chargé de sa subsistance que le dimanche; et, ce jour là, souvent un rimeur s'emparait de Théveneau, et profitait de sa verve, excitée par un bon repas. Dans un temps, il passait ses soirées au café; alors une seule bouteille de bierre lui portait au cerveau, et depuis on l'a vu en boire jusqu'à dix-sept, avec autant de verres d'eau de vie. Un jour il eut une discussion assez vive avec un jeune homme, qui, offensé de la grossièreté de ses expressions, lui proposa, pour le lendemain, un rendez-vous au bois de Boulogne, avec promesse de l'aller chercher. Le jeune homme, exact au rendez-vous, trouve Théveneau encore couché, et qui, n'ayant aucun souvenir de ce qui s'était passé la veille, refuse de sortir. Le jeune homme s'emporte et traite de lâche son adversaire. *Théveneau! un lâche!* s'écrie celui-ci, *tu vas voir;* et, prenant un couteau qui était sur sa table de nuit, il s'en donna plusieurs coups dans le ventre; les blessures heureusement furent bientôt guéries, sans aucune suite fâcheuse. Theveneau passait dans son lit tout le temps qu'il n'était pas hors de chez lui. Lorsqu'il allait faire une visite, si on lui disait de revenir dans deux heures, il rentrait se coucher, puis se rhabillait deux heures après. C'est au lit qu'il composait ses pièces de vers. Il se mettait sur son séant, penchait sa tête jusqu'à ses genoux avec vivacité, la relevait de même; et ce n'était guère qu'après s'être ainsi balancé pendant vingt-quatre heures, qu'il faisait son premier vers; les autres venaient promptement. De cette habitude singulière de travailler, lui était restée celle d'osciller dans le même sens dès qu'il était assis. Ce n'était au reste que pour les pièces de longue haleine que Théveneau avait besoin de ce singulier moyen d'inspiration. Il improvisait d'ailleurs avec facilité des distiques et même des quatrains, soit en français, soit en latin. Ses poésies ne manquent ni de verve ni de correction; mais elles sentent le géomètre; il y a souvent trop de symétrie dans la coupe des vers ou dans les divers membres des phrases. Ce qui paraîtra singulier, c'est que Théveneau est mort d'abstinence ou tout au moins de sobriété. A la suite d'une chute qu'il avait faite, on lui recommanda de renoncer à ses habitudes de café, s'il ne voulait éprouver de graves accidents. Il suivit l'ordonnance du médecin; mais, en lui, comme dans le pape Clément VII, le régime même dérangea un corps qui n'y était pas fait; il dépérit lentement, et mourut le 4 juillet 1821. Peu de temps avant sa mort, le ministre de l'intérieur lui avait accordé une pension de six cents francs. Outre une

édition des *Leçons élémentaires de Lacaille, augmentées par Marie*, revue et corrigée, 1798, in-8°., et réimprimée sous le titre de *Cours de mathématiques pures par Lacaille, augmenté par Marie*, et éclairci, 1807, un vol. in-8°., on a de lui : I. *Cours d'arithmétique à l'usage des écoles centrales et du commerce*, 1800, in-8°., réimprimé à la suite des *Éléments d'algèbre*, par Clairaut, sixième édition, 1801, 2 vol. in-8°. II. *Tables de logarithmes*, dans le *Cours d'arithmétique de Bezout*, 1802, in-8°. III. *Plan du poème de Charlemagne, suivi du premier chant en vers, et d'un choix de poésies diverses*, 1804, in-8°. IV. *Ode sur la dernière campagne*, 1806, in-8°.; pièce qui n'a pas été comprise dans le volume publié en 1816. Les vers suivants sur Albion donneront une idée de la manière de l'auteur :

Cette avare cité, l'émule de Carthage,
Qui de l'humide empire usurpait l'héritage,
Souveraine des mers, esclave de Plutus,
Est féconde en trésors, mais stérile en vertus;
Qui vend à des bourreaux, arrache à des victimes
Des crimes et de l'or pour de l'or et des crimes;
Qui tantôt, dans la paix, incendiant nos ports,
Et vomissant tantôt la peste sur nos bords,
Provoqua dans nos champs, alluma dans nos villes
Les serpents, les flambeaux des discordes civiles.

V. L'*Illusion, poème*, précédé du Règne de la terreur, du Voyage du roi à Varennes, d'Hercule au mont OEta, suivi de la *Construction des hôpitaux*, de la *Mort de Brunswick*, de *Charlemagne*, et d'autres poésies, 1816 et 1818 : aucune de ces pièces ne porte de date; la *Mort de Brunswick* est de 1787 ou 1788 (*Voy.* BRUNSWICK WOLFENBUTTEL, VI, 155). La *Construction des hôpitaux*, avait été imprimée dans l'*Almanach des Muses* de 1789. On y trouve quelques beaux vers, et l'auteur y montra dès-lors toute la misanthropie qui faisait le fond de son caractère. On trouve aussi, dans le volume de 1816, le *Solitaire*, comédie en trois actes et en vers libres; une traduction en vers latins du récit de la *Mort des Templiers* (tragédie de M. Raynouard). On n'y a pas admis ce distique sur le retour de Buonaparte en France, la machine infernale, et la tentative d'assassinat à l'opéra :

Te petit ense sedus, mare fluctu, Tartara flammis : Armu, rotem, currum ter regit ipse Deus!

VI. Des articles dans les *Annales dramatiques ou Dictionnaire général des théâtres*, 1808 et années suivantes, 9 vol. in-8°. Il y a fourni, entre autres, l'article : *Art théâtral*. Il a revu et achevé la traduction du *Théâtre tragique d'Alexandre Soumarocow*, 1802, 2 vol. in-8°(1). Dans l'*Ami des arts*, journal rédigé en 1797, par M. de Labouisse, on trouve une scène entière (la dernière du second acte) d'une tragédie de Théveneau, intitulée : *Dion ou la révolution de Syracuse*. A. B-T.

THÉVENOT (MELCHISEDECH), voyageur, né à Paris, vers 1620, eut à peine achevé ses études, qu'il montra un desir extrême de voir les pays étrangers; il fit quelques voyages, mais ses courses ne s'étendirent pas au-delà de l'Europe. Il fut ensuite envoyé, par le gouvernement, à Gênes, en 1645, et à Rome, en 1652. Il assista, par ordre du roi, en 1654, au conclave où Alexandre VII fut élu. De retour à Paris,

(1) Théveneau n'a corrigé que le style. Le véritable et unique traducteur de ce théâtre russe était un autre ivrogne, et qui pis est un fripon, le *Spartiate* Manuel Léonard Pappadopoulo qui, après avoir résidé long-temps en Russie, vint en France avec l'ambassadeur othoman, Séid-Aly-Efendi, en qualité de second drogman, se fit chasser, quitta le costume oriental, habita Paris quelques années, et en partit après y avoir escroqué de l'argent à différentes personnes et des livres aux bibliothèques publiques, notamment à celle de l'arsenal. A—T.

il se livra entièrement à l'étude et aux sciences. Il prenait plaisir à réunir des livres sur toutes sortes d'objets, et principalement sur la philosophie, les mathématiques, la politique et l'histoire. Il cherchait l'occasion d'entretenir les personnes qui avaient parcouru les pays les plus éloignés, et tâchait d'obtenir d'elles des Relations et des Mémoires. Sa connaissance de plusieurs langues de l'Europe et de l'Orient, ses rapports avec les savants et les voyageurs, sa place de garde de la bibliothèque du Roi, à laquelle il fut nommé en 1684, lui donnèrent de grands moyens de satisfaire son goût pour les livres rares, surtout pour ceux qui concernaient la géographie et les voyages. Ce fut chez lui que se continuèrent les assemblées qui s'étaient tenues d'abord chez Montmor, et qui ont donné naissance à l'académie des sciences. Ses infirmités l'engagèrent, en 1692, à quitter ses fonctions; il mourut la même année, le 29 octobre, dans sa maison d'Issy, près Paris. On a de lui : 1. *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point été publiés, et qu'on a traduits ou tirés des originaux des voyageurs français, espagnols, allemands, portugais, anglais, hollandais, persans, arabes et autres orientaux; le tout enrichi de figures de plantes non décrites, d'animaux inconnus à l'Europe, et de cartes géographiques*, Paris, 1663-1672, 4 parties en 2 tomes in-folio. Camus nous apprend que Thévenot avait fait réimprimer de son vivant, et dans le format in-folio, un assez grand nombre de nouvelles pièces, qui devaient composer une cinquième partie. C'était, ajoute-t-il, autant de cahiers séparés; et l'impression de quelques-unes de ces pièces n'a jamais été achevée, ou bien une partie des feuilles imprimées a été perdue. Après sa mort, on publia, sous de nouveaux frontispices, portant la date de 1696, les quatre premières parties, avec ce qui était destiné à former la cinquième. Pour compléter les collections, on fut obligé de réimprimer quelques feuilles, des cartes, des estampes, et même de faire graver de nouveau quelques-unes de celles-ci; mais on ne fit pas les recherches nécessaires pour rendre complètes deux relations dont on n'avait ramassé que quelques fragments. Dans plusieurs exemplaires, les cartes géographiques sont imprimées sur du papier dont le verso porte des caractères arabes. De Guignes en a fait la remarque dans son *Essai historique sur la typographie orientale et grecque de l'imprimerie royale*. Ces tables étaient probablement un travail préparé par Thévenot, soit pour l'histoire des califes, dont on a des fragments dans la cinquième partie de ses Recueils, soit pour quelque autre texte, dont il avait projeté l'impression. Depuis longtemps le mérite de la collection de Thévenot est généralement reconnu : elle contient beaucoup de pièces curieuses et recherchées. On trouve, dans l'ouvrage de Camus, intitulé : *Mémoire sur la collection des grands et des petits voyages, et sur la collection des voyages de Melchisedech Thévenot*, les indications nécessaires pour connaître les caractères qui distinguent les éditions complètes, et des détails bibliographiques sur les différentes pièces contenues dans ce recueil : nous renvoyons nos lecteurs à ce travail, nous bornant à présenter quelques considérations sur ces morceaux. L'intention de Thévenot était de donner à la France les Voyages de Hakluyt et

de Purchas, qu'elle desirait depuis si long-temps d'avoir dans sa langue. Il annonce qu'il en ajoutera à ceux-là plusieurs autres non moins curieux, qui n'ont jamais vu le jour, et beaucoup qui, ayant été publiés en diverses langues, venaient d'être traduits en français, pour enrichir son recueil. Le premier volume contient: *Relation des Cosaques, avec la Vie de Kmielniski*, tirée d'un manuscrit (1). *Relation des Tartares, Précopites et Nogaies, des Circassiens, Mingreliens et Géorgiens, par Jean de Luca, religieux de l'ordre de Saint-Dominique;* ce missionnaire avait parcouru les pays habités par ces peuples : il décrit leurs mœurs avec exactitude. Thévenot a joint à cette relation des notes marginales fournies par un Polonais qui avait résidé long-temps dans cette contrée, et a fait suivre ce morceau d'un extrait tiré des Mémoires de Beauplan, qu'il nomme *Beauplet*. *Relation de la Colchide ou Mingrelie*, par le P. Lamberti, trad. de l'italien. Les mœurs des Mingreliens n'ont pas subi de changement notable depuis l'époque du voyage du P. Lamberti, qui eut lieu en 1642. *Mémoire sur la Géorgie*, par Pietro della Valle, en italien (*V.* Valle). *Voyage d'Anthoine Jenkinson, pour découvrir le chemin du Cattay par la Tartarie.* Ce n'est qu'un extrait des lettres contenues dans le Recueil d'Hakluyt (*V.* Jenkinson, XXI, 531). *Extrait du voyage des Hollandais envoyés ès années* 1656 et 1657 vers l'*Empereur des Tartares*, trad. du manuscrit hollandais. *Relation de la prise de Formose sur les Hollandais, le 5 juillet* 1661. Indépendamment du récit de la conquête de cette île par les Chinois, ce morceau contient la description de Formose, écrite par La Morinière, qui l'avait habitée pendant près de cinq ans. *Relation de la cour du Mogol, par le capitaine Hawkins*, extraite de Purchas (*V.* Hawkins, XIX, 511). *Mémoires de Thomas Rhoe, ambassadeur du roi d'Angleterre auprès du Mogol*, également tirés de Purchas (*V.* Roe, XXXVIII, 389). *Voyage d'Edouard Terry aux Indes orientales* (*V.* Terry, XLV, 194). *Fragments du moine Cosmas.* Le premier est la description d'animaux et plantes de l'Inde, le second, la description de la Taprobane (*V.* Cosmas, X, 31). *Tableau de la situation de plusieurs villes de Sinde et de l'Inde*, tiré d'Abou'lfeda, et précédé d'un avis de Thévenot, sur l'importance du travail du prince arabe. *Description des antiquités de Persépolis*, traduite de l'anglais. Cette description a été faite par des témoins oculaires. *Carte de Bassora*, précédée d'une planche gravée en anciens caractères chaldéens. *Relation des royaumes de Johonda, Tannasery, Pégu, Arecan, et autres états situés sur les bords du golfe du Bengale*, par Méthold, tirée de Purchas. Méthold voyageait dans les Indes en 1619. Il a vu tous les lieux qu'il décrit, entre autres les mines de diamant : on regrette que son récit soit trop succinct. *Journal de Pierre*

(1) Il est bien singulier que Camus et Huet n'aient pas dit que cette relation était de Pierre Chevalier, conseiller en la cour des aides, qui l'avait fait imprimer, en 1663, dans un livre intitulé : *Histoire de la guerre des Cosaques contre la Pologne, avec un Discours de leur origine, pays, mœurs, gouvernement et religion, et un autre des Tartares Précopites.* Chevalier déclare dans sa préface, qu'ayant fait, pendant ses voyages en Pologne, un recueil de plusieurs particularités relatives aux Cosaques, un curieux lui en avait demandé une copie, qui avait été insérée dans un recueil; mais que, comme il s'était glissé des fautes dans l'impression, il le publiait de nouveau avec plus d'exactitude.

Will. Floris : extrait de Purchas (*V.* Floris, XV, 99). *Relation du royaume de Siam, par Ioost Schouten,* traduite du hollandais (*V.* Schouten, XLI, 235). *Relation* ou *Journal du voyage de Bontekoe aux Indes orientales* (*V.* Bontekoe, V, 144). La *Terre australe, découverte par le capitaine Pelsart.* La partie la plus étendue de ce morceau est la relation du naufrage sur la côte ouest de la Nouvelle-Hollande, que l'on trouve dans tous les recueils de naufrages. A cette pièce est jointe la *carte de la Nouvelle-Hollande ;* dressée d'après les découvertes de Tasman (*V.* ce nom). *Description des Pyramides d'Égypte, par S. Greaves* (*V.* Greaves, XVIII, 369). *Relation de l'état présent du commerce des Hollandais et des Portugais dans les Indes orientales, où les places qu'ils tiennent sont marquées, et les lieux où ils trafiquent,* traduit du hollandais, ainsi que le *Discours sur le profit et sur les avantages que la Compagnie hollandaise des Indes orientales pourrait tirer du commerce du Japon, si elle avait la liberté de trafiquer à la Chine ; par Léonard Camps; Remontrances de François Pelsart aux directeurs de la Compagnie des Indes sur le sujet du commerce en ces quartiers-là.* Ce Mémoire, daté du 15 février 1627, est annoncé comme le résultat d'une expérience de sept années consécutives ; il est très-détaillé, et contient même des renseignements géographiques sur l'Hindoustan. *Routier pour la navigation des Indes orientales, avec la description des îles basses, entrées des ports, et basses ou bancs, dont la connaissance est nécessaire aux pilotes ; par Alcixo da Matta.* Ce Routier était le meilleur que l'on connût à cette époque ; il est accompagné de cartes par Texeira. *Mémoire du Voyage aux Indes orientales du général Beaulieu* (*V.* Beaulieu, III, 632). *Relation des îles Philippines par l'amirante D. Hieronimo da Banvelos y Carrillo.... Mémoire sur le commerce des îles Philippines, par don Juan Gran y Monsalcon, procureur-général de ces îles.* Ce sont des pièces adressées au roi sur l'état de ces îles, et sur les moyens de l'améliorer. *Relation des îles Philippines, faite par un religieux qui y a demeuré dix-huit ans. Relation de la grande île de Mindanao,* tirée d'une relation espagnole, imprimée à Mexico, en 1638. *Relation de l'empire du Japon, comprise dans les exposés que François Caron fit au sieur Philippe Lucas,* traduite du hollandais. Caron, mécontent des additions que le Hollandais Hagenaer y avait faites, envoya sa relation à Thévenot, après l'avoir revue et augmentée (*V.* Caron, VII, 178). *Récit de la persécution des Chrétiens au Japon, par Reyr Gysbert,* trad. du hollandais. Charlevoix la regarde comme impartiale. *Relation de la découverte d'Eso au N. du Japon,* traduite du hollandais. Elle est très-courte ; c'est le récit de la campagne des navires le *Castricom* et le *Breskes* (*V.* Van Vries). *Brève relation de la Chine, par le P. Michel Boym.* L'auteur était un jésuite polonais, envoyé par l'empereur de la Chine, comme ambassadeur à Rome, en 1652. *Flora Sinensis* ou *Traité des fleurs, des fruits, des plantes et des animaux particuliers à la Chine ;* par le même (*V.* Boym, V, 487). *Route du Voyage des Hollandais à Pékin. Voyage des ambassadeurs de la Compagnie hollandaise des Indes*

orientales, envoyés l'an 1656, *en la Chine, vers l'empereur des Tartares, qui en est maintenant le maître.* C'est un extrait de la relation de Nieuhof. La traduction de Thévenot est préférée à celle de Charpentier, elle est ornée de fig. (*V.* Nieuhof, XXXI, 275). *Description géographique de l'empire de la Chine, par le P. Martin Martinius.* Elle est traduite d'un livre chinois ; c'était l'ouvrage le plus complet que l'on eût sur la Chine, avant celui du P. Duhalde (*V.* Martini, XXVII, 323). *Rapport que les directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes orientales ont fait à leurs Hautes Puissances, touchant l'état des affaires dans les Indes.* C'est une pièce authentique, lue en 1654 dans l'assemblée des états-généraux. *L'Indien, ou portrait au naturel des Indiens présentés au roi d'Espagne par don Juan de Palafox.* Ce vertueux évêque plaide, dans cette requête, la cause des Indiens opprimés ; il l'adressa, à son retour de l'Amérique, en 1649 (*Voy.* Palafox, XXXII, 396). *Relations et Voyages du sieur ....., dans la rivière de la Plata, et de là par terre au Pérou, et des observations qu'il y a faites.* Dans un frontispice particulier, l'auteur est nommé Acarate : il était français, et alla, en 1675, de Buenos-Ayres au Pérou. Il donna des détails sur les mines du Potosi et sur les missions des jésuites au Paragay. *Voyage à la Chine, des PP. I. Grueber et d'Orville,* fait avant 1665. D'Orville mourut en route. Grueber, arrivé à Rome le 30 janvier, eut avec quelques savants des entretiens dont Thévenot a publié les résultats en français. On y trouve des renseignements curieux sur le Tibet. *Sinarum scientia politico-naturalis sive scientiæ sinicæ liber inter Confucii libros secundus.* C'est la traduction du P. Intocerta, publiée d'abord à Goa (*Voy.* Intocerta, XXI, 249) ; elle est suivie de la Vie de Confucius, en français. *Histoire de la Haute Éthiopie, écrite sur les lieux par P. Manoel d'Almeïda, extraite et traduite de la copie portugaise du P. Tellez* (*V.* Almeïda, I, 601). Le Livre de Tellez étant fort rare, les extraits que Thévenot en a publiés sont précieux : les remarques qu'il y a jointes se rapportent aussi aux morceaux suivants : *Relation du P. Ieronimo Lobo de l'empire des Abyssins, des sources du Nil, de la licorne,* etc. (*V.* Lobo, XXIV, 601). *Découverte de quelques pays qui sont entre l'empire des Abyssins et la coste de Melinde.* C'est la relation du voyage du P. Antonio Fernandez, en 1613 et 1614 (*V.* Fernandez, XIV, 383), traduite par Thévenot. *Relation du voyage du Sayd ou de la Thebayde, fait en* 1668, *par les PP. Protais et Charles-François d'Orléans, capucins missionnaires ;* elle est très-succincte et peu instructive. *Histoire de l'empire mexicain, représentée par figures.* Ces figures, au nombre de soixante-trois, et leur explication, sont tirées de Purchas. *Relation du Mexique et de la Nouvelle Espagne, par Thomas Gage :* c'est un extrait des Voyages de cet Irlandais (*V.* Gage, XVI, 253). *Voyage d'Abel Tasman, l'an* 1642 (*V.* l'article de ce navigateur). *Instruction des vents qui se rencontrent et règnent plus fréquemment entre les Pays-Bas et l'Ile de Java.* Ce morceau suppose des cartes marines que Thévenot n'a point publiées. *Ambassade de S'chah-Rokh, fils de Tamerlan, et*

d'autres princes ses voisins, à l'empereur du Kattay, en 1419, traduit du persan (2). *Relatio ablegationis quam Cæsarea Majestas ad Cattayensem chamum bogdi destinavit*, 1653. Quoique succinte, elle est intéressante. *Synopsis chronologica monarchiæ Sinicæ ab anno post diluvium 275 usque ad annum Christi* 1666. La première partie est extraite de Martini; la seconde, d'un manuscrit persan: malgré l'indication du titre, elle ne va que jusqu'en 1425. L'*Asie de Barros*, ou l'*Histoire des conquêtes des Portugais aux Indes Orientales*: ce n'est qu'un extrait fort sommaire du grand ouvrage de Barros. *Relation des Chrétiens de S. Jean, par le P. Ignace de Jésus, carme déchaux* (*V.* Ignace de Jésus, XXI, 192). *Voyage de la Tercère, par le commandeur de Chaste*: il n'y est question que d'une expédition militaire (*V.* Chaste, VIII, 260). *Elementa linguæ tartaricæ* (3). Cette Grammaire est incomplète, et ne présente qu'un petit nombre de caractères. *Descubimiento de las islas de Salomon*. Ce ne sont que des fragments; il est assez rare de les trouver entiers dans la collection de Thévenot, de même que le morceau suivant: *Appendix ad Historiam Mogolum*, et autres fragments relatifs à l'histoire orientale. Ces indications suffisent pour faire juger de l'importance du Recueil de Thévenot, qui est le troisième qu'un Français ait publié. Nous avions auparavant celui de Temporal (Lyon, 1556) et celui de Bergeron (Paris, 1634). Le premier avait emprunté presque tout à Ramusio; Thévenot donne plusieurs pièces originales. II. *Recueil de voyages*, Paris, 1681, in-8°. Ce petit volume contient: *Découverte dans l'Amérique Septentrionale, par le P. Marquette*, avec une Carte. Ce jésuite découvrit le Mississipi (*V.* Marquette, XXVII, 261). *Carte de la Terre de Ielmer*; cette terre est au sud de la Nouvelle Zemble. *Ambassades des Moscovites à Pékin et découvertes des pays qui sont entre la Moscovie et la Chine* (de 1653 à 1656). Elle échoua parce que l'ambassadeur ne voulut pas faire les saluts d'usage. Un des motifs qui font rechercher ce petit volume, est qu'il porte l'état de toutes les pièces comprises dans les quatre parties in-fol., mais publiées avant 1681. Malgré son titre, il renferme des pièces qui ne sont pas des Voyages; ce sont: *Nouvelle manière de niveau; de prendre hauteur; de mesure universelle; et autres problèmes qui servent de supplément à l'art de la navigation*, avec une figure d'un nouveau niveau. *Histoire naturelle de l'éphémère*, avec figures. *Histoire naturelle du Cancellus* ou *Bernard l'hermite*. Cette pièce n'est pas indiquée dans le Catalogue qui est en tête du volume. Enfin on trouve dans quelques exemplaires, le *Cabinet de M. Swammerdam, docteur en médecine*. III. *De l'art de nager*, Paris, 1695, in-8°., avec figures; réimprimé en 1781, in-8°., et augmenté d'une *Dissertation sur les bains orientaux*, par P. de L.

(2) Ces ambassades de Chah-Rokh sont extraites et traduites de l'historien persan Abder-rezzak. C'est d'après la traduction postérieure, et restée manuscrite, de Galland (*Voy.* ce nom), que Langlès a publié, comme son propre ouvrage, ses *ambassades réciproques*, etc., brochure in-8°. (*Voy.* Langlès au Supplément). A—T.

(3) Cet ouvrage imprimé séparément, Paris, 1688, in fol., est mal à propos attribué au voyageur Jean Thévenot, neveu de Melchisédech, sur le catalogue manuscrit des livres imprimés de la Bibliothèque du roi. L'enveloppe de cette brochure porte simplement le nom de *Thévenot* écrit à la main sans prénoms, ce qui nous semble indiquer seulement que le livre appartenait à l'oncle ou au neveu (*Voy.* l'article suivant). A—T.

C. aa P. Thévenot a beaucoup profité pour cet ouvrage de l'*Ars natandi*, par Digby, Londres, 1587. On a le *Catalogue de la bibliothèque de Thévenot*, Paris, 1694, in-12. E-s.

THEVENOT (Jean de), voyageur et neveu du précédent, né à Paris le 6 juin 1633, reçut une éducation soignée. Après avoir fait ses études avec succès au collége de Navarre, il s'était adonné aux exercices du corps. Bientôt la lecture des voyages lui inspira le desir d'en entreprendre. Possesseur d'une fortune considérable, par la mort de son père, il put se livrer à sa passion sans aucune des vues mercantiles qu'avaient eues Tavernier et d'autres. Il partit, en 1652, pour parcourir l'Europe, et visita successivement l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et l'Italie. Sa curiosité étant plus aiguillonnée que satisfaite par la vue de ces différents pays, il hésitait sur le choix des régions où il devait porter ses pas, lorsque le hasard lui fit connaître l'orientaliste d'Herbelot: ils se donnèrent rendez-vous à Malte; mais le savant n'ayant pu partir assez tôt, Thévenot quitta Rome le 31 mai 1655, et le 2 juin s'étant embarqué à Cività-Vecchia, il aborda successivement en Sicile et à Malte. Au bout de cinq mois, il fit voile pour Constantinople. Le 30 août 1656, il partit pour la Natolie, dont il visita les principales places et s'embarqua ensuite pour l'Égypte. Après une longue navigation, laquelle ordinairement se fait en sept jours, la saïque qui le portait arriva de Chio à Alexandrie, d'où Thévenot passa à Rosette; puis, remontant le Nil, il prit terre à Boulac. Les détails qu'il donne sur l'Égypte sont en général assez vrais; nous avertirons seulement que la planche du Mekkias, ou nilomètre, qui se trouve dans son voyage, est tout-à-fait fautive. Il ne manqua pas d'aller visiter les pyramides. Quelque temps après, il saisit l'occasion d'une caravane pour Suez, et alla voir la mer Rouge et les monuments de notre foi qui se trouvent encore dans cette contrée. S'étant embarqué pour retourner en Égypte, il fut attaqué et dépouillé par des pirates arabes, et, ce qui était plus fâcheux, par des Maltais. Revenu au Caire, il y fit de nouvelles observations; et sa relation renferme en cet endroit des détails fort intéressants sur le Nil et sur plusieurs autres curiosités de l'Égypte. Il paraît que la fatigue et les dangers de tous ces voyages commencèrent alors à lui inspirer quelques dégoûts, et qu'il songea à revenir dans sa patrie. Ayant pris passage sur un vaisseau anglais, il relâcha à Tunis et visita les ruines de Carthage. Il fut ensuite témoin, acteur et presque victime d'un combat sanglant que trois corsaires espagnols livrèrent au vaisseau anglais, sur lequel il se trouvait, et qui entra triomphant dans le port de Livourne. Thévenot parcourut encore une fois l'Italie, et revint en France, où ses amis et sa famille, enchantés de le revoir, se flattaient qu'un voyage de sept ans aurait calmé son ardeur. Mais les connaissances qu'il avait acquises n'étaient pour lui qu'un attrait de plus pour en acquérir de nouvelles; et dans le moment même où on le félicitait d'avoir si bien vu plusieurs contrées de l'Orient, il regrettait vivement de n'en avoir pas visité davantage. Ayant secrètement mis ordre à ses affaires, il quitta Paris le 16 octobre 1663. Il s'était depuis quatre ans livré aux études qui peuvent être

utiles à un voyageur, et dont il avait senti le besoin dans ses courses précédentes. Lorsque sa famille le croyait en Bourgogne, il était déjà à Marseille, où il s'embarqua le 24 janvier 1664. On n'arriva que le 14 février devant Alexandrie ; il en partit bientôt pour Scide, Damas, Alep, Mossoul furent successivement le but de ses excursions. Il descendit le Tigre jusqu'à Baghdad, entra en Perse par la route d'Hamadan. Après un séjour de cinq mois à Hispahan, il dirigea sa route vers Bender-Abassi, espérant s'embarquer pour les Indes ; mais, voyant que cela était impossible, il revint sur ses pas, et visita les antiquités de Schiras et celles de Tchehlminar. Il se rendit ensuite à Bender-Rik, port sur le golfe, d'où il put passer à Bassora. Il y trouva un vaisseau anglais qui le conduisit à Surate, où il débarqua au commencement de 1666. Il ne tarda pas à parcourir le Guzerate et vit Ahmedabad et Cambaye. Plus tard il traversa la péninsule de Surate à Masulipatan, et passa par Brampour, Aurengabad et Golconde : il ne négligea pas, étant à Aurengabad, d'aller visiter les fameuses pagodes d'Élora. Il revint à Surate vers la fin de l'année. En février 1667, il s'embarqua pour Bender-Abassi et revit Schiras et Ispahan. Il comptait retourner en Europe par l'Arménie et l'Asie-Mineure : mais ses longues fatigues avaient altéré sa santé. En partant de Com, il était déjà malade ; cependant il continua de décrire sa route jusqu'au bourg de Farsank ; les douleurs qu'il ressentait l'obligèrent de quitter la plume dans ce lieu. Néanmoins il avança encore trente lieues au-delà jusqu'à Miana, petite ville éloignée d'une égale distance de Tauris. Ce fut là qu'il expira le 28 novembre 1667. On a de Thévenot : *Voyage au Levant, contenant diverses particularités de l'Archipel, Constantinople, Terre-Sainte, Égypte, des Pyramides, Momies, des déserts d'Arabie, de la Mecque*, etc. Paris, 1664, ibid., 1665, in-4°., fig. *Suite du même voyage, où, après plusieurs remarques de l'Égypte, Syrie, Mésopotamie, de l'Euphrate et du Tigre, il est traité de la Perse*, in-4°., fig. *Voyage contenant la relation de l'Indostan, des nouveaux Mogols et des autres peuples et pays des Indes*, ibid., 1684, in-4°., fig. Il fit imprimer lui-même sa première relation. Ce n'est qu'après sa mort, qu'un sieur de Luisandre, son ami, et l'orientaliste François Petis (*Voy.* ce nom) ont publié le reste de ses Mémoires. Ces diverses relations furent réunies sous le titre de *Voyages de M. Thévenot, tant en Europe qu'en Asie et en Afrique*, ibid., 1689, 5 vol. in-12, fig. ; Amsterdam, 1705, 5 vol. in-12, fig., ib., 1725 et 1727. La fréquente réimpression de ces voyages prouve qu'ils avaient été favorablement accueillis ; ils furent aussi traduits en Hollandais, Amsterdam, 1681, in-4°., et en allemand, 1693, 3 vol. in-4°., fig. ; ils méritaient ce grand succès ; ils sont exacts ; leur lecture est amusante ; ils renferment une foule de détails curieux et instructifs, aujourd'hui même que les pays parcourus par Thévenot ont été visités par un si grand nombre d'Européens. Ce voyageur avait une grande facilité pour les langues ; il possédait à fond le Turc, l'Arabe et le Persan, ce qui lui donnait une grande facilité de bien observer les peuples chez lesquels il se trouvait : il était de plus fort instruit dans les sciences. L'édi-

teur de ses deux derniers voyages, auquel il les avait légués par son testament pour qu'il les revît, avait entre les mains un ouvrage considérable composé par Thévenot dans les Indes; c'était un herbier de cette contrée, avec la description de chaque plante. Tavernier, Daulier des Landes rendent hommage au savoir et aux bonnes qualités de Thévenot. « Sa mort, dit Orme, dans ses *Fragments historiques sur l'empire mogol*, fut une grande perte pour les sciences géographiques. Aucune relation de l'Inde ne contient autant de faits curieux, recueillis en si peu de temps, et renfermés dans moins de phrases. » Thévenot donne des détails historiques très-intéressants. Il a le premier parlé du fameux Sévagi et des Paria. Stuck, dans son catalogue des voyages, a confondu les ouvrages de Jean Thévenot avec ceux de son oncle Melchisédech. On a dit que ce voyageur fut le premier qui apporta le café en France.

A—t et E—s.

THÉVENOT DE SAULES (CLAUDE-FRANÇOIS), naquit à Coiffi-la-Ville en Champagne, le 23 janvier 1723. Après avoir fait de bonnes études, il se livra à la jurisprudence, et suivit avec distinction la carrière du barreau. Il n'était pas encore parvenu à sa quarantième année, lors qu'il fut chargé d'une cause majeure : ce fut la défense des Jésuites, pour lesquels il plaida avec distinction au parlement. Son plaidoyer fut justement applaudi, quoique la défaveur accueillît alors ceux qui se chargeaient de parler pour un ordre que les papes, les rois et les jansénistes attaquaient sans relâche. Quand le chancelier Maupeou substitua aux parlements des conseils supérieurs plus dociles, Thévenot crut devoir accepter la place d'avocat-général à Orléans. Ce fut le terme de sa fortune. Le barreau lui fut fermé en 1774, lors de la réhabilitation du parlement de Paris, qui avait été exilé à Troyes. Retiré loin des scènes bruyantes, il consacra, dans la retraite, ses veilles studieuses à la composition de plusieurs ouvrages. Le seul qui ait été livré à l'impression est le *Traité sur les substitutions fidéi-commissaires, avec des Commentaires sur l'Ordonnance de* 1747, in-fol. et in-4°., 1 vol. Thévenot de Saules mourut à Vesoul, en 1797, occupé à mettre la dernière main à un savant ouvrage, dans lequel il comparait nos lois nouvelles avec le droit romain (1). D-b-s.

THÉVENOT (MAGLOIRE), instituteur, né, en 1746, à Dampierre près d'Arcis-sur-Aube, où son père était maître d'école, fut forcé, par le défaut de fortune, de songer de bonne heure à s'assurer des moyens d'existence. Dès qu'il eut achevé ses premières études, il ouvrit, à Brinon, un pensionnat qui, peu de temps après, comptait un assez grand nombre d'élèves. Les succès qu'il n'avait pas cessé d'obtenir dans l'enseignement l'encouragèrent à transporter son pensionnat à Troyes, en 1780. Telle était l'estime dont il jouissait dans cette ville, que son établissement ne fut pas fermé, même dans les temps les plus orageux de la révolution, quoiqu'il n'en eût pas embrassé les principes. Lors de la réorganisation de l'université sous Fontanes, Thévenot fut nommé régent de quatrième au collége de Troyes, où il avait reçu le bienfait de l'instruction.

(1) On a publié, long-temps après la mort de Thévenot, son *Dictionnaire du Digeste ou substance des Pandectes justiniennes*, 1808, 2 vol. in-4°. A. B—T.

Ses amis voulaient lui procurer une place supérieure ; mais il refusa de quitter cette modeste chaire, prétendant que c'était la seule qu'il pût remplir d'une manière utile. Les talents et les qualités aimables de Thévenot, son zèle pour ses élèves et son noble désintéressement dans une condition si médiocre, rendront longtemps sa mémoire chère aux habitants de la Champagne dont il était connu aussi pour la passion avec laquelle il observait les abeilles et leurs travaux. Mais, quoiqu'il eût fait faire une ruche en verre, dans l'espérance d'acquérir quelques connaissances nouvelles en ce genre, il ne paraît pas que cette tentative lui ait réussi. Il mourut à Troyes, le 19 février 1821, à l'âge de soixante-quinze ans, dont il avait passé plus de cinquante dans l'enseignement. On a de lui, outre quelques Lettres et des Dissertations, la plupart grammaticales, dans le Journal de sa province : I. *Cours de septième*, Troyes, sans date, in-12, réimprimé à la fin de l'ouvrage suivant. II. *Éléments des langues latine et française*, ou Méthode élémentaire pour apprendre la langue latine, précédée des premières notions de la langue française, ibid., 1783, in-12; ouvrage estimable, et que les instituteurs pourraient encore lire avec fruit. III. *Principes de grammaire française*, ibid., 1801, in-12. Ce volume contient un des premiers exercices de *cacographie*, idée adoptée et perfectionnée depuis par différents grammairiens, et notamment par M. Boinvilliers. IV. *Questions sur les principes généraux de la langue française*, ib., in-8°. de 48 pag.; 5e. édit., en 1810. V. *Anthologia poetica latina*, Paris, 1811, 2 vol. in-8°.; compilation utile et faite avec soin. Thévenot a laissé une *Anthologie historique et morale*, qu'il se proposait de livrer à l'impression. Il est l'éditeur de la traduction anonyme, en vers latins, du *Ververt* de Gresset, avec le texte en regard; suivie de la traduction en vers français de la *Paraphrase*, en vers latins, du *Psaume* 8, par Théod. de Bèze, in-8°. de 40 pag. Cet opuscule a été tiré à très-petit nombre. M. Patris-Debreuil a publié l'Éloge de cet instituteur, sous ce titre : *Hommage à la mémoire de M. Magloire Thévenot*, in-8°. W—s.

THEVET (André), voyageur, connu par sa crédulité, naquit, à Angoulême, dans les premières années du seizième siècle. Ayant pris l'habit de cordelier, il acheva ses études théologiques; mais son goût l'entraînant vers les sciences profanes, il s'adonna tout entier à la lecture, dévorant indistinctement tous les ouvrages qui lui tombaient entre les mains; et comme il était doué d'une vaste mémoire, il acquit, en peu de temps, la facilité de parler sur toutes sortes de sujets. C'en était assez pour briller dans son couvent; mais il désirait vivement d'étendre ses connaissances par les voyages et par la fréquentation des savants; il obtint enfin de ses supérieurs la permission de visiter l'Italie; et ayant rencontré le cardinal de Lorraine à Plaisance, ce prélat lui fournit les moyens de passer dans l'Orient, où l'appelaient également sa dévotion et la curiosité. Le 23 juin 1549, il s'embarqua sur une felouque, qui le conduisit de Venise à Scio. Un ambassadeur génois, que les vents contraires avaient forcé de relâcher dans cette île, se chargea de le mener à Constantinople, où il arriva le 30 novembre. Il y trouva le savant Pierre Gyllius (*V.*

P. Gilles, XVII, 376), qui se disposait à parcourir les provinces de l'Asie-Mineure ; et il l'accompagna jusques à Chalcédoine, l'aidant à chercher des médailles et des antiquités. S'étant embarqué pour Rhodes, Thevet fut jeté sur les côtes de la Grèce, ce qui lui donna l'occasion d'aller explorer les ruines d'Athènes. De Rhodes, il se rendit à Alexandrie, où il passa l'hiver (1). Ce ne fut donc qu'au printemps de l'année 1551, qu'il reprit la route de la Palestine. Il visita la Terre-Sainte dans le plus grand détail ; et à son retour en France, en 1554, il publia la relation de son voyage, qui fut très-bien accueillie. Dès l'année suivante, il repartit avec le chevalier de Villegagnon (*V.* ce nom), chargé de l'établissement d'une colonie calviniste au Brésil. Ce fut, le 14 novembre 1555, que la flotille entra dans le Rio-Janeiro. Thevet tomba malade, presqu'en descendant à terre, et il n'était pas rétabli, quand il se rembarqua pour la France, le 31 janvier 1556, sans avoir pu voir le Brésil, dont il donna cependant une description très-circonstanciée. Ayant obtenu, peu de temps après, sa sécularisation (1558), la reine Catherine de Médicis le nomma son aumônier ; et il fut pourvu de la charge d'historiographe et cosmographe du roi, avec des appointements considérables. Il s'occupait dès-lors des *Vies des hommes illustres ;* et il n'épargna ni soins, ni dépenses pour rassembler les matériaux qui devaient lui servir à composer ce grand ouvrage : « Je » puis assurer, dit-il, que la plupart » des bibliothèques, tant françaises » qu'étrangères, ont été par moi visitées, à celle fin de pouvoir recouvrer toutes les raretés et singularités. » La faveur dont il jouissait à la cour était très-grande, et il l'employait à servir ses amis et les savants, qui l'ont tous comblé d'éloges, tels que Jodelle, Jean Dorat, Genebrard, Baïf, Rob. Garnier, etc. Son crédit, loin de diminuer, s'accrut encore sous le règne de Charles IX : « De lui, dit-il, (dans la » vie de ce prince), je reconnais » avoir reçu plusieurs courtoisies, » munificences et libéralités, et avoir » été mandé pour lui expliquer les » difficultés qu'il avait sur le fait » des cartes et des pays étrangers. » Thevet mourut à Paris, le 23 nov. 1590 (2), à l'âge de quatre-vingt-huit ans, suivant son épitaphe, que l'on voyait aux Cordeliers. C'est injustement qu'on l'a taxé d'ignorance et de mensonge (3). Il était d'une excessive crédulité ; mais il avait des connaissances au moins dans les langues et en géographie ; car comment supposer qu'un homme sans instruction aurait pu se soutenir plus de trente ans à la cour, dans un poste qui devait éveiller la jalousie ? Ou-

(1) Il dit, dans sa *Cosmographie*, qu'il y passa quatre mois ; mais dans ses *Vies*, il affirme y avoir demeuré trois ans. Cette contradiction n'est pas la seule que présentent ses divers ouvrages sur les faits qui lui sont personnels.

(2) C'est par inadvertance que Falconet dit, en 1592, dans ses *Notes* sur Lacroix du Maine.

(3) Il fut, dit Lomonnoye, de gros livres où l'on remarque beaucoup de mensonges, et surtout des ignorances très-grossières, ce qui donna lieu de le représenter sous deux figures à côté l'une de l'autre : la première en habit de cordelier ; la seconde, en habit séculier avec un gros livre sur la tête. Au bas de la première était ce vers :

« Asne jadis sous ma grise vêture ;

et au bas de la seconde, celui-ci :

Plus asne encor sous cette couverture.

Notes sur la *Bibl.* de Lacroix du Maine. Le Duchat présente Thevet comme un ignorant fort présomptueux, et s'égaie sur son compte par quelques-unes de ces mauvaises plaisanteries en usage alors. Il apporta du Levant, dit cet écrivain, un fort gros crocodile, qu'on appela la *grosse bête de Thevet*.

tre plusieurs cartes géographiques, on doit à Thevet : I. *Cosmographie du Levant*, Lyon, 1554, in-4°., fig.; ibid., 1556, in-4°. Cette seconde édition est augmentée de plusieurs planches. II. *Les singularités de la France antarctique*, autrement nommée Amérique, et de plusieurs terres et îles découvertes de notre temps, Paris, 1556, in-4°., fig., Anvers, 1558, in-8°.; trad. en italien, Venise, 1584, in-8°. Il y donne la relation de son voyage au Brésil, et la description de ce pays; mais comme il ne le connaissait qu'imparfaitement, n'ayant pu le visiter, il n'en parle que sur l'attestation des matelots et des passagers qui se sont fréquemment amusés de sa bonne foi et de sa simplicité. Lery, dans son *Voyage au Brésil* (*Voy.* LERY, XXIV, 251), a signalé les erreurs nombreuses et les fables débitées par Thevet, entre autres celle du prétendu géant *Quoniambec*, qui faisait l'exercice avec un canon, et jouait avec des boulets. III. *Discours de la bataille de Dreux*, Paris, 1563, in-8°. IV. *Cosmographie universelle*, illustrée de diverses figures des choses plus remarquables vues par l'auteur, ibid., 1571, 2 vol. in-fol. et 1575, ibid., 2 vol. in-fol. Fr. de Belleforest ayant critiqué vivement cet ouvrage, dans ses Additions à la Cosmographie de Munster, Thevet fut très-sensible à ce procédé; mais ils se réconcilièrent dans la suite. V. Les *Vrais portraits et vies des hommes illustres, grecs, latins et païens, recueillis de leurs tableaux, livres, médailles antiques et modernes*, ibid., 1584, in-fol., 2 vol. L'édition de 1621, 8 vol. in-12, sous ce titre : *Histoire des plus illustres et savants hommes de leurs siècles, avec leurs portraits*, est augmentée de plusieurs articles. De toutes ces vies, soixante-treize appartiennent à l'histoire de France. Fontette, qui en donne la liste, dit que ce livre est plus soigné que les autres ouvrages de l'auteur. Dans la préface, Thevet nous apprend qu'il a contribué beaucoup aux progrès de la gravure en France. « J'ai, dit-il, attiré « de Flandre les meilleurs graveurs, » et, par la grace de Dieu, je me puis » vanter être le premier qui ai mis » en vogue, à Paris, l'imprimerie en » taille-douce, tout ainsi qu'elle était » à Lyon, Anvers et ailleurs. » Ce recueil offre beaucoup de fables; et malgré la critique de Lery, on y voit figurer parmi les personnages illustres le géant *Quoniambec* et *Paraconni*, roi sauvage de la Plata. Plusieurs portraits publiés par Thevet doivent être imaginaires. Cependant son livre n'est pas tout-à-fait à dédaigner. On y trouve quelques portraits fidèles, et des particularités assez curieuses. Il promettait une description de toutes les îles, qu'il devait publier sous le titre d'*Inzerdain*, mot auquel il attachait le sens de l'*Isolario* des italiens; (4) et un *Traité des monnaies*, avec des planches. On trouve une Notice sur Thevet dans les *Mémoires* de Niceron, XXIII. Son portrait a été gravé par Th. de Leu, in-4°.; et plusieurs fois petit format. W—s.

(4) Cet ouvrage existe parmi les manuscrits de la bibliothèque royale, sous ce titre : *Le grand insulaire et pilotage*, ainsi qu'un autre qui peut en être la suite, et qui est intitulé : *Description de plusieurs îles*. On y possède aussi d'autres ouvrages manuscrits d'André Thevet : *Histoire naturelle et générale des Indes occidentales*, ou *Relation de deux voyages par lui faits aux Indes australes et occidentales*. Cette relation est peut-être le même ouvrage que les singularités, etc., mentionnées ci-dessus. *Second voyage dans les terres australes et occidentales*; une *Traduction* de l'Itinéraire de Benjamin de Tudèle, non citée à l'article de ce dernier (IV, 168). A—T.

THEW (Robert), graveur anglais, né, en 1758, à Paddington en Holderness dans l'Yorkshire, où son père tenait une auberge, exerça pendant quelque temps l'état de tonnelier. La guerre avec les colonies d'Amérique vint changer sa situation, et il servit, comme simple soldat, dans la milice de Northumberland, jusqu'à la paix de 1783. C'est alors que, s'étant établi à Hull, il se mit à graver, d'abord des cartes de visite et des adresses, ensuite un plan de Hull, qui porte la date de 1784. Quelques autres estampes, notamment la gravure d'une tête de vieille femme, d'après Gérard Dow, parurent si surprenantes de la part d'un jeune artiste qui s'était presque formé lui-même, que, sur la recommandation du célèbre Fox, de la duchesse de Dévonshire, et de lady Duncannon, il fut nommé graveur d'histoire du prince de Galles. Le marquis de Carnarthen, dont il fixa l'attention en construisant une chambre obscure très-curieuse, lui donna une lettre de recommandation adressée à l'alderman Boydell (*Voy.* ce nom), qui lui offrit aussitôt trois cents guinées pour graver le tableau de Northcote, qui représente *Édouard V prenant congé de son frère le duc d'York*. Il grava pour Boydell un grand nombre d'estampes, d'après la galerie Shakspearienne, ainsi que d'après des tableaux de Reynolds, Shee, Westall, Smirke, Fusseli, Northcote, Peters, etc., lesquelles furent admirées des connaisseurs et du public. On cite particulièrement celle du tableau de Westall, représentant *le cardinal Wolsey entrant dans l'abbaye de Leicester*. Dans le Shakspeare de Boydell, dix-neuf gravures de grande dimension sont de la main de Robert Thew. Les qualités qui caractérisent le talent de cet artiste sont la fidélité à retracer le véritable esprit et le style de chaque maître, une exactitude minutieuse, un poli remarquable, une exquise délicatesse de manière; il sait donner à tous les objets le caractère qui leur convient, et à l'ensemble une douceur de ton et une harmonie parfaites. Il mourut en juillet 1802, à Stevenage en Hertfortshire. L.

THIARD (Pontus de) (1), l'un des poètes de la Pléiade imaginée sous le règne de Charles IX, et dont le chef était Ronsard (*V.* ce nom), naquit, vers 1521, au château de Bissy, diocèse de Mâcon, d'une famille aussi illustre par son ancienneté que par ses services et son attachement à la cause de nos rois. Dans sa jeunesse il apprit le grec, le latin et même l'hébreu; cependant il ne méritait pas une place dans la *Gallia orientalis* de Colomiès (2). La culture de la poésie française occupa d'abord ses loisirs; mais il y renonça bientôt pour se livrer à l'étude des sciences. Après avoir achevé son cours de théologie, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut revêtu de la dignité d'archidiacre de l'église de Châlons-sur-Saône, dont il devint évêque en 1578. Député de sa province aux états de Blois, en 1588, il y défendit avec courage l'autorité royale attaquée par la Ligue. La conduite de ce prélat ne se démentit point pendant les troubles qui suivirent la mort de Henri III; et il quitta Châlons, ne voulant point paraître approuver la conduite des habitants,

(1) Il écrivait son nom *Tyard*; mais on a cru devoir adopter l'orthographe suivie le plus généralement.

(2) Scaliger dit que Pontus était très-ignorant en hébreu. Voy. le *Scaligerana*.

qu'il n'avait pu maintenir dans le devoir envers le souverain légitime. Ce fut au bout de vingt ans qu'il confia l'administration de son diocèse à Cyrus de Thiard, son neveu, et, l'ayant fait agréer pour son successeur, il se retira dans son château de Bragny, où il passa le reste de ses jours, partageant son temps entre la prière et l'étude. Il y mourut le 23 septembre 1605, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et fut inhumé, comme il l'avait demandé, sans aucune pompe, dans l'église paroissiale. Quelques jours avant sa mort, il avait composé lui-même son épitaphe en vers latins (3), qui ont été rapportés par divers auteurs (4). Quoiqu'il s'y montre détaché du monde et désabusé de la gloire, on voit pourtant qu'il se flattait que ses écrits lui survivraient long-temps. Mais on n'en connaît plus que les titres; et malgré les éloges dont l'ont comblé ses contemporains, il n'y a réellement aucun de ses ouvrages qui mérite d'échapper à l'oubli. Ronsard attribuait à Pontus l'introduction dans la poésie française du sonnet dérobé à l'Italie moderne; mais Pasquier réclame cet honneur pour Joachim du Bellay. Suivant Tabourot, l'un des admirateurs de Pontus, c'est lui qui le premier « a d'italien habillé à la fran» çaise la *Sextine*, qui est une poésie » pauvre de rime, et riche d'inven» tion : car il faut rimer six fois sur » un même mot, outre la conclusion » de quatre vers (5). » Outre des Homélies et une Traduction des Dialogues de l'amour par Léon Hébreu, on a de notre auteur : I. *Les Erreurs amoureuses*, Lyon, 1549, in-8°. Ce sont des Sonnets, adressés à une dame qu'il appelle l'*Ombre de sa vie* : « Image touchante, ajoute un » critique, et qui répond à la déli» catesse d'expressions et d'idées qui » règnent dans ces vers (*Voy.* les » *Siècles littér.* de Desessarts.) » On peut presque affirmer que ce critique n'avait jamais essayé de lire les vers de Pontus. La plus complète des quatre éditions de ses *Œuvres poétiques* est celle de Paris, 1573, in-4°. II. *L'Univers* ou *discours des parties et de la nature du monde*, Lyon, 1557, in-4°., réimprimé avec des additions, et précédé d'une *Préface* par Duperron, depuis cardinal, sous ce titre : *Deux Discours de la nature du monde et de ses parties*, Paris, 1578, in-4°. III. *Extrait de la généalogie de Hugues Capet, roi de France*, etc., Paris, 1594, in-8°.; c'est une réponse au livre de Franç. de Rosières : *Stemmata Lotharingiæ* (*V.* Rosières). IV. *De rectâ nominum impositione*, Lyon, 1603, in-8°. Ce petit Traité, dans lequel Pontus fait parade de son érudition hébraïque, devait servir de Préface à la Traduction de deux Opuscules de Philon; mais il crut devoir la supprimer en apprenant qu'il avait été devancé par Fréd. Morel. V. *Fragmentum epistolæ pii cujusdam episcopi, quo pseudo-jesuitæ Caroli et ejus congerronum male-*

(3) Étienne Pasquier a consacré à Pontus de Thiard une autre épitaphe, qui est caractéristique, et finit par ce fragment d'Ovide :

Omnia pontus erat.

Après sa mort, le même auteur le célèbre encore, mais en vers français. Voici ce qu'il dit de Thiard, dans ses *Recherches de la France* : « Et surtout il » me souviendra qu'estant le premier des députez » du clergé de la province en l'assemblée des es» tats qui fut tenue dans la ville de Blois, l'an » 1588, lui seul se ridoit pour le service du roi, » contre le demeurant du clergé, lequel en ses » communes délibérations ne respiroit que rébel» lion et avilissement de la majesté de nos roys. »

(4) Niceron, Marin, etc.

(5) Voy. les *Bigarrures* de Tabourot, qui rapporte, p. 297 (édit. de Paris, 1662), un exemple du *Sixain* tiré des *Œuvres poétiques* de Pontus.

dicta repellit, Hanau, 1604, in-8°., à la suite de *Caroli Molinæi consilium*; inséré dans la *Bibliotheca Pontificia* de J. Scherzer, Leipzig, 1677, in-4°.; et trad. en franç. dans le *Contr'assassin*, par David Home, Lyon, 1612. On trouvera des détails sur Pontus, dans les *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et Duverdier; dans les *Éloges des Hommes illustres* de Teissier; dans les *Mémoires* du P. Niceron, tome XXI; dans la *Bibliothèque de Bourgogne*; dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, tom. XIV, etc., etc. Enfin Marin a publié: *Notice sur la vie et les ouvrages de Pontus de Thyard de Bissy, suivie de la généalogie de cette maison, et de la relation de la campagne de 1664 en Hongrie*, Neuchâtel, 1784, in-8°. de 212 pag., dont l'*Histoire* de Pontus, grossie de plusieurs chartes, ne contient que 80. Le nouveau biographe n'a guère fait que compiler les recherches de ses devanciers. C'est donc à tort que Desessarts dit que Marin, le premier, a rendu au nom de Pontus de Thiard la célébrité qui lui appartient. Le portrait de ce prélat a été gravé in-4°. par Th. de Leu. W—s.

THIARD (Henri de), dit le cardinal de Bissy, de la même famille que le précédent, était fils de Claude de Thiard, troisième du nom, comte de Bissy, qui, sous Louis XIV, servit avec distinction en Italie, en Catalogne, en Flandre et en Lorraine, et à qui sa conduite brillante, lors du passage de la Raab, valut, de la part de ce prince, la lettre la plus flatteuse (1664). Henri de Thiard était né le 25 mai 1657. Destiné à l'Église, il fit sa licence en Sorbonne, et prit le bonnet de docteur en 1685. Le roi, voulant récompenser les services du père, nomma le fils, en 1687, à l'évêché de Toul; mais les différends que Louis XIV avait alors avec Rome, empêchèrent l'expédition des bulles. On a lieu de croire que Bissy fut du nombre des prélats nommés qui administrèrent les diocèses, avec des pouvoirs des chapitres. Comme il n'avait été d'aucune des assemblées du clergé, il fut un des premiers qui obtinrent leurs bulles, et fut sacré le 24 août 1692. Un Rituel qu'il publia pour son diocèse éprouva quelques difficultés de la part des magistrats du pays. Le prélat prit part aux contestations qui s'élevèrent en Lorraine, à l'égard de quelques édits du duc Léopold Ier., qui étaient jugés contraires à la juridiction et à l'autorité de l'Église. Clément XI condamna ces édits par un bref du 22 septembre 1703; Léopold crut calmer les esprits par son ordonnance du 19 février 1704; mais le clergé réclama encore. Il se tint, à ce sujet, des conférences au château de la Malgrange; on rédigea beaucoup de Mémoires et d'écrits; et enfin Léopold eut la sagesse de faire cesser les plaintes en supprimant de son Code, en 1707, les articles contre lesquels on réclamait. On a un bref de Clément XI, en date du 30 nov. 1710, pour féliciter le duc de Lorraine d'avoir cédé à ses représentations. Cette affaire, dans laquelle l'évêque de Toul prit fortement parti, l'avait déjà fait connaître, lorsqu'en 1704, Louis XIV lui destina l'évêché de Meaux. C'était une grande tâche que de succéder à Bossuet; mais si Bissy n'avait point le génie, la réputation et les talents supérieurs de l'illustre prélat, son zèle, sa piété et son savoir lui donnent cependant des droits à l'estime. Mme. de Maintenon lui accorda sa confiance après

la mort de M. Desmarais, évêque de Chartres; et depuis ce temps, Bissy joua un rôle assez actif dans les affaires de l'Église. Il était lié avec Fénélon, et c'est à lui que sont adressées les deux Lettres à un évêque, qui ont été insérées dans la nouvelle édition des OEuvres de l'évêque de Cambrai, t. XII, p. 241. Son Mandement et instruction pastorale du 16 avril 1710, contre la théologie de Juénin, fit quelque bruit; Juénin publia des *Remarques* que l'évêque condamna par un nouveau Mandement du 30 mars 1712; Petitpied et d'Étemare vinrent au secours de l'oratorien, par des *Lettres théologiques*, que Bissy proscrivit par un Mandement du 10 novembre 1715. Clément XI félicita le prélat, par un bref du 13 février 1712, de l'empressement qu'il avait mis à signaler la théologie de Juénin. Bissy fut un des commissaires de l'assemblée du clergé de 1713, pour la réception de la bulle *Unigenitus*, et il prit une grande part aux négociations qui eurent lieu pour ramener les opposants. Le 29 mai 1715, Clément XI le nomma cardinal, sur la présentation du roi. La mort de Louis XIV vint peu après apporter un grand changement aux affaires; mais le cardinal de Bissy suivit toujours la même ligne de conduite, et se tint attaché au Saint-Siége et aux vrais intérêts de l'Église. Il lutta constamment contre l'égarement des esprits dans ces temps de fermentation, et publia un Mandement, du 1er. septembre 1718, sur l'appel, des *Remarques* sur un projet de mandement du cardinal de Noailles, et une Lettre pastorale du 22 février 1719, en réponse à une instruction du même cardinal. Comme les appelants prétendaient tirer avantage du silence des évêques étrangers sur les objets des contestations, on pria ces prélats de s'expliquer à cet égard, et le cardinal de Bissy écrivit à un grand nombre d'entre eux, dont les réponses furent ensuite rendues publiques. Son Instruction pastorale du 7 juin 1722 est suivie de plusieurs de ces témoignages; cet écrit, qui est fort étendu, donna lieu à plusieurs dénonciations, dont une fut attribuée à l'abbé Menguy, conseiller-clerc au parlement. Le 6 février 1723, l'abbé Pucelle, autre conseiller-clerc, dénonça l'Instruction à sa compagnie; mais les gens du roi ne voulurent prendre aucune conclusion, et le régent ordonna au parlement de surseoir à l'examen. Ce prince chargea quatre commissaires d'examiner cette Instruction; et, sur leur rapport, intervint un arrêt du conseil, du 23 mai suivant, qui justifiait cet écrit, et supprimait les dénonciations. Le docteur Boursier, un des principaux appelants, fit paraître, sous le nom de six évêques, une réponse à l'Instruction; le cardinal la réfuta par un Mandement du 26 mars 1725. Nous ne nommerons qu'en passant le *Traité théologique* adressé au clergé du diocèse de Meaux, 1722, 2 vol. in-4°.; ce *Traité* n'était point du cardinal, comme il le déclare lui-même, et il ne fit que l'adopter pour son diocèse. On avait cru que c'était l'ouvrage du jésuite Germon; mais le *Dictionnaire des anonymes*, d'après la *Bibliothèque historique de Bourgogne*, indique pour auteur le P. Thomas Dupré, jésuite, né à Coutances. Le cardinal de Bissy fit trois fois le voyage de Rome pour assister à des conclaves, en 1721, en 1724 et en 1730. Il reçut d'abord le titre des SS. Quirice et Juliette, puis celui de S. Bernard aux Thermes. Le roi le fit com-

mandeur de ses ordres en 1724. Ses derniers écrits furent une Lettre pastorale, du 14 juin 1728, avec une Instruction contre l'appel, un Mandement du 23 décembre suivant contre la *Consultation* des avocats, et une Instruction pastorale, du 12 décembre 1729, sur la *Défense de la Consultation*. Ce prince de l'Église mourut, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 26 juillet 1737. Il avait succédé, dans ce bénéfice, au cardinal d'Estrées, et il y fut remplacé par le comte de Clermont. Il possédait, de plus, les abbayes de Noaillé et des Trois-Fontaines. On ne doit point juger de lui par ce qu'en ont dit Dorsanne, et après celui-ci Villefore et Duclos. Le système constant des premiers est qu'on n'a ni honneur ni religion quand on se déclare contre l'appel; et le dernier trouvait un singulier plaisir à immoler les évêques à sa causticité. Le cardinal de Bissy n'était pas seulement un prélat exemplaire : ses écrits, son zèle persévérant contre les nouveautés, son courage à les combattre, même lorsqu'elles étaient puissamment favorisées, doivent le faire compter au nombre des prélats qui ont marqué de la manière la plus honorable dans l'Église de France au commencement du dix-huitième siècle. Il faisait un noble emploi de ses revenus. En 1735, il donna à la fabrique de Saint-Sulpice une somme de cent seize mille trois cent cinq livres pour entretenir les écoles des frères et fonder des distributions de secours pour les pauvres. Son testament, qui est cité dans le *Gallia christiana*, tome VIII, honore son zèle et sa charité. On y voit ce qu'il avait fait pour sa cathédrale, pour son séminaire, pour l'établissement des Lazaristes de Crécy, destiné aux missions diocésaines, et pour l'instruction de la jeunesse. Ce testament contient un grand nombre de legs pour l'amélioration du sort des vicaires de son diocèse, pour les hôpitaux, pour les écoles de campagne, pour des retraites ecclésiastiques, pour les filles charitables qui instruisaient la jeunesse.

P—c—t.

THIARD (Claude de), plus connu sous le nom de *comte de Bissy*, et neveu du précédent, naquit en 1721. Il entra dans les Mousquetaires, en 1736, fit avec distinction les campagnes de 1742 à 1761, en Bavière, en Bohême, en Flandre, aux Pays-Bas et en Allemagne; fut nommé lieutenant-général, en 1760, et obtint le commandement du Languedoc, en 1771. Il passa trente ans à la cour de Louis XV, mais n'y eut point l'existence de courtisan. Mme. de Genlis, dans les *Souvenirs de Félicie*, rapporte une anecdote curieuse de la jeunesse du comte de Bissy et du comte de Thiard, son frère, anecdote qui explique la froideur avec laquelle ils furent, depuis ce temps, traités par Louis XV, ne recevant pas le moindre signe de bienveillance, mais aussi n'ayant jamais à se plaindre de la plus légère injustice. L'amour des lettres était le goût dominant de Bissy l'aîné; et, parmi ceux qui les cultivaient, il était lié avec les hommes les plus marquants. L'attrait de la nouveauté, joint aux progrès de cet esprit abusivement philosophique qui avait envahi la France dans le XVIIIe. siècle, et qui a fini par classer cette époque parmi les plus malheureuses pour l'humanité, entraîna le descendant de Pontus de Thiard à faire connaître chez nous l'audace de pensée, et la liberté d'expression qui caractérisent un grand nombre d'écrivains anglais modernes. Il tra-

duisit d'abord le *Roi patriote*, de Bolingbroke, et quelques-unes de ses *Lettres sur l'histoire*, puis les deux premières *Nuits* d'Young. On trouve cette dernière traduction dans les *Variétés littéraires* de Suard et Arnaud. C'était en 1750 que le comte de Bissy avait remplacé l'abbé Terrasson à l'académie française. Collé prétend, à ce sujet, dans son *Journal*, que le nouvel académicien ne savait pas l'orthographe, et que la traduction qu'on lui attribue d'un des ouvrages du philosophe anglais, cité plus haut, était de son maître de langues Mather-Flint; qu'elle avait ensuite été revue par Duclos et Crébillon (1). Le même Collé donne toute une correspondance relative au mécontentement de La Place, qui avait espéré être nommé académicien au lieu de Bissy. La révolution vint surprendre celui-ci, au bout de vingt années, dans sa terre de Pierre, en Bourgogne, où ses études s'étaient ennoblies par ses bienfaits. Témoin, mais non victime de l'anarchie, il ne fut pas atteint par la foudre qui frappait son frère, dont l'article suit. A la fin de sa carrière, chargé d'âge, mais sain de corps et d'esprit, il resta étranger aux orages politiques, et presque toujours aussi aux occupations du corps littéraire dont il avait été nommé membre à la deuxième formation de l'Institut (2), c'est-à-dire à sa composition en quatre classes ou académies. Il avait conservé cependant à Paris des relations intimes avec plusieurs de ses anciens collègues de l'académie française. Il est mort le 26 septembre 1810, laissant un fils, M. le comte Théod. de Thiard, aujourd'hui membre de la chambre des députés. L—P—E.

THIARD (Henri-Charles, comte de), frère puîné du comte de Bissy, né en 1726, entra d'abord comme lieutenant en second dans le régiment du roi, infanterie, et passa successivement par divers grades, et dans différentes armes, jusqu'en 1760, qu'il fut fait maréchal-de-camp. Il prit part comme son frère aux campagnes de 1742 à 1761, en Westphalie, en Bohême et en diverses autres parties de l'Allemagne; devint lieutenant-général, et fut nommé premier écuyer du duc d'Orléans, en 1762. Louis XVI l'appela, en 1782, au commandement en chef de la Provence, où il se fit généralement aimer par l'aménité de son caractère, la noblesse et la grâce de ses manières. Il passa, en 1787, au commandement de la Bretagne, et fut aussi, dans la même année, nommé membre de l'assemblée des notables. Enfin il fut fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, vers la fin de 1788. Dans les derniers jours d'avril de cette année, il avait reçu l'ordre de se rendre à Rennes, avec l'intendant de Bertrand-Molleville. La mission de ces deux commissaires du roi, chargés d'installer un grand bailliage à la place du parlement, fut également pénible pour l'un et l'autre, et leur fit courir des dangers de plus d'une espèce. Bertrand-Molleville, dans ses *Annales de la révolution*, donne de grands développements au récit de ce qui se passa alors dans la capitale de la Bretagne, province toujours réputée difficile à administrer. Il inculpe tour-à-tour la prévoyance ou la fermeté du commandant Thiard. Celui-

(1) La *France littéraire* lui a attribué l'*Histoire d'Ema* (l'ame), qui est généralement réputée l'ouvrage de Julien Busson; Barbier, dans son Dictionnaire des anonymes, a adopté cette opinion.

(2) Il eut pour successeur à l'académie Esménard, dont le brillant discours de réception, dans ce corps savant, renferme quelques détails sur le comte de Bissy.

ci crut devoir punir par l'exil la conduite du parlement, et fit tenir, dans le courant de juin, à tous les magistrats, des lettres de cachet que lui avait remises le garde-des-sceaux Lamoignon. Il fit fermer deux cabinets de lecture où se tenaient des assemblées qui troublaient la tranquillité publique. L'une n'était composée que de gentilshommes; l'autre l'était principalement de membres du présidial, d'avocats, de procureurs, de bourgeois; et il est à remarquer que ce fut dans la première de ces assemblées que Moreau, alors prévôt des écoles de droit à Rennes, et depuis si célèbre comme général, alla offrir, au nom de ses camarades, leur réunion en armes, avec la jeunesse de la ville, pour attaquer le régiment de Rohan; mais heureusement cette proposition fut écartée par la sagesse des nobles qui se trouvaient présents. Cependant l'esprit d'insubordination et de révolte allait toujours croissant. Douze gentilshommes bretons furent arrêtés par les ordres de l'archevêque de Sens, Loménie, et conduits à la Bastille; ce qui ne pouvait que porter jusqu'au délire la fermentation générale. Thiard étant accusé de faiblesse par le principal ministre, le maréchal de Stainville fut appelé de Strasbourg pour le remplacer. Mais il revint au mois de décembre de cette même année, pour l'ouverture des états de 1788, que l'animosité du peuple contre la noblesse ne permit pas de tenir. La municipalité de Rennes avait pris un arrêté par lequel elle interdisait à ses députés aux états de la province de délibérer sur les demandes du roi, et sur aucune autre matière quelconque, avant que l'ordre du tiers eût obtenu justice des deux autres ordres relativement à une affaire engagée dans les sessions précédentes, et qui avait occasionné les débats les plus orageux, celle de l'imposition dite *le fouage*. A l'exemple de la municipalité de Rennes, toutes celles de la Bretagne donnèrent à leurs députés le mandat impératif de ne prendre part à aucune délibération, avant que l'affaire en question fût terminée. Le refus de la noblesse acheva d'aigrir les esprits. Dès la seconde séance, l'animosité la plus ardente se manifesta entre elle et le tiers. Le comte de Thiard, qui voulait repousser les attroupements populaires, résultat inévitable de ce qui se passait aux états, manquait alors de forces militaires suffisantes. Il fut plus heureux dans les journées des 26 et 27 février 1789, où éclatèrent de nouveaux troubles. Sa vigilance préserva Rennes des plus grands malheurs; mais bientôt il fut obligé de quitter son commandement; sentant lui-même qu'il était peu propre à gouverner, dans des circonstances graves, un peuple agité et jaloux de ses droits. Le roi, en le rappelant, lui envoya le cordon bleu; dès-lors il ne quitta plus Louis XVI et Marie Antoinette. Blessé dans la journée du 10 août 1792, il vécut errant pendant deux années, fut arrêté et périt sous la hache révolutionnaire, le 26 juillet 1794, jour même de la chute de Robespierre. Il existe une lettre du comte de Thiard écrite dans le moment où il fut conduit à la mort. Cette lettre est pleine de cette fermeté que lui conteste Bertrand-Molleville, animé peut-être par quelque rivalité du pouvoir qu'ils avaient exercé ensemble en Bretagne. On y remarque aussi les expressions de l'amitié la plus tendre pour Mme. de Séran, avec laquelle Thiard avait été long-temps en intimité,

mais qu'il ne savait pas avoir déjà succombé, d'une mort naturelle, loin de France. Il avait, ainsi que son frère, hérité de la finesse d'esprit et de l'amour des lettres, ancien apanage de leur maison. Les affaires et les dignités n'avaient rien ôté à l'amabilité du comte de Thiard, ni à son goût pour tout ce qui est du domaine de l'esprit et de l'imagination. On recherchait sa société à la ville comme à la cour; et sa conversation était généralement reconnue pour fort amusante. Il possédait surtout un vrai talent pour raconter. Quoique sa figure n'eût rien d'attrayant, il avait inspiré des passions, dont une est devenue presque célèbre dans un temps où le public de Paris n'était occupé que par des événements frivoles. Les Muses, auxquelles Thiard avait consacré des moments si doux, le pleurèrent, et elles inspirèrent à Delille ces vers touchants :

Et toi que j'aimais tant, et dont je fus chéri,
Dont le cœur fut si bon, l'esprit si plein de charmes,
O Thiard, tu n'es plus, etc.

* *Homme des champs*, ch., IV.

Outre des chansons, d'assez jolis vers de société et une nouvelle intitulée *la Folle de saint Joseph*, le comte de Thiard avait composé un roman, qui ne fut imprimé qu'après sa mort : on y trouvait, si l'on en croit les Mémoires de Mme. de Genlis, beaucoup d'intentions et d'allusions malignes. En 1788, les *Synonymes* étaient fort en vogue dans les sociétés de la capitale. Mme. de Staël surtout en ayant donné plusieurs qui avaient eu du succès, Thiard fut impatienté des mauvaises et trop abondantes imitations d'un bon modèle, et il crut faire passer cette mode, en répandant partout un synonyme très-piquant de sa composition, sur *Anesse et Bourrique*. Maton-de-la-Varenne a publié les *OEuvres posthumes du comte de Thiard*, an VII (1799), 2 vol. in-12. On croit que la plupart des pièces que contient ce recueil sont apocryphes. Thiard avait épousé une fille de finance, dont il eut la duchesse de Fitz-James, mère du duc actuel. L—P—E.

THIBAUT, sixième du nom, comte de Champagne et de Brie et comte palatin (1), puis roi de Navare, naquit au commencement de l'année 1201, de Thibaut V comte de Champagne, et de Blanche, fille de Sanche le Sage, roi de Navarre. On lui donna d'abord le surnom de *Posthume*, parce qu'il avait perdu son père avant de voir le jour. Plus tard la flatterie lui décerna celui de *Grand* (2), qu'avait déjà reçu un prince de sa famille maintenant inconnu; enfin un surnom plus mérité, celui de *Faiseur de chansons*, lui est resté, et marque la réputation que lui valurent ses poésies. Elles sont parvenues jusqu'à nous, et nous fourniront, sur la vie et le caractère de leur auteur, des notions positives. Thibaut fut élevé sous la tutelle de sa mère et à la cour de Philippe-Auguste. Tout devait éveiller en lui le goût des lettres (3),

(1) Depuis plusieurs générations les comtes de Champagne prenaient ce titre, en raison de ce qu'ils rendaient la justice souveraine au nom et dans le palais du roi. Ils exerçaient aussi, par suite de privilège, la justice souveraine dans leurs domaines, et s'appelaient même *Palatins de France et comtes de France* (Ducange, Dissertation 14e. sur l'Hist. de saint Louis, par Joinville). Ce qu'il y a de singulier, c'est que les rois de France, héritiers du comté de Champagne, conservèrent le titre de comtes palatins (Trésor des Chartes, pièces origin.).

(2) La puissance et les grands biens de Thibaut IV lui avaient valu ce surnom. Ses bienfaits envers les moines le transmirent à sa postérité (Chroniq. de Robert, moine d'Auxerre, an 1236).

(3) Marie de France, femme du comte Henri Ier., grand-mère de Thibaut, tenait, dans la so-

d'ailleurs héréditaire dans sa famille. Ses Chansons attestent qu'il reçut une éducation soignée. On y trouve les traces d'une instruction bien rare au commencement du treizième siècle. La minorité du jeune comte ne fut pas paisible : la tutelle d'une femme encourageait des prétentions ennemies. Le père de Thibaut avait reçu le comté de Champagne, par la cession que lui en avait faite un frère aîné, parti pour la croisade, et plus tard appelé au trône de Jérusalem. Les deux filles de ce dernier réclamèrent successivement l'héritage de leur père. Le mari de la seconde, seigneur de Brienne, prit les armes. Philippe-Auguste, oncle et seigneur suzerain du comte de Champagne, lui devait protection, et la lui accorda. Il s'établit juge du différend, et porta la cause devant une assemblée de pairs et de barons du royaume, réunie à Melun, en juillet 1216. La question fut décidée en faveur de Thibaut (4). En 1221, des dédommagements mirent fin aux prétentions du seigneur de Brienne. C'est à cette époque que le comte de Champagne prit en ses mains l'administration de ses états. Il était le plus puissant des feudataires de la couronne (5). Sa domination s'étendait sur presque autant de provinces que le roi lui-même en possédait à titre de propriété. De nombreuses alliances l'attachaient à la maison de France, et augmentaient encore son influence et son autorité. Mais son ambition déraisonnable, la versatilité de son caractère, devaient rendre tous ces avantages également inutiles à sa puissance, à son bonheur et à sa gloire. Louis VIII avait renouvelé les malheureuses guerres contre les Albigeois. Thibaut, qui lui devait ses services, l'accompagna. Après un certain temps, il demanda la permission de se retirer : elle ne pouvait lui être refusée; il avait payé sa dette à son suzerain par quarante jours de service. Louis voulut le retenir; et le comte partit sans congé. Le roi étant mort peu de temps après, Thibaut fut accusé de l'avoir empoisonné. C'était une atroce calomnie. Dans ces temps de discordes entre les plus puissants seigneurs du royaume, elle fut accréditée par la passion; on s'en servit plus d'une fois comme d'une arme contre Thibaut, et même contre Blanche de Castille, qu'on ne craignit pas de lui donner pour complice. Ceux qui ont répété cette étrange assertion l'ont empruntée à un seul historien, anglais de nation, écrivain partial, et dont le témoignage doit être suspect, surtout pour ce qui regarde la France. Il s'appuie lui-même sur un bruit (*ut fama refert*). Il accompagne de circonstances fausses son récit de la mort de Louis VIII, et il se trompe grossièrement sur l'époque

conde moitié du douzième siècle, une *des cours d'amour* les plus célèbres du royaume. On a conservé plusieurs de ses arrêts les plus remarquables (Livre *De l'Art d'aimer et de la réprobation de l'amour*, d'André Le Chapelain, qui vivait au douzième siècle.)

(4) L'acte de cette décision existe, et sa teneur est assez singulière. Il y est dit seulement que le roi ayant reçu l'hommage de Thibaut, ou plutôt de sa mère-tutrice, et antérieurement de son père, sans difficulté et du consentement des barons, il ne devait point recevoir celui d'un autre prétendant au fief, dont la propriété était disputée. Le seigneur de Brienne accepta le jugement. Il n'y a point là, comme l'ont dit quelques auteurs, d'application des principes de la loi salique, ni du droit de la *masculinité*, au préjudice de celui de la *proximité*. On voit à cette époque beaucoup de grands fiefs de la couronne transmis à des femmes.

(5) Les comtes de Champagne descendaient des comtes de Vermandois, issus eux-mêmes du sang de Charlemagne. Ils avaient des alliances avec la maison de Bourgogne, avec les ducs de Bretagne, de Guyenne, de Normandie, devenus rois d'Angleterre, avec les comtes de Flandre, devenus empereurs de Constantinople, enfin plusieurs avec la maison de France. La maison de Champagne avait donné un roi à l'Angleterre (Étienne, mort en 1154), un autre à Jérusalem (Henri, mort en 1197).

et le lieu où ce prince finit sa vie. Des chroniqueurs plus dignes de foi (6) démentent les allégations de Matthieu Pâris, et donnent les détails de la mort très-naturelle (7) du roi de France. Les historiens les plus graves ont partagé cette opinion (8). D'ailleurs le caractère de Thibaut, son âge, l'éducation qu'il avait reçue, les liens du sang et de la reconnaissance qui l'unissaient à la maison royale, l'inutilité du crime qu'on lui prête, seraient encore autant de raisons pour rejeter l'odieuse imputation qu'on a voulu laisser peser sur sa mémoire, et qui semblerait n'avoir été adoptée que comme une des bases sur lesquelles on a fondé le roman des amours de ce prince pour la reine Blanche de Castille. La minorité du roi, une régence, la première dont une femme eût été investie, encourageaient la turbulence et les prétentions des grands vassaux. Thibaut entra dans la ligue formée par les plus puissants d'entre eux (9). Le crédit d'un étranger (10) admis dans les conseils de la reine-mère, étrangère elle-même, tel était le grief avancé par les seigneurs, prétexte vain et qui déguisait mal la désobéissance et l'ambition. Cette sage et habile princesse ramène Thibaut, qui s'éloigne encore, veut s'unir par une alliance au comte de Bretagne (1231), l'un des chefs des rebelles, et abandonne ce projet, cédant à de nouvelles démarches de la régente (11). Les grands vassaux, mécontents de la scission de Thibaut, appuyèrent les prétentions de la reine de Chypre (12), autre cousine du comte, dont ils ravagèrent les états, et qui aurait succombé sans l'assistance du roi. Un arrangement fut conclu, et le comte de Champagne resta paisible possesseur de ses états, moyennant un dédommagement payé à la reine de Chypre. Louis avança la somme, et reçut de Thibaut, en échange, les droits de ce dernier sur les comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre et de Châteaudun (13). Au mois d'avril 1244, la mort de Sanche-le-Fort, roi de Navarre, oncle maternel de Thibaut, donna à ce prince une couronne. Il se rendit dans ses nouveaux états, et fixa sa résidence à Pampelune. Il revint cependant à la cour de France, voulut, mais inutilement, racheter les domaines de sa famille, qu'il avait cédés au roi, agit de nouveau contre son suzerain, fut réduit à l'obéissance, et se décida à partir, en août 1239, pour une nouvelle croisade contre les Infidèles. Les ducs de Bourgogne, de Bretagne et d'autres seigneurs

(6) *Chronique de Guill. de Puylaurens*, ch. 36. — *Gestes glorieux des Français*, etc.

(7) Avant d'adopter l'assertion de Matthieu Pâris, que des auteurs graves ont répétée, ils auraient dû peser les témoignages contradictoires, et notamment tenir compte d'un passage *très-remarquable* de la Chronique de Guillaume de Puylaurens. Il constate les craintes très-vives de Philippe-Auguste, qui connaissait le faible tempérament de son fils, et qui prévoyait sa fin prématurée (chap. 34). « Philippe disait à Foulques, évêque de Toulouse : « Je sais qu'après ma mort, les clercs feront tous » leurs efforts pour que mon fils Louis se mêle de » l'affaire des Albigeois ; mais attendu qu'il est » faible et de débile santé, il ne pourra supporter » cette fatigue, il mourra bientôt, et alors le royau- » me restera aux mains d'une femme et d'enfants, » si bien qu'il ne chômera de dangers. »

(8) *Mézerai*, *Hist.*, tom 1, pag. 556 ; Daniel, Velly, etc.

(9) Les comtes de Bretagne, de Flandre, de Boulogne, de Coucy, etc.

(10) Romain, cardinal de Saint-Ange, légat du pape.

(11) Joinville, *Hist. de saint Louis.*

(12) Ces droits auraient été certains sans la cession faite par Henri à son frère cadet Thibaut, frère de celui dont il s'agit ici ; mais surtout si le mariage de Henri, d'où sortaient la reine de Chypre et sa sœur, n'avait été communément regardé comme nul.

(13) Ces domaines appartenaient en propriété à d'autres membres de la maison de Champagne.

l'accompagnaient. Après une absence de deux années, qu'une suite de revers signala (14), et pendant lesquelles le roi de Navarre donna une faible opinion de ses talents militaires et de son courage, ce prince revint dans ses états, d'où il ne sortit plus. Il y mourut le 10 juillet 1253 (15). Thibaut eut trois femmes : de la dernière, qui était de la maison de Bourbon, naquirent les enfants qui lui succédèrent. Jeanne, sa petite-fille, épousa Philippe-le-Bel, qui réunit la Champagne à la couronne (16). En tout, ce fut, ainsi qu'on l'a déjà dit, un prince médiocre. Nul homme n'eut moins de constance dans ses projets et dans ses entreprises, dans ses haines comme dans ses affections. Né le plus puissant vassal de la couronne de France, il dédaigna l'honneur d'en être le plus ferme appui; dans des temps de factions, il ne se forma pas une ligue qui ne le comptât pour un de ses chefs; il les déserta toutes pour rentrer dans le devoir, trop tard, sans honneur et même sans profit; la calomnie lui prêta des crimes atroces, dont l'idée et l'exécution étaient bien éloignées de son caractère léger et changeant; et cependant, tel fut le résultat de sa conduite inconsidérée, qu'il compromit sa puissance et perdit sa réputation. Issu du sang des rois, placé d'abord sur les premiers degrés du trône, plus tard possesseur lui-même d'une couronne, supérieur à tant d'autres par l'esprit et les bienfaits de l'éducation, de tous ces avantages il ne lui est resté dans l'histoire que le surnom de *faiseur de chansons*. Ce sont en effet ces OEuvres légères qui seules conserveront le souvenir de son nom. On les regarde comme la production la plus remarquable du siècle où vécut Thibaut. On a dit et répété qu'elles furent composées en l'honneur de Blanche de Castille, mère de saint Louis, pour laquelle le comte de Champagne nourrit pendant de longues années une violente passion. Les auteurs les plus graves ont adopté cette opinion, que des critiques plus éclairés ont combattue depuis, et, nous le pensons, avec un entier succès. L'amour de Thibaut pour la reine Blanche est devenu une espèce de tradition. Elle semble autorisée par le passage d'une ancienne chronique (17); Claude Fauchet l'accueille (18); Mézerai l'adopte, avec restriction, il est vrai; Daniel la répète, aussi avec réserve; Bossuet affirme le fait avec l'autorité accoutumée de sa parole, mais dans un ouvrage ébauché et resté inachevé (19); enfin Bayle, dans son hardi scepticisme, saisit avidement cette idée, la développe avec son luxe ordinaire d'érudition, heureux de pouvoir ébranler une réputation de sain-

(14) Continuation de Guillaume de Tyr, par Bernard le Trésorier.

(15) D'autres ont dit en 1254; on varie encore sur la date.

(16) Cette réunion par mariage ne fut pas complète. Après plusieurs arrangements provisoires, Philippe de Valois traita définitivement, en 1336, avec Jeanne, fille de Louis X, dont plus tard les héritiers élevèrent de nouvelles réclamations. L'incorporation au domaine de la couronne n'eut lieu qu'en 1361, par le roi Jean. Philippe-le-Bel ne prit jamais le titre de roi de Navarre, ni même celui de comte de Champagne, bien que plusieurs historiens (Hénault, ann. 1283) l'aient prétendu. Le royaume, pouvant être possédé par des femmes, passa à la postérité féminine de Jeanne (Secousse, *Mém. de l'acad. des inscrip.*, tom. XXVII, p 37).

(17) *Chronique de Saint-Denis.* — Cette compilation de plusieurs auteurs n'a paru que deux siècles après Thibaut, et le récit du fait dont il s'agit est accompagné de circonstances évidemment erronées, et qui contredisent même le fait principal.

(18) *Recueil de l'origine de la langue et de la poésie française*, liv. 2.

(19) *Abrégé de l'histoire de France* (jusqu'à Charles IX). Ouvrage qui ne peut même être regardé comme appartenant à Bossuet, puisque ce n'est qu'une suite de leçons écrites, sous sa dictée, par M. le Dauphin (*Hist. de Bossuet*, par le cardinal de Bausset).

teté et de vertu consacrée par l'Église et par les siècles (20). Qui n'aurait répété cette assertion après de semblables autorités? aussi est-elle passée dans toutes les Histoires (21). comme un fait avéré. Cependant nous croyons que c'est une erreur grave. De nombreuses Chroniques (22) se taisent sur cette particularité si importante; Joinville, écrivain contemporain, si vrai, si judicieux, si bien instruit, n'en fait aucune mention. Étienne Pasquier, si versé dans notre littérature et notre histoire, veut que Thibaut n'ait fait des chansons pour la reine Blanche que *par honneur et pour se jouer de son esprit* (23); Mézerai, se rapprochant de l'avis de Pasquier, et frappé d'ailleurs de la disproportion d'âge entre le comte et la reine (24), dit que l'amour du premier *ne fut qu'une vanité de courtisan;* et, par une contradiction évidente, il donne à cette passion des résultats graves en politique, résultats que l'on ne veut pas attribuer seulement à l'habileté et à la fermeté, d'ailleurs éprouvées, d'une grande reine. A ces arguments, qui mettent en doute la réalité des amours de Thibaut, nous en ajouterons un qui nous paraît péremptoire, c'est la lecture des chansons mêmes du comte de Champagne, qui doit convaincre de l'erreur des historiens. Nulle part il ne nomme la reine (25); il appelle sa maîtresse *Aigle* (26), elle est sous la tutelle d'une mère sévère; son père, nommé *Pieron*, veut la marier à un seigneur demeurant au loin; elle est jeune, sans expérience : tout cela s'applique-t-il à Blanche de Castille que Thibaut n'avait connue que mariée, et qui était son aînée de seize ans? Il chantait encore sa maîtresse jeune et *rose souveraine de beauté* (27) au retour de la croisade (1241); et Blanche était alors âgée de cinquante-six ans. En outre, ses expressions sont souvent nues; il adresse ses vers aux différents poètes connus de son temps : révélerait-il, en de pareils termes (28) et avec une semblable indiscrétion, sa passion pour une reine d'une piété sévère? On pourrait accumuler une foule de preuves de cette nature, et qui nous semblent plus concluantes que le témoignage répété sur parole de tant d'historiens. Nous ne craindrons même pas de dire que l'erreur s'est perpétuée, parce que les chansons de Thibaut n'ont été lues que par un très-petit nombre de ceux qui en ont parlé : elles sont devenues peu intelligibles; il faut les étudier, un glossaire à la main, pour les comprendre, et le charme qu'elles ont pu avoir est presque perdu pour nous. Nous ajouterons que les mor-

(20) Bayle voudrait qu'on crût que Blanche ne méprisa pas toujours les sentiments de Thibaut. Plusieurs auteurs l'ont dit comme lui : une de ses autorités principales est Varillas.

(21) Filleau de La Chaise, Velly, Hénault. Dans la nouvelle édition de ce dernier historien (Paris, 1821) on parle de la *coquetterie* de la reine Blanche, qui se mêlait peut-être à la politique pour profiter de la passion de Thibaut.

(22) *Chronique du comte de Montfort, Albéric, Nangis*, etc.

(23) Lettre à Ronsard. Œuvres, t. II, p. 38.

(24) On croit qu'elle était née en 1185; les Bollandistes disent en 1187.

(25) La maîtresse de Thibaut était blonde et avait de vives couleurs; un seul manuscrit de la bibliothèque du Roi, et dans un seul endroit, au lieu de *blonde coulourée*, expression fréquemment employée par le poète, porte la *blonde couronnée;* d'autres manuscrits, reconnus plus corrects, portent en ce même endroit l'expression commune *blonde coulourée;* ne serait-ce pas là une des causes principales de l'erreur?

(26) Un autre manuscrit porte *Plaisans*, Chans. 30.

(27) Chanson 59.

(près) (reposer, coucher)

(28) Qui lès luy pouroit gesir,
Une nuit lès son costé,
Grant joye auroit recovrée.
(Chans. 35.)

ceaux, les plus communément attribués à Thibaut, lui sont évidemment étrangers, et qu'ils appartiennent à un temps moins reculé (29). *Le comte Thibaut*, disent d'anciennes Chroniques, *fit les plus belles, les plus délitables et mélodieuses chansons qui furent oncques oyes* (30); nous ne pouvons plus partager cet enthousiasme. Dans celles qui sont consacrées à l'amour, et c'est le plus grand nombre, on trouve quelquefois de la naïveté, des idées gracieuses, des sentiments délicats, des vers heureux; mais on y rencontre, plus souvent encore, des lieux communs, fastidieusement répétés, souvent exprimés grossièrement, et qui de plus ont été transportés de siècle en siècle dans les fades compositions d'une foule de mauvais poètes. D'ailleurs les *hiatus*, permis dans une poésie naissante, en détruisent pour nous toute l'harmonie. On doit le dire, on est loin de retrouver, au même degré, dans ces chansons, *l'esprit chevaleresque et poétique, le talent aimable et ingénieux, la sensibilité vive et touchante, l'énergie hardie et sévère qui caractérisent les divers ouvrages des troubadours* (31) qui brillaient à la même époque. Elles n'en sont pas moins, ainsi que nous l'avons dit, un des monuments les plus remarquables de la littérature du moyen âge : elles furent composées dans le temps où la langue *romane*, déjà ancienne, mais long-temps comprimée, prenait son plus grand essor; et elles ne contribuèrent pas peu à le seconder. On croit aussi que Thibaut fut le premier poète qui introduisit dans les vers la rime féminine (32). Les chansons du roi de Navarre, conservées dans divers manuscrits qui existent à la Bibliothèque du roi, ont été publiées dans un meilleur ordre par Levesque de La Ravalière (*V.* ce nom, XXIV, 375), qui accompagna cette édition d'un glossaire, de plusieurs dissertations curieuses, et notamment de lettres où il discute et contredit vivement la réalité des amours de Thibaut pour la reine Blanche. On y trouve une Lettre du président Bouhier, qui partageait cette opinion. Cet Ouvrage, rare et recherché, a été publié à Paris, en 1742, 2 vol. in-12. Le comte de Champagne est l'un des héros du poème de *Philippe Auguste*, nouvellement publié par M. Parseval-Grandmaison; un des ressorts de son action épique est l'amour de Thibaut pour Blanche : cette passion rentre par là dans le domaine des fictions; et c'est sa véritable place. D—is.

THIBAUT (Anne-Alexandre-Marie), était, avant la révolution, curé de Souppes, près de Nemours, et fut député du clergé de ce pays aux états-généraux de 1789. Zélé partisan des innovations, il vota constamment avec la majorité de l'assemblée nationale, fut nommé évêque constitutionnel du Cantal, et sacré à Paris, le 3 avril 1791. Après la session, il se retira dans ce département, et il y fut élu député à la Convention nationale, en septembre 1792. Opposé à tous les actes de violence, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour l'appel au peuple et pour le sursis. S'étant réuni au parti de la Gironde, il fut attaqué plusieurs fois par Car-

(29) Laharpe, *Cours de littérature*, t. IV, p. 84.
(30) *Chronique de Saint-Denis*, ann. 1234.
(31) M. Raynouard, *Choix de poésies originales des troubadours*, t. II, p. 3.
(32) L'abbé Massieu, *Histoire de la poésie française*.

rier, Couthon et Robespierre; pour sa correspondance avec les départements. Effrayé de ces attaques il n'osa plus se montrer à la tribune. Son plus grand effort fut de dénoncer, dans le mois de juin 1793, la tyrannie du comité central révolutionnaire, et de solliciter la fixation du traitement des évêques. Au mois de décembre, il parla pour la mise en liberté des comédiens du Théâtre-Français. Il donna sa démission de l'épiscopat, en même temps que Gobel (*Voy.* ce nom); et ne voulut plus y rentrer, lors même que ses confrères s'efforcèrent plus tard de rétablir l'Église constitutionnelle. Après la chute du parti de la Montagne, il sollicita vivement la réintégration de Lavéveillère-Lépaux dans la Convention, prononça un discours contre Carrier, dont il peignit la cruauté avec la plus vive énergie, et multiplia les rapports et les projets sur les finances, les subsistances, les biens nationaux et autres matières d'administration. Au 1er. avril 1795, ce fut lui qui fit autoriser Pichegru à prendre toutes les mesures qu'il croirait nécessaires pour sauver la Convention, menacée par les terroristes. Dans le même mois, il fut élu secrétaire; à la suite de la seconde insurrection, en prairial (20 mai 1795), il manifesta encore quelque temps les mêmes opinions; mais s'apercevant des progrès que faisait ce système et surtout de l'extension que prenaient les dénonciations contre ceux mêmes qui avaient d'abord attaqué les plus ardents Montagnards, il demanda, le 9 août, que l'on fît enfin cesser cette *épuration* de la Convention. Nommé au conseil des Cinq-Cents, en 1796, il s'y occupa encore de finances, sortit du corps législatif par le sort, en mai 1797, devint régisseur des octrois à Paris, et fut de nouveau député de Loir-et-Cher au conseil des Cinq-Cents, en mars 1799. Il y reprit ses travaux financiers, et s'étant montré favorable à la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), qui plaça Buonaparte à la tête du gouvernement, il fit partie de la commission intermédiaire du conseil, et fut nommé membre du tribunat. On le vit, dans le mois de mars 1801, réfuter les assertions d'Huguet en faveur du projet de loi sur la dette publique et les domaines, et parler pour les créanciers qui avaient contracté avec le Directoire. Il combattit aussi l'établissement des bourses de commerce, s'éleva contre la défaveur que l'on s'efforçait de jeter sur ceux qui trafiquaient des effets publics, et ne vit point dans cette branche d'industrie un agiotage répréhensible. Il se plaignit, à cette occasion, de ce que le système des cautionnements prenait une trop grande faveur, et s'écria : « Jadis on vendait la » noblesse, les charges, et jusqu'au » droit d'être les valets de la cour; » si ce système reprenait, bientôt » les riches, qui sont partout insolents et souvent ignorants, possè» deraient seuls les places honorables » et lucratives, etc. » Le 30 nov. même année, lorsqu'on lut au tribunat le traité de paix avec la Russie, où l'on remarquait cette expression: *les sujets des deux puissances*, Thibaut réclama contre cette formule, en déclarant que « les Fran» çais n'étaient sujets de personne. » Il s'opposa encore, dans plusieurs occasions, aux projets de Buonaparte, qui dès-lors envahissait tous les pouvoirs, et il fut compris, en 1802, dans la première élimination du tribunat. Depuis cette époque,

Thibault vécut dans la retraite, où il est mort en 1812. M—D. J.

THIBOUST (CLAUDE-LOUIS), imprimeur, né à Paris, le 14 nov. 1667, était fils et petit-fils de Claude, Samuel et Guillaume Thiboust, qui, dès 1544, s'étaient distingués dans la même profession, et qui, ainsi que lui, furent honorés du titre d'imprimeurs de l'université. Il avait pour son art cette estime et cet enthousiasme qui sont le gage assuré du succès : il était d'ailleurs très-versé dans la connaissance des langues grecque et latine. Aussi s'appliqua-t-il particulièrement à l'impression des livres classiques élémentaires ; et les éditions qu'il en donna furent long-temps recherchées pour la correction et la pureté du texte. On a de lui un poème latin, intitulé : *De typographiæ excellentiâ*, qu'il dédia au roi et qu'il lui présenta, en 1718. Le distique suivant, qui en offre, en quelque sorte, la substance, suffira pour donner une idée de l'élégance et de la précision du style de l'auteur :

Nobilitant artes mutas æs, marmora, saxum;
Prælum æri, saxo, marmoribusque præest.

On conservait dans sa famille beaucoup d'autres vers de sa composition. Il mourut le 23 avril 1737, dans sa soixante-dixième année. — THIBOUST (Claude-Charles), fils du précédent, né le 6 novembre 1701, lui succéda dans la même carrière, et ne se rendit pas moins recommandable par ses qualités personnelles que par ses talents comme littérateur et comme typographe. Le dégoût du monde l'avait porté, dans sa jeunesse, à se faire chartreux ; il entra même en noviciat, et s'il ne fit pas profession dans la règle de saint Bruno, il conserva du moins, toute sa vie, l'attachement le plus tendre pour cet institut. Cette inclination le porta à faire une traduction, en prose française, des vers latins qu'on lisait alors dans le petit cloître des Chartreux de Paris : ils renferment la Vie de saint Bruno, peinte par Lesueur, dans vingt-un tableaux que des envieux mutilèrent, et qui se voient maintenant au musée du Louvre, où ils font l'admiration des artistes et des connaisseurs. Thiboust fit imprimer son ouvrage avec le texte en regard, sous ce titre : *Claustrum Carthusiæ Parisiorum, à celeberrimo le Sueur coloribus expressum ; Carmen historicum gallicè redditum*, etc., in-4°., 1755. Cette édition est accompagnée des gravures des tableaux, par François Chauveau ; il en parut une autre en 1756, dans le même format, mais sans gravures. Quelques années auparavant, l'amour filial avait fait entreprendre à Thiboust la traduction du poème de son père, sur l'*Excellence de l'imprimerie*, qu'il publia en 1754, avec le texte en regard. Une de ses premières productions, citée avec éloge par l'abbé Desfontaines, dans le tome 1er. de ses *Jugements sur quelques ouvrages* nouveaux, et qui eut beaucoup de succès, fut la *Lettre à un ami :* c'est une critique très-plaisante de la *Traduction littérale et poétique des Psaumes de David, suivant la Vulgate, par M. Pepin*, que Thiboust lui-même venait d'imprimer, en 1744. Il s'occupait d'une traduction d'Horace, lorsque la mort le surprit à Bercy, le 27 mai 1757 (1).

M—G—R.

(1) « Un accident qui n'est pas rare et qui peut » arriver à tout le monde (dit l'*Année littéraire* de » 1757, V, 139) a causé son trépas. Il était chez » un de ses amis, dans une salle où l'on jouait » au billard ; il se leva pour être témoin d'un coup » difficile. Sa chaise fut dérangée par mégarde ; il » revint pour s'asseoir et tomba. L'art n'a pu pré- » venir les suites funestes de cette chute. » A. B-T.

THICKNESSE (PHILIPPE), écrivain anglais, naquit, en 1719, à Farthinghoe, en Northamptonshire, paroisse dont son père était recteur. Après qu'il eut terminé ses études à l'école de Westminster, il accompagna, en 1735, le général Ogtethorpe en Géorgie. Une recommandation puissante lui fit obtenir plus tard une lieutenance dans une compagnie indépendante à la Jamaïque; mais fatigué d'une guerre d'escarmouches renouvelées tous les jours contre les nègres déserteurs retirés dans les montagnes, il obtint un congé, revint en Angleterre, et fut nommé, en 1741, lieutenant dans un régiment de marine. Il épousa, l'année suivante, la fille d'un Français réfugié. Cette union fut malheureuse. Il trouva une ennemie dans sa belle-mère; et au moment où sa propre famille, en s'accroissant, multipliait ses besoins, la paix vint le réduire à la demi-solde. En 1749, la mort lui ayant enlevé sa femme, il contracta un nouveau mariage, avec Élisabeth, fille aînée du comte de Castlehaven. La dot qu'il reçut le mit en état d'acheter la lieutenance ou gouvernement du fort Landguard. Cette situation parut faire son bonheur; mais elle fut troublée, en 1762, par la mort de son épouse et par une querelle avec M. Vernon, alors colonel de la milice de Suffolk (depuis lord Orwell et comte de Shipbrook). Dans la chaleur de la dispute, Thicknesse avait envoyé à cet officier, en forme de présent, un *canon de bois*. Le colonel, considérant ce procédé comme une offense grave, poursuivit son adversaire en justice; et le tribunal condamna ce dernier à une prison de trois mois et à une amende de trois cents livres sterling. Les rieurs furent au moins de son côté; et, pendant sa détention, sa gaîté ne l'abandonna point. On raconte qu'il fit peindre un canon au-dessus de la porte de sa chambre, qui a toujours été appelée depuis la *chambre du canon*. Ce fut très-peu de temps après avoir recouvré sa liberté, qu'il fut uni, par un troisième mariage, à miss Ford, fille d'un procureur en réputation. La noce fut des plus brillantes : on assure que trois cents personnes de distinction y assistèrent. Les deux époux aimaient et cultivaient la littérature et les beaux-arts. Malheureusement ils joignaient à cette conformité de penchants un goût égal pour la magnificence. A cette époque, Thicknesse commença à mettre au jour les productions de sa plume. Le *Museum rusticum* (1763) contient de lui quelques Lettres sur des objets de culture. Il publia, en 1764 : *Lettre à une jeune dame;* et en 1765 : *Analyse de l'art de l'accoucheur*. En 1766, ayant résigné son gouvernement à des conditions avantageuses, il passa en France, et y mit ses deux filles dans des couvents, pour qu'elles y reçussent leur éducation. Les détails de ce voyage, imprimés d'abord dans un ouvrage périodique et en une suite de Lettres, sous le titre de l'*Homme errant* (The Wanderer), furent ensuite étendus et réunis dans un volume d'*Observations sur les coutumes et les mœurs de la nation française, où cette nation est justifiée des calomnies de quelques écrivains*. L'auteur avait particulièrement en vue l'historien et romancier Smollett (*V.* ce nom), qui, malade alors et désespéré, reportait son mécontentement de lui-même sur tout ce qui l'environnait (1). Thicknesse de-

(1) A l'époque où parut la Relation du voyage de Smollett, M. Suard en inséra une critique piquante

sirait pouvoir, sans renoncer à la société du grand monde, donner à ses enfants, loin du bruit et du scandale, une éducation soignée. Il vint demeurer à Bath, et fit bâtir près de là, dans une charmante situation, une maison qui fut appelée l'*Ermitage de Sainte-Catherine*, et qu'il se plut à décorer avec un luxe élégant. Le rêve de sa prospérité dura peu; il comptait recueillir un riche héritage; mais cet espoir s'évanouit, lorsqu'il avait presque épuisé ses ressources. Réduit à de faibles moyens d'existence, et chargé de huit enfants; il jeta les yeux sur l'Espagne, pour y fixer sa résidence, et traversa la France, dans cette intention; mais l'instabilité de ses résolutions ne lui permettait guère de réaliser ce projet. Le résultat de cette excursion fut la publication d'un *Voyage d'une année en France et en Espagne*, 1777, 2 vol. in-8°.; réimprimé en 1779 et en 1789.—On le retrouve, peu de temps après, à Bath, où il fit paraître quelques écrits sur les eaux de ce lieu. Pendant son séjour en Espagne, il avait visité le monastère du Mont-Serrat. Ayant fait présent aux religieux d'un dessin tracé par lui de ce lieu romantique, il reçut de l'un d'eux une lettre de remercîment; et cette singularité fit quelque sensation. Thicknesse ne redoutait pas le bruit. Il publia, en 1788, un livre qui ne pouvait manquer d'exciter la curiosité: ce furent les *Mémoires de Ph. Thicknesse, ex-gouverneur du fort Landguard, et malheureusement père de George Touchet, baron Audley*, 2 vol. in-8°. Sa détresse était alors aggravée par l'épreuve de l'ingratitude la plus sensible, si l'on en juge par ce qu'il raconte. Le second volume de ses Mémoires finit par annoncer la vente de cet *Ermitage*, où sa fortune s'était engloutie. Alors il vint habiter, sur le bord de la mer, une cabane d'où il pouvait distinguer les clochers de Boulogne. Le désir de revoir la France et d'être témoin de la lutte imposante des partis politiques, lui fit quitter de nouveau sa patrie. Il vint, en 1791, passer quelque temps à Paris, retourna à Bath, et reprit, en 1792, le chemin de la France. Il expira subitement, le 19 novembre, à côté de sa femme, dans une voiture publique, à peu de distance de Boulogne. Mistriss Thicknesse (2) fit élever à son mari un monument, dans le cimetière protestant de cette ville. Un naturel impétueux et irascible était tempéré, dans Thicknesse, par un fonds de bienveillance, et même de générosité. Son amitié n'était pas facile à conserver; et malheur à qui l'offensait, comme le témoignent ses *Mémoires*. Il y ajouta, en 1791, un troisième volume, à la tête duquel se trouve le portrait de l'auteur. La lecture en est instructive, et amusante, par le grand nombre de faits ou d'anecdotes qu'ils contiennent, et par le tour d'esprit de l'écrivain, original et piquant. Le style, du reste, comme celui de ses autres productions, en est fort négligé. Voici les titres de celles que nous n'avons pas encore citées: I. *Useful hints*, etc., *Conseils utiles à ceux qui font le voyage de France*, 1767, in-8°. II. *Esquisses et caractères des personnages les plus éminents et les plus*

dans le *Journal étranger* ou la *Gazette littéraire*. Ce morceau se retrouve dans les *Variétés littéraires*, tome III de l'édition in-12 de 1768.

(2) Cette dame est connue par son talent comme musicienne, et par quelques productions de sa plume, entre autres: *Vies des dames de France les plus distinguées par leurs écrits*.

singuliers, actuellement vivants ; 1770. III. *Traité sur l'art de déchiffrer*, 1772, in-8°. IV. *Nouveau Guide à Bath*, 1778. V. *Guide du valétudinaire à Bath*, ou Moyens d'obtenir la santé et une longue vie, 1780. VI. *Voyage d'une année dans les Pays-Bas autrichiens*, 1784; réimprimé, pour la troisième fois, en 1786. VII. *Mémoires sur la vie et les tableaux de Gainsborough*, 1788. L'auteur avait été très-lié avec ce peintre. Nous avons sous les yeux la correspondance de Thicknesse, relative au projet d'abolir la traite des noirs. Il y dément, comme témoin oculaire, l'accusation de traitements cruels exercés par les planteurs de la Jamaïque envers les nègres. Le sort des journaliers anglais lui paraît beaucoup plus misérable que celui des esclaves africains. Ces Lettres accompagnent une notice biographique sur cet écrivain, dans les *Anecdotes littéraires du dix-huitième siècle*, par J. Nichols, tome IX, pag. 257. Ph. Thicknesse avait sept frères. L'un d'eux, Ralph Thicknesse, a donné une édition de *Phèdre*, en latin, avec des notes en anglais, 1741, et un recueil d'*Exemples mis en bon latin*. L.

THIÉBAULT (Dieudonné), littérateur estimable, né, le 26 décembre 1733, à La Roche, bailliage de Remiremont en Lorraine, fut élevé par les Jésuites, qui, lui voyant de grandes dispositions, cherchèrent à le faire entrer dans leur ordre. Devenu Jésuite, sans être prêtre, Thiébault exerça l'emploi de professeur de latinité dans les colléges de Nancy, de Chaumont, de Châlons et de Bar-le-Duc. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres, et il se fit d'abord connaître par un sermon sur l'*Amour de la vérité*, une ode *sur le désastre des armées françaises en Allemagne*, deux discours latins, composés à l'occasion du prix proposé, par l'académie française, sur cette question, *en quoi consiste l'esprit philosophique*, un poème *sur les quatre Ages de l'homme*, qu'il ne termina pas, enfin un poème latin, intitulé *De picturâ castâ ;* il apprit en même temps l'italien, et termina l'étude des mathématiques. L'excès du travail avait altéré sa santé; lorsqu'elle fut rétablie, il composa une tragédie chrétienne, sous le titre d'*Eugénie*. Les différends qui existaient à cette époque entre les Jésuites et les parlements lui donnèrent l'idée de rédiger avec Charles Coster, son condisciple et son ami, un ouvrage très-piquant dans la forme d'arrêt de la chambre des pairs *condamnant et supprimant tous les parlements du royaume comme constamment impies, rebelles et perturbateurs de l'ordre public*. Ce manuscrit divisé, comme un véritable arrêt, en *vus, considérants et dispositif*, formait un volume in-4°, et il était le produit du dépouillement de deux mille volumes et de dix mois d'un travail fait dans le plus grand secret. Il fut déposé chez le père Leslée, jésuite très-éclairé et très-recommendable, qui le lut, en fit l'éloge, et crut ensuite devoir le brûler comme pouvant exposer à trop de dangers ceux qui l'avaient composé et celui qui l'aurait recélé. Après la mort de son père, qu'il aimait tendrement, Thiébault quitta l'habit de jésuite, et il étudia le droit, dans l'intention de devenir avocat à Colmar; mais il changea de résolution, vint à Paris, et se livra tout entier à la culture des lettres. Il fit à cette époque, en vingt-quatre heures, sur l'anecdote qui fournit plus tard à Mercier son

Habitant de la Guadeloupe, une comédie en prose, que Mlle. Clairon l'engagea vainement à mettre en vers. Il composa dans le même temps un *Dictionnaire de l'élocution française*, dont il fit cadeau à M. Demandre (1). Au moment de son départ pour Berlin, en janvier 1765, il écrivit trois *Lettres* critiques sur Paris, et un petit ouvrage intitulé : *Apologie des jeunes ex-jésuites*, destiné à justifier ceux qui avaient prêté le serment qui leur était prescrit, et qui fit une grande sensation. L'abbé d'Olivet, d'Alembert et Cerutti lui ayant proposé la place de professeur de grammaire générale à l'école militaire que Frédéric fondait à Berlin, il se rendit en Prusse, et y fut très-bien accueilli. Pendant vingt ans qu'il resta dans ce pays, le souverain l'y honora de son estime et de son amitié ; il fut le lecteur de tout ce que ce prince envoyait à l'académie, l'éditeur de presque tout ce qu'il faisait imprimer, et le correcteur d'un grand nombre de ses ouvrages. En 1776, Thiébault fit un voyage en France ; et pendant son séjour dans sa patrie, les académies de Lyon et de Châlons-sur-Marne l'admirent dans leur sein. Cette dernière société l'ayant nommé sans que rien eût pu le préparer à cette distinction, il lui adressa trois Lettres, dans lesquelles il faisait la critique de ceux de ces corps qui exigent des démarches trop pénibles de la part des candidats. Il retourna en Prusse après une absence de six mois, et continua de se livrer à des travaux littéraires. En 1784, il se rendit de nouveau dans sa patrie, résolu cette fois de ne la plus quitter. Il débuta par une brochure sur le magnétisme, dans laquelle les *vieilles lanternes* et les *réverbères* étaient, sous la forme de l'allégorie, les objets de comparaison entre la vieille et la nouvelle médecine. Il conçut et rédigea différents projets, l'un sur la formation *d'une compagnie d'assurances contre les incendies*, projet si heureusement exécuté depuis, et que les autorités d'alors (1785) jugèrent inexécutable ; un autre *sur la réorganisation de la librairie en France*. M. Vidaud de La Tour, directeur de la librairie, auquel il présenta ce dernier plan, en fut si satisfait, qu'il le nomma chef de ses bureaux ; place avec laquelle Thiébault ne tarda pas à cumuler celle de garde des archives et inventaires du garde-meuble de la couronne. Lorsqu'il fut question des assemblées provinciales et nationales, le garde-des-sceaux décida qu'un seul journal serait autorisé à parler des travaux de ces assemblées, et par une marque de haute confiance le privilége en fut donné pour cinquante ans à Thiébault. On décida en même temps que ses projets seraient exécutés, et qu'il deviendrait sous-directeur de la librairie, et président d'une académie de censure. Deux places d'inspecteurs-généraux de la librairie, créées d'après le même plan, devaient être données, l'une à son fils, l'autre à un jeune homme destiné à devenir son gendre. Au commencement de la révolution, M. de Maissemy, successeur de Vidaud de La Tour dans la direction de la librairie, s'étant démis de ce périlleux emploi, Thiébault en resta seul chargé. Mais les événements de la révolution lui enlevèrent bientôt toutes ces places, et il se vit obligé, en 1793, de remplir, pour la réunion

(1) Malon de la Varenne l'attribue à l'abbé de Calignon (*Voy.* ce dernier nom, VI, 523).

du Tournaisis à la France, les fonctions de commissaire. Forcé de quitter ce pays après la retraite des armées françaises, et n'ayant plus d'autres ressources, il fut réduit à accepter à l'administration de la poste aux chevaux une place, qu'il perdit bientôt, par suite d'une dénonciation qui le força de se réfugier à Passy, où, pour échapper à de nouveaux dangers, il fut obligé de faire pour la municipalité plusieurs discours destinés à être prononcés dans les fêtes publiques. A la formation du Directoire, en 1795, Thiébault fut nommé chef de son secrétariat, emploi qu'il remplit jusqu'au moment où, terminant sa carrière par des fonctions analogues aux premières qu'il avait remplies dans le cours de sa vie, il devint président de l'école centrale de la rue Saint-Antoine, placée, par une nouvelle analogie, dans les bâtiments des grands Jésuites; et, trois ans après, proviseur du lycée de Versailles, où il mourut, le 5 décembre 1807. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on lui doit: I. *Nouveau plan d'éducation publique.* II. Les *Adieux du duc de Bourgogne et de l'abbé de Fénélon*, ouvrage fait à la demande d'Ulrique de Prusse, reine de Suède, et auquel on attribue une grande influence sur la révolution qui eut lieu dans ce pays, en 1772 et 1773. Ce livre, imprimé d'abord à Berlin, a eu une seconde édition à Paris. III. *Essai sur le style*, 1774, in-8°., réimprimé sous le titre de *Traité du style*, 1801, 2 vol. in-8°. Le Journal et l'Année littéraire signalèrent cet ouvrage comme une production du premier ordre. IV. Un autre ouvrage dont nous ne connaissons pas le titre, mais qui fut composé à Berlin, et qui présentait le plan d'un nouveau mode d'administration appliquée à la France. V. *Traité de Lecture et de Prononciation*, ouvrage déclaré classique par le jury d'instruction. VI. *Grammaire philosophique*, formant un cours complet de grammaire générale, de métaphysique et de logique. VII. *Traité de l'esprit public*, 1797. « Vous êtes, » lui écrivait le prince Henri de Prus» se, après avoir lu ce Traité, com» me Archimède, qui, au milieu des » désastres de sa patrie, n'était oc» cupé que des moyens de la sauver.» VIII. *Frédéric-le-Grand, sa famille, sa cour, ses amis et son gouvernement*, ou *Souvenirs* de vingt ans de séjour *à Berlin*. La quatrième édition de cet ouvrage en 5 vol. in-8°., publiée par le lieutenant-général, fils de l'auteur, est au moment de paraître. Thiébault a inséré plusieurs morceaux détachés dans un journal littéraire dont il conçut l'idée à Berlin, et qui a eu vingt-quatre volumes. Les Mémoires de l'académie de cette ville renferment également, entre autres morceaux de sa composition, des Observations sur la grammaire et sur les langues, et son Discours *de l'usage considéré comme maître absolu des langues*, discours qui devança de trois ans celui que Marmontel lut sur le même sujet, en 1787, à l'académie française. On doit aussi à Thiébault plusieurs Mémoires sur la librairie, et un grand nombre de morceaux qu'on trouve dans le *Journal de l'éducation*, par Borelly, et dans le *Vengeur*. D—z—s.

THIELMANN (Le baron J. A. Frédéric de), général de cavalerie saxon, fit ses premières armes dans la guerre contre les Français, en 1792, 1793 et 1794. Nommé, en

1813, par son souverain, qui était alors allié de la France, commandant de Torgau, il refusa, malgré les ordres du roi de Saxe, de remettre cette place aux Français, et plus tard, il refusa aussi de la remettre aux Russes. Les Français s'étant présentés une seconde fois, essuyèrent un nouveau refus de la part de Thielmann; mais sa garnison, excitée par leurs émissaires, finit par se soulever contre lui, et l'obligea de se réfugier dans l'armée des alliés. Placé aussitôt à la tête d'un corps de partisans, il déploya une grande activité, s'empara successivement de Mersebourg, de Koesen, enleva divers convois, et concourut très-efficacement au succès du combat d'Altenburg, le 29 sept. 1813, avec l'hetmann Platow. Il obtint encore un succès important à Naumbourg, le 10 oct., dans un combat de cavalerie. En 1815, il fut nommé commandant du troisième corps d'armée prussienne; et combattit à Watterloo, à la tête de cette troupe. Après la paix de Paris, il devint commandant général des troupes prussiennes sur le Rhin, et mourut à Coblentz le 10 octobre 1824. M—D j.

THIEME (Martin-Henri), né à Verben en Saxe, le 15 janvier 1749, étudia à Leipzig, occupa différentes places d'instituteur et de gouverneur chez divers grands seigneurs, et fut nommé, en 1782, sous-recteur au collége dit Kloster à Berlin. D'un caractère sombre et mélancolique, malheureux d'ailleurs sous beaucoup de rapports dans sa vie privée, il tomba, en 1797, dans un état complet de démence, et mourut, le 7 juin de la même année. Doué d'une grande érudition, il a donné une édition estimée de la *Cyropédie* de Xénophon, 1784, et du *Tableau de Cébès*, 1786. — Thieme (Charles-Auguste), professeur à Leipzig, mort le 24 octobre 1795, a donné une bonne édition de *Xenophontis Opera, græcè et latinè, ex rec. Fr. Welsii*, 4 vol. in-8°., *Lips.*, 1763-66, in-8°.; avec un nouveau titre, ibid., 1801, in-8°. — Thieme (Charles-Traugott), né le 28 janvier 1745, à Canitz près d'Oschatz, où son père était pasteur, fit ses études à l'université de Leipzig, occupa, de 1777 jusqu'en 1802, la place de recteur des écoles latines à Lübben, à Merseburg et à Lobau, et mourut le 3 mai 1802. Professeur habile et écrivain éloquent, il a publié des ouvrages très-estimés, et qui ont été adoptés dans toutes les écoles; ils sont intitulés: I. *Première nourriture pour le bon sens*, Leipzig, 1776; sixième édition, 1806, in-8°. II. *Gutmann, ou l'ami des enfants en Saxe*, ibid., 4 vol. 1794; sixième édition, 1813, in-8°. III. *Sur les obstacles du libre développement de l'esprit en Allemagne*, Leipzig, 1788, in-8°. IV. *Sur le rang dû à la morale dans les écoles publiques*, ibid., 1789, in-8°. V. *Erdmann, histoire psychologique*, ibid. 3 tomes, 1801, in-8°. On a publié après sa mort: *Matériaux d'une biographie complète de Thieme, par J.-M. Knebel*, Görlitz, 1804, in-8°. Z.

THIÉMON, autrement appelé *Diethmar*, peintre, sculpteur, fondeur et doreur, comme la plupart des artistes du moyen âge, naquit, dans la Bavière, de parents très-nobles, *alto genere oriundus*, vers l'an 1045, et fit ses études dans le monastère dit *Altahense inferius* (Nieder-altaich). Il s'y attacha particulièrement à l'étude des beaux-arts, de la mécanique et de tout ce qui en-

trait de son temps dans les connaissances d'un artiste. Plusieurs églises s'enrichirent de ses ouvrages de peinture et de sculpture, notamment celle de Saint-Blaise, dépendante du monastère dit *Admuntense* près de l'Ems; et ces productions y subsistaient encore à la fin du douzième siècle. Ses talents et sa naissance le firent nommer, en 1079, abbé de Saint-Pierre dans le diocèse de Salzbourg. En 1090, il fut élu archevêque de cette ville, et vers 1099, il partit pour la Terre-Sainte, où il mourut, en l'an 1101. On racontait, après sa mort, qu'ayant été fait prisonnier par les Infidèles (l'historien ne dit pas de quelle nation), le chef de la troupe qui l'avait arrêté lui demanda : « qui es-tu, quelle est ta profession? » et qu'il répondit : « Je suis » peintre, on m'a enseigné à exécuter » des tableaux, et à restaurer ceux qui » se dégradent; je sais aussi dorer et » sculpter. » Le prince fit alors apporter une statue à laquelle il manquait les bras, et lui commanda de la restaurer. Le religieux artiste refusa de réparer une idole, et fut mis à mort. Cette aventure, vraie ou fausse, le fit placer au rang des martyrs. Un des historiens de l'église de Salzbourg a écrit l'histoire de sa *Passion* (1). L'habileté de ce maître à peindre, à sculpter et à restaurer les vieux tableaux nous a paru mériter d'être mentionnée dans l'histoire de l'art. E.C—D. D.

THIERRI Ier., ou THÉODORIC, fils aîné de Clovis, n'est pas compté parmi les rois de France, les historiens, pour se tirer, autant que possible, de l'embarras que cause le partage continuel du royaume, ayant pris l'habitude de ne mettre de ce nombre que les rois qui ont régné à Paris. Clovis avait laissé quatre fils : ses conquêtes furent divisées en quatre parts et tirées au sort, et Thierri, quoique né d'une concubine, eut en partage l'Austrasie, dont la ville de Metz était la capitale, et par préciput l'Auvergne, le Rouergue et d'autres provinces. L'histoire le désigne sous le nom de roi d'Austrasie ou roi de Metz. Ce mot Austrasie s'appliquait à la partie orientale de la France, comme le mot Neustrie signifiait la partie occidentale; ces deux grandes divisions étaient subdivisées selon le nombre des enfants que laissait le monarque à sa mort, et même selon les royaumes qu'il créait de son vivant en faveur de ses fils. Il faut donc suivre, de règne en règne, les changements qui s'opèrent, pour connaître les provinces dont se composaient ces divers états; et si l'on n'oublie pas que les mœurs des Francs les portaient sans cesse à envahir, que les princes de la maison de Clovis étaient tous guerriers, qu'ils étaient toujours disposés à attaquer leurs voisins et à se battre entre eux, on sentira que l'étendue de leurs royaumes variait autant par les victoires et les défaites que par les héritages. L'union entre des frères, rois, rivaux et successeurs les uns des autres, était impossible; aussi, sur un faux bruit de la mort de Thierri, son frère Childebert courut s'emparer de l'Auvergne, qui faisait partie du royaume d'Austrasie; et lorsqu'il apprit que Thierri revenait victorieux, il se retira, et chercha d'autres contrées à envahir; car le repos était insupportable aux Francs. Thierri, aidé de ses frères, détruisit le royaume de Thuringe; Hermenfroi, qui gouvernait cette contrée, fut précipité du haut des

(1) Ap. Canisium, *Antiq. lect.*, tom. iii, part. ii, pag. 103, 109, 440. Mabill., Annal. Ord. S. Bened., tom. v, pag. 161, etc.

murs de Tolbiac, malgré les promesses données pour l'engager à quitter l'asile où il s'était réfugié après sa retraite. Des Danois, qui avaient fait une descente sur les terres de la domination de Thierri, et qui s'en retournaient chargés d'un riche butin et avec un grand nombre de captifs, furent poursuivis et massacrés par Théodebert, fils de ce prince, qui commença ainsi, à dix huit ans, une brillante carrière (*V.* Théodebert). Thierri mourut en 534, âgé de cinquante-un ans, après en avoir régné vingt-trois, et fut enterré à Metz. Il passe pour avoir, le premier, donné aux peuples de Bavière un Code de lois, qu'il fit rédiger par d'habiles jurisconsultes; mais on doit toujours se défier de l'origine de ces législations, placées à une époque où les mœurs étaient si grossières et les intérêts si peu compliqués, que tout se décidait bien plus par les coutumes et par les armes que par l'autorité des lois. F—E.

THIERRI II ou THÉODORIC le Jeune, roi d'Austrasie et de Bourgogne, aurait dû être appelé Thierri III, puisqu'il est le troisième des princes du sang de Clovis qui régna sous ce nom. Il était fils de Childebert, qui mourut empoisonné, après avoir réuni à sa couronne les royaumes d'Orléans, de Bourgogne et une partie de celui de Paris; il naquit en 587, et passa ses premières années à la cour de Théodebert II, son frère aîné, mineur ainsi que lui. La régence générale était entre les mains de Brunehaut, leur aïeule, toute occupée de gouverner seule, en excluant du conseil les seigneurs qui l'avaient elle-même éloignée des affaires pendant la minorité de son fils. De tous les Français, les Austrasiens se montrèrent en tout temps les plus opposés au gouvernement des femmes. Les mécontents se concertèrent si bien, qu'ils se saisirent de Brunehaut, la transportèrent hors de l'Austrasie, et, l'abandonnant sans secours, lui défendirent, sous les peines les plus rigoureuses, de reparaître dans le royaume. Cette reine altière, incapable d'oublier une injure, se retira à Orléans, qui appartenait à Thierri, comme roi de Bourgogne, et prit sur lui un ascendant si extraordinaire, qu'elle lui persuada que Théodebert II, son frère, n'était qu'un enfant supposé, et comme tel, usurpateur du royaume d'Austrasie. Excités ainsi par leur aïeule, selon quelques auteurs, ou, selon d'autres, par Protade, maire du palais, les deux frères se firent une guerre acharnée. Les armées étaient en présence, lorsque les chefs de celle de Thierri eurent horreur de voir l'ambitieux ministre animer les deux frères à s'égorger l'un l'autre. Ils demandèrent sa tête à haute voix, et ils l'assassinèrent dans la tente même du monarque. Les intrigues de Brunehaut, ou peut-être l'ambition de Théodebert, qui voulait rentrer en possession de l'Alsace, son ancien domaine, remit bientôt après les armes aux mains des deux frères. L'aîné attira le cadet dans une conférence particulière, où des gens apostés le contraignirent, le poignard sur la gorge, de signer la cession de la province contestée. Thierri ne fut pas plutôt libre qu'indigné de la trahison, il se jeta sur les états de Théodebert, le vainquit dans deux batailles, dont la dernière, donnée à Tolbiac, fut des plus sanglantes et des plus meurtrières; et après qu'il l'eut exterminé, lui et ses fils, il s'empara de tous ses états. Cette cruauté reçut bientôt la punition qu'elle méritait. Brunehaut, toujours plus am-

bitieuse à mesure qu'elle vieillissait, redoutait l'ascendant qu'aurait pu prendre sur Thierri une femme légitime. Après lui avoir inspiré, dès sa jeunesse, le goût de la débauche, elle parvint à faire rompre un mariage arrêté avec Hermenberge, fille de Bertric, roi des Visigoths. Cette princesse fut renvoyée honteusement, sans qu'on lui rendît les trésors apportés pour sa dot. Des enfants de son frère, Thierri n'avait épargné qu'une fille dont la beauté fit sur lui une impression si vive qu'il résolut de l'épouser. Brunehaut, prévoyant qu'une reine jeune, séduisante, aimée, parviendrait aisément à lui demander compte de la mort de son père, opposa à Thierri la religion, qui ne lui permettait pas de s'unir à sa nièce. Thierri, qui ne desirait rien qu'avec violence, s'emporta contre Brunehaut jusqu'à menacer ses jours, en lui reprochant tous les crimes qu'elle lui avait fait commettre. Peu de temps après, il mourut empoisonné, à l'âge de vingt-six ans, en 613, laissant six fils bâtards, dont aucun ne lui succéda, quoique le défaut de légitimité ne fût pas alors un motif d'exclusion; mais la haine qu'inspirait Brunehaut, la crainte de la voir de nouveau régente, décidèrent les grands de l'état à traiter avec Clotaire II, qui devint ainsi roi de la France entière. F—E.

THIERRI Ier., roi de France, qui aurait dû être appelé Thierri II, fut le dernier fils de Clovis II, frère de Clotaire III et de Childéric II. Ce prince offre, dans toutes les époques de sa vie, un terrible exemple des désordres qui s'étaient introduits dans le royaume pendant les minorités successives des monarques de la première race. Il fut exclu, dès le berceau, de la succession de son père, et ne put accuser de cette injustice que les grands de l'état, puisque ses frères étaient trop jeunes pour avoir été consultés. A la mort de Clotaire III, Ébroïn, maire du palais, homme ambitieux, avare, cruel, en horreur à tous les Français, se hâta de proclamer Thierri roi de Neustrie et de Bourgogne, dans l'unique dessein de régner sous son nom; mais la haine qu'il inspirait s'étendit sur le roi qu'il avait proclamé; et Thierri, détrôné par son frère Childéric II, roi d'Austrasie, fut renfermé dans l'abbaye de Saint-Denis. A la mort de Childéric, qui arriva trois ans après, il sortit de ce monastère pour monter de nouveau sur le trône, et le royaume du grand Clovis semblait devoir lui revenir tout entier, puisqu'il se trouvait alors seul héritier de Clovis II; mais un fils de Sigebert, que Grimoald avait fait déporter en Écosse, en répandant le bruit de sa mort, reparut pour réclamer le royaume d'Austrasie, tandis qu'Ébroïn, furieux de n'être pas appelé par Thierri pour gouverner la France, avec le titre de maire du palais, supposait que Clotaire III avait laissé un fils auquel il donnait le nom de Clovis, et sous ce prétexte armait les peuples contre leur roi légitime. Ébroïn eut des succès assez grands pour obliger Thierri à traiter avec lui, et à lui accorder la mairie du palais. Aussitôt le prétendu fils de Clotaire III disparut, et Ébroïn régna despotiquement sur son maître et sur les Français, jusqu'à ce qu'un seigneur, nommé Ermenfroi, prévint le tyran, qui avait juré sa mort, en l'assassinant au moment où il sortait pour se rendre à l'église. Thierri, débarrassé d'un maire du palais généralement détesté, trouva un ennemi plus dangereux encore dans un maire du

palais adoré de la nation entière; ce fut Pepin-le-Gros, autrement appelé Pepin d'Héristal qui, sans prendre le titre de roi d'Austrasie, gouvernait ce royaume de sa propre autorité. Les victimes de l'ambition et de la cruauté d'Ébroïn avaient cherché un asile à la cour d'Austrasie; après la mort de ce ministre, ils demandèrent à Thierri d'être remis en possession de leurs biens et de leurs honneurs : ils éprouvèrent un refus; et Pepin se chargea de les ramener les armes à la main, unissant ainsi de grands intérêts à la guerre qu'il méditait contre son roi. Cette guerre eut un succès tel, que Thierri, après avoir été vaincu à Testri en Vermandois, sans cesse condamné à s'accommoder avec le vainqueur, nomma Pepin-le-Gros maire du palais du royaume de Neustrie, ce qui étendit sur la France entière la puissance de ce duc. Depuis cette époque, Thierri retomba dans la nullité où il avait vécu sous Ébroïn, et il n'eut de roi que le nom. Renfermé à Maumaques, maison de plaisance sur l'Oise, il n'en sortait que pour se rendre aux assemblées publiques, monté sur un chariot traîné par des bœufs. Il vécut ainsi jusqu'en 692; où il mourut, âgé de quarante ans, laissant deux fils, Clovis III et Childebert II, qui régnèrent après lui et comme lui. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, où l'on voyait encore naguère son épitaphe. Grotilde ou Clotilde, sa femme, y fut placée à côté de lui. Ce prince, malheureux sans l'avoir mérité, fut tour-à-tour le jouet du caprice et de l'ambition des grands de son royaume. Exclu, dès le berceau, de la succession du roi son père, renversé du trône par un frère ambitieux, il ne rentra dans ses droits que pour être l'esclave de ceux dont le ciel l'avait fait naître souverain. On juge cependant, à travers l'obscurité de l'histoire, dont les auteurs étaient vendus à la famille de Pepin, qu'il ne fut pas dépourvu de grandes qualités. La confiance dont il honora saint Léger lui fait honneur. F—E.

THIERRI II, ou Thierri IV, roi de France, surnommé de Chelles, parce qu'il avait été élevé dans le monastère de ce nom, succéda à Chilpéric II, en 720., n'étant âgé que de sept ans. Il aurait dû monter sur le trône presque en naissant, puisqu'il était fils unique de Dagobert II, mort en 725; mais un parti nombreux de seigneurs, qui croyaient le moment favorable pour rendre aux rois de France leur autorité envahie par les maires du palais, préféra Chilpéric, prince de la maison royale, âgé de quarante-quatre ans, à cet enfant, qui n'aurait pu gouverner par lui-même. Chilpéric II ne régna que cinq ans: à sa mort, Charles-Martel rendit au jeune Thierri le trône qui lui appartenait, non par un sentiment de justice, mais parce qu'un roi de cet âge convenait à son ambition. En effet, il domina son souverain avec tant de hauteur, que ce malheureux prince ne prit aucune part aux grands événements qui se passèrent sous son règne; ce n'était plus même en son nom qu'on signait les traités, qu'on recevait les ambassadeurs, qu'on exigeait le serment de fidélité des seigneurs; tout se faisait au nom de Charles-Martel. Thierri mourut en 736 ou 737, ayant été appelé roi pendant seize ou dix-sept ans. Depuis sa mort, jusqu'en 742, le trône fut vacant, Charles-Martel n'ayant voulu y élever aucun prince du sang de Clovis et n'ayant pas osé prendre pour lui le titre de roi (*V.*

Charles-Martel). Cette époque de l'Histoire de France est connue sous la dénomination d'interrègne. F—e.

THIERRI (Jean), aveugle, auquel il n'a manqué qu'un plus grand théâtre pour obtenir une réputation très-étendue, naquit, vers la fin du seizième siècle, à Pin, bailliage de Vesoul. Il était au berceau quand la petite vérole le priva de la vue. On n'a pu recueillir aucun détail sur sa première éducation, ni sur les moyens qu'il employa pour acquérir des connaissances; mais on peut conjecturer qu'il joignait à une mémoire prodigieuse la faculté de combiner facilement les idées les plus abstraites. Il prit l'habit ecclésiastique, se fit recevoir docteur en théologie et en droit, à l'université de Dôle, et se consacra d'abord à la carrière de la chaire. Philippe Chifflet nous apprend que le 15 août 1630, le docteur Thierri prononça, dans l'église de Bellefontaine, une prédication digne de son bel esprit (*Histoire du prieuré de Bellefont*, 34). Peu de temps après, il ouvrit à Besançon une école qui fut très-fréquentée, et de laquelle sortirent plusieurs élèves qui lui firent beaucoup d'honneur, entre autres J.-B. Boisot, depuis abbé de Saint-Vincent (*V.* Boisot). Jules Chifflet, qui le compare à *Didyme d'Alexandrie*, pour la profondeur et la variété des connaissances, dit que Thierri avait le projet de publier un *Traité des couleurs*, pour démentir le proverbe: *Il en raisonne comme un aveugle de peinture* (V. *Athenæ Sequanor.* Ms.). Thierri mourut vers 1660. On a de lui: *Definitiones philosophicæ*, Pin, J. Vernier, 1634, in-24.; réimprimé plusieurs fois, à Lyon, à Paris, etc. W—s.

THIERRIAT, agronome, était garde-marteau de la maîtrise des eaux-et-forêts de Chauny en Picardie, et membre de la société d'agriculture de Soissons, lorsque, vers le milieu du xviiime. siècle, il fit paraître des *Observations sur la culture des arbres à haute tige, particulièrement les pommiers*, Angers, in-12, 1752. On en cite une seconde édition de 1760; mais il est à présumer qu'il n'y a que le titre de changé. Le Journal des savants en parle avec éloge. On y trouve quelques observations curieuses, notamment sur l'écorcement des arbres. Il a traité, avec quelque détail, de leurs maladies. Cette partie fut traduite en allemand, pour entrer dans le *Traité des arbres fruitiers, extrait des meilleurs auteurs*, par la société de Berne, et retraduit en français, en 1768; mais les traducteurs annoncent cet emprunt en ces termes: *Nous avons fait usage d'un Traité excellent sur la culture des arbres à haute tige de M. Thierriat.* C'est surement ce qui fait dire à Haller, qu'il a été loué des gens habiles: *A peritis laudatus.* Cet auteur fait mention d'une traduction italienne, qui a paru à Florence, en 1767. Thierriat a donné de plus: *Instructions familières sur les principaux objets qui concernent la culture des terres*, et deux *Mémoires* fort intéressants *sur les bois*, Paris, 1763 et 64, in-12. Ils ont pour principal but l'aménagement des forêts. Ne se bornant pas à indiquer les principales causes de leur dépérissement, il propose les moyens qui lui paraissent les plus propres à l'arrêter, ainsi que les procédés qu'on pourrait mettre en usage pour se procurer de beaux arbres. Nous regrettons de ne pas connaître plus de particularités sur la vie de cet auteur estimable. D—p—s.

THIERRY DE NIEM prit son nom d'un bourg du territoire de Paderborn en Westphalie. Il naquit au quatorzième siècle, fut, pendant plus de trente-sept ans, attaché à la cour de Rome, sous les papes Grégoire XI, Urbain VI, Boniface IX, Innocent VII et Grégoire XII. Il paraît avoir été élu évêque de Verdun, concurremment avec Othon, fils du duc de Brunswick. Ce dernier l'ayant emporté, il retourna à Rome, et fut, dit-on, revêtu du titre d'évêque de Cambrai; mais son nom ne se trouve pas dans la liste chronologique formant la seconde partie de l'histoire de Cambrai, par Jean Le Carpentier, en 2 vol. in-4°., Leide, 1663, non plus que dans celle formant le chapitre XI des *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai, par M. A. Leglay*, 1825, in-4°. Thierry accompagna Jean XXIII au concile de Constance; et après l'évasion de ce pape (*V.* JEAN XXIII, XXI, 437), il composa une invective contre lui. Il mourut peu après, en 1416. Struvius (*Bibl. hist.*) et J.-A. Fabricius (*Bibl. med. ætatis*) font l'éloge de ses ouvrages, qui sont : I. *De schismate libri tres*, Nuremberg, 1532, in-fol. C'est l'histoire du vingt-deuxième schisme romain de 1378. Simon Schard donna une nouvelle édition augmentée d'un quatrième livre que l'auteur avait intitulé : *Nemus unionis*, Bâle, 1560, in-fol. L'ouvrage a encore été réimprimé à Bâle, 1566, in-fol.; 1592, in-fol.; Strasbourg, 1608 et 1629. II. *Exhortatio ad Rupertum regem Romanorum* (dans le tome second du Recueil de Goldast : *Monarchia S. Romani Imperii*). III. *De potestate pontificis atque imperatoris* (dans la même collection). IV. *Privilegia sive jura imperii circà investituras episcopatuum et abbatiarum* (dans l'ouvrage de S. Schard intitulé : *Sylloge de jurisdictione imperiali*). V. *Vitæ pontificum romanorum à Nicolao IV usque ad Urbanum V* (dans le tome I du *Corpus scriptorum medii ævi*, de G. Eccard). VI. *Vitæ Joannis XXIII*, Francfort, 1620, in-4°., première édition, publiée par H. Meibom. Lenglet-Dufresnoy dit qu'on peut considérer cette Vie de Jean XXIII comme une suite de l'Histoire du schisme. VII. *Invectiva in diffugientem Joannem XXIII* (dans le Recueil de Van der Hardt ayant pour titre : *Magnum œcumenicum Constantiense Concilium*). VIII. *De necessitate reformationis Ecclesiæ in capite et membris* (dans le même recueil). A. B-T.

THIERRY (HENRI), fils d'un libraire, fut le premier imprimeur de son nom; il était, dit Lacaille, très-habile et très-entendu en son art, tant pour la correction que pour la beauté des caractères. Il a imprimé quelques volumes du *Corpus juris civilis*, in-folio, rouge et noir, publié en 1576, cinq volumes; *S. Hyeronymi opera*, 1582, in-4°., etc. — THIERRY (Rolin), neveu et successeur de Henri, se distingua aussi dans son état. Il fut grand ligueur, et l'un des imprimeurs de la *Sainte Union*. C'est de ses presses que sortit le *Dialogue d'entre le maheustre et le manant, contenant les raisons de leurs débats en ces présents troubles au royaume de France*, 1594, in-8°. (ouvrage réimprimé dans l'édition de 1711 de la *Satire Menippée*); l'imprimeur fut mandé devant le duc du Maine, qui cependant n'exerça aucune rigueur contre lui. Rolin Thierry faisait partie de la compagnie des libraires (les deux autres étaient ses beaux-frères, Nicolas Dufos-

sé et Pierre Chevalier). Ce fut lui qui publia la *Somme* de saint Thomas, 1607, in-folio, *Bellarmini, opera*, 1613, 4 vol. in-fol., et autres ouvrages, au bas desquels il mettait ces mots, qui rappelaient la parenté des trois libraires : *Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum*. L'enseigne ou marque particulière de Rolin se composait de trois tiges de ris dans un croissant, par allusion à son nom de *Thier-ris*, avec cet hexamètre pour devise :

Pœnitet æternum mens nou ter provida *ritæ*

Rolin mourut le 24 avril en 1623. — Thierry (Denis), fils de Rolin, né le 12 janvier 1609, fut reçu imprimeur et libraire à l'âge de vingt ans : il était de la compagnie qui avait pour marque la *Grande navire*, et avait pour sa marque particulière l'image de saint Denis, avec ces mots : *S. Dionysius, Galliarum apostolus*. Il a imprimé beaucoup d'ouvrages, et est mort en 1657. — Thierry (Denis), son fils, reçu imprimeur-libraire en 1652, fut le libraire de Boileau, qui le nomme dans son Épître x, et dans sa lettre à Brossette du 16 juin 1708, où il se vante de l'avoir enrichi. Denis, second du nom, avait pour enseigne la *Ville de Paris* ; mais il a pris quelquefois la marque de Rollin, son grand-père. Entre les livres sortis de ses presses, on remarque l'édition augmentée et tronquée de l'*Histoire de France par Mézeray*, 1685, 3 vol. in-fol. Le nom de D. Thierry se trouve sur diverses éditions des *Œuvres de Molière*, entre autres sur celle de 1682, dont les deux derniers volumes sont intitulés *Œuvres posthumes*. C'est dans le septième volume de cette édition qu'est le *Festin de Pierre*. La pièce avait été imprimée conforme à la représentation ; mais l'impression achevée, et peut-être la distribution commencée, l'autorité exigea des suppressions : ce fut surtout dans les scènes une et deux du troisième acte qu'on fit beaucoup de retranchements. Il fallut réimprimer la feuille P. du volume. Rien ne fut substitué aux passages supprimés, et l'imprimeur fut réduit à jeter du blanc dans plusieurs pages de la feuille qu'il réimprima, mais en homme adroit il le jeta dans les pages 169, 170, 179, 180, 181, 182, où il n'y avait rien de supprimé, tandis que les pages 176 et 177 où ont été faites les suppressions, sont aussi pleines que les autres pages du volume. Les exemplaires sans carton sont de la plus grande rareté : j'en ai aperçu un seul exemplaire (*V.* à ce sujet la *Bibliographie de la France*, du 21 juin 1817). D. Thierry mourut en 1712. A. B—r.

THIERRY, de Ville d'Avray (Marc-Antoine), né à Versailles, fut particulièrement affectionné par Louis XVI, dont il était un des quatre premiers valets-de-chambre. Ce prince lui conféra le titre de mestre-de-camp, au régiment dauphin-dragon, et l'Ordre de Saint-Louis ; il lui accorda aussi des lettres de noblesse, érigea la terre de Ville-d'Avray en baronnie, et lui confia différents emplois de sa Maison, et dont ce monarque s'était réservé la surveillance entière. Outre ce domaine, dans lequel Thierry dépensa des sommes considérables, pour y créer un château et de vastes jardins, ainsi que pour y fonder une église, il avait acquis le beau marquisat de Mauregard, près de Louvres en Parisis. Une fortune si rapide excita l'envie ; mais il sut la désarmer

par sa modération et son empressement à rendre service à tous ceux qui recouraient à lui. Ami éclairé des lettres et des beaux-arts, Thierry leur donna des encouragements, et souvent il obtint des faveurs du roi pour ceux qui les cultivaient. Au mois de février 1790, il présenta à Louis XVI, en sa qualité de commissaire-général de la maison du roi au département des meubles de la couronne, un *Rapport de la Recette des fonds du garde-meuble qui ne sont pas provenus du trésor royal, et de leur emploi, à dater du 5 août 1784; dépenses du garde-meuble de la couronne, pendant les années* 1784 *et* 1788, *comparées à celles des années* 1774 *et* 1778, *de l'ancienne administration.* Ce rapport, qui atteste l'ordre et l'économie établis par Thierry dans son administration, a été imprimé, in-4°., 1790. Thierry fut désigné comme ayant servi d'intermédiaire dans une prétendue négociation entre le roi, Vergniaud, Brissot, Guadet et Gensonné; et il y eut, à ce sujet, une explication et des débats dans l'assemblée. Quelques journaux ont raconté qu'avant la révolution, Louis-XVI lui ayant demandé ce qu'il pensait de certains travaux dont ce prince faisait son amusement (la serrurerie), Thierry s'était permis de lui répondre: « Sire, » quand les rois s'occupent des ouvrages du peuple, le peuple s'empare des fonctions des rois. » Ces journaux ont ajouté que le monarque avait repoussé durement cette observation; mais que, renfermé au Temple, il s'en était ressouvenu, et s'était écrié: « Thierry, Thierry, » que ne t'ai-je écouté! » Cette anecdote, qui n'est pas dépourvue de vraisemblance, n'est cependant pas prouvée. Au milieu de la défection des courtisans, Thierry resta constamment fidèle à Louis XVI, et ce fut son attachement bien connu pour son maître, qui, après le 10 août, le fit conduire, sur un ordre signé Chénier, dans la prison de l'abbaye. Il fut l'une des victimes qui y périrent dans les massacres des 2 et 3 septembre 1792. Quoique ce fait fût notoire, le ministre Roland, poursuivant Thierry dans sa famille et dans ses biens, écrivit lui-même et avec instance, afin qu'on l'inscrivît sur la liste des émigrés; mais la fin malheureuse du serviteur fut attestée juridiquement par sept témoins oculaires, et la saisie ne put avoir lieu. E—K—D.

THIERS (Jean-Baptiste), théologien, né à Chartres, le 11 novembre 1636, de parents peu favorisés de la fortune, est un savant qui illustra sa patrie. Après avoir commencé ses études au collége de sa ville natale, il alla les continuer à Paris, où il se distingua tellement dans les humanités et dans la philosophie, qu'à l'âge de vingt-deux ans, il fut nommé professeur de seconde au collége du Plessis. Il fut bientôt maître-ès-arts, et obtint ensuite le degré de bachelier en théologie. Ses talents et son immense érudition auraient dû lui procurer des distinctions et des dignités ecclésiastiques; mais il ne posséda jamais d'autres bénéfices que la cure de Champrond en Gastine, au diocèse de Chartres, qu'il obtint à la faveur de son grade de bachelier, en 1666, et qu'il permuta avec celle de Vibraye, diocèse du Mans, au mois de janvier 1692. Ce fut là qu'il finit ses jours, le dernier février 1703, âgé de soixante-six ans. Thiers vécut, pour ainsi dire étranger au monde, ne fut connu que par son exactitude

à remplir les devoirs de son état, que par sa passion pour l'étude et pour la science. Si quelquefois il quittait ses livres, ce n'était que pour aller visiter les bibliothèques des monastères voisins. Aussi sa vie présente-t-elle peu de faits remarquables : elle est toute entière dans les livres qu'il a composés ; et c'est en les présentant dans l'ordre chronologique que l'on rappellera les circonstances qui méritent d'être connues et conservées. Quoiqu'il fût doué d'un jugement profond, d'une mémoire très-heureuse, d'un esprit juste et facile, il s'attachait de préférence aux matières singulières et extraordinaires, sur lesquelles il pouvait répandre cette espèce d'originalité qui caractérise le choix des sujets qu'il aimait à traiter. Il partageait ce goût avec le docteur Launoy et avec l'abbé Boileau. Il serait difficile de réunir le grand nombre d'ouvrages que Thiers a publiés. Plusieurs sont très-rares. Les uns sont toujours recherchés ; d'autres se lisent encore avec plaisir, quoique leur objet n'ait plus le même attrait que lorsqu'ils ont paru. Tous, en général, présentent un certain degré d'intérêt et de curiosité, qui se trouve soutenu par la vaste érudition dont ils sont ornés. En voici la liste aussi complète qu'il soit possible : I. *Exercitatio adversus Joh. de Launoy... dissertationem de auctoritate negantis argumenti...*, Parisiis, Sim. Le Sourd, 1662, in-8°. Thiers était professeur d'humanités au collége de Chartres (1) lorsqu'il publia ce premier ouvrage, où il se déclare l'adversaire du célèbre docteur Launoy. Celui-ci ne pouvait laisser le jeune bachelier sans réponse ; aussi, dans la même année, il donna une seconde édition de son livre de l'*Autorité de l'argument négatif*, dans laquelle il a ajouté un petit traité pour soutenir ce qu'il avait écrit, se permettant quelques paroles désobligeantes contre l'auteur de l'*Exercitatio*. II. L'année suivante, Thiers composa un poème en vers latins, à la louange du cardinal Barberini, sous ce titre : *Eminent. principi dom. Ant. Barberino S. R. E. cardin. camerario, Magno Franciæ eleemosin. archiep. duci Remensi designato... Gratulatio*, Paris, 1663, in-fol., 16 p. Moréri est le seul qui ait conservé le titre de cet opuscule. III. Cependant Thiers n'oublia point le docteur Launoy. Il lui répondit par un écrit intitulé : *Joann.-Bapt. Thiers..... defensio adversus Joh. de Launoy.... appendicem de auctore negantis argumenti....*, Paris, Fréd. Léonard, 1664. Si Launoy, naturellement vif et un peu emporté, avait offensé Thiers, celui-ci ne resta pas froid dans sa *Defensio*. Lorsque cet ouvrage parut, l'auteur venait d'obtenir la cure de Champrond. IV. *De retinendâ in ecclesiasticis libris voce Paraclitus*, Lugd., 1669, in-12 ; 2e. éd., Paris, Muguet, 1671, in-12. En 1643, il avait déjà paru, sur le même objet, un Traité rare et curieux, par Agne Benigne Sanrey : *Paracletus seu de rectâ illius pronunciatione...*, Paris, Le Bouc, in-12. V. *De festorum dierum immunitione liber pro defensione constitutionum Urbani VIII et Gallicanæ Ecclesiæ pontificum*, Lugd., Guillimin, 1668, in-12. L'auteur se déclare pour la diminution des fêtes. L'ouvrage fut censuré à Rome et mis à l'*index*, *donec corrigatur*. VI. *Consultation faite par un avocat du diocèse de Saintes à son curé sur la diminution du nombre des fêtes ordonnée dans*

(1) *Voy.* Niceron, X, 146.

ce *diocèse par monseigneur l'évêque de Saintes*, Paris, J. Dupuis, 1670, in-12; la Rochelle, Blanchet, 1670, in-4°. Cette consultation, qui a été publiée anonyme, est l'explication ou la suite du traité précédent. VII. *Dissertation sur l'inscription du grand portail de l'église des Cordeliers de Reims : Deo homini et Beato Francisco, utrique Crucifixo*, par le S. de Saint-Sauveur (Thiers); 1ere. Bruxelles, 1670, in-12; 2e. sans nom de ville ni d'imprimeur, 1673, in-12; 3e. dans le Recueil des pièces pour servir de supplément à l'Histoire des Pratiques superstitieuses du P. Lebrun, publié par l'abbé Granet, Paris, 1737, in-12; 4e. réimprimée à la suite de la *Guerre séraphique*, la Haye, 1740, in-12. VII. *Oraison funèbre de Louise de Thou, abbesse des Clairets*, Paris, Coignard, 1671; in-4°. C'est un des plus rares, mais non des meilleurs ouvrages de cet auteur; il prouve que si Thiers avait du talent pour la critique et la polémique, il n'était nullement orateur. IX, X, XI. *De Stolâ in archidiaconorum visitationibus gestandâ à parochis disceptatio*, Paris, F. Dupuis, 1674, in-12, 2e. édition; Lyon, 1675, in-12. Ce Traité parut à la suite d'une discussion dans laquelle Fr. Robert, grand archidiacre de Chartres, faisant sa visite en l'église de Champrond, prétendit que Thiers, quoique curé de cette paroisse, ne pouvait pas, en sa présence, porter l'étole. Le savant curé, qui s'était bien préparé, réduisit l'archidiacre au silence. La prétention du grand archidiacre était partagée par tous les autres archidiacres, et était contestée par tous les curés du diocèse de Chartres. Thiers, qui le premier avait soutenu les droits des curés dans un *Factum pour les curé de l'archidiaconné de Pinserais; contre M. Philippe Lemaire, archidiacre de Pinserais, en l'église de Chartres*, 1674, in-4°., ne pouvait ni ne devait rester indifférent sur une question semblable. De là son traité *De Stolâ*. Les ennemis de Thiers prétendirent que ce traité avait été condamné par arrêt du parlement. Mais il repoussa vigoureusement cette allégation, dans son *Factum contre le chapitre de Chartres*, ci-après, n°. XV. A la vérité, un arrêt avait été rendu sur la même question en faveur de M. Lemaire, archidiacre de Pinserais; mais il était antérieur à la publication du traité *De Stolâ*, car il était du 31 juillet 1674, et l'impression du traité ne fut achevée que le 10 septembre suivant. Ce traité fut encore la cause ou l'occasion de discussions très-graves, qui s'élevèrent entre J. Robert et le curé Thiers. J. Robert avait obtenu de l'official une sentence, afin d'obliger Thiers à renvoyer deux de ses cousines germaines qui demeuraient chez lui : le curé, regardant ce jugement comme injurieux pour lui et ses parentes, y opposa, sans nom de ville ni d'imprimeur, la *Saucé-Robert* ou *Avis salutaire à Maître J. Robert, grand archid. de Chartres*, in-8°. de 13 pag.; il est daté : Ce 12 juin 1676. Ce premier avis fut, peu de temps après, suivi d'un autre, aussi sans nom de ville ni d'imprimeur, ayant le même titre, annoncé 2e. partie, et daté de Champrond, le 10 février 1677. Enfin un troisième écrit intitulé : *la Sauce-Robert justifiée*, en 25 pag. in-8°., parut, en 1679, sans nom de ville ni d'imprimeur. Il fut adressé à M. de Riantz, procureur du roi au Châtelet, par une lettre dans laquelle Thiers se plaint, entre

autres choses, de ce que deux libraires de Paris étaient détenus, depuis près de trois mois, dans les prisons du Châtelet, pour avoir débité quelques exemplaires de sa *Sauce-Robert*. Thiers, loin de redouter l'archidiacre, avait rendu plainte contre lui à l'official de Chartres, le 21 mai 1676, de plusieurs faits très-graves, sur lesquels l'official avait ordonné qu'il en serait informé. Cette plainte est insérée dans la *Sauce-Robert justifiée*, p. 7. Les reproches que Thiers adresse à J. Robert, et la vivacité de son style, rendent intéressante la lecture de ces trois écrits qui sont extrêmement rares. XII. *Traité de l'exposition du S. Sacrement de l'autel...* Paris, J. Dupuis, 1673, in-12; Paris, 1677, nouv. édit., augmentée; Paris, 1679, 2 vol. in-12. Ce Traité, fort estimé, fit beaucoup de bruit lorsqu'il vit le jour. Il devait être accompagné d'une Épître dédicatoire à l'archevêque de Paris, qui desira que le libraire en différât la publication de quelques jours. Celui-ci l'avait promis; mais, quelques motifs d'intérêt l'ayant engagé à la faire afficher dès le lendemain, après en avoir retranché l'Épître dédicatoire, ce prélat s'en plaignit au roi, qui, pour lui donner une espèce de satisfaction, ordonna que le libraire entrerait en prison; et en effet il y resta environ un jour. Cet incident fut cause que le livre ne se vendit que mieux. Thiers a consigné ce fait dans ses papiers. XIII. *l'Avocat des pauvres, qui fait voir l'obligation qu'ont les bénéficiers de faire un bon usage des biens de l'Église, et d'en assister les pauvres*, Paris, Ve. J. Dupuis, 1676, in-12. XIV. *Dissertation sur les porches des églises, dans laquelle on fait voir les usages auxquels ils sont destinés.... et qu'il n'est permis d'y vendre aucunes marchandises, non pas même celles qui servent à la piété*, Orléans, Fr. Hotot, 1679, in-12. Cette Dissertation occasionna les démêlés que Thiers eut à soutenir avec le chapitre de Chartres, dans lesquels cependant il n'entrait pour rien lors de leur origine. Quelques chanoines avaient permis à deux femmes de vendre des chapelets et des chemises de la sainte Vierge, sous les portiques de l'église de Chartres. D'autres chanoines s'y opposèrent. Des ordonnances capitulaires furent rendues contre les opposants, qui en appelèrent comme d'abus, et engagèrent Thiers à leur communiquer son opinion sur cette question. Telle est l'origine de cette dissertation. Thiers fut pris à partie par le chapitre, et assigné devant l'official, en réparation d'injures. La dissertation fut saisie, en vertu d'un arrêt du conseil; il y eut même des exemplaires enlevés. Le chapitre publia un factum contre Leferon, docteur de Sorbonne, et chanoine de Chartres, qui était un des opposants à la profanation des portiques, dans lequel il attaqua la dissertation et la personne de Thiers. Ce Mémoire, dit-on, était remarquable par le style; même il était plus délicat et moins emporté que la dissertation. Déjà les opinions commençaient à se déclarer en faveur du chapitre; mais Thiers, qui avait un penchant irrésistible pour la polémique, s'engagea dans de nouveaux combats, par l'ouvrage suivant: XV. *Factum pour J.-B. Thiers,... défendeur, contre le Chapitre de Chartres, demandeur*, sans nom de lieu, d'imprimeur, ni date, in-12. Ce Factum parut en 1679; il est bien écrit, d'une très-bonne dialectique,

d'une excellente plaisanterie ; l'auteur semble, dans cette production, ainsi que dans sa *Sauce-Robert*, avoir voulu imiter l'auteur des Lettres provinciales. On peut le regarder comme la suite ou comme la seconde partie de sa Dissertation sur les porches ; mais il est beaucoup plus vif et plus énergique. C'est un des écrits les plus rares de Thiers. Le procès intenté par le chapitre fut de longue durée. On prétend même que ce corps obtint un décret d'arrestation contre Thiers, qui eut l'adresse d'en éluder l'exécution. Des archers étaient venus à Champrond, pour l'enlever en vertu de ce décret ; il les reçut avec politesse, leur donna même à déjeûner. C'était dans l'hiver ; il envoya promptement faire ferrer son cheval à glace. S'étant ensuite mis en marche au milieu des archers, il leur échappa, en passant auprès d'un étang glacé, qu'il traversa avec son cheval, et sur lequel les archers ne purent le suivre. C'est ainsi qu'il quitta le diocèse de Chartres, et qu'il se réfugia dans celui du Mans, où il fut accueilli avec la plus grande distinction, par M. de Tressan, alors évêque de ce diocèse, et où il devint curé de Vibraye. XVI. *Traité des superstitions, selon l'Écriture sainte*, Paris, Ant. Dezallier, 1679, in-12, 1 vol. ; 2e. édit., Paris, 1697, 2 vol. ; 3e. édit., Paris, 1704, 4 vol. ; 5e. édit., Paris, 1741, 4 vol. Traité curieux, singulier et toujours recherché. XVII. *Traité de la clôture des religieuses*, Paris, Ant. Dezallier, 1681, in-12. XVIII. *Traité de la dépouille des curés, dans lequel on fait voir que les archidiacres n'ont nul droit sur les meubles du curé décédé*, Paris, 1683, in-12. Thiers prend, pour la première fois, dans ce traité, le titre de docteur en théologie. Les archidiacres étaient dans l'usage de s'emparer des meubles des curés de leur archidiaconé, aussitôt après le décès de ceux-ci. L'auteur, qui s'était déjà déclaré contre les droits abusifs qu'ils s'étaient arrogés (Voy. *De stolâ*, IX), s'éleva encore contre leurs prétentions érigées en *droit* de dépouille. Il le composa, dit-il, dans sa préface, à l'occasion d'une requête présentée au parlement, par les curés du diocèse de Paris, contre l'archidiacre de Josas, afin d'être affranchis d'un pareil droit. Dans ce traité, il soutient la cause de tous les curés, quoiqu'on y aperçoive des mécontentements personnels, dont il cherche à se venger, malgré l'air de modération dont il se couvre. XIX. *Traité des jeux et des divertissements qui peuvent être permis ou défendus aux Chrétiens*, Paris, Ant. Dezallier, 1686, in-12 ; très-curieux à cause des digressions auxquelles l'auteur s'est livré. XX. *Dissertations ecclésiastiques sur les principaux autels, la clôture du chœur et les jubés des églises*, ib., 1688, in-12 ; rempli de recherches intéressantes. XXI. *Lettres au sujet du Commentaire de Dom Joseph Mège, sur la règle de S. Benoît*, 1688, in-4°. (cité par Moréri). XXII. *Histoire des perruques*, Paris, 1690, in-12 ; Avignon, Chambaud, 1779, in-12. Thiers s'élève dans cet ouvrage contre les ecclésiastiques qui font usage de perruques, et il y développe une grande érudition, mais qui a été surpassée par les traités que Nicolaï et Deguerle ont écrits depuis sur le même sujet. Quelque temps après il devait faire paraître un *Traité contre les carrosses*, sur lesquels il avait fait beaucoup de recherches, et dont il avait recueilli

tous les noms. Il avait appris à Adrien Le Valois que les petits carrosses où il ne peut tenir qu'une personne, s'appelaient des *Misanthropes*, et que les *fiacres à glaces de bois*, fermés jusqu'au haut des portières, se nommaient des *Guides des pêcheurs*, parce qu'ils servaient à conduire à la campagne ceux qui voulaient se divertir. Tel était l'esprit de Thiers : il s'attachait à tous les sujets les plus extraordinaires. XXIII. *Apologie de M. l'abbé de la Trape* (De Rancé), *contre les calomnies du P. de Sainte-Marthe*, Grenoble, 1694, in-12; il parut anonyme, et, suivant l'abbé Goujet, c'est le plus rare des ouvrages de l'auteur, parce qu'il fut supprimé. On y trouve beaucoup d'anecdotes. XXIV. *Traité de l'absolution de l'hérésie, où l'on fait voir que le pouvoir d'absoudre est réservé aux papes et aux évêques, à l'exclusion des chapitres et des réguliers, exempts de la juridiction des ordinaires*, Lyon, 1695, in-12. XXV. *Dissertation sur le lieu où repose le corps de S. Firmin le Confesseur, troisième évêque d'Amiens*, Lyon, Plaignard, 1695, in-12; Paris, 1699, 2e. édit.; Liége, Robert Foppens, 1699, in-12, 3e. édit. Niceron dit que cette dissertation fut supprimée par arrêt du conseil, du 27 avril 1699. XXVI. *Dissertation sur la sainte larme de Vendôme*, Paris, 1699, in-12. Thiers y invite l'évêque de Blois à supprimer la relique dont il s'agit (*V.* Geoffroi, XVII, 114). Le P. Mabillon répondit par une *Lettre d'un bénédictin à Monseigneur l'évêque de Blois, touchant le discernement des anciennes reliques*, Paris, de Bats, 1700, in-8o. Thiers répliqua sous ce titre: XXVII. *Réponse à la lettre du P. Mabillon, touchant la prétendue sainte larme de Vendôme*, Cologne, héritiers Corneille d'Egmont, 1700, in-12; elle est adressée au premier évêque de Blois (Berthier), que Mabillon avait choisi pour juge de cette contestation. Thiers, on doit le dire, n'eut pas en cette occasion tous les ménagements dont il devait user envers le savant bénédictin. XXVIII. *De la plus solide et de la plus négligée de toutes les dévotions*, Paris, J. de Nenilly, 1702, in-12; 2 vol. Ce traité est un des meilleurs de Thiers. XXIX. *Observations sur le nouveau bréviaire de Cluny*; Bruxelles, Claude Plantin, 1702, in-12, 2 vol. On y critique vivement ce bréviaire, à la révision et à l'édition duquel Le Tourneux avait donné ses soins : on y trouve des remarques curieuses, et beaucoup d'érudition. Une seconde édition, semblable en tout à la première, les a rendues un peu moins rares. XXX. *Critique de l'Histoire des flagellans* (de l'abbé Boileau), *et justification de l'usage des disciplines volontaires*, Paris, J. de Nenilly, 1703, in-12. C'est le dernier ouvrage imprimé pendant la vie de l'auteur. XXXI. *Traité des cloches, et de la sainteté de l'offrande du pain et du vin aux messes des morts*, Paris, J. de Nenilly, 1721, in-12. Thiers avait composé une dissertation contre S. Gilduin, évêque de Dol en Bretagne, mort dans l'abbaye de Saint-Père de Chartres, en l'an 1077, dont les reliques étaient conservées et vénérées dans l'église de ce monastère; mais elle ne fut pas imprimée, et le manuscrit en est perdu. On a encore, *Lettre de M. Thiers, curé de Vibraye, à M. l'évêque du Mans* (de Tressan), *sur Mademoiselle Rose*, 43 pages;

restée manuscrite, et qui se trouve dans la bibliothèque publique de Lyon, n°. 6 du n°. 1211 des Manuscrits, petit in-4°. de 555 pag., (tom. III du Catalogue des manuscrits, pag. 12). Elle fut adressée à l'évêque du Mans, parce qu'en 1701, ce prélat avait chargé Thiers d'examiner une fille dévote de sa paroisse de Vibraye, nommée Mlle. Rose, à laquelle on attribuait des miracles. Il lui fit subir un interrogatoire, qui prouve qu'elle ne cherchait qu'à faire des dupes. Entre autres questions, il lui demanda si elle était mariée : elle répondit qu'elle ne s'en souvenait pas. Thiers donna, par son testament, sa bibliothèque entière, tant les livres manuscrits qu'imprimés, au séminaire du Mans à condition de payer deux mille livres à Catherine Thiers, sa nièce et sa légataire universelle. On ne trouva, dans ses manuscrits, aucun ouvrage complet, dit M. Delaville, prêtre de la mission, dans une Lettre écrite du Mans, le 14 juin 1730. Mais comme il ramassait tout ce qui était curieux, et qu'il faisait beaucoup de recherches et de notes, on recueillit une très-grande quantité de petits morceaux et de feuilles volantes, les uns écrits de sa main, les autres d'écritures différentes, contenant de petites pièces, des Mémoires, des Essais sur les bréviaires, les rites du diocèse de Chartres, etc. M. Delaville en avait formé 2 vol., et il lui restait beaucoup de Lettres écrites à Thiers, dont il voulait former encore un ou deux volumes. Ces manuscrits étaient conservés dans la bibliothèque secrète du séminaire. On assure que Laurent Blondel (*V.* ce nom, IV, 592) avait fourni d'abondants matériaux à Thiers. Ce qui est certain, c'est que celui-ci était en relation avec beaucoup de savants de son siècle, les Luc d'Achery, les Mabillon, l'abbé de Rancé, le cardinal Bona, Adrien Valois et autres. On avait projeté, vers 1780, de donner une édition complète des Œuvres de Thiers; on croit même que l'édition de l'*Histoire des perruques*, publiée en 1779, sous le nom emprunté de L. Chambaud, à Avignon, était l'essai de cette édition; mais le projet n'a pas été réalisé. H-N.

THIERY (Nicolas-Joseph), né en 1739, à Saint-Michel, dans la Lorraine, suivit le barreau pendant quelques années, et se livra ensuite tout entier à son goût pour la botanique. S'étant rendu à Saint-Domingue, en 1776, il forma l'entreprise périlleuse d'y naturaliser la cochenille, qui n'existait alors qu'au Mexique, d'où la jalousie des Espagnols l'empêchait de sortir. Thiery, après avoir surmonté de grands obstacles, arriva enfin, sous le nom d'un médecin catalan, à Guaxaca, où il savait que le précieux insecte objet de ses recherches était plus beau que partout ailleurs : il acheta un grand nombre de branches de nopal, sur lesquelles se nourrissent les cochenilles, en remplit huit caisses, les expédia par différentes voies, et parvint enfin, le 4 septembre 1777, au môle Saint-Nicolas, d'où il envoya une partie de ses cochenilles en France; il garda l'autre à Saint-Domingue, où il réussit à les conserver et même à les multiplier : mais la mort vint, en 1780, mettre fin à ces précieux résultats; et la cochenille disparut bientôt de la colonie. Le cercle des *Philadelphes*, établi au Cap Français, a fait publier, en 1787, le manuscrit que Thiery avait laissé, sous ce titre : *Traité de la culture du nopal et de l'éducation de la coche-*

nille dans les colonies françaises de l'Amérique, précédé de l'historique d'un voyage à *Guaxaca*, 2 vol. in-8°. Z.

THILORIER (Jean-Charles), avocat et mécanicien, était le fils d'un avocat de la Rochelle (*V.* Rabelais, XXXVI, 484), qui, trouvant cette ville un théâtre trop étroit, alla se fixer à Bordeaux. Jean Charles, né vers 1750, fut reçu avocat au parlement de Paris, le 31 juillet 1777. Dans l'affaire du collier, il fut le défenseur de Cagliostro, et publia un *Mémoire* qu'on lut avec plaisir. Son client ne fut condamné qu'à l'exil (*Voy.* Cagliostro, VI, 465). Thilorier fut moins heureux dans l'affaire de Favras, pour lequel il avait publié deux Mémoires (*V.* Favras, XIV, 222-223). Pendant le cours de la révolution, il ne s'était fait remarquer dans aucun parti. En 1798, à l'occasion du projet de descente en Angleterre, il offrit de construire un camp portatif et une montgolfière, pour transporter l'armée au-delà des mers. Ce plan, qui fut inséré dans les Journaux, excita le rire de tous les gens sensés; et il en fut de son exécution comme de l'entreprise qui y avait donné lieu. Quelques années après, Thilorier inventa un *radeau-plongeur* pour la remonte des fleuves! On lui doit aussi l'invention de voitures qu'il appela, d'abord *passe-partout*, puis *voitures à croix*. Ses combinaisons mécaniques ne l'avaient pas fait renoncer entièrement au barreau. Il avait le titre d'avocat au conseil et à la cour de cassation, lorsqu'il mourut, en juin 1818. Outre ses *Mémoires* sur procès, il a encore publié : I. *Genèse philosophique, précédée d'une dissertation sur les pierres tombées du ciel*, 1803, in-8°. II. *Opinion d'un électeur sur les instructions à donner aux députés*, 1815, in-8°., brochure de circonstance. III. *Système universel, ou de l'Univers, et de ses phénomènes considérés comme les effets d'une cause unique*, 815, 4 vol. in-8°. A. B—t.

THIOUT (Antoine), horloger, né, vers 1694, à Jonville, bailliage de Vesoul, vint s'établir à Paris, dans le temps que H. Sully (*V.* ce nom), secondé par le duc d'Orléans, régent du royaume, tentait d'y fonder une manufacture d'horlogerie. En 1724 et en 1726, il soumit à l'académie des sciences plusieurs pièces de mécanique, de son invention, qui furent publiées dans le tome IV du *Recueil des machines*. En 1737, il lui présenta deux montres et une pendule à équation, toutes trois nouvelles par quelque endroit (*Hist. de l'académie*, p. 107); et une cadrature de répétition dans une montre à trois parties, dont on trouve la description avec la figure dans le *Rec. des machines*, tome VII. Plein de zèle pour les progrès de son art, Thiout mit au jour, en 1741, son *Traité de l'horlogerie mécanique et pratique*, in-4°., 2 vol. ornés de quatre-vingt-onze planches : le premier contient, avec un Dictionnaire explicatif des termes de l'horlogerie, la description des outils; et le second, celle des montres, pendules, etc. Il a rassemblé, dit Lepaute, dans cet ouvrage, tout ce qui s'était fait avant lui, avec un soin et un travail dont on voit peu d'exemples (*Traité d'horloger.*, préf. XIV). On en trouve l'analyse détaillée dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1742, 300-38. Le célèbre Julien Leroi (*V.* ce nom, XXIV, 244) inséra, dans le n°. du mois de mars, même année, une *Lettre* dans laquelle il

réfute les remarques de Thiout *sur la construction d'un rouage à deux roues pour les grosses horloges.* Thiout fit attendre sa réponse pendant un an, puisqu'elle ne parut que dans le n°. du mois de mars 1743. En la terminant il dit qu'il ne se croit pas obligé de continuer une guerre de plume avec les critiques, auxquels il se fera d'ailleurs un devoir de donner toutes les explications verbales qu'ils pourront lui demander dans l'intérêt de l'art. Thiout mourut à Paris le 10 juin 1767, et fut inhumé dans l'église Saint-Gervais. W—s.

THIRION (Didier) était professeur de rhétorique à Metz, lorsque la révolution éclata : il en adopta les principes avec beaucoup d'ardeur, fut nommé officier municipal, puis député du département de la Moselle à la Convention nationale, où dès les premières séances, il se montra l'un des plus chauds partisans de la république. Dans le procès de Louis XVI il vota contre l'appel au peuple, et pour la mort, en demandant que cette peine fût abolie, « parce » que, dit-il, personne ne peut être » aussi criminel que le tyran. » Il défendit vivement Marat, le 26 février 1793 ; provoqua, le 2 mai, l'établissement du *maximum*, comme un moyen de mettre un frein à l'avarice des accapareurs, s'éleva contre les Girondins, qui refusaient la parole à Robespierre ; attaqua les rapports de la commission des douze, qui accusait la Commune de conspirer contre la représentation nationale, et dit à ce sujet, que les *contre-révolutionnaires étaient au sein de l'assemblée.* Enfin, il prit beaucoup de part à tout ce qui amena le triomphe de la *Montagne* au 31 mai 1793. On le vit ensuite faire l'éloge de Rossignol mis en arrestation par Biron, et inculper vivement celui-ci. Le 29 juillet, il fut élu secrétaire, et défendit la conduite de M. Garat attaqué au sujet des subsistances. Dans le mois d'octobre suivant, il fut envoyé dans la Vendée; et le général Danican, qui y commandait alors une division, a publié que, dînant un jour avec Thirion, on leur amena un homme arrêté par des soldats, que le proconsul lui demanda aussitôt qui il était, et sur sa réponse qu'il avait été employé dans les fermes, il déclara qu'il devait être aristocrate, et ordonna, sans plus d'information, qu'il fût fusillé. Thirion resta peu de temps dans cette contrée ; il en fut rappelé par un décret, sur le rapport de Couthon, qui déclara que, n'étant pas militaire et ne connaissant rien à la guerre, il avait fait marcher vers Chartres une colonne qui devait être dirigée sur Alençon. On prétendit même qu'ayant été prêtre, il ne méritait pas la confiance des républicains. Thirion se justifia aisément de cette dernière imputation ; mais les Comités ne l'envoyèrent plus en mission. De retour à Paris, il fréquenta très-assidument les Jacobins, et fut nommé président de cette société : mais il gardait le silence à la Convention, et il ne le rompit qu'aux approches du 9 thermidor, où il attaqua Robespierre un des premiers. Ce fut lui qui empêcha de décréter l'impression du fameux discours de Maximilien, le 8 thermidor (*Voy.* Robespierre) ; et quelques jours après la chute du tyran, il prononça contre lui, aux Jacobins, une violente philippique, et fit rentrer dans cette société tous ceux qui en avaient été exclus par son influence. La crainte d'être entraîné dans la chute de cette *Montagne* qu'il

avait si long-temps servie, engagea bientôt Thirion à parler contre les Comités, les sociétés populaires, et à renoncer à celle des Jacobins : mais ce changement fut de peu de durée, et le 29 décembre, il se plaignit de la marche rétrograde que prenait la Convention ; il réclama la mise en activité des institutions républicaines et d'une éducation nationale, et défendit Collot-d'Herbois, accusé avec les anciens membres du Comité de salut public. Chargé, dans le mois de février 1795, de faire un rapport sur les apprêts d'une fête commémorative de la mort de Louis XVI, il donna à ce rapport toutes les couleurs du temps, et parut dès-lors être complétement retourné aux opinions de la *Montagne*. Quelques mois après, il prit part à la révolte des 2 et 3 prairial an III, où périt le député Férand (*Voy.* ce nom); et les insurgés l'ayant nommé secrétaire, pendant qu'ils étaient les maîtres à la convention, il fut décrété d'arrestation, et resta détenu jusqu'à l'amnistie par laquelle la Convention termina ses travaux, dans le mois d'octobre suivant. Après la session, le Directoire exécutif le nomma son commissaire près le tribunal de Bruges. Thirion rentra ensuite dans l'instruction publique, devint professeur des belles-lettres à Douai, et mourut en 1814.

M—d j.

THIRIOT ou THIERIOT, plus connu sous le premier nom, fut ami de Voltaire : il naquit en 1696. Placé chez un procureur nommé Alain, il y eut Voltaire pour camarade, en 1714; et c'est de cette époque que date leur liaison, qui dura plus de cinquante ans. Les deux clercs aimaient la littérature et les spectacles ; ils s'en occupaient plus que de la chicane, qu'ils abandonnèrent tout-à-fait. Voltaire devint un grand homme ; Thiriot se mit à sa suite. Les deux amis se rendirent réciproquement des services, mais de natures différentes. Thiriot, paresseux, fréquentait les cafés, allait dans les sociétés. Il y récitait les vers de son ami, qui souvent ne gardait point copie de ses poésies légères, et souvent encore les oubliait; mais Thiriot les avait apprises par cœur; aussi le surnomma-t-on la mémoire de Voltaire. Lesage, dans son *Temple de mémoire*, joué en 1725 au théâtre de la Foire, mit au nombre des personnages de sa pièce un M. *Prône-vers*, dans lequel tout le monde reconnut Thiriot. Mais ce genre de vie ne pouvait rapporter ni gloire ni profit. En 1724, Voltaire proposa son ami pour secrétaire au duc de Richelieu, nommé ambassadeur à Vienne. Thiriot refusa, sous prétexte de continuer des soins à une édition de Chaulieu. Lié avec Desfontaines, celui-ci en procura; vers le même temps, la connaissance à Voltaire, qui n'eut pas dans la suite à se louer des services qu'il lui rendit. Lors de l'édition projetée, en 1726, de la *Henriade*, Thiriot fit une centaine de souscriptions, dont il garda les fonds, et que Voltaire rembourssa, sans pour cela changer de sentiments. Ce fut au profit de Thiriot que les *Lettres philosophiques* furent imprimées en anglais, en 1733. Trois ans après, Voltaire fit nommer Thiriot correspondant littéraire du prince royal, depuis le Grand Frédéric. Malgré les obligations qu'il avait à son ami, Thiriot, lors des querelles entre Voltaire et Desfontaines, à l'occasion de la *Voltairomanie*, en 1738 et 1739, eut une conduite équivoque. On peut, à ce sujet, voir les écrits qui ont été publiés en

1826, dans le tome second des *Mémoires sur Voltaire*, par Wagnière, etc. Non content d'obliger Thiriot de sa bourse, l'auteur de *Zaïre* l'avait, si l'on peut parler ainsi, obligé de son esprit. Thiriot était amoureux, en 1733, de Mlle. Sallé; Voltaire composa l'Épître qui commence par ce vers :

* Les amours pleurant votre absence.

Pendant les longues absences de Voltaire, son ancien camarade était son agent littéraire; il faisait même partie du triumvirat chargé de l'examen des ouvrages de Voltaire, avant leur publication (*Voy.* Pont de Veyle, XXXV, 373-74). Les entrées qu'il avait obtenues au Théâtre-Français lui furent retirées en 1760, précisément au temps où parut l'*Écossaise*, ce qui blessa beaucoup Voltaire. Thiriot fut éditeur de quelques productions de Voltaire, et entre autres des poèmes sur *La loi naturelle* et sur le *Désastre de Lisbonne*. Sa position n'était pas heureuse. Voltaire lui abandonna la moitié de ses droits d'auteur pour le *Droit du seigneur*. La pièce n'ayant pas eu de succès, le produit fut peu considérable; mais la même année Thiriot fit un voyage à Ferney, et sans doute encore la bourse du philosophe lui fut ouverte. En 1767, Voltaire se trouva *compromis pour lui de la manière la plus cruelle*: « *Mais*, ajoute ce dernier, *je n'ai à lui reprocher que de s'être conduit avec un peu trop de mollesse; et quoi qu'il arrive, je ne trahirai point une amitié de soixante années, et j'aime mieux tout souffrir que de le compromettre à mon tour. Je vous défie de deviner le mot de l'énigme, et vous sentez bien que je ne puis l'écrire; mais vous devinez aisément la personne* (Lettre à Richelieu, du 13 janvier 1767). » Cela n'empêcha pas Thiriot de s'adresser à Voltaire, deux ans après, pour lui demander d'être inscrit sur la liste de ses bienfaits. Le traitement de correspondant littéraire du grand Frédéric était de douze cents livres, par an, sur lesquels il en fallait déduire environ deux cents de faux frais; Thiriot avait une rente de trois mille francs; ce qui portait son revenu à quatre mille francs annuellement; mais, tout occupé de littérature, il abandonnait le soin de ses finances à une demoiselle Taschin, qui vivait avec lui. Il est mort en novembre 1772. A sa mort, Mlle. Taschin voulant garder ses papiers, parmi lesquels il y avait beaucoup de petits ouvrages de Voltaire, d'Argental fit et engagea l'auteur à faire quelques démarches pour les réclamer. Quel qu'en ait été le résultat, c'est de là que viennent la plupart des morceaux composant le volume intitulé : *Pièces inédites de Voltaire*, 1820, un vol. in-8°. et in-12. La plus curieuse est sans contredit la *Dédicace*, qui fut refusée, *de la Henriade au roi Louis XV*. Thiriot, que Voltaire appelle l'*homme qui aime le plus sincèrement la littérature et qui a le goût le plus épuré* (Lettre à Damilaville, du 19 novembre 1760), n'a cependant rien laissé. C'est Voltaire qui est auteur de la *Lettre de M. Tiriot à M. l'abbé Nadal*, 20 mars 1725, qui cependant n'est admise que depuis 1817 dans les *Œuvres* du philosophe de Ferney. C'est probablement de la même plume que sort la *Lettre de M. Thiriot à M. Deville*, imprimée dans le tome x de l'*Évangile du jour*. Outre l'édition de Chaulieu, à laquelle il travaillait, en 1723, et qui n'a peut-être jamais vu le jour, il paraît qu'il avait été

éditeur des *Mémoires de Mademoiselle* (*V.* Lettre de Voltaire, avril 1729). A. B—T.

THIROUX - D'ARCONVILLE (Marie-Geneviève-Charlotte), née le 17 octobre 1720, était fille de M. Darlus, fermier-général. Ayant épousé, à l'âge de quatorze ans, un conseiller au parlement de Paris, depuis président de l'une des chambres des enquêtes, elle montra pour l'étude un goût très-vif, qui, du reste, ne lui fit jamais négliger ni ses devoirs d'épouse et de mère, ni ce que le grand monde exige d'une personne destinée à y vivre. Étant restée très-marquée de la petite vérole, qu'elle avait eue à l'âge de vingt-trois ans, elle quitta le rouge, prit les grands papillons, la coiffe, enfin tout le costume d'une femme de soixante-dix ans. Elle renonça au spectacle, qu'elle avait aimé jusqu'au point d'aller voir jouer quatorze fois de suite la *Mérope* de Voltaire. Elle n'eut plus dès-lors que l'existence d'une femme dévote, mais sacrifiant beaucoup aux plaisirs de l'esprit. Il y avait de la bizarrerie dans quelques-uns des jugements littéraires qu'elle énonçait : il y en avait aussi dans ses goûts, puisqu'elle avouait préférer sa maigreur à l'embonpoint, et en tout l'art à la nature. C'était, à la vérité, dans une époque où, si la sociabilité, les agréments de salon, avaient beaucoup gagné en France, la poésie et tous les arts du dessin s'y écartaient, à l'envi, des beautés naturelles qu'on avait la prétention de corriger. Les sujets tristes, funèbres même, soit en tableaux, soit en descriptions, convenaient mieux que les autres à Mme. d'Arconville. Elle avait commandé à un artiste célèbre une statue en marbre, représentant la *Mélancolie*, qui cependant n'était pas, dans ce temps-là, aussi à la mode qu'elle l'est devenue de nos jours. On la vit s'occuper successivement d'histoire, de physique, de chimie, d'histoire naturelle et même de médecine. Aimant tout ce qui tient aux jouissances intellectuelles, elle ne pouvait manquer de rechercher les hommes les plus marquants, dans les sciences, et dans les lettres. Elle eut des rapports avec Voltaire, dont elle admirait vivement l'esprit, sans pouvoir s'accoutumer à son caractère humoriste, et reçut souvent chez elle Gresset, ainsi que Sainte-Palaye. Elle eut aussi dans sa société Turgot, Malesherbes, Monthion, etc. Mme. de Kercado, qui a fondé un établissement portant son nom, avait logé bien des années, et jusqu'à son mariage, chez la présidente Thiroux d'Arconville. Parmi les hommes qui cultivaient les sciences, cette dame établit des relations fréquentes avec Macquer, Jussieu, Valmont de Bomare, Fourcroy, Sage, Ameilhon et M. Gosselin. Elle suivait les cours du jardin du Roi, et entre autres celui d'anatomie, où quelques femmes étaient admises. Étant parvenue à se former un cabinet assez complet, et ayant obtenu d'avoir à sa disposition, sans sortir de chez elle, beaucoup de livres et de manuscrits de la bibliothèque du Roi, elle fut en état de composer et de publier, mais en gardant toujours l'anonyme, divers ouvrages, et des traductions de l'anglais. Elle possédait à Meudon une maison charmante, qu'elle vendit au commencement de la révolution. Elle avait fondé, dans le village, une espèce d'hospice, contenant quelques lits pour des malades, qui étaient soignés à ses frais, par des sœurs de charité, installées dans une maison

voisine. Les aumônes de Mme. d'Arconville étaient très-abondantes, et on la vit, à toutes les époques de sa vie, généreuse, avec la plus extrême délicatesse, pour les gens qu'elle aimait. Elle se déclara, dès l'origine, ennemie du grand bouleversement politique opéré en 1789, et dont les conséquences lui enlevèrent un de ses trois fils, M. Thiroux de Crosne, lieutenant-général de police, dont l'article suit. Seulement, elle se reprochait, dans sa vieillesse, d'avoir eu foi aux assignats, elle qui, étant venue au monde l'année même du système de Law, en avait tant entendu parler, et en avait probablement aussi souffert avant et après son mariage. Elle avait pour sœur Mme. Angran-d'Alleray, femme du lieutenant-civil de ce nom (*Voy.* II, p. 175). Ce digne magistrat lui donna, dans son testament, des témoignages de sa tendre amitié. La même prison, à Picpus, renfermait, avec Angran-d'Alleray, dont la femme fut gardée dans sa propre maison tout le temps de la terreur, et se trouva réduite presque à la misère, Mme. Thiroux-d'Arconville et son fils, Thiroux de Crosne. La présidente conserva jusqu'à un âge très-avancé la vivacité de son imagination et quelque chose de jeune dans l'exercice de ses autres facultés morales. Elle mourut le 23 décembre 1805, âgée de quatre-vingt-cinq ans. Arrivée presque au dernier terme, elle écrivait encore des *Souvenirs*; dont il existe un recueil qui forme treize volumes manuscrits. Voici la liste de ses ouvrages, dont plusieurs, et ses traductions surtout, ont été rassemblés dans sept volumes de *Mélanges*, in-12. I. Traduction de l'*Avis d'un père à son fils*, par le marquis d'Halifax, 1756. II. *Traité de l'amitié*, ouvrage un peu froid sur un sujet qui a exercé la chaleur d'ame de beaucoup d'écrivains. III. *Traité des passions*, 1764. IV. *Vie du cardinal d'Ossat*, 2 vol. in-8°., Paris, 1771. Cette Vie est curieuse et bien faite, mais prolixe. On y voit toute la négociation de l'illustre prélat à la cour de Rome, pour y obtenir l'absolution d'Henri IV. V. *Vie de Marie de Médicis*, reine de France et de Navarre, 3 vol. in-8°., Paris, 1774. Mme. Thiroux-d'Arconville avait eu ici l'avantage de travailler sur d'excellents matériaux historiques, et particulièrement sur des manuscrits qui lui fournissaient des faits et des détails inconnus jusqu'alors. Du reste, la Vie de Marie de Médicis, dont le sujet offre tant d'intérêt, est longue et écrite d'un style monotone. Gaillard, dans ses Mélanges, a relevé deux ou trois erreurs notables de ce livre. VI. *Histoire de François II*, roi de France et d'Écosse, 1783. Quelques fautes échappées à l'auteur dans cet ouvrage ont aussi été rectifiées par l'académicien nommé. Il en cite d'ailleurs des anecdotes curieuses, et entre autres sur Catherine de Médicis, dont Mme. d'Arconville a tracé le portrait avec beaucoup d'exactitude. Elle a encore publié un traité *Sur la putréfaction*, in-8°., fruit de ses expériences et de ses remarques. Elle avait traduit de l'anglais le *Traité de chimie de Shaw*, mais elle ne l'a point livré à la presse. Enfin elle fit tous les frais d'impression de la traduction, donnée par Sue, d'un *Traité d'ostéologie* du docteur Alexandre Monro, 2 vol. in-fol., avec de belles planches, 1759. Parmi les nombreux ouvrages littéraires qu'elle a traduits de l'anglais, on distingue les *Mémoires de Mademoi-*

selle de Valcourt, roman d'un genre sérieux, et un autre intitulé *Amynthon et Thérèse*. On trouve, à la fin de la collection des *Mélanges* de cette dame, deux pièces de théâtre qui ne sont pas d'elle; l'une est l'*Abdolonyme* de Fontenelle, et l'autre une tragédie intitulée *Louis IX*, composée par le secrétaire de M. Thiroux-d'Arconville. C'était un homme de lettres, nommé Rossel, qui, ayant entrepris, à son compte, l'impression des sept volumes de Mélanges dont il est ici question, avait jugé à propos d'y joindre ces deux pièces de théâtre.

L—e—e.

THIROUX DE CROSNE (Louis), fils de la précédente, né, à Paris, le 14 juillet 1736, fut successivement avocat du roi au Châtelet, conseiller au parlement, et maître des requêtes. C'est en cette dernière qualité qu'il eut, à l'âge de vingt-sept ans, la première occasion de se faire remarquer, ayant été choisi par le chancelier Maupeou, pour la révision du fameux arrêt que le parlement de Toulouse avait rendu contre la famille Calas. « Le 7 mars 1763, » tout le conseil-d'état assemblé à » Versailles, les ministres d'état y » assistant, le chancelier y présidant, M. de Crosne rapporta l'affaire avec l'impartialité d'un juge, » l'exactitude d'un homme parfaitement instruit, et l'éloquence simple et vraie d'un orateur homme d'état, la seule qui convienne dans » une telle assemblée » (Voltaire, *Traité sur la tolérance*). Nommé adjoint à l'intendance de Rouen, en 1767, puis intendant en exercice, quelques mois après, Thiroux de Crosne porta dans cette place des lumières, du zèle et de l'activité. La Normandie lui doit différents établissements utiles; et la ville de Rouen, en particulier, la belle avenue qui fait partie du chemin du Hâvre, les casernes, l'esplanade du Champ-de-Mars, le transport du magasin à poudre hors des murs, enfin un local commode pour les foires, qui obstruaient auparavant le passage des quais. Ce magistrat et sa femme, née La Michodière, étaient extrêmement aimés dans cette ville où ils avaient réussi à calmer les haines entre l'ancien parlement et le parlement Maupeou. Les manières très-simples, bourgeoises même, de Mme de Crosne, plaisaient infiniment au commerce de toutes les classes. Thiroux de Crosne fut appelé, en 1775, à l'intendance de Lorraine; mais il garda celle de Normandie, jusqu'au 30 juillet 1785, époque où il devint lieutenant-général de police. Il porta dans cette grande administration, si difficile et si délicate, les mêmes bonnes intentions, les mêmes moyens. Paris lui est redevable de la destruction du cimetière des Innocents, situé au centre de la capitale, et dans lequel, depuis Philippe-le-Bel, on enterrait plus de trois mille cadavres par an. Il s'en exhalait des vapeurs méphytiques tellement actives, qu'elles corrompaient les aliments liquides dans les maisons voisines, et empoisonnaient l'atmosphère, en raison du peu de profondeur des fosses, et de l'obligation où l'on était de déloger les ossements, à mesure qu'il fallait faire place pour de nouvelles sépultures. Ces ossements étaient déposés ensuite dans des soubassements, tout autour d'une vaste enceinte, derrière des grilles de fer, où l'on voyait entassés les restes de plusieurs millions d'hommes. Thiroux de Crosne rendit un service signalé en exécutant, avec courage

et promptitude, ce qu'avaient empêché jusqu'alors des préjugés de plus d'une espèce, et la crainte du danger qui pouvait résulter d'un remuement général; il fit ce que n'avaient pu faire les réclamations publiques, les arrêts du parlement de Paris, et le vœu de tant de magistrats. Des sommes considérables étaient indispensables pour venir à bout de cette grande opération: le lieutenant de police les trouva dans des fonds que le gouvernement laissait à sa disposition, et dont il ne devait pas rendre compte. Il obtint du clergé la destruction d'une église qui faisait partie du cimetière. Le travail entrepris en 1786, au milieu du charnier, par ordre de Thiroux de Crosne, et avec les conseils des meilleurs chimistes de Paris, fit le plus grand honneur à tous ceux qui y prirent part. Le médecin Thouret (*Voy.* son article) fut un des commissaires nommés pour y présider. Il y avait nécessité d'enlever tout ce qui existait de corps, ou de débris de corps, jusqu'à la profondeur de huit à dix pieds, et d'en faire ensuite la translation. On peut lire, à ce sujet, la description énergique et pittoresque tracée par Mercier, dans son *Tableau de Paris*. L'exécution de cette grande entreprise était confiée principalement aux soins, à la vigilance et au talent de MM. Legrand et Molinos, architectes. Nul désordre, nul accident, ne troublèrent l'accomplissement d'un projet si digne d'éloges (*Voy.* Thouret). Du reste, Thiroux de Crosne fut jugé, au total, comme étant au-dessous de sa place. S'il avait été doué du genre d'intelligence et de capacité de Sartine, il aurait prévu beaucoup d'événements à l'époque de la révolution. On a prétendu, et nous ne pouvons le croire, qu'il avait eu l'idée de donner un uniforme à ces agents si décriés, mais si utiles, que la police est obligée d'employer avec le plus grand mystère. Du reste, il avait la représentation convenable pour un homme qui occupe un poste élevé; il était d'une grande noblesse, d'une délicatesse extrême dans tous ses procédés. Ayant acquis de bonne heure ce que l'on appelle de l'instruction, il entendait très-bien tous les auteurs anciens; mais des manies, des tics, et souvent des questions qui paraissaient niaises à l'excès, dans sa bouche, prêtaient chez lui au ridicule. Dans sa jeunesse, il avait été cependant fort goûté de la société du duc de Choiseul; il était resté ami intime de la duchesse de Civrac, de sa fille, la marquise de Donnissan, et de Mme. de Lescure, aujourd'hui marquise de la Rochejacquelein. En tout, ses relations habituelles étaient dans les plus hauts rangs de la Cour et de la ville. En 1789, il remit au maire Bailly les fonctions de sa place. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort, le 28 avril 1794, et exécuté le même jour. On le conduisit à l'échafaud en même temps que le lieutenant-civil Angran d'Alleray, le ministre de la guerre La Tour-du-Pin, le comte d'Estaing, etc. Dans ce moment même, il eut pour Mme. la marquise de Donnissan, qui était restée sa créancière par suite de leurs rapports d'amitié, le procédé le plus délicat, et sans que cette dame en eût alors connaissance. Huit ans après sa mort, le conseil municipal de Rouen, ordonna que le nom de *Crosne*, effacé pendant la révolution, serait restitué à la rue qui le portait précédemment.

L—p—e.

THISTLEWOOD (Arthur), conspirateur anglais, naquit, en 1772, d'un fermier établi à Tupholme, village situé à quelques milles de Lincoln, et fut destiné par son père à la profession de régisseur; mais son penchant à l'oisiveté et à la dissipation vint mettre obstacle à ce projet. La levée d'une milice supplémentaire, en 1797, ouvrit à Thistlewood une autre carrière. Par le crédit de sa famille, il obtint une commission de lieutenant dans le troisième régiment de la milice de Lincolnshire. Ce poste honorable, joint à ses avantages extérieurs, l'ayant fait admettre dans une société relevée, il attira l'attention de Mistriss Worsley, jeune personne distinguée, qui, en lui donnant sa main, lui apporta un capital d'environ deux cent mille francs. Thistlewood vécut d'abord très-honorablement à Bawtry, dans le Yorkshire; mais ayant perdu sa femme au bout de dix-huit mois, il retourna à Lincoln, où il se jeta dans les paris et le jeu, perdit des sommes considérables, et se plongea dans tous les désordres. Enfin, forcé de quitter le pays, il vint à Londres chercher une retraite et des ressources. Il habita long-temps cette capitale, dont il s'absenta néanmoins à diverses reprises pour des voyages en France et en Amérique, voyages qui ne parurent pas avoir pour résultat d'augmenter sa fortune. En France, il s'était lié avec des révolutionnaires, dont il partageait les opinions et les espérances. Après la paix d'Amiens, il rentra en Angleterre, où il retrouva quelque aisance par un second mariage. Mais déjà incapable de mener une vie régulière, il était devenu joueur de profession, et avait formé des liaisons intimes avec des hommes qui manifestaient les vues les plus hostiles contre le gouvernement. Lors des troubles de Spa-Fields, il fut arrêté comme l'un des complices de Watson. Détenu quelque temps, et enfin relâché, parce qu'il ne se trouvait pas contre lui de charges suffisantes, il se plaignit avec beaucoup d'amertume de la durée de sa détention, et, l'attribuant à lord Sidmouth, il en demanda satisfaction à ce ministre, dans un cartel, par lequel il lui laissait le choix du lieu et des armes. Ce défi occasionna de nouvelles poursuites contre son auteur, qui ne les arrêta qu'en s'engageant à ne point attenter à la sureté de lord Sidmouth. Devenu plus circonspect, Thistlewood, pour détourner les regards du ministère, demeura dans une inaction apparente, mais sans cesser d'avoir des conférences mystérieuses avec les plus fougueux radicaux, et toujours occupé de projets de vengeance et de révolution. Tout le midi de l'Europe était alors dans un état de fermentation et de crise, dont le meurtre du duc de Berry, en France, et la révolte des soldats de l'île de Léon, en Espagne, venaient de révéler le danger. Les radicaux d'Angleterre, qui avaient donné le signal des révolutions, se concertaient dans des conciliabules, tandis que les souverains délibéraient à Troppau sur les moyens de préserver l'Europe des constitutions demandées à la pointe des baïonnettes. Ce fut vers la fin de janvier, et dans les premiers jours de février 1820, que Thistlewood, lié intimement avec Thomas Brunt, cordonnier, et James Ings, boucher, homme d'une audace désespérée, résolut de tenter une révolution par l'assassinat de tous les ministres du roi. Il eut plusieurs conférences avec une vingtaine de ses complices. D'abord ils convin-

rent d'exécuter leur projet le jour de la cérémonie des obsèques de George III, pendant que la police et le régiment des gardes seraient à Windsor; ensuite ils changèrent d'idée en réfléchissant que cette grande réunion de forces à quelque distance de la capitale, serait plus nuisible que favorable à leurs desseins. Enfin, informés qu'il devait y avoir, le 23 février, chez lord Harrowby, président du conseil, un dîner diplomatique, ils fixèrent à ce jour l'exécution de leur complot. Pour être plus près du lieu de la scène, ils avaient fait louer par l'un d'eux, dans la rue étroite et obscure de Caton (*Cato street*), un local voisin de l'hôtel de lord Harrowby. Là, Brunt fit porter dès le matin une grande quantité d'armes, de sabres, d'épées, de fusils, d'espingoles, de pistolets, et des grenades qu'ils avaient fabriquées, comme de petites machines infernales et incendiaires destinées à produire le plus terrible effet. Thistlewood devait frapper à la porte de lord Harrowby, et remettre au domestique une lettre, qu'il eût dite très-importante, et devant à l'instant être portée aux ministres réunis: comme on supposait que le domestique exécuterait aussitôt le message, Thistlewood et un autre de ses complices, restés dans la salle basse pour attendre la réponse, auraient ouvert la porte de la rue, et d'autres conspirateurs seraient entrés avec des grenades incendiaires qu'ils auraient jetées dans la maison. Pendant la confusion qui en serait résultée, ils devaient se précipiter dans la salle à manger et massacrer pêle-mêle les quatorze ministres du cabinet, de là ils se seraient répandus dans les rues de Londres, appelant à eux les radicaux; ils auraient mis le feu aux casernes, pillé la banque, saisi quelques pièces de canon dans le parc d'artillerie, et proclamé la subversion du gouvernement en annonçant au peuple que *ses tyrans étaient détruits*, que les amis de la liberté étaient invités à se lever, que le roi était déchu, et qu'un gouvernement provisoire allait être mis en activité à l'hôtel du lord maire, qu'ils comptaient surprendre par un coup de main. Mais les ministres étaient prévenus du complot, et la veille de l'exécution, lord Harrowby, se promenant à cheval dans Hyde-Parck, avait été joint par Thomas Hidon, l'un des conjurés, qui lui en avait révélé tous les détails. Lord Harrowby n'en laissa pas moins continuer les préparatifs du dîner qui ne fut contre-mandé qu'à huit heures du soir. Mais ses collègues, avertis, étaient sur leurs gardes, et la police prit ses mesures pour arrêter les conspirateurs au moment même de leur réunion, où les chefs se rendirent à sept heures et demie du soir, bien armés et pleins de confiance. Les autres, d'abord effrayés de se voir en si petit nombre (ils n'étaient que vingt à vingt-cinq), pour attaquer quatorze ministres au milieu de leurs gens, et faire une révolution, parlaient déjà de se retirer; mais l'audace de Thistlewood, de Brunt et du boucher Ings ranima les plus timides. Il se disputaient l'honneur de porter les premiers coups. « A présent, s'écria Brunt, je commence » à croire qu'il y a un Dieu, puisqu'il » nous les livre tous à-la-fois! » Ings se chargea de couper les têtes. Thistlewood assura qu'ils seraient surpris sans défense; que rien n'était éventé; que d'autres conjurés nombreux, répandus dans plusieurs quartiers de Londres, n'attendaient que le signal

du massacre pour éclater ; que le succès de la révolution était infaillible. Il rédigea lui-même une proclamation en deux lignes, adressée au peuple ; et conçue en ces termes : « Vos tyrans » sont détruits ; les amis de la liberté » sont appelés à agir ; le gouverne- » ment provisoire est en séance. » Une autre proclamation était adressée à l'armée : elle promettait aux militaires qui se réuniraient aux chefs de la révolution une solde entière et une pension pour toute la vie. On était à faire plusieurs copies de la proclamation adressée au peuple, et signée par Ings, comme secrétaire, lorsque douze officiers de police, suivis d'un détachement des gardes, vinrent pour arrêter les conspirateurs. A cette apparition, Thistlewood, se levant, plonge son sabre dans le corps d'un des officiers de police ; un combat s'engage à coups de pistolet et de sabre ; Thistlewood et Brunt parviennent à s'échapper ; neuf de leurs complices sont arrêtés. Dès leur premier interrogatoire, ils avouèrent les principales circonstances du complot ; mais, on n'en tenait point le chef principal. Le ministère, impatient de trouver Thistlewood, fit publier, dans la nuit même, une récompense de mille livres sterling pour celui qui aiderait à le découvrir ou à le faire arrêter. Quelques heures après, il fut surpris dormant paisiblement dans une maison fort éloignée de son quartier ; et il ne fit aucune résistance. Lui et ses complices furent interrogés immédiatement, en conseil privé des ministres ; et tous furent traduits, deux mois après, devant le tribunal d'Old-Bailey. Les faits y furent établis de la manière la plus évidente ; seulement les défenseurs essayèrent de prouver qu'une tentative d'assassinat contre les ministres ne constituait pas le crime de haute-trahison ; ensuite plusieurs des coupables s'élevèrent contre l'immoralité des témoins, qui avaient été leurs complices. Thistlewood et Brunt se plaignirent de ce qu'on ne faisait point paraître dans la cause, comme on l'avait annoncé, un nommé Edwards, l'un des promoteurs de la conspiration, et qui, après avoir fourni de l'argent et suggéré les résolutions les plus féroces, avait disparu au moment de l'exécution. Cette procédure occupa dix audiences. Enfin les onze prévenus furent déclarés coupables par le jury, et condamnés à la peine capitale. Lorsque cette condamnation eut été prononcée avec la solennité des cours criminelles d'Angleterre, Thistlewood renouvela ses accusations contre Edwards, et il ne désavoua pas l'intention d'avoir voulu renverser le gouvernement, ni d'avoir conspiré contre la vie des ministres ; il nia seulement qu'il eût voulu satisfaire une vengeance particulière. Son but était, dit-il, de venger la mort des infortunés si horriblement massacrés ou mutilés à Manchester, et de rendre sa patrie heureuse et libre.... Se comparant à Brutus et à Cassius, immortalisés pour avoir voulu tuer César, il se regardait comme assassiné par une déclaration illégale du jury. Lui et ses principaux complices entendirent leur sentence presque sans émotion. Six de ces conspirateurs avaient imploré la merci du tribunal, en avouant leurs fautes : leur peine fut commuée en celle de la déportation. Des cinq destinés à la mort, un seul, Davidson, homme de couleur, montra quelque repentir, et consentit à recevoir les secours de la religion. Les autres conservèrent jusqu'à l'échafaud la même audace, le

même mépris de la vie, de la religion et du gouvernement. « Qu'on » nous fasse mourir le plus tôt possible, disait Thistlewood, au nom » de tous ; c'est tout ce que nous de» sirons. » L'exécution eut lieu, le 1er. mai, devant un peuple immense. De nombreux détachements de la garde royale environnaient la prison et la place voisine. L'échafaud était en communication immédiate avec la prison; il était entièrement tendu de noir. Les condamnés y montèrent avec beaucoup de fermeté. Au moment où l'exécuteur mit la corde au cou de Thistlewood, qui devait être pendu le premier, un homme placé sur le toit d'une maison cria d'une voix forte : « Que » Dieu tout-puissant vous bénisse! » Thistlewood répondit en inclinant la tête; et il dit à l'un de ses complices : « Nous saurons bientôt le » grand secret! » Cet homme mourut avec beaucoup de calme et de résolution. La populace ne donna d'abord aucune marque de mécontentement ; mais, quand, aux termes de l'arrêt, l'exécuteur commença à séparer la tête de chaque corps déjà privé de vie, pour la présenter à la multitude, un cri de rage et d'horreur s'éleva parmi le peuple; on entendit même cette apostrophe contre l'exécuteur : « Tirez un coup de fusil à cet » assassin. » L'ordre fut maintenu par la présence des troupes et de la police. B—P.

THOFAIL (Ibn), Abou Djafar, naquit à Séville dans le douzième siècle de l'ère chrétienne. Léon l'Africain le cite comme un excellent philosophe et un habile médecin, qui donna des leçons à Averroës, à Maimonide et à beaucoup d'autres personnages célèbres. Suivant lui, Thofail naquit en 571 de l'hég. (1175). Ce fut sous son nom, et sous le titre de *Philosophus autodidactus*, ou du *philosophe instruit par lui-même*, que Pococke publia, en 1650 et 1700, à Oxford, en arabe et en latin, le fameux roman d'*Hai ben Jokdan*, dans lequel il montre comment l'esprit de l'homme peut s'élever de la contemplation des choses inférieures et naturelles à la connaissance des choses supérieures et célestes. Il introduit un personnage abandonné, dès le berceau, dans une île déserte, et élevé par une chèvre. A mesure qu'il avance en âge, et qu'il fait usage de sa raison, il pense, médite et s'élève par degrés, d'abord à la connaissance de la nature et de ses secrets, et de là à celle de la plus sublime philosophie et de l'Être-Suprême. On conserve cet ouvrage manuscrit à la bibliothèque Bodléienne (à Oxford), n°. 1133. Il a été traduit en différentes langues, particulièrement en anglais et en hollandais; il en existe aussi une traduction en hébreu; elle est en manuscrit, n°. 4[illegible] dans le cabinet de Rossi, et [illegible] d'autres bibliothèques. Voyez le Cat. des mss. de Rossi, vol. II, p. 34, et la Bibl. hébr. de Wolf, n°. 31. Ruz Djehan, ou Fadlallah ben Ruz Djehan alhadji d'Ispahan, en a fait une traduction en persan, intitulée : *Badi alzeman*, ou Merveille du temps. Pizzi, dans ses *Essais*, p. 50, vante et décrit cet ouvrage dont il mentionne les différentes éditions, qui sont très-rares. Z.

THOGHRUL Ier. ou THOGHRUL-BEIG (1) (Abou-Thaleb Rokn-eddyn Mohammed), fut le fondateur de la dynastie turke des Seldjoukides, devenue célèbre

(1) Le mot turk *Beig*, qui signifie prince, est écrit par différents auteurs, et même dans cette biographie, *Beg*, *Begh*, *Bey*, et *Bek*.

dans le moyen âge, par sa puissance, qui s'étendait sur la Perse, la Syrie et l'Asie-Mineure, et par le rôle que ses lieutenants ont joué dans les premières croisades. Il était petit-fils de Seldjouk, chef de la tribu à laquelle celui-ci donna son nom. Sans nous arrêter à l'opinion qui fait descendre Seldjouk, à la trente-quatrième génération, d'Afrasiab, roi fabuleux, ou du moins romanesque du Turkestan ou Touran, ni à celle qui lui donne pour ancêtres un des aïeul de Djenghyz-Khan, il suffit de dire que la horde turke dont Seldjouk était le chef, chassée, probablement par les Chinois ou par d'autres tribus tartares, de ses habitations dans l'Asie centrale, vint s'établir à l'est du fleuve Sihoun (le Iaxartes), où régnait une famille de princes turks qui détruisirent la dynastie des Samanides, et s'emparèrent de la vaste province de Mawar-el-Nahr ou Transoxane (*V.* Nouh II, Mansour II, Abd-el Melek II, et Monthasser Abou-Ibrahim). Seldjouk et ses [illegible] Mikhaïl, s'étant distingués dans les guerres qui avaient amené cette catastrophe, obtinrent, pour prix de leurs services, des établissements dans le Mawar-el-Nahr. Lorsque le fameux Mahmoud, sultan de Ghazna (*V.* ce nom, XXVI, 168), eut à son tour conquis cette province, soit qu'il craignît que les Seldjoukides, profitant de son éloignement, n'y devinssent trop puissants, soit qu'il crût affermir sa domination en ajoutant à ses forces militaires les bras d'une tribu belliqueuse avec laquelle son père avait une commune origine (*V.* Sebek-Teghyn), il leur fit traverser le Djihoun (l'Oxus), et les cantonna dans les districts septentrionaux du Khoraçan. Quoi qu'il en soit, la faute impolitique ou les précautions de Mahmoud tournèrent contre ses propres descendants (*Voy.* Mas'oud Ier., XXVII, 379). Devenus plus nombreux, les Seldjoukides, commandés alors par Thoghrul, fils de Mikhaïl, et par ses frères, faisaient des incursions dans le Kharizme et dans diverses parties du Khoraçan. Cependant Thoghrul, austère dans ses principes, se montrait déjà si exact observateur de la justice, que les peuples de ces contrées le prenaient pour arbitre de leurs différends. Il battit les généraux que lui opposa le sulthan Mas'oud, fils de Mahmoud; et profitant de l'absence de ce prince, qui, aveuglé sur le danger dont le cœur de ses états était menacé, ne s'occupait qu'à reculer ses frontières dans l'Indoustan, il s'empara de Nischabour, l'an de l'hégire 429 (de J.-C. 1037), et préserva cette ville du pillage. Herat subit aussi le joug du vainqueur. Thoghrul, maître alors de tout le Khoraçan, s'autorisa d'une ambassade du khalife de Baghdad (*V.* Caïm), qui réclamait son appui contre les princes de la maison de Bowaïh, ses tyrans, et contre les Ghaznevides qui, complices du démembrement de l'empire musulman, refusaient d'en secourir le chef; Thoghrul se fit reconnaître souverain à Nischabour, et promit à Caïm de le venger de ses ennemis. Une victoire qu'il remporta sur Mas'oud en personne, l'an 431 (1039), consolida sa puissance. On fit alors la khothbah en son nom dans toutes les mosquées du Khoraçan, et cette année est regardée comme la première de l'ère des Seldjoukides, qui étendirent bientôt leurs conquêtes sur la Perse entière. On avait vu déjà quelques esclaves turks parvenir au rang suprême, et se former des états considérables, aux dépens de l'empire des khalifes, en Égypte, en Perse, etc. (*V.* Ahmed ben-Thou-

LOUN, YKSCHID et SEBEK-TEGHYN). Les Seldjoukides furent les premiers qui, formant un corps de nation, envahirent l'Asie occidentale et y amenèrent à leur suite d'autres tribus de Turks et de Turkomans, dont les chefs devinrent dans la suite les fondateurs de nouvelles dynasties. A l'exemple de tous les peuples barbares, les Seldjoukides partagèrent entre eux leurs conquêtes, et Thoghrul, en consentant à ce partage, en établissant un gouvernement féodal, préparait involontairement la ruine de sa famille et l'usurpation de ses vassaux (*Voy.* l'art. suivant). Il ne tarda pas lui-même à éprouver les effets de cette dangereuse politique. Son frère Ibrahim-Inal, à qui il avait cédé le Djordjan et le Kouhistan, et son cousin Koutoulmich, qu'il avait fait gouverneur du Diarbekr, manifestèrent bientôt leurs projets ambitieux, et devinrent ses plus dangereux ennemis. Le premier, ayant conquis l'Arménie sur les Grecs, vers l'an 440 (1049), fit prisonnier le prince Libarid, leur général, et l'envoya à Thoghrul, qui lui rendit généreusement la liberté. Thoghrul, de son côté, enleva Ispahan au dernier rejeton d'une branche des Bowaïdes, en moharrem 443 (mai 1051), et choisit cette ville pour la capitale de son empire (2). Ce fut alors que, cédant aux instances du khalife Caïm, il marcha vers Baghdad pour délivrer ce pontife de la tyrannie du rebelle Bessasiry, qui s'était rendu maître de la plus grande partie de l'Irak. Thoghrul entra dans Baghdad, en ramadhan 447 (décembre 1055), malgré la résistance des habitants, qui étaient attachés à la domination des Bowaïdes, et il fit arrêter Melik-errahim, dernier prince de cette dynastie, moins pour le punir de son indifférence à défendre le khalife, et pour mettre un terme à l'oppression qu'exerçaient depuis plus d'un siècle, sur les successeurs du prophète, les ancêtres de ce prince (*V.* MOEZZ-EDDAULAH), qu'afin de s'arroger toute l'autorité qu'ils y avaient usurpée. En effet, Thoghrul fut revêtu de la charge d'émir al-omrah, et son nom fut prononcé dans la khothbah après celui du khalife, qui épousa une sœur du nouveau maître qu'il s'était donné. Cependant Bessasiry, ayant reçu des secours du khalife d'Égypte (*V.* MOSTANSER, XXX, 255), s'avançait dans la Mésopotamie, et menaçait Baghdad. Thoghrul alla à sa rencontre, l'obligea de s'éloigner, et s'empara de Moussoul, dont l'émir avait pris part à la révolte. De retour à Baghdad, en moharrem 449 (mars 1057), il y entra en triomphe et fut reçu en audience solennelle par le chef de l'islamisme, qui le confirma dans la souveraineté des pays qu'il avait conquis, lui mit sur la tête un voile d'étoffe d'or, imprégné de musc, le fit revêtir de sept robes d'honneur, lui donna deux couronnes et deux épées, en signe d'investiture, et le proclama monarque de l'Orient et de l'Occident. Bessasiry, ayant repris Moussoul, avait mis dans son parti l'ambitieux Ibrahim-Inal, frère du sulthan, en lui promettant le trône, et des secours pour s'y maintenir. Thoghrul, qui se disposait à combattre Bessasiry, l'abandonna pour se mettre à la poursuite d'Ibrahim. Il l'atteignit près d'Hamadan, le vainquit et le fit étrangler avec la corde d'un arc, l'an 450

(2) Ce prince Bowaïde se nommait Abou-Mansour Faramorz Dhahir-eddyn, et il était un des fils d'Ala-eddaulah Ibn Cakowiah, mort en 433 (1041). *V.* MADJD-EDDAULAH).

(1058). Tandis que le sulthan cherchant la trace d'un des principaux fauteurs de la rébellion de son cousin, Koutoulmich, qui s'était sauvé de la dernière bataille (*V.* Koutoulmich), ravageait l'Arménie et la Géorgie, où les deux princes s'étaient ménagé des intelligences et des partisans; Bessasiry, rentré dans Baghdad, se saisit de la personne du khalife abbasside, fit piller son palais, mettre à mort son vézir, prononcer la khothbah au nom de Mostanser-Billah, khalife d'Égypte, et força les oulémas, les grands de Baghdad, et même les princes de la famille des Abbassides, à sanctionner cette innovation. C'en était fait de l'influence religieuse de ces derniers, unique reste de leur ancienne puissance (*V.* Mansour, XXVI, 514, et Aaron ou Haroun, I, 5); et le grand schisme qui divisait les Musulmans depuis un siècle et demi allait se terminer par le triomphe des Fathimides (*V.* Obéid-Allah, XXXI, 463, et Moezz, XXIX, 112), lorsque Thoghrul accourut à Baghdad, délivra Caïm, le rétablit dans tous ses droits pontificaux, le 8 dzoulhadjah 451 (janvier 1059), mit en fuite Bessásiry, et apaisa tous les troubles de l'Irak par la défaite et la mort de ce dangereux rebelle. Le sulthan retourna ensuite se venger des Arméniens et des Géorgiens, qui avaient favorisé la révolte d'Ibrahim-Inal et de Koutoulmich. Vainqueur de tous ses ennemis, il voulut épouser la fille du khalife, auquel il avait rendu de si importants services. Mais l'orgueil de Caïm et peut-être le cœur de la jeune Séida s'indignèrent d'une telle alliance, qui, après de longues négociations, eut pourtant lieu par l'adresse du vézir du sulthan (*Voy.* Kondary). Les fiançailles se firent à Tauris; et Thoghrul vint aussitôt à Baghdad, où ses noces avec la princesse abbasside furent célébrées avec une grande magnificence. Mais à peine était-il de retour à Reï avec sa nouvelle épouse, que l'âge, les fatigues de la guerre et peut-être l'abus des plaisirs de l'hymen lui causèrent une maladie dont il mourut le 8 ramadham 455 (septembre 1063); il était âgé d'environ soixante-dix ans, et en avait régné vingt-quatre ou vingt-six. Thoghrul est représenté, par les auteurs orientaux, comme un prince sage, habile, juste, brave, clément, aimé de ses peuples et redouté de ses ennemis. Malgré la barbarie de son origine, on ne le voit point, comme d'autres conquérants asiatiques plus modernes (*Voyez* Djenghyz, Tamerlan et Nadir Chah), se repaître froidement des horreurs de la guerre et des plaisirs d'une vengeance féroce. Le seul reproche que ces écrivains font au fondateur de la dynastie seldjoukide et à la plupart de ses successeurs, c'est de n'avoir point protégé les lettres et les arts. Thoghrul, n'ayant pas d'enfants, laissa l'empire qu'il avait formé à son neveu Alp-Arslan. — Thoghrul II (Aboul Modhaffer Rokn-eddyn), huitième sulthan seldjoukide (*V.* Mas'oud Aboul Fethah).

A—T.

THOGHRUL III (Mogaïth-eddyn), 14me. et dernier sulthan de la même dynastie, succéda, l'an 571 (1175), ou dix-huit mois plus tard, suivant Abou'l feda et Hadji-Khalfa, à son père Melik-Arslan. L'atabek Pehlevan Mohammed, profitant de l'extrême jeunesse de ce prince, ne lui laissa que les honneurs et la vaine représentation de la souveraineté, et se réserva un pouvoir absolu, dont il n'usa que pour l'avantage

et la prospérité de l'état (*V.* Pehlévan). Sa mort, arrivée en 1186, changea la face des affaires. Thoghrul, âgé alors de seize à dix-huit ans, plein d'ardeur et de courage, joignant à sa bonne mine, à sa taille avantageuse, une adresse incomparable à manier toutes sortes d'armes et à combattre à pied et à cheval, voulut jouir de toute la plénitude du suprême pouvoir, et s'indigna d'être sous la tutelle de Kizil-Arslan, frère et successeur de Pehlevan. L'atabek, plus ambitieux que ses deux prédécesseurs, garda moins de mesures, se révolta ouvertement contre son souverain; et la guerre éclata entre ces deux princes (*V.* Kizil-Arslan). Thoghrul, vainqueur d'abord et maître de tout l'Irak-Adjem, fit demander au khalife Nasser d'insérer son nom dans la khothhah à Baghdad, et de restaurer le palais des sulthans dans cette ville. Nasser, au lieu d'acquiescer, congédia l'ambassadeur sans réponse; fit raser le palais, et envoya des troupes à Kizil-Arslan (*V.* Nasser-Ledin-allah). Thoghrul triompha de l'armée khalifale; mais, s'étant laissé tromper par les soumissions apparentes des émirs rebelles, ceux-ci l'arrêtèrent, et le conduisirent prisonnier dans un château-fort. L'usurpation de Kizil-Arslan, et sa mort tragique relevèrent le parti du sulthan. Il s'échappa de sa prison, rassembla des troupes, et vainquit les factieux, qui n'avaient assassiné l'usurpateur qu'afin de partager les provinces qu'il avait enlevées à son maître. Mais de nouveaux dangers menaçaient sa vie: la veuve de Pehlevan, héritière de la haine de son père Ynanedj contre les Seldjoukides, tenta, à l'instigation de son fils Coutlouk Ynanedj (*Voy.* Cotlogh), d'empoisonner le sulthan. Instruit de son projet, Thoghrul la força d'avaler le poison; mais au lieu de faire condamner juridiquement son complice, il rendit la liberté à ce perfide, et par cette clémence impolitique il creusa lui-même le précipice où il devait tomber. Les intrigues du rebelle appelèrent dans l'Irak les armes du sulthan de Kharizme (*V.* Takasch); mais bientôt la retraite de ce prince et la reprise de toutes les places dont il s'était emparé en Perse, la défaite et la fuite d'Ynanedj, plongèrent Thoghrul dans une funeste sécurité. Enflé de ses prospérités, il s'endormit au sein des plaisirs, et s'abandonna à la débauche. Il méprisa les conseils de ses émirs, et ne prit aucune mesure pour s'opposer à une nouvelle invasion des Kharizmiens. Takasch revint, et arriva aux portes de Reï, tandis que le prince seldjoukide était encore noyé dans le vin. Thoghrul ne laissa pas de voler au combat; mais au moment qu'il récitait ces vers du *Chah-Nameh* (*Voy.* Ferdoucy): *D'un seul coup de ma masse d'armes j'ouvrais le chemin à mes troupes au milieu de mes ennemis; et les efforts de mon bras furent si violents, que, sans quitter les arçons, je fis tourner la terre comme une meule de moulin*, il déchargea un si grand coup de sa masse d'arme sur une des jambes de son cheval, que l'animal s'abattit et le renversa. Ynanedj, voyant tomber le sulthan, courut sur lui, et le tua, le 24 raby II 590 (mars 1194). Takasch fit attacher son corps à un gibet, et envoya sa tête au khalife. Telle fut la fin d'un prince que les Orientaux mettent au rang de leurs héros et de leurs plus grands poètes. Thoghrul était le plus spirituel et le plus éclairé de sa race. C'est à lui que

le poète Nizami dédia son poème des Amours de Khosrou et Schirin, suivant le Loub al-Tawarikh; ce qui n'est pas plus vraisemblable que de l'avoir dédié à l'atabek Kizil-Arslan, s'il est vrai, comme l'a dit M. Sylvestre de Sacy, dans la Notice de Nizami, que ce poète soit mort en 1181. Thoghrul était encore dans la fleur de la jeunesse, et avait régné dix-sept ou dix-neuf ans. Il laissa un fils en bas âge, qui fut emmené dans le Kharizme, où il périt, dans le massacre ordonné, plusieurs années après, par la veuve de Takasch (*V.* Terkhan-Khatoun). Avec ce prince s'éteignit la célèbre et puissante dynastie des Seldjoukides, qui avait régné environ cent soixante ans sur toute la Perse, et formé diverses branches, dont une s'établit en Syrie, et une autre dans l'Asie Mineure, où elle se maintint encore plus d'un siècle. C'est des débris de celle-ci que s'est formé le berceau de l'empire othoman. (*V.* Mas'oud II, XXVII, 386). La puissance des Turks seldjoukides fut renversée par leurs vassaux devenus souverains. C'est le sort de tous les empires musulmans. A—t.

THOGHTEKIN (Abou-Mansour Dhahir-eddyn), fondateur de la dynastie des Thoghtekinides à Damas, était turk de naissance, et fut d'abord mamlouk ou esclave de Toutousch, prince seldjoukide, souverain de la plus grande partie de la Syrie. Parvenu aux premiers grades militaires, il était auprès de son maître, lorsque celui-ci périt dans une bataille qu'il livra en Perse, l'an 488 (1095), au sulthan Barkyaroc, son neveu (*Voy.* Barkyaroc et Toutousch). Il revint à Damas, et se soumit à Redhwan, qui avait succédé à son père (*Voy.* Redhwan); mais Dekak, second fils de Toutousch, ayant enlevé Damas à son frère, fit périr le gouverneur; qui lui avait livré cette ville, et donna sa place à Thoghtekin, qui épousa bientôt la mère de son souverain. Cet affranchi, devenu alors atabek et premier ministre, jouit d'un crédit sans bornes, et joua un rôle important dans les affaires de Syrie. Il assista à la bataille d'Antioche, où l'armée combinée des Musulmans fut vaincue par celle des Croisés (*V.* Godefroy de Bouillon, et au Supplément, Korbouga). Lorsque les Chrétiens eurent pris Jérusalem et plusieurs places de la Syrie et de la Palestine, le cadhi de Djabala, voulant conserver cette ville aux Musulmans, la céda à Thoghtekin, qui envoya son fils Bouzy pour en prendre possession; mais l'inconduite de ce jeune homme détermina les habitants à appeler le gouverneur de Tripoli, qui vainquit Bouzy, le fit prisonnier, le renvoya à son père, et prit Djabala, qui, soumise alors au khalife d'Égypte, ne tarda pas à être conquise par les Francs. Après la mort de Dekak, en 497 (1104), Thoghtekin fit proclamer roi un fils de ce prince, enfant au berceau, le déposa onze mois après, mit sur le trône Yaltasch, frère du feu roi, et y remplaça bientôt le jeune prince, dont la longue minorité devait laisser plus long-temps toute l'autorité entre les mains du ministre ambitieux. Ces révolutions parurent favorables aux Chrétiens. Hugues de Tibériade fit une incursion dans le royaume de Damas, l'an 1106; Thoghtekin le surprit dans sa retraite, le tua et reprit tout le butin qu'il avait enlevé. Il sut encore attirer dans une embuscade Gervaise, successeur de ce prince, et l'ayant fait prisonnier, il le conduisit à Damas, où on le

perça de flèches sur la place publique. Quoique Thoghtekin fût continuellement menacé, harcelé par les Francs, il les craignait moins qu'il ne redoutait d'être dépouillé des états qu'il avait usurpés sur les Seldjoukides. Aussi lorsque le sulthan de Perse eut envoyé en Syrie une armée de deux cent-mille hommes sous les ordres de Maudoud, roi de Moussoul, pour en expulser les Chrétiens, le roi de Damas conclut secrétement la paix avec ces derniers, et fit manquer l'expédition (*Voy.* Maudoud, XXVII, 497). L'an 506 (1112), il seconda le courage des habitants de Tyr; harcela l'armée du roi Baudouin Ier., coula à fond ses vaisseaux, et le força de lever le siége de cette ville. L'année suivante, il se réconcilia avec Maudoud, et prit part à sa victoire sur le roi de Jérusalem: mais les larmes qu'il versa sur la mort du roi de Moussoul n'empêchèrent pas que l'assassinat de ce prince ne lui fût généralement attribué. L'an 509 (1115), un intérêt commun l'unit à Ylghazy, roi de Mardin, pour résister aux forces que le sulthan de Perse avait envoyées en Syrie, sous les ordres d'Acsencar, nouvel émir de Moussoul (*V.* Acsencar al-Bourskv); il lui en coûta la ville de Hamah, que les Turks prirent d'assaut; mais il se joignit alors aux princes chrétiens pour triompher de celui qu'ils regardaient comme l'ennemi commun. Après l'expulsion des troupes seldjoukides, il recommença la guerre contre les Francs. Il était alors le plus puissant prince musulman de Syrie: mais son influence fut, pour un temps, balancée par la soumission du royaume d'Halep à Ylghazy, roi de Mardin. Les Chrétiens assiégèrent Tyr, dont le tiers appartenait à Thoghtekin; et malgré ses sollicitations auprès du khalife d'Égypte, avec lequel il entretenait des relations; malgré ses intrigues et ses efforts, il ne put éviter que cette ville ne tombât au pouvoir des Francs, l'an 518 (1124). Il s'était déjà dédommagé de cette perte, aux dépens des Musulmans: il avait ravagé Hémesse et recouvré Hamah. La prise de Tyr ayant ramené Acsencar en Syrie, Thoghtekin fit cause commune avec lui: ils obtinrent d'abord quelques succès; mais ils essuyèrent bientôt une défaite totale. Baudouin, leur vainqueur, pénétra dans le cœur du royaume de Damas, et livra, dans les environs de la capitale, une bataille vivement disputée, dont chaque parti s'attribua le succès. Thoghtekin survécut peu à cet événement: il mourut en safar 522 (février 1128), après un règne d'environ vingt-deux ans; prince habile, actif et vaillant, mais perfide, injuste, cruel, et ne connaissant d'autre loi que son intérêt. Les historiens des croisades ont défiguré son nom par ceux de *Hertoldin*, *Boldechin*, *Doldechin* et *Duodechin*. Il eut pour successeur son fils Tadj-el Moulouk Bouzy, dont trois fils occupèrent successivement le trône; mais sous le règne du faible Modjir-eddyn Abek, fils du troisième, le royaume de Damas passa, l'an 549 (1154), sous la domination des Atabeks (*V.* Nour-eddyn), et avec ce prince finit la dynastie des Thoghtekinides, qui avait duré un demi-siècle, et que De Guignes et les auteurs qui l'ont suivi ne semblent pas avoir distinguée de celle des Seldjoukides. A—r.

THOGRAI (Abou-Ismael). *Voy.* Tograï.

THOIRAS. *Voy.* Rapin-Thoyras et Toiras.

THOMAN DE HAGELSTEIN (David), sénateur d'Augsbourg, et député de cette ville à la diète de Ratisbonne, a publié en allemand, vers l'an 1700 : *Actes publics, constitutions et propositions relatifs au système monétaire en Allemagne*, Augsbourg, in-folio, sans date. Ce Traité, classique pour l'histoire des monnaies en Allemagne, est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur donne l'histoire des anciennes monnaies chez les Hébreux, les Grecs, les Romains ; de là il vient à celles des peuples d'Allemagne, depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Dans la seconde partie, il publie les réglements, ordonnances et constitutions qui ont rapport aux monnaies ; et dans la troisième, les propositions faites à la diète de l'empire, relativement au système monétaire. Dans la première partie, l'auteur a donné en extrait ce que Goldast et les autres savants avaient fait paraître en Allemagne sur le système monétaire, de sorte que son travail peut suppléer tout ce qui avait été imprimé sur cet objet dans ce pays. G—y.

THOMAN (Maurice), né à Leutkirch en Souabe, le 19 avril 1722, a publié en allemand : *Vie et voyage de Maurice Thoman, ex-jésuite et missionnaire en Asie et en Afrique, écrits par lui-même*, Augsbourg, 1788, in-8°. Ce petit volume est intéressant pour la géographie des contrées que l'auteur a visitées ; on y voit aussi le récit des maux qu'il eut à souffrir lors de la suppression des Jésuites en Portugal, par suite des mesures rigoureuses adoptées par Pombal (*Voy.* ce nom). Embarqué à Goa, il fut transporté à Lisbonne, avec cent soixante de ses confrères, tous entassés dans le fond d'un vaisseau, où plusieurs périrent dans la traversée. A son arrivée en Portugal, Thoman fut jeté, ainsi que ses confrères, dans les cachots de la citadelle de Saint-Julien, sur les bords du Tage, et pendant seize ans, il habita un souterrain humide, qui se remplissait d'eau dans les saisons pluvieuses, n'ayant de communication qu'avec ses geoliers. Enfin, le roi étant mort en 1777, et l'ambassadeur d'Autriche ayant réclamé pour les jésuites allemands, onze de ces malheureux, au nombre desquels était Thoman, purent retourner dans leur patrie. Le 11 septembre de la même année, ils arrivèrent à Vienne, et furent présentés à l'impératrice Marie-Thérèse, qui les consola et les félicita sur leur délivrance. Thoman se retira à Botzen dans le Tyrol, où il composa ses Mémoires, et mourut vers 1790. G—y.

THOMAS (Saint), ou Didyme, deux mots, l'un hébreu et l'autre grec, qui signifient *jumeau*, était né dans la Galilée, d'une famille de pêcheurs. Il est nommé le huitième parmi les apôtres (*saint Luc*, ch. VI, 13, 14, 15). Il suivit le Sauveur pendant les trois dernières années de sa prédication, et lui montra le plus tendre attachement. Lorsque Jésus eut fait connaître son intention de se rendre dans la Judée pour ressusciter Lazare, ses disciples cherchèrent à le détourner d'un voyage qui présentait beaucoup de dangers ; mais Thomas leur dit : « Allons aussi nous autres afin de mourir avec lui (*saint Jean*, XI, 16) (1). » Jésus, voulant préparer

(1) Saint Chrysostôme n'a vu dans ce mot qu'une preuve de la frayeur dont Thomas était saisi. Mais nous y trouvons, avec les autres interprètes, le dessein d'encourager les disciples à partager les dangers que courait Jésus en se rendant en Judée, où il avait beaucoup d'ennemis.

ses disciples à sa mort prochaine ; leur dit qu'il retournerait bientôt dans la maison de son père ; puis il ajouta : « Vous savez bien où je vais, et vous en savez la voie. » Mais Thomas lui dit : « Seigneur, nous ne savons où vous allez, comment pourrions-nous en connaître la voie ? » — C'est moi, lui répondit le Sauveur, qui suis la voie, la vérité et la vie (*saint Jean*, XIV, 56). Le jour de sa résurrection, Jésus apparut à ses disciples ; mais Thomas, qui ne se trouvait point avec eux, leur dit : « Je ne le croirai point, si je ne vois les marques des clous dans ses mains, et celle de la lance dans son côté. » Huit jours après, les disciples étant encore assemblés et Thomas avec eux, Jésus leur apparut une seconde fois, et s'adressant à Thomas : « Portez ici votre doigt, lui dit-il, voyez mes mains et mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. » Thomas s'écria, Mon Seigneur et mon Dieu ! Alors Jésus reprit : « Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu ; mais heureux ceux qui croient sans avoir vu » (*ibid.*, XX, 19-29). » Thomas était avec les autres disciples sur les bords de la mer de Galilée, lorsque Jésus établit saint Pierre le chef de son Église (*Voy.* PIERRE, XXXIV, 329). Suivant une tradition ancienne et respectable, Thomas alla prêcher l'Évangile aux Parthes ; mais on ignore les particularités de son apostolat. L'opinion la plus accréditée est qu'il reçut la palme du martyre à Calamine, ville dont la situation est inconnue aujourd'hui ; mais que Tillemont conjecture être Calamone dans l'Arabie (*Hist. ecclésiastiq.*, I, 613). Le corps du saint apôtre fut transporté, peu de temps après, à Édesse, où il était honoré d'un culte particulier depuis les premiers siècles du christianisme. Les Portugais ont prétendu qu'ils avaient découvert les reliques de cet apôtre à Meliapour, dans le royaume de Carpate, d'où ils les ont transférées à Goa ; mais ils n'ont pu faire prévaloir ce sentiment. A leur arrivée dans les Indes, ils trouvèrent, sur la côte de Coromandel, des chrétiens qui se nommaient chrétiens de saint Thomas, persuadés qu'ils avaient reçu de cet apôtre la connaissance de l'Évangile (2). Ils professaient alors les erreurs de Nestorius (*Voy.* ce nom). On représente ce saint tenant une règle et une équerre, parce que, faisant allusion à la Jérusalem céleste, il s'annonçait le disciple d'un savant architecte. Les divers ouvrages attribués à saint Thomas sont apocryphes, et ont été condamnés par le pape Gélase. Dom Calmet (*Dict. de la Bible*) conjecture que le faux *Évangile de saint Thomas* est le même que celui de l'*enfance de Jésus*, publié par Fabricius dans le *Codex pseudepigraphus Novi Testamenti*. L'Église latine célèbre la fête de cet apôtre le 21 décembre, et l'Église grecque, le 6 octobre. Outre les autorités citées dans le cours de l'article, on peut consulter *Baillet*, *Godescard*, etc. W—s.

THOMAS D'AQUIN (SAINT), célèbre théologien du treizième siècle, de l'ordre des Dominicains, appartenait à une illustre et ancienne famille du royaume de Naples. Son père, nommé Landulphe, comte d'A-

(2) Le Thomas, célèbre dans les Indes, était évidemment un disciple de Manichès. Tillemont l'a démontré dans la note 4 sur la vie de saint Thomas l'apôtre. Voy. *les Mémoires pour servir à l'Hist. ecclésiastique*. Ce sentiment était déjà celui de plusieurs savants critiques, entre autres de Jacq. Tollius, Bayer, etc. *V.* dans le *Dictionn.* de Chaufepié l'art. *J. Tollius*, note.

quin, seigneur de Lorète et de Belcastro, était neveu de l'empereur Frédéric Ier., et parent de saint Louis, roi de France ; sa mère se nommait Théodore, et était fille du comte de Théate, de la maison des Caraccioles, qui tire son origine de ces fameux Tancrède de Hauteville, conquérants des Deux-Siciles, au onzième siècle. Thomas naquit dans le pays napolitain, en 1227, au château de Roche-Sèche, près de l'abbaye du Mont-Cassin, ou, selon quelques auteurs, dans la ville même d'Aquin. On rapporte que, lorsque sa mère était enceinte de lui, un ermite lui prédit que l'enfant qu'elle mettrait au monde serait la lumière de l'Église et la gloire de sa maison, et qu'il lui recommanda de le nommer *Thomas*, nom qui, en hébreu, signifie quelquefois *abîme*, voulant apparemment faire connaître que, dans ce siècle d'ignorance, il serait un abîme, un puits d'érudition. Comme il n'y avait guère que les universités et les monastères où l'on cultivât alors les sciences et les lettres ; ses parents l'envoyèrent, dès l'âge de cinq ans, à l'abbaye du Mont-Cassin, pour y commencer ses études. Le jeune Thomas y fit, en peu d'années, des progrès rapides, et vers l'âge de treize ans, il fut mis à l'université de Naples, nouvellement fondée, et qui avait déjà un grand renom. Lorsqu'il y eut passé deux ans, son goût pour la retraite, les troubles politiques qui agitaient l'Italie, lui firent prendre la résolution de quitter le monde et d'embrasser la vie monastique. Les entretiens qu'il eut avec quelques religieux de Saint-Dominique, la juste réputation de science et de piété dont jouissait cet ordre, le déterminèrent à y entrer. Il se présenta donc au couvent des Dominicains de Naples, et obtint, par ses instances, que le supérieur l'admît au nombre des novices. A cette nouvelle, la comtesse d'Aquin se rendit à Naples, afin de parler à son fils, et de le faire changer de résolution, puis de là à Rome où Thomas était allé pour éviter les poursuites de sa famille. Elle apprit, dans cette ville, qu'il en était parti pour se rendre à Paris : la comtesse en donna avis sur-le-champ à ses deux autres fils, Landulphe et Raynald, qui commandaient les armées de l'empereur, en Toscane, et qui arrêtèrent leur frère sur la route de France. Ils le firent conduire au château de Roche-Sèche, où sa famille tenta vainement d'ébranler sa vocation : prières, menaces, mauvais traitements, détention, tout fut inutile. Ses deux frères étant de retour des armées, employèrent contre lui un moyen plus odieux encore : ils firent entrer dans sa chambre une courtisane très-jolie et très-enjouée, qui mit tout en usage pour corrompre l'innocence de ce jeune homme ; mais il la chassa avec un tison enflammé, et n'en demeura que plus ferme dans la résolution qu'il avait prise de se consacrer à Dieu sans réserve. Enfin, au bout d'un an, ses parents voyant qu'ils ne gagnaient rien sur son esprit, ayant reçu d'ailleurs des ordres de l'empereur Frédéric II et du pape Innocent IV, auquel les Frères prêcheurs (c'est ainsi qu'on appelait les Dominicains) s'étaient plaints de la violence qu'on exerçait sur un de leurs novices, lui laissèrent la liberté de suivre sa vocation. Thomas en profita pour retourner au couvent des Dominicains, à Naples, où il fit sa profession, en 1243, entre les mains de Thomas Agny, qui fut depuis patriarche de Jérusalem. Ses supé-

HIST. D'ITALIE.

S.t THOMAS D'AQUIN.

J. Bassius del.t

Landon direx.t

rieurs, qui avaient déjà remarqué ses heureuses dipositions pour les sciences, l'envoyèrent étudier la philosophie et la théologie à Cologne, sous Albert-le-Grand, qui était aussi de l'ordre de Saint-Dominique. Le jeune religieux écoutait très-attentivement les leçons du professeur; mais il n'était pas empressé, comme le sont la plupart des jeunes gens, à se produire au-dehors, et renfermait en lui-même les connaissances qu'il ne pouvait manquer d'acquérir sous un aussi habile maître. Quelques-uns de ses condisciples, prenant son silence pour de la stupidité, l'appelaient par dérision le *bœuf muet*, ou, selon le procès de sa canonisation, *le grand bœuf de Sicile* (*bos magnus Siciliæ*). Albert voulut connaître les progrès de son élève, et s'assurer s'il était effectivement dépourvu d'intelligence; il lui fit diverses questions, auxquelles Thomas répondit avec une justesse et une solidité qu'on n'avait pas lieu d'attendre de quelqu'un de son âge: Albert en fut dans l'admiration, et dit aux railleurs, avec une espèce d'accent prophétique, que les doctes mugissements de ce bœuf retentiraient un jour par tout le monde. Thomas suivit Albert à Paris, où ce théologien avait été appelé pour enseigner au collége de Saint-Jacques, et y demeura jusqu'en 1248; alors ils retournèrent ensemble à Cologne, et Thomas y fut ordonné prêtre. Quelque attrait que la retraite eût pour lui, la soumission de sa volonté à celle de ses supérieurs, l'esprit même de l'ordre dans lequel il était entré, lui firent toujours embrasser avec joie ce que le ministère de la parole a de plus fatigant: il prêchait, et s'attachait bien plus à instruire et à édifier qu'à se faire admirer; il donnait des leçons de théologie, et, quand il était rendu à lui-même, il composait ces excellents ouvrages qui lui ont acquis tant de réputation. On rapporte qu'il dictait, sur des matières différentes, à trois ou quatre écrivains en même temps. Il revint à Paris, en 1253, et s'y lia d'une étroite amitié avec saint Bonaventure, de l'ordre des Franciscains. Ces deux hommes célèbres se visitaient souvent, et ils avaient l'un pour l'autre une haute estime. Un jour que Thomas était venu pour voir son ami, on lui dit qu'il était occupé à écrire la vie de saint François; il ne voulut pas le déranger, et se retira en disant: « Laissons le saint travailler pour un » autre saint; ce serait une indiscré- » tion de l'interrompre. » Il trouva bientôt l'occasion de signaler son zèle pour la vie monastique: les priviléges que les souverains pontifes avaient accordés aux Franciscains et aux Dominicains portèrent ombrage à l'université de Paris, qui ne voulut plus admettre ces religieux dans son sein; il y eut de grandes plaintes de part et d'autre. Guillaume de Saint-Amour, docteur de Sorbonne et chanoine de Beauvais, composa à ce sujet un ouvrage intitulé: *Les périls des derniers temps*, dans lequel, sous prétexte de soutenir les droits de l'université, il attaquait l'institution même des ordres mendiants; Thomas au contraire en entreprit l'apologie dans un livre *contre ceux qui attaquent la religion*, c'est-à-dire la profession religieuse. Cette affaire ayant été évoquée à Rome, l'université de Paris y envoya Guillaume de Saint-Amour, pour justifier les assertions contenues dans son ouvrage; Thomas fut chargé de la défense des corps religieux, et plaida si bien leur cause en présence

du pape Alexandre IV, que ce pontife condamna le livre des *Périls des derniers temps* (1). Thomas réfuta aussi l'*Évangile éternel*, livre hérétique, publié par les partisans de l'abbé Joachim, et qui fut également condamné par le pape. Mais dans ces circonstances, comme dans tout le cours de sa vie, sa modération et la douceur de son caractère ne se démentirent pas: quels que fussent les emportements de ses adversaires, jamais il ne se permit la moindre parole offensante, et ne substitua, comme cela arrive si souvent dans les disputes polémiques, les injures aux raisons. En 1255, il revint en France, et, les différends entre les réguliers et l'université de Paris étant terminés, il y prit ses degrés, et reçut le bonnet de docteur. Le pape Urbain IV, voulant établir la fête du Saint-Sacrement, appela Thomas en Italie, et le chargea de composer un office propre à cette solennité; le saint docteur s'en acquitta avec autant de zèle que de talent: on admirera toujours la prose *Lauda Sion*; l'hymne *Adoro te*, etc., dans lesquels il a su tempérer l'abstraction des explications dogmatiques par des allusions ingénieuses, des comparaisons nobles et des expressions choisies. Indépendamment des règles ordinaires de la versification latine, il s'imposa une nouvelle entrave, celle de la rime; peu d'auteurs d'hymnes avant lui l'avaient employée, et bien peu après lui l'ont conservée; saint Ambroise, au quatrième siècle, est le premier qui l'ait fait entrer dans la poésie latine, où, quoi qu'on en dise, elle n'est pas sans agrément. Thomas resta en Italie jusqu'à la mort du pape Clément IV, et revint à Paris, en 1269, où il continua de se livrer à la prédication et à l'enseignement. Il fut honoré et recherché des personnes les plus considérables de son siècle; et s'il avait eu de l'ambition, il n'eût tenu qu'à lui de la satisfaire. Le pape Innocent IV lui offrit l'abbaye du Mont-Cassin; Clément IV le nomma à l'archevêché de Naples; mais Thomas, qui n'avait pas moins d'humilité que de science, ne voulut jamais être que simple religieux. Le roi saint Louis eut pour lui une estime particulière, et l'invita plusieurs fois à manger à sa table: le pieux docteur n'y allait que par respect et par reconnaissance; car son goût pour la retraite et son esprit méditatif ne faisaient pas de lui ce qu'on appelle un homme de société; et ses préoccupations le suivaient jusqu'à la table du roi. Un jour que ce monarque l'avait invité à dîner, Thomas, ne songeant qu'à réfuter les erreurs des nouveaux Manichéens qui avaient paru dans ce siècle, frappa sur la table, au milieu du repas, en s'écriant: « Voilà un argument décisif contre » Manès; un Manichéen ne saurait y » répliquer! » Le prieur des Dominicains, qui l'accompagnait, le fit ressouvenir du lieu où il était; Thomas, revenu pour ainsi dire à lui-même, demanda pardon au roi; mais ce prince ne se formalisa aucunement de la distraction de notre saint, et fit écrire sur-le-champ, par un secrétaire, cet argument décisif contre Manès. La répartie de saint Thomas d'Aquin au pape Innocent IV mérite d'être conservée. Étant entré un jour dans la chambre du pontife, pendant que l'on comptait de l'argent: « Vous voyez, lui dit le pape, » que l'Église n'est plus dans le siè-

(1) Ce livre ayant été réimprimé à Rouen, sous Louis XIII, le conseil privé du roi en défendit le débit, par arrêt du 14 juillet 1633.

» cle où elle disait : *Je n'ai ni or ni* » *argent.* Il est vrai, saint père, » répondit-il ; mais aussi elle ne peut » plus dire au paralytique : *Levez-* » *vous et marchez.* » En 1272, sur les pressantes sollicitations de Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, et frère de saint Louis, Thomas fut envoyé à Naples, pour y enseigner la théologie, par le chapitre général de son ordre, tenu à Florence, et malgré les réclamations de l'université de Paris, et même de saint Louis, qui auraient desiré le retenir en France. Deux ans après, le pape Grégoire X, dans la vue de réunir les Grecs schismatiques à l'Église romaine, convoqua un concile général à Lyon, et, plein d'admiration pour les vertus et les lumières du saint docteur, il l'invita à s'y rendre. Thomas se mit en route ; mais avant de quitter l'Italie, il voulut aller voir Françoise d'Aquin, sa nièce, mariée au comte Annibal de Ceccan. Étant arrivé à leur château de Magenza, il y tomba malade de la fièvre ; et nonobstant tous les soins qu'on lui prodigua, le mal fit en peu de jours des progrès alarmants. Alors, réfléchissant aux traverses qu'il avait éprouvées dans sa jeunesse pour entrer en religion, il ne voulut pas terminer sa vie dans une maison séculière ; il demanda avec instance qu'on le transportât à l'abbaye de Fosse-Neuve, ordre de Cîteaux, diocèse de Terracine, peu éloignée de là ; on ne crut pas devoir lui refuser cette consolation. Son premier soin, en arrivant dans ce monastère, fut d'aller adorer le Saint-Sacrement, et, par un pressentiment de sa mort prochaine, il prononça ces paroles d'un psaume : *Hæc requies mea in seculum seculi* (*c'est ici que j'entrerai dans mon repos éternel*). On le mit dans le logement de l'abbé ; il reçut la visite de plusieurs religieux de son ordre, et fut très-sensible à ce témoignage de leur affection. Les moines de Fosse-Neuve, glorieux d'avoir dans leur couvent un docteur aussi célèbre, ne furent pas moins édifiés des sentiments de piété qu'il manifesta à ses derniers moments ; il leur expliqua le Cantique des Cantiques, et les exhorta à persévérer dans le service de Dieu. Se voyant en danger, il demanda les sacrements, fit sa profession de foi sur la présence réelle, avant de recevoir le viatique ; soumit tous ses ouvrages au jugement de l'Église, et mourut le 7 mars 1274, âgé de quarante-huit ans. L'université de Paris, informée de la perte que l'Église venait de faire, écrivit aussitôt au chapitre général des Dominicains, assemblé à Lyon, une lettre remplie des éloges les plus honorables à la mémoire du saint docteur, par laquelle elle réclamait son corps, et représentait qu'il n'était pas convenable qu'on le déposât ailleurs que dans la plus illustre de toutes les universités, où Thomas avait puisé sa science, et dont il avait fait la gloire. Les docteurs de l'université demandaient en outre ce qu'il pouvait avoir composé sur la logique, avec quelques écrits sur la philosophie, qu'il avait commencés à Paris, et qu'il devait leur envoyer quand il y aurait mis la dernière main : c'étaient des commentaires sur les livres du Ciel et du Monde, d'Aristote ; une exposition du Timée de Platon ; un traité de la conduite des eaux, et un autre traité sur la manière d'élever les esprits On n'a pas la réponse que firent les supérieurs de l'ordre à la lettre de l'université ; ainsi l'on ignore en quel état se trouvaient les ouvrages qu'elle

réclamait : quant à la demande du corps de saint Thomas, lors même que les Dominicains y auraient accédé, ils n'eussent pu satisfaire à cet égard les desirs de l'université, les religieux de Fosse-Neuve ne voulant pas le leur remettre. Ce ne fut que près d'un siècle plus tard que l'ordre obtint le corps du saint docteur, dont la translation se fit sous le pontificat d'Urbain V, le 28 janvier 1369, au couvent des Dominicains de Toulouse, où on lui érigea un tombeau magnifique. Voici son épitaphe :

Hic Thomæ cineres positi cui fata dedêre
Ingenium terris vivere, cœlo animam.

Le pape Jean XXII le canonisa, par sa bulle du 18 juillet 1323, et dit, à cette occasion, au consistoire, qu'il n'était pas nécessaire de rechercher avec tant de soin les miracles qu'il pouvait avoir faits pendant sa vie, attendu les questions importantes qu'il avait si merveilleusement résolues. Pie V le déclara docteur de l'Église, en 1567. On regrette que saint Thomas se soit trop attaché à la méthode scolastique en usage de son temps : alors la philosophie péripatéticienne dominait dans les universités ; on citait Aristote avec autant de respect qu'un père de l'Église ; on avait fait revivre les catégories, les universaux, etc. ; on voulait tout classer, tout expliquer, défauts dont saint Thomas n'est pas exempt ; c'était un tribut qu'il payait à son siècle. Malgré ces imperfections, et quoique sa latinité se ressente beaucoup aussi du temps où il a vécu, on ne peut lui refuser un génie vaste, des connaissances étendues, une justesse et une solidité de raisonnement qui lui assurent le premier rang parmi les théologiens scolastiques, et qui l'ont fait surnommer l'*Ange de l'école* ou le *Docteur angélique*. Sa doctrine sur la grâce et la prédestination est la plus adoptée dans les écoles de théologie : on appelle ceux qui la suivent *Thomistes*, pour les distinguer des *Scotistes*, des *Congruistes*, etc. Selon le système de saint Thomas, qui n'est pour ainsi dire que celui de saint Augustin expliqué en d'autres termes, la grâce peut être efficace par elle-même, et n'est pas toujours versatile, comme l'enseignent plusieurs théologiens. Les ouvrages de saint Thomas d'Aquin, sont : I. Des OEuvres philosophiques ou Commentaires sur Aristote. II. Des OEuvres théologiques ; ce sont des Dissertations sur les quatre livres du Maître des sentences (Pierre Lombard, évêque de Paris), et sur un grand nombre de questions de controverse ; une Somme de la foi catholique contre les gentils, qui a le même but que la *Cité de Dieu* de saint Augustin ; et une Somme de théologie, qu'il composa à la sollicitation de saint Raimond de Pégnafort, ancien général des Dominicains. Cet ouvrage, que quelques critiques ont contesté à saint Thomas, lui est généralement attribué par les auteurs contemporains ; la troisième partie, que la mort l'empêcha d'achever, fut terminée par Pierre d'Auvergne, un de ses disciples, qui se servit, pour ce travail, des autres traités du saint docteur, et particulièrement de son explication du quatrième livre des sentences. La Somme de saint Thomas a été commentée par un grand nombre de théologiens, entre autres par le cardinal Cajétan, Banès et Gamaches, et traduite en français par Marandé et Hauteville. Le P. Griffon, de la congrégation de la doctrine chrétienne, en a donné un abrégé en

français, dédié au cardinal de Noailles, Paris, 1707, 2 vol. in-12. III. Des Commentaires sur l'Écriture-Sainte, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. IV. Des sermons et des Opuscules ou OEuvres mêlées, qui comprennent la réfutation des erreurs d'Averroès; l'apologie pour les ordres religieux; des dissertations dogmatiques et morales, très-estimées, adressées à différentes personnes; l'office du Saint-Sacrement, etc. Des soixante-treize opuscules qui composent les œuvres mêlées de saint Thomas, quarante-deux lui appartiennent réellement; les autres sont douteux ou supposés, et l'on a eu soin, dans les bonnes éditions, de les mettre à la fin et en caractère différent. A l'égard du traité du gouvernement des princes (*De regimine principum*), divisé en quatre livres, et adressé au roi de Chypre, il n'y a que le premier et le second livre qui soient de saint Thomas, d'après le témoignage des plus anciens écrivains; mais le troisième et le quatrième livre, dans lesquels on trouve des principes anti-monarchiques, ne peuvent être son ouvrage, puisqu'il y est question de l'élection de Rodolphe et d'autres empereurs qui ne montèrent sur le trône qu'après sa mort. On lit, dans un ancien manuscrit de la bibliothèque du grand-duc de Toscane, que ce Traité *commencé par le vénérable docteur saint Thomas d'Aquin, de l'ordre des prédicateurs, a été par la suite terminé par le frère Tholomée de Lucques, du même ordre, qui fut évêque de Torcello.* Il faut dire cependant que saint Thomas professait sur l'autorité des souverains et sur la puissance temporelle de l'église, les opinions de son temps, puisées dans les fausses *Décrétales*, et qu'il les a exprimées dans plusieurs de ses écrits. Le livre intitulé *Le Miroir moral*, qu'on lui a quelquefois attribué, n'est pas de lui, non plus que celui qui a été imprimé sous son nom à Cologne, en 1579, ayant pour titre: *Secreta alchimiæ magnalia.* Il y a un grand nombre d'éditions des OEuvres de saint Thomas, entre lesquelles se distinguent celles de Venise, 1594, et d'Anvers, 1612; mais on y a souvent inséré des ouvrages apocryphes, et l'on en a omis plusieurs très-authentiques, et qui ont été imprimés séparément. L'édition la plus exacte est celle de Rome, 1570, 17 vol. in-folio, publiée par ordre du pape Pie V, à qui elle est dédiée, et sur laquelle ont été faites la plupart des éditions subséquentes. La bibliothèque du Roi, à Paris, en conserve un exemplaire *sur vélin.* La suite de la seconde partie de la Somme de théologie fut imprimée à Mayence, par Pierre Schoeffer, en 1467; c'est la plus ancienne édition que l'on connaisse. Le père Touron a donné la Vie de saint Thomas d'Aquin, Paris, 1737, in-4°. P—RT.

THOMAS DE CANTIMPRÉ ou CATIMPRÉ, légendaire et versificateur latin du treizième siècle, naquit, en 1201, à Lewes ou Lewis, près de Bruxelles: c'est du moins ce qu'on a lieu de conclure de quelques passages de ses écrits. Il y a pourtant des biographes qui le disent né à Cantimpré, dans le voisinage de Cambrai, ou qui reportent sa naissance à l'année 1186, ou qui même changent son prénom de Thomas en Guillaume, Jean ou Henri: ces erreurs ont été réfutées par Quétif (*Scriptores ord. Prædic.*, t. I, p. 250-254). Thomas appartenait, dit-on, à une famille noble du Brabant: on le con-

clut non-seulement de ce que saint Thomas d'Aquin l'appelle *nobilem adolescentem*; mais aussi de la manière dont il a lui-même parlé de son père, qui était allé combattre en Palestine, à la suite du roi d'Angleterre Richard, et qui, de retour dans ses foyers, l'envoya, vers 1206, à Liége, où il demeura jusqu'en 1216. L'éducation qu'il y reçut lui inspira le goût des lettres et de la piété : il y entendit les prédications de Jacques de Vitry, auquel il s'attacha dès-lors et resta toujours dévoué. En 1217, le jeune Thomas devint chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, dans l'abbaye de Cantimpré : c'est de là qu'il a pris son surnom. Ce monastère, qui était situé en effet près de Cambrai, a été ruiné en 1580, à la suite d'invasions militaires. Thomas y séjourna un peu plus de quinze ans : par déférence pour les conseils de sainte Lutgarde, il avait consenti à y recevoir la prêtrise. Vers 1232, il embrassa la profession des Dominicains ou Frères prêcheurs, dans leur couvent de Louvain. Ils l'envoyèrent à Cologne, où il suivit les leçons d'Albert-le-Grand : ceux qui disent qu'il y eut pour condisciple saint Thomas d'Aquin oublient que celui-ci n'est entré dans l'ordre de Saint-Dominique qu'en 1243, et n'est venu à Cologne qu'en 1244. Or, dès 1237, Thomas de Cantimpré avait quitté cette ville pour se rendre à Paris, où il acheva le cours de ses études : il y était en 1238, à l'époque des controverses sur le Talmud. En 1246, on le retrouve à Louvain, remplissant les fonctions de sous-prieur et de lecteur ou professeur. Comme il dit aussi que, pendant trente ans, il a exercé, en écoutant des confessions, un ministère épiscopal, *Vices episcoporum, confessiones audiens, exequebar*, on s'est autorisé de ces paroles pour le déclarer évêque, suffragant du prélat de Cambrai; mais ni Guillaume Séguier (1), ni Quétif et son continuateur Échard, n'ont voulu le comprendre parmi les dominicains qui ont été promus à l'épiscopat; et en effet il y a toute apparence que sa plus haute dignité a été celle de prédicateur général dans une province monastique, composée de cantons de l'Allemagne, de la Belgique et de la France. Il est d'ailleurs difficile que cette mission ait duré trente ans, à moins qu'on ne prolonge la vie de Thomas jusqu'en 1286. Un nécrologe du monastère de Louvain dit qu'il est mort le 15 mai, sans marquer l'année; c'était, selon Juste Lipse et J.-Alb. Fabricius, en 1263; selon Quétif, en 1270, 71 ou 72 : d'autres disent 1275; 1280; et les rédacteurs de la Bibliothèque historique de la France, 1293. Cette dernière date paraît la plus inexacte. Il n'est pas très-aisé non plus d'établir la chronologie de ses écrits. Nous croyons que l'un de ses premiers essais fut la Vie de Jean, premier abbé de Cantimpré, mort en 1208. Il la commença n'étant âgé que de vingt-trois ans; mais il l'achevait et la retouchait encore dans sa vieillesse. Il en existe, à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, un manuscrit de soixante-quatre pages in-4°., qui n'est pas complet, et qui n'est connu que par les extraits qu'en a publiés Quétif. C'est un tissu de fictions pieu-

(1) Né à Saint-Omer, en 1500, Guill. Séguier se fit dominicain en 1517, étudia et enseigna à Douai, fut prieur à Tournai, et mourut, en 1571, à Saint-Omer, laissant plusieurs ouvrages, dont sept sont imprimés. Celui que nous citons ici est intitulé : *Insulæ belgicæ ordinis FF. Prædicatorum, seu de episcopis qui ex eodem sacro ordine Belgium illustraverunt*, Tournai, 1660, in-8°.

ses, de guérisons et d'apparitions miraculeuses. L'auteur y donne, du nom de Cantimpré, l'étymologie ou l'explication, *Cantus in prato*. II. La bienheureuse Christine, surnommée *Mirabilis*, est décédée en 1224; et il est à présumer que notre légendaire aura peu tardé à composer l'opuscule où il la célèbre, et que l'on peut lire dans la Collection des Bollandistes (juillet, tom. v., p. 650). III. Peu après 1230, quand Jacques de Vitry était déjà cardinal, Thomas ajouta un Supplément ou troisième livre, aux deux que ce prélat avait écrits sur Marie d'Oignies. En insérant ces trois livres dans les *Acta sanctorum* (juin, tome IV, p. 624, etc.), Papebrock attribue le dernier à un autre écrivain, savoir à un Nicolas de Cantimpré, à cause de l'initiale N, qui, en certains manuscrits de ce Supplément, précède le mot *Cantimpratanus*; mais Quétif le revendique pour Thomas, dont il est en effet très-digne. On y retrouve ses expressions, ses tours, ses formules et toute sa crédulité. Apparemment il aura voulu, par modestie, cacher son nom sous la plus vague des initiales, ainsi que l'ont pratiqué d'autres humbles auteurs du moyen âge. Molanus (Jean Ver Meulen), et Colvener, et Labbe et Oldoin, en avaient porté, avant Quétif, le même jugement. IV. Marguerite d'Ipres, autre bienheureuse, mourut en 1237; et sa Vie est le sujet d'un écrit de Thomas, inséré par Choquet (2), dans une Histoire des Saints de la Belgique qui tiennent à l'ordre des Frères Prêcheurs. V. On a publié à Anvers, en 1597, à la tête de l'Histoire orientale de Jacques de Vitry (mort en 1244), une histoire de ce cardinal, d'après Thomas de Cantimpré et divers auteurs, *à Thomâ Cantimpratensi aliisque descripta*: mais Thomas n'avait point traité particulièrement ce sujet; et il n'y a là que des extraits de ce qu'il a dit de Jacques de Vitry, en d'autres livres. VI. Il a rédigé plus réellement une Vie de sainte Lutgarde, qui est morte en 1246: on en trouve le texte dans le recueil de Bollandus (juin, tome III, p. 238), avec des notes de Papebrock; et l'on en possède aussi des versions en espagnol et en italien, Madrid, 1625; Venise, 1661. L'indication de ce livre, dans la Bibliothèque historique de la France (nº. 15046), est suivie de cette observation: « L'auteur était fort crédule; » et ce *génie* règne partout dans son » ouvrage. » VII. Son Hymne en l'honneur du bienheureux Jordan figure aussi dans les *Acta Sanctorum* (février, tome II, pag. 738), et ne donne pas une très-haute idée de ses talents poétiques. Leyser l'a compté néanmoins parmi les versificateurs latins du treizième siècle. VIII. Le principal ouvrage de Thomas se fait remarquer d'abord par la singularité de son titre: *Bonum universale de apibus*, titre qui n'annonce pas très-clairement deux livres d'histoires édifiantes et miraculeuses, pour servir de leçons aux supérieurs et aux inférieurs. L'auteur y fait connaître, par leurs œuvres, les plus saints personnages de son pays et de son temps: c'est une sorte de recueil hagiographique. Il l'avait commencé en 1256; il le dédia à son supérieur Humbert en 1262, et cependant on y rencontre un fait de 1263, même un de 1271; mais Quétif pense que ce sont des fautes de copistes ou d'im-

(2) François-Hyacinthe Choquet, né à Lille, et mort à Anvers, en 1645, était dominicain. Il a professé dans les couvents de Louvain, de Douai, d'Anvers, et laissé huit ouvrages imprimés, dont l'un a pour titre: *Sancti Belgii, ordinis prædicatorum*, Douai, Beller, 1618, in-8°.

primeurs ; et en donne d'assez bonnes raisons. On assure qu'il en existe des éditions faites à Deventer et à Paris, avant 1500, même avant 1478; elles ne sont pas indiquées d'une manière assez précise; et Panzer n'en fait aucune mention : celles qu'on doit à Colvener (*Voy.* IX, 335), sont mieux connues, et contiennent préliminairement une Vie de Thomas ; elles ont paru à Douai, en 1597, 1607, 1625, in-8°. L'ouvrage a été traduit en français par le dominicain Vincent Willart, Bruxelles, 1650, in-4°. IX. Suivant Trithème, le légendaire de Cantimpré serait encore l'auteur de vingt livres d'histoire naturelle : *De naturis rerum ;* mais les manuscrits qui subsistent de cette compilation l'attribuent à de tout autres personnages, par exemple, à Albert-le-Grand, auquel il ne paraît pas qu'elle appartienne davantage. Le rédacteur, quel qu'il soit, dit qu'il a employé quinze ans à recueillir de toutes parts les matériaux de ces vingt livres. Ils renferment beaucoup d'articles qui se retrouvent presque textuellement dans le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais, qui apparemment a puisé aux mêmes sources. En ces temps-là, on étendait volontiers le nom de composition littéraire à de simples extraits, à de pures transcriptions que chacun faisait pour son propre usage, ou qui servaient à des lecteurs moins exercés, moins capables de rassembler des notions éparses. X. Trithème enfin suppose que l'ancien chanoine régulier de Cantimpré entendait parfaitement le grec, et qu'à la prière de saint Thomas d'Aquin, il a traduit Aristote. Comme rien, dans ses écrits, n'annonce tant de savoir, Quétif pense qu'on l'aura confondu avec Guillaume de Meerbecka, son contemporain, comme lui dominicain et Brabançon, auquel sont dues en effet quelques versions latines de livres grecs de philosophie. Quand on n'adopterait pas cette conjecture, toujours faudrait-il songer qu'il s'est glissé tant d'inexactitudes et d'erreurs dans les histoires littéraires rédigées avant le milieu du seizième siècle, et particulièrement dans celle de Trithème, qu'il convient de se défier, en les lisant, de tous les articles qui ne sont point établis par des témoignages immédiats, ou par des monuments authentiques. Thomas de Cantimpré est un écrivain pieux, doué d'une imagination très-vive, et d'ailleurs recommandable par sa bonne foi, par ses intentions pures. A ces titres, il mérite assez d'estime pour qu'on puisse se dispenser de lui attribuer des connaissances et des lumières qu'il n'a pas eues, et qui étaient infiniment rares parmi les Belges de son siècle. En célébrant des bienheureuses, il a obtenu le titre de bienheureux lui-même : du moins plusieurs auteurs le lui ont accordé ; et Quétif ne le lui conteste pas, quoiqu'en faisant un examen assez rigoureux de ses productions. D—N—U.

THOMAS DE JÉSUS (Le P.), écrivain ascétique, naquit, en 1529, à Lisbonne, de la famille d'Andrada, l'une des plus illustres de Castille, et dont une branche s'était établie en Portugal. Formé dès son enfance à l'étude et à la pratique des vertus chrétiennes, il prit, à l'âge de quinze ans, l'habit dans l'ordre des ermites de saint Augustin, et acheva ses cours de philosophie et de théologie à l'université de Coimbre. Ses talents pour la chaire l'ayant fait connaître, on lui confia la direction des novices ; et il fut élevé à divers emplois; mais, ayant essayé d'introduire dans la ré-

gle de nouvelles austérités, il déplut à ses confrères, et se vit forcé d'ajourner l'exécution de son pieux dessein. Il suivit le roi Sébastien, dans sa funeste expédition d'Afrique (*V.* Sébastien). A la bataille d'Alcazar, tandis qu'il exhortait les soldats à combattre les infidèles, il eut l'épaule percée d'une flèche, par un Maure, qui le fit prisonnier. Le maître auquel on le vendit était un *Marabut* ou moine musulman, qui le traita d'abord avec bonté, dans l'espoir de l'amener à changer de religion; mais le P. Thomas s'étant montré inébranlable, son maître, irrité, le fit jeter dans un cachot, où il eut beaucoup à souffrir. Ayant été délivré par l'ambassadeur portugais, il ne voulut point retourner dans sa patrie, malgré les instances de ses parents; il employa l'argent que la comtesse de Linarez, sa sœur, lui avait envoyé pour sa rançon à payer celle de quelques esclaves qui pouvaient être utiles à leurs familles, et dévoua le reste de sa vie à instruire et à consoler les malheureux chrétiens. C'est au milieu de ces saints exercices qu'il mourut à Maroc, le 17 avril 1582, à l'âge de cinquante-trois ans. Il avait composé dans sa prison un traité de la *Passion de Jésus-Christ*. Cet ouvrage, écrit avec onction, traduit en espagnol, en italien et en latin, l'a été en français, par le P. G. Alleaume, jésuite, sous le titre de *Souffrances de Jésus-Christ*, Paris, 1695, 2 vol. in-12; 1703, 4 vol. in-12, précédé de la Vie du P. Thomas, avec un avis spirituel. La réforme qu'il avait tenté d'introduire dans son ordre fut adoptée après sa mort, et s'étendit en Espagne, en Italie et en France. Voyez Héliot, *Histoire des ordres religieux*, III, 37-48. W—s.

THOMAS DE PARIS (le Père), capucin, né vers 1670, embrassa jeune la règle de saint François. Destiné par ses supérieurs aux missions du Levant, il s'embarqua pour Constantinople; et ayant appris, en peu de temps, les langues les plus usitées parmi les négociants qui font le commerce de la Turquie, il put rendre de fréquents services à ses compatriotes. Sa douceur et son obligeance lui méritèrent l'amitié du P. Alexis de Sommevoir (1), gardien des missions de l'ordre dans l'Orient. Ce religieux, sentant sa fin prochaine, lui remit les manuscrits d'un ouvrage auquel il travaillait depuis quarante années, en le priant de le publier. C'était un *Dictionnaire grec vulgaire et italien*. Le P. Thomas, pour s'acquitter de la promesse qu'il avait faite à son ami, profita de la première occasion qui se présenta de repasser en France. Mais il eut beaucoup de peine à trouver dans Paris un libraire qui voulût faire les frais de l'impression d'un ouvrage dont le débit ne paraissait rien moins qu'assuré. L'abbé Bignon (*V.* ce nom) décida Michel Guignard à s'en charger. Enfin *le Trésor de la langue grecque vulgaire et de la langue italienne* parut en 1709, 2 vol in-4°., avec une Préface de l'éditeur. La même année, le P. Thomas mit au jour : *Nouvelle Méthode pour apprendre les principes de la langue grecque vulgaire, divisée et partagée en douze heures*, in-8°. de 353 pag. Cette grammaire est imprimée sur trois colonnes, la première pour le français, la seconde pour le latin, et la troisième pour l'italien. Elle est

(1) Le P. Alexis de Sommevoir, est plus connu sous le nom italianisé d'*Alessio de Sommavera*. Sommevoir est un village de la Champagne, près de Joinville.

plus complète que toutes celles qui avaient paru jusqu'alors, sans en excepter celle de Simon Portius. L'auteur a divisé son ouvrage en douze chapitres ou douze heures, temps qu'il juge suffisant pour apprendre, d'après sa méthode, les principes du grec vulgaire. On trouve, à la fin du volume, l'Oraison dominicale, le Symbole, le Décalogue et quelques Prières, dans les quatre langues, le grec vulgaire, le français, le latin et l'italien. La *Méthode* du P. Thomas, et le *Dictionnaire* du P. de Sommevoir sont toujours recherchés des curieux, bien qu'il existe, sur le grec vulgaire, des ouvrages plus récents. W—s.

THOMAS DE VILLENEUVE (le B. GARCIAS, connu sous le nom de), était né, vers 1487, à Fuenllana, diocèse de Léon, d'une famille originaire de Villeneuve-des-Infants, petit bourg, dont il reçut le nom lors de sa profession religieuse. Ses parents, quoique peu riches, trouvaient, dans une sage économie, le moyen de faire, chaque année, des aumônes abondantes. Animé du même esprit, le jeune Garcias s'imposa des privations pour avoir de quoi soulager les pauvres. Ayant achevé ses études à l'académie d'Alcala, nouvellement fondée, il y fut nommé professeur de philosophie, et il s'acquitta de ses fonctions avec beaucoup de succès. Appelé, peu de temps après, à l'université de Salamanque, pour y occuper la même chaire, il n'accepta qu'avec l'intention d'exécuter le projet qu'il avait formé depuis longtemps de renoncer au monde. Il embrassa bientôt la règle des ermites de Saint-Augustin; et, ayant reçu les ordres sacrés, en 1520, il se dévoua entièrement à la prédication et à la direction des ames. Ses talents et son zèle le firent regarder comme un nouvel apôtre envoyé pour combattre l'hérésie qui venait d'éclater en Allemagne, et dont les progrès alarmaient l'Europe. L'empereur Charles-Quint, après l'avoir entendu, le nomma son prédicateur, et voulut l'élever aux premières dignités ecclésiastiques. Thomas refusa l'archevêché de Grenade; mais ses supérieurs le forcèrent d'accepter celui de Valence. Le nouveau prélat fit son entrée dans sa ville épiscopale, à pied, accompagné d'un seul religieux, et vêtu de l'habit qu'il portait depuis sa profession. Il entreprit aussitôt la visite de son diocèse, afin de connaître par lui-même les besoins du troupeau que la Providence venait de lui confier, et d'y porter les remèdes nécessaires. Il signala, dans un synode provincial, tous les abus qu'il avait remarqués dans sa tournée, et les fit réformer, malgré l'opposition d'une grande partie de son clergé. Les revenus de son siége s'élevaient à dix-huit mille ducats. Il ne voulut prendre sur cette somme que ce qui lui était indispensable pour vivre, et distribua, chaque année, le surplus aux pauvres. Des hôpitaux et des écoles furent élevés et entretenus par ses largesses; et sa voix éloquente, soutenue de ses exemples, ranima la charité dans les cœurs. L'affaiblissement de sa santé ne lui permit pas d'assister au concile de Trente. Ayant connu que sa fin approchait, il distribua tout ce qui lui restait aux malheureux, ordonnant que le lit sur lequel il était couché fût, après sa mort, porté aux prisonniers. Ce saint prélat cessa de vivre le 8 septembre 1555, à l'âge de soixante-sept ans. Il fut inhumé, comme il l'avait exigé, dans l'église des Augustins de Valence. Sa canonisation eut lieu, en 1658, par les soins du pape Alexandre VII.

HIST. DE FRANCE.

THOMAS.

N. pinx.t Landon direx.

C'est le 18 septembre que l'Église célèbre sa fête. On a du B. Thomas de Villeneuve des *Sermons* et une *Explication du livre des Cantiques*. Ses ouvrages, recueillis par l'évêque de Ségovie, son disciple, ont été imprimés plusieurs fois. La première édition est de 1681, 2 vol. in-4°.; et la plus récente, celle d'Augsbourg, 1757, in-fol. Quevedo a publié la *Vie* de ce prélat, en espagnol, Valence, 1620, in-8°. Le P. Cl. Maimbourg, augustin, l'a donnée en français, Paris, 1666, in-12; et le P. Pinius, en latin, dans les *Acta sanctorum*, septembre, v, 799. On peut encore consulter Godescard, etc. W—s.

THOMAS (Antoine-Léonard), littérateur du dix-huitième siècle, naquit à Clermont-Ferrand, le 1er. octobre 1732. On croit que, dans sa première enfance, il perdit son père, sur lequel on n'a aucune notion positive; mais il fut assez heureux pour avoir une mère capable de présider à l'éducation d'un fils tel que lui. A peine avait-il une idée légère des rudiments de la langue latine, qu'on le conduisit à Paris, avant l'âge de dix ans. Une application extraordinaire, des succès marqués, le signalèrent dans ses classes. Il remporta deux prix en seconde et quatre en rhétorique, où le jeune Beauvais, depuis évêque de Senez, fut son digne émule. Après avoir terminé son cours de philosophie, il fit son droit, et travailla quelque temps chez un procureur. Ses brillantes études avaient donné lieu à sa famille d'espérer qu'il se distinguerait au barreau; mais l'amour des lettres l'éloignait des formes arides de la procédure. Sa mère, les yeux en pleurs, lui ayant reproché de négliger la connaissance des lois, qui devait lui procurer une aisance qu'il partagerait avec elle et ses autres enfants, il ne put résister à de pareilles larmes. Aussitôt il rassembla tous ses essais oratoires et poétiques, et les livra aux flammes. Jamais sacrifice ne fut plus douloureux; jamais souvenir ne lui offrit aussi plus de charmes. Malgré sa résignation, le penchant l'emporta, suivant l'usage, et le fit renoncer à une profession lucrative, pour occuper une humble chaire de sixième ou de cinquième au collége de Beauvais, dans l'ancienne université de Paris. En 1755, le jeune professeur perdit un frère (Jean Thomas), de qui l'on a, dit-on, quelques Poésies latines, et qui, dans le même collége, enseignait la grammaire d'après une méthode de son invention, qui en facilitait l'intelligence. C'est de lui que Thomas parle ainsi: « J'ai » eu un frère dont j'étais fort aimé, » que j'aimais beaucoup, qui m'a» vait élevé, et à qui je dois le peu » que je sais; je l'ai vu mourir, il y » douze ans, entre mes bras (1). » Un autre frère de Thomas (Joseph), un peu plus âgé que celui dont nous venons de faire mention, était mort en 1748. Il s'était fait connaître, suivant les biographes, par des Poésies fugitives et par une comédie intitulée: le *Plaisir*, qui eut les honneurs de la représentation. Les *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de la Religion naturelle*, publiées en 1756, sans nom d'auteur, furent le début de Thomas dans la carrière des lettres. Grimm, qui souvent prononce en maître sur des livres qu'il ne connaît point, juge celui-ci comme étant « d'un imbécille » échappé de l'école des Jésuites » (2). » Cette réfutation n'en est pas

(1) Lettre, du 31 janvier 1767, à Mlle. Moreau depuis Mme. Monnet.

(2) *Correspondance*, février 1757.

moins l'une des plus solides que l'on ait opposées à Voltaire. Il y règne une discussion décente, en général, aprofondie et méthodique, qui suppose, dans un jeune homme de vingt-quatre ans, une lecture immense. Le critique s'y montre, avec raison, toujours sévère sous le rapport de la morale; mais quelquefois il est injuste sous le rapport du goût. Son esprit, porté à l'enflure, se décèle involontairement dans plusieurs de ses observations. Il n'est pas seulement inexorable pour les négligences de style, pour les tournures prosaïques, pour les expressions d'une causticité burlesque : on voit qu'il supporte impatiemment les locutions simples, les mots familiers, dont l'emploi bien ménagé est loin de déparer une composition sérieuse. Voltaire, ce me semble, ne parle nulle part de cette réfutation, dans la volumineuse collection de ses OEuvres. Il est pourtant difficile de croire qu'il n'en ait pas eu connaissance. Rien de ce qui intéressait son amour-propre n'échappait à l'activité de ses recherches. Quoi qu'il en soit, Thomas, plusieurs années après, condamna cette production à l'oubli : il paraît même l'avoir fait désavouer, dans un *Avertissement* qui précède les premières éditions de ses *OEuvres diverses*. Ce fut également en 1756, que Thomas, au nom du corps auquel il appartenait, adressa une *Ode à M. Moreau de Séchelles, contrôleur-général des finances*. Sensible aux louanges hyperboliques du poète, le ministre augmenta les revenus de l'université de Paris d'une somme de vingt mille francs. Voilà ce qu'il y a de mieux à dire de cette pièce, dont l'objet fut rempli. Lorsque le désastre de Lisbonne jetait l'effroi dans tous les cœurs, Thomas composa un *Mémoire sur les causes des tremblements de terre*, qui remporta un *accessit*, au jugement de l'académie de Rouen, le 3 août 1757. Ce Mémoire, écrit dans un esprit de piété, n'est point inséré dans les éditions imprimées pendant la vie de l'auteur. En 1759, Thomas publia *Jumonville*, poème en quatre chants, dont le sujet est le meurtre d'un jeune officier de ce nom, assassiné en Amérique par les Anglais (*V.* WASHINGTON), sans aucun respect pour le titre inviolable d'envoyé français. « Puisque, pour le malheur » du genre humain, dit l'auteur, » il n'y a point de tribunal où l'on » puisse citer les nations coupables, » du moins que la postérité en tienne » lieu, etc. » Des vues aussi pures méritaient d'être secondées par les inspirations du génie et du patriotisme. Thomas était doué plutôt des qualités du vrai citoyen que de celles du vrai poète; mais ses excellentes intentions furent applaudies. La faveur publique protégea son ouvrage : elle fit d'autant mieux valoir les beaux vers dont il étincelle, qu'ils se trouvent au milieu de beaucoup d'autres qui n'offrent rien de neuf, et qui semblent jetés dans le même moule. Fréron lui-même, dans l'*Année littéraire*, traita l'estimable auteur avec une extrême bienveillance, sans doute parce qu'il avait reconnu, dans ses premiers essais, un écrivain religieux, qui n'avait pas craint de se mesurer avec Voltaire. L'académie française, à cette époque, afin de donner plus d'intérêt à ses concours, proposa pour sujets des prix d'éloquence les éloges des grands hommes de la nation. On a reproché à ce genre de discours d'être équivoque, en ce qu'il tient à-la-fois et du ton de l'histoire et de celui de l'oraison fu-

nèbre, sans avoir ni les développements instructifs de la première ni les sublimes élans de la seconde. C'est pourtant une heureuse innovation que d'avoir trouvé le moyen de rajeunir, pour ainsi dire, la renommée des rois, des ministres, des guerriers, des gens de lettres qui ont illustré la France. N'est-ce pas servir utilement son pays que de présenter des modèles à son admiration, et d'inviter les jeunes orateurs à les célébrer? Thomas, le premier, parcourut avec éclat la nouvelle carrière qui s'ouvrait à son imagination. Son *Éloge du maréchal comte de Saxe* obtint le prix en 1759. La France, patrie adoptive de ce héros, le pleurait encore : elle n'avait point oublié à quels périls il l'avait arrachée dans les plaines de Fontenoi; et, quoiqu'il fût mort depuis près de neuf ans, sa perte lui paraissait toujours récente : aussi le choix du sujet fut-il universellement applaudi; et la lecture publique du Discours couronné fut-elle entendue avec les transports de l'enthousiasme. Grimm cependant ne craint pas de dire : « J'avoue que je n'y ai trou» vé que du verbiage (3). » Fréron est loin de s'exprimer avec cette injurieuse légèreté; mais son ton est bien différent de celui qu'il avait employé à l'égard de *Jumonville*, soit qu'il veuille infirmer le suffrage de l'académie, soit qu'il croie apercevoir du changement dans les opinions de l'auteur. Un guerrier dont les exploits forment pour nous, sous la monarchie, la plus belle époque militaire du dix-huitième siècle, fournissait à l'éloquence des ressources dont l'orateur n'a pas toujours su profiter. On desirerait que celui-ci, en suivant avec moins de scrupule la chaîne des événements, eût mis dans sa composition plus de mouvement et plus de variété. Les tableaux, sous sa plume, se déploient avec toutes leurs circonstances; quelquefois même il nuit à leur effet, en épuisant jusqu'aux moindres détails. La verve et l'abandon sont les qualités qui lui manquent le plus. Il a beaucoup retouché ce premier éloge, dont il a fait disparaître l'exorde, justement condamné par Fréron. Il a rendu son style plus juste et plus sain, en changeant des expressions exagérées, en retranchant des membres de phrase inutiles, surtout des épithètes redondantes. Il avait trop oublié l'une de ses propres maximes, qui se trouvait à la fin du discours, et qu'il a supprimée, suivant toute apparence, parce qu'on lui en faisait l'application : « Les grands » mots expriment faiblement les » grandes douleurs. » Aussi ne voit-on plus dans cet éloge autant d'apostrophes et d'exclamations accumulées, dont l'uniformité était aussi froide que monotone. Parmi les additions dont il l'a enrichi, on en distingue deux : l'une, sur le brave Chevert; l'autre, sur les attaques de l'envie contre tout ce qui est grand. L'*Éloge* du chancelier d'Aguesseau, couronné en 1760, est le second que l'académie française ait proposé. Ce chef de la magistrature était mort deux mois après Maurice; il laissait une mémoire vénérée, et ne méritait pas moins que le héros saxon les hommages de notre premier corps littéraire. Ayant à nous entretenir d'un magistrat qui fut l'oracle de la justice, l'orateur cherche moins à nous émouvoir qu'à nous instruire; ayant à nous représenter un sage qui fut le modèle des vertus publi-

ne parler qu'à la raison. Il s'interdit les mouvements passionnés, qui lui coûtent ordinairement de longs efforts; et s'il ne s'élève guère aux traits d'une haute éloquence, il ne tombe pas non plus dans les écarts d'une fausse chaleur. Cet éloge offre des corrections du même genre, mais moins nombreuses que celles de l'éloge du comte de Saxe. L'Histoire de la législation française est une addition précieuse, qui est le résultat d'un savoir bien digéré. Thomas avait concouru, la même année, pour le prix de poésie. Son *Épître au peuple* eut le premier accessit, et l'académie déclara, par l'organe de Duclos, son secrétaire, qu'elle regrettait de n'avoir pas un prix à lui donner. L'abbé Delille obtint le second accessit; la médaille fut décernée à Marmontel. La pièce de Thomas est, sans contredit, la plus soutenue qu'il ait faite : un coloris savant s'y joint à la vigueur de la pensée. Un curé de campagne la fit imprimer à ses frais, en y supprimant quelques déclamations contre les grands. Après l'avoir lue publiquement dans son église, il en distribua les exemplaires aux villageois, ses paroissiens. Cet hommage inattendu fut celui qui toucha le plus Thomas. Le panégyriste du maréchal de Saxe et du chancelier d'Aguesseau sut ajouter à sa réputation par l'*Éloge de Duguay-Trouin*, couronné en 1761 (*V.* Guys, XIX, 260). Au milieu de plusieurs morceaux vraiment remarquables, on distingue le parallèle qu'il fait de son héros avec Forbin. La prosopopée qui termine ce discours est un morceau très-oratoire, qui causa une impression d'autant plus vive qu'elle renfermait une satire indirecte du gouvernement, qui, après des défaites sur terre et sur mer, avait subi les conditions d'une paix humiliante. L'orateur évoque l'ombre de l'illustre marin, qui promène tristement ses regards sur nos ports déserts, et rappelle aux Français le souvenir de nos flottes devant lesquelles autrefois tremblait le pavillon britannique. Le prix de poésie fut, en 1762, décerné à l'*Ode* de Thomas *sur le temps*. Laharpe, qui, dans son *Cours de littérature* et dans sa *Correspondance littéraire*, fait expier à l'auteur les ménagements dont il avait usé à son égard dans le *Mercure de France*, a soumis cette pièce à une critique sévère, mais motivée. S'il rappelle le mauvais effet que produisirent, à la lecture publique de l'académie, les deux premières strophes, dont il démontre les fautes, il n'oublie pas d'ajouter que les applaudissements éclatèrent à la strophe suivante, qui est sublime. Les trois dernières sont belles et touchantes : elles peignent l'élévation des sentiments du poète, elles consacrent sa piété filiale envers une mère chérie, qu'il voulut associer à sa gloire. On a de Thomas, *Sur les Devoirs de la Société*, une autre *Ode*, *adressée à un homme qui veut passer sa vie dans la solitude*. Elle fut envoyée, nous le croyons, au même concours que la précédente. Son principal mérite est d'être purement écrite et noblement pensée. Ne voulant rien dérober aux devoirs de sa place de professeur, Thomas était obligé de passer une partie des nuits à l'étude, afin de pouvoir satisfaire son ardeur pour la célébrité. Ce travail opiniâtre alluma bientôt dans sa poitrine une chaleur dont il eut à souffrir toute sa vie, et qui sans doute en abrégea la durée. Chaque année, pendant les vacances, les eaux minérales du Mont-d'Or lui rendaient

des forces qu'il revenait perdre à Paris. Dès l'âge de vingt-quatre ans, il vivait de lait en grande partie. Il occupait une chaire de troisième, peu compatible avec cet état de faiblesse, lorsqu'il sortit de la carrière de l'enseignement. Ceux qui ont eu le bonheur d'étudier sous lui rendent un témoignage unanime à son sang-froid, à sa douceur, à sa bienveillance pour ses écoliers, dont il était un excellent juge, et parmi lesquels on compte le président Dupaty (*Voy.* ce nom) et Desforges, auteur de *la Femme jalouse*. Le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, lui offrit une place de secrétaire particulier, qu'il accepta. Ce fut alors qu'il composa l'*Éloge de Sully*, couronné en 1763. Assurément rien ne saurait mieux prouver la fierté de son caractère, puisqu'il n'a combattu nulle part les abus du pouvoir avec une indépendance plus généreuse. Cet éloge a été diversement jugé. « A mon avis, dit » Grimm, il mérite lui seul plus de » couronnes que les trois autres en» semble (4). » Peut-être la prédilection de l'intime ami de Diderot est-elle fondée sur le ton de hardiesse qui y règne. Suivant d'autres critiques d'un grand poids, tels que Laharpe et Fontanes, si l'on excepte quelques traits des dernières pages, Thomas, dans ce discours, est resté fort au-dessous de lui-même. Ce jugement nous paraît d'une rigueur excessive : Sully est représenté comme guerrier, comme négociateur, comme ministre. Les deux premiers tableaux ont nécessairement moins d'intérêt que le troisième; mais ils sont pleins de substance et même de rapidité; les événements et les personnages y sont peints en fort peu de mots. Dans la troisième partie, les talents de l'administrateur sont développés avec plus d'étendue; le parallèle de Sully et de Colbert suffirait pour démontrer que l'écrivain domine le sujet qu'il traite. Le public, au surplus, accorda d'autant mieux sa faveur à cet éloge, qu'il avait excité les plaintes des courtisans et des fermiers-généraux : les uns furent blessés des traits par lesquels on les signalait; les autres le furent de l'indignation déployée par l'orateur contre l'impôt désastreux de la gabelle. Loin de savoir mauvais gré à son secrétaire du courage qu'il avait manifesté, le duc de Praslin prit sa défense, et voulut même lui ouvrir les portes de l'académie française. Afin que son élection n'éprouvât aucun obstacle, il le fit nommer secrétaire-interprète des cantons suisses, emploi sans fonctions, mais qui valait 3000 fr., qui d'ailleurs en faisait l'homme du roi, et ne permettait plus de le considérer comme simplement attaché à la personne du ministre, quoiqu'il travaillât toujours particulièrement avec lui. Ce seigneur, croyant avoir à se plaindre de Marmontel, soupçonné d'être l'auteur d'une parodie où le duc d'Aumont, le comte d'Argental et lui étaient tournés en ridicule, passait pour vouloir écarter cet écrivain d'une place vacante dans cette compagnie, en facilitant à Thomas tous les moyens de l'obtenir (5). Celui-ci refusa de seconder les vues de son protecteur, dont il encourut l'indifférence. « Une fois, écrivait-il, la for» tune s'est presque présentée à moi » J'ai été quelque temps auprès d'un » ministre. J'aurais pu, en y restant, » avoir peut-être un jour dix ou

(4) *Correspondance*, septembre 1763.

(5) *Voy.* l'art. MARMONTEL, XXVII, 222.

» douze mille livres de rente ; mais » il a exigé de moi une action que » je ne voulais ni ne devais faire. Je me suis retiré, et je suis resté pauvre, sans peine et sans regret (6). » Le motif qui ne permit pas à Thomas de solliciter une place à laquelle aspirait Marmontel, son ami, nous a valu un cinquième *Éloge* de sa composition, celui de *Descartes*, couronné en 1765. Ce discours lui fit beaucoup d'honneur, par la manière dont il surmonta les difficultés, en prêtant l'éclat des images aux matières les plus abstraites. Pour nous apprendre de quel point est parti Descartes, il trace l'histoire de la philosophie, depuis son berceau jusqu'au moment où parut cet homme extraordinaire. Il peint celui-ci refaisant son éducation, luttant contre les obstacles par sa forte passion pour la vérité, renversant d'anciens systèmes, auxquels il substitue le sien, et, même au milieu de ses erreurs, servant l'esprit humain, parce qu'il exige que l'on juge les opinions par soi-même, au lieu de les admettre d'après une autorité étrangère. Il le suit dans ses divers ouvrages ; il analyse à sa manière, c'est-à-dire avec autant de savoir que d'étendue, son caractère, son génie, ses pensées, ses travaux et ses découvertes. Plusieurs académiciens, entre autres D'Olivet et Batteux, lui refusèrent la palme, prétendant que les détails dans lesquels il était entré appartenaient au domaine de l'académie des sciences. Ce tort, si toutefois c'en est un, n'était pas le sien : c'était celui de l'académie qui avait choisi un pareil sujet. Néanmoins on lui fit partager le prix avec Gaillard ; mais le public cassa cet arrêt par des huées et des murmures, dès qu'il eut entendu la lecture des discours des deux compétiteurs. Gaillard s'est honoré en proclamant lui-même la supériorité de l'ouvrage de son rival (7). Thomas ayant envoyé son Éloge de Descartes à Voltaire, ce dernier lui fit une de ces réponses aimables et brillantes qui échappaient à son inconcevable facilité. Il finissait par l'engager à venir dans sa solitude, pour y vivre avec lui comme un frère, que l'éloquence, la poésie et la philosophie lui avaient donné. Cette lettre respire tant la cordialité, que, pour l'honneur du malin vieillard de Ferney, l'on doit croire que ce ne fut pas après l'avoir écrite qu'il se permit, aux dépens de l'orateur, ce jeu de mots si cruel et si connu : « Il » ne faut plus dire du *galimathias*, » mais du *galithomas*. » Les cinq Éloges couronnés de Thomas établirent sa réputation jusque chez l'étranger, qui les traduisit. Ils se recommandent par l'enthousiasme de la gloire, des talents et de la vertu, par un véritable amour pour tout ce qui contribue au bonheur de l'humanité ; ils supposent des veilles laborieuses, des études continuelles, approfondies et variées. L'auteur s'y montre également versé dans l'art militaire, dans la jurisprudence et la législation, dans la marine, dans la science de l'administrateur et de l'homme d'état, dans les mystères de la métaphysique et de la nature. Son style imposant a l'empreinte d'une ame élevée et forte. Mais on y désirerait plus de souplesse, de grâce, en un mot plus de facilité. Enfin l'on voudrait que ses plans fussent moins uniformes, et que les physionomies

(6) *Essai sur la vie de M. Thomas*, par Delevre, Paris, 1791, pag. 45.

(7) *Mélanges académiques*, etc., t. 1er., p. 179.

de ses personnages offrissent moins souvent le même dessin et la même couleur. Au surplus, si la critique n'a pas épargné ces cinq éloges, il n'y a qu'une seule voix sur le mérite des notes qui les accompagnent. Pleines de substance et d'intérêt, elles sont écrites d'un style toujours convenable, et quelquefois avec une ingénieuse simplicité. Le fils de Louis XV, jeune prince sur qui reposaient les espérances de l'état, était mort le 20 décembre 1765, d'une maladie de langueur; Thomas se rendit l'interprète de la douleur publique, en donnant, quatre mois après, l'*Éloge de Louis, dauphin de France.* Il composa ce discours à la prière du comte d'Angiviller, qui, jaloux d'accueillir tous les genres de mérite, s'était lié étroitement avec lui, et le fit nommer historiographe des bâtiments du roi. L'orateur, suivant son usage, procède par l'énumération et l'analyse; mais il vise moins à l'effet et à la pensée que dans ses autres discours. Il ne tombe presque plus dans le vague des idées, dans l'abus des mots ambitieux et des comparaisons tirées de la mécanique. Il emploie moins de termes abstraits; le retour des mêmes expressions est moins fréquent. Sa composition, moins surchargée d'ornements, est mieux fondue et plus attachante; son style a des teintes plus douces, des formes plus rapprochées de celles de Bossuet, de Fléchier, de Massillon; enfin on sent qu'il est ému, et les émotions qu'il éprouve passent dans l'ame du lecteur attendri. Plus ce dernier mérite est rare dans les écrits de Thomas, moins on serait excusable de le passer sous silence. On distingue particulièrement un portrait du peuple français, un tableau du gouvernement féodal, des réflexions relatives à l'esprit de chaque siècle et à la grande influence du commerce sur les états modernes. L'orateur, dans le cours de cet éloge, atteste plusieurs fois son respect connu pour la vérité. Son séjour à Versailles avait dû le mettre à portée de la savoir, et tout annonce qu'il ne l'a point déguisée. Diderot pourtant n'a pas craint d'adresser à cet égard, à Grimm, une véritable diatribe contre Thomas; et de tous les écrits inconsidérés qu'il s'est permis, c'est à coup sûr un des plus déraisonnables (8). D'un autre côté, le professeur Coger lui reprocha d'avoir eu l'adresse de se dérober à la censure des théologiens, et de se ménager l'approbation des incrédules. Tandis que, dans ce discours justement accueilli du public, les uns voyaient un tableau tracé soit par l'adulation du courtisan, soit par le desir de plaire aux novateurs, les autres y découvraient une satire détournée du gouvernement et des honteuses faiblesses du monarque. Ce dernier sentiment prévalut même à la cour, au point que, s'il faut en croire Deleyre, (pag. 47), la liberté de Thomas fut menacée. Malgré les jugements divers dont l'éloge du Dauphin fut l'objet, l'auteur n'y retrancha, n'y ajouta rien; il se contenta d'y faire des corrections de style, comme il en avait fait dans les éloges de Duguay-Trouin, de Sully et de Descartes (9). En remplaçant Hardion à l'académie française, Thomas y prononça son Discours de réception, le 22 janvier 1767. Il le termina par la promesse de ne rien écrire, de ne rien faire dont il ne pût s'honorer auprès de ses confrères et de ses compatrio-

(8) *OEuv. de Diderot*, 1821, tom. III, p. 418.

(9) Voltaire publia alors *Le petit commentaire sur l'éloge du Dauphin, composé par M. Thomas.*

tes ; mais ce qui valait encore mieux que ce serment un peu fastueux, il le respecta tant qu'il vécut. Le 13 octobre de la même année, il fit jouer, sans aucun succès, *Amphion*, opéra en un acte, dont il avait composé les paroles, et dont la musique était de Laborde, premier valet-de-chambre de Louis XV. Le sujet en est austère et philosophique ; le style, toujours solennel, est loin d'avoir ce charme que la fable prête aux accents du héros de la pièce. Après trois ans de silence, Thomas fixa sur lui plus que jamais les regards des connaisseurs, par la lecture qu'il fit de son *Éloge de Marc-Aurèle*, à l'académie française, le jour de la Saint-Louis 1770. Ce panégyrique était la meilleure réponse qu'il pût opposer à ses détracteurs : toutes ses beautés s'y fortifient, presque tous ses défauts y disparaissent. On s'était récrié bien des fois contre son emphase et son obscurité : il s'étudie surtout à être naturel et clair. Le bonheur de la forme, la sublimité de la morale, l'élégante simplicité du style, tout semble faire de ce discours une véritable composition antique. C'est le philosophe Apollonius, le maître et l'ami de Marc-Aurèle, qui, placé près du cercueil du plus sage des empereurs, retrace ses pensées, ses actions, ses bienfaits devant un peuple désolé, dont il invoque le témoignage, et qui répond à ses interpellations. Le cardinal Maury loue cette création heureuse, en regrettant de n'y trouver « ni l'ardente sensibilité » de Rousseau, ni l'imagination pittoresque de Buffon (10). » Cette remarque est-elle juste ? Nous ne le croyons pas. Un stoïcien rigide s'interdit les mouvements d'une éloquence passionnée. Aussi celle d'Apollonius a-t-elle plus d'austérité que d'abandon. Sa douleur est profonde ; mais elle est noble et calme. Les vérités mâles qu'il proclame excitèrent, dans la séance de l'académie, des applaudissements si vifs et si prolongés, que le public parut en faire l'application aux ministres qui gouvernaient à cette époque. Thomas reçut l'ordre de ne pas livrer à l'impression un éloge, qui est son chef-d'œuvre. Il ne le publia qu'en 1775, sous un nouveau ministère, après en avoir retranché des longueurs. En qualité de directeur de l'académie française, il répondit au discours de réception que l'archevêque de Toulouse (Brienne) y prononça, le 6 septembre 1770. Sa réponse roule sur le génie des affaires, sur le besoin que les gens en place et les gens de lettres ont de se rapprocher pour s'éclairer mutuellement. Les Mémoires et les correspondances du temps nous apprennent que cette harangue donna lieu à des allusions auxquelles Thomas n'avait peut-être pas songé ; que le duc d'Aiguillon en demanda justice à Louis XV, et que l'avocat-général Séguier s'en plaignit au chancelier Maupeou. Ce dernier retint le manuscrit, « le seul » que l'auteur eût de son discours, » dit Grimm, et ne lui laissa pas ignorer que s'il en paraissait jamais un » fragment ou la totalité, soit imprimé, soit en manuscrit, il en » resterait responsable, et courrait » le risque d'une punition rigoureuse (11). » L'archevêque de Toulouse, par égard pour son confrère ne fit point paraître son discours qui ne fut imprimé qu'environ quarante ans après (12). Thomas s'étant

(10) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, etc., tom. II, pag. 162.

(11) *Correspondance*, octobre 1770.

(12) Le discours et la réponse furent imprimés, pour la première fois, dans un *Choix de discours*

consacré, pour ainsi dire, au genre des éloges, voulut, pour y mieux réussir, connaître tous ceux que l'on avait composés jusqu'à lui. Le résultat de cette longue étude fut d'apprécier l'usage et l'abus que, dans tous les temps, on avait fait de la louange. Avant de publier son travail sur ce sujet intéressant, il en détacha tout ce qui était relatif au sexe, et le fit paraître sous ce titre : *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes, dans tous les siècles*, 1772. Il observe les esclaves des sérails, les héroïnes de Sparte, les courtisanes d'Athènes, les dames romaines, les femmes les plus célèbres des temps modernes ; il remarque l'influence que les anciennes institutions, le christianisme et la chevalerie ont successivement exercée sur le sexe. Après avoir résumé ce que l'on a écrit en faveur des femmes, il les compare aux hommes. S'il leur refuse en général les grands talents, l'aptitude aux études profondes, il les en dédommage par des qualités précieuses. Par exemple, contre l'autorité de Montaigne, il les croit plus propres que nous à l'amitié. « Rien » ne leur échappe ; elles devinent l'a- » mitié qui se tait ; elles encouragent » l'amitié timide ; elles consolent dou- » cement l'amitié qui souffre. » Il leur accorde en amour « les mêmes » délicatesses et les mêmes nuances. » Il croit surtout qu'elles ont « cette » sensibilité d'instinct qui agit avant » de raisonner, et a déjà secouru, » quand l'homme délibère. » Cet ouvrage obtint un faible succès, quoiqu'il offre bien des aperçus fins et piquants, même des traits gracieux et délicats qui semblaient étrangers à l'esprit de l'auteur. On pensait que le sujet comportait plus de chaleur et plus d'agrément. Les femmes elles-mêmes, à qui la louange y est prodiguée, en furent moins satisfaites que les hommes : elles trouvèrent leur cause plaidée par un avocat très-poli dans ses moyens de défense, mais trop savant dans ses recherches, trop sérieux, trop étudié dans sa discussion, et surtout trop désintéressé à leur égard. Elles furent moins touchées de ses doctes flatteries qu'elles ne l'avaient été des reproches amers et véhéments que leur adresse Jean-Jacques Rousseau. Faut-il s'en étonner ? les flatteries de l'un sont d'un cœur maître de lui-même ; les reproches de l'autre partent d'un cœur déchiré par les blessures de l'amour. Les hommages de la raison ne sont pas ce qui flatte le plus les femmes : elles veulent être aimées, voilà leur premier besoin. On attribue à M. Daillant de La Touche une *Lettre à M*** sur un ouvrage intitulé : Essai sur le caractère*, etc. L'auteur anonyme de cette critique, plus injurieuse que solide, suppose que l'apologiste des femmes s'est rendu l'interprète du parti philosophique, auquel il a voulu ménager leur appui. En 1773, Thomas donna une édition de ses ouvrages en prose, Paris, Moutard, 4 vol. in-8°., avec figures, et 4 vol. in-12, la seule qu'il ait avouée, quoiqu'il paraisse avoir accordé son agrément à des éditions précédentes. L'avertissement porte : « Les éloges qui avaient déjà paru » ont été corrigés avec le plus grand » soin, pour être rendus plus dignes » du public. Dans quelques-uns de » ces Discours, il y a des augmen- » tations et des changements consi- » dérables, et tous ont été revus avec » attention pour le style. » (On a dit

de réception à l'académie française, 1808, t. 1er., pag. 414.

plus haut en quoi consistaient ces augmentations et ces changements.) Le même avertissement porte : « On n'a » point ajouté à cette édition les » poésies de l'auteur, parce qu'il les » donnera séparément et aussi retou» chées. » Ce dernier projet n'a pas eu d'exécution. Cette édition contient les cinq Éloges couronnés par l'académie française, celui du Dauphin, et le Discours de réception. Dans presque tous les exemplaires, on a joint l'*Éloge de Marc-Aurèle* et l'*Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes*, imprimés séparément. Les deux premiers volumes sont entièrement nouveaux : ils renferment l'*Essai sur les Éloges, ou l'histoire de la littérature et de l'éloquence appliquées à ce genre d'ouvrage*. Dans ce dernier *Essai*, Thomas se propose d'examiner ce que les Éloges « ont été chez les dif» férentes nations et dans les dif» rents siècles; quels sont les hom» mes à qui on les a accordés, à qui » on les a refusés; comment le pou» voir les a usurpés sur la vertu; » comment ce qui était institué pour » être utile aux peuples est devenu » quelquefois le fléau des peuples en » corrompant les princes. » Il indique « le mérite ou la bassesse des » écrivains qui ont travaillé dans ce » genre. » Il suit, de siècle en siècle, les révolutions de l'éloquence et des arts, et finit par des idées générales sur le ton convenable aux éloges des grands hommes. On voit que, d'après ce plan tracé par l'auteur lui-même, il embrasse une partie de l'histoire universelle. Aussi la critique n'a pas oublié de dire qu'il existait de la disproportion entre le sujet principal du tableau et l'immensité du cadre; peut-être y aurait-il eu plus de justice à louer Thomas d'avoir tenu plus qu'il ne semblait promettre, en nous donnant, sous le modeste titre d'*Essai*, une magnifique galerie morale, politique et littéraire. On aime à le voir répandre les trésors de sa vaste érudition; on aime à le voir se refuser au plus léger sacrifice à l'égard des morceaux qu'il a choisis avec tant de soin. Les grands personnages qui ont occupé la scène du monde sont naturellement amenés sous ses pinceaux. L'œil exercé du connaisseur les retrouve avec d'autant plus de plaisir, que presque toujours ils sont peints des couleurs qui leur conviennent. L'art de l'écrivain a su, par une longue habitude, se plier à la diversité des génies qu'il caractérise. On se doute bien que la littérature ancienne et la littérature française sont les deux parties traitées avec le plus de développement et de prédilection. Quoique l'*Essai sur les éloges* soit le plus considérable des ouvrages de Thomas, c'est cependant celui où il y a le moins de monotonie. Il s'était tant de fois entendu reprocher ce défaut capital, qu'il ne négligea rien pour rompre l'uniformité de son style. D'ailleurs les nombreux passages qu'il emprunte aux différents auteurs qu'il passe en revue jettent de la variété dans sa composition. Cet ouvrage n'est pas sans doute exempt tout-à-fait des vices inhérents à la manière de l'auteur; mais cette manière est bien agrandie et bien perfectionnée. Sa diction, généralement saine et pure, est d'un écrivain très-distingué, mûri par l'expérience et parvenu à régler ses forces. Les jugements, presque toujours dictés par le goût, souvent même par une rare sagacité, placent Thomas au premier rang des critiques. Il se montre à-la-fois penseur éloquent et peintre

habile. Enfin il fournit un exemple de tout ce qu'une belle ame peut ajouter au talent réuni au savoir, et de tout ce que la patience et les efforts peuvent obtenir de la nature. Le cardinal Maury, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire* (13), emploie près de quarante pages à discuter quelques méprises de Thomas à l'égard de Mascaron et de Bossuet, et quelques jugements hasardés en faveur de Voltaire, de Diderot et de d'Alembert. Ces taches légères et quelques autres, inévitables peut-être dans un livre qui renferme tant de choses, où d'ailleurs on parle de contemporains et d'amis, n'empêchent pas que ce même livre ne soit, pour son auteur, le fondement d'une réputation aussi durable que brillante. L'ancienne police paraît avoir retranché plusieurs passages de l'*Essai sur les éloges*, que l'on a restitués long-temps après, entre autres un fragment sur les moyens odieux employés par le cardinal de Richelieu contre les ennemis de l'état, ou plutôt contre ses ennemis personnels. Thomas consacra un hommage *à la mémoire de Madame G**** (Geoffrin), sa bienfaitrice, morte en 1777. Il n'a jamais rien écrit d'aussi naturel : c'est la reconnaissance qui réunit les traits d'une image chérie. D'Alembert et Morellet payèrent le même tribut à la bienfaisance de leur amie. Cet Opuscule est la troisième production à laquelle Thomas n'ait pas mis son nom : il ne s'était pas nommé dans une *Lettre* écrite, en 1762, sur la paix conclue à cette époque. Les Mémoires du temps lui donnent une grande part au discours que prononça Ducis à l'académie française, en y succédant à Voltaire, le 4 mars 1779. Ce morceau tient effectivement de sa manière dans quelques parties, surtout dans celle qui concerne l'Histoire. M. Campenon affirme avoir vu le discours de Ducis, écrit en entier de sa main, avec des notes très-courtes de Thomas en marge; ce qui annonçait que ce dernier s'était contenté d'indiquer des corrections à son ami. Néanmoins plus on examine attentivement ce discours, plus on y reconnaît l'empreinte de deux styles différents. Nous avons fait connaître tous les ouvrages que publia Thomas, au milieu de souffrances habituelles. Sa vue, usée par les veilles, le força long-temps de recourir à des yeux étrangers; sa poitrine était dans un état si déplorable que le docteur Tronchin finit par lui prescrire le silence, comme l'unique moyen de prolonger une existence aussi frêle. Il fut même obligé, pendant les quatre ou cinq dernières années de sa vie, d'habiter presque constamment les provinces méridionales, et d'y chercher une température douce et favorable à sa situation. Porté vers les jouissances paisibles de la retraite et de la campagne, il ne regrettait, sous le beau ciel de Nice et de la Provence, que la société d'un petit nombre d'amis, particulièrement celle de Mme. Necker. Il avait voué une sorte de culte à cette dame; et chaque jour à Paris il s'arrachait de son cabinet pour aller régulièrement passer deux heures auprès d'elle. Les mœurs de Thomas étaient d'une pureté virginale. Ayant la postérité toujours présente à l'esprit, il négligeait le faible mérite d'être aimable dans un cercle, il ne parlait guère que dans une société intime et peu nombreuse. Indulgent pour les faiblesses qu'il ne

(13) Tome II, pages 156-193.

partageait pas, étranger aux petites passions, il mettait de la dignité dans les moindres actes de sa vie. Il aidait volontiers de ses conseils les écrivains qui recouraient à lui; et, ce qui est plus rare, il ouvrait sa bourse à l'infortune. Des amis puissants lui procurèrent des moyens d'existence trop étendus pour la modération de ses goûts, mais insuffisants pour les besoins que lui créait sa bienfaisance. On devine aisément jusqu'où la délicatesse de ses soins était portée envers les parents qui vivaient avec lui, surtout envers sa mère, qu'il perdit en 1782. Il sut inspirer un véritable attachement à plusieurs gens de lettres, qui en ont consigné les témoignages dans leurs écrits, tels que Marmontel, Delille, Chamfort, Chabanon, Barthe et Ducis. Ces deux derniers sont ceux avec lesquels il entretint le plus de relations. Il y avait peu de conformité entre Barthe et lui, quoiqu'ils fussent liés dès leur première jeunesse; mais, écrivait Thomas, en apprenant sa mort, « il m'avait beaucoup aimé, « et il y a si peu de gens qui aiment (14)! » Quant à Ducis, il était fait pour s'attacher à Thomas : c'était la même noblesse de caractère, le même désintéressement, le même goût pour l'innocence des plaisirs domestiques. A la fin du printemps de 1785, revenant de Chambéry, pour se rendre à Lyon où son ami l'attendait, il faillit périr par le plus affreux accident. Voulant échapper à la mort dont il était menacé, dans une voiture traînée par des chevaux emportés, il profita d'un choc qui fit sauter la portière en dehors, pour s'élancer sur un amas de rochers, où il tomba tout baigné dans son sang. Dès qu'il put tenir la plume, il écrivit à Thomas qui l'alla chercher aussitôt en Savoie, et le ramena à Lyon chez le médecin Janin de Combe-Blanche. Il le conduisit ensuite dans une charmante habitation qu'il avait louée à Oullins, village situé à une lieue de cette ville. La mort presque subite de Barthe, le péril imminent qu'avait couru Ducis, étaient des secousses trop violentes pour la fragile complexion de Thomas. Attaqué d'une fièvre maligne, les premiers symptômes en parurent si alarmants à l'archevêque de Lyon, membre de l'académie française, qu'il le fit transporter sur-le-champ dans le château qu'il avait à Oullins. L'appartement qu'il y occupait avait pour inscription : LA CANDEUR. Il y expira le 17 septembre. Pendant quinze jours de maladie, il conserva le calme d'un homme dont la conscience était irréprochable, et qui pouvait espérer que la mort serait pour lui le moment de la récompense. Il n'avait pas encore cinquante-trois ans accomplis. Son épitaphe, composée par M. de Montazet, est gravée, dans l'église d'Oullins, sur un marbre blanc (*V.* Ducis au Suppl.). Thomas mourut dans le temps où il méditait de nouveaux ouvrages. « Un projet que je lui connaissais, dit Marmontel, et qu'il » aurait supérieurement bien rempli, » était d'écrire, sur l'Histoire de France, des discours dans le genre de » ceux de Bossuet sur l'Histoire universelle. Il n'aurait pas eu, comme » Bossuet, l'avantage de donner aux » événements une chaîne mystérieuse » dans l'ordre de la providence; » mais, sans sortir de l'ordre politique et moral, il en aurait tiré des » leçons salutaires et des résultats » importants (*Mémoires*, liv. XIe.). »

(14) Lettre du 17 juin 1785.

Dix-sept ans après la mort de Thomas (1802), le libraire Desessarts publia presque tous les ouvrages connus de cet écrivain, en 7 vol. in-8°., dont les deux derniers contiennent les *OEuvres posthumes*. Ces deux volumes se composent du poème intitulé : *le czar Pierre* Ier, d'un *Traité de la langue poétique*, d'une *Correspondance* assez considérable, de quelques pièces de vers, de quelques morceaux d'histoire et de critique. Une édition compacte, augmentée de plusieurs morceaux, a été publiée chez Belin, en 1819, 2 vol. in-8°. Elle est précédée d'une notice très-exacte, par M. Villenave (15). Le libraire Verdière vient de donner une nouvelle édition des OEuvres de Thomas, 6 vol. in-8°., 1825. L'auteur de cet article a composé, pour cette dernière édition, une Notice fort étendue sur Thomas et sur ses ouvrages, dans laquelle il a inséré des lettres inédites et des avertissements omis par les précédents éditeurs. On regrette que, dans cette belle édition, et dans celle de 1819, on ne se soit pas assez défié du texte fautif publié par Desessarts. Le poème sur le czar devait, suivant Thomas, avoir douze chants. Dès 1766, il en avait composé plus du tiers (16); à sa mort cependant il n'y en avait que six déterminés. « Il ne tint pas à moi, dit » Marmontel, qu'il n'employât plus » utilement les années qu'il donna » au poème du Czar. Je lui faisais » voir clairement que ce poème man» querait d'unité et d'intérêt du côté » de l'action (17). » Le sujet eût-il été mieux choisi, tout annonce que l'auteur n'aurait pu le remplir avec un véritable succès. Les six chants qu'il a laissés prouvent que son génie n'était pas inspiré par la muse de l'épopée. Il s'y montre, dans de fréquentes harangues, plus orateur que poète. On y trouve de riches descriptions, des morceaux heureusement conçus, des comparaisons justes et belles, des pensées fortes et quelquefois sublimes, enfin beaucoup de vers fabriqués avec art, et quelques uns dictés par l'enthousiasme; mais ce sont presque partout les mêmes proportions et le même système d'harmonie. Le chantre du législateur russe semble trop souvent ne toucher qu'une seule corde, et les sons qu'il en tire fatiguent à la longue par leur chute uniforme. Un poète épique doit parcourir sa vaste carrière d'un vol sûr et rapide; il doit la parsemer de fleurs, en y répandant le charme de la variété. Thomas était loin d'avoir ce genre de mérite : il marche à pas lents dans sa route, il s'épuise en longs détails, et les accessoires lui font oublier l'objet principal. Le *Chant de la Hollande* offre les prodiges de l'industrie humaine. Celui de l'*Angleterre* fait sentir l'influence qu'exerce sur le sort des peuples une constitution appropriée à leurs besoins, et fondée sur l'équilibre des pouvoirs. Dans les trois chants *de la France*, Louis XIV raconte à l'empereur de Russie l'histoire de son règne, et lui présente les utiles leçons de sa longue expérience. Le *Chant des Mines* est celui qui prêtait le plus à la poésie technique et descriptive. Thomas est quelquefois sorti du ton sérieux de la haute poésie, pour

(15) Une *Notice* anonyme *sur la vie et les ouvrages de Thomas* faisait partie du premier volume; mais ce n'était que des lambeaux de l'*Essai* de Deleyre. Sur les représentations de beaucoup de souscripteurs, le libraire *supprima* cette *Notice* anonyme, qui n'était qu'un long et mauvais plagiat, et la *remplaça* par celle de M. Villenave : les curieux conservent les deux Notices. A. B—T.

(16) Lettre du 31 mai 1766, à Mlle. Moreau.

(17) Mémoires, liv. XI.

descendre à celui de la poésie légère. Quelques-unes de ses pièces fugitives ne sont pas sans agrément ; mais on sent qu'elles ont dû coûter à un esprit aussi grave. Dans ses OEuvres posthumes, on remarque une *Traduction* en vers *de la Satire dixième de Juvénal, sur les vœux des hommes.* Plusieurs éditeurs ont attribué mal-à-propos au même écrivain une excellente traduction en vers du fragment de la sixième satire latine, où se trouve la peinture trop fidèle des excès de cette impératrice romaine dont le nom est devenu un outrage. Au mois de juin 1796, Fontanes envoya cet essai ; comme étant l'ouvrage de Thomas, au journal de *la Décade philosophique ;* mais lui-même en était l'auteur : c'est un fait qu'il nous a certifié plusieurs fois. Le dernier écrit important de Thomas est son *Traité de la langue poétique.* Trois semaines avant sa mort, il écrivait à Mme. Necker : « Je me suis amusé à » faire un morceau de prose.... ce » qui m'en a fait naître l'idée, c'est » le *Journal de la langue française* » qui se fait ici. L'auteur m'avait en» voyé tous ses numéros (18). » L'écrit de Thomas, sans être fini, décèle un profond littérateur. Il contient des observations sur les langues en général, sur la nôtre en particulier, sur les moyens d'améliorer le *Dictionnaire de l'académie française,* sur l'emploi des gallicismes et l'étude des synonymes. Quant à la langue poétique, on la prend à son berceau dans la plus haute antiquité du monde ; on en suit les progrès chez les nations civilisées ; les hommes à qui la nature accorda le privilége de la parler sont tous caractérisés, depuis le vieil Homère jusqu'à notre Delille. La correspondance de Thomas se compose en grande partie de Lettres adressées à Mlle. Moreau, à Ducis et à Mme. Necker. Celles qu'il écrit à la dernière sont les plus travaillées, par conséquent les moins bonnes : il y donne un libre essor à ses idées, qui parfois sont bien vagues. Malgré ce défaut de précision, dont jamais il ne put se préserver entièrement, il y a beaucoup à profiter dans la collection de ses OEuvres. S'il n'est pas un des auteurs vers lesquels on est ramené par une sorte d'attrait, il est un de ceux qui, dans le dix-huitième siècle, ont le plus honoré le titre d'homme de lettres (19). St. S—n.

THOMAS, DE CANTORBÉRY. *Voy.* Becket.

THOMAS DE VIO. *V.* Cajétan, VI, 489.

THOMAS, Prince de Carignan. *Voy.* Carignan.

THOMAS DE DOUVRE. *Voy.* Douvre.

THOMAS-DUFOSSÉ (Pierre). *Voy.* Fossé.

THOMAS DE GIRAC. *V.* Girac.

THOMAS A KEMPIS. *V.* Kempis.

THOMAS, *faux empereur.* Voy. Michel-le-Bègue, XXVIII, 559.

THOMASIUS (Jacques Thomasen, plus connu sous le nom latinisé de), célèbre philologue, et l'un des

(18) Lettre du 24 août 1785. Urbain Domergue rédigeait ce journal à Lyon.

(19) Thomas eut pour successeur à l'académie française le comte de Guibert Saint-Lambert, qui répondit à ce dernier, lors de sa réception, fit aussi, selon l'usage, l'éloge de l'académicien remplacé. Deleyre a publié un *Essai sur la vie de M. Thomas*, 1791, un volume in-8°. et in-12. (*V.* Deleyre, X, 670). On a joué sur le théâtre de la Gaîté, le 20 avril 1824, et imprimé la même année, in-8°., une comédie en deux actes, mêlée de couplets, par M. Benjamin, intitulée : *les Femmes ou le Mérite des femmes.* Thomas est le héros de la pièce. A. B—t.

savants qui ont le mieux mérité de l'ancienne philosophie, naquit à Leipzig le 25 août 1622. Son père voulut partager avec ses premiers maîtres, le soin de l'initier dans la connaissance des langues grecque et latine. Doué des plus heureuses dispositions et d'une ardeur infatigable, il aurait été compté, sans doute, parmi les érudits précoces, si la mort prématurée de son père n'eût interrompu ses études. Son aïeul s'étant chargé des frais de son éducation, il fut placé d'abord au gymnase de Gera, puis à l'académie de Wittemberg, où il prit ses grades. La littérature, la théologie et les sciences l'avaient occupé tour-à-tour; mais son goût le ramenait à l'étude de la philosophie. Il s'était familiarisé de bonne heure avec les ouvrages des philosophes anciens, et sans négliger les mathématiques et la physique, il s'était attaché plus spécialement à la morale. De retour à Leipzig, il obtint, en 1643, la permission de donner des leçons particulières. Peu de temps après, il fut pourvu d'une chaire à l'école Saint-Nicolas, et pendant plus de quarante ans, il y professa successivement la philosophie, la dialectique et l'éloquence, de la manière la plus brillante. Parmi les élèves distingués qu'il eut la gloire de former, on se contentera de citer Chrétien, son fils, dont l'art. suit, et l'illustre Leibnitz (*V.* ce nom), qui conserva la plus tendre reconnaissance des soins de son maître. Les qualités de Thomasius égalaient ses talents. Il mourut, le 12 octobre 1684. Outre une édition des *Œuvres* de Muret, Leipzig, 1672, surpassée par celle de Rhunken (1), on doit à Thomasius une foule de programmes, de thèses et de dissertations, pleines de recherches et écrites avec une élégance remarquable; les principales sont: I. *Origines historiæ philosophicæ et ecclesiasticæ*, Leipzig, 1665, in-4°. Cet ouvrage a longtemps été l'histoire la plus exacte et la plus intéressante de l'ancienne philosophie. Brucker le cite souvent avec éloge et il avoue qu'il en a beaucoup profité (2). L'édition de Halle, 1699, in-8°., fut publiée par Chrétien Thomasius, qui l'enrichit de la *liste* des Dissertations de son père. II. *Programma de exitiosâ philosophandi licentiâ;* réimprimé, Iena, 1672, in-4°., à la suite de la critique du système de Spinosa, par Durrius (*V.* ce nom). III. *Dissertatio philosophica de plagio litterario*, Leipzig, 1678, 1679, in-4°.; 1692, in-4°. Ces deux dernières éditions sont augmentées de six chapitres. On regrette cependant qu'on ait négligé d'y joindre un *Index* des matières, et que celui des noms propres soit incomplet. L'édition de 1692 est remplie de fautes d'impression (Voy. *Struvii bibl. histor. litterar.*, pag. 1534, édit. de Jugler). Cette Dissertation est un Traité complet du plagiat pour les temps antérieurs à sa publication. IV. *Præfationes*, ibid., 1681, in-8°. V. *Orationes argumenti varii*, ibid., 1683, in-8°. Ce volume contient vingt-deux harangues sur des sujets d'histoire, de philosophie et de théologie. VI. *Dissertationes* 63 *varii argumenti magnam partem ad historiam philosophicam et eccle-*

(1) Bayle faisait beaucoup de cas de l'édition de Thomasius, Voy. sa *Lettre* à Minutoli, du 5 mars 1693. C'est la 124e. de l'édition publiée avec les remarques de des Maizeaux. Rhunken a conservé la préface de Thomasius, dans son édition de Muret.

(2) Voy. l'*Historia critica philosophiæ* de Brucker, tom. V et VI.

siasticam pertinentes, Halle, 1693, in-8°. On trouve, dans ces trois volumes, une foule de choses curieuses. VII. Des *Dissertations* en très-grand nombre dans les *Observationes selectæ Halenses*. Chrét. Thomasius, l'un des éditeurs de ce Recueil, l'enrichit de beaucoup de morceaux inédits de son père. Le tome IX en est entièrement composé. Les auteurs n'étant point indiqués dans les tables, il faut, pour connaître leurs noms, recourir à l'Opuscule de Chr.-Aug. Heumann : *Revelatio auctorum Observation. Halensium latinarum*, inséré dans les *Miscellanea Lipsens. nova*, I, 292-318. VIII. *De titulis Scholasticorum honorariis*, dans les *Acta philosophor.* de Heumann, III, 921-29. IX. *Philosophia practica tabulis comprehensa*, réimprimé plusieurs fois. L'édition la plus récente que l'on connaisse est celle de Leipzig, 1702, in-fol. On trouve une *Vie* de Jacq. Thomasius dans les *Memoriæ philosophorum*, par Gasp. Hagen, Bayreuth, 1710, in-8°. Il en existe plusieurs autres en allemand. *Voy.* la *Bibl. Bunaviana*, l'*Onomasticon* de Chr. Sax, etc. W—s.

THOMASIUS (Chrétien), fils du précédent, né à Leipzig, en 1655, se forma sous la direction de son père, en étudiant les ouvrages de Grotius et de Pufendorf. Peu satisfait de la méthode suivie alors en Allemagne, il eut des querelles très-vives sur l'enseignement du droit romain; et quelques triomphes obtenus dans ces disputes enflèrent son orgueil, et lui donnèrent du goût pour la polémique. Après un court séjour à Francfort-sur-l'Oder, il revint à Leipzig, exercer la profession d'avocat. Faisant peu de cas des formes judiciaires, il traitait les affaires d'après les règles abstraites du droit et de la morale. Sa conduite ne parut que singulière au barreau; mais on le regarda comme un homme dangereux, lorsque, nommé professeur, il annonça, dès son début, le projet de renverser l'ancien plan des études. Parmi ses autres innovations, la plus hardie fut de proscrire la langue latine, la seule en usage dans les écoles. Il était loin de prévoir combien cette démarche serait un jour avantageuse à la littérature allemande. Des aperçus lumineux, une diction abondante, et surtout le talent de tourner en ridicule les partisans des vieilles routines, contribuèrent à donner une vogue extraordinaire au jeune professeur. En 1688, il entreprit la rédaction d'un ouvrage périodique qui, par sa causticité, devint un nouveau brandon de discorde entre ses ennemis et lui. S'étant aperçu du mauvais effet produit par les premiers numéros de ce recueil, Thomasius déclara que s'il s'était d'abord permis d'égayer ses lecteurs, il ne travaillerait désormais qu'à les instruire. Cette protestation n'appaisa pas ses rivaux : ils firent parvenir leurs plaintes à Berlin, où le journaliste trouva un protecteur dans la personne du grand-maréchal de la cour, le comte de Haugwitz, qui s'amusait de tous ces mouvements de la vanité. Fort de cet appui, Thomasius s'abandonna sans réserve à son humeur satirique. Il écrivit la vie d'Aristote, en y faisant entrer toutes les anecdotes par lesquelles Patrizi (*V.* ce nom, XXXIII, 144) avait noirci la mémoire de ce philosophe. Il donna aussi la version d'un fragment de la métaphysique du Stagirite, morceau rendu ridicule par la scrupuleuse fidélité du traducteur.

Ces productions, et les personnalités auxquelles il ne cessait de se livrer, excitèrent de nouvelles clameurs. Le clergé de Leipzig intervint dans ces débats, et il eut assez de crédit pour faire bannir Thomasius de la ville. Celui-ci se rendit à Halle, où il ne tarda pas à recevoir un brevet de professeur. L'acharnement qu'on avait mis à le persécuter, loin de lui nuire dans l'opinion publique, ne fit que le recommander. Ses leçons attirèrent un auditoire nombreux, qui servit de noyau à l'*université de Frédéric*, fondée en 1694. Destiné à la chaire de jurisprudence, Thomasius recommença ses attaques, qui eurent une grande influence sur les progrès de l'esprit humain en Allemagne. Placé à la tête de l'université, dont il pouvait se considérer comme le fondateur; honoré de l'estime de son souverain, qui lui avait conféré le titre de conseiller intime; généralement respecté pour l'étendue de ses connaissances, il mourut à Halle, le 23 sept. 1728. Écrivain facile, et infatigable, Thomasius aurait été d'une plus grande utilité pour ses compatriotes, si, en attaquant les vices de la scolastique, il avait su modérer cette fougue qui le rendait incapable de mettre de l'équité ou de la raison dans ses jugements. N'aspirant qu'aux suffrages de la multitude, il n'employait que les formes et bien souvent les arguments les plus communs; ce qui donnait à sa discussion un caractère peu élevé et presque indigne d'un philosophe. A ce mépris pour les spéculations profondes, il joignait l'indifférence la plus complète pour la précision du langage. Il est vrai qu'avant lui personne n'avait essayé de plier l'allemand aux besoins de la philosophie. Cette considération pourrait faire excuser en partie le style de cet auteur, tout hérissé de mots étrangers. Mais, en méconnaissant la liaison qui existe entre les signes et les idées, il marchait en sens inverse de ceux qui sont appelés à opérer une révolution utile dans les sciences. Thomasius avait la manie de passer pour original : ce travers le jeta dans plusieurs paradoxes, en l'éloignant des routes les plus fréquentées. Il soutenait, par exemple, que, d'après le seul droit naturel, il n'entre pas dans l'essence du mariage de prononcer des vœux éternels, ni que la femme vive dans la dépendance de son mari; que c'est le droit divin positif qui a rangé l'indissolubilité parmi les conditions nécessaires du nœud conjugal; que, d'après le même droit naturel, on ne saurait prouver que le concubinage, la prostitution, l'inceste et la polygamie soient des actions défendues; ni que la sépulture des morts soit obligatoire, etc. Malgré ces écarts, les Allemands doivent respecter la mémoire d'un écrivain qui a porté les premiers coups à l'esclavage de la pensée, et qui les a amenés à perfectionner leur langue. Ses principaux écrits sont (1) : I. *Disputatio juridica de injusto Pontii Pilati judicio*, Leipzig, 1676, in-4°, parmi les thèses soutenues à l'académie de Leipzig. II. *Historia sapientiæ et stultitiæ, sive opuscula et excerpta varia theologico-historico-philologica*, Halle, 1693, 3 vol. in-8°. III. *Introductio in philosophiam aulicam*, Halle, 1702, in-8°. IV. *Dissertation sur le crime de magie*, augmentée de la procédure contre les sorcières, et d'un supplément, ibid., in-4°., 1704. V. *Choix*

(1) Nous avons indiqué en français les titres des ouvrages écrits en allemand.

de morceaux non encore publiés en allemand, ibid., 1705, 2 vol. in-8°. VI. *Introductio in philosophiam moralem*, ibid., 1706, in-8°. VII. *Nœvorum jurisprudentiæ romanæ ante-Justinianeæ, libri* II, ibid., 1707, in-4°. VIII. *Selecta feudalia Thomasiana, id est selecta capita historiæ juris feudal. germanici*, Halle, 1708, in-8°. IX. *Institution de jurisprudence divine, avec les principes du droit naturel et du droit des gens*, précédés d'un avant-propos, publié par Éphraïm Gerhard, ibid., 1709, 4 vol. X. *Manuel à l'usage des étudiants en droit*, ibid., 1709, in-8°. XI. *Cautelæ circà prœcognita jurisprudentiæ, et jurisprudentiæ ecclesiasticæ, cum indice*, ibid., 1710, in-4°. On en a rendu compte dans la *Biblioth. choisie* de J. Leclerc, XXI, 207. XII. *Philosophie aulique*, Leipzig, in-8°., 1710. XIII. *Réflexions sur une nouvelle manière d'analyser l'esprit, d'après différents exemples*, Helmstadt, 1711, in-8°. XIV. *Examen sur cette question : La crainte des revenants peut-elle motiver la résiliation des fermages*, Halle, 1711, in-4°. XV. *Dissertation sur l'origine et les suites des procès de l'inquisition contre les sorcières*, Helmstadt, 1712, in-4°. XVI. *Usus modernus forensis ad Institut. et Pandectas*, Halle, 1713, in-4°. XVII. *Autorité des premiers évangélistes dans les affaires ecclésiastiques*, avec beaucoup de documents, ibid., in-4°., 1713. XVIII. *Discussion juridique sur le concubinage*, et autres écrits utiles sur ce sujet, ibid., 1713, in-4°. XIX. *Bibliothèque*, vingt-quatre numéros, ibid., 1715, in-8°. XX. *Du crime de Bigamie*, Leipzig, 1715, in-4°. XXI. *Notæ ad J. G. F. Lancelotti institutiones juris canonici*, ibid., 1717, 4 vol. in-4°. XXII. *Observations relatives au jugement rendu sur le testament de Melch. Van Osse en faveur de l'électeur Auguste de Saxe, d'après les principes de la justice et de la police, avec les Annales*, in-4°., Leipzig, 1717. XXIII. *Observations sur le traité de Sam. de Pufendorf, concernant la puissance spirituelle du Saint-Siége*, ibid., 1717, in-8°. XXIV. *Essai sur la nature de l'esprit*: ibid., 1718, in-8°. XXV. *Fundamenta juris naturæ et gentium, ex sensu communi deducta*, 1718, in-4°. XXVI. *Paulò plenior historia juris naturalis*, ibid., 1719, in-4°. XXVII. *Introduction à la logique*, avec des exercices, ibid., 1719, in-8° XXVIII. *Vie de Socrate*, trad. du français, de Charpentier, ibid., 1720, in-8°. XXIX. *Mélanges sur le droit public*, en allemand, ibid., 1721, in-8°. XXX. *Historia contentionis inter imperium et sacerdotium, ad seculum XVI*, Helmstadt, 1722, in-8°. XXXI. *Pensées libres, plaisantes, sérieuses, mais cependant raisonnables et légitimes*, ou *Entretiens mensuels sur les ouvrages nouveaux*, ibid., 1723-25, 4 vol. in-4°. XXXII. *Pensées raisonnables et chrétiennes, mais sans excès de dévotion, et réflexions sur divers points de philosophie et de législation*, ibid., 1723-26, 3 vol. in-8°. XXXIII. *Orationes tres academicæ*, Halle, 1723, in-8°. XXXIV. *Programmata et alia scripta similiora, conjunctim edita*, ibid., 1724, in-8°. XXXV. *Introduction à la philosophie morale*, ou *Traité sur la manière de vivre raisonnablement et vertueusement, mi-*

se en pratique, ibid., 1726, in-8°. XXXVI. *Selecta feudalia*, ibid., 1728, 2 vol. in-8°. XXXVII. *Précieux souvenirs, laissés par de puissants protecteurs, des amis et de proches parents*, ibid., 1729, in-fol. XXXVIII. *Précautions nécessaires à un étudiant en droit dans l'étude du droit civil et du droit canon*, ibid., 1729, in-8°. XXXIX. *Institutiones jurisprudentiæ divinæ lib. III, in quibus fundamenta juris naturalis, secundùm hypotheses Pufendorfii demonstrantur, et explicantur*, ibid., 1730, in-4°. XL. *Cours complet de droit ecclésiastique*, ibid., 1740, 2 vol. in-4°. XLI. *Courte et claire décision à opposer au conseil aulique de l'empereur, dans les causes en première instance, tant au criminel qu'au civil*, Eisenach, 1741, in-4°. XLII. *Maximes de prudence, d'une grande utilité pour soi et pour les autres, dans toutes les circonstances de la vie*, etc., Leipzig, 1744, in-8°. XLIII. *Delineatio historiæ juris romani et germanici*, Erfurt, 1750, in-4°. XLIV. *Exercit. de stoicâ mundi exustione, cui accessere dissertationes XXI*, Leipzig, 1753, in-4°. XLV. *Dissertationum academicarum varii, inprimis juridici argumenti*, Halle, 1773-80, 4 vol. in-8°. XLVI. *Prudentia consultatoria et legislatoria*, etc., Breslau, 1773, in-8°. XLVII. *Recherches sur les crimes de magie et sur celui de sortilége*, Augsbourg, 1775, in-8°. XLVIII. *Pensées sur le droit d'un évêque en matière de religion*, Helmstadt, 1794, in-8°.

A—G—S.

THOMASSIN (Louis), prêtre de l'oratoire, issu d'une ancienne famille originaire de Bourgogne, qui était venue en Provence avec le roi René, naquit à Aix, le 28 août 1619, d'un père avocat-général à la cour des comptes. Après avoir fait ses études au collége de Marseille, il entra très-jeune dans la congrégation de l'Oratoire; il y enseigna les belles-lettres dans différents colléges, et la philosophie à Pézénas, où il adopta la méthode platonicienne, comme plus propre que toute autre à le disposer à l'enseignement de la théologie. Il professa pendant six ans cette dernière science à Saumur, en faisant concourir ensemble l'étude et la méthode des pères à celle des scolastiques, et cela avec un tel succès, que le célèbre Amyraut, qui y professait alors la même science dans l'académie protestante, disait « que » la maison de l'Oratoire, toute remplie des élèves de la congrégation, » était un fort que l'Église romaine » opposait à la place d'armes que » les Protestants avaient établie dans » cette ville. » Appelé, en 1654, au séminaire de Saint-Magloire à Paris, Thomassin y enseigna, pendant douze ans, la théologie positive, et y fit des conférences sur l'histoire et la discipline ecclésiastique, dans le goût de celles que saint Charles Borromée avait établies à Milan; elles attirèrent un grand concours d'auditeurs. Jusqu'à son arrivée à Saint-Magloire, le P. Thomassin s'était montré partisan des doctrines reçues à Port-Royal; dans son nouveau poste, il déserta ce parti, sans néanmoins passer dans le parti opposé. Naturellement pacifique, il chercha à concilier les deux écoles, en prenant dans chacune d'elles ce qui lui semblait le plus propre à les rapprocher l'une de l'autre. C'est dans cette vue qu'il composa, en 1667, ses Dissertations latines, au nombre de

dix-sept, sur les conciles; mais à peine quelques exemplaires en eurent-ils paru dans le public, qu'elles causèrent une grande rumeur. Inutilement l'auteur y mit trente-six cartons exigés par les censeurs, les plaintes n'en continuèrent pas moins avec encore plus d'éclat. On voulut même rendre toute la congrégation responsable de la doctrine d'un de ses membres. Le régent fut obligé d'en arrêter la circulation, d'après les représentations du parlement, et le P. Sénault, d'adresser une Lettre apologétique à l'archevêque de Paris, pour prévenir l'effet de la dénonciation qui devait en être faite à l'assemblée du clergé de 1670, dont ce prélat était président. Les reproches faits à cet ouvrage étaient d'enseigner qu'au pape seul appartient le droit de convoquer les conciles généraux; que ces conciles ne sont pas nécessaires; que le pontife souverain a une autorité supérieure à celle des conciles, en matière de discipline seulement, restriction qui déplut fort aux Romains; qu'on ne doit jamais agiter la question de l'infaillibilité du pape, mais s'en tenir à dire qu'il est plus grand que lui-même quand il est joint au concile, et le concile plus petit que lui-même, quand il est séparé du pape. Ces Dissertations devaient avoir trois volumes; les deux derniers n'ont jamais été imprimés. Thomassin ne réussit pas mieux dans ses *Mémoires sur la grâce*, où il entreprenait de concilier toutes les opinions sur cette matière délicate: il y rejette la science moyenne des Molinistes et la prédétermination physique des Thomistes, et fait consister l'efficacité de la grâce dans l'efficacité de plusieurs secours, dont chacun n'a rien d'infaillible, mais qui, se succédant rapidement les uns aux autres, produisent leur effet par leur ensemble, et prennent leur source dans la prédestination gratuite. Le chancelier Séguier, craignant que cet ouvrage ne ressuscitât les querelles récemment assoupies par la paix de Clément IX, en empêcha l'impression; mais comme il en avait couru quelques copies manuscrites, il parut à Louvain, en 1668, 3 vol. in-8°., sans la participation de l'auteur: ce ne fut qu'en 1682, qu'il put, sous les auspices de M. de Harlay, en donner une seconde édition, deux tomes in-4°., reliés souvent en un volume; elle porte son nom, et est revêtue du privilége du roi, et considérablement augmentée. Le P. de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, appréhendant que le système exposé dans cet ouvrage, et le bruit qu'il faisait dans le monde ne nuisissent au séminaire de Saint-Magloire, engagea Thomassin à se retirer dans la maison de l'Institution, où il aurait plus de loisir pour se livrer à la composition des autres ouvrages qu'il méditait. C'est effectivement pendant les seize ans de son séjour dans cette retraite qu'il composa la plupart de ceux dont nous allons parler. Le plus considérable, celui à qui il doit sa grande réputation, est l'*Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*, etc., 3 vol. in-fol., qui eut deux éditions consécutives, en 1678 et 1679; elles eurent le plus rapide débit. Le pape Innocent XI en fut si satisfait, qu'il voulut attirer l'auteur à Rome, où il se proposait de l'élever à la dignité de cardinal, et où le cardinal Casanate lui destinait une place de sous-bibliothécaire du Vatican. Mais l'humilité du P. Thomassin, et le refus que fit le roi de priver son royaume d'un savant de ce mérite, firent échouer ce

projet. Quoique les Romains ne goûtassent pas quelques-unes de ses opinions, surtout celle où il donnait une date assez récente aux droits du pape sur l'érection des évêchés, ils désirèrent néanmoins qu'on en fît une traduction latine, afin de le rendre d'une utilité générale. Thomassin s'en chargea, à l'invitation du cardinal Cibo, et l'on assure qu'elle ne lui coûta que dix-huit mois de travail; elle parut en 1688, dans le même nombre de volumes que les éditions françaises, mais avec des changements assez considérables; dans celles-ci les matières étaient distribuées selon l'ordre des temps, de sorte que, sur chaque sujet, on était obligé de consulter les trois volumes, ce qui en rendait l'usage très-incommode; dans celle-là, il les rangea suivant leur ordre naturel, sans aucune interruption, et l'enrichit d'ailleurs de plusieurs corrections et additions. C'est sur cette édition latine, que le P. Bougerel a rédigé la dernière des éditions françaises, qu'il publia en 1725, dans le même nombre de volumes: l'éditeur a changé quelques termes, qui étaient devenus hors d'usage; il a coupé plusieurs phrases qui fatiguaient par leur excessive longueur. Il a mis des tables très-utiles à la fin de chaque volume, et il a ajouté à cette édition la Vie de l'auteur. Le P. Mansi en a publié une quatrième, en 1728, à Venise, dédiée au cardinal Alberoni, 4 vol. in-fol. D'Hericourt en a donné un excellent abrégé en un vol. in-4°. Celui du P. Loriot n'est qu'un extrait de ce que ce grand ouvrage contient sur la morale. Il fut suivi de ses *Dogmes théologiques*, 3 vol. in-fol., 1680-84 et 89, pour servir de suite à ceux du P. Pétau. Le savant jésuite avait traité les matières plus en historien qu'en théologien, au lieu que l'oratorien s'attache principalement au fond des mystères. Nicole, dont le jugement ne saurait être suspect quand il s'agit du P. Thomassin, ne pouvait cesser d'admirer son étonnante pénétration, surtout dans le premier volume qui traite du verbe incarné, et où il a rassemblé tout ce que les SS. Pères ont dit de plus sublime sur cette matière. Les mêmes qualités se font remarquer dans le second, qui a pour objet Dieu et ses attributs. Il y expose, de la manière la plus heureuse, toute la doctrine des platoniciens sur cette matière. Le troisième contient des prolégomènes théologiques et le Traité de la Trinité. Le P. Thomassin se distrayait de l'immense travail qu'exigeaient tant de savants ouvrages, par des Traités historiques et dogmatiques sur divers points de discipline et de morale, sur la manière d'étudier et d'enseigner les lettres humaines, la poésie, l'histoire, la philosophie, la grammaire, les langues; ils furent suivis d'autres Traités sur diverses parties de doctrine et de liturgie, tels que les jeûnes, l'office divin, le négoce et l'usure, l'usage des biens temporels, l'unité de l'Église, la vérité et le mensonge. Tous ces ouvrages respirent le même esprit que les premiers, et offrent la même érudition. Il en avait composé un sur l'homicide et le larcin, qui est resté manuscrit, ainsi que ses Conférences sur l'histoire ecclésiastique. Le P. Thomassin avait fait une étude particulière de l'hébreu; il s'était persuadé que toutes les langues avaient leurs racines dans la langue hébraïque, et par conséquent qu'elles en avaient toutes tiré leur origine. Ce système ne fit pas fortune; mais son travail suppose des recherches immenses et une patience infinie: il

l'épuisa au point qu'il devint incapable d'aucune application, et fut obligé de renoncer à toute espèce d'étude. Ce fut le P. Bordes, qui lui servait de secrétaire, qui se chargea d'en diriger l'impression en le faisant précéder de la Vie de l'auteur. L'ouvrage fut imprimé en 1697, à l'imprimerie royale, en un volume in-folio, sous ce titre: *Glossarium universale hebraïcum*. La préface, qui est de plus de cent pages, appartient bien au P. Thomassin, quoique le P. Bougerel l'attribue au P. Bordes et à M. Barat. Le P. Thomassin, privé, les derniers temps de sa vie, de ses facultés mentales et même de la parole, languit pendant trois ans dans cet état, et termina sa carrière au séminaire de Saint-Magloire, le 24 décembre 1695. Sa modestie et son affabilité l'avaient rendu cher à tous ses confrères. Sa charité était sans bornes: il donnait tous les ans la moitié de la pension de mille livres que lui faisait le clergé, au curé de Saint-Jacques, pour être distribuée aux pauvres de la paroisse, et employait l'autre moitié en bonnes œuvres. Les plus savants hommes du royaume se faisaient un mérite de le consulter et d'être en relation avec lui. Le cardinal Casanate fit placer son portrait parmi ceux qui décorent la bibliothèque du Vatican. Peu d'hommes ont été aussi laborieux que lui; mais il savait distribuer les heures de son travail avec beaucoup d'économie; il ne travaillait jamais la nuit, ni après ses repas. Sa mémoire était prodigieuse; mais il ne méditait pas assez ses ouvrages; on peut cependant les regarder comme d'excellents répertoires. Son grand défaut est d'avoir cherché à concilier toutes les opinions. Il formait d'abord un plan, puis ramassait de tous côtés des matériaux pour le mettre à exécution. Le dernier de ses ouvrages qui ont été rendus publics est un *Traité dogmatique et historique des édits et autres moyens dont on s'est servi pour établir et maintenir l'unité dans l'Église*, 2 vol. in-4°., suivi d'un troisième, composé par le P. Bordes, éditeur de ce Traité, et qui a aussi composé les préfaces des deux premiers, Paris, 1703. Cet ouvrage fut entrepris à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes: Thomassin y établit que l'édit de Louis XIV, à ce sujet, est bien moins dur que les lois des Codes Théodosien et Justinien, qui ont cependant été approuvées par les pères de l'Église les plus pieux et les plus humains: le P. Bordes s'attache à réfuter l'histoire *monstrueuse* de l'édit de Nantes, publiée par Benoît, et d'autres écrits *séditieux* des calvinistes. Il restait de ce savant homme, en manuscrit, dans la bibliothèque de Saint-Magloire, outre ses Conférences sur l'histoire ecclésiastique, des *Remarques* sur les conciles, 3 vol. in-fol. On dit que le baron de Mollendorff en avait fait tirer une copie, qui se trouve dans la bibliothèque de l'empereur. — D'autres *Remarques* sur les décrétales de Grégoire IX. — Un *Traité* des libertés de l'Église gallicane. — Des *Remarques* sur plusieurs ouvrages de saint Augustin, en particulier sur ses *Confessions*. — Son cousin THOMASSIN (Claude), né à Manosque, en 1613, mort dans la même ville, en 1692, fut de l'Oratoire pendant plusieurs années, et se fit une réputation par ses talents pour la chaire et pour la poésie. On a de lui: le *Chrétien désabusé du monde*, en vers, 1688, in-12; des Paraphrases également en vers, sur Job, sur le livre de Tobie, sur le Psaume qua-

tre-vingt-douzième. Il eut beaucoup de part aux Statuts du diocèse de Sisteron, dont son neveu était évêque; et il fonda et dota le séminaire de Manosque. T—D.

THOMASSIN (Philippe), né à Troyes, vers la fin du seizième siècle, séjourna long-temps à Rome, où il se maria. On a de lui un grand nombre d'estampes qui ne sont pas sans mérite, notamment une *Adoration des rois* et une *Sainte-Famille*, d'après Zuccharo; une Allégorie sur la Rédemption, au haut de laquelle on voit la sainte Vierge soutenue par des anges, d'après le tableau de George Vasari; la *Purification*, d'après le Barroche; une *Nativité*, d'après Ventura Salembeni, plusieurs sujets représentant des Vierges, d'après le Bassan et Salviati, diverses Estampes, d'après Raphaël, André del Sarte, Josépin, Tempeste, Fréminet, etc. L'ouvrage le plus remarquable de Philippe Thomassin est un Recueil de portraits des souverains et des capitaines les plus illustres, accompagnés de Notices historiques en latin, qu'il publia en 1600, et qu'il dédia à Henri IV. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions. L'auteur mourut à Rome, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait formé des élèves très-distingués, entre autres Cochin, Dorigny et Callot. Ce dernier, qu'il avait accueilli dans sa maison avec beaucoup de bonté, y porta le trouble par ses liaisons avec Mme. Thomassin. —Thomassin (Simon), neveu du précédent, membre de l'académie royale de peinture, né à Paris et mort dans la même ville, en 1732, était fils d'un graveur de cachets. Il fut élève d'Étienne Picart. Cet artiste, qui avait passé plusieurs années en Italie, a gravé le célèbre tableau de Raphaël représentant la *Transfiguration*. On a encore de lui un *Saint Benoît en contemplation*, d'après Champagne; une *Sainte Scholastique expirante*, d'après Jouvenet; un *Enfant Jésus parmi les docteurs*, d'après Le Sueur, etc. Thomassin a gravé un grand nombre de Portraits, notamment ceux du pape Innocent III, de Louis XIV, de Thomas Corneille. Il a donné aussi, en un vol. in-8°., toutes les statues et bas-reliefs qui ornent le parc et le château de Versailles, Paris, 1694, in-8°. et in-4°.; la Haie, 1723, 2 part. in-4°.— Thomassin (Henri-Simon), fils et élève de Simon, né à Paris, en 1688, fut supérieur aux deux précédents pour la pureté du dessin et la vigueur de la touche. Il fut nommé, en 1728, membre de l'académie royale de peinture. Quoique enlevé aux arts dans un âge peu avancé, il n'a pas laissé de produire un grand nombre d'Estampes fort estimées, parmi lesquelles on distingue son *Magnificat*, d'après Jouvenet; la *Peste de Marseille*, d'après de Troy; *Coriolan*, d'après La Fosse; une *Femme au bain*, d'après Rubens; les *Pélerins d'Emmaüs*, d'après Paul Véronèse. Le chef-d'œuvre de ce maître est son Estampe d'après le Fety, intitulée la *Mélancolie*. Il a gravé un autre sujet du même peintre, connu sous le nom de l'*Homme condamné au travail*. Les tableaux de Le Moyne, de Coypel, de Vatteau et autres, ont aussi exercé le burin de cet artiste, qui mourut à Paris le 1er. janvier 1741. P—E.

THOMASSIN (Thomaso Antonio VICENTINI, connu sous le nom de), comédien, né à Vicence, en 1682, avait joué long-temps en Italie, lorsqu'il fut choisi par L. Riccoboni pour faire partie de la troupe italienne qui vint à Paris, en 1716.

Il remplissait les rôles d'Arlequin avec une agilité et une grace qui rappelaient Dominique (*V.* ce nom, XI, 523). Dans les *Quatre Arlequins*, il faisait en-dehors le tour des premières, des secondes et des troisièmes loges; mais le public, quelque charmé qu'il fût de l'adresse de Thomassin, demanda la suppression de cette course dangereuse. Cet acteur, qui faisait tant rire, fut atteint de mélancolie. Il alla, dit-on, consulter le médecin Dumoulin, qui, pour toute ordonnance lui dit d'aller voir Arlequin : « Dans ce cas, répondit le » malade, il faut que je meure; car » je suis cet Arlequin auquel vous me » renvoyez. » Il mourut en effet à Paris, le 19 août 1739. Thomassin avait renoncé au théâtre, et il fut enterré à Saint-Laurent, sa paroisse. Ayant toujours eu des sentiments religieux, il racontait lui-même que le 18 mai 1716, jour de son début et de celui de sa troupe à Paris, regardant à travers la toile si la salle était bien garnie, et voyant l'assemblée si nombreuse, il avait d'abord tremblé de tout son corps; mais que s'étant un peu remis, il s'était adressé à la providence divine qui avait béni son labeur. On sait que le premier registre des comédiens italiens commence ainsi : « Au nom de Dieu, de la » Vierge Marie, de saint François-de-» Paule, et des ames du Purgatoire, » nous avons commencé ce 18 mai, » etc. » — Thomassin (Vincent-Jean), fils de Thomaso (1) Antonio, né à Paris, en 1717, débuta au Théâtre Italien, le 19 novembre 1732, par le rôle de Bajocco dans la parodie du *Joueur*, se retira du théâtre en 1756, et mourut vers 1769. — Son fils, Guillaume-Adrien, n'avait que cinq ans lorsqu'il dansa, en 1749, dans un ballet, à la suite du *Retour de la Paix*, comédie de Boissy. Plus tard, il fut pensionnaire, puis sociétaire en 1775, se retira du théâtre en 1789, et mourut en mai 1807, dans un âge fort avancé et dans une grande indigence. Un mois auparavant il avait perdu sa fille, et, pour payer les frais d'enterrement, il était réduit à vendre le portrait de son grand-père, lorsqu'un directeur de spectacle, à qui le marché fut proposé, donna le prix demandé sans vouloir prendre le tableau. A. B—t.

THOMASSIN (Louis), ingénieur du roi, né à Paris, vers la fin du dix-septième siècle, était l'allié du célèbre Mignard. On ne connaît ni le lieu ni la date de sa mort; seulement on peut croire qu'il mourut en Bourgogne, où il était employé au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : I. *Traité des fortifications*, 3 vol. in-8°. (le 1er. vol. seulement parut in-4°.), dédié au duc d'Orléans, qui donna à l'auteur une gratification de six cents francs. Le troisième volume contient un ouvrage attribué à Vauban. II. *Lettres sur les canaux proposés pour former la jonction des mers par la Bourgogne, écrites à une personne de la première qualité*, Dijon, 1726; seconde édition, 1727, in-8°. La personne de la première qualité à qui ces Lettres sont adressées doit être le duc d'Orléans. III. *Nouveaux Mémoires contre le projet et l'examen de la jonction de la Saône à la Seine par Dijon, dans lesquels on démontre l'impossibilité de cette entreprise*, Dijon, 1733, avec carte. IV. Lettre en forme de dissertation, sur la découverte de la colonne de

(1) C'est du diminutif *Thomassino*, qu'a été fait le nom de *Thomassin*.

Jussy et sur d'autres sujets d'antiquités de Bourgogne, 1725, in-8°.; seconde édition, corrigée et augmentée, 1726, in-8°. V. *Dissertation sur les tombeaux de Quarre-les-Tombes.* VI. *Histoire des antiquités d'Autun.* VII. *Observations sur les quarmesses de Flandre*, etc. Z.

THOMASSIN DE JUILLY (BERNARD-JOSEPH), né, le 13 juin 1723, à Arc en Barois, d'une famille anoblie par Louis XV, reçut pour retraite la place de gouverneur de Nogent-le-Roi, après avoir obtenu le grade de mestre-de-camp de cavalerie, sous-lieutenant des gardes-du-corps dans la compagnie du prince de Beauvau. Membre des académies d'Angers, de Dijon, de Montauban, il se livra, dans la retraite, à la poésie, à l'étude de l'art militaire et de l'histoire. Le seul ouvrage qu'il ait fait imprimer, outre quelques Poésies fugitives, qui furent insérées dans le Mercure, est une *Vie du maréchal de Catinat*, 1775, un vol. in-12. Sa famille conserve de lui un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns ne sont pas dépourvus d'intérêt. Il mourut à Arc, le 23 mars 1798, laissant trois fils, dont deux ont, comme lui, suivi honorablement la carrière des armes. — THOMASSIN DE MONT-BEL (Pierre), neveu du précédent, naquit aussi à Arc en Barois, le 5 juillet 1779. Il occupait, au camp de Boulogne, une place d'inspecteur des vivres, qu'il quitta pour se retirer chez lui, à Arc, où il mourut d'une maladie de poitrine, le 13 septembre 1810. Outre les *Délices de la Pologne*, 1807, in-8°., et la *Diligence philosophique*, 1808, 2 vol. in-18, productions au-dessous du médiocre, Thomassin publia : I. La *Bataille d'Iéna*, poème, Paris, 1806, in-8°. II. Le *Siége d'Alise*, ou la *Gaule subjuguée*, tragédie en cinq actes et en vers, Paris, 1809, in-8°. Il était de la société académique des sciences de Paris, dans laquelle on lut sa Notice nécrologique, le 2 déc. 1810. D—B—S.

THOMPSON (ÉDOUARD), écrivain anglais, né à Hull dans le comté d'York, étudia, en 1754, à une école d'Hampstead. Destiné à la carrière du commerce, il passa, étant très-jeune encore, aux Indes orientales. Il prit du service sur mer en 1755. Revenu en Angleterre, en 1757, il obtint une commission de lieutenant, repartit et se trouva à différentes actions où il montra de la bravoure. Quelques écrits, la plupart en vers, dont le premier, la *Mérétriciade*, parut en 1761, lui firent peu d'honneur, soit comme homme, soit comme écrivain. Il est heureux que la malignité de l'intention ne soit pas toujours secondée par le talent. Ed. Thompson se fit connaître moins désavantageusement, dans ses *Lettres d'un marin* (*Sailor's letters*), *écrites à quelques-uns de ses amis en Angleterre, pendant ses voyages dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, de 1744 à 1759*, 2 vol. in-12. Plusieurs de ces lettres offrent de l'intérêt; le style en est facile et agréable, quoique négligé. L'espèce de pélerinage fait, en 1769, au lieu natal de Shakspeare (*V.* GARRICK), fournit à Thompson le sujet d'un opuscule en vers irréguliers, intitulé *Échappée de Trinculo au Jubilé;* on y trouve de l'originalité et de l'enjouement. Nous nous abstenons de citer ses autres poèmes, ses pièces de théâtre, un grand nombre de poésies fugitives. L'auteur donna aussi des éditions des *OEuvres de Jean Oldham*,

3 vol. 1770; des *OEuvres de Paul Whitehead*, in-4°., 1777; de celles d'*André Marvell*, 1777, 3 vol. in-4°.; de deux recueils : le *Miroir des Muses* et l'*Hôpital des orphelins littéraires* (The foundling hospital for wit), où l'on trouve plusieurs de ses poésies. Il avait recueilli, vers 1769, en 2 volumes, ses productions les plus licencieuses sous le titre de *la Cour de Cupidon*. Édouard Thompson obtint, en 1772, une commission de capitaine, et fut depuis successivement commandant des vaisseaux l'*Hyena* et le *Grampus*. Il mourut en 1786. L.

THOMPSON (William), poète anglais, termina ses études au collége de la Reine, à Oxford, où il prit, en 1738, le degré de maître-ès-arts, et auquel il fut ensuite agrégé. Les Muses furent de bonne heure l'objet de son culte. On cite de lui des poèmes composés en 1734 et 1736 : *Stella, sive Amores, libri tres*, et six *Pastorales*; mais il ne les a pas jugés dignes d'être admis dans le recueil de ses OEuvres. Étant entré dans la carrière ecclésiastique, il obtint les cures de South-Weston et Hampton-Poyle, en Oxfordshire. En 1751, il se mit, mais sans succès, sur les rangs pour la chaire de poésie à l'université dont il était un des membres. Ce fut en 1757 qu'il publia, par souscription, ses *Poèmes sur divers sujets* (Poems on several occasions), accompagnés de notes, et suivis de la tragédie de *Gondibert et Berthé*, 2 vol. in-8°. On y distingue particulièrement : 1°. un *Hymne au mois de Mai*, d'environ cinq cents vers. Le poète suppose que Vénus, née dans ce mois délicieux, célèbre, près d'Acidale, fontaine située en Béotie, l'anniversaire de sa naissance. Il déploie, dans ce cadre, une grande richesse d'imagination : il montre un sentiment exquis de l'harmonie poétique; mais il s'abandonne parfois à des peintures un peu trop vives; 2°. la *Maladie*, poème en cinq chants, en vers blancs, 1746. Ce poème paraît avoir été composé à l'occasion d'une petite-vérole très-maligne, qui menaça les jours de l'auteur : et, dans le deuxième chant, intitulé le *Palais de la Maladie*, la petite-vérole, une des six furies qui forment le cortége de la déesse, est peinte avec beaucoup d'énergie. Dès le début de ce poème, Thompson se reproche la légèreté de ses précédentes compositions; et celle-ci n'est pas moins remarquable par l'expression des sentiments vertueux qu'elle ne l'est par le talent poétique; 3°. la *Nativité*, poème écrit non-seulement dans le mètre de Spenser, mais trop souvent aussi dans le langage de cet ancien poète, dont William Thompson s'était nourri dès l'enfance; ce qui donne à son style un certain air de roideur et d'affectation. Mais cette prédilection qu'il avait pour les vieux poètes de son pays, ne le rendait pas injuste envers les modernes; et, peu de temps après la mort de Pope, il exprima dans de beaux vers, sur la traduction d'Homère, un sentiment qui touche à l'adoration. Cet homme bienveillant mourut, vers 1766, doyen de Raphoe en Irlande. Joignant beaucoup de savoir au talent de la poésie, il relevait ces avantages par une modestie sincère; aussi disposé à reconnaître le mérite d'autrui qu'à douter du sien propre. — Thompson (William), peintre, né à Dublin, en 1726, mort en décembre 1798, a laissé un ouvrage intitulé : *les Principes du beau*, qui fut publié l'année même de sa mort, avec la

HIST. D'ANGLETERRE.

THOMPSON.

Vertue del.t

Landon direx.t

Vie de l'auteur, un vol. in-4°. — THOMPSON (Alexander), littérateur anglais du dix-huitième siècle, mort à Edimbourg, en 1803, à l'âge de quarante-un ans, est auteur des ouvrages suivants : I. Le *Whist*, poème en deux chants, in-8°. de 194 pag., 1791 ; ingénieux et bien écrit, à quelques négligences près. II. Le *Paradis du Goût* (the Paradise of Taste). III. *Essai sur les Romans*, épître en vers, adressée à un évêque ancien et à un évêque moderne, suivi de six *Sonnets*, 1794, in-4°. L'ancien évêque est Héliodore, auteur du premier roman connu, les *Amours de Théagène et Chariclée*; l'évêque moderne est R. Hurd (*Voy.* ce nom), qui a condamné généralement ce genre de productions. L'auteur place la composition d'un bon roman parmi les plus grands efforts du génie humain ; et c'est au *Werther* de Goëthe qu'il adjuge la palme. Il va même jusqu'à dire que s'il devait se trouver privé de tous les ouvrages que l'art a jamais enfantés, et qu'il lui fût seulement permis de choisir un fragment précieux, son choix serait *neuf pages des Souffrances de Werther*. IV. *Mélange germanique*, recueil de drames, dialogues, contes et nouvelles, traduits de l'allemand. L.

THOMPSON (GILBERT), médecin anglais, de la secte des quakers, mort à Londres, le 1er. janvier 1804, à l'âge de soixante-seize ans, joignait quelque talent pour la poésie à l'habileté dans sa profession, et ne démentait pas, dans sa conduite, ce caractère de bienfaisance et de délicatesse morale, qui est commun aux hommes de sa secte. Il fut membre du collége des Médecins de Londres, et, pendant plusieurs années, secrétaire d'une société de médecine qui n'existe plus aujourd'hui, et à laquelle on doit de précieuses *Observations et recherches médicales*. G. Thompson a publié : I. *Dissertatio de exercitatione*, Édimbourg, 1753, in-8°. II. *Mémoires sur la vie, et tableau du caractère du docteur J. Fothergill* (*Voy.* ce nom), rédigés d'après le vœu de la Société médicale de Londres, 1782 ; in-8°. Le biographe avait été lié d'amitié avec ce médecin distingué, ce véritable philantrope, l'émule du vertueux Howard. III. *Traductions d'Homère et d'Horace, suivies de poésies originales*, un vol. in-8°. L.

THOMSON (1) (JACQUES), l'un des poètes les plus justement célèbres de l'Angleterre, naquit, le 11 (2) septembre 1700, à Ednam en Écosse dans le comté de Roxburgh. Son père, révéré pour sa piété et son zèle à remplir ses devoirs, était le ministre de ce lieu. Sa mère, selon M. Chalmers, se nommait Béatrix Trotter, et non pas Hume, comme l'ont dit Johnson et presque tous les biographes anglais, qui ont pris le nom de la grand'mère de Thomson pour celui de sa mère. Ainsi cette vive imagination, cette piété portée jusqu'à l'enthousiasme, et tous les autres détails sur celle qui donna le jour à Thomson et éleva son enfance, sont rendus incertains par l'erreur de nom qu'ont commise les auteurs qui les rapportent. Le père de Thomson avait neuf enfants, et se trouvait, par cette nombreuse famille, réduit à la pauvreté. M. Riccarton et M. Gusthart, ministres comme lui, touchés de sa position,

(1) Un grand nombre d'auteurs français, et notamment un des derniers traducteurs des Saisons, écrivent à tort Thompson au lieu de Thomson.

(2) Johnson, *Lives of english poets*, 1780, in-12, t. V, p. 236, dit le 7, mais tous les autres biographes disent le 11.

et plus favorisés des dons de la fortune, vinrent à son secours, et furent ses bienfaiteurs. Par les soins et aux frais du premier, Jacques Thomson, encore enfant, fut envoyé à l'école de Jedburgh, lieu qu'il a célébré dans son poème sur l'*Automne*. Un gentilhomme du voisinage, sir Guillaume Bennet, homme d'esprit et faisant des vers, prit de l'affection pour le jeune Thomson, et l'emmenait à sa campagne passer les vacances. C'est dans ce séjour champêtre que se développa son goût pour la poésie et les beautés de la nature. Il ne se rappelait qu'avec délice cet heureux temps de sa vie. Sans être considéré par ses maîtres comme supérieur aux autres étudiants, il faisait cependant dès-lors des vers, soit pour s'exercer, soit pour l'amusement de ses protecteurs; mais chaque année, au premier janvier, il arrangeait toutes ces pièces par ordre, et les jetait au feu, en faisant précéder cette exécution d'un arrêt en vers, dans lequel il en examinait les fautes, et exprimait les motifs de leur condamnation. Il fut envoyé à l'université d'Édimbourg, pour y achever ses études; et il ne paraît pas s'y être distingué de ses camarades. Comme on le destinait à l'état ecclésiastique, il suivait les cours de théologie du savant Hamilton. Celui-ci ayant proposé, à la fin de l'année, la Paraphrase d'un Psaume où seraient célébrées la grandeur et la majesté de Dieu, Thomson fit cette Paraphrase dans un style si poétique et si élevé, qu'il excita l'étonnement et l'admiration générale. Hamilton, après avoir loué ce morceau, dit cependant à celui qui l'avait composé que s'il se proposait d'être utile dans le ministère ecclésiastique, il fallait qu'il s'exprimât dans un style plus simple et plus à la portée de tout le monde; et il censura même une de ses expressions, comme irréligieuse, ou du moins comme trop profane. On dit que cette remontrance fit renoncer Thomson à l'idée d'embrasser l'état ecclésiastique, et qu'en même temps elle augmenta son penchant pour la poésie, auquel il s'abandonna entièrement. A cette époque Addison venait de faire connaître le mérite de Milton; et Pope, par ses préceptes et ses exemples, développait chez les Anglais le goût des beaux vers. Mais les études de Thomson n'étaient point encore achevées lorsque la mort de son père vint mettre le comble à la détresse de sa famille. Sa mère, après avoir vendu un petit bien qu'elle possédait, vint s'établir à Édimbourg avec tous ses enfants. Elle y passa le reste de ses jours, et vécut assez long-temps pour jouir des succès et de la gloire du fils qui, à l'époque dont nous parlons, était l'objet de sa sollicitude; car il était sans ressource, sans profession, sans moyen, et même sans désir d'en embrasser aucune. Il avait composé son *Hiver;* et une dame de la connaissance de sa mère l'engagea à se rendre à Londres, pour y chercher les moyens de vivre; elle lui promit de lui envoyer quelque argent. Il suivit ce conseil. L'argent ne vint pas : toutes les lettres de recommandation que Thomson avait emportées avec lui furent perdues, parce qu'il les avait nouées dans son mouchoir, et qu'un filou le lui déroba, tandis que, nouveau venu, il n'était occupé qu'à admirer, avec toute la distraction d'un jeune poète, les beautés de la capitale. Cependant il était pressé par le besoin; et l'auteur des *Saisons*, ayant en poche une des quatre parties, et peut-être la plus belle,

du poème qui devait l'immortaliser, manquait, suivant l'assertion d'un biographe, son contemporain, de l'argent nécessaire pour renouveler ses souliers usés par le voyage. Il fut quelque temps avant de pouvoir trouver un acquéreur pour les plus beaux vers que sa muse lui ait inspirés. Enfin le libraire Millar acheta son manuscrit, mais à bas prix, et encore eut-il lieu de regretter d'abord le peu qu'il lui avait coûté, car le livre ne se vendit pas. Celui auquel il était dédié, sir Spencer Compton, ne fit même pas la moindre attention au poète et à son ouvrage. Cependant un certain M. Whateley, cher aux auteurs, selon Jonhson, pour l'intérêt qu'il portait à leurs personnes et à leurs travaux, ayant par hasard jeté les yeux sur le poème de Thomson, fut tellement frappé de ses beautés, qu'il courait partout chez ses amis et ses connaissances et dans les lieux publics pour s'entretenir de ce chef-d'œuvre, totalement inconnu. Alors Thomson commença à sortir de l'obscurité. Il fit connaissance avec quelques hommes de lettres, qui surent l'apprécier et devinrent ses amis. De ce nombre, était Aaron Hill, qui publia, dans les journaux, des vers à sa louange, par lesquels il blâmait en même temps les grands qui négligent les hommes de talent. Cette censure tombait sur sir Spencer Compton. Il y fut sensible ; fit venir chez lui le poète, et lui donna vingt guinées. Tout le monde lut le poème sur l'*Hiver* : une seconde édition fut bientôt suivie de plusieurs autres. La réputation de Thomson, comme poète, fut définitivement établie. Il eut de nombreux amis, qu'il dut autant à son caractère loyal, élevé, plein de sensibilité et de candeur, qu'au grand talent qu'il manifestait pour la poésie. Il obtint enfin un illustre protecteur dans le chancelier Talbot. Le poème sur l'*Hiver* avait paru en mars 1726 ; l'année suivante, Thomson publia l'*Été* et un autre poème admirable sur la Mort du grand Newton, que l'Angleterre venait de perdre. La même année encore, il composa et fit paraître une sorte d'invective poétique, intitulée : *Britannia*, dirigée contre le ministère de cette époque, que l'opinion publique accusait de ne pas ressentir assez les injures faites à la nation anglaise par les Espagnols. Thomson se plaçait ainsi dans l'opposition, et il ne devait plus espérer aucune faveur de la cour. En 1728, parut le poème sur le *Printemps*, qu'il dédia, comme on sait, à la comtesse Hertford. Selon Jonhson, cette dame avait coutume d'inviter un poète, chaque année, à venir passer l'été dans sa terre, afin de pouvoir lui lire ses vers, et se procurer des secours pour les composer. Thomson, ayant reçu une de ces invitations, trouva plus agréable de courir à la chasse avec lord Hertford et de l'accompagner dans toutes ses cavalcades et dans toutes ses parties de plaisir, que d'aider son épouse dans ses enfantements poétiques. Le résultat fut qu'on ne lui adressa plus à l'avenir d'invitation de ce genre. Thomson, en 1730, ayant achevé son *Automne*, fit paraître les Quatre Saisons dans leur ordre. L'année précédente, en 1729, il avait donné au théâtre la tragédie de *Sophonisbe*. Il admirait la régularité du théâtre français, et se l'était proposée pour modèle : aussi, dans sa pièce, a-t-il conservé l'unité de lieu. Toutes les scènes de cette tragédie sont écrites d'un ton noble et tragique. Le caractère de Sophonisbe, en qui

l'honneur de la patrie et la haine de Rome compriment les plus chères affections, est vraiment théâtral. Les personnages de Scipion et de Massinissa sont tracés avec vigueur ; l'action est bien conduite et marche rapidement ; et cependant cette pièce, comme toutes celles qui ont été composées sur le même modèle, paraît froide aux Anglais, parce que leur goût a été corrompu par les drames monstrueux et irréguliers de Shakspeare, prodigieux génie qui se plaît à réunir dans une même composition dramatique ce mélange de grandeur et de bassesse, de sublime et de ridicule, de pathétique et de bouffon dont se compose la vie humaine ; qui, pour faire passer subitement les spectateurs par des impressions si diverses, sait varier à son gré son dialogue et son style, emploié alternativement la prose et les vers, est sublime comme Corneille, sombre comme Crébillon, gracieux et attendrissant comme Racine ; et qui enfin dans les scènes comiques (c'est surtout par ce genre de mérite qu'il échappe à l'appréciation des étrangers), est gai, spirituel, naturel, et profond comme Molière. Après la publication des *Saisons*, Thomson interrompit ses travaux poétiques. Le chancelier Talbot lui confia son fils aîné pour l'accompagner dans ses voyages. L'amitié la plus intime s'établit entre lui et cet intéressant jeune homme ; ils visitèrent ensemble les cours et les capitales de l'Europe, et surtout l'Italie, qui devait avoir pour un poète et un admirateur passionné des beaux arts, tel que Thomson, un intérêt particulier. Aussi enflamma-t-elle son imagination, et les observations qu'il avait faites, les impressions qu'il avait reçues contribuèrent-t-elles fortement à la composition d'un nouveau poème qu'il intitula la *Liberté* : il le divisa en cinq parties ou cinq chants, et le premier eut pour titre : *l'Italie ancienne et moderne comparées*. Ce sujet lui avait paru d'un intérêt à-la-fois général et momentané, parce qu'alors l'administration corrompue de Walpole semblait menacer d'anéantir les garanties que la constitution anglaise avait établies contre les abus et la tyrannie du pouvoir. C'est à cet état de choses qu'il fait allusion lorsque, dans la cinquième partie, il prête à la liberté ces paroles chagrines : « Mon empire ne peut s'établir que sur la vertu ; sur la vertu » publique à laquelle se trouvent unies » toutes les autres vertus. Sans elle » le lien social qui attache entre eux » les individus se relâche, et les plus » grands empires tombent en ruine. » Le gouvernement n'est plus qu'une » ligue honteuse des grands et des » puissants pour frauder les institu- » tions. On se sert de la religion » comme d'un joug propre à com- » primer les ames énergiques. Elle » n'est plus qu'une ruse de la politi- » que pour masquer les rapines, et » pour faire jouir tranquillement d'un » butin injustement ravi. Les sénats » désunis ne présentent plus que la » forme et l'apparence d'une discus » sion libre et raisonnée. Les séna- » teurs vendent leur conscience et » leurs discours au pouvoir cor- » rupteur. Les élections sont des » bazars, où des esclaves se pré- » sentent pour être marchandés et » achetés. Plus de règle, plus de nerf » dans l'état. La guerre est sans vi- » gueur, la paix sans sureté. La loi » opprime, et la justice elle-même » sert la fureur des factions. L'hom-

» me redoute la force de l'homme; » et les déserts de la Lybie, ou les » forêts qui recèlent des bêtes féroces, » sont préférables aux contrées qu'ha» bite une nation corrompue et qui » tombe en dissolution. » La composition du poème sur la Liberté fut interrompue par la mort de Charles Talbot, et de son père, le chancelier. Cette double perte causa la plus profonde affliction à Thomson, et fit un tort irréparable à sa fortune. Il soulagea sa douleur par un poème sur la mémoire de son bienfaiteur. Celui-ci lui avait donné la place de secrétaire de la chancellerie, et le successeur de Talbot laissa longtemps la place vacante, attendant que Thomson s'offrît pour l'occuper; mais soit timidité, soit orgueil, il ne la demanda point, et elle fut donnée à un autre. Il se trouvait par là de nouveau réduit à son travail pour toute ressource. Il mit deux ans à terminer son poème sur la *Liberté*, et il le considérait comme son meilleur ouvrage. Le public ne pensa pas comme lui, et le public avait raison. La froideur de la forme allégorique, le retour fréquent des mêmes images, les efforts continuels du poète pour prouver, par l'énumération de beaucoup d'exemples, une seule et unique vérité que personne n'est tenté de contester, tels sont les défauts qui rendent ce poème fatigant et ennuyeux. Aussi n'a-t-il réussi ni sous sa forme primitive, ni depuis qu'il eut été abrégé et réduit par lord Lyttleton. Après la publication de ce poème, Thomson donna au théâtre (en 1738) la tragédie d'*Agamemnon*; elle n'eut qu'un succès médiocre, quoique Pope, qui n'allait plus au spectacle, par une attention délicate ait assisté à la première représentation de cette pièce, afin d'avoir occasion d'applaudir l'auteur, qu'il aimait et dont il estimait le talent. Thomson avait trouvé de nouveaux protecteurs dans lord Lyttleton et Frédéric prince de Galles. Ce dernier lui assigna, sur sa cassette, une pension de cent louis, et plus tard lord Lyttleton lui fit obtenir la place d'intendant des îles sous le Vent, qui ne le forçait point à quitter l'Angleterre, et qu'il fit exercer par son délégué, M. Patterson. Ce fut d'après les suggestions du prince de Galles qu'il traita le sujet d'*Édouard et Léonora*: le ministère, mécontent du prince, qui était du parti de l'opposition, fit refuser la pièce par la censure qui venait d'être établie, quoique rien ne pût justifier un pareil refus. Le public se plaignit avec amertume de cet abus de pouvoir : mais un journal ministériel de cette époque soutint « que la représentation de cette » pièce avait été défendue avec juste » raison, attendu que l'auteur avait » pris, en la composant, une *li*» *berté* qui pour *Britannia* n'était » jamais de *saison!* » (3) Thomson composa ensuite, pour le prince de Galles, et en commun avec Mallet, un intermède intitulé *Alfred*; et il donna enfin au théâtre, *Tancrède et Sigismond*, tragédie en cinq actes, dont le sujet est tiré de Gilblas (4). C'est, sans aucun doute, la meilleure tragédie de l'auteur des Saisons; c'est celle qui offre l'intérêt le plus vif, le plus touchant. C'est aussi la seule de toutes celles qu'il a composées qu'on représente souvent. La même année, en 1745,

(3) Le jeu de mots est meilleur en anglais, parce que cette expression *in any season* signifie également dans *aucune saison* ou dans *aucun temps*.

(4) Voyez, dans Gilblas, le Mariage par vengeance, liv. IV, ch. 4.

il publia le *Château de l'Indolence*, poème en deux chants, malheureusement allégorique, mais écrit avec beaucoup de charme. Il est en stances, à la manière de Spenser, dont Thomson imite le style et le vieux langage. Ce fut le dernier de ses ouvrages qui parut de son vivant. Ayant été saisi par le froid, en se rendant par eau à sa maison de campagne à Kew, la fièvre le prit, et il mourut deux jours après. Il avait composé une tragédie de *Coriolan*, qui fut représentée au bénéfice de sa famille. Lord Lyttleton en fit le prologue : l'acteur Quin le récita; il versa des larmes en cette occasion et en arracha aux spectateurs. Quin était l'ami intime du poète dont on déplorait la perte; par sa libéralité, il avait eu le bonheur d'empêcher que Thomson ne fut arrêté pour dettes, à une époque où il ne connaissait encore de lui que ses ouvrages. Thomson fut enterré dans l'église de Richmond. On mit sur son tombeau une pierre nue et sans inscription; mais, en 1792, lord Bucham y plaça une table de bronze, sur laquelle sont gravés quelques vers des Saisons. En 1762, on lui avait élevé dans l'abbaye de Westminster un monument dont les frais furent payés par une assez belle édition (qui est, je crois, aussi la meilleure) de ses Ouvrages, publiée en 1761, 2 vol. in-4°. La maison qu'il occupait près de Kew fut achetée, après sa mort, par George Ross, qui dépensa neuf mille livres sterling pour l'embellir. Mme. Boscawen, à qui elle a passé depuis, a réparé le berceau sous lequel Thomson venait s'asseoir; elle y a placé la table sur laquelle il écrivait, et a mis dans la chambre qu'il occupait l'inscription suivante : « Dans cette » agréable retraite, attiré par le » chant du rossignol, dont le gazouillement était à l'unisson de son ame » simple, Thomson coula des jours » paisibles. Vivement affecté des » beautés de la nature, il les peignit » dans son inimitable poème des Saisons. Ses sentiments religieux, sa » bienveillance universelle, sa profonde sensibilité animent tous ses » ouvrages. Sa perte fut le seul chagrin qu'il donna à ceux qui l'avaient connu. Il mourut ici le 27 » août 1748. » A ce juste éloge, on doit ajouter celui qui lui fut donné par lord Lyttleton, et qui est confirmé par Jonhson, que dans tous les ouvrages de l'auteur des Saisons, on ne trouverait pas :

Un seul vers qu'en mourant il voulût effacer.

Thomson n'a rien écrit en prose : à peine a-t-on imprimé en entier trois ou quatre de ses Lettres. Mais, indépendamment des ouvrages dont nous avons fait mention, on a de lui quelques Odes, du ton le plus varié, un Hymne sur la Solitude, d'une poésie riche et harmonieuse, des Chansons et quelques Poésies fugitives, qui sont des modèles de goût et de délicatesse. C'est dans le silence des nuits que Thomson se livrait à la composition : il aimait à se promener dans la campagne et à jouir des beautés de la nature. Son caractère indolent lui donnait de l'aversion pour les tracas de la vie : sa bienfaisance était sincère et fervente, mais peu active : il donnait volontiers; mais la moindre démarche eût trop coûté à sa paresse; il négligeait autant ses propres affaires que celles des autres. Patrick Murdoch, son ami intime, Jonhson son contemporain, le comte Bucham et Robert Heron ont écrit sa Vie, et nous ont tous transmis sur lui les mêmes

détails. Sa physionomie n'avait rien de remarquable ; il était d'une taille au-dessus de la moyenne, et plus gras, dit Jonhson, qu'il ne convient à un poète. Dans la société, il était silencieux ; ses traits étaient insignifiants, inanimés ; mais dans un cercle d'amis choisis, il se montrait communicatif, gai, aimable, spirituel. Il aimait vivement et constamment, et il était tendrement aimé de ses amis. Il lisait très-mal la poésie élevée, telle que la sienne ; la chaleur et l'emphase qu'il y voulait mettre produisaient des sons rauques et inarticulés. Un jour Dodington, lecteur très-habile, lui arracha des mains son manuscrit, en présence d'une grande société, en lui disant avec brusquerie : « Vous ne comprenez pas vos propres vers » ; puis il se mit à les lire, et ravit l'assemblée en faisant entendre le même morceau qu'on avait écouté auparavant avec indifférence ou ennui. Les Œuvres complètes de Thomson sont rarement réimprimées, on n'en connaît que trois ou quatre éditions. Il existe au contraire des Saisons un nombre considérable d'éditions, parmi lesquelles on doit distinguer celle de Bodoni, in-4°., Parme, 1794, dédiée à M. David Stewart ; et celle de 1810, accompagnée de gravures, par Bartolozzi et Tomkins ; d'après des peintures originales de W. Hamilton. Ce poème a été traduit en prose française par Mme. Bontemps, 1759 ; par M. Deleuze, 1801 et 1806, in-12 ; et par F. B., 1806, in-8°. Il a été *traduit en vers français par* J. Poullin, 1802, 2 vol. in-8°. Ce sont en effet les *Saisons* qui forment le principal titre littéraire de Thomson ; lui-même en publia de son vivant plusieurs éditions séparées. Il s'occupa toute sa vie à corriger et à perfectionner ce poème, et il y fit, à différentes époques, des additions considérables. Le style a les qualités, ou plutôt, selon nous, les défauts que recherchent les écrivains de l'école désignés par le nom de *romantiques*, et qu'on retrouve dans les poètes d'Orient : il abonde en épithètes pompeuses, et il est souvent trop surchargé d'ornements. La pensée est pour ainsi dire obscurcie par l'éclat même des couleurs, et n'a pas toujours des formes assez arrêtées ; le poète semble souvent faire effort pour transmettre à ses lecteurs plus d'impressions et d'idées qu'il n'en peut exprimer, et l'oreille est rassasiée sans que l'esprit soit satisfait. Cependant Thomson possède à un haut degré ce qui constitue le poète, l'inspiration. Sa manière de penser et d'écrire lui appartient ; il est éminemment original. Le coup-d'œil qu'il jette sur la nature est celui du génie, et ses descriptions sont celles d'un poète qui agrandit, qui anime tout, qui enchante, transporte, entraîne par des sentiments élevés, des images touchantes, des tableaux d'une vérité frappante, et d'une étonnante variété. En un mot, celui qui, après avoir lu les *Saisons* de Thomson, ne les a pas relues plusieurs fois avec délices, ou n'aime pas les beaux vers, ou n'aime pas la campagne. (*Voy.* l'ouvrage intitulé *Censura litteraria*, vol. II, III et IV) (5). W—R.

THORDO, THORD DEGN (*Diaconus*), ou *Lille Thord Degn*, d'une ancienne famille danoise, fut, vers le milieu du quatorzième

(5) MM. Jacquelin et Ourry ont fait jouer sur le théâtre du Vaudeville, le 23 janvier 1822, *Thomson et Garrick*, comédie en un acte et en vers, imprimée la même année, in-8°. A. B—T.

siècle, sous Waldemar III, premier juge de la province de Nord Jutland. Il est appelé *Daciæ* (Daniæ) *legifer*, ou *législateur du Danemarck*, parce qu'il a recueilli les anciennes lois de la nation danoise, et qu'il les a réunies en un Code publié à Ripen, 1504, et à Copenhague, 1508, in-4°, en danois. Ludevig, dans ses *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi diplomatum ac monumentorum ineditorum*, tome XII, p. 166, a publié la version latine de ce Code. La première loi porte le titre suivant : *Constitutio Woldemari regis, per Thordonem legiferum; articuli et correctiones legis, quas ille Thord Deghn, Daciæ legifer, composuit ex consensu meliorum regni, in parlamento Danorum, in Nypurgh; rex Woldemarus confirmavit.* Cette loi, entièrement pénale, sans date, comprenant 92 paragraphes, ressemble parfaitement, dans ses dispositions, aux lois saliques, ripuaires, et aux autres institutions pénales des peuples septentrionaux : elle est simple, grossière, ne statuant que des amendes pour les différents délits. Les sept lois suivantes forment une espèce de charte, dans laquelle les Danois avaient assuré leurs libertés publiques. La première fut adoptée dans un *parlement* tenu à Kalimbourg, en 1360; elle est signée par le roi Waldemar, par ses fils Christophe, Henri, et par les évêques, les grands seigneurs et le tiers-état du royaume. La seconde fut rédigée dans un parlement tenu à Nyhourg, l'an 1354; elle est signée par le roi Waldemar, qui se dit père de Marguerite, reine des trois royaumes, et par les évêques qui y étaient présents. La troisième a, ainsi que les deux précédentes, assigné des limites à l'autorité royale; elle fut rédigée l'an 1320, pour l'élection de Christophe, fils de Waldemar. La quatrième est une constitution donnée, en 1269, par le roi Éric, dans le parlement tenu à Helsinbourg. La cinquième est également une constitution donnée dans le parlement tenu à Nybourg, en 1282, par le même roi, qui s'engagea aussi à rassembler tous les ans les états du royaume. La sixième, rédigée par le parlement tenu en 1356, porte le titre suivant : *Constitutio reginæ Margaretæ regis Woldemari filiæ; ista constitutio alio modo sic intitulatur: Constitutio Olavi, regis Daciæ, et Haqvini, regis Norwegiæ, et Margaretæ, reginæ trium regnorum.* La septième, rédigée dans le parlement tenu à Nybourg, l'an 1377, commence ainsi : *Olavus Dei gratiâ Danorum, Slavorum, Gottorumque rex; Margareta, eâdem gratiâ Sueciæ et Norwegiæ regina.* Dans ce Recueil, Thordo, sans suivre l'ordre chronologique, a ramené les anciennes lois de Danemark à un système simple, mais régulier, de législation. Son Code a été traduit en allemand par Éric Krabbe, et publié dans les *Monumenta* de Westphal.

G—Y.

THORE (Jean), né, en 1762, au village de Mont-Saur dans l'Armagnac, était fils d'un tisserand qui, vivant du travail de ses mains, fit de grands efforts pour donner à son fils une bonne éducation, et l'envoya d'abord au collége d'Auch, puis à Bordeaux, où le jeune Thore fut reçu docteur en 1792. Employé bientôt après à l'armée des Pyrénées occidentales, il ne quitta le service militaire que lorsque la paix fut conclue avec l'Espagne, en 1795. A cette époque il s'établit à Dax, dans le département des Landes, et s'y livra à la prati-

que de son art, concourant de tout son pouvoir à la propagation de la vaccine, et cultivant en même temps la botanique. En 1803, il publia les résultats de ses études sous ce titre : *Essai d'une Chloris du département des Landes*, in-8°. Plus tard il obtint une médaille d'encouragement décernée par l'académie de Bordeaux, pour un ouvrage sur les Landes qui séparent cette ville de celle de Baïonne, lequel a été publié sous ce titre : *Promenade sur le golfe de Gascogne, ou aperçu topographique, physique et médical des côtes occidentales de ce golfe*, Bordeaux, 1810, in-8°. Au moment où la guerre recommença avec l'Espagne (1809), Thore fut nommé médecin en chef de l'hôpital militaire de Dax, et il conserva cet emploi jusqu'à la suppression de l'établissement en 1815. Il mourut peu de temps après. On a encore de lui : *Description d'un engin de pêche, ou machine propre à prendre toute espèce de poisson*, in-8°., de 16 pages, avec une fig. Z.

THORENTIER (Jacques) était âgé de vingt-cinq ans lorsqu'il entra, en 1651, dans la congrégation de l'Oratoire, après avoir exercé quelque temps, à Paris, le commerce de l'épicerie dans le magasin de son père. Il reprit ses études et y mit tant d'ardeur, qu'il fut en état de soutenir, en 1656, avec l'applaudissement universel, des thèses de théologie dédiées à l'assemblée du clergé. Il professa la philosophie et la théologie en divers colléges avec beaucoup de distinction, remplit la place de supérieur dans plusieurs maisons, et vint se fixer dans la maison de Saint-Honoré de Paris. Il fut visiteur de la congrégation, assistant du général. M. de Harlay l'ayant nommé grand-pénitencier de Notre-Dame, il permuta ce bénéfice pour le prieuré de Bort, de deux mille livres de revenu, afin d'éviter des contestations avec le chapitre, qui voulait l'obliger de quitter l'Oratoire. Le P. Thorentier remplit, d'une manière brillante, des stations d'avent et de carême, à Paris et dans les plus grandes villes du royaume. Il s'attira la confiance des nouveaux réunis, par sa modération et par la solidité de ses instructions, dans les missions qu'il fit à la Rochelle; il mourut dans la maison de Saint-Honoré, le 22 mai 1713. On a de lui : I. *L'Usure expliquée et condamnée par l'Écriture et la Tradition*, sous le nom de Dutertre, 1679, in-12, dont la seconde édition, en 1689, parut sous son véritable nom (*V.* Chaduc). Il avait composé un grand ouvrage sur la même matière; mais le manuscrit s'en égara. II. *Les bienfaits de Dieu dans l'Eucharistie*, 1682, in-8°. C'est une Octave du St.-Sacrement. III. *La main de Dieu qui conduit au ciel*, traduit du latin du card. Bona, 1690, in-12. IV. *Consolations contre les frayeurs de la mort*, 1695, in-12.; composées à l'occasion d'une grande mortalité du peuple arrivée dans les années 1692 et 93; bon ouvrage, mais inférieur au *Bonheur de la mort chrétienne* du P. Quesnel, son antagoniste. V. *Dissertations sur la pauvreté religieuse*, ouvrage posthume, 1726, in-12. Il y condamne les petites rentes en faveur des religieux et des religieuses, comme contraires au vœu de pauvreté. VI. *Oraison funèbre* de M. de Gondrin, archevêque de Sens, prononcée dans l'église cathédrale de cette ville.

T—D.

THORER (Alban), en latin *Albanus Thorinus*, savant médecin suisse, doit être regardé comme l'un des restaurateurs de la méthode d'enseignement mutuel, rapportée en France, en 1814. Il naquit, en 1489, à Winterthur, et vint, en 1516, à Bâle, où il fit ses cours d'humanités et de philosophie avec beaucoup de succès. En terminant ses études, il reçut le grade de maître-ès-arts, et fut chargé de la direction de l'école de Saint-Pierre, où l'on peut conjecturer qu'il fit la première application de sa méthode d'enseignement. L'auteur de l'*Athenæ Rauricæ* (J. Wern. Herzog) se contente de dire que Thorer y enseigna fort bien les éléments de la Grammaire (1). Quoi qu'il en soit, sa méthode ne tarda pas d'être connue, et les Jésuites l'introduisirent dans leurs colléges. Un passage fort curieux des *Bigarrures* de Tabourot (édit. de 1662, p. 436) prouve qu'elle était en usage au collége de Clermont, dès le milieu du seizième siècle (2). Thorer passa de son école, en 1532, à l'académie, où il professa quelque temps la rhétorique; mais ayant résolu d'embrasser l'état de médecin, il vint en France perfectionner ses connaissances par la fréquentation des savants, et, s'étant fait recevoir docteur, il revint, en 1537, à Bâle, occuper une chaire de théorie médicale. Ses talents comme professeur, et les succès qu'il obtint dans la pratique, étendirent sa réputation dans les différentes cours d'Allemagne, où il se vit fréquemment appelé pour exercer son art; une maladie longue et douloureuse enleva Thorer, le 23 février 1550. C'était un homme très-laborieux. Outre un *Recueil* d'anciens auteurs de matière médicale (3), Bâle, 1528, in-fol., et une édit. des *Traités* d'Apicius, *De re culinariâ*, et de B. Platine, *De honestâ voluptate*, ibid., 1541, in-4°., on lui doit: I. un *Abrégé* de la Grammaire grecque d'Emman. Chrysoloras, Bâle, 1528, in-8°. II. Des traductions latines de l'ouvrage de saint *Épiphane*, sur la vie et la mort des prophètes, 1529, in-4°.; — des OEuvres médicales de *Paul d'Égine*, 1532, in-fol.; 1532, 1538, in-4°.; 1546, 1555, in-8°. (4); — des Traités de *Philarète* sur le pouls, et de *Théophile* sur les urines, 1533, in-8°.; — d'*Alexandre* de Tralles, 1533, in-fol. (*V.* Alexandre, I., 534); — de *Dioclès Carystæ*, de la conservation de la santé; — d'*Agapet*, du devoir d'un roi; — de la Thérapeutique de *Jean Damascène*, 1543, in-fol. (5); — des Opuscules de *Polybe*, dans l'édition des OEuvres d'Hippocrate, de 1544; — des Commentaires de *Philotès*, sur les aphorismes d'Hippocrate, 1549. III. *Apologia contrà J. Guinterium Andernacum de translatione Pauli Æginetæ*, Bâle, 1539, in-8°. Thorer cherche à prouver que sa version de Paul d'Égine est supérieure à celle que Gonthier avait donnée du même auteur. IV. *Cottidiani colloquii libellus*, ibid.,

(1) *In primis artium rudimentis optimè instituit* (Athen. Rauricæ, 207).

(2) On sait que Tabourot était à Paris en 1564: et il ne parle pas de la méthode employée au collége de Clermont comme d'une chose nouvelle: ainsi l'on peut supposer qu'elle était en usage depuis plusieurs années.

(3) Ce volume contient: *Sorani, de arte medendi; Oribasii, de victûs ratione; Plinii, de re medicâ; Apulei, de Herbarum viribus, et Ant. Musæ, de Betonicâ.*

(4) Il avait publié séparément: *Pauli Æginetæ de alimentorum facultatibus*, Lyon et Bâle, 1541, in-4°. A—T.

(5) Thorer n'a traduit que les quatre premiers livres. La version des trois autres est de Gérard, médecin de Crémone.

1541 ; ce Traité, qui contient la méthode d'enseignement de Thorer, est rare. Gesner et l'auteur de l'*Athenæ Rauricæ* ne paraissent pas l'avoir connu. M. Jomard en a cité récemment un passage curieux, dans une *Lettre* au rédacteur du Journal d'Éducation (*V.* la *Revue encyclopédique*, août 1825, pag. 504) : Il prétend que cet ouvrage n'existe point à la Bibliothèque du Roi ; mais il fait peut-être partie du Recueil suivant. V. *Familiarium colloquiorum formulæ, gr.-lat.*, ibid., 1542, in-8°., Cat. de la Bibliothèque du Roi, Z, 1161. Outre les dialogues, le titre annonce le tableau de *Cébès*, la Batrachomyomachie, le poème de Calentius sur le même sujet, la Guerre grammaticale, etc. ; livres qu'on mettait alors entre les mains des enfants. VI. Une version allemande *de l'Anatomie* de Vesale, Nuremberg, 1551, in-fol. W—s.

THORESBY (Ralph), antiquaire anglais, né, en 1658, à Leeds dans le comté d'York, fonda le *Museum Thoresbianum*, en achetant le cabinet de médailles de lord Fairfax. Après la mort de son père, en 1679, il en prit la maison de commerce, mais avec la résolution de poursuivre ses recherches sur l'antiquité. Sa fortune, qui était considérable, lui fournissait les moyens d'entretenir une correspondance étendue. S'étant fait connaître par des Mémoires savants sur les antiquités romaines qu'il avait découvertes dans le comté d'York, il fut reçu, en 1697, membre de la société royale de Londres. Depuis long-temps il rassemblait, pour l'histoire de son pays natal, des matériaux qu'il publia en 1714, sous ce titre : *Ducatus Leodensis*, ou *Topographie de Leeds et des contrées adjacentes*, avec le Catalogue des antiquités contenues dans le Musée *Thoresby*. Dans cet ouvrage, Thoresby cite souvent une Histoire ancienne des provinces septentrionales de l'Angleterre, dont, après sa mort, on trouva le manuscrit. Ce fragment, qui s'arrête au sixième siècle, a été publié dans la *Biographie britannique*, à l'article *Thoresby*. Cet auteur a encore publié : *Vicaria Leodensis*, ou *Histoire de l'église de Leeds*, Londres ; 1724 ; et d'autres ouvrages dont on peut voir la liste dans la *Biographie britannique*. Il mourut en 1725. G—y.

THORILD (Thomas), poète suédois, né à Gothenbourg, en 1759, porta d'abord le nom de *Toren*, qui était celui de sa famille ; mais il le modifia ensuite, voulant le rendre plus poétique, et prit celui d'une divinité de la mythologie scandinave. Après avoir achevé son cours d'étude à l'université de Lund, où, pour subvenir à ses dépenses, il donnait des leçons, Thorild vint à Stockholm, et s'y occupa de littérature. Il rédigea d'abord le *Nouveau critique*, feuille périodique (1784). Lié intimement avec le poète Léopold ; il prit avec chaleur sa défense contre Kelgren, et porta l'animosité jusqu'à composer contre ce dernier une satire virulente, intitulée *Mercuriale*, dans laquelle il attaque son ennemi comme un homme perdu de mœurs et dépourvu de talents littéraires. Sous ces deux rapports, elle était également injuste. Thorild présenta à la société *Utile dulci*, en 1784, les *Passioni*, poème didactique, en vers hexamètres. La société reconnut que ce morceau étincelait de beautés poétiques, que le style en était élevé et vigoureux, que surtout il brillait par la délicatesse et la vivacité des sentiments ; mais elle déclara qu'elle ne pouvait lui ad-

juger le prix, parce que l'auteur avait hasardé, dans la forme, une nouveauté qu'elle ne devait pas approuver. Thorild donna ensuite les *Plaisirs de l'imagination*, ode en prose poétique (1), dédiée à *Kellgren*, *poète des Grâces*. Celui-ci, malgré les agressions de son adversaire, rendait justice à son rare talent. Le fond de la querelle entre ces deux littérateurs était à-peu-près ce qu'est aujourd'hui la guerre du classique et du romantique. Thorild dédaignait les ouvrages de quiconque suivait la marche tracée par les poètes français et italiens. Homère même trouvait à peine grâce à ses yeux; tandis qu'Ossian lui semblait le type de la perfection. Après cette dernière production, Thorild parut avoir renoncé à la poésie; voulant s'ouvrir la carrière administrative, il alla suivre le cours de jurisprudence à Upsal, et soutint une thèse intitulée *Critique de Montesquieu*, dans laquelle tout en rendant justice aux profondes vues de ce publiciste, il attaque quelques-uns de ses principes. Après cet essai Thorild, offensé de la conduite des professeurs à son égard, quitta l'université, et alla en Angleterre où il composa un petit livre en anglais, qu'il traduisit en Suédois. En 1790, il revint dans sa patrie, que, dans ses boutades, il appellait l'*Antichambre de la France*; cette façon de s'exprimer lui ferma la porte à tout avancement. Sans autre ressource que sa plume, il publia un grand nombre de pamphlets sur la politique, la philosophie, la morale. Les principaux sont : *Critique des Critiques, suivie d'un Essai sur la législation du monde spirituel* (1771), *sur la clémence* (1792), *sur le principe de l'instruction* (1793), *la justice ou la loi éternelle de toute société* (1794). Dans ces écrits comme dans les précédents, Thorild défendit avec une éloquence énergique les principes qu'il avait adoptés en littérature, et il réduisit ses adversaires au silence. Gustave III, qui avait de l'estime pour son talent, se proposait de lui donner des marques de sa faveur, lorsqu'il fut frappé du coup mortel. Thorild par son style entraînant s'était fait de nombreux partisans, surtout parmi la jeunesse. La haine de ses ennemis n'en devint que plus acharnée. Ils profitèrent de quelques expressions peu mesurées pour le représenter comme un ennemi du gouvernement monarchique; il fut poursuivi devant les tribunaux, et, après une procédure assez courte, condamné à la déportation. Le public montra le plus vif intérêt à son sort, et le peuple fut près de se soulever. Thorild, sans se décourager, publia un nouvel écrit dans lequel il exprima les mêmes principes. Cependant le gouvernement reconnut que l'on avait été trop sévère envers lui, mais on ne voulut pas qu'il revînt dans le pays. Il était encore en Danemark; lorsqu'en 1795 il fut nommé professeur et bibliothécaire de l'université de Greifswald, dans la Poméranie suédoise. Il publia dans cette ville un grand nombre de Dissertations en latin, au sujet de la réception des candidats aux honneurs académiques; de la même langue, *Archimedica seu maximum et minimum*, ouvrage philosophique; en allemand, *le Monde savant*. Il mourut en 1808. E—s.

(1) Il en parut une traduction française en 1788, dans les mélanges de littérature suédoise, publiés par M. Agander. M—G—n.

THORILLIÈRE (Lenoir de la) est le nom d'une famille de comédiens, qui s'est distinguée sur la scène française, pendant un siècle, sous trois générations. Le premier était gentilhomme et capitaine de cavalerie : mais, passionné pour le théâtre, il demanda à Louis XIV, et en obtint assez facilement la permission d'entrer dans la troupe de Molière, qui jouait au Palais-Royal. Il y eut de l'emploi de 1658 à 1664, et y fit représenter, en 1667, une tragédie d'*Antoine et Cléopâtre*, qui ne réussit pas. Après la mort de Molière, il passa au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, en 1673, et remplaça Lafleur (*V.* Thuillerie), dans les rôles de rois et de paysans, qu'il remplit avec succès. Sa taille était avantageuse, mais sa physionomie, quoique belle, manquait d'expression. Il mourut, en 1679, du chagrin que lui causa le mariage de sa seconde fille, Thérèse Lenoir, avec Dancourt, qui l'avait enlevée. Charlotte, sa fille aînée, avait épousé Baron. — Pierre La Thorillière, fils du précédent, et bien supérieur à son père, naquit en 1656, et reçut de Molière les premières leçons. En 1671, il joua un rôle d'amour dans *Psyché*, parcourut ensuite la province, revint, en 1684, débuter à Paris, et fut reçu la même année, pour les seconds rôles tragiques et les amoureux de comédie, emploi peu convenable à son talent. A la mort du fameux Raisin le cadet, en 1693, il hérita de la plus grande partie de son emploi, et mérita de lui succéder dans les valets et dans tous les comiques. La Thorillière est un des acteurs les plus parfaits qui aient paru sur la scène française. Sa taille était médiocre, mais bien prise, sa physionomie aimable, ouverte et expressive ; sa voix pleine et sonore ; son jeu rempli de vivacité, de finesse et de gaîté. Il avait eu du penchant pour la charge ; mais il s'en corrigea bientôt. Il dansait avec beaucoup de grâce, et chantait fort agréablement. Il excellait surtout dans la haute livrée. Son talent se conserva quarante-sept ans, presque sans altération ; et dans ce long intervalle, il créa un nombre infini de rôles, depuis *Hector*, dans le *Joueur* de Regnard, en 1696, jusqu'à *Pasquin*, dans les *Fils ingrats* de Piron, en 1728. Peu d'acteurs ont joui plus long-temps de leur réputation et de la faveur du public. On peut dire qu'il fut applaudi jusqu'à sa mort ; car, ayant fait sa retraite dans *Frontin* du *Muet*, le 7 août 1731, à l'âge de soixante-quinze ans, il mourut le 18 septembre suivant, doyen des comédiens, et jouissant, depuis dix ans, d'une pension accordée par le roi à ses longs services. Il avait épousé Catherine Biancolelli, fille de Dominique, célèbre arlequin de l'ancien théâtre italien, où elle-même avait joué les soubrettes, sous le nom de Colombine, jusqu'à la suppression de ce spectacle, en 1697. Par respect pour la mémoire et le talent de son beau-père, La Thorillière refusa de se charger d'un rôle d'arlequin dans une pièce où Dancourt avait mis en scène tous les personnages de la comédie italienne (1). —

(1) On raconte une mystification plaisante que Legrand fit à La Thorillière. Ils voyageaient ensemble, lorsque celui-ci voulut aller visiter une dame, dont il aperçut le château, près de Lyon. Sourd aux instances de son compagnon, qui le pressait de continuer leur route, il descend dans un cabaret pour s'y faire raser. Pendant l'opération, Legrand s'adressant au barbier, qu'il avait endoctriné et payé, lui demanda s'il y avait beaucoup de voleurs dans les environs? — *J'en ai fouetté et marqué deux avant-hier*, répondit le barbier. *Hier, j'en ai pendu trois, que je suis en train de disséquer, et demain je dois en rompre.....* La Thorillière ne laissa pas achever : le prenant pour le bourreau, il le repoussa rudement, et

Son fils, Anne-Maurice La Thorillière, fut reçu par faveur, en 1722, sans avoir débuté, et soutint assez mal le nom qu'il portait: il fut si constamment sifflé pendant quinze ans, dans les rôles de confidents et de seconds amoureux, que son père fut un jour obligé de demander grâce pour lui au parterre. Il prit alors les rôles à *manteaux*, de *pères*, ceux de *financiers*, dont il fut chargé en chef, depuis la retraite de Duchemin. Malgré sa prononciation embarrassée, il avait du feu, du comique; mais il était outré dans son jeu, et visait trop à faire rire par ses charges. Il se retira, en 1759, et mourut la même année, âgé de soixante-trois ans. A—t.

THORINUS. *V.* Thorer.

THORKELIN (Grim Jean), professeur à l'université de Copenhague, gardien des archives royales de Danemark, conservateur de la bibliothèque Arna-Magnéenne, membre de la société islandaise, a rempli ces différentes fonctions vers la fin du dix-huitième siècle, et s'est occupé constamment de recherches savantes sur les antiquités du nord de l'Europe. Associé aux travaux de Suhm et de Resenius (*V.* ces noms), il a publié: I. *Diplomatarium Arna-Magnæanum exhibens monumenta diplomatica quæ collegit et universitati Hafniensi testamento reliquit Arnas-Magnæus; Historiam atque Jura Daniæ, Norvegiæ et vicinarum regionum illustrantia*, Copenhague et Leipzig, 1786, 2 vol. in-4°. Les diplomes tirés de la bibliothèque d'Arnas-Magnæus, publiés dans ce recueil, sont rangés d'après leur ordre chronologique, et expliqués par des notes. II. *Eyrbyggia saga sive Eyranorum historia, quam mandante et impensas faciente P. F. Suhm versione, lectionum varietate ac indice rerum auxit G. J. Thorkelin*, Copenhague, 1787, in-4° L'*Eyrbyggia Saga*, écrite en islandais par Steinhore, seigneur d'Eyran, traite de l'agriculture et de la politique; la narration est entremêlée d'épisodes sur les guerres et les troubles qui, pendant le douzième et le treizième siècle, désolèrent l'Islande. Le manuscrit, que le savant Resenius avait fait venir de cette île, périt, comme tant d'autres monuments littéraires, dans l'incendie de Copenhague: heureusement il en avait fait tirer une copie très-exacte, que Thorkelin découvrit chez un libraire. Il l'a publiée avec la version latine en regard et avec des notes sur le texte original, sur l'auteur, sur l'époque où il a vécu (vers le milieu du treizième siècle), et sur sa manière grave, élevée, qui place l'*Eyrbyggia saga*, quoique écrite en prose, au rang des productions épiques islandaises. G—y.

THORNHILL (sir James), peintre anglais, naquit à Weymouth, en 1676. Issu d'une bonne maison, l'inconduite de son père, en dissipant sa fortune, le réduisit à embrasser une profession, afin de pouvoir subsister: la peinture fixa son choix. S'étant rendu à Londres, son oncle, l'illustre médecin Sydenham lui facilita les moyens de suivre son penchant. Des voyages en Hollande, en Flandre et en France, le mirent ensuite à portée de connaître les différentes manières des artistes étrangers; mais il ne vit pas en Italie les beaux modèles, et l'on s'en aperçoit au défaut de délicatesse et de correction qui se fait sentir dans ses ouvrages.

monta en voiture, à demi-rasé. Ce ne fut qu'à Paris que Legrand lui apprit le tour qu'il lui avait joué.

HIST. D'ANGLETERRE.

THORNHILL.

Doué toutefois d'une imagination fertile et d'un bon goût de dessin, ayant un pinceau ferme et hardi, et de l'instruction, il ne tarda pas à être distingué. La reine Anne le désigna pour peindre, dans le dôme de la cathédrale de Saint-Paul, l'histoire de ce saint, et le nomma en même temps son premier peintre d'histoire. La manière dont il s'acquitta de la tâche qui lui était confiée lui valut d'autres travaux considérables pour la cour et pour plusieurs grands seigneurs. On cite, parmi ses ouvrages, un appartement au palais d'Hampton-Court, où la reine Anne et le prince George de Danemark, son mari, sont représentés allégoriquement; dans la chapelle de tous les Saints (*All Souls*), à Oxford, le portrait du fondateur sur l'autel, le plafond et d'autres figures; un maître-autel pour l'église de Weymouth; le salon du palais de Blenheim, etc. Son chef-d'œuvre est le réfectoire et le salon de l'hôpital des marins à Greenwich; composition qui est aujourd'hui dans un état de dépérissement. On y voit allégoriquement représentés le roi Guillaume et la reine Marie, accompagnés par les Vertus et par l'Amour, qui soutiennent le sceptre. Thornhill, constamment occupé à des travaux lucratifs, en appliqua sagement le fruit à racheter les anciennes possessions de sa famille, que son père avait vendues. Il fut également peintre d'histoire de George Ier. et de George II, qui le décora de la chevalerie; mais cette distinction fut malheureusement balancée par une injustice semblable à celle qu'essuya l'illustre architecte Wren : ce fut la privation de leur emploi, dont on gratifia des artistes qui leur étaient bien inférieurs. Thornhill mourut le 4 mai 1734, à cinquante-huit ans, laissant un fils qu'il avait fait nommer peintre de la marine, et une fille qui épousa le célèbre Hogarth. Il fut membre de la société royale de Londres, et pendant plusieurs années membre du parlement. Ses talents n'étaient pas bornés à la peinture de l'histoire; il cultivait avec succès les genres du portrait et du paysage. Habile architecte, il construisit plusieurs belles maisons, entre autres sa propre résidence d'été. On trouve dans l'*Universal Magazine* une notice sur ses principaux ouvrages, accompagnée de son portrait gravé d'après Highmore. Z.

THORNTON (Bonnel), auteur anglais, né en 1724, était fils d'un apothicaire de Londres. Étant encore à l'université d'Oxford, il entreprit, avec d'autres jeunes gens de son âge, un ouvrage périodique, sous le titre de l'*Étudiant*. Son père voulait qu'il étudiât la médecine; mais le jeune Thornton aimait mieux la littérature. Ayant un jour fait une partie de plaisir à Londres, il se trouva au spectacle nez à nez avec son père, qui, fort étonné de trouver là un fils qu'il croyait enseveli dans les études à Oxford, l'apostropha vivement. Le jeune homme, pour se tirer de ce mauvais pas, essaya de persuader à son père qu'il se trompait; mais voyant que la colère de celui-ci ne faisait qu'augmenter, il s'esquiva tout doucement, retourna en toute hâte à Oxford, et le lendemain, à l'arrivée de son père, à laquelle il s'attendait, il le reçut en robe de chambre, au milieu de ses livres de médecine, et travaillant à une Dissertation sur la crampe. Le père crut s'être en effet trompé. Thornton prit les premiers degrés en médecine pour obéir aux ordres

paternels; mais, devenu son maître, il se livra tout entier à son goût pour la littérature. Il contribua au *Public Advertiser*, feuille périodique qui jouissait d'une grande vogue; et il entreprit, en 1754, avec Colman, un ouvrage dans le genre du Spectateur, intitulé le *Connaisseur*. Cette feuille eut beaucoup de succès. A l'imitation de Steele et d'Addison, l'auteur passait en revue les mœurs et les folies du temps; tantôt il les censurait d'un ton sévère, tantôt il les châtiait par le sarcasme et l'ironie: il prenait toutes sortes de formes, et employait divers styles : ici, c'étaient des lettres qu'il se faisait adresser, là c'étaient des contes ou des anecdotes. Le *Connaisseur*, publié originairement sous le pseudonyme de M. Town, a été réimprimé en 4 vol. in-12, Londres, 1793. Thornton épousa, en 1764, la fille d'un gouverneur anglais en Afrique; il mourut quatre ans après, le 9 mai 1768. (1) Sa veuve lui fit ériger un monument à l'abbaye de Westminster, avec une épitaphe écrite par son ami Joseph Warton. Thornton a donné une traduction des Comédies de Plaute, que l'évêque Warburton trouvait à-la-fois fidèle et élégante (2); il est auteur d'une satire intitulée la *Bataille des perruques* (3), et d'autres poésies badines. Il a fourni des morceaux au recueil périodique intitulé l'*Aventurier*; à la *Chronique de Saint-James* et au *Journal de Covent-Garden*. Son fils aîné, mort jeune, en 1790, a composé des Hymnes et des Odes sacrées. On lui a érigé un monument auprès de celui de son père. Une Notice biographique sur Bonnel Thornton, suivie d'extraits de ses Lettres, a été mise à la tête de l'édition du *Connaisseur*, citée plus haut. D—G.

THOTT (Otton, comte de), ministre d'état danois, né le 13 octobre 1703, descendait de l'une des plus illustres familles du Danemark, et commença par des emplois subalternes. En 1735, il était membre du bureau d'économie politique et de commerce, nouvellement établi; dans le même temps il fut nommé censeur de la banque et de la monnaie; et après avoir aboli le monopole d'une société, il affranchit le commerce des colonies danoises de toutes les entraves auxquelles il était soumis. Il fit, en 1749, l'utile acquisition de la partie de l'île Aröe qui, depuis les partages de terre, était restée séparée des domaines de la couronne, et se trouvait alors dans la possession du duc de Glucksbourg. A toute l'activité d'un homme d'état, Thott réunissait un amour très-éclairé des lettres, et surtout des connaissances historiques très-variées. Il avait formé une bibliothèque considérable, dont le catalogue a été publié (par Er. Nyerup) sous ce titre : *Catalogus Bibliothecæ Thottsianæ*; Copenh. 1788-95,

(1) Thornton aimait le plaisir de la table. L'effet des repas prolongés du soir le retenait quelquefois au lit long-temps après que le soleil avait reparu sur l'horizon. Une vieille dame, sa parente, lui ayant fait une espèce de leçon à ce sujet, ajouta : « Ah! Bonnel, je vois bien que vous abrégez » vos jours. C'est vrai, répondit l'épicurien, mais » *j'alonge mes nuits.* » L.

(2) *Comédies de Plaute*, traduites en vers blancs, 4 volumes in-8°. Cette traduction, très-estimée, est accompagnée de notes instructives et judicieuses. L'auteur ne s'est pas borné à traduire, il a aussi rempli quelques lacunes : la fin de l'*Aulularia* a été refaite par lui, pour remplacer celle qu'avait donnée Ant. Codrus Urceus, professeur à l'université de Bologne. Des sept pièces que contiennent les deux premiers volumes, la traduction du *Marchand* est de Colman; et celle des *Captifs* de Rich. Warner, qui a aussi traduit la vie de Plaute, par Petrus Crinitus. L.

(3) La *Bataille des Perruques*, ou *Chant ajouté au Dispensaire* de Garth (1767), dont le sujet était la querelle alors fort animée entre les membres et les licenciés du collége de médecine (*V.* Garth). L.

HIST. DE FRANCE.

DE THOU.

Ferdinand pinx.t Landon direx.t

12 vol. in-8°. Il avait eu le projet d'en faire un établissement public avec un fonds nécessaire à son augmentation et à son entretien; mais il changea d'avis, et laissa seulement à la bibliothèque royale de Copenhague ses éditions des premiers temps de l'imprimerie jusqu'à l'an 1530, dont le nombre était de sept mille. Il fit présent d'un grand nombre de livres à l'école de Herlutsholon, dont il était le protecteur; et il légua à l'université de Copenhague un capital de cinq mille thalers, destiné à l'achat des livres provenant de la vente de sa bibliothèque. Outre ces trésors littéraires, Thott avait un médailler très-riche, un cabinet d'antiquités, de camées et de pierres gravées, des tableaux, et des curiosités de différents genres. La collection des médailles a été publiée sous ce titre : *Thesaurus numismatum ex auro, argento et ære, græcorum et romanorum, nec non medii et rec. ævi, quæ collegit O. de Thott.* Copenh., tome I, II, 1789, in-8°. Il mourut le 10 septembre 1785. Z.

THOU (Augustin de) était seigneur de Bonneuil et du Bignon près Orléans, d'où cette famille tirait son origine, et non de la Champagne, comme l'a dit le Dictionnaire historique. Son père (Jacques de Thou), l'un des magistrats les plus distingués de son temps, fut avocat-général en la cour des aides; et lui-même parut avec éclat au barreau, d'abord comme conseiller, puis comme président. Il mourut le 6 mars 1544. — Son fils aîné, Christophe de Thou, premier président au parlement de Paris, chancelier des ducs d'Anjou et d'Alençon, commença à se faire connaître dans les charges de conseiller et d'avocat du roi au siége de la table de marbre, de contrôleur de la chancellerie et de prévôt des marchands de la ville de Paris. Ce fut dans ces différents emplois, qu'il servit avec beaucoup de zèle les rois Henri II, Charles IX et Henri III. Ce dernier prince, qui avait peut-être fait trop peu de cas de ses avis, le regretta vivement et le pleura même après sa mort. Il lui fit faire des obsèques magnifiques, et on l'entendit souvent dire avec douleur, que Paris ne se fût jamais revolté si de Thou eût encore été à la tête du parlement. C'était aussi l'opinion de toute la France; et cette opinion était fondée sur le caractère de sagesse et de probité du président. Ce fut Christophe de Thou qui fit, au massacre de la Saint-Barthélemi, l'application de ces vers de Stace (Silv. v) :

Excidat illa dies ævo, ne postera credant
Secula. Nos certè taceamus; et obruta multa,
Nocte tegi propriæ paliamur crimina gentis.

Ce vertueux magistrat avait commencé une Histoire de France, que ses occupations et les troubles au milieu desquels il vécut ne lui permirent pas d'achever. Il mourut le 11 nov. 1582, à l'âge de soixante-quatorze ans. Pasquier a dit que *sa vie fut belle et honorable, et la fin comme la vie.* Cependant il aimait le luxe et la magnificence, et l'on a remarqué que c'est le premier habitant de Paris qui ait eu un carrosse.

M—D j.

THOU (Nicolas de), frère puîné de Christophe, fut conseiller-clerc au parlement, archidiacre de l'église de Paris, abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, puis évêque de Chartres. Il gouvernait ce diocèse depuis peu de temps, lorsque Charles IX mourut. Les troubles qui avaient agité les règnes précédents et

ceux auxquels une courte suspension devait donner plus de force, se renouvelèrent bientôt sous le nouveau règne. Les protestants faisaient tous leurs efforts pour être dans l'état une seconde puissance. La faction des Seize voulait anéantir toutes les autorités existantes, afin de s'emparer du pouvoir, et de diriger tout au gré de ses passions. Des barricades avaient été élevées subitement dans Paris, sous le prétexte de se défendre contre des ennemis imaginaires, mais en réalité pour attenter à la vie du roi, qui n'échappa aux dangers les plus imminents qu'en se réfugiant à Chartres, ville dont la fidélité était encore restée intacte. Le duc de Guise, qui suivait Henri III, comme une victime qu'il voulait immoler à son ambition, fut reçu avec les plus grands honneurs dans cette même ville qui venait d'offrir son dévouement à son roi. Cet accueil irrita le souverain malheureux, et peut-être prépara ou détermina la catastrophe dans laquelle le duc et le cardinal de Guise perdirent la vie, à Blois, les 23 et 24 décembre 1588. La presque totalité des villes de France se déclarait contre le roi. Le duc de Maïenne avait été nommé *lieutenant-général de l'état royal et couronne de France*, par le conseil de l'union. Henri III fut assassiné le 1er. août 1589; mais les ligueurs d'alors ne brisèrent pas le trône de France : ils voulaient encore avoir un roi, et ne pouvant réunir leurs affections sur leur légitime souverain, ils se créèrent un fantôme royal, dans la personne du cardinal de Bourbon, qu'ils proclamèrent sous le nom de Charles X. Cependant Henri IV avait succédé légitimement à la couronne. Une minorité fidèle le reconnaissait. C'est au milieu de ces troubles que l'évêque de Thou, appartenant à une famille illustrée par son amour pour ses rois, continua l'administration de son diocèse. Les Chartrains, jadis fidèles, avaient eu le malheur de se réunir aux révoltés. Dès le 17 janvier 1589, ils avaient refusé l'entrée aux troupes envoyées par Henri III. On s'était réuni à l'hôtel-de-ville; le plus grand nombre voulait obéir au roi : le parti contraire s'y opposa; l'évêque de Thou et son clergé proposèrent de supplier le roi de venir en personne s'assurer de la fidélité des Chartrains. Cette proposition fut rejetée. Quelques députés, appuyés de tout le peuple, crièrent qu'il fallait appeler le duc de Maïenne, et jurer l'union. Sourdis, gouverneur de la ville, soutenait en vain le parti du roi. Le 22 du même mois, les partisans d'Henri III se trouvèrent les moins nombreux, et eurent la douleur de voir proclamer l'union. Dès que le duc de Maïenne en fut instruit, il se rendit à Chartres; et tandis qu'une portion des habitants délibérait pour savoir si on lui permettrait d'entrer dans la ville, une autre portion plus considérable lui ouvrit les portes, malgré les efforts de Sourdis. L'évêque de Thou était forcé de comprimer son zèle : il lui aurait été impossible de combattre ouvertement ces factieux; il ne pouvait qu'agir avec une extrême prudence. Le duc de Maïenne, aussitôt après son entrée, se rendit à l'église cathédrale, où l'évêque et le chapitre se présentèrent à lui avec la croix et l'eau bénite. Sa politique lui fit refuser ces honneurs, et même le logement que l'évêque lui avait offert dans son hôtel. Le duc de Maïenne voulait faire trancher la tête à Sourdis, pour le punir d'avoir refusé d'entrer dans l'union; mais

Reclainville, qui commandait aussi à Chartres, obtint sa liberté. Le nom de cet officier mérite d'être rappelé. Quoique ligueur, il eut la générosité de sauver la vie à un défenseur du roi. Dès que Sourdis eut quitté la ville, le duc de Maïenne assembla les habitants, et leur fit, dit l'historien Souchet, signer ou jurer l'Union de bon gré ou de force. Il repartit le lendemain, après avoir nommé Reclainville gouverneur. Les ligueurs, fiers de ce succès, firent célébrer un service dans l'église cathédrale, pour le duc et le cardinal de Guise. Peu de temps après on vit le pape Sixte-Quint se déclarer contre Henri III, à l'occasion de la mort des Guise. Il excommunia publiquement ce monarque, envoya sa bulle par toutes les villes de France, pour y être publiée, et, en cas qu'elle ne pût l'être, « il ordonnait » qu'elle fût affichée à Chartres. Souchet ajoute que lorsqu'elle fut apportée en cette ville, M. de Thou, » évêque, personnage sage et avisé, » eût bien voulu que ces Lettres eussent été adressées ailleurs; mais » craignant d'obéir au pape, et d'offenser le roi souverain de son état, » il assembla son clergé, et il fut résolu que le porteur des bulles prendrait deux notaires apostoliques, » pour lui donner acte de ce qu'il » l'aurait affichée lui-même sans que » le clergé s'en mêlât. Néanmoins » elle ne fut pas affichée pour lors; » elle ne le fut que quelques jours » après, par l'ordre de Maïenne, » qui, le 5 juillet, la fit afficher lui-» même aux portes de la cathédrale ». L'assassinat d'Henri III occasionna ensuite de nouveaux troubles. Henri de Navarre succédait à la couronne de France; mais le conseil de l'union, dirigé par le duc de Maïenne, avait reconnu le cardinal de Bourbon pour roi, sous le nom de Charles X. Le parlement de Paris avait vérifié cette déclaration; et, le 5 mars 1590, il déclara Charles X seul vrai et légitime roi de France. Les ligueurs alors voulaient exclure Henri IV du trône; mais ils ne voulaient pas détruire la royauté. L'hérésie était aussi un des fléaux qui s'étaient appesantis sur la France. De Thou se trouvait environné de dangers; déjà même il était soupçonné d'être un des partisans d'Henri IV. Cependant il lui fallait sauver toutes les apparences. Ce fut dans ce but qu'il publia son mandement du 2 septembre 1589, par lequel il « enjoignit aux curés d'ex-» horter leurs paroissiens au pro-» chain jour de la nativité de Nostre-» Dame, patrone du pays char-» train...., afin que les prières » soient plus facilement exaucées » pour l'*adresse*, *conduite* et pro-» tection des princes et seigneurs » catholiques, à l'exécution de leur » louable entreprise pour l'extirpa-» tion des hérésies causant la ruine » de ce jadis tant florissant royau-» me;.... ensemble pour la briefve » délivrance des princes et seigneurs » détenus si long-tems prisonniers à » cette occasion, et le soulagement » par eux procuré du peuple extrê-» mement opprimé de toutes parts ». L'évêque de Thou s'expliqua plus ouvertement dans un second mandement, du 22 octobre de la même année, et enfin dans un troisième où il recommandait aux fidèles de son diocèse des prières et collectes pour la « délivrance du roi » très-chrétien Charles de Bourbon, » hors la captivité en laquelle il est » de si longtemps détenu pour les » causes assez notoires à un cha-» cun ». Un tel langage devait faire

penser que l'évêque de Thou était dévoué à la ligue; mais il montra plus tard que la prudence et la crainte avaient seules pu le faire parler ainsi. Lorsque le cardinal de Bourbon fut mort, et qu'Henri IV s'approcha de Chartres avec son armée, l'évêque fit secrètement tous ses efforts pour contribuer à ses succès; et lorsque ce prince fut entré dans la ville, il prit son logement dans le palais épiscopal. Quelque temps après le roi réunit à Chartres une assemblée du clergé composée de vingt-huit prélats, au nombre desquels de Thou siégea lui-même. C'est à cette assemblée que fut déférée la bulle d'excommunication fulminée par Grégoire XIV contre Henri IV, et dans laquelle il renouvelait celle de Sixte-Quint ainsi que les deux monitoires dont ce pape avait accompagné sa bulle. Les évêques français déclarèrent *les bulles nulles, injustes et suggérées par les ennemis de la France:* Cette déclaration porta un coup funeste aux ligueurs et donna à plusieurs occasion d'abandonner la ligue. Lorsqu'en 1593, Henri IV, ayant résolu de se faire instruire dans la religion catholique, appela auprès de lui, à Saint-Denis, plusieurs archevêques et évêques, il n'oublia pas de Thou. La lettre de cachet qui lui fut adressée se trouve au tome v des Mémoires de la ligue, pag. 380, et dans le Journal d'Henri IV, tom. I, pag. 343. Cependant il manquait encore à Henri IV l'onction sacrée. La ville de Reims était au pouvoir des ligueurs. Le roi, maître de choisir tout autre lieu pour son sacre, désigna l'église de Chartres. Cette opinion était conforme au sentiment d'Yves de Chartres, développé dans sa soixante-dixième Épître, relativement au sacre de Louis-le-Gros, qui eut lieu à Orléans, en 1108. De Thou reçut, en cette circonstance, la récompense de son zèle; il eut l'honneur de sacrer Henri IV. Cette cérémonie se fit le 27 février 1594, dans son église cathédrale. Comme il n'était pas possible de se procurer la Sainte-Ampoule de Reims, on demanda celle de l'abbaye de Marmoutiers, qui fut apportée par quatre religieux de ce monastère. Les procès-verbaux de tout ce qui eut lieu relativement à cette relique furent reçus par De Bune et Sortès, notaires, et sont encore conservés en originaux dans l'étude de Me. Soissons, notaire à Chartres. Nicolas de Thou survécut peu d'années à ce grand événement; il mourut le 5 nov. 1598, dans son château de Villebon, à quatre lieues de Paris, d'où son corps fut porté au tombeau de sa famille, en l'église Saint-André-des-Arcs. On a de lui: I. *Instruction des curés pour instruire le simple peuple dans le diocèse de Chartres*, Paris, 1579. II. Un Rituel sous ce titre: *Manière d'administrer les Saints Sacrements de l'Église, y faire prône et bénédictions, avec instructions convenables pour leur intelligence*, dressées par R. P. en Dieu M. Nic. de Thou, évêque de Chartres, Paris, 1580, in-4°. III. *Statuta in Synodo carnutensi promulgata sub Nic. de Thou, anno* 1587, Paris, 1587, in-8°. D'autres Statuts synodaux parurent en 1593. IV. *Brief Recueil et Explication de la Messe et du divin Service y faict*, Paris, 1598, in-4°., 173 feuillets. V. *Cérémonies observées au sacre et couronnement du très-chrestien et très-valeureux Henri IV, roi de France et de Navarre*, Paris, 1594, in-4°., et 1610, in-8°. H—on.

THOU (Jacques-Auguste de), né, à Paris, le 8 octobre 1553, était fils de Christophe de Thou, premier président du parlement, et de Jacqueline Tuleu de Céli. Comme tant d'autres hommes célèbres, il naquit faible; et l'on craignit long-temps de ne pouvoir prolonger sa frêle existence. Il écouta de bonne heure les leçons des maîtres les plus fameux de son temps, d'abord à Paris, ensuite dans d'autres universités du royaume; il alla jusqu'à Valence, en Dauphiné, où Cujas attirait alors (1571) l'élite de la jeunesse française. Ce fut dans cette ville qu'il connut Joseph Scaliger; et il se forma entre ces deux hommes célèbres une amitié que le commerce le plus intime entretint pendant trente-huit années. De Thou revint à Paris, peu de temps avant les fêtes du mariage d'Henri, roi de Navarre, qui devaient cacher les préparatifs de la Saint-Barthelemi; il fut témoin de cette journée exécrable, et vit le corps de l'amiral Coligny au gibet de Montfaucon. Destiné d'abord, du vivant de ses deux frères aînés, à l'état ecclésiastique, de Thou s'établit vers la même époque (1572), chez son oncle, Nicolas de Thou, alors chanoine de Notre-Dame, et peu après évêque de Chartres (*V.* ce nom). Il s'y livra entièrement aux études propres à le préparer dignement à cet état; l'année suivante, il accompagna Paul de Foix, envoyé en Italie, avec une mission importante. De Thou parcourut toutes les villes que leurs monuments et leurs souvenirs recommandaient à sa curieuse attention. Il visita le Milanais, la Toscane, Venise, Florence, Vérone, Crémone, Padoue, Bologne, Naples, et résida plusieurs mois à Rome. Partout, il s'attachait à voir les plus habiles professeurs de chaque école. Préoccupé dès-lors de l'idée d'entreprendre un jour un ouvrage digne de la postérité, il en réunissait déjà les matériaux, il établissait des rapports avec ces savants laborieux qui, dans les premiers temps de la renaissance des lettres en Europe, se livraient avec un zèle ardent et consciencieux à des études profondes, qui ne leur valurent que peu de gloire, et qui, sans conserver le souvenir de leur nom, ont préparé une facile érudition à leurs successeurs. Charles IX mourut alors (1574); et Henri III, appelé à lui succéder, quitta furtivement le trône de Pologne, et revint en France, par le midi de l'Europe. De Thou, accompagnant Paul de Foix, l'alla trouver en Dalmatie; il retourna de là à Rome, et peu après à Paris, où il reprit le cours de ses études, qu'il continua assidument pendant quatre années. Les factions déchiraient le royaume; l'importance du rôle que jouait le premier président de Thou, dans les affaires publiques, fit naître plus d'une occasion d'apprécier la prudence et l'habileté précoces de son fils, qu'on chargea de diverses missions de confiance. En 1576, comme les malheurs de sa famille n'avaient pas encore changé sa destination, il fut pourvu d'une charge de conseiller-clerc au parlement de Paris. Deux ans après, on l'envoya négocier avec des chefs du parti protestant, mécontents de la violation de quelques promesses; et, en 1581, il était du nombre des commissaires envoyés en Guyenne, pour y rendre la justice, à la place de la chambre *mi-partie* de cette province, dont les membres, divisés par la religion, consumaient leur temps en de perpétuels et dangereux débats. De Thou vit alors le

prince de Condé et le roi de Navarre; il put facilement apprécier le noble caractère et les généreuses intentions de ce dernier prince, qui devait plus tard être son maître, et auquel il donna depuis tant de marques d'un utile dévouement. Pendant son séjour à Bordeaux, il se lia avec Michel de Montaigne, alors maire de cette ville : *Homme franc*, dit de Thou, *ennemi de toute contrainte, qui n'était entré dans aucune cabale, d'ailleurs fort instruit des affaires* (1), auxquelles il avait pris une grande part, et dont les naïfs écrits sont plus connus aujourd'hui que sa sage et honorable conduite dans des circonstances difficiles et des temps malheureux. De retour à Paris, de Thou, abandonnant une carrière dont l'éloignaient également et sa vocation et la position où les événements l'avaient placé, résigna ses bénéfices et devint maître-des-requêtes; l'année suivante, il obtint la survivance de la charge de président à mortier au parlement de Paris, qu'avait son oncle, Auguste de Thou, et il se maria (1587). Depuis trois ans, la guerre civile désolait le royaume, et Henri III était contraint de quitter sa capitale, où commandait en maître un de ses sujets. Ce prince pusillanime ne devait plus compter que sur l'appui des provinces; et, à cet effet, il y envoya des commissaires. De Thou se rendit dans la Normandie, que le roi choisissait pour retraite; il prépara habilement les choses, et passa en Picardie, pour continuer sa mission. Au retour, on récompensa ses services par le brevet de conseiller-d'état (1588). Ce n'était point un vain titre, puisqu'il lui donnait entrée dans tous les conseils où se traitaient les affaires les plus importantes; et, depuis cette époque, il en est peu auxquelles de Thou n'ait pris part. Après une paix simulée, entre le roi et la ligue, les états du royaume furent assemblés à Blois. De Thou s'y rendit : il accompagnait alors le cardinal de Vendôme et le comte de Soissons, dont il avait la confiance. Le duc de Guise, toujours présomptueux, luttant ouvertement contre le roi qui, poussé à bout, préparait dans le plus profond secret une vengeance terrible, chercha, mais inutilement, à attirer de Thou dans son parti. Vers le milieu de décembre (le 17), celui-ci se rendit à Paris. Avant son départ, il était allé prendre congé du roi, et il raconte à cette occasion (2) un fait remarquable. Henri III, le retint longtemps dans un endroit obscur de son appartement, sans proférer une parole, et tenant sa main dans la sienne. Enfin, rompant ce long silence, il lui donna laconiquement quelques instructions générales pour le premier président de Harlay, son beau-frère. De Thou supposa depuis, et avec vraisemblance, que le roi avait pensé à lui confier quelque chose du projet exécuté six jours plus tard (3), mais que d'autres réflexions l'arrêtèrent. A peine arrivé à Paris, il fut obligé d'en sortir, et non sans une peine extrême. Il fut même arrêté en sortant des barrières; la nouvelle de la mort des Guises avait porté les ligueurs aux derniers excès. Il rejoignit bientôt Henri III, et ne contribua pas peu à le persuader de se réunir franchement au roi de Navarre. Le plus grand obstacle à cette utile alliance n'existait plus. Catherine de

(1) *Mémoires.*

(2) *Mémoires.*

(3) L'assassinat des Guises, massacrés les 23 et 24 décembre.

Médicis venait de mourir, engageant elle-même son fils, en ce moment suprême, à se ménager un aussi ferme appui. Un traité fut entamé et aussitôt conclu par de Thou et Schomberg avec du Plessis-Mornay, venu secrètement à la cour. Un édit transféra, dans ce temps, le parlement à Tours; et de Thou fut appelé à y exercer la charge de président, dont il n'avait encore que la survivance tant qu'existait son oncle. Peu après, il partit, avec Gaspard de Schomberg, pour aller à travers mille dangers solliciter en Allemagne et en Italie des secours d'hommes et d'argent pour le roi. De Thou était à Venise quand la nouvelle de la mort d'Henri III y fut connue. Il revint en France par la Suisse, et alla trouver Henri IV à Châteaudun. Le nouveau roi l'accueillit avec bonté, et lui donna des marques de sa confiance par les diverses missions dont il le chargea, notamment en l'envoyant auprès du cardinal de Vendôme, qu'on cherchait à éloigner du roi, et qu'il sut persuader de rester fidèle à ses devoirs. Pendant cinq années, de Thou suivit Henri IV dans les camps : c'était le seul poste où dussent se tenir les sujets fidèles d'un prince obligé de conquérir son royaume. En 1594, on le chargea de traiter, de concert avec Sully, les conditions du raccommodement du duc de Guise avec la cour. Ensuite il fut nommé à l'ambassade de Venise, où il n'alla point. La mort de son oncle le laissa bientôt en possession de la charge de président à mortier. Dans tous les événements importants du règne d'Henri IV, dont chaque jour affermissait le pouvoir, nous trouvons de Thou au premier rang. Nommé, en 1596, pour se rendre à la conférence de Loudun, qui laissait voir le mécontentement des protestants, et craindre leur éloignement, il refusa cette mission, dont la difficulté l'effrayait. Peu après, il tenta, sans succès, la réconciliation du duc de Mercœur et la pacification de la Bretagne (4). Il négociait en même temps avec les religionnaires, et, pour calmer leur défiance et leurs murmures, il rédigeait avec quelques conseillers du prince les articles du célèbre édit signé à Nantes, en 1598, après deux années entières de démarches et de négociations. Plus tard, (1600), il assistait, en qualité de commissaire catholique, à la conférence de Fontainebleau. Il défendait, dans le conseil, avec autant de force que de lumières, les libertés de l'Église gallicane, auxquelles on voulait porter une atteinte funeste, en arrachant au roi, pour complaire au pape, la publication du concile de Trente : tentative imprudente, plus d'une fois repoussée, et qui devait se renouveler encore. Il était, en 1615 et 1616, un des négociateurs du traité de Loudun, entre la cour et le prince de Condé. Depuis la mort d'Henri IV, on voit peu de circonstances graves où la régente n'ait eu recours à l'expérience et aux lumières du président de Thou. Enfin il savait concilier tant de travaux divers avec l'exercice de sa charge, qu'il remplit toujours assidument, surtout lorsque la paix eut été rendue à la France (5). Il sut encore trouver assez de loisirs pour mettre en ordre et livrer au public la première partie de l'Histoire de son temps, dont il avait réuni les matériaux au milieu même des événements qu'il a décrits, ou des hommes qui en avaient été les acteurs ou les témoins.

(4) Elles ne tardèrent pas à être accomplies.
(5) Par le traité de Vervins, 1598.

Depuis plusieurs années, il s'occupait sans relâche de cette composition, l'une des plus vastes qu'ait jamais entreprise un seul homme. Après en avoir long-temps mûri l'idée, il nous apprend lui-même qu'il y mit la première main en 1591 (6). Ne se bornant pas à l'histoire de son pays, il eut à entretenir de vastes correspondances avec les étrangers qui lui fournissaient des documents. Ce fut en 1604 qu'il publia les dix-huit premiers livres, précédés d'une Épître à Henri IV, où il expose son dessein, et ne craint pas d'exprimer ses sentiments par rapport à la religion et au gouvernement de l'état. Cette publication, ainsi que l'avait prévu de Thou, lui suscita une foule d'ennemis. Les nouveaux *zelés*, faction formée du dernier levain de la ligue, se montrèrent les plus violents. Telle était encore la force des partis, que la protection avouée du roi ne garantit pas de Thou des attaques, et plus tard des censures de la cour de Rome (7). Il méprisait les critiques particulières, parce qu'il en connaissait le motif; mais il ressentit une profonde affliction de la mesure sévère dont son livre fut l'objet à Rome. Il chercha à se justifier, et ne fut pas écouté : alors il se plaignit avec éclat et amertume. Ce qu'on aura peine à croire, c'est que la position d'Henri IV, à cette époque, était encore si difficile que, quelque intérêt qu'il portât à l'ouvrage et à son auteur, il ne crut pas devoir interposer ses bons offices, et encore moins réclamer avec autorité. Peu après, la France perdit l'un de ses meilleurs rois; et une régence faible et agitée succéda à un règne ferme à-la-fois et paternel. Sully ayant été éloigné de la cour, on lui donna trois successeurs pour le maniement des finances, et de Thou fut un de ces directeurs (8). De pareilles fonctions étaient peu compatibles avec ses goûts, ses connaissances et les travaux qui jusque-là avaient occupé sa vie. Il ne s'y livra qu'à regret. Une circonstance grave vint, dans le même temps, ajouter à son dégoût. Son beau-frère, Achille de Harlay, accablé par l'âge et les infirmités, pensait à la retraite. Il demandait à résigner sa charge à de Thou, auquel le feu roi l'avait promise, que la reine, dès avant sa régence, avait bercé de cet espoir (9), et qui même aurait pu se la faire assurer à l'avance, s'il n'eût pas cru devoir plutôt s'en rapporter à la justice et à la bienveillance du souverain. Un choix semblable eût obtenu sans doute l'assentiment général; mais la régente n'accueillit pas la proposition d'Achille de Harlay, auquel un autre successeur fut donné (10). On en sera moins étonné lorsqu'on apprendra que Rome fut consultée sur le choix d'un premier président du parlement de Paris. Cette disgrâce fut un des plus vifs chagrins de la vie du président de Thou. Il pensa sérieusement à quitter la cour et les affaires (11). Ses amis le dissuadèrent de cette résolution violente. Il continua

(6) *Mémoires.*

(7) L'histoire fut mise à l'*index*, par décret du 14 novembre 1609; dans la même liste était l'arrêt du parlement de Paris contre Jean Châtel, assassin d'Henri IV. Dans le même temps et par une espèce de représaille, le parlement de Paris condamna le livre du cardinal Bellarmin sur la puissance du pape.

(8) Avec Château-Neuf et Jeannin : ce dernier, avec le titre de contrôleur-général, avait la presqu'entière autorité (*Mémoires de Bassompierre*).

(9) Lettre de de Thou au président Jeannin.

(10) Ce fut en 1611 que Nicolas de Verdun remplaça Achille de Harlay, et non en 1616, comme il est dit à l'article de ce dernier (Lettres de de Thou).

(11) Lettre au président Jeannin.

l'exercice de sa charge pour les finances, mais sans oublier l'injustice dont il se disait hautement la victime, et dont ne purent le consoler les témoignages les plus honorables. Il reprit alors ses travaux littéraires, interrompus depuis six ans, et s'occupa de conduire son Histoire jusqu'à la mort d'Henri IV. Il n'accomplit pas entièrement son dessein (12). On croit que c'est vers 1614 qu'il écrivit les Mémoires de sa vie pour justifier ses intentions et pour se laver hautement des fausses imputations dirigées contre sa religion. Fatigué de tant de traverses, profondément affligé de la perte de sa seconde femme, il vit sa santé, depuis long-temps affaiblie, hors d'état de résister à ces atteintes; et après une maladie de quelques mois, il mourut, le 7 mai 1617, à l'âge de soixante-quatre ans (13). Sentant sa fin prochaine, il montra qu'il y était parfaitement préparé. C'est dans un morceau de poésie latine, pour laquelle il avait eu toute sa vie un goût décidé, et au milieu de vives souffrances, que, le jour même où la mort devait le frapper, il manifesta sa pieuse résignation. Il avait composé lui-même, en latin, une épitaphe pour être placée sur son tombeau. Après avoir protesté hautement de la pureté de sa foi, si souvent attaquée (14), il demandait pour toute grâce aux hommes d'être plus épargné par eux après sa mort qu'il ne l'avait été durant sa vie. Jacques-Auguste de Thou ne laissa point d'enfants de son premier mariage. De Gasparde de La Chastre, sa seconde femme, il eut trois fils et trois filles. On connaît la fin malheureuse de l'aîné, François-Auguste (*V.* ci-après). Le second, conseiller au parlement de Bretagne, mourut également sans alliance. Le troisième, Jacques-Auguste, baron de Meslay, président au parlement de Paris, ambassadeur auprès des états-généraux, laissa deux enfants qui n'eurent point de postérité. Ainsi la famille de Thou s'éteignit en 1746. Le président de Thou avait, depuis 1593, la charge de grand-maître de la bibliothèque du roi (15), qui lui avait été donnée après la mort de Jacques Amyot, grand-aumônier de France. Ce fut sous son administration que cette collection, devenue depuis si magnifique et si précieuse, commença d'acquérir une véritable importance (16). Il avait réuni lui-même, avec de grands soins et des dépenses considérables, une belle bibliothèque qui ne resta pas long-temps dans sa famille (17). De Thou avait encore le titre de père temporel et protecteur de l'ordre de Saint-François, dans le royaume. Le nom du président de Thou se recommande sous plus d'un rapport au souvenir et à la reconnaissance de la postérité. Citoyen sa-

(12) Nicolas Rigault, ami de de Thou, acheva cet ouvrage sur les Mémoires du président.

(13) Il fut inhumé dans une chapelle destinée à sa famille, dans l'église de Saint-André-des-Arcs. Son fils lui fit élever un monument commun pour lui et ses deux femmes.

(14) Il avait déjà fait la profession de foi la plus explicite et la plus touchante dans son testament, écrit le 16 juillet 1616, peu après la mort de sa femme.

(15) Cette charge lui donnait la surintendance de la bibliothèque du Roi, qui avait alors pour garde Jean Gosselin, auquel succéda Casaubon, et ensuite Rigault, ami de de Thou. A—T.

(16) Dès l'année 1594, le président de Thou signala son entrée dans l'exercice de la charge de grand-maître de la bibliothèque du roi, en proposant à Henri IV l'acquisition de la bibliothèque de Catherine de Médicis, composée de près de huit cents manuscrits précieux, la plupart grecs, restés en dépôt chez l'aumônier de la feue reine; mais quelques contestations de la part des créanciers de cette princesse retardèrent cette acquisition jusqu'en 1599. A—T.

(17) Cette bibliothèque fut vendue en 1680. Une grande partie des livres qui la composaient, entre autres plus de mille manuscrits, ont passé à la bibliothèque du roi, où la plupart sont compris dans les fonds de Colbert et de Dupuy. A—T.

ge et vertueux, sujet fidèle et dévoué dans des temps de désordre et de factions, magistrat intègre et éclairé, habile homme d'état, grand historien; durant le cours d'une carrière trop courte, mais bien remplie, il offrit tour-à-tour des leçons et des exemples; il ne s'écarta jamais de la ligne qu'il s'était tracée, et c'était, dans sa conduite, celle de l'honneur, de la fidélité et du devoir; dans ses écrits, celle de la vérité. Au milieu des circonstances les plus difficiles, et des obstacles les plus graves, il servit avec ardeur et constance ses rois et sa patrie; ses sacrifices furent grands, son désintéressement remarquable: ses maîtres l'apprécièrent, et ne surent pas toujours le récompenser(18). La noble ambition de de Thou, ses légitimes espérances furent cruellement trompées; mais s'il ne put oublier l'injustice, on ne vit pas que son zèle, son dévouement fussent altérés dans l'exercice de hautes et importantes fonctions. Placé au premier rang dans la magistrature, issu d'une famille illustrée par de grandes charges, et alliée d'ailleurs aux plus nobles du royaume, de Thou sut constamment garder dans ses habitudes cette simplicité sévère, cette modestie, cette gravité, si conformes, ainsi qu'il l'écrivait lui-même, à l'état dans lequel il se trouvait placé. Il jouit en tout temps d'une grande influence dans sa compagnie, bien que d'autres fonctions l'attachassent à la cour, et qu'il eût pu inspirer par là des défiances à un corps jaloux de quelques prérogatives qu'il s'était attribuées, et qu'alors et depuis il n'exerça pas toujours sans qu'on en ait éprouvé le danger. De Thou marcha avec franchise et loyauté dans la carrière des négociations, et n'y obtint pas pour cela moins de succès: le temps n'était pas venu où l'on fit trop souvent de la diplomatie une science occulte, bâtie sur le mensonge et la duplicité; les d'Ossat, les Jeannin, amis de de Thou, savaient défendre autrement les intérêts des rois et des nations. Dans le conseil, de Thou se montra grand homme d'état, profondément versé dans la connaissance des hommes et des choses, également éloigné des exagérations des partis qui divisaient la France. Fidèle sujet du prince, mais dévoué aussi aux intérêts de son pays, il sut défendre à-la-fois les droits de la couronne, les antiques maximes, les libertés du royaume, que menaçaient tour-à-tour les ennemis du dedans et du dehors: la ligue, Rome et l'Espagne. Mais c'est par ses écrits que de Thou vivra dans la postérité la plus reculée: le souvenir de ses actions, de ses services, pourra s'effacer; mais son immense ouvrage, le plus parfait dans ce genre qu'aient vu les temps modernes, conservera la mémoire de son nom. Lui-même nous l'apprend, il était né pour écrire l'histoire, *dont les préceptes et les exemples servent à régler la vie et à la rendre heureuse. Plein de cette idée dès sa jeunesse*, il ne négligea aucun moyen pour réunir les matériaux qui lui étaient nécessaires, compulsa

(18) Non-seulement il n'eut aucune part aux faveurs, aux libéralités de la cour; mais après avoir partagé les périls et l'adversité de ses rois, après avoir épuisé son patrimoine à leur service, il ne reçut aucune indemnité, et demeura oublié. « Sa » majesté, écrit-il au président Jeannin, son ami, » disait souvent que j'étais bien différent de ses » autres serviteurs; que je ne me plaignais point de » la perte de ma fortune, tandis que ceux-ci, pro» fitant du malheur des temps, parlaient sans cesse » des pertes qu'ils avaient essuyées: cet éloge fla» teur a été toute ma récompense. Le roi changea » à mon égard avec sa fortune, et j'ai appris à mes » dépens que rien n'est plus fragile que la faveur » des princes. » A—T.

tous les ouvrages existants, fouilla toutes les bibliothèques, toutes les archives, conversa avec tous ceux qui avaient pris part aux affaires. D'ailleurs, il pensait comme Montaigne, son ami, et comme beaucoup d'anciens, que *c'est plaisir de voir les choses écrites par ceux qui ont essayé comme il faut les conduire.* Enfin il conduisit à son terme cette pénible entreprise. *Dieu qui m'en a inspiré le dessein*, dit-il lui-même, *et qui m'a donné des forces pour l'exécuter, m'est témoin que j'ai écrit avec la dernière exactitude et sans partialité, et que je n'ai eu en vue que sa gloire et l'utilité publique* (19). De Thou en appelait à la postérité, qui lui a répondu en le proclamant le premier, le plus sage, le plus vrai de nos historiens. Et cependant c'est cet ouvrage qui lui valut toutes les traverses de sa vie. Il fut accusé de s'être montré trop favorable à la *nouvelle religion*, comme il l'appelle toujours, et à ses sectaires. La raison en est simple : le fanatisme avait aigri les deux partis; il écrivait au milieu de leurs sanglantes querelles. On ne pouvait apprécier un homme qui, travaillant en présence de la postérité et pour elle, jugeait sainement les choses, les hommes, leurs actes et leurs motifs; qui publiait qu'une religion sainte avait été souvent un ressort de la politique, un instrument de vengeance; qui reconnaissait que parmi les *Huguenots* on pouvait rencontrer des vertus et des talents; qui prêchait la tolérance envers des chrétiens dans l'erreur, dont la naissance faisait souvent toute la faute, et que ne devaient ramener ni les châtiments, ni l'exemple des plus honteuses passions. Enfin on ne pouvait pardonner à un auteur initié dans les secrets des affaires, qui dévoilait les intrigues de la cour et les calculs de plus d'une ambition coupable. Le temps a fait justice de toutes ces attaques dirigées contre un homme qui avait le courage, toujours dangereux, de publier l'histoire de ses contemporains. Combien encore cette tâche ne présentait-elle pas de difficultés plus grandes que toute autre, puisque de Thou décrivait une suite presque non interrompue d'erreurs, d'excès, de fautes et de crimes auxquels s'étaient livrés les acteurs de son histoire, pendant un siècle de troubles et de factions! Pour eux ou leurs familles, la justice, l'impartialité, la sévérité étaient réputées passion, erreur ou fausseté. Les suffrages des hommes les plus éclairés de son temps, qui presque tous étaient les amis de de Thou, et l'avaient aidé de leurs lumières et de leurs conseils, le consolèrent des attaques injustes dirigées contre lui; de ce nombre étaient Casaubon, Jos. Scaliger, P. Pithou, Ant. Loysel, Nicolas Rapin, Ronsard, Florent Chrétien, Pierre Dupuy, Scévole de Sainte-Marthe. Le temps n'a pu que confirmer le jugement de ces hommes pleins de science et de bonne foi. Tous ceux qui ont écrit l'Histoire de France ont regardé l'ouvrage du président de Thou comme la source la plus sûre où l'on doive puiser pour la connaissance des événements du seizième siècle; Bayle le proclame un chef-d'œuvre (20). Bossuet invoque continuellement l'autorité du *grand auteur, du fidèle historien* (21). Ce témoignage seul est le plus fort garant

(19) Lettre au président Jeannin.

(20) Dictionnaire, art. Ronsard.

(21) *Histoire des variations*, et *Défense de la même hist.*, ch. 38 et 39.

de la véracité, du talent, de la foi du président de Thou. Les auteurs et les critiques les plus éclairés ont ratifié ce jugement (22). Quelques taches néanmoins déparent cette vaste composition. Le récit des événements étrangers à la France n'est pas exempt d'erreurs (23): de Thou travaillait sur des Mémoires qu'on lui fournissait, et qui n'étaient pas toujours exacts; on lui a même reproché de les avoir insérés dans leur intégrité, et tels qu'ils lui étaient adressés. Le progrès des sciences fait découvrir également beaucoup de fautes dans des sujets qui tiennent à l'histoire naturelle. Enfin l'astrologie exerçait encore un grand empire sur les esprits dans le temps où écrivait le président de Thou, et il a laissé entrer dans son histoire quelques faits prétendus surnaturels et dont, à une autre époque, l'explication eût paru bien simple aux gens sages, s'ils n'y avaient d'ailleurs découvert ni imposture, ni erreur. La langue française était encore informe, et de Thou, versé dans la plus pure latinité, ne crut pas devoir écrire l'histoire de notre pays autrement que dans la langue des Romains. Amyot avait cependant déjà fait faire un grand pas au langage. Il en est résulté que l'ouvrage a été moins généralement répandu, et nous répéterons un reproche légitimement adressé à son auteur: en latinisant les noms propres et en exprimant ceux des charges par un mot simple ou composé, analogue aux fonctions, si différentes à Rome de ce qu'elles sont chez nous, il a rendu souvent le texte inintelligible (24); aussi un *index* (25) est-il devenu indispensable pour lire l'histoire latine, et ce n'est pas sans fatigue qu'on en peut faire usage. On a aussi relevé, dans divers ouvrages (26), quelques erreurs échappées à de Thou sur plusieurs circonstances de l'histoire française et étrangère, sur quelques noms de lieux et de personnes; ces fautes étaient inévitables dans un livre d'une semblable étendue. Plusieurs furent corrigées par de Thou lui-même ou ceux qu'il chargea après lui de la publication de son histoire. Malgré ces légers défauts, l'ouvrage du président de Thou n'en reste pas moins, ainsi qu'on l'a dit, le plus beau monument historique élevé parmi les modernes. Il n'a point, sous les rapports des temps qu'il embrasse, la même importance que l'Histoire de Tite-Live; mais il l'emporte par la critique et la vérité, il s'en approche pour la noblesse du récit. On ne saurait comparer de Thou à Tacite: leur plan n'était pas le même, leur génie diffère encore davantage; mais tous les deux eurent à peindre des temps malheureux, à conserver le souvenir de beaucoup de fautes, de bien des crimes et de quelques belles actions; l'un et l'autre virent la rébel-

(22) Bonav. d'Argonne (Vigneul de Marville), Mézerai, Baillet, Niceron, Legendre, Lenglet-Dufresnoy.

(23) Par exemple, pour ce qui concerne Marie Stuart, il paraît que de Thou s'en est rapporté aux écrits de Buchanan, historien partial et ingrat, dont cette princesse avait été la bienfaitrice et qui fut un de ses plus ardents détracteurs. Jacques Ier, devenant, après une longue indifférence, le défenseur de la mémoire de sa mère infortunée, envoya le savant Camden vers de Thou, pour qu'il modifiât son jugement sur cette princesse; mais de Thou, convaincu de la vérité de ses assertions, n'eut point égard à cette réclamation.

(24) Qui devinerait, par exemple, que *Quadrigarius* est le nom latin de Chartier, *Interamnes*, celui de d'Entraigues, *Paludanus* celui de Desmarais, *Lepidus* celui de *Joyeuse?* Que *magister equitum* signifie le connétable, *tribunus equitum*, le maréchal de France, etc.?

(25) Il a été publié, en 1634, sous le titre d'*Index Thuani*, par Jacques Dupuy, frère du savant Pierre Dupuy.

(26) Bayle, Dictionnaire; Le Duchat, Notes sur Guy Patin. Lettres, etc.

lion, la tyrannie; une rapide succession de princes ou bons ou faibles ou corrompus; tous deux sont animés d'une égale haine pour le vice, tous deux rendent un culte égal à la vertu. Enfin le président de Thou, impassible au milieu du choc des intérêts et des passions des hommes, étranger à la crainte, à la haine, à la faveur, se souvenant qu'il n'écrivait que pour la gloire de Dieu et l'utilité de ses semblables, pénétré de cette noble idée qu'il remplissait une sorte de ministère sacré, de Thou servira sans cesse de modèle à ceux qui voudront écrire dignement l'histoire, si, méprisant de se rendre les échos des préjugés et des passions, ils suivent des guides qui ne trompent jamais, la conscience et l'éternelle vérité. L'injustice dont eut à souffrir si souvent J.-A. de Thou occasionna, d'après ce que nous apprend un de ses amis (27), la publication des Mémoires de sa vie. On a douté qu'ils fussent de de Thou, et par le bien qui y est dit de lui-même, et d'après la préface qui les précède, composée par Nicolas Rigault, indiqué plus haut, qui se donne formellement pour l'auteur des Mémoires. On a cependant pensé plus communément qu'ils avaient été rédigés par de Thou, qui, avec sa franchise et sa loyauté ordinaires, a cru pouvoir se louer lui-même, à l'imitation de beaucoup d'anciens, dont l'exemple était pour lui une leçon. En effet, on reconnaît dans plusieurs endroits et son style et d'autres traces de la part qu'il a dû y prendre. D'un autre côté, quelques passages et quelques erreurs sur des faits qui lui sont personnels, erreurs que l'on croit que de Thou n'aurait pas commises; en outre l'affectation avec laquelle les Mémoires le présentent, en plus d'un endroit, comme étranger à leur rédaction, donnent à penser que de Thou ne les a point écrits, lui qui, selon ces Mémoires, *ne mentait pas, même dans ses discours les plus frivoles, tant le mensonge lui était odieux.* Nous ne trancherons point cette question, nous dirons seulement qu'il serait permis d'avancer que ces Mémoires, écrits du temps de de Thou, sous ses yeux, par quelqu'un admis dans son intimité, ont pu être vus et retouchés par lui: ils vont jusqu'en 1600. Le président de Thou s'était adonné, de bonne heure, à la culture des lettres latines: il a laissé, dans cette langue, un Recueil de poésies qui l'ont placé au premier rang parmi ceux qui s'y sont essayés chez les modernes. Elles contiennent un poème intitulé: *Hieracosophion* ou *de Re accipitrariâ*, composé, vers 1581 (28), pour Michel Hurault de Lhôpital, petit-fils du chancelier de ce nom, conseiller au parlement de Paris, ami de de Thou, et grand amateur de la chasse au faucon; la paraphrase des livres de Job, de l'Ecclésiaste, des Lamentations de Jérémie, et de six des petits prophètes; quelques poèmes sur les fleurs; enfin plusieurs pièces sur divers sujets, parmi lesquelles on distingue les Odes *à la Vérité* et *à la Postérité*, dont la dernière était une nouvelle déclaration de ses principes au sujet de son grand ouvrage (29). Il les avait déjà énoncés de la manière la plus noble et la plus franche dans la préface qu'il plaça à la tête de son Histoire,

(27) Rigault, note en tête des Mémoires.

(28) Paris, 1584, in-4°. Ce poème a été traduit en vers italiens, par Bergantini, Venise, 1735, in-4°.

(29) Ces morceaux et autres ont été imprimés sous ce titre: *Posteritati, Poematium, opus notis perpetuis illustratum à D. Melanchthone, Amstelod. Dan. Elzivirius*, 1678, in-12.

et qui était adressée à Henri IV. Cette Épître, à elle seule, est un ouvrage remarquable, qui donne, comme on l'a dit, *la plus haute opinion du génie et du caractère de son auteur, et qui décore magnifiquement l'entrée du vaste édifice de son Histoire.* Cette préface, publiée à part par ordre du roi, avait été traduite par J. Hotman, fils du jurisconsulte, Paris, 1604, in-8°. On a réuni en un corps d'ouvrage les divers éloges des hommes célèbres du temps, insérés dans la grande Histoire (*Voy.* Teissier, XLV); la vérité de ces portraits avait donné à ce Recueil un vif intérêt. Après cinq éditions successives de son livre, de Thou voulut, en 1616, en donner une nouvelle beaucoup plus complète; il mourut dans le cours de l'impression. Son testament chargeait P. Dupuy et Nic. Rigault d'en procurer une autre encore plus étendue : ils accomplirent ce vœu en 1620. On en fit également à Genève une autre édition, six ans après. Plus tard, on publia en Hollande, sous le titre de *Thuanus restitutus*, les morceaux retranchés par de Thou lui même, ou d'après ses intentions, dans les éditions précédentes. Enfin les cent trente-huit livres de de Thou, les Suppléments de Rigault, les Mémoires, les Lettres et autres pièces furent réunis dans la magnifique édition donnée, en 1733, par Thomas Carte, anglais, qui avait comparé les divers manuscrits de l'Histoire latine existants dans la bibliothèque du Roi, et dans plusieurs autres. C'est sur cette édition qu'a été donnée la traduction que nous avons de ce grand ouvrage, en 16 vol. in-4°., Londres (Paris), 1734. Cette traduction, précédée d'une préface par Georgeon, est de l'abbé Le Mascrier, Adam, Lebeau, auteur de l'Histoire du Bas-Empire, l'abbé Desfontaines, l'abbé Leduc. La table des matières est du P. Fabre, de l'Oratoire. Du Ryer avait essayé la même traduction; il publia les cinquante premiers livres en 1659, 3 vol. in-fol. Il ne la continua pas; et elle ne mérite aucune estime. Il en avait été fait, par un sieur Dupont, une continuation qui n'a jamais été mise au jour. L'abbé Prévost, connu par d'autres travaux littéraires, l'avait aussi tentée, mais sans succès. Du temps même du président de Thou, son ouvrage, écrit dans une langue commune à toute l'Europe, était répandu dans beaucoup de pays : depuis il a été traduit dans plusieurs langues. Il existe un abrégé de la même Histoire, par Rémond de Sainte-Albine, 1759, 10 volum. in-12. Les Poésies sacrées ont été publiées à Tours et à Paris, en 1588, 1592 et 1599, sous le titre de *Metaphrasis poetica Librorum sacrorum aliquot*, et sous celui de *Poemata sacra*. Christophe Dupuy, frère de Pierre, avait réuni, sous le titre de *Thuana*, un court Recueil de quelques Maximes, Réflexions et Anecdotes entendues dans la conversation du président de Thou. Cette composition médiocre, peu digne du nom qu'elle porte, et même de celui de son auteur (30), fut imprimée à Genève, en 1669, avec d'autres ouvrages du même genre, par les soins de Daillé, et depuis réimprimée par Desmaiseaux. Le portrait du président de Thou avait été gravé plusieurs fois : il fait partie de l'œuvre remarquable de Marcenay. Dans l'Histoire du seizième siècle, par David Durand, ministre protestant, 1725 à 1732,

(30) Elle est indiquée sur le titre comme étant des deux frères Dupuy : *Per fratres Puteanos.*

7 vol. in-8°., se trouve une Histoire de de Thou. Il existe un Éloge de Jacques-Auguste de Thou, dans les Mémoires du P. Niceron, tome IX; ce n'est que l'extrait des Mémoires de l'historien. M. Lemontey a donné une Notice sur de Thou, dans la Galerie française. En 1823, l'académie française avait indiqué, comme sujet du prix à décerner en 1824, un discours sur la vie et les ouvrages du président de Thou. Deux concurrents, MM. Chasles et Patin, partagèrent le prix, et M. B. Guérard mérita la première mention. Leurs discours ont été imprimés en 1824.

D—is.

THOU (François-Auguste de), fils aîné de l'illustre historien dont l'article précède, naquit à Paris, vers 1607. Placé, dès son enfance, sous la direction du savant Nicol. Rigault (*V.* ce nom), et de Pierre et Claude Dupuy, ses cousins, il se familiarisa de bonne heure avec les langues anciennes, et fit de rapides progrès dans les lettres et les sciences. A la mort de son père, il lui succéda dans la charge de maître de la librairie du roi; mais trop jeune pour l'exercer par lui-même, il obtint l'autorisation de se faire suppléer par Pierre Dupuy, dont il s'honorait d'être l'élève et le pupille. Il n'avait que dix-neuf ans quand il fut reçu conseiller au parlement, et il joignit bientôt à ce titre celui de maître-des-requêtes. Dans le desir de perfectionner ses connaissances, il visita la plupart des états de l'Europe, recherchant l'amitié des savants, auprès desquels son nom lui donnait un facile accès, et notant avec soin tout ce qu'il remarquait de curieux. On sait qu'il profita d'une occasion favorable pour aller à Constantinople, où il s'arrêta quelque temps; mais on n'a pu recueillir aucun détail sur ce voyage, dans les écrits des contemporains. A son retour, il fut nommé conseiller-d'état, et employé dans différents postes de confiance. La duchesse de Chevreuse (*V.* ce nom, VIII, 367), obligée de sortir du royaume, choisit de Thou pour intermédiaire de la correspondance qu'elle continuait d'entretenir avec la reine. Quelques-unes des lettres qu'il écrivait à cette dame étant tombées dans les mains du cardinal de Richelieu, le ministre y vit une preuve certaine de sa participation aux complots formés pour le renverser, et donna l'ordre de l'arrêter. De Thou, prévenu de ce qui se passait, s'empressa de se rendre chez le ministre, et parvint à l'apaiser; mais il ne put jamais regagner sa confiance. Convaincu que, tant que le cardinal de Richelieu serait ministre, il n'avait rien à espérer pour son avancement ou pour sa fortune, il se lia d'une manière plus intime avec le grand-écuyer Cinq-Mars (*V.* ce nom, VIII, 572), l'ennemi le plus déclaré de Richelieu, et eut des rapports fréquents avec Gaston d'Orléans et le duc de Bouillon, ligués pour forcer le roi de renvoyer son ministre. Il ne connut cependant le traité négocié par Fontrailles (*V.* ce nom), avec l'Espagne, qu'après sa conclusion; et il le désapprouva fortement. Une copie de ce traité fut remise au cardinal de Richelieu, dans le temps qu'il était en Languedoc, allant rejoindre le roi à l'armée de Roussillon. Muni de cette pièce importante, il lui fut facile de reprendre sur l'esprit de Louis XIII l'ascendant qu'il avait déjà perdu, et de dissiper tous les complots de ses ennemis. De Thou, qui s'était rendu sans ordre à l'armée, fut conduit au château de

Tarascon (6 juin 1642); et Richelieu, déjà malade, s'y fit transporter pour l'interroger lui-même, dans l'espoir d'obtenir de sa bouche quelques aveux. Une commission fut assemblée à Lyon, pour juger les coupables. Laubardemont, dont l'histoire a flétri justement le caractère, fut désigné pour remplir les fonctions de rapporteur. De Thou remonta le Rhône jusqu'à Valence, dans un bateau attaché à celui qui portait Richelieu mourant; et il fut ensuite transféré au fort de Pierre-Encise, où Cinq-Mars l'avait précédé. Leur procès était instruit; mais les juges, dévoués aux volontés de Richelieu, étaient embarrassés de trouver un prétexte pour condamner de Thou. Cinq-Mars, à qui Laubardemont avait persuadé que c'était le seul moyen d'obtenir sa grâce, consentit, enfin, à charger son ami. Lorsqu'ils furent confrontés, de Thou convint qu'il avait eu connaissance du traité avec l'Espagne; mais il s'excusa de ne l'avoir pas révélé, comme il le devait, sur ce qu'il n'aurait pu fournir aucune preuve d'une allégation qui compromettait le frère du roi. Malgré cette excuse, il fut condamné à mort (12 septembre 1642), d'après une ordonnance de Louis XI, oubliée depuis long-temps, et qui même n'avait jamais reçu d'application. Richelieu, quoique assuré de la docilité des juges, fut si surpris, en apprenant la condamnation de de Thou, qu'il répéta plusieurs fois: *de Thou! de Thou!* Les deux prisonniers entendirent à genoux la lecture de leur arrêt; après quoi de Thou dit à Cinq-Mars: « J'aurais droit de me plaindre de vous; mais Dieu sait combien je vous aime; mourons courageusement »; et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Il adressa des paroles de consolation aux gardes qui pleuraient; et ayant témoigné le desir de rester seul un instant, il en profita pour écrire deux lettres, l'une à Pierre Dupuy, et l'autre à une dame dont on ignore le nom. Il les donna toutes les deux au P. Mambrun (*V.* ce nom, XXVI, 424), son confesseur; mais ce religieux ne jugea pas à propos de remettre la seconde. Le gardien des Cordeliers de Tarascon ayant rappelé à de Thou que, pendant qu'il était en prison dans cette ville, il avait promis de fonder une chapelle dans leur église, s'il obtenait sa délivrance, il demanda du papier, et il écrivit une inscription latine, qu'il desirait qu'on plaçât dans cette chapelle, pour éterniser son vœu. Un domestique étant venu lui faire les adieux de sa sœur, Mme. la présidente de Pontac: « Mon ami, lui dit-il, dis à ma sœur que je connais maintenant mieux que jamais que le monde n'est que mensonge et que vanité; que je meurs content, et, par la grâce de Dieu, avec les sentiments les plus vifs de la religion. » On n'a pas assez remarqué la précipitation, mise dans cette affaire: les interrogatoires et le récollement des deux accusés, les conclusions du rapporteur, l'arrêt et son exécution, tout fut terminé dans l'espace de huit ou neuf heures. Il en était cinq quand on vint les avertir qu'ils étaient attendus. Ils se placèrent dans le fond de la voiture, ayant chacun son confesseur à la portière, et continuèrent à s'entretenir tranquillement jusqu'à la place des Terreaux, lieu fixé pour leur supplice. Cinq-Mars fut exécuté le premier. De Thou descendit alors de la voiture dont la portière était restée fermée, et monta sur l'échafaud d'un pas ferme, tenant son manteau plié sur le bras droit: il salua les spec-

tateurs avec grâce, jeta son chapeau et son manteau dans un coin et courut embrasser le bourreau. S'étant mis à genoux, il reçut de son confesseur la dernière absolution, tandis qu'il récitait à haute voix la paraphrase du psaume 115 (1) qu'il avait composée dans sa prison. Le billot était teint du sang de son malheureux ami : il le baisa ; mais ne pouvant en soutenir la vue, il demanda qu'on lui bandât les yeux. On lui jeta un mouchoir qu'il arrangea lui-même et posa sa tête sur le billot. L'exécuteur, ne l'ayant pas abattue du premier coup, en porta plusieurs autres sur la gorge, avant de pouvoir la séparer du tronc. De Thou était âgé d'environ trente-cinq ans. Son corps, porté dans l'église des Feuillants, avec celui de Cinq-Mars, fut inhumé le lendemain aux Carmélites. Après la mort de Richelieu, les parents du malheureux de Thou présentèrent une requête pour obtenir sa réhabilitation ; mais cette justice leur fut refusée, parce qu'on craignit, en reconnaissant son innocence, d'autoriser la non-révélation des complots tramés contre l'état. Pierre Dupuy a publié : *Mémoire pour servir à la justification de Franç.-Auguste de Thou.* On le trouve à la suite de la trad. française de l'*histoire* de son illustre père. Les pièces de son procès sont imprimées dans le *Journal de Richelieu*, dans les *Mémoires* de Montrésor, etc. L'abbé d'Artigny en a rassemblé plusieurs, qui étaient inédites, dans le tome IV de ses *Mémoires de littérature.* On peut encore consulter les pièces citées dans la *Biblioth. historique de la France*, III, 33742-49. W—s.

THOUIN (André), professeur de culture au jardin du Roi, naquit à Paris, le 10 février 1747, au sein de ce jardin qu'il était appelé à soigner, à porter à la haute réputation dont il jouit, et à doter des plus belles productions de l'un et l'autre hémisphère. Fils d'un simple jardinier, et jardinier lui-même, il dirigea sa propre instruction, et déjà il faisait concevoir de grandes espérances quand Buffon et Bernard de Jussieu, devenus ses protecteurs et ses amis, lui donnèrent la dernière impulsion. A la mort de son père, il se vit à la tête d'une nombreuse famille, et se consacra tout entier à l'existence de ses frères et sœurs : pour eux il se voua au célibat, et jusqu'à son dernier soupir il leur servit de père et de maître. Ce généreux dévouement intéressa beaucoup en sa faveur, et, le 28 janvier 1764, il fut appelé à la place de jardinier en chef, que son père avait honorablement remplie pendant près de vingt ans. De ce moment, Thouin put regarder le jardin des plantes comme un domaine qui lui était, en quelque sorte, échu par héritage ; il en fit sa patrie, le centre de ses affections, l'élément essentiel de sa propre félicité, et il mit tout en œuvre pour l'enrichir. En 1770, il tripla d'étendue l'école de botanique, augmenta ses richesses en végétaux exotiques, et dix ans après, il agrandit les serres et les remplit de plantes qu'il tirait des diverses parties du globe. Ces changements remarquables le firent proclamer le restaurateur du jardin, lui méritèrent l'estime des hommes les plus distingués, de J.-J. Rousseau, du grand Linné, de Ma-

(1) Il commence par ces mots : *Credidi, propter quod locutus sum*, etc. Cette paraphrase, la lettre à M. Dupuy, et l'inscription pour la chapelle votive, ont été recueillies à la suite de la traduction française de l'*Histoire de de Thou.*

lesherbes, et lui ouvrirent les portes de la société d'agriculture de Paris, et de l'académie des sciences. Thouin, sans quitter l'humble carrière de jardinier, se vit, comme savant, à la tête des plus habiles expérimentateurs français, et des écrivains géopones du siècle. Tous les ouvrages qu'il a publiés ont prouvé qu'il n'était pas étranger à l'art d'écrire. C'est à lui que l'on doit l'idée de ces distributions gratuites, qui se font au jardin du Roi, de graines et de végétaux vivants, dont le but, quand elles sont judicieusement faites, est de multiplier sur le sol de la France les productions utiles susceptibles de s'y acclimater. En 1790, il fut élu membre du conseil-général du département de Paris, où il était chargé spécialement de l'agriculture, et il rendit en cette qualité de grands services aux campagnes. Dans les derniers mois de 1792, il quitta l'administration publique pour remplir les fonctions de jardinier en chef du jardin des plantes, et de professeur d'économie rurale à l'école normale. Le 12 novembre 1794, il fut envoyé en Hollande, et, en 1796, dans la péninsule italique, pour y voir et recueillir ce qui pouvait intéresser l'agriculture, et préparer ses progrès en France. Thouin revint par de ces deux expéditions, pour lesquelles il reçut, le 27 juillet 1798, une couronne de chêne et une médaille d'or, à titre de récompenses nationales. Devenu plus que jamais le centre d'une correspondance très-étendue, l'arbitre des propriétaires les plus instruits, et le propagateur des meilleures méthodes, que lui révélaient une pratique éclairée et l'art si difficile des expériences, il se vit honoré des suffrages de toutes les sociétés savantes, et devint membre de l'Institut de France, dès sa création. Il fut l'un des fondateurs de la société linnéenne de Paris, en 1788, et l'une de ses colonnes les plus solides depuis son rétablissement, en 1820. Dès que l'étoile de la Légion-d'honneur devint l'insigne des services rendus à la patrie, Thouin la reçut : « J'ac» cepte, avec reconnaissance, dit» il au chef de l'empire cet emblè» me des vertus civiques, parce que » je le tiens des mains de l'héroïs» me; mais je dois déclarer que je » ne le porterai point: il serait sans » objet sur mon habit de jardinier, » et puis l'orgueil, inséparable de » toute distinction, pourrait peut-être » me faire oublier la bêche et la ser» pette. Comme elles ont fait ma con» solation et ma fortune, en elles je » dois borner mon ambition, d'elles » seules j'attends le bonheur et la » gloire. » En 1806, il obtint la création d'une école d'agriculture pratique. Son but était, en dotant la France d'habiles cultivateurs, de rendre l'étude des végétaux plus facile et plus sûre en l'éclairant du flambeau de l'expérience. Ce cours fut un des plus suivis du Muséum d'histoire naturelle. De toutes les parties de la France et même de l'étranger, on vint entendre les conseils du célèbre professeur. Son éloquence était simple et persuasive, et l'on peut assurer que la France lui doit une grande partie de l'impulsion qu'ont reçue les diverses branches de l'art agricole. Il conseillait particulièrement les semis comme l'unique moyen de raviver les races des végétaux, de les perfectionner, et de les acclimater plus sûrement; il prêchait les plantations comme un acte de vertu, et la naturalisation des plantes utiles comme un devoir en-

HIST. DE FRANCE.

THOURET.

De Seine sc.

Landon direx.t

vers la patrie. La célébrité d'André Thouin, loin de l'enorgueillir, sembla lui faire une obligation plus pressante encore de se renfermer dans les affections domestiques, dans une retraite studieuse ; il était heureux des services qu'il pouvait rendre et de l'accomplissement des devoirs qu'il s'était imposés. L'âge et les infirmités qui en sont inséparables ne purent ralentir l'activité la plus ardente : chaque jour il visitait les végétaux qu'il avait plantés ; il se plaisait à les interroger, à présider à la croissance de ceux dont la culture, jusqu'à lui imparfaite, peu connue ou point encore tentée en France, était son ouvrage. Cependant il entrevit le terme de sa carrière dès le mois de janvier 1823 ; dès-lors il s'occupa de revoir ses manuscrits, et donna un dernier coup-d'œil aux travaux qu'il avait dirigés toute sa vie. L'affreuse maladie de l'appareil tégumentaire qui attend l'homme studieux aux extrémités de la vie, vint empoisonner ses derniers jours et l'envelopper d'un feu dévorateur. Le 27 octobre il rendit le dernier soupir, âgé de soixante-dix-sept ans. Les services rendus à l'agriculture sont les plus solides, mais ce ne sont pas ceux qui donnent la réputation la plus étendue ; cependant celle de Thouin a franchi les limites de la France, partout il est cité comme une autorité. Les ouvrages qu'il a publiés et que l'on trouve dans tous les recueils, particulièrement dans les actes de la société d'agriculture de Paris, dans ceux de l'Institut et dans les Annales et Mémoires du Muséum d'histoire naturelle ; ont aidé à l'amélioration de chacune des branches de l'économie rurale. C'est lui qui a rédigé la partie du jardinage dans le Dictionnaire d'agriculture de l'Encyclopédie méthodique, et tout ce qui est relatif à la greffe, aux diverses applications de la botanique à l'agriculture dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. Il n'avoua point les leçons d'agriculture insérées dans les tom. VIII et IX du Recueil des séances de l'école normale ; elles ont été imprimées sur des feuillets informes, sans qu'il en eût revu les épreuves, et sans qu'il eût été invité à leur donner les développements nécessaires. Il espérait les publier lui-même ; mais la mort ne lui a pas permis de le faire : son neveu est chargé de remplir ce devoir honorable. On peut se faire une idée de ce grand et utile ouvrage, dans les tableaux synoptiques que Thouin a donnés en 1805, à la suite de son *Essai sur l'exposition et la division méthodique de l'économie rurale, sur la manière d'étudier cette science par principes et sur les moyens de l'étendre et de la perfectionner*, in-4°. On a imprimé cet écrit en tête du onzième volume du Cours d'agriculture de Rozier. Dans l'éloge historique de Thouin, que l'auteur de cet article a lu à la séance du 28 déc. 1823 de la société linnéenne, se trouve le catalogue de tous les Mémoires, et des instructions publiées par ce savant, et perdus dans une foule de recueils périodiques. Nous ne citerons que sa *Monographie des greffes*, Paris, 1821, in-4°., avec treize planches lithographiées, dont les développements se lisent dans les Annales du Muséum d'histoire naturelle. T. D. B.

THOURET (JACQUES-GUILLAUME), l'un des membres les plus célèbres de la fameuse Assemblée constituante, naquit à Pont-l'Évêque, où son père était notaire, au mois d'août 1746. Après avoir fait ses

études et son droit à l'université de Caen, il exerça, avec le plus grand succès, quoique très-jeune encore, la profession d'avocat au parlement de Normandie. En 1787, il fut nommé procureur-syndic de l'assemblée de sa province, et, en 1789, élu le premier, député aux états-généraux, par le tiers-état de la ville de Rouen. Avec de tels antécédents, Thouret devait être recherché par les divers partis qui se formèrent dans cette assemblée, aussitôt qu'elle fut établie. Les ordres ne pouvant pas s'entendre, même dans leurs opérations préliminaires, il fut choisi par le tiers-état pour l'un de ses commissaires conciliateurs, dont les conférences, au lieu de concilier, ne produisirent qu'un peu plus d'aigreur dans les esprits. Cependant l'avocat normand fut très-réservé dans cette circonstance délicate, et ne se montra guère qu'observateur dans ces premières crises de nos troubles. On croit même qu'alors il partageait les opinions des deux premiers ordres, mais qu'il craignait de les professer ouvertement. En effet, à l'extérieur et dans la chambre du tiers-état, l'exaltation était telle qu'il y avait quelque danger à s'y montrer contraire aux innovations. Thouret crut qu'il était prudent de se taire, et l'on n'entendit presque point parler de lui à cette époque. Malgré ce silence, il fut nommé président, le 3 août 1789, à une grande majorité. Mais le parti révolutionnaire n'avait pris aucune part à cette nomination; et dès que le résultat du scrutin fut connu, ce parti se livra à de violentes menaces contre Thouret, qu'il accusait, suivant l'usage de ce temps-là, d'être vendu à la cour. Il fut si effrayé de ces attaques qu'il renonça à la présidence. Après la journée du 4 août, et lorsqu'il vit que la révolution entraînait tout dans son cours, le député de Rouen résolut de s'abandonner entièrement au parti populaire. Le 15 septembre, il passa au comité de constitution, et en fut le membre le plus influent et le plus assidu; devenu rapporteur, on le vit sans cesse à la tribune, présentant, discutant de nouveaux projets et les défendant avec la plus grande habileté. Dialecticien exercé, il ne se fit point remarquer par cette éloquence verbeuse qui séduit et entraîne le vulgaire des auditeurs; mais il savait enchaîner ses arguments les uns aux autres, avec clarté, méthode et précision. Moins violent que Mirabeau, il le dépassa néanmoins dans l'exagération des principes de la révolution. Mirabeau soutint avec force que le roi devait avoir le droit d'opposer un *veto* absolu aux décrets du corps législatif; Thouret vota pour le *veto* suspensif : il garda le silence, lors des événements des 5 et 6 octobre, et ce ne fut réellement qu'à Paris qu'il se mit décidément en scène : jusqu'alors, il s'était plus occupé à sonder le terrain, qu'à s'y engager sans retour. Lorsqu'il fut question de savoir si les biens du clergé seraient mis à la disposition de la nation, Thouret soutint l'affirmative, et le clergé n'eut pas d'adversaire plus dangereux : il parla plusieurs fois avec une sorte d'acharnement, non-seulement pour l'expropriation, mais pour que ces biens fussent incessamment mis en vente. Il faut lire, dans les journaux du temps, les discours qu'il prononça sur cette matière : c'est assurément ce qui a été dit de plus fort contre le clergé considéré comme propriétaire. Thouret eut pour principaux adversaires les abbés Maury et de Montesquiou; et

cette discussion fut une des plus vives et des plus intéressantes de l'époque. Thouret s'y montra encore plus révolutionnaire que Mirabeau. Celui-ci voulait, sans doute, que les biens du clergé fussent déclarés nationaux; mais il n'entendait pas qu'ils fussent vendus immédiatement, ni qu'on en retirât l'administration aux titulaires (*V.* Mirabeau). Le 3 novembre, M. Alexandre de Lameth ayant demandé que les vacances des parlements fussent prolongées, Thouret appuya cette motion, et marchant droit à la question, soutint que ces grands corps ne pouvaient être que très-dangereux dans le nouvel ordre de choses, et qu'il fallait établir un autre système judiciaire. Target (*V.* ce nom) avait déjà parlé dans le même sens : ainsi ce furent les avocats les plus favorisés de leurs cours respectives, qui contribuèrent le plus à leur destruction. Pendant les derniers mois de 1789, le comité de constitution, et Thouret, son véritable chef, furent continuellement occupés à donner d'autres bases à l'administration publique; les provinces furent décomposées en départements, les intendances devinrent des directoires, les subdélégations des districts, et les paroisses des municipalités. Toutes les anciennes dénominations disparurent; il n'y eut que celle de France qui resta. Ce grand travail éprouva cependant beaucoup de difficultés : chaque ville, chaque bourg faisait valoir ses prétentions aux nouveaux établissements; les plaintes et les prétentions éclatèrent de toutes parts. Le comité ne pouvant décider toutes ces questions lui-même, Thouret était à tout moment à la tribune pour en obtenir la solution; enfin il vint à bout de tous les obstacles, et, le 15 janvier 1790, il fit décréter que les anciennes provinces seraient remplacées par quatre-vingt trois départements, qui furent subdivisés en plus de cinq cents districts, les districts en cantons, et les cantons en quarante-quatre mille municipalités. Mirabeau essaya de faire prévaloir un autre système : il voulait que les administrations supérieures fussent portées à cent vingt, mais que les administrations subalternes fussent beaucoup moins multipliées, attendu, ce qui s'est trouvé vrai, qu'on manquerait de sujets en état de les régir. Le décret sur la division du royaume fit porter Thouret à la présidence; cette fois sa nomination ne fut point accueillie par des murmures. Il fut remercié pour la manière dont il avait rempli ses fonctions. Le 15 février, il demanda la suppression de tous les ordres religieux à perpétuité, et successivement l'abolition de tous les droits et priviléges ecclésiastiques. A cet égard, toutes ses motions devinrent des lois. Nous ne pourrions le suivre dans tous ses travaux sur la législation administrative et judiciaire : il fit rendre, sur ces deux parties, une multitude innombrable de décrets. Ce ne fut point lui qui fit le rapport de la procédure par jurés; mais il parla plusieurs fois sur cette grande question. On avait demandé l'établissement du jury, même au civil : il le repoussa, mais prétendit qu'on pouvait le préparer; et il en présenta les moyens. L'abbé Sieyes, qui avait encore alors une grande influence, voulait que les jurés fussent choisis en partie parmi les gens de loi. Thouret prouva qu'un tel système dénaturait les principes de l'institution du jury, et que d'ailleurs il serait trop dispendieux : il le fit rejeter. Bien qu'il passât pour être très-

attaché à la monarchie constitutionnelle, qui était en grande partie son ouvrage, il est vrai de dire que, parmi les hommes importants de cette époque, il fut peut-être celui qui contribua le plus à la paralyser dès sa naissance. Il l'affaiblit tellement, en l'isolant de ses plus essentiels appuis, qu'elle ne fut plus qu'une transition à la république. Il est de principe, dans les monarchies, que la justice vient du roi, qui la rend par des délégués qu'il nomme et qu'il institue. Thouret ne voulut pas même que les délits publics fussent poursuivis par les gens du roi; il soutint que cette fonction importante devait appartenir à des hommes élus par le peuple. Lors du départ des tantes de Louis XVI (20 février 1791), départ qui devait précéder celui de ce prince, Barnave fit décréter que le comité de constitution ferait un rapport sur les devoirs de la famille royale. Organe du comité, Thouret plaça le roi dans la catégorie des fonctionnaires publics, ne lui accordant que le premier rang. L'abbé Maury et d'Éprémenil parlèrent contre cet absurde système; et Mirabeau fit ajourner la délibération, qui se renouvela lorsqu'on s'occupa de réviser la constitution. Barnave, devenu plus sage, fit alors reconnaître par l'assemblée que le roi était le représentant héréditaire de la nation. On discuta ensuite la question non moins importante de déterminer dans quelles circonstances l'inviolabilité du roi devait cesser, c'est-à-dire dans quel cas on pourrait prononcer la déchéance. Ce fut encore Thouret qui mit en avant cette étrange proposition; elle excita, dans le côté droit, des réclamations non moins vives que la précédente, surtout de la part de Cazalès, qui soutint que des recherches de cette nature étaient de véritables crimes. Elle fut aussi ajournée et résolue dans la suite par Salles (*V.* ce nom). Buzot avait demandé que le corps législatif pût se diviser en deux sections, pour la discussion seulement. Thouret fit repousser ce mode de délibération, comme un acheminement aux deux chambres, système qu'il combattit sans cesse. Après le malheureux voyage de Varennes, il fit décréter que le roi serait mis sous la surveillance du commandant de la garde nationale. On donna une garde particulière à l'héritier présomptif de la couronne. On arrêta qu'il lui serait donné un gouverneur par l'Assemblée. Il fut également donné une garde particulière à la reine. Tous ceux qui avaient accompagné la famille royale furent mis en arrestation. Le ministre de la justice eut ordre d'apposer le sceau de l'état aux décrets de l'Assemblée, qui devinrent lois sans la formalité de la sanction royale. Les ministres et les autres agents du roi eurent ordre de remplir provisoirement leurs fonctions sans l'intervention et l'autorité du prince. Ainsi dès-lors la république fut réellement établie. Ceux qui avaient imaginé cet impraticable système dans un pays tel que la France, se mirent en avant, séduisirent le peuple par tous les moyens; et la plupart des élections furent faites dans ce sens. Cependant l'audacieux décret ne passa pas sans difficulté : il fut vivement combattu par Malouet, qui en fit voir toutes les dangereuses conséquences. Deux cent quatre-vingt-dix députés du côté droit protestèrent, et publièrent les motifs de leur protestation. Le marquis de Foucauld voulut la lire à l'Assemblée : elle refusa de l'entendre. Ils déclarèrent, en outre, qu'ils continueraient d'assister aux délibé-

rations de l'Assemblée, mais qu'ils ne voteraient pas. Le 3 septembre, Thouret fut choisi pour présenter au roi l'acte constitutionnel; et nommé président le 12, pour la quatrième fois, il reçut le monarque lorsque Louis XVI se rendit à l'Assemblée, pour déclarer qu'il acceptait la constitution. Assis sur un fauteuil à-peu-près semblable à celui du prince, le président tint continuellement les jambes croisées; et sans sortir de cette position, il vanta longuement au roi les avantages d'une constitution que lui-même avait faite pour la plus grande partie. Après la dissolution de l'Assemblée, Thouret devint président du tribunal de cassation; et, docile serviteur des pouvoirs qui avaient détruit son ouvrage, il vint, au mois d'août 1792 et le 3 novembre 1793, à la tête de son corps, féliciter le corps législatif et la Convention sur leurs travaux. Il avait trop de sagacité pour ne pas prévoir ce qui allait arriver; et en affectant une basse soumission aux révolutionnaires, il espérait échapper à la proscription qui allait le frapper : il se trompa; on le fit enfermer dans la prison du Luxembourg, où l'auteur de cet article l'a vu faisant l'éloge de Robespierre, et disant aux autres prisonniers que Maximilien les ferait mettre en liberté. Ces bassesses ne sauvèrent pas Thouret : il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et mis à mort le 22 avril 1794, le même jour que Le Chapelier, d'Éprémenil et Malesherbes. On a de lui : *Avis des bons Normands à leurs frères tous les bons Français*, opuscule publié, en 1789, à l'occasion des lettres de convocation des états-généraux (1).

B—u.

(1) Outre beaucoup de discours, de rapports à l'Assemblée constituante, on a encore de Thouret : I. *Discours sur le plan du comité de constitution*, 1789, in-8°. II. *Discours à l'Assemblée nationale sur le plan proposé d'aliéner les biens ecclésiastiques aux municipalités, dans la séance du 18 mars 1790*. III. *Discours à l'Assemblée nationale, en ouvrant la discussion sur la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire, séance du 24 mars 1790*, in-8°. IV. *Projet de déclaration des droits de l'homme en société*, 1789, in-8°. V. *Analyse des idées principales sur la reconnaissance des droits de l'homme en société et sur les bases de la société*, 1790, in-8°. VI. *Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français, extrait de l'abbé Dubos et de l'abbé Mably*, an IX, 1800, in-18, stéréotype : c'est la première édition. Le *Précis de l'ouvrage de l'abbé Dubos, intitulé, établissement des Francs dans les Gaules*, qui en forme la première partie, avait été publiée l'année précédente par M. François de Neufchâteau, dans son *Conservateur* : C'est, dit ce premier éditeur, un chef-d'œuvre d'analyse. Les *Observations sur l'Histoire de France, extraites de Mably*, forment la seconde et plus grande partie du volume. De nombreux tirages furent faits pendant 16 ans de l'*Abrégé des révolutions*, lorsqu'en novembre 1817, le livre fut retiré de la circulation et les planches acquises par le gouvernement. On en fit sur le champ une impression clandestine, ou supposée clandestine; mais cette édition est tronquée au moins en huit endroits, ainsi que des réimpressions faites depuis : c'est notamment dans les quatre dernières pages du livre second des *Observations sur l'Histoire de France* que se trouvent les phrases qui parurent mal sonnantes, et qui furent supprimées dans la réimpression supposée clandestine, circonstance qui autorise à penser que cette réimpression fut faite de la même main qui avait acquis les planches stéréotypes, ou du moins de son consentement exprès. VII. *Tableaux chronologiques de l'histoire ancienne et moderne*, première partie, 1821, in-fol., oblong, et, avec un nouveau frontispice, en 1825. Une seconde partie, qui n'a pas encore vu le jour, devait comprendre l'histoire moderne. La première partie embrasse en trois sections l'Histoire ancienne. Dans la première section, les pages sont divisées en autant de colonnes qu'il y a de peuples contemporains. La colonne des Romains ne pouvant contenir tous les développements nécessaires, on s'est borné dans cette colonne à l'indication des faits principaux; et l'histoire des Romains forme seule la seconde section. La troisième section se compose des tableaux chronologiques de l'histoire des sciences et des arts chez tous les peuples anciens. M. Thouret fils, pour qui cet ouvrage avait été composé, et qui en a été l'éditeur ainsi que de l'*Abrégé des révolutions*, a fait quelques additions aux *Tableaux*. A. B—T.

* THOURET (MICHEL-AUGUSTIN), médecin, frère du précédent, naquit à Pont-l'Évêque, en 1748. Après avoir fait de bonnes études dans cette ville, il alla les achever à Caen, et y reçut le grade de docteur. Il vint ensuite à Paris; et il obtint, en 1774, au concours, une agrégation gratuite à la faculté de médecine. A cette occasion, il soutint et publia plusieurs Thèses en latin, dans lesquelles il

cherchait à démontrer : 1°. que les personnes douées d'une imagination vive ne sont pas propres à l'exercice de la médecine; 2°. que la rétine est l'organe essentiel de la vision ; 3°. qu'une vie sédentaire, après avoir été fort active, est dangereuse; 4°. que l'émétique est avantageux dans les affections soporeuses; 5°. que le trépan n'est point praticable dans toutes les fractures du crâne. C'est à cette époque (1776), que Lassone provoqua la formation de la société royale de médecine (*V.* son article ainsi que celui de JEANROY). Thouret y fut admis un des premiers; et il publia, dans les Mémoires de ce corps savant : I. *Observations sur les vertus de l'aimant* (1776). II. *Réflexions sur le but de la nature dans la conformation des os du crâne*, particulièrement à l'égard de l'enfant nouveau-né (1779) : il y établit les avantages de cette conformation pour l'accouchement. III. *Nouvelles Observations et Recherches sur l'usage de l'aimant en médecine* (même année). Ce dernier Mémoire eut du succès; l'auteur y fait preuve d'une vaste érudition : les faits y sont peu nombreux, et les avantages du moyen qu'il annonce n'ont pas été tous confirmés par l'expérience; cependant ce moyen est loin d'être aussi inerte que semblerait l'établir son peu d'action physiologique apparente sur l'économie animale, et le peu d'usage qu'en font les praticiens : on en retire, dans quelques circonstances, des effets marqués. IV. *Mémoire sur la compression du cordon ombilical*, contenant un examen de la doctrine des auteurs sur ce point (ibid., année 1780, et séparément, in-12). V. *Mémoire sur le tic douloureux de la face*. VI. *Recherches sur les différents degrés de compression dont la tête du fœtus est susceptible* (ibid., années 1782 et 1783, pub. en 1787). VII. *Recherches sur la structure des symphises postérieures du bassin*, et sur le mécanisme de leur séparation dans l'accouchement (lu le 2 mars 1784, et pub. seulement dans le dernier volume en l'an VI). Ce fut vers cette époque que la doctrine de Mesmer sur le magnétisme vint bouleverser les idées. Thouret ne partagea pas l'engouement général; il publia, en 1784, des *Recherches et Doutes sur le magnétisme animal*, un vol. in-12, et, bientôt après, un *Extrait de la correspondance* de la société royale de médecine relativement au magnétisme (1785, in-8°.); dans ces deux ouvrages, on trouve une critique éclairée des faits et des bases de cette doctrine. Depuis long-temps on avait reconnu les inconvénients et le danger des inhumations trop rapprochées des habitations : celles qui avaient lieu dans le cimetière des Innocents, placé au sein de Paris, étaient chaque jour la source de nouvelles maladies; mais il était bien difficile d'en faire cesser l'usage à raison de leur ancienneté. Les fouilles de cet emplacement, qu'il s'agissait de rendre à la voie publique, n'étaient pas sans risque pour la salubrité (*V.* THIROUX DE CROSNE). Il fallait qu'elles fussent dirigées par des hommes prudents et habiles. Thouret fut un des commissaires désignés par le gouvernement pour cet objet; il s'en acquitta à la satisfaction générale. Ses travaux donnèrent lieu à des découvertes utiles sur l'adipocire, et sur les diverses transformations dont les substances animales sont susceptibles. Il publia le résultat de ces recherches : 1°. dans deux Rapports, l'un sur les

exhumations du cimetière des Innocents ; l'autre sur la voirie de Montfaucon ; 2°. dans un Mémoire sur la nature de la substance du cerveau, et sur la propriété qu'il paraît avoir de se conserver long-temps après toutes les autres parties, dans les corps qui se décomposent au sein de la terre (insérés dans les Mém. de la société de médecine, années 1786, 1788, 1789 et 1790). Thouret contribua aussi à divers travaux faits au sein de la société royale de médecine sur l'allaitement maternel, sur la rage, l'électricité, et il acquit une réputation, qui fut encore rehaussée par la célébrité de son frère (*V.* l'article précédent). Colombier, conseiller d'état, se l'adjoignit comme inspecteur général en survivance des hôpitaux civils et maisons de force du royaume ; Thouret fut nommé membre du conseil de santé des hôpitaux militaires, et médecin au département de la police. Consulté fréquemment en 1790, par le comité des secours et de mendicité de l'Assemblée constituante, il prit une part active à ses travaux, et on lui doit une portion de ce que ce comité a fait d'utile. Les places de Thouret furent supprimées en 1792. Il fut bientôt lui-même en butte aux persécutions, et il eut la douleur de voir son frère au nombre des victimes du régime de la terreur. Après la chute de Robespierre, le gouvernement sentit le besoin de réédifier l'instruction publique : parmi les établissements qui furent formés, l'école de santé, actuellement faculté de médecine, doit tenir le premier rang. De nombreuses chaires furent créées ; on choisit pour les remplir les hommes de l'art les plus éclairés parmi ceux qui avaient survécu à la tourmente révolutionnaire, et trois cents jeunes gens furent appelés des départements pour en faire le noyau. Le travail relatif à cette organisation fut fait par Fourcroy, de concert avec Thouret, son ami, lequel fut nommé professeur et directeur de cet établissement. Cette école se ressentit du chaos dans lequel on se trouvait encore beaucoup de professeurs avaient été choisis pour des parties auxquelles ils étaient peu propres, tels que M. Pinel pour la physique élémentaire, etc. Les diverses branches de l'art étaient en effet confondues dans l'enseignement ; il n'y avait aucune gradation dans les cours, à raison de la capacité des élèves : chaque professeur cherchait à se les attirer ; on les interrogeait tous également sur toutes les parties de la médecine et des sciences accessoires ; ce qui les forçait d'étudier trop d'objets à-la-fois, etc. Malgré ces imperfections, d'après les soins de Thouret, secondé par Desault, Corvisart et autres, l'ordre et le goût des études médicales firent refleurir cette école, d'où sont sortis une foule de sujets distingués auxquels l'école de Paris doit sa réputation. Thouret fut appelé aussi à l'administration des hospices et du mont-de-piété, et nommé membre du conseil de salubrité. Ces nombreuses occupations ne lui permirent guère de se livrer à la pratique ; mais il ne fut pas entièrement perdu pour la littérature médicale : il prononça, lors de la rentrée des écoles de médecine, en 1798, un Discours dans lequel il rendit compte des progrès que la science avait faits depuis leur établissement. Ce discours a été imprimé in-4°. Après la révolution consulaire du 8 novembre 1799, Buonaparte, voulant donner de la splendeur et de la popularité à son gouvernement en introduisant dans

les premiers corps de l'État des hommes distingués, pris dans toutes les classes, Thouret fut porté au tribunat: il y resta jusqu'à la suppression de ce corps, et on lui dut le rapport sur le projet de loi relatif à l'exercice de la médecine, du 11 ventôse an XI. Ce fut vers cette époque qu'eut lieu l'heureuse découverte de Jenner. Thouret se montra l'un des premiers à en reconnaître l'importance; on forma un comité pour s'assurer des effets du vaccin, et il en fut nommé le président. C'est principalement à son zèle et à celui d'un de ses élèves, M. Husson, que l'on doit les nombreux travaux qui ont illustré ce comité. Thouret avait épousé l'aînée des filles de Colombier, son bienfaiteur et son ami, dont il eut un fils; la seconde fille de Colombier épousa, depuis, M. le baron Desgenettes. Il jouissait de la confiance du gouvernement et d'une considération générale et méritée, lorsqu'il fut atteint d'une affection cérébrale à laquelle il succomba, le 19 juin 1810. La faculté de médecine fit exécuter son buste en marbre, qu'elle conserve dans son sein. Moreau de la Sarthe a inséré, dans le Mercure de 1810, une notice sur ce médecin. N—H.

THOUTMOSIS, ou plus exactement THOOUTMÈS, paraît être la véritable orthographe d'un nom égyptien que les Grecs ont diversement altéré en *Touthmosis*, *Tethmosis*, *Thmosis*, etc. Ce nom, qui signifie *enfant de Thôout* (l'Hermès ou le Mercure des Égyptiens), comme *Ramessès*, ou *Ramsès*, signifie *enfant de Ra* ou du Soleil, fut commun à plusieurs des premiers Pharaons de la dix-huitième dynastie, l'une des Diospolitaines ou Thébaines, tandis que celui de *Ramsès* domine parmi les derniers monarques de cette famille royale. Mais les Pharaons de l'Égypte ayant eu, outre leur nom propre, divers noms ou surnoms honorifiques ou populaires, il ne faut pas s'étonner des variantes nombreuses qui se rencontrent au sujet des mêmes personnages, soit dans les différents auteurs, soit dans la comparaison que l'on commence à établir de nos jours avec quelque certitude entre leurs récits et les inscriptions hiéroglyphiques ou autres des monuments. Les prénoms royaux ou noms de règne, constamment invariables et distincts au milieu de la variété et de la confusion des noms propres et des surnoms, fournissent un moyen sûr d'échapper à cette confusion. D'un autre côté, la précieuse découverte de la table généalogique d'Abydus contenant, dans l'ordre chronologique, les cartouches-prénoms d'un grand nombre de rois égyptiens, prédécesseurs de *Ramsès-Sésostris*, le chef de la dix-neuvième dynastie, a déjà permis de reconnaître et de classer tous les Pharaons dont se composa la dix-huitième, notamment ceux du nom de *Thoutmosis*. Il en résulte une éclatante confirmation des listes tirées de Manéthon, et, par suite, du fragment original de cet auteur conservé dans Josèphe (1). Manéthon racontait, dans son second livre, que, sous un ancien roi, nommé *Timaüs* ou *Concharis*, probablement le dernier de la seizième dynastie, une puissante horde nomade, qui était partie de l'Orient, fondit sur l'Égypte, brûlant les villes, renversant les temples des dieux, égorgeant les

(1) Livre I, contre Apion, premier fragment extrait des *Ægyptiaques* de Manéthon. Le second fragment, relatif à l'histoire du dernier roi de la dix-huitième dynastie, est donné en substance et défendu contre Josèphe, à l'article SÉSOSTRIS,

hommes, réduisant en esclavage les femmes et les enfants, et qu'elle soumit toute la contrée presque sans combat, plus de deux mille ans avant notre ère. Ces barbares, qui peut-être avaient fui devant les armes victorieuses des Assyriens, avant d'être eux-mêmes conquérants, se fortifièrent dans la partie orientale du Delta contre ces dangereux voisins. Trouvant là une place antique, nommée *Avaris*, sur la limite du désert par où ils étaient venus, ils en firent leur citadelle; et leur chef, qui devint bientôt roi et auteur d'une dynastie nouvelle en Égypte, la dix-septième, y posta deux cent quarante mille guerriers. De Memphis, où il paraît avoir établi sa résidence, et d'où il percevait les tributs, tant de la contrée supérieure que de l'inférieure, dit Manéthon, par conséquent de toute l'Égypte, ce redoutable usurpateur se rendait tous les ans dans son camp retranché d'Avaris, au temps de la moisson, pour faire récolter les blés, pour payer la solde à ses troupes et pour les exercer, afin d'entretenir leur ardeur belliqueuse. Ses successeurs, au nombre de cinq, composèrent avec lui la première dynastie des *Hycsos* ou des *Rois-Pasteurs*, nom que reçurent des Égyptiens ces conquérants nomades, et qu'une autre version, peut-être assez suspecte, interprète *Pasteurs-Captifs*, l'appliquant à la race entière de ces étrangers. Quelques-uns les disaient Arabes; d'autres les appellent Phéniciens : s'il est vrai que ce soient eux que l'on trouve représentés sur les monuments de la Thébaïde avec le corps peint en rouge, des cheveux roux et les yeux bleus, grossièrement vêtus, les bras et les jambes tatoués, ces demi-sauvages sembleraient plutôt appartenir à la race Japhétique ou Scythique. Josèphe, égaré par l'amour-propre national, veut absolument reconnaître en eux les Hébreux, ses ancêtres, *pasteurs* et *captifs* en Égypte, idée que semble favoriser la seconde des deux étymologies du nom des *Hycsos*. Mais cette étymologie, en supposant qu'elle n'ait pas pour unique fondement l'hypothèse même de l'historien juif, s'explique bien plus naturellement par l'usage constant des Égyptiens, dont les monuments n'offrent jamais ces peuples que dans un état de défaite, de captivité et d'abjection. Après la première dynastie des Pasteurs, qui dura plus de deux siècles, et qui seule a trouvé place dans la série chronologique des familles royales de l'Égypte, sans doute parce que seule elle domina sur le pays entier, les Égyptiens entreprirent de secouer un joug de plus en plus pesant. Des rois indigènes reprirent le dessus, et il s'éleva contre les Pasteurs, dit Manéthon, une guerre longue et terrible. *Misphragmouthosis* ou *Misphra-Thoutmosis*, comme écrit M. Champollion le jeune, battit les barbares, les chassa de l'Égypte, et les força de se renfermer dans leur immense camp retranché d'Avaris. *Amosis* ou *Thoutmosis*, son fils, les y tint inutilement assiégés avec une armée considérable : il finit par conclure avec eux un traité en vertu duquel ils évacuèrent Avaris et l'Égypte, et se retirèrent avec leurs femmes, leurs enfants et tout leur butin, dans la Syrie ou la Palestine, au nombre de deux cent quarante mille. — THOUTMOSIS Ier., suivant les listes tirées de Manéthon, fut donc le véritable libérateur de l'Égypte; et voilà pourquoi son nom figure à la tête de la dix-huitième dynastie, dont il paraît avoir été le

chef, vers l'an 1800 avant notre ère. Si l'on en croit les rapprochemens établis par M. Champollion le jeune, le vrai nom de ce monarque serait *Aménoftèp*, comme on lit sur plusieurs monuments du Musée royal de Turin, trouvés à Thèbes, et qui portent également le nom de son épouse *Nané-Atári*. Il régna vingt-cinq ans et quatre mois, après l'expulsion des *Hycsos*, et il eut pour successeur son fils *Chébron*, nommé *Thôoutmès* sur les monuments, et le premier roi de ce nom, à ce qu'il paraît, par conséquent le véritable THOUTMOSIS Ier. Son prénom royal, placé après celui d'*Aménoftèp*, sur la table d'Abydus, se lit sur un obélisque appartenant à la portion la plus ancienne du palais de Karnac à Thèbes, et la magnifique collection de Turin nous offre maintenant une statue colossale en granit de ce Pharaon, toute chargée de ses noms et de ses titres. *Améuophis* Ier., l'*Ammon-Mai* des monuments, lui succéda au bout de treize années, et fut lui-même remplacé, après vingt ans et sept mois, par *Amensès* ou *Amensè*, sa sœur, qui régna vingt-un ans et neuf mois. — Vint ensuite *Méphrès* ou *Miphris*, cinquième roi de la dix-huitième dynastie, que les légendes gravées sur les nombreux monuments de son règne appellent *Thôoutmès*, et que nous regardons, avec M. Champollion le jeune, comme le THOUTMOSIS IIe. du nom. Certaines parties du palais de Karnac et de l'édifice dit le *Tombeau d'Osymandyas* à Thèbes, un des temples de la Nubie, et l'obélisque de Saint-Jean-de-Latran, le plus grand de tous ceux que les Césars firent transporter d'Égypte à Rome, attestent la puissance de ce Pharaon, son goût pour les arts et leur progrès à cette époque reculée. Une superbe statue colossale de la collection Drovetti, conservée au Musée de Turin, le représente sous ses véritables traits, aussi bien qu'une des figures sculptées en plein relief sur un bloc de granit rose, dont la Commission d'Égypte a donné la gravure (2). Tout porte à croire que THOUTMOSIS II, surnommé *Méphrès* ou *Miphris*, *Miphrès* ou *Miphra*, c'est-à-dire *Don de Phré* ou du Soleil, est identique au *Mœris* d'Hérodote et au *Myris* de Diodore de Sicile, antérieur à Sésostris de huit générations, et qui dut vivre vers la fin du dix-huitième siècle avant notre ère, époque où les listes de Manéthon placent *Miphris*, le même nom que *Myris*, en retranchant l'article égyptien. Ce serait ce monarque qui aurait fait creuser le grand lac appelé, d'après lui, *Lac de Mœris*, dans le nome des Crocodiles, depuis le nome Arsinoïte, aujourd'hui le Fayoum : ce lac, maintenant nommé *Birket-el-Keroun*, est un bassin naturel que la main des hommes ne fit qu'agrandir et vivifier, en lui communiquant les eaux du Nil par le moyen d'un canal. Il était destiné à suppléer aux inondations du fleuve, ou à recevoir l'excédant de ses eaux, selon les années. Deux pyramides, dont chacune portait une statue colossale assise sur un trône, et dont on croit encore reconnaître aujourd'hui les deux énormes bases, s'élevaient, selon Hérodote, de trois cents pieds au-dessus de la surface du lac, et autant au-dessous, jusqu'au fond. Ainsi elles rendaient témoignage de la création de cette espèce de mer intérieure, qui n'avait pas moins de trente-cinq lieues de tour, par le pouvoir du

(2) *Descript. de l'Égypte, Antiq.*, vol. III, pl. 31, nos. 1 et 2.

Pharaon *Mœris*. Ce prince fit aussi construire les propylées au nord du temple de Phtha ou Vulcain, à Memphis, bâti en même temps que la ville par *Ménès*, le premier roi d'Égypte, si l'on en croit Hérodote, tandis que la tradition, plus vraisemblable, suivie par Diodore, attribue la fondation de cette seconde capitale de l'empire égyptien à *Uchoréus* (*V.* ce nom), probablement l'un des rois de la seizième dynastie. — *Thoutmosis II* ou *Miphris*, supposé le même que *Mœris*, après un règne de douze ans et neuf mois, à peine suffisant pour de si grands travaux, laissa le trône à un monarque qui, chez Manéthon, porte précisément le même nom et le même surnom, si l'on admet que *Miphramouthosis* doit s'écrire *Miphra-Thoutmosis*: mais le prénom royal qui, sur la table généalogique d'Abydus, suit immédiatement celui de *Thoutmosis II*, se rattache, sur les monuments, au nom propre *Aménof*; et nous aurions par conséquent ici le véritable *Aménophis* Ier;, sixième roi de la dix-huitième dynastie. Ce roi, assimilé au précédent par ses autres noms, comme en fait foi la liste du prêtre de Sébennytus, peut avoir été confondu avec lui dans la tradition, d'autant qu'il poursuivit ses projets pour l'embellissement de Thèbes, qu'il fit élever, comme lui, des propylées, des temples, des colosses, dont l'un, transporté de nos jours à Turin, représente le Pharaon lui-même accroupi sur ses talons et offrant le vin aux dieux. Son règne fut de vingt-cinq ans et dix mois, et il eut pour successeur un nouveau et dernier Thoutmosis IIIe. du nom, appelé ainsi et chez Manéthon, et sur les monuments. Ce roi, qui régna neuf ans et huit mois dans la première moitié du dix-septième siècle avant notre ère, fidèle à l'exemple de son père et de son grand-père, continua leurs travaux, et fit achever plusieurs édifices commencés par eux. On retrouve son nom à la suite de leurs noms, et sur l'obélisque de Saint-Jean-de-Latran, et sur le temple d'Amada en Nubie. Son fils et son successeur, encore appelé d'un même nom dans les listes royales et dans les légendes des monuments, fut le célèbre *Aménophis II*, le Memnon égyptien des Grecs ou *Phaménophis*, représenté par la fameuse statue parlante, et qui, durant un règne de plus de trente années, couvrit de magnifiques constructions la vaste étendue de son empire, depuis les bords de la Méditerranée jusqu'à Soleb, au cœur de l'Éthiopie. Les colonnades du palais bâti dans ce lieu reculé, les salles du temple du dieu Chnouphis à Éléphantine, les ruines du Memnonium et les parties les plus anciennes du palais de Louksor, à Thèbes, portent les cartouches royaux de ce Pharaon, qui fut un conquérant, comme l'attesterait seul le costume un peu barbare d'une de ses statues, conservée au musée de Turin. D'autres statues de la même collection, représentant différentes divinités égyptiennes, témoignent, par leurs inscriptions hiéroglyphiques, qu'elles furent consacrées sous Aménophis II et par lui. Il eut pour épouse une reine du nom de *Taïa*, dont le cartouche accompagne souvent le sien sur les monuments. Enfin c'est sa royale et superbe sépulture qu'il faut reconnaître, selon toute apparence, dans le tombeau isolé de l'ouest à Thèbes. *Horus*, probablement son fils, que les légendes monumentales et le canon de Manéthon appellent encore

ainsi d'un commun accord, occupa le trône après lui, pendant trente-six ans et cinq mois, et fut lui-même remplacé par sa fille *Achenchersès* ou *Chenchérès*, nommée *Tmauhmot* sur les monuments, et qui régna plus de douze années. Un groupe fort précieux de la collection déjà citée offre, l'un à côté de l'autre, le père et la fille; et, dans le texte hiéroglyphique, gravé au dos du trône qui les porte tous deux, on retrouve, vers l'an 1600 avant notre ère, les formules et tout le fastueux protocole de l'inscription de Rosette et du décret qu'elle contient en l'honneur de Ptolémée-Épiphane. Ainsi, dès cette époque et long-temps auparavant, les Pharaons et leurs épouses, leurs mères, leurs sœurs et leurs filles, appelées à leur succéder, étaient assimilés, par les prêtres, aux dieux et aux déesses; leurs images, comme les images divines, prenaient place dans les temples; leurs noms se confondaient avec les noms divins; un culte leur était rendu, et un sacerdoce spécial était chargé de le desservir. Il n'est pas moins certain que, dès ces temps reculés, l'Égypte avait atteint un haut degré de civilisation; que les arts, surtout l'architecture et la sculpture, y avaient pris leur essor; que des législateurs y avaient constitué la société et l'état sur un plan désormais invariable; que de grands rois et des conquérants, soit par le commerce, soit par les armes, avaient fait refluer dans son sein les trésors de l'Orient et du Midi. Thèbes, sa première capitale, et les principales cités de la Haute et de la Moyenne Égypte s'enrichissaient chaque jour de temples, de palais, d'obélisques, de statues et de magnifiques décorations en tout genre. Au dehors, des nations barbares ou civilisées étaient subjuguées et rendues tributaires; au dedans et vers le nord, les hordes nomades et les peuplades de race étrangère, qui se maintenaient encore dans les marais du Delta et dans les environs des bouches du Nil, étaient repoussées, contenues, successivement soumises, forcées de se fixer au sol, en acceptant le joug de la police sacerdotale des Pharaons, ou de se dérober par la fuite à leurs persécutions de plus en plus cruelles. Tels furent en partie les résultats de l'expulsion des *Hycsos* par les premiers monarques de la dix-huitième dynastie. Nous l'avons dit ailleurs (3): « Cet événement, grand par lui-même, plus grand encore par ses conséquences, en préparant la réunion de toute l'Égypte sous un même sceptre, commença sa splendeur. Il acheva de fixer les peuples au sol sur toute la face du pays, développa et consolida le système des castes, posa la barrière entre les agriculteurs et les nomades, fomenta le mépris des Égyptiens pour ceux-ci, leur aversion pour les étrangers en général, et en constituant l'Égypte chez elle, la sépara du reste du monde. En même temps, il porta les forces de la nation vers le nord, lui ouvrit un plus vaste champ d'activité, avec un territoire plus étendu et plus fertile. Des résultats non moins importants, soit de l'invasion des Pasteurs, soit de leur expulsion et du système de politique qui s'ensuivit, furent ces colonies d'Égyptiens ou d'étrangers partis de l'Égypte, qui allèrent porter ses arts, ses mœurs, ses traditions sur tant de rivages, en Asie, en Grèce, en Italie. Même après que les Hycsos

(3) *Religions de l'antiquité*, considérées dans leurs formes symboliques et mythologiques, etc., d'après Creuzer, Paris, 1825, tom. I, part. 2, notes et éclaircissements, p. 782 et suiv.

eurent été chassés, la Basse-Égypte resta partagée, à ce qu'il semble, entre des peuplades d'origine diverse, dont les unes y avaient formé de petits états, les autres, tribus pastorales, comme les enfants d'Israël, y nourrissaient de nombreux troupeaux....» Ceci nous explique et l'existence de plusieurs dynasties étrangères en Égypte, après la chute de la première dynastie des Rois-Pasteurs, suivant Jules Africain, et la situation des Hébreux vis-à-vis des derniers Pharaons de la dix-huitième dynastie, leurs plaintes sur les ouvrages auxquels on les employait, sur les villes qu'on les forçait de bâtir, sans doute pour les tourner à la vie agricole. L'une de ces villes portait le nom de *Ramessès*, qui est, selon les monuments, d'accord, en grande partie, avec Manéthon, celui de cinq des sept rois successeurs de la reine *Tmauhmotou Achenchersès*, jusqu'à Ramsès-Sésostris, le sixième *Ramsès* et le chef de la dix-neuvième dynastie, vers le milieu du quinzième siècle av. J.-C. Pour faire suite au présent article, il faut lire l'article Ramessès (XXXVII, 45), avec la rectification principale indiquée ici, et les autres modifications ou additions que nous y avons faites, à l'article Sésostris (XLII, 151). Ajoutons, pour compléter l'histoire des dix-sept Pharaons de la dix-huitième dynastie, ressuscités par les découvertes nouvelles, avec une partie de leur gloire antique, que le onzième, *Ramsès* Ier du nom, l'*Athoris* ou le *Rathosis* de Manéthon, frère et successeur d'Achenchersès, au commencement du seizième siècle, fut suivi de deux rois qui, chez Manéthon, sont appelés d'un même nom, *Achenchérès*, mais que les monuments nomment *Ousiréi* et *Mandouéi*. Ils furent très-probablement frères : leurs prénoms sont les mêmes dans les légendes hiéroglyphiques, comme leurs noms, dans l'annaliste égyptien; et c'est sans doute pour cette raison qu'un seul des deux figure sur la Table d'Abydus, disposée par ordre de générations. Les palais de Karnac et de Louksor, à Thèbes, furent continués par eux. L'obélisque Flaminien, aujourd'hui sur la place du Peuple, à Rome, paraît dû au pharaon *Mandouéi*; et c'est pour son frère et prédécesseur *Ousiréi* que fut creusé le magnifique tombeau découvert par Belzoni, dont nous avons admiré, à Paris, le modelé. Vint ensuite l'*Armais* de Manéthon, le véritable *Ramsès* II des monuments, dont la légende complète (le prénom et le nom propre) termine la seconde ligne de la Table d'Abydus, qui d'abord paraît s'être arrêtée à ce roi. Son successeur, peu avant le milieu du seizième siècle, fut *Ramsès III*, le quinzième Pharaon de la dix-huitième dynastie. Quoique son règne ait été encore plus court que celui de son prédécesseur, qui ne régna que quatre ans et un mois, ils eurent le temps, l'un de faire élever les deux superbes obélisques de Louksor, à Thèbes, et le vieux temple de Kalabsché en Nubie; l'autre de faire décorer une portion du palais de Karnac, auquel avaient travaillé tous ses aïeux. *Ramsès IV*, surnommé *Méiamoun*, c'est à-dire, *aimant Ammon* (et non point *aimé d'Ammon*), soit chez Manéthon, soit sur les monuments, construisit le grand palais de Médinet-abou, couvert de ses légendes et de bas-reliefs historiques, qui se rapportent à ses grandes actions. *Ramsès V*, son fils, l'*Aménophis III* de Manéthon, père de Sésostris, lui succéda au bout de soixante-six ans, dans la première moitié du quinzième siècle

avant notre ère, et, entre autres ouvrages, orna de bas-reliefs quelques parties de ce palais de Karnac, édifice immense, commencé sur le plan actuel, par les premiers pharaons de sa race, dit M. Champollion le jeune (4), et auquel, sept siècles après lui, les rois de la vingt-sixième dynastie ajoutaient encore de nouvelles décorations. G—N—T.

THOUVENEL (Pierre), médecin, né en 1747, dans la province de Lorraine, se fit remarquer dans ses études, à la faculté de Montpellier, et y reçut le bonnet de docteur, en 1770. Résolu de s'établir à Paris, il y dut ses premiers succès à l'honorable confiance de la duchesse de Cossé-Brissac, fille du duc de Nivernois. Bientôt il fut accueilli, ou plutôt demandé par les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville. Les recherches qu'il entreprit sur les eaux de Contrexeville, concoururent encore à le faire avantageusement connaître. Il donna de la réputation à ces eaux; et un lieu pauvre, dépourvu de commerce, vit, pour la première fois, des gens de Paris, des grands seigneurs même, suivis du luxe auquel ils étaient accoutumés. Thouvenel, dont le caractère attachant et l'esprit original les attirait autant que son talent de médecin, n'hésita pas à employer la majeure partie de son patrimoine pour faire construire les bâtiments qui, maintenant encore, reçoivent, dans ce bourg, les étrangers. Il devint ainsi le véritable fondateur d'un établissement qui ne tarda pas à fixer les regards du gouvernement. La société royale de médecine en reconnut l'importance, et récompensa le zèle de cet homme éclairé et généreux, en lui conférant le titre d'associé (1777). Peu de temps après, le ministère nomma Thouvenel inspecteur des eaux minérales de France, et le chargea de rassembler sur ce qui les concerne tous les renseignements nécessaires pour en compléter l'histoire. Cette occupation remplit une grande partie de sa vie. Il publia, sans cesser de se livrer à son travail, plusieurs écrits qui furent lus avec un vif intérêt par les médecins et les chimistes. L'académie de Bordeaux donna, en 1778, le prix à un Mémoire de Thouvenel, *sur les substances médicamenteuses, ou réputées telles, du règne animal.* Notre docteur avait déjà été couronné par l'académie de Pétersbourg; mais la plus honorable des récompenses qu'il dut à des sociétés savantes, ce fut le prix (de dix mille francs), qu'il remporta, en 1784, sur *la formation du salpêtre*, question proposée par l'académie des sciences de Paris. Dans la même année, Thouvenel obtint le titre d'inspecteur-général des hôpitaux militaires; et, en 1785, il reçut l'ordre, en qualité de proto-médecin d'Alsace, d'exercer sur la pratique de son art, dans cette province, une surveillance qui était devenue indispensable. En 1788, on l'appela au conseil de santé institué par la direction des hôpitaux militaires. Ainsi il tenait du gouvernement toutes les distinctions auxquelles un médecin peut prétendre. Pourvu d'emplois éminents, honoré dix fois, en quatorze ans, des palmes académiques, il semblait destiné à une carrière heureuse et paisible, tout en jouissant d'une grande considération personnelle. Mais il allait devoir bien des tour-

(4) *Première lettre* à M. le duc de Blacas, sur les monuments historiques de l'Égypte, Paris, 1824, pag. 66, et *passim*.

ments, bien des chagrins, à un genre d'observations et de travaux que lui fit adopter son amour de la science et plus encore son amour de l'humanité. Un paysan du Dauphiné, nommé Bleton, se disait doué de la faculté de découvrir les eaux souterraines. Des faits semblables avaient, à différentes époques, été explorés par les physiciens; et, il faut en convenir, le charlatanisme et l'imposture s'en étaient mêlés (*V.* Aimar-Vernay, I, 350). Thouvenel fit venir de sa province ce Bléton, qui était un homme simple et d'une extrême candeur. Il le soumit à des expériences nombreuses, et dont il a consigné les résultats dans différents journaux, soit en France, soit en Italie. Dans le tome II de ses *Mémoires, souvenirs et anecdotes*, imprimé en 1826, M. le comte de Ségur, qui a toujours été, ainsi que son frère, du nombre des plus justes appréciateurs de Thouvenel, le cite, à propos du magnétisme animal, comme étant un de ces *Mesmériens honteux*, qui convenaient tout bas de ce qu'il y avait de vrai dans cette découverte, et la frondaient tout haut, par respect pour la faculté. Mais il n'était pas dans le caractère de Thouvenel de déguiser sa pensée; Sa franchise allait jusqu'à l'âpreté vis-à-vis des contradicteurs qui n'avaient pas acquis des droits à son estime. Du reste, il traitait gaîment beaucoup de sujets dans les salons. Il défendait le magnétisme animal dans ce qu'il offre de réel, et se moquait de l'abus que l'on faisait déjà du somnambulisme. Quant à la faculté hydroscopique, et en même temps métalloscopique, faculté naturelle, qu'il reconnaissait dans un certain nombre d'individus seulement, il n'a cessé jusqu'à sa mort d'y croire avec une pleine conviction, et de la défendre envers et contre tous. Il expliquait cette faculté par l'influence de l'électricité dont la terre est le grand réservoir, et dont les courants d'eau et les filons métalliques deviennent les conducteurs, l'accumulent chez les hydroscopes placés dans leur voisinage, comme il arrive à la torpille et à l'anguille de Surinam, lesquelles sont aussi des êtres privilégiés par leur puissance électromotrice. Les individus dont il s'agit ici, dépourvus pour la plupart, comme Bléton, Pennet, etc., de toute sagacité, ne connaissaient que les effets qu'ils éprouvaient. C'était Thouvenel, qui, des expériences faites, et répétées par lui, avait tiré des explications et formé une théorie à laquelle on ne pouvait contester d'être au moins très-ingénieuse. Dans le nombre des hommes marquants qu'une prévention obstinée ne détourna pas d'examiner les faits et de méditer sur les causes, nous citerons Franklin, Bertholon, Parmentier, Mauduit, Macquer, Darcet, Malesherbes, le baron d'Holbach, etc. Non-seulement, ils virent, mais ils déposèrent de ce qu'ils avaient vu. Beaucoup d'autres savants ou gens de lettres, persistant à ne pas vouloir juger par leurs yeux, traitèrent les expériences dirigées par Thouvenel de misérables jongleries, dont il était la première dupe. On peut juger s'il en fut vivement affecté. Quelques personnes seulement applaudirent avec sincérité à une découverte qui promettait d'en amener d'autres. Enfin bien des gens demeurèrent dans un doute philosophique, qu'ils conservent encore. Un des plus illustres collaborateurs de la Biographie universelle a déclaré, dans l'article Aimar, cité plus

haut, et surement avec une conviction égale à celle de Thouvenel, qu'il n'existait jusqu'à présent *aucun fait* qui prouvât que certains individus eussent la propriété d'être avertis de la présence des corps fluides ou métalliques, par des émanations agissant sur le système nerveux. Il ajoute que l'on n'a pu amener les apôtres de la rabdomancie à *une seule épreuve* rigoureuse, dont ils se soient tirés avec honneur. Si un jour l'attention publique, distraite par des intérêts si grands et si variés, était ramenée sur une découverte ou sur un système qu'on a si fortement contesté pendant trente années de la vie de Thouvenel, et qui semble aujourd'hui tombé dans l'oubli ou dans l'indifférence, le temps, qui classe et épure toute chose, déciderait jusqu'à quel point un homme de ce mérite a pu être trompé par sa crédulité, ou égaré par son entêtement. Il serait trop long d'indiquer ici les illustres étrangers allemands, italiens, etc., qui, à l'exemple des Français nommés dans cet article, se sont montrés partisans de l'électrométrie organique. Quelques-uns d'entre eux, appartenant à des sociétés savantes, ont déclaré qu'ils s'étaient long-temps éprouvés, et à la fin, sentis eux-mêmes doués de la faculté électroscopique. Les amis de Thouvenel étaient fatigués pour lui de la lutte pénible qu'à différentes époques il eut à soutenir, et ils l'engagèrent à ne plus s'occuper de travaux funestes à son bonheur. Mais, pénétré de leur importance, fortifié par sa passion pour le bien public, et par le sentiment de sa bonne foi, il repoussa leurs instances. Il espérait toujours qu'une découverte en électricité viendrait confirmer sa théorie, en fournissant le moyen de constater, par des instruments de mathématiques, ce qu'il avait appris de ses électroscopes organisés et vivants. Les piles de Ritter, de Deluc et de Zamboni, lui paraissaient être l'aurore du jour qu'il attendait. Lorsqu'on lui opposait le merveilleux d'un phénomène que combattait la raison, il rappelait une quantité de prodiges que les animaux donnent lieu d'observer. Les faits qu'il avait si long-temps recueillis et raisonnés étaient à ses yeux des conséquences nécessaires de la loi de la sensibilité spéciale, qui est reconnue de tous les physiologistes. Pendant qu'il était aux prises avec la controverse purement scientifique, une agitation générale, et bien autrement influente sur la masse de la société, vint maîtriser les esprits. Thouvenel, doué d'une ame profondément sensible, ne put supporter le tableau des calamités qui pesèrent sur sa patrie, en 1790 : il s'exila lui-même de cette terre où il ne voyait que le triomphe du crime, l'impuissance de la vertu. Renonçant à ses fonctions, honorables et productives tout-à-la-fois, il se retira en Italie, où il retrouva sa respectable amie, la duchesse de Brissac, et s'unit à son sort pendant quelques années. L'exercice libre de la médecine, et les recherches électroscopiques lui fournirent d'abord des consolations, des distractions, puis lui coûtèrent bientôt de nouvelles peines. Ses efforts pour établir son système eurent, au-delà des Alpes, des succès aussi variés, aussi disputés qu'en France. Spallanzani et Fontana furent au nombre de ses adversaires les plus déclarés. Galvani ayant publié son importante découverte, Thouvenel y vit une branche de la théorie générale qu'il cultivait et professait sous un

autre point de vue. S'appliquant à la connaître, il se livra à des expériences qui multiplièrent les faits ; et il fut un des premiers, parmi les Français, qui écrivirent sur le galvanisme. C'était, en 1792, à Brescia. Cette science, déjà répandue d'Italie en Angleterre et dans toute l'Allemagne, était presque entièrement ignorée de la nation française, tourmentée alors par la guerre et par des dissentions intestines. Le galvanisme n'a commencé à s'introduire chez nous qu'à l'époque où le docteur Jadelot traduisit l'ouvrage de M. de Humboldt (1798). L'état vénitien était devenu la demeure habituelle de Thouvenel, qui, de ville en ville, trouvait partout des amis ; mais de nombreuses excursions en diverses parties de la péninsule italique, afin d'en étudier le sol, les productions et la constitution physique, le mirent en mesure de concourir pour le prix que l'académie de Rome avait proposé, en 1796 : *l'Examen des fièvres maremmatiques*, si fréquentes dans l'état pontifical. Son Mémoire fut couronné, et lui mérita des éloges flatteurs. Quelque temps après, il rassembla ses notes sur la constitution physique et médicale de diverses plages de l'Italie, et composa un ouvrage qui parut sous le titre de *Traité sur le climat d'Italie*. Malgré le défaut d'ordre et de méthode qu'on peut généralement reprocher à tout ce qu'a imprimé cet auteur, ses antagonistes ne purent s'empêcher d'y reconnaître le physicien judicieux, le médecin profond, l'homme supérieur, qui ne craint pas d'attaquer des opinions accréditées, lorsqu'elles lui paraissent peu conformes à la vérité. Sa grande habitude de traiter les fièvres pernicieuses, si communes en Italie, lui procura dans la ville de Vicence un triomphe qui fut célébré par un de ses compagnons d'exil, le peintre Ménageot. Un des magistrats les plus recommandables de ce pays allait expirer sous les efforts maladroits ou impuissants de l'art de guérir : à la suite d'une longue léthargie du malade abandonné par les Esculapes vicentins, Thouvenel rendit à la nature l'exercice de son pouvoir salutaire, en excitant par des stimulants extérieurs de la plus grande force, une fièvre qu'il était sûr d'arrêter à point nommé ; et il parvint ainsi à faire recouvrer, en très-peu de temps, la vie et la santé à cet homme distingué, le comte Nicolas Bissari. Le dessin rempli de grâce et d'allusions ingénieuses qui retrace cet événement représentait Thouvenel arrachant des bras de la mort personnifiée un citoyen honoré dans sa patrie et chéri de sa famille. Quand le plus fort des orages révolutionnaires fut dissipé en France, et que l'ordre parut y renaître, le médecin, le savant, qui aurait pu se livrer avantageusement, de l'autre côté des Alpes, à son art et à ses goûts favoris, éprouva le besoin de revoir ses parents, tous ceux qui l'avaient regretté, et qui, à l'envi, le rappelaient dans son pays. Il y rentra à la faveur d'un loi qui exceptait les savants du terrible ostracisme ; et il vint jouir, au sein d'une société choisie et d'une douce obscurité, du bonheur qui semblait l'avoir fui dans le temps de son élévation et de sa vie la plus active. Il ne s'abaissa jamais devant les puissances, grandes et petites, du régime impérial ; et cependant il obtint qu'on lui rendît l'inspection des eaux minérales pour l'étude desquelles il s'était voué à de si longs tra-

vaux et à de si grands sacrifices. Le retour des princes auxquels il avait été si fidèle combla tous ses vœux. Louis XVIII n'avait pas oublié les services, les soins, ni même les bons mots de Thouvenel, qu'il avait particulièrement connu à Vérone. Il l'appela bientôt auprès de sa personne en qualité de premier médecin consultant. L'inspection des eaux minérales du royaume fut de nouveau confiée au docteur lorrain; enfin il lui fut ordonné de terminer un important ouvrage pour lequel il a laissé une assez grande quantité de matériaux, ouvrage qui devait embrasser presque tout ce qui est du ressort des sciences physiques, prouver l'utilité de ses voyages, et constater ses immenses recherches sur la nature, qu'il avait observée jusque dans les bouleversements et les entrailles de la terre, en Calabre et ailleurs. Modeste, simple dans sa manière de vivre, et n'ayant d'autres besoins que sa bienfaisance, il espérait jouir d'une fortune plus que suffisante, et terminer doucement sa carrière qui semblait pouvoir se prolonger; mais la mort vint le frapper subitement, le 1er. mars 1815. On a de lui: I. *Mémoire sur les corps muqueux*, Montpellier, 1770. II. *Mémoire chymique et médicinal sur les eaux minérales de Contrexéville*, Paris, 1775. III. *Mémoire sur le mécanisme et les produits de la sanguification*, couronné à Saint-Pétersbourg par l'académie impériale, 1777. IV. *Mémoires sur les substances médicamenteuses ou réputées telles du règne animal*, Bordeaux, 1778. V. *Premier* et *Second Mémoire physique et médicinal sur les rapports qui existent entre la baguette divinatoire, le magnétisme et l'électricité*, Paris, 1781, et 1784, in-8°. VI. *Mémoire sur l'électricité organique et minérographique*, Brescia, 1790. VII. *Traité sur le climat d'Italie*, Vérone, 1797, 3 vol., in-8°. VIII. *La guerra di dieci anni, raccolta polemico-fisica sull' electrometria galvano-organica, parte italiana, parte francese*, Vérone, 1802. IX. *Mémoire sur l'aërologie et l'électrologie*, etc., Paris, 1806, 3 vol. in-8°. Le style de Thouvenel était, comme sa conversation, vif, original, pittoresque, mais quelquefois obscur, à force d'être profond. Son long séjour en Italie lui avait laissé des habitudes de néologisme, contre lesquelles il ne se mettait pas assez en garde dans ses écrits. On a appris tout nouvellement, d'un ami, que Thouvenel a laissé en mourant un porte-feuille rempli de travaux scientifiques, avec une note, de sa main, qui portait que c'était des papiers à remettre à l'auteur du présent article. Cette espèce de legs n'a point eu son exécution: ce vœu de l'amitié n'a pas été rempli. Si, après un mûr examen, le contenu de ce portefeuille avait paru mériter le grand jour de l'impression; on peut être sûr du moins que Thouvenel aurait eu pour ses Œuvres posthumes un éditeur zélé et consciencieux. L—p—e.

THOYNARD. *Voy.* TOINARD.

THOYRAS. *Voyez* RAPIN, et TOIRAS.

THRASÉAS (*Lucius Poetus*), sénateur romain, né à Padoue, vers le commencement de l'ère chrétienne, vécut sous les règnes de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron. Sectateur du portique, il n'exagérait point l'austérité de l'école; indépendant au milieu de l'avilissement gé-

néral, son opposition à la tyrannie était calme et mesurée; il voulait le bien, et ne cherchait point l'éclat; non qu'il dédaignât la gloire; mais il aimait encore plus la vertu. Docile à la voix de la conscience, il n'en respectait pas moins les convenances sociales. Aussi sa conduite, toujours égale, fut-elle sans reproche; et le sévère Tacite a proclamé Thraséas la vertu même. On ignore les détails de sa vie: on sait seulement qu'après avoir parcouru la carrière des honneurs militaires, il était, au commencement du règne de Néron, un des membres les plus distingués du sénat par ses dignités, par sa considération personnelle, et par l'estime dont jouissait sa famille. Il avait épousé Arrie, fille de Pœtus et de cette Arrie qui, voyant son mari impliqué dans la conjuration de Camillus Scribonianus contre Claude, apprit à Pœtus, par son exemple, à mourir plutôt que de subir la honte d'une condamnation capitale. Thraséas, qui devait plus tard montrer un si noble mépris pour la mort, s'efforça vainement d'engager sa belle-mère à se conserver pour des enfants dont elle était chérie. Il était encore à Rome des familles où, malgré la corruption du siècle, se conservait le dépôt sacré des antiques vertus. La maison de Thraséas fut de ce nombre: digne d'avoir l'épouse de Pœtus pour belle-mère, il trouva dans la jeune Arrie une femme digne de lui; et leur gendre, Helvidius Priscus ne devait pas se montrer indigne d'une si noble parenté. Pendant les heureux commencements du règne de Néron, Thraséas assistait régulièrement au sénat, et n'était pas sans influence dans les délibérations: alors on pouvait dire à la louange du jeune empereur:

Thraséas au sénat, Corbulon dans l'armée,
Sont encore innocents malgré leur renommée (1).

Bientôt, aux espérances qu'avaient fait concevoir les premiers actes de Néron, succédèrent les excès de la plus épouvantable tyrannie. Thraséas commença dès-lors à s'éloigner des affaires publiques. Au milieu des adulations prodiguées par ses collègues à la tyrannie, il exerça la seule espèce de censure que comportât ce temps déplorable, celle du silence: une fois cependant il prit la parole sur un de ces objets insignifiants que le despotisme laissait à la délibération de cette assemblée d'esclaves. Les Syracusains sollicitaient l'autorisation de dépasser dans les combats de gladiateurs le nombre des champions prescrits par la loi. Thraséas se prononça vivement pour la négative, et son opinion entraîna la majorité. Comme il avait la réputation d'être l'homme le plus vertueux de son siècle, toutes ses actions étaient remarquées. Ses détracteurs en prirent occasion de lui reprocher d'avoir donné un avis sur la police des spectacles de Syracuse, quand il n'en donnait pas sur les plus grandes affaires de l'empire. Thraséas répondit: « Qu'en s'occupant des petites choses, il montrait assez, pour » l'honneur du sénat, qu'on n'aurait » pas négligé les grandes, s'il eût été » permis de s'en mêler. » Crévier et Diderot (2) n'ont pas senti ce qu'une pareille réponse renfermait de sens et de courage. Ont-ils bien pu taxer de frivolité, des paroles qui accusaient si ouvertement ce qu'on voulait le plus dissimuler, la tyrannie? Le meurtre d'Agrippine vint trop tôt

(1) Racine, *Britannicus*, acte 1er., scène 2.

(2) Crévier, *Histoire des empereurs: Vie de Néron*. Diderot, *Essai sur la vie et les ouvrages de Sénèque*.

fournir à ce vertueux sénateur une occasion plus grave de signaler son opposition (année 59 de J.-C.) Quand on lut au sénat la lettre infâme par laquelle Sénèque faisait, au nom du prince, l'apologie de ce parricide, Thraséas se leva; et sa sortie condamna Sénèque comme son silence avait condamné Néron. Par cet acte de courage il exposa ses jours, mais il ne corrigea personne; car le sénat, applaudissant à l'assassinat de l'impératrice-mère, décréta des prières publiques et des jeux annuels. Thraséas, dit Tacite, connaissait tout le danger qui le menaçait; mais sa vertu le soutenait. Il disait à ses amis : « S'il était sûr » que Néron ne dût faire mourir que » moi, je pardonnerais volontiers à » ceux qui le flattent à l'excès. Mais » si plusieurs de ces vils adulateurs » ont été et doivent être les victimes » de la cruauté de Néron, pourquoi » aimerais-je mieux périr lâchement » que de signaler ma mort par des » preuves de courage? Mon nom vi- » vra dans la postérité : au lieu que » ces sénateurs prudents, qui se mé- » nagent avec tant de soin, ne seront » connus que par leur supplice. » Il disait souvent : « Néron peut me » tuer; mais il ne peut me faire au- » cun mal. » Il est juste de le reconnaître, le tyran ne pouvait se défendre de l'estime que lui inspirait la vertu de ce grand homme; et il l'épargna long-temps. L'entendant un jour accuser d'injustice par un plaideur mécontent : « Je voudrais, s'é- » cria Néron, qu'il fût aussi af- » fectionné à son prince qu'il est » excellent juge. » Au reste, Thraséas n'allait pas au-devant des occasions de montrer son opposition courageuse; il ne prenait la parole que dans les occasions où le silence lui paraissait criminel. Le préteur Antistius Sosianus avait, dans la licence d'un festin, récité des vers satiriques contre l'empereur (année 62 de J.-C.); cette imprudence fut dénoncée au sénat par Cossutianus Capito, gendre de Tigellin. C'était la première fois que l'on faisait revivre sous Néron l'odieuse loi de lèse-majesté inventée par Auguste, si cruellement exécutée par Tibère, par Caligula, et que Claude avait abolie. On croyait même que Néron ne voulait point la mort d'Antistius, portée par cette loi : son intention était seulement qu'il fût condamné par le sénat, pour se donner le mérite de commuer la peine, de sorte qu'en rétablissant une loi tyrannique, l'hypocrite despote acquérait néanmoins l'honneur de la clémence. La fermeté de Thraséas déjoua ces odieux calculs. Tous les sénateurs ayant prononcé la mort d'Antistius, il prit la parole. Après un éloge respectueux de Néron, suivi d'une censure très-sévère de l'accusé, il représenta que sous un bon prince, et lorsque l'autorité n'enchaînait plus les délibérations du sénat, il ne fallait pas déployer, contre les coupables, toute la sévérité des lois; que les gibets et les bourreaux étaient abolis depuis long-temps; qu'il existait des peines établies par les lois pour punir les crimes, sans déshonorer la clémence du prince, ni imprimer aux juges la tache de cruauté. Il conclut à l'exil d'Antistius, et à la confiscation de ses biens. La généreuse liberté de Thraséas triompha cette fois de la servilité de ses collègues. Tous, à l'exception d'un petit nombre, se rangèrent à son avis. Les consuls, n'osant pas rédiger le décret du sénat, mandèrent à Néron le vœu général. Ce prince, partagé long-temps entre la honte et la colère, envoya

son consentement à l'absolution, en des termes qui décélaient son ressentiment ; mais rien ne fut changé à la délibération : tous persistèrent à opiner comme Thraséas, les uns pour ne pas rendre le prince trop odieux, les autres à cause de leur nombre qui les rassurait. Quant à Thraséas, il n'avait garde, dit Tacite, de démentir sa fermeté ordinaire et de souiller sa gloire. Il obtint, l'année suivante, un succès non moins flatteur dans une affaire d'intérêt public. On accusait, devant le sénat, le Crétois Timarque, coupable de vexations dans sa patrie, et qui s'était vanté de dicter à son gré les décrets du sénat de Rome, concernant les remercîments publics à décerner aux proconsuls de Crète. Dans un discours plein de raison, dont Tacite nous a conservé la substance, Thraséas, après avoir voté pour le bannissement de l'accusé s'éleva contre les éloges que les provinces étaient dans l'usage de décerner à leurs gouverneurs. Il fit sentir que le besoin d'obtenir ces éloges transformait ces magistrats en courtisans de leurs administrés, et les entraînait à de lâches condescendances. La sagesse de ses vues frappa l'empereur lui-même, qui fit présenter au sénat un décret pour interdire aux provinces de voter des actions de grâces aux proconsuls et aux préteurs. Cependant Néron ne pouvait cacher son éloignement pour un sénateur qui, dans ses discours et ses votes, n'avait jamais en vue que le bien de l'état. Une fille naquit à ce prince, comme il se trouvait à Antium (année 64 de J.-C.) : tous les sénateurs vinrent le féliciter. Thraséas reçut la défense de paraître devant l'empereur. Cette marque éclatante de disgrâce semblait lui annoncer la mort : il ne s'en effraya point. Néron se vanta dans le même temps à Sénèque de s'être reconcilié avec Thraséas ; et cette protestation hypocrite était aussi glorieuse que menaçante pour celui qui en était l'objet. Ce fut seulement après la conjuration de Pison, que Néron, délivré des conseils importuns de Sénèque, s'acharna, dit Tacite, à détruire la vertu même, dans la personne de Thraséas et de Soranus. Il était d'autant plus disposé à sévir contre le premier, que Thraséas n'avait ni assisté aux funérailles de Poppée, ni paru au sénat, quand cette assemblée avait prostitué les honneurs divins à cette méprisable impératrice. Alors se représentèrent à l'esprit du tyran les griefs qu'il avait depuis longtemps contre ce vertueux personnage. Il se rappela que quand toute sa cour, sans en excepter Burrhus et Sénèque, avait pris part à ses amusements dramatiques, c'était avec la répugnance la plus marquée que Thraséas s'était prêté à jouer un rôle dans les Juvénales ; et cette conduite avait blessé d'autant plus profondément Néron, que ce même sénateur, se trouvant à Padoue, sa patrie, pendant une fête, n'avait pas refusé de chanter un rôle dans une tragédie. Enfin, si l'on en croit Suétone, ce prince voulait faire mourir Thraséas, parce qu'il lui trouvait l'air morose d'un pédagogue. Les vils délateurs qui jouissaient de la faveur du tyran l'entretenaient dans ces cruelles dispositions : de ce nombre était l'accusateur d'Antistius, Capito Cossutianus, qui, accusé lui-même de concussions dans le gouvernement de la Cilicie, avait été condamné d'après l'avis de Thraséas. Ce scélérat répétait sans cesse à l'oreille de l'empereur, que le vertueux sénateur avait étudié, au commence-

ment de l'année, le serment d'observer les ordonnances impériales; que, revêtu du sacerdoce des quindécemvirs, il négligeait de faire des sacrifices pour la conservation du prince et *de sa voix céleste* (3); que depuis trois ans il n'avait pas mis le pied au sénat; que tout récemment, lorsque le châtiment de Silanus et d'Antistius attirait un concours universel, il avait affecté de vaquer aux affaires privées de ses clients; que, sans estime pour les talents de son prince, il était insensible à ses prospérités comme à ses afflictions; que, non content de nier la divinité de Poppée, il ne reconnaissait point celle de Jules et d'Auguste. Enfin, Capito ajoutait: Rome avide de discordes parle de Thraséas et de Néron, comme autrefois elle parlait de Caton et de César: les provinces et les armées ne recherchent les journaux de Rome que pour y lire le silence et l'inaction de Thraséas. Néron, entraîné par ces discours, encourage le délateur, et lui associe, pour accuser Thraséas dans le sénat, un orateur véhément, qui déshonorait un des plus beaux noms de la république; c'était le farouche Marcellus. Rien n'avait encore transpiré de ce complot formé par le despotisme et par la bassesse pour la perte d'un homme de bien. Cependant Néron revenait de Naples, accompagné de Tiridate, roi d'Arménie, qui allait recevoir solennellement sa couronne des mains de l'empereur, en présence du peuple romain. Toute la ville courut en foule au-devant des deux princes. Thraséas reçut la défense de se montrer. Fort de son innocence, il écrit à Néron, pour demander de quel crime on l'accuse. Le tyran ouvre la lettre avec empressement, espérant y trouver des expressions dictées par la crainte. Trompé dans son attente, il refuse l'audience demandée par Thraséas, dont il redoute la présence et l'austère franchise, et renvoie l'affaire au sénat. Le vertueux accusé mit en délibération avec ses amis s'il paraîtrait dans l'assemblée. Les uns voulaient qu'en s'y rendant, il ménageât une nouvelle occasion de faire éclater son éloquence, s'il était absous, sa fermeté stoïque s'il était condamné. Les autres étaient d'avis d'épargner au sénat, dont il avait fait la gloire, la honte de le condamner, lui présent: ils lui conseillaient surtout de ne pas attirer sur sa famille, par d'inutiles bravades, la colère de l'empereur. Un jeune tribun du peuple, Arulenus Rusticus, offrit alors à Thraséas d'opposer son *veto* à l'injuste procédure dont il allait être la victime. Thraséas réprima ce zèle inutile pour sa cause, dangereux pour le jeune magistrat. « Ma carrière est finie, dit-il, à Rus» ticus; il ne m'est plus permis de » m'écarter de la ligne que j'ai sui» vie jusqu'à ce jour. Pour vous, » jeune magistrat, qui débutez dans » la carrière, vous êtes encore à » temps de choisir la direction que » vous devez suivre. Délibérez mû» rement avec vous-même avant » de faire ce choix, dans le temps » malheureux où nous vivons. » Ces conseils de circonspection, adressés à un autre, quand lui-même allait braver la mort, prouvaient combien la vertu de Thraséas était sincère et sans faste: il ne cherchait point à faire des prosélytes, il se bornait à donner l'exemple. Si Rusticus se montra pour le moment docile aux remontrances de cet illustre sénateur, il devait par la suite

(3) Sacrifices d'usage quand Néron était enrhumé.

braver comme lui la tyrannie, et trouver la mort sous un autre Néron. Le lendemain, les gardes prétoriennes entourent le sénat; le questeur du prince vient y lire un Mémoire, dans lequel, sans nommer personne, on accusait les sénateurs d'abandonner les fonctions publiques. C'était déjà désigner Thraséas; mais Capito prenant la parole, l'accuse expressément : Marcellus parle ensuite, et reprenant avec une véhémence qui glace tous les cœurs, il joint à l'illustre accusé Helvidius Priscus, gendre de Thraséas, Agrippinus Paconianus, auquel on ne pouvait reprocher que les regrets qu'il avait donnés à son père, victime de la tyrannie de Tibère; enfin Montanus, jeune patricien plein de vertu, dont le seul crime, dit Tacite, était d'avoir montré du génie dans des vers qui n'attaquaient personne, mais que l'accusateur dénonçait comme satiriques. Ce fut surtout contre Thraséas que s'acharna Marcellus : il le sommait de se trouver au sénat comme consulaire (4), aux prières comme pontife, au serment comme citoyen; de venir enfin reprendre ses fonctions de sénateur, son rôle de protecteur des ennemis du prince, de censeur, de réformateur des abus; qu'il valait mieux essuyer en détail ses censures, que ce silence d'improbation générale. Le fougueux orateur concluait que puisque, selon Thraséas, il n'y avait plus de sénat, plus de magistrats, plus de patrie, il devait s'arracher par sa mort de cette même patrie, qu'il avait depuis si long-temps bannie de son cœur et de ses regards par sa retraite coupable. Ce langage farouche, joint à la vue des soldats et des glaives, avait répandu dans le sénat une consternation silencieuse, lorsque Sabinus, entrant dans l'assemblée, vint accuser Barea Soranus et sa digne fille Servilie, qui, malgré leur innocence, allaient partager le triste honneur de mourir avec Thraséas (*V.* Servilie, XLII, 131). On ne leur laissa à tous trois que le choix de la mort. Helvidius Priscus et Paconianus Agrippinus furent bannis : Montanus fut seul absous, mais exclu des honneurs auxquels l'appelait sa naissance. On prodigua aux trois accusateurs des millions de sesterces. Pendant qu'on décidait son sort, Thraséas était dans ses jardins, au milieu d'un cercle nombreux d'hommes et de femmes de la première distinction. Il s'entretenait à part avec Démétrius, philosophe cynique; et quelques mots qu'on put saisir de leur conversation, donnèrent à penser qu'elle roulait sur la nature de l'ame et sur sa séparation d'avec le corps. Domitius Cæcilianus, intime ami de Thraséas, vint alors l'informer du décret du sénat. Toute la société se répand en plaintes et en murmures. Thraséas, impassible pour lui-même et toujours plein de sollicitude pour les autres, congédie promptement tous ses amis, de peur que leur commisération imprudente ne les fasse envelopper dans sa condamnation. Sa femme Arrie voulait le suivre au tombeau : il la supplie de vivre, pour ne pas enlever à leur fille le seul appui qui allait lui rester. Bientôt arrive le questeur chargé de lui signifier son jugement et d'assister à l'exécution : Thraséas le reçoit d'un air presque joyeux, parce qu'il vient d'apprendre qu'Helvidius n'est qu'exilé. Après la lecture du sénatus-consulte, il entre dans sa cham-

(4) Ce titre, donné à Thraséas, est difficile à concilier avec les fastes consulaires où le nom de ce sénateur ne se trouve point.

bre, accompagné de son gendre et de Démétrius, et se fait ouvrir les veines des deux bras. Voyant la terre arrosée de son sang, il s'écrie : « Offrons » cette libation à Jupiter, libéra- » teur; » puis, s'adressant au questeur : « Regardez bien, jeune homme; » je prie les dieux que ce ne soit » pas pour vous un mauvais présage : » mais vous êtes né dans un temps » où il est bon de fortifier son ame » par des exemples de constance. » La mort se fit long-temps attendre; et les douleurs devinrent insupportables. Mais ici la fin du seizième livre des *Annales* de Tacite manque tout-à-coup au milieu d'une phrase; et nous perdons les paroles que, selon cet historien, Thraséas allait encore adresser à Démétrius. Sa mort eut lieu l'an 66 de J.-C. Entre les stoïciens de cette époque, cet illustre sénateur, sévère seulement pour lui-même, se distinguait par une philosophie douce et indulgente. Il disait : « Qui hait les vices hait les hom- » mes; » faisant entendre par là que l'aversion pour les autres se déguise trop souvent sous le voile de la haine pour leurs défauts. Pline le jeune, qui rapporte ce mot dans ses Lettres, ajoute que Thraséas n'était pas moins grand par sa bonté que par ses autres vertus. Sa mémoire demeura en vénération chez les Romains : on le citait souvent comme un exemple dans les délibérations du sénat. L'empereur Vitellius lui-même rendit à Thraséas un éclatant hommage. Helvidius Priscus, qui avait puisé dans le commerce intime avec son beau-père les habitudes d'une généreuse liberté, osa contredire l'opinion de ce prince, en plein sénat. Vitellius ne s'en offensa point, et dit qu'il n'était pas étonnant que deux sénateurs fussent alors d'avis opposé, puisqu'il lui était souvent arrivé à lui-même d'être d'une opinion contraire à celle de Thraséas. Rusticus Arulenus, lemême qui, étant tribun, avait voulu se dévouer à la cause de cet illustre accusé, demeura fidèle à sa mémoire. Il le prit pour modèle, et se fit gloire d'écrire la Vie de Thraséas, comme Thraséas lui-même avait écrit l'Histoire de Caton d'Utique. L'empereur Domitien ne pardonna point à Rusticus cet hommage public rendu à la vertu. « Nous avons vu, dit Tacite dans » la vie d'Agricola, Arulénus et Séné- » cion payer de leur tête l'éloge qu'ils » firent, l'un de Thraséas, l'autre « d'Helvidius. » Dans les *Pensées de Marc-Aurèle*, on voit le beau-père et le gendre représentés comme de grands hommes, qu'on égale à Caton, à Brutus, à Dion. La constance de Thraséas était devenue une sorte de lieu commun pour les poètes. *Thraseâ constantior ipso*, a dit Martial, qui revient sur ce vertueux personnage, dans plusieurs de ses épigrammes. Le suffrage des modernes a confirmé ces éloges unanimes, donnés par les anciens. Diderot seul, dans son *Essai sur la vie de Sénèque*, s'est efforcé d'attaquer une si belle renommée; mais il a été complétement réfuté par Laharpe. « Il » convenait à l'esprit de Diderot, dit » l'auteur du *Cours de littérature*, » d'attaquer la véritable vertu, com- » me il avait défendu la fausse; et il » fallait, pour couronner l'œuvre, » immoler Thraséas à Sénèque. » La différence qui règne entre ces deux philosophes ressort des faits mêmes, sans qu'il soit besoin de les commenter. Placé dans le sénat par le droit de sa naissance, Thraséas y exerce l'opposition du silence; et Sénèque est le ministre de Néron. Sénèque écrit, au nom de son maître, l'apo-

logie du parricide; et Thraséas sort du sénat pour ne pas en entendre la lecture. Tandis que Sénèque et Burrhus lui-même applaudissent par des exclamations et des gestes indécents aux essais dramatiques de Néron (5), Thraséas est le seul par qui l'on ne put jamais faire approuver ces basses flatteries. Il vivait avec dignité, dans une aisance héréditaire; les richesses de Sénèque étaient immenses et nouvellement acquises. Tous deux moururent de la même manière: c'est tout ce qu'ils eurent de commun; et cela prouve seulement, comme l'observe Laharpe, « qu'il y a « un genre de tyrannie à laquelle on » n'échappe pas plus en la flattant » qu'en la bravant. » On pourrait même trouver une différence jusque dans les sentiments qu'ils professèrent à leur dernière heure. Sénèque engagea Pauline, sa jeune épouse, à mourir avec lui; et elle fut heureuse d'obéir à Néron, qui lui fit ordonner de vivre. Thraséas, au contraire, obtint par ses prières qu'Arrie, son épouse, n'imitât point, pour le suivre au tombeau, l'héroïque exemple de sa mère. D—R—R.

THRASYBULE, fils de Lycus, Athénien, commandait l'infanterie pesamment armée à Samos, vers l'an 411 avant J.-C., à l'époque de l'établissement de l'oligarchie des quatre cents à Athènes et de l'abolition du gouvernement populaire. Toujours partisan de la démocratie, et dans le dessein de la rétablir, uni à Thrasylle, qui commandait une galère, il fit jurer à l'armée athénienne qui était à Samos de n'avoir aucune relation avec les quatre cents, de ne jamais leur obéir, et de faire tous ses efforts pour rendre le pouvoir au peuple. A la suite de ce serment, l'armée déposa ses généraux, et s'en choisit d'autres, dont Thrasybule et Thrasylle firent partie. Puis, sur la proposition du premier, elle rappela Alcibiade de son exil, et le mit au nombre de ses chefs. Peu de temps après, Thrasybule commandant l'aile droite dans le combat naval qui s'engagea entre la flotte athénienne et celle des Péloponésiens, près de la Chersonèse, décida le succès de la bataille, qui releva le courage de ses compatriotes, et leur conserva ce qui restait encore sous leur domination. L'année d'après, envoyé à Athènes, pour demander du renfort, il en partit avec vingt galères, pour recevoir les contributions de Thasos et des pays voisins, et se réunit près de Sestos, à la flotte d'Alcibiade. Partageant avec ce général et Théramène le commandement de la flotte réunie, il contribua puissamment avec ses galères, et ensuite à la tête de ses matelots, à la victoire que les Athéniens remportèrent le même jour sur terre et sur mer près de Cyzique, où la flotte des Péloponésiens fut entièrement détruite, et où Mindare qui la commandait fut tué. L'an 408 avant J.-C., Thrasybule, avec trente galères et quelques troupes, fut repoussé de devant Éphèse, et passant de là en Thrace, soumit les villes de cette contrée, qui avaient abandonné le parti des Athéniens. Maintenu dans le commandement l'année suivante, quoique éloigné d'Athènes, il attaqua et soumit Thasos, et détermina Abdère à se déclarer pour les Athéniens. Il était occupé à fortifier Phocée hors de l'Hellespont, et Alcibiade s'était rendu auprès de lui, lorsque la flotte de celui-ci fut défaite par l'imprudence d'An-

(5) Ils levaient leurs mains et leurs robes pour lui applaudir, et exoitaient les autres à faire de même (Dion Cassius).

tiochus, son lieutenant, à qui il en avait confié le commandement pendant son absence. Ce désastre occasionna la disgrâce et la retraite d'Alcibiade. Dix généraux furent élus pour le remplacer. Thrasybule ne fut pas du nombre, et ne se trouvait pas moins au combat naval des Arginuses, à la suite duquel il fut chargé, avec Théramène, de recueillir les débris et de rendre les derniers devoirs aux morts, mission que la tempête empêcha d'exécuter. Après la prise d'Athènes et l'établissement des Trente-Tyrans, Thrasybule fut banni par ces oppresseurs, et se retira à Thèbes, d'où, la 4e. année de la 94e. olympiade (402 avant J.-C.), il partit à la tête de soixante-dix bannis, et s'empara de la forteresse de Phylé, située dans l'Attique. Il repoussa une première attaque de vive force, et ayant rejeté la proposition que lui firent les Trente-Tyrans d'occuper parmi eux la place que la mort de Théramène avait laissée vacante, il vit le nombre de ses soldats s'augmenter rapidement. Peu de temps après, dégagé du blocus qui avait été mis devant Phylé, Thrasybule, à la tête de mille hommes, surprit le camp des soldats des Tyrans, marcha sur le Pyrée, et s'empara du poste important de Munychie. Les Tyrans vinrent l'y attaquer, et le combat fut sanglant : Critias, le plus cruel des tyrans, y fut tué, et son armée se retira. Thrasybule, vainqueur, défendit de dépouiller les morts, et ne fit enlever que les armes et les vivres, dont il manquait. Il fit ensuite crier par un héraut : « Qu'au lieu de fuir devant les bannis » comme devant des vainqueurs, les » Athéniens devaient plutôt se réunir » à eux comme à des libérateurs; qu'ils » n'étaient pas des ennemis, mais » des concitoyens qui avaient pris » les armes, non pour s'enrichir des » dépouilles du peuple vaincu, mais » pour lui restituer au contraire ce » qu'on lui avait enlevé; que ce n'é- » tait point à la ville, mais aux » trente tyrans seuls qu'ils faisaient » la guerre, pour recouvrer leur pa- » trie, et rendre au peuple en échan- » ge la liberté. » Le nombre des transfuges qui se rendaient auprès de lui s'augmentant chaque jour, il s'empara du Pirée, et se disposa à faire le siége de la ville. Le gouvernement des trente tyrans fut aboli, et remplacé par un conseil de dix membres pris dans chaque tribu. Ceux-ci marchèrent sur les traces de leurs prédécesseurs, continuèrent la guerre contre Thrasybule, et appelèrent à leur secours les Lacédémoniens. Pausanias, roi de Sparte, jaloux de la gloire de Lysandre, qui avait soumis Athènes, agit mollement contre Thrasybule, entra secrétement en correspondance avec lui, lui fit connaître quelles conditions il devait proposer à Sparte et à lui-même, et se porta pour médiateur entre les Athéniens. Les trente tyrans et les dix qui leur avaient succédé furent seuls exilés; les biens de tous sans exception furent déclarés à l'abri de la confiscation, et l'autorité fut rendue au peuple. Après la paix, Thrasybule, ayant le plus grand crédit dans l'état, fit rendre une loi portant que personne ne pourrait être recherché ni puni pour ce qui s'était passé pendant les troubles, et veilla avec le plus grand soin à l'observation de cette loi d'amnistie. Le peuple lui déféra, pour prix de ses services, une couronne composée de deux branches d'olivier, récompense qui n'éveilla point l'envie, et dont Thrasybule se crut très-honoré. Par

la suite, en souvenir du secours qu'il avait reçu des Thébains, pendant son exil, il porta les Athéniens à prendre parti pour eux contre les Lacédémoniens. Il fut envoyé contre ceux-ci à la tête d'une flotte; parcourut l'Ionie, se rendit en Thrace, puis à Lesbos, où il attaqua Méthymne, vainquit les habitants de cette ville, tua le spartiate Thérimaque qui les commandait, et après les avoir forcés de se renfermer dans leurs murailles, ravagea leur territoire. De là il vint à Rhodes. De retour à Lesbos, il se porta devant Aspende en Cilicie, qu'il frappa d'une forte contribution. Quoiqu'elle eût été payée, une partie de ses troupes s'étant livrée au pillage, les habitants irrités, profitant de la nuit et du défaut de vigilance des soldats, les surprirent et tuèrent Thrasybule dans sa tente (l'an 390 av. J.-C.). Les auteurs de l'*Histoire universelle*, traduite de l'anglais, accusent ce général d'avoir été l'ennemi d'Alcibiade, confondant évidemment le fils de Lycus avec Thrasybule, *fils de Thrason*, qui, après la défaite d'Antiochus, lieutenant d'Alcibiade, quitta l'armée pour aller à Athènes accuser ce général. Cornelius Népos, qui a donné la Vie de Thrasybule, ne met personne au-dessus de lui pour la bonne-foi, la fermeté, la grandeur d'ame et l'amour de la patrie. Il ajoute que, dans la guerre du Péloponèse, Thrasybule remporta plusieurs avantages sans le secours d'Alcibiade, tandis que celui-ci n'en eut aucun auquel Thrasybule n'eût contribué, et que cependant l'honneur des uns et des autres échut au seul Alcibiade, par une suite de l'espèce de bonheur qui semblait l'accompagner dans toutes les circonstances (1). M—s—n.

THRASYLLE, astrologue du temps de Tibère, se trouvait avec ce prince en exil dans l'île de Rhodes. Étant un jour avec lui sur le pont, et le flattant de l'espoir de revoir bientôt Rome, il eut la hardiesse de l'assurer qu'un vaisseau qui arrivait lui apportait de bonnes nouvelles. Tibère reçut, en effet, par ce vaisseau, des lettres d'Auguste et de Livie qui le rappelaient à Rome. On ajoute que Tibère, étant dans cette même île, voulut faire jeter Thrasylle du haut d'un mur, piqué, dit-on, de ce que cet astrologue pénétrait ses pensées et ses desseins; mais que l'ayant vu triste, et lui en ayant demandé le sujet, Thrasylle lui répondit qu'il craignait quelque fâcheux accident: ce qui excita l'admiration de Tibère, et le fit changer de résolution. Les anciens font mention de plusieurs Thrasylle. L'abbé Sevin, dans sa Dissertation sur celui qui fait le sujet de cet article, tome x des *Mémoires de l'académie des inscriptions*, prétend qu'il est le même que Thrasylle, célèbre poète et musicien de Phlionte, ville du Péloponèse; mais Burette, tome xiii des Mémoires de la même académie, page 287, soutient que ces Thrasylle sont deux hommes différents. Quoi qu'il en soit, celui dont nous parlons vivait encore l'an 37 de J.-C. — Un Athénien du même nom s'imaginait que tous les vaisseaux qui arrivaient dans le Pyrée étaient à

(1) *Thrasybule, cantate scénique, composée par M. A. L. Beaunier, pour la fête donnée à l'Hôtel-de-Ville de Paris, à leurs majestés impériales, le 25 frimaire an* XIII, *16 décembre* 1804, imprimée la même année, in-8°., ne fut pas exécutée au jour indiqué; mais seulement onze jours plus tard, le 6 nivôse an XIII, ou 29 décembre 1804, et à la salle olympique, rue Chantereine, en présence de la famille Buonaparte. A. L. B. Beaunoir a fait imprimer *Thrasybule ou l'Amnistie d'Athènes, drame en trois actes et en prose*, 1814, in-8°., non représenté. A. B—t.

lui. Cette illusion faisait son bonheur; ses parents le firent traiter comme fou; il guérit et devint malheureux.

M—D j.

THROSBY (JOHN), topographe anglais, né vers 1740, fut clerc de la paroisse de Saint-Martin, à Leicester. Il s'occupa particulièrement de recherches sur sa province natale; mais ses estimables travaux ne le conduisirent pas à la fortune; et sans les secours des amis que lui avaient mérités ses talents et son noble caractère, ses derniers ans se seraient écoulés dans l'indigence. Il mourut le 3 février 1803. On a de lui: I. *Mémoires sur la ville et le comté de Leicester*, 1777, 6 vol. in-12. II. *Vues choisies du comté de Leicester, d'après des dessins originaux*, accompagnées d'un texte descriptif et historique, 1789, in-4°. III. *Supplément aux vues du comté de Leicester*, contenant une suite d'excursions faites, en 1790, aux villages et autres lieux remarquables de ce comté, 1790, in-4°. IV. *Histoire et antiquités de l'ancienne ville de Leicester*, 1791, in-4°. V. *Lettre sur l'Égout romain de Leicester*, 1793, in-8°. Ces divers écrits ont été surpassés par l'ouvrage que Jhon Nichols a donné sur la même province. VI. *Réflexions sur les corps provinciaux levés, et qui se lèvent maintenant pour le maintien de la constitution britannique, dans la crise actuelle*, 1795, in-8°. VII. *Histoire du comté de Nottingham*, par Thoroton, réimprimée avec des additions, et ornée de vues pittoresques et choisies des résidences de la noblesse; des villes, des villages, des églises et des ruines, 1797, 3 vol. in-4°. L.

THSAO-THSAO, ministre du dernier empereur chinois de la dynastie des Han, peut être regardé comme le véritable fondateur de la dynastie de Wei ou Goei, quoique ce ne soit que son fils qui ait pris le titre d'empereur. Il descendait de Thsao-tsan, ministre de Kao-ti des Han, et naquit à Koue-thsiao, au milieu du second siècle de notre ère. Son premier nom était O-man-pheï. Un eunuque, nommé Tshao-theng, l'avait adopté. C'est pour cela qu'il prit pour nom de famille celui de Thsao et abandonna celui de Hia-heou, qui était son véritable. L'attachement que l'empereur Ling-ti eut pour les eunuques, l'autorité qu'il leur laissa prendre et leur insolence excitèrent les esprits à la révolte. L'an 173 de l'ère vulgaire, l'empire fut encore affligé par des maladies contagieuses, qui firent d'affreux ravages dans toutes les provinces. Cette épidémie, qui paraît avoir été une véritable peste, continua pendant onze ans. Enfin un certain Tchang-kio, qui avait fait une étude particulière des livres des Tao-szu ou docteurs de la raison, prétendit avoir trouvé un remède infaillible contre la contagion. Ce remède consistait à boire de l'eau sur laquelle il avait prononcé des paroles mystérieuses. Comme la cure était prompte, elle lui fit bientôt une grande réputation; et il eut une multitude de disciples, qui obtinrent un succès égal à celui de leur maître. Entre leurs mains, les malades recouvraient rapidement la santé. Tchang-kio, augmentant le nombre de ses disciples, les organisa en un corps régulier, leur donna des chefs, et nomma ses deux frères inspecteurs-généraux. Cet empirique se vit ainsi bientôt à la tête d'un parti puissant. Par ses émissaires, il répandit que *le ciel bleu* (la dynastie de Han) était à sa fin, et que le *ciel jaune* devait

prendre sa place. Voyant que plusieurs districts de la Chine Orientale lui étaient dévoués, il porta ses vues vers le trône, et chercha à gagner le cœur du peuple. Pour parvenir plus surement à son but, il tâcha, par ses émissaires, de se faire des amis à la cour; mais ses manœuvres furent découvertes, et l'on mit à mort un grand nombre de ses adhérents. Tchang-kio sentit alors qu'une résolution hardie pouvait seule le sauver. Il rassembla avec une célérité incroyable une multitude de soldats, auxquels il donna des bonnets jaunes; et bientôt son armée s'éleva à cinq cent mille combattants, qu'il divisa en trois corps, lesquels battirent, à plusieurs reprises, les troupes impériales, et mirent l'empire à feu et à sang. Thsao-thsao, qui avait suivi la carrière militaire, eut, pour la première fois, occasion de déployer ses talents dans cette guerre. Ayant chargé l'ennemi à la tête du corps qu'il commandait, il assura par son exemple une victoire complette. Ce coup d'éclat établit sa réputation, et lui ouvrit le chemin des premières dignités de l'empire. Après la mort de l'empereur Ling-ti, arrivée en 189 de J.-C., Yuan-tchao, chef militaire, pour venger la mort de son général, assassiné par les eunuques, prit d'assaut le palais impérial, fit main basse sur tous les eunuques, et plaça sur le trône celui qui en était l'héritier présomptif. Celui-ci, étant ensuite tombé dans les mains de Toung-tcho, chef des révoltés, fut ramené à Lo-yang, déposé et mis à mort. Son frère fut élevé au trône à sa place, et adopta, comme empereur, le nom de Hian-ti. Toung-tcho s'était fait proclamer gouverneur de l'empire; mais, craignant Yuan-tchao et Thsao-thsao, il s'efforça de se les attacher, en nommant le premier gouverneur d'une province éloignée, et le second général de la cavalerie. L'entreprenant Thsao-thsao n'accepta pas ce commandement; il vendit ses terres pour enrôler des troupes, forma un corps de cinq mille hommes, et trouva bientôt d'autres chefs qui firent cause commune avec lui. On leva de tous côtés l'étendard contre Toung-tcho. Celui-ci, ne se croyant pas en sureté à Lo-yang, transporta sa cour à Tchhang-ngan, ancienne capitale des Han, à laquelle il fit conduire l'empereur et tous les habitants. Lo-yang et les villages voisins furent livrés aux flammes. Pendant plusieurs années, la guerre civile ravagea la Chine. Toung-tcho fut assassiné l'an 192 de J.-C. A la même époque, les bonnets jaunes, qu'on croyait dissipés, parce qu'ils avaient perdu leur chef, recommencèrent à se montrer dans la province actuelle de Chan-toung. Thsao-thsao se mit en campagne contre eux, et les força de mettre bas les armes. La plus grande partie se donna à lui, et il se trouva, par ce moyen, à la tête de plus de cent cinquante mille hommes. Avec cette armée, il se rendit maître d'un vaste territoire, et parvint à battre plusieurs autres chefs de parti; mais la défection d'un de ses généraux le mit dans un danger qui s'accrut encore par plusieurs défaites, et par une famine qui dévasta le pays. Son génie et ses grandes qualités militaires le sauvèrent de ce péril. Ne pouvant plus vaincre les ennemis qu'il avait en face, il se mit à faire des conquêtes sur un point moins difficile; et malgré le peu de troupes qui lui restait, il parvint à se rendre si puissant, qu'il se vit bientôt en état de tirer l'empereur de la servitude dans la-

quelle le retenaient quelques grands de la cour. Ayant réussi à le délivrer, il se fit nommer son premier ministre, et commandant-général de toutes les forces de l'empire. Au milieu des occupations que lui donnait, dans ce poste élevé, le besoin de guérir tous les maux résultant de guerres longues et cruelles, il ne négligea pas ses propres intérêts, et se fit un grand nombre de créatures, en plaçant tous ceux qui lui étaient dévoués, et en destituant ceux dont il suspectait les dispositions. S'il ne fut pas assez hardi pour se faire proclamer empereur, il se donna tous les honneurs et toute la puissance de la dignité suprême, et maintint son crédit jusqu'en 220, époque de sa mort. Doué d'une sagacité extraordinaire, il sut toujours admirablement connaître les hommes, et les employer selon leur mérite. Ce genre d'habileté fut la principale cause des succès qu'il obtint dans toutes ses entreprises. Il usait de tant de précautions dans ses expéditions, qu'il était très-difficile de le surprendre. En présence de l'ennemi et dans le plus fort du combat, il conservait un rare sang-froid, et ne laissait jamais apercevoir la moindre inquiétude. Libéral à l'excès quand il s'agissait de récompenser une belle action, il était inflexible à l'égard des gens sans mérite, et ne leur accordait jamais rien. Ne condamnant personne sans de puissants motifs, il était de la plus grande sévérité pour l'exécution de ses ordres; ne cédant ni aux larmes, ni aux sollicitations, jamais on ne l'en vit révoquer un seul. Ces rares avantages l'avaient rendu en quelque façon le maître de l'empire. Son fils, Thsao-phi, plus ambitieux que lui, se garda bien de refuser la couronne que l'empereur Hian-ti lui offrit. Il la reçut publiquement, et donna à sa nouvelle dynastie le nom de *Wei*. Elle ne possédait pourtant que le nord de la Chine, tandis que la partie méridionale de ce vaste pays était partagée entre les *Chouhan* et les *Ou*. KL—H.

THSENG-TSEU ou plutôt THSENG-SEN, surnommé TSEU-IU, l'un des principaux disciples de Confucius, naquit dans le royaume de Lou, et dans la ville de Wou la méridionale, où est maintenant l'arrondissement de Kia-thsiang, du département de Yan-tcheou, qui fait partie de la province actuelle de Chan-toung. Il avait quarante-six ans de moins que Confucius, et devait être né, par conséquent, vers l'an 505 avant J.-C. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude; et quand il se fut rangé parmi les disciples du sage de la Chine, il se distingua par sa pénétration et son assiduité. Il fut le seul de cette école qui mit par écrit les réponses du maître, afin de pouvoir les méditer à loisir, et y revenir dans la suite des leçons. Confucius avait coutume de dire de lui, qu'il possédait à fond sa doctrine, et qu'il excellait dans la piété filiale. Nous devons à cette heureuse alliance de talents et de vertus deux ouvrages célèbres; l'un est le *Taï-hio*, ou le livre de la *Grande Science*, sorte de Traité de politique et de morale, où, partant d'un Discours de Confucius qui lui sert de texte, Thseng-tseu développe, en onze chapitres, les principes de son maître sur l'enchaînement des devoirs qui régissent l'homme, la famille et l'état, et confirme la doctrine qu'il enseigne par des citations empruntées à des auteurs anciens. L'autre est le *Hiao-king*, ou le livre de l'*Obéissance filiale*, dans lequel Thseng-Tseu,

parlant plus souvent encore au nom de Confucius qu'en son propre nom, expose tout ce qui doit naître de la pratique de cette vertu, regardée par les Chinois comme la reine de toutes les autres, et comme la base de la société. Le *Taï-hio* a été admis au nombre des quatre livres moraux, et y occupe même la première place : il a par conséquent été publié à la Chine un très-grand nombre de fois, et il a servi de sujet à une foule de commentaires. Il a aussi été traduit en mandchou, et plusieurs missionnaires en ont donné des Traductions. Il fait partie de l'édition chinoise latine, dite *de Goa*; et la version qui y est comprise, fruit du travail du P. d'Acosta, a été reproduite dans les *Analecta Vindobonensia* et dans le *Confucius Sinarum philosophus*. Noël en a donné une autre Traduction dans ses *Libri classici sex*. Bayer a publié le commencement du texte, dans son *Museum sinicum*, et M. Marshman, le texte entier, avec une version anglaise, à la suite de sa *Clavis Sinica*, imprimée à Sirampour. On en trouve encore une Traduction, pareillement en anglais, dans les deux éditions du petit Recueil de M. Morrison, intitulé *Horæ sinicæ. Translations of the popular litterature*, et le P. Cibot en a composé une paraphrase en français, qui est insérée au tome 1er. de sa collection des Mémoires de nos missionnaires. M. le baron Schilling, à Pétersbourg, en a encore une fois donné le texte sur des planches lithographiées, qui offrent une imitation exacte et très-élégante des plus belles éditions chinoises. On voit que ce petit livre chinois est un de ceux qui ont été le plus souvent reproduits, soit dans la langue originale, soit dans celles de l'Europe. Le *Hiao-king* n'est pas aussi connu : il n'en existe de traduction complète que dans la collection de Noël; mais on en trouve des extraits dans l'ouvrage de Duhalde, dans les Mémoires des missionnaires de Peking, et dans le Dictionnaire chinois de M. Morrison, 2e. partie, au mot *Hiao* (obéissance filiale). Quoique ce livre porte le titre de *King* (livre classique), il n'est rangé, dans l'opinion des Chinois, qu'à la suite de ceux de leurs livres à qui ce titre est particulièrement réservé. Le style en est plus varié que celui du *Taï-hio*, et le contenu offre des maximes moins vagues et plus propres à être réduites en pratique. On ignore la durée de la vie de Thseng-tseu. Plusieurs empereurs et lettrés célèbres ont payé un juste hommage à ce digne successeur de Confucius, à qui la postérité a décerné le surnom glorieux de *Tsoung-ching*, celui qui honore la sainteté.

A. R—T.

*THSIAN-TANG. *V.* MENG TSEU.

THSIN-CHI-HOUANG-TI ou WANG-TCHING, empereur de la Chine, le premier de la dynastie de Thsin, trouva à son avénement au trône le système féodal qui avait été introduit par Wen-wang, fondateur de la dynastie de Tcheou, fort augmenté sous ses successeurs. Plusieurs d'entre eux avaient créé de nouveaux fiefs et des principautés pour leurs favoris; et les descendants de ceux-ci avaient successivement agrandi leur territoire et secoué le joug de l'autorité impériale. Fy-tsu, de la famille de Yng, qui prétendait descendre de l'ancien empereur Tchuan-hiu, fut le fondateur de la maison de Thsin. Ce prince aimait beaucoup les chevaux, et il en nourrissait un grand nombre. L'empereur Hiao-wang,

l'ayant chargé de la direction de ses haras, fut si content de lui, qu'il lui fit don de la principauté de Thsin (897 av. J.-C.), ancien domaine de la maison de Tcheou. Les vingt-neuf premiers successeurs de Fy-tsu portèrent le titre de koung, qui correspond à celui de comte; le trentième, qui fut contemporain de l'empereur Hoei-wang des Tcheou, succéda, en 338, à son père Hiao-koung, et prit le titre de wang ou de roi; il s'appelait Hoei-wenwang. Son fils, Wou-wang, ne régna que quatre ans; et il eut, en 307, pour successeur, Tchao-siang-wang, frère de son père. Sur la fin des Tcheou, les princes de cette race s'étaient laissé amollir par le luxe, et la Chine féodale ne présentait plus qu'un corps informe, dont chaque membre voulait être le chef. Sept royaumes indépendants s'étaient formés dans son sein, qu'ils déchiraient par des guerres continuelles. Ce fut au milieu de ces troubles que les princes de Thsin devinrent insensiblement si puissants, qu'après avoir détruit plusieurs royaumes, ils parvinrent à subjuguer les Tcheou mêmes, et à s'emparer de l'empire. Tchao-siang-wang fit, en 258 av. J.-C., une guerre sanglante au roi de Tchao, et combattit, deux ans après, celui de Han. Il finit par les vaincre tous les deux. L'empereur Nan-wang, qui était demeuré resserré, mais tranquille, dans son petit patrimoine, craignant enfin que le prince de Thsin ne s'emparât de tout l'empire, travailla à réunir les autres princes: mais ce projet causa sa perte; car dès que Tchao-siang-wang en fut averti, il fit entrer ses troupes sur les terres de l'empire. Nan-wang, frappé de terreur, alla se jeter aux pieds de son vassal, lui livra toutes ses places, et se mit à sa discrétion. Tchao-siang-wang, désarmé par tant d'humilité, le renvoya dans sa capitale; mais le malheureux prince ne put y rentrer, il mourut en chemin. Nan-wang ne laissa point de postérité qui pût hériter de ses droits et disputer un jour l'empire; car pour Tcheou-kiun, qu'on veut bien mettre au nombre des empereurs, parce qu'il était du sang des Tcheou, il n'avait pas même un village en propre. C'est donc en 256 que la dynastie des Tcheou fut détruite. Tchao-siang-wang ne prit cependant pas le titre d'empereur, qui n'eût rien ajouté à sa puissance, et lui eût suscité une foule d'ennemis. Il mourut deux ans après, en 251. Son fils Hiao-wen-wang, malade et hors d'état de gouverner, n'occupa le trône que peu de jours. Il fit reconnaître pour successeur son fils Tchouang-siang-wang, qui poussa avec beaucoup de vigueur la guerre contre les Han et contre les Tchao, gagna plusieurs batailles, enleva des places d'une haute importance, prit trente-sept villes, et força le roi de Tchhou, un des alliés de ses ennemis, à sortir de sa capitale; mais ses succès eurent un terme, en présence de cinq rois qui s'étaient ligués pour lui résister. Son armée fut mise en déroute et poursuivie jusqu'au défilé de Han-ku. Il conçut un si violent chagrin de ce revers imprévu, qu'il en tomba malade, et mourut, en 247, après un règne de trois ans. Son fils Wang-tching est le prince célèbre, sujet de cet article, qui, après avoir soumis toute la Chine, prit le nom de Thsin-chi-houang-ti, sous lequel il est connu dans l'histoire. Ce fut lui qui tira les Chinois de l'état de servitude sous lequel ils gémissaient depuis si long-temps, ou, pour mieux dire,

qui leur donna une liberté qu'ils ne connaissaient pas; mais ce changement fut loin de faire naître en eux des sentiments de reconnaissance. Quelques actes de violence, inévitables dans les révolutions, donnèrent lieu d'accuser de tyrannie un des plus grands empereurs qui aient régné en Chine. Le génie de ce prince, embrassant tout ce qui est élevé, rompit souvent les entraves que les lois de sa patrie opposaient à ses volontés. Il méprisa les anciens préjugés; et, en détruisant les petits tyrans, il gouverna en maître absolu; seule condition sous laquelle un talent supérieur puisse vouloir régner. Les Chinois, mécontents de ce qu'il avait troublé le repos dont ils jouissaient depuis tant de siècles, se sont efforcés de jeter des doutes sur la légitimité de sa naissance; et plusieurs de leurs historiens ont prétendu qu'il n'était pas le fils de Tchouang-siang-wang. Selon eux, sa mère était une esclave du marchand Lu-pou-wei, qui fut menée à ce prince, déjà enceinte; mais les auteurs de cette fable sont forcés, pour l'établir, de dire que cette femme ne le mit au monde qu'après une grossesse d'un an, et lorsque le roi Tchouan-siang-wang lui avait fait partager sa couche depuis dix mois. Wang-tching, étant parvenu au trône à l'âge de treize ans, ne songea d'abord qu'à se mettre au fait des affaires, et à s'instruire à fond des forces de ses voisins et des siennes. Les rois de Tchao et de Wei, au lieu de se préparer à repousser l'orage qui les menaçait, semblaient ne travailler qu'à se détruire. Wang-tching mit tout en œuvre pour les brouiller entre eux; il y parvint à force de ruse et d'argent; et il gagna ainsi le temps qui était nécessaire à ses préparatifs. Avant d'exécuter le grand projet conçu depuis long-temps par ses prédécesseurs, il voulut se garantir des incursions fréquentes des Turcs Hioung-nou, qui occupaient les pays situés au nord de la Chine, ou la Mongolie actuelle. Ces Turcs étaient un peuple nomade, vivant de brigandage et du produit de ses troupeaux. Le roi de Thsin, ne voulant plus être obligé d'entretenir une armée pour les observer, fit fermer les principaux passages par où ils pouvaient pénétrer dans ses états. Les princes de Tchao et de Yan avaient fait construire des murailles, dans le même but. La réunion de ces différentes fortifications fut le commencement de la fameuse grande muraille. Ayant attaqué de nouveau ses compétiteurs, en 244, Wang-tching enleva aux Han une douzaine de villes, et aux Wei une province entière. Une sorte de peste, répandue dans ses états, arrêta, pour quelque temps, sa marche victorieuse. Le prince de Tchhou s'étant joint, en 241, à ceux de Tchao, de Han et de Wei, ces alliés étaient sur le point d'entrer sur les terres des Thsin, quand ceux-ci vinrent à leur rencontre, et les battirent complétement. Après cette victoire, Wang-tching, toujours occupé de son grand dessein, allait s'emparer d'une partie des provinces de ses ennemis, lorsqu'une révolte l'obligea de revenir dans ses états. Sa mère, qui n'était pas encore avancée en âge, entretenait un commerce criminel avec un jeune homme introduit dans le palais sous le titre d'eunuque. Deux enfants étaient nés de cette intrigue. Dès que l'empereur en fut informé, Lao-ngai (c'était le nom du prétendu eunuque) effrayé s'enfuit du palais, emportant le sceau de l'empire; et il

s'en servit pour rassembler des troupes, afin d'aller, disait-il, délivrer l'empereur de l'état de servitude dans lequel les ministres le tenaient plongé. Cependant cette révolte fut bientôt apaisée. Un des généraux du prince dissipa les troupes de Lao-ngai, et le fit prisonnier. Ce malheureux fut condamné à une mort ignominieuse, ainsi que toute sa famille et les deux enfants que l'impératrice-mère avait de lui. Wang-tching relégua cette princesse dans le pays de Young, où elle fut gardée à vue et réduite au plus strict nécessaire. Cependant, quelques années plus tard, l'empereur se laissa fléchir, et lui permit de revenir à la cour. Ce fut à cette époque que commença, auprès de ce prince, le crédit de Li-szu, qui devint bientôt son conseil, son premier ministre, et qui, par son habileté et son courage, contribua si efficacement à étendre sa puissance. Après avoir augmenté le trésor, déjà très-considérable, dont Wang-tching avait hérité de ses prédécesseurs, ce ministre leva des troupes nombreuses; et il les distribua de manière qu'elles fussent toujours prêtes à l'attaque ou à la défense. Dans le même temps, il employa des sommes considérables pour exciter des divisions parmi les six rois qui partageaient encore l'empire. Celui de Tchao et celui de Yan, qui occupaient le nord, tandis que les Thsin régnaient dans le nord-ouest, furent les premières victimes des trames ourdies secrètement par ce ministre; il avait su les animer l'un contre l'autre, et son maître attendit l'issue de leurs hostilités pour prendre le parti de celui qui succomberait. En effet après que les Tchao eurent totalement battu les Yan, le roi de Thsin, se déclarant pour ces derniers, attaqua les Tchao et leur prit neuf villes, qu'il réunit à ses états. Cette expédition heureusement terminée, il marcha au secours de Tchhou contre les Wei, qui furent battus et contraints de recevoir la loi du vainqueur. Bientôt il revint sur les Tchao, et gagna une bataille. Cependant leur général Li-mou réussit d'abord à mettre en fuite les troupes des Thsin; mais ces dernières reparurent bientôt avec de nouvelles forces et s'emparèrent des deux principales provinces du royaume de Tchao. Ce revers perdit le malheureux Li-mou, que son maître fit périr, l'accusant de l'avoir causé par son imprévoyance. Pendant ce temps, Wang-tching recevait les serments de Ngan-wang, roi de Han, qui, frappé de terreur à son approche, offrit de se reconnaître son vassal, son tributaire, et de lui céder un vaste territoire. Peu satisfait de cette humiliation, le roi de Thsin renvoya ses ambassadeurs, et fit entrer dans ses états un corps d'armée, qui parvint jusqu'à sa capitale et le fit prisonnier. Alors le royaume de Han devint une province des Thsin (231 avant J.-C.). Deux ans après, celui de Tchao eut le même sort; et le besoin de se venger d'une tentative d'assassinat faite par le fils du roi de Yan fut le prétexte d'une autre invasion. Ce jeune prince, qui était venu à la cour de Wang-tching, y avait été traité avec beaucoup de hauteur. Résolu de s'en venger, il chargea un des ennemis de Wang-tching de le poignarder; mais l'assassin ayant été découvert au moment où il allait consommer son crime, le roi de Thsin fit marcher une armée contre les Yan; ces derniers furent battus, et leur roi, assiégé dans sa capitale, se vit obligé de faire couper la tête de son propre fils, le prince de Tan, et de l'envoyer à Wang-tching. Ce

monarque, qui avait alors d'autres ennemis à combattre, retira ses troupes du pays des Yan, et tourna ses armes contre les Wei. Le succès le plus heureux couronna les efforts de son général, qui, en 225, soumit tout ce royaume, et envoya le roi prisonnier à la cour de Thsin. Wang-tching, voyant alors que tout lui réussissait au-delà de ses vœux, entreprit de réduire le prince de Tchhou; mais, n'ayant pas suivi les conseils du vainqueur des Wei, il fit marcher une armée trop faible, qui fut repoussée et perdit beaucoup de monde. Désespéré de cette défaite, il fit enfin venir le général Wang-tsian, et lui donna six cent mille hommes avec lesquels celui-ci pénétra jusqu'à la capitale de Tchhou, obtint une grande victoire et fit le roi prisonnier. A la même époque, un autre général des Thsin acheva la ruine du royaume des Yan. Ainsi, dans la vingt-cinquième année de son règne (222 avant J.-C.), le prince de Thsin se vit maître de tout l'empire, à l'exception des états des Thsi dans la province de Chan-toung, situés de manière qu'ils avaient pour défense d'un côté la mer, et des autres les royaumes de Yan, de Tchao et de Tchhou. Cette position les avait jusque-là garantis des entreprises des Thsin; cependant le dernier roi de Thsi, n'ayant jamais voulu rien entreprendre pour empêcher leur agrandissement, et s'étant refusé à toutes les alliances qu'on lui avait proposées contre eux, reconnut trop tard que sa politique était fausse. L'armée des Thsin, qui revenait de la conquête du pays de Yan, entra dans ses états et s'empara de plusieurs villes; alors ce roi pusillanime se déclara vassal des Thsin, croyant qu'on lui laisserait au moins le gouvernement d'une partie de ses états; mais on le traita en prisonnier de guerre, et il fut gardé à vue. Cependant il parvint à s'évader sous un déguisement; mais n'ayant pris aucune précaution, et marchant au hasard par des chemins détournés, il ne vécut pendant plusieurs jours que de ce qu'il put trouver dans les champs, jusqu'à ce qu'enfin, accablé de lassitude, épuisé par le chagrin, il s'assit au pied d'un cyprès et expira de douleur. Ainsi périt le dernier des sept souverains qui avaient partagé la Chine. Wang-tching, après avoir réuni tout l'empire, prit, en 221 avant J.-C., le titre de *Thsin-chi-houang-ti*, qui signifie *premier empereur auguste des Thsin*, ou le *principe des seigneurs souverains des Thsin*. Jusqu'alors les monarques chinois s'étaient contentés de celui de *heou* (prince), de *wang* (roi), ou de *ti* (empereur). Depuis cette époque, ils ont conservé le titre de Houang-ti. La dynastie de *Thsin* est celle qui a donné à la *Chine* le nom qu'elle porte dans l'Occident, et qui nous est venu de l'Inde par les Arabes et les Persans. Thsin-chi-houang-ti régnait sur un territoire presque aussi étendu que celui qui forme aujourd'hui la Chine. Il le divisa en trente-six provinces, auxquelles il en ajouta, dans la suite, quatre autres, situées au sud, et qui n'étaient auparavant que tributaires de l'empire. Le siége impérial fut fixé à *Hian-yang*, ville de la province de Chen-si, et qui porte encore le même nom. L'empereur l'embellit avec magnificence, et y fit construire des palais exactement semblables à ceux de tous les rois qu'il avait soumis. Il ordonna que les meubles qui avaient décoré les anciens palais y fussent

transportés, et il voulut que les mêmes serviteurs continuassent à les habiter. Ces bâtiments, d'un goût si varié, occupaient un espace immense, le long de la rivière Wei. On communiquait de l'un à l'autre par une superbe colonnade qui formait une vaste galerie, où l'on était à couvert en tout temps. Le nouveau monarque faisait ses tournées dans l'empire avec un faste inconnu jusqu'alors. Partout il fit construire des édifices destinés à attester son pouvoir et sa magnificence; et dans le même temps des chemins utiles et des canaux bien entretenus facilitèrent les communications et le commerce, favorisé d'ailleurs par une profonde paix après des guerres funestes. Depuis une longue suite de siècles la Chine septentrionale n'avait pas cessé d'être exposée aux incursions des peuples de la race turque, établis au nord de l'empire. Ces peuplades, qui, pendant le règne de la troisième dynastie chinoise, étaient connues sous le nom de *Hian-yun*, commencèrent à porter, sous les Thsin, celui de *Hioung-nou*, qui leur resta encore plusieurs siècles après. Thsin-chi-houang-ti, résolu de les châtier et de leur ôter tout désir de reparaître sur ses frontières, leva une armée de trois cent mille hommes, et la fit partir, sous le commandement de Mung-thian, par différents chemins, afin de surprendre l'ennemi. Cette entreprise eut un succès complet; et la plus grande partie des *Hioung-nou*, qui vivaient dans le voisinage de la Chine, furent exterminés. Le reste se retira au-delà des montagnes les plus reculées. L'empereur tourna ensuite ses armes contre les peuples situés au sud de la chaîne Nan-ling, qui traverse la Chine méridionale de l'ouest à l'est. C'étaient des tribus indociles, à demi-sauvages, défendues par des fleuves, des rivières, et un grand nombre de montagnes. Résolu de les soumettre, Wang-tching enrôla dans son vaste empire tous ceux qui n'avaient pas de profession, et après les avoir exercés à la hâte, il se mit en marche. Malgré le peu d'expérience de ses troupes, il soumit tout le pays jusqu'à la mer qui borne au sud la Chine actuelle. Après tant de travaux glorieux, il ne lui restait plus qu'à se délivrer d'une multitude d'oisifs et de vagabonds incapables de vivre par des travaux utiles, et toujours prêts à troubler le repos de l'empire. Il les fit enfermer, au nombre de cinq cent mille, dans des forteresses, où ils furent obligés de travailler. Lorsque Mung-thian eut dompté les Hioung-nou, en purgeant toutes les frontières septentrionales, depuis le golfe de Liao-toung jusqu'au Ho-nan, ou le pays appelé maintenant Ordos (d'après la tribu mongole qui l'occupe), l'empereur lui ordonna de réparer et de réunir en une seule les différentes murailles que les princes de Thsin, de Tchao et de Yan, avaient fait construire pour protéger leurs états. Il fit rassembler, pour ce travail, une immense quantité d'ouvriers, et les plaça sous la surveillance de plusieurs corps de troupes. Ce prince était alors dans la trente-troisième année de son règne (214 avant notre ère); il n'eut pas la satisfaction de voir terminer ce travail gigantesque, qui dura dix ans, et ne fut achevé qu'après l'extinction de sa dynastie. Tant d'entreprises heureusement terminées semblaient mériter à Thsin-chi-houang-ti la reconnaissance de ses sujets et la paisible possession de la dignité impériale. Cependant

il eut sans cesse à lutter, contre des grands qui auraient voulu de nouveau morceler l'empire, et qui n'oubliaient rien pour rétablir le système féodal des Tcheou, en s'appuyant sur l'histoire et sur les anciens livres. Excédé des représentations importunes et réitérées, qui contenaient des passages et des principes extraits de ces livres, il commanda, en 213, à la requête de son premier ministre Li-szu, de brûler tous les anciens ouvrages historiques, et principalement ceux de Confucius; n'exceptant que les annales de la famille royale des Thsin. C'est à l'inexorable rigueur avec laquelle cet ordre barbare fut exécuté que l'on doit attribuer l'ignorance où l'on est resté sur l'histoire des premiers siècles de la Chine (1). Mais si l'empereur des Thsin a fait essuyer une telle perte aux sciences, son grand Mung-thian les en a dédommagées par la découverte du papier et du pinceau à écrire, dont le premier surtout fut de la plus haute importance pour la Chine. Un autre bienfait littéraire, du même règne, fut l'introduction d'une manière plus facile de tracer les caractères, jusqu'alors composés de traits durs et difficiles à former. Ces nouveaux caractères, appelés *li-chou*, sont ceux qui ont produit l'écriture actuellement en usage, qui, bien que d'une forme plus élégante, en diffère très-peu pour la composition des groupes. Thsin-chi-houang-ti mourut pendant une tournée qu'il faisait, en 210, dans les provinces orientales de son empire. Quelques auteurs prétendent qu'il n'expira qu'après avoir bu le breuvage de l'immortalité, inventé par les Tao-tsu, dont il suivait la doctrine. Son successeur le fit accompagner chez les immortels par un grand nombre de ses femmes et de ses domestiques; on remplit son tombeau de richesses, et il fut couvert d'une montagne de terre prodigieusement élevée. Malgré les brillantes qualités de Thsin-chi-houang-ti, ses sujets ne se montrèrent pas très-attachés à sa personne et à son gouvernement: ses innovations, quoique utiles, ne purent trouver grâce auprès d'un peuple qui chérit par-dessus tout ses anciens usages, et qui, croyant peu à la perfectibilité du genre humain, ne se laisse pas éblouir par l'éclat d'une fausse gloire. L'illustre fondateur de la dynastie de Thsin pouvait bien surmonter, tant qu'il vécut, les obstacles que les pacifiques Chinois opposaient à ses vues; mais après lui sa famille ne put supporter un tel poids. Le mécontentement produit par les débauches de son fils replongea l'empire dans son ancien désordre. Les bons ministres furent éloignés, et le prince n'accorda ses faveurs qu'à ceux qui flattaient ses passions. Dans toutes les provinces des partis se formèrent; les descendants de plusieurs rois détrônés par les Thsin saisirent le moment favorable pour revendiquer les domaines de leurs ancêtres. Après quelques années de règne, le successeur de Thsin-chi-houang-ti périt par une conspiration tramée dans son propre palais: son neveu, qu'on avait placé sur le trône, fut contraint de se démettre, après quarante-six jours de règne, entre les mains de Lieou-pang, chef des rebelles, et plus tard fonda-

(1) Un pareil acte de barbarie justifie la haine des Chinois contre un monarque qu'ils ont eu raison de taxer d'injustice et de tyrannie. L'expérience de tous les siècles et la longue durée de l'empire chinois, prouvent que la prospérité intérieure, fruit des sages institutions, est préférable au prestige des conquêtes et à la puissance éphémère fondée par la violence. A—T.

teur de la grande dynastie des Han. Le dernier rejeton de la race de Thsin, triste exemple de l'ingratitude des peuples, périt par la main d'un autre factieux. KL—n.

THUANUS, *V.* THOU.

THUCYDIDE, historien grec, se qualifie Athénien en commençant son ouvrage, et promet de ne point imiter les auteurs qui, plus jaloux d'obtenir des applaudissements que de mériter la confiance, entremêlent aux faits des fictions invraisemblables : c'est peut-être un trait qu'il lance contre Hérodote. Pour lui, il a recherché des témoignages positifs : s'il n'a pu retenir littéralement tous les discours qu'il a entendus, s'il en est d'ailleurs qu'il ne connaît que par le compte qu'il s'en est fait rendre, toujours assure-t-il qu'il se tiendra le plus près possible des pensées et même des expressions de chaque personnage. A l'égard des événements, il ne s'est pas fié aux premiers récits qu'on est venu lui débiter : il a pris des informations exactes, et s'est appliqué à tout vérifier. Il veut laisser aux siècles à venir un monument fidèle, une instruction pure : son travail n'est pas un jeu d'esprit, un poème destiné à charmer l'imagination et l'oreille. C'est au moment même où s'allumait la guerre du Péloponèse qu'il en a entrepris l'histoire. En décrivant la peste de l'Attique, il nous apprend qu'il en a été lui-même atteint. Plus loin, il raconte que *Thucydide, fils d'Olorus, qui a écrit ces choses*, possédait et exploitait des mines d'or dans un canton de la Thrace, ce qui le rendait l'un des hommes les plus riches du continent ; qu'il se trouvait à Thasos, lorsqu'il reçut ordre de venir au secours d'Amphipolis ; qu'aussitôt il se mit en mer avec sept vaisseaux, pour empêcher les habitants de cette ville d'écouter les propositions des ennemis, ou pour occuper au moins le port d'Éion ; que cependant Brasidas, général des Lacédémoniens, parvint à traiter avec les Amphipolitains, et s'était déjà rendu maître de la place, quand Thucydide y arriva sur le soir ; que, forcé de renoncer à conserver Amphipolis, il fit les dispositions nécessaires pour mettre Éion en sureté, et réussit en effet à en repousser Brasidas. Exilé après cette affaire, nous dit-il lui-même, j'ai passé vingt ans hors de ma patrie ; j'ai vécu ainsi chez l'une et l'autre des parties belligérantes : mon exil et le loisir dont j'ai joui m'ont donné les moyens de mieux connaître les intérêts et les expéditions des Péloponésiens. Il parle, en d'autres endroits, de deux personnages qui portaient le même nom que lui, mais qui n'étaient pas de sa famille ; l'un conduisit quarante vaisseaux athéniens destinés à seconder la flotte qui assiégeait Samos ; l'autre, né à Pharsale, concourut à calmer une agitation publique dans Athènes, où il était étranger. Voilà tous les renseignements que Thucydide nous fournit sur sa propre histoire. Entre les textes classiques, grecs et latins, où il est parlé de lui, il importe de recueillir surtout ceux de Pline, de Plutarque, d'Aulu-Gelle et de Pausanias. Pline l'ancien dit que les Athéniens exilèrent Thucydide général, et qu'ils le rappelèrent quand il fut devenu historien, qu'ils admirèrent l'éloquence de celui dont ils avaient condamné la conduite militaire. Plutarque fait mention d'un quatrième Thucydide, qui avait pour père Milésius, et qui, en racontant ses combats à la lutte contre Périclès, disait : « Quand je l'ai renversé, il se met à discourir si bien qu'il persuade

HIST. ANCIENNE.

THUCIDIDE.

Landon direx.t

aux assistants que c'est lui qui est le vainqueur. » Dans ses Notices sur les dix orateurs, Plutarque nous apprend qu'Antiphon passait pour avoir donné des leçons d'éloquence à l'historien Thucydide, qui en effet l'a fort loué en son huitième livre. Mais le passage de Plutarque qui mérite ici le plus d'attention se lit dans la vie de Cimon : il y est dit que Cimon était fils de Miltiade et de la Thracienne Hégésipyle, fille du roi Olorus ; que le père de Thucydide s'appelait aussi Olorus ; qu'ainsi l'historien descendait de ce même roi ; qu'il possédait des mines d'or en Thrace ; que, selon l'opinion commune, il y fut tué en un lieu nommé la forêt fossoyée ; qu'on rapporta ses cendres dans l'Attique ; que son tombeau se voit encore entre ceux de la famille Cimon ; que pourtant Thucydide était du bourg d'Alimuse, et Miltiade de celui de Lacia. Aulu-Gelle, s'appuyant de l'autorité de Pamphyla, dit qu'à l'ouverture de la guerre du Péloponèse, l'auteur qui en devait écrire l'histoire avait quarante ans, ce qui porte sa naissance à l'année 471 avant l'ère vulgaire. Pausanias parle de la statue érigée à OEnobius en récompense d'une très-belle action, savoir de ce qu'il avait provoqué le décret qui rappelait Thucydide, fils d'Olorus : mais peu de temps après, ajoute Pausanias, ce grand historien périt victime d'une insigne trahison ; il a son tombeau près de la porte Mélitide. Tels sont les seuls documents que nous offrent sur sa vie les livres véritablement classiques : mais en recourant à des écrits qui ne méritent pas autant ce titre, on trouve beaucoup plus de détails. Il existe une Notice sur Thucydide, rédigée par un auteur appelé Marcellin, qui probablement n'a pas vécu avant le milieu du troisième siècle de notre ère, et qu'il faudrait rejeter au quatrième si on devait le confondre, comme on l'a fait quelquefois, avec Ammien Marcellin. A l'appui de cette dernière conjecture, on observe qu'Ammien était grec, qu'il se déclare tel à la fin du trente-unième livre de ses Histoires, que sa latinité est fort mêlée d'hellénismes ; qu'il imite Thucydide, en plusieurs endroits, et qu'il lui emprunte d'heureux traits. Quel que soit le biographe Marcellin, après avoir parlé, à-peu-près comme Plutarque, d'Olorus, qui tenait son nom d'un roi de Thrace, et qui ayant épousé Hégésipyle en eut un fils nommé Thucydide, il ajoute que cet historien avait pour ancêtres Miltiade et Cimon, par lesquels il descendait d'Æacus, fils de Jupiter. Didyme et Hellanicus sont cités à l'appui de cette généalogie : pour en éclaircir les derniers degrés, le biographe dit que Miltiade, pendant son séjour à la Chersonèse, prit pour femme Hégésipyle fille du roi de Thrace Olorus, laquelle mit au monde un fils qui pourrait être le père de l'Hégésipyle mère de notre historien, puisque celui-ci possédait en Thrace de si riches domaines. Toutefois, selon Marcellin, Olorus n'est pas le vrai nom de son père ; c'est Orolus qu'on lit sur le tombeau de Thucydide, situé à Cœla près de celui d'Hérodote : Didyme assure que les copistes ont transposé les deux lettres ρ et λ. Du reste, l'auteur de cette Notice avoue que Thucydide n'a donné lui-même aucun renseignement sur sa famille : c'est par Polémon qu'on sait qu'il eut un fils nommé Timothée, et par Hermippus qu'il comptait Pisistrate parmi ses aïeux ; ce qui explique pourquoi il parle assez mal d'Harmodius et d'Aristogiton. Il se maria

en Thrace à une femme qui n'est point nommée, mais qui lui apporta en dot des mines d'or. L'un des usages qu'il faisait de ses richesses était de payer les Lacédémoniens et les Athéniens qui lui fournissaient, pour son histoire, des renseignements sûrs et fidèles. Il avait eu, pour maître d'éloquence, Anaxagoras, et pour maître de rhétorique Antiphon (ainsi que nous l'a déjà dit Plutarque). Parvenu à l'âge mûr, il ne s'était pas encore mêlé d'affaires publiques, n'avait paru ni au barreau, ni aux assemblées du peuple: plus tard, on lui confia le commandement d'une armée; ce fut la cause de ses malheurs. Après le récit de son revers à Amphipolis, du service qu'il rendit en défendant le port d'Éion, et de l'exil auquel il se vit condamné par ses ingrats concitoyens, Marcellin raconte de plus qu'il se retira d'abord à Égine, où il prêta la plus grande partie de son argent à de gros intérêts, ensuite en Thrace, où il écrivit son histoire; en sorte que Timée, qui le transporte en Italie, ne doit pas en être cru. Mais ce qui l'honore le plus, selon son biographe, c'est qu'ayant à se plaindre de l'Athénien Cléon qui l'avait fait bannir, et du Lacédémonien Brasidas, qui avait surpris Amphipolis, il s'exprime en termes fort modérés sur le compte de ces deux personnages. Nous ne voyons pourtant pas qu'il ait tant ménagé Cléon (*Voy.* IX, 61-63): « Les bons citoyens, dit-il, se réjouissaient en voyant que de deux grands avantages ils allaient infailliblement en obtenir un, ou de subjuguer les Lacédémoniens, ou, ce qu'ils désiraient encore plus, d'être délivrés de Cléon, qui partait pour Pylos. » Déjà nous avons distingué quatre Thucydides: Marcellin en indique un cinquième, fils d'Ariston, et poète. Après quoi il cite Praxiphane, suivant lequel l'historien de la guerre du Péloponèse n'a brillé que depuis la mort d'Archelaüs, roi de Macédoine, et n'a point obtenu par sa célébrité la fin de son exil, puisqu'il mourut et fut inhumé hors d'Athènes, où l'on n'a que son cénotaphe. Didyme, au contraire, prétend qu'il revint dans sa patrie et y périt de mort violente. Zopire, Cratinus et Timée ont suivi d'autres traditions entre lesquelles Marcellin ne désigne pas celle qu'il préfère; mais, se livrant à des considérations littéraires sur l'ouvrage de Thucydide, il soutient que cet historien a imité le plan d'Homère et l'élocution de Pindare; qu'il a craint d'être peu estimé s'il écrivait assez clairement pour être entendu de tout le monde; qu'avant lui les livres d'histoire étaient inanimés; qu'Hérodote, à la vérité, avait essayé de vivifier les siens par quelques harangues, mais trop peu nombreuses et trop vagues pour atteindre le but; que le fils d'Olorus en a le premier composé d'excellentes et en nombre suffisant; qu'il a choisi le style sublime, plus convenable au récit des actions humaines que le style moyen d'Hérodote et le style simple ou *menu* de Xénophon; qu'il a emprunté les formes et les figures de la poésie; que néanmoins les caractères de l'éloquence tant délibérative que démonstrative et judiciaire se conservent et brillent dans ses livres, à l'exception du huitième auquel il n'a pas mis la dernière main, et qu'il a rédigé à une époque où la maladie affaiblissait son talent. Quelques-uns ont attribué ce huitième livre soit à Xénophon, soit à Théopompe, soit à la fille de Thucydide: pour réfuter la troisième de ces hypothèses, Marcellin déclare que les

femmes ne sauraient avoir le talent d'écrire; il est pourtant bien loin de le posséder lui-même au degré où plusieurs d'entre elles l'ont porté. Sa Notice contient aussi des remarques purement grammaticales; on y lit que Thucydide aime à faire usage de l'ancienne langue attique, qu'il emploie la lettre ξ au lieu de σ, la diphtongue αι pour α, des mots qui lui sont propres, des expressions poétiques, des termes vieillis, au nombre desquels Marcellin cite παγχάλεπον et ἁμαρτάδα, qui ne se retrouvent pas dans les livres de cet écrivain. Le biographe, vers la fin de son opuscule, fait mention de l'émotion vive qu'éprouva Thucydide, bien jeune encore, et des larmes qu'il versa en écoutant Hérodote, qui lisait son ouvrage aux jeux olympiques: Hérodote s'en aperçut, et félicita Olorus d'avoir un fils si heureusement disposé aux études et aux travaux littéraires. Nous apprenons, en outre, de Marcellin, que certains réviseurs ont partagé en treize sections l'Histoire de la guerre du Péloponèse, mais que la division ordinaire est en huit livres; que c'est celle qu'Asclépius a jugée la véritable; que l'auteur de cette Histoire avait la physionomie d'un penseur; la tête et la chevelure terminées en pointe, le port et les attitudes les plus conformes au caractère de ses écrits; qu'il mourut à l'âge de plus de cinquante ans, dans la Thrace; qu'il y fut enterré; qu'on dit néanmoins que ses os ont été secrètement rapportés dans Athènes par ses parents; que son tombeau se voyait, comme l'atteste Antyllus, à Cœla, et qu'on y lisait l'inscription: *Thucydide, fils d'Olorus, du bourg d'Alimuse.* Une autre Vie de Thucydide, rédigée par un anonyme, est beaucoup plus succincte, et présente cependant quelques détails nouveaux. Il y est dit que les Athéniens ayant confié au fils d'Olorus un commandement militaire et l'exploitation des mines de Thasos, il devint riche et puissant; qu'on l'accusa de trahison; qu'il était au moins coupable de lenteur et de négligence; que dans son exil, dont le terme avait été fixé à dix ans, il composa son ouvrage historique, en y saisissant toutes les occasions d'exalter les Spartiates et de rabaisser les Athéniens; qu'avant d'être écrivain, il s'était fort mêlé d'affaires publiques; qu'il avait plaidé des causes, celle, par exemple, de Pyrilampès, accusé d'assassinat et poursuivi par Périclès. Nous devons observer ici que Cicéron assure, au contraire, que Thucydide n'a jamais prononcé de plaidoyers. L'anonyme raconte ensuite qu'ayant fait absoudre Pyrilampès, il attira, par ce triomphe, les regards et les suffrages de la multitude; qu'on le fit général; mais qu'entraîné à des malversations par son avarice, il fut déclaré coupable et destitué de ses fonctions administratives; qu'il partit pour Sybaris avec Xénocrite; qu'il osa pourtant reparaître dans Athènes; qu'on l'y surprit, et qu'on décréta son bannissement; qu'alors il alla s'établir à Égine, où il écrivit ses livres; que là encore, il s'abandonnait à sa cupidité, ruinant les Éginètes par des prêts usuraires; qu'il achevait son huitième livre, quand il mourut de maladie; que son tombeau est à Cœla, soit qu'après l'expiration du terme de son exil il soit revenu finir ses jours dans sa patrie, soit qu'on y ait rapporté son corps; qu'enfin la colonne érigée sur sa tombe porte pour inscription ce vers: Θουκυδίδης Ὀλόρου Ἀλιμούσιος ἐνθάδε κεῖται (*Thucydide, fils d'Olorus et Alimu-*

sien, repose en ce lieu). L'auteur de cette Notice paraît n'avoir aucune connaissance de celle de Marcellin, auquel cependant on a lieu de le croire postérieur de plusieurs siècles. Au douzième, Suidas a écrit, sur Thucydide, quelques lignes qui se réduisent à dire qu'il était fils d'Olorus et père de Timothée; qu'il descendait, par sa mère, de Miltiade; par son père, d'un roi de Thrace; qu'ayant eu pour maître Antiphon, il florissait à la LXXXVIIe. olympiade (431 ans av. J.-C.); que son talent s'était annoncé par l'enthousiasme qu'avait excité en lui la lecture publique des livres d'Hérodote; qu'enfin il devint un habile historien, un élégant écrivain, employant néanmoins, dans sa diction, quelques formes particulières. C'est après avoir rassemblé tous ces renseignements qu'il est possible de discerner ce qu'il y a de bien connu, ou de probable, concernant la vie de Thucydide. Qu'il soit né en 471, nous sommes autorisés à le supposer avec Pamphyla et Aulu-Gelle. Ce que Marcellin, le biographe anonyme, et Suidas rapportent de sa généalogie est en partie confirmé par Plutarque: il appartenait à deux familles illustres, l'une en Thrace, l'autre dans l'Attique. Il n'y a point de nécessité de changer le nom de son père d'Olorus en Orolus; ce changement, introduit par le seul Marcellin, est contredit par trop de textes; et le faire descendre d'Æacus et de Jupiter est un embellissement au moins superflu. Les jeux olympiques où le jeune Thucydide assista, dit-on, et se montra si vivement ému en écoutant Hérodote, doivent être ceux de 460, ou de 456, ou de 452. La deuxième de ces trois dates semble la plus convenable: Thucydide était alors âgé de quinze ans. De l'an 454 à l'an 452, Dodwell l'enrôle dans une milice, d'après des indications beaucoup trop vagues; et, sur la foi du biographe anonyme, il l'associe à la colonie athénienne qui, en 444, alla s'établir en Italie, à Thurium ou la nouvelle Sybaris. Le même anonyme semble placer avant ce départ pour Thurium les prétendues malversations qui entraînèrent un premier bannissement de Thucydide: Dodwell, au contraire, veut que ces dix années d'exil soient comprises entre 441 et 431; mais nous croyons plus sage de tenir pour nuls les articles de la Notice anonyme, qui ne sont confirmés par aucun texte classique. Pour accuser un écrivain célèbre de péculat et de rapines honteuses il faut d'autres indices que l'assertion d'un grammairien ou d'un rhéteur du moyen âge, qui vient, après mille ans, nous faire de pareilles révélations. Marcellin, qui ne dit rien de ce premier exil, est déjà lui-même assez peu croyable, quand il ne cite aucun témoignage que nous puissions vérifier: il manque de jugement et de méthode; et son opuscule, qu'on a quelquefois regardé comme un fragment d'un ouvrage plus étendu, est si plein d'interversions et de répétitions, que d'autres savants ont cru, avec plus de raison, y reconnaître un recueil de morceaux rédigés par différents grammairiens. Mais l'anonyme est encore bien moins instruit et plus incapable de recherches attentives. Si l'on adoptait le récit de cet inconnu, Thucydide ne serait qu'un vil exacteur, qu'un usurier sordide, qu'un administrateur infidèle; et toute sa gloire littéraire demeurerait flétrie, non par des faiblesses, mais par des vices impardonnables. Convient-il de laisser à d'obscurs compilateurs tant d'in-

fluence sur la réputation d'un grand homme? On dira qu'ils avaient entre les mains des écrits antiques qui ne sont pas venus jusqu'à nous; mais d'abord il serait à propos qu'ils prissent la peine de les citer : Marcellin le fait quelquefois; l'anonyme s'en dispense à l'égard des particularités graves qui viennent d'être indiquées. Reste ensuite à savoir quelle confiance ces citations méritent : plusieurs de celles que l'on peut vérifier, parce qu'elles renvoient à des livres qui subsistent encore, se trouvent fausses ou inexactes; et c'est ce qui arrive pour quelques-unes de celles de Marcellin. En général, les mensonges littéraires, les suppositions d'écrits et de textes ont été fort en usage dans tout le cours des moyens siècles. A s'en tenir aux documents classiques, ce qui est le parti le plus sûr, on ne trouvera rien du tout à placer dans la vie de Thucydide depuis les jeux olympiques de 456 jusqu'à la prise d'Amphipolis par les Lacédémoniens, en 424. Il raconte lui-même qu'il n'est point arrivé assez tôt pour sauver cette ville, et que les Athéniens l'ont exilé; il ne se plaint pas de cette rigueur; seulement il expose comment il leur avait conservé le port d'Éion; et cette circonstance écarte tout soupçon d'infidélité. De savoir jusqu'à quel point on avait droit de lui reprocher de la négligence et des retards, c'est ce que nous n'avons aucun moyen d'éclaircir : il n'en resterait du moins sur sa mémoire aucune de ces taches profondes que rien ne peut effacer; il n'a été, au milieu des troubles de la Grèce, ni un proscripteur, ni un déprédateur, ni un lâche, ni un traître. D'un autre côté, nous devons l'en croire plutôt que ses biographes, lorsqu'il nous apprend que son exil a duré vingt ans, et s'est par conséquent terminé en 403, quand la guerre du Péloponèse finissait. Pline l'ancien a dit que les Athéniens l'avaient rappelé, et Pausanias a nommé OEnobius comme auteur du décret qui rendait ce grand historien à sa patrie. OEnobius mérite des hommages pour avoir fait cesser un bannissement injuste, ou du moins l'une de ces rigueurs extrêmes qui touchent de si près à l'injustice. Quant au séjour de Thucydide à Égine ou ailleurs, quant aux lieux et aux temps où il a composé ses livres, ni Marcellin ni l'anonyme n'en peuvent être bien informés; et ce qu'ils disent de ses prêts usuraires est au moins dénué de preuve. Marcellin ne le fait vivre qu'environ cinquante ans; en sorte qu'il serait mort peu après 421 : mais ce biographe cite Praxiphane, attestant que Thucydide n'a brillé qu'après la fin du règne d'Archelaüs, c'est-à-dire après 399; ce qui donne à l'historien un âge de soixante-douze ans, avant l'époque de sa célébrité. Suidas, au contraire, fixe son plus grand éclat à l'année 431, au moment même où commençait la guerre dont il devait écrire l'histoire. La vérité est que ces compilateurs écrivent au hasard, et qu'ils ne prennent pas la peine de raccorder les articles de leurs Notices. Cependant Dodwell attache une telle importance à cette indication de la mort d'Archelaüs, qu'il retarde, en effet, jusqu'en 399 la publication et le succès de l'ouvrage de Thucydide. Il en place la composition sous les années 403 à 400, et suppose qu'auparavant, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de soixante-huit ans, l'historien s'était borné à rassembler des matériaux. Cependant Thucydide nous a déclaré que, dès l'ouverture de la guerre du Péloponèse, il avait entrepris

d'en raconter les événements ; que ce travail continuait de l'occuper durant son exil, et qu'il profitait, pour le perfectionner, des facilités que lui offraient ses relations tant avec les Athéniens qu'avec leurs ennemis. Enfin s'il est vrai que, dès son adolescence, il ait senti, en admirant Hérodote, le besoin de l'imiter, on a peine à comprendre comment il aurait ensuite attendu plus d'un demi-siècle à remplir cette vocation. Il est donc vraisemblable qu'il s'est occupé de son ouvrage entre les années 431 et 403. A la fin de son troisième livre, après avoir fait mention de l'éruption de l'Ætna qui eut lieu en 426, il la désigne comme la seconde, et ajoute qu'il y en a eu trois depuis que la Sicile est occupée par les Grecs : or on sait que la troisième n'est arrivée qu'en 395. L'historien a donc vécu au moins jusqu'à ce terme, et probablement quelques années au-delà, peut-être jusqu'aux premiers mois de 391, ainsi que le conjecture Dodwell ; mais à la fin de cette même année 391, il n'était plus vivant, car ses héritiers communiquaient ses écrits à Xénophon. Les questions les plus difficiles sont de savoir où et comment il est mort : en Thrace ou à Athènes ? de vieillesse ou de maladie ? naturellement ou sous les coups d'un assassin ? Sur ces circonstances, les traditions inconciliables qu'ont suivies Plutarque, Pausanias, Marcellin et l'anonyme nous laissent dans une incertitude d'où nul autre document ne nous aide à sortir. Mais c'est l'ouvrage même de Thucydide, qu'il nous importe de bien connaître. Outre son Histoire, on lui attribuait une Épître, qui est désignée comme prolixe et emphatique dans le Traité de l'élocution qui porte le nom de Démétrius de Phalère. Cette Épître ne subsiste plus, et les défauts qu'on y reprenait sont si étrangers au style de l'historien, qu'il pourrait bien y avoir là quelque erreur. On doute qu'il ait lui-même divisé son grand ouvrage en livres ; car il paraît que cette division n'a pas été constamment la même. Diodore de Sicile la suppose en huit livres ; en observant qu'on en compte quelquefois neuf ; d'autres ont porté ce nombre à treize, si nous en croyons Marcellin. Une controverse plus importante s'est élevée sur l'authenticité du dernier de ces livres, de celui que nous appelons le huitième. Il ne contient pas de harangues, et le style y a moins d'éclat, moins d'énergie que dans les précédents : on a voulu en conclure qu'il n'était pas du même auteur, ou bien qu'il fallait le regarder comme un simple recueil de matériaux destinés à être mis en œuvre. Les conjectures de ceux qui l'attribuent à Xénophon ou à Théopompe sont tout-à-fait invraisemblables. Diodore de Sicile et Plutarque le disent composé par Thucydide, et leur opinion suffit pour déterminer la nôtre, sans qu'il soit besoin d'invoquer par surcroît l'autorité d'Étienne de Byzance ni de Marcellin. On cite aussi le témoignage de Thucydide lui même, qui, en son livre v, dit qu'il a travaillé sur l'Histoire des vingt-sept années de la guerre du Péloponèse : mais il n'a réellement pas conduit son ouvrage jusqu'à ce terme ; et par conséquent ce texte ne prouve rien, ou prouverait plus qu'on ne demande, savoir que ce huitième livre était suivi de deux ou trois autres qui se sont perdus. Cette dernière hypothèse a été soutenue par M. Gail, qui d'ailleurs a exposé, plus complétement qu'on ne l'avait fait encore, les motifs de recevoir le huitième comme parfaitement authentique.

Le livre premier contient d'abord des vues générales sur les plus anciens temps de la Grèce. Ce tableau, resserré en d'étroites limites, est également instructif par les traits qu'il présente, et par le soin qu'a pris l'auteur d'en écarter les fictions et les exagérations. Des savants l'ont trouvé trop peu étendu ; ils auraient voulu plus de détails, plus de résultats, des assertions plus tranchantes. Mais ceux qui n'attachent aucun prix à la fausse science approuvent l'historien d'avoir craint de rien dire au-delà de ce qu'il avait pu bien apprendre. Du reste, ce n'est encore là qu'une première partie de son exposition : la seconde, beaucoup plus ample, a pour matière les causes prochaines, les préparatifs, et l'ouverture de la guerre du Péloponèse. Il y a dans ce livre premier des interversions et des digressions qui peuvent nuire à la clarté d'un tel précis, et en affaiblir l'intérêt ; on y rencontre aussi huit harangues, qui remplissent peut-être trop d'espace. En commençant le second livre, l'auteur annonce qu'il suivra, dans ses récits, l'ordre des temps, par étés et par hivers. Le nom d'été s'applique chez lui aux six mois compris depuis l'équinoxe vernal jusqu'à l'automnal ; et le nom d'hiver à l'autre semestre. Cette division, qui lui est particulière, a été blâmée par Denys d'Halicarnasse et par divers écrivains, qui préfèrent la méthode commune, savoir celle qui procède par années civiles ou archontiques. Mais Thucydide croyait prévenir plus surement toute confusion et toute erreur, en ouvrant chaque année au terme où s'ouvrait la campagne. Son livre II embrasse ainsi les trois premières années de la guerre, d'avril 431 à juillet 428. On y distingue des morceaux restés fort célèbres, tels que le discours du roi de Sparte Archidamus à ses guerriers, l'oraison funèbre des Athéniens morts dans les combats, prononcée par Périclès (*V.* XXXIII, 565) ; surtout, la description de la peste de l'Attique, admirable tableau dont Lucrèce a emprunté plusieurs traits, que Virgile et Ovide ont aussi imité, qui depuis a servi de modèle à plusieurs écrivains, lorsqu'ils ont eu de pareils fléaux à retracer ; à Procope, par exemple, et, dans nos temps modernes, à Marmontel. Les six années suivantes jusqu'au printemps de 422 fournissent la matière des livres III et IV. Entre les harangues qu'ils contiennent, celles de Diodote en faveur des Mityléniens et d'Astimaque pour les Platéens se font remarquer par la sagesse des idées, et par une éloquence énergique. Pour peindre les personnages, l'auteur les laisse parler et agir : c'est ainsi qu'éclate l'ambition de Cléon, et que ses intrigues se dévoilent. Les détails de la prise d'Amphipolis et de l'exil de Thucydide se lisent dans la dernière partie du quatrième livre, où l'on trouve ensuite le texte du traité qui, en 423, suspendit les hostilités entre Athènes et Lacédémone, et interrompit le cours des succès de Brasidas. Cette guerre, si folle dans son origine, était devenue partout désastreuse. Athéniens, Spartiates, peuples alliés des uns ou des autres, tous déploraient les malheurs dont ils étaient à-la-fois les auteurs et les victimes. Néanmoins ils vont continuer à s'entre-détruire sans raison, sans espoir, et quelquefois presque sans haine : c'est le spectacle que présentent les quatre derniers livres de cette Histoire. On ne s'explique cette opiniatreté que par l'empire des habitudes, et par l'influence

qu'exercent toujours certains chefs sur les destinées publiques. Tels étaient, à l'époque qui vient d'être indiquée, Brasidas chez les Spartiates, Cléon chez les Athéniens. Brasidas voulait poursuivre une carrière qu'il avait su rendre glorieuse : ayant conçu un plan fort sage, il l'exécutait avec la bravoure et les talents d'un guerrier, avec l'habileté d'un homme d'état, avec la modération d'un grand homme. Cléon, fier d'avoir réussi à Sphactérie contre sa propre attente, avait besoin de la guerre pour recueillir les fruits d'une popularité mal acquise et mal affermie. Il lui fallait des occasions de répandre des alarmes, de jeter des soupçons, d'irriter le peuple contre ses magistrats et ses généraux : il se destinait bien moins à courir les hasards des combats et à cueillir des lauriers, qu'à profiter des revers d'autrui ; il espérait que la république deviendrait assez malheureuse pour qu'il pût la dominer un jour. Sa mort et celle de Brasidas suivirent de près le renouvellement des hostilités, ainsi que l'historien le raconte au commencement du cinquième livre : mais les feux de la discorde, qu'ils avaient rallumés, ne s'éteignirent pas sur leurs tombes. On convint d'une autre trêve, qui devait durer cinquante ans, et dont Thucydide transcrit encore les articles, quoiqu'il la tienne à-peu-près pour nulle, attendu que les restitutions ne furent pas exécutées, que les guerres de Mantinée et d'Épidaure éclatèrent, et que les Béotiens demeurèrent presque toujours armés. En la douzième année, 420 avant l'ère vulgaire, Alcibiade (*V.* I, 457-462) apparaît dans cette histoire, et bientôt, par de perfides manœuvres contre Nicias, il obtient un commandement militaire. En 417, il se tint, entre des députés d'Athènes et les magistrats des Méliens, une conférence que l'historien rapporte sous la forme de dialogue. Les observations critiques de Denys d'Halicarnase sur ce morceau seraient parfaitement justes si elles ne s'appliquaient qu'aux maximes iniques, et à la conduite déloyale des Athéniens ; mais il n'y a point de reproche à faire à Thucydide, à moins qu'on ne prétende qu'il a inventé cette conversation, ce qui n'est guère admissible, ou bien qu'il approuve la théorie politique des envoyés d'Athènes ; ce qui n'est pas non plus soutenable ; car il n'affaiblit point les réponses des Méliens, et il laisse au moins à ses lecteurs la liberté de préférer l'un ou l'autre système ; peut-être devait-il réprouver plus expressément celui que la probité sociale désavoue. Son sixième livre s'ouvre au mois d'octobre 416 ; la Sicile devenant le principal théâtre de la guerre, l'historien remonte aux antiquités de cette contrée, et trace rapidement le tableau des vicissitudes qu'elle a subies. Une partie de l'histoire d'Alcibiade est comprise dans ce livre, qui renferme d'éloquents discours, et des narrations fort animées. On regrette que ces récits soient interrompus par une digression fort inutile sur Pisistrate et ses fils, sur Harmodius et Aristogiton. Le système que l'auteur veut établir a été combattu par Meursius dans un savant Traité intitulé : *Pisistratus*. De tous les livres de Thucydide, celui où l'intérêt historique est porté au plus haut degré est le septième, où la catastrophe des Athéniens en Sicile est racontée : rien n'est omis ni négligé de ce qui en peut rendre sensibles les causes, les

avant-coureurs, les circonstances et les résultats. Ce livre ne correspond guère qu'à une seule année, depuis le milieu de 414 jusqu'à l'automne de 413; mais outre les harangues qui l'embellissent, il est plein d'événements militaires et politiques, à jamais mémorables et savamment décrits. Il contient la partie la plus glorieuse de la vie de Gylippe (*V.* XIX, 268-269), général lacédémonien. Nous sommes obligés d'avouer que, dans le huitième, les récits froids et décolorés semblent n'être que des esquisses. Le ton de l'auteur s'abaisse tout-à-coup, et s'affaiblit à tel point qu'on dirait qu'il ne prend plus le même intérêt à sa matière; sa diction même ne ressemble à celle des livres précédents, que parce qu'elle est parfois obscure; elle devient moins précise, plus monotone, moins élégante. Selon toute apparence, l'historien s'était promis de retoucher et de perfectionner cette section de son ouvrage, qui d'ailleurs ne devait pas être la dernière; car elle se termine en 412, vingt-unième année de la guerre du Péloponèse, et il avait annoncé le projet d'étendre son travail jusqu'à la vingt-septième et dernière année. — Quoique Pline ait dit que les Athéniens rappelèrent Thucydide parce qu'ils admiraient l'éloquence de ses écrits, il paraît que ses livres étaient assez peu répandus de son vivant: c'est du moins ce qu'il faudrait supposer, si l'on s'en rapportait à Diogène Laërce, selon lequel il n'en existait en l'année 391 avant J.-C., qu'un seul exemplaire que Xénophon aurait pu, s'il l'avait voulu, s'approprier ou faire disparaître. Nous serions ainsi redevables à Xénophon de la publication et de la conservation de ce monument; mais ce n'est là qu'une tradition vague, que Diogène rapporte comme il l'a reçue. Les copies des livres de Thucydide ne tardèrent point à se multiplier. On dit que Démosthène en fit huit pour sa part; on le croit, d'après un texte de Lucien, qui n'est pourtant pas sans quelque embarras, et qui pourrait signifier seulement que ces huit copies furent heureusement trouvées par Démosthène ou chez Démosthène. Il est peu vraisemblable que cet orateur, qui était fort occupé et qui connaissait le prix du temps, se soit condamné à ces transcriptions. Quoi qu'il en soit, ce prétendu fait s'est reproduit dans beaucoup de livres; et un prélat grec du seizième siècle, nommé Arsène, y a joint une circonstance que Vossius trouve encore moins croyable, savoir qu'après avoir fait huit copies de ces huit livres, Démosthène les a, une neuvième fois, écrits de mémoire, depuis l'incendie de la bibliothèque d'Athènes. Du reste il est à présumer, qu'au temps de Philippe et d'Alexandre, l'Histoire de la guerre du Péloponèse était appréciée par les Athéniens éclairés, comme elle l'est par Euclide de Mégare, dans l'ouvrage de Barthélemy; qu'ils y reconnaissaient les Mémoires d'un militaire qui, étant à-la-fois homme d'état et philosophe, avait su enrichir les récits et les harangues de réflexions souvent profondes, toujours justes; qu'ils estimaient son style énergique, concis et par là même quelquefois obscur, pouvant bien, de temps en temps, offenser l'oreille, mais fixant partout l'attention, et majestueux par sa dureté même; qu'ils concevaient enfin que lorsque cet estimable auteur emploie des expressions surannées ou des mots nouveaux, c'est qu'un esprit tel que le sien s'accommode mal de la langue que tout le monde parle, etc. (Voyages du

J. Anach., ch. LXV). Toutefois il est à propos d'observer que ces jugements, attribués par Barthélemy aux Athéniens du quatrième siècle avant notre ère, sont réellement empruntés presque tous à des auteurs latins d'une époque moins ancienne, à Cicéron et à Quintilien. A la vérité, c'est dans le Traité de l'Élocution attribué à Démétrius de Phalère, personnage de ce quatrième siècle, qu'il est parlé de la dureté et de la majesté du style de Thucydide : mais on croit généralement que ce Traité est moins ancien; qu'il a pour auteur Démétrius d'Alexandrie, ou plutôt Denys d'Halicarnasse. Celui-ci, dans ses autres écrits, a critiqué bien plus sévèrement l'historien de la guerre péloponésiaque. Il a déclaré que cette guerre elle-même n'avait été ni belle, ni heureuse, et qu'il eût fallu la condamner à l'oubli. Suivant lui, Thucydide n'a su ni bien commencer, ni bien terminer cette histoire; à force d'entasser les préparatifs et les harangues, il fatigue l'attention des lecteurs; en s'astreignant à suivre l'ordre des faits par étés et par hivers, il morcelle ses narrations : tantôt il donne à ses récits une étendue démesurée, tantôt il les resserre avec le même excès. Quelquefois il peint si vivement les malheurs des villes prises ou renversées, et de leurs habitants égorgés ou asservis, que les poètes mêmes n'ajouteraient rien à l'horreur de ses descriptions; c'est ainsi qu'il en use à l'égard de Platée, de Mitylène, de Mélos; et il se contente d'indiquer les désastres non moins déplorables de Sicyone et d'Égine. Il célèbre pompeusement quinze à vingt cavaliers morts dans les premiers combats, et ne daigne pas dire si la république a pleuré les quarante mille guerriers qu'elle perdit en Sicile. Pourquoi cette différence? c'est qu'il voulait tirer parti du nom de Périclès, et qu'il ne pouvait employer ce grand homme qu'à louer les premières victimes de cette longue guerre. Denys d'Halicarnasse censure aussi, comme on l'a vu, la conférence entre les Athéniens et les Méliens; il blâme la plupart des harangues comme inconvenantes et emphatiques, et le style enfin ou plutôt la diction, comme remplie de termes surannés, d'expressions âpres et obscures. A des jugements si rigoureux, nous avons à opposer ceux qu'ont portés Cicéron, Quintilien, Lucien et d'autres écrivains classiques. Cicéron donne à Thucydide le titre de proclamateur sublime et sincère des faits mémorables : *rerum gestarum pronuntiator sincerus et grandis*. Il le déclare admirable, comme Hérodote, pour avoir su éviter les inepties et les fausses délicatesses des sophistes de son temps; il le compare à un torrent impétueux, et trouve que lorsqu'il raconte des combats il embouche la trompette guerrière. Chez lui, dit-il, les pensées se pressent à tel point qu'il y en a presque autant que de mots; et cependant la diction a tant de justesse qu'on ne sait si elle fait briller les pensées, ou si elle en reçoit l'éclat. Mais Cicéron mêle des critiques à ces éloges : il remarque dans les harangues de Thucydide beaucoup d'expressions obscures; en admirant l'énergie de son style, il y désirerait moins de secousses et plus de rondeur : Je ne pourrais, dit-il, quand je le voudrais, et je ne voudrais pas, quand je le pourrais, imiter cette extrême brièveté. Les louanges de Quintilien n'ont pas ces restrictions : entre les historiens grecs, il en est deux qu'il préfère; leurs talents sont différents,

leur gloire est presque la même ; Hérodote est naïf, doux et fécond ; Thucydide est concis, et pour ainsi dire, condensé : *densus et brevis ;* l'éloquence du premier est insinuante, celle du second, passionnée ; l'un excelle dans les entretiens, l'autre dans les harangues solennelles : Hérodote attire par le plaisir, Thucydide entraîne par sa vigueur. A partir du siècle de Quintilien, l'opinion générale décerne à Thucydide une place éminente parmi les historiens ; et les hommages rendus à son génie deviennent trop nombreux pour que nous entreprenions de les recueillir. Plutarque le déclare fort supérieur à Hérodote par l'exactitude et la sincérité des récits, comme par la noblesse et l'énergie du style : il oppose l'éloquente rapidité de ses harangues *aux longs prêchements* de Théopompe, d'Éphore et d'Anaximène. Lucien le représente comme un modèle souvent fort mal imité, mais dont l'excellence est proclamée par l'émulation même qu'il a excitée de toutes parts, aussi bien que par l'éclat dont il brille au-dessus de tant de copies. Toutes les observations de Lucien tendent à montrer que Thucydide n'avait donné l'exemple d'aucun des défauts de ses inhabiles imitateurs : ils sont prodigues de réflexions, il en est avare ; il sait quitter à propos les détails et ne les prolonge jamais au-delà du terme où ils cesseraient d'être intéressants et instructifs : même dans la peinture de la peste de l'Attique, il a gardé cette mesure. Longin le place, avec Platon et Démosthène, au rang des grands modèles qui doivent être sans cesse présents à la pensée et à l'imagination d'un écrivain, et dont il doit en quelque sorte évoquer le génie chaque fois qu'il aspire à exprimer fortement des idées nobles. Au chapitre des hyperbates, Longin dit que Thucydide s'entend admirablement à transposer, à éloigner les uns des autres les mots qui semblaient unis par les liens les plus naturels ; qu'impatient d'avoir tout énoncé, tout décrit, il entraîne avec lui ses lecteurs en de longs et hasardeux détours ; que souvent il abandonne si brusquement sa pensée, et entremêle son discours de tant d'incidents, qu'il vous fait craindre que tout cet édifice ne s'écroule, et trembler du péril où l'écrivain paraît engagé ; mais que soudain, et quand vous ne l'espérez presque plus, il saisit l'instant de vous dire ce que vous cherchiez, et vous laisse bien plus ému par ses transpositions hardies, que s'il avait suivi l'ordre usité. Les classiques grecs ont été peu lus dans le cours du moyen âge ; ils sont à peine connus des chroniqueurs et des scolastiques occidentaux : c'est néanmoins en ces siècles si barbares qu'ont été exécutées les copies de l'histoire de la guerre du Péloponèse qui nous restent et sur lesquelles cet ouvrage a été traduit et imprimé. Il y a un intervalle de plus de douze cents ans entre les copies que Xénophon et Démosthène avaient entre les mains, et les plus anciennes de celles qui subsistent aujourd'hui ; et malheureusement nous avons lieu de croire que, dès le siècle même d'Alexandre, les manuscrits de ces huit livres commençaient à s'altérer, soit par la négligence des copistes, soit par la témérité des correcteurs. C'est une observation que faisait, dès ces temps-là même, un grammairien nommé Philémon, cité par Porphyre. On nous a toutefois conservé des Scolies grecques sur ces livres ; elles portent le nom de Marcellin dans un manuscrit où elles sont réunies au texte, et

qui existe à Florence : Montfaucon le croit du dixième siècle, et probablement il n'y en a pas de plus ancien. On ne s'accorde pourtant point à regarder le biographe Marcellin comme l'unique ni même comme le principal rédacteur de ces Scolies : elles ont été quelquefois attribuées à un Marcellus de Syrie, qui, dit-on, avait appris par cœur tout l'ouvrage de Thucydide, et n'en était pas devenu plus habile dans l'art d'écrire ; peut-être n'est-ce qu'un recueil des remarques de plusieurs anciens grammairiens tels qu'Asclépius, Antyllus, Didyme, Évagoras, Hérond'Athènes, Phébammon. La vérité est qu'on ne sait trop à qui elles appartiennent ; et cette ignorance n'est pas un très-grand dommage : car, au jugement de Muret, elles éclaircissent fort peu le texte ; et, malgré les efforts de plusieurs savants pour les recommander, elles ne sont à-peu-près d'aucun usage. Outre le manuscrit où elles sont comprises, on en a indiqué plus de quarante autres du texte de Thucydide. Florence encore en possède un du onzième siècle, et trois d'un âge inférieur. Des quatre qui sont à Venise, deux paraissent antérieurs à l'année 1100. Aucun de ceux du Vatican ne semble être aussi âgé, non plus que ceux qui se conservent à Milan, à Padoue et à Turin. Nulle part, on n'en a réuni un plus grand nombre qu'à Paris : la bibliothèque du Roi en a treize, que M. Gail a décrits et dont il a donné les variantes ; aucun ne précède le onzième siècle. Entre ceux qui existent à Madrid, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Allemagne et dans le nord de l'Europe, Duker a signalé comme les plus précieux ceux de Bâle, d'Utrecht, de Copenhague et de Hesse-Cassel ; ce dernier est daté de l'an 6760 du monde, 1252 de l'ère vulgaire ; celui de Moscou a été aussi compulsé fort utilement, et semble remonter au moins au treizième siècle : il y a lieu de penser que la plupart des autres sont d'époques postérieures. Le résultat général des collations que l'on a pu faire de ces différents manuscrits serait de les diviser en trois classes, dont chacune aurait eu sa source particulière. A la tête de la première classe se placeraient ceux de Florence, de Venise et du Danemark ; à la seconde appartiendraient principalement ceux de Cassel, de Moscou, et les plus anciens de Paris ; à la troisième, ceux de Bâle et d'Utrecht ; mais il se rencontrerait encore beaucoup de variantes entre les manuscrits d'une même classe ; et l'on peut juger par là du travail que les éditeurs ont dû se prescrire, des difficultés qu'ils ont eues à vaincre, et des imperfections qui peuvent rester dans les copies imprimées depuis le quinzième siècle. Dès le premier renouvellement des lettres, Thucydide reprit bientôt son antique célébrité. On dit que le roi d'Aragon Alphonse V, qui mourut en 1458, l'avait copié huit fois de sa main, à l'exemple de Démosthène. Quand cela paraîtrait plus croyable de la part du monarque espagnol que de l'orateur athénien, on devrait s'étonner encore de ne retrouver aujourd'hui aucune de ces huit copies royales, ou de n'en pouvoir pas reconnaître une seule parmi les quarante qui subsistent. Un fait à-la-fois plus certain et plus important, est que Thucydide a été, vers le milieu du quinzième siècle, traduit en latin par Laurent Valle : cette version fut imprimée deux fois, mais sans date, avant 1500, in-folio ; et la première de ces éditions semble être de Venise,

vers 1474. Il en a été donné de nouvelles dans le même format, à Paris, en 1513 et 1528; à Cologne, en 1517, 1527, 1543, 1550; à Bâle, en 1564; et plusieurs in-12 à Francfort, depuis 1582 jusqu'en 1594. C'était par cette traduction élégante, et, quoi qu'on en dise, ordinairement fidèle, que la connaissance de l'ouvrage se propageait en Europe. Cependant le texte grec avait été publié, pour la première fois, à Venise, in-folio, en 1502, par Alde l'ancien, qui imprimait en même temps Hérodote. Bernard Junte, à Florence, en donna une deuxième édition en 1506, une troisième en 1526 : on employa le manuscrit de Bâle, pour préparer celle qui parut dans cette ville, en 1540. Les deux que Henri Estienne mit au jour à Paris, en 1564 et en 1588, sont encore aujourd'hui recommandables par leur correction : elles ont servi de modèle à celle qu'Émile Porto fit paraître à Francfort, en 1594, in-folio comme les précédentes. Quelques autres, qui appartiennent aussi au seizième siècle, sont in-4°.; Paris, Vascosan (les trois premiers livres seuls), 1549; Wittemberg (le seul premier livre), 1562, etc. Presque toutes ces éditions joignent au texte les Scolies grecques dont nous avons fait mention; et quelques-unes, la version latine de Laurent Valle, qui fut d'abord rectifiée par Henri Estienne, et beaucoup plus modifiée par Émile Porto. Henri Estienne fit d'ailleurs entrer dans l'édition de 1588 ses propres observations sur les anciennes Scolies. Il ne dit pas expressément que ces Scolies ne sont d'aucune utilité : il ne peut pas en convenir, puisqu'il les imprime; mais ses remarques le prouvent, et il conclut que si elles ne sont pas tout-à-fait des inepties, il ne s'en faut guère : « Je ne puis le nier, dit il avec franchise, et si je ne l'avouais pas, mes notes critiques réclameraient contre moi-même. » Thucydide a été, entre les années 1500 et 1600, traduit dans presque toutes les langues; en français, par Claude Seyssel (*V.* XLI, 494), Paris, 1527, in-fol., 1545, in-16, 1555, in-16 et in-8°., 1559, in-fol., chez Vascosan; et vers 1600, par Jausaud d'Uzès, Genève, in-4°. : en anglais, par un anonyme, dès 1525, in-fol., à Londres; et par Thomas Nicholls, in-fol., 1550 : en allemand, par Jér. Bonner, Augsbourg, 1533, même format : en espagnol, par Gratian de Aldrete, Salamanque, 1564, in-fol. encore : en italien, par Soldo Strozzi, Venise, 1545, in-8°.; 1563, in-4°. La plupart de ces versions n'ont été composées que sur le latin de Laurent Valle; et Nicholls n'a fait même que mettre en anglais le français de Seyssel : celui-ci, quoique jugé bien sévèrement par Henri Estienne, avait donné de grands soins à sa traduction; il l'avait entreprise pour l'usage de Louis XII; et à mesure qu'il la rédigeait, il consultait Lascaris, avant de s'en rapporter à l'interprétation de Laurent Valle; il s'appliquait d'ailleurs à donner à son style toute la perfection que permettait alors l'état de la langue française. On raconte que Charles-Quint lisait Thucydide dans la version de Seyssel, et qu'il la portait dans ses expéditions, pour imiter Alexandre, qui marchait accompagné des OEuvres d'Homère. Nous ne nommerons point ici tous les littérateurs qui ont contribué à corriger la version latine ou à grossir l'amas des notes ou prétendues explications du texte; mais parmi les traducteurs que Thucydide

a trouvés au dix-septième siècle, nous devons distinguer Thomas Hobbes (*V.* XX, 429) : c'est l'un des premiers travaux par lesquels ce philosophe débuta dans la carrière des lettres (Londres, 1628, in-fol.). Il préférait les huit livres de la Guerre du Péloponèse à toutes les autres productions historiques de la littérature grecque; il voulait, dit Bayle, faire voir aux Anglais, par l'exemple des Athéniens, les désordres et les confusions du gouvernement démocratique : cette version a été lue durant plus de cent ans dans la Grande-Bretagne. En France, celle de Seyssel vieillissait, quand Perrot d'Ablancourt en publia une nouvelle, Paris, 1662, in-fol.; 1671, 3 vol. in-12; Amsterdam, 1694, 3 vol. in-12, etc. : on a observé qu'elle était plus courte que le texte, quoiqu'elle n'en eût pas la précision. D'Ablancourt avait eu l'art de faire une sorte d'abrégé diffus de l'un des ouvrages les plus concis qu'on puisse lire : il traduit Valle ou même Seyssel, beaucoup plus que l'original; on voit pourtant qu'il a sous les yeux les scolies grecques; car ce sont quelquefois les notes du scoliaste, au lieu des idées de l'auteur, qui passent dans la version. Les réflexions des littérateurs du dix-septième siècle sur Thucydide n'annoncent pas qu'ils l'eussent bien profondément étudié. La Mothe-Le-Vayer ne trouve rien de neuf à nous en dire, et se contente d'une réclamation assez vague contre les jugements portés par Denys d'Halicarnasse. Il admire l'éloquence des harangues répandues dans les sept premiers livres, et loue encore plus l'historien de son attention à ne mêler aucune fable à des narrations sérieuses. Ce dernier motif est le plus fort de ceux qui déterminent Rapin à le déclarer le meilleur des écrivains grecs dans le genre historique : « Son austérité, dit-il, n'a rien que de grand; et néanmoins son sujet est bien plus petit, plus borné à tous égards que celui d'Hérodote. » Rapin, qui s'exprime ainsi dans son traité de la manière d'écrire l'histoire, a laissé un autre opuscule qui n'a pour matière que la comparaison de Thucydide et de Tite-Live. Ce n'est, à vrai dire, qu'un tissu des observations qui avaient déjà été faites sur ces deux auteurs. Les conclusions de ce parallèle sont que l'historien grec a plus d'expressions fortes et de couleurs terribles; qu'il resserre un grand sens en moins de paroles; qu'il exerce et occupe davantage la pensée de ses lecteurs; que la diction de Tite-Live est plus riche, plus variée, plus constamment pure; que son style a plus de mouvement et de ces traits qui vont au cœur; qu'il y a plus d'exactitude historique et plus de science politique dans l'ouvrage grec; plus d'intérêt, d'éclat, de magnificence dans les Annales latines; que, si les premiers hommages sont dus à la vérité simple, dédaignant l'artifice et brillant de sa propre candeur, Thucydide obtiendra la préférence; mais que s'il a été permis d'orner les attraits de la vérité, au risque de la cacher quelquefois, la palme sera due à Tite-Live. Ce parallèle, qui a été composé, en 1677, nous représente ce que pensaient alors de Thucydide les hommes les plus instruits. Un important travail sur les livres de cet historien est l'édition qu'en a donnée Hudson (*Voyez* XXI, 12), à Oxford, en 1696, in-fol. Jusqu'alors le texte n'avait été revu que sur un petit nombre de manuscrits d'Italie et de France : Hudson fit usage de ceux d'Angleterre,

et y joignit des variantes puisées dans celui d'Utrecht, que Grævius avait collationné. La version latine, placée à chaque page au-dessous du texte, est celle d'Émile Porto, sauf quelques corrections suggérées en partie par la traduction anglaise de Hobbes, et par la traduction française de Perrot. Cette édition renferme aussi la Notice biographique de Marcellin, les scolies grecques, les Notes de Henri Estienne sur ces scolies, d'autres Notes du même Estienne et de divers savants; des cartes de la Grèce et de la Sicile, et des indications chronologiques fournies par Dodwell. Celui-ci a depuis étendu ce travail; il a publié, en 1702, sous le titre d'*Annales Thucydidei et Xenophontei* (Oxford, in-4°.), un tableau chronologique de tous les événements et de tous les détails de la guerre du Péloponèse, et même aussi de la Vie de l'historien; tableau beaucoup plus complet et moins inexact que celui que David Chytrée avait esquissé, en 1586, Helmstadt, in 4°. L'explication publique de l'ouvrage grec dans une chaire de l'académie de Pise a donné lieu à cinquante-huit dissertations latines de Benedetto Averani (*V.* III, 110, 111), qui ont été imprimées en 1716 et 1717, après la mort de ce professeur, Florence, 3 parties in-fol.; mais elles offrent bien moins un commentaire précis et instructif qu'une suite de digressions, où, à l'occasion de certains textes, Averani raisonne sur des usages antiques, sur des origines, sur des faits étrangers à ceux que l'historien grec raconte. Ces divagations, plus agréables peut-être, mais certainement plus faciles et moins utiles qu'un enseignement méthodique, en ont souvent usurpé la place. Cependant l'édition de Hudson se reproduisit, en 1731, dans celle de Duker, Amsterdam, in-fol., avec les notes de ce nouvel éditeur (*Voy.* Duker, XII, 196-198), et celles qu'avait laissées Joseph Wasse; car l'amas de ces gloses va toujours croissant; et le texte finit par n'être plus qu'une assez mince partie des volumes qui lui semblent consacrés. Toutefois cette édition de 1731 est fort estimée: elle avait été préparée soigneusement par un examen particulier des manuscrits d'Utrecht, de Hesse-Cassel et de Bâle. Malgré tant de commentaires, ou plutôt parce qu'il y en avait un si grand nombre, on en fit encore. Les *Dilucidationes Thucydideæ* d'Abretsch (*V.* I, 108-110) parurent en 1753, Utrecht, 2 vol. in-8°. Ch. L. Bauer, qui, la même année, publiait à Leipzig un in-4°., intitulé: *De lectione Thucydidis*, mit en lumière, en 1773, une *Philologia Thucydideo-Paullina*, Halle, in-8°. La diction des Épîtres de saint Paul y est comparée à celle de Thucydide; et l'auteur de ces rapprochements grammaticaux implore le secours du ciel pour le succès tant de cette entreprise que des autres du même genre qu'il pourra tenter dans la suite (1). La version de Hobbes ne suffisait plus aux Anglais; ils en avaient reconnu les défauts; comme tant d'autres, elle avait été faite en grande partie sur le latin: William Smith en composa une plus exacte et plus élégante, en 1753, Londres, in-4°.; elle a eu plusieurs autres éditions, 1780, 1805, etc., 2 vol. in-8°. Les Allemands renoncèrent aussi à celle de Bonner: une société d'hommes de lettres leur en rédigea une

(1) Malebranche avait cité un exemple tout semblable de la *Prévenuption des commentateurs*: Recherche de la vérité, l. 2., seconde partie, chap. VII.

nouvelle en 1757, Francfort, 2 vol. in-4°.; David Heilmann (*V.* XIX, 573), une troisième, Lemgow, 1760, in-8°.; Reiske, une quatrième, mais des harangues seulement, en 1761, in-8°., à Leipzig, où l'on imprimait en même temps, et dans le même format, ses *Animadversiones in Thucydidem*. Les Italiens s'en tenaient à la traduction de Strozzi, qui s'était reproduite à Vérone, en 1735, 2 vol. in-4°.; mais ils continuaient d'étudier Thucydide : on l'expliquait dans leurs grandes écoles, on l'admirait dans leurs académies, on l'envisageait sous divers aspects dans leurs journaux et dans leurs recueils littéraires. Par exemple, en 1757, un anonyme le comparait à Machiavel, historien de Florence, et croyait trouver dans l'écrivain toscan comme dans l'athénien cette diction concise, ce style énergique, véritable accent du génie; le même sentiment de l'importance des faits, la même fécondité en réflexions profondes, une égale habileté à faire jaillir de l'histoire des lumières vives qui éclairent la science de l'homme d'état et l'art du guerrier. Nous ne garantirions point la justesse de tous les rapprochements qu'offre cette dissertation; et nous ne la donnons pas non plus pour fort savante : mais elle est originale; et l'on y puiserait peut-être une instruction plus réelle que dans la plupart des notes prétendues philologiques et critiques. Les quarante-une dernières années du dix-huitième siècle fournissent cinq éditions nouvelles du texte que ces notes doivent expliquer. Une copie de l'édition de Duker a paru, en 1759, à Glasgow, chez les Foulis, 8 vol. in-8°., et s'est recommandée par son élégance typographique. Le texte seul, mais avec des variantes extraites par Alter des manuscrits de Vienne, a été imprimé dans cette ville, en 1783, 2 vol. in-8°. L'édition de Deux-Ponts, 1788, 6 vol. in-8°., représente plus fidèlement et plus correctement qu'aucune autre celle de 1731, et y ajoute quelques remarques dues au traducteur allemand, David Heilmann. Celle de Leipzig, en 2 vol. in-4°., avait été préparée par J.-Ch. Gottleber et Ch.-L. Bauer, dont l'un est mort avant l'impression du premier volume en 1790, et l'autre avant la publication du deuxième en 1802. On doit aux soins de M. Bredenkamp l'édition purement grecque de Brême, 1791, ou Leipzig, 1799, 2 tomes in-8°., à l'usage des écoles. Un volume des Mémoires de l'académie de Berlin, publié en 1796, contient une Dissertation sur Thucydide, lue, quelques années auparavant, par Meierotto (*V.* XXVIII, 144-146). Il y est dit que l'historien grec, ayant rassemblé avec un soin extrême les matériaux de son ouvrage, ne voulut pas imiter Hérodote, qui décrit les lieux, rapproche les époques, remonte aux origines : ce plan venait d'être trop heureusement suivi pour qu'il fût prudent de se le prescrire une seconde fois. Le fils d'Olorus avait observé le goût de ses compatriotes pour les éloges funèbres, pour les plaidoyers et les harangues politiques. Il s'empara de ce genre d'ornements, dont l'usage était encore neuf; il n'en voulut point d'autres, et résolut d'être en tout le reste, exact, positif, ou, comme dit Meierotto, *pragmatique*. Il fit entrer dans ses livres trente-neuf Harangues, qui occupent à-peu-près un quart de l'ouvrage. L'académicien de Berlin a pris la peine de calculer que sur les vingt-trois mille neuf cents lignes de l'édition grecque de Henri Estienne, il y en a cinq mille

cinq cents en morceaux oratoires, sans compter les discours abrégés, les entretiens, les conférences, ni les réflexions ou digressions de l'historien et les raisonnements qui lui sont propres. En vain Thucydide assure qu'il n'a rien négligé pour se procurer des copies originales de toutes ces harangues, et qu'il les transcrit avec une fidélité scrupuleuse; Meierotto n'en veut rien croire. Denys d'Halicarnasse a professé jadis la même incrédulité : presque tous les lecteurs la partagent aujourd'hui; mais Thucydide avait le droit, selon Meierotto, de se regarder comme l'ame des automates qu'il faisait parler, de traîner à la tribune les plus taciturnes Spartiates, et de forcer trois fois leur général Brasidas à discourir verbeusement. C'est précisément, poursuit l'académicien, ce qui a garanti le succès et l'utilité de l'ouvrage. Voilà comment tous les sujets de morale publique ont pu être traités dans l'histoire d'une guerre, ainsi qu'il résulte de l'analyse que la Dissertation nous offre des trente-neuf Oraisons. On conclut que l'historien grec n'avait l'intention ni de peindre les personnages par leurs paroles, puisqu'il attribue plusieurs de ces discours à des hommes peu connus ou absolument inconnus; ni d'indiquer la disposition des esprits, puisque toute cette éloquence reste le plus souvent inefficace. Que voulait-il donc? débiter, sous des noms étrangers, ses propres pensées, les revêtir de toutes les formes oratoires, présenter des modèles de tous les genres d'élocution, de toutes les variétés de style. Les expressions figurées et quelquefois obscures qui se rencontrent jusque dans les parties historiques de ses livres viennent de ses habitudes d'orateur; il les y transporte sans dessein et presque à son insu : c'est la langue qu'il s'est faite. Des mots nouveaux, des substantifs au lieu de verbes, des qualités exprimées par des adjectifs neutres, des sens détournés, des cadences antithétiques, sont, dans ses narrations, des vestiges de sa rhétorique, et pour ainsi dire, des idiotismes oratoires : de là encore tant d'hyperbates, d'interversions, de transitions brusques. Il est vrai que les événements qu'il expose tiennent à des intérêts généraux, et qu'il en démêle ordinairement les véritables causes. Il possède à un éminent degré le talent de raconter : mais il en fait rarement usage; et l'histoire n'est pas son but principal, si nous en croyons Meierotto. Quoique cette Dissertation ait été composée à la louange de Thucydide et non pour le déprécier, elle inspirerait une étrange idée de ses livres; car le voilà transformé en un rhéteur artificieux, qui substitue des harangues imaginaires au tableau des faits et aux véritables leçons de l'histoire. Meierotto finit même par lui refuser la qualification de *pragmatique*, qu'il lui avait d'abord décernée. Nous ne devons pas nous arrêter aux lignes qui concernent l'Histoire de la guerre du Péloponèse, dans le Cours de littérature de Laharpe; elles ne renferment que des notions superficielles, peu précises, et même peu exactes. Le travail le plus recommandable qui ait été publié en France sur Thucydide, à la fin du dernier siecle, est la version de P.-Ch. Lévesque (*Voyez* XXIV, 372-375), Paris, 1795, 4 vol. in-8°. Le traducteur ne la donnait que pour un *squelète*, où l'on ne reconnaîtrait pas la *fière stature* et la *physionomie imposante* de l'auteur grec. C'était beaucoup de modestie et trop de sévérité. La fidélité de cette version n'a guère été contes-

tée; et la diction en est au moins préférable à la diction de d'Ablancourt, que le public du dix-septième siècle trouvait si belle. Mais on peut reprocher à Lévesque une circonspection par trop rigoureuse, une excessive timidité: il craint de négliger les moindres éléments de la phrase grecque, et de laisser prendre à la phrase française la plus légère licence; et de là vient que son style n'est jamais assez hardi, assez hyperbatique, assez figuré, pour représenter celui de Thucydide. Il s'est abstenu de joindre à sa version des notes volumineuses, et n'a cédé que le moins possible à l'usage, qui en réclame au moins quelques-unes: c'est une sorte d'impôt établi sur les traducteurs ou sur leurs lecteurs; mais il s'est permis cinq *excursions*. Tel est le titre qu'il donne à des dissertations, dont la première est du moins fort courte, si elle est inutile; elle concerne une pierre gravée, représentant le buste d'une statue faite par Phidias. La seconde et la troisième tendent à prouver l'origine septentrionale des Grecs; opinion à laquelle Lévesque tenait beaucoup, et qu'assurément Thucydide ne suggérait pas. La quatrième dissertation touche de plus près aux livres de cet historien: elle a pour objet son dialecte attique, son orthographe et la forme des lettres dont il a fait usage. Dans la cinquième, la plus importante de toutes, le traducteur examine et réfute les observations critiques de Denys d'Halicarnasse. Ce sujet, déjà traité par Rollin (Hist. anc., l. xxv, ch. 2, art. 2), l'est ici avec plus de science. Il nous reste à indiquer encore dix éditions de Thucydide, publiées depuis 1800. Celle de Venise, 1802, 2 volumes in-8°., contient le texte grec et les scolies grecques. Six volumes petit in-8°., imprimés à Édimbourg, en 1804, reproduisent l'édition de Duker, revue par M. Elmsley. M. Neophytus Ducas, Grec de nation, a joint au texte de l'Histoire du Péloponèse une version et des notes en grec vulgaire, Vienne, 1806, 10 vol. in-8°. En France, M. Gail a mis au jour, depuis 1807, 10 volumes in-4°., où se trouvent le texte, les scolies, des variantes extraites de treize manuscrits de la bibliothèque du roi, une version latine corrigée, une version française (qui a été aussi imprimée à part, 4 vol. in-8°.); une série de remarques historiques et philologiques, des considérations générales sur Thucydide, sur le caractère de ses idées et de son style, un examen des reproches que lui ont adressés Denys d'Halicarnasse, Cicéron, Rapin et Laharpe. Un onzième volume, qui doit compléter ce travail, est encore attendu. Les Variantes publiées par M. Gail et un Glossaire accompagnent le texte, dans l'édition due aux soins de M. Seebode, Leipzig, 1814, 2 vol. in-8°. Ce même texte remplit deux volum. in-16, revus par M. Schœfer, qui ont paru à Leipzig, en 1815, et qui font partie de la collection de M. Tauchnitz. L'édition de Gottleber, Bauer et M. Beck, terminée, comme nous l'avons dit, en 1802, a servi de copie à celle de Londres, 1819, 4 vol. in-8°. Les presses de Leipzig ont fourni, en 1820, deux volumes in-8°., contenant le texte revu scrupuleusement par M. Haacke, sans version, sans notes, et seulement avec une nouvelle table. L'édition de Londres, 1821, 4 vol. in-8°., est grecque et latine, avec des remarques choisies: M. Imm. Bekker a corrigé le texte, d'après des copies manuscrites. Enfin M. Ern.-Fréd. Poppo, qui, en 1815, avait

fait imprimer à Leipzig, in-8°., des *Observationes criticæ in Thucydidem*, a commencé, en 1821 et 1823, une dernière édition de notre historien. Tant de réimpressions, de traductions, de commentaires prouvent assez l'importance qu'on n'a jamais cessé d'attacher à ce grand ouvrage. Thucydide, en effet, a traité un sujet plein d'instruction, et il n'en a point affaibli l'intérêt. Il a vécu au milieu des choses et des hommes dont il nous entretient. Il a interrogé, autant qu'il lui était possible, tous les témoins, tous les acteurs; recueilli les Mémoires, confronté les dépositions, écarté les erreurs et les mensonges. Les traces des superstitions grecques sont, chez lui, rares et légères : il n'aime pas les fictions; il n'imagine aucune fable : son dessein est de composer une histoire exacte. Les harangues sont la seule espèce d'embellissement qu'il se permette; et l'on doit convenir qu'à cet égard, il s'est ouvert une fort libre carrière, dans laquelle son exemple a trop entraîné ses successeurs. Quelque censure que puisse mériter ce système d'oraisons fictives, il faut bien l'admettre, ou du moins le supposer, en lisant les historiens antiques, et surtout celui qui pourrait en être déclaré l'inventeur. Nous ne pouvons nous étonner qu'il l'ait accrédité; car il en fait un habile et heureux usage. Ses trente-neuf harangues, et d'autres morceaux oratoires moins étendus, forment une partie essentielle de son histoire : on ne les en retrancherait pas sans l'appauvrir, sans amortir l'éclat dont elle brille, et même sans éteindre la lumière qui la doit éclairer. C'est là, quoi qu'en dise Meierotto, qu'il peint les personnages, là qu'il prépare ou achève ses récits, là qu'il explique les causes et les effets des événements. Si nous ne lui permettons pas de nous instruire de cette manière, le cours de ses narrations, proprement dites, ne nous donnera point une connaissance complète des faits : il a conçu ainsi son sujet et le plan de son travail. Comment refuser d'ailleurs à ces discours un rang très-distingué parmi les productions de l'art d'écrire? Quelques-uns, à la vérité, appartiennent au genre que les rhéteurs ont appelé démonstratif, genre verbeux et stérile, où s'accumulent les idées vagues, les expressions exagérées, les ornements artificiels : le vain appareil de ces compositions oiseuses a contribué à retarder, chez les anciens et chez les modernes, les progrès de la saine instruction et ceux du bon style. On peut craindre aussi que Thucydide n'ait fait un peu trop de harangues militaires : il en est qui semblent se détacher plus qu'il ne convient des circonstances qui les provoquent, retomber dans les lieux communs, en un mot manquer d'originalité, par conséquent d'énergie. Mais il sait aussi en composer d'éloquentes et véritablement guerrières qui commencent en quelque sorte les combats qu'elles annoncent, et qui retentissent déjà comme des coups portés à l'ennemi. Souvent elles expliquent et peignent les manœuvres et les chocs qui vont suivre; elles instruisent, ébranlent et animent les armées qui les écoutent. Cependant c'est dans les harangues politiques que se fait le plus admirer le talent de l'historien : sans elles, nous ne saurions pas combien son ame était sensible, sa pensée profonde, son élocution flexible et entraînante. Il faut chercher dans Eschine et dans Démosthène, choisir dans Cicéron, pour trouver des mouvements et des

traits comparables à ceux qui éclatent dans les discours de Diodote pour les habitants de Mitylène, d'Astimaque et de Lacon pour les Platéens. Le caractère sérieux et austère de Thucydide ne permet aucunement de supposer qu'il ait entrepris une histoire tout exprès pour y insérer des harangues; mais on s'aperçoit assez, et trop peut-être, qu'il les a composées pour orner et compléter l'histoire. Il n'est guère possible de penser qu'il se borne à les transcrire, à les abréger, à les revêtir de formes plus régulières, de couleurs plus vives: tout annonce qu'il les invente, au moins la plupart, quel le fonds même lui en appartient, et qu'à l'exception de Périclès, il n'y a pas d'autre orateur que lui-même dans ses livres. Nous oserons dire qu'en cela il est encore plus louable comme écrivain que répréhensible comme historien; et puisqu'il a voulu, de son plein gré, sans y être obligé par l'objet et la nature de son ouvrage, nous laisser des exemples d'éloquence militaire et politique, il convient d'en profiter. En imprimant à part ses harangues, comme on l'a fait plusieurs fois (Paris, 1531, in-4°., ... Glasgow, 1755, in-12.; Leipzig, 1758, in-8°.; Oxford, 1768, in-8°., etc.), on a rendu service à ceux qui veulent étudier profondément l'art oratoire; mais nous demeurons persuadés que, dans le corps de son histoire, ces discours n'étaient en effet destinés qu'à jeter un grand jour sur les récits. Le talent de raconter, qu'il possède aussi à un degré peu commun, il ne l'exerce guère que sur des faits militaires; et l'on ne doit pas l'en blâmer, puisqu'il écrit les annales d'une guerre. Quand le cours naturel des choses l'entraîne sur la scène des débats et des intrigues politiques, il en sait tracer des tableaux animés et fidèles; mais il se contient rigoureusement dans les bornes de son sujet, et regagne, le plus tôt qu'il peut, les camps et les flottes. Il ne s'engage point dans les détails biographiques: il ne dit rien de plusieurs personnages célèbres dans les temps dont il parle, tels que Socrate, Aspasie, Phidias, Sophocle, Euripide, Aristophane, bien qu'il eût été fort possible de rattacher quelques-uns de ces noms aux faits qu'il raconte. Il est probable qu'Hérodote n'y eût pas manqué, qu'il eût cherché plus loin encore les occasions de pénétrer dans l'intérieur des cités et des familles, qu'il eût même recueilli volontiers les narrations traditionnelles qui auraient pu s'entremêler au cours de cette histoire. Mais Thucydide craint toujours de sortir d'un sujet qu'il a circonscrit avec scrupule; et si nous exceptons sa divagation sur les Pisistratides, et quelques autres digressions beaucoup moins considérables, nous reconnaîtrons qu'il ne prend pas d'autre licence que celle de haranguer au nom de ses personnages; car il ne faut point considérer comme des hors-d'œuvre les descriptions que son plan exige, et que d'ailleurs il ne multiplie pas, quoiqu'il y excelle. Ces tableaux, surtout celui de la peste de l'Attique, sont réellement des récits d'une espèce particulière, composés de détails coexistants plus que successifs. En plusieurs autres endroits, on pourrait se plaindre de la sévérité extrême avec laquelle il écarte ce qui avoisine sa matière. Le caractère de son style consiste dans cette dignité et cette énergie constantes à laquelle les anciens rhéteurs ont quelquefois appliqué le nom de sublime: la prose, même dans le genre oratoire, ne saurait s'élever ou du moins se

soutenir plus haut; c'est presque, aux fictions et à la versification près, le style poétique: souvent ce sont les mêmes mouvements, la même hardiesse de figures et d'interversions, ces élans brusques et rapides qui font craindre le désordre, mais qui peuvent tant ajouter au charme des sentiments, à l'éclat des pensées et des images. Si jamais il devenait possible à l'histoire moderne de reprendre le ton de l'histoire antique, ce serait par une étude attentive du style de Tacite, de Tite-Live et de Thucydide. La diction de cet écrivain grec n'est pas toujours exempte d'obscurité; et il faut bien que cette imperfection soit réelle, puisque les anciens l'ont sentie; on peut présumer que les copistes l'ont fort augmentée. Des lignes embarrassées et peu intelligibles qui se rencontrent çà et là dans chacun des huit livres, ont servi de prétextes à des commentaires qui ne les ont point du tout éclaircies, et dont l'effet serait plutôt de répandre des ténèbres et de l'ennui sur l'ouvrage entier. Le parti le plus simple, est de considérer ces textes obscurs comme de petites lacunes à remplir, quand cela est indispensable, par les idées qui se lient le plus naturellement à ce qui précède et à ce qui suit, sans s'arrêter à des discussions grammaticales, que l'état de ces textes rend tout-à-fait infructueuses. Il reste bien assez de beautés, de charme, d'instruction littéraire, morale et politique dans tout le cours de cet immortel ouvrage. D-N-U.

THUET. *V.* TUET.

THUGUT (le baron FRANÇOIS), l'un des hommes d'état les plus célèbres du dix-huitième siècle, né à Lintz, en 1739, était fils d'un pauvre batelier de cette ville, qui fit les plus grands efforts pour lui donner un peu d'éducation, et réussit à le placer, comme élève, dans l'académie orientale nouvellement fondée à Vienne. Cette circonstance décida la carrière du jeune Thugut. Ayant fait des progrès rapides dans l'étude des langues de l'Orient, il fut attaché, en 1754, à l'ambassade de Constantinople; et trois ans plus tard, on le nomma interprète de l'internonce autrichien. Des négociations importantes lui furent dès-lors confiées; et on lui donna successivement le titre de résident et celui d'internonce. Il occupait cette place en 1770, lorsque la guerre entre les Russes et les Turcs plaça le cabinet de Vienne dans une position délicate. Thugut fut envoyé au congrès de Forkchany, en 1772; et il s'acquitta alors de différentes missions avec tant d'habileté, que l'impératrice Marie-Thérèse lui donna pour récompense, en 1774, le titre de baron, et, peu de temps après, la croix de commandeur de Saint-Étienne. En 1777, il fit, par les ordres de cette princesse, plusieurs voyages auprès de ses deux filles, les reines de France et de Naples. Le principal motif de son voyage en France fut d'assurer à la Porte l'état dans lequel la paix de Kainardji l'avait placée; mais M. de Vergennes, qui se défiait de la politique de la cour de Vienne, déclina cette proposition. La mort de l'électeur de Bavière ayant allumé de nouveau la guerre entre la Prusse et l'Autriche, Marie-Thérèse, qui ne s'y était laissé entraîner que par condescendance pour son fils, envoya secrétement le baron de Thugut à Frédéric II, pour lui faire des ouvertures pacifiques (juillet 1778). Ce prince raconte dans ses Mémoires les cir-

constances de la visite que lui fit alors l'envoyé autrichien. Il n'avait confiance, dit-il, ni dans son style ni dans ses intentions ; et il ne lui permit pas d'écrire sous sa dictée les bases d'un arrangement qu'il proposait à la cour de Vienne. Ces propositions de paix, écrites de la main du roi lui-même, furent portées à l'impératrice par Thugut, qui revint bientôt avec des instructions du prince de Kaunitz, telles qu'il fut impossible à Frédéric de rien terminer. D'ailleurs, Joseph ne voulait de la paix à aucune condition ; et lorsqu'il fut informé de la mission de Thugut, il en sut très-mauvais gré à ce diplomate. Cependant il l'envoya, comme ministre d'Autriche, à Varsovie, en 1780 ; et lorsque la guerre éclata avec les Turcs, en 1788, il le chargea de l'administration générale de la Moldavie et de la Valachie, qu'occupaient les armées austro-russes. Thugut resta dans ces provinces jusqu'à la conclusion de la paix, en 1790. Son unique ambition était alors d'aller vivre à Paris, pour y jouir d'une espèce de fortune qu'il avait déjà acquise et d'une pension que lui faisait l'ancien gouvernement de France, pour des négociations dirigées dans ses intérêts à Constantinople. Le comte de Mercy, ambassadeur impérial, l'ayant demandé pour adjoint, avec le titre de ministre plénipotentiaire, cette distinction le combla de joie, et il se hâta de venir remplir ces nouvelles fonctions, après avoir reçu des instructions secrètes relatives à la triste situation dans laquelle les événements de la révolution venaient de placer Louis XVI. Il observa avec beaucoup d'attention la marche de ces événements et le caractère des différents chefs de parti. Ayant été chargé par la reine, ainsi que le comte de Lamark, de suivre quelques conférences avec Mirabeau, il contribua beaucoup à mettre dans les intérêts de la cour ce redoutable orateur. Ce fut alors qu'il plaça à Paris des sommes assez considérables, et qu'il parut avoir l'intention de s'y fixer. Mais la vieillesse de Kaunitz et le besoin d'un homme qui fût au fait des nouvelles affaires, le firent rappeler à Vienne. C'était au moment où Léopold venait de descendre au tombeau, après avoir ratifié, avec beaucoup de difficulté, le traité de Berlin, du 7 février 1792, dont le but principal était de secourir Louis XVI contre les révolutionnaires. François II adoptant la politique et l'hésitation de son père, crut devoir différer encore l'exécution de ce traité ; mais la déclaration de guerre de la France du 21 avril, l'ardeur guerrière de Frédéric-Guillaume, appuyée de l'influence du cabinet anglais, enfin les conseils du baron de Thugut déterminèrent le cabinet de Vienne à prendre une part active aux projets d'invasion. Ce fut dans ce temps-là que, le comte de Cobentzl et le baron de Spielman ayant quitté le ministère, Thugut obtint la direction-générale de la chancellerie d'état, sous la présidence du prince de Kaunitz ; et dès-lors il fut réellement le directeur de toute la diplomatie autrichienne. Le prince de Kaunitz étant mort en juin 1794, il lui succéda dans le titre de premier ministre. Le principal but de sa politique fut d'éloigner la contagion révolutionnaire des états autrichiens ; mais l'on ne peut douter qu'il n'ait aussi voulu profiter des circonstances pour leur agrandissement ; et ce système n'a pas peu contribué aux malheurs qui sont

bientôt venus accabler cette puissance. Séparant toujours les intérêts de son souverain de ceux de ses alliés, il sépara aussi les efforts de ses armées; et ce fut ainsi qu'après les revers de 1793 et de 1794, il voulut abandonner les Pays-Bas, pour concentrer sur le Rhin toutes les forces autrichiennes. Cette résolution explique, peut-être plus encore que les événements militaires, l'évacuation de ce pays en 1794. Le cabinet de Londres et surtout les États-Généraux de Hollande en furent vivement alarmés; et Lord Spencer vint à Vienne pour faire changer ce système. Thugut, effrayé par de nouvelles défaites, et ne pouvant plus d'ailleurs continuer la guerre sans subsides, signa, le 4 mai 1795, un traité par lequel l'Angleterre s'engagea à faire les frais d'une nouvelle campagne, et l'Autriche à tenir sur pied deux cent mille hommes. C'était bien peu pour la défense de cette puissance qui, depuis les invasions des Turcs, ne s'était pas trouvée dans une position plus critique. D'innombrables armées françaises la pressaient de toutes parts; et partout, depuis l'océan jusqu'à la méditerranée, ses frontières étaient ouvertes et dégarnies. La Prusse et l'Espagne venaient de signer une paix séparée; et de toute cette vaste coalition qui avait armé un million d'hommes contre la France, l'Autriche seule restait sur le champ de bataille. Dans un tel état de choses, il ne fallait assurément manquer ni d'énergie ni de courage, pour croire au salut de la monarchie, et pour persister dans le système de guerre qui avait été adopté. Quelques succès obtenus en Allemagne vers la fin de 1795, par Clairfayt et Wurmser, fortifièrent Thugut dans son système; mais les désastres de l'année suivante en Allemagne et surtout en Italie changèrent entièrement la position de l'Autriche, et portèrent de grandes atteintes à la réputation d'habileté que s'était faite son ministre. Cependant il ne serait pas juste de le rendre responsable des fautes des généraux, et de la défection des alliés. L'imprévoyance et l'égoïsme semblaient alors diriger tous les cabinets. Ils en portèrent bientôt la peine; et l'Autriche, restée seule en présence de l'ennemi commun, n'eut plus d'autre moyen d'échapper à une ruine complète, que de signer à Leoben (avril 1797) l'espèce de capitulation dont une des conditions secrètes fut le renvoi de Thugut, regardé par les Français comme le principal moteur de la guerre, et surtout comme la cause du refus qu'avait fait, dès l'année précédente, le cabinet de Vienne, de prendre possession de Venise et de signer la paix. Ce renvoi, dans de pareilles circonstances, lui fit une sorte de réputation et l'environna de quelque popularité. Tout annonce que d'ailleurs il ne perdit rien de la confiance de son souverain. Vers la fin de 1798, il se rendit à Berlin, où il fit, ainsi que le prince de Repnin, de vains efforts pour entraîner le cabinet prussien dans une coalition contre la France. La haine que l'on supposait au baron de Thugut pour la révolution, le mettait en crédit toutes les fois qu'il était question de la combattre; et ce fut ainsi que l'empereur François II lui rendit le portefeuille des affaires étrangères, lorsque la seconde coalition se forma au commencement de l'année 1799. Le public, selon sa coutume, le rendit encore responsable des revers que les armées austro-russes éprouvèrent

à la fin de cette année. Mais cette fois ce ne fut point par un ennemi victorieux que son renvoi fut impérieusement exigé, ce fut par les alliés de l'Autriche eux-mêmes, par les cabinets de Londres et de Pétersbourg, qui semblèrent lui attribuer tout le tort de quelques mesures intempestives ordonnées en Italie et surtout en Piémont (*Voy.* Souwarow). L'empereur François II résista avec fermeté aux demandes de ces cabinets; et Thugut garda le porte-feuille. Le 20 juin 1800, peu de jours avant qu'on reçût la nouvelle de la bataille de Marengo, il signa avec l'Angleterre un nouveau traité de subsides. Ce traité ne mit pas l'Autriche en état de rompre sur-le champ l'espèce de capitulation qui venait de lui être dictée, mais il lui fit du moins entrevoir quelques espérances de salut. Ses armées furent conservées sur un pied respectable; et Thugut se flatta de ne plus recevoir la loi du vainqueur; mais la campagne de 1801 que termina la bataille de Hohenlinden (*Voy.* Moreau) trompa encore toutes ses espérances; il fallut accepter à Lunéville une paix non moins humiliante que celles qui l'avaient précédée; et Buonaparte, devenu plus impérieux à mesure que son pouvoir s'élevait davantage, exigea encore une fois la retraite d'un ministre toujours prêt à entrer dans toutes les coalitions formées contre la France. Vers la fin de 1803, Thugut épousa la fille d'un seigneur belge. En 1806, il parut reprendre quelque crédit et retourna à Vienne, où il fut même question de sa rentrée au ministère; mais on se contenta de lui donner la direction d'une branche de la diplomatie jusqu'à la fin de 1808. Alors il renonça véritablement aux affaires publiques, et se retira dans les terres de Hongrie que lui avait données l'empereur, pour y consacrer tous ses loisirs à l'étude, surtout à la littérature orientale. Il passait ses hivers à Presbourg et à Vienne; et il mourut dans cette capitale, en 1818, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. On trouve, dans les *Mélanges* du chevalier de Crawfurd, qui l'avait connu personnellement, un portrait assez curieux; mais trop flatté, du baron Thugut. Ce ministre joignait à quelques talents réels et surtout à une grande expérience de la diplomatie européenne, des vues étroites et quelquefois trop personnelles. On ne peut nier qu'il ne se soit occupé de ses intérêts autant que de ceux de l'état, et qu'il n'ait plongé, à plusieurs reprises, son souverain dans des embarras dont il ne sut pas le tirer. Vivant avec beaucoup de simplicité, et jouissant d'un traitement considérable, il avait accumulé une grande fortune. On a dit que la perte de la pension que lui faisait l'ancien gouvernement de France contribua beaucoup à lui inspirer de la haine pour les révolutionnaires; mais cette haine ne dirigea pas toujours sa politique, et même elle ne paraît pas bien démontrée; il ne fit jamais rien pour les victimes de la révolution; et les royalistes français eurent souvent à se plaindre de lui. Il eut d'ailleurs long-temps pour conseiller un ancien secrétaire de Mirabeau. M—d j.

THUILERIES (Claude du Moulinet, plus connu sous le nom d'abbé des), était né, en 1667, à Séez dans la Normandie, d'une famille noble (1). Il fit en partie, ses

(1) *Louis du Moulinet*, son parent, mourut évê-

études à Valogne ; mais étant venu demeurer à Paris, en 1678, il y recommença ses cours de philosophie et de théologie. Il apprit aussi les mathématiques ; de Varignon, et se perfectionna dans la connaissance du grec et de l'hébreu. Le P. Richard Simon, avec lequel il s'était lié, lui conseillait de s'appliquer à la critique sacrée ; mais entraîné par son goût pour les recherches, il visita les archives de la Normandie, de l'Anjou et de la Bretagne, et y recueillit un grand nombre de pièces, dans le dessein de publier une histoire de ces provinces. La part active qu'il prit aux discussions littéraires de son temps ne lui permit pas d'exécuter ce projet. Après une vie laborieuse et consacrée à l'étude, il mourut d'une hydropisie de poitrine, à Paris, le 15 mai 1728. On a de lui : I. *Lettres écrites à un ami, sur les disputes du jansénisme*, Paris, 1710, in-12. Elles sont au nombre de quinze. L'auteur s'y montre très-indifférent à toutes ces querelles, qui faisaient alors grand bruit. II. *Dissertation sur la mouvance de Bretagne*, par rapport au droit que les ducs de Normandie y prétendaient, et sur quelques autres sujets historiques, ibid., 1711, in-12. Outre la dissertation sur la mouvance de Bretagne, ce recueil en contient trois autres : dans la première, il relève quelques méprises de D. Lobineau (*V.* ce nom), touchant la Normandie. Dans la seconde, il démontre, que l'histoire de la translation du corps de saint Martin, attribuée à saint Odon, abbé de Cluny, est une pièce supposée. La dernière traite de l'origine des rois de France de la troisième race. III. *Défense des dissertations*, etc., ibid., 1713, in-12. C'est une réplique à D. Lobineau, et une réponse au P. Tournemine, qui, dans les *Mém.* de Trévoux, avait présenté quelques objections sur le système de l'auteur, touchant l'origine de la famille royale. IV. *Défense d'un acte* qui fait foi qu'un moine de Saint-Médard, de Soissons, nommé Guernon, fabriqua de faux priviléges, au nom du Saint-Siége, en faveur de plusieurs églises, dans le commencement du douzième siècle (2), *Mém.* de Trévoux, mars 1716. Elle a été réimprimée, mais d'une manière incorrecte, par Le Brasseur (3), dans les pièces justificatives de son *Histoire du comté d'Évreux*, Paris, 1722, in-4°., sous ce titre : *Défense des lettres de Gilles d'Évreux*. V. *Mémoire où il est prouvé* que le livre des miracles de saint Martin, attribué à Herbert, archevêque de Tours, est d'un imposteur, ibid., juin 1716 (4). VI. *Objection contre l'essai historique sur l'antiquité du comté d'Eu*, par M. Capperon, curé de Saint-Maxent (5), ibid., septembre 1716. VII. *Défense de l'étymologie* que M. Huet a donnée du nom de la ville d'Eu (dans les *Origines* de la ville de Caen), *Mercure*, juin, 1722.

que de Séez, en 1601, avec la réputation d'un digne prélat.

(2) Cet acte avait été publié par H. Wharton, dans l'*Anglia sacra*, tom. II. D. Coustant le déclara faux, dans les *Indiciæ vet. rum Codicum* (*V.* COUSTANT). C'est aux objections qu'il avait présentées que répond l'abbé des Thuileries.

(3) *Pierre Le Brasseur*, qu'on a confondu quelquefois avec *Philippe Brasseur*, prêtre de Mons, était aumônier du conseil et bibliothécaire du chancelier d'Agueseau. Son *Histoire d'Évreux* est estimée.

(4) Le *Livre des miracles de saint Martin* se trouve dans le tome VII des *Miscellanea* de Baluze.

(5) M. Capperon mourut doyen de Saint-Mareul, le 19 mars 1734. Outre son *Essai sur le comté d'Eu*, imprimé dans les *Mém.* de Trévoux, mai 1716 : on a de lui des *Lettres* et des *Dissertations* sur des objets d'antiquité, dans le même journal et dans le *Mercure*.

Huet le fait venir d'*aue*, mot allemand, qui signifie une prairie; Mais M. Capperon prétendait que cette ville avait été la capitale des *Essui*, peuple cité par César. VIII. *Mémoire touchant le nouveau recueil des actes de l'histoire des Français*, auquel M. le chancelier d'Aguesseau avait l'intention de faire travailler : à la suite de la *Bibl. historiq.* du P. Lelong, 1re. édit., p. 960. Ce projet a été repris plus tard, et perfectionné par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (*V.* D. Bouquet). IX. *Remarques touchant l'origine de la maison de France*, et ses prérogatives, *Mercure*, déc. 1720. C'est une critique du système de l'abbé de Camps (*V.* ce nom, VI, 653). — *Suite des remarques*, etc., ibid., février, 1723. — *Continuation*, etc., dans le tome X des *Mémoires de littérature*, par le P. Desmolets. X. *Nouvel éclaircissement* sur l'élection de nos rois de la première et de la deuxième race, contre ce que le P. *Daniel* en a dit dans sa préface historique; dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, IV, 320-416. XI. *Observations sur la description de la France*, par l'abbé de Longuerue (*V.* ce nom, XXV, 10). XII. *Remarques sur diverses explications* que les PP. Mabillon et Ruinart ont données des statues du grand portail de l'église de Saint-Germain-des-Prés, *Mercure*, juillet 1724. Il y fait voir que ce portail ne fut bâti que sur la fin du huitième siècle, et non pas au sixième, comme le pensaient les deux savants bénédictins. D. Bouillard (*V.* ce nom) prit la défense de ses confrères; mais l'abbé des Thuileries le réfuta complètement par : *Examen de la réponse*, etc., *Mercure*, mars, avril et mai 1724; et par *Réplique à la dernière réponse*, etc., dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, XI, 120-222. XIII. *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne*, Paris, 1726, 3 vol. in-fol. Le fond de cet ouvrage est de Cl. Marin Saugrain, libraire (6); mais l'abbé des Thuileries en a donné le plan, surveillé l'impression, et composé l'*introduction*, ainsi que l'article sur le diocèse de Séez. XIV. *Description du Mont-Saint-Michel*; *Mercure*, novembre 1727. On a de l'abbé des Thuileries plusieurs ouvrages manuscrits, dont on trouvera les titres à l'art. *Moulinet*, dans le dict. de *Moréri*, édit. de 1759. W—s.

THUILLERIE (Gaspard Coignet de la), ambassadeur de France à la Haye, eut ordre de se rendre à Copenhague et à Stockholm pour proposer, aux rois de Suède et de Danemark, l'ouverture d'un congrès, afin de rétablir la paix entre eux. Il fut médiateur au congrès de Brömsebro, et après une négociation longue et épineuse, qu'il dirigea seul, il parvint à faire signer, le 13 août 1645, le traité de Brömsebro, qui rendit la paix au nord de l'Europe. La négociation avait roulé sur trois points : 1°. la navigation du Sund et de la mer Baltique, dont la Suède demandait la liberté; 2°. les sûretés que la même couronne exigeait comme garantes de cette liberté de navigation, contre les atteintes des Danois; 3°. la restitution des conquêtes faites par la Suède. Quoique les ministres hollandais eussent renoncé à la qualité de médiateurs; ils préten-

(6) On doit encore à Saugrain : *Nouveau voyage de France*, in-12; — les *Curiosités de Paris*, in-12, et le *Code de la librairie*, Paris, 1744, in-12. Ce dernier ouvrage est toujours recherché.

dirent signer comme tels le traité de paix; mais La Thuillerie, qui avait supporté tout le poids de la médiation, s'y opposa. D—z—s.

THUILLERIE (Jean-François-Juvenon ou Jouvenot, dit La), acteur et auteur dramatique, naquit vers 1653. Son père, d'abord cuisinier, s'était fait comédien, sous le nom de Lafleur, dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, où il avait succédé à Montfleury, en 1667, dans les rôles de *rois* et de *paysans*, toujours joués par le même acteur, suivant un usage qui se conserva plus de cent ans. Il y excellait, ainsi que dans ceux de *gascons* et de *capitans*. C'est lui qui avait créé les rôles de *Burrhus* dans *Britannicus*, et d'*Acomat* dans *Bajazet*. Il mourut vers 1675. Le fils, qui fait le sujet de cet article, débuta, en 1672, sur le même théâtre, dans les premiers rôles tragiques. Il fut reçu, en 1674, pour ceux de *rois* et de *paysans*, remplaça dans cet emploi le premier La Thorillière (*Voy.* ce nom), et fut incorporé, avec une partie de ses camarades, dans la troupe de la rue Guénégaud, en 1680. La réputation de La Thuillerie, comme acteur, est ignorée; et, comme auteur, elle est un peu problématique. Parmi les quatre pièces qui composent ses œuvres, il n'y en a qu'une qui ne lui ait pas été contestée: c'est *Crispin précepteur*; comédie en un acte, en vers, jouée en 1679, imprimée en 1680, qui réussit assez, quoiqu'elle soit du bas comique. La tragédie de *Soliman*, la première pièce représentée depuis la réunion des deux théâtres, et restée quelques années au répertoire, fut attribuée au père de La Rue et à l'abbé Abeille. Celle d'*Hercule* fut interrompue après la quatorzième représentation, par la jalousie des comédiens, qui publièrent qu'elle n'était pas de La Thuillerie. Il démentit ce fait dans sa préface, en avouant toutefois qu'il avait obligation à l'abbé Abeille des morceaux les plus applaudis. *Crispin bel-esprit*, comédie en un acte, en vers, jouée avec succès en 1681, et imprimée en 1682, est assez plaisante, et obtint quelques reprises. Elle fut aussi attribuée à cet abbé, quoique avec moins de fondement. On a prétendu que des scrupules ou la chute de *Lyncée* l'ayant déterminé à travailler désormais *incognito* pour le théâtre, La Thuillerie, son ami, avait consenti à lui servir de prête-nom (*Voy.* Abeille). Ce comédien fit encore jouer, en 1687, *Merlin peintre*, comédie non imprimée. Il manquait d'instruction; mais il était bel homme, il avait de l'esprit, des bonnes-fortunes; il excellait à faire des armes, à jouer à la paume, à monter à cheval, et il tirait vanité de ces avantages. C'en était assez pour exciter l'envie de ses camarades. Lorsque les excès auxquels l'emporta sa passion pour les femmes l'eurent conduit au tombeau, le 13 février 1688, à l'âge de trente-cinq ans, ils lui firent cette épitaphe:

Ici gît qui se nommait Jean;
Il croyait avoir fait *Hercule* et *Soliman*.

A—t.

THUILLIER (Dom Vincent), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit, en 1685, à Couci, diocèse de Laon, et fit profession, en 1703, à l'abbaye Saint-Faron de Meaux. Les succès qu'il obtint dans ses cours de philosophie et de théologie le désignèrent à ses supérieurs comme un sujet propre à soutenir l'honneur de la congrégation. Appelé bientôt après à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, il fut d'a-

bord chargé de l'enseignement des novices. Dans ses loisirs, il traduisit du grec l'*Histoire de Polybe;* et bien qu'il ait été blâmé par ses confrères (1) d'avoir choisi cet auteur, cette version est restée son premier titre à l'estime de la postérité. Le P. Denis de Sainte-Marthe, voulant lui donner une occupation plus convenable pour un religieux, l'invita à continuer les *Annales* de l'ordre, et lui fit remettre les manuscrits de D. Mabillon et D. Ruinart. Ayant reçu, dans le même temps, l'ouvrage du P. Herrgott : *Vetus disciplina monastica* (*V.* Herrgott, XX, 298), il le fit imprimer avec une préface, qui fut vivement censurée par D. Gervaise, dans deux lettres insérées dans les *Mémoires* de Trévoux (ann. 1726, p. 1441 et 1706). Les différents rôles qu'il joua dans les querelles de la bulle achevèrent de le mettre mal dans l'esprit de ses confrères. Après s'être signalé parmi les appelants, D. Thuillier révoqua son appel, et accepta du cardinal de Bissy une pension de quinze cents livres, pour écrire l'histoire de la constitution *Unigenitus*. Il s'établit à Berny, chez le cardinal, pour travailler plus librement à cet ouvrage, dont il communiqua le manuscrit aux cardinaux de Fleury et de Rohan. De retour à Saint-Germain, il fut fait sous-prieur, et il serait parvenu sans doute, par le crédit de ses protecteurs, aux premiers emplois de la congrégation, s'il ne fût pas mort subitement, le 12 janvier 1736. Il avait beaucoup d'imagination, l'esprit vif et caustique, et il écrivait avec élégance en français et en latin. Outre sa traduction de *Polybe*, imprimée avec les commentaires de Folard (*Voy.* Folard et Polybe), et la version latine du *Traité* d'Origène *contre Celse*, insérée dans l'édition du P. de La Rue (*V.* Origène) on a de Thuillier : I. L'édition des *Œuvres posthumes* de D. Mabillon et D. Ruinart, Paris, 1724, 3 vol. in-4°. Chaque volume est orné d'une préface de l'éditeur, lequel enrichit ce recueil de l'*Histoire* de la contestation sur l'auteur du livre de l'Imitation (2), et de *celle* de la dispute qui s'était élevée entre l'abbé de la Trappe (Rancé) et D. Mabillon, au sujet des études monastiques. Quelques traits qu'il s'était permis dans ce dernier opuscule contre le célèbre réformateur de la Trappe furent relevés très-vertement par D. Gervaise (*V.* ce nom, XVII, 239). II. *Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin, donnée par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, en France (Paris), 1736, in-4°. de 34 pag. D. Thuillier avait composé cet écrit à l'époque de son appel. Ayant changé de sentiment, il le retoucha, et le fit passer à D. Pez, qui l'inséra dans la *Bibl. germaniq.*, tom. XXIII; mais l'abbé Goujet, auquel il avait remis une copie de cet ouvrage, non corrigée, le fit imprimer alors tel qu'il l'avait reçu de l'auteur. C'est l'édition que nous venons d'indiquer. III. *Deux Lettres d'un ancien professeur en théologie de la congrégation de Saint-Maur, qui a révoqué son appel, à un autre professeur de la même congrégation, qui persiste dans le sien*, 1727. IV. *Histoire de la constitution Unigenitus*. Elle est restée en manuscrit. Voy. L'*Histoire*

(1) Voy. l'art. *Thuillier*, dans l'*Hist. de la congrégat. de Saint-Maur*, par D. Le Cerf.

(2) *Voy.* Gersen, Gerson et Kempis. Cet opuscule de Thuillier a été traduit en latin par D. Jean Hervin, Augsbourg, J. Strotter, 1726, in-12.

de la congrégation de Saint-Maur, par D. Tassin, 525-31. W—s.

THULDEN (Chrétien Adolphe), né à Volksmarck en Westphalie, professeur de théologie et chanoine de l'église de Sainte Marie, à Cologne, a publié : I. *Historia nostri temporis ab anno* 1652 *ad annum* 1659, Cologne, 1659, in-8°. II. *Historia universalis ab anno* 1618 *ad annum* 1671, ibid., 2 vol. in-12. III. *Historia ab anno* 1652, *in præsens usque tempus, quâ decem Germaniæ in S. R. imperio circuli, octoviri electores aliique principes cùm singulorum religionibus amœnissimè describuntur*, ibid., 1656, 2 vol. in-8°. IV. *Tractatus historico-politici ab anno* 1618, ibid., 1679, 8 vol. in-12 et 5 vol. in-8°. — Thulden (Diodore), premier docteur en lois à l'université de Louvain, conseiller de la cour royale de Malines, a publié : I. *Commentarius ad Codicem Justinianæum*, Louvain, 1650, et 4e. édit. 1701, in-fol. II. *Tractatus de principiis juris*, ibid. III. *De causis corruptorum judiciorum*, ibid. Ces ouvrages, souvent réimprimés, sont recherchés par les jurisconsultes. G-y.

THULDEN (Théodore van), peintre, né a Bois-le-Duc, en 1607, fut un des élèves les plus distingués de Rubens, qui l'amena à Paris lorsqu'il y fut appelé par Marie de Médicis pour peindre les galeries du Luxembourg; et il paraît certain que van Thulden n'a pas été étranger à l'exécution de cette grande entreprise. Quoique âgé seulement de vingt-trois ans, il fut chargé de peindre, dans une suite de plusieurs tableaux, l'histoire de saint Jean de Matha, fondateur des Mathurins. Mais, ces tableaux ayant été repeints depuis presque en entier, ce qui est resté de l'ouvrage du peintre donne seulement l'idée de la composition; on la connaît encore mieux par la gravure qu'il en fit lui-même. Il parcourut une partie de la France et s'arrêta à Fontainebleau pour y étudier les peintures dans lesquelles le Primatice a représenté les aventures d'Ulysse, qu'il grava depuis à l'eau-forte. Il voulait aller à Rome pour se perfectionner; mais ses parents s'opposèrent à son désir, et il se vit forcé de revenir dans les Pays-Bas, où il eut de fréquentes occasions de donner des preuves de talent. Aussi habile dans les tableaux d'histoire que dans la peinture de genre, il préférait cependant les petits sujets, et il a peint des foires et des kermesses, dans le goût de Teniers, qui ne le cèdent en rien à celles de ce peintre. Mais lorsqu'il avait à peindre un sujet historique, il savait agrandir sa manière, et ses tableaux sentaient toujours l'inspiration. Sa facilité n'était cependant qu'apparente : il travaillait avec lenteur et opiniâtreté; c'était à paraître facile que tendaient tous ses efforts. C'est peut-être de tous les élèves de Rubens celui qui, par la grandeur des idées, la manière de composer et de peindre, approche le plus de ce grand maître. Son coloris est moins brillant et son dessin moins correct; mais il possède au même degré l'intelligence du clair-obscur. Parmi ses tableaux d'histoire les plus remarquables, on cite celui qu'il peignit, en 1659, pour les religieuses de Malines appelées *Maysen*, et qui représente la *Vierge* dans une gloire faisant couler du lait de son sein sur saint Bernard; le *Christ à la Colonne*; le *Martyre de saint Sébastien*; l'*Assomption de la Vierge* : mais ses deux chefs-d'œuvre sont le *Martyre*

de saint Adrien, dans l'église de saint Michel de Gand, et J.-C. recevant sa mère dans le ciel, en présence de la cour céleste, qu'il peignit pour le maître-autel des Jésuites à Bruges. Ces deux tableaux rappellent d'une manière si frappante toutes les qualités de Rubens, que beaucoup de connaisseurs les ont attribués à ce maître. On met presque au même rang un tableau de la *Continence de Scipion*, enrichi d'un beau fond d'architecture, qu'il peignit en 1638. Les peintres de paysage et d'architecture ses contemporains avaient souvent recours à son pinceau pour les personnages de leurs tableaux, et il avait le talent de les orner de figures charmantes. En 1638, il fut nommé directeur de l'académie d'Anvers. Mais après la mort de Rubens, qu'il avait toujours chéri tendrement, le séjour de cette ville lui devint insupportable; et malgré la société des habiles artistes qu'il aimait à fréquenter, il se retira dans sa ville natale, où il mourut en 1676. Il a gravé à l'eau-forte, dans le bon style des peintres, un nombre assez considérable d'estampes, que recherchent les amateurs, et qui sont ordinairement marquées des lettres T. v. T. Ce sont I. *Une Sainte-Famille, où l'on voit l'Enfant Jésus jouant avec une colombe.* II. *La Vie de saint Jean de Matha*, en vingt-quatre feuilles petit in-fol., d'après les tableaux qu'il avait peints dans le chœur de l'église des Mathurins à Paris. III. *L'Histoire d'Ulysse*, d'après les tableaux exécutés par Niccolo Dell'Abbate, sur les dessins du Primatice, à Fontainebleau, en cinquante-huit feuilles petit in-fol. IV. *Les Tableaux des arcs de triomphe de l'entrée de Ferdinand d'Autriche à Anvers, gravés d'après Rubens*, en huit feuilles in-fol. V. *La Vie de l'Enfant Prodigue*, en six feuilles in-8°. Quoique ces estampes portent qu'elles sont gravées d'après Rubens, on sait aujourd'hui que la composition en est de van Thulden. Le musée du Louvre possède un tableau de ce maître, qui représente un *sujet mystique*. Il en a possédé deux autres, dont les sujets étaient une *Descente de croix* et une *Allégorie sur le retour de la paix*. Ils ont été rendus en 1815. On voit du même, au musée d'Angers, une *Assomption de la Vierge*; à celui de Grenoble, le *Père Eternel et J.-C.*; à celui du Mans, une *Descente du Saint-Esprit*; et à celui de Rouen une *Adoration des Bergers*. P—s.

THULEMEYER (Henri Gunther), né à Lippstadt, en 1642, fut nommé professeur à l'université de Heidelberg. Ses connaissances en droit lui acquirent une si grande réputation, que l'empereur d'Allemagne, le roi de Danemark et plusieurs autres princes, le nommèrent leur conseiller, et demandèrent son avis dans des circonstances difficiles. Ayant été soupçonné d'entretenir une correspondance criminelle avec le maréchal de Villars, il fut arrêté, en 1713, par ordre de l'empereur, et conduit dans une forteresse où il mourut l'année suivante. Il a publié: I. *Masur. Labionis homicida excusatus*, Nuremberg, 1679, in-4°. C'est un commentaire sur les lois romaines qui ont rapport à l'homicide. II. *Sapphirus Constantii imp. exposita à Frehero rursùm edita cum notis*, Heidelberg, 1681, in-4°. III. *Gemmarum biga Sardonix et Sapphirus, à Frehero exposita, recusa cum notis*, ibid. IV. *Freheri Cecropistromachia, antiqua duelli gladiatorii sculptura, notis illustrata*, ibid., 1681, in-4°. V. *De*

Bullâ aureâ, argenteâ, plumbeâ et cereâ; et in specie de aureâ Bullâ Caroli IV, Heidelberg, 1682, in-4°., et Francfort, 1697, in-fol. VI. *Virorum clarorum ad Goldastum epistola*, Francfort, 1688, in-4°. VII. *Octoviratus seu de S. R. G. imperii Electoribus et de Electionis et Coronationis imperatorum requisitis*, Heidelberg, 1688, in-4°. VIII. *De Siclis et Talentis Hebræorum*, Erfurt, 1676, in-12. IX. *Continuatio juris Europæi à Stagemeïero cœpti*, Francfort, 1681, in-4°. G—y.

THUMMEL (Marie-Auguste de), littérateur allemand, né, dans le environs de Leipzig, de parents qui tenaient un rang distingué dans la société, fit ses études à Kossleben en Thuringe, puis à Leipzig, sous les yeux de Gottsched et de Gellert, et y forma des liaisons avec Weisse, Rabener et Kleist. Il y mérita aussi la bienveillance de Batz, professeur en droit, fort âgé, qui le fit son légataire universel, ce qui lui valut la possession d'un capital de cent mille francs. Quand il eut achevé ses études, il entra, en 1761, au service du duc E. Fréd. de Saxe-Cobourg, et, sept ans plus tard, il devint un de ses ministres. Thummel consacra tous ses soins à la prospérité de son pays adoptif, qui lui dut surtout l'établissement de fabriques importantes. Il se retira des affaires, en 1783, et partagea dès-lors son temps entre la campagne et Gotha, les voyages et les travaux littéraires. Son premier ouvrage fut un poème héroï-comique en prose, intitulé : *Wilhelmine ou le pédant marié*, petit in-8°., Leipzig, 1764. Un ministre de village est amoureux d'une jeune paysanne, qui, devenue femme de chambre à la cour, est fort protégée par le maréchal de cette cour. C'est à celui-ci qu'il s'adresse pour obtenir la main de la jeune personne. Il réussit, et la noce a lieu chez lui. L'auteur a su donner à ce sujet si simple beaucoup d'intérêt par une foule de traits d'esprit, une satire légère et des images riantes, dont toutefois l'effet est souvent affaibli par des détails minutieux. Le ministre, qui joint de la pédanterie à beaucoup de bonté, joue, comme on pense bien, le rôle principal. Ce poème a eu cinq éditions, dont la dernière est de 1773, et deux contrefaçons. Il a été traduit en hollandais, en italien, en russe, et enfin en français, par Huber; mais cette dernière traduction est fatigante par l'exactitude avec laquelle les germanismes et les descriptions les plus triviales ont été rendus. Thummel a eu l'avantage de donner par ce poème à Nicolaï l'idée d'un des meilleurs romans allemands : *Vie et opinions de Sebaldus Nothanker*. L'*Inoculation de l'Amour*, conte en vers, parut, en 1771, à Leipzig, en un très-petit volume in-8°. C'est à Favart que Thummel dut l'idée également fort simple de représenter une jeune fille qui prend les démonstrations d'amour d'un jeune chevalier pour l'inoculation. Cette bluette est pleine de détails piquants; et, sans qu'elle soit exempte de défauts, c'est peut-être, à tout prendre, le chef-d'œuvre de Thummel. Son *Voyage dans le midi de la France*, en 1785, et 86, première et seconde partie, 1791, huitième partie, 1805, Leipzig, in-8°., représente l'auteur comme un hypocondriaque, qui cherche dans le mouvement un soulagement à ses souffrances. Cet ouvrage est tout d'imagination, et le midi de la France

n'en est que le cadre. Il fut accueilli en Allemagne avec une très-grande faveur : Lichtenberg en parle avec admiration; Klinger le place au nombre des huit ou dix principaux chefs-d'œuvre de la littérature allemande; Schiller lui-même le regarde comme une production remarquable, quoique dépourvue de *dignité æsthétique*. Enfin, Garve (*Lettres*, tome II, pag. 168 et 279) en fait une œuvre de génie, et il met le discours dans lequel le voyageur cherche à justifier son auto-da-fé des casuistes au-dessus de tout ce qu'ont écrit Démosthène et Cicéron. Toutefois, il relève plusieurs défauts. Ses vers, en général bien tournés, sont quelquefois obscurs. Plusieurs de ses tableaux sont d'une telle nudité, qu'ils ne peuvent être offerts à tous les yeux. Enfin ses parenthèses sont souvent trop longues. L'auteur a consacré son ouvrage presque exclusivement à la peinture de l'abus des sentiments religieux, et des pratiques du culte, ainsi que des excès qui en résultent. Nous ne prétendons pas nier que quelques-uns de ses tableaux ne soient fidèles; mais le sujet a été, depuis trente ans, tellement rebattu, que, même pour ceux qui recherchent plutôt le blâme que l'éloge, il ne peut plus avoir maintenant l'attrait de la nouveauté. Nous ajouterons que l'auteur, qui paraît s'être proposé de peindre les mœurs du pays, a négligé beaucoup d'autres parties fort intéressantes du caractère des provinces du midi, qui ne se retrouvent point ailleurs, tandis que les excès qu'il critique ont été signalés dans d'autres pays. Le *Voyage* de Thummel est donc fort incomplet. Nous ne comprenons pas comment on a pu le classer parmi les romans : c'est une suite de Lettres, dans lesquelles il fait connaître ses aventures et ses observations, sans avoir la prétention d'y mettre de l'unité. L'esprit, une ironie fine, les connaissances très-variées de l'auteur, rendent parfois cette lecture amusante. Quelques-uns des petits romans qui composent en grande partie cet ouvrage ne sont pas sans intérêt. Celui de Margot, par exemple, est fort piquant, sans se recommander par une couleur exclusivement locale; le lieu de la scène en serait même plus convenablement placé dans le nord, en Suisse, etc., que dans le midi de la France; le lecteur est souvent fatigué par des détails inutiles et des observations diffuses. Nous pensons que ce *Voyage* restera, mais à une place moins élevée que celle qui lui fut assignée lors de sa publication. Il en a paru une traduction française. D—u.

THUNBERG (Daniel de), directeur des ponts et chaussées dans le royaume de Suède, et membre de l'académie des sciences de Stockholm, mourut à Carlscrona, le 1er. janvier 1788, âgé de près de quatre-vingts ans, après avoir rendu à sa patrie les services les plus signalés. On montre, entre autres, les écluses et les travaux qu'il a fait exécuter à Trollhetta et à Sweaborg, comme des chefs-d'œuvre qui attestent sa hardiesse et la solidité de ses connaissances. Il a publié en suédois et en français : *Méthode pour faire des constructions sous les eaux*, Stockholm, 1774. G—y.

THUNMANN (Jean), savant suédois, né, en 1746, dans la province de Sudermanie, était fils d'un ministre protestant. Ayant perdu son père à l'âge d'onze ans, il reçut peu d'instruction; mais il y suppléa par des études fortes et assidues, et il se perfec-

tionna dans les langues et dans l'histoire au gymnase de Stregnaes, où il obtint une bourse. Son application intéressa les membres du consistoire de la ville, et il obtint des secours pour achever ses études à l'université d'Upsal. Mais, au lieu de s'adonner à la théologie, il se livra tout entier à l'histoire et à la philologie. On lui confia, en 1769, à Greifswalde en Poméranie, une école où il débuta par deux Thèses, *Historia Antigoni Joniathæ, Macedonum regis*, et *De Billungorum origine*; mais dans la suite il désapprouva lui-même la seconde. S'étant chargé de l'éducation des enfants de M. de Arnim, auteur d'un ouvrage périodique intitulé : *Mélanges pour tout le monde*, il fut engagé à préparer pour ce recueil ses *Recherches sur l'histoire ancienne de quelques peuples du Nord*; le recueil ayant cessé de paraître par suite de la mort de l'éditeur, les *Recherches* de Thunmann furent publiées par Busching, en 1772, à Berlin. Elles firent beaucoup de sensation; Schloezer et le pasteur Masch les attaquèrent avec violence. Le ministère prussien appela Thunmann à une chaire de l'université de Halle. Il y continua ses recherches sur l'histoire, et obtint, en 1773, le prix proposé par le prince Jablonowski pour un Mémoire sur deux peuples anciens, les Stawanes et les Comanes : il y soutient, entre autres choses, que les Roxolans et Jazygues étaient de race sarmate. Outre le suédois qui était sa langue maternelle, Thunmann parlait et écrivait correctement l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, l'espagnol; il connaissait le grec classique et le grec moderne, l'hébreu, le syriaque, l'arabe, l'albanais, le turc, le walache, le tschercassien ou circassien, dans lequel il correspondait avec un autre savant. Ces connaissances lui furent d'un grand secours pour la composition de ses *Recherches sur l'histoire des peuples de l'Europe orientale*, Leipzig, 1774, in-8°. Dans la première partie de cet ouvrage, il examine l'histoire des peuples qui, jusqu'à l'irruption des Mogols, avaient habité les bords de la mer Noire et de la mer d'Azof, il présente des faits, des développements intéressants et jusque-là peu connus. La seconde partie a rapport à l'histoire et à la langue des Albanais et des Walaches. L'auteur voit dans la Walachie deux peuples différents qui sont séparés par le Danube. Ceux qui, placés dans la Hongrie supérieure, dans la Transylvanie, dans la Moldavie, habitent la rive gauche du fleuve, sont plus civilisés, plus heureux que les Walaches qui se sont établis dans la Thrace, la Macédoine, la Thessalie et l'Épire. Ces derniers vivent dans une grande ignorance ainsi que les Albanais, et c'est au développement de leur histoire que Thunmann s'est attaché. Comme leurs frères placés sur la rive gauche du Danube, ces derniers parlent walache, mais avec un mélange de mots pris dans le grec moderne. L'auteur a joint à son ouvrage un dictionnaire walache-albanais-grec, que Théodore Kawalliotis, archimandrite à Moschopolis en Macédoine, a fait imprimer à Venise, 1776. Thunmann y avait ajouté une traduction latine. Nous avons encore de lui : I. *De confiniis historicæ et poeticæ orationis*, Halle, 1772. II. *Dernières années du prince syrien Antiochus Hiérax* (allemand), Halle, 1773. III. *Sur l'ancienne littérature poétique du nord* (allem.), ib., 1775. IV. *Sur la*

découverte de l'Amérique (allem.), ib., 1776. D'après les traditions historiques islandaises, il fait voir que des aventuriers sortis de l'Islande et de la Norwége ont visité les côtes de la Caroline, et que le Winland (l'Amérique septentrionale), était connu dans le nord long-temps avant les temps de Colomb et d'Améric Vespucc. (*Voy.* Torfée). Thunmann a rédigé, pour Busching, la description de la Crimée, qui a été insérée dans le tome VII de la *Géographie* de ce savant. Dans les dernières années de sa vie, il fut accablé d'infirmités, et mourut le 17 décembre 1778. Le professeur Eberhard, son ami, a publié son Éloge, et Busching a inséré une Notice sur Thunmann dans ses *Nouvelles hebdomadaires*, année 1779.

D—G. et G—Y.

THURLOE (Jean), secrétaire-d'état, était fils de Thomas Thurloe, recteur d'Abbots-Roding dans le comté d'Essex, en Angleterre, où il naquit en 1616. Il suivit la carrière du barreau, et obtint la protection d'Olivier Saint-Jean, qui fut successivement solliciteur-général de Charles Ier., lord président de la cour des plaids-communs, et qui le fit nommer l'un des secrétaires des commissaires du parlement au traité d'Uxbridge. En 1647, il fut admis à Lincoln's Inn, et nommé, l'année suivante, receveur ou clerc des amendes de la chancellerie. Quoiqu'il eût adopté le parti du parlement, il déclare lui-même que non-seulement il ne participa en aucune manière au meurtre de Charles Ier.; qu'il n'assista à aucun des conseils qui furent tenus à ce sujet, mais qu'il n'eut pas la moindre communication des résolutions adoptées par les ennemis de ce souverain. Cependant après l'établissement de la république, il abandonna la profession des lois, et s'engagea dans les affaires publiques. Au mois de mars 1651, il accompagna, en qualité de secrétaire, Saint-Jean et Walter Strickland, ambassadeurs près des Provinces-Unies, et revint avec eux en Angleterre, vers la fin de la même année. Au mois d'avril 1652, il obtint le poste de secrétaire du conseil d'état, et devint secrétaire-d'état lorsque Cromwel eut pris le titre de protecteur (1653). Celui-ci lui confia, au mois d'août 1655, la direction du *Postage* intérieur et extérieur; et l'année suivante l'île d'Ély le choisit pour la représenter au parlement. Ce corps lui adressa, peu de temps après, des remercîments pour les preuves de vigilance qu'il avait données en découvrant le complot d'Harrison et des autres royalistes, et pour d'autres services rendus à l'état. Le 13 juillet 1657, il entra au conseil privé, et fut élu au mois de nov. l'un des gouverneurs de *Charter-House*. Burnet raconte que, vers cette époque, Thurloe ayant fait peu d'attention aux bruits qu'on répandait sur des projets d'assassiner le protecteur, celui-ci lui reprocha ce qu'il appelait sa négligence; mais ils se réconcilièrent bientôt, et Thurloe parvint à lui prouver qu'un excès de précaution à cet égard le ferait soupçonner d'une timidité indigne de lui. Au mois de février 1658, il fut nommé chancelier de l'université de Glasgow. A la mort du protecteur, il conserva auprès de son fils le poste de secrétaire-d'état et de conseiller-privé. Mais la haine qu'il avait inspirée aux chefs de l'armée, par le soin qu'il mettait à les empêcher d'intervenir dans le gouvernement, et la jalousie qu'ils avaient

conçue de son crédit auprès du nouveau protecteur, le forcèrent à demander sa retraite, que Richard refusa. Au mois de décembre, l'université de Cambridge, et les bourgs de Wisbeck et d'Huntington, le présentèrent simultanément pour leur candidat au parlement; il préféra l'université de Cambridge, où il avait obtenu une immense majorité de votes, et fit de grands efforts, en avril 1659, pour détourner le protecteur du projet qu'il avait formé de dissoudre le parlement. Le 14 janvier 1660, Thurloe cessa ses fonctions de secrétaire-d'état; mais il paraît que, le mois suivant, le parlement l'invita à les reprendre. Au mois d'avril 1660, il offrit ses services à Charles II; et ce fait résulte d'une lettre écrite à sir John Grenville par le chancelier Hyde, dans laquelle ce dernier annonce que les offres de Thurloe lui paraissent pleines de franchise, et qu'elles sont accompagnées des protestations les plus fortes de servir sa majesté, non-seulement par lui-même, mais encore par ses amis. Hyde fait observer que Thurloe montre une vive curiosité sur ce qui concerne le général Monk, et sur le degré de confiance qu'on lui accordait. Charles répondit qu'il désirait avoir quelques preuves de son zèle, et qu'alors il accepterait ses services. Thurloe fut envoyé en prison par la chambre des communes, le 15 mai suivant, sous le poids d'une accusation de haute trahison; mais on lui rendit bientôt la liberté. Il se retira alors à Great-Milton, dans le comté d'Oxford. Il fut très-utile à Clarendon, qui le consultait souvent sur les affaires étrangères: les papiers d'état en fournissent un exemple remarquable dans la récapitulation qu'il fit de toutes les négociations qui avaient eu lieu entre l'Angleterre, la France et l'Espagne, depuis l'époque où Cromwel se déclara protecteur jusqu'à la restauration. Charles II lui fit proposer plusieurs fois des places dans l'administration; mais il refusa toujours. Thurloe mourut soudainement à Lincoln's Inn, le 21 février 1668. Les écrivains anglais s'accordent dans l'éloge qu'ils font de son caractère et de son extrême modération à l'égard de tous les partis. Son style est remarquable par la concision, la clarté et la force. Sa collection des *Papiers d'État* (*State Papers*), qui forme 7 vol. in-fol., publiés par le docteur Birch, en 1742, est un vaste répertoire où l'on trouve les documents les plus importants sur l'Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Europe en général pendant cette période remarquable (1). D—z—s.

THURLOW (lord Édouard), jurisconsulte anglais, était le second fils de Thomas Thurlow, vicaire du petit village d'Ashfield dans le comté de Suffolk, où il naquit en 1732. Sa famille, comme la plupart de celles qui portent le même nom, prétendait descendre du secrétaire-d'état Thurloe, dont le nom aurait été légèrement altéré (*Voy.* l'article qui précède). Celui qui fait le sujet de cet article ne partageait pas cette opinion, s'il est vrai qu'il ait répondu à quelqu'un qui lui demandait, lorsqu'il fut parvenu à la dignité de chancelier, si elle était fondée: « Il a existé deux individus de ce nom dans le comté où je suis né; l'un est Thurloe, homme d'état, et le second Thur-

(1) Voyez *Lettre à un ami sur la publication de ces papiers*, Londres, 1742, in-8°. (angl.).

low, voiturier ; je suis descendu du second. » Édouard Thurlow reçut sa première éducation à l'université de Cambridge, où il tint une conduite si peu régulière et fit de si mauvaises études, qu'il fut obligé de quitter le collége sans avoir pris aucun degré. Il entra alors dans la société de Middle-Temple, et fut reçu au barreau en 1758. Le talent dont il donna surtout des preuves dans l'affaire d'Archibald Douglas contre le duc d'Hamilton, lui valut une clientelle nombreuse, et le fit connaître de lord Weymouth. Ce fut à la protection de ce seigneur qu'il dut son entrée au parlement, où il représenta le bourg de Tamworth. Le patronage de la maison de Bedford le fit ensuite nommer conseil du roi. En 1770, Dunning ayant résolu de se démettre de l'emploi de solliciteur-général, proposa Thurlow comme celui qui était le plus en état de le remplacer, et dit au ministre qui lui demandait les motifs de cette préférence : « De tous les hommes, Thurlow est, après moi, celui qui vous tourmentera le plus ; » et cette singulière recommandation détermina la nomination de Thurlow (mars 1770). Au mois de juin 1771, il devint procureur-général. En 1773, le général Burgoyne accusa formellement lord Clive de s'être illégalement approprié une somme de deux cent trente-quatre mille livres sterling, en abusant des pouvoirs qu'il avait exercés dans l'Inde. Thurlow appuya cette accusation avec beaucoup d'éloquence ; mais lord Clive avait des partisans si nombreux, et il fut d'ailleurs défendu d'une manière si plausible par M. Wedderburne, que la chambre des communes décida, à une grande majorité, que l'enquête n'aurait pas de suite. Thurlow fut un des défenseurs les plus habiles de l'administration de lord North ; et il la soutint avec talent sur les mesures qu'elle avait adoptées relativement à l'Amérique. Pour l'en récompenser, lord North lui fit donner le grand-sceau, au mois de juin 1778, et le fit créer pair de la Grande-Bretagne. En sa qualité d'orateur de la chambre, le chancelier se trouve occuper un poste non-seulement d'une grande importance, mais qui exige de la part de celui qui le remplit autant d'habileté que d'adresse. Les membres héréditaires de cette chambre, dit un écrivain national, sont peu disposés à plier sous l'autorité d'un homme qui a commencé sa carrière parmi les praticiens des cours inférieures. Dans leurs discours, ces nobles orateurs s'écartaient souvent de la question par des digressions étrangères au sujet qu'ils traitaient, et commettaient d'autres irrégularités peu convenables à la dignité d'une aussi auguste assemblée. Thurlow entreprit de réformer ces abus, et de faire rendre à la dignité de chancelier la déférence qu'il croyait lui être due. Son intervention dans les débats pour y rétablir l'ordre excita d'abord une grande surprise, et fut assez mal accueillie ; mais il y mit de l'insistance, réprimanda sévèrement et avec dignité les pairs qui refusaient d'obéir à ses injonctions, et parvint enfin à les faire respecter. Après la chûte de l'administration de lord North, Thurlow conserva sa place de chancelier sous le ministère qui lui succéda, quoiqu'il n'ait jamais été cordialement uni avec lord Shelburne ; mais, au mois de mars 1783, les partis de lord North et de Fox s'étant réunis pour former le ministère qu'on appela de la *coalition*, Thurlow résigna son emploi, et devint l'un des adversaires les

plus redoutables de la nouvelle administration. Se trouvant avec lord Cambden à la tête de l'opposition, dans la chambre haute, il parla avec beaucoup de force contre le bill de l'Inde, présenté par Fox, et contribua à le faire rejeter par les pairs, quoique la chambre des communes l'eût adopté à une grande majorité. Le rejet de ce bill amena la dissolution du ministère qui l'avait introduit, et plaça le célèbre Pitt à la tête des affaires. Thurlow rentra dans l'administration, comme lord-chancelier. Il s'était montré constamment opposé à tous les bills en faveur des débiteurs insolvables : il continua de soutenir les mêmes principes, parce qu'il partageait l'opinion de lord Mansfield, qui disait souvent que sur vingt débiteurs prodigues, on pouvait à peine citer un créancier cruel, et fit rejeter, en 1787, un bill de cette espèce, proposé, par lord Rawdon et par plusieurs autres pairs. Lors de la discussion du bill de régence, Thurlow agit de concert avec Pitt, et prononça plusieurs discours qui firent une grande sensation. A l'époque de la guerre avec la France, les membres du cabinet étant divisés sur cette question, Thurlow, ne partageant pas l'avis du premier ministre, dut se retirer (1792); mais quoiqu'il émît librement son opinion sur toutes les mesures discutées dans la chambre haute, il ne se rangea pas pour cela parmi les membres de l'opposition. Pitt ayant proposé, en 1794, un bill pour arrêter et détenir toutes les personnes suspectes sans qu'il fût besoin de leur accorder le bénéfice de l'*habeas corpus*, et ce bill ayant passé, Thurlow, qui ne l'avait pas combattu, différa d'avis avec les ministres sur les qualifications à donner aux crimes qu'on se proposait de réprimer. Il pensait que, d'après la lettre des statuts, on ne pouvait les qualifier haute-trahison. Les ministres pensèrent différemment, et agirent en conséquence. Quoique retiré des affaires, Thurlow prit beaucoup de part aux débats de la chambre haute, jusqu'à sa mort, arrivée le 12 septembre 1806. Doué d'une éloquence vigoureuse, et qui acquérait encore plus de force par son énergie, il soutenait toujours, sans la moindre hésitation et avec une fermeté inébranlable, ce qui lui paraissait juste, et n'était arrêté par aucun obstacle. Il dédaignait les formes et les minuties, allait droit au fond de l'affaire, sans se laisser détourner par de petites difficultés ou des sophismes. On lui reproche d'avoir été souvent impatient, hautain et trop entier dans ses opinions. Son caractère était sévère, même morose; et il accordait trop peu aux faiblesses de l'humanité, qu'il ne pouvait concevoir. Du reste, c'était un homme d'un esprit supérieur. Il protégeait avec munificence ceux qui cultivaient les lettres; et sa conduite envers le docteur Johnson ne saurait être trop louée. Souvent, il est vrai, la manière brusque et peu polie avec laquelle il venait au secours de ceux qui recouraient à lui diminuait le prix du bienfait. Si l'on s'en rapporte à la dédicace que lui avait faite son ami, le docteur Horsley, il aurait eu de profondes connaissances dans la langue grecque. Thurlow ne fut jamais marié; mais il laissa trois filles, d'une dame avec laquelle il vécut long-temps. On a imprimé, à la suite du *Clair de lune* (*Moon-light*), petit poème d'Édouard Thurlow, neveu du chancelier, plusieurs traductions de ce dernier, entre autres celle du

Combat des rats et des grenouilles attribué à Homère. D—z—s.

THURMANN (Gaspard), bibliographe, né, en 1634, à Rostock dans le Mecklenbourg, s'appliqua, dans sa jeunesse, à la jurisprudence, étudia successivement dans seize universités (dont Jœcher donne l'énumération); exerça quelque temps la profession d'avocat, et fut nommé conseiller du duc de Saxe-Lauenbourg. Après la mort de ce prince, Thurmann alla résider à Lubeck, puis à Halle et à Hambourg, sans réussir à se fixer nulle part. Il mourut dans cette dernière ville, le 4 décembre 1704. Il aimait les livres, et comme il était doué d'une ardeur infatigable pour le travail, il employa ses loisirs à rédiger des compilations bibliographiques que l'on consulterait encore s'il avait su leur donner plus d'intérêt qu'à de simples nomenclatures. Il est éditeur d'un *recueil* d'écrits composés à la louange de Morhof, et précédé de la Vie de ce savant, Hambourg, 1699, in-4°. Ses autres ouvrages sont : I. *Bibliotheca academica de rebus et juribus academiarum et academicorum*, etc., Halle, 1706, in-4°., avec une préface du savant Stryck, dans laquelle il prodigue les éloges à l'auteur, mais aux dépens de la vérité. Quoique cet ouvrage lui eût coûté trente ans de travail, c'est, suivant l'expression de Reimmann, moins un corps que le squelette d'une histoire littéraire; et l'on concevrait sans peine qu'au lieu de trente ans une pareille compilation ne lui eût coûté que trente jours (*V.* la *Bibl. hist. litter.* de Struve, 1, 96). II. *Bibliotheca canonicorum, in quâ de canonicis et canonicatibus, eorumque collegiis seu capitulis, et quæ eò pertinent agitur, juxtà seriem alphabeti*, ibid., 1700, in-4°. Cet ouvrage est précédé d'une préface de J. Chr. Hérold, l'un des amis de l'auteur : il est d'un intérêt moins général que le précédent, et pour le fond, ne vaut pas mieux. III. *Duellica seu de barbarâ et belluinâ duellandi consuetudine*, ibid., 1700, in-4°. On sent tout ce qu'un recueil de ce genre pouvait offrir de curieux; mais l'auteur ne paraît pas même s'en être douté. IV. *Bibliotheca statistica sive auctores præcipui qui de ratione statûs et quæ eò pertinent scripserunt*, ibid., 1701, in-4°., avec une préface d'Ahasv. Fritsch. V. *Bibliotheca salinarium physico-theologico-politico-juridica, in quâ exhibentur auctores ferè omnes, qui de salibus et salinis, maximè Halensibus, commentati sunt*, ibid., 1702, in-4°. Thurmann promettait depuis long-temps une *Bibliothèque universelle de droit*, qui, suivant Morhof (*Polyhist. litterarius*), devait surpasser tout ce qu'on possédait en ce genre. Il avait promis également la *Bibliothèque* des marchands, le *Catalogue* complet des jurisconsultes, et enfin une *Bibliothèque* qu'il aurait pu nommer encyclopédique, à raison de l'immense quantité de documents qu'elle devait contenir sur la plupart des états et des professions libérales (*Voy.* la *Bibl.* de Struve, 1, 97); mais on doit peu regretter la perte de ces compilations, qui n'auraient sans doute pas mieux valu que celles qu'il a publiées. W—s.

THURNEISSER (Léonard), né, à Bâle, le 6 août 1531; fils d'un orfèvre, il apprit en même temps le métier de son père et celui de graveur. Placé chez un médecin il y prit du goût pour la chimie et l'histoire naturelle; et il se fortifia

dans ce goût par les écrits de Paracelse. Des écarts de jeunesse lui firent quitter Bâle, quelque temps après un mariage qu'il avait conclu à l'âge de seize ans. Il établit à Tarcuz dans la vallée du Haut Inn (Tyrol), une fabrique de soufre, qui n'eut point de succès, et voyagea ensuite en Allemagne, en France et en Angleterre. Après avoir servi dans l'armée du margrave de Brandebourg, il entra au service de l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur Maximilien II, qui lui confia, en 1558, l'administration des mines du Tyrol. Après douze ans de travaux dans cette place, où il acquit de grandes richesses, Thurneisser entreprit de nouveaux voyages, parcourut l'Écosse, les îles Orcades; où il examina les mines de plomb; ensuite l'Espagne et le Portugal, l'Éthiopie, l'Égypte, l'Arabie, la Syrie, la Terre-Sainte, le Levant, l'Italie, et enfin la Hongrie. Dans toutes ces courses, il s'était beaucoup occupé de médecine. A son retour, il reprit l'administration des mines, mais avec moins de succès que la première fois. En 1569, il revint en Allemagne, pour soigner l'édition de divers ouvrages, tels que le *Microcosmus*; l'*Archidoxia*, l'*Urodocimastica*, qui devaient révéler de grands secrets d'alchimie et de médecine. L'évêque de Munster, et peu après l'électeur de Brandebourg, le prirent à leur service. Ce dernier le nomma son médecin, en 1571, et le combla de faveurs. Pendant plusieurs années, Thurneisser joua un grand rôle à Berlin, où il établit un laboratoire de chimie, une fonderie de caractères et une imprimerie destinée exclusivement à l'impression de ses OEuvres; enfin il y fut à-la-fois médecin, chimiste, alchimiste, magicien, libraire, auteur et homme de cour. Il se fit surtout une grande réputation par la publication d'un alphabet polyglotte en trente-deux langues d'Europe et en soixante-trois langues des autres parties du monde. Enfin il prêtait sur gages à très-gros intérêts, faisait des horoscopes, et publiait un Calendrier astrologique, qui avait un succès extraordinaire. Il vécut ainsi de la manière la plus brillante; mais s'étant rendu, en 1578, à Bâle, il vit que nul n'est prophète dans son pays, car il fut reçu très-froidement par ses compatriotes. Cependant il s'y maria pour la troisième fois; mais ce mariage fut malheureux. Étant retourné à Berlin, Thurneisser se sépara de sa nouvelle épouse, et eut avec elle un procès scandaleux, qui lui coûta fort cher. Alors tomba de plus en plus le prestige dont il s'était environné. Se voyant, en 1582, complètement ruiné et décrédité, il quitta la Prusse furtivement, et se rendit en Italie. Ce fut à Rome qu'en présence du cardinal, depuis grand-duc, François de Médicis, il trempa dans une certaine huile la moitié d'un clou qui paraissait tout de fer, et le retira changé en or, pour la partie trempée. Cette expérience fit grand bruit; cependant elle ne put rendre à Thurneisser le crédit dont il avait joui en Allemagne. En 1591, il se rendit à Cologne, où il mourut le 9 juillet 1596. Cet homme avait beaucoup de rapports avec Paracelse, par ses principes, son caractère et sa manière de vivre; et sa philosophie mystique rappelle celle de cet auteur. Il était très-laborieux, doué d'une mémoire prodigieuse, et possédait des connaissances variées; mais il était essentiellement menteur, débauché, fas-

tueux; enfin c'était un véritable charlatan. Le catalogue de ses nombreux ouvrages se trouve dans l'*Adumbratio eruditorum Basileensium*, par Herzog. Il avait préparé des travaux littéraires immenses, et dont il a à peine achevé la moitié. Nous citerons entre autres : I. *Onomasticon*, Berlin, 1572. II *De frigidis et calidis aquis mineralibus et metallicis*, Francf., 1572. III *Historia sive Descriptio plantarum omnium tam domesticarum quàm exoticarum*, avec fig., Berlin, 1578. IV. *Onomasticon sive interpretatio verborum in re medicâ, germanicè interpretata*, Berlin, 1583. V. *Alchymia magna, ibid., eod.* VI. *Fragment pour servir à l'histoire littéraire du Brandebourg*, Berlin, 1783 (en allemand). — THURNEISSER (Jean-Jacques), graveur, né, à Bâle, le 15 juin 1636, y mourut le 17 février 1718. Pierre Aubry lui apprit l'art de la gravure, dans lequel il eut de grands succès. Il avait saisi la manière de Claude Melan, et il le surpassa sous quelques rapports. Son burin est plus ferme, plus brillant et plein d'art. Il travailla successivement à Lyon, à Bourg en Bresse, à Turin, à Vienne, à Augsbourg et à Bâle, où il était de retour en 1699. Le nombre de ses gravures est immense; on en trouve quelques-unes dans l'*Académie de Sandrart*, notamment celles de *Latone*, de *Laocoon* et d'*Antinoüs*. — Son fils fut aussi un graveur habile, et eut part aux OEuvres de son père. Il mourut en 1730. U—r.

THUROCZ ou TUROCZI (JEAN), historien, né, vers 1420, en Hongrie, de parents nobles, embrassa l'état ecclésiastique (Oudin, *Comment. de scriptor.*, III, 2694), et se distingua par son talent pour la chaire. A des connaissances en théologie, il joignait le goût de l'histoire, et, s'étant attaché particulièrement à celle de son pays, il mit au jour *Chronicon regum Hungariæ*. L'auteur avertit dans la préface qu'il s'est beaucoup aidé des travaux de ses devanciers, et que souvent même il n'a fait que les copier. Ainsi la Chronique de Thurocz n'est qu'une espèce de compilation. Elle commence avec Attila, au cinquième siècle, et finit en 1464, au couronnement de Math. Corvin, à qui l'ouvrage est dédié. Elle fut imprimée, non en 1482, comme le dit Czwitinger (*Specim. Hungar. litterat.*), mais en 1488, Augsbourg, Erh. Ratoldt. Le même bibliographe en cite une édition de Venise, 1488, in-4°.; et Lenglet-Dufresnoy une de Brunn en Moravie, 1488, in-fol (1). L'ouvrage de Thurocz, fort estimé de ses compatriotes, mais gré quelques imperfections, fait partie des *Hungaricar. rerum. scriptor.* de Bongars, 1600 (2). Czwitinger cite de lui un

(1) Deux éditions de Thurocz furent publiées en 1488; la première à Brunn, au mois de mars, et la seconde à Augsbourg, au mois de juin; cette dernière, qui est préférable à la précédente, porte en titre : *Impressa Ehrhardi Ratolt viri solertissimi eximiâ industriâ, et mirâ imprimendi arte quâ nuper Venetiis, nunc Augustæ excelluit, nominatissimus, impensis Th. obaldi Feget concivis Budensis, anno* 1488. Ce titre est clair pour quiconque entend le latin. Ratoldt, auparavant imprimeur distingué à Venise, établi depuis à Augsbourg, y imprimait en 1488, la chronique de Thurocz. De là on a maladroitement conclu que cette chronique avait paru en 1488, à Venise. Cette prétendue édition de Venise n'a jamais existé. G—Y.

(2) La seule bonne édition de la chronique de Thurocz est celle qui a paru dans les *Scriptores rerum hungaricarum veteres ac genuini* (Vienne, 1746, 3 vol. in-fol., dédiés à l'impératrice Marie-Thérèse). Elle a été insérée dans le tome Ier., pag. 39, sous ce titre : *M. Johannis de Thurócz Chronica Hungarorum ab origine gentis, inserta simul Chronica Johannis archidiaconi de Kikullew, ad annum usque Christi 1464 et ultrà perducta; nunc ad fidem duarum editionum Brunensis et Augustanæ de anno* 1488, *nec non M. S. Codicis membranacei bibliothecæ Augustæ Vindobonnensis recognita, aucta, et emendata sparsisque quibusdam notis ac plurimis variantibus lectionibus ex Budensi quoque Chronico antiquo illustrata.*

autre ouvrage intitulé : *Soliloquium ;* mais il avoue qu'il ne le connaît pas. Fabricius n'a pas été plus heureux dans les recherches qu'il en a faites (*V.* la *Bibl. med. et infim. latinitatis*, IV, 160, éd. de Padoue). — THUROCZ (Ladislas), historien hongrois, de la même famille, était né vers la fin du dix-septième siècle. Il embrassa la règle de saint Ignace, et sut mériter l'estime générale par son attachement à ses devoirs, par son érudition et son éminente piété. Le seul ouvrage que nous connaissions de lui est un Abrégé de l'Histoire de Hongrie, sous ce titre : *Hungaria cum suis regibus*, Tirnau, 1729, in-fol. ; réimprimé dans la même ville, 1772, in-4°., avec des additions. La description topographique de cette contrée en précède l'Histoire, dans laquelle l'auteur a réparé plusieurs omissions de ses devanciers, et recueilli des traditions et des anecdotes intéressantes. Cet ouvrage, dont les critiques s'accordent à louer l'exactitude, est écrit avec concision et élégance. W—s.

THUROT (François), capitaine de corsaires, naquit en 1727, à Nuits en Bourgogne. Son père, qui le destinait à la chirurgie, le plaça de bonne heure chez les Jésuites à Dijon. Sorti de ce collége à l'âge de seize ans, pour entrer chez un chirurgien, il y passa deux années, pendant lesquelles il étudia l'art de guérir ; mais se sentant une vocation secrète pour la marine, il quitta Dijon furtivement, et se dirigea sur Dunkerque où il s'embarqua sur un corsaire comme chirurgien. Sa première expédition ne fut point heureuse : le bâtiment qu'il montait ayant été attaqué et pris, Thurot resta prisonnier. Étant parvenu à s'évader, il revint à Dunkerque ; tout autre se serait dégoûté d'un métier commencé sous des auspices aussi défavorables ; mais doué d'une volonté ferme et d'un caractère ardent, il résolut de poursuivre sa carrière. Abandonnant la chirurgie, il s'enrôla comme matelot. Après diverses courses en cette qualité, il devint pilote, et enfin capitaine. Les armateurs de Dunkerque n'hésitèrent point à lui confier leurs corsaires, et il justifia cette confiance en les enrichissant par les nombreuses prises qu'il fit sur les Anglais, et souvent après des combats sanglants. La paix, qui fut signée en 1748, vint mettre un terme à ses courses. Ne pouvant plus commander de corsaires, il entra dans la marine du commerce, et fit, en qualité de capitaine, divers voyages très-fructueux. Enfin, il se vit en état d'acheter un bâtiment, de l'armer pour son compte, et cette opération lui procura des bénéfices considérables. Lorsque la guerre éclata de nouveau, en 1755, les armateurs le sollicitèrent de recommencer ses courses ; il se rendit à leurs instances, arma plusieurs corsaires, dont il prit le commandement, et en moins de six mois ruina le commerce anglais dans les mers du Nord. Le bruit de la valeur et des exploits du capitaine Thurot étant parvenu à la cour, on lui offrit d'entrer dans la marine royale. Séduit par la perspective de gloire qu'il entrevoyait, il accepta, et se voua dès-lors tout entier au service du roi. On lui confia le commandement de la corvette la *Frivonne*, avec la mission de croiser

Schwandtner et les autres savants qui ont soigné cette belle édition de Thurocz ont consulté non-seulement les trois éditions précédentes, mais encore une ancienne Chronique qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque impériale de Vienne, et qui a été commencée en 1358. Ils font voir que Thurocz l'a copiée mot-à-mot pour composer les deux premières parties de sa Chronique. G—v.

dans la Manche. Pendant la campagne qu'il fit sur ce bâtiment, il se distingua dans plusieurs combats, et prit environ soixante navires du commerce. Le maréchal de Belle-Isle, qui avait apprécié ses talents, lui fit donner le commandement d'une division composée de deux frégates et de deux corvettes. Le but de cet armement était surtout d'intercepter un convoi chargé de pelleteries, venant d'Archangel, et qu'on savait devoir relâcher aux Orcades. Thurot appareilla de Saint-Malo, le 12 juillet 1759, et alla mouiller d'abord sur le *Vieux-Banc*. Il y était depuis quelques jours, lorsqu'il s'empara du *Rotterdam*, qui venait de Saint-Christophe, chargé de sucre et de café. Le 24, une frégate anglaise se trouvant dans ses eaux, il l'attaqua : le combat dura près de trois heures, et cette frégate fut si maltraitée, qu'elle fut obligée de relâcher à Plymouth, coulant bas d'eau. Thurot fit ensuite diverses prises; mais ayant éprouvé une série de mauvais temps et de contrariétés de vents, il fut contraint de relâcher à Gothembourg, pour y réparer ses bâtiments. Sorti de ce port le 11 mai 1758, il se rendit sur la côte d'Angleterre, où il s'empara de six gros bâtiments chargés de charbon de terre. Il était le 26 à la hauteur d'Édimbourg, lorsqu'il eut connaissance de quatre voiles. Croyant que c'étaient des bâtiments marchands, il leur donna la chasse; mais en les approchant, il s'aperçut qu'ils étaient armés. Deux d'entre eux étaient des frégates supérieures à la sienne; mais il n'était pas homme à reculer : il met en panne et attend les Anglais qui avaient reviré sur lui. Le combat fut long et opiniâtre, et la valeur égale de part et d'autre. Le capitaine Craig, qui commandait le *Solebay*, reçut, à la gorge, une blessure dangereuse, et le feu s'étant manifesté à bord de la frégate, il fut obligé de cesser le combat. Le *Dauphin* tint encore environ une demi-heure; mais son capitaine ayant été tué, et la frégate étant entièrement désemparée, elle prit le large; et Thurot, qui s'était couvert de gloire, demeura vainqueur. Le *Belle-Isle*, qu'il montait, ayant besoin de réparations, il se rendit à Christiansand en Norvége, emmenant avec lui quatorze navires marchands, qu'il avait capturés. Ses avaries réparées, il appareilla le 12 juillet. Le même jour, au soir, il découvrit environ vingt bâtiments; il les observa toute la nuit, et au jour, il reconnut que c'étaient des pinques armées en guerre et marchandises. Fiers de la supériorité du nombre, ces bâtiments manœuvrèrent pour entourer la frégate de Thurot, et firent pleuvoir sur elle une grêle de boulets et de mitraille. Celui-ci, que le nombre de ses ennemis n'intimidait jamais, leur riposta vivement, et son feu fut tellement bien dirigé, qu'en moins de deux heures, il parvint à les mettre en déroute, et même à s'emparer de deux de ces pinques, qu'il conduisit à Christiansand, où il séjourna quelque temps pour vendre ses prises et laisser reposer ses équipages. Pendant cette relâche, il apprit que le ministère britannique avait fait sortir plusieurs vaisseaux et frégates chargés spécialement de se mettre à sa poursuite, et de s'emparer de lui. Cette nouvelle hâta son départ : il appareilla le 1er. septembre; le lendemain, il captura près d'Isla (côtes d'Écosse) un brick de dix-huit canons, et peu d'heures après deux

gros bâtiments qui sortaient du canal Saint-Georges. Thurot fit encore diverses prises, et enfin, après avoir balayé la mer du Nord, et causé un tort immense au commerce anglais, il rentra dans le port de Dunkerque, le 3 décembre 1758, épuisé de fatigues, mais couvert de gloire. Appelé à Versailles, il y reçut l'accueil le plus honorable : il n'était bruit que de ses exploits, et tout le monde voulait voir ce capitaine Thurot si redoutable aux Anglais. Consulté par le ministère sur les moyens de nuire le plus efficacement à l'Angleterre, il proposa de faire une descente sur ses côtes et démontra si clairement la possibilité du succès, qu'il parvint à faire adopter son projet. Le ministre de la marine Berryer en parla au roi, avec intérêt, et le monarque y donna son assentiment. En conséquence, on ordonna l'armement, à Dunkerque, de cinq frégates et une corvette, dont Thurot devait prendre le commandement. On embarqua sur cette escadre un corps de quinze cents hommes choisis dans différents régiments, et qui furent mis sous les ordres de Flobert, brigadier d'infanterie. Le 15 octobre 1759, Thurot appareilla de Dunkerque, et alla mouiller le soir même dans le port d'Ostende. Le lendemain il en sortit à la faveur d'une brume épaisse, qui le déroba à la croisière anglaise, se dirigea sur les côtes de la Hollande et du Jutland, et entra dans le Catégat. Un coup de vent violent, qu'il éprouva vers les premiers jours de décembre, le sépara de trois de ses bâtiments, et son escadre se trouvait ainsi réduite de moitié, lorsqu'il arriva, le 10 janvier suivant, dans la baie de Carrick-Fergus. Il débarqua immédiatement ses troupes, réduites alors à environ mille hommes, et la place fut investie. Après un siége de quelques jours, elle se rendit, et la garnison, prisonnière de guerre, fut embarquée sur les frégates. Thurot, privé de trois de ses bâtiments, ne put se livrer à d'autres entreprises; il rembarqua ses troupes, et appareilla pour revenir en France. Un autre coup de vent le sépara de deux de ses bâtiments. Rencontré, près de l'île de Mars, par trois frégates anglaises, il ne put leur échapper, malgré l'habileté de ses manœuvres. Le combat qui s'engagea fut très-meurtrier; Thurot se battit en désespéré; mais atteint, vers le milieu de l'action, d'une balle de pierrier qui le frappa dans le creux de l'estomac, il expira le 20 janvier 1760. Sa perte produisit un tel découragement dans l'équipage du *Belle-Isle*, qu'il amena quelques instants après. Un anonyme a publié une *Vie du capitaine Thurot*, 1791, in-8°., de 150 pages. H—Q—N.

THURY. *Voy.* CASSINI.

THY. *Voy.* MILLY.

THYRMUS. *Voy.* FIRMUS MAURUS.

THYRWHITT. *V.* TYRWHITT.

THYSIUS (ANTOINE), historien et philologue, né vers 1603, à Harderwyck (1), était fils d'Ant. Thysius, professeur au collége de cette ville, dont on a quelques ouvrages de controverse justement oubliés (2). Après avoir appris le grec, le latin, l'arabe et l'hébreu, il acheva ses études à l'académie de Leyde, sous la direction de Dan. Heinsius. Le talent qu'il annonçait pour la poésie, et son appli-

(1) Suiv. Paquot; mais Meursius place sa naissance à Anvers. Voy. *Athenæ Batavæ*.

(2) On en trouvera la liste détaillée dans les *Mémoires* de Paquot. Baillet a confondu Thysius avec son père, dans les *Jugements des savants*, II, 341, éd. in-4°.

cation lui méritèrent, de bonne heure, l'estime des savants. Il n'avait pas encore quitté les bancs de l'école, qu'il comptait au nombre de ses amis Boxhorn et Constantin Lempereur. On sait qu'il se fit recevoir docteur en droit; mais on ignore si ce fut à Leyde ou dans une autre académie. Nommé professeur de poésie à Leyde, en 1635, il obtint, quelques années après, la chaire d'éloquence et une chaire de droit. Enfin, Heinsius étant mort, en 1655, il lui succéda dans la place de bibliothécaire, qu'il exerça conjointement avec ses autres emplois. Thysius mourut au mois de mars 1665 (3). C'était un bon humaniste, également distingué comme poète et comme orateur; mais il est connu surtout par les éditions qu'il a données d'auteurs latins, avec des Notes, qui font partie de l'ancienne collection des *Variorum*. On lui doit des éditions de *Salluste*, de *Justin*, des Tragédies de *Sénèque*, de *Valère-Maxime*, de *Lactance*, de *Velleius Paterculus* et d'*Aulu-Gelle*: quelques-unes ont été réimprimées plusieurs fois; on préfère les plus récentes. Toutes les explications de Thysius ne sont pas également bonnes; mais Jacq. Gronovius et P. Burmann, l'ont critiqué d'une manière trop vive; le premier, dans ses Notes sur *Aulu-Gelle*, et le second, dans les Préfaces de ses éditions de *Paterculus* et d'*Ovide*. On doit encore à Thysius une édition de l'*Histoire* de Polydore Virgile, etc., et des Oraisons funèbres de l'amiral *Tromp*, de Dan. *Heinsius* et de Lamb. *Barlée*. Ses autres ouvrages sont: I. *Exercitationes miscellaneæ*, Leyde, 1639, in-12. C'est un recueil de dissertations assez superficielles sur des sujets tirés de l'Écriture, de la mythologie, etc.; elles ont été insérées par Crenius dans ses *Fasciculi dissertat. historico-criticophilologicar.*, IV, 457-531. II. *Discursus politicus de magistratibus Atheniensium; collatio atticarum ac romanarum legum*, Leyde, 1645, in-16, à la suite de l'ouvrage de Postel *De republicâ Atheniensium*. Cette édition fait partie de la collection des *Républiques* (*V.* SALLENGRE). Jacq. Gronovius a inséré les deux pièces de Thysius dans le *Thesaur. antiquitat. græcar.*, V, 1373. III. *Compendium historiæ batavicæ à Jul. Cæsare usque ad hæc tempora*, ibid., 1645; avec quelques additions, 1652, in-16 IV. *Memorabilia celebriorum veterum rerumpublicarum; accessit tractatus juris publici de potestate principis*, ibid., 1646, in-16. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, est joint à la collection des *Républiques* dont on vient de parler. V. *Historia navalis, sive celeberrimorum prœliorum quæ mari, ab antiquissim. temporibus usque ad pacem hispanicam, Batavi, fœderatique Belgæ, ut plurimum victores, gesserunt, luculenta descriptio*, ibid., 1657, in-4°. VI. *De usurâ et pœnis commentarius*, Utrecht, 1658, in-8°. *Voy.* les *Mémoires* de Paquot pour l'Histoire littéraire des Pays-Bas, III, 177, éd. in-fol. W—s.

(3) Paquot recule la mort de Thysius jusqu'en 1670; mais c'est une erreur. J. Fred. Gronovius annonce sa mort à Nicol. Heinsius, dans une lettre du 19 mars (XIV Kalend. Aprilis), insérée dans la *Sylloge epistolarum* de Burmann, III, 512.

00021012

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018